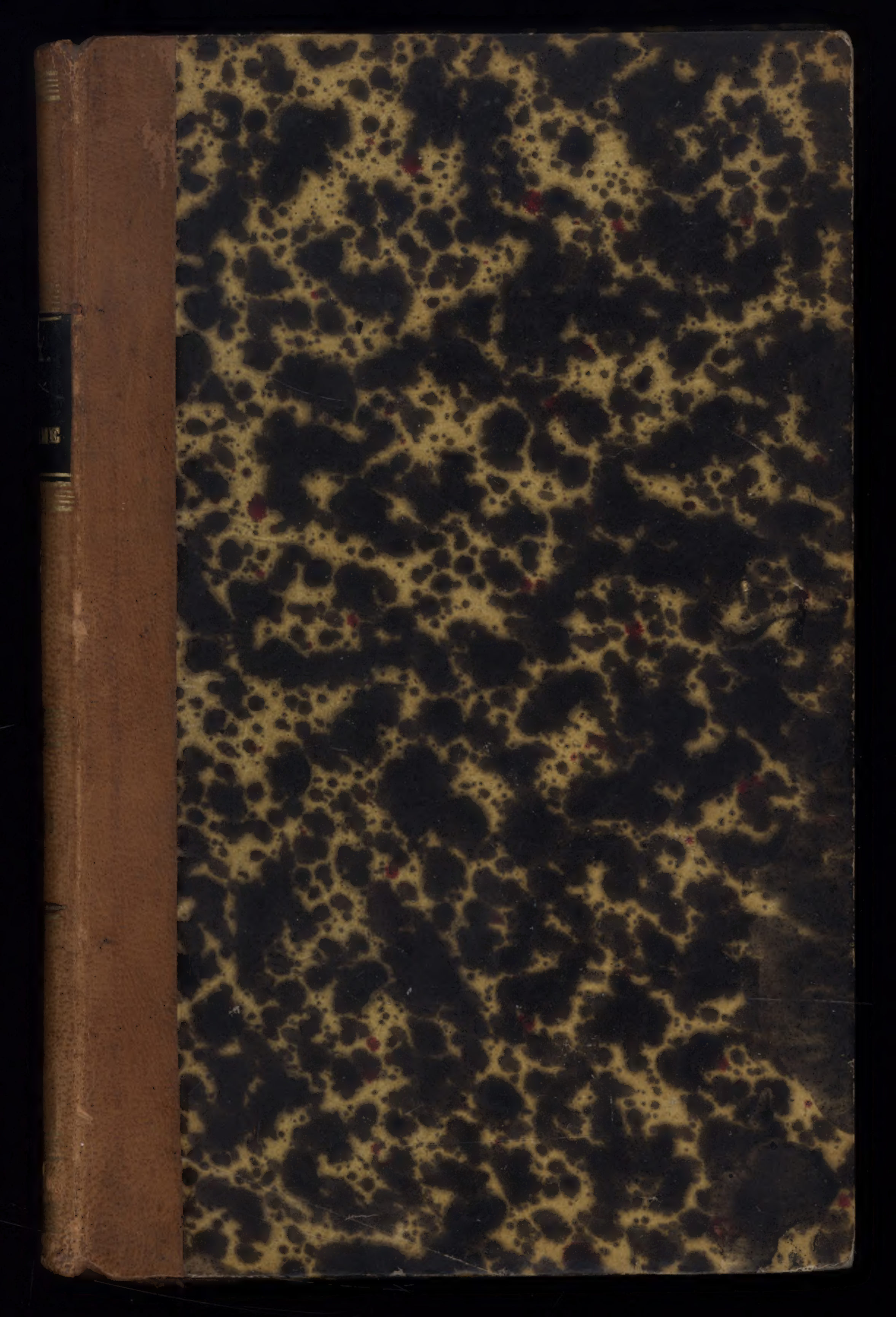


LA VOIX
DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL MENSUEL EN L'HONNEUR DE MARIE,

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868.



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis: Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal. c. IV., 19.)

J'ose le prédire: Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident : on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr. l'Ev. de Poitiers 31 mai 1855.

3 fr. par an pour la France.

5 fr. par an pour l'Etranger.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Invocation.—O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, je vous conjure de me recevoir dans votre sein maternel et de me former en vous, pour que je ressemble à Jésus.

XIXᵉ ANNÉE

1ᵉʳ NUMÉRO. — JANVIER 1875.

S'adresser pour les abonnements, à M. le Directeur de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir).

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

BULLETIN MENSUEL DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME OU DES VOCATIONS PAUVRES, ET DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE.

Dix-neuvième année d'existence

La Voix de Notre-Dame de Chartres est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever pour le service de l'Eglise, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Eglise ; ils aident l'Œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Eglise des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Eglise et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune ; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de sous-terre le 25 *de chaque mois* et *le samedi de chaque semaine ;* ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'Association ; 2° à l'article de la mort ; 3° le jour de la Nativité de la sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie, ou, s'ils ne le peuvent, leur *propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite, aux fêtes : 1° de saint Joseph (19 mars) ; 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin) ; 3° de la Présentation de la sainte Vierge (21 novembre) ; 4° des saints Innocents (28 décembre).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours, à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME DE LORETTE)

La Voix de Notre-Dame de Chartres paraît au commencement de chaque mois.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance, soit en timbres-poste, soit, comme nous le jugeons préférable, par un mandat sur la poste. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

La date de l'abonnement est fixée pour chacun au 1er du mois qui suit celle de son inscription.

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

Les demandes de rectification d'adresse après le 18 du mois, arrivent ordinairement trop tard pour le mois suivant.

1er NUMÉRO — DIX-NEUVIÈME ANNÉE — JANVIER 1875

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

A NOS ASSOCIÉS

Le Saint-Père a reçu les félicitations des Cardinaux à l'occasion des fêtes de Noël. Dans sa réponse à l'adresse du Sacré-Collége, le Pape a dépeint sous les couleurs les plus vives et les plus vraies la situation présente de l'Eglise de Jésus-Christ. Il l'a montrée exposée à une guerre déloyale, et aux coups de la tyrannie dans différents états de l'Europe et de l'Amérique. « Ces » épreuves, a ajouté sa Sainteté, ne sont que passagères, et tôt » ou tard la paix renaîtra de nouveau, et l'on verra refleurir les » beaux jours du Saint-Siége. »

Tel est le mot d'espérance que la chrétienté alarmée recueille sur les lèvres de Pie IX, à la fin d'une année douloureuse et au commencement d'une autre année dont les débuts sont marqués par de nouveaux forfaits de la Révolution.

Cette parole est un doux présage, comme un arc-en-ciel au sombre horizon. Son accomplissement prochain, en dépit des obstacles apportés par les hommes, est l'objet de tous nos vœux. *La Voix de Notre-Dame,* ne saurait formuler d'autres souhaits que Pie IX, le Pape de Marie. Chers associés, si le Seigneur les réalise bientôt, ce sera le bonheur des nations en désarroi depuis la guerre au Pape, de la France en particulier qui s'agite

ERRATA du premier article (numéro de décembre 1874).
Page 266, ligne 24, au lieu de *provisoirement*, lisez : *succcessivement.* Même page, ligne 37, au lieu de *humanité*, lisez : *humilité.*
Page 267, ligne 42, lisez : résonnement *des cloches* de Notre-Dame.
Page 269. Le chiffre (1) doit être placé à la 14e ligne après les mots : *être construit*. Le chiffre (2), à la 26e ligne, après les mots : *à jamais.*

et aspire au rétablissement de tous les droits ; ce sera la paix pour les catholiques qui attendent d'autres sauveurs que les sectaires et les *libéraux* ; ce sera votre joie, à vous dont nous savons les invocations tant réitérées à Notre-Dame de Chartres; gardienne de la France et protectrice du Saint-Siége. Nous ne pouvons vous désirer rien de meilleur pour 1875, que ces conditions indispensables d'une *bonne année*.

A.-F. G.

HOMÉLIE

Prononcée par Monseigneur l'Evêque de Poitiers

A LA MESSE PONTIFICALE DU XXV[e] ANNIVERSAIRE DE SA CONSÉCRATION ÉPISCOPALE. — (25 novembre 1874).

Et dignum ducis super hujusce modi aperire oculos tuos, et adducere eum tecum in judicium !
Et vous trouvez digne de vous, Seigneur, d'ouvrir vos yeux sur une telle créature, et de la faire entrer avec vous en jugement ?
(AU LIVRE DE JOB, C. XIV, V. 3.)

Mes vénérables Frères dans le sacerdoce et mes très-chers Fils en Jésus-Christ.

I. Le prophète royal a posé à deux reprises la même question que le juste de l'Idumée, et il a demandé : « Seigneur, qu'est-ce » donc que l'homme pour que vous lui accordiez seulement un sou- » venir, et que vous fassiez attention à ce qui naît de lui ? (1) » David n'ignorait pas ce que Job avait dit avant lui : « L'homme, né » de la femme vit peu de temps, et ce court espace est rempli de » beaucoup de misères. Il est pareil à la fleur, qui n'est pas plus tôt » éclose qu'elle est foulée aux pieds ; il fuit comme l'ombre et ne » reste jamais dans un même état (2). » Voilà ce qu'est l'homme par sa condition mortelle et périssable. « Or, Seigneur, c'est sur un être » de cette sorte que vous daignez ouvrir les yeux, c'est avec lui que » vous prenez la peine de compter » : *Et dignum ducis super hujusce modi aperire oculos tuos et adducere eum tecum in judicium!* Convient-il à la grandeur de Dieu de s'abaisser jusqu'à considérer le détail des démarches d'une créature aussi basse et aussi fragile ?

A la vérité, mes Frères, l'homme est peu de chose ; et toutefois ce peu de chose offre dans sa nature même des côtés si grands qu'ils touchent à l'infini. Par cela seul qu'il est doué d'une âme intelligente et libre, ses actes moraux sont susceptibles de prendre une direction absolument contraire, selon que la volonté divine y est observée ou méconnue ; et de ce libre exercice des facultés humaines résulte un bien ou un mal, un état d'ordre ou de désordre, auquel le Dieu de toute perfection et de toute justice ne saurait être indifférent.

Mais cette réponse n'est que la réponse ébauchée. *Quid est homo quod memor es ejus, aut filius hominis quoniam reputas eum ?* Ce que c'est que l'homme ? Eh bien ! considérez-le dans celui de qui il a été dit : « Voici l'homme : *Ecce homo* (3). Ce que c'est que le fils de

1. Ps. VIII, 3. — Ps. CXLIII, 3.
2. Job, XIV, 1, 2.
3. Joann,. XIX, 5,

l'homme ? Eh bien ! envisagez-le en celui à qui le Père a dit dans le temps, comme il le lui avait dit dans l'éternité : « Vous êtes mon Fils » : *Filius meus es tu* (1). Comprenez, après cela, que Dieu se souvienne de l'humanité et qu'il ne la traite pas en étrangère. Oui, ô Dieu, dès là qu'il s'agit non-seulement de la personne de votre Christ, mais de tout ce qui représente, de tout ce qui continue et prolonge, dans la race humaine, ce Fils de Dieu devenu le fils de l'homme, oui, il y a là de quoi attirer vos regards, il y a là un légitime objet de vos pensées et de vos attentions. Le plus petit d'entre les baptisés y a un droit rigoureux : quoi d'étonnant que vous fassiez une plus grande part à vos prêtres, à vos pontifes, à ceux en qui revit le royal sacerdoce, la suprême sacrificature de votre Fils incarné ? Oubliez, ô Dieu, oubliez tout ce qui est propre et personnel à votre misérable créature, et regardez en elle la face de votre Christ : *Respice in faciem Christi tui* (2).

Placé à ce point de vue, chrétiens mes Frères, rien ne m'étonne de ce qui s'accomplit aujourd'hui autour de moi. Ce serait une fausse modestie à l'ambassadeur de refuser des manifestations et des hommages qui se rapportent à son maître ; et ni vous ni moi ne sommes assez ingénus pour que je songe à vous rappeler, comme autrefois Paul et Barnabé aux Lycaoniens (3), que je suis un homme mortel comme vous, et, par beaucoup d'endroits, inférieur à plusieurs de vous. Mais je gère depuis un quart de siècle auprès de vous la charge d'ambassadeur pour Jésus-Christ (4); et, depuis ce même temps, ayant été pris d'entre les hommes et constitué votre chargé d'affaires auprès de Dieu, je remplis le ministère de pontife et de sacrificateur pour la sanctification de vos âmes et l'expiation de vos péchés (5). A ce titre je ne récuse aucune de vos marques de respect, d'obéissance et d'affection. Et quand aujourd'hui vous vous pressez autour de cet autel, quand de tous les points m'arrivent des congratulations et des vœux, vous ne faites que vous associer plus nombreux et plus ardents, en ce vingt-cinquième anniversaire de mon investiture sacrée, à une solennité dont l'Eglise commande le renouvellement chaque année.

La liturgie catholique, si sévèrement jalouse de l'honneur de Dieu ne fait pas difficulté, en ce jour-là, de mettre dans les oraisons mêmes du sacrifice le nom de l'évêque avec celui de l'Eglise qu'il a reçue pour épouse ; et si c'est le pontife lui-même qui célèbre, il lui appartient d'appeler les regards de Dieu sur sa propre personnalité, associée au gouvernement divin. « O Dieu, pas-
» teur et gouverneur de tous les fidèles, regardez-moi d'un œil
» propice, moi votre serviteur indigne, que vous avez voulu donner
» pour pasteur et pour gouverneur à cette Eglise de Poitiers ;
» accordez-moi, je vous prie, d'être utile par la parole et par
» l'exemple à ceux sur lesquels je préside, afin qu'avec le troupeau
» qui m'est confié j'arrive à la vie éternelle (6). » Encore une fois, ô majesté suprême de mon Dieu, vous ne jugez pas indigne de vous un tel spectacle quand il vient s'offrir à vos yeux : *Et dignum ducis super hujusce modi aperire oculos tuos.*

1. Ps. II, 7.
2. Ps. LXXXIII, 10.
3. Act., XIV, 10, 14.
4. II Corinth., V, 20.
5. Hebr., V, 1.
6 Missal. roman. Missa in anniversar. consecrat. episc.

II. Mais le même texte m'apprend, ô mon Dieu, que vous faites entrer avec vous en jugement le mortel que vous honorez ainsi de votre regard : *Et dignum ducis super hujusce modi aperire oculos tuos, et adducere eum tecum in judicium.* Vous l'appelez à entrer en jugement avec vous, c'est-à-dire d'abord que vous l'appelez à être jugé lui-même dans ses œuvres. Vous l'appelez à entrer en jugement avec vous, c'est-à-dire ensuite que vous l'appelez à juger le siècle avec vous, selon la parole de l'apôtre : *et in vobis judicabitur mundus* (1).

Hélas ! mes vénérables Frères dans le sacerdoce, s'il est redoutable pour tous, combien il le sera davantage pour ceux qui auront eu charge d'âmes, cet examen rigoureux de nos œuvres auquel nul de nous n'échappera ! Pour moi, je l'avoue, à mesure que j'avance vers le terme de la vie, je deviens tremblant et plein de frayeur à la pensée de cette discussion sévère qui se fera, soit à l'heure du trépas, soit au dernier jour parmi le bouleversement des cieux et de la terre : *Tremens factus sum ego et timeo, dum discussio venerit atque ventura ira, quando cœli movendi sunt et terra* (2). Et pourtant je me rassure dans la même pensée qui m'effraie, je veux dire dans cette longue durée de mon ministère auprès de vous.

Sans nul doute, l'œuvre de Dieu y a été plus d'une fois et en plus d'une façon compromise par la multitude de mes manquements et de mes défauts. Je m'abîme et me confonds à la vue de tous les biens que vous aurait apportés une vie plus fervente, une volonté plus généreuse, une ardeur plus soutenue. Et si mes propres yeux n'ont pu s'aveugler à cet égard, combien moins les vôtres et surtout ceux de Dieu ! « Ayez pitié de moi, Seigneur, selon votre grande miséri-
» corde ; et, selon l'immensité de vos bontés et de vos pardons,
» effacez ma faute : car je connais, moi, mon iniquité, et mon péché se dresse sans cesse contre moi (3). »

Toutefois, mes bien chers Frères, à côté des profondes lacunes creusées par tant d'imperfections et de misères, dont les effets se sont additionnés durant un quart de siècle, je trouve un précieux soulagement à penser que le peu de bien opéré parmi vous est dû à l'action lente et suivie d'un épiscopat prolongé. Je le sais, il est des natures si extraordinairement douées, qu'elles savent faire beaucoup en peu de temps, imprimer d'un premier choc un mouvement qui ne s'arrête plus, donner un branle puissant après lequel il leur est permis de porter ailleurs le bienfait de leur activité, en laissant à d'autres mains la tâche facile d'achever ce qui a été si énergiquement commencé. Quoi qu'il en soit de ces exceptions, en règle ordinaire, c'est ici bas le temps qui, après la grâce de Dieu, — et le temps n'est-il pas lui-même une grâce très-signalée ? — c'est le temps, dis-je, qui est l'instrument le plus sûr et le plus efficace de tout bien sérieux et solide. Béni soit donc le Seigneur qui m'a donné de compenser par la quantité des années ce que chacune d'elles ne vous aurait pas apporté de fruit ; et merci à la bonté divine d'avoir uni de prime abord ma destinée à une chrétienté si attachante, à un clergé si sûr et si fidèle, à une Eglise si glorieuse, qu'en dehors même d'une discipline sacrée toujours présente à mon esprit, je n'eusse jamais pu raisonnablement aspirer à d'autres noces, n'ayant

1. I Corinth., VI, 2.
2. Responsor. *Libera.*
3. Ps. L, 1, 3.

point, comme Jacob, la perspective d'en trouver de meilleures (1).

Et maintenant, mes vénérables Frères, c'est à Dieu de juger la valeur des quelques œuvres que nous avons accomplies; c'est à lui de donner la vitalité et le développement à celles que nous avons entreprises. Si nous pouvions mettre la moindre complaisance à nous les énumérer à nous-mêmes, combien plus à les énumérer aux autres, nous savons de l'Ecriture que le seul fait de ce dénombrement nous ravirait le peu de mérite qui s'y attache. Elles sont d'ailleurs si peu de chose, nos œuvres, à côté des peines et des fatigues de nos Frères, les évêques apôtres qui vont porter l'évangile jusqu'aux extrémités du monde (2). Certes l'évêque a mieux à faire que d'imiter ces monarques idolâtres (idolâtres surtout d'eux-mêmes), dont la distraction favorite était d'entendre le récit de leurs propres faits et gestes, et de se faire lire, jusque pendant les heures destinées au sommeil, les annales des temps écoulés de leur règne (3). Notre règle est celle que l'apôtre nous a tracée, en se la traçant à lui-même : « Frères, dit-il, je n'estime pas avoir atteint le but » : ***Fratres**, ego me non arbitror comprehendisse:* « Tout ce que j'ai à faire, » c'est d'oublier ce qui est par derrière, et de m'étendre tout entier » vers les choses qui s'offrent devant moi : » *Unum autem, quæ quidem retro sunt obliviscens, ad ea vero quæ sunt priora extendens meipsum* (4).

Et ce qui est vrai de nos œuvres, ne l'est pas moins des épreuves qui s'y sont mêlées. Si nous imaginions de nous poser en martyr du devoir, nous ne serions pas seulement coupable de vaine suffisance, mais encore de mensonge et d'ingratitude. Car, par la miséricorde de Dieu, les plus grandes douceurs que nous ayons goûtées dans notre vie sont nées de ces grandes contradictions; et, en consultant aujourd'hui encore le fond de notre âme, nous pouvons dire avec le psalmiste : *Lætati sumus pro diebus quibus nos humiliasti, annis quibus vidimus mala:* « Il ne nous est resté qu'un sentiment de joie au souvenir » des jours où nous avons été humilié, et des années où nous avons rencontré les maux (5). » A Dieu seul d'apprécier la mesure de profit que laisseront à ses apôtres des outrages qu'ils se sont réjouis d'être trouvés dignes d'endurer pour le nom de Jésus (6), pour la cause du Christ qui est au ciel, et du Christ qui préside sur la terre. Poursuivons.

III. Le même Dieu qui fera le compte et qui pèsera dans sa balance le poids de nos œuvres, de nos souffrances et de nos mérites, a déclaré à ses apôtres qu'étant d'abord ses justiciables, ils étaient en outre ses assesseurs : *sedebitis et vos super sedes, judicantes tribus Israël* : (7) ce qui, d'après saint Paul, se rapporte même au siècle présent : *an nescitis quoniam sancti de hoc mundo judicabunt?* (8).

L'évêque ne commet donc pas une usurpation de fonctions, quand, placé comme une sentinelle pour observer l'esprit et la marche des temps, il dit à la génération qui l'entoure ce qu'il faut penser d'elle, ce qu'elle doit craindre, ce qu'on peut espérer. Et parce que nous

1. Gen., XXIX, 30.
2. Mgr Faraud, évêque d'Anemour, vicaire apostolique du Mackenzie, était présent à la solennité.
3. Esther VI, 1, 2.
4. Philip. III, 13.
5. Ps. LXXXIX, 15.
6. Act.; V; 41.
7. Matth. XXX, 28.
8. I Corinth., VI, 2.

avons plus d'une fois rempli cet office, aujourd'hui encore, pour être plus sûr d'associer notre jugement au jugement même de Dieu, nous emprunterons notre enseignement aux oracles sacrés.

Sommes-nous donc perdus, perdus sans ressource ? et pourquoi toute porte de salut semble-t-elle se fermer devant nous ? C'est Isaïe qui va faire la réponse, c'est lui qui va caractériser la nature de nos méfaits et mettre en relief l'inanité de nos agissements (1).

Qu'on le sache bien, avant tout : « La main du Seigneur n'est » point raccourcie pour ne pouvoir plus sauver, et son oreille n'est » point devenue plus dure pour ne plus pouvoir entendre : » *Ecce non est abbreviata manus Domini, ut salvare nequeat, neque aggravata est auris ejus, ut non exaudiat.* Il y a toujours en Dieu la même puissance pour agir, la même facilité pour pardonner : « Mais la nature » de vos iniquités a établi une séparation entre vous et votre Dieu, » et le caractère de vos péchés le force à cacher son visage pour ne » point vous écouter : » *Sed iniquitates vestræ diviserunt inter vos et Deum vestrum, et peccata vestra absconderunt faciem suam a vobis ut non exaudiat.* Cette rupture entre vous et Dieu, c'est vous qui l'avez faite en disant à Dieu de se retirer, et en vous faisant forts d'opérer le salut en dehors de lui. « Vos lèvres se sont obstinées à parler le langage du mensonge, et votre langue à proférer avec emphase des systèmes qui ne sont ni selon la vérité, ni selon la justice : *labia vestra locuta sunt mendacium, et lingua vestra iniquitatem fatur.* Voyez-les à l'œuvre, poursuit le prophète : dédaigneux envers nos enseignements qui sont les enseignements mêmes de Dieu, « la recette dans laquelle ils ont mis leur confiance, c'est le rien, le néant, et leurs aphorismes ce sont des pauvretés cent fois mises à nu : *sed confidunt in nihilo, et loquuntur vanitates ;* d'où il résulte que leurs conceptions très-laborieuses n'aboutissent qu'à des avortements, ou plutôt qu'à des enfantements sinistres *: conceperunt laborem et peperunt iniquitatem.* Tout le compte de leur actif se réduit à deux choses : « ils ont fait éclore des œufs d'aspic, et ils ont filé des toiles d'araignées *: «ova aspidum ruperunt, et telas araneæ texuerunt.* » Qu'entend par là le prophète? ce que nous avons sous les yeux nous en rend l'intelligence trop facile.

Entendez-le, prudents et modérés de ce siècle, qui vous êtes faits les apologistes cauteleux et les manipulateurs avisés d'un principe condamné par l'Eglise. On ne joue point impunément avec le germe révolutionnaire. Cet œuf d'aspic est toujours funeste : « celui qui » en mangera, en mourra : » *qui comederit de ovis eorum, morietur ;* « et si on le couve, il en sortira un basilic » : *et quod confotum est, erumpet in regulum.* Le prophète sait ce qu'il dit ; il n'ignore pas les lois invariables de la nature d'après lesquelles toute espèce d'être engendre un semblable à lui. Mais il veut nous apprendre qu'un principe mauvais produira des conséquences sociales plus mauvaises encore, et qu'en cette matière les effets enchérissent inévitablement sur la cause. Eh bien ! oui : le dernier mot de ce que nous voyons, c'est que ceux qui avaient mission de nous sauver ont mangé de cet œuf pernicieux, et qu'ils en meurent ; c'est qu'ils ont couvé cet œuf néfaste, et qu'il en est sorti des serpents dont les morsures n'épargneront personne : *qui comederit de ovis eorum, morietur ; et quod confotum est, erumpet in regulum.*

Disons tout : ils ont fait encore autre chose : *et telas arane*

(1), Is. ; LIX, 1 et seq.

texuerunt : « ils ont filé aussi des toiles d'araignée ». Mais, poursuit le prophète, « ce sont là des toiles dont on ne se fait point de vêtements » : *telæ eorum non erunt in vestimentis ;* combien moins s'en fera-t-on des cuirasses contre la dent des ennemis dont on a favorisé l'éclosion et la multiplication ! « Seigneur, a dit le psalmiste, vous avez appelé nos œuvres à comparaître devant votre justice, vous avez placé notre siècle sous l'éclair illuminant de votre visage: *posuisti... sæculum nostrum in illuminatione vultus tui.* Regardés à la lumière de ce flambeau, tous nos jours n'ont été qu'une suite de défaillances : *Omnes dies nostri defecerunt ;* et nous aurons beaucoup médité pour remplir nos années d'un labeur qui ne nous aura point profité, véritable travail d'araignée « : *Omnes dies nostri defecerunt, et anni nostri sicut aranea meditabuntur* (1). En fin de compte, poursuit Isaïe, « leurs œuvres, œuvres inutiles ; leurs conceptions, leurs » combinaisons, conceptions, combinaisons inutiles » : *opera eorum, opera inutilia ; cogitationes eorum, cogitationes inutiles.* Ils n'ont point dirigé leurs pas dans le sentier marqué par le jugement doctrinal de l'Eglise : *non est judicium in gressibus eorum ;* ils se sont tracé à eux-mêmes des chemins tortueux et recourbés comme leurs esprits : *semitæ eorum incurvatæ sunt eis :* quiconque foule de pareilles routes, n'arrivera jamais à l'ordre et à la paix : *omnis qui calcat in eis, ignorat pacem.* Aussi voyez : nous attendions la lumière, et nous voilà enfoncés plus que jamais dans les ténèbres; on nous annonçait le grand jour, et nous marchons à tâtons en palpant le long des murailles, comme des aveugles ; c'était le salut, et il s'est éloigné de plus en plus de nous : *expectavimus lucem, et ecce tenebræ ; splendorem, et palpavimus sicut cæci parietem ; salutem, et elongata est a nobis* (2).

Encore une fois, tout espoir est-il désormais évanoui, et faut il faire un pacte définitif avec le sépulcre et la mort ? Non, puisque, du côté de Dieu, ni son bras n'est raccourci pour agir, ni son oreille appesantie pour entendrer. Renversons le mur que nous avons élevé de nos propres mains entre nous et lui, et ne demandons plus à nos compromis avec l'erreur ce que l'erreur est impuissante à donner. Surtout ne confondons pas les choses au point d'assimiler le sage chrétien qui n'attend que de la vérité et de la justice le triomphe du bien, avec le coupable qui commet le mal dans l'espoir que le bien en pourra sortir ; et n'ayons pas le malheur de préluder aux sophismes, plus ou moins prestigieux, au moyen desquels les pseudo-christs, annoncés pour la fin des âges, réussiraient à induire en erreur, s'il était possible, les élus eux-mêmes (3).

IV. Plus d'une fois déjà, mes vénérables Frères et mes très-chers Fils, nous avons demandé au récit des stations du peuple de Dieu dans le désert la signification mystique du nombre correspondant à celui de l'anniversaire que nous célébrons avec vous. Le vingt-cinquième campement des fils d'Israël portait un nom qui signifie « la nouvelle mort « : *Fixere tentoria in Metcha* (4); *Metcha autem latine dicitur nova mors* (5). Et, en vérité, la tente mobile et précaire sous laquelle nous avons abrité l'année qui s'achève, a-t-elle été autre chose sinon une agonie renouvelée, et la mort sous une de ses

1. Ps. LXXXIX, 8, 9, 10.
2. Isa., LIX, 1-11.
3. Matth., XXIV, 24.
4. Numer., XXXIII, 28.
5. S. Ambr. Opp., de XLII, mansionibus Filior. Israël.

formes nombreuses? « De là, dit l'historien sacré, les Israélites passèrent à Esmona (1) », ce qui veut dire « accélération » : *Esmona latine dicitur acceleratio.* Et vraiment ne pouvons-nous pas craindre, nous aussi, que ce nom ne s'accorde trop bien avec l'année qui va suivre : *quod nomen congrue huic mansioni aptatur* (2) ? Ne semble-t-il pas que les crises soient à la veille de se précipiter ? Et la phase qui s'avance n'a-t-elle pas reçu son signalement du prophète, quand il a dit : *Voca nomen ejus : Accelera spolia detrahere, festina prædari* (3) ? N'est-ce pas là ce que vocifèrent les passions ? n'est ce pas ce qu'amènerait la logique naturelle des choses ? Seigneur, Seigneur, nous avons de meilleures espérances, et ces espérances, nous les plaçons uniquement en vous. Nous ne vous demandons point de précipiter chez les enfants des hommes la division des langues : *præcipita, Domine, divide linguas eorum* (4) : l'œuvre est plus que faite. Mais, dans ce désarroi universel, nous vous demandons d'intervenir avec la puissance de votre bras, et d'accélérer pour nous la délivrance ; *accelera ut eruas nos* (5).

V. Vierge Marie, c'était sous vos regards maternels, dans le plus religieux et le plus magnifique des sanctuaires élevés à votre gloire par la main des hommes, que je recevais, il y a vingt-cinq ans à cette heure, l'onction du chrême qui fait les pontifes. Vous m'avez permis ce jour-là de vous adjuger le reste de ma vie, comme vous en aviez les prémices, et je n'ai voulu recevoir de blason que celui qui me proclamait « vôtre » : *Tuus sum ego.* Ma jeunesse s'était passée à votre école, et jusqu'à mon dernier souffle je publierai les merveilles de votre puissance et de votre amour : *Docuisti me a juventute mea, et usque nunc pronuntiabo mirabilia tua.* Vos mains m'ont conduit, m'ont soutenu jusqu'à présent tout le long de la route ; vous m'avez donné plus d'un gage de votre protection et de votre miséricorde. Maintenant, ô mère, ne m'abandonnez pas jusque dans le temps de la vieillesse et de l'âge avancé : *Et usque in senectam et in senium ne derelinquas me* (6). Gouvernez vous-même cette Eglise, que mes mains, bientôt affaiblies, ne sauraient plus régir. Bénissez ce clergé et ce peuple que vous m'avez donné, et qui me multiplie depuis quelques jours les témoignages de sa docilité et de son amour. Gardez-moi longtemps celle qui, pour moi, porte et partage avec vous le nom et la fonction de mère. Enfin, si les pontifes dont l'imposition des mains m'a engendré au sacerdoce suprême, sont entrés depuis longtemps déjà dans la voie de toute chair, merci, ô Marie, merci, ô Jésus, prince des pasteurs, de ce que, par un phénomène inouï durant dix-huit siècles, le même pontife romain qui me faisait évêque il y a vingt-cinq ans, a pu bénir aujourd'hui le vingt-cinquième anniversaire de ma consécration. Elles seront le plus riche ornement de la fête, ces félicitations paternelles et spontanées de Pie IX qu'une attention délicate me fit parvenir hier au soir ; et sa bénédiction de vicaire du Christ, d'évêque des évêques, venue *ad cautelam* sur l'aile des éclairs dans la crainte que les chars conduits par le feu ne fussent pas assez rapides, sa bénédiction deux

1. Numer., XXXIII, 29.
2. Opp. S. Ambros., ibid.
3. Isa., VIII, 3.
4. Ps. LIV, 10.
5. Ps. XXX, 3.
6. Ps. LXXX, 18 19.

fois envoyée sera pour vous et pour moi le complément des grâces de cette journée.

Puisse cette journée, à son tour, être pour vous et pour moi le prélude des jours sans fin, dans cette bienheureuse éternité où il n'y aura plus d'anniversaires, parce qu'il n'y aura plus de temps, mais la possession toujours présente du Dieu que nous aurons aimé et servi ici-bas.

Ainsi-soit-il.

Nous tenions à donner *in extenso* ce beau discours, dignement couronné par un éloquent hommage à Notre-Dame de Chartres. Il nous rappelle bien d'autres discours prononcés à sa louange par le même orateur, il nous rappelle surtout ces pages magnifiques adressées, il y a vingt-cinq ans, aux diocésains de Poitiers et aux diocésains de Chartres; aux uns, pour les premières salutations paternelles du nouvel évêque; aux autres, pour les adieux du compatriote, du vicaire-général, du fils bien-aimé de Notre-Dame. La fête du Sacre dans notre basilique a toujours eu à Poitiers ses anniversaires ; cette année, l'anniversaire était rendu plus solennel par les *noces d'argent ;* le séminaire et la cathédrale ont été les principaux théâtres de cette fête de famille à laquelle s'associaient tant de cœurs, non-seulement dans le Poitou, et dans le diocèse chartrain, pays natal de l'illustre évêque, mais on peut le dire, en bien d'autres régions où l'on admire et l'on aime le grand défenseur de l'Eglise.

L'ACTION DE LA PROVIDENCE
manifestée par les Petites-Sœurs des Pauvres.

Quand on nous parle des touchantes manifestations de la Providence divine, dont l'histoire du peuple Hébreu et les annales de l'Eglise sont pleines, quand on vient nous dire qu'Israël fut nourri pendant quarante ans dans le désert par la manne tombée du ciel, qu'un corbeau apporta chaque jour au prophète Elie du pain et de la viande sur les bords du torrent de Carith, que Dieu pendant soixante ans pourvut de la même manière à la subsistance de Paul, premier ermite, caché à tous les hommes dans le fond d'une montagne déserte, à ces récits merveilleux l'impiété sourit et la foi timide se demande : pourquoi ne voyons-nous plus de nos jours ces prodiges de bonté céleste ?

Je crois que si nous examinions avec soin ce qui se passe sous nos yeux, nous pourrions nous convaincre que le bras de Dieu n'est pas raccourci et qu'il n'a pas cessé d'avoir un cœur de père pour tous ceux qui mettent en lui leur confiance. Je ne veux pour preuve de cette assertion que les Petites Sœurs des pauvres, nées parmi nous, dans notre siècle, et vivant au milieu de nous.

En 1840, deux pauvres ouvrières de Saint-Servan, petite ville de Bretagne, rencontrent dans la rue une pauvre aveugle dénuée de toute ressources, son état leur fait pitié ; elles s'en emparent, la transportent dans un pauvre galetas, résolues de la nourrir de leurs chétives épargnes. Bientôt elles en recueillent une seconde ; mais elles ne peuvent plus suffire à leurs besoins, une des pauvres vieilles ira donc mendier comme par le passé; mais elle ne rapporte pas ses aumônes ; les pieuses ouvrières prennent le parti de laisser leurs pauvres tranquilles au logis et de mendier pour elles et à leur place.

Ainsi commencèrent les Petites-Sœurs des Pauvres en l'année de grâce 1840. Et voilà qu'après 34 ans leur admirable institution s'est répandue, non-seulement dans toutes les villes de France, mais en Espagne, mais en Suisse, en Belgique, en Angleterre, en Amérique, comme si l'Europe ne leur suffisait plus pour le déploiement de leur zèle charitable. Qui de nous, s'il ne consent à s'aveugler, ne verra pas sur cette œuvre la manifeste empreinte du doigt de Dieu ?

Ces humbles religieuses comptaient naguère dans le monde 134 maisons ; comme elles se multiplient rapidement, supposez qu'elles en aient maintenant 140, mettez dans chaque maison une centaine de pauvres, ajoutez-y les Sœurs qui en prennent soin ; voilà peut-être 16,000 personnes qui attendent chaque matin le pain de chaque jour, et d'où leur vient-il ? Elles n'ont pas un sou de rente, pas un pouce de terre à elles en dehors de leurs demeures, leur règle leur défend absolument toute espèce de possession ; elles vivent cependant, elles et leur nombreuse famille. Elles vivent dans les temps d'abondance et dans les temps de disette, elles vivent dans les contrées qui jouissent de la paix et dans celles qui sont en guerre, et l'Espagne les nourrit ; elles vivent sans autre souci que de plaire à Celui qui donne l'aliment aux petits oiseaux du ciel et la parure aux fleurs des champs, qui a promis ces choses à ceux qui préfèrent à tout son service et mettent en lui toute leur confiance. Voilà, si je ne me trompe, un des plus beaux traits de la Providence.

Je sais bien que les Petites-Sœurs des Pauvres ont leurs quêtes de chaque jour, que chaque jour elles vont de porte en porte implorer la charité publique pour les milliers de malheureux qu'elles ont adoptés pour enfants ; mais je sais aussi qu'à cela se borne toute leur industrie pour se procurer le nécessaire. Et que Dieu chaque jour, dans notre siècle qui, dit-on, n'est pas exempt d'égoïsme, que Dieu chaque jour ouvre les cœurs en leur faveur, au point qu'elles puissent en tout temps se suffire, je ne vois pas là, je l'avoue, une moindre merveille que quand il faisait pleuvoir chaque jour la manne, ou qu'il envoyait chaque jour un corbeau porter un pain au prophète Élie ou à saint Paul, premier ermite.

L'incrédule qui voit ces choses et qui n'y comprend rien, s'est dit à lui-même : elles sont riches à l'égal des princes et des plus fameux banquiers de l'Europe, et sans le savoir, il dit plus vrai qu'il ne pense. Oui, il en est ainsi pour elles et pour quiconque, inspiré de Dieu, entreprend une œuvre qui touche au vrai bien de l'humanité et sait s'abandonner totalement à la divine Providence ; témoin saint Vincent de Paul, qui fit au XVIIe siècle, pour le soulagement de l'infortune, ce que Louis XIII aurait pu faire à peine ; témoins les Petites-Sœurs des Pauvres qui font dans notre siècle ce qui pourrait embarrasser un Crésus avec toute sa fortune. Ah ! c'est que Celui qui nourrit tous les êtres avait ouvert au pâtre Vincent ses greniers et ses trésors qui sont inépuisables et qu'il permet aux Petites-Sœurs des Pauvres d'y puiser largement.

On dit encore : « les Petites-Sœurs qui font hautement profession de pauvreté ne devraient pas bâtir de si somptueuses demeures : » Pour les justifier sur ce point, je ne vous dirai pas les splendides palais que nos pères dans la foi ont élevés pour loger leur Dieu résidant dans l'Eucharistie ou dans la personne du pauvre ; je ne vous dirai pas que Chartres sous ce double rapport n'a rien à envier aujourd'hui aux plus grandes villes de la France ; mais je vous prierai de me permettre, pour un instant, d'entrer dans quelques détails économiques. On trouve que

leurs maisons élevées à plusieurs étages ont trop d'apparence, et qu'elles effacent peut-être les habitations plus modestes de quelques-uns de leurs bienfaiteurs ; mais il faut considérer avant tout qu'elles ont dans ce moment 150 personnes à loger, qu'elles en auront bientôt 200; car leur maison pourra les contenir, et pour la remplir, les malheureux vieillards ne feront jamais défaut. Or, pour loger 200 personnes il faut sinon une maison splendide, au moins une maison spacieuse; maintenant que l'on construise un simple rez-de-chaussée, voyez comme on étend les fondations, qui dans la maison de Chartres ont en quelques endroits jusqu'à 20 pieds de profondeur, comme on agrandit la charpente et la toiture qui ne sont pas ce qui est le moins dispendieux dans un bâtiment, enfin jusqu'à quel point on envahit les cours et les dépendances si précieuses à conserver pour l'utilité et l'agrément des habitants. Toutes considérations faites, vous voyez que les Petites-Sœurs des Pauvres peuvent sans manquer à l'esprit qui les anime, élever leurs constructions puisque l'espace en haut leur appartient indéfiniment. Aussi l'aspect de leur maison ne vous empêchera pas de leur venir en aide ; vous concourrez à son agrandissement, sachant qu'il y aura toujours dans Eure-et-Loir plus de malheureux que n'en pourront abriter nos refuges ; et vous continuerez à vous intéresser à cette œuvre de charité, capable de racheter les égarements de notre siècle.

Oui, cette œuvre des Petites-Sœurs des Pauvres me semble de nature à toucher tout homme de quelque condition et de quelque opinion qu'il soit. Quiconque est seulement sensible au malheur de ses frères n'y peut être indifférent, car les Petites-Sœurs recueillent toute espèce de malheureux et leur procurent une vie douce, sans aucune distinction de personnes, ou s'il en est une, elle est en faveur de ceux dont l'état est le plus rebutant pour la nature.

Les vrais chrétiens doivent grandement favoriser cette œuvre; car les Petites-Sœurs soulagent non-seulement les misères physiques, mais remédient aux misères morales qui en sont la suite inévitable, et ces malheureux vieillards qu'elles trouvent dans un état qu'on peut aisément concevoir, ont à peine passé quelque mois chez elles, qu'ils revêtent des formes honnêtes et chrétiennes, de sorte qu'on pourrait dire de leur maison ce qu'on dit d'une Eglise : qu'elle est vraiment la porte du Ciel.

Tous ceux qui aiment la France doivent apprécier cette œuvre, car ce sont des œuvres semblables qui plaident sa cause devant Dieu, et mises comme contre-poids dans la balance de sa justice, la feront pencher, je l'espère, encore une fois pour nous, du côté des destinées prospères.

POPOT, curé d'Auneau.

LE SERMENT DES FRANCS-MACONS

Qu'il nous soit permis de citer un fait dont nous garantissons l'authenticité, et dont les écrivains qui s'occupent de cette matière pourront faire leur profit.

Dans le mois d'août 1865, nous fîmes connaissance d'un vénérable religieux de l'Ordre des Passionistes, à Hobokem, en face de New-Yorck. Dans un entretien à propos des francs-maçons, voici le trait qu'il nous raconta :

J'ai été appelé, il y a peu de jours, pour administrer un mourant à Brookln. C'était un Allemand, que j'avais eu l'occasion de rencontrer plusieurs fois. Sa fille unique, excellente catholique, me prévint que son père était franc-maçon, et qu'il fallait exiger sa rétractation. Après avoir entendu sa confession, je lui demandai s'il n'avait pas appartenu à quelque société secrète. — « Oui, mon père, je suis franc-maçon ; mais vous le savez, en Amérique, cela n'est pas mal. — C'est une erreur, lui dis-je, la Franc-Maçonnerie est condamnée partout où elle existe ; il vous faut donc rétracter tout ce que vous avez pu promettre et me délivrer vos insignes. » Le malade fit bien quelques difficultés, mais il avait gardé la foi, et il signa la rétractation que je rédigeai ; puis il me fallut faire de nouvelles instances pour obtenir son écharpe, son équerre et sa truelle d'argent, son tablier de peau et son rituel, renfermés dans une armoire près de son lit. Je dus lui expliquer la nécessité de se dépouiller de tous ces objets s'il voulait faire preuve d'un repentir sincère ; je sortais emportant ces dépouilles opimes, et tout heureux d'avoir arraché une âme au démon. La jeune fille m'attendait sous le vestibule : « Eh bien ! dit-elle, mon père vous a tout remis, tout n'est-ce pas ? Il a fait la paix avec Dieu ? — Voyez, plutôt, ma fille ; et je lui montrai les objets que j'avais à la main. » Elle les prend l'un après l'autre, et puis d'un air triste, elle dit : « Non, tout n'est pas là ; ces insignes, mon père les portait dans sa loge, et dans les grandes circonstances ; il n'a pas eu de peine à vous les remettre ; il lui en a coûté davantage pour ce livre, qui est particulier à son grade. Mais il y a encore autre chose. — Quoi donc ? — Un écrit dont j'ignore le contenu : mon père m'a recommandé de le porter tout cacheté après sa mort au chef de sa Loge. Ce doit être quelque secret important. »

Je retourne près du malade, et je lui dis : Pourquoi me trompez-vous ? Vous allez paraître devant le tribunal de Dieu ; croyez-vous échapper à sa justice ? Vous avez encore quelque chose à me livrer? Le malade parut consterné ; je remarquai la pâleur de son visage et le trouble de ses yeux ; puis il dit avec un certain embarras : — Mais, vous avez tout emporté, je n'ai plus rien à vous livrer. — Non, il y a un écrit comme en ont tous les francs-maçons. — C'est une erreur, mon père, je n'ai plus rien. —Je redoublai d'instance; tout était inutile, le démon allait triompher. J'employai tous les moyens que je croyais efficaces en telle occasion. Je n'obtins rien ; le malade niait ou ne répondait pas. Alors, sa fille ouvre la porte et se jette à genoux au pied du lit : Oh ! mon père, de grâce sauvez votre âme, votre fille serait trop malheureuse. Vous dites que vous m'aimez, prouvez-le maintenant. Le malade ne s'attendait pas à cette secousse : les embrassements et les larmes de sa fille l'émeuvent ; elle lui prodigue les caresses les plus vives ; elle lui dit les paroles les plus tendres, lui parle du ciel qu'il perd, et le malade veut répondre : « Tu sais que je n'ai rien de caché. » Sa fille prenant un ton inspiré : « Ne mentez pas, mon père ; vous avez toujours été franc ; que je ne rougisse pas de votre nom. Donnez au Père le papier que vous m'avez recommandé de porter au vénérable de la Loge. » A ces paroles, le malade pousse un cri, puis faisant un effort, il dit en soupirant : « Non, ma fille, tu ne rougiras pas de ton père. Tiens, prends cette clef à mon cou, ouvre le tiroir, et donne au Père le papier qu'il renferme. » Puis il retombe affaissé. Sa fille prompte comme l'éclair avait exécuté ses ordres et me remettait un pli cacheté en disant : « Victoire, mon père est sauvé ; il a vomi le poison. » Cette scène

m'avait profondément touché. Le courage de cette fille me rappelait une chrétienne des premiers siècles. Le malade vécut encore quelques heures, et ses dernières paroles étaient un acte de contrition en même temps que de foi et d'espérance. J'ouvris en présence de sa fille le pli cacheté. C'était un serment signé avec du sang. J'avais entendu parler de ce genre d'écrits en usage chez les chefs de la Franc-Maçonnerie ; mais quand je parcourus ce papier, je n'en pouvais croire mes yeux. C'était le serment d'une guerre sans fin, sans merci, contre l'Église, la Papauté et les rois, avec les plus exécrables malédictions s'il violait sa parole. Ce papier, je l'ai remis entre les mains de l'archevêque afin qu'il put apprécier aussi bien que moi la malice infernale de la Franc-Maçonnerie. »

Voilà ce que nous a raconté le Père Passioniste, et son récit est imprimé dans notre mémoire. C'est un fait entre mille, qui prouve que la Franc-Maçonnerie est la même dans tous les pays..... — L'écrivain distingué et bien respectable qui vient de donner ce récit, M J.-E. Martin, correspondant du *Journal de Florence*, a souvent sollicité tous ses confrères de la presse chrétienne de jeter sans cesse le cri d'alarme au sujet de la Franc-Maçonnerie, de cette hydre aux cent têtes qui s'est dissimulée tour à tour sous les noms de *révolution*, de *réforme*, de *libéralisme*, de *socialisme*, etc. Sous le dernier empire, on ne voulait voir dans cette société secrète, mère de tant d'autres sociétés du même genre, une simple association de bienfaisance, et à l'aide de ce subterfuge, elle s'est glissée partout. Elle comptait déjà bien des adhérents dans les ateliers, dans l'armée, dans les tribunaux, dans les conseils des princes et jusque sur les trônes. C'est l'armée de l'Ante-Christ, dit M. E. Martin. Il faut contre les milices de l'Enfer une lutte quotidienne par la presse et par la prière. Le salut des nations n'est qu'à ce prix.

LES LIVRES DANGEREUX.

« Des milliers de journaux malsains, des millions de brochures mauvaises pénètrent dans tous les rangs de la société et surtout dans la classe ouvrière. A Paris, les chefs des sectes recueillent chaque semaine, dans les ateliers, jusqu'à 17,000 francs que l'on emploie exclusivement à la diffusion des mauvais journaux et des mauvais livres. En octobre dernier, une seule librairie démocratique de Paris a expédié dans les provinces catholiques de l'Ouest pour 37,000 fr. de mauvaises publications. Qu'on juge par ces deux détails ce que devraient être l'énergie et le zèle déployés par les amis du bien ! »

Nous ajouterons à cet avis, donné par les *Annales catholiques*, des renseignements sur un genre de publication que l'on croirait pouvoir accepter et distribuer sans péril, à cause de recommandations trompeuses; et qui n'en sont pas moins des livres très-dangereux. La *Semaine de Rennes* et d'autres feuilles publiques les ont déjà signalés. Ainsi l'*Education populaire*, publication à bon marché (52 cours à 5 centimes), paraît tous les quinze jours depuis deux ans. Elle est vivement recommandée aux instituteurs, aux délégués cantonaux, aux maires, et si elle ne faisait que ce qu'elle annonce, elle serait en effet recommandable. C'est un cours complet d'instructions commençant par l'alphabet, et comprenant la lecture, la grammaire, le système métrique, l'arithmétique, l'écriture, etc. Rien de plus innocent en apparence, et cependant

l'auteur a trouvé moyen de faire de la politique, et laquelle ? et d'afficher le mépris pour la religion, dans ces petits livres qu'il prétend destiner au relèvement moral et intellectuel des classes populaires. Par exemple, dans l'*Alphabet politique*, on demande à l'enfant ce qu'il aime : « D'abord ma patrie, mes parents ensuite, puis mes compatriotes, enfin le genre humain et la nature entière (page 25). » De Dieu pas un mot. Plus loin, interrogé sur ce qu'il apprend, l'enfant énumère tout excepté la religion. On lui demande quelle est la mission du peuple français : « C'est d'être l'initiateur et le libérateur du genre humain, en donnant » aux autres peuples l'exemple de toutes les vertus, et en conservant » les institutions républicaines, seules capables d'amener l'ordre, la » liberté, la prospérité de tous les Français, etc. »

L'histoire y est traitée au point de vue révolutionnaire; tout se rapporte à 89, comme le nouveau et vrai Messie des peuples. On voit dans l'histoire de France, que « de toute antiquité les prêtres furent les « ennemis acharnés de la diffusion des lumières, opposés à tout pro- » grès au sein des masses, gardant pour les intérêts de la domination » politique les richesses de la science et des arts. » L'hygiène fournit à l'auteur l'occasion de blâmer l'habitude « de transporter les enfants dès » le lendemain de leur naissance, à la mairie, et *quelquefois* à l'église » (page 6.) »

En voilà assez pour faire connaître l'esprit de cette publication insidieuse. Un dernier trait, c'est qu'après avoir été éditée par M. Delagrave, elle l'est maintenant chez MM. Sandez et Fischbacher, éditeurs protestants de la *Société des traités religieux*.

— Signalons aussi la *Bibliothèque Franklin*. « Elle a été honorée, » disent les couvertures de ces petits livres, d'un rapport très-flatteur » du regretté M. Amédée Thierry, à l'*Académie* des sciences morales » et politiques, de la souscription du *Ministre de l'Instruction publique*, « de plusieurs municipalités, conseils généraux, chambres de commerce, « comités d'agriculture.

» Elle a, de plus, obtenu de la *Société nationale d'encouragement au* » *bien*, une mention spéciale de reconnaissance.

» Plusieurs de ses volumes ont été adoptés par les villes de Bor- » deaux et du Hâvre pour les distributions de prix des écoles munici- » pales. »

Malgré ces témoignages, nous croyons devoir avertir nos lecteurs que cette bibliothèque ne contient autre chose que quelques bribes de science élémentaire qu'on trouve partout, quelques maximes de morale banale qui n'aboutissent à rien, beaucoup de pages fausses, calomnieuses, hérétiques et impies.

FAITS RELIGIEUX

Le 8 décembre à Rome. — La fête du vingtième anniversaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, dit un correspondant de la *Semaine de Marseille*, a été célébrée avec une ferveur admirable : les Romains ont répondu saintement au saint appel du cardinal vicaire. Dans les églises, les hommes étaient plus nombreux que les femmes à la table eucharistique. La Société des intérêts catholiques a témoigné de son zèle ardent et de sa piété.

Au Vatican, le Saint-Père a donné de nombreuses audiences. Dans la salle consistoriale se trouvaient réunies beaucoup de femmes

de l'aristocratie romaine et étrangére. On voyait avec les patriciennes Borghèse, Altieri, Odescalchi, Bendini, Antici, Patrizi, Serlupi, Vitelleschi, Cavaletti, etc., Mme l'ambassadrice de France, les princesses Radzivill et de Wurtemberg, les ladies Howard, sœurs du duc de Norfolk, les comtesses de Hahn, Lomax, Schœnberg, etc., etc. Ces dames apportaient au Pape des offrandes : c'étaient des ornements sacerdotaux pour les Eglises des Missions. La marquise Portupi ayant lu une adresse pieuse et *brève*, le Saint-Père y a répondu.

Le Saint-Père dit qu'il répondrait *brièvement* aussi, parce qu'il se sentait la voix fatiguée, mais il nous a donné un si splendide discours que nous serions tentés de croire qu'il a voulu se servir d'un artifice oratoire, si Pie IX avait besoin d'artifice.

Il a parlé de l'*ère nouvelle* vantée par les maîtres actuels et a demandé de la comparer à l'ère ancienne. La comparaison n'est ni difficile ni douteuse : les faits parlent trop haut et trop clairement. Ce qu'était Rome, on s'en souvient ; ce qu'elle est devenue on le voit. Il accepte pourtant le mot d'*ère nouvelle* et se contente d'en changer le sens. La méchanceté s'est accrue sans doute parmi le grand nombre, mais la ferveur et la foi se sont accrues aussi parmi les bons. Les Evêques et les fidèles se pressent plus vivement autour du Saint-Siége. Passant en revue les œuvres qui s'accomplissent à l'honneur de l'Eglise, le Pape a dit que c'étaient là des fruits précieux et excellents de l'*ère nouvelle*. Les dons qu'il avait sous les yeux étaient eux-mêmes un témoignage. Il a loué ces pieuses chrétiennes de n'avoir pas imité les femmes faibles, qui, pareilles à des roseaux, plient sous le vent de la tempête et se trempent dans la boue, mais d'être demeurées fermes et fortes dans la vertu. Puis il les a bénies en des termes pleins de componction et de tendresse paternelle,

— Si l'on prend en gros les accusations de M. de Bismarck contre le Pape, dit M. Carle de Nîmes Pie IX fomenterait partout la révolte ; il aurait suscité la guerre entre la France et l'Allemagne, se déclarerait l'ennemi des rois et de la société humaine, ambitionnerait de courber le monde entier sous son joug, pour plonger ce monde dans les ténèbres et arrêter le développement de tout progrès et de toute civilisation.

Pour trouver un pendant à ce réquisitoire, il faudrait ouvrir les saints livres et citer la passion de Jésus-Christ. Quoi qu'il en soit, Pie IX imite la conduite du divin Maître devant Pilate, *Jesus autem tacebat*. Il ne répondra pas, et ceux qui se trouvent accusés avec lui ne répondront pas davantage. On dit que c'est l'ordre donné à Mgr Meglia. S'il répondait, ses paroles deviendraient le sujet de nouvelles calomnies, de nouveaux mensonges, de nouveaux réquisitoires. Il se taira, trop de gens parlent aujourd'hui.

Le silence de Pie IX vis-à-vis de ses ennemis est un grand enseignement. Il ne parle qu'à ceux qui méritent de l'entendre.

Alsace-Lorraine. — On écrit de Strasbourg, à la *Décentralisation :*

« Le gouverneur général de l'Alsace-Lorraine vient de prendre un arrêté qui interdit à tout prêtre étranger de dire la messe à Strasbourg sans son autorisation. On ne sait pas. dû reste, ce qu'il faut entendre par étranger.

» Pour ce qui est des écoles, la situation empire de plus en plus.

Les pères de famille ne savent que devenir. Il y en a tant qui n'ont pas le moyen de mettre leurs enfants au dehors, tandis qu'ils pouvaient payer une modique pension chez les Frères ou chez les Sœurs.

« A Strasbourg, les écoles ne sont pas encore mixtes ; mais on essaie de les bouleverser de mille manières. Le catéchisme est exclu complétement. Par contre, ordre est donné aux instituteurs de faire apprendre par cœur des versets de la Bible. Provisoirement, la Bible catholique est tolérée. Je dis provisoirement, car on ne sait que trop où nos vainqueurs veulent en venir. Qui pourra les surveiller sur ce point, puisque les curés ne peuvent plus mettre les pieds à l'école ?

« Espérons que les griefs accumulés de la pauvre Alsace crieront vengeance au Ciel et obtiendront miséricorde. Nous avons fait, en union avec la France, la neuvaine préparatoire aux prières publiques pour l'Assemblée.

Jeanne d'Arc. — Le procès de l'ordinaire pour la béatification de Jeanne d'Arc est commencé et se poursuit activement à Orléans.

Tout récemment, Mgr l'évêque d'Orléans a présidé une session du tribunal ecclésiastique qu'il a constitué canoniquement pour étudier cette cause qui intéresse, et à tant de titres, tous les cœurs catholiques et français.

Dans nombre de familles et de communautés, une piété confiante s'adresse déjà à la libératrice d'Orléans pour obtenir par son intercession des faveurs signalées. Cette dévotion, qui d'ailleurs est une tradition orléanaise, est souvent, nous assure-t-on, récompensée d'une manière manifeste. (*Annales religieuses d'Orléans*).

Puisque nous parlons de Jeanne d'Arc, nous profiterons de l'occasion pour recommander de nouveau à nos lecteurs le beau livre de Madame la baronne de Chabannes : *La Vierge Lorraine.* Cette vie complète de l'héroïne, jouit depuis un an d'un grand succès. Le public a jugé qu'il était difficile de mettre plus en relief la sainteté de Jeanne. (En vente chez H. Plon et à Chartres, chez Pétrot-Garnier. — Prix : 3 fr. 50. Relié avec tranche dorée: 5 fr. C'est un bel et bon livre pour étrennes.

Espagne. — Il y a en ce moment 26 siéges épiscopaux vacants en Espagne, M. Serrano ayant la prétention d'exiger du Saint-Siége des bulles pontificales conformes à celles usitées sous la monarchie. C'était une manière de se faire reconnaître par la cour de Rome. Le clergé en Espagne, dit le *Journal de Florence*, est réduit à une pauvreté voisine de la misère, et résiste noblement aux suggestions de l'esprit du mal. Avec les évêques qui survivent il imite l'exemple de Rome : il attend. A la suite de ces lignes bien tristes sur la situation faite au clergé, nous pourrions, si notre cadre était moins restreint, raconter quelques-uns des traits de piété si nombreux dans l'armée carliste, armée héroïque et chrétienne si digne de son roi.

Canada. — Il y a à peine trois ans, quelques zouaves canadiens de Pie IX, réunis autour de leur ancien aumônier, désignaient sous le nom de *Piopolis* (c'est-à-dire ville de Pie IX), un point encore inexploré sur la carte de leur pays. Jeunes et inexpérimentés, mais alertes et pleins de courage, ils avaient décidé de manier la hache du défricheur avec le même entrain que, soldats, ils avaient manié la carabine. C'était dans le printemps de 1871. Maintenant la colonie de *Piopolis* se trouve installée sur un immense plateau, dont le

versant descend jusqu'au lac Mackantie. Les fondateurs n'étaient que douze, aujourd'hui Piopolis a plus de 300 âmes ; il va sans dire qu'on a d'abord songé à construire une chapelle, un presbytère et une école pour les enfants.

La question de l'enseignement. Deux aveux importants. — Un père de famille, titulaire d'une très-importante maison de commerce de Paris, disait, il y a quelques jours : — « Les institutions laïques peuvent avoir des professeurs savants et habiles dans l'art d'enseigner, et de fait, elles en ont. A ce titre, elles possèdent des droits à instruire nos fils. Mais l'instruction n'est pas tout. Si je tiens beaucoup à ce que mes enfants aient l'esprit cultivé, j'estime plus encore l'éducation qui formera leur cœur. C'est pourquoi je les ai confiés à des Religieux qui, je l'espère, ne m'en feront pas seulement des bacheliers, mais aussi des hommes et surtout des chrétiens. »

Ce père, homme de sens et homme de bien, n'est pas le seul à raisonner ainsi..

Voici, en effet, ce qu'imprimait tout récemment le journal *le Temps*, organe protestant et révolutionnaire, peu suspect, par conséquent, de favoriser l'éducation religieuse :

« Comment se fait-il que, dans un pays comme le nôtre, tant de familles recherchent l'éducation des établissements ecclésiastiques ? Cette énigme doit avoir sa clef, et cette clef la voici : *c'est qu'à côté de l'instruction proprement dite, les maîtres ecclésiastiques ont quelque soûci de l'éducation morale.* Leur discipline n'est ni oppressive ni humiliante.

» Leurs écoles ne sont point des casernes ; on n'y conduit pas l'enfant au tambour ; on ne le mène pas à coups de pensums et de retenues. Le maître et l'élève entretiennent des rapports affectueux, et cette familiarité n'exclut ni le l'obéissance ni le respect. »

Cet aveu d'un adversaire est bon à recueillir. Il renferme une des apologies les meilleures et les plus vraies de nos petits-séminaires et de nos autres institutions catholiques.

L'œuvre de la Propagation de la Foi. — Les Annales de la Propagation de la Foi ont donné le montant des dépenses pour l'année dernière. L'Œuvre a dépensé pour l'Europe : 970,869 fr. ; pour l'Asie, 2,222,544 fr. ; pour l'Afrique, 638,245 fr. ; pour l'Amérique, 840,671 fr. ; pour l'Océanie, 545,490 fr. L'ensemble des dépenses et des frais d'administration est de 5,739,772 fr. Ce résultat est dû à la cotisation de 5 cent. que chacun des associés s'impose chaque semaine. Telle est la puissance de l'association.

Avis.— On fait appel à la charité de nos lecteurs pour aider à la construction d'une église dédiée au Sacré-Cœur, à Béruges, près Poitiers. Le curé de cette paroisse est puissamment encouragé par son évêque dans cette rude entreprise. En prêtant à cette œuvre le concours de notre publicité, nous ne pouvons oublier des églises de notre diocèse qui sollicitent aussi la charité des fidèles ; nous nommerons aujourd'hui celle de Santeuil (par Auneau). Il y aura sans doute des étrennes pour celle-ci comme pour celle-là. Mais nous prions les personnes qui voudront envoyer des aumônes à M. le curé de Béruges ou à M. le curé de Santeuil, de les leur adresser directement. Il est impossible aux chapelains de Notre-Dame de se faire les intermédiaires de tous les correspondants pour œuvres étrangères à Chartres.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Trois cœurs, dont un offert à N.-D. de Sous-Terre ; un à N.-D. du Pilier ; un à Saint-Joseph.

Lampes. — 86 demandes de lampes pour un temps plus ou moins long chacune, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 76. Devant sainte Anne, 1. Devant saint Joseph, 3. Devant la Statue du Sacré-Cœur, 4. Devant le Saint-Sacrement, 2. Une de ces demandes de lampes devant le Saint-Sacrement nous a particulièrement frappé à cause du but qu'on se proposait, nous étions heureux de voir cet hommage rendu à l'adorable Eucharistie. Le tabernacle habité par Jésus n'est-il pas plus précieux que les statues bénites de Jésus ? Nous aimons à voir la lampe symbolique près de l'image du Sacré-Cœur; à plus forte raison la désirons-nous près de l'autel où est la sainte réserve.

Nombre des messes dites à la Crypte : 206.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 70.

Nombre des visiteurs pour la Crypte : 172.

Consécration des petits enfants: 21 nouveaux inscrits, dont 9 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Parmi les pèlerins nous avons remarqué plusieurs prêtres de la Société des Missions étrangères qui se disposaient à partir pour l'Orient et venaient consacrer leur avenir à Notre-Dame ; plusieurs prêtres sulpiciens; des religieux de l'ordre de saint Dominique et de l'ordre de saint François.

—La fête de l'Immaculée Conception, célébrée à Lyon et à Lourdes avec tant d'éclat, est toujours à Chartres l'occasion d'une solennité magnifique. Les pieux chartrains et les étrangers qui viennent s'associer à leurs prières aiment à prouver par leur assistance aux grandes cérémonies qu'ils comprennent les louanges chantées alors à Notre-Dame : *Tota pulchra es;* les âmes sont à l'unisson du chœur de musique qui répète ces paroles en joyeux accords. La procession aux flambeaux à la Crypte a été suivie par une foule considérable, bien que le 8 décembre tombât cette année un jour de travail pour la classe ouvrière. Nous avons constaté avec plaisir cet empressement du peuple à venir donner une prière à la Vierge Immaculée.

— La Conférence de Saint Vincent de Paul finissait le 8 décembre à la Crypte les exercices de leur retraite. Le 27 du même mois avait lieu à la Cathédrale l'assemblée de charité en faveur des familles soutenues par la Conférence. Le R. P. Mathieu, le célèbre orateur dominicain, avait bien voulu se charger de plaider la cause des pauvres.

— Le jour de Noël, quête dans toutes les églises du diocèse pour le Souverain-Pontife. Monseigneur l'évêque de Chartres l'avait prescrite dans une lettre contenant cet avis :

« Vous ne manquerez pas, Monsieur le Curé, de faire observer à vos Paroissiens que les besoins du Chef de l'Eglise ont augmenté à mesure que son pouvoir temporel a été de plus en plus restreint, sans que ses charges personnelles aient été pour cela diminuées. Tout le monde sait que la générosité de ce vénéré et bien-aimé Pontife le porte à répandre de nombreux bienfaits sur tous ceux qui souffrent autour de lui, et particulièrement sur les membres des Communautés religieuses, aujourd'hui sans asile et privés bien souvent des ressources les plus nécessaires à la vie.... »

— Le 12, décembre, Monseigneur a adressé à son clergé une ordonnance concernant les honoraires des Messes privées et des Messes de fondation. Les modifications apportées à l'ancien tarif ont une raison d'être bien comprise des fidèles.

— Le 19 décembre, Monseigneur ordonnait à la Crypte, un clerc tonsuré, 3 sous-diacres, 10 diacres et 2 prêtres : M. l'abbé Benjamin Goussard, et M. l'abbé Aubry, tous les deux professeurs. Le lendemain M. l'abbé B. Goussard disait sa première messe à la Crypte, entouré de nombreux fidèles et surtout des Clercs de Notre-Dame, qui voyaient en lui un de leurs prédécesseurs et un maître puisqu'il a exercé le professorat au milieu d'eux durant une année. Il était assisté à l'autel par son frère aîné, directeur de la Maîtrise, et la messe était servie par son autre frère, religieux de l'Institut du Vénérable De La Salle. La vue de ces trois frères réunis au sanctuaire pour contribuer ensemble à la célébration des mystères sacrés, les délicieux motets exécutés par les élèves, la présence de la double famille, l'une selon la nature et l'autre selon les attaches du cœur à l'œuvre des Clercs, tout concourait à rendre touchante cette cérémonie de première messe aux pieds de Notre-Dame de Chartres.

— Le 28 décembre, fête des Saints Innocents, chants des offices capitulaires par la Maîtrise ; à la cérémonie de la Crypte, sermon par M. l'abbé Legras, curé de Landelles, clerc de Notre-Dame.

Le 28 janvier prochain, fête de l'Adoration mensuelle à la Crypte; sermon par M. l'abbé Jubault, vicaire de Saint-Laurent de Nogent-le-Rotrou, clerc de Notre-Dame.

NÉCROLOGIE.

La France chrétienne vient de faire deux grandes pertes dans la personne du R. P. Armand de Pontlevoy, et dans celle de M. l'abbé Hamon.

Le premier, l'un des membres les plus éminents de la Compagnie de Jésus à laquelle il appartenait depuis quarante ans, supérieur de la maison de la rue de Sèvres pendant douze années, provincial depuis 1864, était connu surtout comme maître de la vie spirituelle. Ami du R. P. de Ravignan, dont il a écrit la vie, il avait appris à l'école de cet homme de Dieu la science de bien vivre et de bien mourir. Le R. P. de Pontlevoy a prêché autrefois à Chartres plusieures retraites, et il a manifesté en plusieurs circonstances sa dévotion à Notre-Dame de Chartres. Nos annales devaient un hommage à sa mémoire.

M. l'abbé Hamon, curé de Saint-Sulpice, a un droit plus particulier encore à notre souvenir. Digne successeur de M. Olier, il avait hérité de son amour pour notre Auguste Patronne, et chaque année on le voyait diriger une foule considérable de ses paroissiens vers l'église de Notre-Dame de Chartres. Nous avons eu souvent à raconter ces magnifiques pèlerinages de paroissiens conduits par le pieux pasteur. M. l'abbé Hamon est décédé, il y a quinze jours, après de longues souffrances, qui ont servi à faire encore mieux éclater sa vertu. Ses obsèques ont été célébrées, le lundi 21, en présence du Cardinal, du clergé de Paris, des plus hautes notabilités du gouvernement et des administrations, des paroissiens qui se pressaient partout aux avenues de l'église. Après l'évangile de la messe, lecture a été faite d'une lettre de S. E. le Cardinal, qui adressait à son clergé

l'éloge du défunt en même temps qu'une demande de prières pour son âme. L'amour de l'Eglise et du Pape, l'amour des pauvres, pour lesquels il avait promis solennellement de vivre et de mourir, ont été les grandes vertus publiques de M. Hamon. Son humilité n'aurait pas besoin d'autres preuves que son refus plusieurs fois réitéré de l'épiscopat ; son habitude de travail est attestée par ses livres : Vie de Mgr de Cheverus ; Vie de saint François de Sales ; Histoire de N.-D. de France ; Méditations pour le clergé et les fidèles. Dans ces œuvres on reconnaît l'ascétique, le théologien consommé, l'orateur des retraites, le modèle des pasteurs, le saint prêtre dont la communauté et la paroisse de Saint-Sulpice pleureront longtemps le départ de ce monde, bien que, pour l'arracher à tant d'amis, le Seigneur ait attendu les limites d'une vieillesse rare chez les hommes d'une vie aussi active. M. Hamon avait près de quatre-vingts ans.

— Trois prêtres du diocèse de Chartres ont été aussi appelés à Dieu pendant le mois de décembre. Ce sont : 1° M. l'abbé Brunet (Jacques-Auguste), ancien curé de la Ferté-Villeneuil, décédé à Chartres, à la Maison des Sœurs de Bon-Secours, le 2 décembre. Ce pieux ecclésiastique a fini saintement ses jours, à l'âge de 32 ans, succombant à la phtisie. 2° M. l'abbé Moncheny (Henri-Adrien), curé de Maisons, décédé à l'âge de 70 ans et demi : Il a terminé le 11 décembre un ministère de 47 ans toujours exercé dans la même paroisse qui le considérait comme un père. 3° M. l'abbé Pinot (Joseph-Eugène), curé de Beauvilliers, décédé subitement le 13 décembre, à l'âge de 65 ans. Sa nièce, étonnée de ne pas le voir revenir après sa messe, était allée pour le chercher à l'église, elle se dirigea vers la sacristie où son oncle était étendu sans vie. Ses paroissiens et ses confrères sont bien convaincus que la mort, quoique prompte comme la foudre, ne l'a pas surpris sans préparation; la sainteté de sa vie est connue du diocèse.

Nous tenons à dire que ces trois curés nous ont donné des preuves toutes spéciales de leur dévotion à Notre-Dame de Chartres. Que la bonne Mère les récompense de leur zèle pour sa gloire !

— Nous finirons ce nécrologe mensuel par le nom d'un jeune clerc de Notre-Dame : Aristide Contadeur, d'Orléans, mort à la Maîtrise de Chartres, le 29 novembre, à l'âge de 17 ans. Ce jeune élève, orphelin de père et de mère, avait trouvé dans la maison des Clercs une seconde famille ; pendant cinq années et deux mois, il y reçut tous les soins réclamés par sa position. Il y a quatre ans, il faillit périr victime d'un accident terrible ; sa conservation ne fut point explicable en dehors d'une intervention de Notre-Dame à laquelle il avait voué tout son amour. Il s'est toujours montré fils dévoué de la Sainte-Vierge, mais surtout durant la maladie de consomption qui devait l'emporter. Dans les derniers mois, rendu incapable par les progrès du mal, de vaquer à toute occupation sérieuse, il n'avait pas de plus grand bonheur que de consacrer son temps à de petits travaux manuels qui lui rappelâssent Jésus et Marie. Dessiner des églises, ornementer de petits oratoires, s'exercer à la broderie pour des objets destinés au culte, tel était son passe-temps entre les crises du mal; et, parvenu à la veille de son décès, il décorait encore avec un art charmant une miniature de chapelle enrichie de reliques. Il souffrit avec une résignation bien édifiante les accidents de la phtisie. Le 29 novembre de grand matin, il se dit heureux de s'associer aux prières des agonisants qui allaient être récitées pour lui, et demanda que le prêtre les récitât bien distinctement, il voulait tout comprendre ; il

avait reçu déjà les sacrements des malades, et il désirait ne rien perdre des dernières grâces. Dans le reste de la journée, il parla de temps à autre du Paradis où il disait avoir beaucoup de commissions à remplir. Enfin, vers le soir, tandis qu'à la cathédrale, dont sa chambre n'était séparée que par un mur, on chantait l'invocation a Marie: *Alma Redemptoris Mater*, le jeune malade expirait en pleine connaissance auprès de la religieuse qui l'avait le plus souvent assisté. Les clercs de Notre-Dame se souviendront de cette sainte mort ; ils espèrent avoir dans Aristide un protecteur de plus au Ciel. Les bienfaiteurs de l'Œuvre des Clercs ont eu des représentants à ses obsèques ; nous avons pensé que des détails sur notre cher défunt les intéresseraient tous.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. C'est avec un grand bonheur que je viens vous demander une messe d'actions de grâces à Notre-Dame de Chartres. Nous venons de ressentir visiblement sa protection dans une circonstance importante. (P. de Dijon).

2. En reconnaissance d'une grâce obtenue pour ma famille par l'intercession de Notre-Dame de Chartres, je vous prie de faire brûler devant son image deux cierges de chacun cinq francs. Amour à la bonne Mère ! (V. M. de Strasbourg).

3. Veuillez faire brûler une lampe en action de grâces à Notre-Dame de Sous-Terre que nous avons invoquée si souvent en vue du résultat maintenant obtenu. Notre cher fils a été reçu et je viens acquitter la dette de reconnaissance.
(C. de C. d'I., diocèse de Chartres).

4. Nous remercions Notre-Dame de Chartres de la protection toute spéciale qu'elle a accordée à un enfant de notre parenté. Cette petite fille, depuis que nous l'avons fait inscrire sur votre registre des enfants consacrés n'a plus donné d'inquiétudes pour sa santé, et il y a de cela déjà quelques années.
(J. H. de M., diocèse d'Arras).

5. Je vous apprends avec joie : 1° que le jeune homme pour qui vous avez prié et fait prier, s'est admirablement converti après une longue résistance, vaincue enfin par la grâce ; 2° Que le malade pour qui a été faite la dernière neuvaine est hors de tout danger. 3° Qu'une autre malade désespérée pour laquelle a eu lieu aussi une neuvaine à Notre-Dame de Chartres, ira prochainement la remercier elle-même. (B. vicaire de Ch., diocèse de Chartres).

6. Je dois vous apprendre l'heureuse guérison de mon père. Depuis plusieurs mois, ce bon vieillard, âgé de près de 72 ans, était atteint d'une maladie au bas-ventre qui le faisait horriblement souffrir pendant plusieurs heures du jour et lui rendaient tout travail impossible. Après plusieurs neuvaines faites à Notre-Dame de Chartrs, et la promesse faite par ma sœur, votre abonnée, de porter durant six mois les couleurs de Marie, j'apprends avec bonheur que mon père est complétement guéri. Il a repris ses travaux des champs sans éprouver la moindre indisposition. Grâces en soient rendues à Dieu et à sa très-sainte Mère.
(F. B., de S. M., diocèse du Puy).

7. Nous terminerons ces extraits en transcrivant une lettre récemment adressée par un docteur-médecin de notre connaissance, à une parente bien respectable et bien digne de foi qui nous la transmet

pour l'édification de nos lecteurs. Après les bienfaits de Notre-Dame signalés plus haut, nous aimerons à publier une grâce due à l'infinie bonté de son Divin Fils et à l'intercession de l'un de ses plus fidèles serviteurs. Voici la lettre :

« Je viens vous faire part de la grande et heureuse nouvelle de la guérison subite, imprévue et si miraculeuse de ma chère Emilie. Je ne doute pas de toute la sympathie et amitié que vous nous portez ; aussi vous partagerez notre joie et bonheur.

Emilie, depuis le jour où vous êtes venue nous faire vos adieux, a passé plusieurs mois dans de longues souffrances, s'affaiblissant et n'ayant aucune amélioration et gardant toujours le lit. Après plusieurs neuvaines sans succès, nous eûmes l'idée d'en recommencer une nouvelle au Sacré-Cœur de Jésus, et en invoquant l'intercession du père Olivaint, un des pères Jésuites martyrs de la commune. A peine l'avions nous commencée, que ma chère fille qui était privée de sommeil depuis plus de deux ans, s'est endormie sans le savoir, et à 5 heures du matin s'est réveillée guérie complétement, s'est assise, chaussée, a marché seule ; elle ne ressent plus aucune douleur à la jambe, n'a pas eu de convalescence ; et tout cela par l'insigne faveur du Sacré-Cœur de Jésus et de son serviteur. Quel miracle ! C'était le 31 juillet dernier vendredi du mois.

Depuis elle descend, marche, a repris sa vie. Nous allons faire un pèlerinage d'actions de grâces.

Remerciez Dieu, ma chère cousine, je vous prie, avec nous. Emilie a souffert trois ans, trois mois et dix-sept jours, depuis cette glissade faite à Mons. » (B. d'A.).

BIBLIOGRAPHIE

— Nous croyons devoir signaler à nos lecteurs, l'important ouvrage : *Le Christianisme et les temps présents*, dont l'abbé Bougaud, vicaire général d'Orléans, vient de publier deux tomes, le premier traitant de la *Religion* et de l'*Irréligion*, le deuxième de *Jésus-Christ;* les trois autres tomes traiteront des *Dogmes* du *Credo*, de l'*Eglise*, et enfin de la *Vie chrétienne*.

M. l'abbé Bougaud le déclare, ce n'est pas une apologie qu'il a voulu faire, mais « une nouvelle exposition du Christianisme, au point de vue des temps présents ; » il ajoute :

« Je dis une exposition, non une apologie. La meilleure apologie de la religion, n'est-» ce pas de la montrer, telle que Dieu l'a faite, dans sa pure et parfaite beauté, dans » son harmonie profonde avec la nature humaine? C'est d'ailleurs, celle dont notre siècle » a surtout besoin. Car il ignore la vérité plus qu'il ne l'attaque ; et ceux mêmes qui » semblent par moments la combattre, aspirent au fond à la trouver. »

Dans son premier livre, la *Religion* et l'*Irréligion*, M. l'abbé Bougaud s'occupe successivement de la nature de l'homme, de la nature de Dieu et de la nature de la religion ; puis il montre le « drame douloureux de l'irréligion, » auquel il oppose « la beauté et la réalité de la religion; » plusieurs chapitres sont consacrés au « traitement divin de la doulenr. » Un épilogue indiquant « comment on retrouve la foi après l'avoir perdue, » complète ce premier livre.

Le second livre, *Jésus-Christ*, est divisé en trois parties : les sources de la vie de Jésus, le récit de la vie de Jésus, les conclusions logiques de la vie de Jésus, qui aboutissent à cette suprême conclusion : *Jésus-Christ est Dieu.*

(Chez Poussielgue, rue Cassette, 27, Paris. Prix : les deux premiers volumes ensembles, 15 francs).

L'Ambassadeur de Dieu et le Pape Pie IX, par Roselly de Lorgues (1). Lorsque parut l'histoire de Christophe Colomb, publiée sous les auspices du Souverain Pontife, M. Barbey d'Aurevilly, devinant sa portée, déclara aussitôt que c'était « une œuvre capitale d'efforts, et même de résultats » L'incisif publiciste ne s'était pas trompé. Voici qu'aujourd'hui M. le comte Roselly de Lorgues, dans un livre qu'il publie, vient déclarer formellement que le Révélateur du globe était un véritable SAINT, et demander

(1) *L'Ambassadeur de Dieu et le Pape Pie IX*, par Roselly de Lorgues, forme un magnifique volume in-8 enrichi d'un portrait de Christophe Colomb. E. Plon et Cie, éditeurs, rue Garancière, 10, Paris. Prix : 8 fr. ; *franco*, 8 fr. 50.

en conséquence qu'il soit procédé à sa Béatification. Il établit, pièces en main, que le héros des mers a été encore plus grand chrétien que grand navigateur. L'ouvrage intitulé *l'Ambassadeur de Dieu et le Pape Pie IX*, précédé d'une Préface de Mgr le cardinal archevêque de Bordeaux, est rempli de révélations curieuses, de preuves ignorées jusqu'ici, et place dans un jour tout inattendu la découverte du nouveau monde. Il met en relief l'action directe de la Providence sur l'humanité. L'autorité de ses démonstrations sera un grand embarras pour les positivistes, les négateurs du surnaturel, parce qu'il s'appuie constamment sur des témoignages irrécusables et des documents authentiques.

Ce livre est d'un haut intérêt pour l'Eglise ; il lui restitue la plus grande figure de l'histoire et lui en assure la possessien exclusive, puisqu'il prouve que l'œuvre de Colomb est celle du génie catholique lui-même.

Paillettes d'Or. Cueillette de petits conseils pour la sanctification et le bonheur de la vie. Publication paraissant tous les quatre mois par dix fascicules de 16 pages, avec approbation de l'autorité ecclésiastique. Huitième année. Les *Paillettes d'Or* sont de petites feuilles à qui Dieu semble avoir donné pour mission d'apporter au cœur un peu de paix et un peu de joie.

Elles paraissent tous les quatre mois par dix fascicules de 16 pages, mais *elles peuvent se détacher et être distribuées comme par le passé*, au commencement de chaque mois.

On s'abonne aux *Paillettes d'Or* chez MM. Aubanel frères, éditeurs, à Avignon, ou chez M. l'Aumônier de l'Hospice-Isnard, à Avignon (Vaucluse).

L'abonnement commence au mois de Janvier. PRIX DE L'ABONNEMENT POUR L'ANNÉE. 10 fascicules de 16 pages tous les 4 mois pris au bureau, 1 fr. 25 par an. 10 fascicules de 16 pages envoyés tous les 4 mois par la poste, 2 fr. par an. — *Le prix d'abonnement est de 2 fr. par dizaines, quelque soit le nombre de dizaines demandées*. Tous les trois ans, les *Paillettes* sont réunies en un joli volume in-18 de 140 pages.

Le livre des Garde-malades, par l'auteur des *Paillettes d'Or*, ouvrage approuvé par S. G. Mgr Dubreil, archevêque d'Avignon. Deuxième édition, revue et considérablement augmentée. — Un beau volume in-18 de 350 pages, prix net broché : 1 fr. 25 ; par la poste : 1 fr. 45. Chez Aubanel frères, éditeurs à Avignon. —Ce livre n'était dans sa première édition qu'un opuscule de 90 pages écrites à la hâte pour venir en aide aux personnes charitables qui, pendant la dernière guerre, se dévouaient au soin des soldats blessés. Il forme actuellement un beau volume de 350 pages, et renferme à peu près toutes les connaissances qu'exigent les fonctions si délicates de garde-malades.

Quoique rédigé surtout pour les Communautés qui se consacrent au soin des malades, ce livre sera aussi très-utile aux familles. Une mère, une fille, une sœur ne sont-elles pas, hélas ! appelées, dans le cours de leur vie, à être garde-malades ? Et qui ne comprend que si le dévouement et l'affection suffisent pour donner le *courage*, ils ne donnent pas toujours le *savoir-faire* ?

Voici simplement le plan général du volume :

Première Partie ; Le garde-malade au point de vue matériel.

Deuxième Partie : Le garde malade au point de vue spirituel.

Appendice : 1° Dictionnaire des accidents et des maladies qui ne demandent pas absolument la présence du médecin.

2° Dictionnaire de pharmacie domestique.

Joséphine Sazerac de Limagne. Journal, pensées et correspondance, précédées d'une notice biographique. Un joli volume in-12.—Prix : 3 fr. ; *franco:* 3 fr. 50. A la librairie Le Clere, rue Cassette, 29, Paris. Ce livre rappelle celui d'Eugénie Guérin.

Aux Eglises qui ont besoin d'horloges. Société catholique pour la propagation des Horloges de Clocher, depuis 450 fr. tout compris. Garanties, Lussault frères et Cie, à Marçay, près Vivonne (Vienne).

— VOLUMES DIVERS DE LA LIBRAIRIE PALMÉ. — Dépôt chez J. L'ANGLOIS (*Imagerie et Librairie religieuse*), rue des Changes, aux Quatre-Coins, Chartres.

JANVIER 1875.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Janvier 1875.

1er janvier, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° Confr. du Cœur de Jésus ; 3° Arch. du S. C. de Marie et de S. Joseph ; 4° Scap. rouge.

2, samedi. — Indulgences plénières et partielles nombreuses du Saint Sépulcre et de la Terre Sainte, au scap. bleu (moy. visite à un autel de la Ste Vierge (j. au ch.)

3, dimanche. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires Franc. ; 2° pour le scap. bleu ; 3° p. le Rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

4, lundi. — Ind. plén. p. l'œuvre de St François de Sales (j. au ch.).

5, mardi. — Ind. plén. pour la Propag. de la Foi (jour au ch.)
6, mercredi. — Ind. plén.: 1° pour le scapulaire du Carmel; 2° pour l'arch. de St Joseph (mercr. au choix).
7, jeudi. — Ind. pl. pour la récitation de la prière suivante devant le S. Sacrement: *Regardez, Seigneur*.
8, vendredi. — Ind. plén. p. le scap. rouge.
9, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des 7 basiliques rom. au scap. bleu (j. au choix, — comme au 2 janv.).
10, dimanche. — Ind. plén.: 1° Tert. Fr.; 2° Archic. de S. Joseph, 3° possess. d'objets indulg.
11, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'œuvre de S. François de Sales; 2° récit quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.)
12, mardi. — Ind. plén.: 1° pour l'Archic. du S. C. de Marie; 2° pour la Propag. de la Foi (jour au ch.)
13, mercredi. — Ind. plén. scap. du Carmel.
14, jeudi. — Ind. plénière: 1° pour les Tertiaires Francisc.; 2° Ap. de la pr. (j. au ch.)
15, vendredi. — Ind. plén. scap. rouge.
16, samedi. — Ind. plén.: 1° Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 2 j. — j. au ch.)
17, dimanche. — Ind. plén.: 1° Tert. Fr.; 2° Conf. du S. C. de Jésus (j. au ch.)
18, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Archic. du S.-C. de Marie; 2° œuvre de St Fr. de Sales (j. au choix).
19, mardi. — Ind. pl. pour le récit. quotid. du trisagion: *Sanctus* et de la pr. *Angele Dei* (j. au choix).
20, mercredi. — Ind. plén.: 1° scapulaire du Carmel; 2° archic. de Saint Joseph (mercr. au choix).
21, jeudi. — Ind. plén. p. la récit. quot. de l'invocat.: *Loué et remercié*. (j. au choix).
22, vendredi. — Ind. plén.: 1° scapulaire rouge. 2° Apostol. de la pr; (j. au choix).
23, samedi. — Ind. plén.: 1° Tertiaires Franciscains; 2° Arch. de St Joseph; 3° scap. du Carmel.
24, dimanche. — Ind. plén.: 1° Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom. au scap. bl. (comme au 2 janv. — j. au choix).
25, lundi. — Ind. pl.: 1° Archic. du S. C. de Marie; 2° œuvre de saint François de Sales (j. au ch.).
26, mardi. — Ind. pl. pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (jour au choix).
27, mercredi. — Ind. pl.: 1° scap. du Carmel; 2° la récitation quotid. du chapelet brigitté (j. au ch.).
28, jeudi. — Ind. plén.: 1° Tert. Fr.; 2° la récitation quotidienne des actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au choix).
29, vendredi. — Ind. plén.: 1° scap. rouge; 2° p. la récitation du chap. de l'Imm. Conc. (j. au ch.).
30, samedi. Ind. plén.: 1° Tert. Fr.; 2° récit. quot. du *Memorare* et de l'invoc. *Doux Cœur de Marie* (jour au ch.)
31, dimanche. — Ind. plén.: 1° Tert. Fr; 2° Archic. du S. Cœur de Marie.

Pour les Chroniques et les Extraits
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

2e NUMÉRO — DIX-NEUVIÈME ANNÉE — FÉVRIER 1875

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

BATHILDE ESCLAVE ET REINE.

Légende.

A l'époque où commence cette histoire, en 647, l'île de la Cité était bien moins étendue qu'elle ne l'est de nos jours. Le château et ses dépendances la bornaient au nord, et la Seine venait déposer ses eaux fangeuses au midi. En face de ce château, dans l'angle de la place, s'élevaient plusieurs cases ou huttes, larges dans la base, pointues au sommet et entièrement couvertes de paille.

Une d'entre elles était remarquable par l'extrême propreté qui régnait à l'entour. C'était la demeure d'un négociant, établi depuis quelques années seulement avec sa femme Tétradice, ses enfants et deux esclaves. Cet homme, dont personne ne connaissait l'origine était âgé et cependant d'une force colossale; son humeur sauvage, son caractère inflexible le faisaient redouter de tous ses voisins; dans l'intérieur de sa maison il était bon et simple, on le nommait *Gisalbert*.

Un jour que Tétradice était enfermée dans son gynécée, occupée à tisser la laine dont elle faisait les vêtements de son époux, celui-ci entra brusquement : « que les enfants et les esclaves s'éloignent, dit-il d'un ton impérieux, Tétradice, j'ai à vous parler... Bathilde,» dit-il à une jeune fille qui s'apprêtait à suivre l'ordre du maître, « restez, vous n'êtes pas esclave chez moi, vous le savez ; — puis s'adressant à sa femme : Nous sommes ruinés, ruinés pour toujours... et si demain je ne paie pas l'amende de dix mille sesterces à laquelle je viens d'être condamné. — Bismuth, notre esclave algérien, ayant été pris en flagrant délit de fraude, — demain je serai esclave. — Adieu. »

— Non, mon maître, s'écria Bathilde, on n'enlèvera pas ainsi un père à ses enfants, à toute sa famille ; écoutez, j'ai 13 ans, je suis grande et forte, je sais filer la laine et le lin, apprêter un repas, faire des gâteaux de fine fleur de farine, je sais lire et écrire sur le papyrus, je vaux donc bien cinq mille sesterces. Vendez-moi, Seigneur... — Te vendre, Bathilde, jamais, jamais je ne te priverai de ta liberté. — Je suis donc libre, interrompit Bathilde, qui avait entendu ces derniers mots.

— Comme Clovis II, roi de France, répondit Gisalbert.

— Je vais aussitôt me vendre moi-même, s'écria la jeune fille en s'élançant vers la porte du gynécée.

Tétradice et Gisalbert lui barrèrent le passage. Alors s'établit entre les deux époux et la jeune saxonne un combat de générosité dont elle demeura victorieuse, et force fût au malheureux commerçant de serrer ses deux charmants poignets d'enfant dans des bracelets de fer, réunis entre eux par une chaîne dont il prit le milieu.

Après avoir embrassé tendrement la femme dévouée qui lui avait toujours témoigné la plus maternelle affection, Bathilde quitta, en refrénant ses larmes, la maison de Gisalbert. Celui-ci la suivait sombre et désolé, il avait bien plutôt l'air d'un esclave qni va être vendu que du maître qui vendait.

Arrivés sur le lieu où se passait cet odieux trafic, que Bathilde devait plus tard travailler efficacement à détruire, des groupes nombreux se formèrent autour de Gisalbert et de l'enfant. « Qu'elle est belle, disait-on en apercevant la jeune fille, jamais on n'a rien vu de si pur, de si chaste que son regard, de si noble que sa démarche, de si ravissant que son sourire. »

— Combien l'esclave ? crie-t-on de tous côtés ; cinq mille sesterces, répond le marchand. Jamais il n'y a eu d'esclaves de ce prix, fit Archambault, le maire du palais, témoin de cette scène émouvante.

— Il n'y en a jamais eu de cette valeur, répond Gisalbert.

— Que sais-tu faire, demanda Archambault à Bathilde ? et celle-ci de lui énumérer tout les talents qu'elle doit aux soins de Tétradice.

— Sais-tu chanter ou jouer de la flûte et encore faire vibrer les sons de la lyre avec le plectrum ? (1)

— Je ne veux plus chanter, je ne veux plus jouer de la lyre, répondit la jeune esclave avec une expression d'inexprimable mélancolie.

L'homme qui la vendait restait silencieux et paraissait impassible et cependant, à cette parole, une larme, se suspendit à sa paupière brune.

Archambault comprit qu'il y avait dans cette vente tout un drame et cessant ses questions, il se tourna vers Gisalbert.

— Cette esclave vaut dix mille sesterces et je les donne.

(1) Baguette d'ivoire.

Lorsque le marché étant conclu, Bathilde sentit sa chaîne passer de la main de celui qu'elle regardait comme un père dans celle d'un inconnu, elle éprouva une commotion terrible, et de grosses larmes ombragèrent son ravissant regard. — Vous pleurez, lui dit Archambault ; — non, dit la courageuse enfant en relevant son front avec une dignité de reine, non. Et sans regarder, sans tourner une seule fois la tête vers son premier maître, elle suivit le second qui la conduisit à Nerwinde son épouse, dont elle captiva bientôt les bonnes grâces par son obéissance et son extrême douceur; mais elle ne pouvait surmonter sa tristesse et souvent on la surprenait priant et versant des pleurs !...

Deux ans s'étaient écoulés sans que Bathilde eût entendu parler de Tétradice et de Gisalbert, quand un jour il se présenta devant elle ; le roi et le maire le précédaient.

Il venait redemander sa chère esclave à Nerwinde, apportant avec lui le prix qu'il avait reçu pour sa vente. Sur quel droit, lui dit le monarque, t'appuyes-tu pour redemander cette jeune fille que tu as vendue ? Est-ce votre enfant ? demanda Nerwinde.

Je ne suis pas assez heureux pour en être le père, mais écoutez, et vous verrez, par mes paroles, si je dois tenir à ce précieux trésor.

« Il y a aujourd'hui 15 ans, je faisais la guerre aux anglais, j'avais un vaisseau, et pour matelots des amis, des guerriers comme moi. Une nuit, nous étions à l'ancre, je ne saurais dire sur quelle côte d'Angleterre, lorsque nous vîmes une grande lueur, c'était celle d'un immense incendie qui dévorait la demeure d'un noble saxon; son nom et celui de la côte, je ne les ai jamais sus, mais ce que je sais, c'est que je me dirigeai avec les miens vers le castel embrasé: j'avais déjà transporté hors de l'incendie une femme morte et un homme qui semblait près d'expirer, quand tout à coup celui-ci se débat entre mes bras en s'écriant : « Laissez-moi de grâce, je veux sauver s'il en est temps encore, ma petite Bathilde qui dort près de sa nourrice, dans un aile du château envahi par le feu... » Le souvenir de son enfant lui donnant des forces il s'élance vers cette partie de l'habitation et disparaît dans des tourbillons de fumée et de feu. Je suivis ses traces et je trouvai son corps inanimé au pied de l'escalier, je montai cet escalier dont chaque marche tremblait sous mes pas... Je trouvai l'enfant et l'emportai sur notre vaisseau me contentant de cette part du butin. A cette époque, je renonçai aux courses en mer, je me mariai, et donnant Bathilde à ma femme, je lui dis, « ce sera notre fille aînée. »

Il raconta ensuite comment elle l'avait forcé à la vendre, et en achevant son récit, « dites, Messeigneurs, » ajouta l'ex pirate, trouvez-vous que cette enfant doive rester esclave? — Clovis II, Archambault et Nerwinde, s'écrièrent tous d'une voix :

Non ! non ! mille fois non. — A cette parole qui lui rendait la liberté, Bathilde se disposait à suivre Gisalbert, lorsqu'Archambault, la prenant par la main, la présenta à Clovis II en lui disant :

« Qui mieux que Bathilde est digne de porter le bandeau royal ? Où trouver une plus douce compagne, un cœur plus noble et plus généreux ? »

Clovis fit un signe d'assentiment, et ce fut ainsi que, par un de ces jeux de la Providence que l'on ne saurait trop admirer, l'esclave d'Archambault vint s'asseoir sur le trône, à côté de Clovis II.

A la mort de ce monarque, elle exerça, comme régente, le pouvoir suprême avec une rare prudence pendant la minorité de Clotaire III. Abandonnant ensuite la cour sans regrets, elle se retira au monastère de Chelles, qu'elle avait fondé : elle y mourut à l'âge de 46 ans, le 30 janvier 680 (1).

Le Pape Nicolas Ier lui accorda les honneurs de la canonisation.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE. — Ligue du Cœur de Jésus.

Un compte-rendu de l'Œuvre de l'Apostolat de la Prière sera certainement agréable à nos pieux lecteurs ; ce sera un appoint précieux aux statistiques générales que l'on recherche dans le bulletin mensuel de la Ligue du Cœur de Jésus. Ayant pu nous procurer une copie de l'intéressant rapport que M. l'abbé Onillon vient d'adresser à Monseigneur notre évêque sur cet intéressant sujet, nous sommes heureux de la publier.

Monseigneur,

Votre Grandeur ayant daigné, il y a un an, bénir et encourager l'Apostolat de la Prière, je prends la liberté de présenter à Monseigneur un court aperçu au sujet de cette belle Œuvre.

I. Depuis l'agrégation du diocèse faite par Monseigneur le 13 février 1874, l'Apostolat s'est organisé dans une centaine de paroisses.

10,000 billets d'agrégation environ ont été envoyés à la demande de MM. les curés. Ce nombre, ajouté à un premier envoi fait à toutes les paroisses, donne environ 17,000 billets d'agrégation répandus pendant cette année dans le diocèse. Assurément ces billets ne représentent pas autant d'admissions, on ne peut donc évaluer par là le nombre des associés.

II. Ce qu'on peut dire, c'est que, dans une centaine de centres, l'Apostolat est bien établi, goûté et tend à s'accroître. 89 diplômes de directeurs locaux ont été demandés.

420 quinzaines du Rosaire vivant reçoivent les billets de l'Apostolat. Si, dans ce nombre, il y a quelques non-valeurs, le déficit est largement compensé par d'autres centres, inconnus de nous, et qui traitent directement avec la direction générale. Il y a donc dans le diocèse 6,300 chrétiens fervents, unis par le Rosaire vivant et ravivés chaque mois par les intentions de l'Apostolat.

III. La Communion réparatrice est pratiquée, là où il y a des groupes de piété. Les bases manquent pour en évaluer le nombre.

(1) L'Eglise célèbre sa fête le jour de son bienheureux trépas.

Des résultats consolants se révèlent pourtant çà et là : il est telle petite paroisse où 50 personnes communient chaque mois en esprit de réparation et d'union. Le premier vendredi du mois y est célébré ; les communions sont nombreuses ce jour-là, Le *Messager du Cœur de Jésus* a été une des causes de ce grand bien. Il est lu dans les groupes et circule dans les familles.

Cet excellent *Messager* est partout un moyen puissant de zèle, d'autant plus qu'il se fait goûter par l'attrait et la solidité de sa rédaction. 102 abonnements, dont 74 nouveaux, ont été demandés.

IV. Actuellement la tendance est favorable à tout ce qui est de l'Apostolat. On sent là une application pratique, efficace et puissante de toutes les dévotions au Sacré-Cœur ; on y reconnaît un moyen de réveil, d'union, de zèle, conséquemment de salut. Là où il est établi et compris, l'Apostolat ne tombe pas ; il se développe ordinairement. En plusieurs endroits où il n'existe pas encore, les esprits sont disposés et n'attendent qu'une impulsion. J'ose croire, Monseigneur, que le Cœur de Jésus veut répandre par ce moyen une partie de ses grandes bénédictions.

V. Ce sont vos précieux encouragements, Monseigneur, qui ont attiré sur ce point l'attention de MM. les curés, c'est la parole de votre Grandeur qui achèvera de bien faire connaître à tous ce moyen de salut. L'année présente est à la fois l'année jubilaire et l'anniversaire séculaire de la manifestation du Sacré-Cœur ; à cause de cette occurrence, Monseigneur, je supplie votre Grandeur, si elle le juge convenable :

1° De vouloir bien recommander l'Apostolat de la Prière, à l'occasion du Jubilé ;

2° Pour encourager la dévotion au Sacré-Cœur pendant cette année, de daigner accorder 40 jours d'indulgences à cette prière :

« O Jésus, nous vous en prions par le Cœur Immaculé de Marie, » en cette année jubilaire de votre Cœur, sauvez l'église et la » France. »

Prosterné aux pieds de votre Grandeur, je demande une bénédiction spéciale pour les personnes dévouées à l'Apostolat et aussi pour moi qui suis avec le plus profond respect, de votre Grandeur, Monseigneur, le très-humble et très-obéissant serviteur.

Th. ONILLON, directeur diocésain de l'Apostolat.

Chartres, le 4 janvier 1875.

Monseigneur a bien voulu accueillir avec la plus grande bienveillance cette communication, exprimant avec son tendre intérêt pour ce qui touche au Sacré-Cœur, le désir que ce compte-rendu fût publié. Sa Grandeur a ensuite accordé pour cette année l'indulgence demandée, puis a béni avec effusion de cœur, les directeurs, les zélateurs et zélatrices, toutes les personnes dévouées à la Sainte Ligue du Cœur de Jésus.

De l'Œuvre des Vocations ecclésiastiques.

Notre numéro de janvier a publié un excellent article de M. le curé d'Auneau sur l'Œuvre des Petites-Sœurs des Pauvres ; aujourd'hui nous traiterons d'une autre œuvre : de celle des Vocations

ecclésiastiques. Entre celle-là et celle-ci la relation est facile à démontrer. Dans tout arbre existe un rapport continuel entre la sève du tronc et les branches. Ici la Religion est l'arbre ; les œuvres de vraie charité sont les branches ; le sacerdoce est la sève. Notre pensée sera développée par les réflexions suivantes dues à un vénérable confrère de Lyon, qui a fait un si bon livre sur l'importance de procurer à l'Eglise de nouveaux et dignes ministres (1).

« On proclame le dévouement admirable des filles de la charité et de tant d'autres religieuses qui se consacrent au service des malades; elles subviennent en même temps aux nécessités corporelles et aux nécessités spirituelles, bien plus graves encore. On n'a pas assez d'expressions louangeuses pour glorifier l'œuvre des *Petites-Sœurs des Pauvres*, œuvre vraiment inspirée par l'esprit de Dieu, puisqu'elle procure le bien du corps et de l'âme, du temps et de l'éternité ; là, les vieillards trouvent la subsistance nécessaire à leurs vieux jours, et surtout l'aliment surnaturel bien plus nécessaire à leur vie spirituelle et éternelle; là, loin des obstacles et des dangers, édifiés par ce qui les environne, touchés jusqu'aux larmes des attentions dont ils sont l'objet, ces hommes, éloignés peut-être de la vertu, y reviennent peu à peu ; ils rentrent en eux-mêmes, se convertissent et meurent dans la paix du Seigneur. Aussi ces maisons sont comme un asile où l'on trouve le calme après les tempêtes de la vie, comme la voie qui unit la terre à la bienheureuse patrie. Qu'ils soient donc bénis, ceux qui coopèrent à ces œuvres par leurs aumônes, par leurs conseils, par leurs labeurs, et qu'ils goûtent à jamais la suavité divine de ces paroles que N. S. leur adressera un jour : « Venez, les » bénis de mon Pére, possédez le royaume qui vous a été préparé » dès le commencement du monde ; car j'ai eu faim et vous m'avez » donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'ai » été nu et vous m'avez couvert ; infirme et vous m'avez visité ; en » prison et vous êtes venu m'y trouver. » Mais l'*Œuvre de la formation des prêtres* n'est pas moins sublime ; elle contient aussi l'aumône et une aumône à la fois matérielle et spirituelle ; elle procure à Dieu des ministres qui l'honoreront par leurs fonctions, et surtout par le divin sacrifice de la Messe ; elle donne aux âmes des sauveurs qui les retireront de leurs péchés et les guideront dans les sentiers de la piété.

Et d'ailleurs qui a conçu ces œuvres si belles, si chrétiennes que nous venons de nommer ? C'est ordinairement le prêtre, et si Dieu en a inspiré la première idée à une personne pieuse, c'est le prêtre qui a été son confident, le prêtre qui l'a soutenue, fortifiée, encouragée. Ces œuvres n'existent et ne subsistent qu'à condition qu'il y aura des prêtres pour les vivifier par ce souffle divin qu'ils ont reçu, lorsque l'évêque leur a dit au jour de l'ordination : « Recevez le Saint-Esprit, *accipe Spiritum Sanctum.* » Il faut à ces pauvres des prêtres pour les instruire, pour les confesser, pour leur administrer les autres sacrements ; il faut à ces filles de dévouement des aumôniers pour les consoler, les animer, les nourrir de la nourriture céleste de la doctrine évangélique, et spécialement du pain eucharistique.

Le prêtre est et sera toujours, selon la parole du divin Maître, « la lumière du monde, le sel de la terre. *Vos estis lux mundi, vos estis sal terræ.* » Sans le prêtre, les ténèbres se répandent de tous

(1) Nous conseillons vivement la lecture de ce livre: de l'*Œuvre des Vocations ecclésiastiques*, par M. l'abbé Vincent, directeur du Grand Séminaire de Lyon.

côtés ; sans lui tout s'affadit, tout décline, tout périt ; il est l'âme des bonnes œuvres, et c'est à lui qu'il faut toujours revenir comme au principe et au centre de la vie chrétienne. Trois personnes riches et pieuses conçurent un jour le projet de former dans leur château un refuge pour les femmes âgées et petites filles abandonnées. Elles réclament le secours des Sœurs de Saint Vincent de Paul. L'œuvre commence et semble devoir prospérer. Cependant il lui manque la bénédiction sacerdotale. On n'a pas appelé le prêtre pour demander à son sacerdoce la fécondité surnaturelle ; on a cru pouvoir se passer de lui ; ce zèle n'était point selon la science ; Dieu ne devait pas le bénir. Instruit de ces faits, un vicaire général s'écrie : « Cette œuvre s'est faite sans le sacerdoce, elle tombera... » Avant la fin de l'année, cette prophétie était accomplie à la lettre, et aujourd'hui il ne reste de la fondation que l'édifice matériel.

Donc celui qui contribue à la formation des bons prêtres contribue à répandre partout la sève évangélique et à développer ce principe de vie qui du prêtre doit se répandre dans tous les membres de la société chrétienne. « *Vos estis lux mundi, vos estis sal terræ. Euntes docete omnes gentes.* » On doit ajouter que les œuvres de la charité corporelle font une vive impression sur les hommes, puisqu'il en est peu dont le cœur ne se laisse toucher à la vue des douleurs et des souffrances de leurs semblables : l'inclination de la nature les y porte et l'on a vu bien des fois des hommes, étrangers aux principes religieux, ouvrir largement leur bourse et faire des aumônes abondantes en faveur des misérables ; on peut donc espérer qu'aujourd'hui, moins que jamais, ces pieuses institutions ne seront pas abandonnées. Mais il n'en est pas de même de l'*Œuvre des vocations ecclésiastiques* ; c'est la foi, la foi seule, qui l'apprécie à sa juste valeur, et elle périra si les âmes de la foi ne la soutiennent... »

Du nom de FRÈRES IGNORANTINS donné aux Frères des Écoles Chrétiennes.

La ville de Chartres est une des premières qui aient été favorisées d'un établissement de Frères pour l'enseignement de la jeunesse. Comme les *Semaines religieuses* de Nancy et de Marseille, la *Voix de Notre-Dame* payera bien volontiers son tribut d'admiration aux disciples du vénérable de la Salle par les lignes suivantes.

Depuis environ l'an 1680 que l'abbé de la Salle entreprit son œuvre de prédilection, jusqu'en 1705 qu'il se rendit à Rouen, pour se retirer dans un vieux manoir, appartenant à Mme de Louvois et nommé Saint-Yon, du nom de l'un de ses anciens propriétaires, il avait déjà des classes tenues par ses disciples à Reims, Laon, Rethel, CHARTRES, Troyes, Rouen, Marseille, Grenoble, Versailles, Paris surtout et d'autres localités. Mais Saint-Yon étant devenu, grâce à de pieuses libéralités, la propriété de l'Institut, il en fut aussi le berceau. De là, le nom de *frères Yontains*, donné d'abord aux membres de la nouvelle Congrégation et que des facétieux, à pointe émoussée, traduisirent par *frères ignorantins:* imaginative perfectionée, dit la *Semaine Religieuse de Nancy*, mais avec ou sans garantie du gouvernement comme on le verra. Cette excellente feuille, ajoute : Et c'est assurément grand dommage ; car, pouvait-on plus spirituellement qualifier les disciples d'un maître prêtre, chanoine,

docteur en théologie, qui avait renoncé à son bénéfice et sacrifié son patrimoine pour fonder l'enseignement primaire, comprenant la grammaire française, l'arithmétique, la géométrie, le dessin, sans compter la lecture et l'écriture, mais avec grand soin de ne pas séparer de la doctrine chrétienne les sciences élémentaires dont il voulait être le dispensateur ? Vraiment ils étaient maîtres éclairés, ces religieux dont le supérieur multipliait les asiles où les enfants recevaient gratuitement l'instruction, établissait des noviciats, des écoles de maîtres qui furent les premières écoles normales, des écoles dominicales qui s'ouvraient les dimanches et les jours de fêtes pour les jeunes apprentis de différents métiers, des pensionnats enfin, dont le premier s'ouvrit à Paris à de jeunes Irlandais protégés par Jacques II, roi d'Angleterre, et fugitifs comme lui. Pouvaient-ils avoir des pensées élevées et de nobles sentiments, ces instituteurs qui se montraient les vrais amis des classes les moins aisées de la Société ; s'imposant, en toute liberté, la tâche d'instruire, sans aucune rémunération, les enfants de l'ouvrier, de l'artisan, de l'homme de peine ; de suppléer, par des cours spéciaux ouverts aux adultes, à l'insuffisance d'un premier enseignement, souvent mal compris et presque toujours de trop courte durée ? Non, de tels hommes ne devaient être que des ignorantins aux yeux des omniscients héritiers de la défroque littéraire de l'immoral philosophe de Ferney, dont les œuvres fourmillent d'erreurs plus ou moins grossières, du philosophe renégat de se religion, renégat de son pays dont il a essayé de souiller la plus pure gloire, cynique insulteur de ses competriotes qu'il traitait de *Welches* pour flagorner le roi de Prusse et du simple peuple au sujet duquel il écrivait ces gracieusetés : « Il est à propos que le peuple soit guidé et non pas qu'il soit instruit, il n'est pas digne de l'être. »

« Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants, ce n'est » pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bourgeois. »

« Le peuple ressemble à des bœufs à qui il faut un aiguillon, un » joug et du foin. »

Malheureusement les ignorants sont entêtés ; aussi sans se préoccuper d'une dénomination quelconque sous laquelle il plairait de les désigner, et pendant que l'auteur libertin de la Pucelle rédigeait, à l'usage de ses disciples, d'aussi savantes leçons de fraternité et d'égalité, les collaborateurs du vénérable de la Salle, s'inspirant de son esprit, se persuadant que le *manœuvre* a autant de droit à l'instruction que le *bourgeois*, fût-il gentilhomme, travaillaient avec autant de zèle que d'abnégation personnelle, à *rendre dignes d'être instruits* les enfants des classes les plus reculées de la société, et le peuple, montrant qu'il avait goût pour autre chose que pour un joug et du foin, répondait aux Frères par les témoignages de la plus confiante sympathie, si bien qu'à la mort de leur pieux fondateur, arrivée le 7 avril 1719, leur Institut comptait 27 maisons, 274 Frères et 9,885 élèves. Malgré la tourmente révolutionnaire et les difficultés qu'on connaît, le développement de cette œuvre, populaire s'il en fût, a pris de telles proportions que, lors de l'élection du frère Philippe au généralat, le 22 novembre 1838, l'Institut qui comptait 2,300 frères instruisant 143,000 élèves, en compte aujourd'hui 10,000 donnant l'instruction à 400,000 enfants, ce qui ajouté aux résultats du dernier concours pour les bourses d'externes, dans les écoles municipale, supérieures de Paris, a bien quelque frappante signification.

LES VITRAUX DE CHARTRES.

Sonnet à M. l'abbé B***.

« *Est in templo Dominus,*
Angeli stant cominus,
Nihil in cœlis amplius. »

Aux vitraux de la cathédrale,
La terre, l'enfer et les cieux,
Font de leur mystique spirale
Un livre ouvert à tous les yeux.

*
* *

Sous leur couronne virginale,
Là, sont des anges radieux,
Et là, dans la flamme infernale,
Brûlent des monstres odieux.

*
* *

Les grandeurs du monde et ses joies
Entraînent dans leurs fausses voies
L'homme que Satan va saisir :

*
* *

La douleur, la pauvreté saintes,
Sur la voûte du ciel sont peintes ;
Chrétiens, c'est à nous de choisir.

DICTERON.

INDULGENCES A CEUX QUI PRENNENT PART AU CHANT D'EGLISE.

On se plaint, et avec raison, de ce que les fidèles ne chantent pas assez à l'Eglise, soit pendant les psaumes, soit aux autres parties de l'office. Puissent-ils être excités à le faire par le renseignement suivant !

1° Innulgence d'un an pour celui qui enseignera gratuitement le chant des louanges sacrées, en pratiquant quelquefois l'exercice en public, ou tout au moins en particulier. Une autre Indulgence de cent jours pour celui qui en pratiquera l'exercice dans un oratoire public ou privé, toutes les fois qu'il y aura lieu.

2° Indulgence plénière qui pourra être gagnée à la clôture du Mois de Marie, par ceux qui, dans le cours de ce mois, se seront occupés d'une manière particulière à chanter les louanges sacrées dans le lieu saint et auront assisté aux exercices du Mois de Marie.

3° Indulgence plénière une fois le mois pour ceux qui, pendant au moins quatre jours de solennité ou même de simples fêtes, prendront part au chant ou à l'enseignement des louanges sacrées ; et cette indulgence se gagnera le jour où l'on se sera approché des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

Afin que l'on puisse gagner les Indulgences ci-dessus, *il faut que les prières et les louanges chantées aient l'approbation ecclésiastique.*

4° Ces Indulgences pourront être appliquées aux âmes des fidèles trépassés.

PIE, IX, 7 avril 1858.

LISTE DES PAPES,
PATRIARCHE, CARDINAUX, ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES
originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres.

Le diocèse de Chartres était primitivement un des diocèses les plus vastes des Gaules. D'un côté il touchait au diocèse de Paris, de l'autre à celui de Tours. On le démembra en 1697, pour former le diocèse de Blois. Avant ce démembrement, il avait près de cinquante lieues d'étendue du nord au midi, et près de quarante lieues de l'est à l'ouest. En 1789, il comprenait encore 810 paroisses, maintenant il n'en a plus que 376.

Ce grand diocèse avait à sa cathédrale un Chapître des plus remarquables. Depuis saint Lubin, évêque de Chartres, en 544-556, ce chapître était composé de soixante chanoines et de dix-sept dignitaires. Le bas-chœur se composait de 51 chapelains, de 18 officiers et de 24 musiciens.

Peu de Chapîtres dans la chrétienté, remarquent les historiens, ont réuni plus de personnes de mérite que celui de Chartres. Il servait comme de pépinière pour donner des évêques non-seulement à Chartres, mais encore à divers autres siéges.

Nous allons essayer de donner une liste de ces hauts personnages sortis de notre Eglise. Ce sera une nomenclature un peu longue et sèche pour bon nombre de nos lecteurs ; mais puisque l'on pardonne de dresser le catalogue des fleurs d'une contrée, pourquoi n'aurait-on pas autant d'indulgence pour une liste des grands hommes qui sont les fleurs les plus productives de la société.

I. PAPES.

1° *MARTIN IV (1281-1285), Bienheureux.*

Simon de Monpincé qui est une bourgade de Brie, pourvu d'une *Chanoinie* de Chartres, ne fut pas reçu au Chapître pour avoir auparavant contesté certains droits des chanoines. Le postulant reconnaissant la justice du procédé des chanoines les pria de recevoir à sa place Simon de Perruchei, son neveu. Le neveu fut reçu chanoine, devint archidiacre de Pinserais et plus tard évêque de Chartres. Quant à Simon de Montpincé, par sa vertu et sa doctrine, il s'avança rapidement aux honneurs et dignités de l'Eglise. Créé cardinal par Urbain IV, il devint légat en France, et après la mort de Nicolas III, il fut élu pape le 22 février 1281, sous le nom de Martin IV. Il gouverna l'Eglise quatre ans seulement. Cependant il eut le temps de montrer sa bienveillance pour le Chapître de Chartres et d'augmenter les priviléges des Chanoines, par une bulle du 1er novembre 1283, adressée au doyen qui était alors Guillaume Durand, auteur du *Rational*, plus tard évêque de Mende. Par cette bulle reproduite au cartulaire de Notre-Dame, t. II, p. 226, Martin IV autorise le Chapitre à excommunier ses vexateurs, notaires et manifestes. (Souchet, t. III, p. 57).

On attribue des miracles à ce pape et il est honoré comme saint à Perouse. (Henrion, t. II, 113. *Histoire de la Papauté).*

2° *BONIFACE VIII* (1294-1303).

Benoit Cajétan, du diocèse d'Amagni, déjà chanoine de Chartres, notaire du pape Nicolas III, fut pourvu le 26 juin 1279, par procureur, de l'archidiaconé de Pinserais, vacant par la promotion de Simon de

Perruchei à l'évêché de Chartres. (S. III, 67) (1). Le pape Martin IV, dont nous avons parlé comme chanoine-nommé de Chartres, le créa cardinal le 23 mars 1281 ; et après que saint Célestin V, fondateur de l'ordre des Célestins eut renoncé à la dignité papale, notre archidiacre fut élu pape la veille de Noël 1294, et couronné peu après sous le nom de Boniface VIII. Il fut remplacé dans l'office d'archidiacre par son neveu du même nom (Benoît Cajétan) qui avait été créé cardinal par Célestin V.

L'histoire de Boniface VIII et ses démêlés avec Philippe-le-Bel, sont assez connus pour que nous n'en parlions pas ici.

3° *INNOCENT VI* (1352-1362).

Après la mort de Clement VI, en 1352, Etienne-Albert, de la paroisse de Béissac au diocèse de Limoges, fut élu pape sous le nom d'Innocent VI. Dès 1307, il était chanoine et archidiacre de Chartres. il devint successivement évêque de Noyon, de Clermont, cardinal-évêque d'Ostie, grand pénitencier de l'Eglise romaine et enfin pape. (S. III, 193).

4° *GRÉGOIRE XI* (1370-1378).

Pierre de Beaufort, né à Maumont au diocèse de Limoges, fils de Guillaume Roger, comte de Beaufort, qui était frère du pape Clément VI, fut créé cardinal par son oncle le 30 mai 1348 ; au mois d'août 1353 il fut reçu chanoine de Chartres, mais il résigna ses titres de chanoine et d'archidiacre de Blois en l'église de Chartres, en 1367, à Nicolas de Vers. Après la mort d'Urbain V, il fut élu pape sous le nom de Grégoire XI en 1370.

Par affection pour l'église de Chartres, il fit cardinal Guillaume de Chanac, évêque de Chartres, et choisit successivement pour gouverner cette église Guérin d'Arcy et Ebles du Puy son parent. Il accorda un an et 40 jours d'indulgences aux bienfaiteurs de l'église de Chartres, et donna pour son anniversaire une rente de 20 livres à prendre dans le Drouais. (S. III, 225 — Cartul. N.-D. I, 28, — II, 177, — III, 73).

Grégoire XI fut le dernier pape résidant à Avignon. En 1377, voyant sa présence nécessaire en Italie et étant vivement pressé de s'y rendre par sainte Brigitte et sainte Catherine de Sienne, il alla se fixer à Rome et y mourut en 1378. Tous les historiens font l'éloge de la doctrine, de la piété et de la douceur de ce pape. Il fut le septième et dernier pontife que l'Eglise de France, pendant le cours de 70 ans, donna à l'Eglise universelle.

5° *GRÉGOIRE XII*, *anti-pape*.

Ange-Corrario, romain d'origine, chanoine sous-diacre de l'église de Chartres, fils reconnaissant de l'église de Chartres, sa très-chère mère, *Rarissimæ matris sue*, *carnotensis ecclesie existens filius*, *non ingratus*, donna au chapitre cent livres tournois pour célébrer son anniversaire fixé au 26 octobre. Dans le schisme d'Occident, ce chanoine de Chartres fut un des trois qui prétendaient à la fois à la dignité papale. Il se faisait appeler Grégoire XII. Un grand nombre de gens de bien, éclairés et craignant Dieu, dit saint Antonin, le regardèrent longtemps comme vrai pape ; mais il abdiqua volontairement au concile de Constance et mourut en 1417, à l'âge de 92 ans. (Cart. III, 203).

6° *MARTIN V* (1417-1431).

Après l'abdication volontaire de Grégoire XII, chanoine de Chartres,

(1) La lettre S, indiquera toujours Souchet, *Histoire du diocèse de Chartres*.

la déposition consentie de Jean XXIII et celle de Benoit XIII, les pères du concile de Constance souhaitant finir un schisme qui désolait l'Eglise depuis quarante ans, firent réunir les cardinaux qui nommèrent en 1417, avec un concert sans exemple, le romain Othon, de l'ancienne et illustre maison des Colonne, qu'Innocent VII avait nommé cardinal Il prit le nom de Martin V. Fisquet dans la *France pontificale*, d'après Sablon, indique ce pape comme ancien chanoine de Chartres, mais Souchet, d'ordinaire bien renseigné et attentif à relever toutes les gloires de son Eglise n'en parle pas. Nous ne chercherons pas à décider cette question.

— L'histoire nous a aussi conservé les noms de plusieurs dignitaires du diocèse de Chartres, proposés à la papauté.

A la mort d'Innocent VI, ancien chanoine de Chartres, en 1362, un autre chanoine de Chartres, Raymond de Canilhac, fut proposé par onze voix pour lui succéder, mais un autre fut élu et prit le nom d'Urbain V.

Raoul-Pie de Savoie, de la famille des princes de Carpi, cardinal de Porto et abbé de Coulombs, et Hippolyte d'Est, archevêque de Lyon, abbé de Thiron et frère du duc de Chartres, furent tous deux mis sur les rangs pour la chaire de Saint-Pierre, après la mort du pape Paul IV arrivée le 18 août 1559. Mais l'élu fut Jean l'Ange de Médicis, qui prit le nom de Pie IV. (S. IV, 22).

II. PATRIARCHE.

7. Etienne, fils de Guerric, vidame de Chartres, proche parent de Beaudoin, roi de Jérusalem, succéda à son père dans la charge de vidame, se fit ensuite religieux dans l'abbaye de saint Jean de Chartres, dont il était abbé en 1114. Il partit pour la Terre-Sainte et fut élevé en 1120 à la dignité de Patriarche de Jérusalem. C'est lui qui approuva l'ordre des Templiers; il mourut en 1130. (Fisquet, 507 ; — Jager, t. VIII, p. 329 ; — S. II, 150-408, Cartul. N.-D.).

E. HAYE,

Curé de Saint-Avit.

La suite prochainement.

FAITS RELIGIEUX

Allemagne. — Dans l'année 1874, le nombre des ecclésiastiques allemands condamnés à la prison ou à diverses autres peines a atteint le chiffre de 1,700. — Mgr Conrad Martin, évêque de Paderborn, a été destitué de ses fonctions épiscopales par un arrêt sacrilége du tribunal suprême de Berlin ; en vertu de cette sentence inique tout prêtre qui exécutera, selon son saint devoir, les prescriptions de son pasteur toujours légitime, sera exposé aux peines les plus graves. L'illustre prélat avait refusé de comparaître devant ses juges incompétents.

Les amendes nouvelles, infligées à Monseigneur Melchers, le vénérable archevêque de Cologne, s'élèvent à ce jour au chiffre énorme de 109,875 fr., somme qu'il est certainement hors d'état de payer et qu'il ne payerait pas volontairement. Un procès en destitution est

ouvert contre lui, comme si une autre autorité que celle du Pape pouvait le relever de ses fonctions.

Monseigneur Eberhard, évêque de Trèves, vient d'être mis en liberté après 300 jours de détention. Le *Te Deum* chanté dans sa cathédrale et les démonstrations joyeuses de toute la population, n'ont pas été du goût des persécuteurs qui semblent préparer de nouvelles épreuves.

Le gouvernement badois a défendu au chapître de Fribourg de reconnaître tout archevêque qui n'aurait pas promis obéissance à toutes les lois et ordonnances de l'empire allemand ; et il cherche des apostats « néo-protestants » pour remplacer le clergé fidèle aux lois de l'Église, imitateur du courage de son archevêque déposé, Mgr de Kuebel.

Belgique. — A l'occasion du premier de l'an, le vice-président du Sénat belge a exalté de nouveau dans un discours adressé au roi, les libertés condamnées par le Pape.

Rome. — La Révolution cherche à entamer la fidélité des vrais romains ; elle fait les plus attrayantes avances aux jeunes gens et surtout aux fils de famille, faisant miroiter à leurs yeux l'épaulette de soldat ou le panache du diplomate. Elle sait que, si elle parvenait à les faire sortir de leur non-participation à la vie publique, elle finirait par les amener, sous mille prétextes d'utilité ou du moindre mal, à établir avec elle un *modus vivendi* où bientôt les principes et l'honneur feraient naufrage. Pie IX a su les manœuvres de la secte et les a démasquées dans un discours récent au Patriciat romain. Après avoir comparé la Révolution au lion qui tourne, cherchant sa proie, il signale le danger de certaines carrières publiques et donne aux italiens spécialement le conseil radical et salutaire de s'en tenir à l'écart. *(La Croix).*

— Le 6 janvier, 500 italiens, délégués par les villes de la Péninsule, étaient rangés autour du Pape pour lui offrir, par l'organe du commandeur Acquaderni, les hommages et les offrandes de leur nation.

Le Saint-Père leur exprima la consolation qu'il ressentait à la vue de ses enfants d'Italie, demeurant fermes et fidèles au milieu d'un si grand péril. Il exhorta les faibles et les timides à prendre courage, par la pensée que l'Eglise, qui est toujours merveilleusement sortie des persécutions, victorieuse et agrandie, triomphera certainement, cette fois encore, des assauts furieux de l'Enfer déchaîné contre elle. « Elle n'a rien à craindre, car elle a pour fondement Notre-Seigneur Jésus-Christ. Les impies passent, mais l'Eglise reste et restera ! »

Le Pape, avec une liberté toute évangélique, déplora le nombre de jour en jour croissant des mariages qui se font entre proches parents, contrairement à l'esprit de Dieu et de l'Eglise. Il protesta à cette occasion, contre l'abus du *mariage civil*, introduit par la Révolution contre le droit de l'Eglise. Déplorant vivement les empêchements injustes apportés par la législation civile aux vocations ecclésiastiques, le Souverain Pasteur réclama avec force la *Liberté d'enseignement* pour l'Eglise et pour ses ministres, à qui *seuls* a été dit : *Docete omnes gentes*, « enseignez toutes les nations. »

Espagne. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Tournai (Belgique) : « Don Carlos a donné, le 3 décembre, une nouvelle preuve de ses sentiments religieux et de son amour pour son peuple.

Sorti à cheval pour faire une petite promenade sur la grande route de Navarre, le prince s'est rencontré avec le Saint-Viatique qui, par le même chemin, allait visiter une pauvre malade. Il mit immédiatement pied à terre, et suivi de quelques personnes de sa maison, il escorta le Roi des rois. Le point où se rendait le saint cortége était l'habitation Iparraguirra de Lizaraza. A peine arrivé, tout le monde s'arrêta et le ministre du Seigneur voyant Charles VII se disposer à l'accompagner dans la maison du pauvre malade, le supplia de ne pas persister dans son dessein, car la maladie était contagieuse ; mais rien ne put arrêter cette grande âme : il s'avança dans le réduit, pénétra dans la chambre de la patiente, et, après lui avoir serré la main, il lui adressa des paroles de consolation et de paix. La pauvre malade ne savait comment manifester sa gratitude. Tous ceux qui assistaient à cet acte de sublime charité se sentirent émus jusqu'aux larmes, et à genoux ils demandèrent à Dieu que ce prince, dont l'âme et la grandeur rappellent les meilleurs rois de la catholique Espagne, fût bientôt appelé à occuper le trône de saint Ferdinand pour le bonheur de ses sujets. Le lendemain matin, un serviteur a apporté à la pauvre malade de la maison Iparraguirra six cents réaux de la part du prince. »

Statistique de la Compagnie de Jésus. — La Compagnie avait, en 1870, 8,847 sujets : ils ont été 9,102 au commencement de 1874 : — 4,170 prêtres, 2,404 novices, 2,528 frères coadjuteurs ; — 2,412 Allemands, 1,083 Anglais, 1,335 Espagnols, 2,747 Français, 1,525 Italiens.

La Société compte 22 provinces, dont voici les noms : Allemagne, Angleterre, Aragon, Autriche, Belgique, Castille, Champagne, France (Paris), Gallicie (Autriche orientale et Pologne), Hollande, Irlande, Lyon, Maryland, Mexique, Missouri, Naples, New-York et Canada, Rome, Sicile, Toulouse, Turin, Venise. — Il y a 1,721 Jésuites dans les Missions étrangères.

Statistique des Franciscains. — Les RR. Pères Franciscains ont tenu dernièrement leur Chapître à Bordeaux pour la nomination des Supérieurs de leurs communautés de France.

Les Franciscains de l'Observance ont en France vingt-sept couvents divisés en trois provinces.

L'Ordre entier compte environ cent provinces et près de trente mille religieux, répandus dans le monde entier.

Deux mille religieux de cet Ordre travaillent dans les Missions étrangères, particulièrement en Palestine, où la garde des Lieux-Saints leur est confiée depuis des siècles.

Création de nouveaux diocèses. — Pie IX, on l'a déjà dit, a créé durant son long pontificat, plus de cent diocèses nouveaux. Dans sa sollicitude toujours attentive à procurer l'extension du règne de Jésus-Christ, il vient de créer deux autres diocèses dans la province du Texas aux Etats-Unis, un troisième dans le Canada et un quatrième dans l'île de Hong-Kong, qui se trouve en face de la ville de Canton (Chine) et qui appartient aux Anglais, ce qui fournit un excellent pied à terre à nos missionnaires de l'Extrême-Orient.

France. *Orléans.* — C'est le jeudi 31 décembre que le clergé orléannais a célébré les *noces d'or et les noces d'argent* de Monseigneur Dupanloup.

A l'occasion de ses vingt-cinq ans d'épiscopat et de ses cinquante

ans de prêtrise, Monseigneur l'évêque d'Orléans a reçu les félicitations et les vœux de tout son clergé.

Lourdes. — Autour de la Grotte de Lourdes, une véritable armée d'ouvriers est constamment sur la brèche pour transformer ces rochers, ces lieux jadis déserts, en une véritable oasis. A droite de la basilique, sur le flanc de la montagne du Calvaire, on jette les fondements de l'immense résidence des missionnaires qui comptera cent dix mètres de façade ; plus loin, se dresse déjà le palais épiscopal, avec son jardin dessiné par un maître. Vis-à-vis, sur la rive du Gave, faisant face à la Grotte, les couvents s'élèvent comme par enchantement. Notre-Dame de Lourdes vient d'attirer deux autres phalanges de vierges sur cette terre bénie : les Réparatrices de Toulouse, les Clarisses de Lyon ont déjà choisi leur place pour monter avec les Bénédictines, les Carmélites, les sœurs Bleues, les sœurs de Nevers, les Petites-Sœurs des Pauvres, une garde d'honneur autour de l'Immaculée.

Autun. — Mgr Perraud est parti pour Rome le 4 janvier. Il emporte avec lui, pour l'offrir au Saint-Père, de la part des Visitandines de Paray-le-Monial, un plan en relief du monastère, de la chapelle et des jardins de la Visitation. Ce plan mesure environ soixante-six centimètres de longueur sur quarante de largeur. Tous les détails y sont rendus avec la plus scrupuleuse fidélité. On y voit très-nettement le bosquet de noisetiers où deux petites images, artistement découpées, représentent une des apparitions de Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie. Allées du jardin, parterres, arbres à fruits, fleurs, tout est représenté : La matière de ce travail, exécuté par une religieuse du monastère, a été fournie par les noisetiers du bosquet de l'Apparition.

Quelques belles paroles de M. Hamon, curé de Saint-Sulpice.— Tandis que des journaux mal informés racontaient, tous les jours, les derniers moments et la mort de M. Hamon, le vénérable prêtre continuait à vivre et à mourir lentement dans de très-vives souffrances. Pendant les premières semaines des deux derniers mois de sa vie, il ne fut en proie qu'à la douleur physique, et alors, c'était un spectacle vraiment ravissant que celui qu'il donnait à ceux qui l'entouraient, par sa résignation, son détachement de la vie, et sa joie de quitter la terre pour le ciel. « Ah ! disait-il un jour à l'un de ceux qui l'entouraient, qu'il m'est doux de penser que tous ces saints dont nous célébrons chaque jour la fête, que la très-sainte Vierge, que le bon Dieu lui-même, je vais bientôt les voir dans le paradis! »

Un autre jour, au moment où il sortait comme d'un demi-sommeil le même prêtre l'entendit crier avec émotion et les mains jointes : « *Pauvre* chère paroisse de Saint-Sulpice ! comme je la recommanderai au bon Dieu quand je serai devant lui ! »

Quelques jours plus tard, le prêtre qui le soignait le vit tendre les mains comme pour réclamer quelque service. — Que désirez-vous, monsieur le Curé ? lui demanda-t-il. — « Ce que je désire ? ah ! plus rien que le ciel ! le ciel ! le ciel ! oh ! qu'il s'ouvre donc devant moi ! ouvrez-moi vite les portes du ciel ! » — Mais quel est donc le vrai chemin pour aller au ciel ? lui demanda le prêtre qui était près de lui. — « Le vrai chemin, lui fut-il répondu, c'est celui de la volonté de Dieu. »

Et, cependant, le ciel ne s'ouvrait pas encore au gré des désirs empressés du pieux malade. Plusieurs fois il se crut à son dernier

moment, et il demandait alors les prières des agonisants. Une nuit qu'il était dans cette pensée, il fit appeler le prêtre qui couchait près de lui, pour lui demander ce service. Après quelque temps d'observation, celui-ci vit bien que ce n'était qu'une crise passagère et que la mort n'était pas imminente. — Vous vous trompez, dit-il au saint curé, le bon Dieu ne vous appelle pas encore ; et il se retira. Le lendemain, M. Hamon lui faisait ses excuses de l'avoir dérangé inutilement, puis il ajoutait avec son bon et naïf sourire : « J'ai été bien attrapé, cette nuit ; je croyais si bien que j'allais remonter vers Dieu ! »

Une autre fois, qu'il appelait, pensant que tout était enfin terminé. — Non, pas encore, lui fut-il répondu. — Ah ! pas encore ! pas encore ! s'écria-t-il avec tristesse, enfin *fiat! fiat!*

Missions. — L'*Océan*, de Brest, raconte ainsi un entretien qu'il a eu avec des missionnaires maristes sur le point de s'embarquer pour l'Océanie : « Mes Pères, leur dit-il, combien de temps resterez-vous dans ces pays lointains ? — Mais toujours, Monsieur. — Vous ne reviendrez plus en France ? — Le marin revient après quelques années de campagne, le soldat vient retrouver son père et sa mère : mais le missionnaire ne rentre jamais dans sa patrie, à moins qu'une maladie incurable ne le rende inutile aux missions; alors il revient au pays pour mourir. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 3 cœurs offerts à Notre-Dame de Sous-Terre. — 2 magnifiques corporaux. — Un ornement rouge donné par un vénérable chanoine. — Une somme d'argent pour divers achats.

Lampes. — 82 demandes de lampes pour un temps plus ou moins long, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 73. — Devant N.-D. du Pilier, 3. — Devant saint Joseph, 2. — Devant le Saint-Sacrement, 2 — Devant la statue du Sacré-Cœur. 2.

Nombre des messes dites à la Crypte : 303.
Nombre des visiteurs pour les clochers : 201.
Nombre des visiteurs pour la Crypte : 193.
Consécration des petits enfants: 24 nouveaux inscrits, dont 8 de diocèses étrangers.

Origine chartraine de la Fête des Fiançailles. — Parmi les solennités que nous amène le saint temps de Noël, il en est une dont l'origine est pour Chartres un titre particulier de gloire. Nous en parlerons d'après le *Messager de Saint Joseph.* — En 1412, le pieux Gerson, affligé de la situation critique où se trouvait la chrétienté à l'occasion des élections incertaines des papes, ne se lassait de recommander aux Pères du Concile de Constance, comme moyen d'attirer des grâces célestes un accroissement de dévotion à saint Joseph, puis l'institution d'une fête en l'honneur des Fiançailles de Joseph et de Marie. Il écrivait dans le même sens, en 1413, à toutes les églises, spécialement à celles qui sont dédiées à Notre-Dame. Le Seigneur récompensa son zèle. Henri Chicquot (ou Henri de Chartres), ancien élève de l'Université de Paris, docteur en théologie et ami de Gerson, eut l'heureuse inspiration de laisser par testament à l'église de Chartres un revenu annuel destiné à la célébration de cette fête désirée. Le légat du pape en France l'ayant approuvée sans difficulté,

elle passa bientôt dans les diocèses les plus éloignés, jusqu'à ce qu'enfin, par un indult du 22 août 1725, le pape Benoît XIII l'approuvât pour tout la catholicité ; elle est fixée au 23 janvier. Cette année elle tombait le samedi, et l'on sait que dans notre église souterraine les messes du samedi sont suivies d'un plus grand nombre de fidèles. La très-sainte union de la Mère de Jésus avec son père nourricier pouvait donc être l'occasion d'un hommage plus général aux deux chastes Epoux devant leurs autels voisins l'un de l'autre à la Crypte.

— Depuis la mi-janvier, en vertu d'une permission spéciale de Mgr, sont célébrés à Chartres des saluts hebdomadaires en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. Ils doivent avoir lieu le vendredi, deux fois le mois à la cathédrale, une fois au moins dans les autres églises principales. La ville de Chartres témoigne ainsi la part qu'elle prend au mouvement de plus en plus accentué des âmes chrétiennes vers notre divin Sauveur. La France entre toute entière dans ce mouvement. Une députation de prêtres français ayant à leur tête le R. P. Chevalier, d'Issoudun, ne vient-elle pas de présenter au Saint-Père une adresse de l'archevêque de Bourges et trente volumes magnifiquement reliés, contenant une demande formulée par 160 évêques français et trois millions de fidèles, priant le Pape de consacrer l'Eglise universelle au Sacré-Cœur ?

— Trois sermons de charité ont été prêchés à la cathédrale depuis un mois, l'un, le 27 décembre, par le célèbre orateur R. P. Mathieu, en faveur des pauvres soutenus par la Conférence de Saint Vincent de Paul; un autre, le 17 janvier, par le R. P. Constant, en faveur des jeunes filles soutenues par la Société des Jeunes Economes ; un autre, le 31 janvier, par le R. P. Chocarne, en faveur de l'Œuvre des Pauvres Malades. Ces trois prédicateurs appartiennent à l'ordre de saint Dominique ; nous avons eu déjà plus d'une fois l'occasion de faire l'éloge des deux premiers ; le R. P. Chocarne est le provincial des dominicains de la maison de France, l'auteur de la *Vie du Père Lacordaire ;* n'est-ce pas assez dire pour sa louange ?

— Nous entrerons dans les intentions des paroissiens de Saint-Sulpice de Paris, fidèles dévots de Notre-Dame de Chartres, en recommandant à la Bonne Mère le ministère du successeur de M. l'abbé Hamon. Ce successeur, récemment nommé est M. l'abbé Méritan supérieur du Grand-Séminaire de Lyon. L'éminent sulpicien va quitter certainement avec regret la Madone de Fourvières. Qu'il soit dédommagé d'un tel sacrifice par les bénédictions de la Vierge de Chartres, aux pieds de laquelle nous espérons le voir diriger ses nouveaux enfants au mois de mai prochain !

— L'aumônier militaire de Dreux est M. l'abbé Guérard-Valdorne ; celui de Châteaudun, M. l'abbé Daviau. Nous avons déjà nommé celui de Chartres : M. l'abbé Hervé. L'aumônier titulaire du 4ᵉ corps est au Mans ; c'est M. l'abbé Morancé, ancien curé de Margon; cet excellent prêtre a mis de suite son nouveau ministère sous la protection de Notre-Dame de Chartres.

— Une lettre de l'évêché en date du 31 décembre recommandait à nos prières un confrère défunt, M. l'abbé Vacherot (Etienne-Valentin), ancien curé de Theuvy-Achères, décédé à Chartres dans la nuit du 30, âgé de 67 ans. Parmi ses bonnes œuvres connues, nous aimons à citer l'établissement de Sœurs qu'il a fondé de ses deniers dans la paroisse de Tremblay-le-Vicomte

— M. l'abbé Dumès (Jacques), a succombé, le 24 janvier, à une cruelle maladie, à l'âge de 67 ans. Prêtre habitué, il aimait à rendre tous les services possibles à ses confrères dans l'exercice du ministère ; nous devons rendre ce témoignage à sa charité en recommandant son âme aux prières.

Mandement épiscopal pour le carême. — La lettre Pastorale de Monseigneur l'évêque de Chartres pour le saint temps du carême 1875, a pour sujet : *La Famille.* Cette éloquente instruction sera déjà lue dans les chaires et affichée quand le présent numéro paraîtra. Nous en citerons néanmoins la dernière page ; nos nombreux lecteurs en dehors du diocèse seront heureux d'en prendre connaissance. — Après avoir dit les différents dangers auxquels des parents s'inquiètent trop peu devoir leurs enfants exposés, Sa Grandeur parle des théâtres et continue ainsi :

« ..... Ce n'est pas sans une peine profonde que j'ai vu naguère, malgré la pénurie de nos ressources et presque au milieu des ruines encore fumantes de nos désastres, jeter millions sur millions dans les décorations du grand théâtre de la capitale. Les étrangers ont pu dire qu'ils admiraient tant d'éclat et de magnificence ; mais dans le secret, ils n'auront pas manqué de faire les réflexions que les auteurs païens eux-mêmes ont consignées dans leurs écrits, à savoir que la fureur du cirque et les scènes corruptrices du théâtre ont été pour Rome ancienne un signe de décadence et le présage de ses abaissements et de ses ruines ; et ils se sont dit peut-être que les mêmes causes pourraient bien attirer sur nous les mêmes malheurs.

» Ne croyons pas, toutefois, N. T. C. F., que tout espoir nous ait abandonnés, à Dieu ne plaise : il y a encore trop de foi dans notre France pour qu'un tel sentiment puisse dominer en nous. Déjà l'attention de l'Assemblée s'est portée sur l'armée ; l'enseignement supérieur et l'enseignement primaire la préoccupent, il semble que la conscience de nos misères et l'appréhension des plus grands dangers nous réveillent. Rappelons-nous qu'en 1848, bien qu'il s'en fallut beaucoup que les temps fussent aussi malheureux, on comprit qu'il était d'une urgence extrême de s'occuper de l'éducation de la jeunesse, et alors parut la loi de 1850. Déjà un pas a été fait de nos jours. Que les hommes honorables, qui ont entre les mains les destinées de notre pays, consomment résolument leur œuvre, et que des questions si graves ne soient pas facilement ajournées, car elles sont vitales, et alors la France redeviendra ce qu'elle a été par le passé. La famille reprendra dans la société la part de régénération qui lui revient ; ce ne sera plus seulement le bien-être matériel qui sera l'objet de l'ambition du père et de la mère, ce seront les vertus, la foi, la bonne conduite de leurs enfants ; eux-mêmes en recueilleront les fruits. La France aussi se retrempera dans le malheur ; le soldat sera vigoureux et actif, les instituteurs tous dévoués à leurs modestes fonctions, les professeurs, dans les colléges, donneront tous l'exemple de la pratique de leurs devoirs, les magistrats intègres ne subiront en aucune manière la pression d'un pouvoir quel qu'il soit.

Nous attendons ces grâces non pas en comptant sur nous-mêmes, mais sur Dieu ; l'expérience nous a trop appris ce que peuvent produire les combinaisons humaines et l'habileté de ceux qui ne connaissent d'autre sagesse que celle du siècle. Nous dirons avec le saint roi David : ceux-ci se fient à la vitesse de leurs chariots (Ps. 19, 8), mais ils sont tombés dans les rènes de leurs coursiers ; pour nous nous avons invoqué le secours du Seigneur et nous nous sommes re-

levés ; n'avons-nous pas un médiateur qui intercède pour nous, un Sauveur dont le cœur nous est ouvert et qui peut guérir toutes nos plaies ? N'avons-nous pas une protectrice, *Marie, Notre-Dame de Chartres, patronne de la France ?* Elle nous exaucera, elle nous obtiendra de revenir à Dieu et nous serons sauvés. »

— L'adoration mensuelle pour le mois de février aura lieu le jeudi 18, dans l'église Saint-Pierre.

— *L'année sainte ;* 1875. — En *post-scriptum* de sa lettre pastorale, Monseigneur l'évêque de Chartres avertit qu'il vient de recevoir de Rome la lettre encyclique annonçant le Jubilé pour la présente année. Sa Grandeur se propose de l'adresser prochainement à ses diocésains. Ce Jubilé sera pour le monde catholique en même temps qu'un grand événement, la source d'immenses bienfaits spirituels et aussi temporels. L'année qui s'ouvre doit être l'année des miséricordes et du pardon ; n'amènera-t-elle pas à l'église et au monde une ère nouvelle de paix et de prospérité ?

ŒUVRE DE L'ADOPTION.

Les Annales de cette Œuvre publient dans le numéro de janvier 1875 l'intéressante communication qui suit :

« CHARTRES. Nous venons de recevoir des *étrennes*, en vérité bien touchantes : *cinquante francs* économisés, courageusement gagnés par des ORPHELINES, et envoyés par une *bonne sœur* aux orphelins de l'Adoption. Elles sont une centaine, recueillies gratuitement pour la plupart, dans un orphelinat où on leur enseigne, avec le travail, l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Il y en a de tout âge ; quelques-unes n'ont pas trois ans ; l'une d'elles a été trouvée sur le seuil de la porte, un matin ; elle avait quinze jours ! mais l'orphelinat est une maison de charité ; et puis, ce jour-là, les Prussiens quittaient Chartres ! La petite abandonnée eut immédiatement une famille — famille adoptive, qui comprend à sa façon, et pratique chrétiennement la *solidarité*. Afin de venir en aide, elles aussi, à leurs *petits frères*, à leurs *petites sœurs* qui ne sont pas encore adoptés, elles font un travail supplémentaire, payé à part et soigneusement capitalisé : c'est tantôt pendant la récréation, une demi-heure prise avec permission sur les jeux habituels, tantôt dans les beaux jours, de cinq heures à cinq heures et demie du matin, avant le lever réglementaire, un travail de couture prestement expédié sur le lit. Mais les toutes petites, dont les doigts ne peuvent encore manier l'aiguille que comme un jouet improductif ?... Celles-là aussi auront part à la bonne œuvre fraternelle : les plus grandes travaillent en leur nom et font pour elles double tâche. O sainte habitude ! et gage précieux de bénédictions pour l'avenir ! Une des élèves de cette maison vient d'en sortir ; elle a vingt-et-un ans. Nous ne doutons pas que des grâces providentielles ne l'accompagnent dans la vie nouvelle où elle entre, et que Dieu ne la récompense du zèle qu'elle a toujours montré pour l'Œuvre de l'Adoption. Cet exemple des plus petits et des plus pauvres ne fera-t-il pas naître aussi de généreuses émulations dans ce riche pays de Beauce? A nos Zélatrices, à nos Associés, à quiconque connaît notre Œuvre, nous adressons cette prière : faites un peu de propagande. *Cinquante centimes !* Ce n'est pas un bien lourd sacrifice. Et tant de pauvres orphelins attendent ! Et le dernier

compte-rendu annonçait une diminution dans les recettes du diocèse. »

A cette lettre charmante nous ajouterons un avis.

Sans doute les recettes seraient plus abondantes si l'Œuvre était plus connue. Voici quel est le but de cette institution. Elle recueille dans chaque département le plus grand nombre possible d'orphelins; elle les adopte de 5 ans commencés à 10 ans accomplis, les garçons jusqu'à 18 ans et les filles jusqu'à 21 ans. Ils sont élevés dans les établissements les plus rapprochés du lieu où se fait l'adoption. Le Conseil de l'Œuvre composé de Prélats et d'autres hommes éminents, n'a voulu posséder aucune maison qui lui fut propre, afin de pouvoir mieux protéger les maisons particulières qui ont le même but. Il vient en aide à ces maisons en leur confiant des orphelins pour lesquels il paye une pension. Il en place ainsi dans les ouvroirs, les maisons de patronage, les orphelinats de filles et de garçons, les colonies agricoles, les fermes modèles, etc... au besoin, dans les écoles apostoliques et les séminaires, si les enfants adoptés offraient des marques suffisantes de vocation ecclésiastique. Tels sont les établissements de l'Adoption, et ils sont recommandables par leur personnel le plus souvent composé de religieux ou de religieuses. — Les ressources de l'Œuvre proviennent d'une souscription annuelle de 50 centimes par associé, de dons volontaires, de quêtes, loteries, etc... En 1874, le chiffre des orphelins adoptés a été de *cent quatorze*. Puissent les aumônes se multiplier et permettre à l'Œuvre d'adopter un plus grand nombre de postulants! Elle pourvoit en si bonne mère à tous les intérêts du temps et de l'éternité. Le directeur-général est M. l'abbé Jacquet, Paris, rue des Tournelles, 43; il a pour correspondants à Chartres, MM. les chanoines Germond et Roussillon, secrétaires de l'évêché.

ARCHICONFRÉRIE de SAINT-JOSEPH d'ANGERS.

On sait qu'il y a en France deux archiconfréries en l'honneur de Saint Joseph : celle de *Beauvais*, à laquelle est affiliée l'église de Sainte-Foy de Chartres, et qui compte dans le diocèse de Chartres tant de membres inscrits sur les registres de nos pieux et zélés missionnaires les Pères Maristes ; puis celle d'*Angers* aussi très-florissante. On nous prie d'insérer sur cette dernière une note importante.

— Un bref de Sa Sainteté Pie IX, daté du 15 décembre et visé le 22 par Monseigneur Freppel, accorde à tous les membres de l'œuvre, à quelques réunions qu'ils appartiennent, *une indulgence plénière, un mercredi de chaque mois*, lorsqu'ayant communié ils visitent l'église des réunions et y prient aux intentions du Souverain-Pontife. En outre, Sa Sainteté veut bien permettre que la visite exigée pour gagner les indulgences de l'Œuvre, se fasse dans une église ou dans un oratoire public quelconque, quand, par un motif légitime, on est empêché de se rendre aux sanctuaires munis d'un diplôme.

— Pour faire partie de l'Œuvre, recevoir le manuel qui en contient les statuts et la médaille de l'Archiconfrérie, à laquelle sont attachées des indulgences nombreuses, il suffit d'envoyer à Mademoiselle Letoudal, rue de la Préfecture, 4, à Angers, 2 francs, en timbres-poste, avec son adresse exacte.

Deux conditions sont exigées pour recevoir un diplôme qui érige comme centre de réunion, une église ou un oratoire public : la pre-

mière est que la demande, adressée au R. P. directeur de l'Archiconfrérie, porte l'approbation de l'Ordinaire ; la deuxième, que les statuts qu'on se propose de suivre, aient été soumis au même Ordinaire et portent sa signature.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. L'enfant que nous avons mis sous la protection de Notre-Dame de Chartres jouit maintenant d'une santé parfaite. Puisse cette bonne mère à qui nous l'avons consacré, le préserver à l'avenir de tout danger et surtout lui conserver son innocence !

(A. D. de P., diocèse d'Orléans).

2. La lecture de la *Voix* m'ayant fait connaître la puissance de la médiation de Notre-Dame de Chartres, j'ai demandé sa protection pour ma réussite aux examens publics. Mon succès a dépassé mes espérances. Grâces soient rendues à la Sainte Vierge !

(E. C. de N., diocèse de St Claude).

3. Que Notre-Dame de Chartres soit bénie ! Ma nièce pour qui je vous avais demandé des prières est complétement guérie. La maladie qui s'était déclarée d'abord avec une certaine gravité, est devenue tout à coup bénigme, et l'enfant s'est remise avec une promptitude qui a étonné le médecin lui-même. Quant à nous, nous avons reconnu les heureux effets de la protection de la Sainte Vierge. Pour témoigner notre reconnaissance à cette bonne Mère, je viens vous prier de faire dire une messe d'actions de grâces, et dix autres messes pour les âmes du Purgatoire.

(E. D. du diocèse de Cambrai).

4. Il y a deux mois, la santé de mon père, atteint d'une maladie de cœur, nous causait les plus vives inquiétudes. Pleine de confiance en la bonté de Marie et de Joseph, je commençai une neuvaine de prières. Chaque jour, je fis boire à mon père un peu d'eau de la source miraculeuse de la Salette. Dès le commencement de la neuvaine un mieux sensible s'opéra, et à la fin, tout danger avait disparu. J'avais promis au Sacré-Cœur de Jésus et à la sainte Vierge d'écrire à la *Voix de Notre-Dame* de Chartres si j'étais exaucée ; je suis heureuse de payer ainsi à Marie ma dette de reconnaissance.

(M. D. de Paris).

5. J'avais demandé une lampe pour neuf jours devant N.-D. de Chartres pour une intention toute particulière. La faveur demandée est obteuue. Dieu soit loué ainsi que sa sainte Mère !

(M. C., à L., diocèse de Blois).

6. Le jeune homme que nous avions recommandé si instamment et qui avait lui-même demandé des prières à Notre-Dame de Chartres, a été visiblement béni. Les examens publics pour l'internat de la Faculté de médecine lui ont valu un beau succès ; il a été reçu le troisième, et vous savez que le nombre des étudiants aspirant à l'Internat est considérable. Daigne, Notre-Dame, lui continuer sa bénédiction durant ce temps des dernières préparations à la carrière médicale où il pourra entrer avec honneur. Tout pour la gloire de Dieu et de Marie ! (R. L. de Chartres).

Notre-Dame en Indiana, Etats-Unis d'Amérique.
15 novembre 1874.

« J'ai la douleur de vous apprendre que le révérend et cher malade recommandé à vos prières et saints sacrifices a succombé le jeudi soir 29 octobre. Il a expiré dans la paix du Seigneur, laissant après lui une mémoire à jamais bénie, et la conviction aussi certaine que possible que son âme est allée droit au Ciel. Si les prières, disait-il, n'ont pas obtenu ma guérison, elles m'ont obtenu du temps pour me préparer. Temps bien précieux et dont il a bien su profiter par la réception presque quotidienne du sacrement de pénitence, la sainte messe célébrée dans sa chambre deux fois la semaine et la réception du saint Viatique. Jeune, président d'un collége de près de 400 élèves, aimé presque à l'adoration de tous ceux qui le connaissaient, il entrevit le danger. Priant à genoux dans sa chambre, il demanda au bon Dieu avec larmes d'éloigner de lui toute occasion dangereuse pour le salut de son âme. Le bon Dieu a exaucé sa prière. Peu après, il tomba malade et comme sa maladie m'inquiétait, nous prions beaucoup; voyant que nos prières n'étaient point exaucées, je me tournai vers le *béni sanctuaire de Chartres* et lui proposai la neuvaine pour le rétablissement de sa santé — « Non, dit-il, je ne demande jamais de grâces purement temporelles. Je vais demander la grâce d'aimer le bon Dieu de tout mon cœur et de ne jamais l'offenser, c'est alors qu'il me confia le secret de sa prière. J'insistai pour qu'il demandât la santé au moins comme troisième grâce ; il le fit par complaisance et dit : je veux bien guérir si le bon Dieu juge que ce soit mieux pour mon salut. » Il a obtenu les deux premières grâces ; car je crois que son amour pour le bon Dieu était aussi pur et ardent qu'il peut l'être en ce monde. Je recommande cette chère âme à vos saintes prières au cas où elle en ait besoin, mais je crois que nos propres besoins sont plus grands que les siens. Ayez la bonté de les recommander tous avec toutes nos intentions à la chère Notre-Dame de Chartres. Je compte sur sa protection pour remplacer ici le saint qui nous a été enlevé. Le vide et la perte sont grands, mais le bon Dieu, je le sais, n'a besoin de personne en particulier pour son œuvre, j'espère qu'il suppléera à notre impuissance. Tout Notre-Dame est en deuil et je puis dire le pays, mais moi plus que tout le reste, il me regardait comme sa mère et je comptais beaucoup sur lui pour le bien de notre communauté de sœurs, mais le bon Dieu me l'avait donné, il me l'a ôté, que son saint nom soit béni ! Je remets tout entre les mains de Marie et vous prie de le lui rappeler souvent dans son sanctuaire privilégié de Chartres.

Agréez, etc. (Sœur M., religieuse Marianite, dans l'Indiana).

BIBLIOGRAPHIE

Le catholicisme justifié devant le dix-neuvième siècle par la raison, l'histoire et l'expérience contemporaine. (A la suite un traité de l'ordre surnaturel). Ce remarquable ouvrage servira grandement aux ecclésiastiques pour la controverse et la prédication et aux gens du monde pour l'étude des doctrines religieuses, politiques et sociales du christianisme. C'est le travail d'un ancien professeur de théologie et de droit canon; mais pour l'achat on peut s'adresser à un ami de l'auteur, à M. Louis Revel, 31, rue Saint-Louis, La Rochelle (Charente-Inférieure).

(Prix de ce beau volume, in-8° de 818 pages : 7 fr. 50, et franco, 8 fr. 40).

Une grande lutte se prépare, disons mieux, elle est déjà commencée ; lutte formidable, et qu'on nous permette cette expression, un duel à mort entre la vérité et l'erreur. D'un côté c'est le règne de Dieu par le catholicisme, de l'autre, le règne du néant par l'impiété. Les milieux s'évanouissent. Jadis quelques sophistes attaquaient le christianisme et la religion naturelle : c'était un déisme assez peu étendu et un athéisme plus restreint encore. Aujourd'hui, l'athéisme commence à pénétrer dans les masses; des associations populaires le glorifient ouvertement, sans remords comme sans pudeur. Je ne dis pas assez , elles l'acclament avec une sorte de frénésie. — Défendre le catholicisme, c'est défendre directement la cause de Dieu ; c'est vouloir arrêter l'humanité sur la pente du plus effrayant des abîmes.

« Nous l'avons profondément senti, dit l'auteur de l'ouvrage ici annoncé, dès lors notre faiblesse ne nous a plus effrayé : nous avons compté sur Dieu. En prenant en main sa défense, nous aurions voulu n'être pas trop au-dessous de la noble tâche que nous nous imposions, il fallait prouver la divinité du Catholicisme ; nous croyons l'avoir fait. Voici le caractère et le plan de notre ouvrage.

Nous prions nos lecteurs de le remarquer avec soin, notre but avant tout est de constater un fait divin. Après avoir démontré la divinité de Jésus-Christ, nous prouvons qu'en fondant le Christianisme il a voulu instituer une Eglise infaillible dans ses enseignements, ayant pour centre d'unité et chef suprêmes, Saint-Pierre et ses successeurs, les Pontifes romains. Nous parlons, en second lieu, de la profonde sagesse, des hautes convenances et des ravissantes harmonies du Catholicisme.

Le travail sur l'Eglise est suivi d'un traité de l'ordre surnaturel divisé en trois chapitres. Dans le premier, nous constatons la réalité du Surnaturalisme Dans le second, nous exposons la doctrine catholique de l'ordre surnaturel. Le troisième renferme les principales objections de nos adversaires. Vient ensuite un appendice dont voici les titres :

— Valeur de la raison humaine. — Point de séparation; mais union avec distinction. — Science sociale. — Miracles contemporains. — Mission providentielle de la France. — M. Cousin et M. de Bismarck ou le Panthéisme philosophique et diplomatique. — Tableau synoptique des preuves de la divinité du Catholicisme.

La Bonne journée de l'enfant chrétien (3e édition revue et corrigée), par le R. P Latour, jésuite de la maison de Sainte-Croix, au Mans (Sarthe), 25 exemplaires pour cinq francs.

« Il sera toujours doux, dit l'auteur, de faire du bien à l'âme de l'enfant, de le porter » à aimer son Dieu, à remplir ses devoirs, à pratiquer la vertu, à marcher sur les traces » des saints. Puissent ces quelques pages, extraites en grande partie des *Heures des* » *congrégations*, réaliser le désir le plus ardent de mon cœur, en apprenant aux enfants » à sanctifier toutes les actions de la journée, à mériter des grâces abondantes sur la » terre, pour avoir un poids immense de gloire dans le ciel. »

FÉVRIER 1875.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Février 1875.

Chaque semaine, ind. plén. pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux devant un crucifix, après la communion, de la pr. : *En ego.*

1er février, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. l'œuvre de St François de Sales (j. au ch.).

2, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franc. ; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° Arch. du S. C. de Marie et de S. Joseph ; 4° p. le scap. bleu et du Carmel ; 5° p. le Rosaire ; 6° pour les possess. d'objets ind. ; 7° pour la récitation quotidienne des litanies de la sainte Vierge

3, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; 2° pour l'arch. de St Joseph (mercr. au choix).

4, jeudi. — Ind. pl. : 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récitation à genoux devant le S. Sacrement, de la prière *Regardez, Seigneur.*

5, vendredi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. le Scap. rouge; 3e pour la Conf. du Cœur de Jésus.

6, samedi. — Indulgences plénières et partielles nombreuses du Saint Sépulcre et de la Terre Sainte, au scap. bleu (moy. visite à la Ste Vierge (j. au ch.)
7, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. le rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres ; 5° pour une visite au S. Sacrement exposé, aujourd'hui ou les jours suivants.
8, lundi. — Indulg. plén. : 1° pour la Propag. de la Foi ; 2° pour l'œuvre de St François de Sales (jour au ch.)
9, mardi. — Ind. plén. : 1° p. l'Archic. du C. de Marie ; 2° p. la récit. quotid. de la pr. *Angele Dei* (j. au choix).
10, mercredi. — Ind. plén.: 1° p. le scapulaire du Carmel ; 2° pour la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.)
11, jeudi. — Ind. plénière : 1° pour les Tertiaires Francisc. ; 2° p. l'Ap. de la pr. (j. au ch.)
12, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° pl. et part. des 7 Basil. rom. au scap. bl. (comme au 6 fév. — j. au choix).
13, samedi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu.
14, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du Cœur de Marie ; 3° p. la récit. quot. de l'invocat. : *Loué et remercié.* (j. au choix).
15, lundi. — Ind. plén. : 1° pour la Propag. de la foi ; 2° p. l'œuvre de S. François de Sales (j. au choix).
16, mardi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° récit. quot. du *Memorare* (j. au ch.)
17, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel , 2° pour l'Archic. de S. Joseph (mercr au ch.).
18, jeudi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 6 fév. — j. au ch.)
19, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. l'Apost. de la pr. (vendr. au ch.); 3° p. le scap. rouge.
20, samedi. — Ind. plén. : 1° p le scap. bleu ; 2° p. la récitation quot. de l'invoc. *Doux Cœur de Marie* (jour au ch.)
21, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Franciscains ; 2° pour la récitation du trisagion : *Sanctus* et du chapelet brigitté (j. au ch.).
22, lundi. — Ind. plén. et part. nombr. des 7 basiliques rom. au scap. bleu (comme au 6 janv. — j. au choix); 2° p. l'œuvre de saint Fr. de Sales.
23, mardi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Franc.; 2° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (jour au choix).
24, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. l'Archic. de S. Joseph ; 2° pour le scap. du Carmel ; 3 p. les possess. d'objets indulgenciés.
25, jeudi. — Ind. plén.: 1° pour la Confr. du Cœur de Jésus ; 2° p. la récit. quotid. du chap. de l'Im. Conc. (j. au choix).
26, vendredi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. rouge ; 3° p. le rosaire.
27, samedi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. bleu.
28, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récitation quotidienne des actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

3e NUMÉRO — DIX-NEUVIÈME ANNÉE — MARS 1875

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

SAINT JOSEPH !

Chaque année, en nous ramenant la fête chérie de notre bien aimé Protecteur, réveille dans nos âmes le souvenir de ses bienfaits, et fait déborder de nos cœurs la louange et l'action de grâces.

Les choses qui tiennent seulement à la terre finissent, en se renouvelant, par inspirer la satiété, mais celles qui viennent du ciel ne produisent jamais cet effet. Leur parfum ne s'altère pas, leur fraîcheur reste la même, et le doux rayonnement qui les environne leur imprime une splendeur qui charme les regards sans les fatiguer.....

Voilà pourquoi parler de la dévotion à Saint Joseph ; rappeler les grâces obtenues par sa puissante et tutélaire médiation; exalter ses glorieux priviléges ; ne sont point des redites fastidieuses, mais bien des témoignages de vénération et d'amour qui épanouissent les âmes et embrasent les cœurs.

O oui ! il est grand, il est bon, il est aimable et toujours secourable celui que Jésus a nommé son père et que son *Vicaire* a proclamé le protecteur de l'Eglise universelle... Ayons donc recours à lui dans nos joies comme dans nos traverses. Qu'il dirige nos pas, qu'il nous obtienne force et courage pour cheminer sans défaillance dans le chemin de la vertu. Ils sont bien inspirés ces sculpteurs, ces peintres qui représentent notre vénérable patriarche un bâton à la main ; n'est-ce pas un symbole des secours qu'il accorde aux pèlerins de la vie ? Pauvres voyageurs exilés dans la Vallée des larmes, ils ont tant besoin de guide et d'appui ! Eh ! bien, Saint Joseph est là pour diriger leurs pas incertains et chancelants. Puis, quand ils au-

ront atteint le but, et que les collines éternelles apparaîtront à leurs regards, il les soutiendra dans ce dernier passage, et appuyant leurs têtes mourantes sur sa poitrine sanctifiée par l'attouchement de l'Enfant-Dieu, il leur dira de sa voix grave et douce : « Confiance, confiance, réjouissez-vous ! les peines du temps sont finies; les portes de la patrie s'ouvrent devant vous, entrez dans la joie de votre Seigneur. » Et les protégés de Saint Joseph de répondre un Amen, que répéteront aussitôt tous les échos du ciel. C. de C.

CASTEL ET CHAUMIÈRE.

Le matin du 3 août de l'année 1665, la grande salle basse d'un château célèbre dans le Périgord, offrait un tableau digne d'inspirer le pinceau d'un de ces peintres flamands, qui ont reproduit avec tant de vérité des scènes d'*intérieur*.

Un jeune garçon, assis près d'une table qui contenait dans un certain désordre tout ce qui peut répondre aux besoins de la science, tenait entre ses mains un livre sur lequel se concentrait toute son attention. Devant lui se tenait un vénérable personsonnage, dont la physionomie remplie de douceur et de gravité, semblait annoncer autant un père qu'un professeur ; il était en en effet l'un et l'autre.

» Mon fils, voyons la traduction que tu me donneras de ces vers, où la grâce la plus touchante du style se fond avec le sentiment le plus heureux selon l'idée » :

Me quoque per multos similis fortuna labores
Jactam hàc demùm voluit consistere terrâ ;
Non ignarœ mali succurrere miseris disco.

En ce moment, un troisième personnage s'agitait dans le coin de la salle : c'était Olivia de Chevreuse, gentille enfant de 13 ans, qui, tapie sous les plis d'un grand rideau, mangeait du bout des lèvres le petit déjeuner qui lui avait été servi. — Le jeune écolier tourna la tête du côté d'où venait le bruit, puis il répondit à son père : « voici ma traduction à *peu près littérale* : « Un sort pareil a voulu que jeté a travers mille vicissitudes, je puisse m'arrêter enfin sur cette terre ; éprouvée par le malheur, je sais être secourable aux malheureux. » — Mademoiselle de Chevreuse écoutait. — La belle et douce pensée, mon fils, que celle qui se trouve renfermée dans ce dernier vers, dont tu viens de rendre, comme tu le disais, *à peu pres le sens.* — Dans son naïf mot à mot, ne trouves-tu pas que ce vers a plus de grâce et de vérité : « Non, ignorante du malheur, je sais secourir les malheureux. «

« O mon bon parrain ! s'écria Olivia, en se rapprochant, je voudrais bien faire une réflexion. » — Voyons.

« C'est que moi, toute petite fille qui ne sait rien, eh bien !

quoique je n'ai eu aucun malheur, cela n'empêche pas que je saurai bien secourir les pauvres malheureux. »

Elle avait raison, la délicieuse créature ; nous allons la voir à l'œuvre avec ce François de Fénelon qui devait être si justement surnommé un jour le Cygne de Cambrai.

A peu de temps de là, le jeune étudiant travaillait comme de coutume quand Olivia, pénétrant dans la salle, lui dit d'un air tout attendri : « Ah ! Monsieur François, figurez-vous que ce matin j'avais été bien loin bien loin me promener avec la bonne Madelon. Voilà que nous avons rencontré une pauvre femme tout en pleurs qui tenait entre ses bras un petit garçon qui lui aussi versait de grosses larmes, et elle tenait à la main un autre enfant qui mordait dans un gros morceau de pain noir qu'il arrosait de ses pleurs. »

— Qu'a donc cette femme ? demanda Madelon à un homme qui passait.

— C'est une veuve, répondit l'homme, son fils aîné est depuis trois ans ans à l'hospice du village, il n'y a pas de pain à son logis et après-demain on doit vendre leur chaumière et leur bout de champ.....

— Vous connaissez la demeure de la pauvre femme, interrompit vivement Fénelon.

— Oui, très-bien.

— Alors écoutez-moi : nous allons être bien heureux tous les deux, une bonne action à faire ! en secret, comme le veut toute bonne action. Je vais aller seller votre petite ânesse Chardonnette, je lui mets ses deux grands paniers ; dans les paniers nous placerons force provisions.

— D'abord les deux grands pâtés qu'on nous a envoyés de la ferme hier, dit joyeusement Olivia.

— Puis quatre poires et une corbeille de raisins, — et le jambon fumé c'est de grande ressource Mademoiselle Olivia. N'avons-nous pas dans l'armoire de ce vin qui est si bon pour les malades ? — Oui Mademoiselle, ils ne doivent pas être des mieux portants les chers petits et la pauvre mère ! hâtons-nous et du mystère !

— Oui, du mystère, Monsieur François ! Et pour que l'on ne s'avise pas de regarder ce que nous portons, je vais cueillir des fleurs dans le jardin que nous sémerons sur ces paniers une fois qu'ils seront bien garnis.

— Bien, vous monterez sur l'âne, entre les deux paniers.

— Oui, et vous M. de Fénelon vous conduirez la Chardonnette par la bride.

— Une demi-heure était à peine écoulée que l'on put voir Chardonnette s'avancer à travers champs, c'était le *steplechease* de la Charité.

Après une heure et demie de marche au petit pas, nos voyageurs arrivèrent à une chaumière ombragée par de grands ormeaux aux branches desquels se suspendaient des festons de pampres et de lierre.

Là demeurait la pauvre veuve. Olivia sauta légèrement à terre François de Fénélon attacha Chardonnette à la branche basse d'un ormeau, puis ils frappèrent à la porte.

« Entrez, » leur fut-il répondu d'une voix faible. Ayant leur laisser-passer, ils prirent les paniers, fléchissant sous leur poids, mais souriant à la pensée du bonheur qu'ils apportaient.....

Olivia se mit ensuite à distribuer les provisions aux petits enfants qui, d'abord timides et confus, finirent par manger à belles dents.

La mère était tout éperdue..... mais elle se remit bientôt et prit elle aussi, sa part des mets apportés par ses généreux visiteurs. Il n'est pas besoin d'ajouter que le prix du loyer fut payé et que la veuve put désormais sécher les pleurs que l'inquiétude et la misère arrachaient naguère de ses yeux.

Le retour fut prompt. Chardonnette, déchargée de son lourd fardeau marchait avec rapidité : l'absence de François et d'Olivia fut pourtant remarquée, mais leur secret ne sortit pas de leurs cœurs et ils crurent, les charmants enfants, qu'il était bien gardé..... C. de C.

L'officier pèlerin de Notre-Dame de Chartres doublement récompensé de sa foi.

Le zèle du Père de Ravignan venait, après d'indicibles efforts d'arracher au protestantisme une jeune Anglaise d'une famille très-honorable ; elle avait vaincu la longue résistance des siens, et après son abjuration elle voulait entrer au couvent.

Cette première conversion en amena bientôt une seconde que raconte le P. de Pontlevoy dans sa belle vie de l'illustre orateur de Notre-Dame.

« L'expédition apostolique du Père de Ravignan avait attiré l'attention sur la famille anglaise. Un officier de la Garde impériale, en garnison à Versailles, demanda la main de la sœur aînée de la religieuse. Mais la condition mise à cette alliance semblait la rendre impossible. Le catholique voulait que la conversion précédât le mariage ; la protestante qui songeait à embrasser la vraie foi voulait cependant que le mariage fut d'abord célébré. Du reste, la jeune fille ne manquait point d'honorables motifs pour différer son abjuration. Elle savait qu'elle n'était aucunement liée par le serment prêté entre les mains de sa mère, mais il répugnait à sa délicatesse dans une question de conscience de paraître céder à l'inclination du cœur ou à des considérations d'intérêt. Son changement de religion passerait dans le monde pour une complaisance et ne ferait point honneur aux catholiques.

Un coup du ciel trancha la difficulté. L'officier, en désespoir de cause, eût recours à la sainte Vierge. Il s'était d'abord proposé d'aller à pied *en pèlerinage à Notre-Dame de Chartres*, mais à cause des exigences du service qui ne lui permettaient pas une absence assez longue pour effectuer son projet, il prit le chemin de fer et choisit humblement les dernières places. Accompagné de deux de ses frères,

l'un magistrat, l'autre encore étudiant en droit, il communia dans la vieille basilique dédiée à la Vierge-Mére.

A son retour à Versailles, comme il essayait un cheval neuf dans la plaine de Satory, le fougueux animal prend le mors aux dents, franchit les limites du champ de manœuvre et s'élance au travers de la forêt. Dans sa course furieuse, il allait se briser contre un mur qui lui barrait le passage, quand le cavalier, *se souvenant de Notre-Dame de Chartres, invoque son assistance dans le péril.* Au même instant le cheval s'arrête, se couche plutôt qu'il ne tombe, il était dompté. L'officier va raconter à la jeune fille le danger qu'il a couru et le miracle qui lui permet de la revoir encore ; profondément émue et touchée à l'instant par la grâce, elle s'écrie : « C'est assez, c'est assez ! je veux être catholique. » La chose fut bientôt faite, un des trois frères, le magistrat, reste auprès de la néophyte pour la conduire à la chapelle où devait avoir lieu la cérémonie ; les deux autres s'élancent par le chemin de fer, arrivent à Paris, et, une heure après, ramènent à Versailles un des frères du P. de Ravignan, qui reçoit l'abjuration le jour même. »

LE PÉLERINAGE A ROME DURANT L'ANNÉE JUBILAIRE. — RAISON DE QUELQUES OBSERVANCES INDIQUÉES DANS L'ENCYCLIQUE.

Voici sur ces deux points des réflexions empruntées à la belle lettre pastorale de Monseigneur Pie......

« Sans nul doute, Rome demeurera, comme toujours, la cité privilégiée ; et bienheureux les fidèles qui obéiront à l'inspiration d'aller y puiser, comme à sa source, la très-plénière indulgence de l'Année Sainte ! Cette ardeur des pèlerinages sacrés qui s'est rallumée dans les foules, et que l'Esprit divin semble souffler de jour en jour dans les âmes, un meilleur aliment peut-il lui être offert, une direction plus vraie peut-elle lui être imprimée dans le cours de l'année présente? Nul n'aura le droit de dire que ce mouvement vers les sépulcres des saints Apôtres est une dévotion moderne, un prétexte inventé à l'effet d'entretenir une manifestation permanente autour du Vatican. Non, l'affluence des fidèles de la chrétienté à Rome pendant l'année du Grand Jubilé ne saurait être qualifiée de manœuvre séditieuse. Il n'y a là que l'observation normale d'une pratique périodiquemext usitée depuis une longue suite de siècles ; c'est le maintien d'une institution dont Rome au contraire pourrait se plaindre d'être déshéritée. Répétons-le donc : heureux ceux qui, à l'exemple de Paul, saisiront cette occasion d'aller « voir Rome (1) » et d'aller « voir Pierre (2) » ! Heureux ceux qui, après avoir collé leur front à cette porte sainte qui restera douloureusement close, pénétreront pourtant dans la basilique Vaticane et dans les autres basiliques de la cité reine du monde !

Toutefois Pie IX, avec cet esprit d'abnégation et de sagesse qui accompagne en lui la grandeur du caractère et la constance du courage, n'a pas voulu exciter les ombrages de ses spoliateurs En spécifiant les conditions du Jubilé pour les fidèles qui habitent Rome ou qui y viendraient à cette occasion : *omnibus et singulis Christi fidelibus, tum in alma Urbe Nostra degentibus, vel ad eam advenientibus*, il s'est abstenu de tout appel et de toute provocation. Que dis-je ? par une simultanéité jus-

1. Act. XIX, 21.
2. Galat., I, 18.

qu'ici sans exemple, il a ouvert en même temps l'Année Sainte pour tous les disciples de Jésus-Christ vivant dans la grâce et communion du Siége Apostolique, en quelque partie du monde qu'ils demeurent : *tum extra Urbem in quacumque mundi parte existentibus, et in Apostolicæ Sedis gratia et obedientia manentibus.* Nul donc ne sera conduit vers Rome que par un sentiment libre et spontané.

Et comment d'ailleurs le Pontife romain dans l'état auquel il est réduit, eût-il pu suffire à toutes les obligations que le Jubilé Universel imposait à ses devanciers ? Ces hôpitaux, ces monastères, ces asiles pieux qui recevaient, dans le cours de l'Année Sainte, des centaines de milliers de pèlerins, que sont-ils devenus et en quelles mains sont-ils aujourd'hui ? Ces tribunaux de police spéciale, ces juridictions exceptionnelles nécessaires pour terminer des conflits possibles au milieu d'une pareille affluence, comment l'autorité ecclésiastique pourrait-elle les instituer ? Ces scandales de toute sorte qui souillent la cité sainte, tombée aux mains des profanes, comment les éloigner de la vue des pieux visiteurs ?

Ah ! le Saint-Père avait une occasion toute trouvée de faire ressortir une fois de plus aux yeux de la chrétienté ce qu'a d'anormal la situation actuelle, et combien l'univers catholique est atteint tout entier par une sécularisation qui rend matériellement et moralement impossible l'une des institutions les plus populaires et, les plus célèbres du christianisme. Pie IX n'avait qu'un mot à dire, et, dans la disposition actuelle des cœurs fidèles, coûte que coûte et quoi qu'il en pût advenir, les catholiques des deux mondes se seraient mis en marche vers la ville éternelle, heureux d'aller baiser deux fois les chaînes de Pierre, ces chaînes qui exhalent une odeur et une vertu spirituelle de délivrance, et que contemplent et touchent toujours avec fruit ceux qui aspirent à la glorieuse liberté des enfants de Dieu (1) ! Encore une fois, Pie IX n'a pas voulu dire ce mot. Malgré tout, nous le savons, beaucoup de nos frères voudront ne se point priver de cet avantage, de cette consolation et de ce principe de force. Ils seront pour nous un sujet d'envie; et si nous ne pouvons pas tous les imiter, à tout le moins nous les accompagnerons de nos désirs et de nos vœux, et nous ferons d'esprit et de cœur en union avec eux les visites et les stations qui nous sont commandées là où nous habitons.

Ici, N. T.-C. F., nous avons à répondre à une question que plusieurs d'entre vous ont posée. Pourquoi, dans ce Grand Jubilé les stations sont-elles plus nombreuses, et, par suite, plus fatigantes et plus onéreuses que dans les jubilés moindres accordés précédemment par le même Pontife ? Et, d'autre part, comment se fait-il que les jeûnes indiqués dans ces derniers ne soient point indiqués dans celui-ci ?

En ces choses, N. T.-C. F., tout est traditionnel, et rien ne se fait arbitrairement dans la sainte Eglise de Dieu. Je pourrais donc me contenter de vous dire que tel est l'usage.. Mais je dois ajouter qu'en cela l'usage a ses raisons d'être. La grande Indulgence, nous l'avons vu, était attachée dans son principe à la visite des Lieux-Saints : voyage plein de fatigues et de périls, et dans lequel les privations et les sacrifices de tout genre constituaient plutôt une commutation qu'une remise de la peine due aux péchés. C'est sur ce modèle que fut instituée l'In dulgence jubilaire de l'Année Sainte : le voyage de Rome en était la condition rigoureuse. Par lui-même, ce pèlerinage, ordinairement entrepris à pied, était certes assez pénible, et en même temps assez dispendieux, pour que la sainte Eglise n'y voulut pas ajouter la complication du jeûne, ni même le précepte formel de l'aumône. Afin que les Ro-

1. Rom., VIII, 21.

mains eux-mêmes partageassent le labeur des pèlerins étrangers, ils étaient tenus de fréquenter pendant trente jours les églises stationales, dont l'une est placée assez loin en dehors des murs (2). Les autres fidèles nonobstant la longueur du chemin qu'ils avaient parcouru,étaient obligés à quinze jours de stations. Etendu plus tard à toutes les églises et paroisses de l'univers catholique, le Jubilé a pourtant conservé son caractère essentiel, son caractère de pèlerinage, qui consiste dans la visite multipliée des sanctuaires.

Nous ne devons donc ni nous étonner, ni surtout nous plaindre, de la peine et du temps qu'il faudra mettre à l'accomplissement de cette pratique dans les conditions relativement très-adoucies auxquelles elle se réduit. Etant dispensés de faire corporellement le voyage de la cité sainte, nous tiendrons les yeux de notre âme tournés vers l'Eglise mère et maîtresse du toutes les autres, et, comme Daniel, nous enverrons chaque jour de ce côté nos soupirs et nos prières (3).

LISTE DES PAPES,
PATRIARCHE, CARDINAUX, ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres.

(*Suite*).

III. CARDINAUX.

Nous allons commencer cette liste des cardinaux par ceux qui ont été évêques de Chartres.

8° I. *GUILLAUME DE CHAMPAGNE*, *évêque de Chartres* (1164-1176). *Cardinal.*

Guillaume de Champagne ou aux Blanches-Mains, fils de Thibault IV, dit le Grand, comte palatin de Brie, de Champagne, de Chartres et autres lieux, frère de Alix de Champagne épouse de Louis VII le jeune, roi de France, oncle de Philippe-Auguste, cousin-germain de Henri II, roi d'Angleterre, était évêque de Chartres de 1164 à 1176, et en même temps archevêque de Sens, de 1168 à 1176, d'où il fut transféré à Reims en 1176. Assistant au Concile de Latran en 1179, il y fut créé cardinal par Alexandre III, et à son retour, il sacra dans son église métropolitaine, Philippe-Auguste, son neveu. Ce prince qui l'appelait l'*œil vigilant de son conseil* l'envoya à Saumur pour négocier la paix avec le roi d'Angleterre, et lorsqu'il partit pour la Palestine, il lui confia la tutelle de son jeune fils et la régence du royaume. De son côté le Pape Innocent III le nomma son légat tant en France qu'en Allemagne (Fisquet, 95). Cet évêque joignait à la splendeur de sa naissance et de ses alliances, un mérite et une doctrine distinguée. Tous les auteurs de son temps parlent de lui avec éloges, et Jean de Salisbury, son successeur sur le siége de Chartres, disait de lui qu'il ne connaissait aucun sujet dans le clergé de France ni plus prudent ni plus éloquent. Guillaume prit hautement la défense de saint Thomas de Cantorbéry, avec lequel il était très-lié, contre Henri II, roi d'Angleterre, son cousin; il en écrivit au pape et alla même trouver sa Sainteté pour lui représenter l'injuste procédé du monarque anglais. (Doyen-Souchet).

2. A cause de l'état actuel des choses à Rome, le Saint-Père a réduit cette fois les visites à quinze jours pour les Romains eux-mêmes.
3. Dan , VI, 10.

9° *II. PIERRE DE CHAPPES*, *évêque de Chartres* (1326-1327).
Cardinal.

Pierre de Chappes, né à Villemeux, près Nogent-le-Roi, de la paroisse de Saint Pierre de Chappes (de Capis) d'où il avait pris son nom avait été dès son enfance élevé à Chartres, où il fut chanoine. Il devint successivement docteur-régent en droit dans l'université d'Orléans, conseiller du roi au parlement, chancelier de France en 1318, évêque d'Arras en 1320, de Chartres de 1326 à 1327, cardinal-prêtre en 1327, créé par Jean XXII. Mais tout occupé aux affaires de la cour de Rome il ne vint jamais dans son évêché dont il s'était du reste démis au moment de sa promotion au cardinalat. Il mourut le 24 mars 1336, après avoir donné au Chapître pour son anniversaire dix livres de rente sur une terre près Dreux et une maison à Mondonville.

10° *III. AIMERY DE CHATELUZ*, *évêque de Chartres* (1332-1342).
Cardinal.

Aimery de Chateluz, né au château de Châlus, en Limousin, d'une famille illustre qui existait encore au XVIe siècle, se fit remarquer par ses talents à la cour de Jean XXII qui l'employa aux affaires d'Italie et le déclara gouverneur de Ferrare. Il devint archevêque de Ravenne,d'où il fut transféré à l'évêché de Chartres par le même pape Jean XXII, en 1332. Il gouvernait depuis dix ans l'église de Chartres, lorsqu'il fut créé cardinal du titre de saint Martin des Monts, par Clément VI, son parent. Il résigna alors son évêché et fut envoyé à Naples comme régent de la jeune reine de Sicile, qu'il couronna en 1344 reine de Sicile et de Jérusalem.

Quoique ce prélat fut fort éloigné de Chartres, ses pensées en étaient toujours fort proches. Il postula et obtint une prébende au Chapître de Chartres. Il fonda en 1349 la chapelle de saint Piat dans la cathédrale, et donna d'abord douze mille florins d'or pour acheter des rentes qui devaient servir à l'entretien de douze chanoines de cette chapelle, il augmenta ensuite cette somme de mil sept cents livres qui furent délivrées au Chapître par son exécuteur testamentaire, Etienne Albert, cardinal évêque d'Ostie, autrefois chanoine de Chartres et peu après pape sous le nom d'Innocent VI. Aimery donna encore au Chapître pour son anniversaire la somme de dix livres de rente sur la mairie de Clévillers-le-Moutiers (S. III, 180-192, Cartul. N.-D. III, 16).

11° *IV. GUILLAUME DE CHANAC*, *évêque de Chartres* (1368 1369).
Cardinal.

Guillaume de Chanac, petit-neveu de Guillaume et neveu de Foulques de Chanac, tous deux évêques de Paris, abbé de Saint-Florent de Saumur, évêque de Chartres, nommé par Urbain V, fut transféré à Mende par Grégoire XI et créé cardinal le 8 juin 1371. Ce prélat était habile dans le maniement des aflaires, et sous Clément VII, dont il suivit le parti, il était à la tête de toutes les délibérations délicates. Il mourut en 1383 et fut inhumé à Saint-Martial de Limoges (S. III, 230. — Jager XI, 480-482).

12° *V. JOURDAIN*, *cardinal des Ursins, évêque de Chartres*
(1418-1419).

Né à Rome, de Jean Orsini, sénateur, il devint archevêque de Naples, évêque d'Albe, légat en France, fut pourvu en commande par Martin V, de l'évêché de Chartres (1418), renonça à ce siége l'année suivante en faveur de Jean de Frétigny, que le Chapître avait élu et se contenta de l'archidiaconé de Blois. (Fisquet, France pontificale).

13° *VI. ERARD DE LA MARCK, évêque de Chartres* (1507-1525) *Cardinal.*

Erard de la Marck, frère de Robert, duc de Bouillon et maréchal de France, fut élu évêque de Liége en 1505 et transféré à Chartres en 1507, d'après les instances de Louis XII. Cet évêque posséda le diocèse de Chartres jusqu'en 1525, mais il n'ÿ résida point. Il le fit gouverner d'abord par Jacques Ricoul, fils d'un laboureur d'Ablis, abbé de St Cheron et évêque *in partibus* de Termes, ensuite par Pierre Talon, cordelier, évêque de Saba. Et ayant abandonné les intérêts de François Ier successeur de Louis XII, pour suivre ceux de Charles-Quint, roi d'Espagne, auquel il facilita l'accès sur le trône impérial, il fut obligé de permuter son diocèse de Chartres contre celui de Tournai avec Louis Guillard, chassé de Tournai par l'empereur. Grâce à l'influence de Charles V, Erard de la Mark fut créé cardinal en 1521. — Il se montra toujours l'un des plus ardents défenseurs de l'orthodoxie contre les luthériens qui n'ont pas ménagé sa mémoire. (Fisquet).

14° *VII. JEAN-BAPTISTE-MARIE-ANNE-ANTOINE de LATIL, évêque de Chartres* (1817-1824), *Cardinal.*

Jean-Baptiste de Latil, né en 1761, aux îles Sainte-Marguerite de Lérins et ordonné prêtre en 1784, vicaire général de Vence, son diocèse, en 1789, émigra en 1791 en Belgique d'où il passa en Alllemagne, puis en Angleterre où il devint aumônier et confesseur du comte d'Artois (Charles X), en 1804. Rentré en France en 1814 avec les Bourbons dont il avait partagé l'exil, il partagea aussi leur bonne fortune, et devint l'un des conseillers les plus intimes et les plus écoutés du nouveau gouvernement.

L'usage voulant que le premier aumônier d'un prince de la maison de France, soit revêtu de la dignité épiscopale, l'abbé de Latil fut préconisé à Rome, dans le Consistoire du 8 mars 1816, sous le titre d'évêque d'Amiclée *in partibus*. Ensuite les dispositions du Concordat du 11 juin 1817, permirent de l'appeler le 8 août suivant au siége épiscopal de Chartres rétabli. Mais ce Concordat ne pouvant alors recevoir son exécution, par suite d'une vive opposition qui se manifesta dans la presse prétendue libérale, Mgr de Latil ne prit possession du siége de Chartres que le 8 novembre 1821 au milieu d'une affluence de peuple si heureux de voir rétablir enfin un siége si illustre.

Mgr de Latil amenait avec lui comme archidiacres et vicaires généraux MM. de Simony, depuis évêque de Soissons, de Bonald, mort cardinal-archevêque de Lyon, et Blanquet de Rouville qui suivit son évêque à Reims et devint évêque *in partibus* de Caryste, ensuite de Numidie et suffragant de Reims. Etant évêque de Chartres, il reçut le Pallium en 1822 et fut nommé Pair de France par Louis XVIII ; enfin une ordonnance royale de 1824 transféra l'évêque de Chartres au siége métropolitain de Reims et quelque temps après il devint ministre d'Etat, membre du Conseil privé et Cardinal sur la présentation du roi de France en 1826.

Après l'exil de Charles X, le Cardinal de Latil ne put se résigner à rester en France. Il rejoignit ce prince en Angleterre et le suivit en Allemagne, tout en gouvernant son diocèse par ses vicaires généraux. Mgr Blanquet de Rouville remplissait les fonctions épiscopales et M. l'abbé Gros plus tard évêque de Versailles était chargé de l'administration.

Le Cardinal de Latil rentra en France et avait l'intention de se fixer en Provence lorsqu'il mourut à Gémenos, près de Marseille, le 1er décembre 1839. (Fisquet, France pontif.).

15° *VIII. JEAN D'ANGÉRANT, doyen du Chapitre et évêque de Chartres de* 1360 *à* 1368, *transféré à Beauvais en* 1368, fut aussi cardinal, dit l'auteur de la *Mer des Histoires,* mais Souchet lui refuse cette dignité et les autres historiens n'en parlent pas. (S. III, 225).

E. HAYE,

Curé de Saint-Avit.

La suite prochainement.

De l'Œuvre des Vocations ecclésiastiques.

— Toutes les œuvres de charité sont grandes, et nous n'essaierons pas d'y indiquer des degrés dans le but d'établir des prééminences ; toutefois, qu'il nous soit permis de dire qu'il y a ici un caractère parliculier de grandeur.

« Sans doute, écrit Monseigneur Foulon, évêque de Nancy, c'est une grande œuvre que de bâtir une église, et ce n'est pas nous qui hésiterons jamais à encourager les généreux efforts qui se font dans ce but et dont nous voyons les merveilleux résultats ; mais que dire de celui qui aura contribué à élever un temple vivant, à former un prêtre, c'est-à-dire l'homme qui donne au temple la vie, l'homme qui porte avec lui le temple, l'homme qui, armé du droit de consacrer, a aussi le pouvoir de dresser partout un autel; qui, lorsque les églises lui manquent, sanctifie par sa présence les lieux profanes, qui deviennent de saints lieux dès que la vertu du saint Sacrifice les a touchés, tandis que les lieux saints redeviennent des lieux profanes, lorsque, abandonnés par le prêtre, ils ne sont plus visités par la divine Victime.

Félicitons sans doute, ceux qui, par leur libéralité contribuent à décorer nos églises de ces œuvres d'art magnifiques, de ces peintures qui nous rendent pour ainsi dire présents les mystères de notre sainte religion, et qui font revivre à nos yeux les images et la vie des saints, de ces vitraux splendides qui donnent à la lumière du ciel de si éblouissants reflets, de ces cloches qui annoncent au loin au peuple chrétien les heures de la prière, et qui lui rappellent l'époque des grandes solennités. Mais ayons surtout des louanges pour ceux qui contribuent à installer dans le sanctuaire le prêtre, la vivante image du Verbe divin, le continuateur de ses mystères, le reflet de la sainteté dont le Verbe est la source ; le prêtre, dont il est dit, comme du précurseur du Messie : Il n'est point la lumière, *non erat ille lux,* mais il est établi de Dieu pour rendre témoignage à la lumière, *ut testimonium perhiberet de lumine ;* le prêtre, cette voix toujours retentissante qui ne se taira jamais et qui fait rayonner autour de lui la vérité et la vie, comme le soleil, la lumière et la chaleur.

Vous avez raison de vous incliner vers ceux qui souffrent, de soulager les pauvres, d'instruire les ignorants et de patronner les écoles; vous avez raison de mériter les bénédictions et les récompenses que N.-S. J.-C. a promises à ceux qui donnent le pain aux affamés, l'hospitalité anx délaissés, qui visitent les malades et les prisonnier, qui protégent l'enfance dans sa faiblesse et l'indigence dans son dénûment. Plût à Dieu que tout le monde fût pénétré comme vous de cet esprit universel de charité et convaincu que toutes les œuvres se soutiennent, de même que toutes

les infortunes se donnent la main ; mais croyez aussi que faire du bien à nos petits Séminaires, c'est préparer pour l'avenir les moyens de soulager efficacement toutes les misères du corps et de l'âme, de l'ignorance et de la pauvreté, de la maladie et du vice ; c'est installer à côté de l'école et de l'hôpital, de la prison et du refuge, celui dont on peut dire ce que le saint homme Job affirmait de lui-même avec une sainte fierté : J'ai été l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux, le pain des pauvres : *Oculus fui cœco et pes claudo, pater eram pauperum.* (Job. XVIX, v. 15-16).

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Voici un passage de l'allocution du Saint-Père aux curés de Rome et aux prédicateurs du carême :

« Saint Pierre écrit de Rome (quoi qu'en disent les hérétiques) et appelle cette ville Babylone, à cause des désordres épouvantables qui s'étalaient sur les places publiques, dans les maisons, dans les temples des faux dieux et partout.

» Moi aussi j'écris de Rome et je puis sans difficulté dater mes paroles et mes enseignements de la même manière que saint Pierre lorsqu'il s'adressait au clergé ; moi aussi je puis dire : *Salutat vos Ecclesia Babylonis*. Nous ne voyons pas, il est vrai, dans Rome, les temples consacrés aux idoles que saint Pierre y trouva ; mais il ne manque pas d'idoles que vous aurez à renverser. Il n'y a plus de temple consacré à Jupiter ; mais il y a un Jupiter, dieu de l'incrédulité, qui voudrait avec ses foudres réduire en cendres la divinité elle-même et qui, après avoir dépouillé de tout l'Eglise de Jésus-Christ, voudrait encore la faire disparaître de la surface de la terre.

» Il n'y a plus de temple dédié à Mercure, mais qui pourrait dire à quel point se sont multipliés les voleurs ses adorateurs ? Il n'y a plus de temple dédié à Vénus ; mais il y a des centaines de maisons de péché où un grand nombre d'âmes se jettent dans la damnation éternelle.

» Ce n'est pas tout. Il y a des églises protestantes qui, si l'on peut dire qu'elles sont un danger moindre, sont pourtant un motif de grande tristesse. Dans Rome, choisie de Dieu pour être la capitale de la grande famille catholique, dans Rome consacrée par le sang des martyrs, dans Rome justemenr honorée du titre de maîtresse de la vérité, on ne peut voir sans une amère douleur que dans l'enceinte même de ses murailles où s'élèvent les temples majestueux de la religion chrétienne, on érige à leurs côtés des salles et des temples où on prétend pratiquer le culte de Dieu par une hérésie qui est une révolte contre Dieu même. Ce qui doit surtout exciter votre zèle, comme pasteurs des âmes, c'est l'ouverture de certaines écoles où généralement l'impiété règne en souveraine et cherche par toutes sortes de moyens à corrompre l'enfance et la jeunesse. »

— Le 5 février, à midi, le Saint-Père, accompagné de sa cour et d'un groupe nombreux d'invités, parmi lesquels on remarquait Mgr Langénieux, est descendu, « pour la première fois connue » depuis le 20 septembre 1870 jour de l'invasion Piémontaise, dans la Basilique Vaticane dont les portes avaient été préalablement fermées à cet effet.

Sa Sainteté, reçue par le chapitre de Saint-Pierre ayant à sa tête le cardinal Borromeo-Arese, archiprêtre de la Basilique, a prié quelque temps, d'abord devant le S, Sacrement, puis devant le tombeau des saints Apôtres. Le Saint-Père s'est ensuite avancé vers la statue de bronze de saint Pierre, et après avoir baisé le pied de la statue et prié, a considéré les différents travaux faits à la basilique.

— A l'occasion de l'entrée de Garibaldi à Rome, le Saint-Père a dit dans une audience publique :

« Voyez comme en ces jours l'*homme ennemi* a essayé d'accroître le bouleversement en introduisant dans Rome un de ces météores, un de ces tourbillons épouvantables qui renversent tout ce qu'ils rencontrent sur leur passage ; néanmoins la Providence s'est servie d'un bras qui n'est certes pas ami de l'Eglise, pour s'opposer à une dévastation précipitée et plus étendue. Si ce bras qui a arrêté le tourbillon, l'a fait au détriment de sa dignité ; *Est qui videt et judicet (il est quelqu'un qui le voit et juge)*. Nous remarquons seulement qu'en tout âge et en tout temps Dieu s'est servi de quelque Cyrus pour punir quelque sacrilége Balthasar. »

Paroles de Pie IX sur la France. — A l'occasion de son retour de Rome, Mgr de Rodez rapporte à ses diocésains ces belles paroles que Pie IX lui a adressées dans une de ses audiences. « Comme il vous aime, ce grand Pontife, et comme il aime la France. » Ah ! nous disait-il encore, dans un autre de ses entretiens : Pauvre France ! pauvre France ! qu'elle était grande et belle quand elle était l'épée de Dieu et de son Eglise ; quelle histoire que la sienne tant qu'elle a été fidèle à ses traditions de foi et de piété; mais, hélas! les révolutions vous ont perdus, et les divisions intérieures vous achèvent ; pauvre France, noble pays ! C'est égal, ajoutait-il, elle ne périra pas; il y a encore trop de bien dans son sein, et ses enfants témoignent trop de zèle et trop de dévouement à l'Eglise pour que Dieu ne l'épargne pas. »

Crimes et châtiments. — Dans la nuit du 17 au 18 janvier, la ville, de Chambéry a été subitement inondée par le débordement de deux rivières qui baignent ses murs, débordement occasionné par une forte pluie et la fonte subite des neiges sur les montagnes voisines. Les pertes sont immenses ; les magasins ont été envahis par plus d'un mètre d'eau, toutes les caves sont remplies ; ça été un vrai désastre.

Quelques heures avant, au théâtre de la ville, on jouait une pièce où la Papauté est grossièrement insultée : on avait diminué le prix des places, et la foule, beaucoup trop nombreuse, avait applaudi.

Dieu n'a pas fait attendre sa réponse. A peine le théâtre eut-il vomi ses flots de spectateurs repus de scandale, que d'autres flots envahissant la ville disaient, à qui a su l'entendre : *On ne se moque pas de Dieu.* *(Bon Sens).*

— La main de Dieu vient encore de se montrer avec une éclatante évidence contre l'un des plus acharnés ennemis de l'Eglise.

Le citoyen Frapolli, *Grand-Orient* des francs-maçons italiens vient d'être frappé d'aliénation mentale, et, comme tel, a dû être enfermé dans l'hospice des fous à Turin. C'est ce Frapolli qui, en 1869, le 8 décembre, jour de l'ouverture du Concile général du Vatican, présida, à Naples, un anticoncile composé d'impies de son espèce et convié de toutes les parties du monde.

Comme à la tour de Babel, on s'y brouilla on ne peut mieux, dès les premiers jours, et l'on se sépara en blasphémant. Aujourd'hui, ayant persévéré dans son iniquité, le chef vient ajouter son nom à la liste déjà longue de ceux qui ont été providentiellement châtiés.

Les Martyrs. *Chine.* — La persécution contre les chrétiens continue à sévir en Chine, du moins dans certaines provinces de cet immense empire. Un missionnaire français, l'abbé Badtifaud, a été, dans ces temps, mis à mort en haine de la foi. dans la province de Yûn-nân. Le nouveau martyr était prêtre de la Congrégation des Missions étrangères de Paris et originaire du diocèse de Clermont. Il était parti en 1872 peur la mission de Yûn-nân.

Pologne. — Il n'y a rien d'atroce et d'horrible comme les détails de la persécution qui sévit contre les catholiques de la Pologne Russe. Le nombre des hommes et des femmes estropiés pour leur refus d'obéissance au schisme est si grand qu'on est obligé d'établir partout des ambulances où l'on jette les martyrs et où ne leur donne nuls soins. Au milieu de ces tourments, les pauvres Podlachiens restent fidèles à leur foi.

Espagne. — Dans un ordre du jour qui a suivi la grande victoire de Lorca-Lacar, le roi Charles VII, après avoir remercié Dieu de la nouvelle bénédiction accordée à la cause catholique, termine en répétant ces paroles qui sont tout le secret de sa force et de ses succès : « Je ne transigerai jamais avec la Révolution. »

Allemagne. — L'année 1875 s'est ouverte par la déposition d'un évêque ; Monseigneur Conrad Martin. Les catholiques font valoir leur droit par tous les moyens que leur laisse encore le nouvel empire. Leur union indissoluble à leurs pontifes et au Pape déconcerte la stratégie du fameux chancelier, c'està-dire les plans de la franc-maçonnerie contre l'Eglise. Le Pape vient d'envoyer une encyclique aux évêques d'Allemagne à l'occasion de la persécution qui pèse sur eux et sur leurs fidèles.

Suisse. — Quel admirable courage des Suisses en face des vieux catholiques à Berne et à Genève.

Le R. P. Matignon et l'Eglise du Sacré-Cœur. — Le R. P. Matignon a terminé, le dimanche 17 janvier, ses Conférences de l'Avent, à Notre-Dame de Paris. Il a traité cette fois, et nous n'avons pas besoin de dire avec quelle éloquence, les *Unités sociales :* le citoyen, l'homme public, le prêtre, la femme, l'écrivain et l'artiste.

Dans sa dernière conférence, dit le *Bulletin du Vœu national*, le P. Matignon, examinant la situation de l'art moderne, a stigmatisé comme elles le méritent les folles dépenses faites pour un monument dédié, ce semble, à toutes les passions humaines ; puis par un mouvement aussi hardi que vrai, il a opposé, dans les termes qu'on va lire, le nouvel Opéra à l'église du Sacré-Cœur :

« A cette victoire insolente du paganisme dans l'art, qu'est-ce que le génie chrétien peut opposer, à l'heure qu'il est? Rien, Messieurs, si ce n'est une simple pensée, mais une pensée féconde, qui n'est point née au cœur d'un éminent prélat sans une intention providentielle. Pourquoi cet appel adressé à tous les talents, en vue d'élever sur les cimes de Montmartre le monument de l'expiation française? Vous avez vu avec quel empressement l'architecture contemporaine a répondu à cette convocation. Vous avez pu constater, de vos pro-

pres yeux, le magnifique effort qu'elle a fait pour s'en montrer digne. Après la publicité solennelle donnée à ces projets, des hommes compétents et difficiles n'ont point fait mystère de leur admiration ; ils ont déclaré tout haut qu'ils ne désespéraient point de voir notre siècle faire un pas en avant dans l'interprétation artistique du dogme religieux et dans l'intelligence du temple catholique.

« Tous les autres arts seront appelés à leur tour. La grandeur du sujet, l'importance de ses moindres détails, le regard de la France, celui de l'Europe attentive, ou plutôt du monde entier, tout concourt, ce semble, à stimuler les intelligences et à éveiller le génie.

« Bientôt, nous l'espérons, en face de l'édifice où s'incarne le paganisme, s'élèvera le monument qui symbolisera l'esprit chrétien ; et celui-ci dominera l'autre, non pas seulement de toute la hauteur de cette colline, qui emprunte son nom à nos martyrs, mais bien plutôt de toute la hauteur de l'inspiration catholique. En déployant moins de richesses, il aura, soyez-en sûrs, une toute autre majesté ; sans recourir à ce luxe criard et à ce vain fracas de décors, il parlera aux multitudes un langage mille fois plus imposant et plus sympathique.

« Il me semble déjà le voir, portant au front le resplendissement de l'idée-mère qui l'a conçu, exprimant dans un idiome à la fois nouveau et traditionnel, d'une part, l'amour de Dieu dont il doit révéler les secrets ; d'autre part, le repentir de la France, dont il sera comme le vivant témoignage, sanctuaire béni, signe de réconciliation entre la divinité et l'homme, arche d'alliance, qui rappellera un pacte solennel et consacrera, pour ainsi dire, un testament nouveau ; hymne de granit ou de marbre, faisant monter jusqu'au ciel le tribut de nos hommages et les accents de notre prière.

« Ne croyez pas qu'une telle œuvre puisse être la conception d'un esprit isolé. Pour l'enfanter, ce n'est pas trop de tout un peuple agissant collectivement. Dans sa forme aussi bien que dans son fond, elle ne peut être qu'un grand acte de foi nationale. L'architecte qui la construira n'aura fait que trouver le mot juste pour exprimer la pensée de tous ; et les artistes qui l'aideront dans sa tâche ne seront que les interprètes du sentiment universel.

« Eh bien, je ne crains pas de l'affirmer, le jour où le nouveau temple, avec ses coupoles gracieuses et ses tours élancées, se dressera au sommet de la capitale, pour attirer sur elle et sur tout le pays les bénédictions d'en haut, tous seront contraints d'avouer la supériorité de l'inspiration religieuse. Le génie chrétien remportera un triomphe mérité, et je ne serais pas étonné si l'art païen était réduit à rougir de son chef-d'œuvre. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Deux cœurs offerts à Notre-Dame de Sous-Terre. — Des purificatoires offerts en action de grâces à Notre-Dame de Sous-Terre.

Lampes. — 71 demandes de lampes pour un temps plus ou moins long, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 58. — Devant N.-D. du Pilier, 3. — Devant saint Joseph, 5. — Devant le Saint-Sacrement, 1. — Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre des messes dites à la Crypte : 231.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 60.
Nombre des visiteurs pour la Crypte : 165.
Consécration des petits enfants: 27 nouveaux inscrits, dont 5 de diocèses étrangers.

— La fête de l'Adoration aura lieu le jeudi 4 mars dans l'église Saint-Aignan.

— Une dame de C. au diocèse de R., atteinte d'une très-sérieuse maladie avait recouru inutilement aux soins de l'art médical. Pleine de confiance en Notre-Dame de Chartres, elle l'a invoquée et s'est fait recommander à son intercession. Le dernier jour de la neuvaine elle s'est sentie exaucée ; tout son entourage a constaté la guérison soudaine avec étonnement. Depuis lors, cette dame continue de se porter à merveille ; elle promet de faire avec plusieurs membres de sa famille un pèlerinage d'action de grâces à Notre-Dame de Chartres.

—Beaucoup de personnes du Mans avaient fait adresser des prières à Notre-Dame de Chartres pour obtenir un digne successeur de leur évêque défunt ; nous nous sommes associés à leurs désirs, nous nous associons maintenant à leur joie. Leur nouvel évêque, Monseigneur d'Outremont, a été intronisé le 2 février après un accueil enthousiaste de la population.

Il y a bientôt dix ans un moine vénérable, revêtu d'un frac noir s'adressait à nous et demandait humblement la faveur de dire la sainte messe à l'autel de Notre-Dame. Un incident ayant prolongé l'entretien, nous vîmes bientôt le religieux accentuer son langage avec aisance et animation ; il nous exprimait son bonheur de voir dans notre belle église où il avait été si souvent pèlerin, tant de restaurations accomplies : restauration des autels, restauration de la liturgie. C'était à l'époque où le diocèse de Chartres revenait au bréviaire romain ; notre pieux étranger avait écouté à la cathédrale l'office capitulaire ; le chant, surtout le texte de cet office lui avaient causé une satisfaction inexprimable. Evidemment nous étions en face d'un homme spécialement versé dans l'étude de ces matières et son air de distinction, la vivacité de sa parole, le feu de son regard nous intéressaient de plus en plus. Nous hasardâmes la question : « Ne seriez vous point le Père abbé de Solesmes ? — Je le suis, répondit le pèlerin. » C'était ce Dom Guéranger, abbé de Solesmes, supérieur général des Bénédictins de la Congrégation de France, consulteur des SS. Congrégations romaines des Rites et de l'Index, chanoine d'honneur des églises cathédrales du Mans, de Nantes et de Saint-Denis de la Réunion, ce personnage illustre en vertus et en œuvres qui vient de mourir le 30 janvier 1875, et dont la mort a arraché au Pape contristé cette exclamation; « Je perds un ami dévoué et l'Eglise un grand serviteur. »

Les paroles prononcées à ses obsèques par Monseigneur l'évêque du Mans, le discours de Monseigneur l'évêque de Poitiers au service funèbre du 3 mars prochain, et d'autres récits biographiques multipliés dans les feuilles religieuses fourniront de riches éléments pour l'histoire de cette existence si bien remplie ; les catholiques aimeront à se souvenir de celui qui fut un des principaux restaurateurs de la vie monacale en France, le champion infatigable des luttes liturgiques pour le retour au bréviaire romain, le défenseur ardent des prérogatives de Pierre et de la monarchie pontificale. A tous ces titres, nous, Chartrains, nous ajoutons celui de pèlerin bien-aimé de Notre-Dame.

— La station quadragésimale est prêchée à la cathédrale par le R. P. Chrysostôme, religieux capucin de la maison d'Angers. Outre l'intérêt qui s'attache naturellement à la parole de Dieu, le public trouve dans ce prédicateur des qualités oratoires qui captivent son attention. Les vérités qu'il développe dans un style simple mais élevé arrivent aux intelligences et aux cœurs avec un charme qui les fait aimer plus encore.

— Le 29 janvier dernier, M. l'abbé Hervé, aumônier militaire, en disant la messe de Saint François de Sales, devant les Dames patronnesses et les membres de l'Association, a prononcé une bien touchante allocution sur l'œuvre des soldats ; nous prendrons cette allocution pour base des renseignements que nous sommes heureux de fournir à nos lecteurs sur le service religieux dans notre garnison.

Grâce à Dieu et à la protection spéciale de Notre-Dame de Chartres, l'Œuvre des soldats appelée à faire un si grand bien dans l'armée, débute heureusement chez nous: notre aumônier, qui ne recule devant aucun sacrifice pour le succès de sa difficile et pénible entreprise, a l'avantage de rencontrer un puissant appui dans les autorités militaires, beaucoup de bienveillance dans ses officiers et de la bonne volonté dans ses hommes. Aussi les exercices religieux sont-ils suivis avec empressement.

A la messe, qui se dit au quartier, dans une des plus grandes salles, la place manque parfois. Rien de plus édifiant que cette Messe ; le recueillement y est profond, l'instruction y est écoutée avec la plus grande attention, des chants dont l'initiative est due à un sous-officier des plus méritants de la garnison y sont exécutés avec succès, et le piquet d'honneur donnant l'exemple, à l'élévation, tous les genoux fléchissent, tous les fronts s'inclinent devant le Dieu des armées. N'est-ce pas là une belle manifestation de la foi catholique ! On l'admire d'autant plus qu'on y est moins habitué ; c'est si rare de voir des hommes en foule se prosterner devant la majesté divine ! Il faudra donc aller désormais dans les casernes pour jouir de l'édification d'un pareil spectacle.

A la conférence, le dimanche soir, même empressement : un cantique, chanté avec âme par une masse de voix fortes et vibrantes, précède cet exercice qui est terminé par la prière dans laquelle le soldat invoque Notre-Dame de Chartres pour sa famille absente.

La Crypte fait les délices de nos soldats, ils sont heureux de la visiter, le dimanche soir, avec leur aumônier qui leur en fait remarquer les principales curiosités. Le jour de Noël ils y ont chanté un magnifique salut ; et ils se proposent de faire de même à toutes les grandes fêtes.

Un cercle militaire organisé par les soins et aux frais de M. l'aumônier aidé de l'Œuvre de Saint François de Sales et de plusieurs âmes charitables et dévouées, permet aux soldats de passer agréablement leur soirée du dimanche. Ils trouvent là des jeux, des livres, du papier pour écrire à leurs parents et tout ce qu'ils peuvent légitimement désirer ; en sorte que sans dépenser un sou, le soldat peut se récréer, s'amuser et rentrer ensuite au quartier, sain et dispos pour reprendre les travaux de la semaine. Le cercle fournit encore un autre avantage, il entretient dans les soldats l'esprit de famille ; ils apprennent à connaître, à aimer, dans cette vie douce et paisible, leurs camarades qui deviennent pour eux comme des frères; et leur aumônier par sa bonté toute paternelle, ses soins empressés et ses

sages conseils, leur tient lieu des parents absents, car un aumônier militaire n'est pas seulement auprès de ses soldats le représentant de la religion, il est encore le représentant de la famille.

Pendant la semaine, l'aumônier va voir les enfants de troupe, les malades, les prisonniers et tout ses soldats qui l'accueillent avec bonheur ; il s'empresse de leur rendre les services qu'ils lui demandent, et tâche par tous les moyens en son pouvoir d'adoucir la vie du soldat parfois si pénible, et toujours si méritoire, lorsqu'on sait en profiter. De plus, l'aumônier correspond avec les parents de ses soldats quand ils le désirent et se met entièrement à leur disposition pour leur être utile à eux et à leurs enfants dont il est l'ami véritable, l'ami dévoué.

Enfin, M. l'aumônier a terminé son allocution en recommandant ses soldats aux prières des fidèles et en disant qu'il accueillerait avec reconnaissance les offrandes qu'on serait inspiré de lui faire pour son Œuvre, œuvre grande et magnifique, qui intéresse à la fois la gloire de Dieu, le salut des âmes et l'avenir de la France.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

1. La jeune malade pour qui vous avez fait une neuvaine et que trois médecins habiles avaient condamnée, est en très-bonne voie de guérison. Elle fera avec sa mère le pèlerinage de N.-D. de Chartres en actions de grâces.

(X., sœur de Saint-Paul, à L., diocèse de Blois).

2. Plusieurs fois je vous ai recommandé un père de famille et j'ai demandé des messes à son intention. Non-seulement sa santé est meilleure, mais il est revenu à des sentiments très-chrétiens et il s'est approché des sacrements. Remerciements à N.-D. de Chartres.

(R. à M., diocèse de Laval).

3. Je vous envoie des demandes de messes et de lampes, en reconnaissance d'une grâce obtenue. Mon but est de remercier le Sacré-Cœur et Notre-Dame de Chartres. (B. au Mans).

4. Nous avons une grande dette de reconnaissance à acquitter envers Notre-Dame de Chartres pour des grâces importantes qu'elle nous a obtenues dans l'ordre moral, spécialement en faveur d'une personne que nous avions recommandée à son intercession. Une jeune fille de notre paroisse et de nos œuvres est devenue Sœur de Saint-Paul à Chartres ; c'est une douce satisfaction de nous savoir ainsi un représentant de notre affection filiale si près de la *Bonne Mère.*

(B., à Rouen).

5. Dernièrement je vous avais demandé une neuvaine de prières et de lampes pour obtenir une réconciliation dans une famille. Nous avons été exaucés. Jésus et Marie soient bénis !

(F. L., à B., diocèse de Chartres).

6. Une de mes parentes a prié avec instance et fait prier N.-D. de Chartres pour son frère candidat à une Ecole ; l'examen était d'une extrême importance ; le jeune homme dont l'avenir pouvait être compromis par un échec qu'il avait tout lieu d'attendre, a obtenu une fort belle place ; tous nous ne pouvons attribuer ce succès qu'à la protection de la Sainte Vierge. Veuillez dire deux messes en action de grâces. (X., aux A., diocèse d'Evreux).

7. Grâces soient rendues à notre bonne Mère, N.-D. de Chartres, qui pour la seconde fois conserve à notre affection une sœur chérie! Un mieux sensible s'est manifesté dès la fin de la première neuvaine.
(G. à W., diocèse de Cambrai).

8. J'avais fait recommander au sanctuaire de N.-D. de Sous-Terre deux personnes indignement calomniées. Nous sommes exaucés; l'honneur de ces personnes est sauf; veuillez remercier avec nous Marie de sa protection et faire brûler deux lampes dans ce but.
(X..., au diocèse de Carcassonne).

9. Il y a huit jours j'étais sans connaissance; je ne pouvais porter à mes lèvres le moindre aliment. Maintenant je mange seule et avec appétit; bien plus, je marche dans ma chambre. On est étonné du progrès de ma convalescence. J'ai voulu vous informer moi-même de ce beau résultat de la neuvaine faite pour moi. M. le curé a pensé que par là je rendrais gloire à ma protectrice, N.-D. de Chartres.
(L. C., à N., diocèse de Chartres).

10. Je viens remercier N.-D. de Chartres d'un secours qu'elle m'a obtenu après que je me fus recommandé à elle par votre intermédiaire. (J. P., à Dijon).

Nécrologie. — Une existence des mieux remplies vient de s'éteindre au presbytère de Blévy.

M. l'abbé Bonnet (Louis-Pierre-Sébastien), ancien curé-archiprêtre de Barbézieux (Charente), chanoine honoraire d'Angoulême, chevalier de la légion d'honneur, s'était depuis trois mois retiré chez son neveu, M. le curé de Blévy. Une chute qu'il fit en descendant un escalier, l'avait contraint de se démettre de ses fonctions pastorales.

Né à Réclainville (canton de Voves), en mai 1794, l'abbé Bonnet commença ses études au séminaire de Versailles, où il se fit bientôt remarquer par les plus heureuses qualités.

N'étant encore que diacre, il fût appelé à faire, dans l'église de Notre-Dame, quelques cathéchismes qui furent dit-on fort goûtés. Au sortir du séminaire, il était sur la demande même du curé, nommé vicaire de Notre-Dame. Dans ce poste difficile, il resta sept ans, joignant à son titre de vicaire celui d'aumônier des maisons de justice et d'arrêt. (6 avril 1824).

Deux ans plus tard (25 août 1826), il était nommé par le grand aumônier de France, — le cardinal prince de Croy, archevêque de Rouen, — aumônier du collége royal de la marine, à Angoulême, où il resta pendant cinq ans, jusqu'à la suppression de l'école.

Le 24 novembre 1828, Mgr Guigou, évêque d'Angoulême, appréciant ses services et voulant le récompenser, le faisait d'abord chanoine honoraire de son église cathédrale, puis le nommait quoique jeune encore, — il n'avait alors que 37 ans, — à l'importante cure de Barbézieux (18 avril 1831).

A cette époque de troubles et de divisions, l'abbé Bonnet sut par sa prudence, son tact et son esprit de conciliation, se conquérir l'estime, puis l'affection et l'attachement de ses paroissiens. Ils le vénéraient comme un père; lui, les aimait comme des enfants. Aussi la séparation fut-elle pénible pour des affections si profondes et si vieilles. Il y avait quarante-trois ans que M. l'abbé Bonnet donnait à la ville de Barbézieux, — qu'il appelle dans son testament sa chère et bien-aimée paroisse, — tous ses soins, ses veilles et ses travaux.

Depuis trois mois, il vivait donc retiré chez son petit neveu, où il trouva les soins les plus affectueux et les plus dévoués.

Cet homme de bien, ce vertueux et saint prêtre, après quelques jours

de souffrance qu'il endura, — à l'exemple de son divin maître, — sans proférer la plus petite plainte, s'endormait dans le Seigneur, le 27 janvier, plein de foi et d'espérance. Il avait, l'avant-veille, reçu les derniers sacrements avec une connaissance parfaite et dans les sentiments les plus chrétiens, on devrait dire les plus sacerdotaux.

Daigne le bon Dieu, qui est miséricordieux avant tout, hâter sa délivrance et en reconnaissance du bien qu'il a fait sur la terre, l'admettre au plus tôt dans son saint paradis !

— M. l'abbé Germain (Louis-Denis-Hubert), ancien curé d'Allonnes, est décédé le 4 février à Nogent-le-Phaye ; il était âgé de 65 ans et 4 mois. Depuis plusieurs années déjà ses infirmités l'avaient contraint de renoncer aux fonctions du ministère, et il se préparait à la mort dans une retraite sanctifiée par la prière. Nous recommandons son âme aux suffrages des fidèles.

— Nous recommandons aussi aux prières M. le comte Raoul d'Hulst décédé, il y a qninze jours, à l'âge de 35 ans, laissant à la paroisse de Louville le souvenir de ses bonnes œuvres et d'une sainte préparation à la mort. Il a succombé à une maladie contractée lors de l'incendie de son château. Son frère, vicaire-général de Paris, reste seul héritier du nom patronymique d'Hulst, nom honoré depuis longtemps au milieu de nous par des actes de charité chrétienne.

— M. l'abbé Lenormand, ancien curé du Puiset, a été installé curé de Beauvilliers.

Recettes pour le Voeu national. — Voici les sommes recueillies dans le diocèse de Chartres pour l'œuvre de l'Eglise du Sacré-Cœur, à Paris.

Versement par le secrétariat de l'Evêché, du 29 juillet 1872 au 5 septembre 1873...............	3.486 fr.	85
Versement par M. Henri Laigneau, président du Comité diocésain, durant la même période.......	2.910	15
Produit de la quête du 1er novembre 1873, versé à Paris	8.685	
Versement à valoir sur le produit de la quête du 1er novembre 1874...........................	6.430	
Total......................	21.512 fr.	»

A cause de la proximité de Paris et de la facilité des relations entre cette ville et la nôtre, un certain nombre de personnes auront certainement remis leur offrande directement, soit au Comité central de Paris, soit aux bureaux de l'*Univers* ou du *Monde ;* ce qui aura diminué les chiffres de la liste locale. Ces chiffres d'ailleurs, ont déjà une grande importance et accusent une belle part prise par le diocèse de Chartres à l'Œuvre magnifique du Vœu national. Puisse la statistique que nous venons d'exposer être un nouveau stimulant pour le zèle de tous !

Association de Saint François de Sales. — Cette association est comme un grand arbre, qui étend ses rameaux dans toute la France et au-delà. Son but : la défense et la conservation de la foi, ne peut-être que de mieux en mieux compris au milieu de la lutte actuelle entre l'Eglise et la Révolution. Son bulletin mensuel (publié à Paris, au Secrétariat-général, 32, rue de Verneuil), a donné le compte-rendu général des recettes et des dépenses du 15 janvier 1874 au 15 janvier 1875 ; il est consolant d'y voir le nombre d'écoles, de missions, de bibliothèques, d'œuvres de réparation d'églises, d'œuvres militaires, etc, fondées ou secourues par l'Association.

Les offrandes fournies en 1874 par les associés du diocèse de Chartres ont monté à 2,372 fr. 40 cent.; et le diocèse a reçu du Conseil général de l'Association des secours d'une quotité presque équivalente ; savoir, en espèces : 802 fr. 40, envois de livres : 1,434 fr. 35. — Total : 2,236 fr. 75.

MANDEMENT
DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES
Au sujet du Jubilé Universel, publié par Notre Saint-Père le Pape Pie IX, pour l'an de Grâce 1875.

Louis-Eugène REGNAULT, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége apostolique, Evêque de Chartres, au Clergé et aux Fidèles de notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos Très-Chers Frères,

En exécution de la Lettre encyclique de Notre Saint-Père le Pape Pie IX donnée à Rome le 24 décembre de la présente année 1874, et qui doit sortir son effet pendant toute la durée de l'année 1875;

Après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères les Chanoines et Chapitre de notre Eglise Cathédrale.

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. Ier. — Le Jubilé universel, pour l'année 1875, annoncé par les Lettres apostoliques de Notre Saint-Père le Pape Pie IX *Gravibus Ecclesiæ*, est et demeure publié dans notre Diocèse.

Art. 2. — La grâce du Jubilé pourra être gagnée à quelque époque que ce soit de l'année 1875. Toutefois, il y aura dans toutes les paroisses un mois spécialement consacré aux exercices du Jubilé. Ce mois, pour notre Eglise Cathédrale et les Eglises paroissiales de la ville de Chartres, sera le mois de Mai, du premier au trente et unième jour inclusivement. Nous prorogeons, pour cette même année 1875, le temps pascal jusqu'au 31 mai. MM. les Curés des autres paroisses choisiront pour ces exercices jubilaires, soit le temps pascal, soit tout autre mois qu'ils jugeront le plus propre à bien disposer les fidèles à recevoir cette grâce insigne.

Art. 3. — Pour gagner le Jubilé, les Fidèles devront faire, pendant quinze jours consécutifs ou interrompus, quatre stations qui seront indiquées et y réciter les prières déterminées selon l'intention du Souverain-Pontife.

Les églises stationnales, pour la ville de Chartres, sont : notre église Cathédrale, les églises de Saint-Pierre, de Saint-Aignan et de Sainte-Foi.

Pour les autres paroisses du diocèse, nous autorisons MM. les Curés et Aumôniers à désigner les églises et chapelles qui devront être visitées.

Dans le cas où il n'y aurait pas quatre églises ou chapelles dans une paroisse, en vertu d'une déclaration de la Sacrée-Pénitencerie, nous autorisons MM. les Curés à diminuer le nombre des lieux de station ou même à le réduire à un seul, s'il n'y a qu'une seule église où les fidèles puissent faire les visites prescrites. Les Curés et les Confesseurs pourront indiquer aux personnes empêchées par l'infirmité ou l'exigence de leurs travaux, d'autres lieux plus rapprochés, ou même, s'ils étaient retenus par quelque autre empêchement, lesdits Curés et Confesseurs pourront commuer les visites en d'autres œuvres de piété et de charité.

Les Religieuses cloîtrées et non cloîtrées, mais vivant en communauté, les prisonniers, sont dispensés de visiter les lieux de station ; ces visites seront commuées en d'autres œuvres. Il en sera de même pour les novices et oblates, et pour les jeunes filles vivant dans les maisons religieuses, quand elles y demeurent, ou lorsqu'elles sont réunies et habitent dans de pieux établissements.

Quant aux navigateurs et voyageurs, il suffira pour eux, quand ils seront rentrés dans leur domicile ou dans un lieu où ils pourront stationner assez longtemps, de visiter l'église Cathédrale ou principale, ou bien encore l'église du lieu où ils séjourneront, mais autant de fois qu'il est prescrit aux autres fidèles qui veulent gagner la grâce du Jubilé.

Le Chapitre de notre cathédrale, le clergé d'une paroisse, les séminaires, les associations pieuses et confréries, les colléges ou pensionnats se rendant en corps, c'est-à-dire en rang, aux lieux de station, sont considérés comme marchant processionnellement, et chaque visite faite de cette sorte équivaudra à cinq jours de visite faite individuellement.

Nous exhortons ces divers corps ou associations à venir visiter les églises désignées. Nous désirons même que les religieuses non cloîtrées puissent donner cet exemple et se réunissent en certain nombre pour visiter notre église Cathédrale, au moins une fois pendant le temps assigné pour le Jubilé.

Art. 4. — *De la Confession et de la Communion.* — La confession pourra être faite dans toutes les églises et à tous les prêtres approuvés pour le diocèse. Les confesseurs pourront absoudre dans le for de la conscience et pour une fois seulement des cas et censures réservés au Saint-Siége ou à Nous, commuer les vœux simples, s'il y a des raisons légitimes de le faire, en observant les restrictions exprimées dans l'Encyclique. Ils devront en outre se conformer aux règles de direction contenues dans l'Encyclique du Pape Léon XII, *Caritate Christi urgente*, adressée aux Evêques à l'occasion du Jubilé universel de 1825.

Les Religieuses ainsi que les novices et les sœurs converses pourront s'adresser pour les confessions du Jubilé à tout prêtre approuvé pour entendre les confessions des religieuses.

La communion du Jubilé pourra également se faire dans telle église ou chapelle du diocèse que les fidèles auront choisie. Il est désirable, mais il n'est pas indispensable, que toutes les autres conditions aient été remplies auparavant.

La communion pascale ne peut tenir lieu de la communion du Jubilé.

Les enfants qui n'ont pas encore fait la première communion pourront être admis par leur confesseur à gagner le Jubilé, moyennant l'accomplissement des autres pratiques ; le confesseur, au besoin, pourra commuer en leur faveur celles qu'ils ne pourraient pas accomplir.

Art. 5. — Bien que l'aumône ne soit pas prescrite pour l'indulgence du Jubilé, le Saint-Père exhorte les fidèles à accomplir cette œuvre, puisque l'Esprit-Saint nous apprend que l'aumône délivre du péché. Ce sera aussi entrer dans la pensée et obéir à la recommandation du Pontife romain que de faire à cette occasion une offrande particulière, outre celle de Pâques, pour l'œuvre de nos Séminaires. Leurs besoins sont grands dans le diocèse de Chartres, des travaux d'assainissement ayant été jugés nécessaires pour nos deux petits séminaires de Saint-Cheron et de Nogent-le-Rotrou.

Art. 6. — *Exercices de piété pendant le Jubilé.* — Le moyen d'exciter

la foi et de disposer les âmes à la digne réception de la grâce du Jubilé, c'est assurément celui des Missions.

Nous exhortons donc MM. les Curés à faire venir à cette occasion un ou deux missionnaires, et s'ils ne pouvaient en obtenir malgré leurs efforts, nous les engageons à se concerter afin de s'entr'aider pour l'office de la prédication. L'expérience nous a appris que la foi des fidèles est bien souvent réveillée par la parole prononcée par une voix étrangère.

ART. 7. — *Ouverture et clôture du Jubilé.* — L'ouverture et la clôture du Jubilé auront lieu simultanément dans notre Eglise cathédrale et dans les autres paroisses de la ville de Chartres. L'ouverture sera annoncée, le 30 avril au soir et le 1er mai à six heures du matin, par le son des cloches de toutes les églises et chapelles de la ville, mais ces cloches ne se feront entendre qu'après que le bourdon de la cathédrale aura commencé à sonner en volée.

Le samedi 1er mai, à la Cathédrale, la messe du Chapitre sera chantée selennellement et précédée du chant du *Veni Creator.*

Dans les autres paroisses de la ville, la messe sera chantée à l'heure qui sera fixée par MM. les Curés ; elle sera précédée aussi du chant solennel du *Veni Creator.*

Il y aura dans la ville de Chartres, le dimanche 2 mai, une procession composée des membres de notre Chapitre, du Clergé de la ville, des Corporations ou Associations qui voudront bien s'y adjoindre ; cette procession, sortant de la cathédrale vers quatre heures de l'après-midi, se rendra aux lieux désignés pour les stations ; le cérémonial en sera indiqué ultérieurement.

Dans les autres paroisses de notre diocèse, MM. les Curés ouvriront le Jubilé par le *Veni Creator* et sont autorisés à le clore par le chant du *Te Deum*, ils détermineront ce qui sera convenable pour les exercices du Jubilé selon les lieux et les circonstances.

Il pourra y avoir un Salut le soir et le chant sera le même que pour les saluts de Carême ; on pourra remplacer le *Sub tuum* à la Sainte Vierge par l'antienne *Inviolata* ou le *Regina*, ou bien encore par quelques strophes de l'hymne *Ave maris stella.*

La clôture de l'année sainte du Jubilé étant fixée par le Souverain-Pontife au 31 décembre de la présente année 1875, il y aura le dimanche précédent, dans notre église cathédrale, un salut solennel, pendant lequel on chantera le cantique *Te Deum* pour toutes les grâces répandues pendant l'année jubilaire sur la cité et sur le diocèse. Le clergé de la ville et tous les fidèles, les religieux et religieuses non cloîtrées, les associations pieuses, ou du moins une députation prise dans chaque association, sont invités à y assister.

Tous nous conjurerons le Seigneur de répandre sur nous sa miséricorde, de ne pas permettre que tant de bienfaits et de grâces soient tombés en vain sur nous, mais qu'ils nous obtiennent un retour à Dieu sincère et persévérant.

Et seront, l'Encyclique de Notre Saint-Père le Pape et ensemble notre Dispositif, lus dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse, le dimanche qui en suivra la réception, et au plus tard le second dimanche de Carême.

Donné à Chartres, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire de notre Evêché, en la fête de la Purification de la Sainte Vierge, 2 février 1875.

† LOUIS-EUGÈNE, *Evêque de Chartres,*

Par Mandement de Monseigneur,

GERMOND, *Chan. Secrét. gén.*

BIBLIOGRAPHIE

— La *France ecclésiastique*, almanach du Clergé pour 1875.

La librairie Plon vient de publier la *France ecclésiastique* pour 1875, formant un volume de près de 800 pages.

Cet *Almanach du clergé* donne la cour de Rome, les noms des archevêques et évêques de France, ceux de leurs vicaires généraux, de leurs officiaux et secrétaires, du chapitre de Saint-Denis, des chanoines titulaires et honoraires, des supérieurs des grands et petits séminaires, et des curés ; les noms et le nombre des cures succursales et vicariats ; le chiffre de la population des circonscriptions diocésaines ; les noms des congrégations et communautés établies dans chaque diocèse, etc.

Ces indications sont précédées du personnel du ministère des cultes, des attributions de chacun des bureaux qui le composent, et forment les deux premières parties de la *France ecclésiastique*.

Dans la troisième partie sont les actes officiels concernant le culte catholique, le budget des dépenses, le décret concernant la modification de la circonscription de la province ecclésiastique de Besançon, la loi sur l'organisation du service religieux dans l'armée de terre, et le tarif des traitements, indemnités, gratifications attribués aux aumôniers, etc.

Enfin, la quatrième partie de l'ouvrage est consacrée aux notices nécrologiques des évêques français morts en 1874. Ce travail a été encore confié, cette année, à M. le chanoine Léon Maret, curé du Vésinet, diocèse de Versailles, collaborateur du *Monde* qui s'est beaucoup occupé de statistique religieuse, et qui a écrit ces notices avec beaucoup de soin, offrant ainsi au Clergé les biographies complètes de NN. SS. Landriot, Fillion, Fruchaud, Guigues et Bonamie. On les lira avec un pieux intérêt.

L'ouvrage dont nous parlons a conservé au diocèse de Besançon les parties du territoire de Belfort qui n'ont pas été annexées à l'Allemagne, et qui composent les circonscriptions de Belfort, de la Chapelle-sous-Rougemont, de Delle et de Giromagny.

En un mot, nous pouvons dire que la *France ecclésiastique* de 1875 ne laisse rien à désirer sous le rapport des renseignements, et qu'elle est devenue le guide indispensable du clergé.

A. DE LA ROCHE.

La *France ecclésiastique*, *Almanach du Clergé* pour 1875, forme un très-fort volume in-18. Prix 4 francs *franco*. E. Plon et Cie, éditeurs, 10, rue Garancière, à Paris.

— *Mois de Mars pour tous*, par M. A. G., ou Saint Joseph modèle des Chrétiens, 1 vol. in-18 ; 30 c. Chaque lecture est suivie d'un exemple.

Cet excellent ouvrage est destiné à la propagande religieuse. Malgré son bas prix de 30 cent., 50 exemplaires seront offerts gratuitement à toute personne qui en demandera un cent. Trois gratis par douzaine. (A Caen, Chénel, libraire-éditeur, rue Saint-Jean, 46).

— *Les livres du R. P. Huguet sur saint Joseph*, — S'adresser à la librairie de Mlle Lumière, à Chartres.

Mois de Saint Joseph, par l'abbé Berlioux, curé de Saint Bruno, à Grenoble (Isère).

Ce beau livre est parvenu en très-peu de temps à sa troisième édition ; il a été honoré d'un bref du Pape et de nombreuses approbations épiscopales. (S'adresser à Grenoble chez Cote, libraire, ou à Paris, chez Sarlit, rue de Tournon. Prix franco : 1 fr. 50.

— VOLUMES DIVERS DE LA LIBRAIRIE PALMÉ. — Dépôt chez J. L'ANGLOIS (*Imagerie et Librairie religieuse*), rue des Changes, aux Quatre-Coins, Chartres.

MARS 1875.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Mars 1875.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux devant un crucifix, après la communion, de la pr. : *En ego*.

1er mars, lundi. — Ind. plén. : 1° p. l'Archic. du Cœur de Marie ; 2° p. l'œuvre de St François de Sales (j. au ch.).

2, mardi. — Indulg. plén. : 1° pour la Propag. de la Foi ; 2° plén. et part. nombr. des 7 basiliques rom. au scap. bleu (moy. vis. à un autel de la Ste Vierge. — j. au choix).

3, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour l'ar. de St Joseph; 2° p. le sc. du Carmel.

4, jeudi. — Ind. pl. : 1° pour l'Archic. du Cœur de Marie (jour au choix); 2° pour la récitation à genoux devant le S. Sacrement, de la prière : *Regardez, Seigneur*.

5, vendredi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du S. Cœur de Jésus ; 3° pour le Scap. rouge.

6, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le sc. bl.; 3° p. le rosaire.

7, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr; 2° p. le scap. bleu.

8 lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'œuvre de saint Fr. de Sales ; 2° ind. plén.

et partielles nombreuses du Saint Sépulcre et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 2 mars).

9 mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Prop. de la foi (j. au ch.).

10, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. l'Ar. de S. Joseph, 2° p. le sc. du Carm.

11, jeudi. — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. de la pr. : *Loué et remercié.* (j. au choix).

12, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge ; 2° p. le rosaire ; 3° p. la Conf. du S. C. de Jésus ; 4° p. l'Apost. de la pr. (j. au ch.).

13, samedi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. bleu ; 2° p. la récit. quot. du *Memorare* et de l'*Angelus* (j. au ch.)

14, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Franciscains; 2° p. le scap. bleu ; 3° pour la récitation quotid. du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.).

15, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'œuvre de St. Fr. de Sales ; 2° plén. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap. bl. (comme au 2 mars).

16, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. de la pr. *Angele Dei* (j. au choix).

17, mercredi — Ind. pl.: 1° p. l'Ar. de S. Joseph ; 2° p. le sc. du Carm.

18. jeudi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre Sainte, au scap. bleu (comme au 2 mars).

19, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franc. ; 2° p. la Conf. du S. Cœur de Jésus; 3° Arch. du S. C. de Marie et de S. Joseph ; 4° p. le scap. du Carmel; 5° p. les scap. rouge et bleu ; 6° pour les possess. d'objets ind. ; 7° pour la Ste Enfance.

20, samedi. — Ind. plén. : 1° p. l'Ar. du S. C. de Marie; 2° p. le sc. bl.

21, dimanche. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. la réc. quot. du chap. brigitté et des actes de Foi, d'Esp et de Charité (j. au ch.).

22, lundi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Franc.; 2° pour l'œuvre de St François de Sales ; 3° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (jour au choix).

23, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la C. du S. C. de Jésus.

24, mercredi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Archiconfrérie de St Joseph ; 3° p. les scap. du Carmel et bleu.

25, jeudi — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Confr. du Sacré Cœur de Jésus ; 5° p. l'Archic. du S. de Marie et de S. Joseph ; 4° pour les scap. bleu et du Carmel ; 5° p. le rosaire ; 6° p. les posse ss d'objets indulgenciés ; 7° pour la Prop. de la foi ; 8° pour une visite à Notre-Dame de Sous-Terre; 9° p. la réc. quot. des lit de la s. Vierge

26, vendredi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. les scap. rouge et bleu ; 3° p. l'Ap. de la pr. (v. au ch.) ; 4° p. une visite au repos.

(La communion d'hier ou de Pâques suffit pour gagner les indulgence. du Vendredi-Saint et du Samedi-Saint).

27, samedi. — Ind. plén. : 1° p les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. la récitation quot. de l'invoc. *Doux Cœur de Marie* (jour au ch.).

28, dimanche. — Ind. plénière : 1° pour les Tertiaires Francisc. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. l'Archic. de S. Joseph ; 4° pour le scap. bleu ; 5° p. le rosaire ; 6° p. les possess. d'objets indul.

29, lundi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quotid. du chap. de l'Im. Conc. (j. au choix).

30, mardi. — Ind. pl. pour ceux qui suivent les exercices du mois de Saint Joseph (jour au ch.)

31, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. l'Ar. de St Joseph ; 2° p. le sc. du Carm.

Pour les Chroniques et les Extraits

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

4e NUMÉRO — DIX-NEUVIÈME ANNÉE — AVRIL 1875

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FLEURS DES SAINTS
Saint Bernard d'Abbeville, abbé de Thiron.

L'histoire de ce grand saint intéresse à la fois la *Picardie* qui lui donna le jour; le *Poitou* où il gouverna avec tant de sagesse le monastère de saint Cyprien ; la *Normandie*, la *Bretagne*, le *Maine* qu'il évangélisa avec tant de zèle et de fruits de salut pour les âmes ; enfin le *Perche*, dans lequel il fonda la célèbre abbaye de *Thiron:* de plus, si l'on réfléchit au dévouement tout filial de Bernard pour *Notre-Dame de Chartres*, on comprendra comment cette belle vie, jusqu'ici peut-être ignorée de plusieurs, soit aujourd'hui offerte aux lecteurs de la *Voix*. Puisse ce simple récit, basé sur les documents les plus authentiques avoir pour eux un doux et pieux attrait.

Saint Bernard de Thiron naquit près d'Abbeville au pays de Ponthieu, vers l'an 1046. Ses parents ne possédaient qu'une fortune médiocre, mais comme il arrive souvent à ceux qui n'ayant pas en partage les biens de la terre, se montrent plus sensibles aux privations d'autrui, ils étaient très-charitables et venaient en aide de tout leur pouvoir aux affligés et aux nécessiteux.

Ces bons parents élevèrent leur cher fils dans la piété et la science des lettres. Bernard répondit admirablement à leurs soins. Jamais on ne le vit ardent au plaisir, ni empressé aux jeux de son âge. C'est que le bon Dieu avait touché son jeune cœur et déposé dans son âme candide le vif désir de la vie religieuse; aussi à le voir si mortifié, si recueilli, si fervent dans la prière, si attentif aux leçons de ses maîtres, si assidu au travail, ses compagnons l'appelaient-ils par dérision « *le Petit Moine.* » En

se riant de lui, ils ne pensaient pas, ces étourdis, que son nom passerait à la postérité environné d'une céleste auréole, tandis que pareil au grain de poussière que le vent emporte, leur mémoire ne laisserait aucune trace dans les siècles à venir.

Cependant, parmi ces rieurs, il s'en trouva qui se laissèrent gagner par son exemple; et, lorsqu'à l'âge de vingt ans, Bernard « *ayant quitté son pays et la maison de son père* » entra comme novice dans l'abbaye de saint Cyprien, située près de Poitiers, trois d'entre eux l'y suivirent et embrassèrent avec lui la règle de saint Benoît.

L'abbé Réginald, admirant ses vertus, le donna bientôt pour modèle à ses frères ; il se faisait surtout remarquer par son obéissance, son humilité, et son ardeur à méditer l'Ecriture-Sainte. Son historien rapporte à ce sujet un fait qui montre combien le zèle du fervent religieux à étudier les lettres sacrées lui était agréable Un certain soir qu'il lisait selon sa coutume ces pages inspirées, le sommeil vint le surprendre, et ses doigts s'entrouvrant laissèrent tomber sur le précieux manuscrit le flambeau allumé que Bernard tenait pour l'éclairer, sans y laisser aucune trace de brûlure, ce que le saint ayant vu à son réveil, il en rendit grâces à Dieu.

Admis aux saints ordres et choisi à l'âge de 30 ans pour être prieur du monastère de Saint-Savin, en Poitou, il y rétablit la discipline monastique dans toute sa vigueur. Ces transformations salutaires coûtent toujours à ceux qui les entreprennent de grands sacrifices et de rudes labeurs. Bernard ne put échapper à cette loi commune, mais il fut merveilleusement consolé dans ses peines par une vision dans laquelle la Très-Sainte Vierge lui dit : « Courage, mon fils, c'est par beaucoup de travaux et » de souffrances que tu arriveras au Ciel où Dieu t'a préparé » un trône, et plus tes douleurs seront grandes, plus ta récom- » pense sera magnifique. » — Bernard ayant appris par révélation qu'un lion avait dévoré l'abbé de Saint-Savin qui était allé en Palestine avec les premiers Croisés, en avertit ses moines, leur enjoignant de chanter l'office à l'intention du défunt. Des pèlerins venus quelques mois après de Terre-Sainte, confirmèrent les dires de Bernard, ce qui augmenta de telle sorte la vénération de ses frères, qu'ils le choisirent à l'unanimité pour remplacer l'abbé que la mort leur avait enlevé.

Le saint en apprenant cette élection si contraire à ses vues, se troubla en son esprit, et cédant au mouvement intérieur qui l'attirait vers la vie érémitique, il s'échappa en secret de son couvent, et alla se jeter aux pieds de Pierre de l'Etoile, anachorète en grand renom de vertu, qui habitait avec quelques disciples aux bords de la Creuse, le suppliant de lui indiquer un lieu désert où il pourrait échapper aux recherches des moines de Saint-Savin. Pierre touché des humbles appréhensions du saint fugitif le conduisit lui-même dans la forêt de Dampierre, située sur la

paroisse de Mantilly (1) où saint Vital de Mortain, secondé par son ami le bienheureux Robert d'Arbrissel était le guide de nombreux ermites qui rappelaient par leur ferveur les anciens pères de la Thébaïde.

Notre saint cacha son nom sous celui de Guillaume et toujours avide de privations, il choisit pour demeure la cabane d'un vétéran du désert, construite sur les ruines d'une antique abbaye, avec quelques branchages et quelques écorces d'arbres mal jointes. La nourriture du vieillard et de son compagnon d'austérités, consistait en des herbes sauvages qu'ils assaisonnaient d'un peu de sel aux jours des grandes solennités. La prière et la contemplation nourrissaient leurs âmes d'un aliment tout céleste, et, comme autrefois le grand saint Antoine, ils auraient pu se plaindre que le soleil « par sa brillante clarté venait leur enlever la douceur et le charme de leur oraison, » tant leur sommeil était court et leurs veilles prolongées. Il y avait néanmoins la part du travail dans cette existence plus angélique qu'humaine. Toutefois, en s'y livrant nos deux solitaires ne perdaient rien de leur étroite union avec le Seigneur.

Bernard passa ainsi plusieurs années dans une paix profonde : Mais ayant appris que les moines de Saint-Savin étaient sur ses traces, après avoir dit en pleurant adieu au vieil ermite, à saint Vital et à ses autres frères, il s'enfuit du côté de la mer et alla se fixer dans l'île déserte de Chaussey, située non loin de la côte du Cotentin près de Granville. Il dit alors adieu au compagnon de route qui lui avait été donné, et qui revint à Mantilly tout édifié du détachement de l'homme de Dieu.

Ayant trouvé dans l'île une grotte assez spacieuse, Bernard s'y établit, et pensant à la pauvre étable de Bethléem que le Fils du Très-Haut avait daigné habiter, il se réjouissait de son dénûment, qui lui donnait quelques traits de ressemblance avec le Maître Divin.

Il vivait ainsi dans une complète solitude, quand des pirates abordèrent sur le rivage conduisant avec eux deux vaisseaux marchands qu'ils avaient capturés avec leur équipage. La vue de l'injustice dont ils s'étaient rendus coupables et les cris lamentables des captifs remplit le cœur de notre saint d'une amère tristesse; il reprocha aux brigands leur conduite, les conjurant avec larmes de revenir à de meilleurs sentiments et les menaçant de la colère de Dieu s'il ne se convertissaient pas ; mais, semblables aux vagues de la mer qui frappent le rocher et retombent en écume sans l'avoir ébranlé, ses paroles restèrent sans effet et bientôt après leur débarquement, les pirates remirent à la voile et s'éloignèrent rapidement en emmenant avec eux leur riche capture.

Mais bientôt une épouvantable tempête succéda au vent favorable qui les avait d'abord favorisés. Le navire ballotté sur les flots menaçait à chaque instant de sombrer ; dans ce péril

A présent canton de Passais, arrondissement de Domfront (Orne).

extrême les bandits se jettent aux pieds de leurs prisonniers promettant de leur rendre la liberté s'ils échappent au danger qui les menace: plusieurs d'entre eux font même le vœu d'aller en pèlerinage à *Rome, aux Lieux Saints, à Saint Jacques de Compostelle ;* efforts impuissants, la tempête bien loin de diminuer redouble de violence, la mort, une mort affreuse, est imminente, prochaine.

« Amis, » s'écrie tout à coup un de ces malheureux, nous » avons péché en résistant aux remontrances de l'ermite de Chaussey, le ciel est irrité contre nous ; pour l'apaiser, promettons à » Dieu s'il nous ramène vers lui de faire tout ce qu'il nous dira. » Nous le jurons, dirent tous ces hommes terrifiés par la peur » du trépas. » Et au même moment la violence de la tempête les porte sur l'île de Chaussey avec une telle force qu'ils sont jetés sur la plage, tandis que leur navire reste enfoncé dans les sables.

Fidèles à leur engagement, les pirates allèrent trouver Bernard dans sa grotte, lui confessèrent leurs crimes, en reçurent l'absolution, et renonçant pour toujours à leur infâme métier de voleurs de mer, ils s'acquittèrent fidèlement de leur pieux pèlerinages, acceptant les fatigues de ces longs et périlleux voyages en expiation de leurs péchés.

Cependant les moines de Saint-Savin désespérant de découvrir la retraite de Bernard, procédèrent à l'élection d'un autre abbé ; dès que Pierre de l'Etoile eût connaissance de ce fait, il alla trouver saint Vital et lui révélant le véritable nom du solitaire qu'il lui avait autrefois présenté, il l'engagea fortement à le faire revenir ; sa science des voies intérieures et ses connaissances théologiques pouvant lui être d'un grand secours.

Vital de Mortain, répondit à ce messager de la *bonne nouvelle ;* que personne mieux que lui ne pouvant avoir d'accès sur l'esprit de Bernard, il le priait avec instances de se rendre à Chaussey et de lui dire, de lui commander même s'il le fallait au nom de la sainte obéissance, de revenir au milieu de ses frères de Mantilly.

Pierre de l'Etoile s'acquitta avec un plein succès de cette mission de confiance; à sa voix, le saint ermite abandonna, non sans regrets, cette île qui lui était devenue si chère, et revint trouver saint Vital et le bienheureux Robert d'Arbrissel qui le reçurent avec une grande joie.

Plus connu que par le passé, Bernard, dont le véritable nom n'était plus ignoré, fut contraint de se produire davantage, et bientôt le bruit de sa sainteté parvint jusqu'au monastère de saint Cyprien. Le bon abbé Réginald se dit aussitôt, comme Jacob en apprenant que son fils Joseph vivait encore : « J'irai et je le verrai avant de mourir. » Il vint donc à l'ermitage de Fontaine-Géhard, près Mayenne, où le bienheureux Bernard s'était retiré, se jeta à son cou et serra étroitement contre son cœur ce disciple bien-aimé. Après quelques heures d'entretien

sur le bonheur du ciel où les âmes sont réunies pendant toute l'éternité, l'abbé parla de reprendre le chemin de son monastère, mais en même temps il pria Bernard de lui servir de guide à travers la forêt... la forêt une fois passée Réginald le retint encore... enfin, comme il n'y avait plus aucun danger apparent à courir il lui dit en versant un torrent de larmes : « Mon fils, » n'abandonnez pas votre vieux père qui n'a plus que peu de » jours à vivre sur la terre, et qui mourra plein de joie s'il vous « revoit enfin dans sa maison ?...

Le saint objecta la difficulté d'abandonner ses disciples. « Le monastère de saint Cyprien leur est ouvert, » répondit le vieillard. Venez, mon fils, « *Dieu le veut, Dieu le veut.* » A ce cri vainqueur, Bernard inclina la tête en signe d'assentiment, il accompagna l'abbé Réginald en Poitou, et celui-ci étant mort quatre mois après, pour le remplacer, les moines élurent notre saint pour leur père spirituel et le firent consacrer abbé en l'an 1100, malgré les résistances de son humilité.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

(*La suite au prochain numéro.*)

FÊTE DE NOTRE-DAME DE LA BRÈCHE.

Le 15 mars dernier le beau temps a favorisé notre procession annuelle en l'honneur de Notre-Dame de la Brèche, et elle a été splendide. Monseigneur pour qui ce jour était une double fête, puisqu'elle était le vingt-troisième anniversaire de sa préconisation, présidait la cérémonie. Le cortége où figuraient sous leurs bannières respectives les congréganistes de la Sainte Vierge, les élèves de l'institution Notre-Dame, les élèves de la Maîtrise et un nombreux clergé, a fait la station ordinaire à la chapelle commémorative du miracle de 1568, chapelle toujours gracieusement ornée ; et il est revenu par des rues différentes à la cathédrale pour la messe capitulaire. Durant le trajet les tambours et la fanfare de l'Ecole Saint-Ferdinand alternant avec les psaumes des chantres ou les cantiques de la Confrérie nous reportaient à des souvenirs plusieurs fois séculaires d'appel aux armes et d'hymnes triomphales.

A la veille de cette fête un vicaire de la cathédrale, M. l'abbé Durand Em. a donné aux fidèles une instruction que nous ne voulons point passer sous silence ; nous essaierons même un compte rendu détaillé tant à cause des faits historiques, base du discours, qu'à cause de la faveur générale qui l'a accueilli.

Dona mihi populum meum pro quo obsecro : Seigneur, je vous en conjure avec larmes, accordez-moi le salut de mon peuple. — Ce sont les paroles d'Esther au roi Assuérus ; par cette prière elle obtint la révocation de la sentence de mort qui pesait sur ses compatriotes, et l'on sait quel fut le sort de leur persécuteur, d'Aman le perfide conseiller du roi. Cet épisode des Saintes-Ecritures s'applique merveilleusement à l'histoire

de nos ancêtres chartrains. Qu'a fait pour eux Marie, la véritable Esther dont la nièce de Mardochée n'était que la figure, Marie, la Reine puissante, que depuis plusieurs siècles Chartres salue du nom de Notre-Dame de la Brèche et de la Victoire ?

Ce titre s'explique par deux faits glorieux de nos annales : Notre-Dame a sauvé notre ville premièrement du paganisme par la défaite des Normands en l'année 911, et secondement du protestantisme par la défaite des Huguenots en l'année 1568.

« Ne m'objectez pas, dit le prédicateur, que c'est seulement » cette seconde victoire qui a donné lieu au nom comme au » pèlerinage de Notre-Dame de la Brèche. Car ainsi que vous » le reconnaîtrez tout à l'heure, ces deux victoires se tiennent » essentiellement ; c'est la première qui a été la cause princi- » pale de la seconde. »

I. Nous ne redirons pas le récit du siége de 911, récit dont nos lecteurs ont appris les détails dans les livres du pèlerinage, mais que le prédicateur a su présenter sous une forme à lui et dans un style éloquent. L'auditoire semblait suivre avec anxiété les agitations du peuple au bruit de l'approche de l'ennemi, les démarches du vénérable évêque Gousseaume se rendant à sa cathédrale au milieu de ses ouailles en larmes et s'écriant en leur nom comme Esther : « *Dona mihi populum meum pro quo obsecro,* puis paraissant sur les remparts en habits pontificaux avec la croix et une bannière où flottait le Voile de la Mère de Dieu. On sait que la présence du Pontife et de l'insigne relique fut le signal d'une lutte mortelle pour des centaines de Normands, lutte qui se termina par la fuite de leur redoutable chef Rollon, du côté de la vallée où nous allons invoquer Notre-Dame de Vauroux (Val-Roux, Val-Roll ou Rollon).

Et c'est ainsi, s'écrie le prédicateur, que Chartres fut sauvé ; c'est ainsi que nos pères durent à Marie de conserver et leur vie et leur foi de chrétien. — Leur foi, la foi de vos pères qu'en avez-vous fait, vous habitants de Chartres ? N'y aurait-il pas des payens à vos portes et jusque dans vos murs ? Et, parce qu'ils n'ont pas les armes à la main, songez-vous bien à vous défendre par l'action, par la prière ? Parmi nous, combien ne connaissent plus ni Dieu, ni son fils Jésus. Et vous peut-être, vous n'osez plus le leur rappeler ; que dis-je ? vous n'êtes pas éloignés peut-être de vous laisser aller à leur insouciant paganisme.

Ah ! protectrice de Chartres ! Ah ! Notre-Dame de la Brèche et de la victoire, la vie de nos âmes surtout est en péril. Vous qui avez sauvé nos pères contre les payens du dehors; sauvez-nous à cette heure, en opérant leur conversion, des payens du dedans. Redites encore maintenant à votre divin Fils cette prière qu'il a exaucée alors : *Dona mihi populum meum pro quo obsecro !*

II. A cette émouvante apostrophe dont nous avons retenu quelques paroles, succède le récit de la défaite des huguenots.

« Les chartrains ne furent pas ingrats. Leur piété prit un nouvel essor. Leur cœur étant à ce qu'il semble impuissant à

contenir en lui-même leur amour et leur reconnaissance, bientôt toutes les rues, tous les pans de murailles, j'allais dire presque toutes les maisons se montrèrent ornées d'une statue de Notre-Dame avec cette légende expressive : *Carnutum tutela :* Protectrice des Chartrains. »

Or, elle ne pouvait être oubliée cette porte Drouaise, objet des attaques des Normands et témoin de leur défaite. Une Madone y fut donc placée avec l'inscription légendaire ; et nul Chartrain n'aurait voulu franchir cette barrière en quelque sorte sacrée sans se découvrir pieusement et sans adressser un salut à la Tutelle de Chartres.

Marie, elle aussi, est reconnaissante ; et cet hommage des Chartrains lui fut si agréable qu'elle dût les récompenser d'une manière éclatante. Ici le prédicateur résume les détails historiques sur le siége de notre cité par les ennemis de Marie, par les protestants blasphémateurs que commandait Condé en l'année 1568. Quinze jours durant, les assiégés soutinrent près de la porte Drouaise les efforts des assaillants ; enfin tout semblait perdu ; une brèche énorme allait donner entrée à l'ennemi, quand un messager arrive annonçant une suspension d'armes ; sans qu'on devinât pourquoi, l'ennemi se désistait et allait porter ailleurs ses fureurs et ses crimes.

Ah ! c'est que si les soldats catholiques avaient fait leur devoir, Marie aussi voulait faire le sien. Pendant que les hommes valides étaient aux remparts, les femmes, les enfants, les vieillards se pressaient dans l'église de Notre-Dame de Sous-Terre, et Marie, touchée de leur confiance, demandait une fois de plus le salut de son peuple. *Dona mihi populum meum pro quo obsecro.*

Oh ! antique porte Drouaise, pourquoi n'êtes-vous plus debout ? Pourquoi surtout la madone qui vous surmontait a-t-elle disparu sous le marteau niveleur ?

C'est par cette madone que se fit le miracle, par cette madone érigée autrefois en souvenir de la défaite des Normands. « Les huguenots, dit l'histoire, prenant cette madone pour objet de leur rage et fureur, tirèrent contre elle tant de coups que tout ce qui était à l'entour demeura foudroyé; jusqu'à quatre doigts près sans qu'ils pussent jamais l'atteindre. » Pourquoi ne pas citer les vers d'un poète :

Le canon battait nos murailles ;
La Vierge comme un bouclier
Au choc terrible des batailles
Opposait son blanc tablier.
Le plomb, dans sa course rapide,
Devant la Vierge se courbait ;
Et l'obus au vol homicide
Sans bruit dans son giron tombait.

Après cette citation le prédicateur rappelle la procession commémorative demandée par le maire de Chartres, procession où

figuraient au premier rang les autorités de la ville, puis l'érection de la statue que nous voyons dans l'oratoire de Notre-Dame de la Brèche, image bénie qui eût un sort plus heureux que celle de la porte Drouaise puisqu'elle survécût aux désastres de la Révolution.

— « Et ainsi Chartres fut sauvé de nouveau. Ainsi nos pères durent encore à Marie de conserver tout ensemble et leur vie et leur foi de catholiques romains. » Dans une péroraison chaleureuse, le prédicateur insiste sur ce dernier mot, et rappelle les rigoureux devoirs auxquels nous obligent les souvenirs du passé. Devant l'oubli trop fréquent des lois de la sainte Eglise, devant l'indifférence qui glace tant de cœurs, même des cœurs de mères, qui ne pensent plus à confier leurs enfants à Marie, ô Vierge sainte, protectrice de Chartres, seule vous pouvez nous sauver. Soyez encore pour nous Notre-Dame de la Brèche et de la Victoire ! Redites plus que jamais la prière que vous fîtes autrefois pour nos pères : *Dona mihi populum meum pro quo obsecro.* »

Telle est la froide analyse de ce charmant discours dont une mémoire plus fidèle eût sans doute mieux reproduit les principaux linéaments ; nous croyons en avoir dit assez pour édifier nos lecteurs.

A. F. G.

NOTRE-DAME DE CHARTRES ET L'ÉDUCATION.

La protection de Notre-Dame de Chartres, s'étend à tous les besoins. Aussi la voyons-nous invoquée pour les causes les plus diverses ; mais on semble vouloir de préférence l'intéresser au secours de l'enfance et de la jeunesse. Les Carnutes nos ancêtres lui adresssaient leurs hommages comme à la Vierge qui devait enfanter le Sauveur : *Virgini Pariturœ.* Nos hommages à nous sont pour la Vierge déjà mère qui doit enfanter de nouveau Jésus dans les âmes, *Virgini Pariturœ.* Or, n'est-ce pas sur les âmes d'enfants, sur les âmes de jeunes gens que s'exerce surtout cette mission maternelle de Marie ?

Parmi les recommandations quotidiennes aux clercs de Notre-Dame, parmi celles qu'entendent les fidèles après la première messe du samedi à la Crypte, elles affluent les demandes relatives à l'éducation des enfants, au succès des catéchismes, à la direction des pensionnats et autres asiles de la jeunesse. Combien de nos correspondants nous rappellent Jacob alarmé sur Joseph, David sur Absalon, Monique sur Augustin ! Combien de lettres nous apportent des accents comme en trouvaient les Blanche de Castille, les Elisabeth de Hongrie, d'autres mères ou institutrices célèbres et vraiment dignes de leur vocation ?

Parents inquiets, maîtres et maîtresses dans l'angoisse, continuez à vous unir à nous quand nous redisons devant nos Ma-

dones ces invocations de nos belles litanies : Notre-Dame de Chartres, doux espoir des mères, priez pour nous ! — Notre-Dame de Chartres, secours des enfants, priez pour nous ! — Notre-Dame de Chartres, protectrice des étudiants, priez pour nous !

La tendresse de Marie est incomparable. Le Divin Pasteur a déposé dans son cœur une incompréhensible puissance d'amour, quand il lui a dit : A vous spécialement le soin de l'enfance et de la jeunesse ; je vous confie la garde des prémices de mon troupeau : *Dedi tibi custodiam primitiarum mearum* (Num. 18-8). On nous permettra d'appliquer ici ce texte à Notre-Dame de Chartres.

La Vierge qui doit enfanter est ainsi investie d'un ministère d'affectueuse vigilance sur les jeunes amis du Cœur divin, sur ceux que le Seigneur honorait de ses bénédictions de choix au milieu de ses voyages apostoliques, sur ceux en qui l'Eglise met ses espérances d'avenir, comme le jardinier regarde en souriant les rameaux ffeuris qui annoncent les fruits d'automne.

Oui, pour ces nouvelles générations Notre-Dame a tous les soucis d'une tâche laborieuse, toutes les anxiétés de l'amour ; dans ces âmes plus pures ou moins maculées par le contact d'un monde corrupteur, il lui faut d'abord former, puis nourrir et développer la vie chrétienne, la vie même de son Premier-né : *Filioli mei quos iterum parturio donec formetur Christus in vobis* : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous......

Or c'est bien du résultat de ce travail maternel, parents et maîtres chrétiens, que vous venez parler à Notre-Dame de Chartres, *Virgini Pariturœ*

Ce travail n'est-il pas plus difficile que jamais dans notre temps de révolutions, en présence de menées infernales ici encore occultes, là dévoilées et impudentes contre l'éducation catholique ?

Ecoutons l'avis du souverain Pontife. Le Docteur Infaillible a des lumières spéciales pour discerner les plans de l'éternel ennemi, et lorsqu'il nous désigne les actes les plus méritoires en temps de Jubilé, il nous dit : « Par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, venez en aide à la jeunesse, qui est circonvenue, vous ne l'ignorez pas, et qui se trouve en face de tant de périls et d'une ruine si grave, spectacle si douloureux au cœur du divin Rédempteur lui-même, que contre les auteurs de ce mal il proféra ces paroles : « Quiconque aura scandalisé un seul de ces petits qui croient en moi, mieux aurait valu pour lui qu'on lui mît une meule au cou, et qu'on le jetât à la mer. Marc, IX, II. »

De ce passage de l'Encyclique rapprochons cet autre d'un discours prononcé par Pie IX au commencement du mois de février : « Vous savez les projets du gouvernement italien pour supprimer tout enseignement chrétien dans les écoles et déve-

lopper en même temps l'enseignement athée et la corruption. C'est là l'éponge trempée de vinaigre et de fiel que la secte semble offrir au vicaire de Jésus-Christ..... J'ai du courage, grâce à Dieu, pour supporter mes malheurs qui sont si peu de chose, et les malheurs de l'Eglise, qui sont si grands, mais j'avoue que mon cœur se déchire et qu'il me semble qu'ils me l'arrachent quand je vois leurs efforts pour perdre les âmes de mes enfants ! Ah ! mes pauvres enfants, les impies leur enlèvent leur foi, les impies dévorent leur âme ! »

Le programme satanique que dénonce ici le Saint-Père est en voie d'exécution ailleurs qu'en Italie, et depuis longtemps. Rappellerons-nous les instructions données par la Franc-Maçonnerie à ses agents qui jettent leurs filets aux quatre coins du monde? « C'est à la jeunesse qu'il faut aller, leur est-il dit, c'est elle qu'il faut séduire, elle que nous devons entraîner, sans qu'elle sans doute, sous le drapeau de nos sociétés secrètes...... Pour avancer à pas sûrs dans cette voie difficile, deux choses sont nécessaires, de toute nécessité : vous devez avoir l'air d'être simples comme des colombes, mais vous serez prudents comme le serpent... Vons devez vous présenter avec toutes les apparences de l'homme grave et moral. Une fois votre réputation établie dans les colléges, dans les gymnases, dans les universités..., offrez d'abord, mais toujours en secret, des livres inoffensifs, des poésies resplendissantes d'emphase nationale, puis peu à peu vous amenez *vos dupes au degré de cuisson voulu*...... Flattons toutes les passions, les plus mauvaises comme les plus généreuses, et tout nous porte à croire que ce plan réussira un jour au-delà même de nos calculs. »

L'historien Crétineau-Joly a cité dans son livre sur l'Eglise romaine (tome II), le mot d'ordre des sectaires tel que nous venons de le reproduire. Et que disait Monseigneur Dupanloup, en 1867, à l'occasion de certains cours ouverts alors aux jeunes filles : « La vérité est que nous sommes en face d'une profonde et vaste entreprise d'impiété, dirigée contre la foi des jeunes filles françaises. Ce sont des pépinières de filles et de femmes libres-penseuses qu'on veut créer et multiplier ; et c'est dans toutes les provinces de France comme à Paris, et même à l'étranger, qu'on se propose de les propager. » (Extrait du livre : *Les Alarmes de l'Episcopat justifiées par les faits*, nº 1).

L'armée de la Révolution a pour soldats d'élite les rationalistes, les hérétiques, les *francs-maçons ;* et, on le sait, leurs plus puissants moyens d'action sont le journal et l'école. Grâce à ce dernier moyen, Satan voudrait réaliser partout le rôle du dieu Moloch, le dévoreur d'enfants ; leurs âmes, voilà sa proie favorite.

Oui la vie spirituelle de l'enfance et de la jeunesse est compromise dans les écoles de la *ligue d'enseignement*, de la *Société protestante d'instruction primaire* et autres fondées par le concours pécuniaire d'associés libres-penseurs. Elle est en péril dans cer-

taines écoles dites *professionnelles* où l'enseignement, les exemples, les traditions tendent à l'exclusion complète du christianisme. Nous ajouterons après bien d'autres qu'elle est menacée dans tous les établissements où l'Eglise ne règne plus en maîtresse ; d'où le surnaturel est sinon banni, du moins écarté par le choix de livres dépourvus d'idées chrétiennes ; où le catéchisme a dû céder la place d'honneur aux autres sciences réglementaires ; où enfin, si l'on considère les efforts du maître, l'instruction est tout et l'éducation religieuse rien.

On voit après cela jusqu'où s'étendent les réseaux de cette trame ourdie par le démon pour envelopper les jeunes âmes et les dérober à l'influence catholique. Que serait-ce si nous l'avions parlé du meurtre spirituel des enfants au sein des familles et surtout si nous avions mis en scène ce qu'on nomme avec douleur la catégorie des *petits sans-Dieu?*

La cause des angoisses de Pie IX ne peut donc plus être un mystère. Et la nécessité de répondre à son appel en faveur de l'éducation sincèrement catholique de la jeunesse apparaît comme un besoin de premier ordre.

Ce devoir prêché par le Pape de Marie, Marie elle-même le fait comprendre à bien des cœurs de parents et de maîtres, nous l'avons dit. Que tous désormais s'émeuvent de cette parole affectueuse qui est comme la principale devise de Notre-Dame de Chartres : « Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous. »

L'abbé GOUSSARD.

— *Le précédent article était sous presse quand nous est arrivé le manuscrit du suivant. L'un se relie à l'autre par l'idée commune qui les a inspirés ; au mal indiqué dans le premier nous sommes heureux d'opposer un remède indiqué bien à propos dans le second.*

LE JUBILÉ DES ENFANTS.

« Sauvons les enfants par Marie, sauvons la société par la prière et l'apostolat des enfants : Marie le veut. »

(*Voix de Notre-Dame de Chartres*, mars 1857).

Voici encore, ce nous semble, une excellente idée dont tout l'honneur doit revenir à Notre-Dame de Chartres, *Virgini Pariturœ*, que nous aimons à saluer comme l'inspiratrice de tout ce qui se fait de bien pour le salut de l'enfance et de la jeunesse.

La faveur insigne du Jubilé est offerte en ce moment à tous les chrétiens, et les enfants capables de l'apprécier d'une manière suffisante peuvent y participer comme les autres. Mais s'il leur est permis, pour l'obtenir, de se joindre au reste des fidèles, ne leur serait-il pas beaucoup plus avantageux d'y être préparés à une autre époque et par des exercices particuliers ? Dans un certain nombre de paroisses en effet, il est difficile qu'on puisse leur donner en même temps qu'aux fidèles les soins qu'ils réclament, surtout les plus jeunes, et il est bien à craindre

que bon nombre d'entre eux ne se trouvent privés par là des grâces précieuses mises à leur disposition.

Si au contraire on leur réservait pour eux seuls quelques semaines d'instructions et d'exercices, voici les grands avantages qui sembleraient devoir en résulter :

1. Tous les enfants capables de profiter de la faveur du Jubilé pourraient être mieux préparés à la recevoir.

2. Des exercices particuliers feraient sur eux une impression plus vive, leur donneraient une plus haute idée du bienfait qu'on leur offre, et laisseraient dans leurs âmes un de ces souvenirs profonds qui ne s'effacent jamais.

3. Ces exercices seraient pour les autres paroissiens l'occasion de nouvelles instructions d'autant mieux acceptées qu'elles seraient moins directes, ils leur procureraient un nouveau sujet d'édification, et achèveraient peut-être de ramener à Dieu certaines âmes ébranlées, mais jusque-là hésitantes.

4. Enfin la pureté de conscience de ces enfants et leurs prières simples et naïves seraient une véritable bénédiction et un secours puissant pour la paroisse.

Nous supposons qu'on pourrait consacrer plusieurs semaines à ce Jubilé des enfants, leur adresser des instructions régulières, leur faire faire plusieurs processions générales, et couronner les exercices par une grande cérémonie, le tout, en ayant égard, bien entendu, aux circonstances du lieu, du temps, des personnes, etc.

Plusieurs ecclésiastiques ont accueilli cette idée avec bonheur, et Mgr l'évêque de Chartres à qui elle a été soumise a daigné la bénir comme il avait déjà béni l'union de prières ou *Croisade des enfants* pour le salut de la France et du monde.

Le cœur des enfants n'est-il pas devenu le meilleur et plus sûr asile de la prière, surtout au milieu de nos populations du centre de la France, où la plupart des hommes ne prient pas et où trop de femmes suivent cet exemple si funeste ? Et d'un autre côté Marie ne semble-t-elle pas avoir choisi ces amis privilégiés du Sauveur pour être les messagers du salut qu'elle nous prépare et les instruments de la miséricorde qu'elle paraît vouloir faire éclater encore sur la France ?

— (A l'occasion du Jubilé des enfants, nous rappellerons un cantique simple et gracieux déjà annoncé par la *Voix*, sous ce titre : *Chant à Marie, prière d'un enfant pour ses parents.*

Ce cantique est fort goûté dans plusieurs maisons d'éducation de Chartres. Il est imprimé sur des petites feuilles qui se vendent 1 fr. 50 le cent. C'est au Petit-Séminaire de Saint-Cheron-lez-Chartres qu'il faut en adresser la demande).

FAITS RELIGIEUX

— Dans une audience accordée aux élèves du séminaire Pie, le Saint-Père faisant allusion au calice qui lui était offert, dit que « c'était là comme un symbole des tribulations présentes qui ne sont pas arrivées à leur terme et deviendront encore plus fortes, plus intenses ; » puis il a ajouté : « Ce n'est pas seulement nous qui devons boire ce calice amer, mais les persécuteurs de l'Eglise devront aussi en boire leur part : *Bibent omnes peccatores terræ.* »

Faut-il rattacher à ce même ordre d'idées, dit le journal *La Croix* (1), la création des cardinaux, faite dans le consistoire du 15 mars ? C'est le secret du Pape ; mais parmi ces prélats illustres qui viennent d'être honorés de la pourpre, — parmi leurs Eminences NN. SS. Dechamps, Gianelli, Bartolini, Manning, et Mac-Closkey, — nous aimons à saluer ce courageux confesseur de la foi, l'archevêque de Posen, S. E. Monseigneur Ledochowski, que la tyrannie protestante détient dans une prison. Tandis que les persécuteurs s'arrogent la ridicule prétention de défaire un Evêque, le Pape le revêt d'une dignité nouvelle et lui donne voix pour élire le Pape futur, en face des potentats qui voudraient, eux, mener cette élection à leur gré. Voilà la grandeur et la sublimité de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais !

Sa Sainteté a créé en outre cinq autres cardinaux dont les noms se trouveront sur son testament, et qui auront droit de prendre part au futur conclave. — Il reste encore dans le Sacré-Collége neuf chapeaux vacants.

— Le 5 mars, un *temple de francs-maçons* a été solennellement inauguré dans la Ville-Sainte. C'est un défi jeté à Jésus-Christ par Satan, dans la capitale même du monde catholique. Quel scandale ! On peut rapprocher de ce fait celui des hommages rendus à Joseph Garibaldi, le 19 mars. Honorer le buste du héros de Capréra encadré de cierges ; et cela à l'occasion de la saint Joseph !!!

— Le gouvernemnent du Mexique a chassé les communautés religieuses, comme cela se pratique en Suisse, en Allemagne, en Italie. Les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul étaient dans ce pays au nombre de 410, savoir : 355 Mexicaines, 25 Espagnoles, 29 Françaises, et elles desservaient quarante-trois établissements de bienfaisance, hôpitaux, hospices, écoles, asiles. 80 de ces héroïnes de la foi ont accepté l'hospitalité qui leur était offerte par les Etats-Unis ; 25 sont parties pour le Guatémala ; toutes les autres arrivent à Paris. A l'occasion de cet acte de despotisme, les dames de Mexico ont envoyé une adresse collective de protestation au gouvernement. Leur lettre énergique flétrit pour toujours l'infâme conduite des administrateurs francs-maçons.

— L'oraison funèbre de Dom Guéranger, prononcée à Solesmes le 4 mars par l'illustre évêque de Poitiers a paru en brochure à la librairie Oudin, de Poitiers, et se vend, à Chartres, à la librairie Durand-Pie. Nous ne pouvons rien citer de cet admirable morceau d'éloquence chrétienne ; comment choisir dans ces belles et fortes pages ? Nous nous contenterons de signaler particulièrement les considérations à l'adresse des *catholiques libéraux* que le Pape a jadis marqué de cette terrible parole : *Il n'y a absolument rien à espérer de ces hommes.*

— Les saintes manifestations à l'occasion du Jubilé prennent dans les différents diocèses de France des proportions vraiment inattendues. Les feuilles religieuses locales offrent partout les récits les plus édifiants. Les personnes prenant part aux processions jubilaires ont été comptées par milliers, au Mans, à Séez. A Versailles, soixante députés donnaient l'exemple à la foule. D'Orléans on nous écrit : « Nos curés ont éprouvé une bien heureuse surprise ; ils avaient craint le petit nombre et voilà que la première procession comptait cinq ou six mille personnes dans ses rangs. » A Paris, les pèlerins du jubilé affluent dans les églises stationnales désignées. « Nos plus grands vaisseaux, disent les chroniqueurs parisiens, suffisent à peine à les contenir. » Des foules immenses se forment, des groupes que

(1) Nous aimons à faire connaître cette feuille hebdomadaire, franchement et ardemment catholique publiée à Bruxelles (Belgique), 101, Avenue de la Reine.

l'on voit traverser la capitale en voiture ou à pied avec un maintien qui seul annonce aux passants un acte pieux.

Nous ne parlons ici que de ce qui se passe dans les diocèses limitrophes du nôtre. Marseille, Toulouse, Avignon, Nîmes, Autun, etc,.. voient aussi le mouvement religieux s'étendre d'une manière incroyable dans leurs murs. A Avignon, le Préfet, le Maire, ses adjoints et le Conseil municipal tout entier se sont joints à la procession. Citons ce qu'on nous rapporte de la première procession des *hommes* à Nîmes :

« Monseigneur présidait, à la tête de son Chapitre. Après lui, on voyait *Monsieur le Prefet, Monsieur le Maire et tout le Conseil municipal*, venus spontanément pour faire profession publique de leur foi et montrer l'estime qu'ils ont des trésors de miséricorde que l'église catholique met à la disposition de ses enfants en un temps de Jubilé. Qu'il était beau d'entendre cette multitude immense faire retentir avec un élan toujours soutenu, nos rues et nos boulevards du chant sublime du *Miserere*, du *Parce Domine*, entremêlé de temps en temps du cantique à Notre-Dame de Lourdes! Puis cette multitude a dû s'entasser, il faut dire le mot puisqu'il est vrai, dans la vaste nef de la Cathédrale, trop petite pour la contenir.

Qui redira l'entrain de ce peuple de Nîmes chantant à pleine poitrine sous les voûtes séculaires les versets du *Magnificat*, entremêlés avec le cantique : « Vierge, notre espérance! » de notre poète provençal Roumanille.

Quand le Dieu de l'Eucharistie a paru sur l'autel, un incomparable *Tantum ergo*, chanté par quatre à cinq mille voix d'hommes, a rendu hommage à sa présence et célébré sa Trinité. Une forte émotion de foi et d'amour avait gagné ces âmes qui vibraient toutes à l'unisson pour chanter la louange de Dieu et implorer sa miséricorde. Cet enthousiasme, cet immense chœur, nous faisaient penser aux fêtes éternelles du Ciel. »

— La France ne cesse, pour ainsi dire, d'être présente à Rome, en la personne de quelqu'un de ses courageux évêques. A Mgr Langénieux et à Mgr Freppel, que les Angevins avaient chargé de généreuses aumônes pour le Pape, a succédé Mgr Thomas, évêque de la Rochelle et de Saintes.

Admis le 2 mars en audience spéciale, Mgr Thomas a présenté au Saint-Père une offrande d'un genre tout spécial et non moins délicat. C'est une gracieuse *barque* d'argent massif, chef-d'œuvre de goût et d'élégance, portée sur un socle également d'argent ciselé, représentant les flots de la mer. Sur le pavillon du grand mat, surmonté d'une croix d'or, se lit la devise de la Cité rocheloise : *Servabor rectore Deo.*

La nef emblématique n'était point vide. En partance pour Rome, elle avait complété son chargement, formé de la collecte du Denier de Saint Pierre, en passant successivement dans les principales maisons de la ville.

La barque mystique a beaucoup intéressé le Saint-Père, qui s'est plu à examiner dans ses détails ce chef-d'œuvre d'orfèvrerie. Le cœur du Saint-Pére n'a pas été moins touché des sentiments de foi et dévouement, exprimés en diverses adresses du clergé et des fidèles du diocèse de la Rochelle.

— Bien des vœux sont formés pour que les communions pascales soient nombreuses cette année. Parmi les associations chartraines qui ont donné l'exemple nous citerons l'*Œuvre du Patronage*. Le dimanche des Rameaux quatre-vingt jeunes gens tant ouvriers qu'apprentis ont *fait leurs Pâques* à la chapelle de l'Evêché, en compagnie de vingt membres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul. Monseigneur leur a adressé une paternelle allocution promettant à leur persévérance courageuse les bénédictions du Seigneur.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une somme d'argent pour la Crypte.

Lampes. — 109 demandes de lampes pour un temps plus ou moins long, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 66. — Devant N.-D. du Pilier, 2. — Devant saint Joseph, 28. — Devant la statue du

Sacré-Cœur, 2. — Dans la chapelle de Sainte-Anne et de saint Joachim, 1.

Nombre des messes dites à la Crypte : 240.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 75.

Nombre des visiteurs pour la Crypte : 190.

Consécration des petits enfants: 32 nouveaux inscrits, dont 7 de diocèses étrangers.

— La station du Carême à la cathédrale a été bien suivie Nous avons été particulièrement édifiés durant la semaine sainte, en voyant un si grand nombre d'hommes aux conférences dont les femmes étaient exclues. Le R. P. Chrysostôme avait fait précéder cette série d'instructions fortes et attachantes d'une retraite pour les dames et d'une autre pour les jeunes filles du Catéchisme de Persévérance. Que le zèle de ce digne Franciscain soit couronné de succès surtout au moment du Jubilé qui approche pour la ville de Chartres. A cette époque, c'est M. l'abbé Poirier, missionnaire d'Alençon, qui continuera son œuvre apostolique.

— Durant le mois de saint Joseph, à la Crypte, il y a toujours eu beaucoup de fidèles aux exercices annoncés dans la chapelle du saint Patriarche. La dévotion à saint Joseph est devenue un besoin du cœur chez tous les vrais serviteurs de Marie.

— La quête pour l'Asile des Petites-Sœurs des Pauvres a eu lieu le vendredi saint à la cathédrale et le jeudi saint dans les autres paroisses de la ville. Les personnes qui ont ajourné jusqu'ici leurs offrandes peuvent la remettre soit à MM. les Curés, soit à la Maison même des Petites-Sœurs.

— La quête au profit des séminaires a eu lieu le jour de Pâques dans toutes les paroisses du diocèse. Nous avons insisté souvent sur l'importance des séminaires et par conséquent sur la nécessité de subvenir à leurs besoins par l'aumône. Dans notre diocèse spécialement, que les fidèles ne l'oublient point, la quête de Pâques est pour cette Œuvre des œuvres une condition indispensable de vie.

— Nous avons parlé plus haut de notre belle fête du 15 mars.

— M. l'abbé Maillier, ancien curé de Poinville, est maintenant curé du Puiset.

— Nous apprenons que des personnes mal informées, sinon mal intentionnées, ont fait courir, notamment dans ces derniers temps, le bruit que le *Courrier d'Eure-et-Loir* devait, dans un avenir assez rapproché, cesser de paraître.

Nous sommes heureux de rassurer nos lecteurs à cet égard. Ce bruit est *absolument et de tous points* mensonger. *Le Courrier* en donnera d'ici à quelques mois, à ses lecteurs, une preuve non équivoque.

Une feuille politique toujours rédigée DANS UN ESPRIT VRAIMENT CATHOLIQUE, est chose rare, très-rare en notre temps. A ce point de vue qu'un lecteur chrétien ne devrait jamais oublier, on a été à même de juger les journaux de notre département, et l'on sait la ligne de conduite suivie par le *Courrier*. Aussi en le recommandant, la *Voix de Notre-Dame* n'étonnera personne. — Nous ajouterons qu'il se distingue entre les organes politiques de la contrée par l'intérêt de la forme comme du fond, et qu'il est le moins cher de tous

Il suffit pour s'abonner au *Courrier d'Eure-et-Loir* pendant un an, d'envoyer à M. Dubreuil, directeur-gérant, 22, rue du Grand-Cerf, à Chartres, la somme de CINQ francs en mandat ou en timbres-poste.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je suis heureuse de vous dire que Notre-Dame de Chartres, a exaucé les prières des jeunes clercs et les nôtres en faveur d'une pauvre mère que ses cruelles douleurs empêchaient de vaquer aux soins de sa nombreuse famille. Après un essai inutile de tous les remèdes, une neuvaine vous a été demandée à son intention ; durant la neuvaine la malade s'est déclarée instantanément guérie, à la grande surprise du médecin ; depuis elle n'a plus rien ressenti de son mal. (P. du Mans).

2. La personne que je vous avais recommandée a été admirablement protégée par Notre-Dame de Chartres. Je viens vous demander pour elle une messe, une neuvaine et une lampe à la Crypte.

(R. de I, diocèse du Mans).

3. J'avais fait une promesse à Notre-Dame de Chartres, en lui demandant sa protection pour une affaire importante dont humainement parlant je devais peu espérer le succès ; nous avons été exaucés; je viens acquitter ma dette ; vous disposerez de mon offrande à votre gré pour la Crypte. (M. de D., diocèse de Versailles).

4. Une maladie sérieuse avait mis les jours de ma fille en danger ; je vous fis demander une neuvaine de prières. Aujourd'hui c'est une messe d'action de grâces que je désire ; l'auguste Reine du Ciel nous a vite exaucés ; qu'Elle daigne agréer ce faible hommage d'une éternelle reconnaissance.

(G. de B., diocèse de Chartres).

5. Nous devons remercier Notre-Dame de Chartres d'avoir obtenu pour l'un de nous l'honneur de la vocation sacerdotale. M. E. M., docteur en droit, veuf depuis un an, vient de se consacrer à Dieu. C'est un cœur brûlant de charité, une intelligence d'élite éclairée par la véritable expérience de la vie, et d'une vie toute de dévouement. Aussi sommes-nous persuadés qu'il sera un excellent prêtre. Veuillez déposer aux pieds de notre céleste Mère l'expression de notre reconnaissance. (E. H., de Paris).

6. Ma demande de lampe pour un mois devant Notre-Dame de Sous-Terre est l'expression de ma filiale gratitude pour une guérison que cette bonne Mère nous a obtenue, et pour une autre grâce.

(M. de C., diocèse du Mans).

7. Veuillez dire une messe d'action de grâce à N.-D. de Chartres. Elle m'a guéri subitement d'une maladie d'épine dorsale. Toute ma famille s'unit à moi pour remercier Marie.

(H. de K., diocèse de Nancy).

8. Une affaire temporelle me causait de vives inquiétudes ; il y allait pour moi de graves intérêts; je me suis adressée à Notre-Dame de Chartres en faisant une promesse en cas de succès. Mes désirs sont accomplis et je viens m'acquitter envers la bonne Mère.

(A. H. de V., diocèse de Bayeux).

NÉCROLOGIE.

On nous écrit de Rouvres :

Le lundi 1er mars, une cérémonie, à la fois triste et pieuse, réunissait dans l'église de Rouvres une foule nombreuse et recueillie. Les habitants du village étaient venus accompagner à sa dernière demeure une bonne religieuse de quatre-vingts ans, la sœur

Michel, qui fut pendant un demi-siècle leur providence à tous. C'était pour eux une dette sacrée qu'ils avaient à acquitter, et nous devons dire ici bien haut, à leur louange, qu'ils le firent avec un empressement tout filial. Depuis les vieillards jusqu'aux enfants, trois générations se trouvaient là réunies dans un même sentiment de regret, trois générations élevées par la sœur Michel et dont elle fut, pour ainsi dire, la mère.

Ce fut en 1827 que la sœur Michel, de la Congrégation de Saint-Paul de Chartres, vint, sur la demande de Madame de Sourches, fonder à Rouvres cet établissement qui devait grandir sous son habile et sage direction. Affable et dévouée par vertu autant que par caractère, elle eut bientôt acquis la confiance de la population ; et, pendant tout le cours de sa longue carrière, elle ne cessa pas un instant de se consacrer au soin des malades. Sa santé, quoique affaiblie par de longues années de sacrifices, laissait espérer qu'elle pourrait jouir, quelque temps encore, de l'estime et de la vénération si bien méritée, de ceux qui l'entouraient. Mais il devait en être autrement ; elle avait assez fait pour la terre, sa tâche était remplie, elle était mûre pour le Ciel. Une douloureuse maladie, après huit jours de souffrances et d'angoisses, vint tout à coup l'arracher à l'affection de ses enfants.

Ce fut vraiment un deuil public que la mort de la sœur Michel. A peine avait-elle fermé les yeux et dit à la terre son dernier adieu, que les habitants de Rouvres se firent un devoir de donner à ses funérailles le plus de solennité possible. Aussi purent-ils en rapporter des impressions dont ils conserveront longtemps le souvenir.

Il fut touchant de voir au sortir de la chapelle ardente, le cortége funèbre suivre l'itinéraire des jours de fête. Cet honneur était bien dû à la sœur Michel ; il était bien juste qu'elle parcourût une dernière fois et comme en triomphe le théâtre où avait éclaté son dévouement, et les rues de ce village où de chaque seuil, à chaque pas ne s'élevaient pour elle que des bénédictions. Elle était escortée par un grand nombre de religieuses de Saint-Paul et portée par elles : Tendre et pieux devoir rendu à leur aînée, au nom de la communauté qui l'entourait de vénération et de respect !

L'office fut célébré solennellement par un vénérable octogénaire, M. le curé de Bû ; beaucoup de prêtres y assistaient, pour payer, eux aussi, leur tribut d'hommages à la mémoire d'une sainte religieuse. Après l'absoute, Monsieur le curé de Rouvres prit la parole et prononça d'une voix émue l'éloge funèbre de la sœur Michel. Il retraça les principales circonstances d'une vie jusqu'à la fin si édifiante, et sut admirablement faire ressortir ces humbles vertus qui ne brillent, pour ainsi dire, que devant Dieu, et qui semblent vouloir se dérober, dans l'ombre, aux regards des hommes, il rappela sa foi, sa piété, sa douceur et surtout son inaltérable dévouement auprès des malades ; et tout l'auditoire partageant l'émotion de Monsieur le Curé, fondit en larmes et sentit redoubler sa douleur.

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le rédacteur, et toute la paroisse de Rouvres avec moi, de vouloir bien insérer ces quelques lignes dans votre estimable journal. C'est peu sans doute pour la louange de la sœur Michel ; mais exprimés par la *Voix de Notre-Dame*, les faibles éloges que je puis faire d'elle en auront plus de prix. Peut-être aussi contribueront-ils à consoler ces bonnes religieuses qui, après lui avoir prodigué les soins les plus touchants, ont recueilli ses dernières paroles avec son dernier soupir, et à qui elle a

légué comme unique héritage, en mourant, le souvenir de ses vertus, l'exemple d'une belle mort et la lourde tâche de continuer après elle sa sublime mission.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments respectueux. Un paroissien de Rouvres.

— *M. l'abbé Richard (Denis-Lubin), ancien curé de Rouvres, décédé le* 6 *mars à l'âge de* 74 *ans et* 4 *mois.* — A peine la tombe de la sœur Michel venait-elle de se fermer que, tout près, une autre tombe se creusait pour recevoir une autre dépouille non moins chère aux habitants de Rouvres. M. l'abbé Richard, qui pendant cinquante ans avait été leur guide et leur pasteur, s'en allait à son tour recevoir la récompense due à son long ministère. Ce fut sans doute pour leur épargner à chacun la douleur de se survivre, que la Providence voulut appeler en même temps ces deux vénérables vieillards, qui avaient si longtemps uni leurs efforts et consacré leur vie pour le bien de la même paroisse. A huit jours de distance seulement, une même cérémonie funèbre ramenait à l'église la même affluence et renouvelait le deuil de toute une population.

Je vous demanderai la permission, Monsieur le rédacteur, de vous donner ici sur la vie de M. l'abbé Richard quelques détails extraits de son éloge funèbre prononcé par M. le curé de Rouvres.

C'était en 1825 ; Monsieur l'abbé Richard était bien jeune encore et n'occupait que depuis dix-huit mois la paroisse d'Ecrosnes, lorsqu'il reçut de son évêque, Monseigneur de Montals, une lettre commençant par ces mots :

« Il me faut un ecclésiastique doué de toutes les qualités que » vous avez, pour desservir une des paroisses les plus intéressantes » de ce diocèse ; il le faut surtout à cause des circonstances dans » lesquelles elle se trouve. »

Un tel hommage rendu par une autorité pareille à un prêtre qui n'avait pas encore vingt-cinq ans, dit assez ce qu'il fut, tout d'abord, au début de sa carrière sacerdotale. La haute école qu'il fut appelé à fréquenter dans sa nouvelle paroisse ne fit que développer ces heureuses dispositions. Princes de l'église et prélats célèbres, généraux et ambassadeurs, écrivains et savants de toute sorte, tels étaient à cette époque, les hôtes habituels d'une pieuse châtelaine qui l'honorait de sa confiance. Aussi, dans ce milieu d'élite, le jeune curé de Rouvres ne fut pas longtemps à se rendre digne d'un poste plus en harmonie avec ses mérites.

Mais ses goûts pour la vie tranquille, son amour pour les sciences, son attachement pour ses paroissiens, tout l'invitait à rester dans sa douce solitude de Rouvres, et son ambition était d'y poursuivre en paix ses études chéries. Etroitement uni d'amitié avec son vénérable confrère, le curé d'Oulins, il cultivait de concert avec lui la botanique et l'ornithologie. Que de fois on eût pu les voir se promener ensemble sous les beaux chênes séculaires de la forêt de Dreux, et consacrer leurs instants de récréation et de loisir à l'étude de la nature !

Il ne faudrait pas croire cependant que ces préoccupations scientifiques fussent en rien préjudiciables à son ministère. Son premier soin était la direction de sa paroisse ; il abandonnait tout le reste dès qu'il s'agissait de ses devoirs de prêtre, et ses confrères peuvent dire avec quelle délicatesse de conscience il s'en acquittait. Rien de plus touchant que les instructions à la fois simples et solides qu'il savait faire à ses paroissiens. Voici du reste, à ce propos, le témoi-

gnage d'un illustre prélat qui vint un jour l'entendre à son insu :

« Ce qui m'a frappé dans cette église de Rouvres, écrivait-il, c'est » la manière dont le pasteur s'est adressé aux fidèles qui y étaient » réunis. Rien de plus naturel, de plus paternel, de plus saint ; et » vous eussiez cru ne pouvoir parler autrement, si vous eussiez été » chargé de cette mission. N'allez pas croire cependant que la sim- » plicité des exhortations exclut l'élégance et la dignité du langage, » rien ne manque ; et j'ai rarement rencontré dans nos églises de » Paris, où les choses se passent d'une manière si parfaite, quelque » chose qui m'ait autant touché. »

Voilà les éloges que l'évêque d'Hermopolis faisait de lui aux beaux jours de son ministère. Le bon curé, lui seul ignorait son mérite ; il coulait ses jours humblement et sans bruit, dans la pratique de toutes les vertus, édifiant cette bonne paroisse de Rouvres au milieu de laquelle son unique désir était d'exercer ses fonctions jusqu'à la fin de sa vie.

Mais il ne devait pas avoir cette consolation. Un mal terrible depuis longtemps déjà le minait sourdement. Aussi en 1868, se voyait-il forcé d'écrire à Monseigneur : « Ma conscience me dit que je suis » forcé de déposer un fardeau que je ne puis plus porter. »

Et quelques jours après, avant de s'enfermer dans la retraite, il adressait, du haut de la chaire, à ses paroissiens, ces adieux où se révèle toute entière son âme aimante :

« Le choix du lieu où je finirai mes jours n'a pas tenu longtemps » mon esprit en suspens ; mon cœur si fortement incliné vers vous » s'est dit : C'est le lieu de mon repos pour toujours, c'est là que » j'habiterai, il est de mon choix. Ne trouverais-je pas ici plus de » prières que partout ailleurs ? Et la prière, cela fait tant de bien ! » la prière, elle rafraîchit l'âme du vieillard et l'aide à bien mourir! » Elle l'accompagne même au-delà du tombeau, et abrége le temps » de son expiation. »

La vénération et les sympathies de ses paroissiens le suivirent dans sa retraite. Jamais il ne fût plus édifiant que pendant ses dernières années. Au milieu de ses souffrances, dans tout le cours de sa longue maladie, il montra jusqu'à la fin une résignation, une patience vraiment angélique. L'une de ses dernières pensées fut pour ses anciens paroissiens. M. le curé de Rouvres racontait, non sans émotion, une scène touchante dont il fut témoin au lit de mort de son vénérable prédécesseur. Celui-ci venait de recevoir avec la plus vive piété les derniers sacrements, quand M. le curé de Rouvres lui demanda pour lui-même et pour sa paroisse une dernière bénédiction. Cet acte solennel d'un vieillard mourant qui rappelle toute sa tendresse pour bénir ses enfants, a vraiment quelqne chose de patriarcal. Plût à Dieu que tous les habitants de Rouvres en eussent été témoin ! Mais ce sera toujours pour eux la suprême consolation de penser que celui qui les a tant aimés ici-bas, ne les oubliera pas non plus là-haut.

Recevez, Monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments respectueux,

Un paroissien de Rouvres.

— Nous avons encore à inscrire sur notre liste nécrologique un autre nom de prêtre. M. l'abbé Garreau (Jacques-Alexandre-Auguste), curé de Vérigny, est décédé le 2 mars à l'âge de 75 ans. La maladie avait averti ce bon veillard de faire sa dernière préparation

à la mort ; une terrible chute d'apoplexie au pied de l'autel, il y a quelques mois, fut pour lui le signal de sa fin prochaine; et ses paroissiens purent s'édifier de sa conduite sacerdotale à l'approche de l'éternité.

Œuvre du Vœu national au Sacré-Cœur de Jésus.

L'Œuvre du Vœu national au Sacré-Cœur a pour but, comme on le sait, d'élever à Paris, à l'aide de souscriptions recueillies dans toute la France, un sanctuaire dédié au Cœur de Jésus, et qui soit comme un monument expiatoire de nos fautes, en même temps qu'un témoignage éclatant de notre retour à Dieu, afin d'obtenir ainsi la délivrance du Souverain-Pontife et le salut de notre pays.

Chaque diocèse, chaque paroisse, chaque Français est appelé à concourir à cette belle manifestation.

A l'occasion de l'année jubilaire et du second centenaire de la grande révélation du Sacré-Cœur à la B. Marguerite-Marie, le comité central du diocèse de Chartres, pour rendre l'Œuvre accessible à tous dans la sphère où il exerce son action, a ouvert en sa faveur une souscription populaire dont voici les conditions et les avantages :

Conditions de la souscription.

Remettre à quelqu'une des zélatrices de sa paroisse au moins vingt centimes par an, pendant cinq ans, et prier pour le succès de l'Œuvre.

Pour les personnes qui ne peuvent pas faire l'offrande, il leur suffit de consentir à ce que d'autres la fassent ou la complètent à leur intention.

Avantages.

Tous les souscripteurs reçoivent une image du Cœur de Jésus.

Tous peuvent également compter sur la réalisation des promesses faites par Notre-Seigneur lui-même, à la B. Marguerite-Marie en faveur des personnes dévouées à son divin Cœur. Ces promesses les voici :

1. Je leur donnerai toutes les grâces nécessaires dans leur état.
2. Je mettrai la paix dans leur famille.
3. Je les consolerai dans toutes leurs peines.
4. Je serai leur refuge assuré pendant la vie et surtout à la mort.
5. Je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises.
6. Les pécheurs trouveront dans mon Cœur la source et l'océan infini de la miséricorde.
7. Les âmes tièdes deviendront ferventes.
8. Les âmes ferventes s'élèveront rapidement à une grande perfection.
9. Je bénirai moi-même les maisons où l'image de mon Sacré-Cœur sera exposée et honorée.
10. Je donnerai aux prêtres le talent de toucher les cœurs les plus endurcis.
11. Les personnes qui propageront cette dévotion auront leur nom inscrit dans mon Cœur et il n'en sera jamais effacé.

Quels puissants motifs de concourir avec zèle à l'Œuvre du Vœu national et de propager le plus possible le culte et les images du Cœur de Jésus !

Espérons qu'il se trouvera dans chaque paroisse des personnes chrétiennes qui voudront se dévouer à cette sainte entreprise. Ce qu'elles peuvent faire de mieux c'est de former un conseil ou comité dans le but de provoquer et de recueillir des souscriptions pour en assurer le succès.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant du progrès de cette œuvre si éminemment religieuse et patriotique.

ŒUVRE DES TABERNACLES.

Le troisième dimanche de carême, 28 février dernier, et le lendemain 1er mars, une affiche, suspendue à la grille de l'Evêché de Chartres, annonçait l'exposition annuelle de l'*Œuvre des Tabernacles.* L'entrée était libre, et bon nombre de personnes, les dames surtout, se dirigeaient de ce côté. Nous avons suivi ce bon exemple, et nous n'avons eu qu'à nous en applaudir.

En effet, dans la grande salle consacrée aux conférences, se trouvaient exposés les objets préparés par les Dames zélatrices de cette sainte œuvre, consacrée à pourvoir aux besoins les plus pressants des églises pauvres du diocèse.

Grande a été notre surprise et notre admiration, en voyant toutes les murailles tendues et couvertes par des chasubles d'un travail remarquable, par des chapes richement brodées, par des bannières, des étoles et autres ornements gracieusement disposés ; le tout d'une grande fraîcheur et du meilleur goût. Au milieu de la salle était étendu le linge d'église: des nappes, des aubes qui n'eussent pas été déplacées dans des églises de ville, voire même dans une cathédrale. Sur des estrades brillait l'argenterie : calices, ciboires et ostensoirs en argent, croix et chandeliers d'autel, bénitiers, et autres vases destinés au service divin. Des écharpes de salut, des draperies ou pentes de dais et de charmants bouquets montés complétaient la décoration de cette salle, où l'œil n'avait à se reposer que sur des objets dignes d'intérêt.

Nous nous sommes permis quelques questions auprès des dames qui consacrent leur temps, leurs soins et leurs travaux à cette pieuse Association, et nous avons recueilli de leur bouche, que, cette année, l'*Œuvre des Tabernacles* exposait cette année 28 chasubles, 4 chapes, 4 bannières, 5 dais, 5 écharpes, 12 aubes, 10 nappes d'autel, et une quantité de petits lots de linges pour le service des églises ; 2 calices, 2 ciboires et 2 ostensoirs d'argent, deux garnitures de croix et chandeliers d'autel, et d'autres objets du même genre, s'élevant à une somme de plus de 6,000 francs ; et que tous ces objets allaient être adressés aux églises les plus dépourvues du diocèse. Cette année soixante et onze églises vont participer aux dons de l'œuvre ; et déjà en effet chaque ornement portait une étiquette indiquant sa destination.

Nous avons demandé quelles étaient les ressources de l'Œuvre pour arriver à cet heureux résultat ; et nous avons appris qu'elles consistaient dans les aumônes recueillies dans le diocèse, et dans le travail des dames associées à cette sainte entreprise. Les aumônes du diocèse sont envoyées, chaque année, à Paris, au siége central de l'Œuvre des Tabernacles, de qui relève celle de Chartres ; et l'Œuvre de Paris, qui a pris sous sa tutelle une quinzaine de diocèses de province, adresse à chacun d'eux les ornements dont elle a dirigé l'achat et la confection, attribuant à chaque diocèse en proportion de ses besoins et des aumônes qu'il a pu adresser à l'œuvre

centrale. Cette affiliation du diocèse de Chartres à la grande Œuvre de Paris, est très-avantageuse pour lui. En effet, Paris n'a que des Eglises qui peuvent se suffire, et les quêtes qui s'y font sont assez productives. Cette grande ville fournit donc à l'Œuvre des ressources qu'elle n'absorbe pas, et qui refluent sur la province. C'est ainsi que, cette année, le diocèse de Chartres qui a envoyé environ 2,500 fr., aura reçu de Paris, en échange de cet envoi, des ornements pour une valeur de plus de 6,000 fr.

Nous nous sommes retiré, émerveillé de ce que nous avions vu et appris, félicitant ces dames de leur zèle si digne d'éloges, et bénissant Dieu d'avoir suscité cet ingénieux moyen de relever à peu de frais dans les sanctuairès de nos campagnes le culte public. Et la dignité du culte est un si précieux auxiliaire des efforts du curé pour soutenir l'esprit de foi et l'amour de la religion!

Un pèlerin de Notre-Dame de Chartres.

NOUVELLE CIRCULAIRE ÉPISCOPALE
concernant le Jubilé de 1875 dans le diocèse de Chartres.

Mgr l'Evêque de Chartres a adressé à Messieurs les Curés la copie de deux rescrits récents de la Sacrée-Pénitencerie.

« En conséquence de ces décisions, dit sa Grandeur, Nous autorisons MM. les Curés à faire processionnellement avec leurs paroissiens, par eux-mêmes ou par un Prêtre délégué par eux, les visites jubilaires.

MM. les Curés pourront, à leur choix, faire *trois* ou *cinq* Processions.

Dans le premier cas, il devra y avoir, à chaque Procession, quatre stations ou visites faites en commun, soit en différentes Eglises, s'il y en a plusieurs dans la localité, soit dans la même Eglise s'il n'y en a qu'une ; alors, après y avoir fait la première station, on en sortira processionnellement et on y rentrera autant de fois qu'il sera nécessaire pour compléter les quatre visites. — Dans ce premier cas, chaque Procession équivaudra à cinq jours de visites (ou à vingt visites particulières, lesquelles étant répétées *trois* fois donneront le nombre de soixante).

Dans le second cas, c'est-à-dire si l'on fait cinq Processions, il y aura seulement deux stations ou visites à chaque Procession ; après avoir fait la première station dans l'Eglise, on en sortira processionnellement à l'extérieur, et on y rentrera pour faire la seconde station ou visite.— Dans ce second cas, l'assistance à chaque Procession équivaudra à trois jours de visites (c'est-à-dire, à douze visites privées, et, en les répétant cinq fois, on arrive également au nombre de soixante).

Les fidèles qui auront assisté à ces *trois* ou *cinq* Processions seront dispensés par cela même de faire d'autres visites particulières ; chaque Procession devant être comptée, selon les cas, pour trois, ou pour cinq jours de visites.

Aux Processions dont il s'agit on se servira d'ornements de couleur *violette*, et on chantera les psaumes de la Pénitence ou les litanies des Saints.

Si les visites se font en particulier, rien n'oblige les Fidèles à mettre un intervalle entre ces visites, il suffit, après la première, de sortir de l'Eglise, d'y rentrer immédiatement, et d'y prier autant de fois qu'il est nécessaire pour accomplir le nombre des visites requises. Toutefois il faudrait dans ce cas, s'en tenir aux termes de l'Encyclique, c'est-à-dire

faire quatre visites seulement dans la même journée et les répéter quinze fois dans le cours de l'année.

A chaque visite, qu'elle soit faite en commun ou en particulier, il suffit, d'après un usage généralement reçu, de réciter *cinq pater* et *cinq ave*, aux intentions du Souverain-Pontife.

D'après la teneur du Rescrit du 25 janvier dernier, la Confession et la Communion requises pour gagner l'Indulgence jubilaire, doivent être distinctes de la Confession annuelle et de la Communion pascale.

Nous croyons devoir faire observer, en outre, à MM. les Curés que la prorogation du Temps pascal jusqu'au 31 mai, annoncée à l'art. 2 de notre Mandement, ne concerne que la Ville de Chartres. Cependant, nous étendons cette même faveur à toutes les paroisses où le mois de mai sera consacré aux exercices du Jubilé.

De plus : il n'est pas nécessaire que ces exercices, en quelque temps qu'ils aient lieu, soient continués pendant un mois tout entier. L'assistance même à ces exercices n'est point non plus une condition essentielle pour participer à la grâce du Jubilé, laquelle peut être gagnée à quelque époque que ce soit dans le cours de cette année, de sorte que les personnes qui ne pourraient pas se rendre à l'Eglise pendant la semaine ni assister aux Processions publiques, mais qui ont l'habitude de venir, le dimanche, à la messe et aux vêpres, peuvent profiter de quinze dimanches pour faire les soixante visites prescrites, en en faisant quatre par chaque dimanche, soit avant soit après les offices du matin ou du soir, pourvu qu'elles sortent de l'Eglise, ne serait-ce qu'un instant, entre chaque visite.

Chartres, le 15 mars 1875.

† L. EUGÈNE, *Évêque de Chartres.*

BIBLIOGRAPHIE

— Vie de la Rév. Mère M. M. Gipoulon, fondatrice de la congrégation des Sœurs de Saint-Roch, par l'abbé Pénaud. (Prix : 2 francs, à Paris, librairie Poussielgue, rue Cassette.

— La *Vierge de Lourdes*, 32 cantiques. Un très-fort volume grand in-8 jésus de 200 pages. Prix net : 12 francs. S'adresser à l'auteur bien connu pour ses belles compositions musicales: M. l'abbé W. Moreau, chanoine honoraire, rue du Pigeon blanc, 19, à Poitiers (Vienne).

— *Religion, Patrie et Famille.* Ce charmant livre, dit-on, n'est pas destiné à la vente, il se donne de la main à la main. Nous devons exprimer ici le désir de le voir se répandre. C'est une série de discours prononcés par le R. P. Lécuyer, du tiers-ordre dominicain, supérieur du collége Albert-le-Grand, à Arcueil près Paris. Les écoles sans Dieu; la charité dans l'éducation ; le devoir des mères, etc...., voilà des sujets supérieurement traités qui feront plaisir au lecteur, mais dont pourront amplement profiter toutes les personnes appelées à l'enseignement.

AVRIL 1875.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Avril 1875.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux devant un crucifix, après la communion, de la pr. : *En ego.*

1er avril, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récitation à genoux devant le S. Sacrement, de la prière : *Regardez, Seigneur.*

2, vendredi. — Ind. plén.: 1° pour la Conf. du Cœnr de Jésus ; 2° p. le Scap. rouge.

3, samedi. — Ind. plén. et partielles nombreuses du Saint Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (moy. vis. à un autel de la Ste Vierge. — j. au choix).

4, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr; 2° p. le scap. bleu; 3° p. le rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
5, lundi. — Ind. plén. : 1° p. la Propag. de la foi; 2° p. l'Œuvre de saint Fr. de Sales (jour au choix).
6, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
7, mercredi. — Ind. pl. : 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
8, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quot. de l'invoc. : *Loué et remercié*. (j. au choix).
9, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. l'Apost. de la pr. (vendr. au ch.).
10, samedi. — Ind. pl, et part. nomb. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 3 avril. — j. au ch.).
11, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Franciscains; 2° p. la récitation quotid. du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.).
12, lundi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. bleu ; 2° pour l'Œuvre de St. Fr. de Sales (j. au ch.).
13, mardi. — Indulg. plén. . 1° pour la Propag. de la Foi ; 2° p. la récit. quotid. de la pr. *Angele Dei* (j. au choix).
14, mercredi — Ind. pl. p. le scap. du Carm.
15, jeudi — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Apost. de la pr. (j. au ch.).
16, vendredi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. rouge.
17, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (comme au 3 avril. — j. au ch.).
18, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Archic. du S. C. Cœur de Marie (j. au ch.).
19, lundi. — Ind. plén. : 1° p. l'Œuvre de St François de Sales ; 2° p. la récit. quot. du *Memorare* (j. au ch.).
20, mardi. — Ind. pl. p. la réc. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).
21, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
22, jeudi. — Ind. plén. p. la Conf. du C. de Jésus.
23, vendredi. — Ind. plén. p. le scap. rouge.
24, samedi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franc. ; 2° plén. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap. bl. (comme au 3 avril. — j. au ch.).
25, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. la Confr. du Cœur de Jésus.
26, lundi. — Ind. plén. : 1° p. l'Œuvre de St François de Sales ; 2° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (jour au ch.).
27, mardi. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. du *Regina Cœli* ; 2° du chapelet de l'Imm. Conception (j. au ch.).
28, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour le scap. du Carmel.
29, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. du chap. brigitté ; 2° de la pr. : *Doux Cœur de Marie* (jour au ch.).
30, vendredi. — Ind. pl. pour le scap. rouge.

Pour les Chroniques et les Extraits
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

5e NUMÉRO — DIX-NEUVIÈME ANNÉE — MAI 1875

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FLEURS DES SAINTS
Saint Bernard d'Abbeville, abbé de Thiron.
(*Suite et fin*).

L'année même de sa consécration abbatiale, saint Bernard signala sa doctrine et son zèle au concile de Poitiers où Philippe Ier fut excommunié. Le fougueux duc d'Aquitaine, (1) ayant envoyé des hommes armés pour intimider les prélats par leur violence, il fut avec le bienheureux Robert d'Arbrissel, de ceux que « ni les épées nues, ni la crainte du sang versé » ne purent intimider ; immobiles sur leurs siéges, tous deux déclarèrent qu'ils soutiendraient, jusqu'à la mort, la sentence promulguée pour soutenir la sainteté du mariage outragée dans ce qu'elle a de plus sacré ; préférant perdre la vie plutôt que de mentir à leur conscience et d'abandonner la noble cause de la justice et de la vérité.

Les soldats, frappés de cette héroïque constance, se retirèrent, et plus tard Guillaume lui-même se montra un des amis les plus dévoués de notre saint. Bernard témoigna la même intrépidité pour soutenir les droits de son abbaye contre d'injustes prétentions, et fit deux fois le voyage de Rome à cet effet.

Le pape Pascal II, appréciant les mérites de Bernard et connaissant, par ses légats, sa conduite intrépide au concile de Poitiers, fit droit à ses réclamations et voulut le nommer cardinal afin de le retenir auprès de lui. Le saint, non seulement refusa la haute dignité qui lui était offerte ; mais encore il demanda avec tant d'instances au souverain Pontife d'être déchargé de son abbaye, qu'il obtint ce qu'il regardait comme la plus grande des faveurs. Toutefois, tenant à ne pas enfouir sous le boisseau une si brillante lumière, Pascal II, le nomma missionnaire apostolique et lui imposa l'obligation de travailler, en cette qualité, à la réforme des mœurs et à la conversion des pécheurs.

(1) Il était aussi comte de Poitiers, c'est à ce seigneur que de graves auteurs attribuent l'initiative de cette coupable agression; bien que *Godescard* dans sa vie des saints ne le donne pas d'une manière certaine.

Ce fut dans ce but, qu'il parcourut de retour en France, en la compagnie de saint Vital de Mortain et du bienheureux Robert d'Arbrissel, les diocèses du Mans, de Rennes, de Coutances et d'Avranches; tonnant contre le vice et rappelant aux foules accourues pour l'entendre, la nécessité de se convertir au Seigneur.

De nouveaux disciples venaient chaque jour augmenter le nombre de ceux qui déjà s'étaient rangés sous la conduite de ces hommes apostoliques. La forêt de Savigny que le comte de Fougère avait abandonnée à saint Vital, en échange de celle de Mantilly, servait de demeure à ces pieux anachorètes qui menaient la vie érémitique dans toute sa perfection. Vital, ce grand maître dans les voies spirituelles, s'apercevant que plusieurs d'entre eux avait de l'attrait pour la vie cénobitique, fit construire, pour les réunir, un monastère qui par l'éclat de sa régularité devait égaler les plus célèbres abbayes (1): de son côté Robert d'Arbrissel fonda, sur les confins de l'Anjou et du Poitou, l'ordre illustre de Fontevrault ; enfin saint Bernard jeta les fondements de la congrégation de Thiron dans un lieu sauvage situé au milieu d'un bois, que lui avait donné Rotrou le grand, comte du Perche et de Mortagne.

Le saint, et les courageux anachorètes qui l'avaient suivi, eurent bientôt construit les cellules nécessaires pour les abriter, ainsi qu'une pauvre église que bénit solennellement saint Yves, evêque de Chartres. Saint Bernard y célébra, pour la première fois, les saints mystères le jour de Pâques de l'année 1109.

Bernard ne jouit pas longtemps en paix de ses rudes labeurs. Contrarié, dans la possession du coin de terre qu'il tenait du comte, par les moines de Cluny que Béatrix, la mère de Rotrou, avait établis à Saint-Denis de Nogent, il leur abandonna sans résistance toutes ses constructions, et alla demander à saint Yves de vouloir bien lui concéder, pour lui et ses moines, la petite terre de Sarcey, voisine de celle qu'il quittait et qui appartenait au Chapitre de N.-D. de Chartres. L'Evêque et les Chanoines accueillirent sa requête, et firent aussitôt dresser l'acte de donation (3 février 1113). Vainement Adèle, comtesse de Chartres et de Blois, qui avait conçu pour le saint une estime profonde, lui proposa-t-elle un plus vaste emplacement sur ses domaines, Bernard refusa cette offre généreuse « préférant » disait-il, « placer le siége de son couvent sous la protection de la bien» heureuse Vierge Marie que sous le patronage d'une personne » du monde, quelles que fussent son bon vouloir et ses vertus; » et pour témoigner à la mère du Sauveur sa reconnaissance de lui avoir donné asile sur ses domaines, il ordonna qu'on célébrât chaque jour une grand'messe pour le remercier de cette insigne faveur.

La construction de ce second monastère fut entreprise et con-

(2) L'abbaye de Savigny était située à deux lieues de Saint Hilaire du Harcouët (Manche), à quatre lieues environ de Mantilly.

duite avec ce zèle persévérant qui distinguait, au moyen-âge, les fils de la solitude. Tous enflammés d'une incomparable ardeur, supportaient avec joie le poids de la pauvreté ! Complétement étrangers à ce qui ne leur rappelait pas leurs fins dernières « ils » portaient un costume religieux, mais grossier, négligé, chargé » de poils et très-semblable à la toison qui en avait fourni la » matière. » Ils suivaient, sans mitigation la règle de saint Benoît, à laquelle Bernard avait ajouté quelques coutumes particulières (1).

La réputation du saint abbé croissant de plus en plus, « on » vit accourir à Thiron des fidèles de tous rangs, de toutes » conditions; le vénérable père recevait dans les embrassements » de sa charité tous ceux qui avaient un vrai désir de se convertir. » Bien loin de les astreindre à un travail uniforme, il voulut que chacun cultivât dans le monastère l'art qu'il avait appris dans le monde ; aussi vit-on avec admiration la nouvelle solitude peuplée d'habiles ouvriers, tels que charpentiers, maçons, laboureurs, orfèvres, peintres, sculpteurs, qui, selon leurs diverses aptitudes se livraient à un travail assidu, en gardant un silence que la nécessité seule leur permettait d'interrompre : le saint l'avait ainsi réglé, afin qu'aucune parole humaine ne vînt troubler le recueillement intérieur de ses moines.

Les frères étaient nourris d'un pain grossier, presque de terre, gagné à la sueur de leur front ; ou, quand il venait à manquer, de quelques herbes sans saveur.

Leur extérieur mortifié et recueilli révélait à leur insu les motifs sublimes qui les faisaient agir : « Leurs yeux étaient » baissés et presque éteints ; leurs visages pâles et décharnés, » mais sur lesquels reluisait l'amour de Dieu. Leurs corps exténués et abattus; mais animés par la joie du Saint-Esprit et » par l'espérance céleste.(2)» Bernard, en particulier ne semblait plus appartenir à la terre. Embrasé du feu de la divine dilection et rempli d'une immense compassion pour les souffrances du prochain, il excitait ses frères à aimer Dieu sans mesure et à soulager les misères d'autrui avec un dévouement sans limites. Aussi l'*Hôtellerie du bon Dieu* figurait-elle en première ligne dans les bâtiments du monastère. La pauvreté, une affliction une maladie du corps ou de l'âme servaient de *cartes d'entrées.* Les lépreux, eux-mêmes, étaient admis dans cet asile ouvert à tous les maux pour les adoucir ; à toutes les douleurs pour les soulager. Du reste les nombreux couvents que le flot révolutionnaire a détruits *pour le plus grand bien de la société*, exerçaient la charité envers le pauvre et le malheureux sur la plus vaste échelle : et notre siècle, malgré toutes ses inventions *humanitaires*, n'a rien fondé, en dehors de la religion, qui n'ait été à l'avance connu et pratiqué par ces moines obscurs dont la vie s'écoulait sous l'œil de Dieu dans la contemplation, le travail et le soulagement de leurs semblables.

(1) Thiron, comme Cluny et Clairvaux, fut une réforme de l'ordre de saint Benoît.
(2) Fénélon en son sermon sur saint Bernard de Clairvaux.

Thiron comptait à peine trois ans d'existence et déjà cette simple retraite renfermait plus de cinq cents religieux. Bernard en garda trois cents auprès de lui, et répartit le reste en divers monastères. En peu de temps la maison mère devint *chef d'ordre* et compta bientôt sous sa dépendance 12 abbayes, 28 paroisses et 28 prieurés, répandus en France, en Angleterre et en Ecosse. Les rois de ces contrées, le comte Palatin de Champagne et de Chartres, le duc d'Aquitaine, le vaillant et pieux croisé, Rotrou, comte du Perche, Foulques d'Anjou, et plusieurs autres princes et puissants seigneurs (1) s'honorèrent de son amitié, et donnèrent à l'abbaye de Thiron des marques de leur munificence.

Favorisé des dons du Ciel, bien au-dessus de ceux que les monarques de la terre peuvent offrir comme marque de leur bienveillance et de leur affection, notre saint guérit par la seule imposition de ses mains, un jeune garçon que la roue d'une voiture, en passant sur lui avait laissé à demi mort ; il éteignit avec quelques gouttes d'eau bénite un immense incendie qui menaçait le monastère d'une complète destruction ; à la prière d'une pauvre mère il guérit son petit enfant d'une humeur cancéreuse au visage ; et chassa le démon du corps d'un possédé. Pénétrant au fond des cœurs de ses religieux, il prédit à l'un d'eux le triste état dans lequel il tomberait s'il cédait aux suggestions de l'esprit de malice qui le poussait à sortir du cloître; ce qui arriva en effet. Il fit dire au comte de Rotrou, que le cruel Robert de Bellême retenait prisonnier, qu'il serait bientôt rendu à la liberté et que ses malheurs se transformeraient en prospérités, tandis que son ennemi se verrait sous peu plongé dans la plus extrême misère. L'histoire est là pour dire si les prévisions du saint se sont réalisées.

Le comte de Rotrou, après son élargissement, vint à Thiron rendre grâces au saint abbé de l'avoir délivré par ses prières. Comme gage de sa gratitude il lui abandonna la terre d'Arcisses(2) qu'il lui avait donnée primitivement, et retirée ensuite à l'instigation de sa mère Béatrix qui protégeait les moines de Saint-Denis de Nogent. Cette noble dame, partageant la reconnaissance de son fils pour l'homme de Dieu, et voulant s'édifier de l'exemple de ses vertus, non-seulement le combla de bienfaits ; mais encore quitta son château et vint s'établir auprès du monastère qu'elle dota d'une belle église qui fut placée, ainsi que le couvent, sous le vocable de la Sainte-Trinité

Parvenu à l'âge de 76 ans, le saint fondateur, après avoir donné à ses enfants ses dernières instructions, expira doucement entre leurs bras, le 14 avril 1116. On l'inhuma dans la maison de Dieu avec une grande solennité et l'on peut dire de lui, par les honneurs rendus à ses restes vénérés, que son tombeau devint glorieux !..,

(1) Nous citerons entr'autres Guillaume d'*Illiers*, qui fut aussi un des bienfaiteurs des fils de saint Bernard.

(2) Arcisses, l'an 1249 fut érigée en abbaye dépendante de celle de Thiron, et devint en 1639 une abbaye de femmes qui subsista jusqu'à la fermeture des couvents.

Les *reitres,* ces cavaliers allemands au service du prince de Condé, le chef des huguenots, firent souffrir de grands dommages à l'abbaye de Thiron. A la suite de ces désastres, la discipline monastique s'y étant notablement affaiblie, Henri de Bourbon, qui en était abbé commendataire (1) au XVII[e] siècle, soumit ses religieux à la réforme de la congrégation de Saint-Maur (1629); ils y établirent un collége et une école militaire de grand renom.

Maintenant il ne reste plus à Thiron, pour rappeler l'œuvre de Saint Bernard, que la nef de l'église abbatiale qui sert d'église paroissiale. Depuis 1861 (2) on y remarque un tableau *ex-voto* que l'on voyait à Saint-Etienne du Mont avant l'exécution des peintures à fresque sur les murailles de cette antique église ; l'inscription suivante en donne le motif et en explique le sujet:

Le 11 février 1789 un officier général conduisait son fils à l'école militaire de Thiron. Au moment où la nuit survint, ils furent entourés d'un brouillard épais et égarés dans une forêt dangereuse. Alors le père invoqua sainte Geneviève, patronne de Paris, pour le tirer du péril où il se trouvait et soudain un rayon de lumière l'éclaira.

« En gage de sa foi et de sa reconnaissance, il fit peindre ce tableau. »

La vie de saint Bernard de Thiron a été écrite, 12 ans après sa mort, par Geoffroy, l'un de ses disciples, qui la dédia à Geoffroy de Lèves, évêque de Chartres.

Le Saint-Siége a daigné autoriser, en 1861, pour le diocèse de Chartres, le culte de saint Bernard de Thiron; on y célèbre sa fête le 14 avril.

Un humble servant de Marie.

COMITÉ CATHOLIQUE DE CHARTRES

Nos abonnés montreront certainement le plus de zèle possible en faveur de l'Association que nous annonçons ici. Le but qu'elle se propose est assez clairement expliqué par la circulaire suivante, pour que les lecteurs catholiques comprennent, applaudissent et désirent la propagande.

M...,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance l'existence du Comité catholique de Chartres, dont la fondation remonte au mois de mai 1874 (3).

Ce Comité a pour objet d'établir entre les catholiques du diocèse une union efficace pour la défense des intérêts religieux contre les attaques de l'impiété. Uniquement mais sincèrement

(1) Le premier abbé commendataire de Thiron fut le cardinal Jacques du Bellay, archevêque de Bordeaux, et le dernier, l'abbé de Vermont, lecteur de Marie-Antoinette.

(2) Il fut cédé pour l'église de Thiron, à un habitant d'Eure-et-Loir qui en avait fait la demande au respectable pasteur de Saint-Etienne.

(3) Le Comité catholique de Chartres a reçu l'autorisation administrative par arrêté préfectoral en date du 20 mars 1875.

catholique, il s'occupe de tout ce qui peut contribuer au triomphe de la foi et à la prospérité de la religion.

Il n'entreprend pas d'œuvres en tant que Comité, mais il soutient celles qui existent ; il les fait connaître, il encourage la fondation de celles dont l'utilité paraît démontrée. Il délègue des Commissions spéciales chargées d'étudier les questions importantes.

Mais, pour que son existence soit efficace, il faut que tous les catholiques du diocèse lui prêtent leur concours, soit comme membres actifs, soit simplement comme adhérents. C'est dans ce but que nous faisons l'appel le plus large à la bonne volonté et à la coopération de toutes les personnes qui ont à cœur la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Les membres du Bureau sont :

MM. d'Alvimare de Feuquières, *Président ;*
Lemenant des Chesnais, et l'abbé Bourlier, *Vice-Présidents ;*
Gadde, *Secrétaire ;*
Richer-Levassort, *Trésorier.*

Extrait des Statuts.

Art. 4. — Pour faire partie du Comité (comme membre actif), il faut remplir les conditions suivantes :

1° Professer publiquement et mettre en pratique les principes du Comité ;
2° Connaître le règlement et y adhérer ;
3° Être agréé par les membres du Comité ;
4° Payer une cotisation annuelle de 10 francs.

Art. 9. — Le Comité se réunit une fois par mois en séance ordinaire (l'assistance régulière aux séances est une condition de rigueur pour être membre actif).

Art. 18. — Toute personne est invitée à adhérer aux principes et aux œuvres du Comité catholique, moyennant une cotisation annuelle laissée à sa discrétion, mais dont le montant ne peut être inférieur à un franc,

Art. 19. — Les *Adhérents* ou *Dames auxiliaires* qui souscrivent pour une somme de 25 francs par an ont le titre d'*Associés bienfaiteurs*, et reçoivent gratuitement les communications intéressant le Comité.

Œuvres principales dont s'occupent les comités catholiques.

Œuvres pour l'observation du dimanche.
Œuvres du Vœu national au Sacré-Cœur.
Organisation des pèlerinages.
Œuvres du Denier de Saint-Pierre.
Œuvres pour le développement de l'art chrétien.
Etudes des questions relatives à l'enseignement.
Consultations juridiques sur les droits des catholiques, du clergé, des communautés religieuses.
Patronages d'apprentis.
Cercles catholiques d'ouvriers.

Œuvres pour les militaires.
Bibliothèques populaires.
Conférences de Saint-Vincent-de-Paul,
Associations de prières et de réparations.

Nota. — Les communications ou les déclarations d'adhésions peuvent être adressées, soit aux membres titulaires du Comité, soit à M. d'Alvimare, à Dreux, soit au siége social du Comité, impasse de l'Etroit-Degré, nº 3.

ATTENTION AU CHOIX DES LECTURES !

Le Comité catholique chartrain vient de prendre une décision qui seule prouverait suffisamment l'utilité de ses réunions et de ses travaux. Nous la publions telle que nous la signale un avis adressé par le Comité à ses membres. Voici sa lettre :

M.

« Vous trouverez ci-contre une formule d'adhésion à la ligue contre la *presse légère et immorale* avec prière de la faire suivre des noms que vous pourrez recueillir. Il est inutile de demander la signature ; une promesse verbale suffit. Bien entendu nous ne désirons le consentement que des personnes capables de prendre utilement part à cette œuvre de bon exemple.

Vous êtes prié de vouloir bien adresser la feuille ci-jointe, avec les noms recueillis, au secrétariat du Comité catholique de Chartres.

Ces listes ne sont pas destinées à la publicité, mais seulement à constater une réaction salutaire contre les publications malsaines. »

Formule inscrite en tête des listes :

Les catholiques dont les noms suivent s'inspirant de la proposition formulée au Congrès des Comités catholiques de France, prennent la résolution de ne coopérer ni par abonnement ni par lecture habituelle, ni d'aucune manière à la diffusion de la presse immorale ou peu morale, spécialement des journaux qui, grâce à une rédaction attrayante, et sous des apparences de bon ton, pénètrent trop facilement dans les familles.

Ils feront leurs efforts pour éclairer les lecteurs chrétiens sur l'inconvenance et le danger de ces publications.

En donnant à cet acte important du Comité catholique de Chartres la publicité de notre modeste revue, il nous sera bien permis d'insister sur les motifs que nous avons d'y adhérer de tout cœur Déjà plus d'une fois nous avons parlé des livres dangereux et des publications perfides contre lesquels on ne se met pas assez en garde. Que de personnes se forment une fausse conscience sur cet article délicat! Nous avons vu nous-même sur des tables de salon telles feuilles, telles revues dont la présence accusait chez les propriétaires de la maison une singulière ignorance en fait de distinction du bien et

du mal, sinon une grande indifférence pour les questions de décence et de vertu au sein de leur famille.

Des personnes versées dans toutes les connaissances excepté dans la plus importante, qui est celle de la religion, poursuivent sans remords la lecture des mille nouveautés confiées aux vitrines des libraires. D'autres plus scrupuleuses mais trop peu instruites, jugent une œuvre d'après un titre trompeur, et sans consulter plus forts qu'elles, en nourrissent leur esprit frivole ; elles perdent ainsi leur argent dont les pauvres profiteraient si bien, leur temps dont l'emploi inutile est une faute pour tous, leur âme qui bon gré mal gré, altère sa beauté et souvent se perd au contact d'une nourriture malsaine.

Jamais plus qu'à notre époque il n'a fallu se défier des livres et des journaux. Il y a une conspiration universelle contre les âmes. Satan emploie à son service dans ce but une armée considérable d'hommes de tout rang et de tout mérite, souvent d'aucun mérite ; des hérétiques ou des catholiques apostats ; des écrivains impies, immoraux ou imbéciles, accompagnés d'une légion de dessinateurs qui se rient de l'innocence et cherchent à insinuer sur les meilleures pages une preuve de leur admiration personnelle pour l'ignoble.

Mais de toutes les productions de la presse quelles sont les plus funestes ? D'après les affirmations de beaucoup d'esprits réfléchis, ce sont les journaux qui, dans leurs colonnes, donnent à peu près également droit d'entrée à la vérité et à l'erreur, aux récits édifiants et aux récits déshonnêtes, aux nouvelles d'église et aux scandales de théâtre, à l'éloge des traits de vertu et aux anecdotes de boulevard ou de coulisses ; journaux qui, abusant de la confiance du public par un titre inoffensif, prétendent instruire le peuple et beaucoup l'amuser, mais qui en réalité affaiblissent en lui et comme à son insu la vie morale. Lecteurs, gare aux gouttes de poison cachées dans la coupe d'or ou sous le rayon de miel !

A l'appui des réflexions précédentes nous allons citer quelques extraits de bulletins religieux :

« La propagande protestante ne s'endort pas, dit la *Semaine de Poitiers.* Elle répand en ce moment, en France, des brochures contre lesquelles il est bon de prémunir les fidèles. On doit se défier des livres où la lecture de la Bible est recommandée comme l'unique source d'enseignement religieux. Il faut généralement tenir en suspicion les ouvrages provenant de la *librairie* dite *Française et étrangère*, de Paris, ou de la *Société des livres religieux.*

On vient de nous remettre, dit la *Semaine de Cambrai* deux exemplaires d'un livre composé par un ministre protestant et intitulé : *Lucile ou la lecture de la Bible.* Ces deux exemplaires avaient été envoyés gratuitement à deux maisons de Religieuses. Nous donnons ces détails afin de faire comprendre jusqu'où va l'audace de ces sectaires, et de donner l'éveil aux familles chrétiennes que menace évidemment une propagande que n'arrête point même la clôture religieuse.

— Viennent d'être saisis par ordre de M. Tailhand, ministre de la justice, les publications suivantes de la *Bibliothèque démocratique : Séparation de l'Eglise et de l'Etat ; — La fin du Papisme ; — La Confession ; — La superstition, la Politique et la Providence ; — Le mariage des Prêtres.*

C'est un commencement de satisfaction donné aux consciences honnêtes. (D'autres brochures : les *Jésuites*, le *Droit divin*, etc., figurent dans la même bibliothèque, avec le même caractère d'infamie).

— Il y a plus : Une circulaire de M. Tailhand aux procureurs généraux est venue appeler l'attention de ces magistrats sur « les ouvrages irréligieux et immoraux destinés aux populations des campagnes qui ont reçu l'estampille du colportage. » Dans la facilité coupable avec laquelle, depuis le 4 septembre, certains agents de l'administration se sont faits les complices de cette propagande, le garde des sceaux signale justement un grave péril auquel il est urgent de parer. A cet effet, il réclame une surveillance efficace et active au moyen de laquelle il puisse, d'accord avec son collègue de l'intérieur, annuler d'office l'estampillage qui couvrait ces tristes productions.

Les Bibliothèques de la *Ligue d'Enseignement*, ne sont pas autre chose qu'une œuvre franc-maçonnique et essentiellement révolutionnaire ; par conséquent aucun catholique soucieux de ce nom ne saurait, sans commettre une faute très-grave, s'y associer d'une manière quelconque. C'est notre devoir de crier : Au loup, quand le loup est dans la bergerie.

— L'*Univers*, dans un article de M. Louis Veuillot, engage les prêtres abonnés au *Figaro* de cesser au plus tôt leur abonnement, attendu que ce journal est profondément mauvais et profondément immoral, sous une certaine apparence de religion et de royalisme.

Le *Figaro* s'était vanté d'avoir plusieurs milliers d'abonnés ecclésiastiques. Comme il leur fait une réduction sur le prix d'abonnement, il se trouve que beaucoup de laïques ont profité de cette réduction, en s'abonnant sous le couvert ou sous le nom de bon nombre de curés.

Mgr l'Evêque d'Angers vient d'écrire une lettre très-accentuée au *Figaro*, qui jusqu'à présent s'est bien gardé de la reproduire.... D'autres évêques ont écrit dans le même sens que Monseigneur d'Angers. Maintenant désespérant d'avoir prise sur les curés, le *Figaro* se tourne du côté des instituteurs... »

Nous pourrions multiplier ces citations ; c'est assez pour une fois. Si nous avions un désir à exprimer à la fin de cet article sur *les lectures*, ce serait que les abonnés à la *Voix* missent autour d'eux les esprits en éveil sur une question d'une si haute importance au point de vue religieux et au point de vue social. Il n'est plus temps de s'endormir dans les lacets du *Libéralisme*.

A. F. G.

A NOTRE-DAME DE CHARTRES

Hymne pour le mois de Marie.

Vierge de Chartres, ô Marie,
Que votre nom plaît à nos cœurs !
Oui, ses charmes pour qui vous prie
Ressemblent au parfum des fleurs ;
Parfum qui remplit l'atmosphère
Avec la fraîcheur du matin,
Donne à la saison printanière
Un reflet du bonheur divin.

*
* *

De même que tout se ranime
Quand d'hiver le sommeil finit,
Espérer en vous nous imprime
Un sentiment qui nous grandit.
Il semble qu'alors se dilate
Tout notre être matériel,
Et qu'une voix puissante éclate
Parlant des délices du Ciel.

*
* *

Lorsque les élans de notre âme
Montent vers vous en chants sacrés,
Votre main verse le dictame
Sur nos cœurs souvent ulcérés ;
Nos cœurs que, pareille au nuage,
Une faute peut assombrir,
De vous reçoivent le courage ;
Aimez toujours à les bénir !

*
* *

O Notre-Dame de Sous-Terre !
O Notre-Dame du Pilier !
Fleurs de l'âme et fleurs du parterre,
Sur votre autel vont s'allier.
Dans votre temple, au mois des roses,
Nous allons chanter notre amour,
Célébrer dans de saintes gloses
La Reine du divin séjour.

*
* *

Dans votre double sanctuaire
Quand se pressent les pèlerins,
Un écho vingt fois séculaire
De Chartres leur dit les refrains.
Que votre bonté maternelle
Les recommande tous à Dieu !
Priez pour le peuple fidèle
Qui vous honore en si saint lieu !

Un membre de l'Archiconfrérie de N.-D. de Sous-Terre.

LE JUBILÉ A CHARTRES.

Les exercices solennels du Jubilé vont commencer dans la ville de Chartres. Que Notre-Dame daigne les bénir ! Marie, canal de toutes grâces, veut être généreuse pour ses enfants ; son sourire provoque leurs prières. Durant le mois consacré à son honneur, que les habitants de Chartres accourent à la basilique et sollicitent le ciel en faveur des âmes qui ignorent ou méconnaissent l'importance

du Jubilé, qui s'en abstiennent et se privent ainsi d'un immense profit spirituel.

Ailleurs le Jubilé a été l'occasion de splendides manifestations de la foi ! Il a été suivi par des multitudes de chrétiens fidèles et d'autres jusque là oublieux de leur devoirs ! Dans notre dernier numéro nous avons parlé des admirables processions jubilaires dans plusieurs villes de France, particulièrement dans les chefs-lieux de départements limitrophes du nôtre. Les phalanges considérables d'hommes, ouvriers, commerçants, employés, fonctionnaires, ont paru, le livre de prières et souvent le chapelet à la main, dans les rues de Séez, du Mans, d'Orléans, etc... La ville de Chartres nous promet-elle un spectacle aussi consolant ? Mères, épouses, filles chrétiennes, préparez le dans la mesure de vos forces, en exerçant auprès de vos pères, de vos maris, de vos frères ou de vos fils, un zèle tout apostolique. Une prière fervente, un acte de pénitence que vous offrirez à Dieu, peut-être une parole douce et charitable, suffiront pour mériter à plusieurs une grâce victorieuse et lever l'obstacle qui arrête d'énergiques résolutions.

En temps de Jubilé, le respect humain, cette lèpre honteuse de tant de pécheurs qui se croient braves, devrait perdre un peu de son incompréhensible et ridicule puissance. L'occasion de purifier sa conscience et de payer toutes ses dettes au Seigneur est assez attrayante pour que les timides même la saisissent, sauf à attendre un blâme inepte,de la part de gens plus faibles ou plus ignorants qu'eux.

O vous qui hésitez à redevenir pratiquement chrétiens, qui n'osez quitter pour un Dieu miséricordieux mais juste le monde trompeur dont vous avez tant à vous plaindre, la vue d'un bon exemple secouerait sans doute votre torpeur, et vous déciderait à une démarche à laquelle vous invite la sainte Eglise. Eh ! bien, cet exemple, Paris l'offrait encore le 8 de ce mois, lors de la procession du Jubilé pour la paroisse de Saint-Sulpice. « Huit mille personnes au moins descendaient ensemble la rue Bonaparte et les quais pour se rendre à Notre-Dame, et la grande cathédrale pouvait à peine les contenir. A la station de Saint-Germain-des-Prés, la moitié ne pouvant pénétrer dans l'enceinte, répondaient du dehors aux chants de l'intérieur de l'église. Il en fut de même aux autres stations. Le cortége était si long que la tête entrait à Saint-Séverin quand la queue venait de quitter de Notre-Dame.»Si certains passants, certains de ces homme, qui vivent pour la terre sans un seul regard au-delà du tombeau ont donné un sourire peu approbateur à de tels pèlerinages, combien d'autres Parisiens plus sages se seront dit à eux-mêmes : « Ces milliers de personnes et moi nous avons le même Dieu, sa loi est la même pour tous ; ils le servent, ils l'aiment, et ils seront bénis ; et moi, qui l'oublie, que dois-je attendre ? Le Jubilé c'est l'époque du grand pardon ; viles passions, tumulte des affaires, paresse coupable, vous m'avez éloigné de mon Dieu ; Dieu m'appelle par de solennels exemples, je retournerai à lui ; je me lève et je vais à mon Père : *Surgam... ibo ad Patrem.* »

Nous demanderons par l'intercession de Notre-Dame de Chartres de nombreux retours à la pratique des sacrements. Elisée multipliait les miracles à l'aide du manteau d'Elie. Sans être prophètes, que ne pouvons-nous pas faire en priant auprès du Manteau de Marie, oui, auprès de ce *Voile* sacré, relique incomparable que la divine Providence n'a pas confiée à la cité chartraine comme un trésor inutile. Si nous sommes fervents, il s'en échappera, comme de la robe du Sau-

veur, une vertu miraculeuse propre à guérir les plus terribles des maladies, les maladies de l'âme.

Notre confiance au succès du Jubilé n'est-elle pas un peu autorisée par le succès de la station quadragésimale ? Le R. P. Chrysostôme, nous l'avons déjà dit, a consacré trois instructions spéciales aux hommes, trois seulement, et son auditoire était beau ; ces centaines d'assistants se retiraient satisfaits ; pour notre propre compte nous en avons entendu plusieurs, trop habituellement étrangers à ces sortes de réunions, se déclarer émus de la parole sainte. Nous ajouterons que beaucoup ont été conséquents dans leur conduite ; de l'admiration ils sont passés aux actes. Le jour de Pâques, à la Crypte, des centaines d'hommes ont fait ensemble la communion à la messe du prédicateur, et parmi les communiants beaucoup étaient de nouveaux convertis.

Ce n'est pas tout. Une heure après, encore dans la Crypte, une autre communion générale nous édifiait, c'était celle des militaires. Une cinquantaine de soldats et plusieurs de leurs chefs, chefs supérieurs même, venaient recevoir le pain des anges, le Dieu des forts. Le soir ils revenaient à la chapelle de Notre-Dame de Sous-Terre, mais cette fois bien plus nombreux. Toute la garnison était là, avec M. le colonel et l'état-major pour chanter un salut solennel. M. l'abbé Vassard, curé de Saint-Pierre, répondant à l'invitation de l'aumônier militaire, adressa à cette imposante assemblée une chaleureuse allocution ; et la bénédiction du Saint-Sacrement couronna par ses inappréciables bienfaits ce religieux exercice, dont nos militaires semblent heureux ; on le voit à la dignité de leur attitude et à l'entrain de leurs chants.

Ces résultats déjà acquis devraient être de bon augure.

Après les frimas d'hiver, quelques rayons de soleil, quelques gouttes d'une pluie bienfaisante font jaillir un peu de verdure sur le sol ; mais patience ; bientôt vous verrez la chaleur plus intense et les larges ondées developper une luxuriante germination. Ainsi les exercices jubilaires venant reprendre, avec les grâces les plus fécondes, le travail régénérateur que le Carême avait commencé dans les âmes, nous devrions attendre des fruits merveilleux.

Chrétiens, désirons tous coopérer à l'accomplissement de l'œuvre divine. Souvenons-nous du zèle de nos ancêtres à l'occasion du Jubilé. On nous dit qu'en 1826 le mouvement religieux fut très remarqué à Chartres. Nous avons lu naguère qu'en 1600 le Jubilé fut accueilli avec enthousiasme et suivi avec un élan de foi universel ; à cette époque, trois cent mille français eurent le courage de se transporter à Rome, et les pèlerins de Chartres avaient leur évêque à leur tête dans la Ville-Sainte. En cette année 1875, il y a aussi des Chartrains à Rome ; et nous voudrions faire avec eux les stations jubilaires. Mais il en est bien peu qui puissent compter sur ce privilége. Félicitons-nous du moins de pouvoir aspirer dans l'enceinte de nos murs aux grands avantages annoncés par l'Encyclique, et expliqués dans les chaires sacrées.

« Nous nous adressons à vous tous fils de l'Eglise catholique, dit
» Pie IX, et nous vous exhortons tous, et chacun de vous en parti-
» culier, à profiter de cette occasion d'obtenir le pardon du Jubilé,
» comme le demande de vous un désir sincère de votre salut. Si
» jamais il a été nécessaire, en d'autres circonstances, c'est sur-
» tout maintenant, mes fils bien-aimés, qu'il l'est plus encore de
» purifier votre conscience des œuvres mortes, de sacrifier les sacri-

» fices de la justice, de faire de dignes fruits de la pénitence, et de » semer dans les larmes pour moissonner dans la joie. La Majesté » divine nous dit assez ce qu'elle demande de nous, puisque depuis » si longtemps, à cause de notre dépravation, nous souffrons sous le » poids de ses sévérités et sous le souffle de l'esprit de sa colère.....»

L'abbé GOUSSARD.

Le Jubilé des enfants. — Il nous a semblé utile d'ajouter au précédent article l'avis suivant :

L'idée émise dans le dernier bulletin de la *Voix de Notre-Dame de Chartres* par rapport au Jubilé des enfants ne demeurera pas stérile : nous connaissons déjà un certain nombre d'ecclésiastiques qui se proposent de la réaliser.

A cette occasion, nous citerons avec bonheur quelques lignes d'une lettre écrite de Montpellier : « la veille (d'une des grandes processions pour le Jubilé), les jeunes enfants qui n'ont pas fait leur première communion étaient conduits par l'évêque lui-même en procession Jubilaire à Notre-Dame-des-Tables; spectacle, disait-il, que les Anges auront contemplé en souriant, et sur lequel le bon Dieu aura abaissé un regard paternel avec une indicible complaisance. »

Les parents chrétiens font bien d'inspirer à leurs jeunes enfants le désir de gagner l'indulgence du Jubilé. Un plus grand nombre qu'on ne le pense communément se trouvent en état de profiter de cette faveur. Parmi les enfants de sept ans et même de six et cinq, plusieurs ont tout ce qu'il faut pour recevoir l'absolution. Pourquoi ne pas les préparer à jouir d'un aussi grand bienfait ?

On néglige trop ce puissant moyen de préservation et de sanctification pour le jeune âge. « C'est une sainte coutume, dit saint Charles Borromée, de faire venir devant le confesseur les petits garçons et les petites filles, tour à tour, quoique leur âge n'excède pas cinq ou six ans, afin qu'ils commencent de bonne heure à s'insruire dans la connaissance et à s'introduire dans l'usage de ce sacrement. »

Ces petits enfants dit un célèbre théologien de Rome, n'ayant pas de passion invétérée, il est facile, avec la grâce de Dieu qui ne manque jamais, de les disposer à l'absolution. »

Avis aux parents et aux maîtres et surtout aux mères chrétiennes.

LISTE DES PAPES,
PATRIARCHE, CARDINAUX, ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES
originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres.

III. CARDINAUX.
(Suite).

Après avoir cité les évêques de Chartres devenus Cardinaux nous allons parler des Chanoines et autres personnages promus à cette haute dignité.

16° I. *PIERRE de PAVIE*, Cardinal de Frescati, Chanoine de Chartres et abbé séculier de Saint-André dudit Chartres, décéda le 1er août 1189. Il avait été créé par Alexandre III, cardinal évêque de Frescati dès 1178 et envoyé légat en France, où il aurait eu les béné-

fices du Chapitre et de Saint-André. Il légua cent livres chartraines au Chapître de Chartres pour son anniversaire ainsi qu'il appert par le nécrologe de l'église de Chartres aux calendes d'août. (S. II, 522).

17° *II. PIERRE DE COLLE-MEDIO.* En 1245, Henri de Grez, évêque de Chartres, assistant au concile de Lyon eut le contentement de voir un de ses chanoines promu au cardinalat et créé évêque d'Albe par Innocent IV. Ce fût *Pierre de Colle-Medio*, lequel de chanoine de Chartres, prévôt de Saint-Omer et vice-légat contre les Albigeois, avait été élu archevêque de Rouen (S. III, 35).

18° *III. RAOUL, Cardinal de Chévrières*, évêque d'Albe, autrefois chanoine de Chartres et depuis évêque d'Evreux, accompagna Saint Louis partant pour la Croisade avec le titre de légat du Saint-Siége et mourut dans le cours de cette expédition en 1270. Il était fils de Jean, seigneur de Chévrières au diocèse de Mâcon.

Un grand nombre de personnages d'église et de noblesse du diocèse de Chartres suivirent aussi le saint roi : *Nicolas* doyen et archidiacre de Dunois fut son chancelier ; Guillaume de Chartres, religieux des frères prêcheurs fut son aumônier ; et frère Geoffroy de Beaulieu son confesseur et son historien (S. III, 39-58). Cette histoire de Saint-Louis est insérée dans la collection de Duchesne et nous apprend la guérison d'un sourd-muet auprès du tombeau de Saint-Louis (Jager X-94 et suivantes).

19° *IV. SIMON DE BEAULIEU* en Brie, de grand archidiacre de Chartres, de Chanoine de Bourges et de Saint-Martin de Tours fut élu archevêque de Bourges en 1290, puis créé cardinal évêque de Palestrine vers 1294 et nommé par Boniface VIII légat en France, pour traiter de la paix entre Philippe-le-Bel et Edouard, roi d'Angleterre (S.III. 61-73-86. Jager X, 252).

Deux arpents de terre situés auprès du Boullay, sur le bord du chemin de Châteauneuf étaient grévés de deux solidi de cens pour l'anniversaire de Simon de Beaulieu, cardinal (Cart. II, 349). Il se fit remarquer par son zèle pour les conciles, et mourut à Orviéto où il fût enterré, mais les moines de Jouy en Brie, dont ce cardinal était bienfaiteur, lui élevèrent un tombeau ou cénotaphe dans l'église de leur monastère (Jager X, 252).

20° *V. GUILLAUME DE BRAI*, natif de Brai au diocèse de Sens, archidiacre de Reims et chanoine de l'église de Chartres, fût créé cardinal prêtre en 1262 par Urbain IV (S. III, 61).

Il décéda à Orviéto en 1282 et légua à l'église de Chartres 300 livres tournois. Cette somme remise au Chapitre par Guillaume d'Esse en Yévres, *Guillelmus de Esseio*, chanoine de Chartres et exécuteur testamentaire du cardinal, fut employée à acheter au prix de 240 livres, certaines dîmes dans la paroisse de Bleury et, au prix de 60 livres, trois arpents de terre avec un hébergement situés à Mézières-au-Perche. Cette terre fut achetée de Jacques de Bosco, chanoine de Saint-Martin de Tours qui la tenait de Jacques Lebreton de Saumeray, et Guillaume, maire de Mézières, s'obligea lui et ses héritiers à en payer quatre livres de rente annuelle (Nécrol. Cart. III, 101).

21° *VI. BENOIT-CAJETAN*, neveu du Pape Boniface VIII (voir n° 2), créé cardinal par Célestin V, remplaça son oncle dans la charge d'archidiacre de Pinserais en l'église de Chartres et présenta Jean de Corbeil à la cure de Dammarie par lettre datée de Rome le 16 des calendes de mai 1296. Il mourut le 13 octobre suivant (S. III, 58-86).

22° et 23° *VII et VIII. FRANÇOIS CAJETAN et MATHIEU DES URSINS*. Après la mort du Pape Benoit XI, les cardinaux se divisèrent

pour l'élection d'un successeur. Les uns voulaient un pape agréable au roi de France, Philippe le Bel, les autres se souciaient fort peu de plaire à ce monarque impétueux.

François Cajétan, neveu du Pape Boniface VIII, comme les autres Cajétan, et *Mathieu* dit le Rouge de la maison des *Ursins*, archidiacre de l'église romaine, tous deux chanoines de Chartres se déclarèrent chefs de parti contre le roi. Cependant après divers accomodements ils consentirent à l'élection de Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux qui prit le nom de Clément V. Mathieu des Ursins mourut peu après et eut pour successeur au Chapitre un autre cardinal : Raymond de Goth (S. III, 104).

24° *IX. PIERRE DE BELLE PERCHE*, très-fameux jurisconsulte n'était encore que chanoine de Chartres, quand Philippe-le-Bel qui voulait se mettre en meilleur rapport avec Benoit XI qu'avec Boniface VIII, l'envoya féliciter le pape de son heureux avénement. Le chanoine de Chartres fut reçu honorablement par Benoit XI et créé cardinal (1298), dit Sablon page 154.

Il devint ensuite doyen de l'église de Paris, puis garde des sceaux, et en 1306, Clément V, successeur de Benoit XI le nomma au siége d'Auxerre pour succéder à Pierre de Mornai aussi ancien chanoine de Chartres. Ce fut pendant son èpiscopat d'Auxerre qu'il fut chargé de passer un traité d'accord entre Philippe-le-Bel et Thibault de Vassalieu archidiacre de Lyon, défenseur des droits de l'archevêque et du Chapitre, mais il mourut un an après son élection, et fut remplacé par un autre chanoine de Chartres : Pierre de Gressibus (Jager).

25° *X. RAYMOND DE GOTH*, neveu du Pape Clément V, succéda comme chanoine de Chartres au cardinal des Ursins, au mois d'août 1305 et au mois de décembre suivant il fut créé cardinal. Il devint prévôt de Normandie en l'Eglise de Chartres par la résignation de Louis de Poitiers, promu à l'évêché de Viviers et mourut à Avignon le 25 juin 1310 (S. III, 111).

26° *XI. GUILLAUME DE LONGES* fut archidiacre de Dreux et cardinal du titre de Saint-Nicolas. Philippe-le-Bel toujours irrité contre Boniface VIII dépêcha vers Clément V Guillaume de Nogaret et du Plessis dans le but de renouveler les accusations formées contre le courageux Pape et de poursuivre la condamnation de sa mémoire, mais leur requête fut rejetée comme injurieuse à l'honneur de ce pontife qui fut déclaré bon catholique, nullement infecté d'hérésie et vrai et légitime pape par la sentence qu'en rendirent les cardinaux Richard Petron, *Guillaume de Longes*, Jean de Murro et Gentil de Montefloris.

Guillaume de Longes mourut en 1318 à Avignon, d'où il fut porté à Bergame en Italie, pour être inhumé dans l'église des Cordeliers (S. III, 110-125).

C'est ici le lieu de dire que cependant Clément V mit fin aux différents qui existaient entre son prédécesseur Boniface VIII et le royaume de France. Il accorda une grâce générale dont il excepta pourtant Nogaret et quelques italiens. Dans une autre bulle il voulut absoudre Nogaret par provision (*ad cautelam*), lui imposant toutefois pour pénitence de se joindre à la première entreprise qui se ferait pour la Terre Sainte. Il lui imposa avant son départ d'aller en pèlerinage aux églises de Notre-Dame de Vauvert, de Roque-Madour, du Puy, de Boulogne-sur-Mer, *de Chartres*, de Saint-Eloi, de Mont-Majour et de Saint-Jacques en Galice, et au cas où Nogaret serait prévenu par la mort, ses serviteurs qui ont partagé ses crimes, sont chargés d'achever ses pénitences pour jouir du même bénéfiee. Tel fut à proprement parler la fin d'un démêlé

commencé avec un ancien chanoine de Chartres, Bonface VIII (numéro 2) ; démêlé qui dura plus de dix ans et beaucoup trop sans doute pour le repos de l'Église et de la France (Jager X, 382).

27° *XII. ARCHAMBAUD*, fils d'Archambaud, comte de Périgord, abbé de Saint-Astier, cardinal de la création de Clément V, fut nommé chanoine de Chartres, par ce pape qui lui conféra encore le titre d'archidiacre de Dreux pour remplacer Guillaume de Longes. (S. III, 105).

28° *XIII. BÉRENGER-FRÉDOLI*, évêque de Béziers et plus tard archevêque de Narbonne et cardinal, fut aussi pourvu par Clément V d'une chanoinie de Chartres vers 1306 (S. III, 106-128).

29° et 30° *XIV et XV. ARNAUD DE PELLEGRUE et FRANÇOIS des URSINS.*

Arnaud de Pellegrue, neveu du pape Clément V et créé par lui cardinal reçut de ce pape une *chanoinie* dans l'église de Chartres, vers 1305, et deux ans après il obtint le grand archidiaconé de Chartres, et fut aussi prévôt de Normandie.

En 1311, l'empereur Henri étant allé en Italie, les cardinaux de Pellegrue, légat du pape en Italie, et François des Ursins, tous deux chanoines de Chartres, furent envoyés pour le recevoir et le couronner.

L'année 1335 fut la dernière d'Arnaud de Pellegrue. Par son testament fait à Avignon, il ordonna qu'il serait fondé deux chapelles en l'église de Chartres pour deux chapelains qui diraient chacun une messe par jour à son intention. Les exécuteurs testamentaires du cardinal firent édifier un autel dans la cathédrale sous l'invocation de saint Jacques et de saint Christophe et assignèrent, pour célébrer les messes, deux chapelains appelés d'ordinaire les chapelains de Pellegrue.

Dans le Pouillé du Cartulaire, cette chapelle est appelée de sainte Pellegrue, ou sainte Mesme ou saint Jacques et saint Christophe. L'autel était le dix-huitième des trente-huit qui se trouvaient dans la cathédrale supérieure.

Pour l'honoraire de ces messes, le Chapitre reçut mille florins d'or qui furent employés en achat de six livres de rentes sur les champarts de Marsauceux, avec huit arpents de terre et vingt cinq livres de rente sur les fourrages et estrains des granges de Mondonville et d'Amilli. Mais plus tard, après une entente avec les chapelains, le Chapitre leur donna à chacun un muid de blé par an, à prendre dans la grange d'Amilli. (J. III, 102-112-170).

E. HAYE,

Curé de Saint-Avit.

La suite prochainement.

FAITS RELIGIEUX

— On lit dans le *Bien Public* de Gand :

Il suffira de publier les éphémérides libérales de 1875 pour donner à la postérité une juste mais peu flatteuse idée de ce parti de la *tolérance* et de la *liberté :*

Arrestation d'évêques en Allemagne et au Brésil. — Expulsion des Sœurs de charité au Mexique. — Persécution dans le Jura. — Massacres et pillages libéraux à Buénos-Ayres. — Bastonnades orthodoxes dans la Pologne russe. — Confiscations légales à Rome et à Berlin. — Vol officiel de l'église de Notre-Dame à Genève.

C'est l'histoire sommaire du libéralisme universel, depuis quelques semaines, et pour peu qu'il continue dans cette voie, il ne sera pas difficile d'attacher un souvenir néfaste à toutes les dates du calendrier.

Rome. — Le 12 avril 1850, le 12 avril 1854, ce sont deux grandes dates pour Rome. Le retour de Pie IX de Gaète ! Le prodige qui a sauvé sa vie à Sainte-Agnès-hors-les-Murs ! Depuis on a fêté les anniversaires de ces heureux événements. Cette année les réceptions ont été nombreuses au Vatican le 11, le 12 et le 13 avril.

Le 13, les délégues de dix nations catholiques, après avoir communié dans la basilique de Saint-Pierre, étaient réunis au Vatican au nombre de 250 environ ; la France était représentée par 35 ou 36 de ses membres, parmi lesquels un député M. le baron Chaurand et divers magistrats. Le Pape avait consenti à laisser admettre 80 dames de diverses nationalités. Quelques privilégiés, prélats, simples ecclésiastiques ou laïques avaient accru le nombre des assistants. Sa Sainteté trouva ainsi près de 400 personnes dans la salle du consistoire pour l'audience solennelle. Une adresse en français fut prononcée par S. A. S. le prince de Windischgraetz, président de la délégation. C'était une belle déclaration d'attachement à la Chaire de Pierre et une protestation nouvelle contre les outrages hypocrites, savants et implacables prodigués au Vicaire de Jésus-Christ.

A cette plainte des peuples chrétiens le Souverain Pontife fit une longue et émouvante réponse.

Que ne pouvons-nous la reproduire ? Voici un passage de cette magnifique allocution :

« Il n'y a qu'une vérité, et j'ai le devoir de la dire. Si celui qui domine dans Rome était ici, je ne pourrais lui parler autrement qu'à vous-mêmes. Je lui dirais : Majesté, pour l'amour de votre conscience et de votre salut, par respect pour vos pieux et glorieux ancêtres, arrêtez-vous sur le bord de l'abîme que je vois devant vous ; ne faites pas un pas de plus dans la voie où vous êtes entré, n'augmentez pas le nombre de vos forfaits, n'accroissez pas davantage les maux de l'Eglise. » — Le Pape a fait allusion ensuite aux discussions des Chambres italiennes saisies en ce moment d'un nouveau projet sur le recrutement de l'armée et le Code pénal. Tous deux, a-t-il dit, tendent à détruire le clergé et avec le clergé la religion de Jésus-Christ si on pouvait la détruire !... S'adressant à tous les rois de la terre, le Souverain Pontife a ajouté qu'il serait obligé de leur tenir le même langage.

— Monseigneur l'évêque de Montpellier a conduit à Rome plus de 400 de ses diocésains dont un grand nombre étaient des ecclésiastiques ; le Saint-Père leur a donné une audience spéciale.

Brésil.— Une pétition couverte de 1,294 signatures auxquelles sont venus se joindre bien d'autres noms, a été adressée par les Dames du Brésil à leur impératrice, la conjurant d'user de toute son influence auprès de l'empereur pour obtenir la mise en liberté des deux évêques confesseurs de la foi.

Bayonne. — Un pèlerinage composé de *dix mille hommes seuls*, tel est le spectacle grandiose offert à Lourdes, par le diocèse de Bayonne, le 29 et le 30 mars.

— *Le frère Olympe.* — Le nouveau supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes est mort le samedi 17 avril à l'âge de soixante et un ans. Ses obsèques ont été une preuve de la douleur générale que cause une telle perte. Les frères assistants et 500 Frères environ

accompagnaient le cercueil ; l'élite de la société s'était réuni au cortége. Le vénérable religieux, dans sa très-courte maladie, avait reçu la visite de S. E. le cardinal de Paris et la bénédiction du Saint-Père. « Vers le milieu de la nuit du 16, comme on le trouvait plus mal, on appela les Frères assistants qui en arrivant dans sa chambre lui dirent : Vive Jésus dans nos cœurs ! (invocation de la communauté). — A jamais ! répondit-il, et ce fut sa dernière parole ; il expira aussitôt.

— En France, le fait récent qui a dominé tous les autres par son importance au point de vue chrétien, est l'assemblée générale des Comités catholiques de France à Paris. Quels commentaires pratiques du Syllabus ! Quels beaux discours ou rapports de M. Chesnelong, du R. P. Marquigny, du P. Lécuyer, de M. Legentil,de M. Hamel, etc. M. Bournisien, notre ancien président de la Conférence de Saint-Vincent de Paul de Chartres, a traité la question des pèlerinages, au grand désagrément des Gambettistes.

— *Maximin Giraud*, le berger de la Salette est décédé à Corps, dans les sentiments d'une grande piété. On sait d'ailleurs que les vicissitudes, parfois étranges d'une vie déclassée, n'ont jamais fait sortir le compagnon de Mélanie, le voyant privilégié, du respect des grands principes de la vie chrétienne.

Maximin a laissé avec quelques écrits, un assez long testament dont voici la première partie :

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi-soit il. »

» Je crois à tout ce qu'enseigne la sainte Eglise apostolique et romaine, à tous les dogmes qu'a définis notre très-saint Père le Pape, l'auguste et infaillible Pie IX.

Je crois fermement, même au prix de mon sang, à la célèbre apparition de la très-sainte Vierge sur la sainte montagne de la Salette, le 19 septembre 1846, apparition que j'ai défendue par paroles, par écrits et par souffrances.

» Après ma mort, que personne ne vienne assurer ou dire qu'il m'a entendu me démentir sur le grand événement de la Salette, car en mentant à l'univers il se mentirait à lui-même.

» Dans ces sentiments, je donne mon cœur à Notre-Dame de la Salette ; comme reconnaissance, je laisse le surplus de mon corps, à la disposition de M. et Mme Jourdan, soit pour être mis dans leur caveau de famille, à Paris, soit qu'ils veuillent le faire inhumer sur la sainte montagne de la Salette ou à Corps, parmi mes compatriotes et parents. »

Jeanne d'Arc. — A l'occasion de la fête orléanaise du 8 mai,nous ne manquerons pas de recommander de nouveau un des livres qui font le mieux connaître la glorieuse Pucelle, l'héroïne chrétienne dont la France est fière et dont l'Eglise étudie en ce moment les moindres actes à cause de la demande de canonisation.

La Vierge Lorraine, JEANNE D'ARC ; *son histoire au point de vue de l'héroïsme, de la sainteté et du martyre*, par Mme la baronne de Chabannes. Voilà un ouvrage de circonstance et dont le public a déjà apprécié le mérite. Monseigneur l'évêque de Verdun l'a hautement approuvé dès son apparition. Monseigneur l'évêque d'Orléans, qui se trouvait à Rome quand le livre fut publié, a honoré l'auteur d'une lettre flatteuse dès son retour ; Monseigneur disait « que ce travail aiderait les desseins qu'il formait pour la glorification de notre sainte héroïne, qu'il en avait déjà lu la plus grande partie avec un vif intérêt. « Citons maintenant la lettre de Monseigneur l'évêque de Chartres à Madame la baronne de Chabannes :

« Cet ouvrage m'a vivement intéressé. Les faits bien groupés attachent le lecteur, l'émeuvent ; mais comme dans tous les écrits sortis de votre plume, la foi, la piété, l'amour de la vertu s'y font sentir et respirent pour ainsi dire à chaque page. Je ne doute pas, Madame, que votre *Vie de Jeanne d'Arc* ne soit lue avec *avidité* et qu'elle ne produise du bien.... »

Monseigneur l'évêque de Nantes a rendu aussi un témoignage fort explicite en faveur de cet ouvrage.

Notre parole devient inutile à côté de ces voix épiscopales. Qu'ajouterions-nous de plus pour faire comprendre que propager un tel livre est une bonne action ?

On peut le demander à Paris, chez l'éditeur E. Plon, 10, rue Garancière, ou à Chartres, chez le libraire Pètrot-Garnier, Prix : 3 fr. 50 c.

Si l'on en demande un certain nombre pour les distributions de prix, l'éditeur est disposé à faire des remises exceptionnelles.

Notre-Dame du Sacré-Cœur. — Voici dans quels termes la Sacrée-Congrégation de l'Inquisition romaine vient de faire écrire à un évêque de la Galicie (Autriche), au sujet de la dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur :

« Afin de défendre la pureté de la foi contre les nouveautés capables de dévoyer les fidèles du sentiment vrai de la piété et de la dévotion, la Sacrée-Congrégation a déjà cru devoir avertir et reprendre ceux qui élevaient outre mesure le sens du pouvoir de la Bienheureuse Vierge Marie, pouvoir qui lui vient de sa maternité divine, de manière à soumettre en quelque sorte à sa volonté le cœur de son divin Fils, sans considérer que, si la sainte Vierge peut beaucoup auprès de son Fils, on ne peut cependant pas soutenir pieusement qu'elle exerce l'empire sur lui.

» Le Saint-Siége n'a pas réprouvé le vocable de Notre-Dame du Sacré-Cœur, en tant que par cette formule les chrétiens l'invoquent comme leur souveraine.

» Mais le Souverain-Pontife a prescrit que les statues ou les peintures destinées au culte de *Notre-Dame du Sacré-Cœur* doivent représenter la sainte Vierge avec l'enfant Jésus dans ses bras, et non devant ses genoux. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une chaîne en or donnée depuis un certain temps. — Plusieurs cœurs offerts les uns à Notre-Dame de Sous-Terre, les autres à Notre-Dame du Pilier.

Lampes. — 74 demandes de lampes pour un temps plus ou moins long, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 58. — Devant N.-D. du Pilier, 3. — Devant saint Joseph, 10. — Devant Sainte-Anne 1. — A la cathédrale devant la statue du Sacré-Cœur, 2. Nous désirons voir les lampes plus nombreuses devant l'autel du Saint-Sacrement, l'autel témoin des adorations quotidiennes des fidèles.

Nombre des messes dites à la Crypte : 222.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 190.

Nombre des visiteurs pour la Crypte : 333.

Consécration des petits enfants: 65 nouveaux inscrits, dont 33 de diocèses étrangers.

— *Le pèlerinage de la paroisse Saint-Sulpice à Chartres nous est annoncé pour le vingt-quatre mai.*

Nous rappelons ici un des livres annoncés sur la couverture de notre bulletin : *Mois de Marie de N.-D. de Chartres.*, par M. l'abbé Bulteau.

— Les pèlerinages particuliers et généraux vont se multiplier de nouveau. Celui de Rome pour les premiers jours de mai semble devoir réunir déjà beaucoup de français. Il y en aura en France dans tous les principaux sanctuaires de Marie. Celui de Notre-Dame de Chartres a déjà attiré de nombreux groupes de fidèles. Il y a quinze jours nous y avons remarqué un protonotaire apostolique, Monseigneur Isoard, auditeur de Rote.

— Les exercices du mois de Marie seront prêchés à la cathédrale par M. l'abbé A. Poirier, missionnaire apostolique.

— **Le Jubilé.** Le Jubilé a été prêché à Dreux avec succès par le R. P. Durand, supérieur des Maristes. Il le sera durant le mois de mai, à Châteaudun, par le R. P. Henri de Régnon, jésuite ; à Nogent-le-Rotrou, en juin, par des Dominicains. Il l'a été dans plusieurs paroisses de la campagne par des pères Maristes, d'autres religieux ou les curés. De quelques paroisses, notamment de celle de Bullou, La Mancelière, Germignonville, nous sont parvenus des détails édifiants sur l'assiduité aux instructions et les retours à Dieu ; et ces détails qui seraient trop longs à publier, ont été envoyés comme preuve de l'efficacité des prières adressées à Notre-Dame de Chartres pour le succès des missions.

A CHARTRES *les processions jubilaires pour les trois paroisses réunies auront lieu le premier dimanche de mai, le jour de la Pentecôte et le dimanche de la Trinité. Elles partiront de la cathédrale à l'issue des Vêpres, vers quatre heures, pour se diriger vers Saint-Pierre, Saint-Aignan, Sainte-Foi et revenir à la cathédrale où se fera la dernière station nécessaire, comme celles faites auparavant dans les trois autres églises.*

Chacune de ces processions, on le sait, d'après l'ordonnnance épiscopale équivaut à cinq jours des quinze prescrits pour les stations par l'Encyclique. Les prières aux intentions du Saint-Père seront récitées dans chacune des églises par un prêtre ; et à ces prières s'associeront tous les fidèles, ceux de l'intérieur de l'église et ceux restés en dehors à qui d'autres prêtres se joindront pour faciliter les invocations simultanées. Le long du parcours on chantera les psaumes de la Pénitence et les litanies des Saints !

Nous ne saurions trop exhorter les fidèles à se munir de leur livre pour concourir tous au chant sacré qui doit être un cri unanime de pénitence.

Le 30 avril, à l'heure de l'*Angelus* du soir, toutes les cloches de la ville annonceront l'ouverture du Jubilé pour Chartres.

— Nous recommandons aux prières deux vénérables prêtres défunts : M. l'abbé Besnard (Mathurin-Jean, ancien curé de Poupry, décédé le 25 mars, à l'âge de 65 ans et M. l'abbé Lecomte (Denis-Eugène), décédé le 5 avril à l'âge de 66 ans moins trois mois. Tous deux ont couronné leur carrière par de longues souffrances bien chrétiennement supportées...

— La fête de l'Adoration a été célébrée à Sainte-Foy avec grande solennité. Les sermons ont été prêchés par le R. P. Reculon, dont le mérite est bien connu dans notre ville. La prochaine fête aura lieu le 20 mai à l'église de Saint-Martin, faubourg Saint-Brice.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Une demande de prières nous a été adressée en vue d'un fait désiré qui intéressait le bien spirituel de notre paroisse. Je viens aujourd'hui constater les premiers succès de cette affaire importante, et en remercier Notre-Dame de Chartres.

(D. R. de M., diocèse de Séez).

2. Gloire à Marie ! Que tous l'aiment et l'invoquent avec la plus grande confiance ! Combien je suis reconnaissante de la protection visible qu'Elle nous a accordée ! Je lui avais demandé une faveur bien précieuse pour une mère chrétienne ; je l'ai obtenue après des obstacles inouïs. J'envoie à Notre-Dame de Chartres l'offrande promise depuis plusieurs années ; c'est le gage de ma reconnaissance.

(Une enfant de Marie du diocèse de Cambrai).

3. Je remercie Notre-Dame de Chartres qui a exaucé nos prières. Mon fils, malgré sa santé délicate et des difficultés extrêmes est arrivé très-heureusement au but de ses désirs.

(L. H., deParis).

4. Après avoir confié à Notre-Dame de Chartres l'établissement d'un de mes fils, je viens offrir mes actions de grâces pour la réalisation de nos espérances. (Une mère de famille).

5. La Sainte Vierge m'a rendu mon enfant que je lui avais consacré ; si sa santé est encore délicate, j'ai du moins la consolation de lui voir des qualités et des dispositions qui prouvent bien la protection de Marie. Je me propose de le conduire en pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, à qui nous demanderons la conservation de la santé et la vocation religieuse.

(T. de S. G., diocèse de Versailles).

6. Je vous avais écrit vous demandant des prières en faveur de mon premier enfant voué à la Sainte Vierge ; il a été guéri dès le commencement de la neuvaine. (B. d'E., diocèse de Chartres).

7. Je vousenvoie une offrande pour l'ornementation des deux sanctuaires de la Crypte et du Pilier. C'est l'acquittement d'un vœu que Notre-Dame a bien voulu bénir. (R. de Versailles).

8. J'ai prié Notre-Dame de Chartres ; elle m'a exaucée. En reconnaissance je vous envoie la somme de..... pour contribuer à l'achèvement des peintures murales de la Crypte. (B. B.).

9. J'avais promis de prendre un abonnement à la *Voix de Notre-Dame de Chartres* pour mon neveu, si après nos prières communes il échappait à un malheur redouté. Il a été protégé et je remplis ma promesse. (M. D. d'O, diocèse de Mende).

10. Veuillez remercier avec nous Notre-Dame pour une conversion signalée qui édifie toute la paroisse. Dès le premier jour de la neuvaine commencée pour lui, le malade jusque là si étranger aux pensées de foi et si peu désireux de profiter du ministère du prêtre, a réclamé les secours de la religion ; depuis ce temps, au milieu de ses atroces et longues souffrances, il se montre admirablement pieux et résigné. La médaille de Notre-Dame qu'il avait à son insu dans ses vêtements, grâce à une discrète attention de son épouse, lui avait porté bonheur ; une première bénédiction en a attiré d'autres. Le cœur de Marie est si généreux !

(X. d'I, diocèse de Chartres).

Œuvre du Vœu national au Sacré-Cœur.

Souscription populaire du Comité de Chartres.

Le projet du Comité de Chartres a reçu bon accueil : déjà sur plusieurs points les zélatrices se mettent à l'œuvre avec ardeur. Dans le prochain numéro de la *Voix*, nous ferons connaître les résultats obtenus.

Nous nous bornerons aujourd'hui à quelques observations que nos lecteurs sont instamment priés de remarquer.

I. En adoptant son mode de souscription, le Comité de Chartres se propose :

1° De faciliter à tous les habitants du diocèse de Chartres le moyen de concourir à l'érection du monument expiatoire dédié au Cœur de Jésus ;

2° De les faire jouir tous des avantages promis aux personnes qui rendent aux images du Sacré-Cœur un culte particulier.

II. Pour éviter des frais et des correspondances inutiles, il est important qu'il y ait dans chaque paroisse une personne agréée par M. le curé ou désignée par lui qui se mette en rapport avec le Comité de Chartres et le représente. C'est elle qui devra recevoir les offrandes, et remettre ou faire remettre les images aux souscripteurs de la localité, à moins que M. le curé ne se charge lui-même de ce soin.

Les membres du Comité de Chartres n'enverront aucun souvenir individuel aux souscripteurs ; ce sont les zélateurs ou zélatrices qui remettront de la main à la main les images après avoir reçu les offrandes.

Voici sur l'Œuvre des détails bien encourageants pour la générosité de nos lecteurs.

Le total des recettes pour la construction de l'église du vœu national au Sacré-Cœur était, à la date du 28 mars, de 1,994,374,67 ; *un million, neuf cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent soixante-quatorze francs soixante-sept centimes.* La cérémonie de la pose de la première pierre est annoncée pour le 29 juin.

— Un groupe de plus de cent députés a écrit à Mgr Guibert, lui exprimant le désir qu'une chapelle soit réservée pour l'Assemblée nationale et pour les Assemblées futures, dans l'église que nous allons construire en l'honneur du Sacrée-Cœur. Leur demande est accompagnée d'une offrande collective indépendante de l'offrande personnelle que chacun d'eux avait déjà faite à l'œuvre du Sacré-Cœur. Dans sa réponse, son Eminence promet de réserver la chapelle demandée, sans préjudice de la médaille d'or qu'elle fait frapper pour chaque député en souvenir du vote de l'Assemblée, favorable à la construction de l'église du Sacré-Cœur.

Sœur Clotilde. — Le 17 avril, la paroisse d'Allaines assistait à une cérémonie bien touchante : Sœur Clotilde de la Congrégation de N.-D. de Chartres venait de mourir à 24 ans et elle était conduite à sa dernière demeure au milieu des regrets de ses sœurs en religion et des larmes des petits enfants auxquels elle apprenait à aimer le bon Dieu. Rien de simple et de grand comme la vie et la mort d'une religieuse. Elle a renoncé à tout, elle a renoncé à elle-même pour n'avoir plus d'autre volonté, d'autre règle que l'adorable volonté de Dieu. Dieu

lui dit : Va, dévoue-toi, sacrifie-toi pour ma gloire et mon service ; et elle va, elle se sacrifie, elle se dévoue jusqu'à l'immolation. C'est assez, dit encore le Seigneur, viens, laisse cette terre d'exil, viens rejoindre dans la patrie l'époux céleste à qui tu as donné ton cœur. *Veni sponsa mea, veni coronaberis ;* et la Vierge chrétienne est prête, et elle répond confiante et joyeuse à l'appel de son Dieu,

Telle fut sœur Clotilde dans sa vie et dans sa mort. Dévouée profondément aux chers enfants confiés à sa sollicitude, elle aimait surtout leurs âmes, et plus d'une fois je l'ai vue pleurer comme saint Ambroise les fautes de ses élèves et les forcer ainsi à comprendre et à pleurer le mal qu'elles avaient fait. Elle n'était que depuis deux ans à Allaines, et cependant les larmes qui coulaient de tous les yeux, pendant que M. le curé d'Allaines, dans une improvisation éloquente, rappelait le dévouement, l'abnégation de la défunte, sa tendresse pour ses chers enfants, montrent assez combien déjà elle avait su gagner tous les cœurs,

Mais c'est aux approches de la mort surtout que sœur Clotilde se montra vraiment admirable. Toujours patiente et douce pendant sa longue maladie, elle reçut en souriant l'annonce de sa fin prochaine. « C'est la volonté de Dieu, *fiat !* » et elle se prépara avec calme, avec joie au grand voyage. Elle reçut avant de partir pour l'éternité, les adieux et les commissions de ses sœurs et de ses petites filles. « Je ne vous oublierai pas là haut, » leur dit-elle. Et elle se rendit à l'appel du Seigneur « *Ecce sponsa venit exite obviam ei.* »

Et maintenant autour de son humble tombe où grandit un beau lys ses sœurs et ses élèves chéries viennent chaque dimanche s'agenouiller et prier ; que demandent-elles ? Le repos éternel de la chère défunte, sans doute... Oui, mais parmi ses pieuses élèves ne se trouve-t-il point quelque jeune âme qui vient près de sa tombe demander au bon Dieu de porter un jour le nom et le voile de sœur Clotilde ? La mort d'une sainte religieuse est si douce et si enviable !

N....

MAI 1875.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Mai 1875.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.
Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux devant un crucifix, après la communion, de la pr. : *En ego.*

1er mai, samedi. — Ind. pl. 1° p. l'Archic. de S. Joseph ; 2° pour les possess. d'objets indul.

2, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. le rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres ; 5° Conf. du C. de Jésus.

3, lundi. — Ind. plén. : 1° p. la Propag. de la foi; 2° p. le scap. bleu.

4, mardi. — Ind. pl. pour l'Ap. de la pr. (j. au ch.)

5, mercredi. — Ind. pl. : 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'archic. de St Joseph (mercr. au ch.).

6, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du S. Cœur de Jésus ; 3° p. l'Archic. de Saint Joseph ; 4° pour le scap. bl. ; 5° p. le rosaire ; 6° p. les posses. d'objets indulgenciés ; 7° pour la récitat. à genoux devant le S. Sacrement, de la prière : *Regardez, Seigneur.*

7, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour la Conf. du Cœur de Jésus ; 2° p. le Scap. rouge.

8, samedi. — Ind. plén. et partielles nombreuses du Saint Sépulcre et

de la Terre-Sainte, au scap. bleu (moy. vis. à un autel de la Ste Vierge. — j. au choix).
9, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Franciscains; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus.
10, lundi. — Ind. plén. : 1° p. l'Arch. du C. de Marie 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (jour au ch.)
11 mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la Prop. de la foi (j. au choix).
12, mercredi — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
13, jeudi. — Ind. pl. 1° p. la Conf. du Cœur de Jésus; 2° p. la récit. quot. de la pr..: *Loué et remercié*. (j. au choix); 3° pour les Tert. Francisc.
14, vendredi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge.
15, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 8 mai).
16, dimanche. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la Confr. du Cœur de Jésus; 3° p. le scap. bleu et du Carmel; 4° p. le rosaire; 5° les possess. d'objets indulg.
17, lundi. — Indulg. plén. : 1° pour la Propag. de la Foi; 2° pour l'Œuvre de saint François de Sales (j. au ch.); 3° p les Tert. Fr.
18, mardi. — Ind. plén. : 1° p. l'Ar. du C. de Marie; 2° p. la récitation quotid. de la pr. *Angele Dei* (j. au choix); 3° p. les Tert. Fr.
19, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
20, jeudi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du C. de Jésus.
21, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge; 2° p. l'Apost. de la pr. (vendr. au ch.).
22, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (comme au 8 mai).
23, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du C. Cœur de Jésus; 3° p. le scap. bleu; 4° p. la récit. quot. du trisagion: *Sanctus* (j. au ch.).
24, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour l'Œuvre de St. Fr. de Sales (j. au ch.).
25, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quotid. du chap. brigitté (j. au ch.).
26, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le sc. du Carmel; 2° p. récitat. quotid. du *Memorare* et du *Regina* (j. au ch.).
27, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. la récit. quotid. de la pr.: *Doux Cœur de Marie* et du chapelet brigitté (jour au ch.).
28, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (jour au ch.).
29, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 8 mai); 2° pour les Tertiaires Franc.
30, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le rosaire; 3° p. l'Archic. de saint Joseph; 4° pour les possess. d'objets ind.; 5° p. la réc. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.); 6° pour la Confr. du S. Cœur de Jésus.
31, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. ceux qui ont suivi les exercices du mois de Marie; 3° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

6e NUMÉRO — DIX-NEUVIÈME ANNÉE — JUIN 1875

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE-MADELEINE GIPOULON, Religieuse Ursuline, fondatrice de la Congrégation des Sœurs Hospitalières Institutrices de saint Roch (1).

On a bien souvent affirmé qu'avant la *révolution* les couvents de femmes étaient peuplés de religieuses sans vocation ; de *victimes cloîtrées* qui avaient acclamé comme un acte de délivrance, l'ouverture de leurs couvents : cette assertion inexacte a été détruite par la pieuse conduite de ces femmes angéliques, qui, rentrées dans leurs familles, n'ont cessé d'y répandre le parfum de leurs vertus. Pour la plupart, adonnées dans leurs monastères à l'éducation des jeunes filles, on les vit continuer autour d'elles cette sorte d'apostolat, et s'appliquer avec un dévouement sans limites à cultiver l'âme, l'esprit et le cœur des enfants que leur zèle pouvait atteindre. Aussi le bon Dieu qui fait tourner au bien de son Eglise et de ses élus les trames de ses ennemis,permit-il que par leurs soins vigilants,les traditions de la foi aient été transmises à un grand nombre de jeunes personnes qui, vivant à cette époque néfaste où les prêtres étaient proscrits et les autels renversés, auraient entièrement perdu les vestiges sacrés, sans ce doux et puissant secours.... Rien n'était plus touchant que de contempler ces épouses de Jésus-Christ, joignant à leurs enseignements l'exemple du détachement et de la prière, passer de longues heures dans de pieux exercices et pratiquer, selon la mesure du possible, la règle qu'elles avaient naguère embrassée avec tant de foi et d'amour. Il ne faut donc pas s'étonner de leur empressement à venir, quand des jours

(1) D'après sa remarquable biographie, écrite avec beaucoup de charme par l'abbé Penaud, supérieur du petit séminaire de Felletin. — Poussielgue Rusand, éditeur.

meilleurs se levèrent sur la France, redemander au cloître le silence et la paix, pour y redire avec tout l'abandon de la sainte espérance, leur *Nunc Dimittis*, ce chant sublime du départ de l'âme exilée pour la céleste patrie !

Ces pensées nous conduisent tout naturellement à raconter la vie de *la Révérende mère Marie-Madeleine Gipoulon, fondatrice de la congrégation des sœurs de saint Roch.*

Cette enfant de bénédiction naquit à Felletin le 2 novembre 1765. Ses parents, alliés à d'honorables familles de la contrée, jouissaient de cette estime générale que savaient alors inspirer des sentiments élevés joints à une conduite vraiment chrétienne. Des revers successifs diminuèrent leur fortune sans affaiblir leur confiance dans le Seigneur, et Dieu, récompensant la générosité de leur foi, leur fournit des moyens providentiels pour élever leurs sept enfants, qui, *semblables à ces plants d'oliviers* dont parle l'Écriture, *entouraient leur table.*

Madeleine Gipoulon prévenue par la grâce, éprouva bien jeune encore le désir d'entrer en religion. La réalisation de ce vœu si cher à son âme virginale rencontra bien des obstacles. Le jour vint cependant où ses parents, reconnaissant en elle les marques d'une solide vocation, la laissèrent libre de se consacrer au Seigneur.

Admise comme novice chez les Ursulines de Limoges où elle avait été élevée, au mois d'avril 1789, elle fut nommée presque aussitôt deuxième maîtresse du pensionnat, preuve évidente de la confiance qu'elle inspirait. — Sœur Victoire, — c'était son nom de religion, — ne jouit pas lonptemps du calme et du bonheur qu'elle goûtait dans l'accomplissement de ses devoirs.

L'année suivante le feu prit pendant la nuit à la communauté de sainte Ursule. Les flammes dévorèrent tous les bâtiments et les religieuses n'échappèrent qu'à grand peine au fléau destructeur, emmenant leurs pensionnaires qu'il fallut rendre à leurs familles. Les différentes communautés de la ville offrirent un asile aux malheureuses exilées... L'espoir de pouvoir réédifier leur maison détruite, leurs cloîtres calcinés, les soutenait dans cette rude épreuve...... Une plus grande encore leur était réservée.

Convaincus que ces pauvres femmes enfermées sous des grilles protectrices pour s'y sanctifier, élever la jeunesse, se mortifier et prier, faisaient courir de sérieux dangers à la patrie, les gardiens vigilants de la justice et des lois décrétèrent l'abolition des couvents.

Les voilà donc contraintes, ces colombes timides, à reprendre le chemin où elles avaient naguère passé joyeuses en fuyant le monde. L'Eglise qui avait béni leurs mystiques fiançailles était maintenant impuissante à les protéger, et si un écho de sa voix arrivait jusqu'à elles c'était pour éveiller de nouvelles tristesses et déchirer leurs cœurs !

Sœur Victoire quitta Limoges avec une profonde douleur et

revint à Felletin où, pour répondre à sa vocation de religieuse institutrice elle ouvrit une école. L'affluence des élèves fut si grande qu'elle appela auprès d'elle, pour partager ses labeurs, l'une de ses cousines germaines, *Françoise Ronzet*, personne d'un rare mérite et d'une éminente piété. C'est ainsi « que tandis qu'à Paris de hideux tribuns protestaient, par leurs décrets de confiscation et de mise hors la loi, contre l'Eglise, coupable, disaient-ils, d'avoir gardé le peuple dans l'ignorance, deux pauvres femmes d'une petite ville de *La Marche* leur donnaient un solennel démenti ; ne s'inspirant que de leur foi et de leur amour de la jeunesse, malgré le trouble des esprits, elles se faisaient comme aux jours les plus tranquilles, simplement, courageusement maîtresses d'école : elles se faisaient de plus infirmières et servantes des malades. » Madame Gipoulon surtout avait une grâce spéciale de secours et de consolation qui leur faisait demander et désirer sa présence.

Cependant chez les terroristes le crime succédait au crime... Les prêtres qui n'avaient pas voulu prêter serment à la constitution du clergé, furent traqués comme des bêtes fauves : tout acte du saint ministère conduisait à l'échafaud, et la peine capitale était portée contre tous ceux qui recevaient dans leurs demeures un membre de Jésus-Christ. Ces menaces sanglantes n'empêchèrent pas d'héroïques devouements: dans cette ère de persécution, le courage grandissait avec le danger et l'on vit avec admiration se renouveler les merveilles des catacombes antiques. Au fond d'un mystérieux réduit, les Saints Mystères étaient offerts par un confesseur de la foi qui se préparait au martyre en immolant la victime sainte. De pieux fidèles agenouillés autour de l'autel improvisé, recevaient de sa main tremblante d'émotion l'adorable Eucharistie ; ils se séparaient ensuite, échappant aux regards investigateurs à la faveur d'une nuit obscure

Cette scène grandiose et lugubre se renouvela souvent dans le petit oratoire que Madame Gipoulon avait pratiqué dans un endroit reculé de la maison d'école, véritable cénacle où elle admettait avec bonheur quelques âmes avides de recevoir le pain qui fait *les forts* et d'assister à la célébrattion du Saint-Sacrifice.

La chère sœur Victoire put longtemps soustraire les entreprises de son zèle à l'espionnage et aux défiances toujours en éveil ; mais un jour elle fut dénoncée, décrétée d'arrestation et conduite au château d'Arfeuille transformé en un lieu de réclusion. Quand Madame Gipoulon y arriva, elle s'y trouva seule. Les prisonnières qui l'occupaient avant elle ayant été conduites, soit à l'échafaud, — comme ce mot horrible se retrouve souvent dans ces lamentables récits, — soit dans d'autres geôles. La captive ne s'effraya pas de sa solitude, et comme elle jouissait d'un peu de liberté, elle en profita pour donner des leçons aux enfants des métayers du château. « Plutôt que de ne pas catéchiser et instruire, » dit une de ses religieuses, « elle eut parlé

aux arbres et aux rochers ; » sa détention dura environ six mois.

Cependant le calme ayant succédé à l'orage. Madame Gipoulon, appuyée sur le consentement de Mgr du Bourg, évêque de Limoges, entra à l'Hôtel-Dieu de Felletin, avec Mademoiselle Ronzet pour y soigner les malades et y former un pensionnat (novembre 1802). Le retour à la vie religieuse était le mobile qui dirigeait toutes ses démarches, le but de tout ses désirs, l'objet de toutes ses aspirations. La Providence se servait de cet attrait pour l'amener insensiblement à jeter les fondements d'une nouvelle congrégation renfermant, sous une forme adaptée aux exigences du temps, les devoirs et l'esprit de celle qui lui restait si chère. Mais avant tout il lui fallait y rencontrer l'obéissance et pour cela elle avait besoin d'une supérieure..... Elle la trouva en la personne de Madame de Saint-Avit, ancienne prieure des bénédictines de Blessac qui vivait retirée dans sa famille à Felletin. « C'était une de ces âmes en qui la distinction de la vertu et celle de la naissance s'unissent dans un merveilleux accord, pour former un beau caractère ; elle tenait de son éducation de son ancienne charge, une grande dignité de manières : c'était une noble femme et une religieuse respectable. Bannie de sa communauté, elle menait une vie paisible et recueillie, et l'amour du calme et de de la solitude semblait être son attrait prédominant ; aussi quel fut son étonnement et presque son effroi lorsque Madame Gipoulon vint lui offrir de partager son œuvre, de devenir un des membres de l'institut naissant et d'en accepter la direction : » elle résista d'abord ; mais Mgr du Bourg lui ayant exprimé son désir de la voir accéder aux prières de sœur Victoire, Madame de Saint-Avit consentit à ce qui lui était demandé avec de si touchantes instances.

L'évêque de Limoges ayant été à Rome obtint du Saint-Père l'approbation de la *Congrégation des sœurs hospitalières-institutrices de saint Roch,* qui fut reconnue par l'état au mois de juillet 1807.

Deux ans auparavant le décret impérial, les sœurs de saint Roch avaient reçu de Mgr du Bourg la règle destinée à devenir le régulateur de leur conduite. Cette règle, par tout son ensemble, porte les religieuses qui la suivent, à la vigilance sur elles-mêmes, au renoncement, au support mutuel, à la mortification intérieure ; ni trop sévère ni trop large, elle est de celles qui bien pratiquées, sanctifient infailliblement, et dont on peut dire à chacune des sœurs en la lui remettant « *faites cela et vous vivrez.* » Cinq personnes seulement composaient à ses débuts la congrégation de saint Roch ; mais, chose remarquable, elles étaient douées chacune des éléments divers appelés à former l'esprit qui devait l'animer.

Madame *Gipoulon* apportait de sainte Ursule ce mélange de calme et d'activité de zèle et de prudence qui distingue les grandes institutrices de la jeunesse : Madame de *Saint-Avit* implantait dans l'ordre encore à son berceau, ces traditions de dignité sans

prétention, de distinction pleine de simplicité, de gravité sereine, qui commandent le respect et laissent une si grande distance entre une maison religieuse et une réunion de personnes du monde, même animées d'un excellent esprit. Mlle *Ronzet* et une autre sœur du nom de *Marie,* représentaient l'élément toujours le plus nombreux dans une bonne communauté : le dévouement, avec ses habitudes multiples, si puissant pour le bien parcequ'il a confiance dans l'autorité qui gouverne, dans la piété qui fortifie : enfin sœur *Marthe*, la compagne d'exil de Madame de Saint-Avit, dont les aptitudes; en rapport avec son nom, lui valurent la charge d'économe de la communauté.

Madame Gipoulon n'avait que le titre d'assistante, mais elle portait en réalité la plus grande part de la responsabilité et des fatigues attachées à une fondation. A la fois maîtresse des novices et des pensionnaires, directrice générale de la congrégation, on voyait chaque jour se renouveler ce prodige de la *multiplication du temps* que l'on remarque souvent dans la vie des saints : malgré tant d'occupations diverses, elle implanta dans la ville d'Aubusson, qui l'avait demandé comme une insigne faveur, un verdoyant rameau de son ordre ; elle revint ensuite à Felletin où elle rencontra non l'éloge mais le blâme; on chercha même à indisposer contre elle Mgr du Bourg : épreuve délicate dont elle triompha par la patience, dont elle se vengea en pardonnant à ses détracteurs...

Cependant des souffrances internes minaient peu à peu cette existence si remplie, la mort de Madame de Saint-Avit (12 mars 1821), acheva de l'affaiblir; néanmoins les sœurs, qui la chérissaient, lui imposèrent le lourd fardeau de la supériorité. Elle l'accepta pour ne pas contrister ses filles ; mais elle savait bien par les tortures qu'elle éprouvait qu'elle ne serait pas longtemps à le porter : en effet, le 4 avril de la même année, fête de saint Dominique, elle rendait le dernier soupir au moment où l'on commençait au chœur le cantique *Benedicite.*

La Congrégation de saint Roch venait d'envoyer une sainte au ciel, mais elle avait perdu une mère ici-bas ; aussi comme elle la pleurait ! La ville entière s'unit à sa douleur et s'empressa d'apqorter *à celle qui n'était plus,* le tribut de sa vénération et de ses larmes !

Autour de ce corps inanimé, il se fit un grand concours de peuple pour le voir et pour prier : on coupait, on détachait des morceaux de ses vêtements, pour les emporter et les garder comme des reliques. On contemplait pieusement ses traits restés si calmes et si purs et l'on saluait avec un religieux respect ces chères dépouilles, en pensant qu'au grand jour de la résurrection elles apparaîtraient revêtues de gloire et d'immortalité !

Un humble servant de Marie.

LA SOCIÉTÉ DES PRÊTRES DU SAINT-SACREMENT

Nous nous proposions depuis longtemps de parler de ce bel Institut, nouveau rameau sacerdotal que l'on admire aujourd'hui sur l'arbre toujours fécond de l'Eglise. Le mois de juin consacré spécialement à la dévotion envers l'Eucharistie et le Sacré-Cœur nous a semblé le temps favorable à l'insertion d'un article sur ce sujet. Plusieurs feuilles religieuses, après le *Journal de Florence*, en ont parlé à l'occasion d'un haut témoignage d'estime donné par le Souverain Pontife aux disciples et successeurs du P. Eymard. La dévotion toute spéciale de ces prêtres à Notre-Dame de Chartres, le voisinage de notre diocèse pour leur maison principale ce sont là des motifs particuliers pour que la *Voix* s'intéresse à cette grande œuvre.

« La Société des prêtres du T.-S. Sacrement fondée à Paris par un prêtre de sainte mémoire, le P. Eymard, enlevé trop tôt, hélas ! à son œuvre et à l'Eglise de France, vient de voir approuver ses constitutions par un décret de la sainte Congrégation des Evêques et Réguliers, en date du 18 de ce mois.

Cette approbation est pour une Œuvre la plus grande des grâces : elle met en quelque sorte le sceau à sa formation, lui donne sa majorité et la fait entrer définitivement dans la vie pour y accomplir les desseins que la divine Providence s'est proposés en la suscitant dans l'Eglise.

Cette société religieuse que Pie IX vient de confirmer de son autorité suprême est née pour ainsi parler sous son inspiration et son regard. Le P. Eymard, avant de la fonder, consulta le grand Pape qui montait à peine sur le trône pontifical qu'il devait illustrer d'une gloire si éclatante et si persévérante. Pie IX l'encouragea : « l'Eglise a besoin de ce secours, disait-il alors, qu'on se hâte de l'établir. »

En 1859 il signait le bref d'éloges, et le 8 mai 1863 le décret d'approbation de l'Institut.

Ceux qui savent l'amour de Pie IX pour le T.-S. Sacrement, ceux qui l'ont vu dire la messe avec les accents d'un séraphin ou prier au pied de l'autel avec une foi et un amour qui débordent et semblent briser toutes les barrières qui nous séparent du Dieu caché dans le secret de l'Hostie sainte, ne s'étonneront point de la bienveillance qu'il a prodiguée à cette œuvre.

Adorer nuit et jour Jésus-Christ, dans le mystère de sa présence vivante et perpétuelle au milieu de son Eglise, l'affirmer par l'Exposition solennelle et sans fin ; le prêcher dans la bonté ineffable du mystère d'amour et dans les droits imprescriptibles de Roi et de Chef de l'humanité qu'il entend revendiquer à jamais par sa présence, c'est une œuvre toute actuelle, toute de nécessité présente.

Pie IX disait dernièrement : « Ah ! le Saint-Sacrement, c'est le grand.... c'est le plus grand confort de l'Eglise en ces temps si malheureux ! »

Et hier encore il ajoutait : « Prêchez, prêchez beaucoup contre les blasphêmes qui s'élèvent contre la sainte Eucharistie, il y a quelque chose à faire là ! »

Oui, il y a là à faire, et tous ceux qui veulent, dans la mesure de leur devoir et de leur influence, concourir à la reconstruction sociale doivent avant tout rendre à Jésus-Christ les hommages qu'Il mérite

et que nous lui devons comme ses rachetés et ses sujets : il n'est pas de moyen plus efficace pour cela que l'affirmation solennelle et publique du T.-S. Sacrement.

Elle se répand, grâce à Dieu, grâce à Pie IX et à nos évêques : des hommes de plus en plus nombreux l'entourent le jour et la nuit, ils sont de la race de ceux qui sauvèrent Israël. Là est le signe du salut, la plus consolante et la plus ferme de nos espérances ! »

LA SAINTE VIERGE PROTECTRICE DE CHARTRES

Cantique chanté à la Procession Jubilaire de 1826.

(Air : *Avec les jeux dans le village).*

En ces lieux, Divine Marie,
Objet d'un culte solennel,
Daigne sur ta cité chérie,
Jeter un regard maternel.
Tranquille à l'ombre de tes ailes,
Chartres s'est vu toujours heureux.
Du haut des voûtes éternelles,
Pourrais-tu repousser nos vœux.

*
* *

Cette Basilique immortelle
Dont les tours s'élancent aux cieux,
De ta protection fidèle
Est un monument glorieux.
Eh ! qui pourrait à la mémoire
Tracer les bienfaits éclatants,
Dont Marie au sein de la gloire,
Nous a comblés dans tous les temps ?

*
* *

J'aurais plutôt compté le nombre
Des feux, qu'avec étonnement
Nous voyons par milliers dans l'ombre
Etinceler au firmament;
Ou, dans tes fêtes solennelles,
Autour de tes autels bénis,
Combien par la main des fidèles
On voit de flambeaux réunis.

*
* *

Par un ennemi sanguinaire,
Chartres frémissait, assiégé ;
Mais son triomphe imaginaire,
En déroute est bientôt changé.
Comme une légère fumée
Que le vent chasse dans les airs,
Ainsi s'évanouit l'arméc
Qui déjà nous forgeait des fers.

*
* *

On vit autrefois dans ce Temple,
Un bon Roi, l'amour des Français,
Donner au monde un grand exemple
De confiance en tes bienfaits.
Il vint ceindre le diadême
Aux pieds de la Reine des Cieux,
Et de sa puissance suprême,
Te faire un hommage pieux.

*
* *

Tu veilles sur notre Patrie,
Tu nous prodigues d'heureux soins,
A toi donc, divine Marie,
Nous recourons en nos besoins.
A nos vœux tu seras propice,
Nous l'espérons de ta bonté,
Loin de nos murs chasse le vice,
Et rappelle la piété.

LISTE DES PAPES,
PATRIARCHE, CARDINAUX, ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres.

III. CARDINAUX.

(*Suite*).

31° *XVI. GAILLARD de la MOTTE*, neveu de Clément V, comme Arnaud de Pellegrue, chanoine et prévôt de Normandie en l'église de Chartres, fut promu au cardinalat du titre de sainte Luce, le 17 décembre 1316, et fut employé par le pape en beaucoup d'affaires importantes. (S. III, 124-214).

Ce cardinal de la Motte acheta pour le Chapitre diverses petites rentes en argent sur plusieurs particuliers d'Ymerai (Cartul. III, 232). Il décéda en 1356 et fut inhumé à Bazas sa patrie, après avoir laissé pour son anniversaire fixé au 15 janvier, une rente fondée sur une terre acquise auprès de Dreux, du comte de Vaudemont et de Marguerite de Lussembourc (Luxembourg), sa femme. (Cart. 11 et 22).

32° *XVII. RAYMOND de RUFFO* dit autrement Leroux, natif du Quercy et neveu du pape Jean XXII, cardinal-prêtre de Saint-Chrysogon, chantre en 1322 et chanoine de l'église de Chartres, pria le pape son oncle d'interposer son autorité pour régler de graves difficultés survenues entre l'évêque de Chartres Robert de Joigny et le Chapitre. Il mourut vers 1329 à Avignon et fut inhumé dans l'église des Frères Mineurs. (S. III, 140).

33° *XVIII. TALLEYRAND-PÉRIGORD*, frère du comte de Périgord, cardinal de Saint-Pierre-és-Liens, archiprêtre de l'Eglise romaine était aussi archidiacre de Dreux en 1335. Il fut un des cardinaux les plus influents dans l'élection de Benoît XII et en 1336 il s'employa pour amener la paix entre Jean II, roi de France et Edouard, roi d'An-

gleterre, allant de l'un à l'autre. Il ne put y réussir et la bataille de Poitiers gagnée par le roi d'Angleterre apporta la désolation dans le royaume de France.

Cependant le cardinal de Périgord ne fut pas inutile pour le bien de sa patrie; allant trouver le roi d'Angleterre il obtint une trêve de deux ans. Ce cardinal laissa l'archidiaconé de Dreux pour celui de Pincerais également en l'église de Chartres et mourut évêque d'Albe en 1364. (S. III, 169-200-220),

34° *XIX. AUDOUIN-AUBERT*, neveu du pape Innocent VI, du diocèse de Limoges, d'abord évêque de Paris, puis d'Auxerre et enfin de Maguelone, fut créé cardinal le 15 février 1353 par son oncle, et au mois de mars suivant il était reçu chanoine de Chartres. En 1358, il fut pourvu de l'archidiaconé de Dunois et vers 1360 de la Chevecerie, mais il mourut à Avignon le 9 mai 1363. (S. III, 195-214).

35° *XX. ETIENNE-AUBERT*, aussi neveu et homonyme du pape Innocent VI (voir n° 3), évêque de Carcassonne, cardinal du titre de saint Laurent, chanoine et grand archidiacre de Chartres, décéda à Viterbe, le 28 septembre 1369. (S. III, 229).

36° *XXI. GUILLAUME D'AIGREFEUILLE*, parent de Clément VI, archevêque élu de Sarragosse, créé cardinal dès les Quatre-Temps de décembre 1350, quitta sa prébende de Chartres vers 1361 et la résigna en faveur de Jean de Vérac, mais il prit de nouveau possession d'un canonicat de l'église de Chartres trente ans après (1390). (S. 214-258).
En 1368, Guillaume d'Aigrefeuille, légat du pape Urbain V, consacra la chartreuse de San-Martino à Naples, fondée par les ordres de Charles II d'Anjou et par ses successeurs Robert le Sage et Jeanne Ire (Naples et le Vésuve par l'abbé Chevalier, p. 50).

37° *XXII, JEAN DE BRONHIAC*, cardinal-prêtre de Saint-Anastase se présenta en concurrence avec Guillaume d'Aigrefeuille pour être reçu en l'archidiaconé de Dreux, vacant par la mort de Léger d'Angennes, j'ignore lequel fut pourvu de ce bénéfice, vers 1390. (S. III, 258).

38° *XXIII. PIERRE DE LA FOREST*, cardinal archevêque de Rouen, remplaça dans le titre de prévôt de Normandie le cardinal de la Motte, décédé en 1356 (n° 30) et mourut en 1361. Il fut à son tour remplacé par un cardinal. (S. III, 214-224).

39° *XXIV. AUDOUIN de la ROCHE*, abbé de Cluni, créé cardinal au mois de septembre 1361, fut reçu chanoine de Chartres et prévôt de Normandie en 1362 (S. III, 214).

40° *XXV. GUILLAUME BRAGOSSE*, cardinal de Saint-Georges et plus tard de Saint-Laurent et grand pénitencier de l'église romaine cessa d'être prébendé de l'église de Chartres vers 1367 (S. III, 223).

41° *XXVI. RAYMOND DE CANILHAC*, ancien chanoine de Chartres, devenu archevêque de Toulouse, puis cardinal de Sainte-Croix de Jérusalem, fut proposé par onze voix pour succéder au pape Innocent VI, autrefois lui-même chanoine de Chartres en 1362. Mais un autre fut élu et prit le nom d'Urbain V. (Voir nos 3 et 6. — S. III, 215).

42° *XXVII. JEAN DES DORMANS*, fils de Guillaume, chancelier de Charles V, fut pourvu par le roi le 11 août 1366 de la *chanoinie* de Bégon de Castelnau, nommé évêque de Cahors. Jean des Dormans avait quatre de ses neveux chanoines de Chartres et devint cardinal. (S. III, 222-225).

43° *XXVIII. EMÉRY de MAGNAC*, chanoine de Chartres, vers 1367, fut promu à l'évêché de Paris et depuis créé cardinal du titre de Saint-Eusèbe (S. III, 227).

44° *XXIX. GUILLAUME SUDRE*, Jacobin, cardinal-évêque d'Ostie, prébendé de Chartres par dispense, fut commis pour recevoir à la profession de foi Jean Paléologue, empereur de Constantinople qui, en cette année 1369, s'était réuni à l'église romaine. (S. III, 229).

E. HAYE,

Curé de Saint-Avit.

La suite prochainement.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 5 cœurs offerts à Notre-Dame. — Une nappe d'autel et du linge pour la Crypte. — 2 plaques de marbre à la chapelle de Notre-Dame de Sous-Terre.

Lampes. — 133 demandes de lampes pour un temps plus ou moins long, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 118. — Devant N.-D. du Pilier, 3. — Devant saint Joseph, 5. — Devant Sainte-Anne, 2. — A la cathédrale devant la statue du Sacré-Cœur, 4. — Devant l'autel du Saint-Sacrement, 1.

Nombre des messes dites à la Crypte : 356.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 465.

Nombre des visiteurs pour la Crypte : 825.

Consécration des petits enfants: 59 nouveaux inscrits, dont 12 de diocèses étrangers.

PÈLERINAGES.—Les grands faits religieux du mois de mai ont été la fête de Jeanne d'Arc à Orléans ; la fête des Saintes-Hosties (Hosties miraculeusement conservées depuis 1793), à Perpignan, puis des pèlerinages dont nous citerons les principaux :

A Rome, le 5 mai, fête de saint Pie V, glorieux patron sous l'égide duquel Pie IX a voulu placer son glorieux pontificat, on a vu un millier de pèlerins français présidés par M. le vicomte de Damas, de Paris, qui a lu une bien touchante adresse au Saint-Père, félicitant en lui le gardien de la vérité et le libérateur des peuples, surtout depuis que les prêtres et les fidèles ont reçu du Pape les armes invincibles de l'*Immaculée-Conception*, du *Syllabus* et de l'*Infaillibilité.* — Le 12 mai, veille de l'anniversaire de la naissance de Pie IX, de nouveaux pèlerins visitaient le Saint-Père et à leur tête l'ambassadeur de France, M. de Corcelles. — Bientôt une caravane organisée à Clermont-Ferrand, partira pour Rome, à l'exemple des 500 français du diocèse de Montpellier, qui récemment ont été édifier la Ville-Sainte. — En France, après les pèlerinages de Lourdes où l'on a vu dernièrement 500 Belges, etc., etc., nommons ceux des Parisiens et des Versaillais à la Sainte-Tunique d'Argenteuil, le 16 mai ; à Notre-Dame des Vertus d'Aubervilliers, le 11 mai ; et à Notre-Dame Consolatrice du Perray (diocèse de Versailles) ; ceux de Notre-Dame de Bonne-Garde à Longpont (diocèse de Versailles), et de Saint-Edme de Pontigny (diocèse de Sens) ; ceux de Notre-Dame de Bon-Secours et de Notre-Dame de Loos. Mais celui du *Très-Saint Sacrement de miracle, à Douai*, le 17 mai prime tous ceux que nous venons de nommer ; l'*Univers* a donné le compte-rendu détaillé

de cette solennité magnifique à laquelle la province de Cambrai, plusieurs diocèses de Belgique et de France étaient représentés par des évêques, un nombreux clergé et un nombre incroyable de fidèles. — Dans les derniers jours de mai, N.-D. de Fourvière à Lyon et N.-D. d'Espérance à Saint-Brieuc ont été visitées par des processions. Le 16 juin, N,-D. de Pontmain verra à ses pieds tout le diocèse de Laval ; et le 29 juin, à l'occasion de la pose de la première pierre de l'église du Vœu National, combien de catholiques seront à Montmartre !

Notre-Dame de Chartres a eu aussi ses deux grands jours : le 24 *mai et le* 31 *mai.* Le 31 mai, c'est l'anniversaire du couronnement de notre Madone séculaire au nom du Souverain-Pontife ; nous avons souvent décrit la cérémonie du soir. Le 24, c'était cette année, le pèlerinage de la paroisse de Saint-Sulpice. Près de 700 parisiens sont venus rendre leurs hommages à Notre-Dame de Chartres, sous la conduite de leur nouveau pasteur, M. l'abbé Méritan, digne successeur du vénéré M. Hamon. Nous ne pourrons jamais assez redire l'édification que nous apporte cette grande famille de M. Olier, toujours dévouée comme lui à la gloire de notre sanctuaire. La tenue pieuse de ces pèlerins fixe l'attention ; leurs chants réjouissent le cœur ; leur communion générale et leurs longues prières après comme durant l'office nous émeuvent. L'instruction du matin, par M. l'abbé Guillemont, vicaire de Saint-Sulpice, et celle du soir (avec recommandations aux prières), par M. l'abbé Méritan, ne peuvent mieux se définir que « le langage d'une tendre et forte piété s'adressant à un auditoire qui n'en veut pas d'autre. »

— Dans le cours du mois nous avons vu de nombreux groupes de pèlerins ; nous citerons une Congrégation d'Enfants de Marie de Châteauneuf, près Versailles, venue sous la conduite de Sœurs de Saint Vincent de Paul. Monseigneur l'évêque de Poitiers était à Chartres le 4 mai.

Mois de Marie à la cathédrale de Chartres. — L'assiduité des paroissiens de Notre-Dame aux exercices du mois de Marie s'est soutenue jusqu'à la fin. La dévotion à la très-sainte Vierge était certainement le motif de cette fidélité ; il faut dire aussi que les sermons ne manquaient pas d'attraits. La série d'instructions données chaque soir par M. l'abbé A. Poirier, missionnaire apostolique, a été jugée comme elle devait l'être : parole facile, diction claire et élégante, fonds de doctrine solide et habilement présenté sous un tissu d'images et d'intéressantes citations. Le prédicateur, nous le savions, avait fait une étude particulière du symbolisme ecclésiastique. Cette science, longtemps traitée même par des gens d'esprit comme un système de pure imagination, mais vengée de tout dédain par les commentaires de Dom Pitra sur le long et sérieux travail de Méliton (voyez Patrologie de Migne) ; cette science qui a inspiré plusieurs belles pages des Saints Pères, et, à notre époque, un livre célèbre de Monseigneur de la Bouillerie, a fourni à M. l'abbé Poirier des renseignements précieux dont il a tiré le meilleur parti, en fixant notre attention sur les richesses artistiques de notre cathédrale.

Le *Rosaire à Notre-Dame de Chartres*, tel était le sujet de ses discours. Il a interprété le Rosaire dans son texte, son organisation et son enseignement. On peut adopter ce plan dans toutes les chaires, la difficulté était de donner une couleur locale aux matériaux de l'œuvre ; de rattacher des souvenirs de notre basilique aux explications sur les prières du chapelet, sur les quinze mystères et les

vertus de Marie. Le prédicateur avait entrepris cette tâche ; il l'a accomplie avec succès. Tous ses discours s'ornaient du récit détaillé de quelques scènes de notre merveilleuse iconographie. Les verrières de la cathédrale de Chartres ou ses galeries de statues offrent de nombreux et admirables thèmes à l'éloquence chrétienne. Quel beau livre d'histoire sacrée, quel catéchisme complet que cette suite de pages en riches couleurs sur le verre ou burinées par le ciseau du sculpteur ! Mais ce livre n'est pas assez connu, ce catéchisme si généralement goûté autrefois ne semble plus fait que pour les regards des artistes. Dans le cours du mois de Marie nous avons entendu plus d'une personne exprimer leur satisfaction comme leur étonnement au sujet des merveilles qu'on nous montrait ainsi dans le saint temple. On en a dit assez aux fidèles pour leur prouver que là, sous les portiques, à la clôture du chœur, dans les lancettes variées des fenêtres ou les rosaces, se trouve avec tous les charmes possibles le mémorial des gloires de Marie ; désormais, en méditant leur *rosaire* à Notre-Dame de Chartres, ils pourront lever les yeux et, en présence de souvenirs séculaires, s'inspirer mieux de la dévotion des ancêtres pour accroître leur piété envers Notre-Dame.

Finissons en félicitant le predicateur du choix de son sujet plus actuel que jamais. Il nous a fait aimer la méditation des quinze mystères dans un temps où la *Ligue du Cœur de Jésus*, l'Apostolat de la prière, recommande si instamment le Rosaire à l'univers catholique.

Le Jubilé. — Les journaux racontent d'horribles scènes dont la ville de Liége et encore plus celle de Gand auraient été témoins à l'occasion des processions jubilaires dont les libéraux belges ne veulent à aucun prix ; les insultes, les clameurs, des coups, des blessures, même un assassinat, voilà ce que les francs-maçons de Belgique ont osé contre les chrétiens pacifiques qui priaient au milieu des rues. En France, ces manifestations de la foi ont eu leur libre allure. A Paris on a été par groupes considérables et en silence d'église en église ; mais partout ailleurs les défilés immenses d'hommes et de femmes ont sillonné les cités grandes et petites en appelant à haute voix les miséricordes du Seigneur. Quelques feuilles maçonniques et radicales, fidèles à leur mot d'ordre plus ou moins avoué qui est : haine de Dieu et de la religion, ont lancé dans leurs colonnes des phrases plaintives contre la superstition des catholiques ; les catholiques les ont prises en pitié et ont grossi de plus en plus leurs rangs sous la bannière et la croix.

A Chartres tout s'est passé dans le plus bel ordre. Les curieux, installés sur les trottoirs ou aux fenêtres durant le trajet de la procession, semblaient étonnés d'un tel nombre de personnes en prières et les regardaient avec une attitude respectueuse. Des milliers de pèlerins ont ainsi traversé les distances qui séparent les églises de Saint-Pierre, de Saint-Aignan, de Sainte-Foy et la cathédrale, point de départ et aussi station dernière de la procession. Après les confréries paroissiales de Saint-Aignan et de Saint-Pierre, les élèves des écoles et pensionnats, l'Association des enfants de Marie, celle de Saint François de Sales, le Tiers-Ordre franciscain, l'Association du Saint-Sacrement, les religieuses de différentes congrégations, l'Œuvre du Patronage et des Apprentis, les élèves des Séminaires et le Clergé dont le cortége épiscopal couronnait la marche, on remarquait les Frères des Écoles Chrétiennes, l'Ecole normale, la Conférence de Saint Vincent de Paul, plusieurs centaines d'hommes de toute con-

dition et parmi eux des notabilités, enfin les femmes n'appartenant pas aux corporations nommées plus haut. Chacune de cette catégories de pèlerins était précédée de sa bannière, et de plus celles des femmes se distinguaient par un insigne spécial ; les cérémoniaires du clergé portaient le costume des plus simples jours et Monseigneur avait la mitre blanche et la chape violette. Ces ornements indiquaient assez le caractère de la fête, caractère de pénitence.

Si nous sommes ainsi édifiés de ces démonstrations religieuses, combien l'édification devait être plus grande encore aux Jubilés précédents dont les annales chartraines ont dit les détails merveilleux! En 1751, on vit lors de la procession jubilaire plus de 10,000 personnes assistant à l'érection du Calvaire sur la place des Epars, portant une petite croix de bois à la main, et le célèbre Brydaine avait évangélisé ces chrétiens. En 1727, on vit des pèlerins de plus de quatorze lieues à la ronde ; Monseigneur de Mérinville ayant fait une loi à ceux de ses diocésains qui voulaient gagner le Jubilé, de visiter l'église de Notre-Dame de Chartres, on pense combien fut grande leur affluence. Le Jubilé de 1875, célébré à une époque moins religieuse, laissera pourtant de beaux souvenirs.

— Les enfants entre l'âge de six ans et celui de la première communion ont eu à part leurs exercices jubilaires. Le prédicateur du mois de Marie a su les intéresser par des instructions à leur portée, suivies de prières à différentes chapelles de la cathédrale. Le troisième jour ces centaines d'enfants traversaient la ville en chantant des cantiques à l'unisson autant que possible ; la station eut lieu à l'église de Saint-Aignan. Au retour, un petit garçon et une petite fille prononcèrent, au nom des jeunes frères et des jeunes sœurs, un acte de consécration à Notre-Dame de Chartres. Cette fête enfantine et néanmoins sérieuse ne laissa rien à désirer pour son organisation, le charme des évolutions, et la tenue vraiment méritoire de ces petits chrétiens, si heureux sous le regard de leurs mères et de leurs bons anges.

— La fête de la Sainte-Enfance a renouvelé, le jeudi 20 mai, le spectacle gracieux que nous venons de décrire.

— *Le* 16 *juin à l'Eglise de la Visitation.* — Si le Jubilé du Sacré-Cœur de Jésus doit avoir quelque part une solennité exceptionnelle, c'est bien dans les églises des couvents de la Visitation. Depuis que la bienheureuse Marguerite-Marie a illustré par ses vertus et ses grâces privilégiées la famille religieuse où s'écoula sa belle vie, tous les monastères de Visitandines ont voulu devenir des Paray-le-Monial par l'amour du Sacré-Cœur. Aussi les fidèles séculiers vont le plus souvent s'exciter à une si douce dévotion dans ces saintes solitudes embaumées des parfums du Sacré-Cœur.

Nous avons eu le bonheur de visiter la chapelle où la Bienheureuse vit et entendit Jésus ; on y ressent quelque chose de ce qu'éprouvaient les disciples d'Emmaüs. Le foyer des célestes flammes n'y est pas éteint. De ce foyer des émanations ardentes et durables n'ont-elles point jailli vers chacun des sanctuaires où vivent les filles de saint François de Sales ? C'est le vrai feu sacré entretenu par les vierges. Nous sommes sûrs que bien des âmes se sont donnés rendez-vous là, pour y puiser de nouveaux rayons d'amour, aux jours, maintenant assez rapprochés, où l'Eglise rappellera les révélations du Cœur Divin. Pendant que de nombreux pèlerins s'achemineront vers Paray-le-Monial pour le 16 juin, d'autres moins libres de leur temps

ou moins riches, iront demander à la plus proche église de Visitandines une petite compensation du bonheur des pèlerins.

C'est pour répondre à ces aspirations des fidèles que les religieuses de Saint François de Sales ont reçu des autorisations épiscopales pour célébrer des fêtes à l'occasion du deuxième centenaire de la Grande Révélation.

A Chartres il y aura à l'église de la Visitation un triduum dont voici le programme :

Les 14, 15 et 16 juin, messes basses depuis 5 heures et demie jusqu'à 9 heures. — Chaque jour, après la première messe, vers 6 heures, méditation par le R. P. Xavier Pouplard, jésuite, auteur de la Notice biographique sur le P. de la Colombière. — Chaque jour, à 4 heures du soir, sermon suivi de la bénédiction du Saint-Sacrement et de la vénération des reliques de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque.

— Ont pris part à l'ordination le 22 mai, 12 tonsurés, 8 minorés, 8 sous-diacres, 3 diacres, et 7 prêtres, savoir : MM. Bigot, Calais, Coutant, Deuzé, Lefort, Lhomme, Pajot. Trois de ces nouveaux prêtres ont dit leur première messe à la Crypte : MM. Lefort et Lhomme, en présence du personnel de la Maîtrise dont ils ont été élèves ainsi que M. Bigot; M. Calais, en présence du personnel de l'Institution Notre-Dame où il est professeur. On nous annonce une autre ordination de 7 prêtres pour la fin du mois de juin. Nous aurons cette fois encore parmi les nouveaux prêtres plusieurs anciens élèves de la Maison des Clercs de Notre-Dame.

— L'Association de secours mutuels établie entre les instituteurs du département d'Eure-et-Loir a eu, le 22 mai, sa messe annuelle à la cathédrale pour les associés défunts. Les instituteurs de tout le département avaient été invités à s'y rendre ; nous en avons vu un très-grand nombre. Monseigneur, malgré les fatigues de la cérémonie d'ordination, voulut honorer de sa présence cette réunion chrétienne ; Sa Grandeur était accompagnée de ses deux vicaires généraux. M. le maire de Chartres, un représentant de M. le Préfet qui n'avait pu venir, M. l'Inspecteur de l'Académie et M. le directeur de l'Ecole Normale étaient au premier rang de l'assistance. Pendant que M. l'abbé Robé, premier vicaire de la cathédrale et aumônier de l'Ecole Normale, célébrait dans le chœur de paroisse, les élèves de l'Ecole Normale, groupés autour de l'orgue dans le chœur du Chapitre, exécutaient de graves et religieux motets en musique. M. l'abbé Robé adressa à l'assemblée de belles et chaleureuses paroles sur l'union de prières, vraie base de la fraternité chrétienne, fraternité qui, grâce à un tel secours, devient si avantageuse aux défunts.

— *Pèlerinage à Paray-le-Monial pour le* 16 *juin.* — Les personnes qui voudront se réunir aux Orléanais pour ce pèlerinage, feront bien de demander le plus tôt possible leur billet à M. l'abbé Gélot, chan. hon. directeur des *Annales d'Orléans.* Elles lui écriront directement. Voici le programme : Départ d'Orléans, le mardi 15, le soir à 6 heures 25 ; arrivée à Paray le 16, à 6 heures du matin ; retour à Orléans, le jeudi 17. Prix réduits (aller et retour) d'Orléans à Paray, en troisième classe, 20 fr. 20 ; en seconde, 27 fr. 50 ; en première, 35 francs.

— *La prochaine fête de l'Adoration mensuelle aura lieu le vingt-quatre juin à la chapelle des Sœurs de Saint-Paul.*

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Le jeune médecin à Notre-Dame de Chartres. — Les lettres attestant des marques de la protection de Notre-Dame de Chartres, ne nous font jamais défaut ; nous nous réservons la faculté d'en extraire des passages pour la *Voix* à une époque ou à une autre. Dans le présent bulletin nous pourrions en insérer plusieurs selon notre habitude ; nous préférons laisser seule, à cause de sa longueur et de son importance, la lettre suivante écrite par un étudiant en médecine à son oncle, religieux Mariste. Elle était destinée par son auteur à la *Voix de Notre-Dame de Chartres.*

Avant de l'insérer, nous avertirons : 1° Que le fond et la forme du récit demeurent entiers sous la responsabilité du signataire et de son honorable famille et que pour cette raison nous y avons laissé le terme de *miracle ;* 2° que le signataire est venu à Chartres avec son père plusieurs mois après sa guérison, remercier la sainte Vierge de la faveur obtenue ; de nombreux témoins ont pu ainsi constater son heureux état et sa dévotion reconnaissante au pied de l'autel.

Cher oncle,

Vous avez pris une trop grande part à ma maladie, vous m'avez prouvé trop d'affection pour que je ne vous donne pas tous les détails de ce mal et de ma guérison que je considère, avec tous ceux qui en ont été témoins, comme la guérison la plus miraculeuse qui se soit vue depuis longtemps ; vous verrez dans mon récit combien sont impuissantes les ressources de la science, combien est grande au contraire la puissance divine et comme elle se joue de toutes les théories médicales et de tous les pronostics de la faculté.

Je vais vous exposer les faits dans toute leur simplicité, leur ordre et leur succession. — Au mois de juillet dernier, je me trouvais à Paris achevant mes études médicales, et, je ne le cacherai pas, imbu des principes matérialistes qui étouffaient en moi tous les germes d'une foi sincère qu'une éducation maternelle y avait semés ; je riais des miracles et je ne concevais point qu'il y eût de guérison possible sans le secours d'un remède spécifique. Aveuglé par ces idées, je fus pris un jour de vertige dans le jardin du Luxembourg ; je rentrai chez moi, en proie à la plus grande frayeur et trouvant que tous les promeneurs avaient un aspect cadavérique ; cet état dura plusieurs jours ; l'insommie arriva et avec elle les cauchemars, les idées noires et tout un cortége de fantômes. Je me décidai à retourner dans ma famille, espérant que l'air du pays me ferait retrouver la santé. A mon arrivée on fut surpris de mon amaigrissement ; j'avais en peu de temps maigri de trente livres ; on fit venir un docteur qui, après un long examen, diagnostiqua un épuisement nerveux, et me prescrivit, avec le repos le plus absolu, l'usage du bromure de potassium. Je suivis cette médication ; on eut pour moi les plus tendres égards et l'on me témoigna la plus douce affection; les accidents continuèrent, augmentèrent comme de plus belle. Je n'y voyais plus, je ne pouvais plus lire ni écrire, j'avais perdu la mémoire, je ne voyais plus que des cadavres partout où j'allais ; je me crus criminel, je devins hypocondriaque dans toute l'acception du mot, je refusai de voir qui que ce fut, j'étais poursuivi de folles terreurs ; je ne mangeais plus parce que je croyais qu'on voulait

m'empoisonner ; enfin je tombai dans un état de marasme le plus complet. Le docteur revint, appela un de ses confrères, et, après s'être longtemps concertés, ils annoncèrent à mes parents que j'étais atteint d'hyperkinésie de l'accessoire deWillis,dedyskinésie, de sclérose musculaire progressive, couvrant ainsi leur ignorance de cet appareil de grands mots, auxquels mon père et ma mère qui n'ont jamais appris le grec ne comprirent rien. Ce que mes parents virent de plus clair, c'est que je dépérissais à vue d'œil, que mon état s'aggravait de plus en plus ; et quand ils demandèrent aux docteurs ce qu'ils en pensaient ceux-ci répondirent que j'étais bien mal. L'un d'eux me prescrivit l'hydrothérapie, à moi qui craignais l'eau comme un chien enragé ; l'autre me conseilla de voyager, à moi qui appréhendais d'aller même dans le jardin où certaines plantes me faisaient l'effet de serpents monstrueux, et où les fleurs les plus éclatantes récélaient dans leurs corolles les poisons les plus subtils. Chose bizarre! à cette époque j'avais complètement perdu la mémoire ; et aujourd'hui je me rappelle parfaitement l'ordre de succession de certains faits qui m'ont permis d'établir le diagnostic certain de ma maladie. Après avoir eu des vertiges, des troubles de la vue, de la céphalalgie, j'éprouvai une hésitation, une incertitude dans la marche, une sensation de faiblesse dans la jambe, une impossibilité absolue de donner à ma marche une direction déterminée, surtout en fermant les yeux; ce qui me manquait surtout, c'était de pouvoir régler volontairement le mouvement musculaire. Quel est le docteur qui ne reconnaîtra à ces symptômes la maladie si bien étudiée par Duchesne de Boulogne et connue sous le nom d'ataxie locomotrice? Quel est le docteur qui n'a pas vu cette maladie avoir une marche sans cesse croissante? Quel est celui qui a pu en arrêter les progrès? Quel est le disciple d'Hippocrate qui n'a pas vu cette maladie se terminer constamment par la mort ? Que celui-là vienne me le dire ! Eh bien ! je suis un exemple vivant du contraire et comme je veux que la société profite de mon expérience; qu'il me soit permis à moi, futur docteur, de lui indiquer le remède aussi simple qu'efficace de cette maladie. Mes amis et parents vinrent me visiter et s'en allèrent croyant bien ne me revoir jamais, tellement j'avais changé ; du reste, les médecins m'avaient condamné.

Ma mère m'avait placé sous la protection de la sainte Vierge dans ma jeunesse ; depuis longtemps j'avais laissé de côté la médaille. Pleine d'espoir dans la Providence, et remplie de la plus tendre affection pour moi, elle vous fit part de sa douleur et de celle de mon père ; cher oncle, votre tendresse grandit pour moi en apprenant cette triste nouvelle ; vous commençâtes des neuvaines de prières pour moi ; sur votre invitation, les saintes Dames de la Visitation et du Mont Carmel et les jeunes clercs de N.-D. de Chartres élevèrent leur âme vers Dieu et un concert de prières se fit entendre dans ces pieuses demeures où l'oreille de Dieu est plus attentive qu'ailleurs ; en même temps (c'était le 21 décembre), ma mère mit à mon insu une médaille de la sainte Vierge dans la doublure de mon gilet de santé. Vingt-quatre heures après, je fis part à ma mère de mes terreurs; je crus sortir d'un autre monde ; la réalité fit place aux désordres d'une imagination en délire ; l'épanchement du cœur fit place au mutisme le plus complet ; l'appétit revint, avec lui le sommeil ; et, depuis ce temps, les forces me sont tellement revenues, la mémoire a tellement bien reparu que je n'hésite pas à unir prochainement ma destinée à celle d'une jeune fille appartenant à l'une

des familles les plus honorables et les plus pieuses du pays ; persuadé que la sainte Vierge à qui je fais la promesse de ne plus quitter sa médaille continuera à veiller sur moi et sur ma famille. Gloire à Marie ! En même temps laissez-moi, cher oncle, et vous saintes femmes du Mont Carmel et de la Visitation, et vous clercs de N.-D. de Chartres, vous remercier de vos prières et vous demander d'agréer ici, le témoignage le plus sincère de ma reconnaissance la plus parfaite. L'autre jour le docteur qui m'avait soignée me dit en me voyant :

Quantum mutatus ab illo.....
Et nunc erudimini, sapientes...

Votre neveu tout dévoué,

A. ROULLEAU,

Etudiant en médecine.

La Genais, commune de Romazy (Ille-et-Vilaine), le 10 avril 1875.

LETTRE PASTORALE
ET MANDEMENT DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES
Au sujet de la Consécration des Fidèles au Cœur de Jésus, le 16 Juin prochain, selon les intentions du Souverain-Pontife.

Louis-Eugène REGNAULT, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége apostolique, Evêque de Chartres, au Clergé et aux Fidèles de notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos très-chers Frères,

Après nos derniers malheurs, et depuis surtout que le Chef de l'Église dépouillé de ses Etats, est resserré et comme captif dans la ville même de Rome, une attente générale règne dans l'Univers catholique. Les Fidèles élèvent leurs regards vers les montagnes saintes, ils invoquent incessamment, comme aux premiers jours du christianisme, pour le Successeur de Pierre, le secours d'en haut. Ils se tournent vers le Cœur de Jésus et il en sort une voix qui leur dit, comme à la bienheureuse Marguerite-Marie dans une apparition reconnue authentique par l'Eglise : Voilà le cœur qui a tant aimé les hommes, allez avec confiance à ce trône de grâces afin que vous trouviez miséricorde. A cette touchante invitation, viennent se joindre des motifs bien propres à exciter notre foi et à raviver notre piété. Le 16 juin de la présente année sera le deux centième anniversaire de l'apparition du Sauveur à sa fidèle servante, et le même jour on solennisera la trentième année de l'élection de Pie IX au suprême Pontificat. Bientôt aussi en France, dans le lieu le plus apparent de la capitale, un acte solennel se prépare et le Vœu national au Sacré Cœur, spontanément formé, recevra son accomplissement. Tout nous presse donc de nous consacrer pour toujours au Cœur adorable de Jésus-Christ, afin que par sa médiation et la vertu de son sacrifice propitiatoire nos péchés soient effacés et qu'une juste compensation soi apportée à tant d'indifférence, d'impiétés, de profanations qui outragent chaque jour la divine Majesté. Tandis que les ennemis de l'Eglise et de la Société s'agitent, que les ambitions se dévoilent, que les discussions sont plus vives, c'est un besoin pour les vrais Fidèles de se tenir plus étroitement unis que jamais, de se jeter

dans le Cœur de Celui qui nous aime, qui compatit à nos misères et qui est tout puissant pour les soulager et les guérir. Il est vrai, les méchants ont formé des complots contre le Seigneur et contre son Christ, ils poursuivent leur plan avec une intelligence et un ensemble d'action qui épouvantent ; mais nos livres saints ne disent-ils pas que le Seigneur se rira de leurs efforts et que, s'il permet qu'ils jouissent d'un triomphe momentané, ce ne sera que pour rendre ensuite plus frappante leur confusion et leur ruine. Pendant ce temps, la foi des justes se ranime, leur espérance est plus ferme, leur charité plus ardente, leurs vertus sont poussées jusqu'à l'héroïsme, et ainsi se vérifie cet oracle de l'Esprit-Saint que tout en ce monde, même les plus rudes épreuves, ne sert qu'au bien et à la sanctification des élus.

Nous vous communiquons, Nos Très-Chers Frères, le décret du Souverain-Pontife et ensemble la formule de l'Acte de Consécration au Sacré-Cœur que Sa Sainteté nous présente. Vous sentirez en la lisant que toutes les paroles qu'elle renferme portent avec elles la vie et une grâce particulière. Ah ! que le Cœur de Jésus nous soit propice et qu'il exauce les vœux de toute l'église et de son Chef !

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous statuons et réglons ce qui suit :

1° Le 16 juin de la présente année, les Fidèles de notre diocèse sont invités à se consacrer de nouveau au Sacré Cœur de Jésus (1) en union avec le Souverain-Pontife, en remplissant les conditions exprimées dans le décret de la Sacrée-Congrégation des Rites du 22 avril 1875, et en récitant avec foi et piété l'acte de Consécration au Sacré-Cœur, formulé par Sa Sainteté Pie IX.

2° Ce même jour 16 juin, MM. les Curés et Chapelains de communautés sont autorisés à exposer le Saint Sacrement, depuis la messe du matin jusqu'au Salut du soir qui sera le plus solennel possible, pourvu toutefois qu'il puisse y avoir dans chaque paroisse un nombre convenable d'adorateurs.

Là où MM. les Curés ne jugeraient pas à propos que le Saint Sacrement fut exposé pendant le jour, il y aurait seulement Salut le soir, ou bien même, selon le jugement du Curé, une simple bénédiction du Saint Sacrement le matin après la messe basse.

3° Nous autorisons pour le 16 du même mois de Juin, les prêtres de notre diocèse à chanter ou à dire la messe votive du Sacré Cœur.

4° Nous recommandons à tous nos diocésains et spécialement aux âmes pieuses de se préparer avec soin à recevoir en ce jour les grâces que notre Seigneur leur promet et de prier avec ferveur pour le Souverain Pontife, pour l'Eglise et pour la France.

Les fidèles n'ignorent pas qu'uneindulgence plénière est accordée, à ceux qui réciteront l'acte de Consécration mentionné ci-dessus pourvu qu'ils remplissent les conditions prescrites par Sa Sainteté, c'est-à-dire qu'ils se confessent, qu'ils communient et qu'ils visitent une église ou un oratoire public en y priant pendant un certain espace de temps aux intentions du Souverain Pontife.

Et seront notre présente lettre pastorale, ainsi que notre mandement, lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques de notre diocèse, le dimanche qui en suivra immédiatement la réception.

Donné à Chartres, sous notre seing et le sceau de nos armes, le 16 mai de cette année de grâces 1875.

† LOUIS EUGÈNE, *Evêque de Chartres.*

Par Mandement de Monseigneur :

GERMOND, *Chan. Secrét. gén.*

(1) Déjà le diocèse de Chartres a été consacré au Cœur de Jésus le 18 Juin 1871.

Décret de la Sacrée Congrégation des Rites sur la Consécration au Sacré Cœur.

Il arrive chaque jour à notre très-saint Seigneur Pie IX, Pape, plusieurs postulations d'évêques et un nombre considérable de demandes de fidèles, le suppliant avec instance de vouloir bien consacrer l'univers entier au très-saint Cœur de Jésus-Christ, notre Sauveur, afin de réchauffer et d'augmenter la piété envers ce Sacré-Cœur.

Aussi sa sainteté ayant réfléchi mûrement devant Dieu à la gravité de cet acte, afin de répondre à des vœux aussi profondément empreints de piété, approuvant l'oraison ci-jointe, la propose à la récitation, en quelque langue que ce soit, pourvu que la traduction soit exacte, de tous ceux qui veulent se consacrer au saint Cœur de Jésus. De cette manière, tous les fidèles enfants du Christ, se consacrant au divin Cœur de Jésus-Christ par cette même formule de consécration, affirmeront plus clairement l'unité de la sainte Eglise ; ils trouveront dans ce même Cœur un abri sûr, un remède contre les périls qui menacent les âmes, la patience au milieu des épreuves qui assaillent aujourd'hui l'Eglise du Christ, et enfin dans toutes les angoisses une confiance absolue et la consolation.

Sa Sainteté a donc voulu que par le présent décret émané de la Sacrée Congrégation des Rites, sa volonté fût connue des Ordinaires de tous les lieux, et que la formule de prière dont il est parlé plus haut leur fût transmise, afin que, s'ils le jugent bon devant le Seigneur et l'estiment utile au salut des brebis qui leur sont confiées, ils prennent soin de la publier, et qu'ils exhortent les fidèles à la réciter eux-mêmes, soit tous ensemble, soit en particulier, le 16 juin de la présente année, qui ramène le second centenaire depuis la révélation faite par notre Rédempteur à la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, pour la propagation de la dévotion à son Cœur.

Sa Sainteté accorde donc à tous les fidèles qui accompliraient cet acte au jour marqué une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire, en la forme ordinaire de l'Eglise, pourvu toutefois que, vraiment pénitents et confessés, ayant reçu la sainte communion, ils aient visité une église ou un oratoire public, et là, pendant un certain espace de temps, ils aient prié dévotement aux intentions de Sa Sainteté.

Nonobstant toutes clauses contraires.

Le 22 avril 1875.

Loco † sigilli.

C., Évêque d'Ostie et de Velletri, Cardinal PATRIZZI,
Préfet de la Sacrée Congrégation.

Acte de consécration au Sacré-Cœur de Jésus, approuvé par le décret de la Sacrée Congrégation des Rites du 22 avril 1875.

O Jésus, mon Rédempteur et mon Dieu ! malgré le grand amour que vous portez aux hommes, pour la rédemption desquels vous avez répandu tout votre sang précieux, combien ils répondent peu à cet amour, et même combien ils vous offensent et vous outragent, surtout par les blasphèmes et par la profanation des jours de fête ! Ah ! si je pouvais donner à votre Cœur divin une satisfaction quelconque, si je pouvais réparer tant d'ingratitude et de méconnaissance que vous avez à supporter de la part de la plus grande partie des hommes ! Je voudrais pouvoir vous montrer combien je désire aimer et honorer ce

Cœur adorable et plein de tendresse, à la face de l'univers entier, et accroître ainsi votre gloire. Je voudrais pouvoir obtenir la conversion des pécheurs, secouer l'indifférence de tant d'autres qui, bien qu'ils aient le bonheur d'appartenir à votre Eglise, n'ont pas à cœur les intérêts de votre gloire et de l'Église elle-même, votre épouse.

Je voudrais encore pouvoir obtenir que ces catholiques, qui ne laissent pas que de se montrer tels par beaucoup d'œuvres extérieures de charité, mais qui, trop attachés à leurs opinions, refusent de se soumettre aux décisions du Saint-Siége et nourrissent ces sentiments qui sont en désaccord avec son magistère, se ravisent en se persuadant que celui qui n'écoute pas l'Eglise n'écoute pas Dieu, qui est avec elle. Pour obtenir ces fins si saintes, pour obtenir en outre le triomphe et la paix stable de cette Eglise, votre épouse immaculée, le bien-être et la prospérité de votre Vicaire sur la terre, pour obtenir qu'il voie ces saintes intentions s'accomplir, et aussi pour que tout le clergé se sanctifie de plus en plus et vous devienne plus agréable, et pour tant d'autres fins que vous savez, ô mon Jésus ! être conformes à votre divine volonté, et qui contribuent de quelque façon à la conversion des pécheurs et à la sanctification des justes, afin que nous obtenions un jour le salut éternel de nos âmes, et finalement parce que je sais, ô mon Jésus ! faire ainsi une chose agréable à votre très-doux Cœur ; prosterné à vos pieds en présence de la très-sainte Vierge Marie et de toute la Cour céleste, je reconnais solennellement qu'à tous les titres de la justice et de la gratitude, j'appartiens totalement, uniquement à vous, ô Jésus-Christ, mon Rédempteur, source unique de tout bien pour mon esprit et mon corps ! et m'unissant aux intentions du Souverain-Pontife, je me consacre moi-même et tout ce qui m'appartient à ce Cœur très-sacré, que j'entends uniquement aimer et servir de toute mon âme, de tout mon cœur, de toutes mes forces, en faisant mieux votre volonté et en unissant tous mes désirs aux vôtres.

Comme signe public de ma consécration, je déclare solennellement à vous-même, ô mon Dieu ! que je veux à l'avenir, en l'honneur de ce même Sacré-Cœur, observer selon les règles de lasainte Église les fêtes d'obligation, et les faire observer par toutes les personnes sur lesquelles j'aurai de l'autorité et de l'influence.

Recueillant donc dans votre aimable Cœur tous ces saints désirs et ces résolutions, tels que votre grâce me les inspire, j'ai la confiance de pouvoir lui donner une compensation de tant d'injures qu'il reçoit des enfants ingrats des hommes, et obtenir pour mon âme et pour l'âme de tous mes proches, ma félicité et la leur, en cette vie et dans l'autre. Ainsi soit-il.

Cet exemplaire est conforme à l'original qui est à la secrétairerie de la Congrégation des Rites. En foi de quoi, etc.

De ladite secrétairerie, le 26 avril 1875.

Pour le R. P. D. Placido-Ralli, secrétaire.

JOSEPH CICCOLINI, *substitut.*

On trouvera chez M. PETROT, libraire à Chartres, l'acte de consécration mentionné dans ce mandement. Les fidèles peuvent, en le récitant en particulier, et en remplissant les autres conditions marquées au n° 4, gagner l'indulgence plénière.

Une chapelle de saint Marc. — On nous écrit d'une paroisse qui fait la limite des diocèses de Chartres et de Blois :

Avant la révolution, il existait dans un petit vallon, à Verdois, une chapelle dédiée à saint Marc. Aujourd'hui ce monument sacré est presque totalement détruit ; il sert de grange ; il ne reste plus

qu'une abside ; on y reconnaîtrait à peine les traces d'une chapelle, si la tradition conservée par les vieillards de nos paroisses, n'en assurait l'existence. Autrefois, *même depuis la Révolution*, tous les ans, au jour de la fête de saint Marc, les paroisses de Verdes et de Membrolles (du diocèse de Blois), et celle du Mée, limitrophe des deux précédentes mais appartenant au diocèse de Chartres, se réunissaient dans la chapelle, au pied de la statue de saint Marc. Chaque paroisse assistait à la messe de la station, l'une après l'autre. Vers 1815 cette coutume a été abandonnée. Nous avons voulu la rétablir autant que possible. Déjà en 1858 la statue de saint Marc avait été replacée par les soins de M. le curé de Verdes. Depuis, en 1869, le 25 avril, les trois paroisses de Verdes, de Membrolles et du Mée s'étaient réunies à Verdois et avaient entendu la parole éloquente du R. P. Pétiot, mariste de la maison de Chartres.

Cette année, 1875, nous avons voulu faire mieux encore ; d'après une autorisation épiscopale dont nous ne pouvons etre trop reconnaissants, la messe a été chantée dans cette vieille ruine d'une chapelle jadis si honorée, et nous sommes heureux de pouvoir dire que la beauté de la cérémonie a dépassé nos espérances. Plus de mille personnes se trouvaient rassemblées au pied de l'autel que nous avions élevé à l'entrée de la chapelle antique. M. l'abbé Hallier, vicaire de la Madeleine de Châteaudun, a bien voulu nous prêter son coucours comme organiste et comme prédicateur ; grâce à lui les accords de l'harmonium devaient embellir nos chants, et la chaire sacrée nous réservait d'éloquentes paroles sur les avantages de la prière.

Tous les détails de la fête étaient de nature à réjouir les cœurs.

Qu'il était beau de voir ces processions se dérouler en ordre dans le vallon ! Qu'elle était consolante la présence de ces quatre cents hommes agenouillés au moment de l'élévation pour adorer le Dieu de l'Eucharistie ! Voilà donc une nouvelle preuve que la foi n'est point perdue en Beauce ? Pourquoi hélas ! n'est-elle pas plus généralement pratiquée ?... Malgré tout nous étions heureux dimanche. La fête nous semblait d'un heureux augure pour les processions du Jubilé.

X...

Association de Saint François de Sales. — L'intérêt qui s'attache à cette Association donne une valeur exceptionnelle aux documents suivants. Nous les publions dans le désir d'exciter de nouveau le zèle en faveur d'une Œuvre qui contribue au salut de bien des âmes.

Plus l'ennemi redouble d'audace et d'activité, plus les soldats de Jésus-Christ cherchent à connaître et à faire connaître les moyens de défense pour la sainte cause de la Foi.

I. *Supplique adressée à Sa Sainteté par Monseigneur de Ségur, chanoine évêque de Saint-Denis, président-général de l'Œuvre, et par le Conseil central.*

Très-Saint Père,

Le Président et les membres du Conseil central de l'Association catholique de Saint-François de Sales, humblement agenouillés aux pieds sacrés de Votre Sainteté, La supplient de recevoir, avec l'hommage du dernier compte-rendu annuel de l'Œuvre, l'expression de leur profond respect, de leur pleine et entière fidélité, et de leur dévouement sans bornes à la cause du Saint-Siége.

Afin de témoigner une fois de plus à nos vénérables évêques, et à tout le clergé, combien l'Association de Saint-François de Sales est sympathique au chef de l'église, et combien votre Sainteté en voit le développement d'un œil favorable ;

Afin d'encourager de plus en plus les innombrables fidèles, qui en font partie dans tous les diocèses de France et de Belgique, dans tous ceux de la Suisse française, et dans tous les diocèses de l'Italie et du Canada où l'Œuvre de Saint-François de Sales est établie ;

Afin d'assurer de plus en plus à cette grande Association de foi et de zèle, l'unité, qui fait sa force, et que Votre Sainteté a exigée expressément lorsqu'Elle a daigné en approuver et en bénir les statuts ;

Afin d'empêcher de fâcheuses pensées de scission qui pourraient peut-être venir dans l'esprit de quelques-uns à mesure que l'Association se développe dans nos contrées catholiques, pensées dont la réalisation nuirait sans aucun doute à ce développement salutaire, et ferait perdre à quantité de bons fidèles le trésor des indulgences et faveurs spirituelles concédées à l'Association par Votre Sainteté ;

Le susdit Conseil central demande humblement à Votre Sainteté, de daigner accorder à l'Association catholique de Saint-François de Sales un Cardinal-Protecteur.

Il la supplie également de daigner bénir de nouveau tous ceux qui en font partie, et tout spécialement les prêtres préposés par Nos Seigneurs les Evêques à la direction de l'Œuvre dans chaque diocèse, et de témoigner à tous par cette bénédiction spéciale la volonté de Votre Sainteté, relativement à l'unité de l'Œuvre et son désir de voir croître, dans tous ceux qui la composent, le zèle et la pureté de la foi, avec l'ardeur de la piété et de la charité catholiques. »

Le Souverain Pontife a favorablement accueilli cette supplique au-dessous de laquelle Il a écrit les paroles suivantes, témoignage précieux de sa haute approbation et de son affection paternelle.

Die 14 *Aprilis* 1875.

Deus vos benedicat, et respiciat opera manuum vestrarum.

PIUS P. P. IX.

II. Son Eminence le cardinal Chigi, ancien nonce du pape en France, et bien connu à Paris par son dévouement à toutes les Œuvres, a été désigné par le Saint-Père comme cardinal-protecteur de l'Association. Voici sa lettre officielle à Mgr de Ségur :

Monseigneur,

Notre très Saint-Père ayant daigné se rendre aux instances que vous avez bien voulu lui faire au nom de l'Œuvre de Saint-François de Sales de m'en nommer protecteur, vient par une communication officielle de la Secrétairerie d'Etat, en date du 14 de ce mois, de me déférer le protectorat de ladite Œuvre.

Je m'empresse de porter à votre connaissance cette gracieuse disposition de Sa Sainteté.

Si autrefois j'ai exprimé des sympathies et des souhaits pour cette Œuvre, dès aujourd'hui, je serais heureux de contribuer, autant que je le pourrai au bien qu'elle se propose d'accomplir.

Agréez, Monseigneur, la nouvelle assurance de mes sentiments aussi distingués que respectueux.

FLAVIUS, *cardinal* CHIGI.

Rome le 16 avril 1875.

BIBLIOGRAPHIE

— *Semaine eucharistique.* Chemin de la Croix et Prières, à l'usage des enfants qui se préparent à leur première communion. — Par la Baronne de Chabannes, — 3e édition revêtue d'un grand nombre d'approbations. — Chez Pétrot-Garnier, à Chartres. Prix : 90 centimes. — Développer dans les enfants l'amour de Jésus-Christ et leur faire connaître les richesses du tabernacle pour y attacher leur cœur, tel est le but de ce petit livre dont beaucoup de curés déjà ont fait un heureux essai.

Par le même auteur, la *Vierge Lorraine*, JEANNE D'ARC, au point de vue de l'héroïsme, de la sainteté et du martyre (voir ce que nous en avons dit au numéro de mai, p. 114 et 115). Ce beau livre se vend : 3 fr. 50 chez Pétrot-Garnier. Réduction si l'on en prend un certain nombre pour les distributions de prix.

— RITUEL DES PREMIÈRES COMMUNIONS ET LE TRÉSOR DES AMES PIEUSES *dans la fréquentation des Sacrements de pénitence et d'eucharistie*, 1 fort volume grand in-32 de près de 700 pages au prix de 1 fr. 50 et franco 1 fr. 80. S'adresser à l'auteur : M. le chanoine Hervieu, supérieur des Carmélites de Coutances. Cet ouvrage est publié avec l'agrément et sous les auspices de Monseigneur l'évêque de Coutances ; il se vend au profit de la chapelle du Carmel actuellement en construction.

— *La sainte Messe*, méthode pour assister au Saint-Sacrifice de la Messe, rédigée d'après Saint-Léonard de Port-Maurice, par Mgr Isoard, auditeur de Rote pour la France, suivie des Vêpres du dimanche et des prières qui se chantent le plus habituellement à l'Eglise — Paris, chez Victor Palmé, éditeur, 25, rue de Grenelle-Saint-Germain.

— *Le Prêtre de l'Eucharistie ou le R. P. P.-J. Eymard*, fondateur de la société du Très-Saint-Sacrement, 2e édition. — Paris, librairie Poussielgue frères, rue Cassette, 27.

— *Vie de la bienheureuse Marguerite-Marie*, par l'abbé E. Daras, continuateur de Ribadeneira, auteur des Vies des Saints pour tous les jours de l'année et des Saints et Bienheureux du XVIIIe siècle. Paris, chez Gaume et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye Ce livre beaucoup moins considérable que le bel ouvrage de M. l'abbé Bougaud sur le même sujet, présentera aussi un vif intérêt au pieux lecteur.

— *Le Chemin de la Croix de la Sainte Vierge ou les XII stations de la voie douloureuse de la Mère de Dieu.* Cet ouvrage, publié en un joli volume in-18 avec encadrements et culs de lampe, à la librairie Henri Oudin, éditeur à Poitiers et à Paris, rue Bonaparte, 68, se vend chez tous les libraires au prix de 2 fr. 25. Chaque station est suivie de prières générales et d'une prière particulière pour la France.

Cet ouvrage a été recommandé par un article de M. Louis Veuillot et honoré de cinq approbations épiscopales.

—*Sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, sa vie et ses œuvres*, édition authentique, publiée par les soins des religieuses du premier monastère de la Visitation Sainte Marie d'Annecy. *Œuvres diverses* : Petit Livret ; — Questions de sainte Chantal ; — Réponse de saint François de Sales ; — Papiers intimes ; — Exhortations ; — Entretiens ; — Instructions. — Les *Œuvres diverses* forment un très-beau volume in-8 cavalier, orné d'un portrait de sainte Chantal, gravé en taille-douce par Darodes, d'après l'original qui est conservé au monastère de la Visitation de Turin.

Prix : 8 francs *franco*. E. Plon et Cie, 10, rue Garancière, à Paris.

— *La Vierge de Lourdes*, 32 cantiques à voix égales, avec accompagnement. Prix net: 12 francs. Le même ouvrage, édition bijou, contenant le texte et la mélodie avec les légendes historiques : 3 francs. S'adresser directement à M. le chanoine W. Moreau, à Poitiers (Vienne).

— On nous prie d'annoncer une publication destinée à la Propagande dans les campagnes : l'*Economiste agricole, vinicole et commercial* (directeur : J. Gondry du Jardinet. Rédacteur principal : Maurice Guyot. Bureaux à Paris : 6, rue Mézières). Sur la recommandation d'une personne pieuse, cette publication serait accordée au prix de 6 francs au lieu de 12. Nous recevons cet avis de M. Gondry du Jardinet, auteur de l'almanach des Pèlerinages.

— *Librairie et Imagerie religieuse.* J. L'ANGLOIS, rue des Changes, aux Quatre-Coins, Chartres.— Choix de Livres de piété et Paroissiens, reliure riche et ordinaire, pour premières communions. — Chapelets blancs depuis 0,80 c. la douzaine, Images chromo.

Plus de 2,000 douzaines d'Images dentelle, depuis 0,10 c. la douzaine. Cachets de première communion depuis 0,05 c. pièce.

AVIS. — La Maison de Mesdemoiselles Lumière, place Billard, possède un riche assortiment d'objets pieux (livres, images, chapelets, etc.), pour les premières communions. Nous rappelons aussi à MM. les ecclésiastiques qu'ils peuvent s'adresser en confiance à cette même Maison pour achat et réparation d'objets du culte, particulièrement pour la dorure et l'argenterie

---

JUIN 1875.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Juin 1875.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux devant un crucifix, après la communion, de la pr. : *En ego.*

1er juin, mardi. — Ind. plén. p. l'Ar. du C. de Marie (j. au ch.).
2, mercredi — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. du Carmel.
3, jeudi. — Ind. plén.: 1° p. la Propag. de la Foi; 2° pour la récitat. à genoux devant le S. Sacrement, de la prière : *Regardez, Seigneur*.
4, vendredi. — Ind. plén.: 1° pour la Conf. du S. Cœur de Jésus ; 2° p. l'Ap. de la p. ; 3° p. le Scap. rouge.
5, samedi. — Ind. plén. et partielles nombreuses du Saint Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (moy. vis. à un autel de la Ste Vierge. — j. au choix).
6, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Franciscains; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. l'Apost. de la pr. 4° p. le scap. bl.; 5° p. le rosaire ; 6° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
7, lundi. — Ind. plén. p. l'Œuvre de St François de Sales.
8, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la pr. *Angele Dei* (j. au ch.)
9, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. l'Archic. de S. Joseph (mercr. au ch.); 2° p. le scap. du Carmel.
10, jeudi. — Ind. pl. 1° p. l'archic. du S. C. de Marie; 2° p. la récit. quot. de la pr.: *Loué et remercié*. (j. au choix).
11, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge ; 2° p. l'Apost. de la pr. (j. au ch.).
12, samedi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° plén. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 5 juin).
13, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Pr. de la Foi ; 2° p. la récit. quot. du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.).
14, lundi. — Ind. pl.: pour l'Œuvre de St. Fr. de Sales
15, mardi. — Ind. pl. p. la Conf. du Cœur de Jésus (j. au ch.)
16, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. du Carmel.
17 jeudi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. bleu; 2° p. la récitat. quotid. du *Memorare* (j. au ch.).
18, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
19, samedi. — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (comme au 5 juin).
20, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la réc. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).
21, lundi. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires Franc. ; 2° pour l'Œuvre de saint François de Sales (j. au ch.).
22, mardi. — Ind. plén. p. la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au choix).
23, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
24, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. l'Arch. du S. Cœur de Marie ; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. les posses. d'objets indulgenciés.
25, vendredi. — Ind. plén. p. le scap. rouge.
26, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 5 juin).
27, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (jour au ch.); 3° pour la récit. quotid. du chap. brigitté (j. au ch.).
28, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St François de Sales ; 2° p. la récit. quotid. de la pr.: *Doux Cœur de Marie* (jour au ch.).
29, mardi. — Ind. pl. p. la récit quot. du ch. de l'Im. Concep.(j.au ch).
30, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.

Pour les Chroniques et les Extraits
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. LANGLOIS, Chartres.

7e NUMÉRO — DIX-NEUVIÈME ANNÉE — JUILLET 1875

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FLEURS DES SAINTS. — Saint Jacques le Majeur.

Avant la translation, par les anges, de la sainte maison de Nazareth à Lorette dans la Marche d'Ancône, *Saint Jacques de Compostelle*, en Galice, était le plus célèbre des pèlerinages du monde chrétien, si l'on en excepte ceux de Jérusalem et de Rome. Ni les malheurs des temps, ni la longueur du chemin, ni l'intempérie des saisons, ne venaient décourager ces hommes intrépides, qui, le bourdon à la main, entreprenaient un voyage aussi périlleux, soit pour accomplir le vœu de la détresse, soit pour l'expiation de leurs péchés, soit enfin par un sentiment de foi envers le saint, qui, entre tous les apôtres, mérita le titre magnifique de *Proto-martyr* de Jésus-Christ. En ce mois où l'Église célèbre sa fête le récit de sa vie et de quelques uns des faits se rattachant à l'antique pèlerinage de Compostelle, présentera peut-être un pieux intérêt à nos lecteurs.

Saint Jacques, surnommé *le Majeur,* parce qu'il devança dans la vie et dans l'apostolat Jacques le Mineur, qui devint évêque de Jérusalem, était avec Jean son frère, fils de Zébédée et de Salomé, cousine germaine ou, selon le génie de la langue hébraïque, *sœur de la très-sainte Vierge.* Ils exerçaient l'humble métier de pécheurs, et, conduisant leur barque sur le lac de Génésareth ils y jetaient leurs filets !.... Un jour qu'ils étaient occupés avec leur père à les raccomoder, Jésus les appela... A cette voix divine les deux frères tressaillent de bonheur, ils se lèvent et laissant leur père — l'amour de leur cœur, — et leurs filets — le soutien de leur existence, — ils marchent à sa suite sans hésitation et sans regrets.

Jacques et Jean, appelés ensemble à l'apostolat, reçurent de Notre-Seigneur, par un grand privilége, un nom nouveau et symbolique qui marque leur prééminence et leur mérite particulier. Boanerges, c'est-à-dire *enfants du Tonnerre*, figure de la force, de la lumière, de l'éclat qui devait rejaillir de la prédication de saint Jacques, et de l'Apocalypse de saint Jean. Ils furent avec saint Pierre les heureux témoins du radieux miracle de la Transfiguration ; animés d'un même zèle ils demandèrent au Sauveur de faire descendre le feu du Ciel sur une ville de la

Samarie qui avait refusé de lui ouvrir ses portes, et en reçurent cette adorable leçon de mansuétude et d'amour : « Vous ne » savez pas à quel esprit vous êtes appelés. Le fils de l'homme » n'est pas venu pour perdre les hommes mais pour les sau- » ver. » Ils ne *savaient* pas non plus ce qu'ils demandaient par l'entremise de leur trop faible mère, lorsqu'ils suppliaient le Seigneur de les faire asseoir à côté de lui dans son royaume. Mais tout deux, malgré cet ambitieux désir, aimaient leur bon Maître, et quand, au lieu d'honneurs à recevoir, il leur propose de partager son calice d'amertume et d'ignominie, et leur demande « s'ils peuvent le boire avec lui. » — « Nous le pouvons, » s'écrient-t-ils, dans le généreux élan d'un dévouement qui ne recule pas devant le sacrifice !

Cette union des deux fils de Zébédée a quelque chose de profondément touchant, et la prédilection que le Seigneur leur témoigne semble une sanction divine donnée à ce sentiment si intime et si doux que nous appelons l'amour fraternel !

Nous les retrouvons encore à la Cène et au jardin de l'Agonie ; mais Jean gravit seul, à la suite de Jésus, la montagne du Calvaire ; Jacques, hélas ! ne le suivit pas...

Toutefois après les défaillances causées par une indicible frayeur, il se montra de nouveau le disciple fidèle ; assista à toutes les apparitions de Notre-Seigneur après sa résurrection ; reçut comme les autres apôtres la sublime mission *d'enseigner toutes les nations,* et s'enfermant avec eux dans le cénacle, quand le Sauveur les eut quittés pour remonter au Ciel, il s'y prépara dans le silence et la prière, à la venue du Saint-Esprit qui descendit sur lui au grand jour de la Pentecôte et embrasa son cœur d'un feu tout divin.

La très-sainte Vierge, selon une pieuse tradition, avait pour saint Jacques une prédilection toute particulière, et ce fut cette Divine Reine qui le décida, après qu'il eut porté pendant quelque temps la parole de Dieu dans la Judée, la Samarie, la Syrie et les provinces voisines, à se rendre en Espagne pour y porter la bonne nouvelle du salut.

De la Galice, où sa voix resta presque sans écho, il se rendit à Sarragosse, capitale de la Celtibérie ; là il mit tout en œuvre pour convertir les idolâtres à la foi de Jésus-Christ, mais ses efforts semblaient frappés de stérilité ; ce qui lui causait une douleur profonde. La très-sainte Vierge devait bientôt le consoler par une céleste vision.

Une nuit qu'à genoux sur les rivages de l'Ebre, il priait avec ses disciples en versant un torrent de larmes, il entendit les anges qui disaient alternativement : *Ave Maria gratia plena ;* en même temps il aperçut au milieu de cette troupe d'esprits bienheureux l'Immaculée Marie qu'ils avaient apportée montée sur un pilier de jaspe. Elle lui parla avec bonté, ranima sa confiance et lui promit que ses successeurs recueilleraient le fruit de ses travaux. Elle lui ordonna ensuite de bâtir en ce lieu un

oratoire sous son nom, lui assurant que l'Espagne lui serait dévouée jusqu'à la fin des siècles et qu'elle la couvrirait de sa tutélaire protection. Puis la Vierge disparut et Saint Jacques, obéissant à la Mère de Dieu, lui fit élever un temple ; y renferma le pilier sur lequel sa douce souveraine lui était apparue; et lui donna le nom de *Notre-Dame del Pilar* ou du *Pilier*.

On voit encore de nos jours, dans cette église que son origine et ses miracles ont rendue si célèbre, cette merveilleuse colonne que surmonte une statue de la très-sainte Vierge devant laquelle brûlent continuellement un grand nombre de lampes d'argent.

Saint Jacques revint en Judée, pour y traiter des affaires communes à l'Eglise. Il assista sans doute au Concile de Jérusalem, et reprit ses courses apostoliques, prêchant aux Juifs avec une force et une autorité sans pareilles. Plusieurs d'entre eux se convertirent, mais d'autres résistèrent à la vérité qu'il faisait briller à leurs yeux, et, furieux des succès de son zèle, ils allèrent trouver deux fameux magiciens, — Hermogène et Philète, — leur demandant de s'opposer à la doctrine de l'apôtre, et, s'ils ne pouvaient parvenir à le confondre par la subtilité de leurs raisonnements, d'employer leurs sortiléges pour lui ôter la vie : les magiciens y consentirent. Philète entra le premier dans la lice pour combattre le saint apôtre ; mais ses discours persuasifs et les miracles qu'il lui vit faire le désarmèrent bientôt; il se convertit, et reçut le baptême des mains de celui qu'il renonçait à vaincre. Il retourna alors vers son compagnon et, avec l'ardeur d'un néophyte, il voulut le convaincre de la fausseté de ses croyances, mais Hermogène, bien loin de céder à ses instances, le lia tellement par ses enchantements qu'il le rendit immobile. Philète fit savoir sa triste position à saint Jacques qui lui envoya son mouchoir par la vertu duquel l'effet des maléfices d'Hermogène furent détruits : de plus les démons qu'il avait lancés contre Philète et contre l'apôtre, se tournèrent contre lui et l'enmenèrent, malgré ses imprécations, enchaîné aux pieds du saint.

Reconnaissant alors l'impuissance des esprits de ténèbres, il consentit à brûler ses livres de magie, promit de détromper les adeptes qu'il s'était faits par ses artifices et confessa la foi de Jésus-Christ.

Les Juifs, déçus dans leur espoir et voyant bien qu'il fallait renoncer à la divination et aux sciences occultes pour surprendre le saint, eurent recours à une autre machination qui, cette fois, leur réussit. Tandis qu'il enseignait le peuple, ils suscitèrent un grand tumulte pendant lequel le pharisien Josias se jeta sur lui et lui mit une corde au cou. Au même moment les soldats romains se saisirent de lui et le menèrent à *Hérode Agrippa* petit-fils du cruel Hérode, le bourreau des Innocents, et le neveu de cet *Antipas* qui avait fait périr le précurseur du Messie et avait — lui, *l'esprit fort*, — traité le Christ d'Insensé ! Agrippa qui voulait plaire aux Juifs ordonna que l'apôtre eut la

tête tranchée. Comme il allait au supplice il guérit un paralytique qui implorait son secours, car les liens qui enchaînaient ses mains ne les rendaient pas impuissantes à opérer des prodiges. Josias ne put résister à ce spectacle grandiose, se prosternant devant l'apôtre : il le conjura de lui pardonner sa mort et de le recevoir au nombre des disciples de son maître. « Croyez-vous que Jésus-Christ est le fils de Dieu, lui demanda le glorieux captif.»—« Je le crois, répondit Josias. C'est là ma foi et je veux mourir dans cette confession. » Sur cette parole on s'empara de sa personne et on l'enmena avec l'apôtre pour lui faire subir le même supplice. Lorsqu'ils furent arrivés au lieu de l'exécution, ils demandèrent un verre d'eau. Quand on l'eut apporté, saint Jacques baptisa le pharisien, l'embrassa et lui donna une suprême bénédiction !.....

Quelques instants après leurs têtes tombaient sous le glaive du licteur et saint Jacques allait recevoir au ciel, le triple couronnement de la virginité (1), de l'apostolat et du martyre.

Les chrétiens ensevelirent le corps du bienheureux apôtre à Jérusalem, mais lorsque ses disciples, sur l'ordre de saint Pierre, retournèrent en Espagne, ils prirent avec lui ses ossements sacrés. Arrivés à Ira Flavia (aujourd'hui *El Padron)*, ville de Galice, ils les renfermèrent dans un sépulcre de marbre où ils devinrent l'objet de la vénération des nouveaux fidèles ; mais, par suite de l'irruption des barbares, de la domination arabe et mauresque, du débordement des hérésies, ce pieux trésor tomba dans l'oubli ; on en perdit même la trace. Cependant, au commencement du IXe siècle, Alphonse le Chaste s'étant assuré par ses conquêtes sur les Maures, la possession de la Galice, fit élever, dans la ville de Compostelle (2) une splendide basilique pour y recevoir le corps de l'apôtre dont on venait de faire la découverte et obtint du pape Léon III, que le siége épiscopal d'Ira Flavia y serait transféré. Les miracles opérés par ces précieuses dépouilles donnèrent à ce lieu béni une si grande renommée que les rois et les princes de la chrétienté firent élever de tous côtés des hôpitaux pour y loger et y nourrir les pèlerins de saint Jacques, et les sculpteurs et les peintres par une naïve analogie représentent ordinairement ce grand apôtre avec le costume qu'affectaient les pieux fidèles qui venaient prier sur son tombeau. La foi que les espagnols avaient dans le nom de saint Jacques, lorsque, intrépides combattants du Christ, ils luttaient avec un courage intrépide contre les Sarrasins et les Maures, leur attira en plusieurs rencontres une protection sensible de leur glorieux patron.

A la bataille de *Logrono*, livrée aux infidèles par Ramire Ier, roi d'Oviédo, saint Jacques, monté sur un cheval blanc apparut

(1) Saint Epiphane affirme que ce privilége lui était attribué.

(1) Ce lieu s'appelait primitivement en latin du moyen-âge, *Campus stellæ*, *Champ de l'étoile*, il prit ensuite le nom de *Sanctum apostolum*, ou *Giacomo Postolo*, dont on fit *Compostelle*, par abréviation

à la tête de l'armée chrétienne et lui donna la victoire (849).

Ferdinand, dit le Grand, roi de Castille, triompha des maures et leur enleva la ville de Coïmbre à la suite d'une apparition de saint Jacques.

Ferdinand II institua, sous son vocable, un ordre de chevalerie destiné à défendre les domaines des chrétiens, contre les agressions armées des infidèles.

Le gain de la bataille de *Las Navas de Tolosa* (1212) sur 200,000 Sarrasins, et la prise de l'importante ville de Xérès (1264), lui sont aussi attribuées. Les espagnols, en souvenir de ces exploits, ont donné au saint apôtre, dans leur langage énergique, le surnom de *Tueur de Maures* ; une Fête fut instituée pour rappeler sa miraculeuse apparition, et le plus souvent dans leurs tableaux comme dans leurs statues saint Jacques s'offre aux regards, monté sur un superbe coursier et chargeant les infidèles à la tête de leurs escadrons.

La tradition, qui rapporte le séjour de l'apôtre en Espagne, dit aussi qu'à son retour de cette contrée, il traversa une partie de la Gaule où il fit entendre les premiers enseignements de la foi. C'est peut-être en retour de ce bienfait que le culte de saint Jacques a toujours été très-répandu en France. Toulouse, Paris, Troyes, Arras, s'honorent de posséder de ses reliques, et nos villes, comme nos campagnes, ont témoigné à l'envi de leur foi et de leur amour envers ce grand apôtre, en lui dédiant des églises et en le choisissant pour leur patron.

Un humble servant de Marie.

L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE A L'ÉGLISE SAINT-AIGNAN (de Chartres).

Le 16 juin, en cette année de grâce 1875, a été un jour solennel ; il restera comme une grande date dans les souvenirs de l'Eglise, de la France et du monde.

En ce jour Pie IX commençait la trentième année de son incomparable pontificat ; la France posait la première pierre du monument de sa résurrection ; et le monde, à la voix de Pie IX et de ses Pontifes, se trouvait uni le même jour dans un même acte de foi, de dévouement et d'amour.

Il y a à pareil jour deux cents ans, le Cœur de Jésus s'était révélé; mais déposée dans un coin de la France, dans le silence d'un cloître, dans le cœur d'une humble vierge, la précieuse révélation n'avait pas eu sa réponse. Aujourd'hui l'humble vierge est glorifiée au ciel, connue de toute la terre ; et le 16 juin, le monde entier vient de répondre au Cœur de Jésus.

Comme au jour de l'Incarnation, un rayon de paix touchait la terre rattachée à son créateur ; le monde incroyant même était comme tenu dans un respect inconscient. Le bruit de ses instabilités avait cessé pour reprendre demain ; mais n'importe. L'Eglise a pu renouveler l'alliance au Cœur de son Sauveur ; la vie est retrempée à sa source ; et, tandis qu'un travail de mort rongera les pénibles conceptions des hommes, le travail de la vie pénétrera l'hu-

manité relevée : Jésus-Christ vaincra, régnera, triomphera.

— D'autres diront les splendides manifestations de Paray-le-Monial, l'acte auguste accompli à Montmartre, les touchantes ferveurs de la piété dans les grandes villes et jusque dans les bourgades ignorées. A Chartres les communions ont été nombreuses comme aux plus grandes fêtes, et le soir les églises, la cathédrale surtout était remplie d'une foule venue pour entendre le R. P. Pouplard, de la Compagnie de Jésus, et faire la Consécration au Sacré-Cœur.

On se souviendra de ce triduum si pieux qui, pendant trois jours, les 14, 15 et 16, a tenu remplie et souvent comble l'église du monastère de la Visitation. D'autres sans doute marqueront le soin judicieux déployé dans l'organisation et les décors, l'à-propos toujours nouveau, la parole sympathique du père Pouplard, cet attrait surnaturel qui ramenait prêtres et fidèles aux sources mêmes de la dévotion au Sacré-Cœur.

Pour nous, laissant à des plumes meilleures le soin de décrire ces résultats consolants, il nous est doux de reconnaître un trait de la Providence dans l'impulsion nouvelle donnée ces jours là même à l'*Apostolat de la Prière.*

Le lundi 31 mai passait à Chartres le R. P. Deschamps, de la Compagnie de Jésus, longtemps directeur de l'Œuvre. Une réunion fût vite formée dans le sanctuaire de Notre-Dame de Sous-Terre. L'apôtre du Cœur de Jésus développait dans une allocution vive et animée la nature de l'Apostolat, les trois dégrés : simple offrande, Rosaire, communion réparatrice. Dès lors les horizons s'ouvraient ; on voyait par l'Apostolat la vie chrétienne refleurir, les âmes attiédies revivre à la foi, à la prière, à la sainte communion : doctrine riche et suave mais qui demandait une plus longue exposition.

M. le curé de saint Aignan eut l'heureuse pensée d'inviter le P. Deschamps à prêcher une octave ; ces jours, du 6 au 13 juin, ont été des jours bénis. Chaque matin, une méditation doctrinale et sentie établissait les fondements, l'esprit et les effets de la solide piété. Le soir c'était la dévotion au Sacré-Cœur qui se déroulait dans des considérations lumineuses et ardentes. Dieu aimant sa créature dès l'éternité et dans la suite des siècles ; Dieu fait homme, vivant de notre vie pendant trente-trois années, puis mourant de notre amour; en ces derniers siècles, l'Homme-Dieu révélant sous le symbole de son cœur cet incompréhensible amour et aspirant à le répandre. Et dans l'Eucharistie ce divin amour veut se donner, s'unir : *Il veut la Communion.*

Le moyen le plus large peut-être de réaliser ces désirs du Cœur de Jésus, c'est l'Apostolat de la Prière. Le Rév. Père en a indiqué la nature, l'organisation, la fécondité. Au premier degré, l'acte chrétien, par excellence : l'*offrande de soi à Jésus-Christ;* acte de la plus haute piété qui pourtant peut-être proposé au chrétien refroidi mais sincère. Le second degré, *le Rosaire vivant*, précieux moyen d'union, d'émulation, de ferveur. Le troisième degré, la *Communion réparatrice*, terme en quelque sorte des désirs du Cœur de Jésus, repos et progrès des âmes, source des biens réparateurs. Ici l'interprète du Cœur de Jésus, a présenté des trésors encore trop peu connus de notre christianisme glacé ; mais les vrais fidèles de l'Apostolat ont compris, ont goûté. Oui, le cœur qui s'offre chaque jour uni au Cœur de Jésus veut bientôt communier, et, en communiant, il s'accoutume à le mieux faire, à le faire souvent.

Cette octave a été belle par la piété, par les chants, par la splendeur de fête déployée chaque jour. Les amis du Sacré-Cœur ont joui : une flamme de ce divin Cœur se répandait jusqu'au dehors et mûrissait dans les âmes les sentiments qui allaient s'épanouir les jours suivants.

Le P. Deschamps n'a pas été seulement apôtre, il a bien voulu se faire aussi organisateur. Plusieurs dames éminentes par leur zèle sont venues couronner l'œuvre si bien fondée par des âmes d'élite et de courageuses zélatrices.

Et le 16 juin ces âmes dévouées ont savouré une jouissance tout intime, en redisant la formule dictée par le Souverain-Pontife et qui est comme la consécration authentique de l'Apostolat de la prière. Pieux amis, bonnes zélatrices. vous l'avez reconnue cette pensée qui est comme votre cachet, l'offrande de chaque jour : Je me donne à Vous, Cœur de Jésus, *en m'appropriant vos volontés et unissant tous mes désirs aux Vôtres.* X...

FAITS RELIGIEUX

Pose de la première pierre de l'église du Sacré-Cœur à Montmartre. — Cette cérémonie, fixée d'abord au 29 juin, a été avancée au 16 par suite de circonstances qu'il est inutile d'exposer ici. Bien qu'on n'ait pas voulu lui donner tout l'éclat sur lequel comptait, il y a quelques semaines seulement, toute la France, elle a été l'occasion du plus émouvant spectacle. Le succès a même été si complet que les journaux révolutionnaires ont cherché à en atténuer la portée par de cyniques plaisanteries, ou bien ont protesté contre cette démonstration religieuse avec une rage infernale. Mais à quoi bon ce déchaînement de fureurs maçonniques ? Il est trop tard. La cérémonie s'est accomplie sans aucun signe d'hostilité parisienne, bien plus au milieu des marques de respect et d'admiration; les sergents de ville peuvent même témoigner de l'enthousiasme des sept ou huit mille assistants. Un cardinal, le nonce du Pape, deux archevêques, cinq évêques, d'autres prélats avec un clergé fort nombreux ; des députés de l'Assemblée nationale par centaines, et beaucoup d'autres personnages considérables ; voilà bien des éléments suffisants pour représenter la nation catholique, d'autant plus qu'on avait dû restreindre singulièrement les invitations.

Le compliment de M. le curé de Saint-Pierre de Montmartre à Mgr Guibert et la réponse de Son Eminence ; l'acte de consécration lu en chaire par M. l'abbé d'Hulst, vicaire-général ; la procession au champ où doit s'élever l'église nationale, la lecture du télégramme apportant de Rome la bénédiction du Saint-Père, la touchante allocution de S. E. le cardinal de Paris expliquant les béatitudes que Jésus prêche de nouveau à son peuple sur la montagne, particulièrement la béatitude des larmes qui expient les péchés du siècle ; l'acte du cardinal qui, la truelle à la main, pose le ciment sur la pierre fondamentale de l'édifice, et enfin la prière silencieuse et émue des pontifes agenouillés autour de cette pierre; tels sont les détails racontés avec amour par la presse chrétienne. Pauvre peuple qui, assouvissant tous les jours sa soif de lecture à l'aide de feuilles antireligieuses , s'empoisonne à son insu et se prive des satisfactions vraies et utiles que leur offrent les organes de publicité amis de l'Eglise !

Monseigneur l'évêque de Chartres et deux de nos députés d'Eure-

et-Loir : M. Amédée Lefèvre-Pontalis et M. Gouvion de Saint-Cyr étaient présents à la cérémonie de Montmartre.

— *La statue du Bienheureux de la Salle à Rouen.* — Rouen, qui a été l'un des théâtres du zèle et des œuvres du B. de la Salle, et qui fut témoin de sa mort, arrivée en 1719, vient d'ériger un monument sur l'une de ses places, au saint fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes. La cérémonie d'inauguration a eu lieu le mercredi 2 juin, en présence de toutes les autorités civiles et militaires de Rouen. S. E. le cardinal de Bonnechose était entouré de sept évêques et d'un archevêque, de 500 frères des Ecoles chrétiennes, d'environ 20,000 personnes. M. Letendre de Tourville et M. Nétien, maire de Rouen ont fait ressortir dans leurs discours au pied de la statue le beau rôle religieux et *social* des Frères ; M. l'abbé Besson, chanoine de Besançon, avait fait à l'église un admirable panégyrique du Bienheureux.

— *Rome.* — Le roi d'Italie a sanctionné, le 7 juin, la nouvelle loi dite du recrutement militaire. Aux termes de cette loi, les clercs ecclésiastiques devront, en temps de paix, subir le *volontariat !!* d'un an ; en temps de guerre, les prêtres et les évêques eux-mêmes qui n'auront pas dépassé les 35 ans révolus, devront porter le sac et faire le coup de fusil. Nul besoin de commentaires sur ce nouvel acte de la Révolution.

— *Genève.* — « A la suite du vote du grand Conseil, l'église de Notre-Dame a été ouverte de force et livrée au Comité schismatique. La population catholique de la paroisse est maintenant obligée de célébrer le culte dans un rez-de-chaussée de la rue de Monthoux, et cent soixante enfants ont fait leur première communion dans cet appartement, le jour de la Fête-Dieu. Quatre cents enfants qui avaient fait leur première communion dans les quatre paroisses de Genève sont partis le lendemain avec leurs parents et le clergé, et sont allés à pied jusqu'à Ferney pour recevoir le sacrement de Confirmation des mains de leur évêque exilé, Mgr Mermillod. »

— *Clermont.* — A la grande fête du couronnement de Notre-Dame du Port qui vient d'avoir lieu à Clermont-Ferrand, on a compté 700 prêtres auprès de Monseigneur de Clermout, de Monseigneur Mermillod, de Monseigneur de La Tour d'Auvergne et de Monseigneur Duquesnay qui ont pris tour à tour la parole.

— Outre les discours du Saint-Père aux audiences du 16 et du 21, anniversaires de son exaltation et de son couronnement comment ne pas rappeler sa lettre admirable adressée au Brésil particulièrement contre la franc-maçonnerie qui trouble la paix du monde entier ?

— Les incarcérations de prêtres continuent en Prusse.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

— La statistique destinée à cette livraison de la *Voix* sera jointe à celle du prochain numéro.

— Parmi les pèlerins du mois de juin nous devons citer Monseigneur l'archevêque d'Haïti (Amérique), accompagné de son vicaire-général; quelques Italiens faisant partie sans doute de la pieuse caravane qui a visité Paray et Lourdes ; des religieux Franciscains, Dominicains et Jésuites ; plusieurs catholiques anglais ; des groupes de premiers communiants, de Landelles, de Saint-Aignan, etc.

— La fête de l'Adoration a été fixée au 1er juillet dans l'église de la Visitation.

— Nous apprenons une nouvelle bien intéressante au point de vue religieux. M. le marquis d'Aligre, le riche seigneur de la splendide résidence du château des Vaux, dont la famille s'est déjà montrée la bienfaitrice de ces contrées par ses fondations en faveur des pauvres, vient de former le généreux projet de construire en entier et à ses frais l'église de Saint-Maurice-Saint-Germain, sa paroisse.

— Voici la destination des jeunes prêtres de la Trinité. — M. l'abbé Bigot, à Saint-Laurent-la-Gâtine ; M. l'abbé Coutant, à Jaudrais ; M. l'abbé Deuzé, professeur à Saint-Cheron, en remplacement de M. l'abbé Tillard qui doit succéder comme curé de Luisant à M. l'abbé Rouillon, démissionnaire ; M. l'abbé Lhomme, à Dampierre-sur-Avre ; M. l'abbé Pajot, vicaire d'Authon.

— *Une circulaire des Ministres Provinciaux des Franciscains de l'Observance de France et de Belgique, nous annonce un pèlerinage général des Franciscains, Tertiaires ou simples Cordigères à Paray-le-Monial pour le* 14 *juillet, fête de Saint-Bonaventure. Le Révérendissime ministre-général de l'Ordre, se trouvant actuellement en France, doit être à Paray ce jour-là pour consacrer toute la famille Franciscaine au Sacré-Cœur. Nous savons que des personnes de Chartres se proposent de s'y rendre par Orléans, Gien, Moulins; c'est le chemin le plus court. Les Parisiens organisent un train spécial.*

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Une mère, ayant perdu son enfant qu'elle n'avait pu encore vouer à N.-D. de Chartres, a eu la pensée de la remplacer par une petite pauvre qu'elle vous prie de consacrer en son nom. Daigne Notre-Dame récompenser cette pieuse mère de sa charité et lui obtenir un autre enfant ! (D. de C., diocèse du Mans).

2. Gloire, amour et reconnaissance à notre protectrice, la Vierge Marie, Notre-Dame de Chartres. Notre enfant que j'avais recommandé à l'occasion d'une fluxion de poitrine déclarée grave, a commencé d'aller mieux le jour même où je venais de vous adresser ma lettre ; et aujourd'hui elle est entièrement guérie. Que notre bonne mère au Ciel reçoive nos actions de grâces !
(E. V., de Sedan, diocèse de Reims).

3. Vous vous souvenez peut-être que je vous ai dit, il y a assez longtemps déjà, que j'avais recouvré une somme à mon avis perdue, ayant affaire à un homme de mauvaise foi ; le créancier s'est décidé à me payer soudainement, au moment où je n'y comptais plus du tout. J'avais toujours eu l'intention de faire à cette occasion une petite offrande à Notre-Dame de Chartres. Je saisis une occasion favorable pour accomplir ma promesse.
(X. de S. L., diocèse de Coutances).

4. J'avais recommandé à Notre-Dame de Chartres une affaire d'une grande importance et qui me causait de vives inquiétudes. Tout s'est arrangé si heureusement qu'Elle seule a pu aplanir toutes les difficultés. Confiance et reconnaissance à Notre-Dame !
(J. P. de Chartres).

5. La personne pour la conversion de laquelle j'avais demandé une neuvaine de prières à Notre-Dame de Chartres et à saint Joseph, a eu le bonheur de recevoir les derniers sacrements à son lit de

mort. Grâces soient rendues à Notre-Dame de Chartres et à saint Joseph ! (J. L., de Paris).

6. Permettez-moi de m'adresser à votre charité pour l'exécution d'une promesse faite à Notre-Dame de Chartres. Il me tarde de déposer à ses pieds un *ex-voto*, humble témoignage de reconnaissance et de confiance. Je vous avais demandé le secours de vos prières et trois messes à mes intentions... Aujourd'hui c'est pour l'action de grâces que je vous écris, tout en implorant de nouveau Celle qu'on invoque si bien à Chartres sous le titre de « secours des chrétiens. » (Suivent les détails pour ce qui concerne l'*ex-voto*).

(De B., de S. Versailles).

7. L'Immaculée Vierge Marie a porté la consolation et la joie chez de pauvres gens. Le malade recommandé a ressenti les effets de sa protection ; il a déjà pu se rendre à l'église pour la messe ; c'est la meilleure preuve du changemement opéré dans sa santé.

(V. de G., diocèse de Chartres).

8. Je vous envoie un faible témoignage de notre vive reconnaissance pour la protection dernièrement accordée à un membre de ma famille par Notre-Dame de Chartres.

(Une associée de l'archiconf. de N.-D. de Chartres).

LE 16 JUIN A CHARTRES
Et le Triduum préparatoire à l'église de la Visitation.

En annonçant dans notre dernier numéro la fête du 16 juin et le triduum préparatoire à la chapelle de la Visitation, nous n'osions espérer une manifestation aussi grandiose et aussi complète. L'amour du Sacré-Cœur a passé comme un souffle bienfaisant sur les âmes chartraines et les a poussées vers le sanctuaire où vivent et prient les vierges imitatrices de la Bienheureuse Marguerite-Marie.

Les religieuses Visitandines n'avaient rien négligé pour rendre leur chapelle ou plutôt leur église digne de cette fête. Malgré le doux souvenir des décorations de Paray-le-Monial qui auraient pu nous rendre difficile dans nos appréciations ailleurs, nous avons été émerveillé du bon goût qui a présidé aux décorations du monastère chartrain ; voici quelques détails :

La grande oriflamme suspendue à la croix du clocher, les guirlandes de feuillages et les arbres verts annonçaient au dehors une ornementation exceptionnelle au dedans de l'église. En effet, dès le seuil de l'enceinte sacrée, le regard saisit avec étonnement et bonheur un ensemble de richesses qui relèvent encore la belle architecture du monument.

L'œil se porte d'abord sur le maître-autel où le ciborium de pierre finement ciselée abrite l'ostensoir, et forme un dais magnifique à la Divine Hostie qui attend nos hommages. Prosternons-nous au plus vite et adorons. Au-dessus de l'autel une toile peinte à l'huile et bordée de fleurs présente six armoiries encadrant le Cœur de Jésus qui rayonne sur le tout ; deux à gauche : celle de la Bienheureuse Marguerite-Marie (un coq et un lion), et plus haut celle de l'Institut des Jésuites (le chiffre J. H. S.) ; — deux à droite : celle du R. P. de La Colombière, directeur spirituel de la Bienheureuse et confident de ses révélations (des colombes séparées par deux chevrons en équerre), et plus haut celle de l'ordre de la Visitation (un Cœur de Jésus entouré d'une couronne d'épines); — enfin entre les deux blasons supérieurs le blason du Pape, et au bas en parallèle, celui de notre évêque. Les devises sui-

vantes terminent le tableau : *Dabo eis cor. — Misericordia et veritas ut sciunt me.* Dans la partie supérieure on lit : *Ad majorem Dei gloriam.— Vive Jésus.* Nous avons décrit toutes les parties de ce tableau parce qu'elles résument clairement le but et les significations de la fête.

Les statues de saint Augustin, de saint François de Sales, de saint Joseph, de la sainte Vierge, de sainte Anne, de sainte Jeanne-Françoise de Chantal, de saint Vincent de Paul se succédant, comme on le sait, sur les parois de l'hémicycle qui forme le sanctuaire, sont séparées par des étendards riches d'inscriptions. Le premier à gauche offre un cœur rayonnant et cette doxologie : Gloire au Sacré-Cœur ; le second, une couronne avec ces mots : Honneur à Marguerite ; le troisième, une fleur de marguerite avec un cœur et cette dédicace : A ce cœur plein d'amour ; les deux suivants portent ces mots : Dieu révéla son cœur, — Etre humble fut son trésor.

Des tentures rouges avec une bordure de roses rouges et blanches et des festons de lierre couvrent les parois inférieurs et aboutissent du côté gauche à une belle et grande statue du Sacré-Cœur, placée sous un dais, et du côté gauche, à une statue vraiment remarquable de de la bienheureuse Marguerite-Marie. — La Bienheureuse, en costume de religieuse et à genoux, regarde avec amour la sainte Hostie. Sa place à l'angle de la grille claustrale rappelle sa situation à Paray lorsqu'elle vit le Bon Maître.

Un baldaquin de couleur blanche descend de la voûte et étend ses plis majestueux au dessus des décorations du chœur. Le reste de l'église offre un coup d'œil presque aussi saisissant. Comment lire sans émotion les inscriptions des quatre banderolles fixées aux colonnes de la chapelle de la Sainte Vierge ? — Reine des Vierges, du Cœur de Jésus obtenez-nous l'amour ardent. — La Croix est ma gloire, l'amour m'y conduit, Dieu seul me suffit. — Au breuvage divin mon cœur se désaltère, il préfère ce festin aux délices de la terre. — Marguerite-Marie apprens-nous à imiter la simplicité du Cœur de Jésus...—Quatre symboles différents accompagnent ces inscriptions : le chiffre de Marie, la croix, le calice, une marguerite.

Suivez ainsi les faisceaux de colonnettes qui séparent les travées de la nef, en prenant pour point de départ la chapelle de la Sainte Vierge, et pour terme d'arrivée la grille des religieuses ; vous trouvez les textes suivants sur les étendards : O Jésus, Marie, vous fûtes les seuls trésors de la bienheureuse Marguerite-Marie. — Bienheureuse Marguerite-Marie, délices du Cœur de Jésus. — Cœur de Jésus, espoir de l'Eglise et de la France. — Cœur de Jésus, notre seul trésor, ayez pitié de nous. — Honneur à Marguerite, apôtre du Cœur de Jésus. — Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes.

Mais ce qui captive encore plus l'attention, ce sont les larges tableaux de forme ovale suspendus à la muraille de chacune des travées, sous les éclatantes verrières. Dans le premier nous voyons au milieu d'un paysage une gracieuse colombe montée sur un livre et regardant le Cœur divin : voilà l'attachement d'une sainte âme à son livre des régles qui lui enseigne le divin amour ; c'est le sens que paraît nous indiquer le texte : Votre parole est la lampe vivante qui éclaire mes pas. — Dans le second, la colombe se tient sur une croix entourée de marguerites, et nous lisons : Je me consumerai sur ta croix ; sans la croix je ne puis vivre. — Dans le troisième, la colombe percée d'un glaive reçoit les rayons de flammes émanés de l'hostie qui brille dans l'ostensoir, et voici les deux textes explicatifs : C'est ici le lieu de mon repos; il est la source de tous mes biens. — Dans le quatrième, la co-

lombe perchée sur un arbre dans un joli paysage va prendre son essor vers un cœur qui lui apparaît : « Secours divin » et « Il m'a fait entendre une parole d'amour pour son peuple ; » telles sont les légendes. — Dans le cinquième, une belle marguerite s'épanouit entre des branches de lys au-dessous du Cœur sacré qui lui lance des flammes. Au-dessous on lit : «Son doux rayon l'a fait fleurir. » Au-dessus: « O Cœur mon seul trésor, vers toi je prends mon essor. »— Dans le sixième, deux portraits : celui de saint François de Sales et celui de sainte Chantal ; les deux personnages semblent offrir ensemble au Cœur sacré une marguerite ; à leurs pieds s'étend tout un parterre de violettes et d'autres fleurs. Au haut du tableau se trouve cette parole : « Recevez, ô Jésus, nos plus belles fleurs.» Au bas, cette autre : « Des Saints Fondateurs elle est la gloire et la joie. »

Nous arrivons ainsi à la grille claustrale en donnant nos derniers regards d'admiration à une véritable œuvre artistique, à une riche toile qui représente le saint évêque de Genève en habits pontificaux conférant avec les Religieuses de son ordre.

Pour être complet dans notre description, nous n'avons plus qu'à signaler les avertissements gravés sur la muraille aux côtés du portail dans l'intérieur de l'église. — *Venez à la source de grâces.* — *Le Cœur de Jésus a ouvert ses trésors.*

Cet appel est l'écho des paroles du Dieu eucharistique, de celles que Marguerite-Marie a été chargée de publier par le monde. Le monde catholique a voulu fêter le deux centième anniversaire du jour principal où Jésus les a fait entendre à la Bienheureuse. C'est le motif qui l'a conduit vers les tabernacles, vers le trône du Cœur divin. Et nulle part on n'est témoin d'autant d'empressement et de ferveur que dans les églises de la Visitation.

Dès le dimanche soir, 13 juin, les fidèles de Chartres se sont ébranlés ont pris en masse le chemin du cher monastère et ont fait pressentir un mouvement ininterrompu jusqu'à la fin du triduum. Ce triduum a été inauguré par une cérémonie de bénédiction des statues du Sacré-Cœur et de la Bienheureuse. Monseigneur présidait. Le R. P. Xavier Pouplard, de la Compagnie de Jésus, commençait sa longue série d'instructions si entraînantes et si pieuses. N'était-ce pas pour nous une bonne fortune de posséder pour orateur le Jésuite historien de la Vie du P. de la Colombière ? Nul plus que lui n'est à même d'étudier les communications faites par la Bienheureuse à son directeur spirituel dont la cause de béatification est en instance à Rome. Nul plus que lui ne doit aimer à parler de la fille de saint François de Sales et du fils de saint Ignace dans les relations toutes célestes que le Sacré-Cœur avait établies entre leurs âmes pour le bien de l'Eglise et de la France. Souvent le R. P. Pouplard a su associer les noms de Marguerite-Marie et du P. de La Colombière dans ses sermons ou allocutions, sans toutefois cesser de faire ressortir le rôle privilégié, unique, ineffable de la confidente directe du Sacré-Cœur.

Les lundi, mardi et mercredi, le prédicateur a porté lap arole devant la plupart des corps religieux ou groupes paroissiaux, qui arrivaient successivement, et ils ont été nombreux. Le petit séminaire de Saint-Cheron a donné l'exemple ; les élèves de cet établissement ont chanté le salut du dimanche et les offices du mercredi. Le salut du lundi a été chanté par la Maîtrise, et celui du mardi par le Grand-Séminaire ; quelques curés des environs de Chartres, réunis spontanément en chœur musical, ont fait entendre plusieurs morceaux au salut du 16. Durant plusieurs des messes basses qui ont été fort nombreuses durant les trois

jours, d'autres chœurs de chant ont aussi payé leur tribut : ceux de la confrérie de la cathédrale, de la confrérie et de l'Ouvroir de Saint-Pierre, de la Sainte-Famille, des Sœurs de la Providence, des Sœurs de Saint-Paul, des Sœurs de Saint Vincent de Paul et de leur ouvroir de Saint-Michel, des Dames-Blanches, de l'Institution Notre-Dame. La paroisse de Lèves et la réunion des établissements hospitaliers de Saint-Brice ont eu leur grande part dans ces solennités ; nous ne pouvons passer sous silence leurs processions. Désirant d'ailleurs citer tous les groupes importants, nous aurons encore une mention spéciale pour l'Institution Guéry, l'Ecole Normale des demoiselles, les écoles de Mlle Bellanger et de Mlle Pipereau, le pensionnat de M. Heurtaux et enfin la Petite Ecole de Notre-Dame qui, auprès du tabernacle, nous a fait souvenir de la tendre invitation de Jésus : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

On comprend que toutes ces allées et venues dans la direction du couvent des Visitandines provoquaient chez le reste des fidèles une sainte émulation de pèlerinage ; émulation à laquelle peu de personnes pieuses, libres de leur temps, résistèrent. Et c'était merveille de voir tout ce monde traverser les rues de la ville, soit isolément, soit par compagnie avec l'image du Sacré-Cœur sur la poitrine, à l'instar des pèlerins de Paray. Nous ne sommes plus au temps de respect humain.

Le 16, à quatre heures, l'Eglise était trop petite. Une foule trop considérable relativement aux dimensions du vaisseau désirait prendre part à la cérémonie finale. En cette circonstance le prédicateur sut par de pieuses réflexions préparer les âmes à l'acte de consécration. Cet acte fut solennellement prononcé au nom des assistants qui tous tenaient un cierge à la main. Les religieuses, derrière leur grille, s'unissaient à cet essor général de pieux amour ; Notre-Seigneur qui de son trône eucharistique dominait la multitude de son tendre regard et cachait son cœur divin sous les apparences de l'Hostie, a dû bénir par des grâces de prédilection une assemblée d'adorateurs si fidèles aux exhortations de la Bienheureuse et aux désirs de Pie IX.

— Cette solennité de la Visitation n'était encore que le prélude d'une autre annoncée pour huit heures du soir à la cathédrale.

Nous ne saurions dire en quel nombre on fut au rendez-vous. La grande nef et les bas côtés de la basilique se remplirent à l'heure dite. Monseigneur notre évêque, qui avait assisté le matin à la pose de la première pierre de l'église nationale avait hâté son retour de Paris pour se trouver à la cérémonie de sa cathédrale.

Le Saint-Sacrement exposé depuis le matin et visité toute la journée surtout par les membres des deux sociétés d'Adoration, présidait cette vaste assemblée de chrétiens désireux de se donner à Lui sans réserve. Le R. P. Pouplard, malgré les fatigues du triduum, avait accepté l'invitation pour un discours. Sa parole chaleureuse et d'une hardiesse toute apostolique s'étendit particulièrement sur le sens de cette prière : *Pitié mon Dieu, et.c, Sauvez Rome et la France.* La condamnation du *catholicisme libéral* par le Pape et l'attachement nécessaire au *Syllabus* fournit à l'orateur de beaux élans d'éloquence.

Aussi, quand il descendit de chaire, le chœur de chant de la Maîtrise et du Séminaire entonna-t-il avec une vive ardeur les invocations au Sacré-Cœur et un cantique à N. S. P. le Pape :

Autour du successeur de Pierre,
Enfants du Christ, rallions-nous, etc.

C'est un cantique devenu populaire depuis le Concile du Vatican. Les chants du salut qui suivit l'instruction furent en rapport avec la fête. Un beau motet de Limnander: *O Cor amoris victima* le commença,

et il finit par le *Tu es Petrus*. Pie IX entrant, le 16, dans la 30e année de son souverain pontificat devait, à Chartres comme à Rome, être l'objet d'un hommage filial en présence de Jésus qui l'a constitué son Vicaire.

Avant le *Tantum ergo*, le prédicateur, délégué à cet effet par Monseigneur qui officiait à l'autel, lut du haut de la chaire l'acte de consécration au Sacré-Cœur tel qu'on l'a prononcé à pareil jour dans toute la catholicité. Des milliers de cierges brillaient à cette heure dans la cathédrale ; chacun des assistants, à peu d'exceptions près avait le sien. Spectacle admirable ! O lumière de la foi qui augmente dans les âmes catholiques à mesure que l'impiété des sectaires épaissit ses ténèbres; ô flamme du saint amour qui doit grandir dans les proportions que prend la haine au cœur des gens de révolution, ô lumière, ô amour, vous ne pouviez mieux être symbolisés que par ces gerbes de feux extérieurs allumés en face de l'autel, devant le Cœur enflammé de Jésus, dans l'église de Marie, de sa mère si aimante !!

Le 16 Juin 1875, à Paray-le-Monial.

— Un pèlerin chartrain nous écrit :

Monsieur le Directeur,

Pendant qu'on fêtait, à Chartres, avec le plus louable empressement, l'anniversaire deux fois séculaire de la Révélation du Sacré-Cœur à la Bienheureuse Marguerite-Marie, j'avais le bonheur de le célébrer à Paray-le-Monial même, au milieu d'un concours de pèlerins non moins considérable, dit-on, qu'en 1873. C'est le premier grand pèlerinage que je fais, et son souvenir embaumera tout le reste de ma vie. Vraiment ces manifestations catholiques font revivre dans notre siècle et dans notre France quelque chose de la primitive Eglise, où les fidèles n'étaient tous qu'un cœur et qu'une âme.

Nous partions de Paris le mardi soir à 9 heures. Notre train se composait d'environ 600 pèlerins tant de la Capitale que du Nord et de l'Ouest. Durant tout le trajet, aller et retour, ce n'a été que cantiques, hymnes, exercices de piété : presque personne ne pensait à dormir.

Arrivés à Paray le mercredi matin, à 7 heures et demie, nous trouvons à la gare, pour nous recevoir, les pèlerins qui nous avaient précédés et le clergé de la ville. On nous conduit processionnellement, au son des cloches et au chant enthousiaste des psaumes et des cantiques, à la chapelle de la Visitation splendidement décorée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Nous y faisons nos dévotions : oh ! comme on prie, comme on adore, comme on aime dans ce pieux sanctuaire !

Depuis minuit jusqu'à 1 heure de l'après-midi, les messes se sont succédé sans interruption dans toutes les églises de la ville : et pendant tout ce temps on n'a pas cessé de donner la communion aux fidèles ; beaucoup de prêtres ont dû se présenter avec eux à la sainte table et communier à la façon des laïques dans la chapelle du pèlerinage, faute d'autels où ils pussent offrir le Saint-Sacrifice !

A dix heures, départ en procession de la belle église paroissiale de Paray, décorée du titre de basilique mineure, pour se rendre à l'a-

venue de Charolles, où Mgr de Calcutta devait célébrer la grand' messe en plein air. On marche à peu près dans cet ordre :

En tête, les insignes de la Basilique. Puis venaient environ 800 pèlerins de la Savoie : ces ardents montagnards, dont la voix est aussi forte que la foi, exécutaient des chants d'un entrain, d'une puissance et surtout d'une piété admirables. Ensuite, c'est Marseille, Grenoble, Lyon, Nantes, Paris, etc., etc. Une multitude de bannières flottent au milieu des groupes : la bannière de Chartres figure parmi elles avec honneur.

L'Amérique aussi est représentée par des missionnaires qui apportent aux pieds du Sacré-Cœur et de la Bienheureuse Marguerite-Marie, les vœux de presque toutes les parties de cette immense contrée.

Ce n'est pas non plus sans admiration qu'on voit s'avancer, dans leur dignité triste et calme, les représentants de l'Espagne catholique, qui sont venus, eux aussi, prier pour le salut de leur pauvre patrie.

Déjà la plus grande partie du clergé était rangée près de l'autel, et les fidèles formaient autour des prêtres une immense couronne : on attendait la fin de l'interminable procession, quand tout à coup retentit un cri puissant : « Voici l'Alsace, la Lorraine, la Pologne !!! » Je lève les yeux tandis qu'un frémissement aussi sympathique que douloureux parcourt la foule ; et j'aperçois la bannière noire de Metz, les bannières de Sarrebourg, d'Alsace et de Pologne entourées de bordures noires : au haut de toutes les quatre flotte un crêpe noir en signe de deuil. A ce spectacle, tous nos malheurs se représentent à mon esprit, et plus encore nos malheurs religieux et sociaux que nos malheurs politiques : ma poitrine se soulève, mon cœur se déchire, les larmes s'échappent de mes yeux par torrents, et, de toute la messe, il m'est impossible de contenir mon émotion. On me fit l'honneur de me prendre pour un alsacien : mais il suffit ce me semble, d'être français pour ressentir les plaies de la patrie et les plaies de sa sœur bien-aimée, la catholique et malheureuse Pologne.

Enfin, l'office commence, il était beau d'entendre la messe royale de Dumont, chantée par des milliers et des milliers de voix. Il était beau surtout de voir, à l'élévation, cette multitude inclinée devant le même Dieu avec le même amour !

Le retour à Paray s'effectue dans le même ordre. Les pèlerins de la Savoie se rendent à la basilique, où M. l'abbé Tissot, des missionnaires de Saint-François, monte en chaire. Il y parle avec enthousiasme de l'annexion de la Savoie à la France ; il rappelle cette parole de Saint François de Sales : « Le savoyard aime d'autant plus sa mère qu'elle est plus malheureuse. » Puis avec une force qu'il puise dans sa foi, il parle de Pie IX, du Sacré-Cœur ; il lit, au nom de son évêque absent, le décret du Pape, et récite à haute voix avec tous ses compatriotes le bel acte de consécration.

Dans l'après-midi, à deux heures, départ de la Basilique pour une nouvelle procession : on y portait le Saint-Sacrement, afin de donner la bénédiction et de faire la consécration au lieu où avait été chantée la grand'messe. C'était magnifique ! le défilé ne finissait pas ! Quand passaient les bannières de la Lorraine, de l'Alsace et de la Pologne, tous les fronts s'inclinaient avec un douloureux respect, les hommes portaient à leur front le revers de la main, et saluaient ainsi l'héroïsme religieux et patriotique, en comprimant sur leurs lèvres des cris d'admiration, d'amour et d'espérance. En approchant du terme

de la procession, un orage qui grondait depuis déjà longtemps, éclate enfin : la pluie tombe avec violence ; la grande voix du tonnerre se fait entendre à travers les chants des pèlerins ; les éclairs déchirent incessamment les nues. Il semblait que nous fussions aux pieds d'un nouveau Sinaï ! Mais, malgré la pluie, malgré la foudre, les pèlerins persistent à écouter l'allocution entraînante du P. de Chazournes, jésuite de la maison de Lyon, allocution interrompue de temps en temps par les cris mille fois répétés de « Vive le Sacré-Cœur ! Vive Pie IX ! Vive la France !... etc., etc. » On récite ensuite la consécration des pèlerins en union avec celle du monde tout entier. Enfin, la bénédiction donnée, on s'en va chercher des abris contre la pluie qui continuait toujours. Mais, une chose qui m'a frappé, c'est qu'une foule immense d'hommes et de femmes sont restés quand même autour de l'autel où reposait le Saint-Sacrement pour lui faire un cortége d'honneur lorsqu'il pourrait reprendre le chemin de l'église : c'est beau, c'est de la foi cela !

A partir de ce moment, le mauvais temps a empêché toutes les manifestations extérieures, et entre autres la procession aux flambeaux et la magnifique illumination toute préparée.

Sur les 3 heures et demie ou 4 heures eut lieu à la chapelle de l'Apparition une cérémonie touchante. Le général de Charette était là avec ses zouaves qui remplissent l'enceinte vénérée, à l'ombre de son drapeau teint de sang et percé de balles : il parle avec son énergie habituelle de chrétien et de soldat ; lui et ses compagnons d'armes se dévouent au Sacré-Cœur, et c'est un ancien zouave devenu prêtre de la compagnie de Jésus, qui lit l'acte de consécration au nom de tous ces braves. Puis, après avoir prié pour les défunts et les absents, cette assemblée où se trouvait l'élite de la société française se sépare profondément émue.

Vers 7 heures, sermon, consécration et salut pour les pèlerins à la chapelle de la Visitation.

Vers 8 heures, sermon, consécration et salut à la Basilique.

Après cela l'heure du départ arrive, trop tôt, hélas ! Les pèlerins de la ligne de Lyon se rendent à la gare et montent en wagon en même temps que ceux de la ligne de Paris. Quand l'heure de la séparation approche, les chartrains ont l'honneur d'être les premiers à jeter par les portières au train qui allait emporter les pèlerins du Midi et de l'Est les cris de : « Vivent les pèlerins de Lyon et de la ligne ! Vive le Sacré-Cœur ! Vive la bienheureuse Marguerite-Marie! Vive Pie IX, *pontife et roi !* Vive la France ! Notre-Dame de Chartres et Notre-Dame de Fourvières sont sœurs, Vive Notre-Dame de Fourvières..., etc..., etc...» Aussitôt l'enthousiasme se communique de compartiment en compartiment, de wagon en wagon : bientôt ce sont des hourras formidables auxquels les pèlerins de la ligne de Lyon répondent par les vivats les plus chaleureux à l'adresse des pèlerins de Paris, de Pie IX, de la France, de Notre-Dame de Chartres..., etc..., etc... On ne se disait pas adieu, mais au revoir ; et les mouchoirs et les chapeaux s'agitaient aux portières. Bientôt, à dix heures, les locomotives sifflent et nous entraînent dans des directions opposées : mais les cœurs restent unis après que les corps sont séparés.

La nuit du retour jusqu'à notre arrivée à Paris à 11 du matin, se passe comme celle de l'aller en chants, en prières ; rien ne peut décourager les pèlerins, ni la fatigue du voyage, ni l'enrouement des poitrines épuisées. Des chrétiens, cela ne craint pas la peine, j'entends de vrais chrétiens ; comme leur contact fait du bien, comme

on s'échauffe, comme on s'embrase mutuellement, comme on affirme sa foi avec une noble fierté, et non plus avec la timidité glaciale du respect humain !

Vivent les pèlerinages ! Ils régénéreront et sauveront l'Eglise et la France, notre très-chère patrie.

Agréez, Monsieur le Directeur, etc

UN PÈLERIN DE CHARTRES A PARAY-LE-MONIAL.

LE JUBILÉ ET LA PREMIÈRE COMMUNION A NOGENT-LE-ROI. — *Le R. P. Monsabré.*

On nous écrit :

Dans notre ville de Nogent-le-Roi les exercices du Jubilé, ont commencé avec le mois de Marie. Trois fois par semaine, des prêtres du voisinage, Messieurs les curés de Coulombs, de Chaudon et de Senantes, répondant à l'invitation de notre zélé pasteur, ont porté la parole de Dieu devant un nombreux auditoire. Nos cinq processions ont été suivies par une foule relativement considérable, surtout le dimanche de la Sainte Trinité. La fête de la première communion se célébrait ce jour là, et nous avions le bonheur de posséder pour cette cérémonie M. l'abbé Monsabré, curé de la Madeleine à Vendôme et son illustre frère le Dominicain, venus pour bénir leur plus jeune nièce dans le grand acte qu'elle devait accomplir.

M. le curé de la Madeleine, arrivé quelques jours auparavant, a dirigé la retraite préparatoire à la première communion et a su captiver l'attention des enfants par d'intéressantes et solides instructions. Sa charité s'est étendue à la paroisse entière. Il a bien voulu prêcher plusieurs fois aux exercices du mois de Marie ; il avait pris pour sujet les devoirs de l'homme envers Dieu et les obstacles qu'il rencontre dans l'accomplissement de ces devoirs et les moyens d'en triompher. Ces instructions données avec l'accent chaleureux et persuasif qui distingue M. le curé de la Madeleine, furent extrêmement goûtées ; on en eut la preuve dans l'accroissement continu de l'auditoire.

Le dimanche de la très-sainte Trinité, jour choisi pour la première communion des enfants, l'affluence était immense. Aux vêpres les trois nefs de l'église, le chœur, les bas côtés, les chapelles, tout était rempli ; on allait entendre l'éloquent conférencier de Notre-Dame de Paris. A la vue du R. P. Monsabré, un sentiment spontané de respect et d'admiration a saisi tous les cœurs. Par son attention soutenue, par son religieux silence, l'assistance a témoigné sa vive satisfaction. L'émotion a été générale ; puisse-t-elle ne pas être passagère et produire les heureux effets que nous en attendons !

Le révérend père Monsabré a fait un sermon adapté à la circonstance. C'était avant la rénovation des vœux du baptême. Il a rappelé aux enfants et aux parents leurs devoirs en des termes que nous eussions voulu pouvoir tous recueillir ; nous devons nous borner à une courte et pâle analyse de ce discours si plein de doctrine et de mouvement.

Nolite tangere christos meos.

Ne touchez pas ceux qui me sont consacrés.

« N'y touchez pas !..... c'est l'invitation qu'on adresse à tous ceux

qui s'approchent imprudemment de quelque objet dangereux et malsain ou à tous ceux qui s'approchent trop vivement de quelque être faible, fragile ou si pur que le moindre contact peut le flétrir. Mais quelle différence dans le ton et la manière dont on dit cette simple parole : « N'y touchez pas ! » Vous vous approchez d'un lépreux, d'un malheureux atteint d'une maladie contagieuse..... Je m'écrie aussitôt avec un sentiment de crainte et d'horreur : « N'y touchez pas ! » Vous vous approchez d'un nid de petits oiseaux, d'une fleur fraîchement éclose, je m'écrie sur le ton de la prière et le cœur plein d'une douce pitié, d'un tendre intérêt : « N'y touchez pas ! vous pourriez faire mal à ces pauvres petits ; vous pourriez froisser et défraîchir cette charmante fleur que la brise si légère, si délicate pourtant, ose à peine caresser. » Or, mes frères, vous avez sous les yeux aujourd'hui, une chère petite couvée du bon Dieu qu'il a réchauffée sur son cœur et nourrie du corps adorable de son Divin Fils, un parterre de fleurs fragiles et pures dont le calice est encore rempli de la rosée empourprée du sang de Jésus-Christ, âmes sanctifiées et consacrées pour la première fois par le sacrement de l'Eucharistie. Enfants devenus d'autres Christ dignes de tous nos respects et de nos plus délicates attentions. Ce n'est pas moi qui vous dis : « N'y touchez pas ! » C'est Dieu par la bouche de son prophète. *Nolite tangere christos meos.*

Après ce gracieux exorde, le révérend Père explique comment cette parole : « N'y touchez pas, » s'adresse d'abord aux enfants qu'elle invite au respect d'eux-mêmes. Honorés de la présence de leur Dieu et dépositaires de la plus grande des grâces, ils doivent la conserver avec fidélité et ne se la laisser arracher par aucune violence des ennemis de leur salut..... — Il propose pour exemple un jeune enfant nommé Tarcisius qui, portant entre ses mains la sainte Eucharistie à un malade, aima mieux se laisser lapider que de livrer aux enfants païens qui le poursuivaient le précieux dépôt qui lui était confié..... Trois ennemis poursuivent et assiègent ceux qui ont le bonheur de posséder dans leur cœur la grâce de Jésus-Christ, les âmes consacrées par sa présence, ses divins attouchements et la pénétration de sa vertu infinie. Ces ennemis sont : 1° le démon, éternel adversaire de Dieu et de l'homme.....; 2° le monde corrompu dans ses maximes et dans ses œuvres ; corrupteur et premier ministre du démon au département de l'iniquité.....; 3° les *passions*, complices du monde et du démon..... surtout la passion dominante, source des plus grandes fautes de notre vie et principe de notre perdition. Contre ces ennemis, l'enfant qui vient de faire sa première communion s'arme d'une promesse qu'on a déjà faite pour lui au baptême, mais qui devient comme un serment militaire par lequel il s'engage à un perpétuel combat..... Je renonce au démon, à ses pompes, à ses œuvres, et je m'attache inviolablement et pour toujonrs à Jésus-Christ, Voilà la promesse qu'il ne faudra jamais oublier au nom de l'intérêt et au nom de l'honneur.

Adressée d'abord aux enfants, cette parole : « N'y touchez pas. » fut appliquée aux parents. Le Révérend Père dans cette seconde partie de son instruction, s'efforce de bien faire comprendre aux parents leur responsabilité vis-à-vis de l'âme de leurs enfants : 1° N'y touchez pas par vos paroles..... les mauvais conseils, les railleries irreligieuses. Les blasphèmes du foyer domestique ont bientôt détruit les fruits d'une première communion bien faite ; 2° plus terribles que les paroles sont les exemples..... Conseils, exhortations, réprimandes,

tout est vain si un enfant n'a devant les yeux que la vie d'un pécheur sans Dieu, sans religion, sans vertus chrétiennes.

La corruption de l'enfant par les parents, a dit énergiquement l'orateur, est le pire de tous les brigandages. Si les parents fidèles à leur devoir, ne touchent pas d'une manière funeste l'âme de leurs enfants, qu'ils aient soin de ne pas les laisser toucher par les mauvaises compagnies, par les maîtres impies, par les journaux et les livres pervers, par les docteurs d'irréligion et d'immoralité qui, depuis quelques années surtout, s'efforcent de corrompre les jeunes générations.

Ici le Révérend Père cite les blasphèmes odieux qui courent le monde et qui, renversant tous les principes sur lesquels repose l'ordre social, engendrent périodiquement des catastrophes publiques..... Blasphèmes contre Dieu, contre la Providence, contre Jésus-Christ, contre l'Eglise, contre l'âme, contre la vie future, contre le devoir.

« C'est sous l'influence de ces blasphèmes, s'écrie l'orateur, que s'est formée cette innonbrable classe d'hommes avides de posséder et de jouir, chez qui le ventre a remplacé et l'esprit et le cœur. Contre ce ventre repu ils pressent avec amour, le coffre-fort qui contient leurs richesses, reniant Dieu qui leur reproche de les avoir mal acquises ou qui leur défend d'en abuser, et maudissant les gens logiques qui veulent les ravir pour jouir à leur tour.....

O matérialistes abjects ! qui prétendez conserver vos propriétés en ruinant les principes qui les protégent, les gens que vous maudissez sont horribles, mais vous êtes hideusement ridicules ; ils sont cruels, mais vous êtes malsains. Eh ! bien, à tout prendre, j'aime mieux un troupeau de bêtes féroces, dont on voit les approches et dont on entend les rugissements autour de la société, que la peste dans son sein. On a tout blasphémé, on a mis tous les blasphèmes en pratique et l'on voudrait que le peuple se tint religieusement tranquille et résigné dans sa vie de labeurs sans merci et d'écrasantes fatigues ! mais on n'est pas plus absurde ! Ecoutez, le peuple est logique...... vous n'échapperez pas à son implacable raison. On a blasphémé l'Eglise, il n'écoute plus sa voix maternelle ; on a blasphémé Jésus-Christ, il répudie sa foi, sa loi, ses sacrements ; on a blasphémé l'âme, il ne croit plus à l'âme, il ne croit plus qu'à la matière ; on a blasphémé la vie future, il veut jouir tout de suite ; on a blasphémé la vertu, il n'a plus que des vices ; on a blasphémé la Providence, il s'abandonne à la fatalité ; on a blasphémé Dieu, il veut faire sur les propriétés qu'il convoite et les vies qui le gênent, acte divin. Ah ! dit-il, c'est donc bien vrai qu'il n'y a plus d'église, plus de Jésus-Christ, plus d'âme, plus de vie future, plus de vertu, plus de Providence, plus de Dieu ; mais alors il n'y a plus de droit que la force, et puisque la force est dans mes bras robustes, allons, courage ! un effort, et le monde est à nous ! Comme il dit il fait, et le monde est à feu et à sang......

Voilà votre œuvre, ô profanateurs des âmes ! ô corrupteurs des peuples, professeurs sceptiques et incrédules, journalistes moqueurs et menteurs, poëtes et romanciers licencieux, innombrables légions d'hommes sans foi et sans loi religieuse, chevaliers des affaires et des intérêts à outrance, vous dont toutes les paroles et la vie sont des blasphèmes, vous êtes les véritables auteurs de nos maux ; c'est vous qu'il faut mépriser, haïr, maudire et flageller sur les ruines fumantes de nos révolutions...... Encore si la corruption des principes se concentrait dans les villes, si l'on pouvait établir autour d'elles

un cordon sanitaire qui préservât les naïfs habitants des campagnes! Mais non, les doctrines funestes de l'impiété, la corruption morale ont pénétré jusque dans les plus humbles villages, y ont altéré la simplicité de la foi et des mœurs, et sont représentées par des gens de vie suspecte dont il faut, à tout prix, préserver les enfants. »

— Voilà une bien faible analyse de cet admirable discours ; mais ce qu'on ne saurait rendre, ce qu'on ne peut exprimer, ce sont ces gestes si nobles, si saisissants, ce jeu de physionomie, cet accent si convaincu qui font passer dans l'esprit et le cœur de l'auditeur, la pensée et les sentiments de l'orateur, avant même qu'ils soient entièrement exprimés. Aussi la parole animée du Révérend Père a-t-elle produit dans l'auditoire, une bien grande impression !! Puissent tous les pères et mères de famille n'oublier jamais la conclusion touchante du célèbre conférencier de Notre-Dame, qui après avoir rendu hommage aux sentiments religieux de la foule empressée de ses auditeurs les a suppliés d'écarter, du foyer domestique, les brochures, les livres, les journaux qui sèment l'impiété et l'incrédulité. Afin que toujours purs, toujours resplendissants de la consécration qu'ils ont reçus ils nous préparent avec les enfants de leur âge des jours meilleurs que ceux que nous venons de traverser, et nous refassent une France grande, belle, exemple du monde entier par l'éclat de ses vertus chrétiennes.

LA CHAPELLE SAINTE-ANNE A FONTAINE-SIMON

Le mois de Sainte-Anne et de saint Joachim est célébré tout particulièrement à Fontaine-Simon. La diffusion de notre petit livre consacré à cette dévotion et annoncé sur la couverture de la *Voix* suffirait presque à prouver le nombre des pèlerins dans cette paroisse.

Cette année, les jours spéciaux des pèlerinages de juillet ont été précédés par une grande cérémonie, fixée au 6 juin par M. l'abbé Bigot, curé de Fontaine. Des députations des alentours s'étaient rendues nombreuses à la fête. Il s'agissait de la bénédiction d'une nouvelle chapelle de Sainte-Anne à Fontaine-Simon, sur l'emplacement même de l'ancienne grotte du pèlerinage, dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

Au lieu d'un récit détaillé sur la magnifique procession, sur le gracieux monument en granit d'Alençon (œuvre de M. Delamare), sur l'empressement des paroissiens de Fontaine-Simon à travailler pour la gloire de leur patronne, on nous communique la belle allocution prononcée par M. l'abbé Bigarne, chan. hon., curé de Senonches, à l'occasion de la bénédiction de la chapelle. Les lecteurs de la *Voix* seront heureux de connaître cet intéressant discours. Le voici ***in extenso.***

Mes très-chers frères,

Deux lustres se sont écoulés à peine, depuis que j'eus l'insigne honneur d'être appelé à bénir un monument bien cher au cœur de cette Paroisse. Votre ancien curé, de sainte mémoire, faisait ériger une jolie chapelle en l'honneur de saint Symphorien, ancien patron de la petite église de la Ferrière au Val-Germond. Je portai la parole à cette touchante cérémonie ; cérémonie d'autant plus touchante qu'elle était appelée à faire revivre un précieux et religieux souve-

nir. Je me rappelle encore avec bonheur l'affluence considérable des assistants et la douce joie qui rayonnait sur tous les visages.

Le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes avait enflammé le cœur du Pasteur ; ce sentiment intime du bon prêtre, l'un des modèles de notre contrée, avait été compris et le succès avait couronné sa belle œuvre.

Que vous dirai-je, aujourd'hui, mes frères, en présence du gracieux monument que nous avons sous les yeux, élevé avec tant de zèle par votre jeune et bien-aimé Pasteur, à la gloire de votre sainte et si vénérée patronne, sainte Anne mère de la douce et humble Vierge qui fut la mère du divin Rédempteur ?

Vous parlerai-je du zèle, des soins empressés et des généreux sacrifices de votre Pasteur auquel, à si juste titre, vous portez un tendre et sincère attachement ? Vous parlerai-je de l'empressement pieux de tous les habitants de cette paroisse qui, à l'appel de leur bon curé, se sont imposé de longues et fatigantes journées de travail, de nombreuses corvées; ce mot, qui sent la servitude, vous blesserait, je le retire. C'était avec la joie la plus vive que s'accomplissait votre religieux labeur ; c'était pour la bonne sainte Anne ; c'était pour la bonne mère!... Vous dirai-je les grands et généreux sacrifices que n'ont pas balancé à faire les pieuses personnes qui ont enrichi votre gracieuse chapelle de la magnifique et délicieuse statue qui la décore : sainte Anne, la tendre mère, apprenant les saintes lettres à sa fille chérie ? Les nombreux dons en argent, relativement importants, qui ont si puissamment aidé le cher Pasteur à mener à bien sa pieuse et filiale entreprise?

A la bonne sainte Anne, il appartient de récompenser le dévouement de tous et de chacun de ceux qui ont participé à ce beau monument élevé en son honneur et si admirablement exécuté.

Pourquoi, alors, ces monuments religieux, ces témoins de la foi et de la piété de nos populations ? Pourquoi, cet empressement à les édifier, même au prix des plus grands sacrifices ? Ah ! c'est que la foi n'est pas morte au milieu de nous, c'est que nous sentons encore, malgré la funeste indifférence qui s'est répandue, même au sein de nos campagnes, que nous avons un impérieux besoin de nous rattacher à la puissante intercession des saints auprès de Dieu parceque, comme ses amis, ils peuvent, par leurs prières en notre faveur auprès de lui, nous obtenir beaucoup de grâces.

Mais c'est de l'idôlatrie, de la superstition, répètent sur tous les tons les incrédules et nos frères séparés ! Qu'ils nous permettent de leur répondre que notre croyance et nos actes sont d'accord avec ce que font tous les jours la société et la Patrie entraînées par leur admiration et leur reconnaissance. Pourquoi au sein de nos grandes cités, sur toutes nos places publiques, voyons-nous des fontaines,des statues élevées aux hommes, aux grands citoyens qui ont illustré leur pays, par leurs vertus, leur génie et l'éclat de leurs glorieuses et mémorables actions ? La société et la Patrie ont raison ; il est de la plus haute moralité d'offrir aux hommes les beaux exemples qui ont été donnés à leurs semblables par leur vertu, leur courage, leur génie ou leur dévouement sans réserve.

Hier encore, la noble capitale de notre belle Normandie nous en donnait un brillant et solennel exemple, en élevant une statue à l'humble prêtre, l'ami des enfants à l'exemple du divin maître, à Jean-Baptiste de la Salle. Cet homme de bien avait voué sa vie

tout entière à l'instruction et à l'éducation chrétienne de tous les enfants du peuple ; et cela au milieu d'une foule immense et des chaleureuses acclamations de toutes les classes de la société reconnaissantes et représentées par les chefs vénérés de notre religion sainte, de la magistrature, de l'armée et des hauts fonctionnaires de l'administration tout entière. C'était là assurément une belle et noble démonstration ; puisqu'elle attestait aux yeux de tous l'admiration et les hommages bien mérités de tous les peuples, pour un homme dont la vie s'était écoulée dans l'obscurité en pratiquant le dévouement porté à sa plus haute puissance, après avoir fondé cette illustre et bienfaisante institution des Frères des écoles chrétiennes. Cela est bien, cela est beau !...

Que faisons-nous donc autre chose, nous catholiques, reconnaissants aussi, en élevant des statues, des temples et des autels à ceux que nous regardons, à juste titre, comme des héros, des martyrs de la vertu, comme des bienfaiteurs de l'humanité ?... Est-ce qu'il n'est pas bon et avantageux pour nous de rappeler aux yeux de nos frères dans la foi, le souvenir et les vertus de ces hommes de bien qui ont illustré la terre et donné à leurs semblables les exemples des sentiments les plus élevés et les plus nobles, des vertus les plus admirables, des dévouements les plus généreux et les plus persévérants ? C'est assez !...

Il est vrai que nous leur rendons un culte pieux de vénération, de confiance et d'amour et que nous prions devant ces statues que notre reconnaissance et notre admiration ont porté à élever en leur honneur. Mais, est ce qu'on nous ferait l'injure de croire que nous rendons des hommages aux statues exposées à nos regards ? Nous ne voulons pas le penser ; nos frères séparés et les incrédules savent bien le contraire. Nous n'ignorons pas plus qu'eux que Dieu défendait à son peuple de sculpter des statues ou de peindre des images *pour les adorer :* nous savons aussi bien qu'eux que le culte *de latrie* ou d'*adoration* n'est dû qu'à *Dieu seul !...*

N'arrachez donc pas au peuple les pieuses et naïves croyances qui lui restent encore ; gardez-vous de lui enlever cette confiance qu'il conserve avec bonheur dans le pouvoir des saints auprès de Dieu, que, comme ses amis, Il a comblés de gloire et de puissance dans le ciel ; cette croyance du peuple est la croyance de l'Eglise. Elle est conforme à la raison et à la pratique habituelle des hommes dans leurs relations de tous les jours entre eux. Si quelqu'un de nous, ayant à obtenir une grâce des puissants de la terre, se croit à un dégré trop inférieur de l'échelle sociale pour s'adresser directement à l'homme si haut placé, que fait-il ? Il cherche à se ménager des appuis, des intermédiaires pour faire agréer sa requête ; où les cherche-t-il ? auprès de ceux qui entourent la personne qui peut faire droit à sa demande. Il a recours à leur puissante influence et il obtient, par l'intercession de ces amis qui le protégent et le recommandent, l'objet de ses désirs.

Que faisons-nous de plus à l'endroit des saints que nous invoquons? Nous ne les prions pas de nous accorder ; nous les prions d'intercéder pour nous auprès de Dieu et d'obtenir, par leur intercession, les grâces que nous lui demandons. Et croyez-le, mes frères ; je ne veux pas ici vous parler de miracles ; mais permettez-moi de vous dire que vous et moi, souvent, nous avons été les heureux témoins de bienfaits merveilleux obtenus par la puissante et efficace intercession de nos amis du ciel. N'entendons-nous pas dire tous les

jours, autour de nous, que des guérisons inespérées s'opèrent instantanément, après de ferventes prières adressées à Dieu par l'entremise de la bonne sainte Anne et d'une multitude d'autres saints en faveur de leurs frères voués au malheur et à la souffrance sur cette terre?... A notre point de vue et au point de vue de l'Eglise catholique, le culte de vénération, de confiance et d'amour que nous rendons aux saints du Ciel en vénérant leurs statues où leurs images n'est donc pas, comme on voudrait le faire croire et nous l'imputer, un culte de superstition, ni d'idolâtrie ; mais, bien au contraire, un culte avantageux et utile à tous, à quelque point de vue qu'il soit envisagé.

Et maintenant, mes frères, comment terminer cette belle cérémonie digne des anges et du ciel ? Je ne saurais le mieux faire qu'en m'adressant à cette pieuse jeunesse qui m'entoure et m'écoute avec une attention si marquée. Je leur dirai donc, à ces jeunes enfants, si favorisés du Ciel aujourd'hui ; puisqu'ils ont, ce matin même, participé, pour la première fois, au banquet Eucharistique : à vous il appartient de conserver un religieux et durable souvenir de la belle et touchante cérémonie qui s'opère en ce moment sous vos yeux émerveillés et attendris. Un jour, quand vos cheveux comme les miens, auront blanchi sous le poids des années, assis au foyer domestique, pendant les longues veillées du soir, vous redirez, à vos fants et aux petits-enfants de vos enfants, ce que vous avez vu, ce que vous avez entendu. Vous leur parlerez des nombreuses et saintes émotions que vous avez si vivement ressenties dans cette belle et sainte journée de la terre. Vous leur raconterez toutes les peines que s'est données à cette occasion votre bon et digne Pasteur : quelle belle chapelle il a fait ériger en l'honneur de votre bonne sainte Anne ; tous les travaux de vos pères émus et entraînés par le zèle de leur curé qu'ils aimaient ; les généreux sacrifices des bonnes et pieuses personnes qui ont donné la belle statue que tous admiraient alors ; les dons si nombreux de tous ceux qui ont tenu à honneur de venir en aide à la bonne œuvre si dignement et si heureusement accomplie. Enfin vous leur rappellerez la nombreuse assistance qui vous entou rait si recueillie et si attentive à la sainte parole qui ranimait leur confiance en tous les saints, ces puissants amis auprès de Dieu dans la céleste patrie.

La seule prière que je vous adresse, le seul vœu que je forme en finissant, mes jeunes amis, c'est que vous adressiez, de temps en temps pour nous tous, le souvenir de votre reconnaissance uni à vos bonnes prières à la bienheureuse sainte Anne, afin qu'avec sa fille si chère à son cœur notre sainte mère à tous, elle nous protége maintenant, tous les jours de notre vie et particulièrement à l'heure de notre mort. Ainsi-soit-il !

JUILLET 1875.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Juillet 1875.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.
Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux devant un crucifix, après la communion, de la pr. : *En ego.*
1er juillet, jeudi. — Ind. plén. pour la récitat. à genoux devant le S. Sacrement, de la prière : *Regardez, Seigneur.*
2, vendredi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la Conf. du Cœur de Jéssu ; 4° p. le scap. du Carmel ; 5°p. le Scap. rouge.
3, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. du Saint Sépulcre et de la Terre-

Sainte, au scap. bleu (moy. vis. à un autel de la Ste Vierge.— j. au ch.).
4, dimanche.— Ind. pl.: 1° p. les Tert. Franc.; 2° p. la C. du Cœur de Jésus; 3° p. le scap. bl.; 4° p. l'Ar. de saint Joseph; 5° p. le rosaire; 6° p. la Conf. de N.-D. de Chartres; 7° pour les poss. d'ob. ind.
5, lundi. — Ind. plén.: 1° p. la Prop. de la Foi; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales.
6, mardi. — Ind. pl. 1° p. l'archic. du S. C. de Marie.
7, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Archic. de S. Joseph (mercr. au ch.)
8, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour l'Apost. de la pr.
9, vendredi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge.
10, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 3 juillet).
11, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Ar. du S. C. de Marie (j. au choix).
12, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St. Fr. de Sales; 2° p. la Propag. de la Foi (j. au ch.)
13, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la pr. *Angele Dei* (j. au ch.)
14, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel.
15, jeudi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la Confr. du S. Cœur (j. au ch.).
16, vendredi. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires Franc.; 2° pour le scap. du Carmel; 3° p. le scap. rouge.
17, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (comme au 3 juillet).
18, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la réc. quot. du trisagion: *Sanctus* et du *Memorare* (j. au ch.).
19, lundi. — Indulg. plén.: 1° pour la Sainte-Enfance; 2° pour l'Œuvre de saint François de Sales (j. au ch.).
20, mardi. — Ind. pl.: 1° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour; 2° pour la récit. quotid. du ch. de l'Im. Concep. (j. au ch).
21, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Archic. de S. Joseph (mercr. au ch.).
22, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quot. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch).
23, vendredi. — Ind. plén.: 1° p. le scap. rouge; 2° p. l'Apost. de la pr. (vend. au ch.).
24, samedi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au choix).
25, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr; 2° p. l'Archic. de Saint Joseph; 3° p. les posses. d'objets indulgenciés.
26, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St François de Sales; 2° p. la récit. quotid. de la pr.: *Doux Cœur de Marie* (jour au ch.); 3° 7 ans et 7 quarantaines p. la visite de N.-D. de Sous-Terre.
27, mardi. — Ind. plén.: 1° p. les Tertiaires Franc.; 2° p. la récitat. quotid. du chap. brigitté (j. au ch.).
28, mercredi — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel.
29, mardi.— Ind. plén. p. la récit. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).
30, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
31, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 3 juillet).

Pour les Chroniques et les Extraits
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

8e NUMÉRO — DIX-NEUVIÈME ANNÉE — AOUT 1875

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

COMMENT UNE SAINTE REINE DU VIe SIÈCLE pratiquait la charité

Radegonde était son nom... Fille de Béthaire, roi de Thuringe et femme de Clotaire Ier qui régnait sur les Francs, elle n'empruntait au rang suprême dont elle était revêtue que le pouvoir de faire des heureux.

L'amour du pauvre fut le penchant dominant de son jeune cœur. Dès ses plus tendres années, elle mettait sa joie à réunir des compagnies de petits mendiants qu'elle servait à table « après les avoir nettoyés et leur avoir donné à laver, » comme disent ses historiens dans leur naïf langage.

Montée sur le trône de France, elle exerça sur l'esprit de son époux, dont les mœurs semi-barbares n'étaient guère en harmonie avec les siennes, l'irrésistible empire de la vertu. Ausssi le prince attribuait-il tous ses succès aux mérites de la sainte Reine et à la force de sa prière. S'il lui arrivait de lui dire quelque dure parole il s'en excusait aussitôt, et réparait sa faute par des largesses en faveur de ses pauvres : elle obtenait aisément de lui la grâce des criminels condamnés à mort; et Dieu, par un miracle éclatant, manifesta combien cette miséricordieuse intervention lui était agréable.

Un jour qu'après son dîner elle se promenait dans le jardin du château de Péronne, qui n'était point éloigné de la prison, les malfaiteurs qu'on y avait enfermés, instruits de sa présence poussèrent de tels cris pour implorer son secours qu'ils vinrent frapper les oreilles de la Reine.

Les officiers, interrogés sur ce bruit qu'elle ne pouvait s'expliquer, craignant que la bonne princesse ne sollicitât la grâce des coupables, lui répondirent que c'était une troupe de *Gueux* qui réclamaient l'aumône aux environs du palais. Radegonde, tout émue, leur remet une somme pour leur être distribuée, puis elle se retire dans son oratoire afin de faire ses oraisons accoutumées.

Cependant les prisonniers ne voyant pas arriver l'ordre de leur délivrance, se mirent à la demander à Dieu par les mérites de la Reine. O prodige ! le soir même leurs fers volèrent en éclat, leurs geôles s'ouvrirent, et les gardiens ne purent les empêcher d'accourir au château. Eperdus et joyeux, ils se jetèrent aux genoux de Radegonde la remerciant de les avoir rendus à la liberté.

La Reine les exhorta à bien vivre désormais, et leur promit de faire ratifier par le monarque de la terre la grâce qu'ils avaient reçue de par le roi du Ciel.

Le prince de Thuringe, frère de Radegonde, ayant été mis à mort à l'instigation de Clotaire, ce prince eut la délicatesse de comprendre combien sa présence devait être pénible à sa sainte épouse ; aussi quand elle réclama de lui l'autorisation de se retirer pour jamais de la cour, il consentit à son départ.

La reine pouvant, dès lors, suivre les inspirations de sa piété se présenta devant saint Médard, évêque de Noyon, pour être consacrée au Seigneur ; mais l'évêque opposant quelque résistance, elle coupa elle-même sa belle chevelure, se couvrit d'une robe grossière, et revint ensuite devant saint Médard qui, admirant sa généreuse constance, la reçut au nombre des diaconesses. De Noyon Radegonde se rendit au tombeau de saint Martin de Tours, laissant aux monastères où elle s'arrêtait les ornements précieux qui lui avaient appartenu ; ne voulant conserver d'autre trésor que la sainte pauvreté de Jésus-Christ !

Elle se retira ensuite à Sais près de Loudun en Poitou ; elle y vivait dans la paix du Seigneur, quand tout à coup une nouvelle terrifiante vint porter le trouble dans son âme, et la détermina à quitter sa retraite de Sais pour aller se réfugier dans l'église de Saint-Hilaire à Poitiers. — Le roi, disait-on, désespéré d'avoir laissé partir celle qui était la gloire de son règne et le palladium de sa vie, s'avançait vers Sais pour la ramener avec lui. Radegonde lui écrivit de Poitiers le conjurant de renoncer à son dessein, mais sentant bien la faiblesse de sa résistance, si le ciel ne lui venait en aide, elle redoubla ses jeûnes et ses prières, armes toutes puissantes sur le cœur de Dieu. — Aussi, contre toute attente, Clotaire se trouva subitement changé, et non seulement il accéda aux désirs de la Reine ; mais encore il lui permit, sur ses instances, de bâtir à Poitiers un monastère de femmes avec une église et un collége de prêtres pour la desservir. Le célèbre monastère de Sainte-Croix, fondé par sainte Radegonde, dut son vocable à une relique insigne de la vraie croix, que la Reine tenait de Justin II, empereur de Constantinople.

C'est à l'occasion de la translation de ce précieux dépôt, que Venance Fortunat, alors chapelain de sainte Radegonde, et depuis évêque de Poitiers, composa les hymnes sublimes du *Vexilla regis prodeunt* et du *Pange lingua gloriosi* qui figurent parmi les plus beaux chants de notre sainte liturgie. C'est

aussi cette plume inspirée qui nous a transmis les détails de la vie de l'illustre Radegonde ; faisant ainsi passer à la postérité le récit de ses effrayantes mortifications et de ses actions héroïques de miséricorde et de piété.

« On ne pouvait comprendre,» dit-il, où cette Reine solitaire prenait les aumônes abondantes qu'elle distribuait chaque jour. Elle n'était jamais sans qu'on lui demandât quelque chose, soit pour secourir un malade, soit pour revêtir un pauvre, racheter un captif, délivrer un prisonnier, nourrir une veuve ou un orphelin. Avant de renfermer ses vertus dans l'enceinte du cloître, elle tenait toujours table ouverte pour les pauvres, et, tandis qu'elle ne vivait que de légumes, elle leur donnait de bons potages et des viandes bien nourrisantes, pour leur rendre les forces que la misère leur avait enlevées. Deux fois la semaine, le jeudi et le samedi, elle donnait ses soins aux femmes et aux filles infirmes et maladives, elle lavait et pansait leurs plaies de ses mains royales, leur servait à manger, portant elle-même les morceaux à la bouche des paralytiques privées de tout mouvement.., elle rendait les mêmes services aux pauvres lépreuses et bien des fois elle poussait l'héroïsme jusqu'à leur donner, en les congédiant, le baiser de paix. Le Seigneur la récompensait de sa charité en lui accordant souvent la guérison des malades qu'elle visitait. Aussi, disait-on que la santé suivait la Reine partout où elle entrait, et, en son absence, un cierge, qu'elle avait touché, un objet façonné par ses doigts industrieux produisait les mêmes bienfaits.

La Charité se présente sous plusieurs formes. Les œuvres corporelles de miséricorde ne sont pas les seules qui soient de son domaine ; elles y figurent même au second rang, celles qui ont l'âme pour objet occupant le premier. Radegonde le savait ; de là son zèle à procurer l'avancement de ses religieuses dans les voies de la perfection et l'amour tout maternel qu'elle leur portait, bien, que dans son humilité, elle eut fait donner à l'une d'elles la charge de supérieure du monastère de Sainte-Croix... Redisons quelques unes de ses instructions, toutes remplies d'une ravissante suavité : « Vous êtes, mes chères filles, ma lumière, mon repos, ma félicité et ma vie ; travaillons si diligemment en ce monde que nous puissions recevoir la récompense éternelle en l'autre ; cherchons Dieu dans la simplicité de notre cœur, servons-le avec foi, avec confiance et avec crainte ; aimons-le de toutes nos forces et de toutes les affections de notre âme ; enfin comportons-nous de telle sorte que nous puissions lui dire au jour du jugement : « Rendez-nous Seigneur, ce que » vous nous avez promis, parce que nous avons fait ce que vous » nous avez commandé. »

Ce consolant témoignage elle put se l'appliquer à elle-même, la sainte Reine, à son bienheureux trépas, qui arriva le 13 août de l'année 587.

Les plaintifs regrets de ses religieuses, quand la mort leur

eut enlevé cette mère chérie, nous ont été rapportés par saint Grégoire de Tours en de poétiques accents. « Nous voici orphelines, — s'écrient-elles, en baisant sa froide dépouille qui resplendissait d'un céleste rayonnement, — « nous avons abandonné parents, richesses, patrie, pour te suivre : et voici que tu nous laisses en proie aux larmes perpétuelles et à une douleur sans fin : avec toi ce monastère nous paraissait plus grand que les villes et les campagnes les plus spacieuses, car tu remplissais tout ! En te voyant nous pensions contempler les vignes en fleurs, les moissons aux épis soyeux, les prés à la verte parure. Mais sans toi tout nous paraît sombre et vide, » puis jetant un regard sur l'étroit espace qui faisait sa demeure, ces pieuses filles, ingénieuses à nourrir leur douleur, se disent l'une à l'autre : « Voici sa cellule. Voici la place où elle s'agenouillait pour implorer avec larmes la miséricorde de Dieu ; mais nous ne l'y voyons plus. Voici le livre qu'elle lisait ; mais sa voix trempée du sel de la sagesse ne retentit plus à nos oreilles. Voici les fuseaux qui lui servaient à filer au milieu de ses longs jeûnes; mais ses *beaux chers* doigts nous ne les verrons plus ! »

On dit dans le monde que la piété, la dévotion comme on l'appelle, dessèche le cœur... Il faut convenir, pour rester dans le vrai, que la vie des saints donne à cette affirmation un victorieux démenti.

Un humble servant de Marie.

Rome, 1875.

LE CHRIST ET VÉRONIQUE

(Un chapelain de Saint Louis-des-Français, M. l'abbé Henri Calhiat adresse de Rome à la *Voix de Notre-Dame de Chartres* la pièce de poésie suivante qu'il a lue devant une réunion de pèlerins à l'Académie des Arcades).

I.

Lorsque Jésus conduit par des bourreaux infâmes,
Gravissait le sentier du Calvaire, des femmes,
Saintes filles de Dieu, vinrent le consoler —
Le Christ les aperçut... et daigna leur parler
Pour leur dire en passant : « Modérez vos alarmes
» Et gardez pour vos fils vos plaintes et vos larmes !
L'une d'elles voyant du sang dans ses cheveux
La sueur à son front et des pleurs dans ses yeux,
Voulut avec un voile essuyer son visage...
La troupe des soldats lui barrait le passage...
Mais qui peut arrêter une femme de cœur ?
Elle va vers Jésus d'un pas fier et vainqueur,
Et voile avec amour cette tête divine
Que la foule maudit et que la croix incline !...

Puis lorsqu'elle revient en arrière, voici
Que le Nazaréen — pour lui dire merci —
Lui laisse entre les bras l'image de sa tête,
Comme le souvenir d'une sainte conquête,
Qu'elle emporte en secret, dans ses tremblantes mains,
A travers les bourreaux et les soldats romains.

II.

Frères, vous connaissez cette femme héroïque
La légende a voulu qu'elle eût nom Véronique ;
Or l'histoire dira qu'encore de nos jours
Ce qu'elle fit jadis d'autres le font toujours ;
Car le Christ qui mourut vit encor dans un homme
Et cet homme est le Pape et cet homme est à Rome.
Les nations ont vu passer avec sa croix
Ce Christ des temps nouveaux; et toutes à la fois
Elles ont dit : « Allons comme les saintes femmes
Consoler, s'il se peut, ce père de nos âmes. »
Et dans Rome où se fait l'éternel rendez-vous,
On les voit à l'envi tomber à ses genoux !
Mais n'avez-vous jamais remarqué l'une d'elles,
Qui se tenant toujours au rang des plus fidèles
Veut essuyer aussi, — servante du malheur —
Ce front cicatrisé de l'homme de douleur ?
Connaissez-vous le nom de cette Véronique ?
C'est une nation au caractère antique,
Grande par son esprit, plus grande par son cœur,
Qui bravant des méchants le sourire moqueur
Vient à Rome... et pourquoi ?... pour monter au Calvaire;
C'est la France, en un mot. C'est la France ma mère ;
Et lorsqu'elle a rempli son devoir, elle part
Emportant le portrait du Pontife vieillard.
— Souvenir trois fois cher d'un saint pèlerinage —
Aussi quand l'avenir parlera de notre âge,
Il gravera partout ces mots en lettres d'or ;
Ces mots qui sous le ciel sonneront comme un cor :
« Quand le Pape était Christ, la France catholique
» Parmi les nations devint sa Véronique !! »

LES VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de vous signaler une sorte de lacune que je remarque avec regret dans votre intéressante revue, c'est le peu de place qu'y tient l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame La crainte de trop louer les siens, je le comprends, impose quelques réserves ; mais avec vos abonnés, personnes dévouées à tout ce qui intéresse les aspirants au sacerdoce, un peu plus d'abandon ne serait

pas indiscret. En tout cas, moi qui n'ai point les mêmes raisons que vous pour me taire, je ne puis retenir plus longtemps la vérité captive ; et je viens vous communiquer mes impressions et sur votre Œuvre et sur les Vocations ecclésiastiques en général.

Un des meilleurs souvenirs que j'aie conservés de mon pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, lors de la grande manifestation catholique du mois de mai 1873, est sans contredit celui des 70 enfants de la Maîtrise revêtus de leur beau costume de chœur, interprétant d'une voix gracieuse et bien exercée les motets liturgiques ou l'un des beaux cantiques au Sacré-Cœur et à Notre-Dame de Chartres, protectrice de la France.

Je les vis aussi faisant le service religieux de la Crypte avec une gravité qui témoignait de leur foi, et révélait un sentiment intime de la dignité de leurs fonctions.

Cette impression, je n'ai pas été le seul à l'avoir; dernièrement encore un prêtre très instruit, qui a beaucoup voyagé, comparait en ma présence les différentes maîtrises qu'il a vues avec celle de Chartres et faisait ressortir le mérite de celle-ci dans les termes les plus élogieux. La cause de ce succès à Chartres doit être dans votre méthode d'admission et d'élimination des sujets. Vous ne recevez et surtout, nous dit-on, vous ne gardez que des enfants dont la piété, l'intelligence, la docilité et l'application au travail, vous semblent répondre aux exigences du présent et offrir des garanties pour l'avenir.

Ce discernement des sujets est d'une telle importance dans les maisons purement ecclésiastiques ! Là plus qu'ailleurs et chez vous spécialement les sacrifices pécuniaires faits pour les enfants assurent l'indépendance vis-à-vis des familles, et l'autorité des maîtres, fortifiée d'autant, profite aux élèves pour leur formation spirituelle. Aussi ne sommes-nous pas surpris que vos jeunes gens, passant de la Maîtrise au petit séminaire de Saint-Cheron, bien connu pour son parfait esprit et le niveau élevé de ses études, n'aient plus de noviciat à y faire au point de vue de la discipline, et y figurent tout d'abord avec honneur parmi les bons élèves ; c'est le témoignage que j'ai recueilli l'année dernière sur les lèvres d'un ancien professeur de Saint-Chéron.

Mais ce qui me frappe surtout dans votre Œuvre, c'est sa fécondité. Depuis 22 ans, je crois, qu'elle a été fondée, elle a vu naître plusieurs établissements qui, formés à l'instar du vôtre, produisent les plus heureux fruits. A Notre-Dame de Chartres donc revient la gloire première de ces institutions dont le besoin se généralise partout pour le clergé régulier comme pour le clergé séculier.

Aussi voit-on de ces écoles qui offrent un avantage qu'on ne saurait trop apprécier, en préparant leurs enfants tout à la fois au sacerdoce et à la vie religieuse. Nos feuilles catholiques nous ont nommé plusieurs fois les *écoles apostoliques* d'Avignon, de Bordeaux d'Amiens, de Poitiers, de Turnhant en Belgique, dirigées par les R. P. Jésuites, où l'on élève gratuitement les enfants pieux qui se destinent aux missions. Le *Collége séraphique* de Bordeaux, tenu par les Franciscains de l'observance, qui sont, comme on le sait, préposés à la garde des Saints-Lieux ; la *Maîtrise* des Prémontrés, où l'office divin se célèbre avec tant de pompe et de grandeur; — enfin les capucins, les augustins, les missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun, les oblats de Marie, etc., donnent également leurs soins à des Œuvres ayant pour objectif principal le développement des vocations ecclésiastiques.

Comment taire aussi cette sorte de petite école cléricale qui nous édifie tant au presbytère de la campagne ? Combien de bons curés estiment leur temps heureusement employé, lorsqu'ils enseignent la grammaire latine à de petits villageois dans lesquels ils ont remarqué une piété précoce et une heureuse intelligence.

A peu de distance de la paroisse que j'habite, un curé a pu réunir à la fois quatre élèves qui forment chez lui une charmante communauté d'étudiants. Les jeunes latinistes du presbytère deviennent d'excellents séminaristes qui, prêtres à leur tour, prodigueront leurs soins à des enfants pauvres, ignorants comme ils l'étaient, quand le regard du bon pasteur sut distinguer en eux de futurs ministres de Jésus-Christ.

Sans doute pour être prêtre il faut être appelé de Dieu comme Aaron, et nul ne peut s'ingérer dans le sacerdoce si redoutable de la loi nouvelle, s'il ne réunit les trois conditions essentielles dont parle saint Liguori : — « Une science convenable, une conduite irréprochable et une grande pureté d'intention. » — Tous les saints docteurs professent cette doctrine qui est celle de l'Eglise, mais autant ils ont mis de fermeté à écarter des fonctions sacrées ceux qui en étaient indignes, autant ils ont apporté de zèle à favoriser les vocations véritables. « Il n'est donc pas défendu, dit le Père Berthier dans son excellent livre des *Différents états de vie* (1) d'inspirer à un enfant pieux ce désir sincère de la gloire de Dieu et du salut des âmes...... Il y a de nos jours des mères vraiment chrétiennes qui, par d'incessantes prières adressées à Dieu et les soins les plus vigilants donnés à leur fils, cherchent à obtenir et à déterminer dans ces enfants la vocation à l'état ecclésiastique. Pourquoi ces mères ne sont-elles pas plus nombreuses, surtout dans les grandes familles qui donnaient autrefois tant de serviteurs à l'Eglise? Dépouillé des avantages temporels qui l'entouraient dans les âges de foi, le sacerdoce a-t-il perdu la grâce suréminente dont Jésus-Christ l'a environné? N'est-il pas au contraire d'autant plus digne de notre admiration et de notre dévouement qu'il rend l'homme plus conforme à Jésus pauvre, et à ses apôtres persécutés ?

Mgr Mermillod, prêchant à Sainte-Clotilde, devant l'élite de la société parisienne, un sermon de charité en faveur d'une œuvre destinée à donner à des enfants pauvres une éducation cléricale, — Genève alors favorisait notre sainte religion ! — s'écria, après avoir développé les diverses grandeurs du sacerdoce catholique : « Si vous ne voulez pas pour vos fils de ces gloires, de ces splendeurs, de ces célestes bienfaits, hé ! bien du moins, donnez votre or à ces enfants, dont les purs regards s'élèvent plus haut que le métier de leur père et qui prétendent à l'insigne honneur de faire partie de la milice sacrée, au bonheur indicible de se dévouer, de s'immoler pour sauver des âmes. » Cet appel de celui qui joint maintenant à la majesté de l'évêque le glorieux rayonnement du confesseur de la foi, n'a rien perdu de son actualité ; car soutenir les séminaires, les œuvres cléricales et apostoliques, c'est contribuer à l'épanouissement de la religion du Christ dans son pays et jusque chez les peuples idolâtres ; c'est encore travailler à la régénération de la société; puisque le prêtre est le gardien fidèle de toutes les immuables traditions qui rendent les peuples heureux. Il est veritablement le *héraut du Grand roi*, le trait d'union entre le ciel et la terre, le porte-voix de l'évangile d'a-

(1) Se vend chez Briquet, à Saint-Dizier, et à la Salette chez les Pères Missionnaires par Corps (Isère). Prix : 2 fr. 50.

mour, la sentinelle chargée de veiller sur le camp d'Israël où se trouve l'arche du salut qui renferme, non plus seulement comme du temps des Hébreux les Tables de la loi et la manne du désert, mais le législateur divin, le pain vivant qui donne l'immortalité !

Je termine ces réflexions écrites au courant de ma plume, en vous priant, Monsieur le Directeur, d'accepter pour vous et votre chère Œuvre l'assurance de ma profonde sympathie.

X...

LOIGNY. — Une bénédiction de croix.

Tout ce qui s'accomplit à Loigny, en fait de cérémonies religieuses, tout ce qui s'élève en fait de monuments sur le champ de bataille du 2 décembre 1870, est de nature, pensons-nous, à intéresser tous nos lecteurs. Aussi est-ce pour leur être agréable que nous relaterons ici une simple cérémonie de plantation et de bénédiction de croix qui vient d'avoir lieu dans la paroisse de Loigny et que nous donnerons un aperçu du discours prononcé en cette circonstance.

Les habitants de Loigny qui sont parvenus à reconstruire leurs maisons incendiées et qui voient se dresser aujourd'hui une vaste et magnifique église au lieu de l'ancienne si petite et si pauvre, tiennent à honneur de réparer toutes les ruines de la guerre et surtout de relever les monuments religieux qu'elle a fait disparaître. De ce nombre était une croix située à l'entrée du bourg entre deux beaux arbres qui semblaient la protéger. Elle fut renversée et détruite dans la fatale journée du 2 décembre. Il fallait la remplacer. Un des notables de la commune, M. Eusèbe Bouclet, vénérable vieillard plus qu'octogénaire, voulut bien entreprendre à ses frais cette importante restauration. Puisse cet acte de libéralité chrétienne attirer les bénédictions divines sur la fin de sa longue et honorable carrière !

C'est le dimanche 4 juillet dernier qu'eut lieu la cérémonie. M. l'abbé Hénault, chapelain des Sœurs de la Providence de Chartres, qui avait déjà, quinze jours auparavant, prêché une érection de chemin de croix, à Orgères, avait été sollicité de porter aussi la parole à la cérémonie de Loigny.

Le discours qu'il a prononcé, à l'issue des vêpres, en présence d'une assemblée très nombreuse, était si bien approprié à la circonstance et renferme des allusions si heureuses aux événements passés, qu'on nous saura gré d'en offrir une rapide analyse et quelques extraits, ceux entre autres qui ont rapport à l'histoire de Loigny.

— Le texte qui est tiré de la liturgie catholique donne déjà une idée générale de ce discours : *Ecce crucem Domini : fugite partes adversæ ; vicit leo de tribu Juda, radix David. Voici la croix du Seigneur : fuyez puissances ennemies : il a vaincu, le lion de la tribu de Juda, fils de David.* (Office de l'Exalt. de la Sainte Croix)

« Mes frères, la cérémonie qui va s'accomplir tout à l'heure sur votre territoire devenu célèbre, hélas ! par le sang généreux dont il a été arrosé naguère, a une signification et une importance tellement saisissantes qu'en réfléchissant à ce que je vous dirais du haut de la chaire, le calvaire avec sa croix s'est offert tout à coup à ma pensée ; et j'ai surpris, se plaçant comme d'elles-mêmes sur mes lèvres, ces paroles de la liturgie catholique : « *Voici la croix du Seigneur: fuyez puissances ennemies, etc.* »

» Oui, je le répète, en voyant l'arbre sacré de la croix se dresser au

milieu de ce pays et sur ce champ du sacrifice, à la place de celui que la guerre a renversé, il m'a été impossible de ne pas rapprocher dans mon esprit ce lieu mémorable de l'antique colline sur laquelle s'est élevée la croix du Rédempteur et s'est consommé le grand sacrifice qui a sauvé le monde.

» De même que l'Homme-Dieu, par amour pour ses frères adoptifs, a baigné de son sang la montagne du Calvaire, de même aussi, dans la mesure possible à la faiblesse humaine, c'est par amour pour leurs frères et pour leur patrie que ces jeunes guerriers dont les noms sont gravés ici sur le marbre ont versé leur sang et sacrifié leur vie. Et comme la croix du Calvaire, instrument de supplice ignominieux est devenu un signe glorieux de triomphe sur la mort, sur l'enfer et sur le monde, ainsi la croix devient un symbole de victoire partout où on l'arbore, mais en particulier sur le théâtre d'une lutte sanglante dont les victimes sont tombées comme tombaient les martyrs, et dont les héros (oui, ce nom leur appartient), forts comme des lions dans la mêlée, ont expiré comme des agneaux, à l'exemple de l'Agneau divin du Calvaire...

« S'il était donc permis de placer au sommet de la croix une autre légende que celle de Pilate : J. N. R. J., légende qu'il n'a pas voulu changer et que l'Eglise conserve, parce qu'elle est historique et vraie, c'est sur cette croix de Loigny, autour de laquelle se groupent tant d'autres croix, tristes et pieux souvenirs, qu'il faudrait retracer ces paroles : *Ecce crucem Domini*, etc. »

Après cet exorde, le prédicateur entre en matière. Il veut démontrer la puissance de la croix sur tous nos ennemis... Ils sont nombreux et terribles.

« N'attendez-pas de moi, mes frères, que je vous parle des ennemis de la patrie, de ceux en particulier qui ont laissé chez vous des traces trop visibles de leurs ravages. Ils sont loin maintenant, c'est vrai ; mais ils sont encore trop près ; et leurs morts dont les cendres (1) sont mêlées à la poussière de vos champs, s'ils ne peuvent nous entendre, semblent du moins réclamer de nous un respectueux silence. Non, je ne viens point invoquer la puissance de la croix contre ces ennemis du dehors, ce n'est pas le rôle qui m'est assigné, quoiqu'ils soient peut-être plus encore les adversaires de la religion catholique que ceux de la France. Non, encore une fois, gardons-nous de troubler le repos des morts et de provoquer les ardeurs toujours belliqueuses des vivants.

Il y a des ennemis plus forts, plus habiles et plus redoutables que ceux du pays. Ce sont les démons et les passions...

» Vous avez vu, mes frères, en un jour dont le souvenir ne s'effacera pas de votre mémoire, les légions des hommes du Nord couvrir tout à coup vos vastes plaines, et, à cette vue, vous vous êtes écriés, l'effroi dans l'âme : « Ce sont les ennemis ! » Ignorez-vous donc qu'il existe d'autres ennemis? d'autres légions invisibles répandues dans l'air, celles des esprits mauvais ? c'est saint Paul qui l'affirme, saint Paul instruit, à l'école de Dieu même, de tous les secrets du monde surnaturel. En les signalant à votre foi, je vous crie à mon tour : « Ce sont les ennemis ! ce sont les puissances des ténèbres ! »

Après avoir exposé pourquoi et comment le démon est l'ennemi de l'homme, le prédicateur déploie contre l'enfer l'étendard de la croix : *Ecce crucem Domini*. Il prouve que Satan a été vaincu par la croix de J.-C., que son empire a été détruit...

(1) On sait que les cadavres de l'armée allemande ont été brûlés sur le champ de bataille de Loigny.

« Jusqu'alors, dit-il, il régnait en maître sur presque toute la terre. Il avait ses temples où il recevait l'encens de l'adoration et l'hommage des sacrifices. Il siégeait sur tous les trônes du monde et il possédait les corps aussi bien que les âmes des mortels. Mais du jour où la croix de J.-C. fut plantée sur le Calvaire, toute cette puissance diabolique s'écroula. Et en voyant expirer la Victime de notre salut, Satan put s'écrier comme le centenier : « Cet homme était véritablement fils de Dieu : » je suis vaincu.

Aussi, à partir de cette époque, quelle est la puissance merveilleuse de la croix par tout l'univers ! Quelle transformation ! La croix parcourt le monde, et sur son passage, les temples des faux dieux s'abîment dans la poussière ; les démons s'enfuient abandonnant les âmes et les corps de leurs victimes...; la loi et la morale du Christ sont reçues et pratiquées...; le monde païen endormi dans la mort se réveille à la vie.

Quelle n'a pas toujours été la puissance de la croix dans l'Eglise de Jésus-Christ !... Elle en multiplie le signe dans ses sacrements, ses cérémonies, ses exorcismes, etc., et chaque jour elle en expérimente l'efficacité contre le pouvoirs des démons... Les fidèles doivent à leur tour s'armer de ce signe et invoquer la croix pour les vaincre.

Les passions sont des ennemis plus dangereux encore, parce que les passions sont en nous et se déguisent et nous flattent pour nous séduire. Elles troublent notre repos et nous arrachent le peu de bonheur dont nous pourrions jouir sur la terre... Elles sont les ennemis de notre âme et de notre corps... De plus, on l'a dit avec vérité, les passions ont fait et font encore plus de mal que la guerre...

« Les désastres occasionnés par les guerres les plus funestes sont encore réparables, nous en voyons ici la preuve, mes frères, mais les maux que les passions engendrent sont souvent sans remède... Que dis-je ? sans les passions humaines, sans l'orgueil, la haine, l'ambition et la cupidité, est-ce qu'il y aurait des guerres ici-bas ? « *Unde bella et lites in vobis ?* » d'où vient qu'il y a parmi vous des discordes et des rixes, demandait l'apôtre saint Jacques aux Juifs nouvellement convertis, « *nonne ex hinc ? ex concupiscentiis vestris ?* » N'est-ce pas de vos convoitises ?... Ah ! si tous ces mauvais penchants étaient réprimés, l'humanité ne ferait bientôt plus qu'une grande assemblée de frères... »

Or l'arme avec laquelle on peut triompher des passions c'est la croix : *Ecce crucem domini...* Le Sauveur l'a prise cette croix, il l'a portée sur ses épaules meurtries, il s'y est laissé attacher pour nous apprendre à combattre et à faire mourrir en nous les passions.

Suivent les développements de cette doctrine.

Mais il faut terminer cette analyse déjà longue quoique bien abrégée. Après un résumé de son discours et une invitation à s'armer de la croix pour vaincre les ennemis du salut, à l'exemple des saints, le prédicateur revient à sa pensée première.

« N'est-ce pas, dit-il, ce qu'ont fait ces braves soldats, auxquels nous devons en finissant, payer encore une fois le tribut de notre admiration ? Le chrétien est soldat. Mais ceux-là l'étaient doublement ! Voilà pourquoi ils ont affronté la mort et poussé le dévouement jusqu'à l'immolation. C'est dans la croix qu'ils ont puisé leur courage, car ils combattaient sous l'étendard du Sacré-Cœur qui fût percé sur la croix pour nos péchés, sous cet immortel étendard qui lui-même, à cause de nos péchés aussi, fût percé par les balles ennemies... Hélas ! Dieu n'avait pas écrit sur ce drapeau, comme sur le labarum de Constantin : *In hoc signo vinces, vous vaincrez par ce signe.* Voilà pourquoi je ne puis appliquer à ces guerriers les dernières paroles de mon texte :

Vicit leo de tribu Juda, le lion de la tribu de Juda a vaincu. Ou plutôt, c'est cet emblème de la victoire, la croix, qui manquait à nos fiers et valeureux bataillons. C'est l'arme de la croix qui manquait à la France coupable et sur laquelle passait alors le souffle de la justice divine. C'est pourquoi, je le répète, nos braves de Loigny ont eux-mêmes succombé.

» Je me trompe, mes frères, ils ont triomphé à la manière du lion de Juda, par le sacrifice. Leur mort fut un triomphe pour eux, non pas sur la terre, mais dans un monde meilleur, dans ce royaume du ciel qui ne se conquiert pas par la force des baïonnettes, mais par l'héroïsme du courage et de la vertu ; elle fut un triomphe pour leur malheureuse patrie qui avait besoin de se purifier, de se régénérer dans le sang le plus pur de ses enfants ; elle fut enfin un triomphe pour l'Eglise qui, en tant qu'elle est humaine, puise sa vigueur et son immortelle jeunesse dans le sang du sacrifice : de pareilles immolations sont le germe d'où elles tire ses futurs triomphes... Ces paroles de mon texte appliquées aux héros de Loigny sont donc vraies de tout point : *Vicit leo de tribu Juda, le lion de la tribu de Juda a vaincu* : ils ont vaincu en s'immolant, comme le lion de Juda, le fils de David, le divin crucifié. »

FAITS RELIGIEUX

— Il nous faudrait bien des pages pour raconter les épisodes des Inondations du Midi. Nos lecteurs ont tous pu se rendre compte, par les différents journaux, des désastres épouvantables dont souffrent des départements entiers ravagés par le pire des fléaux ; les centaines de victimes qui ont péri, les familles dans le deuil ou dans le dénuement, les ruines et les pertes incalculables, tout a été dit et connu. Mais ce que l'on ne peut trop redire, c'est le dévouement héroïque des prêtres, des religieuses, des militaires, etc., qui ont travaillé au sauvetage ; c'est la charité chrétienne qui de toutes parts a répondu à l'appel de l'Episcopat et de l'Assemblée nationale pour le secours des malheureuses provinces. La lettre de Mgr l'évêque de Chartres a eu pour réponse d'abondantes quêtes dans nos églises ; il en a été de même ailleurs. Il faudrait bien des millions pour réparer les dommages matériels. Prions pour les âmes des infortunés qui ont péri dans les flots !

— Loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. Toute imparfaite qu'elle soit, cette loi du 12 juillet provoque la joie et l'espérance. « Faites-moi maître de l'enseignement, disait Leibnitz, et je serai maître du monde. » Les catholiques n'ont point demandé le monopole, mais ils ont revendiqué l'usage du droit commun, droit dont l'Eglise a été privée depuis si longtemps. Depuis la disparition des vingt-six universités françaises, c'est-à-dire depuis la Révolution, que d'efforts ont été faits inutilement pour atteindre les premiers résultats d'aujourd'hui, gage de victoires futures ? Mgr Dupanloup et après lui, MM. Chesnelong, Lucien Brun, Belcastel et Giraud ont été les principaux champions de la cause de la liberté dans les longues discussions qui ont amené le vote du 12 juillet.

— De grandes fêtes ont été célébrées à Saint-Omer (diocèse d'Arras) pour le couronnement de Notre-Dame des Miracles.

— A Ville-sous-Laferté près Clairvaux, a eu lieu la reconnaissance des reliques de Saint-Bernard, lesquelles après avoir été jetées dans la fosse commune lors de la Révolution, avaient été portées plus tard

dans l'église de Ville sans tous les honneurs qui leur étaient dus.

— A Rome, le dévergondage d'une presse cynique, la licence laissée à la caricature, le progrès démoralisateur de ce qu'on appelle l'instruction *laïque*, contribuent à augmenter et à exalter de plus en plus la meute révolutionnaire. Garibaldi est l'idole de la plèbe, tandis que le vrai peuple romain prie pour le bien-aimé captif au Vatican.

— Le discours du Pape aux évêques de Sicile renferme une prédiction bien rassurante pour l'avenir : le Saint-Père insiste sur un triomphe éclatant préparé par des faits merveilleux.

— Le Saint-Père a envoyé 20,000 francs pour les inondés de sa chère France, le Sacré-Collége des Cardinaux, 10,000 fr.; le comte de Chambord, 15,000 francs.

ESPAGNE. — Le 16 juin, don Carlos, son père et un grand nombre de chefs ont communié à l'occasion de la consécration au Cœur de Jésus. Le même jour, des dispositions avaient été prises pour que tous les soldats pussent réciter en commun ou en particulier, avec la préparation convenable, l'acte de consécration.

Le frère Irlide. — Le 2 juillet a eu lieu à Paris l'élection du nouveau supérieur-général des Frères des Ecoles chrétiennes. Le frère Irlide a été élu. Il était l'un des assistants de son vénéré prédécesseur ; il avait été visiteur du district de Bayonne et directeur du pensionnat de cette ville.

— La souscription pour les malheureux prêtres polonais exilés dans la Russie et exposés à une affreuse misère augmente peu à peu.

— Les Ordres religieux continuent de quitter la Prusse avec des démonstrations de regret.

—Le Comité des Pèlerinages de Paris (8, rue François I[er]), organise en ce moment un pèlerinage à Lourdes, par Rocamadour et Toulouse, du 1[er] au 7 septembre. — Prix : 50 fr.. 75 fr., 140 fr. On a prétendu que l'inondation avait rendu malsains les abords de Lourdes. Nous tenons à combattre cette erreur et nous sommes assez bien renseigné pour le faire.

— *Lourdes.* Une dame de Chartres nous ayant communiqué une lettre de sa fille en pèlerinage à Lourdes, nous en avons extrait le passage suivant.

« A 8 heures du matin nous étions vis-à-vis de Notre Dame de Lourdes. Je ne puis vous exprimer ce qu'on ressent sur cette montagne, dans ces lieux vénérés ; on voudrait y être toujours. Si je ne meurs que de vieillesse, bien certainement j'y retournerai. A notre arrivée, nous avons été entendre la sainte messe dans la basilique si magnifiquement ornée surtout de cœurs et de bannières. La *bannière de Notre-Dame de Chartres* eut bientôt frappé nos regards ; c'est une des plus grandes laissées en *ex-voto* à l'église et elle est suspendue au milieu de la voûte juste au-dessus de la statue de la sainte Vierge. Que vous dirai-je de nos processions, particulièrement de celle aux flambeaux ? C'était ravissant. Ajoutez à cela que nous avons eu le bonheur de voir trois miraculés : 1° une femme retrouvant la parole dont elle était privée depuis quatre ans ; 2° un homme condamné à marcher avec des béquilles et qui s'est mis à marcher laissant ses béquilles à la grotte. Les deux personnes dont je viens de parler faisaient partie du pèlerinage de Coutances ; 3° enfin une petite sourde-muette du pèlerinage de Poitiers ; elle avait le bras couvert d'une sorte de lèpre incurable et la main tellement fermée que les ongles entraient dans l'intérieur de la main ; après un bain dans la piscine, elle est sortie guérie et s'est habillée seule ; les croûtes séchaient et la peau se reformait ; la main était parfaitement ouverte. *Je l'ai vue.* Oh ! que c'est saisissant ! les témoins de

ces merveilles pleurent, la foule chante un beau *Magnificat.* A Lourdes d'ailleurs il ne se passse pas de semaine sans qu'il s'opère ainsi des miracles...... »

Congrès de Reims (23-28 août 1875). Chaque année, l'*Union des Œuvres ouvrières catholiques* réunit tous ses membres et toutes les personnes qui s'intéressent aux Œuvres ouvrières, dans un congrès solennel. Ces Assemblées qui se sont tenues successivement à Nevers (1871), à Poitiers (1872), à Nantes (1873), et à Lyon (1874), ont attiré une foule croissante d'adhérents et donné une impulsion de plus en plus puissante à toutes les Œuvres, à toutes les saintes entreprises, à toutes les généreuses pensées d'où peuvent venir la régénération des classes ouvrières et le salut de la société. Et pour faire sentir d'un mot les résultats de ces grands Congrès, connus et admirés de tous les catholiques, disons qu'à Nevers l'*Union des Œuvres* a été fondée, et que les grands principes catholiques, qui forment la base essentielle de toute Œuvre ouvrière, ont été reconnus et solennellement proclamés ; qu'à Poitiers la grande Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers a pris officiellement sa place dans l'armée des Œuvres françaises et que les bienfaits de l'*Union* ont été doucement ressentis par les pères de jeunesse et les apôtres des ouvriers ; qu'à Nantes est née l'Œuvre admirable de l'Usine chrétienne, dont les développements ont été si grands au Congrès de Lyon et qui occupera une si large place au prochain Congrès.

C'est *Reims* qui est choisi pour lieu de réunion du Congrès de 1875. Comme tous les précédents, il se prépare sous les auspices et avec la bénédiction d'un grand nombre de NN. SS. les archevêques et évêques de France.

Un des traits caractéristiques de l'*Union des Œuvres ouvrières* c'est qu'elle travaille sous le regard et la tutelle de l'Episcopat, et que celui-ci préside aux actes les plus importants de son existence.

Tous les catholiques sont invités au Congrès de Reims.Il ne sera pas intéressant et utile seulement pour les directeurs d'Œuvres ouvrières, mais encore pour tous ceux qui, préoccupés des nécessités actuelles et tourmentés du besoin de faire quelque chose pour le bien des âmes et le salut du pays, ne savent à quoi consacrer leur zèle.

Ainsi que le Congrès de Lyon, celui de Reims présentera un ensemble complet de toutes les Œuvres destinées à la classe ouvrière, depuis celle des enfants au berceau jusqu'aux Œuvres qui pourvoient aux intérêts moraux et matériels de la famille ouvrière. Et cela, non pas à l'aide de théories ni en se contentant de rêves plus ou moins chimériques, mais pratiquement, par le récit de ce qui se fait dans les différentes régions de la France. Vint-cinq monographies environ seront consacrées aux différentes Œuvres d'enfants, d'apprentis, de commis, d'ouvriers, d'enseignement, d'usine, etc.

Signalons, pour terminer, un dernier avantage de ces Congrès et ce qui est à nos yeux leur plus grand charme. Rapprochant par la vie commune des hommes de zèle dispersés aux quatre coins de la France, ils leur permettent de se connaître, d'échanger leurs idées et de s'aimer ; et tous, enflammés par la charité du cœur de Jésus, à la vue de l'épanouissement merveilleux des âmes et de la beauté des Œuvres de l'Eglise, s'unissent pour chanter avec un irrésistible élan : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !* (1).

(1) Après la clôture du Congrès, l'Usine chrétienne du Val-des-Bois, si connue et si

Comme les années précédentes, le Bureau central de l'Union a obtenu de toutes les compagnies de chemins de fer une réduction de *cinquante pour cent* sur leurs tarifs. Les billets d'aller seront valables du 20 au 23 août, jour de l'ouverture du Congrès, et les billets de *retour*, du 28 août, jour de la clôture, au 31 août inclusivement et même au 1er septembre sur plusieurs réseaux.

En outre, moyennant *cinq francs* par jour, il sera facile de trouver à Reims, soit au grand séminaire, soit chez les Frères des Ecoles chrétiennes ou dans d'autres établissements qui seront ultérieurement indiqués, le logement et la nourriture. Il sera perçu 3 francs en sus pour le service de toute la semaine.

Chaque personne, en envoyant son adhésion au Congrès, verse une somme de 5 francs pour les frais du Congrès.

Pour la délivrance des billets de circulation à prix réduit et les conditions de séjour, on est prié de s'adresser sans retard et AVANT LE 5 AOUT, au *secrétariat de l'Union des Œuvres ouvrières, rue de Verneuil*, 32, *à Paris*, où l'on trouvera également le programme.

Le Congrès catholique de Poitiers. — Le Président du Comité catholique du Poitou nous prie d'informer nos lecteurs que tous les bons catholiques doivent se considérer comme invités de droit.

De nombreux témoignages de sympathie sont exprimés au sujet de cette assemblée catholique non-seulement en France, mais aussi en Suisse et en Italie ; et on lit dans le *Journal de Florence* :

« En outre des Congrès spéciaux et du Congrès des Comités catholiques à Paris, chacun regrettait l'absence d'un Congrès général, faisant appel aux diverses œuvres et s'efforçant de joindre la force des comités à celles des associations catholiques.

» Nous voyons avec plaisir cette lacune comblée, et nous félicitons sincèrement Poitiers et ceux qui ont eu la pensée de ce Congrès, de la noble entreprise dont ils s'occupent.

» Ce Congrès s'ouvrira à Poitiers, le mercredi 18 août prochain, à 8 heures du soir, sous la présidence de Mgr l'Evêque, dans le but d'encourager toutes les œuvres entreprises pour la régénération de la France. Mgr Pie veut bien célébrer la sainte messe le jeudi 19, à 9 heures du matin, et faire l'homélie dans la chapelle du grand séminaire. Les salles de cet établissement sont désignées comme lieu des assemblées.

» La clôture aura lieu le 22 août et concordera avec la solennité de la fête de sainte Radegonde, qui attire chaque année une affluence considérable au tombeau de cette auguste Reine de France, Patronne vénérée du Poitou.

» Une grande manifestation catholique viendra ainsi couronner heureusement les exercices et attirer les bénédictions du ciel.

» Nous formons les vœux les plus sincères pour le plein succès de ce Congrès, qui jusqu'ici nous paraît avoir surtout de l'analogie avec les assemblées des catholiques d'Allemagne, des catholiques d'Angleterre, des catholiques de la Basse-Autriche, qui ont eu lieu par l'initiative des unions catholiques existant dans ces divers pays.

» Nous sommes heureux de savoir que cet important Congrès a reçu déjà de nombreuses adhésions, de Paris comme des départements, et, ce qui est plus précieux encore, un encouragement venu de Rome. »

admirable, offrira l'hospitalité aux membres du Congrès, à l'occasion de la bénédiction solennelle par S. E. Mgr l'Archevêque de Reims des nouveaux bâtiments et ateliers édifiés sur les ruines de ceux qu'un incendie soudain dévora quelques jours après le Congrès de Lyon.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Nous attendons pour le 16 août le pèlerinage de la paroisse de Saint-Pierre de Montrouge de Paris.

Ex-voto. — Une couronne offerte par les enfants de la première communion de Saint-Aignan, un énorme cierge orné de belle sciselures, offert par une famille de la paroisse Notre-Dame le jour de la première communion. — Un cœur en nacre avec pierreries offert à Notre-Dame de Sous-Terre. — Un cœur en vermeil offert à Notre-Dame du Pilier. — Plusieurs autres cœurs. — Deux candélabres pour la Crypte. — La bannière du pèlerinage de Dreux.

Lampes. — En juin, 93 dont 75 devant Notre-Dame de Sous-Terre; 2 devant N.-D. du Pilier ; 3 devant Saint-Joseph ; 2 à la cathédrale, devant le Saint-Sacrement et 11 devant l'image du Sacré-Cœur.

En juillet, 87 dont 62 devant N.-D. de Sous-Terre et 7 devant N.-D. du Pilier; 8 devant Saint-Joseph; 1 devant Sainte-Anne; 1 à la cathédrale devant le Saint-Sacrement et 8 devant l'image du Sacré-Cœur.

Nombre des messes dites à la Crypte : en juin, 245 ; en juillet 350.

Nombre des visiteurs pour les clochers : en juin, 285, en juillet, 414.

Nombre des visiteurs pour la Crypte : en juin, 549 ; en juillet, 490.

Consécration des petits enfants: En juin, 32 dont 9 de diocèses étrangers. En juillet, 41 dont 18 de diocèses étrangers.

Pèlerinages ; celui de Dreux. — Nous avons vu, durant le mois de juillet, aux pieds de Notre-Dame de Chartres quelques personnages marquants de divers diocèses, beaucoup d'inconnus, plusieurs petites caravanes, la procession des premiers communiants de Saint-Pierre et celle de Luisant, la procession de Champhol et celle de Saint-Brice qui venaient demander un temps favorable aux biens de la terre.

— Le séminaire des Missions étrangères de Paris est venu à Chartres le 22 juillet, rendre ses hommages à Notre-Dame. Qu'elle bénisse le noviciat de ces jeunes ecclésiastiques qui mettent ainsi à l'avance sous sa protection le difficile et si méritoire apostolat que leur réserve le Seigneur !

Mais tous ces pèlerinages sont loin d'égaler en importance celui de Dreux qui a eu lieu le 8 juillet. L'affluence des personnes qui y ont pris part a été d'autant plus admirée qu'elle avait été moins attendue. De vagues indications nous avaient annoncé une partie des enfants de la première communion de Dreux et, dans la matinée du 8, nous avons été heureusement surpris de voir le train de 9 heures arriver de cette ville avec chargement complet. Il y avait près de cinq cents pèlerins ; des jeunes gens et des jeunes filles de tout âge avec les maîtres et maîtresses des différentes institutions; des Frères des Ecoles chrétiennes ; des Sœurs de Saint-Paul ; beaucoup de dames et de demoiselles de la ville ; un bon nombre d'hommes dont plusieurs appartenaient à la haute société ; puis des habitants des paroisses voisines de Dreux, entre autres une cinquantaine de personnes de Mézières ; MM. les curés de Boissy, de Chérisy, de Crécy, de Luray, de Mézières, d'Ouerre, de Tréon, de Vernouillet, de Vert, de Bréchamps, M. l'abbé Olivier, attaché à la chapelle Saint-Louis, et enfin celui par qui nous devions commencer la nomenclature, M. l'abbé Levassort, curé de Dreux, assisté de deux vicaires : M. l'abbé Maury et M. l'abbé Leroy.

C'est la troisième fois depuis quatre ans que nous voyons cette belle manifestation des Druides dans le temple consacré à Celle qui est la Reine du diocèse. Et quand défilèrent dans nos rues ces longues lignes de pèlerins qui priaient et chantaient, quand on put saluer au passage cette nouvelle bannière, magnifique *ex-voto* porté par M. d'Alvimar de Feuquières, lui-même ; on se rappela les processions de Dreux à Notre-Dame de Chartres en 1871 et en 1873, et cette fidélité au culte de notre Bonne Mère, témoignée cette fois encore avec un accroissement de splendeur, a été pour nous d'un bon exemple. La messe des pèlerins a été célébrée à la Crypte par M. le curé de Dreux avec de nombreuses communions, bien que l'heure fut tardive. La cérémonie s'est terminée dans l'église supérieure par un acte de consécration au Sacré-Cœur de Jésus et à Notre-Dame, acte où M. l'abbé Levassort a mis tout son cœur et toute sa foi, et auquel la foule s'associait agenouillée et saintement recueillie. Le soir, les pèlerins sont revenus à l'église pour les vêpres et le salut, en même temps que les enfants de la première communion de la cathédrale qui, ce jour-là, devaient faire leur procession annuelle à la chapelle de la Brèche. Le cortége de ces enfants a reconduit processionnellement les pèlerins jusqu'à la gare. La bannière *ex-voto* était portée par M. Joseph de Blanqua ; mais elle devait nous revenir ; et dès le soir de cette belle journée, elle était exposée de nouveau dans le sanctuaire de Notre-Dame-du-Pilier où elle a été l'objet de bien des visites. Elle est de moire blanche aux franges d'or ; d'un côté on y voit les armes de la ville de Dreux, un écu échiqueté avec deux branches de chêne, et autour cette inscription : Hommage des œuvres charitables et pieuses de Dreux à Notre-Dame de Chartres ; de l'autre côté, un beau cœur rayonnant avec cette invocation : Cœur de Jésus, sauvez la France.

— La retraite ecclésiastique commencera à Chartres le 22 août ; elle sera prêchée par le célèbre P. Matignon, jésuite.

— La fête de l'Adoration mensuelle aura lieu le 19 août à la chapelle des Carmélites. — C'est M. l'abbé Joly, curé de Monthireau qui a prêché aux fêtes du 1er et du 2 juillet à la chapelle de la Visitation.

— Une neuvaine de saluts a commencé à la cathédrale en l'honneur de Saint-Piat, le 18 juillet, pour demander du beau temps.

— La première communion a été prêchée à la cathédrale par M. l'abbé Maréchal, missionnaire apostolique, curé de Ville-d'Avré (diocèse de Versailles). M. l'abbé Maréchal a déjà prêché en plusieurs circonstances dans l'église de Notre-Dame de Chartres. L'invitation nouvelle faite à son zèle et à son talent de prédicateur est une preuve suffisante de la satisfaction que sa parole apporte à l'auditoire chartrain.

— M. l'abbé Calais et M. l'abbé Lefort, prêtres de la Trinité sont nommés professeurs à l'Institution Notre-Dame de Chartres. Les prêtres de l'ordination du 27 juin ont été placés ainsi qu'il suit : M. l'abbé Boussard, à la Framboisière ; M. l'abbé Kmaïdic, à la Maîtrise ; M. l'abbé Martin, à Croisilles ; M. l'abbé Pottier, à Poinville avec le vicariat de Janville ; M. l'abbé Vassort, au vicariat de Nogent-le-Roi. — M. l'abbé Singlas, ancien professeur à l'Institution, succède, dans la paroisse de Saint-Jean-de-la-Chaîne à M. l'abbé Teissier, nommé curé de Maisons.

— *Petit Séminaire de Saint-Cheron.* — La distribution des prix du Petit Séminaire de Saint-Cheron aura lieu le lundi 2 août à 1 heure

sous la présidence de Mgr l'Evêque de Chartres. C'est une fête toute de famille par laquelle on n'adresse aucune invitation particulière ; mais des places sont toujours réservées aux parents, aux protecteurs et aux amis des élèves qui veulent bien en venant applaudir aux succès des lauréats, encourager les efforts de tous.

—On remarquera désormais dans la chapelle de Ste-Madeleine, à la Crypte de N.-D. de Chartres,deux cadres renfermant chacun un document important relatif au Tiers-Ordre franciscain. Comme ces documents ne concernent pas seulement la fraternité de la ville de Chartres, mais toutes celles du diocèse, nous devons les citer pour l'instruction d'un grand nombre de fidèles intéressés à les connaître.—Une dame de Chartres bien connue par son zèle pour les bonnes œuvres,et qui désire ne pas être désignée ici sous son nom de famille, a profité récemment d'un séjour à Rome pour solliciter d'abord du Souverain-Pontife et ensuite du Ministre général des Franciscains des bénédictions spéciales à l'adresse des Tertiaires. Nous savons que l'accueil a été de la plus touchante bienveillance de la part du Pape qui, Tertiaire lui-même depuis plus de cinquante ans, a déclaré à l'humble visiteuse en présence de nombreux témoins, que chaque jour il priait à sa messe pour la famille franciscaine. Voici le témoignage écrit de la demande et de la réponse précieuse.

Très-Saint Père,

—Sœur Madeleine de Saint-François, supérieure des Sœurs du Tiers-Ordre de Saint François d'Assise de Chartres ,humblement prosternée aux pieds de Votre Sainteté, la supplie de daigner accorder Votre Bénédiction Apostolique aux nombreuses fraternités de Frères et de Sœurs du Tiers-Ordre du diocèse de Notre-Dame de Chartres.

Die 9 *maii* 1875.

Benedicat vos Deus.

PIUS PP. IX.

Les mots en italique sont tracés de la main du Saint-Père.

La pièce suivante concerne la demande au Ministre général de l'Observance ; la réponse paternelle écrite de sa main résume en peu de mots les leçons de l'ordre séraphique à ceux qui désirent en mériter les faveurs.

Très-Révérendissime Père,

Sœur Madeleine de Saint François d'Assise, humblement prosternée aux pieds de Votre Paternité la supplie d'accorder à toutes les fraternités du Tiers-Ordre de la Pénitence, du diocèse de Chartres, Directeurs, Discrétoires, Frères et Sœurs, votre plus paternelle et séraphique bénédiction.

De Votre Grâce, etc.

Benedictio seraphici Patris nostri S. Francisci adaugeat in vobis omnibus spiritum sanctæ humilitatis, paupertatis et sacrificii, sitque vobis solamini in vità et in morte.

Romæ, ex Ara Cœli, feria VIª
in Parasceve anni 1875.

F. Bernardin de Portogruaro.
Ministre général des Franciscains.

Nous traduisons : Que la bénédiction de notre séraphique Père Saint François augmente en vous l'esprit de sainte humilité, de pauvreté et de sacrifice, et qu'elle fasse votre consolation à la vie et à la mort.

Rome, du couvent de l'*Ara Cœli*, vendredi-saint de l'an 1875.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je viens remercier Notre-Dame de Chartres d'une décision prise récemment en faveur d'un jeune homme pour qui nous avons tant prié cette bonne Mère. Ce jeune homme, mon neveu, a été autorisé par ses chefs à revenir de la Cochinchine. Que Notre-Dame achève son œuvre vis-à-vis de lui et le protége durant son long voyage ! Je vous demande dans ce but une lampe pour un mois devant l'une de vos célèbres Madones.

(A. B. d'Y., diocèse de Rouen).

2. Voici une offrande pour l'autel de Notre-Dame de Chartres, en reconnaissance d'une protection toute spéciale à nous accordée dans une circonstance que nous n'oublierons jamais.

(H. de Strasbourg).

3. La personne que je vous avais recommandée était prise dans la tête de je ne sais quel mal depuis sept ans au moins. Elle souffrait nuit et jour, et parfois si violemment qu'elle courait comme une folle dans son jardin. La médecine a été impuissante. Aussitôt la neuvaine commencée, la douleur a cessé. Samedi dernier la malade est venue voir sa mère ; elle était radieuse. « Je ne souffre plus, disait-elle, quel bonheur ! » J'ai voulu vous transmettre cette bonne nouvelle..... La jeune femme est chrétienne et a grande confiance. C'est elle-même qui a demandé la neuvaine. Espérons que la Sainte Vierge ne va pas faire son œuvre à demi et que la guérison va être complète. (G. de B., diocèse de Chartres).

4. J'ai eu l'honneur, il y a dix-sept jours, de recommander aux prières de votre Archiconfrérie un jeune séminariste qui depuis plusieurs longues semaines était cloué sur un lit de douleur, et déjà semblait lutter avec la mort. Notre-Dame de Chartres a exaucé nos prières. Dès le jour que je vous ai écrit, le malade a repris connaissance, et il a pu recevoir la sainte communion. Le mieux a toujours continué depuis. Nous remercions tous ensemble Notre-Dame de Chartres. (M. C. de Ch., diocèse du Mans).

5. Notre enfant est revenu à une parfaite santé ; nous avons bien des actions de grâces à rendre à Dieu et à N.-D. de Chartres par l'entremise de laquelle nous espérions obtenir cette guérison. Veuillez allumer une lampe devant sa statue à nos intentions.

(B. de V., diocèse de Chartres).

6. Une personne atteinte d'une grave maladie a été recommandée à Notre-Dame de Chartres ; en reconnaissance de sa guérison elle demande deux lampes durant neuf jours.

(S. L. d'O, diocèse de Blois)

7. J'ai trop tardé à vous annoncer le bon résultat de la neuvaine de prières. Nous demandions une grande grâce dans l'ordre spirituel ; nous avons été pleinement exaucés.

(B. R., diocèse de Versailles).

8. Voici l'offrande que devait envoyer à Notre-Dame de Chartres Madame X., en reconnaissance de la grâce si précieuse obtenue pour son fils. (S. A. de V., diocèse d'Evreux).

9. L'année dernière, je vous ai demandé par lettre une neuvaine, afin d'obtenir de Notre-Dame de Chartres, une protection toute particulière pour les jeunes filles de ma paroisse. Je ne nommais pas

cette paroisse, me réservant de le faire si notre bonne Mère daignait nous exaucer.

Aujourd'hui, c'est avec un sentiment de profonde reconnaissance envers notre bonne Mère, que je viens vous informer du succès. Dimanche prochain, la première réunion des jeunes filles aura lieu chez les Sœurs de Saint Paul.

Je vous prie d'adresser une neuvaine à Notre-Dame de Chartres, afin qu'elle touche le cœur de nos jeunes filles et qu'elles persévèrent dans les bonnes résolutions qu'elles vont prendre. Avec l'assistance de notre bonne Mère, nous pouvons tout espérer pour le bien de notre paroisse. Seuls, il nous est impossible de rien faire de profitable; aussi nous nous mettons complètement sous la protection de la très-sainte Vierge que vous invoquerez pour nous par la voix des clercs de Notre-Dame. (X. de N., diocèse de Chartres).

ARCHICONFRÉRIE DE L'ADORATION PERPÉTUELLE et de l'ŒUVRE DES TABERNACLES

Par un bref du 22 juin 1858, une Indulgence plénière a été accordée aux fidèles, membres de la susdite Archiconfrérie, érigée à Paris, qui assistent à la messe célébrée le second vendredi de chaque mois, dans l'église de Saint-Thomas d'Aquin de la même ville. Cette faveur vient d'être étendue aux membres des Confréries de province, affiliées à cette Archiconfrérie, ainsi qu'il est énoncé dans un nouveau Bref de Notre-Saint Père le Pape, que nous reproduisons ci-après, et que M. l'abbé d'Hulst, vicaire général de Paris et directeur de l'Archiconfrérie, vient de transmettre à chacun de MM. les Directeurs de la même Œuvre, dans les diocèses affiliés.

Nous donnons, à la suite, l'indication de l'Eglise assignée par Mgr l'Evêque de Chartres pour gagner, dans son diocèse, l'Indulgence plénière dont il s'agit.

PIE IX PAPE, POUR PERPÉTUELLE MÉMOIRE.

On nous a exposé naguère que, par lettres apostoliques datées du 22 juin 1858, une Indulgence plénière a été accordée aux fidèles membres de l'Archiconfrérie érigée à Paris sous le titre de l'Adoration perpétuelle du T.-S. Sacrement et de l'Œuvre des Tabernacles, lorsque, vraiment pénitents, s'étant confessés, ayant reçu la Sainte Communion, ils assistent dévotement au divin sacrifice de la Messe qui se célèbre le second vendredi de chaque mois dans l'Eglise de St-Thomas-d'Aquin, à Paris. La dite Archiconfrérie s'étant répandue déjà dans un grand nombre de diocèses de France, d'instantes prières nous ont été adressées, afin que nous daignions accorder aux confrères et aux consœurs des Confréries, qui lui ont été ou lui seront affiliées, le pouvoir de gagner, chacun dans son diocèse, l'indulgence énoncée plus haut.

Voulant donc faire un accueil bienveillant à ces pieuses prières, nous accordons et étendons la faculté de gagner cette indulgence plénière à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, appartenant, en dehors du diocèse de Paris, à l'une des Associations qui sont ou seront agrégées dans la suite à cette Archiconfrérie, sous la condition qu'ils assisteront avec dévotion au sacrifice de la Messe, dans l'église

désignée par l'ordinaire respectif de chaque diocèse, et aux jours fixés par les lettres apostoliques que nous avons rappelées.

Pour le reste, ils accompliront fidèlement tout ce qui est prescrit dans les mêmes lettres pour gagner cette indulgence.

Nonobstant tout autre règlement qui paraîtrait contraire ; les présentes devant valoir à perpétuité dans l'avenir.

Nous voulons que foi soit ajoutée aux exemplaires, soit manuscrits, soit imprimés, des présentes lettres, pourvu qu'ils portent ou la signature d'un Notaire apostolique ou le sceau d'une personne constituée en dignité, comme si l'on représentait l'original lui-même.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 22 septembre 1874, la 29e année de notre pontificat.

F. Cardinal ASQUINI.

Vu et reconnu authentique.

Paris, 15 octobre 1874.

M. D'HULST, v. g.

Nous assignons, dans Notre Diocèse, pour la visite prescrite par Notre-Saint Père le Pape, afin de gagner l'Indulgence plénière accordée aux personnes associées à l'Œuvre des Tabernacles, l'église de la paroisse où habite chaque associé.

Chartres, le 10 juillet 1875.

† L. EUGÈNE, *Évêque de Chartres.*

ŒUVRE DU VŒU NATIONAL AU SACRÉ-CŒUR

Souscription populaire du Comité de Chartres.

Maintenant que l'érection de l'église votive du Sacré-Cœur à Paris n'est plus à l'état de simple projet, et que la grande cérémonie pour la pose de la première pierre a annoncé à la France un commencement sérieux des travaux, il importe que les aumônes affluent de toutes parts. Les offrandes pour les inondés ne seront point diminuées certainement par la continuation de celles que réclame l'église de Montmartre. On peut comparer d'ailleurs les dons de la foi et de la charité à ces flots qui débordaient de toutes parts dans les campagnes du Midi sans appauvrir les sources ; avec la différence pourtant que ces flots portaient le ravage, tandis que l'écoulement de la charité est une garantie de salut.

Oui de salut pour la France qui attend à Montmartre le monument de réparation après tant de fautes qu'elle voudrait effacer ; de salut, pour les individus qui auront contribué à l'érection de ce monument magnifique par leur cotisation si modeste qu'elle soit.

Pour aider à la bonne volonté des fidèles et leur faciliter le moyen de concourir à l'Œuvre du Vœu national au Sacré-Cœur, différents systèmes ont été adoptés sur les divers points de la France. Nous avons indiqué déjà, en avril 1875, celui qu'avait imaginé le Comité de Chartres. — L'appel a été compris. Dans beaucoup de paroisses, Messieurs les curés se font zélateurs eux-mêmes ; d'autres désignent une personne qui sollicite la souscription populaire d'un franc au

moins, à donner intégralement d'une seule fois, ou en cinq ans par somme annuelle de vingt centimes ; et à chaque souscripteur il est remis une de ces belles images du Sacré-Cœur, dont le Comité diocésain a placé le dépôt aux adresses suivantes : A Chartres, au secrétariat de l'évêché ; chez M. H. Dubreuil, secrétaire du Comité, rue Muret ; chez M. Richer-Levassort, trésorier, rue Saint-Pierre. — A Nogent-le-Rotrou, au Petit-Séminaire. — A Janville, à l'Hôtel-Dieu. — Puis chez Messieurs les curés de canton.

Notre-Seigneur n'a-t-il pas promis de bénir les maisons où se trouverait l'image de son Cœur ? Cette promesse s'est souvent réalisée. Un exemple récent que nous avons trouvé dans les récits des désastres de Toulouse nous semble bon à citer ici, d'après un correspondant de l'*Univers*.

Dans la lettre d'une pauvre femme du faubourg Saint-Cyprien, qui raconte avec une simplicité pleine de foi comment elle a été sauvée et sa maison conservée aussi, se trouvent ces lignes bien émouvantes dans leur grande simplicité, car elles rendent témoignage des sentiments de piété qui animent cette population : « Je ne t'ai » pas encore dit, écrit cette fille du peuple à l'un de ses parents, que » ma maison n'est point tombée ; je crois reconnaître là une protec- » tion particulière du *Sacré-Cœur*, parce qu'avant de la quitter j'a- » vais appliqué cette image bénie à toutes les portes. Il y en a très- » peu qui soient restées comme la mienne... »

Nous espérons que l'image offerte par le Comité chartrain se répandra de plus en plus ; le zèle de Messieurs les curés autorise notre confiance ; c'est à eux tout d'abord que les paroissiens demandent des renseignements, quand ils entendent parler d'une bonne œuvre.

PÈLERINAGE FRANCISCAIN A PARAY-LE-MONIAL

Le 14 juillet dernier, fête de l'illustre docteur saint Bonaventure, voyait réunis à Paray-le-Monial les enfants du séraphique patriarche d'Assise. Tous les rameaux de la grande famille franciscaine obéissant à la voix du Révérendissime P. Ministre-général de tout l'ordre et successeur de saint François, étaient représentés aux pieds du Sacré-Cœur. D'autres déjà ont raconté les détails de cette fête ; il convient néanmoins que nous les exposions ici, mais nous suivrons spécialement les pèlerins de Chartres. Quarante personnes environ représentaient au Sacré-Cœur les fraternités du Tiers-Ordre de notre diocèse. Partis de Chartres le mardi 13, à 1 heure du soir, nous nous joignîmes à Orléans aux pèlerins de l'Orléanais, sous la direction de M. l'abbé Rabotin, vicaire-général, et la vapeur nous emporta ensemble vers le sanctuaire béni de Paray-le-Monial; d'autres s'étaient joints au pèlerinage de Paris. Nous sentions en route que nous accomplissions un grand acte ; et c'est du plus profond de son âme que chacun prenait part pour soi-même, pour la Patrie et l'Eglise, aux prières et aux chants proposés par notre réglement. Arrivés à Paray-le-Monial le 14 à 7 heures du matin, les pèlerins de Chartres se placent sous leur bannière du Tiers-Ordre qu'ils n'avaient eu garde d'oublier en cette circonstance, tandis qu'une autre bannière chartraine, celle offerte par notre ville au Sacré-Cœur de Jésus et qui veille en notre nom dans son sanctuaire, venait portée par des mains dévouées à Notre-Dame de Chartres, au-devant de nous. Les pèlerins s'organisent en procession, et au chant du *Miserere* l'hymne de la Pénitence, se dirigent vers la

basilique du Sacré-Cœur. Là, les prêtres se dispersent et vont offrir le Saint-Sacrifice, tandis que les fidèles se groupent au pied des autels, et s'unissent dans la sainte communion au Cœur de Jésus-Christ qu'ils venaient adorer dans ces lieux. A dix heures devait être célébrée la messe solennelle par le R. P. Provincial des Franciscains de Belgique ; quelques instants auparavant entrait, précédé de tous les ecclésiastiques présents, le Révérendissime P. Ministre-général, successeur de Saint François, qui devait présider la cérémonie. Les voûtes de l'église érpétent pendant ce temps ces accents qui leur sont si familliers : Pitié mon Dieu!..... Sauvez Rome et la France, au nom du Sacré-Cœur ! » Le Saint-Sacrifice commence ; on fait l'office du séraphique docteur saint Bonaventure. Après l'Evangile, le R. P. Ministre-général monte en chaire, et prononce un discours qui laisse sur tous les auditeurs une impression profonde et fut sans contredit un des événements de la journée. Après s'être excusé de son ignorance de la langue française et avoir déclaré qu'il parlerait néanmoins en cette langue, l'orateur entre dans son sujet et parle de la consécration effective au Sacré-Cœur de Jésus-Christ. Avec une grande solidité de doctrine, une merveilleuse élévation de pensée et une onction incomparable, il montre le cœur de Jésus-Christ blessé de deux blessures, celle qu'il s'est faite lui-même : la blessure d'amour, et celle qu'il a reçue des hommes : la blessure de douleur ; il fait voir pour ceux qui se consacrent vraiment à lui la nécessité de compatir à ces deux grandes blessures de son cœur : à l'amour, par l'amour d'action et de dévouement, à la douleur, par l'esprit de contrition et de pénitence. Après les développements qu'il sait donner à ces grandes pensées, l'orateur termine par une chaleureuse exhortation ; il recommande aux pieux fidèles de ne jamais se séparer de leurs pasteurs, mais de leur être soumis en toute chose, parce que le prêtre se trouve à la tête de tout ce qui intéresse Dieu et les âmes; il recommande aux prêtres de s'attacher à procurer à l'Eglise des enfants dignes de ce nom, en préparant des unions et des familles vraiment chrétiennes, il recommande à tous de se montrer en tout, partout et toujours et avant tout, dévoués à Dieu, à l'Eglise et au Saint-Siége. Qui se consacre au Sacré-Cœur doit prendre les intérêts du Sacré-Cœur ! Ce fut sous l'impression produite par ce discours que l'on acheva le Saint-Sacrifice. Puis l'on se sépara.

A trois heures du soir tous se trouvaient de nouveau réunis dans la basilique pour le chant des vêpres; il eut lieu processionnellement de l'église à la chapelle agreste élevée sur la route de Charolles. Là de nouvelles émotions attendaient tous les cœurs. Un confesseur de la foi, un de ces prêtres bannis de la Suisse pour la cause de l'Eglise, M. Blanc, chanoine de Genève, prit la parole et prononça dans un langage tout brûlant du plus généreux amour pour l'Eglise et la France, un discours plusieurs fois interrompu et couvert des plus sincères applaudissements. L'orateur en s'adressant à la famille de Saint François, félicitait le monde de produire encore de si nombreux disciples de la pauvreté et de la pénitence; il montrait qu'en ces hommes d'abnégation et de dévouement se trouve le plus solide appui de la société et l'espoir de son salut, si elle doit se sauver un jour. Après ce discours, le P, Ministre-général s'adressant à ses chers enfants, prononça de nouveau sur la consécration au Sacré-Cœur quelques paroles émues comme celles du matin ; il annonça la bénédiction papale et l'indulgence plénière qui fut donnée à tous les assistants ; puis, au moment de prononcer la Consécration de tout l'Ordre au Sacré-Cœur de Jésus : « Je viens de recevoir, dit-il, une dépêche de Rome ; tous nos frères qui

ont à Rome s'unissent à nous au pied du Sacré-Cœur, et dans cet instant où nous allons nous consacrer à ce Cœur divin, eux-mêmes à Rome renouvellent leur propre consécration. Que chacun de nous fasse donc avec générosité cet acte solennel et songe à quoi il s'oblige ! » Alors il lut l'acte de consécration.

Puis on donna l'habit du Tiers-Ordre à ceux qui le demandèrent ; on admit à la profession les novices qui avaient satisfait au temps d'épreuve. Et l'on regagna processionnellement la basilique.

A huit heures du soir tous les pèlerins s'y rassemblaient pour recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement ; après la bénédiction eut lieu au chant du *Te Deum*, la procession aux flambeaux de la basilique à la gare, où l'on reconduisait les pèlerins venus de Paris. Bien des fois on a décrit la splendeur de ces cérémonies du soir, mais tout ce qu'on en peut dire n'arrive point à la réalité, il faut en avoir été l'heureux témoin pour juger de l'effet qu'elles produisent. Avec cette procession la journée était close et le pèlerinage terminé. Bien des pèlerins déjà s'étaient éloignés de Paray-le-Monial. Quant à nous, pèlerins de Chartres, nous avions encore la nuit à passer en ce lieu béni. Plusieurs la passèrent dans la chapelle de la Visitation. Tous du moins s'y retrouvèrent dès l'aurore pour saluer avant le départ le sanctuaire où de si doux instants avaient fui pour eux. A 8 heures nous remontions en voiture et reprenions au chant du *Te Deum* le chemin de notre cité. Ainsi se termina pour nous ce pèlerinage dont les touchants épisodes ne se perdront jamais de notre souvenir.

« J'ai vu bien des pèlerinages, nous disait quelqu'un au depart, j'en ai vu de plus nombreux, de plus enthousiastes que celui-là, mais je n'en ai pas rencontré d'un caratère aussi pieux ! » J. D.

AOUT 1875.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Août 1875.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.
Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux devant un crucifix, après la communion, de la pr. : *En ego.*

1er août, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Franc. ; 2° p. le scap. bl.; 3° p. le rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.



2, lundi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. bl.; 2° de la Portioncule. — A partir d'hier vers 3 h. du soir, jusqu'au coucher du soleil aujourd'hui, ind. pl., aux conditions ordinaires, pour chaque visite faite à une chapelle qui jouit du privilége de la Portioncule. (A Chartres, c'est la chapelle Sainte Madeleine, à la Crypte).

3, mardi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St. Fr. de Sales ; 2° p. la Propag. de la Foi (j. au ch.)

4, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel ; 3° p. l'Archic. de S. Joseph (mercr. au ch.)

5, jeudi. — Ind. plén. pour la récitat. à genoux devant le S. Sacrement, de la prière : *Regardez, Seigneur.*
6, vendredi. — Ind. plén.: 1° pour la Conf. du Cœur de Jésus ; 2° p. le Scap. rouge.
7, samedi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. bl.; 2° plén. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap. bleu (moy. vis. à un autel de la Ste Vierge. — j.au ch.).
8, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Ar. du C. de Marie. ; 3° pour l'Apost. de la pr. (j. au choix).
9, lundi. — Ind. pl. 1° la Prop. de la Foi; 2° pour l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
10, mardi. — Ind. pl. 1° p. l'archic. du S. C. de Marie (j. au ch.).
11, mercredi. — Ind. pl.: p. le scap. du Carmel.
12, jeudi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la réc. quot. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch).
13, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franc. ; 2° pour le scap. rouge.
14, samedi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nomb. du Saint Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (comme au 7 août).
15, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr; 2° p. la C. du Cœur de Jésus ; 3° p. l'Archic. du C. de Marie et de Saint Joseph ; 4° p. le scap. bl. et du Carmel ; 5° p. le Rosaire ; 6° p. les posses. d'objets indulgenciés ; 7° p. la récit. quot. des lit. de la Ste Vierge.
16, lundi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Œuvre de saint Fr. de Sales (j. au ch.).
17, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la pr. *Angele Dei* (j. au ch.)
18, mercredi. — Ind. plén.: 1° p. les Tertiaires Franc.; 2° p. scap. du Carmel; 3° p. l'Ar. de saint Joseph (mercr. au ch.).
19, jeudi. — Ind. plén.: 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. la Confr. du C. de Jésus (j. au ch.).
20, vendredi. — Ind. plén.: 1° p. le scap. rouge ; 2° p. l'Apost. de la pr. (vend. au ch.).
21, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (comme au 7 août).
22, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la réc. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité et de l'*Angelus* (j. au choix).
23, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St François de Sales ; 2° p. la récit. quotid. du chap. brigitté (j. au ch.).
24, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les possess. d'objets indulgenciés ; 2° p. l'Archic. de S. Joseph.
25, mercredi — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.
26, jeudi. — Ind. plén. p. la récit. quot. du ch. de l'Im. Concep. et de l'invoc.: *Doux Cœur de Marie.*
27, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
28, samedi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. bl.; 2° pl. et part. nomb. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 7 août).
29, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récitat. quotid. du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.).
30, lundi. — Indulg. plén. : 1° pour l'œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
31, mardi. — Ind. pl. pour la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch).

Pour les Chroniques et les Extraits
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

9e NUMÉRO — DIX-NEUVIÈME ANNÉE — SEPTEMBRE 1875

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

GÉRONIMO LE MAURE, MARTYR DU XVIe SIÈCLE

Après l'invasion arabe qui se termina au commencement du VIIIe siècle, l'Afrique du Nord ne cessa pas immédiatement d'être chrétienne. La fuite dispersa le plus grand nombre de ses habitants, mais il en resta dans le pays qui demeurèrent constitués en églises et ces églises eurent une certaine durée.

En 1053 on y compte encore cinq évêques, en 1073 il n'en reste que deux, dont l'un est à Hippone, plus tard on n'en retrouve aucun. Il n'est pas douteux cependant que le christianisme n'ait persévéré plus ou moins pur, plus ou moins ouvertement pratiqué dans certaines retraites éloignées des grandes villes : ainsi, lorsque, sous le règne de Louis-Philippe, on fondait Biskara, les indigènes dirent au duc d'Aumale : « Le père de mon père était *Roumi*, » c'est-à-dire chrétien, mais que pouvait être ce christianisme sans évêques et sans prêtres ? (1)

Dans les régences de Tunis, Fez, Alger où la piraterie amenait de nombreux captifs, les esclaves chrétiens n'étaient pas mis à mort pour leur religion, à moins qu'ils ne cherchassent à convertir les musulmans ; ce qui explique la liberté laissée aux esclaves d'avoir des églises et des prêtres : mission que remplirent, depuis 1633, les lazaristes et les trinitaires espagnols.

Mais les Mahométans qui embrassaient la foi de Jésus-Christ étaient condamnés à la peine capitale, le plus souvent accompagnée d'effroyables tortures. A la tête de ces héroïques témoins de la foi, se trouve Géronimo dont le douloureux martyre a été raconté par le père Sylvestre, religieux trinitaire, et le bénédictin Hedo son contemporain .

Voici un extrait fidèle de cet émouvant récit. Dans une sortie que les cavaliers et les soldats d'Oran firent sur les terres des Maures vers l'année 1538, ils prirent, entre autres indigènes, un petit Maure presque enfant, d'un visage agréable, et de gentilles manières. Lorsque, selon l'usage, on vendit les prises faites

(1) Vie de Monseigneur Pavy.

pour en partager la valeur, cet enfant fut acheté par le licencié Juan Caro, alors vicaire d'Oran et qui devait s'élever, par son mérite, à la dignité de vicaire général de la ville et de ses forts.

L'enfant, après avoir été soigneusement instruit reçut le saint baptême, et on lui donna le nom de *Géronimo* qu'il devait illustrer par un trépas glorieux.

Le néophyte n'avait encore que 8 ans quand la peste força la population d'Oran à quitter les murs de la cité pour aller vivre sous des tentes dans la campagne.

La place étant ainsi dégarnie, des captifs arabes s'évadèrent sans être poursuivis, emmenant avec eux le petit Maure qu'ils rendirent à sa famille.

L'enfant, rentré chez lui, reprit insensiblement les coutumes et les croyances de ses compatriotes ; cependant à l'âge de 25 ans, cédant aux reproches intérieurs qui lui rappelaient les engagements de son baptême, il partit pour Oran, résolu de vivre selon la loi de Jésus-Christ. Le vicaire général le réconcilia avec la sainte Eglise, et pénétré d'une incomparable tendresse pour cette petite brebis égarée qui revenait d'elle-même au bercail du bon Pasteur, il la recueillit de nouveau chez lui.

Géronimo était doué d'une grande bravoure ; incorporé dans les escadrons de campagne, il en donna des preuves multipliées et fut choisi pour faire partie de la petite troupe qui, sous les ordres d'Antoine de Palma, chef de partisans, devait tenter d'enlever certains arabes réfugiés sur la côte à quelques heures de la ville. Arrivés à l'endroit indiqué les soldats commençaient le débarquement, quand ils virent apparaître deux brigantins montés par des Maures. — Les chrétiens s'efforcèrent de fuir à travers la grève, mais ils furent promptement rejoints par leurs ennemis qui les firent prisonniers et partirent pour Alger où ils déposèrent leur capture.

Géronimo échut en partage au roi Euldj-Ali, on le conduisit aussitôt au bagne qui servait de prison aux esclaves; mais quand, au bout de quelques jours, on sut comment, étant Maure de nation, il revenait chrétien, on lui mit au pied une lourde chaîne et on lui interdit de sortir, même pour travailler, ainsi qu'on le permettait à ses compagnons d'infortune.

Les savants et les marabouts s'indignèrent en apprenant son histoire, et vinrent au bagne, s'efforçant par leurs arguments, leurs promesses et leurs menaces, de le ramener à la religion de Mahomet.

« Pour rien au monde, leur répondait le confesseur de la foi, ni par terreurs ni par contrainte je ne cesserai d'être chrétien. Que pensent ces gens-là, disait-il après leur départ, qu'ils me feront Maure ? je ne le serai pas quand je devrais y perdre la vie. »

Dans le même temps on élevait un bastion hors de la porte Bab-el-Oued, vers le couchant, pour protéger la plage contre les débarquements étrangers. Or, il advint qu'Euldj-Ali alla un jour visiter les travaux : « Michel, » dit-il, à un esclave navar-

rais, chef des piseurs qui travaillaient dans la forteresse, « tu vois cette caisse et il lui montrait du doigt des madriers qui étaient tout moulés pour faire un bloc de pisé ; mais entre lesquels on n'avait pas encore jeté de terre, « ne la remplis pas à présent, laisse surtout ce creux et cet espace vide, parce que je veux piser là ce *chien d'Oran* qui tient à tout prix à rester chrétien. » — Après ces ordres cruels, Ali rentra au palais, et sa journée finie, Michel retourna au bagne avec les autres esclaves qui, comme lui, appartenaient au souverain.

Abordant d'un air triste Géronimo, il l'exhorta à se préparer à la mort, et lui fit connaître la nature du supplice qui lui était préparé.

L'âme du martyr ne faiblit pas devant l'épreuve. « Que Dieu soit béni pour toutes choses, s'écrie le saint athlète du Seigneur, dans un magnanime élan, « que ces infidèles ne pensent pas m'épouvanter par l'idée de ces tourments, ni espérer de m'enlever la foi ! ce que je demande, c'est que mon Dieu se ressouvienne de mon âme et qu'il me pardonne tous mes péchés.» Il fit alors appeler un prêtre pour entendre sa confession; passa ensuite la nuit en prières puis le matin il se rendit à l'église du bagne où il entendit la messe et reçut, comme viatique du grand voyage de l'éternité, le corps adorable de notre Seigneur Jésus-Christ.

Les satellites du tyran pouvaient venir il était prêt pour les recevoir......

Conduit par quatre chaouchs au bastion où se trouvait le roi entouré d'un grand nombre de rénégats (1), Géronimo eut encore à soutenir de nouvelles attaques, mais elles n'émoussèrent pas son courage. « Chrétien je suis, chrétien je resterai, » répondait-il à son persécuteur. Cette noble affirmation, il la répétait en présence de cette caisse béante où il allait être enfermé vivant ; devant ces lourdes *masses* destinées à broyer son corps, tout en foulant la terre disposée pour le recouvrir.

Le signal est donné, on saisit le martyr et on le jette dans cet effroyable sépulcre, ayant pour pierre tombale des couches de terre pesamment entassées sur la douce victime, par les bras musculeux d'impitoyables bourreaux.

La caisse contenant les précieuses reliques de Géronimo fut déposée dans le mur du bastion le jour même de sa mort (18 septembre 1569). Elle y resta jusqu'au 27 décembre 1853, époque à la quelle on démolit le fort.

Les ossements du martyr, recherchés avec soin, furent heureusement retrouvés et transportés en triomphe dans l'église d'Alger.

Grâce au zèle pieux de Mgr Pavy, alors évêque de cette ville, Géronimo a été déclaré *vénérable,* et la Congrégation des Rites a introduit la cause du martyr.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

(1) Plusieurs d'entre eux, pour complaire au maître, allaient contribuer au martyr de Géronimo.

CHARITÉ !

La Charité est si multiple dans ses formes, si féconde dans ses actes, si consolante dans ses effets, qu'en ne perdant jamais rien de sa grandiose unité elle se présente néanmoins aux regards, sous des aspects toujours divers et remplis d'une émouvante actualité ; voilà pourquoi nous tenons à reproduire les quelques pages d'un rapport, fait à une association de mères chrétiennes en leur fête patronale de Sainte-Anne, le 26 juillet dernier, ayant trait à l'Œuvre de la visite des Pauvres Malades soutenue par les dames de la localité. Une sœur de la congrégation de Saint-Paul de Chartres est chargée de cette belle et douce mission......

« Permettez-moi de vous dire mes chères consœurs (c'est la présidente qui parle), que si nous chargions notre bonne sœur des secours que nous destinons aux pauvres malades, nous éviterions les double-emplois, d'une part et de l'autre l'inégalité des secours qui résultent de l'impossibilité où nous sommes de les visiter régulièrement, tandis que la sœur le fait avec persévérance et peut, par là, renouveler souvent ses dons, et venir ainsi en aide d'une manière intelligente et suivie aux membres souffrants de Jésus-Christ. En prononçant ce nom Divin, Mesdames, je me place au véritable point de vue sous lequel on doive envisager l'Œuvre des Pauvres Malades. Si vous n'en faites qu'une œuvre de bienfaisance, c'est-à-dire de secours exclusivement matériels, vous lui ôtez le plus beau joyau de sa couronne, vous lui enlevez son céleste rayonnement ; vous oubliez que dans cette poitrine du moribond, qui se soulève avec effort, bat un cœur créé pour aimer Dieu sur la terre, et pour l'aimer à jamais dans le Ciel. Que cet homme, cette femme, dont le regard s'éteint, la parole s'embarrasse, ont une âme à sauver, une âme qui dans quelques jours, dans quelques heures peut-être paraîtra devant Dieu, et ce sera fait de son éternité... La sœur, au contraire, se souvient toujours de sa double mission — soulager le corps, sans doute, mais aussi faire entendre aux malades, selon les règles de la prudence, des paroles de foi qui les disposent à recevoir les Sacrements ; ou, s'ils ont déjà *goûté le don de Dieu*, des exhortations qui les aident à lui rendre grâces de cet inestimable bienfait, entretiennent dans leurs pieux sentiments ces âmes encore novices dans l'art divin de la prière, et leur apprennent à sanctifier leurs souffrances en les unissant à Celles d'un Dieu mort en croix pour les sauver !

Mais je le sais, Mesdames, il ne faut pas arriver les mains vides près du pauvre malade. Quelques persuasifs qu'ils soient, vos encouragements resteront sans effet si vous ne commencez par soulager sa misère ; nous le ferions sur une plus vaste échelle si notre Œuvre était plus connue et peut-être aussi mieux comprise. On dit parfois : A quoi bon la Sœur ? puisque c'est le médecin qui indique les remèdes. Il les indique sans doute, mais la sœur est là pour les appliquer ; pour éviter ces funestes, ces incroyables malentendus qui enlèvent leur bienfaisants résultats aux prescriptions les plus salutaires; elle complète ainsi l'œuvre du docteur qui, sans elle, resterait trop souvent inachevée. La Sœur en donnant ses soins au malade, voit de près les plaies de la famille ; ce sont de pauvres petits enfants, déguenillés, mal propres, mal couchés, courant nu-pieds dans la rue sans s'inquiéter du danger ; quand la mère est au lit ces pauvres petits êtres sont eux aussi dans la souffrance ! La Sœur voit bien ce qui leur manque et son cœur s'en émeut ; mais comment se le pro-

curer? Mesdames, il me semble que le moyen serait facile et peu dispendieux. Vous êtes toutes de bonnes ménagères qui mettez de côté les objets de toilette que vous et les *vôtres* ne pouvez plus porter. Hé! bien, deux fois par an, faites-en une petite revue et envoyez à la Sœur tous ceux qui, avec un peu d'industrie, pourraient encore servir; elle les raccommodera, les ajustera de telle sorte qu'ils seront en état d'être offerts à ses pauvres; d'ailleurs quand on manque de tout, on n'est difficile ni sur la forme ni sur la couleur des vêtements qu'on vous donne!

Dans le commerce, par exemple, il y a toujours des denrées qui sans être mauvaises, n'ont plus cours pour la vente ; des articles qui se défraîchissent qu'il faut mettre au rebut. Ah! comme ils feraient bien l'affaire de la bonne Sœur et de ses pauvres! Le tout n'est-ce pas c'est d'y penser ; *c'est de rêver au malheureux*, comme le disait une femme du peuple dans son langage imagé.

Il y a des personnes qui, chaque fois qu'elles font une dépense un peu considérable pour leur ameublement ou pour leur toilette, déposent dans un tronc la part du pauvre ou du malade. Il y a aussi des mères qui habituent leurs enfants à prélever sur leur petite bourse, le jour où ils mettent une robe, un habit pour la première fois, quelque monnaie en faveur des petits pauvres, ou de la *Sainte Enfance* quand l'Œuvre existe dans la localité. Ces bonnes mères leur enseignent à faire de même dans toutes les circonstances joyeuses de leur jeune vie, c'est ainsi que ces tendres cœurs s'ouvrent à la Charité comme le calice de la rose entr'ouvre ses pétales embaumés aux purs rayons de l'astre du jour.

Croyez-le bien, Mesdames, plus dans l'éducation de vos enfants, vous combattrez l'*amour du moi*, plus vous travaillerez à leur bonheur, car l'épanouissement de l'âme (ce vrai bonheur de la vie), ne saurait jamais exister sous le souffle desséchant de l'égoïsme ; apprenez leur donc à procurer, eux aussi, du bonheur en dehors du foyer restreint de la famille, ne souffrez jamais qu'ils soient seuls à être heureux!

Nous avons parlé des *vieux chiffons*, mais il y a aussi les *vieux joujoux* qui amuseraient bien le cher petit bébé condamné à rester des heures entières dans son berceau en attendant que la *maman* soit rentrée, ou qu'elle ait fini son ouvrage... La pensée de donner un jour les jouets qu'ils reçoivent rendront vos enfants plus soigneux et ce sera une grande récompense que de pouvoir les porter eux-mêmes aux petits pauvres de leur quartier.

Je vous le disais l'an passé, Mesdames, la femme chrétienne a dans la famille un sublime apostolat à remplir. Il se résume tout entier dans ce mot descendu du Ciel que je vous laisse comme devant être désormais notre mot d'ordre et notre signe de ralliement :

LA CHARITÉ!

AIX-LA-CHAPELLE. — Souvenirs.

Un poète du quatorzième siècle s'exprime ainsi dans un passage de ses épîtres : « J'ai vu le siége de Charles à Aix et dans un temple de marbre son tombeau qui devait tenir en respect les barbares. » C'est en effet à Aix-la-Chapelle que fut enterré Karl-le-Grand, en 814. « J'ai vu » dit Pétrarque ; et le ton de sa phrase indique une impression durable de bonheur. Le poète avait tressailli en face du monument ; quelque chose comme l'ombre d'une gran-

deur surhumaine lui avait apparu, et cette vision ne le quittait plus. « Ci-gît Charles grand et orthodoxe empereur, qui a étendu glorieusement le royaume des Français, et qui l'a heureusement gouverné peudant quarante-sept ans. » Telle était l'épitaphe ; ne valait elle pas le plus long poëme ? Nous pouvons en vérifier tous les termes l'histoire à la main ; l'imagination italienne de Pétrarque avait beau jeu sur ce thème si noble et si vaste.

Cela se passait il y a plus de cinq cents ans. Depuis, bien des voyageurs ont médité au même lieu sur les gloires du passé Comme tant d'autres nous pouvons nous écrier à notre tour : « *Vidi Aquensem Caroli sedem, et..... verendum barbaris gentibus sepulcrum.* » Nous avons vu Aix-la-Chapelle. Après avoir contemplé les belles églises de Belgique, il nous était facile d'aller en admirer d'autres au-delà de la frontière ; nous sommes passés en Prusse Rhénane sans armes ni bagages ; pourquoi en opérant leur passage en France les Prussiens y ont-ils mis moins de simplicité ? Près des frontières belge et hollandaise se trouve Aachen. Dans notre langue nous disons « Aix-la-Chapelle » — deux mots qui montrent sous un double aspect l'origine et l'importance de la cité. *Aix*, s'explique par les sources d'eaux minérales moins exploitées aujourd'hui qu'autrefois. — La Chapelle, c'est l'oratoire de Charlemagne, oratoire de forme octogone pour lequel il fit venir les marbres d'Italie, qu'il éclaira de verrières incrustées d'or et qu'il ferma de portes d'airain. »

Les siècles sans doute, ont apporté des modifications à l'édifice. Un grand chœur de style gothique a été adjoint à la rotonde ; des chapelles ont entouré la nef. Mais qu'importent les restaurations ou additions capricieuses et l'irrégularité de l'ensemble ? Deux pensées dominent toutes les autres : Charlemagne ici se montra grand par sa foi, et ce monument témoigne de son amour pour Marie ; c'est une église élevée en l'honneur de Notre-Dame. Charlemagne aimait à honorer la Sainte Vierge, les dons qu'il envoya à différents sanctuaires de Germanie, de France et d'Italie en font foi. C'était d'ailleurs pour lui une tradition de famille et, à son exemple, les princes les plus illustres de notre royaume ont été les plus dévots à Notre-Dame ; on peut consulter là-dessus les annales de la basilique chartraine.

La dévotion à la Mère de Dieu porta bonheur à ce prince. Si dans Aix sa capitale, à la porte de son palais, il voulut pour Marie toutes les splendeurs du culte, Marie sembla lui réserver toutes les splendeurs de la royauté. Karl fut grand par ses victoires et ses conquêtes, grand par la sage administration de son empire ; il fut plus grand encore par son zéle pour le règne de Dieu.

A une époque où l'on ne compte plus les grandeurs déchues, où l'apostasie déclare inconciliables les intérêts du trône et de l'autel, où l'exil est le sort des princes fidèles au Vatican, il est bon de rappeler la formule du sacre de Charlemagne : «. Au nom du Christ, » devant Dieu et le successeur du bienheureux apôtre Pierre, je » serai le protecteur et le défenseur de cette sainte Eglise romaine » dans toutes ses nécessités, autant que je serai aidé par le secours » divin. »

Et c'est parce qu'il eut à cœur d'accomplir son serment que la gloire de l'Eglise, sa mère et sa protégée, rayonna sur lui et sur son peuple d'un éclat incomparable. En ce temps-là le Pape et le Roi s'entendaient pour la prospérité des nations. Léon III qui avait couronné Karl à Rome, voulut le visiter à Aix. Agenouillé dans la ro-

tonde antique, nous avons évoqué en présence d'un ami ces glorieux souvenirs qui donnaient un charme de plus au lieu saint. N'est-ce pas de là que partirent les capitulaires qui firent avancer d'un même pas en Europe le christianisme et la civilisation ? N'est-ce pas là qu'à la fin de sa vie laborieuse, Karl, réunissant les grands et les évêques, fit entendre à son fils ces paroles admirables, condamnation de tant de rois : « Reçois ma couronne, ô mon fils, avec le consente- » ment du Christ et prends les marques de ma puissance. Voici que, » devenant empereur, tu deviens par ce seul fait le protecteur des » églises, pour les défendre contre la violence des méchants et des » impies. Honore les évêques comme tes pères, aime les peuples comme tes enfants. »

Ajoutons ici un détail, comme parenthèse à notre récit. Au sortir de la collégiale on nous conduisit vis-à-vis d'un couvent de religieuses, vierges gardiennes des enfants chrétiens, et on nous déclara que les religieuses propriétaires étaient expulsées par l'Etat. On nous conduisit à une église fort belle appartenant aux Jésuites, et on nous déclara que les Jésuites étaient expulsés par l'Etat. Telle est la réponse de notre temps aux avis royaux du neuvième siècle ? Vieux murs d'Aix-la-Chapelle, vous avez été témoins d'un lamentable contraste. Pie IX continue à Rome les traditions de Léon III ; que sont devenues en Germanie les traditions du monarque son ami ?

Parmi les lois de Charlemagne, nous en savons une du moins qui porte encore ses fruits dans son ancienne capitale ; c'est celle qui concerne le chant à l'église. On sait que ce dévot prince s'occupa beaucoup de cette partie du culte. Or, dans l'église où il avait chanté lui-même et où, à son exemple, la cour et le peuple avaient rivalisé de zèle pour réaliser les mélodies liturgiques, nous eûmes une jouissance inattendue que l'on réclame en vain au centre de la France.

Nous montions au saint autel pour la messe basse, quand tout à coup un prélude d'orgue donna le signal à un chœur immense s'harmonisant en deux parties ; puis à la fin de la strophe, une seule voix récita dans l'idiôme national de longues formules d'oraisons qu'interrompait de distance en distance un formidable *Amen*, avec un nouveau couplet musical, d'une modulation simple, douce et bien rhythmée. Voici l'explication de cette cérémonie qui, paraît-il, se renouvelle tous les jours. Sur un autel voisin du nôtre, un prêtre disait la *messe des écoles* ; les centaines d'enfants qui étaient là faisaient au Seigneur, en chantant, l'offrande de leur journée, et nous avouons en toute sincérité que cet imposant *duo* de voix enfantines nous impressionnait plus que nos messes de Mozart ou de Gounod. Ce qu'une petite fille lisait au nom de tous, c'était l'ordinaire de la messe. Voilà donc toute la jeunesse des écoles catholiques initiée aux pratiques les plus simples ; la voilà formée de bonne heure au chant sacré. Les hymnes du dimanche et les cantiques de la semaine lui seront familiers ; l'intérêt qu'elle trouvera aux offices aura pour conséquence la fidélité à la loi dominicale, et ce sera pour la vie. En ces régions du Nord, les hommes fréquentent le lieu saint et ils savent qu'y faire. Instituteurs français, chantez à l'église, faites y chanter tous vos élèves ; et alors nos populations apprendront de nouveau à aimer le temple du Seigneur.

Il y avait pour nous un plaisir particulier dans de telles considérations. Cette multitude juvénile remplaçait les écoles fondées par Charlemagne dans toutes les églises cathédrales et d'abord dans celle de sa capitale pour l'étude de la religion, des sciences et de la

musique sacrée. L'école de Notre-Dame d'Aix à la fin du VIIIe et au commencement du IXe nous a apparu comme la plus belle Maîtrise du monde; établie sur les mêmes bases que la Maîtrise du pape saint Grégoire à Rome, elle devait servir de modèle à bien d'autres. Celle de saint Fulbert, évêque de Chartres, trois cents ans plus tard, ne rendra pas moins d'honneur à Notre-Dame sa patronne.

Le grand empereur ne se contenta pas de préparer pour les fêtes de Notre-Dame les éléments de magnifiques concerts, et d'appeler ainsi auprès d'Elle par de pieux attraits les populations austrasiennes; il voulut former auprès de son image vénérée un cortége triomphal permanent, en rassemblant dans sa vaste chapelle les plu précieuses reliques. Le trésor de ces objets sacrés, c'était le palladium de sa cité, la sauvegarde de sa capitale, le plus utile trophée de la foi aux yeux de ses sujets. Les successeurs de ce prince ont enrichi l'église d'Aix de nouvelles reliques, et l'on ne saurait dire l'empressement des pèlerins à s'y rendre de tous les points de l'Europe dans tout le cours du moyen âge.

Depuis plusieurs siècles on maintient l'usage de ne montrer aux pèlerins que tous les sept ans ce qu'on appelle à Aix les grandes reliques, savoir : une tunique de la Sainte-Vierge, les langes de l'Enfant-Jésus, le linge qui enveloppa le corps de Saint-Jean après la décollation, le linge dont fut ceint le Sauveur sur la croix.

Nous qui possédons à Chartres le célèbre Voile de Marie et qui considérons notre cathédrale comme un immense écrin destiné à cette perle précieuse, quel prix n'attachons-nous pas aux objets nommés tout à l'heure ! Quand aux solennités de la septième année, les chanoines d'Aix tirent de la châsse et déploient devant la foule prosternée la tunique de Notre-Dame, ils récitent à haute voix une formule de prière que nous pouvons répéter à Chartres : « O Sauveur » du monde ! vous qui, outre votre vêtement que vous avez porté » ici-bas, avez fait déposer et conserver par le grand empereur en » cette ville aussi la robe de votre mère ; daignez nous laisser trou- » ver un appui contre tous les maux par l'intercession de notre » bienheureuse Mère, afin que nos âmes ornées de la robe nuptiale » de votre amour vous soient plus agréables, et deviennent la digne » demeure du Saint-Esprit. Ainsi-soit-il. »

Nous n'énumérerons pas ici toutes les petites reliques qui peuvent être visitées chaque jour. Les ostensoirs et les montrances sont d'un grand travail artistique, mais on oublie le vase à la vue des richesses qu'il renferme. Quelle était notre admiration quand le chapelain découvrait l'un après l'autre des objets comme : la ceinture de cuir de Notre-Seigneur, un morceau de la corde qui lui lia les mains, un morceau de l'éponge présentée au Sauveur sur la croix, un morceau du roseau qui lui servit de sceptre, un morceau du suaire, une partie de la couronne d'épines ; la ceinture de lin de la Sainte Vierge ; des ossements de plusieurs apôtres et autres saints ! Nous avons vu à une place d'honneur le crâne et le bras droit de Charlemagne. On sait qu'il a été reconnu comme saint par un grand nombre d'évêques et que son culte a été au moins toléré par les Papes ; les insultes de Voltaire et les erreurs des écrivains qui n'ont pas su ou n'ont pas voulu puiser aux sources pures de la vérité, ne sont point parvenues à souiller cette grande figure que d'instinct les peuples ont vénérée depuis bientôt mille ans.

Nous pourrions citer beaucoup d'autres merveilles fixées en cette église comme témoignage de dévotion à Notre-Dame : une chape de

Léon III, une chasuble de saint Bernard, des couronnes de rois, des robes ornées de diamants et destinées à la statuette de Marie sur le maître-autel, la chaire ornée de pierres précieuses où l'on chante l'Evangile, etc. Un monument plus simple ne frappe pas moins le visiteur : c'est celui qu'ont signalé les premières lignes de notre récit : le tombeau de Charlemagne. L'incroyable estime qu'on avait pour ce personnage exceptionnel ne permit pas de lui donner une sépulture ordinaire ; on l'enferma dans un caveau assis sur un fauteuil de marbre, avec les ornements d'un chrétien pénitent, d'un empereur et d'un roi de France. C'est ce fauteuil que l'on aime à contempler aujourd'hui. Après l'extraction des ossements du prince, ce trône de la mort servit à la cérémonie du couronnement de trente-sept empereurs qui tenaient à y prendre place, dans l'espoir de rencontrer un prestige de plus pour leur grandeur, un talisman pour leur puissance.

Fière de son histoire, la collégiale d'Aix-la-Chapelle peut se passer de célébrité au point de vue de l'architecture ; elle a assez d'autres gloires ; pour ce genre de mérite, malgré le cachet antique de sa rotonde, elle peut le laisser à Cologne, sa métropole. La splendide basilique de Cologne, si majestueuse sur les bords du Rhin, nous a étonné par ses chefs-d'œuvre d'art gothique, par ses dimensions sans pareilles dans les cathédrales de France, par son trésor d'une valeur de plusieurs millions, surtout par la châsse en or pur où sont exposées les têtes des trois Rois Mages ; mais nos meilleurs souvenirs sont encore pour Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle.

L'abbé GOUSSARD.

FAITS RELIGIEUX

Universités. — Au commencement du mois d'août, son Eminence le cardinal Guibert a conféré dans son palais avec un certain nombre d'évêques au sujet de la fondation prochaine d'une université catholique libre à Paris. Des mesures ont été prises pour l'organisation, l'emplacement et le moyen de subvenir aux dépenses. — De son côté Mgr Freppel a écrit une lettre à son clergé pour la fondation d'une université dans sa ville épiscopale d'Angers. Celle de Lille s'ouvrira au mois de novembre.— Mgr l'archevêque de Toulouse a écrit à ses suffragants pour une fondation semblable dans sa métropole. Mgr l'évêque de Poitiers prépare la transformation de sa haute école théologique en Faculté sur les bases de celle de Rome.

Irlande. — L'Irlande vient de célébrer avec un zèle pieux et un légitime enthousiasme le centième anniversaire de la naissance de Daniel O'Connell. Des fêtes magnifiques, où la religion tenait la première place, ont eu lieu les 5, 6 et 7 en l'honneur de celui qui a reçu de ses compatriotes le beau nom de Libérateur, parce que c'est en effet l'illustre O'Connell, ce grand et noble catholique, qui a fait rendre à l'Irlande la religion de ses pères. Toutes les âmes catholiques en Europe, et surtout en France, se sont unies aux catholiques d'Irlande.

Allemagne. — Une nouvelle loi supprime les dotations de l'Etat aux diocèses et au clergé. Les catholiques répondent aux injustices de la force par un dévouement plus ardent envers leurs pasteurs. Mayence a vu des fêtes splendides. Autour de Monseigneur Ketteler et des nombreux évêques qui l'accompagnaient, un peuple immense a renouvelé les affirmations solennelles de la vérité, les prostesta-

tions de fidélité à l'Eglise en face d'une persécution toujours croissante. Un professeur prussien protestant, M. de Kirchmann, prédit d'épouvantables catastrophes pour la société si elle ne trouve un refuge pour se mettre à l'abri, et il désigne l'Eglise catholique.

Angleterre. — Le Petit-Séminaire fondé par Monseigneur Capel compte déjà 60 élèves ; c'est une œuvre d'avenir pour le clergé de l'ancienne île des Saints.

— En Pologne, les prêtres sont exilés par les ordres de la Russie; les fidèles sont privés de leurs églises ; des familles entières réduites à la misère.

— *Lourdes.* — Mercredi, 28 juillet, Mgr l'évêque de Tarbes a procédé à la cérémonie de la pose et bénédiction de la première pierre de la nouvelle église paroissiale de Lourdes.

— *Belgique.* — Ce pays aura bientôt son église nationale au Sacré-Cœur de Jésus. L'entreprise est due à l'initiative de son Eminence le cardinal Deschamps, archevêque de Malines. Le nouveau sanctuaire s'élèvera près du monastère des filles du Cœur de Jésus à Berchem, près Anvers.

Algérie. — La garde du tombeau de Saint-Louis, roi de France, vient d'être confiée par une décision du Saint-Siége à la société des missionnaires récemment fondée par Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger. Dans une lettre à l'*Univers*, le vénérable et zélé prélat vient de faire appel à la charité catholique pour l'érection d'un sanctuaire dgne du tombeau royal.

Espagne. — Prions pour les milliers de familles carlistes dépossédées de leurs biens, exilées par le gouvernement actuel de Madrid à cause de leur inébranlable attachement à leur devise : Dieu, patrie, roi. Nos abonnés savent à quoi s'en tenir sur les calomnies qui poursuivent le parti de Charles VII.

Poitiers. — Le Congrès catholique de cette ville présidé par Mgr Pie a été admirable.— Celui de Reims se prépare dans les meilleures conditions à l'heure où nous écrivons ces lignes.

— Le dimanche 18 juillet, Mgr Gravez, évêque de Namur, a couronné solennellement à Walcourt (Belgique) la célèbre Vierge noire des Wallons, en présence de Mgr l'Evêque de Liége, d'un nombreux clergé et de 50,000 fidèles.

— Dans un article que la *Gazette du Midi* consacre à Mgr Plantier, l'illustre et courageux évêque de Nîmes, mort tout récemment, nous relevons le trait qui suit et dont l'importance n'échappera à aucun de nos lecteurs.

Mgr le comte de Chambord faisait à Mgr Plantier le plus grand honneur qu'un évêque pût recevoir du descendant des rois très-chrétiens. Tandis que la plupart des princes régnants abandonnaient la défense de l'Eglise et entravaient l'action du concile du Vatican par une mesquine diplomatie, le roi exilé chargea l'Evêque de Nîmes de présenter au Saint-Père la lettre dans laquelle il déclarait d'avance sa foi et sa soumission à l'infaillibilité doctrinale des Papes. Le message fut reçu avec une double satisfaction, autant comme gage spontané de l'orthodoxie inébranlable du prince qu'à raison de l'intermédiaire qu'il s'était donné en cette circonstance ; car Rome savait combien il pouvait compter sur l'appui du saint et ferme prélat, dans les pénibles luttes qui s'annonçaient et qui ont abouti à la grande persécution libérale dont nous sommes aujourd'hui témoins.

— *Couronnement de Saint-Michel.* — Le Souverain-Pontife vient d'accorder une faveur insigne au Mont-Saint-Michel. Par un rescrit

apostolique, sa Sainteté vient de décerner au puissant Archange, prince de la Milice céleste, les honneurs du couronnement solennel. La statue d'argent, vénérée au Mont-Saint-Michel, recevra de Pie IX une couronne d'or qui témoignera de sa paternelle sollicitude pour la France et de sa confiance invincible en l'Archange.

— Mgr l'Archevêque de Rennes a publié une ordonnance, prescrivant la recherche et la reconnaissance juridique des écrits du vénérable serviteur de Dieu, Jean Eudes, missionnaire apostolique, fondateur de la Congrégation de Jésus, et Marie, de l'ordre de Notre-Dame de la Charité et des Enfants du Sacré-Cœur de la Mère admirable.

— A Rome, on a osé installer une école protestante presque sous les fenêtres du Vatican. Un prêtre, M. l'abbé Minoccheri, malgré d'incroyables obstacles, est déjà parvenu à éloigner de cette école 24 enfants, moyennant des secours aux familles tentées par la misère de céder aux promesses des hérétiques.

— *Les Saintes-Hosties à Pézilla-de-la-Rivière, près Perpignan.* — Aux mauvais jours de 93, une courageuse fille de Pézilla, Rose Llorens, n'hésita pas un instant à exposer ses jours pour mettre à l'abri des profanations révolutionnaires les espèces sacramentelles. La foi de cette autre Véronique, et en elle celle des habitants de Pézilla, ont reçu de Jésus-Christ un magnifique témoignage d'amour dans la conservation des cinq Hosties à travers les âges et sans la moindre altération.

C'est le dimanche de la Quasimodo que Pézilla célèbre chaque année la commémoration du miracle.

Qu'il est solennel le moment où les saintes Hosties apparaissent à tous les regards sous un riche pavillon dans un ostensoir dont la gloire a été enrichie depuis peu de pierres précieuses et surmontée d'une croix en or! La pensée se reporte alors à ces jours néfastes où ces mêmes Hosties devaient rester cachées dans un réduit obscur pour échapper à toute profanation !

Quel bonheur pour les habitants et pour les pèlerins lorsque, des magnifiques reposoirs dressés en nombre égal aux cinq hosties sacrées descend la bénédiction eucharistique! Pézilla-de-la-Rivière est donc une terre privilégiée aux yeux des amis du Tabernacle.

— *Le besoin d'enseignement religieux.* — L'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, on vient de le voir, ne peut suffire aux demandes qui lui arrivent de toutes parts. « *Si nous avions deux mille Frères de plus*, disait naguère un des supérieurs, *ils seraient immédiatement employés.* » Il en est de mêmes des maisons ecclésiastiques d'instruction secondaire ; les diocèses, les ordres religieux, n'ont pas assez de sujets pour satisfaire ce besoin d'enseignement catholique qui s'accuse de plus en plus, et qui est d'un si consolant augure.

L'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes compte 10,664 Frères ; 1,141 établissements ; 396,083 élèves ; 5,090 orphelins ; 33,541 adultes.

Il y a en France 8,736 Frères ; 1,009 établissement ; 326,310 élèves; 2,571 orphelins ; 31,214 adultes ; 3,847 élèves militaires.

Voici le nombre des élèves des principaux districts de leur institut en France : Paris, 51,521; Lyon, 31,802 ; Nantes, 20,145; Caen et Rouen, 17,049 ; Cambrai, 16,300 ; Marseille, 16,148 ; Avignon, 15,722; Clermont, 15,183 ; Saint-Omer, 15,145 ; Bordeaux, 14,203 ; Toulouse, 13,661, etc.

— *La dévotion à l'âme de Jésus.* — Apprenant qu'une dévotion nouvelle, dite *dévotion envers la très-sainte âme de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, s'est introduite, en quelques endroits, sous la forme de prières, images

photographies et brochures, écrit M. l'abbé A. Ricard, de Marseille, nous avons sollicité et obtenu la permission de porter à la connaissance de nos lecteurs, que, par sa lettre à Son Em. le Cardinal-Archevêque de Paris, en date du 17 mars dernier, son Em. le Cardinal Patrizzi, préfet de la Sacrée-Congrégation du saint-Office, fait savoir que la dite Congrégation, chargée par le Souverain-Pontife de l'examen de cette affaire, a déclaré :

1° — Qu'on ne pouvait permettre de lire et de répandre les écrits de la Sœur Aimée de Jésus, avant la correction et l'autorisation du Saint-Siége.

2° — Q'on ne peut sous prétexte de dévotion envers la très-sainte Ame de Jésus, introduire dans le culte public de l'Eglise, des nouveautés condamnables dans les images, formules de prières et tous objets pieux.

» La Sacrée Congrégation, dit l'Eminent Préfet, ne voit pas moins » de gravité dans la question de la forme du culte de la Très-Sainte- » Ame de Jésus-Christ, que l'on voudrait introduire, et qui déjà, dit-on, » aurait commencé à s'introduire quelque part. Il s'agit, en effet, d'une » nouveauté liturgique et d'un titre inusité dans toute l'Eglise, et con- » séquemment d'une chose excessivement grave, qu'il n'est permis ni » convenable, surtout sans l'avis du Saint-Siége, de livrer à l'arbitraire » et à l'ardeur de la dévotion de chacun. On doit aussi porter le même » jugement sur les gravures et prières que l'on a imaginées, à cause de » leur nouveauté et pour les nombreux inconvénients qui pourraient » en résulter si l'imagination était ainsi abandonnée à elle-même. » Puis, on exhorte Son Em. le Cardinal Guibert à « s'opposer avec » énergie à l'introduction d'aucune nouveauté, surtout si elle prend sa » source dans des révélations ou des visions qui n'ont été ni examinées » ni approuvées. »

Paris; Monseigneur Richard, coadjuteur. — La cérémonie d'installation de Mgr Richard, coadjuteur du cardinal archevêque de Paris a eu lieu le 13 à Notre-Dame.

Les deux prélats sont arrivés à 9 heures et demie, à l'entrée de la Métropole, où ils ont été reçus avec le cérémonial accoutumé par le Chapitre et le Clergé. Le doyen du Chapitre a présenté l'encens et la croix aux deux archevêques puis il a adressé à Son Eminence le cardinal Guibert un discours auquel Son Eminence a répondu par une allocution que nous regrettons de ne pouvoir reproduire.

Le cortége s'est alors dirigé vers le chœur. Lecture a été faite des bulles qui investissent Mgr Richard du titre de coadjuteur de l'archevêque de Paris ; après quoi Mgr Richard est monté à l'autel pour célébrer la Sainte Messe qui a été suivie du chant solennel du *Te Deum*.

Dans le chœur on remarquait divers représentants de l'autorité, la plupart des curés de Paris et des délégués de tous les ordres religieux qui ont des établissements dans le diocèse.

(*Semaine de Paris*).

Marvejols. — Notre-Dame de la Carce (ou de la Prison) à Marvejols vient d'être couronnée solennellement en présence d'un archevêque et de trois évêques, d'un clergé innombrable, du Conseil municipal de la ville, des autorités civiles et militaires du département de la Lozère ; on a compté environ cinquante mille pèlerins. La procession offrit un sublime spectacle. Le détail le plus frappant était le groupe d'enfants représentant la cour d'Aragon autour de la statue miraculeuse ; le costume du roi et ceux de ses courtisans étaient d'une grande richesse et d'un goût parfait ; on ne pouvait

mieux expliquer aux yeux l'origine du pèlerinage de Notre-Dame de la Carce. Après la messe en plein air eut lieu la cérémonie du couronnement. Deux couronnes d'or massif enrichies de diamants et de pierres précieuses furent bénites par les prélats et posées l'une sur la tête de l'enfant Jésus, l'autre sur la tête de Marie ; les unissons formés par cinq cents voix et les fanfares retentissaient dans les montagnes d'alentour. Les rues de Marvejols étaient parfaitement décorées ; le soir, les illuminations dans les villages des coteaux voisins ajoutèrent à la magnificence du tableau que présentaient celles de la ville.

— Nous sommes priés d'insérer la lettre suivante de Monseigneur l'archevêque de Bourges au T.-R. P. Chevalier, supérieur des missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun.

Archevêché de Bourges, le 14 août 1875.

« Mon cher Père,

« Plusieurs *Semaines religieuses*, en parlant des derniers actes du Saint-Siége relativement à Notre-Dame du Sacré-Cœur, laissent entendre que la statue du sanctuaire d'Issoudun a été *prohibée* et qu'elle doit être remplacée.

« C'est une erreur complète, il importe de ne point la laisser s'accréditer.

» Le cardinal Patrizi, dans une lettre a moi adressée, le 14 avril dernier, et dont je vous ai déjà transmis un résumé fidèle par ma lettre du 1er mai suivant, déclare formellement que dans la réponse faite à Mgr l'évêque de Przemysl, en Gallicie, *il n'y a pas un mot qui regarde la forme de la statue ou de l'image qui est vénérée à Issoudun ; et que, par suite, c'est* A TORT *que l'on en conclut qu'elle a été proscrite et condamnée.* IBI NAMQUE NEC VOLA NEC VERBUM OCCURRIT RELATE AD FORMAM SIMULACRI SEU IMAGINIS QUAE ISSODUNI VENERATUR, PROINDEQUE PERPERAM CONJICITUR IPSAM PROSCRIPTAM DAMNATAMQUE FUISSE.

» Son Eminence ajoute ensuite : « *Ce que le Saint-Père a voulu, il l'a exprimé ;* » *il a ordonné que*, DANS L'AVENIR, *les statues ou peintures destinées au culte présentassent une autre forme... Mais on n'en peut déduire à aucun droit que ceci se rapporte à l'image d'Issoudun, qui est déjà honorée depuis plusieurs années.* QUOD VOLUIT PONTIFEX EXPRESSIT ; SCILICET MANDAVIT UT IN POSTERUM SIMULACRA SEU PICTURAE CULTUI DICANDAE ALIAM FORMAM PRAE SE FERRENT... SED NULLO JURE ARGUI POSSET, ID AD IMAGINEM ISSODUNI, QUAE JAM A PLURIBUS ANNIS COLITUR REFERRI.

» Devant ces déclarations si nettes et si claires, toute hésitation doit cesser. Vos innombrables associés peuvent donc se rassurer complétement. La Vierge d'Issoudun, que nous avons couronnée solennellement, au nom du Souverain-Pontife, le 8 septembre 1869, ne sera pas changée. *Elle n'a nullement été prohibée :* elle restera dans son splendide sanctuaire, où elle continuera comme par le passé à recevoir les hommages des fidèles.

» J'ajoute que toutes les autres images et statues de Notre-Dame du Sacré-Cœur, déjà livrées au culte, peuvent être conservées : elles ne sont frappées d'aucune prohibition. Ce n'est que *dans l'avenir*, IN POSTERUM, que les images ou statues *destinées au culte*, CULTUI DICANDAE, devront être conformes au nouveau modèle approuvé par le Saint-Siége, le 26 avril dernier.

» Agréez, mon cher Père, l'assurance de mes affectueux et dévoués sentiments en N.-S.

« † C.-A., *Archev. de Bourges.* »

Avis. — Les Retraites de MM. les Ecclésiastiques, données par les Pères de la Compagnie de Jésus, dans la maison d'exercices, rue de Vaugirard, 373, auront lieu aux époques suivantes :

Mois de Septembre. — 1re retraite, lundi 6, Prédicateur, P. Boué ; 2e retraite, lundi 20, Prédicateur, P. Jean ; 3e retraite, lundi 27, Prédicateur, P. Bazin.

Mois d'octobre. — 1re retraite, lundi 4, Prédicateur, P. Plet ; 2e retraite, lundi 11, Prédicateur, P. Bazin ; 3e retraite, lundi 18, Prédicateur, P. Baudiet. Les exercices de la Retraite commenceront le lundi matin à 10 heures, par une instruction. Les autres jours de la semaine la première instruction est à 9 heures et demie, la deuxième à 3 heures et la troisième à 5 heures et demie. Après la prière du soir, on donne les points de la méditation du lendemain.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex voto. — Une nappe d'autel offerte par une dame de Versailles qui demandait plusieurs grâces par l'intercession de Notre-Dame de Chartres. — Plusieurs cœurs offerts à Notre-Dame de Sous-Terre et à Notre-Dame du Pilier.

Lampes. — 98 demandes de lampes pour neuf jours, pour un mois ou un temps plus long : 84 devant Notre-Dame de Sous-Terre ; 3 devant Notre-Dame du Pilier ; 6 devant Saint-Joseph ; 5 à la cathédrale devant la statue du Sacré-Cœur :

Nombre de messes dites à la Crypte : 346.

Nombre de visiteurs pour les clochers : 357.

Nombre des visiteurs pour la Crypte : 679.

Consécration des petits enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres durant le mois d'août 35 enfants dont 8 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Des obstacles imprévus ont empêché le pèlerinage de la paroisse Saint-Pierre-de-Montrouge de Paris à Notre-Dame de Chartres. Les pèlerins isolés ou en groupe ont été du reste fort nombreux. Nous avons vu entre autres des religieux de différents ordres, des Pères Jésuites et des Pères Maristes, des Dominicains, des Frères de Saint-Vincent-de-Paul, des Frères des Ecoles Chrétiennes ; des Sœurs Franciscaines ; des Sœurs d'Evron, etc., etc., des prêtres de l'Université de Louvain (Belgique), d'autres de la Savoie, etc... Le pèlerin le plus remarqué et le plus digne de l'être, nous le nommons avec bonheur ; c'est l'illustre évêque de Bâle et Soleure, confesseur de la foi depuis plusieurs années, Monseigneur Lachat, qui a voulu prier Notre-Dame de Chartres dans sa double église. En visitant la cathédrale et la Crypte, le vénérable prélat n'a cessé d'exprimer son admiration pour de tels monuments, témoignage de la foi de nos pères. Quelle différence avec ces pauvres asiles où les prêtres de Suisse persécutés, cherchent avec tant de peine un abri pour l'Eucharistie ! Les feuilles publiques ne nous ont-elles pas dit à quels moyens sont réduits des prêtres jurassiens qui veulent fuir l'œil des gendarmes et procurer aux fidèles le bienfait de la sainte Messe !

— La fête de Notre-Dame des Anges est célébrée à la Crypte chartraine avec de douces et tranquilles démonstrations de piété. Dans les beaux temps de l'Italie, l'église de la Portioncule, à six cents pas de la ville d'Assise, était visitée le 2 août par un nombre incalculable de pèlerins qui ne faisaient qu'y passer pour les conditions nécessaires au grand *Pardon* ; nous ne savons jusqu'à quel point les troubles actuels ont diminué ce saint enthousiasme de la

belle fête franciscaine au berceau même de l'*Ordre ;* mais partout où il y a pleine liberté d'accomplir un acte de dévotion aussi facile et aussi avantageux pour les âmes, ce qu'on appelle la visite de la Portioncule donne lieu à de vraies jouissances spirituelles. Nous pouvons dire qu'à Chartres particulièrement, les fidèles, cette année comme les précédentes, ont montré beaucoup d'empressement pour gagner les merveilleuses indulgences promises à Saint-François par Jésus-Christ lui-même et accordées par les Souverains-Pontifes. Dès le 1er août, à 3 heures, la chapelle de Sainte-Madeleine à la Crypte, voyait remplis ses abords ; l'après-midi et le lendemain, ce fût même spectacle. Les deux journées furent couronnées chacune par un sermon et un salut solennel. C'est le R. P. Favre, mariste de la résidence de Sainte-Foy, qui fût le prédicateur ; ses instructions sur l'objet de la fête et sur la prière en général étaient de nature à faire du bien à tant d'âmes heureuses d'écouter la sainte parole.

— Quelques jours auparavant la même chapelle de Sainte-Madeleine était témoin d'une fête plus simple et plus intime, mais à laquelle toutefois la généralité des fidèles pouvait prendre part ; outre la messe spéciale pour les Tertiaires, plusieurs autres y ont été célébrées avec de nombreuses communions. Ce jour-là, un enfant de Notre-Dame de Chartres représentait ses compatriotes au pèlerinage de la Sainte-Baume, en Provence, et priait pour eux dans la grotte merveilleuse où mourut l'illustre pénitente devenue l'héroïque amante de Jésus. A cette occasion aussi, l'on a adressé à la *Voix*, comme témoignage de la dévotion des enfants de Notre-Dame de Chartres pour Sainte-Madeleine, un cantique qui pourra être chanté avec édification. C'est l'œuvre d'un vénérable prêtre de notre diocèse.

A Sainte-Madeleine

Air : *Vierge reçois cette, etc.*

A toi, pieuse Madeleine,
A toi nos cœurs en ce beau jour.
Tu bois douce Samaritaine,
A la source du pur amour.

. . . . . .

L'enivrement de la jeunesse,
L'attrait séduisant du plaisir,
O Madeleine, à ta faiblesse
Arrachèrent plus d'un soupir.
Ta main inconstante et légère
A cueilli de coupables fleurs ;
Mais bientôt ta douleur amère
Les purifia dans tes pleurs.

. . . . . .

Or, un jour que le divin Maître,
Cédant aux désirs de Simon,
Pour nous instruire allait paraître,
Comme un ami, dans sa maison ;
Flétrissant ce qui fit ses charmes,
Pour mieux recouvrer ses vertus
Madeleine accourut en larmes
Se jeter aux pieds de Jésus.

Ses yeux que le monde idolâtre,
Vont se fondre en de nobles pleurs ;
Et son cœur, bien plus que l'albâtre,
Embaume l'air de ses douceurs.
Le Sauveur largement accorde
Le pardon qu'elle a réclamé
Et *grande est la miséricorde ;*
Car elle a grandement aimé.

. . . . . .

Ne molestez pas cette femme,
O disciples de peu de foi,
N'allez pas contrister son âme,
Pour tout ce qu'elle a fait pour moi.
Pourquoi de vos regrets avares
Blâmer son touchant repentir ?
Les pauvres ne sont jamais rares ;
Vous en aurez pour l'avenir.

. . . . . .

Désormais dans toutes ses courses
Elle accompagnera Jésus.
Ses trésors seront les ressources
Qu'elle livre au Dieu des vertus.
S'il marche au chemin du Calvaire,
Elle est là calmant sa douleur.
S'il meurt, elle a pour son suaire
Les parfums fournis par son cœur.

. . . . . .

Le premier jour de la semaine
Où Jésus sortit du tombeau,
Il apparut à Madeleine
Plus fort et plus jeune et plus beau.
La fleur a deviné le Maître
Qui de beautés a su l'orner ;
Et quand Jésus vient à paraître
Elle a nommé le *Jardinier*.

. . . . . .

Retirée en la sainte Baume
Elle ne vit plus que d'amour.
De là son cœur aimant embaume
Les pieux peuples d'alentour.
Désormais elle est le modèle
D'amour pur, de vrai repentir.
Ses larmes, son amour, son zèle
Sont la leçon de l'avenir.

— La fête de l'Assomption à la Cathédrale se célébrant en pleine saison des vacances, ne peut avoir tout l'éclat désiré ; les principaux éléments du chœur de chant font défaut ; l'absence des Séminaristes et de la plus grande partie de la Maîtrise éclaircit les rangs du clergé. Malgré ces inconvénients, la solennité est grande et digne d'un office pontifical dans l'église de Notre-Dame de Chartres. La procession présidée par Monseigneur à l'issue des Vêpres attire toujours un immense concours de fidèles.

Dans un édit daté de Saint-Germain-en-Laye (10 février 1633), le roi Louis XIII a déclaré que « prenant la très-sainte et glorieuse

Vierge pour protectrice spéciale de son royaume, il lui consacrait particulièrement sa personne, ses états, sa couronne et ses sujets, la suppliant de défendre la France contre l'effort de tous ses ennemis soit dans la paix, soit dans la guerre. » Il voulut que tous les ans, le jour de l'Assomption, il fut fait commémoration de son édit dans toutes les églises de France, pendant la grand'messe, et qu'après les vêpres il fut fait une procession solennelle où devaient assister toutes les compagnies souveraines, et tous les magistrats des diverses villes de France.

Nous aimons à nous rappeler ces faits lors de la procession annuelle du 15 août. Dans les rues de Chartres, le défilé magnifique des confréries, des groupes du rosaire formés par l'Ouvroir St-Michel, des chanoines qui portent tour à tour la *Sainte Châsse*, et enfin du cortége épiscopal, a un cachet particulier de grandeur. La présence du *Saint Vêtement de Marie* donné à la cité par Charles-le-Chauve, et vénéré depuis par tant de rois et de princes, reporte encore mieux les esprits au souvenir de Louis XIII et nous excite à la prière. Dans la cathédrale même, le grand tableau de marbre qui représente Louis XIII, comme l'a voulu ce prince, c'est-à-dire élevant sa couronne et son sceptre vers l'image de Marie offre aux regards un intérêt que les siècles avec leurs bouleversements n'ont fait qu'accroître. En un jour de l'Assomption, dans une basilique comme la nôtre, les preuves de l'action continuelle et bienfaisante de Marie au milieu des hommes, se retracent à notre pensée avec les plus belles pages de l'histoire nationale, et Marie reçoit nos hommages en bénissant nos prières pour la France.

Cette année le sermon a été prêché par M. l'abbé Foucault, professeur à l'institution Notre-Dame ; le relèvement de la France par le Seigneur, si nous redevenons chrétiens dans la vie publique et sociale comme dans la vie privée, *Domini est assumptio nostra*, tel était le sujet. Nous avons été heureux de reconnaître sous la forme correcte et élégante d'un discours de licencié ès-lettres le fonds de pensées élevées et pieuses qui convient à l'orateur sacré.

— Le prédicateur annoncé pour la fête de la Nativité et les jours de l'octave est M. l'abbé Pornin, chanoine de Blois, que nous avons entendu à la cathédrale l'an dernier, le jour de l'Assomption.

— La fête de l'Adoration pour le mois de septembre est fixée jeudi 9. La procession solennelle aux flambeaux dans le pourtour de l'église Sous-Terre aura lieu le 15 septembre après le sermon du soir.

— C'est M. l'abbé Guérin, vicaire de Saint-Aignan, qui a prêché au Carmel le 19 août.

— Le 29 août, fête du Cœur très-pur de la Bienheureuse Vierge Marie, était le jour fixé pour les prières d'actions de grâces qui se répètent chaque année le dimanche le plus près du 26, à cause de deux faits : la cessation miraculeuse du choléra à Chartres en 1832 et la restauration de la cathédrale après l'incendie de 1836. La procession commémorative s'accomplit dans chacune des paroisses de la ville. La coïncidence de ce jour avec une fête de la Sainte Vierge protectrice admirable de notre cité en 1836 comme en 1832, a été bien remarquée, d'autant plus que la confrérie paroissiale de Notre-Dame de Chartres a été fondée et continue d'exister sous le vocable du Saint-Cœur de Marie. Puisse l'influence de ce Cœur béni nous préserver et de la contagion des mauvaises doctrines, effrayant choléra-morbus dont se plaint la France plus que jamais, et du feu dévastateur des séditions, incendie moral qu'attisent sans cesse au mépris

du peuple tant de sectaires ennemis de Dieu !

—*Les distributions de prix* dans les établissements ecclésiastiques du diocèse ont été présidées par Mgr l'évêque de Chartres. A la Maîtrise ou Maison des Clercs de Notre-Dame, c'était le 1er août ; selon notre usage, le présent numéro contiendra la liste des lauréats dont tous nos abonnés sont bienfaiteurs au moins dans *la mesure de leur denier annuel de Notre-Dame.* — Le 2 août, c'était au Petit-Séminaire principal du diocèse, au Petit-Séminaire de Saint-Cheron-lez-Chartres. M. l'abbé Ychard, supérieur depuis quatorze ans et ancien professeur de cet établissement, a célébré dans un éloquent discours le passé du Petit-Séminaire qui compte aujourd'hui cinquante années d'existence ; il nous a exprimé aussi ses désirs et ses espérances aux points de vue spirituel et matériel de sa maison. Après avoir parlé de l'attachement du fondateur Monseigneur Clausel de Montals à son Petit-Séminaire et cité une parole prononcée publiquement par le vénérable prélat : « Saint-Cheron, c'est ma gloire, n'y touchez pas ! » M. le supérieur nous a dit les marques de haut intérêt données par notre évêque actuel, digne successeur de Monseigneur de Montals ; les constructions importantes en cours d'exécution pour l'agrandissement nécessaire du Petit-Séminaire devaient être signalées comme nouvelle preuve de la protection épiscopale. — Le 4 août l'Institution Notre-Dame était honorée de la visite de Monseigneur, de M. le Préfet, de M. le Maire, de M. l'Inspecteur d'Académie, de M. le Lieutenant-colonel, et de bien d'autres personnes des plus honorables dans le monde ou le clergé ; la cérémonie de la distribution des prix a été inaugurée par un beau discours où l'un des professeurs, M. l'abbé Claireaux, s'est montré vraiment digne de ses collègues plus anciens dont le talent est suffisamment connu à Chartres ; Monseigneur a pris ensuite la parole pour remercier les autorités civiles et militaires de leur bienveillante sympathie et pour exprimer la satisfaction que lui cause l'état florissant de l'Institution Notre-Dame. — Le 5 août, le Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou avait aussi sa fête de fin d'année sous la présidence épiscopale et en présence des autorités de la ville. On a beaucoup admiré le discours de M. le supérieur. Le Petit-Séminaire de Nogent étant sur le point de jouir d'une belle chapelle qui s'élève dans ses dépendances, M. l'abbé Lévêque a profité de l'occasion pour dire les immenses avantages d'un sanctuaire au milieu de la jeunesse, quand on désire pour elle une éducation sérieuse.

— Les prêtres réunis à Chartres pour la retraite pastorale, désireux de contribuer à l'érection de la chapelle de Jésus Souverain-Prêtre dans l'église du Vœu national ont signé une lettre collective formulée dans ce sens à l'adresse de Son Em. le Cardinal de Paris.

— Le vénérable cardinal Mac Closkey, archevêque de New-York, vient de passer dans notre ville avant d'aller à Rome. Son Eminence voulait se rendre compte du mérite des verrières que M. Lorin, peintre-verrier à Chartres, termine en ce moment pour la cathédrale de New-Yorck. Ces travaux importants de M. Lorin semblent devoir établir d'une manière décisive sa réputation artistique confirmée de nouveau par le prix hors-concours qu'il a obtenu à l'exposition des beaux-arts de Caen.

— Le R. P. Matignon a donné pendant la retraite ecclésiastique de Chartres une série d'instructions, telles qu'on pouvait les attendre d'un conférencier de Notre-Dame de Paris, d'un jésuite apôtre, d'un homme de Dieu.

— M. l'abbé Baumer, curé de la Framboisière est maintenant curé de Vérigny. — M. l'abbé Leroy, ancien curé de Vert-en-Drouais, est maintenant curé de Saint-Georges.

— Nous avons appris le 16 août la mort de M. l'abbé Thomain (Charles-Augustin), curé de Saint-Symphorien, décédé le 15, à l'âge de 70 ans. M. l'abbé Thomain avait bien mérité l'estime et l'affection de ses confrères et de ses paroissiens par la sainteté de sa vie qui fut couronnée par de longues souffrances. Il a rendu sa belle âme à Dieu en la fête de l'Assomption. Quel beau jour pour mourir !

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je vous avais demandé une neuvaine de prières à Notre-Dame de Chartres pour la réussite de mes affaires alors en mauvaise situation. La Sainte-Vierge nous ayant exaucés, je viens la remercier et accomplir le vœu que je lui avais fait. (D., du Mans).

2. J'ai l'honneur de vous demander une neuvaine de lampe et une messe en action de grâces. A la suite des prières adressées à Notre-Dame de Chartres pour ma femme spécialement, nous avons obtenu la faveur désirée. (T. de F., diocèse de Chartres).

3. Notre-Dame a protégé mon excellent fils ; tombé d'un bateau dans la Seine sans savoir nager, il devait périr sans cette protection puissante. Je vous transcris les termes de sa lettre : « En mémoire de cet événement, je ferai tous les ans, ma vie durant, brûler un cierge le 30 juin en l'honneur de Notre-Dame qui m'a sauvé, j'en ai la ferme croyance, en m'inspirant en cet instant suprême un sang-froid et une énergie dont j'ai été étonné moi-même après l'événement. Je ne m'enorgueillis pas d'une force d'âme qui ne venait certes pas de moi, mais qui m'était inspirée par une intervention divine...» J'ajoute l'offrande d'un cierge à Notre-Dame de Sous-Terre.
(L. de C., diocèse de Chartres).

4. Plusieurs fois l'année dernière nous sommes venus réclamer la protection de Notre-Dame de Chartres par le secours des prières des Clercs et toujours nous avons été exaucés. Nous venons aujourd'hui renouveler l'expression de notre reconnaissance à l'occasion d'une guérison demandée à Notre-Dame.
(D. de P., diocèse d'Orléans).

5. Les fêtes de Notre-Dame-du-Port ne me font pas oublier Notre-Dame de Chartres. Malgré dix années écoulées, je suis heureux de rappeler que lorsque, à la suite du trop court pèlerinage que j'eus le bonheur d'y faire en 1865, je trouvai, avec mes enfants si jeunes alors et leur mère, le choléra à Paris, nous en fûmes tous préservés. J'étais moi-même un peu malade en arrivant à la grande ville; ma femme sortait à peine d'une grande maladie pour laquelle elle venait de prendre les bains de mer en Bretagne. Je voulus passer par Chartres et notre retour fut béni. Aussi auriez-vous pu entendre ce mot retentir dans ma maison, et par la bouche même de mon jeune fils qui a maintenant seize ans : Je sais bien pourquoi nous n'avons pas eu le choléra ; c'est que nous avons été à Chartres. »
(A. de T., diocèse de Clermont).

6. Ma sœur et moi venons vous prier de remercier avec nous Notre-Dame de Chartres d'une grâce obtenue.
(V. L., de Versailles).

7. Je viens rendre actions de grâces à Notre-Dame de Chartres, après l'avoir invoquée avec vous pour deux jeunes filles. L'une par

ses chutes faisait le désespoir de sa mère ; elle est revenue à la voie du bien et elle a déjà plusieurs fois communié ; que Marie affermisse de plus en plus sa conversion ! L'autre, arrachée brusquement au couvent où elle finissait son éducation, et où elle semblait appelée à rester pour devenir une bonne religieuse, a couru déjà de grands périls au milieu d'un monde corrupteur ; malgré toutes les tentations qui l'ont circonvenue, la protection de la Notre-Dame que nous avons tant priée non-seulement l'a préservée, mais paraît l'avoir plus solidement établie dans le service du bon Dieu. Merci à la meilleure des mères ! (V. B. de Paris)

Neuvaine de prières préparatoire à la rentrée des classes.

« A l'occasion de la rentrée des classes, une neuvaine préparatoire de prières commencera le 21 septembre, pour finir le 29, fête de saint Michel archange, dans le but d'attirer les bénédictions du ciel sur toutes les maisons d'éducation chrétienne du diocèse, et particulièrement sur les Séminaires.

Cette neuvaine se composera des prières et invocations suivantes : *Notre Père,* etc ; *Je vous salue, Marie,* etc. ; *Cœur sacré de Jésus*, ayez pitié de nous ; *Cœur immaculé de Marie*, priez pour nous ; *Saints Anges gardiens*, priez pour nous ; *Saint Joseph*, priez pour nous ; *Saint Cheron*, priez pour nous ; *Saint Charles*, priez pour nous ; *Saint Vincent*, priez pour nous.

Prière de s'associer à cette neuvaine et d'y associer le plus de personnes qu'il sera possible… »

— L'invitation que l'on vient de lire nous est parvenue durant les vacances de 1874 ; elle était approuvée par Monseigneur. On veut y revenir en 1875 avec la publicité de la *Voix ;* le bulletin de Notre-Dame de Chartres, patronne de l'éducation, est bien choisi pour ces sortes d'avis. Avons-nous besoin de motiver longuement ici la demande de neuvaine pour qu'elle trouve partout bon accueil ?

L'écrivain sacré, commençant l'histoire du siége de Béthulie, dit que les fils d'Israël rassemblèrent des provisions de froment comme préparatifs du combat (Judith, 4, 4). — L'enfance et la jeunesse, à l'approche des exercices scolaires, sont aussi à la veille du combat. La lutte de la nature contre les difficultés du travail et les rigueurs de la discipline va recommencer ; les forces de l'âme vont subir une direction souvent pénible vers la conquête de la vertu. Enfants et jeunes gens, il y a là une perspective à envisager sans effroi ; mais n'oubliez pas de préluder à la bataille par l'approvisionnement, à l'instar des fils d'Israël, *et congregaverunt frumenta in præparationem pugnæ.*

Ce froment spirituel, nous le solliciterons de l'Auteur de toutes grâces, de Celui qui renferme en lui-même tous les trésors de sagesse et de science. Les maîtres et maîtresses seront les plus ardents à prier ; distributeurs du pain de l'enseignement, appelés à alimenter autour d'eux la vie religieuse, ils savent où puiser d'abord pour eux-mêmes les éléments de cette vie. Leur grande crainte est que, tout en profitant de leur science, l'âme de l'élève trop oublieuse de l'amour divin ne vienne à périr d'inanition, ce qui arrive quand lui manque la substance religieuse des principes et des exemples, *et peribit infirmus in tuâ scientiâ frater*. Et, dans cette crainte, ils veulent attirer du ciel la grâce, sève de l'enseignement.

Neuf jours de prières avant la rentrée scolaire, ce n'est point superflu. Amassons, amassons le froment. La surabondance des ressources spi-

rituelles au cœur de l'étudiant qui reprendra bientôt le chemin de la classe est d'un heureux augure pour l'année entière. La persistance des bonnes dispositions de l'écolier, quand elles datent des vacances mêmes, nous la connaissons d'expérience ; nous en savons aussi les admirables effets. Par contre l'indifférence à l'étude, les déviations du caractère, la marche rétrograde dans le sentier de la vertu s'expliquent le plus souvent par une fin de vacances que Dieu n'a pas bénie.

Donc, avant cette messe du Saint-Esprit qui ouvre l'année dans tous les pensionnats chrétiens, on ne saurait s'y prendre trop tôt pour implorer la protection divine, gage de sanctification et de succès classique, pour l'élève, condition de prospérité pour l'Institution ou l'Ecole.

Nous avons dit que la *neuvaine* devait être spécialement avantageuse aux Séminaires. N'est-ce pas là surtout que les voies doivent être frayées à la grâce? C'est le champ privilégié où la manne doit précéder l'arrivée des novices du sanctuaire ; c'est Béthulie où des provisions de froment divin attendront les jeunes soldats du Seigneur, où toutes les âmes nourries à l'avance des dons accordés à la prière, se présenteront comme autant de Judith, belles et vigoureuses afin d'être plus redoutables à l'ennemi de leur vocation. Saint Cheron, gardien des lévites chartrains; saint Charles et saint Vincent, propagateurs des séminaires, priez pour eux ! Saint Michel, archange, protecteur de la France, veillez sur l'enfance et la jeunesse, son espoir !

UN JUBILÉ DE CENTENAIRE.

La commune de Gilles (canton d'Anet) était en fête mercredi 14 juillet, ses habitants endimanchés, auxquels étaient venus se joindre bon nombre de parents et d'amis de plusieurs lieues à la ronde, encombraient vers onze heures du matin les abords de l'église ; la modeste cloche faisait retentir dans les airs son joyeux carillon; la nef, le chœur décoré de feuillages disposés avec goût, le sanctuaire orné de devises tirées des livres saints, l'autel brillamment illuminé, tout annonçait la solennité d'un événement heureux, bien rare dans nos parages, dont la petite commune se montrait fière et reconnaissante.

Tout à coup la foule se presse pour laisser le passage à une vénérable centenaire, Madame de Launay, suivie de quatre générations d'enfants, qui s'avance vers le cœur, où contre son gré, un fauteuil lui était préparé, elle venait rendre grâces à Dieu des longs jours qu'il lui avait accordés. Après une allocution du cœur du jeune et digne pasteur, le pain bénit est présenté par deux petits enfants de l'arrière-grand'mère : puis la messe commence célébrée par le petit-fils, père lui-même de huit enfants, et aujourd'hui, devenu veuf, curé de la paroisse de Saint-Rémy de Château-Gontier. Après l'évangile, il retraça, dans un discours bien senti, les phases diverses de la vie si honorable de sa vénérable grand'mère, les bienfaits distribués depuis 80 ans par ses mains et les vertus qui lui méritèrent les grâces d'une aussi belle longévité. L'église était comble, le silence profond, chacun aspirait en quelque sorte les paroles qui sortaient de la bouche émue de l'orateur commentant le texte des saints livres qui promet à la vertu, au respect des enfants pour les auteurs de leurs jours, la récompense en ce monde d'une belle et honorable longévité.

Au retour dans le modeste manoir de Gillebois ; une députation de

jeunes filles vint offrir à sa respectable dame un bouquet, témoignage d'attachement profond comme de vénération des habitants, accompagné de vœux pour la prolongation d'une vie passée à faire le bonheur de tout ce qui l'entoure.

Un banquet de famille et de quelques intimes amis termina une journée qui fera époque de doux souvenirs dans les annales de cette commune.

ŒUVRE DE L'ADOPTION.

Nous avons parlé de cette Œuvre, il y a quelques mois. Dans le compte-rendu général des recettes pour l'exercice de 1874, nous lisons le paragraphe suivant qui concerne notre diocèse :

Ville de Chartres.

Mgr l'Evêque, 25 fr.; MM. l'abbé Roussillon, *trésorier*, 29 fr.; le curé de Saint-Prest, 6 fr.; l'abbé Germond, 5 fr.; l'aumônier et les religieuses de l'hospice, 11 fr.; les Dames du Sacré-Cœur, 25 fr.; l'orphelinat Sainte Elisabeth, 2 années, 50 fr.; divers, 35 fr. 50.

Janville.

Mme Sigrist Dutrop, 17 fr.; Mlle Léontine Trochu, 37 fr.

Nogent-le-Rotrou.

Mme Deschesnes, 10 fr.; Mlle Ballot, 10 fr.

Divers.

Mme Cally, *à Bonneval*, 20 fr.; Mademoiselle Dupont, *à Maintenon*, trousseau Lécurier, 50 fr.; La même, pour Lécurier, 200 fr.— Total dû diocèse, 530 fr. 50.

ŒUVRE DU DIMANCHE.

L'Œuvre du dimanche commence à se répandre à Chartres comme dans la plupart des grandes villes. Un comité de zélatrices s'est formé à cet effet. Voici la formule d'engagement signée par les personnes qui donnent leur adhésion :

Je, soussignée, promets :

1° De sanctifier le jour du Seigneur par l'assistance à la sainte Messe et, autant que possible, aux autres offices ;

2° D'observer exactement le repos commandé en ce saint jour ;

3° De faciliter ces religieuses observances aux personnes qui dépendent de moi ;

4° De ne pas faire travailler et de ne rien acheter le dimanche, si ce n'est les choses dont la vente est autorisée par l'Eglise ;

Le nom :

Ce 187

Courtalain. — On nous écrit sous la date du 16 août :

Monsieur le Directeur,

Voulez-vous me permettre d'emprunter les colonnes de votre estimable journal, pour le récit de la fête religieuse que j'ai vue hier s'accomplir dans cette paroisse.

Le matin, à la messe, la fanfare, de création toute récente, a fait entendre pendant le Saint-Sacrifice plusieurs morceaux d'harmonie, d'un caractère grave et exécutés avec une précision qui témoigne en faveur de la bonne volonté et de la persévérance des jeunes musiciens, aussi bien que du zèle de leur chef.

Une foule nombreuse et recueillie remplissait l'Eglise, coquette-

ment parée en l'honneur de Marie ; une collection de magnifiques fleurs naturelles, don gracieux des nobles et pieux châtelains, ornait chaque autel.

Le soir, aux vêpres, les jeunes filles du patronage, rangées sous la bannière de la Vierge, ont chanté le beau cantique du Sacré-Cœur, pendant la procession qui s'est faite dans l'intérieur du parc du château, ainsi que le salut solennel qui a clos une si belle et si touchante cérémonie.

Cette double institution d'une société musicale et d'un patronage est une œuvre éminemment morale. — La musique et les chants pieux contribuent à rehausser l'éclat et la solennité des fêtes de l'Eglise, élèvent comme une fervente prière l'âme vers Dieu et laissent dans un cœur chrétien quelque chose de ces délices ineffables qu'on ne goûte ici-bas qu'imparfaitement.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Directeur, votre très-humble et très-respectueux serviteur. N.

Une victime de la persécution religieuse en Allemagne, ou Aventures d'un Prêtre dans les prisons de l'exil. (A Rennes, Plihon, éditeur). Tel est le titre d'une brochure qui vient de paraître, traduite de l'allemand par M. l'abbé ***. Nous avons rarement lu quelque chose de plus intéressant, de plus émouvant que ce récit empreint des sentiments du plus pur christianisme, écrit avec une originalité et une verve étonnantes. La traduction, extrêmement exacte et parfaitement écrite, bien loin d'enlever à cette œuvre son cachet, semble lui en ajouter un nouveau. Nous voudrions voir cette brochure dans toutes les mains, et nous lui souhaitons le succès qu'elle a obtenu en Allemagne... En trois mois on en a tiré neuf éditions (45,000 exemplaires).

— *Les Harmonies du culte de la Très-Sainte Vierge et la Virginité.* — M. l'abbé Riche, prêtre de Saint-Sulpice, déjà si connu dans le monde catholique par d'intéressantes études sur divers sujets religieux, vient d'acquérir de nouveaux droits à notre reconnaissance en nous dotant d'un nouvel ouvrage qui ne le cède en rien à ses devanciers. En effet, *les Harmonies du culte de la Très-Sainte Vierge* forment un magnifique petit chef-d'œuvre typographique d'un format in-18, comme sait nous en donner la maison E. Plon et Cie. L'auteur considère dans cet ouvrage le culte de la Très-Sainte Vierge, tel qu'il se pratique dans l'Eglise catholique, c'est-à-dire en harmonie avec les conditions *intellectuelles*, *morales*, *physiques* et *sociales* de l'humanité, et c'est sous ces quatre différents aspects qu'il l'envisage dans cette étude. Il démontre, dans des considérations pleines de justesse et de raison, que ces *Harmonies* se trouvent suréminemment dans le culte de Marie, et qu'après le culte de Jésus lui-même, on ne les voit nulle part ailleurs, dans le Christianisme, se reproduire si naturellement et si parfaitement.

SEPTEMBRE 1875.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Septembre 1875.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux devant un crucifix, après la communion, de la pr. : *En ego.*

1er septembre, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.

2, jeudi. — Ind. plén. pour la récitat. à genoux devant le S. Sacrement, de la prière : *Regardez, Seigneur.*

3, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Franc.; 2° p. le scap. rouge; 3° pour la Conf. du Sacré-Cœur.

4, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° plén. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap. bleu (moy. vis. à un autel de la Ste Vierge. — j.au ch.).
5, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bl.; 3° p. le rosaire; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
6, lundi. — Ind. pl. 1° p. la Prop. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
7, mardi. — Ind. pl. 1° p. l'archic. du S. C. de Marie.
8, mercredi. — Ind. plén.: 1° p. les Tertiaires Franc.; 2° p. la Confr. du S. Cœur; 3° p. l'Ar. du S. C. de Marie et de S. Joseph; 4° p. le scap. du Carmel et le scap. bleu; 5° p. l'Archic. de N.-D. Sous-Terre, moy. visite; 6° p. les possess. d'objets indulgenciés; 7° p. le récit. quotid. des litanies de la Ste Vierge.
9, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Ap. de la pr. (j.au ch).
10, vendredi. — Ind. plén.: 1° pour le scap. rouge; 2° p. l'Ap. de la prière (vendr. au ch.).
11, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nomb. du St Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bl. (comme au 4 septembre)
12, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr; 2° p. le Rosaire; 3° p. l'Arch. du St Cœur de Marie (j. au ch.).
13, lundi. — Ind. plén.: 1° p. la Propag. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de Saint Fr. de Sales (j. au ch.).
14, mardi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. bl.; 2° p. la récit. quotid. de la pr. *Angele Dei* (j. au ch.).
15, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Ar. de Saint Joseph (mercr. au ch.).
16, jeudi. — Ind. plén. p. la Confr. du Sacré-Cœur (j. au ch.).
17, vendredi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge.
18, samedi. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires Franc.; 2° pl. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 4 sept).
19, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la réc. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au choix).
20, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St François de Sales; 2° p. la récitat. quotid. du trisagion: *Sanctus* (j. au ch.).
21, mardi. — Ind. pl.: 1° p. l'Archic. de St Joseph; 2° p. les posses. d'objets indulgenciés.
22, mercredi — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Archic. de Saint Joseph (merc. au ch.).
23, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quot. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).
24, vendredi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le Scap. rouge.
25, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (comme au 4 septembre).
26, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la réc. quot. du chapelet brigitté (j. au ch.).
27, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour l'Œuvre de St. Fr. de Sales; 3° p. la récit. du ch. de l'Im. Concep. (j. au ch.).
28, mardi. — Indulg. plén.: 1° pour la récit. quotid. du *Memorare*; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
29, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. bl. et du Carmel.
30, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quot. de l'*Angelus* et de la pr.: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch).

Pour les Chroniques et les Extraits
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

10e NUMÉRO. DIX-NEUVIÈME ANNÉE. OCTOBRE 1875.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Le Pére Claude de la Colombière, de la Cie de Jésus.

APÔTRE DE LA DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR

Lorsque la Bienheureuse Marguerite-Marie reçut du Divin Maître le soin sublime d'établir une fête en l'honneur de son Cœur adorable, celle-ci, pauvre religieuse cloîtrée, comprenant son impuissance, lui adressa cette fervente supplique : « Donnez moi, Seigneur Jésus, donnez-moi le moyen de faire ce que vous me commandez. » Notre-Seigneur, qui déjà dans un de ses moments d'angoises causées par les doutes que l'on avait sur la nature de ses révélations, lui avait dit : « Prends patience, je *t'enverrai mon serviteur*, » le nomme cette fois par son nom, afin de lui enlever toute incertitude : « Adresse-toi à mon serviteur de la Colombière — (mon serviteur ; quel titre ! quand il sort de la bouche d'un Dieu, cette parole renferme et résume tout éloge) — et dis lui de ma part de faire *son possible* pour établir cette dévotion et donner ce *plaisir* à mon Cœur. »

C'est la vie de celui désigné par le Sauveur lui-même pour être *le porte-voix* et le directeur de l'humble récluse de Paray-le-Monial que nous allons retracer à nos lecteurs. (1)

Claude de la Colombière fut le troisième des six enfants que Dieu accorda à ses pieux parents. Il naquit à Saint-Symphorien d'Ozon entre Lyon et Vienne. Sorti d'une noble race, il devait lui donner un nouveau lustre par ses talents et ses vertus. Dès ses plus tendres années toutes ses occupations le portaient vers la piété et vers l'étude : il fit avec succès ses humanités et sa rhétorique au Collége des Jésuites dont il devint ensuite un fervent novice et enfin un des religieux les plus accomplis.

La noblesse de sa naissance, sa distinction personnelle, la so-

(1) D'après l'intéressante notice du Père Pouplard (Lyon, chez Briday), la remarquable biographie de la Bienheureuse Marguerite-Marie, du Père Daniel (Lécoffre, Paris), et cette même vie écrite, d'une manière si attachante, par l'abbé Bougaud (Poussielgue, Paris).

lidité de son jugement, la vivacité de son esprit et un ensemble de grâces modestes répandues dans son extérieur, lui gagnaient promptement l'estime et l'affection de tous ceux qui le fréquentaient. En l'abordant, on sentait qu'on était en présence d'un *homme supérieur,* en le quittant qu'on avait conversé avec un *homme de Dieu* investi de la double dignité de prêtre et de religieux.

Le Père de la Colombière, sur le point de faire profession (il avait alors à peine 34 ans) voulant préluder, à la manière des saints, aux solennels engagements qui allaient le lier pour jamais à la Compagnie de Jésus, promit, par un vœu particulier, d'observer fidèlement et *sans exception toutes les règles et les constitutions de son ordre:* (2) résolution héroïque « capable d'effrayer les plus spirituels » comme l'observe un pieux contemporain. En effet *vouer à Dieu,* par exemple, de souhaiter d'être outragé, accablé de calomnies, d'injures, de passer pour un insensé (sans cependant y donner occasion), n'est-ce pas embrasser la sublime folie de la Croix dans tout ce qu'elle offre de plus pénible à la nature ?

Vouer à Dieu de tout faire pour sa plus grande gloire, rien par respect humain, n'est-ce pas s'immoler soi-même et fouler aux pieds tout ce que le monde estime, tout ce qu'il offre de séduisant pour le cœur ?

Enfin, pour nous restreindre dans cet exposé de la perfection la plus élevée, *vouer à Dieu* la plus grande abnégation de soi-même et une mortification continuelle n'est-ce pas détruire sa personnalité jusque dans ses moindres fibres ? n'est-ce pas donner la mort au vieil Adam, lui porter les derniers coups et faire de ses débris inanimés comme autant de degrés pour s'élever jusqu'à Dieu, et se perdre, s'anéantir à ses pieds ?

Voilà ce que le Père de la Colombière fit, avec la permission de son Directeur, sans que plus tard il eut jamais à se reprocher aucun manquement touchant ses règles chéries, dans lesquelles il mettait toute sa gloire, toute sa joie et tout son bonheur !

Dieu avait marqué cette heure pour l'accomplissement de ses desseins miséricordieux sur un monde corrompu et oublieux de ses destinées éternelles, son serviteur est prêt..., maintenant il va faire l'œuvre de la Providence et recevoir l'initiation de ce sublime mystère d'amour dont la connaissance était réservée à la fin des temps, pour éveiller la foi dans les âmes et les sortir de leur funeste torpeur.

Nommé supérieur de la résidence que la Compagnie de Jésus avait à Paray-le-Monial, il arriva dans cette petite cité vers le commencement de l'automne de l'année 1674. Les filles de saint François de Sales y avaient aussi fondé une maison. Parmi les religieuses qui en faisaient partie, se trouvait la bienheureuse Mar-

(2) Le saint fondateur déclare expressément dans ses constitutions qu'elles n'obligent pas sous peine de péché ; mais ce n'était pas assez pour l'âme généreuse du Père de la Colombière.

guerite-Marie Alacoque, si délicieusement nommée de nos jours la VIERGE DU SACRÉ-CŒUR. Mais à ce moment, ses sublimes communications avec le Sauveur des hommes, ne lui attiraient que des humiliations et des mépris, traitée de visionnaire, luttant contre Dieu même pour obéir à ses directeurs, craignant dans son humilité d'être victime d'une lamentable illusion, et ne pouvant cependant se soustraire à l'attrait divin qu'on lui ordonnait de combattre, son âme sainte était abreuvée d'amertnme... Elle attendait avec une douloureuse patience celui que le doux Jésus lui avait annoncé comme devant la soutenir et la consoler, quand la mère de Saumaise, supérieure de la Visitation, annonça à ses filles pour le lendemain, une conférence de piété qui serait faite par le Père de la Colombière, nouvellement arrivé à Paray.

La Bienheureuse se rendit, avec les autres sœurs, à la conférence indiquée, sans que le nom du Père qui lui était encore inconnu, eut fait le moindre effet sur son esprit. Mais il eut à peine ouvert les lèvres qu'elle entendit distinctement ces mots : « Voilà celui que je t'envoie » : sa venue à Paray était donc un à propos divin ; obéissant à l'ordre de sa supérieure, la sainte affligée, la privilégiée du Cœur de Jésus, malgré toutes les répugnances qu'elle éprouvait à dévoiler : « *les secrets du roi des rois* », fit connaître au pieux religieux toutes les grâces, toutes les faveurs dont elle était comblée (1).

Le père n'était pas un homme crédule, — ses nombreuses lettres de direction en font foi ; — mais, reconnaissant dans tout ce que lui confiait la Bienheureuse des marques certaines de l'esprit de Dieu, admirant sa profonde humilité et son obéissance, pierres de touche d'une solide piété, il la rassura complétement sur le caractère de ses révélations et lui dit : « qu'*elle* avait en tout cela grand sujet de s'abaisser devant Dieu, et *lui, d'admirer les grandes miséricordes de Dieu à son égard.* » « Le Père de la Colombière, remarque judicieusement M. Bougaud, a longtemps prêché ; il a évangélisé la France et l'Angleterre ; mais il n'avait probablement été créé, amené de loin, préparé divinement, par une suite de merveilles cachées, que pour dire cette parole là. Cette parole dite, il va se retirer. Sa mission à Paray est finie ; il a rempli son rôle, et assurément il n'en est ni de plus glorieux ni de plus utile ; car en éclairant une telle âme il en a éclairé des milliers. Il a contribué, pour une part considérable, à donner à l'Eglise, au milieu d'une formidable tempête, le coup de rames qui devait lui faire franchir un mauvais pas. » Du reste il ne se retirera pas sans avoir achevé son œuvre. Il sera là au moment décisif de la troisième révélation pour éclairer et soutenir la Bienheureuse et se consacrer lui-même au Cœur de Jésus.

Mais avant le Seigneur voulut leur donner à tous deux une

(1) Voir pour plus de détails sur ces révélations, la biographie de la Bienheureuse Marguerite-Marie, écrite dans la *Voix*, numéros de juin et juillet, année 1865.

preuve irréfragable de l'ineffable prédilection dont ils étaient l'objet.

C'était le jour de la fête du saint Cœur de Marie (1).... Dans l'humble chapelle de la Visitation, le Père de la Colombière à l'autel offrait les saints mystères avec une séraphique ardeur. Au moment de la communion, la sainte vit distinctement le cœur du saint prêtre et le sien, abîmés l'un et l'autre dans le Cœur de Jésus comme dans un fournaise ardente, et en même temps elle entendit une voix qui lui disait : « C'est ainsi que mon pur amour unit ces trois Cœurs pour toujours. » Elle comprit que cette union serait toute pour la gloire du Sacré-Cœur, dont selon l'ordre du Seigneur elle devait découvrir au Père les trésors afin qu'il en fit connaître le prix, et qu'en récompense, tous les biens spirituels seraient également partagés entre eux. »

Quand on pense à quel point l'âme de la Bienheureuse en était enrichie ; on doit avoir une bien haute idée de la perfection qu'avait déjà atteinte celle du saint religieux. Aussi, en apprenant la merveilleuse élection que le Seigneur faisait de lui pour contribuer à l'exaltation du Cœur de Jésus, le Père de la Colombière se confondit en de tels sentiments de sa propre bassesse et de la bonté infinie de Dieu, que la Bienheureuse n'en perdit jamais l'édifiant souvenir.

C'est le 16 juin 1675 qu'eut lieu la dernière des grandes révélations relatives au Sacré-Cœur : celle qui commence par cette plainte déchirante : « Voici ce Cœur qui a tant aimé les hommes !.... et en reconnaissance il ne reçoit de la plupart que des ingratitudes ! » Elle est la plus mémorable parcequ'elle contient l'ordre formel de faire établir, dans l'Eglise, une fête particulière fixée au premier vendredi après la Fête-Dieu, pour honorer le Divin Cœur, et de magnifiques promesses pour ceux qui lui rendront cet honneur. « Mais Seigneur, comment ferais-je moi chétive créature, *pour accomplir toutes ces choses*, » répondit l'humble religieuse.

C'est alors que le Seigneur lui dit de s'adresser à son serviteur qui lui avait été envoyé précisément pour l'accomplissement de ses desseins.« Qu'il ne se décourage pas pour les diffi-
» cultés qu'il y rencontrera: » ajouta le Sauveur ; « car il n'en
» manquera point, mais il doit savoir que celui-là est tout puis-
» sant qui se défie entièrement de soi-même pour se confier
» uniquement en moi. »

Elle s'adressa en effet au Père de la Colombière et lui confia cette révélation que le prudent religieux lui dit de mettre par écrit afin de l'étudier plus à loisir. — Il l'examina sous l'œil de Dieu, et, illuminé d'un rayon d'en haut, il déclara à la Bienheureuse que, sans aucun doute, ces inspirations venaient du ciel et qu'elle devait s'y confier. Rassurée ainsi, Marguerite-

(1) Introduite, dès l'année 1648, dans le diocèse d'Autun par les soins du Père Eudes, qui en avait obtenu l'autorisation de Mgr de Ragny, évêque de ce diocèse.

Marie n'hésita plus. Elle s'agenouilla devant le Divin Cœur de Jésus et se consacra à lui pour toujours. De son côté, le Père de la Colombière se proclamant le premier disciple de ce Cœur adorable, s'engagea pour la vie à son service le vendredi 21 juin 1675, le lendemain de l'octave du Saint-Sacrement, le jour même qui venait d'être désigné par Notre-Seigneur.

Il recevait ainsi dans la personne d'un saint religieux et d'une humble Vierge les prémices de ces adorations que l'humanité allait bientôt lui rendre.

Quelques mois après cet acte décisif, le Seigneur retira le Père de la Colombière de la résidence de Paray pour l'employer à la conversion des âmes parmi les hérétiques ; c'est à la cour même d'Angleterre, champ singulièrement épineux et rebelle à la culture que le Père fut envoyé par ses supérieurs, en qualité d'aumônier de Marie de Modène, duchesse d'York ; princesse sincèrement catholique, d'une piété fort exemplaire et d'une grande douceur !

Avant de quitter Paray, le pieux religieux écrivit quelques mots à la Bienheureuse Marguerite-Marie, remplis d'une haute et ferme spiritualité. Il lui demandait, en retour, de ne pas lui refuser les conseils qu'elle penserait devoir lui être utiles dans son dangereux ministère ; ce que la sainte fit avec une touchante simplicité : admirable échange de cette *monnaie* du ciel, que l'on peut donner quand on la possède, mais que l'on ne saurait s'approprier, et qu'il faut recevoir d'une autre main pour accomplir toute justice et acquérir les vertus qui manquent encore à sa propre sanctification.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

LA VOCATION D'UN PÂTRE (1)

BALLADE BRETONNE.

I.

« Que fais-tu donc là, mon petit Jobik, si tranquille, assis sur un rocher au milieu de la lande ? Tes yeux ne sont pas attentifs à surveiller la lisière du bois, et le loup pourrait bien sortir et enlever la plus belle de mes vaches.

— Oh ! ne craignez rien, ma marraine, le bon Dieu veille pour moi pendant que je dis mes prières.

— Sans doute, Jobik, mais... que tiens-tu dans la main, au lieu d'une bonne gaule ou d'un fouet, comme tous les pâtours de la montagne ?

— C'est la croix de par Dieu, ma marraine, et je commence à deviner les trois premières lettres.

— Tout cela, c'est *savanterie* fort inutile. Que je ne t'y prenne plus, Jobik. Tu sais que je t'aime bien, mais je veux avant tout que tu sois un bon chrétien et un bon paysan... et aussi que tu gardes bien mes bêtes. »

(1) Ces délicieuses pages de l'*Echo de Fourvières* ont une place toute naturelle dans notre revue, bulletin de l'Œuvre des Vocations pauvres.

Jobik ferma son petit livre et le mit dans sa poche en soupirant. La fermière de Kerestin retourna au village. C'était une digne veuve assurément. Elle avait d'ailleurs des égards pour l'orphelin son filleul ; mais elle était peut-être un peu trop attachée aux biens de la terre pour comprendre ce qui faisait soupirer le pâtour, ce qui mouillait ses yeux quand il regardait le ciel, ce qui brisait son cœur quand il comptait les clous qui attachaient à la croix les pieds et les mains de Jésus.

Mais la jeune et pieuse Gaïta, l'héritière du manoir voisin, avait su lire dans le cœur du pâtre ; et souvent sur la lande, où elle le rencontrait, il y avait entre l'héritière et le déshérité des entretiens qui n'ont été entendus que par les anges... Or, bientôt, malgré la crainte que lui inspirait sa marraine, Jobik, grâce aux leçons de Gaïta, put nommer d'un bout à l'autre, presque sans hésiter, toutes les lettres de la croix de par Dieu.

Jésus ! qu'il était savant pour un pâtour !

II.

Hélas ! il arriva un jour, un triste jour... Le seigneur de Kerestin voulant que sa fille sût autre chose que lire le *Pater* et l'*Ave*, il arriva que la petite maîtresse d'école de Jobik fut envoyée au couvent.

Que de larmes répandues un soir sur la lande ! que de larmes les jours suivants ! si bien qu'à la fin le pauvre Jobik ne pouvait plus distinguer sur le livre les lettres de la croix de par Dieu, que ses pleurs avaient effacées.

Pourtant il trouvait une grande consolation à regarder des heures entières l'image de Jésus crucifié qui ornait son livre et ses larmes coulaient moins amères.

Un jour la fermière surprit le pâtour, triste et pensif, plongé dans une méditation si profonde qu'il n'avait pas vu son troupeau se disperser au loin. La colère de la marraine éclata aussi violente qu'un coup de vent du nord-ouest ; elle saisit le petit livre de l'enfant et le mit en morceaux, que les rafales emportèrent çà et là sur la lande. O malheur ! l'image du Christ elle-même avait été déchirée... « Ah ! pourquoi, ma marraine n'avez-vous pas plutôt déchiré mon cœur ?... Mais, hélas ! elle ne m'écoute pas ; elle préfère rassembler son troupeau avant la nuit. »

« Que fais-tu là, pauvre petit, courbé sur la lande humide ?.. Seigneur, ses mains sont tout ensanglantées par les épines !

— Ah ! cela n'est rien, monsieur le recteur... Si je pouvais retrouver les pieds et un bras de mon Jésus, que le vent a emportés bien loin, bien loin !

— Les pieds et les bras de ton Jésus, mon cher petit ? Je n'y comprends rien, en vérité ; et puis, on n'y voit plus goutte. Le soleil est couché depuis quelque temps ; il faut rentrer au logis, mon cher enfant.

— Oh ! non, monsieur le recteur, pas avant d'avoir retrouvé les morceaux de ma belle image, s'écria Jobik en pleurant amèrement. »

Puis il raconta au bon prêtre le mécontentement de sa marraine et le malheur qui s'en était suivi ; et le bon prêtre fut touché de cette piété qui devait ravir les anges.

Alors (ô bien touchant spectacle !) on vit le vieux recteur et le petit pâtre se traîner à genoux sur la plaine ou dans les ravins, et chercher, en récitant les litanies du saint nom de Jésus, les pauvres débris de l'image bénie que l'obscurité dérobait à leurs yeux.

Ils cherchèrent ainsi dans l'ombre longtemps, bien longtemps, n'ayant que les étoiles pour flambeau ; mais on m'a assuré qu'il y avait dans le ciel un archange qui leur prêtait une radieuse clarté.

Tout à coup Jobik poussa un cri et se releva triomphant : il venait de retrouver le dernier fragment de son image bien-aimée. Puis le pasteur et l'enfant se séparèrent, bien satisfaits l'un de l'autre.

III.

« Va-t'en vite, Jobik, avec tes vaches et tes moutons. Passe par le sentier, derrière le courtil... Seigneur ! j'aperçois M. le recteur dans l'aire à battre... Sauve-toi donc vite, Jobik, de peur qu'on ne voie tes habits tout déchirés.

— Oui, oui, ma marraine, je vous obéis.

— Bonjour, monsieur le recteur ; quel honneur pour ma maison !

— Bonjour à vous, fermière de Kerestin, et à toute votre famille. Je viens vous parler de votre petit filleul...

— Est-il possible, monsieur le recteur ! me parler de Jobik ? Hélas! c'est un enfant bien doux, mais c'est un bien mauvais pâtour. Il a égaré ma plus belle brebis.

— C'est un malheur, j'en conviens ; cependant écoutez-moi, je vous prie : sachez donc que votre filleul est un enfant prédestiné ; sa place est marquée parmi les serviteurs de l'autel.

— Lui, Jobik, un pauvre innocent !

— En effet, c'est un ange, un ange d'innocence. Je désire qu'il aille au séminaire.

Oh ! pour cela, monsieur le recteur, je ne le crois point ; je n'ai plus de blé à vendre ni d'argent à jeter...

— Paix, femme de peu de foi ; qui vous demande votre argent?.. Donnez-moi l'enfant, et je me charge de tout.

IV.

» Pourquoi les cloches sonnent-elles si fort à Komanna ce matin? dites-moi, Monseigneur, mon père... Ouvrez toute grande la fenêtre, ces volées ne sont pas tristes : elles versent un doux calme dans mon cœur.

— Chère fille, ma Gaïta, demeure en paix : c'est aujourd'hui la première messe de M. Job, que nous avons connu pâtour à Kerestin.

— Sa première messe, sainte Vierge ! Oh ! si je pouvais y aller ! je l'avais promis...

— Y penses-tu, mon enfant ? Tu es malade, tu ne peux marcher.

— Ah ! murmura Gaïta, il est prêtre ; maintenant je puis mourir... Il versera de l'eau bénite sur mon pauvre corps... »

Puis on l'entendit soupirer les premiers mots du *Salutaris*. Une longue faiblesse suivit ce pieux effort, et Gaïta acheva dans le ciel ce cantique trop beau pour la terre.

Enfin, deux jours après, les cloches sonnaient encore à Komanna. Cette fois, ce n'étaient plus de joyeuses volées, mais des glas funèbres qui tintaient dans la tour.

Un triste convoi s'avançait vers le cimetière. Le sire de Kerestin marchait en gémissant derrière le cercueil que portaient quatre jeunes paysannes de la paroisse, et le nouveau prêtre les précédait en chantant avec tristesse les hymnes des trépassés.

M. Job est mort, il y a longtemps, recteur de Komanna, et moi, qui ai composé cette ballade en l'honneur du pieux pâtour devenu prêtre, je l'ai vu bien souvent, au presbytère, prier devant une image de Jésus en croix... une pauvre image qui avait été déchirée jadis en plusieurs morceaux... DU LAURENS DE LA BARRE.

UNE VISITE A BOIS-D'HAISNES.

Lorsque le voyageur qui suit la route de Bruxelles à Charleroi arrive à la station de Manage, son regard est attiré sur la droite, par une église gothique de construction récente, que surmonte une flèche élancée. Autour d'elle sont groupées quelques maisons de modeste apparence, qui composent le village de Bois-d'Haisne.

Beaucoup de ceux qui ont traversé ces lieux, ont donné un coup d'œil à l'église, au village et sont passés. A certains jours cependant, l'on voit des groupes nombreux gravir la colline et cheminer dans le sentier. A voir leur attitude recueillie, on dirait que ce sont moins des touristes que des pèlerins. Pèlerins en effet, ils vont à Bois-d'Haisnes, village ignoré, où ni la nature, ni l'art n'ont apporté ce qui fait les délices des mondains, mais où Dieu a regardé la bassesse d'une de ses servantes, et il a fait en elle de grandes choses.

Nous roulions ces pensées dans notre esprit, quand au soir d'une belle journée de juillet nous nous avancions par un chemin couvert vers le presbytère du village. Tout à coup : « Voici la maison de Louise ! » interrompt notre guide en nous montrant sur la gauche, au-delà de la ligne du chemin de fer, une chaumière isolée. C'était bien la modeste habitation, le petit jardin qu'on nous avait dépeints, et intérieurement nous admirions les desseins de Dieu, qui a préféré la chaumière du pauvre aux palais des grands pour révéler au monde les merveilles de sa puissance.

Au presbytère l'accueil fut cordial et franc. La Vierge de Chartres nous y avait devancés et nous la saluâmes avec tout notre cœur en retrouvant là son image chérie. Le vénérable prêtre que Dieu a placé près de Louise et qui n'a cessé, depuis huit ans, de suivre avec soin les phénomènes dont elle est le sujet, répondait simplement à nos questions, nous parlait de la stigmatisée avec réserve, ne déguisant aucune des objections, et ne se prononçant presque jamais sur la nature des faits. Aussi nous n'étions pas là depuis un quart d'heure qu'un voisin nous dit à l'oreille : « Voilà un homme qui défie toute accusation de supercherie.» Monsieur l'abbé Niels est en effet l'homme providentiel de la situation.

Le lendemain matin à cinq heures et demie nos portes résonnaient sous les coups redoublés d'une vigoureuse main : c'était le réveil ; car nous devions à 6 heures accompagner le T.-S. Sacrement, que chaque vendredi l'on porte à Louise Lateau rendue par ses stigmates incapable de venir jusqu'à l'église. Bien douces furent les émotions de ce saint pèlerinage, dans lequel le Bien-Aimé quittait son tabernacle pour aller à cette âme, que l'amour de son Dieu empêchait de venir jusqu'à Lui.

Nous arrivons après vingt minutes de marche et après avoir traversé le petit jardin, nous entrons dans la chaumière où travaillaient pour gagner leur vie, trois pauvres filles dont la plus jeune, âgée de vingt-cinq ans est Louise Lateau, la stigmatisée. L'une des sœurs était déjà au travail, dans une chambre dont le seul ornement était le crucifix et quelques images religieuses, coloriées grossièrement ; et elle s'interrompit pour adorer le maître qui entrait.

Pour Louise, elle était dans la pièce voisine agenouillée sur le sol, les yeux fermés, la tête légèrement penchée en avant, dans l'attitude d'un recueillement parfait. Les mains croisées sur la poitrine tenaient, en forme de nappe de communion, un linge, qu'avait déjà maculé le sang qui découlait de son front et de ses mains. La poi-

trine se soulevait par instants, et l'on entendait des soupirs ; mais en même temps elle paraissait anéantie, et l'on pouvait lire dans ses traits, avec l'immense désir de posséder son Dieu, le sentiment très-profond de son indignité à le recevoir. Quand elle eùt reçu la sainte Eucharistie, unie intimement à son Emmanuel, elle demeura immobile, perdue dans l'adoration et insensible à tout le reste. Ni les prières qu'on récita, ni le bruit des assistants, ni le contact des personnes qui venaient étancher son sang, ne purent la distraire de son extase. C'était vraiment l'action de grâces des saints !

Nous nous retirâmes vivement impressionnés, et chacun repassait ces choses en son esprit, pendant que nous regagnions l'église de Bois-d'Haisne, où l'on devait célébrer la Sainte Messe. Là encore tout nous parlait du spectacle dont nous venions d'être témoins. David et Isaïe, les deux grands prophètes de la Passion sont debout près du tabernacle, plus loin saint François d'Assises, sainte Catherine de Sienne ; dans les vitraux, le jardin des Olives, la flagellation, le crucifiement ; qui sait si un jour sur ce même autel...? Mais ne pénétrons pas les secrets de Dieu.

Il nous restait encore quelques heures avant la visite du soir. Nous résolûmes de les utiliser en allant interroger à Bois-d'Haisnes et dans les environs, les gens du pays au sujet des extases de Louise Lateau. Force fut bien de nous retirer plus d'une fois devant un patois inintelligible pour une oreille étrangère ; Voici pourtant un trait recueilli dans un presbytère voisin et qui nous toucha beaucoup : « Louise vient quelquefois dans mon église, nous disait le bon curé, et même le samedi elle vient ordinairement y entendre la messe et communier. — Le samedi, eh pourquoi ? — Ah ! reprend-il en souriant, elle sait bien que les visiteurs du vendredi l'attendent à la messe de Bois-d'Haisne, pour la voir dans son état naturel ; pour les éviter elle vient ici. » Sainte humilité, n'as-tu pas toujours été la vertu chère aux amis de Jésus !

Le soir à deux heures la pieuse caravane quittait le presbytère. Nous étions 17 environ : c'était beaucoup pour la chambrette ! Nous y voilà pourtant et en face du plus merveilleux spectacle dont puisse jouir une âme chrétienne.

Louise est assise sur sa chaise de paille la tête levée, la bouche entr'ouverte, les joues légèrement colorées, les yeux grand ouverts, la pupille dilatée, le regard immobile. Son corps est penché en avant, ses mains étendues, et un peu élevées au-dessus du linge tout sanglant qu'elle a sur les genoux. Les plaies du front ont disparu, mais nous voyons le sang couler des deux faces de chaque main, à l'endroit même où les clous perçaient les mains du Sauveur ! Elle semble contempler un spectacle invisible, qui l'absorbe tout entière, qui la rend insensible à ce qui se passe autour d'elle, qui semble enfin l'avoir pour un instant ravie à la terre. C'est saisissant ! Et cette pauvre fille de campagne, ainsi transfigurée est vraiment d'une beauté céleste. Ainsi devaient être sainte Catherine de Sienne, sainte Brigitte, sainte Thérèse, la B. Marguerite, quand N.-S. leur révélait sa sainte humanité !

Les prêtres qui étaient présents commencèrent alors la récitation du Bréviaire; et Louise Lateau se mit a sourire et à lever les mains ; elle fait de même quand on répète : *Deus in adjutorium*, *Gloria Patri*, quand on invoque le Sacré-Cœur ou Jésus souffrant. Lui présente-t-on une image non bénie, elle reste immobile, au contraire, elle témoigne de la joie si on lui présente une image bénie, une re-

lique, ou un autre objet sanctifié, et nous l'avons vue presser en tremblant, et dans un ravissement de bonheur une relique de la vraie croix qu'on lui avait présentée, sans qu'elle put la distinguer. Un prêtre avance la main, sourire ; un ecclésiastique qui n'est pas prêtre, peut approcher, Louise ne sourit point.

Mais tout à coup son visage, jusque-là serein, s'assombrit, son regard devient morose, sombre ; la bouche se contracte, les mains s'avancent, la physionomie tout entière prend un air d'épouvante, jusqu'à ce que, par un mouvement rapide, elle tombe lourdement, étendue la face contre terre, et les bras en croix... Il est trois heures !

Louise Lateau demeure là environ une heure, dans une complète immobilité. Puis elle se relève, sort de son extase comme d'un profond sommeil et revient à son état ordinaire.

On nous avait fait sortir avant la fin de l'extase, pour éviter à l'humble fille la confusion dans laquelle l'aurait jetée notre présence.

Chacun bénissait en son cœur le Dieu des pauvres et des petits, qui résiste aux superbes et exalte les humbles !

X...

VOICI DES ARMES !

« Les catholiques disent souvent : les méchants sèment de mauvaises doctrines par des livres aux prix les plus modiques, tandis que les bonnes publications, vu leurs prix trop élevés, ne sont pas répandues.

» N'étant ni imprimeur ni libraire (c'est Mgr Souyeux de Toulouse (1) qui parle) et n'en ayant pas les charges, nous nous sommes appliqués, à l'exemple de bien d'autres, à fournir des armes pour le grand combat du bien contre le mal ! »

« A l'œuvre ! nos publications sont des armes pour un *succès toujours croissant et une plus ample effusion de faveurs célestes.* » (Bref du 10 Juin 1874).Ces publications si intéressantes, si multipliées, de genre et de format si divers, sont en effet un véritable arsenal qui renferme des engins de différentes portées, mais dont tout les coups portent avec une rare précision et un effet presque certain.

Le tout est de savoir s'en servir. Il est impossible de dépasser leur bon marché — cette si grave condition de propagande vraiment chrétienne. — Oh ! ici, il n'y a, il ne peut y avoir aucune spéculation personnelle. La collaboration est toute gratuite, on sent bien en les lisant que le désir de faire du bien a seul guidé le choix et la composition de tous ces articles. Il y a souvent du talent et du cœur dans ces productions ; elles ne sont pas toutes inédites ; mais qu'importe, lorsqu'un trait peut faire du bien pourquoi ne pas s'en servir? celui qu'il a fait à d'autres lecteurs est au contraire un gage de la bonne impression qu'il peut produire, d'ailleurs on n'est pas fâché de rencontrer çà et là d'anciens amis.

Nous recommandons tout spécialement aux cercles d'ouvriers, de soldats, aux sociétés de saint Vincent de Paul, de saint François Xavier, enfin à toutes les personnes qui visitent les pauvres, les malades, les infirmes ; les *passe-partout*, feuilles détachées qui réfutent tant de préjugés sous une forme populaire et attrayante (1 fr. le cent. — 400 pages in-12).

Les nouvelles lectures pour tous, illustrées, 12 livraisons par an, 10 abonnements ; par an, 5 fr. — 50 c. chaque in-4.

(1) Quai de Brienne, 2.

La nouvelle Histoire de France, avec les lectures : 10 fr. les 10 abonnements (1 fr. chaque). Viennent ensuite les différentes séries d'excellents petits opuscules, à 15, 10 et 2 cent.

La galerie des vrais grands hommes ou des Saints, in-18 de 16 pages avec des illustrations. — Enfin l'almanach pour 1875 des lectures pour tous, avec gravures, histoires,l'exemplaire 10 c.,90 c.les dix.

Le tout est adressé *franco.*

Il y a d'autres avantages pour la propagande en grand qu'il serait trop long de signaler.

Nous désirons vivement que cet aperçu d'une Œuvre catholique, encouragée par le Souverain-Pontife, contribue à une diffusion, qui dans nos fermes convictions, ne pourra que porter les plus heureux fruits.
C. de C.

Liste des Papes, Patriarche, Cardinaux, Archevêques et Evêques
originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres.

III. CARDINAUX. (*Suite*).

45° *XXX. GUILLAUME NOUËLLET*, du diocèse d'Angoulême, succéda à Etienne Aubert (n° 34), dans son canonicat et archidiaconé de Chartres. Il fut aussi cardinal, créé en même temps que Guillaume de Chanac, évêque de Chartres, n° 11, par Grégoire XI, lui-même ancien chanoine de Chartres (voir n° 4). Il résigna son canonicat le 27 juillet 1394, et mourut peu après.

Le pape Grégoire XI avait une haute idée des lumières de ce cardinal il lui confia souvent des missions relatives aux affaires et aux lettres, et le fit son vicaire en Italie avant d'aller lui-même s'établir à Rome. Dans le schisme d'Occident Guillaume de Nouëllet eut part comme les autres aux révolutions qui affligèrent l'Eglise et fut de l'obédience de Bénoit XIII. (S. III, 229-275. — Jager, XI, 483. — Duchesne, I, 634).

46° *XXXI. GILLES ASSELIN DE MONTAIGU*, chanoine de Chartres fut choisi pour évêque par le clergé de Térouanne, mais il fut bientôt transféré à Lavaur et créé cardinal en 1361 sur la présentation du roi Jean qui de son côté l'avait nommé chancelier de France. Vers 1371, ce cardinal fut reçu pour la seconde fois chanoine et prévôt de Normandie par la résignation de Silvestre de Sernelles promu à l'évêché de Coutances (S. III, 206-231).

47° *XXXII. JEAN DE LA TOUR*, issu de la maison de la Tour en Auvergne, moine de Cluni et abbé de Saint-Bénoit-sur-Loir, et depuis cardinal, fut reçu par dispense chanoine et prévôt de Mézangei en l'église de Chartres, pour succéder à Jean Nicot, nommé évêque d'Orléans vers 1371. (S. III, 231).

48° *XXXIII. JEAN DE LA GRANGE*. Après la mort du pape Grégoire XI (n° 4), les cardinaux réunis en conclave nommèrent pape l'archevêque de Bari qui prit le nom d'Urbain VI, mais peu de temps après les cardinaux protestèrent contre cette élection prétendant n'avoir pas été libres et *Jean de la Grange*, dit le cardinal d'Amiens, parcequ'il était évêque de cette ville, chanoine et archidiacre de Vendôme en l'église de Chartres, s'unit à leur protestation, et tous ensemble réunis à Fundi choisirent un nouveau pape dans la personne de Robert de Genève appelé Clément VII. (Un autre chanoine de Chartres, cardinal et saint, appuya aussi de toute sa vertu le parti de Clément VII ; ce fut le bienheureux Pierre de Luxembourg).

Le cardinal de la Grange avait eu l'administration et surintendance des

finances de France du vivant du roi Charles V, mais il tomba en disgrâce de son successeur Charles VI et se retira à Avignon. (S. III, 242-247.)

49° *XXXIV. PIERRE DE FRETIGNI*, autrement dit de Fontbrac, avocat au parlement de Paris, chanoine de Chartres et archidiacre de Blois fut promu à la pourpre *cardinale* par Clément VII, pour récompense de ce qu'il s'était toujours employé à la défense des droits de l'Église et eut le titre de Sainte-Marie in Aquiro. Il mourut en 1392. (S. III, 249. — Sablon 154).

50° *XXXV. GIRARD DU PUI*, cardinal de Saint-Clément fut pourvu d'un canonicat et du sous-doyenné de l'église de Chartres, vers 1381. (S. III, 249).

51° *XXXVI. Le BIENHEUREUX PIERRE DE LUXEMBOURG*, fils de Gui de Luxembourg, comte de Ligny et de Mathilde de Chastillon, comtesse de Saint-Pol, naquit à Ligny, petite ville de Lorraine, au diocèse de Toul. Il fut pourvu dès sa jeunesse d'une *chanoinie* de Paris et sa Sainteté étant parvenue jusqu'à la ville d'Avignon, Clément VII, que la France reconnaissait pour Pape, durant le grand schisme, le nomma archidiacre de Dreux et le choisit en 1384 pour être évêque de Metz et cardinal. Il mourut peu après à Avignon. Cette ville le choisit pour patron en 1432. Le duc de Bourgogne demanda au concile de Bâle la canonisation du Bienheureux Pierre ; mais ce fut le Pape légitime Clément VII qui, après avoir juridiquement examiné la vie et les nombreux miracles du jeune serviteur de Dieu, donna la bulle de sa béatification en 1527. Sa fête se célèbre le 5 juillet (son successeur en l'archidiaconé de Dreux fut André de Luxembourg son frère qui devint évêque de Cambrai). Pierre de Luxembourg, dit Mgr Jager, fut un de ses prodiges de sainteté que Dieu montre de temps en temps à la terre et qu'il enlève bientôt de peur que l'air contagieux du siècle ne ternisse l'éclat de leur innocence. La douceur, la modestie, la piété furent les vertus de son enfance. L'exercice de la prière et la lecture de l'histoire des saints animaient en lui le désir de la mortification. Il y joignait une délicatesse de conscience qui le rendaient extrêmement attentif à ses plus légères fautes. Il se confessait en versant d'abondantes larmes et son amour pour Jésus-Christ paraissait sensiblement à la Sainte-Table. Ses parties de plaisir étaient d'aller visiter les lieux de dévotion, les monastères et les personnes qui étaient en réputation de sainteté. Je n'en veux pas dire davantage, ayant l'espoir qu'un jour cette belle vie sera écrite plus au long. (S. III, 253, 371. — Godescard, 5 juillet. — Jager, XII, p. 78, etc).

52° *XXXVII. MARTIN SALUS*, cardinal de Pampelune, du parti de Benoit XIII, lors du schisme d'Occident, se fit recevoir chanoine de Chartres et archidiacre de Dreux (S. III, 275).

53° *XXXVIII. ANTHOINE DE CHALANT*, remplaça dans les fonctions de grand archidiacre de Chartres, Guillaume de Manchenai, devenu évêque de Lausanne. Il était de Savoie et cardinal du parti de Benoit XIII. Il fut envoyé vers le roi de France pour le faire demeurer en l'obédience de ce Pape, mais l'université conclut qu'il s'en retirerait et dans un *concile* des évêques et abbés du royaume, tenu à *Chartres*, il fut décidé que les cardinaux adhérents à Pierre-de-Lune, soi-disant pape seraient privés de leurs bénéfices, ce qui fut cause que Anthoine de Chalant fut privé du grand archidiaconé de Chartres, le 5 octobre 1408.

Sans doute que ce cardinal ne fut pas toujours du parti de Pierre-de-Lune. car nous voyons que Jean XXII le députa vers Sigismond pour tâcher d'arrêter l'hérésie de Jean Huss et de Jérôme de Prague. Jean Huss venu au Concile de Constance, avec sauf-conduit, fut même

confié en garde au cardinal de Chalant, régent de la Chambre apostolique, tandis que d'autres cardinaux, entre lesquels Guillaume Filastre, chanoine de Chartres, examinaient la doctrine de cet hérésiarque. Le cardinal de Chalant mourut en 1418 et Pierre Cauchon, plustard évêque de Beauvais, fut mis à son archidiaconé de Chartres. (S. III, 275-295-331).

54° *XXXIX. PHILIPPE DE TUREI,* dit le cardinal de Sainte-Suzanne, fut mis en possession d'une prébende dans l'église de Chartres, le 17 avril 1396 (S. III, 277).

55° *XLI. LE VÉNÉRABLE LOUIS ALLEMANDI,* reçu chanoine de Chartres, le 17 août 1412 et prévôt de Mézangei en 1417, fut promu à l'évêché de Maguelonne en 1718 et plus tard à celui de Montpellier. Devenu ensuite archevêque d'Arles et cardinal, il assista au Concile de Bâle et lorsque le Pape Eugène IV transféra ce Concile à Ferrare, Louis Allemandi fit opposition à cette translation, resta à Bâle, présida les actions du Concile, prononça la sentence de déposition contre Eugène IV, et fit élire Félix V. Eugène IV, justement indigné de ce procédé injurieux à sa personne et pernicieux à l'Eglise, priva Allemandi de la pourpre et l'excommunia. .

Peu après, Charles VII roi de France, ayant assemblé à Rouen, ensuite à Chartres les évêques de son royaume pour remédier aux abus introduits pendant le schisme de Félix V, on y traita des affaires de l'archevêque d'Arles, et en considération de la peine que ce prélat avait prise de dissiper le schisme qu'il avait causé à l'Eglise, l'assemblée fit en sorte avec Nicolas V qu'il le reçut en grâce, lui donna l'absolution et le remit en sa dignité et en tous ses biens. Mais il mourut à Salone, le 17 septembre de cette même année. Ses ossements ont été levés et posés dans une châsse à côté du grand autel de sa métropole, à cause des grands miracles qui se faisaient à son tombeau, et le pape Clément VII permit à son Chapitre de les vénérer comme il se voit par sa bulle de l'an 1537. (S. 331-372-383).

Le martyrologe universel de Chastelain, augmenté par M. de Saint-Allais mentionne en ces termes : le Bienheureux Louis de l'illustre maison d'Alleman, cardinal archevêque d'Arles, appelé communément le cardinal d'Arles, mort en 1450.

56° *XLII. JEAN DE LA BALUE,* chanoine-trésorier d'Angers et chanoine de Chartres en 1464, était fort avancé aux bonnes grâces du roi Louis XI. Il fut sacré évêque d'Evreux le 4 août 1465, et deux ans après il passait au siége d'Angers et était nommé cardinal en récompense de l'abolition de la *Pragmatique.* Il siégea comme cardinal à la droite du roi aux Etats-Généraux ouverts à Tours le 6 avril 1467, et ce fut entre ses mains que fut juré par Louis XI et Charles-le-Téméraire ce fameux traité de Péronne qui n'était qu'un mensonge et qu'une duperie. Voici un passage de ce traité où il est question de notre chanoine. Le roi de France dit : « *..... pour la grande et singulière affection que nous avons et désirons avoir à luy (le duc de Bourgogne) et le bon et parfait désir, vouloir et affection que nous sçavons et cognoissons que semblablement il a de nous complaire, avons aujourd'hui avec notre dit frère et cousin, fait, conclu, promis, et juré sur la vraye croix ès mains de notre très-cher et féal ami le cardinal d'Angers (de la Balue)... et promettons et jurons bonne paix, amour, union et concorde perdurablement, sans jamais par quelque voye, moyen, querelle ou occasion que ce soit ou puisse être, faire donner, procurer par nous ne par autre, guerre, mal, déplaisir, grief, préjudice ne dommage à notre dit frère et cousin, ses pays et sujets...* »

E. HAYE,
Curé de Saint-Avit.

(La suite prochainement).

FAITS RELIGIEUX

— *Monseigneur Nardi au Congrès de Poitiers.* — Voici sur la situation présente des catholiques à Rome, et en Italie, un aperçu remarquable par sa précision et sa sûreté. Nous le trouvons dans le discours de Mgr Nardi au Congrès de Poitiers (18-22 août). Mgr Nardi, prélat romain, auditeur de Rote pour l'Autriche, est l'un des premiers polémistes religieux de notre temps :

« Vous voulez que je vous parle de Rome et du Saint-Père. Eh bien ! je le ferai ; mais je serai très-prudent, je ne ferai que de la statistique ; ancien professeur de cette science, si c'en est une, je reprendrai mon ancien métier. On a supprimé cent-dix couvents, ou pour mieux dire on les a supprimés tous ; mais on en a exproprié cent dix. Exproprier veut dire vendre à l'enchère, ou en faire des casernes, des ministères, des bureaux, et même les louer ou s'y loger soi-même. Les religieux et les religieuses à Rome, dans les cas les plus heureux, reçoivent 600 francs par an ; dans le reste de l'Italie, 500 francs ; mais dans les cas ordinaires, et pour les ordres qui ne possédaient pas, le chiffre est de 300 francs pour les religieux prêtres et les religieuses ; de 10 francs pour les frères et les religieux convers, avec quoi ils doivent se loger et se nourrir pendant douze mois.

» Les quarante-six bibliothèques des couvents de Rome, qui étaient un bienfait immense pour notre clergé et pour le public, ont été toutes prises; elles sont restées fermées pendant trois ans, et ensuite elles ont été transportées dans une grande bibliothèque centrale qui sera en ordre Dieu sait quand, et comment. Les doubles seront vendus à des spéculateurs qui sont déjà à leur poste. — Les biens des églises, même ceux des basiliques, qui étant les dons du monde catholique devaient être considérés comme des propriétés internationales, eurent le même sort ; les dons de Constantin, et de quinze siècles chrétiens, sont dans les mains des agioteurs et des juifs. — Le Pape, les cardinaux, les prélats n'ont plus rien que vos aumônes et celles du monde catholique. Quant aux évêques, on a vendu et liquidé leurs meubles. Cette *liquidation*, que quelqu'un a appelée *liquéfaction*, se fait ainsi qu'il suit. On vend les fonds à l'enchère ; le titulaire va en recevoir le prix bien entendu après des années, mais on fait subir à ce prix diverses opérations arithmétiques, où la soustraction joue un grand rôle, par suite desquelles, par exemple, la rente du patriarcat de Venise a été réduite de trois quarts ; celle de l'évêché d'Aquila est descendue de 23,000 francs à 4,000. Cela s'appelle *liquider*.

» Mais la moitié des évêques italiens sont des évêques nouveaux, c'est-à-dire postérieurs aux changements politiques. Ceux-ci doivent demander l'*exequatur* au gouvernement. Et il ne suffit pas de le demander, il faut l'obtenir, et nous savons de M. Minghetti lui-même que, sur quatre-vingt-douze évêques, vingt-sept seulement, presque tous Piémontais, ont obtenu cette faveur. Ceux qui ne l'ont pas demandée ou ne l'ont pas obtenue, n'ont rien, pas même leurs maisons, et là où les conseils municipaux les leur avaient accordées, ils en ont été expulsés quelquefois par la force. Ces évêques et archevêques n'ont que l'aumône, que leur donne le Saint-Père, de 500 francs par mois les évêques, 750 francs les archevêques. Le gouvernement l'a su et a imposé une taxe sur cette aumône, messieurs, qui est votre aumône.

» Les facultés de théologie ont été supprimées dans toute l'Italie; les séminaires sont restés, mais leurs biens ont été vendus aux en-

chères comme ci-dessus, et les rentes, à la suite des susdites opérations arithmétiques, ont sensiblement diminué ; par exemple, le séminaire de Padoue, qui avait 40,000 francs de rentes, n'en a plus que 3 ou 4,000. La nouvelle loi sur la conscription oblige jusqu'à l'âge de trente-neuf ans, et sans distinction aucune, tous les membres du clergé au service militaire, séminaristes, sous-diacres ou prêtres ; il n'y a pas d'exemption légale même pour les évêques, telle est la loi. Cela, messieurs, avec la suppression des ordres religieux, une presse qui ne connaît plus de frein, avec un esprit voltairien qui dans certaines classes dominait déjà depuis longtemps, et surtout avec les mauvaises écoles, a bien éclairci les rangs de notre clergé et rendu sa position bien triste et bien précaire.

» Eh bien, je puis l'affirmer ici devant vous, Messieurs, et devant Dieu : le clergé romain, le clergé italien même, dans ces terribles circonstances, est resté fidèle à ses devoirs, donnant l'exemple des vertus sacerdotales et d'un attachement fervent à la cause du Saint-Père et de ses évêques. Il y a, oui il y a par ci par là des traîtres ; il y a aussi des misérables qui ont jeté la soutane, et même quelques-uns qui se sont mariés, mais dans un si grand nombre d'ecclésiastiques leurs noms disparaissent. Le gouvernement fait souvent de ces Messieurs des employés, et même quelquefois des professeurs et des directeurs d'établissements d'éducation. Le Saint-Père s'est plaint de cette énormité dans une lettre admirable au roi, mais cela n'a pas changé.

» Les laïques ont subi dans les villes les tristes effets de la révolution ; mais les campagnes sont restées bonnes et fidèles à l'Eglise. Et même dans les villes nous avons vu dans les dernières élections municipales une amélioration notable, et des hommes ont été élus qui, il y a quelques années, eussent été impossibles. La population de Rome, celle qui est véritablement romaine, reste attachée au Saint-Père, et le montre en toute occasion ; la meilleure partie de la noblesse mérite également cet éloge. Quelques-uns ont tourné ; d'autres restent neutres et nagent entre deux eaux, et ne vont ni au Vatican ni au Quirinal ; c'est l'histoire de tous les temps. Les associations catholiques sont actives à Rome et dans toute l'Italie, où elles font beaucoup de bien par la diffusion des bons journaux et des bons livres, par l'assistance à la doctrine chrétienne, par les bonnes écoles, par les soins des classes ouvrières et des pauvres.

» Oui, Messieurs, nos maux sont grands, sont énormes, mais chez nous aussi il y a depuis quelque temps un meilleur esprit, on se montre davantage, on parle plus haut ; espérons qu'un jour viendra dans lequel on pourra demander à nos maîtres de quel droit ils ont fait tout cela.

» Il est bien inutile, Messieurs, d'ajouter ici que celui qu'on trouve à la tête de tout le bien qui se fait, c'est toujours le Saint-Père.

» Pie IX, Messieurs, mon glorieux maître et Seigneur, vous le connaissez assez, vous connaissez cette âme si élevée, ce cœur si pur et si grand ; vous connaissez ses vertus, ses souffrances, tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il aurait voulu faire, cette bonté immuable au milieu de tant d'ingratitudes, cette constance inébranlable au milieu de tant d'orages. Voilà le seul rayon d'espoir qui nous reste sur la terre.

» On a bien essayé de faire écrouler cette constance ; on lui a bien envoyé des conseils et des conseillers ; on lui a offert des millions ; on lui fait espérer toutes sortes de complaisances, mais la ré-

ponse a été toujours la même : En arrière, Satan. Tout dernièrement un homme, d'ailleurs vénérable par ses vertus et ses écrits, dans un moment de faiblesse, lui avait envoyé une sorte de projet d'arrangement. Le Saint-Père se borna à écrire au-dessous du papier ; *è un impertinenza.* (C'est une impertinence).

» Non, messeigneurs et messieurs, Pie IX ne changera pas. A sa gloire, à la gloire de Dieu et de son Eglise, il restera fidèle à lui-même. Il aura je l'espère, le triomphe qu'il mérite ; sinon, il finira sans tache sa vie glorieuse, et les portes de l'enfer n'auront en aucun sens la moindre victoire. Il restera pur et sublime au milieu de ce monde perverti, il sera un vrai exemple de ce que la foi et la vertu peuvent être sur la terre ; une consolation pour les bons, un reproche terrible pour les méchants, qui ont bien pu lui ravir sa couronne, mais non sa gloire et l'amour du monde catholique.

» Dans quelques jours je serai à ses pieds et je lui parlerai de vous. Je ne pourrai rien lui dire qu'il ne sache déjà, mais je pourrai lui répéter que si la France est bien aimée par lui, cela lui est bien rendu, et que les deux causes de la France et du Saint-Siége, unies depuis quinze siècles, sont plus fortement que jamais cimentées par les malheurs communs et les communes espérances. »

— *Principaux vœux du Congrès de Reims.* — Le Congrès de Reims a adopté les vœux suivants :

Que les associations ouvrières, grandes ou petites, établissent activement dans leur sein les œuvres de charité dont les formes sont multiples, telles que la Propagation de la foi, la Sainte-Enfance, l'œuvre de saint François de Sales, le denier de Saint-Pierre, l'adoration perpétuelle et tant d'autres.

Que l'on établisse le plus tôt possible de petites conférences de jeunes apprentis ou d'enfants des classes aisées, placées sous le protectorat des plus anciennes pour leur servir de noviciats.

Que les associations catholiques s'inspirant de l'esprit de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, reposent sur ces deux principes de l'ordre social : 1° le dévouement des classes élevées à tous les intérêts de l'ouvrier ; 2° le lien religieux entre tous les membres de l'association.

Que les directeurs d'œuvres éliminent de leurs bibliothèques tout livre contraire aux doctrines de l'Eglise ou affectant l'indifférence religieuse.

Qu'un catalogue de livres irréprochables au point de vue de la foi et des mœurs soit publié, par les soins du bureau central, pour les œuvres ouvrières ;

Que les journaux franchement catholiques soient introduits dans les lieux de réunion publique, cercles, cafés, etc.;

Que les tracts, petits livres et petites lectures soient répandus à profusion.

(Suivent quelques avis pour la formation des bureaux diocésains et leurs relations avec le bureau central).

Le travail du dimanche, dans les usines, ateliers ou chantiers quelconques, établit pour les ouvriers un esclavage véritable, en les privant des libertés les plus sacrées, celles de la conscience et de la famille, en même temps qu'il ruine la santé. C'est donc un devoir rigoureux pour tous les amis de l'ouvrier de contribuer à son affranchissement en lui procurant le repos du dimanche.

Pour les chemins de fer, solliciter des chambres de commerce un règlement ministériel autorisant les compagnies à ne pas compter le

dimanche dans les délais de petite vitesse. Le commerce n'en souffrirait aucune atteinte, et les deux tiers des employés des chemins de fer pourraient observer le dimanche.

Pour les usines et manufactures, se servir de tous les moyens moraux, et, au besoin, des moyens légaux pour faire respecter le dimanche.

— Le 8 septembre à Berchem-lez-Anvers (Belgique) a eu lieu la pose de la première pierre d'une église en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus ; un grand nombre de notabilités belges assistaient à la cérémonie.

— Le couronnement de Notre-Dame de Benoîte-Vaux (diocèse de Verdun), le 8 septembre, a attiré un immense concours de pèlerins. Le même jour à Issoudun et le 19 à la Salette affluence considérable. A Lourdes, toujours même empressement. A Fourvières, très-belles fêtes.

— La caravane des prêtres de Laval, pèlerins à Rome, a présenté au Saint-Père une statue en argent de Notre-Dame de Pontmain.

— En Allemagne où l'exil des religieux est demandé par les libres-penseurs, 220 familles de Paderborn, réduites à la misère par suite d'un incendie, sont secourues par des Sœurs. En Westphalie, même dévouement des Sœurs pour guérir les nombreux malades de dyssenterie, à Danslaken. Encore de nouveaux curés exilés et des journaux catholiques confisqués.

— Don Carlos vient d'adresser une admirable lettre à ses amis de France.

— Les nouvelles inondations du Midi ont causé d'immenses malheurs. Tâchons en soulageant nos frères et en faisant pénitence, d'apaiser la colère de Dieu.

— Monseigneur l'archevêque de Rennes vient d'être promu au cardinalat.

— *Les prêtres polonais mourant de faim en Russie.* — Les journaux qui ont le triste courage de nier la barbarie russe exercée contre les catholiques polonais doivent prendre connaissance de la correspondance suivante publiée dans la *Patrie*, journal de Lemberg, organe du parti représenté par le ministre Ziemialkowski à Vienne. Voici cette correspondance :

« Une des dames de la haute volée, connue par sa bienfaisance, vient de recevoir du fond de la Russie la lettre suivante que nous publions presque en entier, comme témoignage de sincérité et de simplicité. Elle est écrite avec des larmes et conçue en ces termes :

» Accablés par le plus grand malheur, nous prenons la liberté de vous présenter, princesse, notre demande. — Après les évènements de 1863, nous avons été envoyés aux travaux forcés en Sibérie pour 12 ou 20 ans. En 1874 on nous a transportés dans le gouvernement de Wologda, où sans les moindres moyens d'existence nous sommes disséminés dans des villages. La plupart d'entre nous sont des prêtres septuagénaires et octogénaires qui ont consacré toute leur vie au saint apostolat de la doctrine du Sauveur du monde. Après avoir souffert pendant onze ans pour la vérité et la justice, nous sommes arrivés à un tel dénûment que nous n'avons pas de quoi acheter un morceau de pain, et Dieu nous est témoin que nous vivons des journées sans la moindre nourriture.

» Depuis quelques mois réduits à nous-mêmes, nous nous sommes dépouillés de nos vêtements pour ne pas mourir de faim ; aujourd'hui nous ne savons plus que faire. Les habitants nous persécutent, le

séjour dans toute ville nous est interdit ; nous sommes sans la moindre assistance, sans hôpital, sans communication postale, sans vêtements, ni possibilité de payer notre loyer. Nous venons d'adresser une pétition au gouvernement ; mais avant qu'un secours nous arrive, nous pourrons tous mourrir de faim... Après avoir franchi 9,000 verstes de distance, notre position est *encore plus affreuse qu'aux travaux forcés*, où nous avons eu au moins un gîte et du pain. Le froid, qui monte jusqu'à 40 degrés, et la faim, nous tueront si la miséricorde de Dieu ne nous envoie une planche de salut. »

Septembre 1875.

Prière d'adresser les offrandes à M. Emile Clarisse, propriétaire, zélateur de l'œuvre et correspondant de M. le comte Ladislas Plater, rue de Calais, 21, à St-Omer (Pas-de-Calais).

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Deux magnifiques paires de candélabres données par une dame de Chartres. — Plusieurs cœurs offerts à Notre-Dame en actions de grâces ou à l'occasion de demandes pour différentes faveurs. — Une somme assez considérable offerte pour contribuer à l'ornementation du sanctuaire de Notre-Dame du Pilier.—Un *ex-voto* qui surpasse les autres par son importance, c'est l'offrande simultanée de deux vastes porte-cierges qui ont été installés pour la fête de la Nativité, et d'une très-belle robe destinée à la Madone du Pilier et dont la confection s'achève en ce moment. La personne généreuse qui a donné en même temps ces objets divers et de grande valeur, a fait ainsi acte de reconnaissance pour une guérison subite survenue dans sa famille durant un pèlerinage qu'elle faisait à Notre-Dame de Chartres afin de l'obtenir.

Lampes. — 84 demandes de lampes pour neuf jours, pour un mois ou un temps plus long : 72 devant N.-Dame de Sous-Terre ; 3 devant Notre-Dame du Pilier ; 4 devant Saint-Joseph ; 1 devant Sainte-Anne ; 4 à la cathédrale devant la statue du Sacré-Cœur. (Nous prions les fidèles de ne pas oublier les lampes devant le Saint-Sacrement. Si une statue bénite de Notre-Seigneur reçoit l'hommage des âmes qui font représenter l'ardeur de leur prière par la lampe symbolique, la sainte Eucharistie reposant à l'autel voisin, c'est-à-dire la personne même de Jésus n'a-t-elle pas droit plus encore à cet honneur ?)

Nombre de messes dites à la Crypte : 285.

Nombre de visiteurs pour les clochers : 496.

Nombre des visiteurs pour la Crypte : 1062.

Consécration des petits enfants.—Ont été consacrés à Notre-Dame de Chartres durant le mois de septembre 67 enfants dont 8 de diocèses étrangers.

Fêtes de la Nativité. — De tout temps, le 8 septembre a été une

des plus grandes fêtes du pèlerinage de Chartres ; c'est l'époque traditionnelle d'un mouvement merveilleux des gens de la campagne vers la cité de Marie. Ce mouvement s'est généralisé davantage encore depuis que la Crypte restaurée a vu rétablir son trône séculaire et sa statue de Notre-Dame. Depuis 1857 en effet, nous croyons avoir remarqué une progression ascendante dans le nombre des pèlerins.

Dès le 7 septembre, des figures étrangères se multiplient sous nos yeux à la cathédrale. Il y a sans doute les simples touristes qui ne manquent jamais dans un pareil monument ; mais on distingue à côté d'eux les vrais dévots accourus pour honorer Marie. Les préparatifs à peu près terminés aux sanctuaires leur annoncent les magnificences du lendemain. Qu'il est imposant surtout le groupe de l'Assomption dont les proportions colossales apparaissent sur le massif de verdure et de fleurs, au milieu des flambeaux disposés en couronnes ou en guirlandes !

Le 8, ils peuvent rester à l'église supérieure ou se rendre à la Crypte pour les messes basses ; ici ou là, le pieux spectacle des communiants a le même attrait ; que de centaines de chrétiens à la Table sainte ! Auprès de l'Eucharistie, Marie est reine comme au cénacle et c'est bien l'hommage le plus cher à son cœur maternel, celui qui est rendu à Jésus-Hostie.

L'heure de l'office capitulaire sonne ; les cérémonies pontificales vont attirer bien des regards ; la présence d'un évêque entouré de son cortége à l'autel, c'est l'occasion de rites liturgiques toujours admirables et admirés. Les chants sont aussi beaux que possible avec les faibles ressources que nous laisse la saison des vacances ; les brillants morceaux d'orgues et les motets des solistes alternent agréablement avec les chœurs ou les unissons populaires. Mais, à pareille heure, l'effet de la musique d'artistes est bien diminué par un chant d'un autre genre, sur les nefs latérales. Voyez, essayez de compter les têtes enfantines qui s'agitent sur les bras de toutes ces mères cherchant leur tour aux bancs des chapelains. Les cris de ces petites créatures qu'on va bénir forment un concert sans harmonie mais non sans charme. — Six prêtres doivent passer simultanément auprès de Notre-Dame du Pilier une bonne partie de la journée, afin de suffire aux bénédictions, aux évangiles, aux consécrations d'enfants.

Des pèlerins du Mans nous disaient ce jour-là. « Ce matin, aux premières gares qui se rencontraient sur notre chemin, nous étions surpris de voir si peu de monde ; nous commencions à révoquer en doute ce qu'on dit partout de l'affluence à Chartres au 8 septembre. Mais depuis Nogent-le-Rotrou, et même un peu avant, le concours a dépassé notre attente. Quel encombrement ! Nous voyions avec bonheur la réputation du grand pèlerinage ainsi justifiée ! »

L'office des vêpres, la procession de la Sainte-Vierge et le salut sont présidés par Monseigneur, et le concours des fidèles est digne de la solennité. C'est après les vêpres que M. l'abbé Pornin, chanoine de Blois, a commencé la série d'instructions qu'il devait poursuivre durant toute l'octave. M. l'abbé Pornin a sa réputation de prédicateur faite depuis longtemps; il nous était facile de constater chez lui une grande habitude de la chaire et un vrai bonheur à parler de Notre-Dame. On se souviendra particulièrement de son excellent sermon du 15 sur les grandeurs de la Sainte-Vierge.

Tous les jours de l'octave ont été précieux pour les enfants de Marie, mais surtout le 9, à cause de la fête mensuelle de l'Adora-

tion. Signalons parmi les adorateurs qui se partageaient les heures de garde entre les offices, les membres de la Conférence de saint Vincent de Paul, les Dames de l'Association du Saint-Sacrement et les demoiselles de la Confrérie de la Sainte-Vierge.

Enfin le grand salut et la procession du 15 ont couronné toutes ces solennités. Il nous serait bien impossible d'évaluer même approximativement le nombre des personnes qui ont assisté à ces dernières cérémonies. En tête des prêtres étrangers qui ont pris part au cortége de la procession nous citerons le supérieur-général de la communauté de Saint-Sulpice avec un de ses religieux. M. l'abbé Icard représentait auprès de Notre-Dame la famille spirituelle de M. Olier et rappelait ainsi les lettres d'association que le fondateur de Saint-Sulpice obtint du Chapitre de la Cathédrale de Chartres. La Crypte illuminée ouvrit sa nef immense aux milliers de fidèles qui suivaient le clergé. Pour le bon ordre du défilé, il fallait se contenter d'un coup d'œil rapide sur les peintures murales, sur les nouvelles fresques de l'habile peintre, M. Baranton, sur tous ces détails historiques représentés avec art entre les larges pilastres et, pour ainsi dire, jaillissant aux yeux sous les feux étincelants des girandoles ; mais la longueur du parcours laissait assez de temps aux saintes impressions, aux ferventes prières dues à Notre-Dame.

Les chants de la procession ont fini dans l'église supérieure, au sanctuaire de Notre-Dame du Pilier. Les hommages exprimés au pied des deux Madones de la Crypte et de la cathédrale s'unissent pour monter au Cœur Immaculé de Marie.

— Le nombre des messes de la Crypte indiqué plus haut ne donne qu'une faible idée de celui des prêtres étrangers venus à Chartres, en septembre, pour célébrer le Saint-Sacrifice dans l'église privilégiée Nous en avons vu des diocèses de Lyon, de Grenoble, de Verdun, de Strasbourg, etc., et même de régions plus éloignées ; entre autres des missionnaires de Rome et d'Asie.

— M. l'abbé Fieujean, professeur au Petit-Séminaire de Saint-Cheron, est nommé curé de Marville-Moutiers-Brûlé. M. l'abbé Juteau, curé de Challet, est nommé à Saint-Symphorien.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Actions de grâces et reconnaissance à Notre-Dame de Chartres! Notre petite fille très-gravement malade a été soudainement et complètement guérie le sixième jour de sa maladie, le cinquième d'une neuvaine faite par les Clercs de Notre-Dame. Elle n'a eu aucune convalescence, et depuis un mois que son étonnante guérison a eu lieu, elle se porte beaucoup mieux qu'auparavant.
(A. P. de Chartres).

2. Je vous recommande deux personnes qui se rendent à Chartres en pèlerinage. L'une d'elles était dans une situation fort pénible. Un mieux notable est survenu après une neuvaine et une messe à son intention. Elle a choisi la fête de la Nativité pour aller saluer dans votre ville sa céleste Libératrice. (J. P. du Mans).

3. Le marin pour lequel vous avez prié et fait brûler des cierges est en pleine convalescence. Il s'unit à nous pour l'action de grâces.
(L. du Mans).

4. Gloire à Notre-Dame de Chartres ! C'est un protégé de cette bonne Mère qui laisse échapper ce cri de son cœur reconnaissant Encouragé par la puissante protection dont j'ai été moi-même l'objet. il y a quelques années, j'ai engagé plusieurs fois ceux qui m'en-

tourent à recourir à Elle. Tout dernièrement je vous ai prié, par l'entremise d'un ami, de faire faire à vos Clercs une neuvaine à Notre-Dame pour obtenir une faveur très-importante. Je suis heureux de vous annoncer que mes vœux ont été exaucés au-delà de mes espérances. Je vous prie de dire une messe d'actions de grâces.

(F. J., dir. de l'école des F. à P.-de-L., diocèse d'Evreux).

5. J'avais fait vœu à Notre-Dame de Chartres, si cette bonne Mère m'obtenait la réussite dans mes examens, de le constater dans le bulletin du pèlerinage, afin de contribuer pour ma petite part à la gloirede Marie. Je viens vous prier, Monsieur l'abbé, de vouloir bien insérer parmi les correspondances de votre prochaine livraison, le témoignage d'une grâce dont certainement je ne suis redevable qu'à Notre-Dame de Chartres, invoquée dans ses litanies sous le titre de *Protectrice* des étudiants.

(Pauline N., du diocèse de Chartres).

6. Une dame qui regarde comme une protection de la Sainte Vierge le succès des examens de son fils, désirait publier sa reconnaissance dans la *Voix de Notre-Dame*... Depuis longtemps ce jeune homme avait mis chaque semaine un cierge devant la Madone à la cathédrale. Sa conduite était d'ailleurs en rapport avec sa confiance en Marie ; nous ne sommes pas surpris que la *bonne Mère* ait voulu le récompenser.

(X. de Chartres).

— Nous avons reçu beaucoup de lettres, exprimant la reconnaissance envers Notre-Dame de Chartres pour des motifs comme ceux dont il vient d'être question. La reproduction des précédentes nous semble suffire pour l'édification des lecteurs.

7. Je viens quoique tardivement, vous demander une messe d'actions de grâces pour la guérison de ma chère petite fille pour laquelle je vous avais demandé une neuvaine de prières et une lampe. Elle était atteinte d'un rhumatisme articulaire alarmant ; une maladie de cœur dont Notre-Dame de Chartres l'a guérie il y a cinq ans, pouvait reparaître et empirer la situation.

Cette fois encore nous reconnaissons devoir sa guérison à la sainte Vierge et à saint Joseph, car l'enfant quoique gravement atteinte, s'est remise avec une promptitude dont le médecin lui-même a été étonné.

Gloire et honneur à Notre-Dame de Chartres et à Saint-Joseph !

(X., de Montdidier, dioc. d'Amiens).

Une bonne chrétienne de Cloyes. — Nous avons connu trop tard les détails suivants sur une vertueuse fille morte récemment à Cloyes (ville du diocèse de Chartres). A l'instar de l'*Echo Dunois* nous publierons son éloge.

Héloïse-Brigitte Vinsot était née de pauvres artisans, le 9 octobre 1802. Elle inaugura de bonne heure cette existence de dévouement et d'abnégation qui lui a valu l'admiration de ses concitoyens. Lors de la première invasion on la voyait déjà, presque enfant, panser les plaies des pauvres soldats qui étaient entassés dans l'église de Cloyes. Une longue série d'actions des plus méritoires relie cette première manifestation de la pitié qu'elle ressentait pour les malheureux à l'œuvre qui fut pour ainsi dire le couronnement de sa vie : nous voulons parler de la fondation de l'hospice d'Yron, due en grande partie à son infatigable persévérance.

Une seule pensée animait cette courageuse fille : alléger les douleurs des malheureux et les misères des pauvres. A toute heure du jour et

de nuit on la trouvait prête à porter secours à ses semblables, à soigner et consoler les malades à ensevelir les morts...

Combien de pauvres gens elle nourrit et abrita sous son toit hospitalier !

Un jour, — pour citer un exemple entre mille, — elle apprend qu'une bohémienne, sans asile et sans pain, est prise des douleurs de l'enfantement. Vite elle court lui offrir son lit et prépare un trousseau pour le nouveau-né. Et ce ne fut que lorsqu'elle fut assurée que la pauvre femme avait recouvré toutes ses forces qu'elle consentit à lui laisser reprendre ses pérégrinations.

Une autre fois, Mlle Vinsot rencontrait au sortir de la sainte messe une vieille mendiante grelotant de froid. « Venez avec moi, bonne femme, » lui dit-elle. Et elle l'emmena à sa demeure où elle lui fit manger la soupe qu'elle avait préparée pour elle-même. Une voisine, témoin du fait, lui offre une part de la sienne ; elle accepte et va prendre son modeste déjeuner, quand elle aperçoit un pauvre hère qui se dirige vers sa porte. Il est transi par le froid et épuisé par le besoin. Aussitôt le plat passe entre ses mains. La généreuse fille prépare une nouvelle soupe, quand un nouveau mendiant, informé du charitable accueil qu'elle a fait à son camarade d'infortune, vient à son tour la solliciter. Ce jour-là Mlle Vinsot n'eut pas de soupe à son déjeuner, mais elle acquit le surnom sous lequel on la désigna souvent depuis, de « mère aux trois soupes. »

Pour remplir jusqu'au bout la belle mais pénible mission qu'elle s'était donnée, Mlle Vinsot qui n'avait d'autre ressource que le produit de son travail de lingère, dut recourir bien des fois à la bourse des personnes plus favorisées par la fortune.

Un jour on la vit multiplier de tous côtés les démarches, frapper à toutes les portes, un livre de souscriptions sous le bras. Il s'agissait alors de recueillir les fonds nécessaires pour l'hôpital d'Yron. Les démarches de la sainte fille, alors déjà presque aveugle et frappée de surdité, furent couronnées de succès, et une somme très-importante fut réunie par ses soins. Elle eut la joie de voir, en 1869, l'inauguration du nouvel établissement charitable.

Huit ans auparavant, Mlle Vinsot avait reçu une autre récompense. Un prix Montyon lui avait été décerné sur la demande des habitants de Cloyes, témoins de son dévouement. Espérons qu'en l'appelant à lui, après une vie si chrétienne, le Seigneur n'aura pas tardé à lui donner le seul prix qu'elle avait désiré, la couronne du ciel...

Fin tragique d'un petit serviteur de Marie.

On nous écrit de N...

Le samedi 4 septembre, un jeune enfant de 9 ans à peine, tombait victime d'une rare imprudence, comme cela a déjà été rapporté par les journaux de la localité ; c'était au moment qu'il chantait la belle antienne à la sainte Vierge, l'*Inviolata ;* il devait l'achever dans le paradis. Ce chant même occasionna la plaisanterie de l'infortuné chasseur, qui, en lui reprochant de n'être pas dans le ton, fit mine de mettre son fusil en joue..... Le coup partit.... et l'enfant, frappé mortellement, s'affaissa sur lui-même aux pieds de son malheureux père ! Il expirait trois heures après.

Inutile de dire que toute la population de R... accompagna à l'église et au cimetière les restes mortels de ce cher enfant, mêlant ses pleurs et ses sanglots à ceux de la famille.

Ce n'est plus pour rappeler ce déplorable accident et encore moins pour raviver les douleurs du père et de la mère, que je veux dire un mot d'éloge de cet enfant, mais plutôt pour les consoler, en leur montrant que cette jeune âme était mûre pour le Ciel.

Il répétait sans cesse qu'il deviendrait prêtre et que dans deux ans il entrerait à la maîtrise. Ses réflexions, ses entretiens n'avaient pas d'autre but que de questionner sur ce sujet ; dans ses jeux, toujours quelques exercices se rapportaient aux fonctions du sacerdoce; comme son souverain bonheur était de servir la messe et de chanter aux offices du dimanche.

En raison de son âge, sa foi et sa piété étaient vraiment remarquables ; au milieu de ses espiègleries et de ses petites colères d'enfant, ou lorsqu'il convoitait quelque chose très-vivement, il suffisait de lui dire : « ce que tu fais là est un péché, » ou bien : « le Bon Dieu serait bien content de toi si tu renonçais à ton idée. » C'en était assez pour mettre immédiatement fin à ses réclamations.

Voici un trait dont je puis garantir la véracité, sans vouloir en exagérer l'importance ni même en donner l'explication :

Quinze jours avant le coup fatal, Epiphane (c'était son nom) se promenait en compagnie de deux personnes graves et religieuses. L'une d'elles lui dit : « Où feras-tu ta première communion ? L'enfant réfléchit et répondit avec un doux sourire, je n'en sais rien, mais ce pays là commence par un C. — Est-ce à Chartres ? Non. — Est-ce à la Maîtrise, à la Crypte ? Non. — A Saint-Cheron ? Non. — A Champseru ? Non. — C'est donc au Ciel ! — Je ne sais pas, répliqua-t-il enfin d'un air qui semblait dire : « Vous ne saurez pas mon secret. Mais ce pays là commence par un C.—Et à deux reprises différentes il donna la même réponse, sans plus d'explication.

Ce mystérieux langage avait impressionné les témoins ; mais la terrible catastrophe qui enleva si rapidement à la vie ce charmant enfant, leur sembla donner le mot de l'énigme. Un dernier détail qui ne pouvait manquer de fortifier leur opinion : Pendant les trois heures de souffrances qu'endura l'enfant avant de mourir, M. le Curé de la paroisse qui avait pu le confesser et l'absoudre, lui aurait donné la sainte communion, s'il avait cru la fin aussi prochaine ; et il eut un vif regret de s'être laissé prévenir par la mort.

Des libres-penseurs trouveraient naïves de pareilles relations..... Mais le fait n'est pas moins exact et je vous le livre tel qu'il s'est passé.

B.

OCTOBRE 1875.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Octobre 1875.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux devant un crucifix, après la communion, de la pr. : *En ego.*

1er octobre, vendredi.— Ind. pl.: 1° p. les Tert. Franc. ; 2° p. la Conf. du Sacré-Cœur de Jésus ; 3° p. le scap. rouge.

2, samedi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. bl.; 2° pour l'œuvre de la Sainte-Enfance ; 3° plén. et part. nombr. du St Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (moy. visite à un autel de la Sainte Vierge. — j. au ch.).

3, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. bl.; 3° p. le rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

4, lundi. — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Prop. de la Foi; 3° p. l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
5, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. de la pr. *Angele Dei* (j. au ch.).
6, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Ar. de Saint Joseph (mercr. au ch.).
7, jeudi. — Ind. plén. pour la récitat. à genoux devant le S. Sacrement, de la prière : *Regardez, Seigneur.*
8, vendredi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge.
9, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 2 oct. — j. au ch.).
10, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la réc. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au choix).
11, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'archic. du S. C. de Marie; 2° p. l'Œuv. de Saint Fr. de Sales (j. au ch.).
12, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tertiaires Franc.; 2° pour l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch).
13, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.
14, jeudi. — Ind. plén. p. la Confr. du Cœur de Jésus (j. au ch.).
15, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour les scap. bl. et du Carmel; 2° p. le scap. rouge.
16, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. du St Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bl. (comme au 2 oct. — j. au ch).
17, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr; 2° p. l'Ap. de la prière (j. au ch.).
18, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St François de Sales; 2° p. la Propag. de la Foi.
19, mardi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la réc. quot. du chapelet brigitté (j. au ch.).
20, mercredi — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Archic. de Saint Joseph (merc. au ch.).
21, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quot. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).
22, vendredi. — Ind. plén.: 1° p. le Scap. rouge; 2° pour l'Ap. de la pr. (vendr. au ch).
23, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nobr. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 2 oct. — j. au ch.).
24, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Franc.; 2° p. la récitation quotid. du trisagion : *Sanctus* et du *Memorare* (j. au ch.).
25, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de St. Fr. de Sales; 2° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
26, mardi. — Indulg. plén. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. de la pr.: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch).
27, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.
28, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. l'Archic. de St Joseph; 2° p. les posses. d'objets indulgenciés.
29, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
30, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. du ch. de l'Im. Concep. (j. au ch.).
31, dimanche. — Ind pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. de l'*Angelus* (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

11e NUMÉRO — DIX-NEUVIÈME ANNÉE — NOVEMBRE 1875

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE

Pour leur donner communication d'une lettre collective de leurs Éminences et de NN. SS. les Archevêques et Evêques, concernant l'enseignement supérieur de l'Université libre de Paris

Louis-Eugène REGNAULT, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siége Apostolique, Evêque de Chartres, au Clergé et aux Fidèles de notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos Très-Chers Frères,

Depuis le moment où nous avons reçu du Vicaire de Jésus-Christ la mission de diriger ce Diocèse, nous avons apporté un soin particulier à l'instruction et à l'éducation chrétienne de la jeunesse. Nous avons publié à diverses époques des Lettres pastorales, soit pour démontrer les avantages de cette éducation, soit pour signaler les périls qui la menaçaient et les attaques dirigées contre elle. Nous suivions en ce point les traces de notre vénéré prédécesseur, qui le premier, en 1841, s'éleva contre un monopole devenu intolérable et rendit alors un service éminent à la Patrie et à la Religion. Naguère, dans un de nos derniers Mandements (7 janvier 1873), nous émettions le vœu de voir s'élever à côté de l'Université de l'Etat une Université libre. Nous demandions même que les écoles primaires libres ne fussent pas moins favorisées que les écoles communales, afin que de toutes parts surgît une émulation non moins favorable au développement de l'intelligence qu'à l'affermissement des principes religieux et moraux, seule base solide de la Société.

Nous avons donc été heureux de voir l'Assemblée nationale s'occuper de cette grave question de l'enseignement supérieur ; elle a été traitée avec une attention et une élévation de vues dignes des hommes éminents qui y siégeaient. Nous avons suivi avec émotion et accompagné de tous nos vœux les éloquents défenseurs de cette noble cause. Aujourd'hui, le jugement a été prononcé, et il ne s'agit plus que de faire jouir la jeunesse de notre pays du bénéfice des dispositions que la loi renferme. Le besoin s'en faisait impérieusement sentir, et le moment est arrivé de mettre sans retard la main à l'œuvre.

Nous avons été souvent témoins, Nos Très-Chers Frères, de la sollicitude, de l'angoisse même des pères et mères de famille, qui se trouvaient parfois dans la nécessité de confier leurs enfants à des maîtres dont les principes étaient loin d'être sûrs. Nous gémissions avec eux de voir des jeunes gens, qui avaient conservé la pureté du premier âge, se trouver presque inévitablement en contact avec d'autres qui, bien loin de leur ressembler, étaient déjà les tristes victimes de la licence et des séductions de la capitale. Toutefois, ces parents, pénétrés de leurs devoirs, ont fait tout ce qui dépendait d'eux pour écarter le danger, usant de mille industries que leur suggérait leur tendresse, et leurs enfants, soutenus par leurs conseils, quelquefois encouragés par leur présence, ont atteint le but de la carrière. Ah ! s'ils bénissent Dieu du succès de leurs efforts, qu'ils ne soient pas égoïstes, qu'ils se souviennent qu'il est un grand nombre d'autres pères de famille qui voudraient partager leur bonheur, mais qui ne rencontrent que des obstacles. Pour l'amour donc de la Patrie et de la Religion, qu'ils nous prêtent leur concours, qu'ils ne refusent pas la souscription nécessaire à la fondation de cette grande institution, qui offrira aux parents chrétiens sécurité et confiance. Nous la recommandons à notre Clergé, aux Communautés religieuses, à tous ceux qui ont à cœur la prospérité de la France. Nous engageons MM. les Curés à s'adresser à ceux de leur paroissiens qui, par leur position et l'aisance dont ils jouissent, peuvent faciliter davantage l'établissement de l'Université libre. Ils nous enverront les souscriptions à l'Evêché. Un registre, contenant les noms des bienfaiteurs, le chiffre et la durée de la souscription, y sera conservé.

Nous n'avons pas besoin d'entrer dans plus de détails, Nos Très-Chers Frères, la Lettre collective que nous vous communiquons en dit assez. Notre appel, nous n'en doutons pas, sera entendu, et nous verrons tous les amis de la Religion et des bonnes études s'unir à nous pour contribuer, par ce moyen efficace, je dirai presque unique, à la régénération et au salut de notre pays.

Et sera la Lettre de Leurs Eminences et de Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques, ensemble notre présente Lettre pastorale, lues et publiées dans toutes les Eglises de notre

Diocèse, le Dimanche qui en suivra immédiatement la réception.

Donné à Chartres sous notre seing, le sceau de nos armes, et le contre-seing du Secrétaire de notre Evêché, le 22 septembre de cette année 1875.

† LOUIS-EUGÈNE, *Evêque de Chartres.*

Par Mandement de Monseigneur :
GERMOND, *Chan. Secrét. gén.*

Voici la Lettre Pastorale collective annoncée plus haut :

8 septembre 1875.

Nos très-chers Frères,

L'appel que nous adressons aujourd'hui aux fidèles de nos diocèses, et en particulier aux pères de famille, nous est inspiré par le devoir de notre charge pastorale : évêques et pères des âmes, nous partageons avec les parents chrétiens la sollicitude de l'éducation de leurs enfants.

On a pu dire avec vérité que la nature ne fait que commencer l'homme, mais que l'éducation l'achève et règle tout le cours de sa vie. Cela est vrai de l'individu, et cela est également vrai des nations : ceux qui dirigent l'éducation d'un peuple préparent et font ses destinées.

Cette grande et noble mission de l'éducation de la jeunesse est-elle remplie de notre temps comme il convient au bien de notre pays, et porte-t-elle les fruits qu'on en devait espérer ? Il suffit de prêter l'oreille pour entendre les plaintes qui s'élèvent de toutes parts : ce ne sont pas quelques voix isolées et chagrines, c'est le concert des voix les plus autorisées et des plus impartiales qui signale partout l'affaiblissement de la pensée et l'effacement des caractères. Le mal est trop général pour trouver son explication dans une cause particulière ; l'humanité n'a rien perdu de ses facultés, et cependant elle paraît amoindrie et défaillante.

On serait injuste si l'on disait que parmi nous le devoir d'instruire la jeunesse est négligé ; bien au contraire, à aucune époque on n'a dépensé pour cela autant de zèle et autant d'argent. Les hommes à qui ce grand intérêt social est confié ne manquent ni de mérite, ni d'application, ni de science ; et toutefois les résultats trahissent leurs efforts et leur dévouement.

Que conclure de cette longue expérience, qui aboutit, après plus de soixante ans, à une déchéance que tout le monde reconnaît et déplore, sinon qu'il y a un vice dans le système suivi, et qu'on a méconnu, sans le vouloir assurément, les conditions nécessaires de la vraie éducation ?

Les représentants de la France se sont préoccupés de ce grand mal. Leurs devanciers déjà l'avaient étudié dans les degrés inférieurs de l'enseignement ; ses représentants actuels l'ont observé dans l'enseignement supérieur, qui exerce sur la société une influence plus étendue et plus décisive. Comme ceux qui les avaient précédés, ils ont demandé le remède à la liberté ; et, se souvenant des services rendus autrefois par l'Eglise à la cause de l'enseignement, ils ont eu des vues assez larges et assez de patriotisme pour ne pas redouter sa libre intervention.

Nous pensons que nos représentants ont bien fait et qu'ils ont agi avec une véritable intelligence des besoins de notre nation. Le monopole de l'Etat ne saurait être un instrument de progrès : s'il réunit sur quelques points plus d'efforts et de ressources, d'autre part il enchaîne l'esprit d'initiative et prive les intelligences de l'excitation salutaire de l'émulation. Il dépouille d'ailleurs le père de famille du droit qui lui appartient de choisir pour ses enfants le genre de formation morale qui répond aux exigences de sa foi religieuse.

En outre, la haute éducation, dans son état actuel, offre encore une lacune regrettable : elle ne fait pas à la religion la place qu'elle doit occuper dans un enseignement qui traite les sciences par le sommet et confine de toutes parts aux choses divines. Aussi l'affranchissement de cette haute instruction a-t-il été reçu comme un bienfait par les hommes de foi et par tous ceux qui respectent les droits sacrés de la conscience.

Cette question vitale étant résolue, personne ne sera surpris que les évêques se présentent pour protéger les âmes dans les sphères les plus élevées de l'intelligence et du savoir ; c'est la mission qu'ils ont reçue de Jésus-Christ, non pour imposer un joug arbitraire aux esprits, mais pour les préserver de l'atteinte de l'erreur et les conduire à la vérité divine.

C'est donc pour vous, parents chrétiens, que les évêques travaillaient en demandant la liberté de l'éducation ; c'est encore pour vous qu'ils se dévoueront en mettant en exercice la liberté conquise. S'ils viennent maintenant réclamer votre concours, vous voudrez bien vous souvenir que l'œuvre pour laquelle ils le sollicitent est avant tout la vôtre.

Pénétrés des devoirs que crée pour eux le vote récent de l'Assemblée nationale, les évêques qui vous adressent cette lettre ont décidé qu'un effort collectif serait tenté sans retard pour l'établissement à Paris d'une Université libre ; que les facultés des Lettres, des Sciences, du Droit, ouvriraient le plus tôt possible leurs cours, et que des mesures seraient prises pour l'établissement d'une faculté de médecine dans un avenir peu éloigné. Ils ont en même temps posé les bases d'une organisation qui assurera la dignité, la fécondité, l'orthodoxie de l'enseignement, en plaçant la nouvelle Université sous l'autorité d'un conseil supérieur composé d'archevêques et d'évêques.

Une entreprise de cette nature, tant à cause de son importance pour le bien des âmes qu'à raison des difficultés qu'elle présente, a besoin plus que toute autre de la protection de Dieu. Nous nous sommes empressés de solliciter pour elle la bénédiction du vicaire de Jésus-Christ, et nous vous demandons avec instances de joindre vos supplications aux nôtres pour obtenir du Ciel les grâces qui féconderont nos efforts.

Il reste à pourvoir aux conditions matérielles de cette importante création ; et c'est ici surtout, N. T. C. F., que les évêques ont besoin de votre généreux appui. Encore une fois, ce sont vos affaires qu'ils traitent, vos intérêts qu'ils servent ; s'ils vous demandent des sacrifices, vous en recueillerez les fruits dans la bonne et forte éducation de vos enfants, dans les habitudes de respect et de vie régulière qu'ils rapporteront un jour au foyer domestique ; et vous aurez la joie d'avoir assuré à l'avance la dignité de leur vie et l'honneur de leur carrière.

Les dépenses à faire sont de deux sortes : les frais de premier

établissement et ceux que comporte l'entretien annuel, notamment la juste rémunération des nombreux et éminents professeurs qui voudront bien se dévouer avec nous à cette grande œuvre.

Il sera pourvu à l'entretien annuel au moyen de souscriptions permanentes et de quêtes diocésaines renouvelées chaque année, comme cela se pratique dans un Etat voisin, qui nous offre sur ce point un bon exemple à suivre.

Pour le premier établissement, l'archevêque de Paris offre dès ce moment l'usage de la maison des Carmes, qui est une propriété diocésaine, acquise autrefois en vue de l'instruction de la jeunesse. Mais dans ce local, de nombreux travaux d'appropriation seront nécessaires. Il faudra d'ailleurs pourvoir les nouvelles facultés de tout un matériel fort coûteux, indispensable à l'enseignement.

Pour faire face à ces premières dépenses, les évêques ouvrent dès ce moment une souscription et convient à y concourir tous ceux qui s'intéressent à la haute éducation scientifique, morale et religieuse de la jeunesse française.

Nous espérons que cet appel sera entendu et que les offrandes afflueront entre les mains des évêques qui se sont associés pour cette œuvre capitale. Les souscriptions pourront être versées en une seule fois ou réparties en plusieurs annuités. Elles seront reçues à l'archevêché de Paris et, dans les autres diocèses, chez les prélats signataires de la présente lettre.

Il se rencontrera, nous en avons l'espoir, des âmes généreuses qui voudront prendre une part plus large à l'exécution de notre entreprise et lui assurer un appui durable dans l'avenir. Nous voyons de temps en temps avec admiration et reconnaissance des exemples de libéralités extraordinaires, qui vont au-devant de toutes les misères par d'importantes fondations. On pourrait citer dans Paris plusieurs établissements de bienfaisance construits et dotés par une seule famille au prix de plusieurs millions. Pourquoi parmi les chrétiens à qui Dieu a départi une grande fortune indépendante, n'en trouverions-nous pas quelques-uns qui prendraient sous leur puissante protection le futur asile de la jeunesse studieuse de notre pays ?

Tel est, N. T. C. F., le dessein de vos évêques. Est-il besoin d'ajouter qu'en se préoccupant du soin qu'exige la culture de la science et des lettres, ils n'oublieront pas les âmes rachetées au prix du sang de Jésus-Christ? Ces âmes, vous nous les avez confiées durant les années de l'enfance et vous avez compté sur nous pour y déposer le germe des vertus chrétiennes qui doivent faire la force et l'honneur de leur avenir. Vous nous les confierez encore pendant ces années critiques où trop souvent les jeunes gens, au milieu des entraînements et des séductions du monde, dissipent les trésors de la première éducation. Rien ne sera négligé pour entourer leur inexpérience des conseils, des secours, des encouragements propres à conserver en eux la pureté du cœur, la dignité du caractère, l'intégrité de la foi. Le zèle employé à les préserver du mal servira en même temps à élever et à perfectionner leur intelligence ; car si le vice arrête l'essor du talent et détourne l'esprit du jeune homme des nobles préoccupations de la science, la vertu communique à ses facultés un élan merveilleux vers la vérité.

Enfin, ce qui nous encourage et doit nous soutenir dans cette difficile entreprise, c'est l'assurance que nos peines et nos sacrifices seront utiles à la patrie. S'il est vrai, comme on n'en peut douter, que le relâchement des mœurs et l'affaiblissement des croyances ont

été la première cause de nos malheurs, il n'y a d'espoir pour la France abattue que dans les efforts généreux qui lui prépareront de nouvelles générations, formées aux mâles habitudes de la vertu, du travail et de l'honneur.

Nous livrons ces pensées, nos très-chers Frères, à vos sérieuses méditations : nous attendons avec confiance la réponse de votre foi et de votre patriotisme.

Notre présente lettre sera lue dans toutes les églises de nos Diocèses, le dimanche qui en suivra la réception.

† Henri, Cardinal de Bonnechose, *Archevêque de Rouen ;* † J. Hippolyte, Cardinal Guibert, *Archevêque de Paris ;* † Charles-Amable, *Archevêque de Bourges ;* † Vict. Fél., *Archevêque de Sens;* † Benoit-Marie, *Archevêque de Reims;* † Auguste, *Evêque de Meaux ;* † Joseph-Armand, *Evêque de Beauvais, Noyon et Senlis ;* † Ch. Fréd., *Evêque de Séez ;* † Félix, *Evêque d'Orléans ;* † Louis-Théophile, *Evêque de Blois ;* † Pierre, *Evêque de Versailles ;* † L. Eugène, *Evêque de Chartres ;* † Emmanuel-Jules, *Evêque de Troyes ;* † Augustin, *Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier* ; † Jean-Jules, *Evêque de Soissons et Laon ;* † Guillaume, *Evêque de Châlons ;* † Flavien, *Evêque de Bayeux ;* † Augustin, *Ev. de Verdun ;* † Joseph-Alfred, *Evêque de Nancy et de Toul*; † François, *Evêque d'Evreux ;* † Alfred, *Evêque de Limoges* ; † Thomas-Casimir, *Evêque de Nevers ;* † Louis, *Evêque d'Amiens.*

L'OBOLE DU CŒUR POUR LES TRÉPASSÉS

« La dévotion envers les morts n'est pas seulement l'expression d'un dogme et la manifestation d'une croyance, c'est un charme de la vie, une consolation du cœur ; et de tous les retranchements que le protestantisme a fait subir à l'intégrité de la doctrine et du culte catholique, le plus étonnant et le plus inconcevable est, sans contredit, celui qui, en supprimant la prière et le sacrifice pour les fidèles trépassés, brise ce commerce sacré par lequel nous restons unis, après leur mort, à ceux que nous avons aimés pendant leur vie. » Céleste mélange de la religion et de la douleur, de la prière et de l'amour, qui offre à l'âme affligée un moyen de transfigurer son chagrin, et de donner à ses larmes un ineffable rayonnement.

La sainte Eglise de Jésus est une mère qui n'abandonne jamais ses enfants ; elle guide, elle soutient ceux qui méditent sur la terre, elle invoque ceux qui triomphent dans les cieux, elle soulage, par ses prières, ceux qui souffrent dans le Purgatoire. Ah ! si l'on osait en douter, il suffirait d'entendre ses gémissements en cette fête d'universelles funérailles, si bien nommée la commémoration des défunts. Ce jour-là que de deuil sur ses vêtements, que de soupirs dans sa voix, que de larmes dans son cœur ! Oh ! dit-elle alors à ses fils désolés du

Purgatoire, attentifs à la voix de sa prière et de sa douleur : « Consolez-vous mes enfants, consolez-vous, si vos amis ne prient plus, moi je prierai toujours, moi je ne vous oublierai pas, j'appellerai dans ma maison vos frères et vos sœurs, pour prier, pour pleurer, pour mériter ensemble le soulagement de vos douleurs et hâter le moment de votre délivrance. »

Ah ! quand il n'y aurait entre nos frères séparés et nous d'autre différence dans nos dogmes sacrés, je voudrais être catholique : car j'ai besoin d'aimer, de retrouver au-delà du tombeau ceux que j'ai aimés sur la terre ; j'ai besoin, s'ils souffrent, de les soulager, d'adoucir, par mes larmes la violence du feu qui les dévore ; d'offrir, en union avec le prêtre, la divine Victime dont le sang les purifie, dont la main secourable peut leur ouvrir les portes de leur prison et les introduire dans le séjour de l'éternel bonheur ! j'ai besoin de prier pour eux la Vierge Immaculée, j'ai un immense besoin, de les secourir, de leur être utile et, quand je viens m'agenouiller devant leur tombe, de pouvoir leur offrir autre chose que des couronnes bientôt flétries et des soupirs impuissants!.. Aucune parole,je le sais, ne pourrait redire les peines qu'endurent les pauvres âmes du purgatoire; mais si le langage humain est impuissant à faire comprendre l'étendue de leurs maux, le trait suivant pourra peut-être, par analogie, nous en donner une idée.

Un homme, depuis des années, gémissait dans une prison célèbre ; un jour, las de souffrir il conçut une pensée de délivrance. Une femme était puissante en ce temps-là, elle se trouvait le crédit assez grand et la main assez forte pour briser les fers du prisonnier et mettre fin à ses maux. Voici en quels termes saisissants il lui adressa sa supplique : « Madame, le 25 de ce mois 1760, il y aura cent mille heures que je souffre et il me reste deux cent mille heures à souffrir encore. »

» Je ne sais pas ce qui arriva ; le cœur de cette femme se trouva-t-il assez dur pour résister à cette éloquence, je l'ignore, mais il me semble qu'on ne peut mettre davantage en si peu de mots « Il y a cent mille heures ! » Il les avait donc comptées ! Oui, comme on peut compter un à un les battements d'une horloge pendant une nuit longue et triste où la souffrance nous tient en éveil.

» Or, s'il en est ainsi des prisonniers de la terre, on peut en conclure que pour les prsionniers de ce monde invisible le passage de la durée est un horrible supplice ; et la lenteur de ce passage croît pour les souffrants en proportion de la douleur. C'est là ce qui pour les âmes du purgatoire met de longs jours dans leurs minutes, de longues années dans leurs jours, et dans leurs années de longs siècles qui semblent ne pouvoir finir. »

On rapporte qu'un religieux étant apparu à l'un de ses frères après sa mort, lui révéla que 3 jours passés en purgatoire lui avaient semblé plus long que 3,000 ans. — Un autre ayant, dans un état extraordinaire, éprouvé le supplice du pur-

gatoire depuis matines jusqu'à l'aurore, se persuada qu'il souffrait depuis 50 ans. — Un homme qui méprisait le supplice du purgatoire, vit apparaître deux jeunes hommes qui l'y précipitèrent tout à coup ; après un quart d'heure de souffrances, il s'écriait : « Retirez-moi, retirez-moi, il y a des années que je suis ici. (1) »

Souffrir, souffrir encore et savoir que la souffrance ne produit rien ; verser des larmes de feu et sentir que sous la rosée brûlante de ces pleurs, rien ne peut germer que la souffrance succédant à la souffrance, jusqu'à l'heure où la justice de Dieu, après avoir compté les moments et pesé les supplices, pourra dire : « C'EST ASSEZ. » Tel est le sort des pauvres âmes du purgatoire. Pour nous qui sommes encore sur la terre, nous pouvons faire de chacun de nos soupirs un acte d'amour, de chacune de nos douleurs un acte de sacrifice, et de toutes nos bonnes œuvres autant de moyens de procurer à ces sœurs désolées le rafraîchissement et la paix.

Ne leur refusons pas CETTE OBOLE DU CŒUR, et, dans ce mois si douloureusement nommé le mois des *pauvres âmes*, qu'elles soient sans cesse présentes à notre esprit ; que leur souvenir redouble la ferveur de nos prières, la générosité de nos aumônes, l'étendue et le nombre de nos sacrifices ; qu'il nous porte à éviter les fautes qui demandent de tels châtiments; qu'il nous excite enfin à entrer courageusement dans le sérieux de la vie chrétienne. — Auprès d'une tombe les roses ne sont-elles pas toujours ombragées de cyprès ?...

Visitons souvent ce jardin de la mort où, pour sécher nos pleurs, la religion nous offre de consolants emblêmes tout empreints d'espérance et d'immortalité.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

UN DRAME SUR LA MER

Vers le milieu du mois de septembre dernier, deux demoiselles anglaises établies depuis quelques jours au petit village de Saint-Michel (2), se trouvaient attardées sur la grève au moment du reflux: pour échapper au danger qui les menace, elles hâtent le pas ; mais le flot plus rapide les devance, il monte, il monte encore ; tremblantes, éperdues elles ne savent comment lui échapper ; en ce moment désespéré un rocher abrupte s'offre à leurs regards:« il est assez élevé pour nous protéger, » s'écrie la plus jeune, et avec cette promptitude et cette force que donne l'imminence d'un danger, elle en atteint promptement le sommet. L'aînée, qui savait nager, se jette

(1) Le père Félix, dans son touchant discours prononcé en faveur des Dames Auxiliatrices des âmes du purgatoire. (Dillet, 15, rue de Sèvres). Voir dans la *Voix*, numéros de décembre et de janvier, 1873 et 1874, la vie de Marie de la Providence, fondatrice de cette admirable institution.

(2) Ce village borde la base du mont célèbre où saint Aubert, évêque d'Avranches, fit construire, en l'honneur de l'archange saint Michel, et par suite des révélations qu'il en avait reçues, une magnifique abbaye.

dans la mer pour regagner la montagne de l'*Archange*, mais elle est entraînée par un contre-courant, et, pour comble de malheur, ses vêtements collés après ses membres défaillants achèvent d'entraver ses efforts... elle se soutient quelques instants sur la vague, puis les flots la recouvrent..., mais avant de disparaître dans l'abîme elle élève les bras vers le ciel, en signe de foi d'espérance et d'amour.

En ce moment d'angoisses l'ange des derniers combats veillait sur elle, car un prêtre qui du haut de la plate-forme de l'abbaye, contemplait ce spectacle navrant, lui donnait une suprême absolution.

Cependant l'heure avait sonné où la mer, après avoir battu les flancs de la montagne de ses vagues mugissantes, se replie sur elle-même et laisse la plage à sec.... Le flot obéissant abandonnait le rivage quand une scène de douleur vint arracher des larmes à tous ceux qui en furent témoins : la jeune anglaise, descendue de son rocher, demandait à grands cris sa compagne. Hélas ! celle-ci ne pouvait répondre à ce déchirant appel..... Son corps inanimé, retrouvé par des pêcheurs, avait été recueilli avec soin ; et ce fut avec une émotion profonde que le prêtre, accouru pour prier devant cette froide dépouille, aperçut entre les lèvres de l'infortunée, son crucifix, une médaille de la très-sainte Vierge, et une autre de Saint-Michel ; protestation énergique de sa croyance au culte des saintes images, rejeté par les protestants.

Cette jeune victime d'un impitoyable élément, avait reçu une éducation très-distinguée : elle parlait six langes, et son noble cœur, qui aspirait à la perfection évangélique, l'avait portée à se faire diaconesse anglicane, pâle et imparfaite copie de nos Sœurs hospitalières; mais elle n'y trouvait pas ce que son âme avait entrevu ; ses aspirations s'élevaient plus haut ; et le catholicisme, avec ses dogmes immuables, lui apparaissait comme une vision céleste tout empreinte d'une divine majesté.

Elle fit donc une étude sérieuse de notre sainte religion et résolut de l'embrasser. Pour se préparer à une prochaine abjuration, elle s'était confessée le matin même de sa mort ; aussi les prières de l'Eglise ont-elles accompagné les funérailles de cette *catholique de désir*, et sur sa tombe, fraîchement couverte, s'élève la croix du Sauveur « en qui elle a cru, qu'elle a aimé » et qui est devenu, sans doute, son partage pour jamais.

C. de C.

LE PRÉSENT ET L'AVENIR DE L'ARCHITECTURE CHRÉTIENNE

La cathèdrale de Chartres.

Le *Bulletin monumental* (1) ou collection de mémoires sur les monuments historiques de France, publié sous les auspices de la Société française d'archéologie, vient d'offrir à ses lecteurs un remarquable travail de M. Anthyme Saint-Paul sur la décadence de l'art chrétien et les moyens de le relever. (5e série, tome 3e, no 6).

Pour ce qui concerne l'architecture en particulier, l'auteur déclare comme causes de décadence la centralisation absolue de l'art entre les mains de l'Etat, l'excès de confiance que montre le clergé aux artistes trop souvent étrangers aux choses de l'Eglise. Replaçons l'art chrétien sur sa véritable voie, sur la voie des traditions que doit suivre toute

(1) A Paris, Derache, Didron, Dumoulin ; à Tours, Bouserez, imprimeur ; — Directeur M. Léon Palustre, à Saint-Symphorien, près Tours.

architecture pour vivre, progresser, enfanter des œuvres d'un mérite esthétique et religieux très-satisfaisant. Selon l'auteur, deux moyens seuls conduiront à ce but :

1° Etablir l'influence directrice du clergé sur la construction des églises.

2° Parmi les styles en vogue, en adopter un exclusivement pour l'actualiser et le modifier ensuite insensiblement sous l'impulsion des circonstances.

M. Anthyme Saint-Paul développe sa théorie avec circonspection en résolvant les difficultés qui pourraient venir de l'Etat ou d'ailleurs ; il invoque l'autorité de paroles épiscopales relativement au rôle du prêtre archéologue. Nous citerons une partie de cet article. L'appréciation sur la cathédrale de Chartres mérite une place d'honneur dans la *Voix*.

— « Mon plus beau rêve d'archéologe chrétien a été et sera longtemps encore de voir s'élever une *Ecole ecclésiastique des Beaux-Arts*, un établissement destiné à offrir aux prêtres ou aux clercs d'aptitudes spéciales toutes les ressources nécessaires pour devenir de bons constructeurs d'églises. De là, tous imbus des mêmes principes, sortiraient les architectes diocésains. La théorie et la pratique de l'architecture, la théologie dogmatique, la liturgie, la patrologie, le symbolisme, l'archéologie, l'iconographie, y seraient enseignés sur de larges bases, et l'on y apprendrait aussi un peu comment se fabriquent les vitraux peints, divers objets du culte, etc..... L'Ecole ecclésiastiques des Beaux-Arts, en enseignant l'archéologie, en proposant par suite à l'étude plusieurs styles, n'en soumettrait d'ailleurs qu'un seul aux applications pratiques, celui qui aurait été choisi par les fondateurs et les premiers professeurs.

La situation de l'école (école ecclésiastique des Beaux-Arts) ne serait pas chose indifférente. Si les futurs architectes pouvaient recevoir leurs leçons à l'ombre de quelque grand monument particulièrement renommé par son caractère religieux et sa perfection artistique, sous la protection d'un sanctuaire vénéré, et dans une contrée où l'on put faire des excursions archéologiques assez nombreuses, quel heureux complément, que de secours pour l'enseignement oral des professeurs et pour les études des élèves !

Ce lieu, je crois qu'il existe et qu'il est sans rival : c'est la ville de Chartres. Là, tout semble disposé depuis six siècles pour une école d'art catholique. Il y a là une cathédrale qui égale en grandeur et en magnificence les splendides basiliques de Reims, de Bourges et d'Amiens, et qui réunit une merveilleuse variété de chefs-d'œuvre féconds en enseignements, deux porches surtout, dont M. Viollet-Leduc a pu dire : « La somme de talents dépensée dans les deux portails latéraux » de Notre-Dame de Chartres suffirait seule à illustrer plusieurs géné- » rations d'artistes. » Une cathédrale où tout est éminemment chrétien dans l'ensemble et dans les détails, où rien n'est vulgaire, où l'iconographie et le symbolisme sont pleins de suavité et d'onction ; une cathédrale enfin à laquelle s'appliquent bien plus qu'à toute autre ces citations de l'Ecriture : *Lapides pretiosi omnes muri tui... et turres gemmis ædificantur*. Il y a, en effet, à Notre-Dame de Chartres des pierres presque aussi précieuses que des reliques. Les mains qui ont apporté les matériaux des deux tours étaient certainement des mains saintes et pures. Qui ne connaît (1) les circonstances édifiantes et parfois mi-

(1) Voir au besoin, la *Monographie de Notre-Dame de Chartres*, par M. l'abbé Bulteau. Ce livre, par l'importance de l'œuvre qui en fait le sujet, a presque l'utilité d'un traité d'archéologie chrétienne.

raculeuses qui accompagnèrent, vers 1145, la construction des clochers de Chartres ?

Je n'apprendrai non plus à personne qu'il y a à Chartres un antique sanctuaire national qui fut au moyen-âge très-populaire par toute la France..... La foi des peuples qui lui ont porté leurs hommages a été souvent récompensée d'une manière éclatante, et la Mère du Christ a manifesté clairement sa prédilection pour ces lieux. Vu l'élan que le culte de la Vierge a imprimé à l'art des XII[e] et XIII[e] siècles, on peut à très-juste titre appeler Marie *Notre-Dame des Arts !* et ce titre d'inspiratrice des arts, c'est surtout à Chartres qu'elle l'a conquis. Que ne pourrait-on pas attendre d'un tel patronage ?

Enfin la situation géographique de Chartres est satisfaisante au point de vue des excursions. Le style dont je proposerai plus loin l'adoption sera le style du temps de Philippe-Auguste. Or, ce style dont la cathédrale est elle-même la plus haute expression, a formé deux grandes écoles ogivales qui, tout en dérivant l'une de l'autre, ont chacune leurs beautés qu'elles ne tiennent que d'elles-mêmes. Ces écoles sont celles de l'Ile-de-France, l'école type, et celle d'Anjou. Chartres est situé presque à la limite des deux. De là il est facile d'aller visiter, pour la première, Notre-Dame de Paris et Saint-Denis, monuments très-instructifs à divers points de vue, et un grand nombre d'églises intéressantes du département de Seine-et-Oise ; pour la seconde, plusieurs édifices de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire et de la Sarthe, notamment à Vendôme et au Mans ; avec un peu de bonne volonté on peut même aller à Angers et à Saumur, où se trouvent les types les plus admirables de la seconde école gothique. Sans doute, il faut le reconnaître, il y a des banlieues de villes où les beaux spécimens de l'art à la fin du XII[e] siècle sont plus *denses* qu'aux environs de Chartres; mais ces villes sont trop à l'intérieur de l'une ou de l'autre des deux écoles. Du reste les excursions faites durant l'année scolaire ne seraient jamais suffisantes, et j'approuve fort l'usage qui est imposé aux élèves de l'école centrale d'Architecture, établie à Paris depuis quelques années : cet usage consiste à parcourir pendant les vacances une région déterminée de la France pour en décrire et en dessiner les monuments. Par là s'acquièrent ou se fortifient les qualités d'un bon observateur, et ces qualités sont très-précieuses dans l'exercice de l'art de bâtir. Si les élèves de l'école ecclésiastique étaient assujettis à pareille loi, les contrées à explorer ne seraient pas trop vastes, puisque les meilleurs types du style ogival rudimentaire ne dépassent pas beaucoup, d'un côté, les limites des départements de l'Oise, de l'Aisne, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne ; de l'autre, celle des départements de Maine-et-Loire, d'Indre-et-Loire (partie occidentale) et de la Sarthe.

Si cette école des beaux-arts que je désire tant voir un jour, venait à se fonder, si du moins il surgissait de nombreux architectes ecclésiastiques (2), cela ne renverserait pas l'opinion que j'ai exprimée plus haut : « il devrait y avoir un archéologue dans chaque presbytère, dans les petites localités encore plus que dans les grandes. » La raison en est que, malgré l'école, malgré les architectes ecclésiastiques, l'Etat conti-

(2) Ne trouverait-on pas encore mieux que des écoles et des architectes diocésains, en établissant une Congrégation religieuse exclusivement chargée de l'art? Je ne développe pas cette idée parce que le Saint-Père a, dit-on, manifesté le désir de ne pas voir se multiplier davantage les Congrégations déjà si nombreuses. Mais un ordre existant, les Bénédictins par exemple, qui ont conservé de tout temps des traditions de bonne architecture, ne pourrait-il pas prendre en main la culture de l'art et en faire une de ses œuvres spéciales ? Ce sont des questions que je pose sans risquer aucune solution.

nuera toujours à être le propriétaire des églises et usera souvent de son droit d'y confier des travaux à des laïques, mais que les grands centres subiront d'une manière particulière ces influences administratives, les paroisses de second et de troisième rang demeurant plus ouvertes à l'influence privée. C'est par conséquent dans ces dernières qu'il est important que le prêtre sache par lui-même penser et agir en artiste. Si l'art se relève, si la chaîne des bonnes traditions se reforge, ce sera par les églises de médiocre importance au moins autant que par les vastes basiliques, contrairement à ce qui est arrivé autrefois. »

M. Anthyme de Saint-Paul termine son article en déclarant naturel et nécessaire que l'art d'une religion de foi et de charité évite le contact d'un art rationaliste émané des plus froides doctrines du positivisme ?

NÉCROLOGIE. — M. l'abbé FLÈCHE.

M. l'abbé Flèche (Pierre-Joseph), chanoine honoraire, ancien professeur de rhétorique, est décédé le 30 septembre dans sa soixante-quatorzième année. La cérémonie de ses obsèques a eu lieu dans l'église de Saint-Pierre, voisine de sa résidence, et ses restes mortels ont été portés au cimetière de la même paroisse. MM. les chanoines et les autres prêtres de la ville, les séminaristes et plusieurs de ses anciens élèves, maintenant hommes du monde, lui faisaient cortége. Beaucoup de curés qu'on n'avait pas eu le temps de prévenir, ont exprimé le regret de leur abstention involontaire. Le deuil était tenu par des parents dont un prêtre, et par un pieux laïque qui mérite d'être signalé à la reconnaissance des élèves du vénéré défunt, pour avoir rendu si longtemps au maître de sa jeunesse les services d'une amitié intelligente et désintéressée.

M. l'abbé Flèche était né à Berchères-sur-Vesgres le 22 avril 1802. Il reçut de M. l'abbé Durvie, curé de Cherisy, les premières leçons de latin, et fit ses humanités avec grand succès au collége de Chartres, alors dirigé par des ecclésiastiques. Ses études théologiques à Chartres se terminérent par la promotion au sacerdoce, le 5 mars 1825. Aussitôt appelé à l'enseignement, il en exerça les fonctions durant quelques mois au grand séminaire même où se trouvaient quelques cours inférieurs à la philosophie.

Le 14 novembre 1825, date de l'inauguration du Petit-Séminaire de Saint-Cheron, M. l'abbé Flèche entrait comme professeur dans le nouvel établissement. L'illustre pontife, fondateur de cette maison, avait désiré pour elle la faveur immédiate de l'opinion, et le personnel des maîtres fut choisi dans les conditions qui attirent l'estime et la sympathie. On sait les noms des trois jeunes prêtres qui durent connaître à Saint-Cheron les dificultés d'un début et longtemps entretenir la gloire du séminaire de Monseigneur de Montals. Le premier, M. l'abbé Chouet, après trente-six années de supériorité et cinq de canonicat titulaire, a terminé en 1866 sa carrière si utile et toujours honorée, en laissant au clergé l'ineffaçable souvenir de ses vertus et de ses qualités aimables. Le second, qui ne nous pardonnerait pas ici son éloge, était M. l'abbé Dallier, actuellement archiprêtre de Notre-Dame. Le troisième était le digne ecclésiastique dont nous annonçons ici la perte.

Professeur des classes de grammaire d'abord, puis de seconde en 1829, puis de rhétorique en 1839, M. l'abbé Flèche conserva un vrai culte pour les traditions de son collége et les excellentes méthodes de ses propres maîtres.

Laborieux et patient, il inculquait aux enfants les notions élémentaires par mille industries dont les preuves nous restent; ses cahiers et tableaux faisaient merveille ; sa *Géographie de France* en vers techniques est devenu un livre classique en faveur dans de nombreux pensionnats.

Lorsqu'il fut chargé des cours supérieurs, sa réputation de littérateur fut bien justifiée par ses propres compositions et par la direction donnée aux essais des jeunes humanistes. La lecture d'une prose nette, sobre et nerveuse ou de quelques vers purs et bien rythmés rassérénait son front aux heures les moins gaies. Quels commentaires lui inspiraient un tour de phrase heureux, un trait de poésie inattendu dans une copie d'écolier, aussi bien qu'une ligne de Tacite ou d'Horace ! D'autre part le fiel ne manquait pas à sa critique contre les négligences de style ou le néologisme ; une prononciation défectueuse de la quantité suffisait parfois pour appeler sur ses lèvres un trait vengeur des lois de la prosodie. Nous ne savons si jamais professeur se complut davantage dans le *mot mis à sa place ;* ses traductions et ses pièces de vers nous ont donné sur ce point la mesure de ses exigences.

Mais c'en est assez sur le grammairien et le rhéteur ; on attend de nous des détails sur le prêtre.

Ce qui honorera le plus la mémoire du défunt, ce sont les hommages rendus à sa générosité et à son dévouement.

Ni dettes ni richesse, telle semblait être sa maxime ; les pauvres et les œuvres bénéficiaient de ses petites épargnes. Sous cette physionomie froide et austère pouvait-on deviner les délicatesses d'un cœur qui ne peut voir la misère sans concourir au soulagement du malheureux ; bien plus, d'un cœur qui sut et voulut souffrir lui-même pour le bien des autres ?

Le zèle est un devoir ; le zèle est une souffrance que M. l'abbé Flèche connut de bonne heure ; il la connut bien autrement vive à dater du jour où, premier professeur de la maison, il partagea avec M. l'abbé Chouet la présidence des exercices spirituels. Dès lors, il fut assiégé, dominé par une inquiétude constante qui dégénéra souvent en tristesse : il craignait de voir des vocations disparaître et des âmes se perdre faute d'un soutien suffisant.

Un cœur sacerdotal peut seul comprendre cette sorte d'alarme, et s'en expliquer le résultat sur des natures sensibles, surtout quand la fatigue physique leur apporte un surcroît de peine.

L'état maladif de M. l'abbé Flèche s'aggrava sans altérer son dévouement. Jusqu'au terme de son professorat, il fit de bons rhétoriciens et voua son temps sans calcul à la formation de bons séminaristes selon son idéal. Combien de prêtres doivent à ses efforts d'avoir compris si tôt le sérieux de la vie et les saintes habitudes de la discipline ecclésiastique !

Enfin l'heure du repos sonna pour le vieux professeur. En 1861, le vénérable abbé Chouet était appelé au canonicat. Le fidèle compagnon de sa vie, était libre de garder son poste honorable ou de prendre sa retraite ; il se déclara assez infirme pour choisir le second parti, et suivit dans une commune solitude, près de la cathédrale, son cher supérieur dont il devait pleurer la mort cinq ans après.

M. l'abbé Flèche considéra ce cruel événement comme le signal d'une fin prochaine pour lui-même, et ne pensa plus qu'à s'y préparer. Voyant tout d'abord dans les dignités le côté des obligations à son avis trop onéreuses et redoutant les dépenses, il déclina l'offre d'une stalle de chanoine titulaire, et une nomination à la collégiale de Dreux.

L'isolement allait mieux à ses goûts ; il y consuma ses derniers jours, n'intéressant plus son esprit qu'aux grandes questions catholiques, comme l'extinction du libéralisme dont il avait été dès sa jeunesse un ardent adversaire, et le triomphe des doctrines romaines, le thème favori de ses conversations d'autrefois.

Quand la mort, qui opérait sur lui depuis deux ans surtout son lent et pénible travail, eut consommé son œuvre, le vénérable prêtre rendit à Dieu une âme sanctifiée par des labeurs dont une grande partie du clergé diocésain recueille les fruits, et par la résignation aux souffrances qui est le caractère des saints.

L'abbé Goussard.

— Nous avons appris aussi la mort de M. BIZET (Jean-Baptiste-François), ancien Curé d'Yèvres, lequel avait continué de faire partie de l'Association pour les prêtres défunts. Il est décédé le 29 août, à Cretteville (diocèse de Coutances), âgé de 73 ans et quatre mois.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le branle est décidément donné au mouvement des pèlerinages français vers Rome. Les caravanes de Laval, de Clermont-Ferrand, de Besançon, de Nantes, de Luçon, de Bayonne, de Marseille; etc., ont été tour à tour consoler le cœur de Pie IX. Et c'est par centaines de personnes que chacune se comptait. Quels touchants détails nous apporte le récit de ces grandes audiences ! Les discours du Saint-Père renouvellent les affirmations du *Syllabus* qui est en train de ramener à la foi et au bonheur par conséquent la Société moderne ; et encouragent les fidèles qui doivent attendre la victoire sur l'enfer actuellement déchaîné contre nous.

Garcia Moreno. *Son assassinat; sa dernière lettre au Saint-Père.* — Malgré les étroites limites de notre cadre qui nous forcent souvent à de trop rapides analyses au chapitre des Faits Religieux, nous croyons devoir exposer avec plus de détails le fait suivant, si glorieux pour un chef d'état, fidèle à l'Eglise jusqu'à l'immolation de sa vie. Il est encore des optimistes qui crient à l'exagération quand on leur parle des plans des sociétés secrètes. Que diront-ils aujourd'hui ?

L'horrible assassinat commis le 6 septembre, en plein jour, à une heure et demie de l'après-midi sur la personne du digne président de l'Equateur, don Gabriel Garcia Moreno, a été raconté par les correspondants de Quito et de Guayaquil. Quatre monstres, dit l'*Univers*,se sont acharnés sur l'innocente victime, qui avait communié le matin (premier vendredi du mois consacré au Sacré-Cœur de Jésus), et qu'on avait fait appeler à la cathédrale pendant qu'elle y accomplissait une des visites du jubilé, pour mieux la surprendre et la massacrer. Les principaux assassins avaient été comblés de ses bienfaits.

» Le procès indique une trame ourdie de longue main. La chose est si vraie, que depuis un certain temps circulaient de sinistres rumeurs sur l'assassinat projeté du président ; on disait même que des étrangers étaient venus du Pérou dans ce but, etc. La franc-maçonnerie avait décrété la mort de Garcia Moreno. Lui président, elle ne pouvait s'implanter à l'Equateur ; la grande figure de ce chrétien

civilisant son pays l'Evangile et le *Syllabus* en main, était un cauchemar pour ses adeptes grands et petits, furieux de voir qu'on pouvait se passer d'eux pour rendre un Etat grand et prospère. Mais c'est son honneur, et il l'ambitionnait. Sous son gouvernement l'Equateur a joui de la paix, chose rare dans les républiques d'Amérique du Sud, où chaque élection présidentielle fait trembler le sol. Il va sans dire que la nouvelle de l'horrible meurtre du président a été un coup de foudre pour le pays. De tous les coins de l'Equateur de nobles protestations se sont élevées en faveur de l'illustre *martyr de la religion et de son pays.*

» Chacun s'est senti atteint par le coup fatal porté au président. Les ennemis se sont tus jusqu'à présent devant la douleur unanime du peuple. Continueront-ils de se taire ?

» En attendant qu'un monument lui soit érigé dans la cathédrale de Quito, le vice-président de la république, d'accord avec le conseil des ministres, a ordonné une pierre sépulcrale en marbre blanc, avec cette inscription : *Regenerador de su patria y valiente defendor de la fe catholica.* »

— Voici un fragment de la dernière lettre écrite au Souverain-Pontife par l'illustre Garcia Moreno.

« J'implore votre bénédiction apostolique, ô Très-Saint Père, ayant été, sans mérite de ma part, réélu pour gouverner pendant six autres années encore cette république catholique. Bien que cette nouvelle période ne commence que le 30 août, puisque c'est ce jour-là que je prêterai le serment constitutionnel, et qu'alors seulement il serait de mon devoir d'en donner officiellement connaissance à Votre Sainteté, je veux cependant dès aujourd'hui lui annoncer ma réélection, afin d'obtenir du ciel la force et les lumières dont j'ai besoin plus que tout autre pour rester fils dévoué de notre Rédempteur et loyalement obéissant à son Vicaire infaillible.

» Aujourd'hui que les loges des pays voisins, vomissent contre moi toutes sortes d'injures atroces et d'horribles calomnies, se procurant en secret les moyens de m'assassiner, j'ai plus que jamais besoin de la protection divine afin de vivre et de mourir pour la défense de notre sainte religion et de cette chère république que Dieu m'a appelé à gouverner. Quel bonheur n'est-ce pas pour moi, Très-Saint-Père, d'être détesté et calomnié pour l'amour de notre divin Rédempteur ! Et quelle immense félicité ce serait pour moi si votre bénédiction m'obtenait du ciel la grâce de verser mon sang pour celui qui, étant Dieu, a voulu verser le sien pour nous sur la croix! »

Cette courageuse profession de foi chrétienne et de soumission filiale au Vicaire auguste de Jésus-Christ suffit, plus qu'aucune histoire et biographie, à consacrer le nom de Garcia Moreno, qu'elle signale à l'admiration et aux respects universels, comme un exemple pour les catholiques, un modèle pour les gouvernants, un martyr vénérable de la foi et de son propre devoir.

— Le shah de Perse, quoique infidèle, a écrit au Saint-Père une lettre admirable de dévouement, et lui a délégué un général catholique pour lui dire ses dispositions vis à vis de ses sujets chrétiens.

— Le pèlerinage au tombeau de Saint-Denis a été inauguré solennellement cette année ; les fidèles aimeront a reprendre le chemin de la basilique abbatiale, nécropole de nos rois, rendue maintenant au culte dans toutes ses parties.

— Des scènes dignes de la *Terreur* sont à l'ordre du jour en Suisse ; les prêtres catholiques sont l'objet d'indignes traitements.

— En Allemagne nouvelles violences sur les évêques.

— *Pèlerinage national au tombeau de Saint Martin, du* 5 *au* 18 *novembre* 1875. Comme l'année dernière, avec l'autorisation et les encouragements de Mgr l'Archevêque de Tours, sont appelés auprès du tombeau du Thaumaturge des Gaules les Comités catholiques de la France et les paroisses placées sous le Patronage de saint Martin. Plus de quatre-vingt cardinaux, archevêques et évêques ont donné leur approbation à la renaissance du culte du saint que nous pouvons saluer et invoquer, entre tous, comme le fondateur et le père de la nationalité française et le plus grand apôtre de notre patrie. L'ouverture de ces fêtes coïncidera avec la rentrée de l'Assemblée et la neuvaine préparatoire aux prières publiques qu'elle a établies : tous les motifs se réunissent pour faire un devoir aux catholiques fervents de visiter le tombeau du Thaumaturge que la France n'a jamais invoqué en vain.

Les Compagnies d'Orléans, de l'Ouest, du Nord, de la Méditerranée et de la Vendée accordent une réduction de 50 0/0, c'est-à-dire la demi-place à l'aller et au retour pour tout groupe de *quarante pèlerins au moins.*

Pour tous renseignements, s'adresser aux Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée, chapelains de Saint-Martin, place Saint-Venant, 5, Tours.

— L'organisation des facultés pour les Universités catholiques avance rapidement à Angers, à Lille, à Paris, etc. — La faculté de Théologie est définitivement fondée à Poitiers.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une bague de grande valeur enrichie de pierres fines. — Un petit cœur. — Un autre destiné à la chapelle de N.-D. du Pilier. — Un cœur en vermeil offert à N.-D. de Sous-Terre, par une anglaise protestante convertie. — Un cœur offert par les prêtres de la dernière ordination de Chartres (27 juin 1875).

Lampes. — 99 ont été demandées en octobre, savoir : 85 devant Notre-Dame de Sous-Terre ; 3 devant Notre-Dame du Pilier ; 5 devant Saint-Joseph ; 3 à la cathédrale devant le Saint-Sacrement ; 3 devant la statue du Sacré-Cœur.

Nombre de messes dites à la Crypte : 337.

Nombre de visiteurs pour les clochers : 412.

Nombre de visiteurs pour la Crypte : 606.

Consécration des petits enfants.—Ont été consacrés à Notre-Dame de Chartres durant le mois d'octobre 48 enfants dont 17 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Douze Frères des Ecoles chrétiennes du Pensionnat de Dreux sont venus en pèlerinage à N.-D. de Chartres le jeudi 16 septembre ; ils ont parcouru à pied les 34 kilomètres qui séparent Dreux de Chartres. Ces pieux instituteurs, à la tête desquels nous avons remarqué leur respectable et zélé Directeur, voulaient implorer la protection de Marie pour eux et leurs nombreux élèves. — La très-sainte Vierge bénit sensiblement cet établissement de Dreux qui

prospère au point que le nombre des classes a dû être augmenté au commencement de la nouvelle année scolaire. — Monseigneur vient de nommer comme aumônier du Pensionnat un des prêtres de son diocèse : c'est M. l'abbé Berthelot, précédemment curé de Saumeray.

Beaucoup d'ecclésiastiques étrangers, encore durant ce mois, aux pieds de Notre-Dame de Chartres. Parmi eux plusieurs prêtres du diocèse de Tarbes, enfants de N.-D. de Lourdes ; plusieurs bretons arrivant du pèlerinage de Rome ; d'autres prêtres séculiers ou réguliers de diocèses fort éloignés ; quelques missionnaires — particulièrement le préfet apostolique de la Guyane française (Amérique), le R. P. Emonet, religieux de la maison du Saint-Esprit. A Cayenne, lui et ses Prêtres travaillent sur le même terrain que nos Sœurs de Saint-Paul de Chartres, dont les forçats connaissent le zèle et souvent subissent assez l'influence pour devenir de très-bons chré-tiens.

— Quête annuelle pour l'église du Sacré-Cœur le jour de la Toussaint.

— Les prières publiques demandées par l'Assemblée nationale auront lieu le 7 novembre. MM. les curés et chapelains sont invités à célébrer un *triduum* (les 5, 6 et 7) afin d'appeler avec plus d'instances les miséricordes de Dieu sur la France.

— Monseigneur l'évêque de Chartres vient d'écrire une Lettre pastorale sur l'obligation d'observer plus fidèlement le repos du dimanche. Comme dans son Mandement de 1857, Sa Grandeur s'élève contre l'oubli du précepte dominical, rappelle les décrets de l'Etat sur ce point nullement abrogés, se plaint des obstacles apportés à l'observation de la loi sainte. Monseigneur bénit et encourage l'association formée à Chartres dans le but d'obtenir des négociants la suspension des ventes dimanches et fêtes.

— L'Adoration mensuelle a été célébrée au sanctuaire de N.-D. de la Brèche, le jeudi 14 octobre. M. l'abbé Durand, vicaire de Notre-Dame, a prêché. Monseigneur présidait et officiait.

—Nous avons appris avec une vive satisfaction que, sur la proposition de M. le préfet d'Eure-et-Loir, la Commission de surveillance de l'Ecole Normale, avait rendu un nouveau témoignage au mérite de M. l'abbé L'anglois, chanoine honoraire, aumônier de cette école pendant 33 ans. Comme marque de reconnaissance pour les longs services du prêtre dans un établissement où l'on veut laisser à la religion sa place d'honneur, un supplément de retraite a été voté unanimement pour l'ancien aumônier.

— La paroisse de Notre-Dame de Chartres se propose de célébrer le dimanche 21 novembre (à la messe de 9 heures), la cinquantaine de sacerdoce de son vénérable archiprêtre, M. l'abbé Dallier. Nous sommes heureux d'en donner avis. L'affection de toute paroisse pour son pasteur doit être grande, et l'on sait si notre digne curé de la cathédrale a de nombreux amis.

EGLISE DU VŒU NATIONAL. *La chapelle de Jésus, prêtre éternel.*— Il y a deux mois, nous avons dit ce qu'avaient fait les prêtres de la retraite pastorale pour l'église du Sacré-Cœur. Sur la proposition de M. le curé de Senonches, une adresse a été rédigée au nom du clergé de notre diocèse, signée par les prêtres et envoyée à Paris après l'approbation de Monseigneur l'évêque de Chartres. Nous transcrivons cette adresse.

A son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris.

Monseigneur,

Le clergé du diocèse de Chartres, réuni en retraite, empressé de suivre le pieux exemple donné par quelques diocèses, a résolu à l'unanimité de supplier humblement Votre Eminence d'ériger dans l'église du Sacré-Cœur une chapelle au nom du clergé de France.

Nul doute que nos confrères absents ne s'unissent à nous de tout cœur et ne contribuent avec bonheur à l'exécution de ce projet.

Nous osons espérer, Monseigneur, que Votre Eminence daignera favorablement accueillir la supplique du clergé d'un diocèse qui fait partie de la province de Paris, sur laquelle rayonne de plus près l'éclat de vos vertus.

Dans cette espérance, nous avons l'honneur d'offrir à Votre Eminence, Monseigneur, nos hommages les plus profonds.

(Suivent 167 *signatures)*

Chartres, 27 août 1875.

(N.-B. — Tous les prêtres présents ont consenti à verser, au minimum 5 fr. une fois donnés, ou à leur choix 1 fr. pendant cinq ans à l'époque de la retraite pastorale).

Son Eminence a adressé la réponse ci-dessous à S. G. Monseigneur l'évêque de Chartres :

Mon cher et vénéré Seigneur,

Je viens de recevoir l'adresse qui m'est envoyée par vos prêtres réunis à la retraite pastorale, pour demander une chapelle spéciale dans l'église du Sacré-Cœur, pour le clergé de France. Rien n'est plus juste et plus légitime qu'un tel vœu. Déjà les prêtres d'autres diocèses ont demandé le même privilége, et nous avons décidé que cette chapelle serait dédiée à Jésus, *prêtre éternel,* et que ce serait celle où le Saint-Sacrement serait conservé.

Le clergé de Paris demande la même faveur ; nous sommes certains que tous les prêtres voudront contribuer par une petite cotisation à la construction de la chapelle du clergé de France.

Je vous renouvelle, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

† J. Hipp.,
Card. Arch. de Paris.

Paris, 12 septembre 1875.

— On nous écrit de *Courbehaie* (vulgairement *Corbâille).*

L'antique église de Corbâille, par le zèle et le dévouement bien connu de M. l'abbé Leprince, curé de Baignolet, vient de ressusciter de ses ruines. Le dimanche 26 septembre, sous ses voûtes fraîchement restaurées, elle voyait se presser de nombreux fidèles, heureux de pouvoir s'agenouiller aux pieds de l'autel témoin séculaire de la foi et de la piété de nos pères. Monsieur l'abbé d'Hulst, vicaire général de Paris, délégué par Monseigneur l'évêque de Chartres, venait rendre au culte cette pauvre église depuis longtemps délabrée. Les prières symboliques de la bénédiction terminées, Monsieur le curé de Baignolet voyant l'enceinte de l'église trop étroite, eut l'heureuse inspiration de conduire processionnellement sur les bords ombragés de la Conie la foule immense avide d'entendre la parole

évangélique. Là du haut d'un tertre gazonné, comme autrefois le divin Maître au milieu des populations de la Judée, M. l'abbé d'Hulst adressa aux fidèles émus une vive et touchante allocution, dans laquelle, après les avoir félicités de la restauration de leur église, l'éminent orateur les exhortait à ressusciter aussi dans leurs cœurs la foi de leurs ancêtres. Après cette touchante cérémonie, la foule s'écoula heureuse et recueillie, emportant un souvenir plein de consolation et d'espérance.

Cérémonie à l'Hôtel-Dieu de Janville. — Le 12 octobre, Monseigneur l'évêque de Chartres a consacré solennellement un autel dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu à Janville.

La chapelle de l'Hôtel-Dieu, entièrement restaurée par les soins de la très-digne Sœur Henri (Madame de Verthamon) supérieure locale des religieuses de la Présentation qui desservent cet établissement, est un chef-d'œuvre à visiter. Les trois belles verrières sorties des ateliers de M. Lorin, de Chartres, les statues et autres sculptures du maître-autel dues au ciseau de M. Lanson, statuaire à Orléans ; les peintures exécutées à la voûte, aux nervures et aux rosaces par M. Turpin de Lille ; les stalles faites à Nîmes ; les mosaïques de Maubeuge remplaçant l'ancien carrelage ; tout indique une admirable direction d'ensemble dans les travaux, et des idées larges et généreuses pour l'emploi des ressources. Si les artistes ont droit aux éloges, nos humbles et sincères félicitations appartiennent tout d'abord à MM. les administrateurs ; M. Clichy, maire, et M. Leroy se sont particulièrement distingués par l'activité de leurs démarches et la sagesse de leurs conseils.

Le monument, bijou d'architecture, méritait une décoration dispendieuse et bien conduite.

Nous avons parlé des statues dominant le maître-autel : ce sont celles de Notre-Dame des Victoires, de saint Joseph, de saint Antoine, titulaire de la chapelle ; les piliers à droite et à gauche de l'entrée du chœur portent un saint Dominique et un saint Michel. La statue du Sacré-Cœur dans la chapelle de ce vocable a été donnée par Madame la comtesse de Verthamon, en souvenir de son mari mort à Janville à la suite du combat de Loigny. Saint Maurice et le roi Saint-Louis, sont représentés tout près ponr rappeler l'héroïsme du soldat et la foi du vrai français. Bientôt dans cette même partie de l'édifice sera posé le tableau, dont M. Jules Duveau de Paris achève l'exécution, représentant l'*attaque du bois des zouaves à Loigny* par les volontaires de M. de Charette, sous le fanion du Sacré-Cœur.

Dans la chapelle de Sainte-Anne, placée vis-à-vis de celle du Sacré-Cœur, se trouvent la statue de la sainte mère de Marie, et celles de l'Ange gardien et de saint Marcou. Beaucoup d'autres serviteurs de Dieu ont un titre particulier à la vénération des fidèles dans ce lieu béni parce qu'on y a déposé de leurs reliques. Ce sont là des richesses d'un autre genre que les fleurs de lys d'or semées sur la voûte d'azur. C'est dire que dans la chapelle Saine-Antoine de l'Hôtel-Dieu, le cœur trouve bien des stimulants pour sa piété,et l'œil bien des sujets d'admiration.

En allant la consacrer, Sa Grandeur prouvait sa satisfaction aux personnes honorables qui ont résolu et poursuivi la restauration avec tant de succès. MM. les administrateurs ont remercié Monseigneur de sa bienveillance, par l'organe de M. le maire, tous ont tenu à être présents à la cérémonie longue mais édifiante. Monseigneur

avait près de lui deux chanoines, plusieurs ecclésiastiques de la contrée et, à leur tête, le vénérable curé de canton, M. l'abbé Duthuilé, heureux d'avoir dans sa paroisse, à côté de sa belle et grande église, un si gracieux monument consacré au culte du Seigneur.

Landelles et Charray. — Les exercices du Jubilé viennent de se terminer dans quelques paroisses du diocèse de Chartres, dans d'autres ils auront lieu en novembre et surtout durant les semaines de l'Avent. Nous avons entendu dire beaucoup de bien de la manière dont ils ont été suivis à Landelles et à Charray.

A Landelles, plusieurs prêtres de Chartres ont alternativement prêché la parole de Dieu. Quelques musiciens amateurs, aussi de Chartres, ont, à deux jours différents, prêté le concours de leur voix par des chants religieux avec accompagnement d'harmonium. Ces circonstances ajoutaient bien un attrait à celui que doit avoir par elle-même la nouveauté d'une mission. On nous a dit que les assistants étaient nombreux aux exercices et surtout à la fête du 17 qui fut couronnée par la bénédiction et l'inauguration d'une statue du Sacré-Cœur. Il y a eu des retours à Dieu.

A Charray, le prédicateur était un Lazariste, M. Rousset de la maison de Tours. Chaque soir tous les paroissiens disponibles se rendaient à l'église, attirés par le charme de sa parole. Quatre cérémonies générales surtout ont été l'occasion d'une affluence extraordinaire, savoir : 1° la bénédiction des enfants qui, en bon ordre et le cierge à la main, allaient gentiment recevoir de leur prédicateur la médaille désirée ; 2° le sermon sur la mort et le service funèbre avec procession au cimetière ; 3° la procession aux flambeaux durant laquelle les paroissiens rangés en file et munis d'un flambeau, accompagnèrent le Saint-Sacrement pour lui faire ensuite à genoux une commune amende honorable ; 4° la cérémonie de clôture : une procession à laquelle tout le monde voulut participer et un salut solennel. En ce dernier jour, la communion générale avait apporté au digne pasteur et au missionnaire une consolation digne de leur zèle; on remarquait à la Table sainte des nouveaux convertis, au nombre d'une dizaine, nombre d'une certaine importance relativement au chiffre réel de la population, et non au chiffre officiel qui est exagéré. On nous a autorisé à publier ces détails pour l'édification de nos lecteurs.....

— *Bailleau-le-Pin.* Le 17 octobre, pendant qu'à Chartres nous célébrions l'anniversaire de la Dédicace de la cathédrale, la paroisse de Bailleau-le-Pin avait une fête semblable pour sa propre église, inaugurée à pareil jour, il y a cent ans. Les centenaires de ce genre sont rarement solennisés dans nos contrées, parce que sans doute il est rare de posséder les pièces justificatives de la date d'inauguration. M. l'abbé Paty, curé de Bailleau, avait cette bonne fortune, et son zèle lui a conseillé d'en profiter dans l'intérêt de la foi de ses paroissiens qui n'ont pas manqué au rendez-vous de l'action de grâces. Que de monde à la messe solennelle du 17 ! M. l'abbé Nivet, curé de Voise, qui officiait, a donné une excellente instruction sur le sens de la fête. Le soir, aux Vêpres, M. l'abbé Marquis, curé d'Illiers présidait à son tour à l'occasion d'une autre cérémonie. Il s'agissait de la bénédiction d'un nouveau cimetière et de l'érection d'un beau calvaire en ce lieu sanctifié; M. le curé du canton a répondu à l'attente générale par son éloquente prédication.

L'assistance était considérable, le conseil municipal en tête ; bon

nombre d'ecclésiastiques rehaussaient par leur présence la beauté de la cérémonie. Les habitants de Bailleau se souviendront avec bonheur de cette double fête.

Ymonville et Gironville. — D'autres bénédictions de cimetières ont eu lieu récemment. L'approche du mois de novembre, mois de la dévotion aux âmes du Purgatoire, hâte l'accomplissement de telles cérémonies. On nous a signalé celle d'Ymonville présidée par M. l'abbé Bourlier, supérieur du Grand-Séminaire, ancien curé de la paroisse, et celle de Gironville. De la première nous n'avons à dire qu'une chose : c'est que l'église, bien embellie sinon agrandie depuis quelques années, était trop petite pour contenir les fidèles avides de participer à la fête et d'entendre la parole de leur ancien pasteur. Relativement à Gironville, nous ne relèverons qu'un détail qui fait honneur aux sentiments de M. le maire ; grâce à la fermeté de cet honorable administrateur, le nouveau cimetière est placé non à la distance ordinairement réclamée par des exigences que nous ne pouvons apprécier ici, mais autour de l'église, suivant la coutume chrétienne de nos aïeux.

Montainville. — La fête de Montainville, à l'occasion de la bénédiction d'une tribune et de l'orgue a été assez amplement racontée ailleurs pour que nous n'ayons pas besoin d'en faire un long récit. L'ornementation de l'église, les belles allocutions de M. l'abbé Piauger, vicaire de Saint-Aignan, la messe en musique exécutée par le chœur de chant que M. l'abbé Vassard, curé de Saint-Pierre, avait enmené avec lui, sur les instantes prières qui lui en avaient été faites ; tout concourait à rendre magnifique cette fête préparée avec tant de zèle et d'intelligence par M. le curé et M. le maire.

L'Orphelinat de l'hospice Saint-Brice et les Inondés.

Les jeunes orphelins et les jeunes orphelines de l'hospice St-Brice de Chartres, n'ont pu rester insensibles aux malheurs qui ont frappé une grande partie des habitants du Midi de la France, et ils ont voulu contribuer, par le seul moyen qu'ils avaient à leur disposition, au soulagement des victimes de l'inondation. Ils ont obtenu l'autorisation d'employer la somme des récompenses qui leur ont été accordées cette année pour leur travail et leur bonne conduite, à venir en aide aux jeunes enfants que ces inondations ont pu laisser sans parents et sans ressources.

Ils ont adressé à Mgr l'archevêque de Toulouse la lettre suivante :

« Monseigneur, un affreux désastre vient de frapper votre diocèse. Des inondations considérables ont apporté la ruine et même la mort dans un grand nombre de familles réduites, aujourd'hui, à la misère. Bien des jeunes enfants que ce fléau a rendus orphelins sont aussi probablement sans ressources et sans soutien.

Tous ces malheurs ont profondément ému les jeunes orphelins et les jeunes orphelines de l'hospice Saint-Brice de Chartres. Privés eux aussi de leurs parents, mais recueillis dans un asile protégé par la divine Providence, et placés sous la tutelle d'une administration qui pourvoit à tous leurs besoins, ils songent avec douleur aux privations de toutes sortes qu'éprouvent les malheureux inondés.

Voulant contribuer au soulagement de leurs frères et sœurs orphelins de votre diocèse, et encouragés par leur respectable aumônier et par leur vénérée supérieure, les enfants de Saint-Brice ont prié Messieurs les administrateurs de l'hospice de vouloir bien leur permettre de déposer entre les mains de votre Grandeur la somme des récompenses qui leur sont accordées cette année pour leur bonne conduite et leur travail.

Cette somme est minime, Monseigneur, mais les orphelins sont convaincus qu'à l'exemple du divin Jésus vous ne dédaignerez pas l'offrande de l'enfant pauvre, et que vous voudrez bien leur permettre de solliciter de votre bonté, et pour eux et pour tous ceux qui les protégent votre bénédiction paternelle. »

A l'envoi de cette offrande, Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Toulouse a répondu, le 4 octobre 1875, par la lettre suivante adressée aux orphelins de l'hospice,

Mes chers enfants,

Votre générosité me touche profondément, et j'ai hâte de vous le dire et de vous exprimer ma reconnaissance.

J'achève, en ce moment, les visites pastorales que les inondations m'avaient forcé d'interrompre. Je rentrerai à Toulouse le 8. Votre offrande sera partagée entre l'établissement des orphelins et celui des orphelines. Que Dieu vous donne, en bénédictions de choix, le centuple de ce que vous venez de faire ; c'est la grâce que dans un instant, je vais demander pour vous à l'autel. Je vous bénis tous en N. S. J. C.

DÉGAGEMENT DE LA CATHÉDRALE

Nous avons lu dans le *Courrier d'Eure-et-Loir* un avis en forme de lettre sur un projet qui a nos sympathies, il sera reproduit ici avec l'agrément de l'auteur.

« Nous venons d'arrêter les bases d'un grand projet, d'une œuvre utile, devant rapporter gloire et profit aux personnes qui voudront bien y participer. Il s'agit d'ouvrir une rue accessible de la Préfecture jusqu'aux abords de la cathédrale. — L'entreprise tentée une précédente fois est encore à faire. La municipalité a débouché quelque peu la rue Percheronne, mais ce ne sera jamais qu'un chemin à ricochet. La voie la plus suivie pour arriver au pied des clochers est la rue de l'Etroit-Degré ; cette pauvre petite rue en l'air n'est pas belle, ce n'est qu'un casse-cou, on ne peut pas y marcher de pied ferme, le sol repose sur des caves qui pourront effondrer au premier moment ; les maisons ont une physionomie triste et désespérante, on y entre à l'aide de degrés par des portes à peine ouvertes ; il importe que cet état de choses soit modifié. Nous avons porté nos doléances jusqu'à l'Hôtel de Ville ; on nous a répondu : le budget municipal est à bout de ressources, les nombreux travaux accomplis depuis trois ans, ceux qui sont encore en œuvre ont absorbé presque totalement les revenus de la commune. — Alors nous ne pouvons donc arriver à notre fin que par nous-mêmes ; *essayons !* Déjà nous comptons sur quelques premiers mille francs, nous allons solliciter le concours de tous nos concitoyens, aux uns nous demanderons 5, 10, 20 fr. seulement; aux autres nous demanderons davantage. — Nous achèterons une à une les maisons qui sont entre la rue du Cheval-Blanc et la rue de l'Etroit-Degré de façon à pouvoir

réunir les deux rues ; lorsque ces vieux bâtiments auront disparu nous serons maîtres d'un assez vaste terrain que nous convertirons en une avenue. — La ville de Chartres s'honore d'un fait historique accompli dans sa Cathédrale : Henri IV, roi de France, a été sacré ici. Pour perpétuer le souvenir de ce beau jour, nous appellerons notre avenue le cours du Sacre.

Ce devrait être pour plusieurs de nos lecteurs une occasion de témoigner leur affection filiale au bon roi. Aussi nous proposons-nous de faire un appel pressant à la munificence des gens fortunés.

Il y a chez tous les peuples civilisés une croyance traditionnelle qui fait le fond de leur foi. C'est qu'au delà de cette vie il y en aura une meilleure pour ceux qui en auront préparé les éléments ; la plus sûre préparation nous semble être la pratique des bonnes œuvres ; nos pères l'avaient compris ainsi en s'imposant tous les sacrifices possibles pour édifier la Cathédrale de Chartres, l'un des plus beaux sanctuaires qui soit au monde. Dans notre langue française il est une locution très-reçue, sinon très-juste, qui à propos de la messe déclare : que le chemin en est ; ne pouvons-nous pas plus justement dire que le chemin de l'Eglise est une annexe de l'Eglise, et qu'ainsi notre travail pourra être assimilé à l'œuvre de nos pères.

Incessamment nous ferons connaître les noms des premiers souscripteurs et le moyen adopté pour recueillir les fonds.

Dès aujourdhui on peut se faire inscrire chez M. Besnard, notaire, rue du Cheval-Blanc ; on peut aussi s'adresser à M. Gadde, rue Sainte-Même, 3, ou aux chapelains de Notre-Dame du Pilier.

J. N.

NOVEMBRE 1875.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Novembre 1875.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.
Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux ap. la communion, de la pr. : *En ego.*
1er novembre, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Franc. ; 2° p. le scap. bl.; 3° p. les posses. d'objets indulgenciés ; 4° p. la Conf. du Cœur de Jésus.
2, mardi. — Ind. plén.: 1° p. la Confr. du Cœur de Jésus ; 2° p. la Prop. de la Foi (j. au ch.).
3, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Ar. de Saint Joseph (mercr. au ch.).
4, jeudi. — Ind. plén. pour la récitat. à genoux devant le S. Sacrement, de la prière : *Regardez, Seigneur.*
5, vendredi. — Ind. plén.: 1° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.
6, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du St Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (moy. visite à l'autel de la Sainte Vierge. — j. au ch.).

7, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tertiaires Franc.; 2° pour l'Arch. du S. Cœur de Marie; 3° p. le scap. bl.; 4° p. le rosaire; 5° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
8, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Propag. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
9, mardi.. — Ind. plén. pour l'Ap. de la pr. (j. au ch).
10, mercredi. — Ind. plén.: 1° pour le scap. bl.; 2° pour le scap. du Carmel.
11, jeudi.— Ind.pl.p. la récit. quot. de la pr.: *Loué et remercié* (j.au ch.).
12, vendredi. —Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge.
13, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 basil. de Rome, au scap. bleu (comme au 6 nov. — j. au ch.).
14, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'archic. du S. C. de Marie (j. au ch.).
15, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'Œuv. de Saint Fr. de Sales; 2° p. la récitation quotid. du trisagion: *Sanctus* (j. au ch.).
16, mardi.— Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. de la pr. *Angele Dei* (j. au ch.).
17, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.
18, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du S. C. de Jésus (j. au ch.).
19, vendredi.— Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge.
20, samedi.— Ind. pl. et part. nomb. du St Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bl. (comme au 6 nov. — j. au ch).
21, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr; 2° p. scap. du Carmel; 3° p. la Sainte-Enfance.
22, lundi — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de Saint François de Sales; 2° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au choix).
23, mardi. — Ind. pl.: p. la réc. quot. du chapelet brigitté (j. au ch.).
24, mercredi — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Archic. de Saint Joseph (merc. au ch.).
25, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. la récit. quotid. du *Memorare*; 2° du ch. de l'Im. Concep. (j. au ch.).
26, vendredi. — Indulg. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le Scap. rouge; 3° p. l'Ap. de la prière (vendr. au ch).
27, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 6 nov).
28, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. de l'*Angelus*; 3° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
29, lundi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. l'Œuvre de St. Fr. de Sales; 3° p. la réc. quot. de la pr.: *Doux Cœur de Marie* (j. au choix).
30, mardi. — Ind. pl.: 1° p. l'Archic. de St Joseph; 2° p. les posses. d'objets indulg.

Pour les Chroniques et les Extraits

L'abbé Goussard,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

12e NUMÉRO — DIX-NEUVIÈME ANNÉE — DÉCEMBRE 1875

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Le Père de la Colombière, apôtre du Sacré-Cœur *(Suite)*

A l'époque où le Père de la Colombière fut envoyé dans la grande Bretagne (13 octobre 1676), les haines religieuses, un instant assoupies à la rentrée des Stuarts, s'étaient réveillées plus vivaces que jamais. « Le fanatisme anglican avait pris pour point de mire le duc d'York, héritier présomptif de la couronne que portait alors le trop faible Charles II. »

Pour ne pas vouloir prêter un serment qui s'attaquait directement au dogme de la transubstantiation et de la présence réelle de Notre-Seigneur au Très-Saint Sacrement de l'autel, il dut renoncer à tous ses emplois, et entre autres au commandement de la flotte qu'il avait conduite naguère encore à la victoire.

Son mariage avec la princesse Marie de Modène avait été l'occasion d'un soulèvement scandaleux : on refusa à la jeune duchesse une chapelle publique assurée par son contrat de mariage; et le Père Saint-Germain, son aumônier, avait été contraint, pour mettre sa vie en sûreté, de repasser le détroit ; ce qui pouvait faire aisément présager le sort réservé à son successeur.

Ce successeur fut, nous le savons, le père de la Colombière.

Devenu l'hôte du palais de Saint-James, il ne perdit rien, au milieu du tumulte de la cour, de son union avec Dieu, et, selon son propre aveu, « il y trouvait autant de calme que s'il eût été dans un désert. »

Cette paix inaltérable était le fruit d'un entier détachement de toutes choses. Pendant les trois ans et quelques mois qu'il resta en Angleterre, jamais il ne jeta un seul coup d'œil sur la magnifique vue de Londres qui se déroulait sous ses fenêtres ; jamais il ne visita aucun des monuments de cette grande cité. Rejetant loin de lui tout ce qui pouvait sentir le luxe ou la délicatesse, un matelas étendu par terre lui servait de lit, et bien loin de diminuer ses austérités, il en augmenta le nombre ; mais elles n'altéraient en rien l'affabilité de son abord, l'aménité

de ses manières. Courant au-devant des malheureux pour les soulager, aux dépens même de son nécessaire; visitant les malades les plus abandonnés : dirigeant, avec un zèle infatigable, les âmes qui venaient réclamer l'appui de ses conseils ; soutenant les faibles, consolant les affligés ; encourageant à la persévérance ceux qui, après avoir généreusement embrassé la croix, semblaient prêts à succomber sous son pesant fardeau ; il ne reculait devant aucune fatigue, aucun sacrifice pour ramener dans le bercail de la sainte Eglise les pauvres brebis égarées. Une telle mission, on peut le croire, était remplie de pénibles labeurs et d'inextricables difficultés.

« On ne permet pas (écrivait le Père), aux sujets du roi d'Angleterre d'aller dans les chapelles des ambassadeurs pour y entendre la messe, et, depuis que je suis à Londres, on a mis des gens aux portes de toutes ces chapelles, et même de celle de la reine. Il est vrai qu'il y a ici quantité de Français; mais il y a un an qu'il n'y a pas eu de cathéchisme, de sorte que l'on peut dire que la parole de Dieu est fort rare en ce pays et que lorsqu'on y vient on ne peut manquer d'être bien accueilli. »

Les saints ont toujours de ces humbles ruses pour diminuer leur mérite. Le fait est que le ministère de la prédication auquel le zélé religieux subordonnait toutes ses autres œuvres, était couronné d'un grand succès. On peut avoir une idée de sa manière de traiter les vérités chrétiennes, en lisant les instructions qu'il fit à la chapelle du château pour le saint temps du carême. (1) S'adressant à un auditoire convaincu et pratiquant, il entre hardiment dans tout le sérieux de la pénitence chrétienne et montre à ces âmes ferventes le Sauveur dans sa passion et dans sa mort, comme un modèle incomparable qu'elles ne doivent jamais perdre de vue. Sujet à la fois grave et pathétique qui lui suggère les considérations les plus solides, exposées avec une sollicitude tout évangélique.

Mais jamais le Père de la Colombière n'était plus entraînant, plus visiblement inspiré, que lorsqu'il parlait des ineffables tendresses du Cœur de Jésus au Très-Saint Sacrement, il semblait alors que les flammes de ce brasier divin illuminaient et consumaient son cœur d'apôtre. On dut sentir ces brûlantes ardeurs, on dut les voir, pour ainsi parler, déborder de cette âme vraiment sacerdotale, lorsque le jour du *Corpus Domini,* il décrit avec d'inimitables accents l'amour du Sauveur dans l'Eucharistie et l'ingratitude des hommes envers cet adorable mystère. Se laissant aller, en terminant son discours, au courant qui le porte vers son centre divin. « Venez, aimable Cœur, s'écrie-t-il, avec un pieux enthousiasme, venez vous placer au milieu de ma poitrine et allumez-y un amour qui réponde, s'il est possible, aux obligations que j'ai d'aimer Dieu. Aimez Jésus en moi autant que vous m'avez aimé en lui; faites que je ne vive qu'en lui, et que je ne vive que pour lui, afin qu'éternellement je puisse

(1) Cet opuscule de 87 pages se vend chez Olmer, rue des Saints-Pères, 16, Paris

vivre avec lui dans le Ciel. — Amen. »

C'était inaugurer solennellement, au sein de l'hérétique Angleterre, la dévotion du Sacré-Cœur de Jésus.

Cependant les forces du saint religieux s'étaient promptement épuisées par ses continuels labeurs ; sa poitrine malade avait plus d'une fois trahi les efforts de son zèle et il attendait d'un moment à l''autre l'ordre de rentrer en France, quand plusieurs avis prophétiques de la Bienheureuse, transmis au Père par les supérieures de la sainte *voyante de Paray-le-Monial*, lui firent comprendre qu'il devait encore rester « *dans le pays des croix* », pour y supporter de nouvelles épreuves.

En effet, sans que rien put le faire pressentir, il fut enveloppé avec les catholiques anglais, et en particulier ceux qui habitaient le palais du duc d'York, dans une vaste accusation de complot contre la sûreté de l'Etat.

Le Divin Maître, qui voulait donner à son fidèle disciple un trait marquant de ressemblance avec lui, permit qu'il eut aussi son Judas. C'était un jeune homme du Dauphiné qu'il croyait avoir converti et qu'il avait longtemps soutenu par ses bienfaits.

Du reste la position qu'il occupait à la cour, ses talents et l'influence religieuse qu'il y exerçait, étaient des motifs suffisants d'arrestation. — Sans respect pour la royale hospitalité à laquelle il s'était confié, il fut arrêté au milieu de la nuit et conduit en prison où bien d'autres victimes le suivirent. Cette accusation d'un complot imaginaire était en apparence politique et destinée, disait-on, à sauver les jours du roi Charles: en réalité elle avait pour but de déshonorer le duc d'York, son héritier présomptif, parce qu'il était catholique, afin de l'empêcher de monter sur le trône.

Dans les temps de révolution quand le peuple est échauffé, il suffit d'un mot pour allumer un incendie. L'idée de cette trame régicide, soi-disant ourdie par les *papistes*, fut acclamée par le peuple anglais avec une crédulité dont rougissent aujourd'hui ses plus grands historiens.

Le Père de la Colombière avait été conduit devant une commission de la Chambre des lords pour être confronté avec son délateur (1); son attitude calme et digne, ses réponses où son innocence se faisait jour comme ces rayons du soleil qui percent tout à coup de sombres nuages, frappèrent ses juges d'admiration ; néanmoins ils le firent reconduire dans sa prison où il languit pendant un mois. Conduit de nouveau devant les lords, il eut l'inénarrable douleur d'entendre prononcer la peine capitale contre trois religieux de son ordre, (2) anglais de nation, et Wiliam Howard, comte de Strafford, l'illustre défenseur de la cause monarchique. Pour lui, en sa qualité de Français et de

(1) Celui-ci en avait imputé certaines paroles contre le roi et le parlement (Lettre du P. de la Colombière).

(2) M. Bougaud dit même qu'il y assista. Les pères Daniel et Pouplard ne parlent pas de cette lugubre particularité.

sujet de Louis XIV, on le condamna seulement à un perpétuel bannissément de l'Angleterre et un vaisseau vint le déposer sur les rivages de la patrie ! (janvier 1679).

L'humidité de sa prison, l'émotion d'une âme comme la sienne en apprenant le supplice de ses amis, la douleur de ne pas suivre ses compagnons dans la mort, d'abandonner une grande Eglise désolée, ruinée pour longtemps, lui causèrent un ébranlement qui devait abréger ses jours.

En se rendant à Lyon, résidence que lui avait assignée ses supérieurs, il passa par Paray-le-Monial. Dieu l'y conduisait pour jeter sur les voies extraordinaires de la Bienheureuse les dernières lumières.

En le revoyant, ceux qui l'avaient connu au départ eurent peine à le reconnaître. Ce n'était plus ce jeune religieux, à la fois si humble et si éloquent, qui parlait avec une chaleur si communicative, il respirait à peine. On sentait « qu'il venait, comme dit la Sainte-Ecriture, d'une grande tribulation. » (1) Mais la paix de son âme, l'expression ascétique de son regard, d'autant plus remarquable que ses traits étaient plus amaigris, son recueillement et sa foi vive, surtout au saint autel, disaient assez que cette tribulation lui avait été bonne, et « qu'il avait achevé d'y laver sa robe dans le sang de l'agneau (2). » Toute la ville et la Visitation en particulier, l'accueillirent avec cette vénération qu'avaient les premiers chrétiens pour les confesseurs que la hache avaient épargnés, malgré eux, et qui, selon l'expression d'un Père de l'Eglise, « n'avaient pas manqué au martyre si le martyre leur avait manqué. »

Paray sembla lui rendre un peu de force et lui-même s'étonnait de la bénédiction qu'il avait répandue sur ses paroles. Il s'entretint plusieurs fois avec la mère Greffié alors supérieure de la Bienheureuse ; mais pour elle il ne la vit qu'une fois. Du reste cette conduite concorde avec celle qu'il tint toujours vis-à-vis de Marie Alacoque. Il causait peu et rarement avec elle. Ils ne s'écrivaient presque pas. Si la Bienheureuse avait un mot à lui dire, une lumière de Dieu à lui faire connaître, elle le confiait à sa supérieure qui l'envoyait ou ne l'envoyait pas à Londres. Le Père répondait, sous le couvert de la supérieure ou plutôt dans sa lettre. Un détachement céleste règne dans ces relations rares et rapides. On n'y voit rien d'humain. Cette unique visite fut d'ailleurs remplie de consolations. «J'ai trouvé, écrit le Père, la sœur Marguerite-Marie toujours extrêmement humble et soumise, dans un grand amour de la croix et du mépris. Voilà des marques de l'esprit qui la conduit, lesquelles n'ont jamais trompé personne. »

Après un court séjour à Paray, le Père se rendit à Lyon où on lui confia la conduite spirituelle des jeunes religieux de son ordre. C'est à son école que se forma le célèbre Père Galiffet dont les solides écrits contribuèrent plus tard, d'une manière

(1) Apoc. VII, 14. — (2) Apoc. VII, 15.

si efficace, à établir, sur des bases théologiques inébranlables, la dévotion au Cœur de Jésus. C'est dans cette dévotion que le Père de la Colombière trouvait une surabondance de forces intérieures et de consolations. Notre-Seigneur, qui s'était engagé, dans les termes les plus formels « à consoler les peines des âmes consacrées à son cœur et à élever rapidement à une grande perfection celles des fervents, ne pouvait manquer d'inonder de ses grâces de choix cet ami privilégié, cet apôtre de son divin Cœur. Aussi, dans un saint transport d'amour, il s'écrie, en invitant tous les chrétiens à fixer leur demeure dans cette plaie toujours ouverte pour nous recevoir. « Oh qu'il est bon ! Oh » qu'il est doux de faire son séjour dans ce Divin Cœur ! Oui, » très-aimable Jésus, il suffit d'approcher de vous, de se souve- « nir de votre Cœur, pour être comblé de joie et tressaillir d'al- » légresse ! » Ne soyons pas insensibles à cet appel et comme le vénérable religieux, dont nous invoquerons la pieuse médiation, dévouons-nous au Sacré-Cœur de Jésus, et nous puiserons dans cette source intarissable des dons les plus parfaits, des trésors de paix et d'amour !...

Cependant le Père de la Colombière ne se remettait pas, il s'affaiblissait même tous les jours, sa maladie de poitrine le conduisait insensiblement au tombeau. On l'envoya de nouveau à Paray, dans la pensée que l'air tiède et pur de cette petite vallée lui serait favorable. En réalité, il y venait pour mourir. Son dernier soupir devait être une dernière approbation des grandes révélations du Sacré-Cœur de Jésus, et ses ossements devaient un jour reposer près de l'autel où Jésus-Christ s'est montré à la Bienheureuse, comme un témoin fidèle qui dort aux pieds de son Maître. (1)

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

Suite et fin au prochain numéro.

Le libéralisme et les pratiques chrétiennes.

Un de nos confrères ayant lu dans les journaux anglais le compte-rendu d'un grand banquet donné à Londres par le lord-maire, nous transmet le récit du cérémonial religieux observé dans le festin, et l'accompagne de réflexions utiles à connaître.

— « Lorsque les convives eurent pris place, M. Herker, maître des cérémonies, cria d'une voix forte :

» Mylords, ladys et gentlemens, le lord-maire vous invite à vous lever pour dire les actions de grâces. »

» Alors est apparu, en costume ecclésiasque, le chapelain de sa seigneurie, qui a dit la prière, et dix chantres de la chapelle de Saint-Paul ont exécuté un chœur d'un admirable effet.

» Le lord-maire était debout, les mains jointes, les yeux baissés, et tous les convives se tenaient dans cette religieuse attitude.

» Les actions de grâces étant dites, le repas a commencé. »

(1) Les Jésuites avaient primitivement recueilli ses restes précieux; mais lors de la proscription de l'Ordre, le dernier supérieur de la résidence les confia aux religieuses de la Visitation qui les mirent à l'abri des profanations des impies.

Si un journal français racontait qu'à un banquet officiel donné dans un hôtel de préfecture, M. le préfet debout avec toute l'assistance a fait le signe de la croix, et récité le *Benedicite* les mains jointes et les yeux baissés, les impies ricaneraient... Mais les catholiques? Plusieurs trouveraient que ce préfet est étonnant.

O libéralisme, vous n'êtes point né d'aujourd'hui ! Et votre principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat a depuis longtemps corrompu notre jugement et vicié nos mœurs.

S'il n'est point étrange qu'un lord protestant rende grâces à Dieu de la nourriture que lui a préparée la Toute-bonne et Toute-puissante Providence, pourquoi cet acte de piété et de reconnaissance serait-il étrange de la part d'un préfet catholique ?

Est-ce que le catholique pourrait prendre avec Dieu des libertés qu'il ne conviendrait point au protestant de prendre ?

Ou bien, le protestant serait-il l'inventeur du *Benedicite*, et le catholique rougirait il de lui emprunter un acte de piété qui n'aurait pu germer spontanément dans son cœur trop aride ?

Mais c'est le contraire qui est arrivé. Le protestant, en se détachant du sein de la sainte Eglise, a emporté avec lui quelques-unes des bonnes habitudes que lui avait fait contracter sa Mère, et il les a conservées : ainsi le repos du Dimanche, ainsi le *Benedicite* et les grâces.

Il les a conservées et il les pratique, et le monde qui les voit pratiquer ne s'en étonne pas et ne trouve rien à redire.

Tandis que ce même monde a étouffé ces mêmes choses sous le rire chez les peuples catholiques.

Pourquoi cette différence ? Pourquoi abolir ici et conserver là ? C'est que le monde — j'entends le monde au mauvais sens du mot — le monde a l'esprit de Satan qui est son père, *vos ex patre diabolo estis*, et il sait que si le protestantisme a pu emporter l'esprit, la piété chez lui n'est qu'un corps sans âme. Mais, chez les catholiques, l'Esprit-Saint, qui est comme l'âme de l'Eglise, vivifie toutes choses. C'est lui « qui prie en nous et avec nous par des gémissements ineffables, » qui donne à tous nos actes de religion un caractère divin et un mérite infini.

Il importait donc au démon de nous enlever nos œuvres de religion, tandis qu il pouvait les laisser aux protestants. Il y est parvenu, auprès de quelques-uns du moins, par son ministre le monde.

Le monde a arraché à une partie du peuple catholique la sanctification du Dimanche par la tyrannie du travail, et le *Benedicite* par la tyrannie du sourire et de la raillerie.

Il nous appartient de réagir contre le monde et par cette réaction de sauver nos frères de la tyrannie de l'impiété.

Faisons ouvertement le signe de la croix au commencement et à la fin de nos repas, quelque part que nous les prenions ; et combattons par tous les moyens qui sont en notre pouvoir le travail du dimanche.

De quoi aurions-nous peur ? Un signe de croix fait en public dénote un franc chrétien, c'est-à-dire, un homme qui a sur l'impie ou sur l'incrédule, supériorité d'intelligence ou de moralité. Et pour le travail du dimanche, il tue chez nous les âmes et les corps : Honneur donc à qui le combattra !

L'esprit libéral entré dans les âmes catholiques comme le venin le plus subtil et le plus meurtrier, a demandé aux cœurs généreux que le respect humain n'avait pu faire fléchir, de ne point afficher leur

piété en public pour ne pas offenser les dissidents ! Et cette piété qui ne *s'affichait* plus au dehors est bientôt tombée en désuétude dans le sanctuaire des familles, pour déserter enfin les âmes elles-mêmes.

Ce même esprit libéral a demandé de ne pas imposer le repos dominical à qui n'en voulait point ! Et il a fini par imposer le travail aux consciences les plus chrétiennes.

Le prêtre qui écrit ces lignes connaît un pauvre ouvrier qui, chaque jour, se prive de déjeûner pour accourir à l'église faire un quart-d'heure d'adoration et qui, le Dimanche, est condamné au travail !

DU PRÉSENT ET DE L'AVENIR DE L'ARCHITECTURE CHRÉTIENNE

Au numéro de novembre, nous avons publié sous le titre qu'on vient de lire, un article extrait du *Bulletin monumental* : une belle page de M. Anthyme Saint-Paul sur la cathédrale de Chartres, avec l'exposé du projet que le même auteur soumet au jugement des hommes désireux de voir se relever l'art chrétien.

En dehors de l'intéressant passage sur la basilique chartraine, nous nous étions bornés à de simples indications sans commentaires. Ces données rapides ont suffi, paraît-il, pour attirer l'attention d'une manière favorable au projet du célèbre archéologue. Les esprits les plus timides qui le traitent d'utopie à cause des difficultés de réalisation, ne laissent pas que d'applaudir aux motifs qui l'ont inspiré et d'exalter les avantages qui résulteraient de la mise en œuvre.

Entre plusieurs témoignages d'adhésion à l'idée-mère de l'article, nous aimons à citer la lettre suivante.....

« Deux mots au sujet de l'excellent article que vous avez inséré dans votre dernier numéro de la *Voix de Notre-Dame,* article extrait du *Bulletin monumental.*

Aujourd'hui que, grâce a une multitude de traités d'archéologie et particulièrement grâce à l'ouvrage si important de M. de Montalembert : *Du vandalisme dans l'art*, nous autres ecclésiastiques y regardons à deux fois pour entreprendre des travaux d'amélioration dans nos églises, c'est une bien bonne pensée que vous avez eue de faire connaître à vos lecteurs la remarquable étude de M. Anthyme Saint-Paul. Seriez-vous persuadé vous-même que le projet émis par ce savant devra rester sans exécution possible, comme il y a des raisons de le craindre à mon humble avis, je vous féliciterais encore de nous avoir communiqué de telles pages ; c'est un nouvel encouragement donné aux ecclésiastiques de plus en plus nombreux qui ont renoncé à un système de restaurations trop malheureusement pratiquées contre les regles de l'art.

Honneur à ces Messieurs qui, avant de mettre la main à l'œuvre, s'entourent de conseils éclairés ! Plusieurs de nos églises de campagne ont du à ces conseils suivis en dépit de maint obstacle, une renovation artistique qui mérite d'être citée. Vous devez savoir, par exemple, avec quel succès M. l'abbé C..., curé de Santeuil, est parvenu à restaurer son église, surtout à y établir des vitraux en rapport avec le style du monument. Comme forme, comme couleur comme composition, ces grandes verrières sorties des ateliers de M. Lorin ne laissent rien à désirer ; c'est parfait ; le temps nous apprendra si, comme solidité, elles donneront toute satisfaction selon notre espoir ; toujours est-il que pour le moment nous avons là *un modèle de vitrail du XIII*e siècle ; c'est très-rare.

Et si jamais les idées de M. Anthyme Saint-Paul avaient le bonheur de se vulgariser, ce qui est rare aujourd'hui deviendrait certainement général à l'honneur de l'Eglise et à la gloire de Dieu. »

Cette lettre ne pourra manquer d'être agréable à l'auteur de l'article du *Bulletin monumental*. Si nous voulions ajouter à l'adresse de M. Saint-Paul un éloge qui en vaut mille autres, nous rappellerions que c'est lui qui,revendiquant pour la France la gloire du style ogival, style vraiment chrétien, a écrit quelque part cette phrase énergique : « Je rougis que l'on dise : architecture romaine, architecture grecque, arabe, hindoue, chinoise, etc., et qu'une architecture qui nous appartient plus que jamais art n'ait appartenu à un peuple, ne soit pas appelée *architecture française.»*

La profonde admiration dont son important travail témoigne pour notre monument chartrain est justifiée par les appréciations de tous les connaisseurs. Dans une brochure que vient de faire paraître un Comité d'archéologues au sujet de l'église du Vœu national, nous avons encore trouvé à l'appui de cette assertion la phrase suivante :

« Sans sortir de France, nous possédons un certain nombre de cathédrales gothiques qui touchent à la perfection par quelques-unes de leurs parties. On vante à juste titre le portail de Reims, le chœur de Beauvais, la galerie des rois de Notre-Dame de Paris, les nefs de Bourges et d'Amiens, les flèches de Strasbourg, de Saint-Denis, de la Sainte-Chapelle, de Dijon, etc. *Notre-Dame de Chartres serait bien placée dans un écrin.* »

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Notre Saint-Père le Pape a répondu au délégués du Congrès de Florence : Puisque la lutte est engagée entre le bien et le mal, il faut y prendre part, non-seulement sans crainte, mais avec une ardeur toujours plus vive, il faut marcher la tête levée et affirmer notre foi en foulant aux pieds tout respect humain, en nous dévouant aux grandes œuvres de réparation et de charité chrétienne. C'est par là que triompheront enfin la vérité et la justice. »

— Dans une récente audience, le Pape, recevant les pèlerins franc-comtois et mille autres fidèles, a exalté le mouvement des pèlerinages français qui courrouce Satan et ses fils. Il a dit qu'il admirait l'énergie dont font preuve les catholiques de France et que la prospérité matérielle de ce pays lui paraît un signe de miséricorde, comparé à la misère d'un autre Etat. Prédisant la fin des ennemis de l'Eglise, il a cité l'exemple d'Alfieri, insulteur des prêtres, mort subitement; puis il a invoqué les lumières d'en haut sur les fidèles et sur ses ennemis.

— UNIVERSITÉS CATHOLIQUES. *Paris.*—Le conseil supérieur composé des cinq archevêques et du plus ancien évêque de chacune des provinces ou fractions de provinces associées, a sanctionné la constitution de la Faculté de droit, qui depuis a ouvert ses cours le 17 novembre. Il a approuvé les mesures prises pour achever dans le plus bref délai l'organisation des deux Facultés des lettres et des sciences, et pour préparer dans l'avenir la création d'une Faculté de médecine. En attendant que l'Université prenne les développements qu'elle est appelée à recevoir, le conseil n'a pas cru devoir procéder immédiatement à la nomination d'un recteur, et il a chargé Mgr l'archevêque de Larisse, coadjuteur de Paris, M. l'abbé d'Hulst, vicaire-général, et le vice-recteur de la direction de l'établissement.

M. l'abbé Conil, ancien vicaire général d'Aix, a été nommé vice-recteur. MM. Ferdinand Riant, conseiller municipal de Paris, Charles Hamel, ancien avocat à la cour d'appel, le comte Eugène de Germiny, avocat et conseiller municipal, ont été nommés administrateurs. M. Tassin, ancien professeur à l'école des Carmes, a été nommé secrétaire général. — L'ouverture des cours de la Faculté de Droit a été précédée d'une messe solennelle dans l'église des Carmes. Nous appelons de nouveau en faveur de l'Université catholique de Paris les abondantes aumônes des fidèles. — Les diocésains de Chartres pourront les adresser au secrétariat de leur évêché.

— *Lille.* — Une dame de cette ville nous a écrit : « C'est en revenant toute impressionnée de la solennité d'ouverture de notre Université catholique que je vous réponds. Quelle cérémonie merveilleuse dans un siècle comme le nôtre ! Pour cette œuvre gigantesque si bien commencée à Lille, nous invoquerons ensemble Notre-Dame de Chartres et Notre-Dame de la Treille. »

— *Angers.* — La cérémonie solennelle qui a eu lieu pour l'inauguration de l'Université catholique à Angers, a dépassé en éclat tout ce qu'on pouvait attendre. Rien de beau et d'émouvant comme les récits qu'en donnent les feuilles les mieux informées. La profession de foi faite publiquement par chacun des nouveaux professeurs et le magnifique discours du fondateur et protecteur Monseigneur Freppel, ont fait une impression profonde et nous promettent de vrais et prochains succès pour les facultés de droit de lettres et de sciences.

— *Coutances. — L'épée et la bannière de La Moricière au Mont-Saint-Michel.* — Dans le sanctuaire de l'*Ange des batailles*, vient d'être déposée une épée vaillante, qui rappelle un nom illustre et de glorieux souvenirs. Une bannière, dont chaque ornement est comme une relique, accompagne ce glaive. Elle est de soie bleue, sur un fond blanc semé d'hermines, et enrichie des galons et des broderies d'un uniforme de général. Une peinture représente saint Michel armé d'une croix, terrassant le dragon, et portant à la main gauche la palme de la victoire. Au-dessous, un écusson porte d'azur fascé d'or à trois coquilles, avec la devise : « *Spes mea* DEUS. » Sur la hampe, on lit ces mots : « Glorieux saint Michel, ô vous qui avez protégé le » général DE LA MORICIÈRE aux jours des combats, veillez sur sa fa- » mille en toutes ses voies. » Ces précieuses reliques du vainqueur d'Abd-el-Kader et du vaincu plus glorieux encore de Castelfidardo viennent d'être consacrées à l'Archange ; et c'était justice : elles devaient revenir au Mont-Saint-Michel. Elles n'auraient été bien placées nulle part ailleurs que dans le sanctuaire du protecteur de la France, de l'Ange gardien de l'Eglise, ces glorieuses dépouilles de l'un des plus intrépides défenseurs de l'Eglise, qui fut en même temps l'une des gloires les plus pures de la France. (*Sem. lit. de Poitiers*)

— Le 21 novembre, dans sa séance de clôture, le Congrès catholique de Lille a voté par acclamation une pétition à l'Assemblée nationale, demandant que pour les catholiques, le mariage religieux puisse à l'avenir précéder la cérémonie civile.

— A Lourdes, le grand pèlerinage des *hommes* du diocèse de Tarbes a été magnifique ; il y avait *vingt mille hommes ;* la nuit du 7 au 8 novembre s'est passée entière en chants pieux et en communions.

M. l'abbé Migne, le célèbre éditeur des grands ouvrages ecclésiastiques, vient de mourir à Paris. Monseigneur Léon Maret a donné une notice sur sa vie. — Nous aimons à rappeler qu'au début de sa carrière, M. l'abbé Migne a été professeur au collège de Châteaudun alors dirigé par des prêtres de notre diocèse.

— *Prusse.* — Le *Messager* de Paderborn vient de faire le calcul

que le clergé prussien avait payé depuis le commencement de la *lutte civilisatrice* un milion cinq cent mille francs d'amende et subi cinquante mille jours de prison. — Mgr Melchers, archevêque de Cologne, a reçu l'ordre de quitter le palais archiépiscopal à la fin du mois. Cette nouvelle a beaucoup attristé la population catholique et protestante de la ville, et retentira douloureusement, non-seulement en Allemagne et en France, mais encore dans toute la catholicité. Le vénérable et saint prélat ne s'en contriste pas outre mesure, car il sait que Dieu tire le bien du mal. et que les méchants ne triompheront pas toujours.

— *Suisse.* — Dernièrement, dans la ville de Porentruy (Suisse), un méchant juif, habitant de l'endroit, s'est permis, une nuit, de couvrir d'immondices un Christ qui s'élève au milieu d'une des places de la ville. On a porté plainte au trop célèbre préfet Frotté ; ce magistrat cynique a répondu : « Je ne puis accepter vos réclamations, *parce qu'il y manque la plainte de la partie offensée*, c'est-à-dire *du Christ.* » — O patience de Dieu !!!

— L'église de France a fait depuis un mois de grandes pertes par le décès de Mgr l'archevêque de Lyon ; de Mgr l'évêque d'Oran ; de M. l'abbé Migne, le célèbre éditeur de livres ecclésiastiques (ancien professeur dans le clergé de Chartres) ; du T.-R. P. Colin, fondateur de la Société de Marie (oncle du P. Colin. longtemps supérieur Mariste en notre ville). Ces quatre personnages ont souvent manifesté leur dévotion à N.-D. de Chartres.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

— L'abondance imprévue des matières nous force encore cette fois à supprimer les extraits de la correspondance.

Ex-voto. — Plusieurs cœurs sur l'un desquels sont écrits ces mots : « Reconnaissance, espérance. » — Un autre très-beau cœur, donné par une noble dame. — La magnifique robe offerte pour la Madone du Pilier, dont nous parlions naguère, a été étrennée le jour de la Toussaint.

Lampes. — 75 demandes de lampes pour neuf jours, un mois ou un temps plus ou moins long : devant N.-D. de Sous-Terre, 61 ; devant N.-D. du Pilier, 3; devant Saint Joseph, 7 ; à la cathédrale, devant le Sacré-Cœur, 4.

Nombre de messes dites à la Crypte : 242.

Nombre de visiteurs pour les clochers : 107.

Nombre de visiteurs pour la Crypte : 319.

Consécration des petits enfants.—Ont été consacrés à Notre-Dame de Chartres durant le mois d'octobre 38 enfants dont 15 de diocèses étrangers.

— *Pèlerinages.* — Nous aurions dû parler au numéro dernier du pèlerinage de Pont-de-Gennes (diocèse du Mans). Le digne curé de cette paroisse est venu avec son vicaire, un autre confrère et environ 40 de ses paroissiens saluer Notre-Dame de Chartres dans son double sanctuaire. Il y a eu messe et salut pour les pèlerins qui nous ont beaucoup édifiés.

— Le jour de la Toussaint, Monseigneur a tenu chapelle, et, après l'évangile, sa Grandeur a prêché au milieu du chœur. Après les vêpres, M. l'abbé Lemoine, aumônier du collége, a donné une belle et solide instruction sur le ciel et la vie surnaturelle qui nous y prépare.

—Pendant la nuit du 6 au 7 novembre, les pieux laïques, membres de l'Association du Saint-Sacrement se sont succédé devant l'autel principal de la Crypte pour adorer la Sainte-Eucharistie exposée à leurs hommages et concourir avec plus de ferveur et de mérite aux prières publiques demandées par l'Assemblée nationale. Le lendemain dimanche, toutes les autorités civiles et militaires assistaient à la messe capitulaire, selon l'avis du ministre des cultes. Puissent ces manifestations religieuses faire comprendre au peuple que le salut de la France est entre les mains de Dieu.

— Le 15 novembre a eu lieu à l'évêché la réunion générale annuelle pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi. C'est en décembre que les associés doivent remettre leurs annuités entre les mains des collecteurs.

— Le 28 novembre, messe de Sainte-Cécile, chantée par l'Ecole Normale.

— La fête de l'Adoration a été célébrée le 11 novembre à la chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres; sermon par M. l'abbé Foucault. — Elle sera célébrée au grand Hôtel-Dieu le 9 décembre.

— Nous rappelons à nos lecteurs le projet de dégagement des abords de la cathédrale ; il y a un mois, nous l'avons expliqué en insistant sur les motifs qui lui donnent de l'importance, et en désignant les personnes appelées à recevoir les souscriptions.

Le repos du dimanche. — C'est pour le 27 et le 28 novembre qu'ont été annoncées les conférences de M. le baron de Cissey dans la partie de le Crypte où ne se trouvent pas d'autels. Ce noble et généreux chrétien a pour but d'exciter à l'observation de la *loi dominicale.* Des résultats excellents ont été obtenus en d'autres villes sur ce point ; espérons pour Chartres les mêmes succès. Voici ce que nous lisions dernièrement dans une feuille religieuse : — *Béziers.* Au mois de juin dernier, MM. les notaires de Béziers avaient décidé de fermer à l'avenir leurs études les dimanches fériés ; cet exemple a porté ses fruits : semblable mesure vient d'être adoptée par MM. les marchands de tissus, nouveautés, draperies, et articles de blanc de la même ville. Ce retour à l'observation du dimanche n'étonne point de la part des Biterrois. Déjà en 1855 presque tous leurs magasins étaient fermés les jours de préceptes, et l'association pour le repos dominical comptait dans cette ville, plus de 4,700 membres. Depuis, de nouveaux marchands s'étaient établis dans cette ville dont l'importance va croissant tous les jours, et il était devenu nécessaire de renouveler l'engagement de 1855 : c'est ce qui vient d'être fait.

— L'Œuvre du *Patronage de Saint-Joseph* à Chartres prend des développements que nous sommes heureux de constater. Le 14 novembre, le grand nombre de personnes qui assistaient à la distribution des récompenses faite aux apprentis, la présence des principaux personnages de la cité à cette fête de famille, le rapport de l'aumônier du Patronage M. l'abbé Genet, vicaire de Saint-Pierre, nous ont fourni autant de preuves de la sympathie méritée par cette œuvre qui nous promet ce que Chartres, comme les autres villes, réclame depuis longtemps : beaucoup d'ouvriers chrétiens.

— Deux bien respectables prêtres du diocèse viennent d'être nommés chanoines honoraires. Ce sont : M. l'abbé Marquet, curé de Courtalain, et M. l'abbé Marteau, curé de la Loupe.

— *Mutations dans le clergé.* M. l'abbé Agoutin est nommé à la cure de Saumeray ; il est remplacé par M. l'abbé Leroux, précédemment

curé de Varize. M. l'abbé Milochau, quitte Bazoche-en-Dunois pour aller à Varize. M. l'abbé Sadorge quitte Louvilliers-les-Perche pour aller à Lutz. M. l'abbé Valentin, précédemment à Civry, est maintenant à Louvilliers.

LES NOCES D'OR de M. l'abbé DALLIER
Chanoine Archiprêtre de Notre-Dame de Chartres

Une des plus douces fêtes de famille est celle qu'on nomme *cinquantaine* de mariage. Le jour où deux jeunes époux viennent solliciter pour leur union projetée les prières de l'Eglise, c'est le jour des fleurs; auprès d'eux tout rayonne d'espérance. Si, après un demi-siècle ils solennisent ensemble au pied de l'autel l'anniversaire de leur union, les fruits qui ont succédé aux fleurs forment pour eux une couronne de joie ; les enfants les entourent et honorent leur vieillesse dans un hymne d'action de grâces.

L'homme de Dieu qui a parcouru un demi-siècle de vie sacerdotale n'a-t-il pas droit au même honneur? Oui, et à un honneur plus grand; ses noces sont celles de l'Agneau divin, dont les communications intimes ont fait ses délices quotidiennes. *Demus gloriam ei ; quia venerunt nuptiœ Agni.* Les fruits de son union irrévocable avec la sainte Eglise ont été nombreux : ses enfants spirituels tiennent à célébrer auprès de lui un jubilé d'affectueuse reconnaissance. Voyez plutôt ce qui s'est passé à la cathédrale de Chartres le 21 novembre dernier.

C'était un jour de *noces d'or* pour M. l'abbé Dallier, archiprêtre de Notre-Dame. Le concert des cloches l'avait annoncé à la cité entière dès la veille ; on avait remarqué aussi les préparatifs au maître-autel entouré de verdure, de fleurs, de luminaires dans un arrangement parfait. Le dimanche matin, à 8 heures trois quarts, la grande sonnerie donne le signal de la cérémonie ; la procession est déjà organisée dans les rues qui conduisent du presbytère à la cathédrale. Les jeunes filles congréganistes de la Ste Vierge redisent cent fois le cantique populaire: *Chantons ce bon Pasteur ;* la Maîtrise, les élèves du Grand-Séminaire, un bon nombre de prêtres, de religieux maristes et de chanoines forment un long défilé à la suite des confréries, et unissent leur voix pour le psaume *Conserva me.* M. l'abbé Dallier, qui depuis sa demeure suit cet immense cortége avec une visible émotion, met à peine le pied sur le seuil de la basilique que le grand orgue salue son arrivée par un *allegro* supérieur à toutes les fanfares de cuivres.

La messe va commencer ; l'affluence à l'église a dépassé celle des plus grandes solennités ; le chœur et les nefs débordent ; Monseigneur est à son trône. Le lutrin est occupé par les élèves de l'école Normale et quelques amateurs ; de beaux motets vont être chantés sous la direction de notre organiste, M. Delangle.

M. l'archiprêtre revient de la sacristie, revêtu d'ornements magnifiques, gracieux cadeau de ses paroissiens pour ce jour ; on admire surtout la chasuble de drap d'or aux broderies délicates, avec représentation d'armoiries et autres sujets dont le principal est l'image de Notre-Dame-du-Pilier. (Ce riche travail a été confectionné par les soins de M. Husson, fabricant d'ornements d'églises à Paris).

Les morceaux de plain-chant, le *Kyrie* de Diestch, le *Gloria* de M. Delangle dirigent l'attention des fidèles au commencement de l'office et, l'évangile fini, un mouvement général se fait du côté du banc-d'œuvre pour l'audition du sermon.

M. l'abbé Barrier, vicaire-général, est en chaire ; il est chargé d'expliquer le sens de la fête et d'offrir à son bien-aimé confrère les hommages de l'Assemblée sainte ; mission difficile pour un orateur à cause de la forme réclamée par les délicatesses d'un éloge, mission vraiment douce à un vicaire-général qui peut couvrir de l'autorité de son évêque l'expression de son amitié personnelle. Nous donnerons tout-à-l'heure *in extenso* le discours ; les fidèles le demandent ; on ne pouvait mieux le louer.

Quand M. le vicaire-général eut terminé sa charmante allocution, Monseigneur prit la parole ; une heureuse surprise nous était ménagée. Après avoir rappelé aux paroissiens de Notre-Dame les promesses qu'il leur avait faites sur l'avenir de M. l'abbé Dallier au millieu d'eux en le leur donnant pour pasteur ; après avoir constaté la réalisation de ces promesses, et déclaré de nouveau notre vénérable archiprêtre l'homme qui avait sa confiance et son affection, l'*homme de sa droite*, Monseigneur a annoncé qu'il avait obtenu de Rome à l'adresse de M. l'abbé Dallier, une *bénédiction particulière du Souverain-Pontife.* A cette nouvelle l'auditoire a tressailli ; une telle faveur affirmait de nouveau les attentions délicates d'un cœur épiscopal et la bienveillance paternelle de Pie IX.

Il était beau, quelques instants après, le spectacle du clergé et des fidèles à genoux pendant qu'au pied du maître-autel le vénérable curé restait prosterné sous la main du Pontife. Après la lecture du rescrit de Rome faite à haute voix par son chanoine chancelier, Monseigneur, en chape et en mître, bénissait au nom du Pape le digne curé ; et le chancelier terminait cette touchante cérémonie par une lecture explicative des conditions de l'indulgence.

Monseigneur quitta ensuite l'autel pour retourner à son trône. Ainsi fortifié par une nouvelle grâce qui lui venait du Père de la foi, M. l'archiprêtre sembla entonner avec un accent particulier de bonheur le chant du symbole de cette foi apostolique : *Credo in unum Deum*... et l'office continua jusqu'à la fin avec toute la majesté possible du culte, avec les chants les plus solennels.

La bénédiction épiscopale donnée aux fidèles couronna la fête. Chacun sortit emportant son impression de joie, emportant aussi sa part des agapes fraternelles ; car ce jour-là on avait voulu proportionner au nombre des assistants le nombre des pains bénits qui devaient paraître près du sanctuaire entre les cierges et les fleurs ; l'usage du pain bénit distribué au Saint Lieu est un souvenir et un symbole de communion mystique ; le 21 novembre, les paroissiens de Notre-Dame de Chartres étaient plus que jamais en communion de pensées et de vœux autour de leur pasteur. Le même jour les paroissiens de Saint-Pierre offraient leurs félicitations à leur ancien curé dans une adresse couverte d'une multitude de signatures.

Discours de M. l'abbé Barrier.

M. T. C. F., il y a neuf ans et demi, le dimanche 4 mars 1866, ce magnifique temple était témoin d'une bien touchante cérémonie. Ce qui lui donna un charme particulier, c'est qu'elle fut présidée par vous, Monseigneur, qui voulûtes donner à votre archiprêtre un témoignage de votre haute estime en l'installant vous-même curé de votre cathédrale. Aujourd'hui, une autre cérémonie vient répandre la joie et l'allégresse dans tous les cœurs, c'est, M. F., le cinquantième anniversaire du sacerdoce de votre bon pasteur, qui,

avant de l'être, avait déjà des droits acquis à votre respect, et qui, depuis a si bien su en conquérir de plus doux à votre confiance et à votre amour filial. Pour moi, je m'estime heureux, quoique indigne, d'avoir été invité à vous adresser la parole en cette circonstance solennelle. Permettez-moi de vous dire les premières impressions que j'ai éprouvées en acceptant cette honorable invitation.

Chez l'ancien peuple de Dieu, il y eut un sacerdoce conféré dans une seule famille de la tribu de Lévi, sacerdoce vénérable sans doute, puisqu'il avait Dieu pour auteur, mais qui devait être aboli pour faire place à un autre que rend infiniment plus auguste la dignité de la personne dans laquelle il a été institué.

Dieu qui avait annoncé par le prophète Isaïe qu'il prendrait alors parmi les nations ses prêtres et ses lévites, *et assumam ex eis sacerdotes et levitas, dicit Dominus*, a pris dans une modeste et honnête famille de Nogent-le-Rotrou deux frères plus étroitement unis par la foi et la piété que par les liens du sang, pour les associer au sacerdoce de son adorable Fils, Jésus-Christ, le prêtre unique de la nouvelle alliance. De ces deux frères, le plus jeune, ordonné en 1827, après avoir été 28 ans curé de la principale église de Châteaudun, a été ravi trop tôt hélas ! à l'affection de son troupeau. J'ai été témoin du deuil universel qui a honoré ses funérailles, et j'ai mêlé mes larmes à celles de ses nombreux amis et chers paroissiens. Laissez-moi ajouter que sa mémoire est demeurée en bénédiction dans la ville qu'il avait si longtemps édifiée par son zèle, par ses vertus, et par l'aménité de son caractère. Le frère du digne curé de la Madeleine, à qui je me suis senti pressé de rendre l'hommage d'une vive et profonde amitié, est celui dont nous célébrons les noces d'or, parce qu'il a dépassé la 50e année de son sacerdoce.

Ici, M. F., que de graves et sérieuses réflexions se présentent naturellement à l'esprit ! L'homme vit si peu de temps ici-bas, qu'un demi-siècle passé dans une carrière quelconque devient un événement mémorable.

Et pourtant qu'est-ce qu'un demi-siècle aux yeux de Celui pour qui mille ans sont comme un jour, ou selon une expression encore plus forte de l'Ecriture, comme le jour d'hier qui n'est plus, *tanquam dies hesterna quæ præteriit.* On se demande pourquoi le roi immortel des siècles qui voit passer devant lui toutes les générations humaines accorde plus d'années à l'un et moins à l'autre ; comment il se fait que des hommes qui sont le scandale et quelquefois le fléau du genre humain parviennent sans encombre à une longue et vigoureuse vieillesse, pendant que d'autres qui semblent nés pour le bonheur de leur semblables, ou qui paraissent si nécessaires à une cité, à un diocèse, à une paroisse, à une famille, sont moissonnés à la fleur de l'âge, laissant après eux des regrets amers et d'inconsolables douleurs ; d'où vient en un mot cette inégalité si frappante, et pourtant si commune dans la durée de la vie humaine. Il y a là, M. F., comme en mille autres choses un problème, ou plutôt un mystère que je ne me fais point fort de vous expliquer ; mais d'où rejaillit clairement cette vérité incontestable : que Dieu le créateur du temps en est aussi le maître absolu ; qu'il le distribue aux pauvres mortels dans la mesure qu'il lui plaît, sans que nous ayons droit de lui en demander raison. Et d'ailleurs, M. F., pour aller au fond, y a-t-il toujours avantage à vivre longtemps sur la terre ? Est-ce toujours un malheur de mourir jeune ? Le Saint-Esprit parlant au livre de la Sagesse de la mort prématurée du juste, nous répond qu'il a été en

levé de ce monde, de peur que la malice ne vint à gâter son esprit et à corrompre son cœur ; *raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus ;* que parce que son âme était agréable à Dieu, il s'est hâté de le retirer du milieu des iniquités, *placita erat Deo anima illius, propter hoc properavit educere illum de medio iniquitatum.* Cinquante ans, cent ans de vie si vous voulez, sont bien peu, et trop dans un sens, pour qui, ne connaissant pas le prix du temps, le dépense en choses vaines et frivoles, quand elles ne seraient pas mauvaises et criminelles, et qui arrive les mains vides au terme de cette longue carrière, parce que, au dire du Sage, il n'a pas à sa mort plus de sens qu'un enfant, *puer centorum annorum morietur.* Au lieu que cinquante ans, c'est beaucoup pour celui en qui, selon la belle expression de l'Ecriture, se trouvent des jours pleins : *Et dies pleni invenientur in eis.*

Or ces jours pleins, je me sens tout à l'aise pour vous dire, M. T. C. F., que nous les trouvons sans peine dans la vie de notre vénéré pasteur, depuis celui où il a reçu l'onction sacrée du sacerdoce. Si sa modestie doit en souffrir, vous me permettrez vous du moins, M. T. C. F., de vous faire un court et rapide exposé de l'usage qu'il a fait de ces cinquante années qui sont maintenant derrière lui ; car vous n'y verrez rien que de propre à vous instruire et à vous édifier.

Une des plus belles et des plus grandes missions du prêtre catholique est l'éducation de la jeunesse cléricale, mission qui demande des hommes de talent et des âmes d'élite, parce qu'elle a pour but de préparer à la sainte Eglise de dignes ministres et des ouvriers utiles. Or, voilà la mission qui a été confiée à M. l'abbé Dallier aussitôt après son ordination, et à laquelle il a consacré les prémices de sa vie sacerdotale. Le petit séminaire de St-Cheron l'a vu pendant 14 ans exercer les fonctions de professeur et de directeur, occupé chaque jour à verser dans l'âme des jeunes gens les trésors de son intelligence et de son cœur, à les former à la science et à la vertu que requiert le plus saint de tous les états. Ses anciens élèves parmi lesquels il en est un qui lui fait le plus grand honneur, l'éminent évêque de Poitiers, ses anciens élèves, dis-je, disséminés dans le diocèse, n'ont point oublié les leçons qu'ils ont puisées auprès de ce maître qui joignant l'exemple au précepte, leur a montré dans sa personne le modèle du prêtre laborieux, plein de zèle pour la gloire de Dieu et l'honneur de son Eglise.

Mais parmi ces jours si saintement occupés dans l'enceinte des murs de Saint-Cheron, il y eut un jour de tribulation et d'épreuve, d'une épreuve bien terrible ! Dois-je le rappeler en cette joyeuse fête ? Pourquoi pas ? M. T. C. F. le souvenir des douleurs passées ne rend que plus vives les joies qui les suivent, quand une belle et sainte cause les a ennoblies. Oh ! oui, le jour dont je parle a été un jour de croix, un jour de calvaire. Pieux fidèles, lorsque vous méditez le mystère de la passion, une des scènes qui vous émeut et vous attendrit le plus, c'est le Sauveur lié, garrotté, traîné ignominieusement dans les rues de Jérusalem et jusqu'au lieu de son supplice au milieu des insultes et des dérisions d'une populace en furie. Eh bien ! tel vous eussiez vu, si vous aviez été là, votre cher et bien-aimé pasteur dans la lugubre procession de Lèves à Chartres. De tous les opprobres du Fils de Dieu, il ne lui manqua que le sacrifice de sa vie. Qu'avait-il donc fait pour cela ? Jeune prêtre encore, il s'était généreusement dévoué pour aller arracher des âmes égarées à un schisme malheureux et funeste. Mais puisque rien n'arrive

sans la volonté de Dieu, est-ce donc ainsi qu'Il récompense ses fidèles et zélés serviteurs ? M. F., ne vous en scandalisez pas ; le divin Maître n'a point promis autre chose à ses disciples en ce monde. Ses apôtres avaient si bien compris sa doctrine, qu'après avoir été flagellés par la synagogue ils s'en allaient pleins de joie d'avoir été jugés dignes de souffrir des affronts pour le nom de Jésus-Christ. *Ibant gaudentes à conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.* Ah ! il ne faut qu'une épreuve de ce genre bien soutenue pour imprimer à une âme sacerdotale le cachet de la sainteté et le sceau de la prédestination. Il me semble, M. F., que le Seigneur préparait d'avance son élu à un autre ministère qui l'attendait quelques années après, et auquel l'appela en 1839 l'illustre Pontife qui gouvernait alors si glorieusement le diocèse de Chartres.

Savez-vous, M. F., ce que c'est que le ministère du pasteur dans une paroisse ? C'est un ministère de dévouement continuel, qui embrasse tout, qui s'étend à tous, aux petits enfants pour les initier à la science de notre sainte religion, à l'adolescence et à la jeunesse pour les prémunir contre la séduction du vice et les charmes trompeurs de la volupté, aux pécheurs pour les ramener au bien et les réconcilier à Dieu, aux âmes justes pour les affermir dans la piété et les faire avancer dans la vertu, aux pauvres pour les soulager, aux affligés pour les consoler, à la veuve et à l'orphelin pour les défendre contre l'oppression des méchants, aux malades pour les visiter, aux mourants pour les assister et les aider dans le redoutable passage du temps à l'éternité. Mon Dieu, avec les soins de votre maison et l'honneur de votre culte, que de détails dans ce ministère sacré, qui tiennent constamment le pasteur en haleine, ne lui laissant de repos assuré ni le jour ni la nuit, ne lui permettant presque jamais d'être à lui-même parce qu'il faut qu'il soit tout à tous. Aussi ce ministère des âmes, N.-S. n'a-t-il voulu le confier qu'à l'amour. « M'aimez-vous ? » dit-il à Simon, fils de Jean. — Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. — En ce cas, répartit le Sauveur, paissez mes agneaux, paissez mes brebis : *Pasce agnos meos, pasce oves meas.*

A ce portrait du bon pasteur, ô fidèles de la paroisse de Saint-Pierre, si vous étiez ici présents, vous diriez tous d'une voix unanime : C'est bien là le portrait de celui qui nous aimait tant, et que nous avons été si heureux d'avoir 27 ans au milieu de nous.

Mais, ô rapidité du temps ! ô vicissitudes inévitables des choses humaines ! La mort qui à la fin de 1850 avait enlevé subitement à la paroisse de Notre-Dame un de ces hommes que personne n'oublie, un prêtre dont le nom est comme celui de Josias, un parfum de délicieuse odeur, et la mémoire douce au cœur comme un rayon de miel à la bouche (vous savez M. F., qui je veux dire sans avoir besoin de le nommer), la mort, dis-je, venait de nouveau de rendre cette même paroisse veuve d'un pasteur digne aussi par ses talents et ses vertus de vivre dans votre souvenir. Il fallut le remplacer dans ce poste éminent, et le plus digne dut naturellement fixer le choix du sage et pieux Prélat que le diocèse se félicite d'avoir pour modérateur et pour guide, son choix ne tarda pas à tomber sur le vénérable curé de Saint-Pierre ; choix bien flatteur pour lui, s'il y eût eu dans son cœur quelque grain d'ambition. Mais, M. F., il en est des hommes de Dieu comme de Dieu lui-même, dont les pensées ne sont point celles du monde. Là où le monde pouvait voir un avancement

honorable et bien mérité, l'homme de Dieu ne vit qu'une lourde charge qu'il se croyait indigne et incapable de porter. Delà ces prières, ces supplications, ces instances pour décliner l'honneur qui lui était offert. Il ne fallut rien moins qu'un ordre formel, auquel il se soumit par obéissance, respectant la volonté de Dieu dans celle de son supérieur. C'est donc à ces admirables dispositions de la Providence que vous devez le pasteur qui depuis lors s'est donné tout à vous, comme il s'était donné à la paroisse de Saint-Pierre.

Son élévation à ce nouveau poste a-t-elle changé quelque chose à sa manière d'être et d'agir ? Tel il fut dans la vallée tel il est sur les hauteurs de la cité. Même simplicité, même modestie, même activité dans l'exercice du saint ministère, sinon que ses travaux et ses fatigues se sont accrus à proportion du plus grand nombre d'âmes dont la sollicitude est tombée sur lui.

Il faut savoir bien distribuer son temps, pour suffire à des occupations si multiples et si diverses ; aussi les premières heures de la matinée ne le trouvent-elles jamais dans les bras du sommeil, ni celles de la soirée dans l'amusement des salons. Ce qu'on lui reproche à cet égard, est un mérite de plus pour lui devant Dieu, et aux yeux de ceux qui comprennent les devoirs et les obligations d'un pasteur.

Je ne vous ai parlé, M. T. C. F., que de ces labeurs quotidiens, de ces fonctions journalières dont l'incessante continuité devient fastidieuse à la pauvre nature, et demande par conséquent une âme fortement trempée dans le zèle de la charité ; mais, dans le long cours de son ministère pastoral, la sage économie du temps lui en a fait trouver pour des œuvres bien précieuses ; car si je ne me trompe, c'est à l'intelligence et à l'ardeur de son zèle que sont dues des institutions dont le bienfait s'étend à toutes les paroisses de la cité : l'établissement de la Sainte Famille, celui des Sœurs de Bon-Secours et celui qu'on ne saurait trop admirer des Petites-Sœurs des Pauvres.

Que de jeunes filles exposées aux séductions du monde, que de malades délaissés, que de pauvres vieillards en proie à la misère, à l'ignorance lui devront une éternelle reconnaissance, et le béniront au Ciel de leur en avoir frayé la chemin ! Oui ce sont des merveilles durables qui diront longtemps après lui ce que son cœur renfermait de trésors de charité pour tout ce qui souffre et est en danger de périr.

Mais pourquoi m'arrêter plus longtemps à ce que vous savez peut-être mieux que moi ? Que de traits particuliers vous auriez à révéler à la louange de votre digne pasteur. Non, je ne veux pas prolonger davantage ses angoisses ; car pendant que nous rapelons le bien qu'il a fait, peut-être gémit-il intérieurement des fautes que lui reproche la délicatesse de sa conscience, peut-être que se considérant devant le Prêtre et le Pontife par excellence que l'Apôtre qualifie saint, innocent, sans tache, absolument séparé des pécheurs et plus élevé que les cieux, il s'humilie profondément de se voir loin de cet adorable exemplaire. Je crois lire dans son cœur que ce qu'il attend de vous, ce ne sont ni des compliments ni des éloges, mais le concours de votre piété pour remercier le Seigneur de toutes les grâces qu'Il a répandues sur son ministère ; et surtout le secours de votre prière pour l'aider à achever saintement sa carrière sacerdotale. — Et vous, M. T. C. F.. que vous conseillent vos intérêts spirituels, sinon de conjurer le Dieu de toute bonté de vous conserver un si bon pasteur, et d'ajouter de longues années à celles qu'il vous a déjà consacrées ?

O prêtre du Très-Haut, pasteur de ce troupeau, vous continuez dignement la chaîne de tous ceux qui ont travaillé avant vous à sanctifier ce beau diocèse depuis son origine, et qu'il honore et invoque aujourd'hui comme ses patrons (1). Ne vous lassez point de marcher sur leurs nobles vestiges pour partager avec eux ce beau titre dans le ciel. Et l'Auguste Marie qui leur cède l'honneur en ce jour où partout ailleurs l'Eglise célèbre un de ses plus touchants mystères, elle prend part à cette fête de famille ; elle sourit au bonheur de vos enfants. Elle vous aime, parce que vous l'aimez et que vous avez à cœur de la faire aimer par toutes les âmes confiées à votre sollicitude paternelle. Laissez-moi dire que cette bonne Mère, du haut de son trône immortel, abaisse aussi un regard de complaisance sur un autre de ses plus zélés serviteurs. Elle semble nous dire que cette fête de cinquantaine n'est que le prélude d'une autre qui, nous l'espérons, portera bientôt au comble la joie de nos cœurs (2).

O Notre-Dame de Chartres, puissante protectrice de ce diocèse fondé depuis 18 siècles sous vos auspices, ô saints et illustres patrons qui l'avez arrosé de vos sueurs, et plusieurs même de votre sang, en recevant aujourd'hui l'hommage de notre foi et de notre amour, faites refleurir parmi nous l'antique foi de nos pères. Regardez avec bonté le vénéré pasteur de cette paroisse, pour lui adoucir le poids des années qui vient s'ajouter à celui de la charge redoutable qui pèse sur ses épaules ; faites que toutes les âmes dont il aura à répondre, soient par leur docilité à sa voix la consolation de sa vieillesse pour former un jour sa couronne. Ah ! puisque le temps est court, obtenez-nous à tous, prêtres et fidèles, la grâce de le racheter, de sanctifier les jours qu'il nous reste à vivre ici-bas, et d'en faire comme vous un bon et saint usage, pour que nous méritions d'aller au ciel célébrer avec vous une fête qui ne finit point comme celles de la terre la fête de la bienheureuse éternité. — Ainsi-soit-il.

Châteauneuf. — On nous écrit de cette ville :

Monsieur le Directeur,

« La *Voix* disait dernièrement que plusieurs curés de notre diocèse se disposaient à donner à leurs paroissiens les exercices jubilaires permettez-moi de vous parler de ceux de Châteauneuf qui se finissaient au moment où vous écriviez cet avis.

Le Jubilé s'ouvrait à Châteauneuf le 3 octobre, et la mission prêchée par le R. P. Stanislas, de la maison des Capucins de Versailles, ne commençait que le 10 du même mois. Vous connaissez certainement le P. Stanislas, homme d'abord du meilleur monde et qui a conservé sous son habit de bure toute l'aménité de la meilleure éducation ; capucin ensuite ; aumônier pendant la guerre de 1870 d'un bataillon de mobilisés de la Sarthe ; aumônier qui a soigné et confessé les blessés de Varize, de Châteaudun, de Marchenoir, sous le feu même des combattants ; prédicateur dans les principales églises de Paris, et pour le carême prochain, dans l'église Saint-Louis-des-Français, à Rome. Vous jugez par là si nous étions bien partagés. Aussi pendant les trois semaines qu'il nous a fait entendre

(1) Monseigneur l'évêque de Chartres est dans sa cinquantième année de prêtrise. — (*Note de la rédaction*).

(2) Cette année, dans le diocèse de Chartres, la fête de la présentation de N.-D. a été ajournée au 26 novembre, celle des SS. Patrons du diocèse tombant le dimanche 21. — (*Note de la rédaction*).

la parole de Dieu, une assistance soutenue et nombreuse, même en hommes, est-elle venue recueillir les vérités qui tombaient de la chaire chrétienne. La nouveauté et l'étrangeté de l'habit attira d'abord ; bientôt le plus fort attrait fut la clarté, la précision du discours. Tour à tour gracieux dans ses tableaux, nerveux et concis dans les preuves des vérités fondamentales qu'il exposait, l'orateur se montrait pénétré d'un tel esprit de foi, d'un tel désir de persuader son auditoire, de lui montrer combien il est facile d'être chrétien, qu'on se sentait comme entraîné à le suivre, et à se dire : Pourquoi ne le serais-je pas ? *Numquid potero...?*

Le résultat a été le retour immédiat, relativement considérable, (même du côté des hommes) vers les pratiques saintes : un plus grand nombre encore a été ébranlé, et ces retours commencés dans le secret de la conscience s'achèveront, espérons-le, devant Dieu dans un temps peu éloigné. On peut ajouter, sans crainte de se tromper, que les personnes déjà chrétiennes ont tiré de toutes ces instructions un notable accroissement dans leur foi et un plus grand courage à affirmer leurs croyances par leur conduite, tandis que les partisans de la libre-pensée se sont vus forcés par l'opinion générale d'accorder leur respect aux vérités, et leur estime au religieux.

Le dimanche 30 octobre était celui de la communion générale. Je ne pourrais dire d'une manière exacte quel fut le nombre de ceux qui y prirent part ; mais les rangs de la table sainte furent serrés et bien des fois renouvelés, et des larmes de bonheur coulaient sur plus d'un visage recueilli, témoignant ainsi la reconnaissance et la ferveur qu'avaient développées plus vivement en eux pendant la messe les chants et les prières de l'orgue tenu par le R. P. Stanislas lui-même.

Cette journée si bien commencée devait se terminer par une cérémonie d'un autre genre, et à laquelle nous attachions une grande importance : l'inauguration d'une statue et d'une chapelle du Sacré-Cœur. La voûte de cette chapelle avait été faite à neuf et peinte ; un splendide vitrail, sorti des ateliers de M. Lorin de Chartres et représentant le Calvaire qui assure le triomphe de la religion chrétienne sur l'idôlatrie et la synagogue, avait été posé la veille. La place de la statue du Sacré-Cœur au-dessus de l'autel était vide encore. Une procession très-nombreuse, alla chercher au presbytère cette statue qui, portée par deux prêtres accompagnés de quatre notables habitants de Châteauneuf, parcourt les principaux quartiers de la ville, aux chants enthousiastes et unanimes du cantique : *Dieu de clémence* M. le curé qui avait eu la pensée de mettre le succès de cette mission sous la protection du Sacré-Cœur avait fait précéder les instructions de chaque soir par le chant de ce cantique; aussi tout le monde le savait-il, et quand, en rentrant dans l'église, on vit le Sacré-Cœur occuper la place qui lui était préparée, ce fut comme une voix, comme une acclamation générale du *Dieu de clémence* : comme enveloppés d'une atmosphère de foi et de bonheur, nous eussions pu nous croire à l'un de ces grands pèlerinages qui affermissent tant aujourd'hui le cœur du chrétien.

Un magnifique sermon du P. Stanislas sur le Sacré-Cœur suivit cette érection : puis le chant du *Te Deum* et la bénédiction du Saint-Sacrement terminèrent cette journée

Je ne veux pas terminer ce récit sans exprimer notre reconnaissance à deux artistes de Chartres qui ont contribué pour une large part à la beauté de notre fête : M. Delangle, organiste de la cathé-

drale, et presque enfant de Châteauneuf, et M. L., que l'on retrouve aisément où se célèbre une solennité religieuse. Plusieurs morceaux furent chantés par M. L. avec cette sûreté de voix, ce goût exquis que tout le monde connaît à Chartres. Le matin, M. Delangle avait exécuté un brillant offertoire, et le soir aux vêpres son *Magnificat*, semblait donner à notre église une ressemblance de cathédrale.

Un de vos abonnés.

TABLE DES MATIÈRES DE LA VOIX DE NOTRE-DAME.
durant l'année 1875.

I. Œuvre des Clercs et de la Crypte.

II. Chronique de N.-D. de Chartres

Suite du chapitre II.

Pèlerinage à N.-D. de Chartres.

III. Religion, Littérature, Beaux-Arts.

IV. Articles biographiques.

Suite du chapitre IV.

Nécrologie.

V. Faits divers.

VI. Chronique diocésaine.

VII. Œuvres diverses.

VIII. Bibliographie.

DÉCEMBRE 1875.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Décembre 1875.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.
Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux ap. la communion, de la pr. : *En ego.*
1er décembre, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Franc.; 2° pour la Propag. de la Foi (j. au ch.).
2, jeudi. — Ind. plén. pour la récitation devant le Saint Sacrement, de la prière : *Regardez, Seigneur.*
3, vendredi. — Ind. plén.: 1° p. la Prop. de la Foi; 2° p. la Sainte-Enfance; 3° p. le scap. rouge; 4° p. la Conf. du S. Cœur de Jésus.
4, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du St Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (moy. visite à l'autel de la Sainte Vierge. — j. au ch.).
5, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tertiaires Franc.; 2° p. le scap. bl.; 3° p. le rosaire; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
6, lundi. — Ind. pl.: 1° pour l'Arch.du S. Cœur de Marie; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
7, mardi.— Ind. pl.p. la récit. quotid. de la pr. *Angele Dei* (j. au ch.).

8, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Confr. du Sacré-Cœur de Jésus ; 3° p. l'Ar. du S. C. de Marie et de Saint Joseph ; 4° p. le scap. bl. et du Carmel; 5° pour l'Ap. de la pr. ; 6° p. les posses. d'objets indulg.; 7° p. une visite à N.-D. de Sous-Terre ; p. les litanies de la Ste Vierge récit. chaque jour.
9, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Ap. de la prière.
10, vendredi.— Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge ; 2° p. une visite à N.-D. de Sous-Terre.
11, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 basil. de Rome, au scap. bleu (comme au 4 déc. — j. au ch.).
12, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
13, lundi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. bl.; 2° p. l'Œuv. de Saint Fr. de Sales (j. au ch).
14, mardi.. – Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au choix).
15, mercredi — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de Saint Joseph (merc. au ch.).
16, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du S. C. de Jésus (j. au ch.).
17, vendredi. —Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge.
18, samedi.— Ind. pl. et part. nomb. du St Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bl. (comme au 4 déc. — j. au ch).
19, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr ; 2° p. la Prop. de la Foi ; 3° p. la récitation quotid. du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.).
20, lundi — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de Saint François de Sales ; 2° p. p. la réc. quot. du chapelet brigitté (j. au ch.).
21, mardi. — Ind. pl.: 1° p. l'Archic. de St Joseph ; 2° p. les posses. d'objets indulgenciés.
22, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
23, jeudi.— Ind.pl.p. la récit. quot. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).
24, vendredi. — Indulg. plén.: p. le Scap. rouge ; 2° p. l'Ap. de la pr. (j. au ch.).
25, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. l'Arch. de St Joseph ; 4° pour le scap. bleu ; 5° p. le Rosaire ; 6° pour les possess. d'objets indulg.; 7° p. une visite à N.-D. de Sous-Terre.
26, dimanche. — Ind pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. de l'*Angelus* ; 3° p. la récit. quotid. du ch. de l'Im. Concep. (j. au ch.).
27, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Confr. du S. Cœur de Jésus ; 2° pour l'archic. du Cœur de Marie et de St Joseph ; 3° p. les possess. d'ob. indulg.; 4° p. l'Œuvre de St. Fr. de Sales (j. au choix).
28, mardi. — Ind. plén. p. la réc. quot. du *Memorare* et de la pr.: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
29, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'Ar. de St Joseph (mercr. au ch.); 3° 7 ans et 7 quarant. à l'Archic. de N.-D. de Sous-Terre.
30, jeudi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 4 déc. — j. au ch.).
31, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch).

Pour les Chroniques et les Extraits
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Année 1874-1875.

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Quatrième. — 1er prix : Célestin Lemaire, de Chartainvilliers. — 2e prix : Olivier Mercier, de Cormainville. — Accessit : Auguste Paye, de Paris.

Cinquième.— Prix : Emile Thiverny, de Saint-Brice-sous-Forêt (diocèse de Versailles). — Accessit : Augustin Lesieur, d'Illiers.

Sixième. — 1er prix : Sylvain Verret, de la Ferté-Beauharnais (diocèse de Blois). — 2e prix : Albert Diot, de Dancé (diocèse de Séez). — Accessit : Gustave Martin, de Châteaudun.

Septième. — 1er prix : Ex-æquo. Emile Dupuis, de Lamorville (diocèse de Verdun); Marcel Fourmond, de Réclainville. — 2e prix : Emile Sourcin, de Droué (diocèse de Blois). — Accessit : Louis Lecesne, de Bérou-la-Mulotière.

Huitième. — 1er prix : Hippolyte Laloy, de Sceaux (diocèse de Paris). — 2e prix: Louis Lamotte de Trancrainville. — 1er accessit : Gustave Maréchal, de la Ferté-Villeneuil. — 2e accessit : Léon Lebel, d'Angers.

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE

Quatrième. — 1er prix : Célestin Lemaire, 2 fois n. — 2e prix : Auguste Paye, 2 fois n. — Accessit : Olivier Mercier, 2 fois n.

Cinquième. — Prix : Emile Thiverny, 2 fois n. — Accessit : Ernest Bellanger, de Moisy (diocèse de Blois).

Sixième. — 1er prix : Sylvain Verret, 2 fois n. — 2e prix : Jules Alberque, de Droué (diocèse de Blois). — Accessit : Albert Bouquet, de Berd'huis (diocèse de Séez).

Septième. — 1er prix : Emile Dupuis, 2 fois n. — 2e prix : Athanase Blanvillain, de Fresnay-l'Evêque. — Accessit : Achille Néré, de Chartres.

Huitième. — 1er prix: Marcel Fourmond, 2 fois n. — 2e prix: Hippolyte Picard, de Châteaudun. — 1er accessit : Jules Demandre, de Vigneules (diocèse de Verdun). — 2e accessit : Hippolyte Laloy, 2 fois nommé.

THÈME LATIN

Quatrième. — 1er prix : Célestin Lemaire, 3 fois n. — 2e Olivier Mercier, 3 fois nommé. — Accessit : Auguste Paye, 3 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Emile Thiverny, 3 fois nommé. — Accessit : Frédéric Courtois, des Châteliers-Notre-Dame.

Sixième. — 1er prix : Sylvain Verret, 3 fois n. — 2e prix : Emile Barillon, de Lumeau. — Accessit : Ex-æquo. Etienne Bret, d'Orléans ; Gustave Martin, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Emile Dupuis, 3 fois n. — 2e prix : Louis Lecesne, 2 fois n. — Accessit : Emile Sourcin, 2 fois n.

Huitième. — 1er prix : Hippolyte Laloy, 3 fois n. — 2e prix : Joseph Gadeau, de Lucé. — 1er accessit : Louis Lamotte, 2 fois n. — 2e accessit : Gustave Maréchal, 2 fois nommé.

VERSION LATINE.

Quatrième, — 1er prix : Célestin Lemaire, 4 fois n. — 2e prix : Auguste Paye, 4 fois n. — Accessit : René Deniau, de Moléans.
Cinquième. — Prix : Emile Thiverny, 4 fois n. — Accessit : Frédéric Courtois, 2 fois nommé.
Sixième. — 1er prix : Sylvain Verret, 4 fois n. — 2e prix : Albert Bouquet, 2 fois n. — Accessit : Emile Barillon, 2 fois n.
Septième. — 1er prix : Emile Sourcin, 3 fois n. — 2e prix : Louis Lecesne, 3 fois nommé. — Accessit : Désiré Pavard, de Baudreville.
Huitième. — 1er prix : Hippolyte Laloy, 4 fois nommé. — 2e prix : Léon Lebel, 2 fois n. — 1er accessit : Amédée Picard, de Voves. — 2e accessit : Joseph Gadeau, 2 fois n.

VERS LATINS

Quatrième. — 1er prix : Célestin Lemaire, 5 fois n. — 2e prix : Auguste Paye, 5 fois nommé. — Accessit : Olivier Mercier, 4 fois n.
Cinquième. — Prix : Emile Thiverny, 5 fois n. — Accessit : Frédéric Courtois, 3 fois n.

NARRATION FRANÇAISE

Quatrième. — 1er prix : Célestin Lemaire, 6 fois n. — 2e prix : Auguste Paye, 6 fois n. — Accessit : Olivier Mercier, 5 fois n.

THÈME GREC

Quatrième. — 1er prix : Raphaël Boutry, de Theuvy-Achères. — 2e prix : Auguste Paye, 7 fois n. — Accessit : Célestin Lemaire, 7 fois n.
Cinquième. — Prix : Emile Thiverny, 6 fois n. — Accessit : Frédéric Courtois, 4 fois nommé.
Sixième. — 1er prix : Gustave Martin, 3 fois n. — 2e prix : Emile Barillon, 3 fois n. — Accessit : Pierre Brunel, de Bréhan-Loudéac (diocèse de Vannes).

VERSION GRECQUE

Quatrième. — 1er prix : Auguste Paye, 8 fois n. — 2e prix : Timothée Roger, de Magny — Accessit : Célestin Lemaire, 8 fois n.
Cinquième. — Prix : Frédéric, Courtois, 5 fois n. — Accessit : Emile Thiverny, 7 fois n.
Sixième. — 1er prix : Emile Barillon, 4 fois n. — 2e prix : Albert Diot, 2 fois n. — Accessit : Gustave Martin, 4 fois n.
Septième. — 1er prix : Emile Dupuis, 4 fois n. — 2e prix : Athanase Blanvillain, 2 fois n.— Accessit : Damase Prévost de Prasville.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ET ORTHOGRAPHE

Quatrième. — 1er prix : Auguste Paye, 9 fois n. — 2e prix: Raphaël Boutry, 2 fois n. — Accessit : Olivier Mercier, 6 fois n.
Cinquième. — Prix: Emile Thiverny, 8 fois n. — Accessit : Antonin Gauthier, de Paris.
Sixième. — 1er prix : Sylvain Verret, 5 fois n. — 2e prix : Albert Bouquet, 3 fois n. — Accessit : Etienne Bret, 2 fois n.
Septième. — 1er prix : Athanase Blanvillain, 3 fois n. — 2e prix : Damase Prévost, 2 fois n. — Accessit : Achille Néré, 2 fois n.
Huitième. — 1er prix : Gustave Maréchal, 3 fois nommé. — 2e prix : Hippolyte Laloy, 5 fois n. — 1er accessit : Louis Lamotte, 3 fois n.— 2e accessit : Léon Lebel, 3 fois n.

GRAMMAIRE GRECQUE

Cinquième, — Prix : Emile Thiverny, 9 fois n. — Accessit : Ernest Bellanger, 2 fois n.

Sixième. — 1[er] prix : Sylvain Verret, 6 fois n. — 2[e] prix : Hippolyte Arnoult, de Bazoches-les-Hautes. — Accessit : Pierre Brunel, 2 fois nommé.

Septième — 1[er] prix : Emile Sourcin, 4 fois n. — 2[e] prix : Emile Dupuis, 5 fois n — Accessit : Athanase Blanvillain, 4 fois n.

GRAMMAIRE LATINE

Sixième. — 1[er] prix : Pierre Brunel, 3 fois n. — 2[e] prix ex-æquo : Emile Barillon, 5 fois n. et Gustave Martin, 5 fois n. — Accessit : Sylvain Verret, 7 fois n.

Septième. — 1[er] prix : Athanase Blanvillain, 5 fois n. — 2[e] prix : Emile L'Huillery, de Combres. — Accessit : Désiré Pavard, 2 fois n.

Huitième. — 1[er] prix : Gustave Maréchal, 4 fois n. — 2[e] prix : Joseph Gadeau, 3 fois n. — 1[er] accessit : Louis Lamotte, 4 fois n. — 2[e] accessit ex-æquo : Hippolyte Laloy, 6 fois n. et Narcisse Perrichon, de Terminiers.

HISTOIRE

Quatrième. — 1[er] prix : Auguste Paye, 10 fois n. — 2[e] prix : Olivier Mercier, 7 fois n. — Accessit : Camille Lecomte, de Dol (diocèse de Rennes).

Cinquième. — Prix : Antonin Gauthier, 2 fois n. — Accessit : Emile Thiverny, 10 fois n

Sixième. — 1[er] prix : Sylvain Verret, 8 fois n. — 2[e] prix : Albert Pichon, du Favril. — Accessit ex-æquo : Albert Diot, 3 fois n. et Gustave Martin, 6 fois n.

Septième. — 1[er] prix : Emile Dupuis, 6 fois n. — 2[e] prix ex-æquo : Athanase Blanvillain, 6 fois n. et Désiré Pavard, 3 fois n. — Accessit: Emile Sourcin, 4 fois n.

Huitième. — 1[er] prix : Louis Lamotte, 5 fois n. — 2[e] prix : Hippolyte Laloy, 7 fois n. — 1[er] accessit : Gustave Maréchal, 5 fois n. — 2[e] accessit : Amédée Picard, 2 fois n.

GÉOGRAPHIE

Quatrième. — 1[er] prix : Olivier Mercier, 8 fois n. — 2[e] prix : Raphaël Boutry, 3 fois n. — Accessit : Auguste Paye, 11 fois n.

Cinquième. — Prix : Ernest Bellanger, 3 fois n. — Accessit : Antonin Gauthier, 3 fois n.

Sixième. — 1[er] prix : Sylvain Verret, 9 fois n. — 2[e] prix : Albert Bouquet, 4 fois n. — Accessit : Gustave Martin, 7 fois n.

Septième. — 1[er] prix : Emile Dupuis, 7 fois n. — 2[e] prix : Athanase Blanvillain, 7 fois n. — Accessit : Achille Néré, 3 fois n.

Huitième. — 1[er] prix : Louis Lamotte, 6 fois n. — 2[e] prix : Amédée Picard, 3 fois n. — 1[er] accessit : Léon Lebel, 4 fois n. — 2[e] accessit : Narcisse Perrichon, 2 fois n.

ARITHMÉTIQUE.

Quatrième. — 1[er] prix : Célestin Lemaire, 9 fois n. — 2[e] prix : Auguste Paye, 12 fois n. — Accessit. Olivier Mercier, 9 fois n.

Cinquième. — Prix : Frédéric Courtois, 6 fois n. — Accessit : Emile Thiverny, 11 fois n.

Sixième. — 1[er] prix : Albert Bouquet, 5 fois n. — 2[e] prix : Jules Alberque, 2 fois n. — Accessit : Albert Diot, 4 fois n.

Septième. — 1er prix ex-æquo : Marcel Fourmond, 3 fois n. et Désiré Pavard, 4 fois n. — 2e prix : Louis Lecesne, 4 fois n. — Accessit : Désiré Vallée, de Yèvres.

Huitième. — 1er prix : Louis Lamotte, 7 fois n. — 2e prix : Léon Lebel, 5 fois n. — 1er accessit : Désiré Leloup, de Oinville-Saint-Liphard. — 2e accessit : Hippolyte Laloy, 8 fois n.

EXAMEN

Quatrième. — 1er prix : Auguste Paye, 13 fois n. — 2e prix : Olivier Mercier, 10 fois n. — Accessit : Aloïse Brogli, de Wissenheim (diocèse de Strasbourg).

Cinquième. — Prix : Emile Thiverny, 12 fois n. — Accessit : Augustin Lesieur, 2 fois n.

Sixième. — 1er prix : Sylvain Verret, 10 fois n. — 2e prix ex-æquo: Jules Alberque, 3 fois n. — Emile Barillon, 6 fois n. — Accessit : Gustave Martin, 8 fois n.

Septième. — 1er prix : Emile Dupuis, 8 fois n. — 2e prix . Athanase Blanvillain, 8 fois n. — Accessit ex-æquo : Désiré Pavard, 5 fois n. — Emile Sourcin, 5 fois n.

Huitième. — 1er prix : Gustave Maréchal, 6 fois n. — 2e prix : Joseph Gadeau, 4 fois n. — 1er accessit : Amédée Picard, 4 fois n. — 2e accessit : Narcisse Perrichon, 3 fois n.

MUSIQUE

Chant : Soprano. — 1er prix : Joseph Lormeau, de Combres. — 2e prix : Camille Villette, de Landelles. — 1er accessit : Emile Dupuis, 9 fois n. — 2e accessit : Louis Plunian, d'Angers.

Alto. — 1er prix : Hippolyte Arnoult, 2 fois n. — Accessit : Léon Boursier, de Jonville (diocèse de Verdun.

Plain-Chant. — 1er prix : Emile Barillon, 7 fois n. — 2e prix : Auguste Paye, 14 fois n. — 1er accessit : Athanase Blanvillain, 9 fois n. — 2e accessit : Désiré Pavard, 6 fois n.

Piano. — 1re division. — Prix : Olivier Mercier, 11 fois n. — Accessit : Emile Thiverny, 13 fois n.

2e division. Prix : Jules Alberque, 4 fois n. — Accessit : Etienne Bret, 3 fois n.

PRIX D'ACCESSITS

Quatrième. — Olivier Mercier, pour 6 accessits ; Auguste Paye, pour 3.

Cinquième. — Emile Thiverny, pour 4 accessits ; Frédéric Courtois, pour 4.

Sixième — Gustave Martin, pour 5 accessits. — Etienne Bret, pour 3.

Septième. — Désiré Pavard, pour 4 accessits ; Emile Sourcin, pour 3; Achille Néré, pour 3.

Huitième. — Gustave Maréchal, pour 3 accessits ; Léon Lebel, pour 3 ; Amédée Picard, pour 3 ; Hippolyte Laloy, pour 3 ; Lamotte pour 3; Narcisse Perrichon, pour 3.

1re rentrée, le samedi 4 du mois de septembre
2e sortie, id. id. id.
Rentrée générale, le mardi 5 octobre 1875.

Imp. et Lith, J. L'ANGLOIS, à Chartres.

LA VOIX
DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL MENSUEL EN L'HONNEUR DE MARIE,

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868.



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal. c. IV., 19.)

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident : on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr. l'Ev. de Poitiers 31 mai 1855.

3 fr. par an pour la France.

5 fr. par an pour l'Etranger.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Invocation.—O VIERGE immaculée, QUI DEVEZ ENFANTER à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, je vous conjure de me recevoir dans votre sein maternel et de me former en vous, pour que je ressemble à Jésus.

XX[e] ANNÉE.

1[er] NUMÉRO. — JANVIER 1876.

S'adresser pour les abonnements, à M. le DIRECTEUR de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de CHARTRES (Eure-et-Loir).

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

BULLETIN MENSUEL DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME OU DES VOCATIONS PAUVRES, ET DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE.

Vingtième année d'existence.

La Voix de Notre-Dame de Chartres est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever pour le service de l'Eglise, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Eglise ; ils aident l'Œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Eglise des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Eglise et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune ; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de sous-terre le 25 *de chaque mois* et *le samedi de chaque semaine;* ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'Association ; 2° à l'article de la mort ; 3° le jour de la Nativité de la sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie, ou, s'ils ne le peuvent, leur *propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite, aux fêtes : 1° de saint Joseph (19 mars) ; 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin) ; 3° de la Présentation de la sainte Vierge (21 novembre) ; 4° des saints Innocents (28 décembre).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours, à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME DE LORETTE)

La Voix de Notre-Dame de Chartres paraît au commencement de chaque mois.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance, soit en timbres-poste, soit, comme nous le jugeons préférable, par un mandat sur la poste. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

La date de l'abonnement est fixée pour chacun au 1er du mois qui suit celle de son inscription.

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

Les demandes de rectification d'adresse après le 18 du mois, arrivent ordinairement trop tard pour le mois suivant.

1er NUMÉRO — VINGTIÈME ANNÉE — JANVIER 1876

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

A NOS ABONNÉS

Au commencement d'une année, la *Voix* reçoit des Clercs de Notre-Dame un mandat facile à remplir ; il consiste à offrir leurs vœux aux Associés de l'Archiconfrérie qui protége et soutient leur établissement.

Chers abonnés, notre bulletin mensuel vous arrive donc aujourd'hui comme une carte de visite ; déposée à plusieurs milliers de portes, cette carte, nous l'espérons, trouvera partout bon accueil à cause du blason qui la décore et de l'idée qu'elle représente. Le blason, c'est l'image de Notre-Dame de Sous-Terre, image d'une mère si efficacement invoquée, souriant surtout à quiconque favorise les vocations ecclésiastiques. L'idée, c'est la promesse faite par les jeunes Clercs aux Associés de les recommander constamment à Marie durant l'année nouvelle.

Quel catholique n'estime pas comme un grand bien une prière de plus faite chaque jour à son profit ?...... La participation aux suffrages et autres biens spirituels d'autrui, fruit de la communion des saints, est une égide sous laquelle il est toujours bon de s'abriter, et ce secours ne serait-il point d'une opportunité particulière en 1876 ?

1876 ! année pour laquelle chacun a fait sa petite prophétie ! — 1876 ! année dont nous suivrons avec anxiété la marche aux portes du Vatican, ou dans les avenues du Sénat français, puis sur les pas des légionnaires d'Espagne, des émissaires de Berlin, des diplomates tournés vers l'Orient.

Quelle que soit la destinée de cette nouvelle année au point de vue politique, nous savons son rôle à un point de vue supérieur : elle doit glorifier Dieu comme tous les âges passés ou à venir, en servant ses desseins. Mais comme Dieu tient dans ses mains les foudres de la justice et les dons de la miséricorde, pieux Associés, serrons-nous confiants autour de Notre-Dame de Chartres appelée dans nos litanies *gardienne* de la France et défenseur du Saint-Siége, et conjurons-la de détourner les foudres et d'appeler les bienfaits.

L'abbé GOUSSARD.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Le Père de la Colombière, apôtre du Sacré-Cœur

(Suite et fin)

Le Père de la Colombière reparut à Paray au commencement d'août 1681, il n'avait plus qu'un souffle ; mais ce souffle était de plus en plus embrasé du pur amour de Dieu. Il s'occupait de la fondation d'un hôpital pour les pauvres qui s'est établi en effet et qui subsiste encore ; il contribua, par ses conseils inspirés, à l'affermissement de la Congrégation d'hommes qu'il avait établie avant son départ et qui était l'édification de la contrée ; il répandait autour de lui, mais à demi-mot, avec une prudente réserve, toutes les pieuses pratiques que Notre-Seigneur avait demandées à sa servante « *l'heure sainte, la communion du premier vendredi du mois*, surtout *la sanctification du vendredi après l'octave du Saint-Sacrement.* » Il avait appris disait-il, d'une âme très-sainte, qu'il y avait des grâces spéciales pour ceux qui seraient fidèles à ces pratiques. « Il venait de temps en temps dire la messe à la Visitation, sur cet autel dont presque seul encore il savait l'extraordinaire sainteté, et poser en secret ses lèvres sur cette pierre où avaient reposé les pieds du Seigneur. Plus rarement encore, et très-discrètement, il venait au parloir remonter son âme auprès de la Bienheureuse et s'y exciter à un plus grand amour de Dieu »

C'est ainsi que s'acheva sa vie ; au bout de six mois de séjour à Paray, la maladie ayant fait d'effrayants progrès, les médecins déclarèrent que le seul moyen de les enrayer était de conduire le Père dans une propriété de sa famille pour y respirer l'air natal. Les supérieurs, instruits par le pieux malade de cette décision de la faculté, lui ordonnèrent d'y souscrire ; enfant d'obéissance toujours, le Père de la Colombière s'apprêtait à se rendre en Dauphiné, conduit par un de ses parents, quand la veille du départ, la Bienheureuse, avertie indirectement, fut inspirée de lui faire dire qu'elle le suppliait de ne pas sortir de Paray s'il pouvait y demeurer sans manquer à ses supérieurs ; elle lui écrivit même un petit billet qui contenait ces mots : « *Il m'a dit qu'Il veut le sacrifice de votre vie ici.* »

Docile à ce prophétique avertissement, l'homme de Dieu sollicita et obtint de ses supérieurs la permission de ne point quitter Paray. Il entrait dans les desseins de Dieu que l'apôtre du Sacré-Cœur mourut en ce lieu béni où la dévotion de ce Cœur adorable avait pris naissance, où il s'était consacré à lui pour toujours.

On put admirer la mortification continuelle qu'il avait vouée à Dieu, même dans les dernières semaines de la vie du Père, lorsque la souffrance ne lui permettant pas de demeurer au lit, « il passait plusieurs heures chaque jour dans un fauteuil, sans s'appuyer les bras ni les épaules. » Et cependant, par un de ces miséricordieux retours de la divine charité du Cœur de Jésus,

le Vénérable de la Colombière trouvait dans ses souffrances, dans ses humiliations, dans tous ses sacrifices et particulièrement dans son *vœu*, le secret d'une joie nouvelle, d'une incomparable suavité et d'une *liberté parfaite*, comme il l'écrivait lui-même. « Paix et consolation, disait-il, qu'on peut bien ressentir mais qu'on ne saurait exprimer. »

L'épuisement fit bientôt place à de très-vives douleurs que le Père supporta avec une invincible patience. Enfin le 5 février 1682, ayant reçu les derniers sacrements avec une ferveur recueillie, « *il expira doucement et suavement dans le Cœur de son Dieu.* » Goûtant à cette heure suprême les effets de cette belle parole de la Bienheureuse Marguerite-Marie : « Oh ! qu'il est doux de mourir après avoir eu une constante dévotion au Cœur de Celui qui doit nous juger ! »

La nouvelle de cette mort si prévue et cependant si redoutée se répandit avec rapidité. La Mère Greffié s'étonnant que la Bienheureuse ne lui demandât pas la permission de faire pour lui comme pour d'autres défunts des prières ou des pénitences extraordinaires : « *Ma chère Mère,* il n'en a pas besoin, répondit-elle, *il est en état de prier pour nous ; étant bien placé dans le ciel par la bonté et miséricorde du Sacré-Cœur de Jésus Notre-Seigneur.*

Ce ne fut pas la seule révélation qu'elle eut du bonheur céleste de son saint directeur. A quelque temps de là elle eut une vision célèbre où Dieu lui montra à la fois et la gloire du Père de la Colombière, et la double et distincte mission confiée à l'ordre de la Visitation et à la Société de Jésus, relativement au Sacré-Cœur.

« Il me fut représenté, ce me semble, écrit la Bienheureuse, un lieu fort éminent, spacieux et admirable en sa beauté au milieu duquel il y avait un trône de flammes, dans lequel était l'aimable Cœur de Jésus, avec sa plaie, laquelle jetait des rayons si ardents et si lumineux, que tout ce lieu en était éclairé et échauffé. La très-sainte Vierge était d'un côté et notre Père saint François de Sales de l'autre avec le Père de la Colombière. Les filles de la Visitation y paraissaient aussi, leurs anges à leurs côtés, ayant chacun un cœur en main. La sainte Vierge prit la parole : « Venez, mes filles bien-aimées, dit-elle, approchez-vous car je veux vous rendre comme les *dépositaires de ce précieux trésor,* et leur montrant ce divin cœur :

« Le voilà, leur dit-elle, ce précieux trésor qui vous est par-
» ticulièrement manifesté, à cause du tendre amour que mon
» fils a pour votre institut qu'il regarde et aime comme son
» cher Benjamin. Pour cela, *il le veut avantager de cette por-*
» *tion par dessus tous les autres*, et *il faut,* ajouta-t-elle, que
» non-seulement elles s'enrichissent de ce trésor, mais encore
» qu'elles distribuent cette précieuse monnaie de tout leur
» pouvoir, avec abondance, tâchant d'en enrichir tout le
» monde. »

Tel est la première partie de cette vision. La seconde n est pas moins mémorable.

« Et puis se tournant vers le bon Père de la Colombière, cette Mère de bonté lui dit : « Et vous fidèle serviteur de mon Divin fils vous avez une grande part à ce précieux trésor ; car s'il est donné aux Filles de la Visitation de le faire connaître et aimer et de le distribuer aux autres, il est réservé aux Pères de votre Compagnie d'en faire voir l'utilité et la valeur, afin qu'on profite en le recevant avec la reconnaissance due à un si grand bienfait. Et à mesure qu'ils lui feront plaisir, ce divin Cœur, source féconde de bénédictions et de grâces,se répandra si abondamment sur les fonctions de leur ministère qu'ils produiront ces fruits au-delà de leurs travaux et de leurs espérances et même pour le salut et la perfection de chacun d'eux en particulier.(1)»

Aussi comme le remarque judicieusement l'éminent biographe de Marguerite-Marie, pendant que la Visitation gardera le dépôt du Sacré-Cœur et qu'elle le *distribuera à travers ses grilles pour en enrichir le monde,* les pères de la Compagnie de Jésus en seront les docteurs. Ils lui aplaniront les voies. Catéchistes, prédicateurs, apologistes, apôtres, et au besoin martyrs du Sacré-Cœur, voilà leur rôle.— Nous savons comment ils le remplissent. — Sans remonter à des temps plus reculés, notre époque suffit pour donner des preuves frappantes de la fécondité de leur zèle. La Communion réparatrice, l'Apostolat de la prière et la Rosaire du Sacré-Cœur de Jésus sont de ces œuvres, qui, confiées aux quatre vents du ciel, portent dans toutes les parties du monde où se trouve la croix de Jésus-Christ, avec la dévotion au Sacré-Cœur le remède Divin qui peut seul le sauver (2).

La Bienheureuse avait une si haute idée de la sainteté du Père de la Colombière qu'elle célébrait tous les ans l'anniversaire de sa mort ; et lui adressait, en forme de litanies, une suite d'invocations renfermant de magnifiques éloges. « Miroir » de toutes les vertus, lui disait-elle, Victime de l'amour Divin, » Champ du Paradis de l'Eglise, lis planté dans une terre » vierge, Ange en pureté, la joie de vos parents, l'honneur de » votre pays, glorieux martyr de volonté qui avez espéré dans le » Sacré-Cœur de Jésus-Christ, priez pour moi..... Priez pour » moi ! »

Ah ! c'est parceque ces personnes affligées, ces malades jugées incurables, ont répété cette invocation avec foi et amour qu'elles ont été consolées et guéries. Sans prévenir le jugement de la sainte Eglise, il est permis de le provoquer par de pieuses

(1) M. Bougaud, Vie de la Bienheureuse. — Dans une autre révélation, le Seigneur avait déjà dit à Marguerite-Marie « que c'était par le moyen des Pères de la Compagnie de Jésus qu'il voulait établir partout cette dévotion, et par elle se faire un nombre infini de serviteurs fidèles ; de parfaits amis et d'enfants reconnaissants. »

(1) Avons-nous besoin de parler ici du *Messager* du Sacré-Cœur, qu'on pourrait aussi nommer le messager de la bonne nouvelle, qui, traduit en tant de langues différentes,va réchauffer les âmes, et les initier aux merveilles opérées par le Cœur tout aimable de Jésus.

instances et de ferventes prières. N'est-ce pas d'ailleurs s'attirer les douces prédilections de la Bienheureuse que de désirer que celui qui partageait ses « *biens spirituels* » partage maintenant sa gloire. Efforçons-nous donc de faire connaître la belle vie du Père de la Colombière. C'est le meilleur moyen d'exciter la confiance et de faire jaillir des âmes, avec le secours de Dieu, de ces cris suprêmes qui attirent sur elles la bénédiction du miracle (1).

Nous allons rapporter ici quelques unes des faveurs merveilleuses que l'on croit devoir à ses puissants suffrages, tout en laissant à l'autorité ecclésiastique de se prononcer sur ces remarquables guérisons.

Mademoiselle Louise Dureyceix était atteinte depuis longues années d'une chloro-anémie à laquelle vint se joindre une phtisie pulmonaire. A dater du 25 septembre 1870 elle n'avait pu aller entendre la sainte messe, sa faiblesse était extrême et le médecin ne conservait aucun espoir de la sauver quand, au mois de juin 1875, à la suite d'une neuvaine au Père de la Colombière, la malade fut instantanément et radicalement guérie. Elle avait porté sur elle pendant ces jours de prières une parcelle de la soie dans laquelle les restes du Vénérable avaient été longtemps enveloppés.

Un homme était atteint d'une fluxion de poitrine jugée mortelle, et le prêtre vint ; mais il remit à plus tard d'user de son ministère... Cependant le mal, lui, n'attendait pas, il marchait avec une effrayante rapidité : le bon prêtre se souvint alors du Père de la Colombière, et fit vœu, s'il l'exauçait, de publier cette faveur dans le *Messager*. Il rentra ensuite chez le malade qui consentit à se confesser, le lendemain matin il recevait la visite de son Dieu, et après avoir été administré il s'éteignit dans le Seigneur !

Madame X... avait un enfant qu'elle aimait comme savent aimer les mères. Or, le cher ange eut de si cruelles, de si violentes convulsions accompagnées d'une fièvre si forte, que l'on désespérait de lui conserver la vie. Dans cette extrémité, Madame X., qui connaissait sans doute les miracles du Père de la Colomlombière, posa sur l'oreille du *bébé* une de ses reliques qu'elle s'était procurée. L'enfant, quelques instants après, secoua sa petite tête et demanda à manger à grands cris : impossible de rassasier ce cher famélique qui, depuis plusieurs jours, ne pouvait rien avaler. La nuit l'enfant fut très-gai et le lendemain le médecin qui la veille avait déclaré urgente la consultation d'une *célébrité*, la jugea non-seulement inutile mais lui-même interrompit ses visites... Le cher petit, à la fin de la neuvaine, alla remercier, à sa manière, le Sacré-Cœur et le Père de la Colombière dans la chapelle des Jésuites, rue de Sèvres. — Quant à

(2) La notice de 387 pages, prix 2 fr. 50. — Notice abrégée, 50 c. *franco*. — On trouve les dépôts des intéressantes notices du Père Pouplard, à Chartres, chez les Sœurs de Saint-Paul, et au couvent de la Visitation. — A Versailles, chez M. Oswald, rue Satory.

la mère, elle était radieuse, et contenait avec peine les élans de sa joie reconnaissante.

Une religieuse de la Visitation de Nantes et une du Carmel du Mans, ont été guéries instantanément l'année dernière l'une, d'une pulmonie parvenue au dernier degré, l'autre d'une dyspepsie qui lui occasionnait des crises douloureuses dans une desquelles, selon le dire des médecins, elle pouvait succomber Enfin, et nous passons sur bien d'autres faits du même genre, Mlle Antoinette Liodit de Villefranche, qui, selon l'examen d'habiles patriciens n'avait plus de poumon gauche, tandis que le droit était fortement attaqué, au moment où l'on n'attendait plus que son dernier soupir, a été guérie le 3 août 1875, à la suite d'une neuvaine au Père de la Colombière, d'une manière si subite et si merveilleuse que deux médecins qui la soignaient ont constaté qu'il n'y avait plus à la poitrine aucune lésion qui méritât d'être notée et qu'il ne lui restait aucune trace de sa maladie !

Répétons-le avec le prophète : « Dieu est admirable dans ses saints.

» Leur mémoire est en bénédiction et leurs os refleuriront dans leurs tombeaux. »

Un humble servant de Marie.

LA SORCIÈRE D'ANGOR

BALLADE BRETONNE

Sur une des côtes accidentées de la Basse-Bretagne, on remarque, à l'entrée du petit golfe de Cardwel, un rocher âpre et rougeâtre, aux arêtes aiguës : dangereux écueil pour les vaisseaux qui viennent chercher dans cette baie un abri contre la tempête. On distingue encore, au sommet, les ruines d'une chapelle couvertes à demi par de verts arbrisseaux,

Une ballade en langue celtique rappelle, dans un langage imagé, l'origine de ce sanctuaire. Mélange de croyances bizarres et superstitieuses, ce récit renferme, avec une mise en scène émouvante, une saisissante actualité. L'amour effréné de l'or n'est-il pas de tous les temps ?

Arbleizès (1), la vieille sorcière, avait pris pour maître Satan l'ange des ténèbres ; elle suivait ses conseils ; obéissait à ses ordres et attendait de lui, en retour, richesses et bonheur. — « Ecoute, la vieille, lui dit un jour l'esprit mauvais qui hantait la baie de Cardwel, si tu veux être riche, si tu veux être heureuse, l'heure a sonné pour toi..... A minuit réveille ton époux.... « Yan, lui diras-tu, vite debout ; prends ta hache et cours à la grève ; tu verras un nageur disputant à la mer un sac rempli d'or. N'aie pas peur Yan, frappe-le sans crainte, l'onde mugissante couvrira ses cris. »

A minuit, la sorcière accomplit son message ; à sa voix Yan se lève, prend la hache suspendue au mur du foyer.— « J'ai beau la frotter, dit-il, cette tache de sang ne peut disparaître, et jusque dans mes

(1) La louve en français.

rêves l'image du vieillard expirant sous mes coups, me poursuit toujours. Ce fut mon premier crime, il me valut de l'or, avec de l'or ta main..... à présent un de plus un de moins, je suis damné, qu'importe ? — Laisse ce souvenir, reprend Arbleizes, le diseur d'*orémus*, l'homme noir à la soutane, est mort depuis longtemps, que peut-il contre nous ? Prends courage Yan..... Regarde ces enfants que notre fils Armel nous laissa au départ..... Elles ont la beauté ; en ayant la richesse, les *maudites*, comme on les appelle, trouveront des maris. Et ceux qui méprisaient et cordier et sorcière, en voyant leurs festins, leurs terres, leurs écus, viendront, sans s'inquiéter des cadeaux du diable, s'asseoir à leur table et boire à la santé des nouveaux époux. »

Yan, pour se donner du cœur, s'approche du berceau ou dormaient les jumelles, et de son œil fauve s'échappent quelques larmes qui tombent sur leurs joues roses et leurs blonds cheveux.

Il part enfin ; la sorcière alors court vers le dolmen placé dans la lande, non loin du chemin. Ses cheveux épars flottent au gré du vent, sa poitrine se soulève, son regard est en feu. Déposant sur l'antique pierre le crâne du saint prêtre déterré sous l'if noir, elle compose le hideux breuvage qui doit de Satan lui valoir le secours, et d'une voix stridente elle fait entendre ce chant que répète l'écho du rocher d'Angor :

» Esprit du naufrage et de la tempête,
» Qui blanchit les flots sur les rocs d'Armor,
» Souffle esprit puissant autour de ma tête,
» Pousse le vaisseau sur l'écueil d'Angor.

*
* *

» J'unis la ciguë et la digitale
» Au cœur d'un vieux chat étouffé ce soir ;
» J'unis l'aconit, l'euphorbe fatale,
» Aux fleurs de l'hyèlbe, au fiel d'un bouc noir.

*
* *

» Je t'offre ce philtre au feu des étoiles
» Et sur le granit le verse à trois fois,
» Satan, de la nuit obscurcis les voiles
» Et des matelots étouffe la voix.

*
* *

» Fais que le vaisseau sur l'écueil se brise,
» Sous le bras d'Yan jette le nageur,
» Pour que ta servante, en t'invoquant, dise :
» Celui que je sers n'est point un trompeur. » (1)

— Elle se tut ; puis regagna sa cabane où bientôt Yan vint la rejoindre, tenant en main une lourde escarcelle qu'il jeta sur le banc placé près du foyer.

—« La capture était belle, vous aviez raison ami Cormoran quand planant sur la vague sombre vous me criiez : la proie est là... à toi de la saisir.

Femme prends cet or, je l'ai bien gagné, n'est-ce pas?.. Ainsi parlait Yan, et sous les doigts de la sorcière le métal ruisselait sans jamais s'arrêter.

Yan à cette vue bondissait d'allégresse en disant : « Il est géné-

(1) Le vicomte de Longeril a mis en vers cette ballade, nous lui avons emprunté ces strophes et le fond du récit.

reux celui que tu sers, à lui tous mes hommages; à lui pour toujours je donne et mon cœur et mon bras. »

Tout à coup un bruit se fait entendre — « Ouvrez ! c'est votre fils Armel, le voilà revenu de ses lointains voyages il se soutient à peine, ouvrez, ne tardez pas. »

Armel, mon fils, s'écrie Arbleizès, en lui ouvrant la porte du logis, c'est la nuit du bonheur !... Il entre... C'est bien lui, lui qui honteux de tourner la corde (1) et d'être appelé le fils des maudits, quitta ces lieux sauvages, et les servants du diable, pour vivre avec des chrétiens. Arbleizès en le voyant frissonne, car sur son front est une large blessure qui paraît saignante encore.......

« Mon père, ma mère, dit-il, vous êtes punis par votre propre main.. Je suis le nageur du rocher d'Angor!... Cet or que j'apportais devait acheter pour vous, par de saintes aumônes, le pardon, l'amour.

Tout est fini, cette nuit sera la dernière que vous passerez ici-bas... Mon Seigneur vous le dit par ma bouche, adieu, je monte au ciel où le bonheur m'attend. »

Le spectre disparaît. La foudre aussitôt éclate et réduit en poussière le toit du cordier, Yan et la sorcière. Mais les deux filles d'Armel entourées d'un cercle de flammes, resplendissaient comme des étoiles au firmament.

Avec l'or du marin on bâtit sur le rocher d'Angor une belle chapelle. Les deux sœurs y restaient jour et nuit en prières, les mains jointes, à genoux, les yeux levés au Ciel.

Le temps qui détruit tout n'a laissé sur l'écueil que quelques débris dominant les flots.

Un églantier croît au milieu de ces ruines, et, penché sur ses branches un oiseau au plumage d'or, chaque matin redit sans se lasser, ce chant plein de douceur :

« J'ai vu deux jumelles
» Auprès de Jésus dans le Paradis,
» Aucun ange au Ciel n'est aussi beau qu'elles,
» Je chante où ces sœurs ont prié jadis. »

Sur le vieux dolmen, souvent un corbeau se pose le soir, dès que l'orage gronde et que les flots mugissent, il crie : « En Enfer j'aperçois les âmes d'horribles damnés que raille le diable.— « J'ai de l'or pour vous, dit-il, Vieille aux chants infâmes, prends ton crâne, et toi Yan, vil suppôt de mes œuvres, saisis ta hache encore teinte de sang ! »

MORALITÉ

Mieux vaut la pauvreté que le bien mal acquis.
L'or, sans la vertu, ne saurait rendre heureux.

C. de C.

Liste des Papes, Patriarche, Cardinaux, Archevêques et Evêques
originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres.

III. CARDINAUX. (*Suite*).

Le cardinal de la Balue était en honneur auprès du roi, mais il lui manquait le Pallium, ce manteau lui arriva au mois de novembre, bien peu de temps après la funeste entrevue de Péronne. Les princes de l'Eglise et les grands du royaume n'eurent garde de manquer à un

(1) En Bretagne, le métier de cordier était considéré comme déshonorant.

cérémonie faite en l'honneur de celui que l'on croyait encore le favori du roi. Mais il avait déjà perdu la faveur de Louis XI pour avoir donné au duc de Bourgogne des conseils contraires aux intérêts du roi de France ; le cardinal fut pris et mis en une cage de fer où il resta onze ans. — « Et après furent *prins* et saisis en la main du roy tous ses biens et serviteurs... et luy furent baillez commissaires pour l'interroger...; c'est assavoir Messire Tanneguy du Châtel et autres. Et en après le roy donna et distribua des biens dudit cardinal à son plaisir, etc. (S. III, 400-415. — Mémoires archéologiques d'Eure-et-Loir, t. I, p. 265. — Chroniques de Jean de Troyes. — Philippe de Comines, etc.)

57° *XL* (1) *GUILLAUME FILASTRE*, cardinal-prêtre de St-Marcel, dit le cardinal de Reims, fut reçu chanoine de Chartres vers 1412. En 1414, il fut chargé au Concile de Constance, d'examiner la doctrine de Jean Huss, tenu en garde par le cardinal de Chalant, aussi chanoine de Chartres. (S. III, 308-315).

58° *XLIII. JACQUES DE MONTENAI*, chanoine de Chartres, archidiacre de Reims, cardinal, vint passer la Toussaint de 1388 à Chartres et faire recevoir chanoine à sa place son neveu Guillaume de Montenai. (S. III, 254).

59° *XLVI. RENÉ DE PRIE*, après le décès de Miles d'Illiers, éleva des prétentions sur l'évêché de Chartres en concurrence avec Réné d'Illiers, il s'en fit même pourvoir par l'archevêque de Sens, mais un arrêt le débouta de ses prétentions. Ce Réné de Prie était alors chanoine de Chartres et Erard de la Mark lui donna l'archidiaconé de Blois. Il fut depuis évêque de Bayeux et cardinal créé par Jules II qui le priva de la pourpre ; mais il fut reçu en grâce par Léon X, à la prière du roi, et mourut le 28 août 1518. (S. III, 441-500).

60° *XLV. JEAN, CARDINAL de la TRÉMOUILLE*, archevêque d'Auch, décédé à Milan en 1507, avait été chanoine de Chartres (S. III, 477).

61° *XLVI. ADRIAN de BOISSI*, frère du grand maître de France Arthur de Boissi, chanoine de Chartres, ensuite évêque de Coutances, obtint un chapeau de cardinal par l'entremise du roi de France, François Ier, en 1517. (S. III, 499).

62° *XLVII. LOUIS-JACQUES-MAURICE de BONALD.* Depuis l'an 1517, nous ne voyons plus aucun chanoine de l'ancien Chapitre de Chartres devenir cardinal. Mais le nouveau Chapitre a été honoré de la pourpre en la personne de Son Eminence Mgr le cardinal de Bonald décédé à l'âge de quatre-vingt trois ans, archevêque de Lyon. En 1817, l'abbé de Bonald reçut de Mgr de Latil (n° 14) alors évêque de Chartres, les titres de grand vicaire et d'archidiacre. En 1823 il fut sacré à Chartres évêque du Puy, d'où il fut transféré à Lyon où il mourut en 1870. (*Voix de Notre-Dame*, 1870, p. 87).

E. HAYE,
Curé de Saint-Avit.

FAITS RELIGIEUX

Paris. — Le premier dimanche de l'Avent la cathédrale de Paris inaugurait pour la nouvelle année ecclésiastique la série des fêtes d'Adoration perpétuelle. A la procession du Saint-Sacrement dans l'église de Notre-Dame on a compté plus de 2.000 hommes portant

(1) Ce paragraphe, placé plus haut sur le manuscrit de l'auteur de l'article avait été oublié dans la composition des épreuves. Guillaume Filastre a précédé Allemandi.

des cierges, et parmi eux environ 200 soldats de la garnison de Paris, des députés, des magistrats.

Rome. — Quatre pèlerinages à la fois à Rome : la Vendée, la Provence, Marseille et Bayonne ! Marseille avait 150 pèlerins, Bayonne 100 ; les Marseillais ont offert au Saint-Père une très-riche statue représentant Notre-Dame de la Garde. — NN. SS. l'Archevêque d'Aix et les évêques d'Aix, de Gap et de Luçon ont reçu les marques du plus profond respect de la part des catholiques romains. — Une nouvelle délégation du diocèse de Rennes a suivi à Rome celles désignées plus haut ; ainsi l'on aura vu cette année à Rome plusieurs caravanes fort nombreuses de nos diocèses de l'Ouest.

Espagne. — La cause carliste en Espagne vient de perdre un de ses vaillants défenseurs en la personne du prince Gabriel Allamy-Effendi, fils du Pacha de Jérusalem, descendant direct du prophète Mahomet. Converti au catholicisme en 1867, ancien sergent au régiment des zouaves pontificaux, lieutenant au bataillon des guides de Tristany en Catalogne, fait prisonnier par les Alphonsistes, il avait été interné en France, où il est mort.

Les carlistes internés à Nantes ont célébré avec une grande piété leur fête patronale de l'Immaculée-Conception. Tous ont assisté et communié à une messe particulière dite par leur aumônier.

Suisse. — On nous écrit de Berne :

« La physionomie du nouveau Conseil fédéral pourra ne pas tarder à se dessiner. Le clergé et les catholiques du Jura ont adressé déjà à cette haute autorité une protestation contre la loi bernoise des cultes. Ce sera pour le Conseil fédéral une occasion opportune d'intervenir une bonne fois dans les scandaleuses affaires du Jura et de faire oublier la coupable faiblesse de l'ancien Conseil fédéral vis-à-vis du gouvernement cantonal de Berne.

En attendant, la situation des catholiques dans le Jura n'a jamais été plus malheureuse ni plus indigne d'un pays qui se dit libre et républicain. Les prêtres revenus de l'exil sont moins libres que lorsqu'ils étaient à la frontière ; confession, prédication, célébration de la messe, tout leur est interdit. Un abbé a été saisi dans son domicile et jeté en prison pour avoir *confessé* une personne et *baptisé* un enfant. D'autres confrères l'ont suivi et aujourd'hui la terreur se déploie à tel point que plusieurs membres du clergé ont dû émigrer de nouveau et se faire remplacer par des prêtres fribourgeois sur lesquels le gouvernement de Berne n'a pas autant d'action. En outre, les populations voisines de la frontière préfèrent se rendre, comme auparavant, sur le territoire français pour pouvoir vaquer à leurs exercices religieux sans être traqués par des gendarmes bernois.

Dernièrement encore, la Direction de l'éducation interdisait la lecture et l'enseignement du catéchisme catholique dans les écoles et décidait d'introduire à sa place, un catéchisme gouvernemental, fabriqué *sur commande par le synode vieux-catholique.*

Un inspecteur écrivait à une institutrice, en la menaçant de lui retirer toute subvention : *Je vous défends d'aller à la grange !...* On vole les églises aux catholiques, on relègue leur culte dans une grange, et finalement on leur fait un crime de s'y rendre.

— Nous venons de lire, dans les *Semaines religieuses* de Laval et de Séez, un fait qui mérite d'être mentionné ; cependant nous ne

nous permettons de l'affirmer à nos lecteurs qu'avec toutes les réserves voulues en pareille matière. C'était le 25 septembre dernier, jour où six cents pèlerins des paroisses de Ceaucé, Passais et autres environnantes, dans le diocèse de Séez, étaient allés faire leurs dévotions au sanctuaire de Notre-Dame de la Délivrande, près la ville de Caen (Calvados). Le soir dudit jour, entre six et sept heures et avant le retour des pèlerins, les habitants du village de Ceaucé aperçurent dans les airs une croix lumineuse. Elle paraissait avoir près de cinq mètres de longueur sur trente centimètres de largeur ; elle se détachait parfaitement sur le ciel alors pur et sans nuages. Elle avait le pied au sud-est et se dirigeait presque horizontalement vers le nord-ouest. Cette croix a brillé pendant une demi-heure et s'est ensuite effacée peu à peu. Une trentaine de témoins déclarent hautement avoir vu cette croix et s'accordent exactement dans les détails. Si parmi eux se trouvent trois ou quatre enfants d'une douzaine d'années, on y compte aussi une douzaine de personnes âgées de plus de quarante ans. Le procès-verbal de ce phénomène a été dressé par M. le curé de Ceaucé ; plus de vingt témoins l'ont signé ; puis on l'a envoyé à Mgr l'Evêque de Séez qui a autorisé la *Semaine religieuse* de son diocèse à parler de ce fait.

Le sort réservé aux prêtres polonais exilés en Russie

De grandes difficultés s'opposent à la connaissance exacte de la situation dans laquelle se trouvent les malheureux prêtres polonais disséminés dans l'intérieur de la Russie et soumis à un traitement inhumain. Cependant nous sommes en mesure de donner les détails suivants que nous a fournis l'une de ces victimes et nous espérons pouvoir les compléter.

Le nombre des prêtres polonais dépassait *quatre cent* il y a quelque temps ; environ *cent* sont morts ne pouvant résister à leur affreux dénûment. Leur sort dépend complétement des gouverneurs généraux et des employés subalternes, qui tous renchérissent sur les rigueurs auxquelles sont soumis ces infortunés. Ainsi dans quelques localités ils reçoivent par mois 6 *roubles* (moins de vingt francs), dans d'autres *un rouble et demi ;* il y en a qui ne reçoivent *absolument rien*. Les pétitions au gouvernement sont interdites sous des peines très-sévères, et lorsque les demandes et les réclamations sont adressées aux généraux gouverneurs, elles provoquent des traitements encore plus odieux. Ordinairement la réponse est ainsi conçue : « Sachez que vous êtes comme rebelles, hors la loi, travaillez chez les paysans pour vivre. »

Voici comment a été traité l'abbé K., un prêtre natif de Galicie, envoyé à *Funca* dans la Sibérie orientale. Après avoir enduré *cinq ans* une affreuse captivité, il a été réclamé par le gouvernement autrichien, et il a obtenu l'autorisation de retourner en Galicie, en vertu du manifeste russe impérial qui libérait les étrangers. Malgré cette autorisation, *Eru*, gouverneur d'Irkoutsk à cette époque, s'est opposé à la libération.

Ce n'est qu'après avoir détenu en prison sa victime affaiblie par le typhus, qu'au milieu de l'hiver, par un froid des plus rigoureux il donna l'ordre de l'envoyer *à pied* sous escorte, avec quarante condamnés pour vol et brigandage à Krasnojarsk, où après *83 jours* de marche et de supplice, le malheureux libéré est arrivé presque mourant. Là un autre général gouverneur l'a laissé continuer librement son chemin. L'abbé K., exténué a eu besoin de quelque temps pour regagner ses

forces ; il est parti pour Tomsk où il est retombé malade. Il a dû sa guérison aux médecins polonais et aux soins de ses compatriotes dans cette ville. Aujourd'hui il se trouve en Galicie et il peut certifier les affreux traitements auxquels sont soumis les prêtres exilés.

Les souscriptions envoyées à ces malheureuses victimes sont arrivées à leur destination, les preuves matérielles sont entre les mains de ceux qui les ont expédiées. Les exilés disséminés dans des villages sont exposés à la plus grande misère, surtout en hiver. Il leur est interdit de remplir les fonctions du sacerdoce ; ce n'est *que la nuit en cachette qu'ils disent la messe*, qui est pour eux une grande consolation. Calmes et résignés ils sont prêts à mourir si une main secourable ne vient les sauver ; ils bénissent ceux qui les ont déjà assistés et ils leur témoignent la plus vive gratitude.

N.-B. — Prière aux lecteurs de la *Voix de Notre-Dame de Chartres* d'adresser les moindres offrandes pour venir en aide aux prêtres polonais, à M. Emile Clarisse propriétaire, zélateur de l'œuvre, correspondant de M. le comte Ladislas Plater, rue de Calais, 21, à Saint-Omer (Pas-de-Calais). Les journaux sympathiques à la grande cause qui nous occupe sont instamment priés de reproduire les détails ci-dessus.

Comte LADISLAS-PLATER.

Décembre 1875.

La première nuit de l'exilé en 1830. — La nuit qui suivit le départ de Cherbourg, Charles X se promenait seul et à grands pas sur le pont du navire. Un ecclésiastique se hasarda sur le pont. Le roi l'aperçut à la clarté de la lune. Il s'approcha, et comme suffoqué sous le poids de ses douleurs, il prit la main du prêtre :

— Monsieur l'abbé, que je souffre !

— Hélas, sire !

— Pas à cause de moi ! Mais ce pauvre orphelin qui partage notre triste infortune ; lui touché par le malheur avant même que de naître et dont le berceau fut entouré de crêpes funèbre ! Et cette France qui m'est toujours chère et à laquelle je dis adieu, un adieu éternel sans doute et que la providence réserve, hélas ! qui sait à quelles destinées !

Et, en effet de grosses larmes coulaient sur la figure du prince, nobles larmes puisqu'elles n'accusaient pas une douleur égoïste.

— C'est en de tels moments, ajouta Charles X, qu'on éprouve le moment de se rapprocher de Dieu, d'appuyer sa faiblesse à cette force suprême ! J'ai besoin de soulager mon cœur en m'agenouillant, moi pécheur, aux pieds du ministre des autels.

Ils étaient seuls à l'avant du navire. Le prêtre s'assit sur un banc, et le vieux et auguste monarque, s'agenouillant, fit sa confession, non pas sans qu'un profond soupir parfois ou même un sanglot s'échappât de sa poitrine.

— Je vivrais des siècles, disait le vénérable prêtre, principal acteur dans cette grande scène, que je n'oublierai jamais cette nuit solennelle, dans le silence profond qui nous entourait, aux vagues clartés de la lune qui par instants, se voilait de nuages ; ce vieillard la veille encore souverain d'une des plus puissantes monarchies de l'Europe, tombé, précipité par une chute soudaine dans l'abime du malheur, et qui, humble sous la main de Dieu, témoignait d'une manière si admirablement touchante de sa résignation et de sa piété.

L'auguste pénitent se releva, la figure grave et douloureuse encore, mais plus calme cependant, et son front rasséréné brillait de cette double majesté du malheur et de la vieillesse.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes. — 63 demandes de lampes pour neuf jours, un mois ou un temps plus ou moins long : devant N.-D. de Sous-Terre, 51 ; devant N.-D. du Pilier, 1; devant Saint Joseph, 3 ; à la cathédrale, devant le Sacré-Cœur, 7.

Nombre de messes dites à la Crypte : 290.

Nombre de visiteurs pour les clochers : 31.

Nombre de visiteurs pour la Crypte : 137.

Consécration des petits enfants.—Ont été consacrés à Notre-Dame de Chartres durant le mois d'octobre 42 enfants dont 17 de diocèses étrangers.

— Nous tenons à rectifier une erreur de la chronique diocésaine au numéro de décembre. Nous avons dit à tort M. l'abbé Millochau transféré de Bazoches-en-Dunois à Varize ; du reste ce renseignement ne nous avait pas été fourni par une source officielle.

— Le sermon annuel en faveur des pauvres soutenus par la conférence de Saint-Vincent-de-Paul a été prêché le 26 par le R. P. Constant, dominicain.

— *Fête de l'Immaculée-Conception.*— Les fêtes de l'Eglise ont cet avantage qu'elles se représentent chaque année avec l'identité des détails et la répétition des cérémonies, sans rien perdre de leur attrait. C'est ce que nous avons pu remarquer cette année encore le 8 décembre à la cathédrale de Chartres. S'il est des lieux sacrés où la solennité de l'Immaculée-Conception doive se célébrer avec tout l'éclat possible, ce sont bien les grands sanctuaires de pèlerinage, et sur ce point, nous ne croyons pas que celui de Chartres le cède à aucun autre.

Le matin, les fidèles s'approchaient en foule de la Sainte-Table, surtout aux messes de la Crypte. A la messe capitulaire, Monseigneur a tenu chapelle et le chœur de chant a rendu en belles harmonies plusieurs des parties de l'office. Après l'heure de Sexte, tout le personnel de la Maîtrise en habits de chœur a conduit processionnellement à l'église souterraine la Sainte-Châsse que portaient les chapelains de Notre-Dame. Cette procession était comme le prélude de celle du soir.

Le chant des Vêpres a été suivi du sermon. Le prédicateur, M. l'abbé Piauger, vicaire de Saint-Aignan, nous a dit avec éloquence les gloires de Marie. Les psaumes des Complies, l'*Alma Redemptoris* de Webbe, l'*Ave verum* de Mercadante, un *Ave Maria* duo de Niedermayer, et un *Tantum ergo* de Schubiger, tels ont été les chants, tous d'un caractère fort religieux, qui ont précédé la benédiction du Saint-Sacrement ; et l'intonation des litanies de la Sainte Vierge a donné le signal de la grande procession.

A ce moment, les nefs se remplissent d'une foule compacte ; tout ce monde semble déjà saisi de l'effet des lumières qui rayonnent en haut, au triforium du grand chœur ; en bas, à l'autel, le long des stalles et aux mains de tout le clergé.Ce sera un bien autre spectacle tout à l'heure dans l'intérieur de la Crypte. Là s'avance en chantant le long et magnifique défilé des Confréries, de la Maîtrise, du Séminaire et des prêtres. Le cortége fermé par l'Evêque officiant s'arrête quelques instants devant l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre, puis continue sa marche dans le même ordre. A la suite, quels flots pressés de fidèles ! et cela durant une demi-heure. Ils vont d'un pas

lent, l'œil fixé sur les riches peintures qui couvrent les parois entre les larges pilastres. En passant devant l'autel principal et la Madone vénérée qui le domine, chacun prie debout, aidé dans cet acte pieux par les cantiques des Dames de la Sainte-Famille rangées dans la chapelle voisine.

Au delà de la grande chapelle l'émotion ne diminue pas, les belles choses se succédant encore avec variété ; les ornementations d'autels, les tableaux sur transparents ; encore des scènes picturales sur les murailles, mais d'un cachet plus archaïque, partout des faisceaux lumineux sous les voûtes séculaires; c'est vraiment admirable, et l'on s'arrache avec peine à la contemplation de ces merveilles bien que ce soit pour remonter à l'église supérieure, autre merveille toujours ancienne et toujours nouvelle. La procession se termine à la cathédrale devant Notre-Dame du Pilier.

— Cette fête du 8 septembre est l'occasion de bien des solennités particulières dans les communautés de la ville, ou aux centres des diverses Confrèries. L'Association de Saint-Vincent-de-Paul avait fait précéder la sienne d'une retraite qui a été prêché à la Crypte par le R. P. Henri de Regnon ; qui ne connaît à Chartres la forme dégagée, neuve, piquante, sous laquelle le respectable Jésuite présente ses instructions fort pratiques ? La retraite s'est terminée le 8 par la messe de communion et une séance générale dans la salle des séances hebdomadaires de la Société, où le secrétaire a lu un intéressant rapport sur la situation et les travaux de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul à Chartres depuis six mois. Combien nous avons été heureux des détails donnés sur l'Œuvre du Patronage des apprentis! puis sur une autre œuvre commencée tout récemment, et qui tout de suite a obtenu un grand succès ; elle consiste à réunir chaque jeudi les petits garçons des écoles qui sont dans l'année préparatoire à la première communion. Toute la journée de congé si souvent funeste aux enfants de cet âge se passe sous une surveillance commune, et se partage en plusieurs exercices ; la messe et le catéchisme paroissial ont la place d'honneur, mais les promenades et autres récréations ont une large mesure Honneur à MM. les vicaires des différentes paroisses de la ville et à nos Frères des écoles toujours si dévoués, qui, non sans sacrifices, savent ainsi, de concert avec la Conférence, mettre en œuvre le moyen le plus sûr de travailler au salut d'un nombre considérable d'enfants !

— Le 10 décembre, fête de Notre-Dame de Lorette, les communions ont été fort nombreuses en l'église Notre-Dame de Sous-Terre. L'affiliation de notre vénéré sanctuaire à celui de la *Santa Casa* provoque ce mouvement de piété par des faveurs spéciales que les fidèles connaissent. La maison où s'opéra le mystère de l'Incarnation dans le sein de Marie, et le lieu béni où Marie fut honorée avant sa naissance comme devant être mère, ont entre elles des rapports qu'on ne peut oublier.

—Les prédicateurs de la station de l'Avent à la cathédrale ont été : M. l'abbé Durand, J., vicaire de N.-D. de Nogent-le-Rotrou, M. l'abbé Besnard, curé de Jouy, M. l'abbé Piauger, vicaire de Saint-Aignan, M. l'abbé Berthelot, aumônier des Frères de Dreux, M. l'abbé Robinet, curé de Mainvilliers et le Rév. Père Durand, supérieur des Maristes.

— Le 3 décembre nous avons eu à la cathédrale la messe annuelle pour la Propagation de la Foi. Le sermon en faveur de cette

Œuvre avait été prêché le premier dimanche de l'Avent par M. l'abbé Durand ; la fête de Saint François-Xavier, est le jour choisi entre tous où l'on prie pour les missionnaires et les pauvres âmes qu'ils évangélisent. L'apostolat de la parole chez les infidèles ne convient qu'à un nombre restreint d'hommes choisis de Dieu ; l'Apostolat de la prière convient à tous ; mais il faut tâcher aussi de participer aux mérites des missionnaires par un autre concours absolument nécessaire pour eux ; celui de l'aumône. On ne saurait dire les efforts que savent s'imposer certains chrétiens pour payer un beau tribut à l'Œuvre des Missions. Si les gens du monde qui trop souvent ne savent guère capitaliser pour le ciel lisaient les Annales de la Propagation de la Foi, ils auraient plaisir à diriger vers un but aussi élevé, aussi saint, quelques économies précieuses, comme ils les dirigeraient d'ailleurs vers une foule d'institutions chères à l'Eglise, à l'exemple des pauvres qui soutiennent toutes ces institutions par une générosité incroyable. Voici un trait que nous avons lu dernièrement :

« Dans un chef-lieu de canton du diocèse de Toulouse, que nous pourrions nommer, deux modestes ouvrières, deux sœurs, ont le dévouement et la patience de se faire, toute l'année, mendiantes, au profit de la Propagation de la Foi.

» Elles se tiennent, chaque dimanche et les jours de fête, à la porte de l'église, depuis six heures jusqu'à midi, pour recevoir les aumônes des fidèles en faveur de cette œuvre. Le croirait-on ? Leur recette annuelle ne s'élève pas à moins de 800 fr., qui sont versés au secrétariat de l'archevêché, au crédit de cette paroisse et en dehors de toute organisation par dizaines.

» Qui pourra dire les mérites amassés par ces pieuses filles et la récompense qui les attend ? C'est en présence d'actes pareils au leur, que Notre-Seigneur s'écriait : *Femme, votre foi vous a sauvée !..... Je n'ai pas trouvé une foi si grande dans Israël.* »

—Dernièrement nous est tombée sous les yeux la liste d'œuvres pies auxquelles un homme d'une fort médiocre fortune se proposait de contribuer. La voici : Propagation de la Foi, Sainte-Enfance, Denier de Saint-Pierre, Vœu national, Universités catholiques, Œuvre des Vocations ecclésiastiques, Œuvre des Tabernacles, Œuvre des campagnes, Œuvre des pauvres malades, Œuvre de Saint Vincent-de-Paul. Joignez à cela les quêtes à l'église et celles à domicile, l'aumône à l'Asile des Petites-Sœurs des Pauvres, aux ouvroirs de la ville, et au bureau de bienfaisance, etc... Joignez-y encore le prix d'abonnement à différentes feuilles religieuses, bulletins d'œuvres particulières, et vous aurez là un joli budget qui ne peut laisser de superflu à notre petit propriétaire pour des fantaisies quelconques. Les fantaisies, au détriment de la charité, c'est bon pour ceux ou pour celles qui sans scrupules portent tant de contributions inutiles dans les ateliers de sensualisme ou de modes.

Le budget que nous signalions tout à l'heure, nous savons que dans la plupart de ses détails sinon dans sa totalité, c'est celui d'une foule de chrétiens. A beaucoup de domestiques même (nous parlons de celles que n'a pas atteintes la folie du luxe) demandez quelle part de leurs gages revient aux œuvres de charité. Leur réponse serait un sujet de honte pour plus d'un bourgeois.

— Nous avons parlé tout à l'heure du *Denier de Saint-Pierre.* C'est le jour de Noël qu'à lieu dans le diocèse de Chartres, la quête annuelle pour le Souverain-Pontife.... Tout récemment une dame de

la haute société, une dame qui fréquente l'église au moins pour la messe basse et qui donne à certaines quêtes, demandait à quoi peut servir le denier de Saint-Pierre. Oui, il y a de ces ignorances chez des lectrices du *Figaro*.

Eh bien ! ce *denier* sert à pourvoir aux besoins de l'Eglise universelle, à entretenir les nombreux employés des anciennes administrations de l'Etat, à adoucir la misère et les souffrances dont les nouveaux venus accablent le peuple romain, à ouvrir des écoles, à créer des asiles, à soulager les maux des religieux et des religieuses dépouillés et chassés de leurs couvents et de leurs monastères.

Dans ces temps de misère, de ruine et de désolation, on peut dire que Pie IX seul sauve Rome et les arts d'un épouvantable cataclysme. Et en dehors de la Péninsule, où donc Pie IX ne sème-t-il pas ses bienfaits ? Y a-t-il une calamité en Europe qu'il n'essaie d'en adoucir les rigueurs ? Nous en avons eu la preuve à l'occasion des inondations du Midi.

Donc donner au Pape, c'est donner à tous, c'est faire la charité en grand, c'est répandre partout une parcelle de ses aumônes. L'*Echo de Rome* nous a dit qu'en 1872, tous les mois, 533,000 fr. sortaient du Vatican afin de pourvoir aux besoins les plus urgents. Que sera-ce maintenant, où les évêques italiens et les religieux sont venus augmenter le nombre des nécessiteux?

— La circulaire épiscopale qui nous annonçait l'objet de la quête de Noël contenait aussi un avis particulier au clergé du diocèse, avis que nous transcrivons :

« Monseigneur Lachat, évêque de Bâle, qui est venu nous voir à Chartres cette année, nous a exposé son état de détresse. Il faut qu'à chaque trimestre, il trouve 23,000 fr. pour subvenir aux besoins de ses prêtres du Jura (Suisse), et d'un bon nombre d'autres qui ont été expulsés de leurs églises et de leurs presbytères. Plusieurs de ces dignes confesseurs sont absolument sans ressources. La petite cotisation de nos prêtres du diocèse de Chartres a été, en quelque sorte, nécessaire à Monseigneur Lachat ; sa reconnaissance est bien grande, et il m'a prié de l'exprimer à mon clergé. Je ne doute pas que les ecclésiastiques de mon diocèse, malgré la modicité de leur revenu, ne continuent à mettre en réserve une obole pour cette œuvre de charité fraternelle. »

— L'office de Noël a été célébré avec pompe : le chœur de musique a chanté le matin une messe brève de Mozart ; l'*O Salutaris* et l'*Agnus* ont été dits en *solo* par un artiste chartrain. Au salut, le même chœur a exécuté plusieurs motets de grands maîtres.

— Le 28 décembre, les enfants de chœur de la cathédrale ont célébré la fête des Saints-Innocents en chantant seuls les offices capitulaires. Le sermon à la Crypte a été prêché par M. l'abbé Cuni, professeur au Petit-Séminaire de Nogent, ancien élève de la Maîtrise.

— Monseigneur a écrit à son clergé : « Nous recevons de la Sacrée-Pénitencerie un rescrit qui nous autorise à proroger au nom de Sa Sainteté le temps du Jubilé jusqu'au dimanche de Quasimodo 1876 inclusivement.

Si donc des prêtres de notre diocèse, pour quelque raison, n'avaient pu ou ne pouvaient faire jouir du bienfait du Jubilé pendant l'année 1875 les personnes soumises à leur juridiction, nous leur permettons de différer pour ces mêmes personnes le Jubilé jusqu'au dimanche de Quasimodo 1876 inclusivement, en observant fidèlement toutefois

ce qui est marqué dans la lettre encyclique *Gravibus Ecclesiæ.*

— La fête de l'Adoration mensuelle à l'église de Notre-Dame de Sous-Terre est fixée au jeudi 27. Sermon par M. l'abbé Pardos, professeur à la Maîtrise.

— Nous avons appris le décès de M. l'abbé Dufresne, ancien curé de la Croix-du-Perche, retiré à Loches (Indre-et-Loire), il est mort à l'âge de 78 ans. Nous recommandons son âme aux prières.

— Au soir de la fête de Noël, les militaires de la garnison de Chartres ont eu leur salut solennel à la Crypte. M. le Préfet et des officiers supérieurs assistaient à la cérémonie ; les soldats étaient fort nombreux et chantaient avec entrain ; nous avons été édifiés comme toujours de leur attitude religieuse. M. l'abbé Genet, vicaire de Saint-Pierre, leur a adressé une excellente allocution.

— *Nogent-le-Rotrou.* C'est le 8 décembre que le Petit-Séminaire de Nogent a inauguré sa nouvelle chapelle. C'est un gracieux monument bien construit et bien approprié aux besoins de l'établissement; on était heureux d'y voir pour la première fois se déployer les cérémonies du culte au jour de l'Immaculée-Conception, fête patronale du Petit-Séminaire.

LOIGNY. — 5e Anniversaire de la bataille.

Le jeudi 2 décembre, le village de Loigny était honoré de la visite de hauts personnages. Monseigneur l'Evêque de Chartres, M. le Préfet d'Eure-et-Loir, M. de Charette le vaillant général des zouaves pontificaux, M. le sous-préfet de Châteaudun et le colonel du train résidant en cette ville, deux députés d'Eure-et-Loir s'étaient rendus là sur l'invitation du Comité départemental de secours aux blessés. Une cérémonie religieuse d'anniversaire allait avoir lieu dans la nouvelle église, doublement remarquable par l'ensemble de son architecture et par des souvenirs funèbres mais glorieux. M. l'abbé Hervé, aumônier militaire a chanté la messe, et le discours a été prononcé par Monseigneur l'Evêque de Chartres. Nous allons reproduire le texte de ce discours si bien approprié au lieu où parlait Sa Grandeur.

On ne pouvait mieux faire ressortir les leçons que fait entendre à tous les chrétiens et aux soldats en particulier le champ de bataille de Loigny :

Discours de Monseigneur l'Evêque de Chartres

« En célébrant ce glorieux anniversaire et en venant visiter pour la première fois cette église, monument de vaillance et d'héroïsme chrétien, permettez que je vous dise comment je comprends le vrai courage militaire.

Disons d'abord qu'il y a en certains hommes et dans certaines nations, celle des Francs en particulier, une valeur en quelque sorte innée ; mais ce sentiment naturel, s'il est seul, n'atteint pas ce dégré d'élan généreux, de noble ardeur qui anime le soldat chrétien; celui-ci, par les motifs qu'il trouve dans sa foi, double sa force, que dis-je ? il la transforme et la rend toute-puissante par le secours de Dieu. Ceux qui s'appuient sur le Seigneur, dit le prophète Isaïe, changeront leur courage, *mutabunt fortitudinem suam*, et forts de la divine assistance, il courent, il volent droit à l'ennemi avec la rapidité de l'aigle, *assument pennas sicut aquilæ.* (Isaïe, 40, 31).

David était naturellement juste, généreux, sans crainte dans le danger. Jeune encore il s'était exercé à la lutte ; et, quand il se sent soutenu par l'esprit de Dieu, il va au devant des Philistins, il tient en présence des braves de l'armée d'Israël un langage qui les fait tressaillir ; car aucun d'eux n'avait osé se mesurer avec le géant dans un combat singulier. Mais David ne redoute ni la taille ni les menaces de Goliath. « Quel est, dit-il, cet étranger, cet incirconcis qui a l'audace d'insulter les phalanges d'Israël ? J'irai, je le frapperai et je vengerai la gloire du Dieu des armées. » On sait quelle fut la suite de sa victoire ; et plus tard, quand pendant sa longue carrière il eut échappé à mille dangers et triomphé de tous ses ennemis, il chantait dans ses psaumes : « Je ne me suis point appuyé sur la force de mon bras, je n'ai espéré ni dans mon arc ni dans mes flèches, mais dans le nom du Seigneur qui a fait le ciel et la terre ; *non in arcu meo sperabo — adjutorium nostrum in nomine Domini qui fecit cælum et terram.* Voilà le sublime courage ; il part d'un cœur qui aime Dieu et qui est prêt à tout entreprendre pour sa gloire.

Le courage qui ne vient que du caractère et d'un tempérament en quelque sorte belliqueux, bien qu'il ait son mérite, peut facilement dégénérer en ardeur inconsidérée, poussée jusqu'à la violence et à la fureur. La Religion seule règle tout et arrête les excès. Mais si elle n'exerce son empire sur l'âme du guerrier, si l'idée d'un Dieu sous les yeux duquel il combat n'existe plus, la vengeance, le meurtre, le duel, l'injustice qui confond dans le même trépas l'innocent et le coupable, sont la suite de cette fougue délirante qui, une fois passée, laisse le soldat sans forces pour supporter les souffrances, les privations et l'oubli des hommes.

Telle ne fut pas la valeur de nos héros chrétiens, des Duguesclin, des Bayard, des Turenne, des Condé et de tant d'autres officiers qui dans ces derniers temps ont donné leur sang pour la patrie.

Le vrai courage n'a pas besoin de boissons enivrantes pour être excité ; il est modéré jusque dans la victoire ; il épargne l'ennemi vaincu et désarmé ; il est terrible dans l'attaque, mais il est patient dans les fatigues, les obstacles et les revers. Ainsi apparurent les vaillants défenseurs de Pie IX, les La Moricière, les Pimodan et les officiers français qui soutinrent les zouaves pontificaux à la bataille de Mentana ; ils combattirent ensemble, ils triomphèrent ensemble. Ce fut un beau jour que n'oublieront jamais ceux qui en furent les témoins. Il n'y avait en ce moment dans les deux armées ni préventions ni jalousie ; chacun exaltait sans distinction de corps celui qui avait combattu à ses côtés. Ils entrèrent à Rome joyeux et fiers d'un succès si complet. C'était comme un souvenir des anciens triomphes romains, mais sans mélange d'orgueil et avec la pure satisfaction que laisse la défense de la justice ; jours heureux qu'une atmosphère sombre hélas ! enveloppe aujourd'hui, mais qui brilleront de nouveau, nous en avons l'espoir.

Non, mes frères, le courage qui a fait divorce avec les sentiments religieux n'aura jamais le mérite de la valeur jointe à la foi chrétienne ; il n'est que l'ombre au tableau ; jamais il ne s'élèvera jusqu'à cette vaillance chevaleresque qui honore l'humanité et fait les vrais héros.

Vous l'avez eue cette vaillance, braves qui avez succombé à Loigny. En vous voyant intrépides monter au pas de course la pente de ce bois devenu célèbre, sous une grêle de projectiles enflammés,

l'ennemi stupéfait a avoué que s'il avait eu affaire à quelques milliers d'hommes de cette trempe, il lui eut été impossible de résister. Mais aussi il faut dire que ces braves avaient puisé leur courage à la vraie source : la plupart s'étaient nourris le matin du pain des forts. Ils avaient arboré l'emblème du sacrifice et de l'amour, l'image du Cœur du Sauveur des hommes, Cœur le plus généreux, le plus magnanime, le Cœur d'un Dieu ! Ainsi autrefois, quand le grand Constantin, vainqueur de Maxence, entra triomphant à Rome, après avoir adoré la croix qui lui avait apparu dans les airs, il en fit peindre l'image sur ses étendards, et, dans son zèle et sa reconnaissance pour Dieu, il fit inscrire sur les temples et jusque sur les monuments profanes ces paroles : *le Christ règne, le Christ commande, le Christ est vainqueur.*

Je viens, mes Frères, de vous parler du courage chrétien ; je voudrais bien aussi vous dire un mot de la gloire. Oh ! la gloire humaine, qu'est-elle sans la foi et l'espoir des récompenses célestes, si ce n'est un son qui se perd dans les airs, une fumée qui se dissipe ?

Pour vous, braves de l'armée de Loigny, la vôtre ne passera pas. Vos honorables familles affligées de votre perte, mais pourtant heureuses de vous avoir été unies par les liens du sang, ont attaché à l'église le monument funéraire destiné à perpétuer votre mémoire, et alors il subsistera. Elles ont inscrit votre nom sur la pierre du sanctuaire, et, quand le prêtre offrira le Saint-Sacrifice, il aura votre souvenir présent. Ceux qui visiteront cette église prieront pour vous et la prière non plus ne périt pas.

Vaillants soldats, vous avez eu raison de confier la mémoire de votre nom à la Religion ; elle garde tout, elle couronne tout ; et comme la grâce divine et la foi vous ont animés et ont été le principe de votre valeur, quand même les monuments de pierre ou de bronze viendraient à s'écrouler, votre nom, célébré dans la cité du Dieu vivant, sera inscrit sur les portes de la Jérusalem céleste, et cette gloire sera éternelle ; car, il faut bien le dire, il n'y a de grand que ce qui vit dans le souvenir de Dieu. Dans une grande bataille que de noms inconnus parmi ceux qui succombent ! Leur pays, leur famille, tout est ignoré ; et cependant Dieu est juste, et s'ils ont agi pour Lui, s'ils ont accompli leur devoir, Il leur doit une récompense d'autant plus grande dans le Ciel, que leur nom a été moins célèbre parmi les hommes. Aussi les oracles divins nous assurent que Dieu lui-même les louera dans l'assemblée de ses saints, et que les justes, entendant cette louange, tressailleront d'allégresse ; ils loueront le vainqueur en Dieu et pour Dieu, et cette louange sera éternelle : *in Domino laudabitur anima — audiant mansueti et lœtentur.*

Combien donc il importe de conserver la foi, l'espérance et l'amour, et d'agir en tout dans l'intention de plaire à Dieu et d'accomplir son devoir! Cette conduite ne laissera ni déceptions ni regrets, et le vrai mérite ne peut manquer alors de trouver sa récompense.

Sortons, mes frères, de cette cérémonie avec ces nobles sentiments. « Tout pour Dieu ! Tout pour la France ! » que ce soit là notre devise. Rien pour les funestes passions, la cupidité, l'ambition dont les suites sont l'anarchie ou le despotisme. Aimer Dieu, aimer ses frères, aimer ceux qui nous sont chers pour Dieu, c'est là toute la loi ; mais aussi disons que celui qui donne sa vie pour sa patrie et prodigue son sang pour elle est celui qui l'aime véritablement ; ayant bien compris l'héroïsme chrétien, il en recueillera les trophées et la récompense.

LUMEAU. — Lumeau vient aussi de célébrer son anniversaire du combat qui a semé dans cette paroisse la mort et la ruine. Les principales victimes de la guerre à Lumeau ont été des mobiles de la Haute-Vienne et des soldats de la ligne. Un monument commémoratif de la sanglante journée de 1870 a été béni le 2 décembre de cette année en présence des paroissiens et de plusieurs étrangers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Après le résultat heureux des prières faites pour mon enfant, je viens remercier Notre-Dame de Chartres ; et je me reproche de ne l'avoir pas fait en une autre circonstance où cette bonne Mère nous avait fait sentir sa protection.
(X., du diocèse du Mans).

2. Je viens vous recommander une personne qui a été jadis guérie d'une façon merveilleuse par la Sainte Vierge. J'ai la confiance que pour le besoin présent Notre-Dame de Chartres nous viendra encore en aide. (S. de Paris).

3. Le malade dont nous avons souvent demandé la conversion à Notre-Dame de Chartres est mort dans des dispositions admirables. Son retour à Dieu a été on ne peut plus frappant ; sa famille heureuse d'une telle grâce, ne doute pas du salut d'une âme aussi bien préparée pour le ciel. (R. L. de M., diocèse de Laval).

4. J'ai invoqué Notre-Dame de Chartres et j'ai été exaucé.
(G. L. de Dreux).

5. La somme renfermée sous ce pli est une aumône à titre d'*ex-voto* envers Notre-Dame de Chartres et Sainte-Anne honorée spécialement dans la chapelle qui lui est dédiée à la Crypte ; je l'offre en reconnaissance de deux grâces temporelles obtenues par ces deux glorieuses protectrices, après les avoir souvent et depuis longtemps demandées dans le sanctuaire de Chartres. Pour la gloire de Notre-Dame de Chartres et de Sainte-Anne dont le culte est trop délaissé, je tiens à ce que le prochain numéro de la *Voix* fasse mention de cette offrande et du motif qui l'inspire, afin d'encourager d'autres âmes à la confiance. (Une associée de l'Archiconfrérie de N.-D. S.-T., à M., diocèse de Versailles).

6. Aussitôt que la recommandation aux prières a été faites au sanctuaire de N.-D. de Chartres, le mieux s'est déclaré dans l'état de la petite malade ; et maintenant nous vous demandons la messe d'action de grâces. (S.-E. d'A., diocèse de Versailles).

7. L'intention de la messe que je vous demande à l'église de Notre-Dame de Sous-Terre est l'action de grâces pour une faveur obtenue par son intercession. (G. à T., diocèse d'Angers).

8. Voici la cotisation d'une personne qui s'abonne à la *Voix*, en souvenir et en reconnaissance de sa guérison obtenue après neuvaine à Notre-Dame de Chartres. (L. du Mans).

9. Plusieurs fois nous avons fait et demandé des neuvaines de prières à Notre-Dame de Chartres, et nous avons été exaucés. Dernièrement encore, menacé d'une grande perte qui m'aurait fait un tort considérable, je me suis recommandé au Cœur Immaculé de Marie, Notre-Dame de Chartres, avec une promesse à acquitter en cas de succès. — Le malheur a été détourné par la bonne Mère et je viens remplir mon engagement
(A. de T., diocèse de Chartres).

L'Œuvre Dominicale à Chartres

La violation du dimanche et des jours de fêtes obligatoires est un scandale public que la France donne au monde et qui est regardé avec raison comme une des principales causes de nos malheurs.

La sanctification du dimanche, telle est la grande et sainte cause que M. le comte de Cissey est venu défendre à Chartres à la fin du mois dernier. Le samedi 27 au soir, environ 800 cents hommes de toute classe et de toute condition occupaient la nef de la Crypte du côté du vieux clocher ; tous ont pu entendre l'orateur et ont paru loi être très-sympathiques. Le dimanche 28, un auditoire aussi nombreux, mais composé cette fois| d'hommes et de femmes se trouvait au même lieu et pour le même but. L'apôtre laïque, qui consacre son zèle, ses loisirs et sa fortune à l'Œuvre dominicale, et dont les efforts ont été particulièrement bénis par Pie IX, a vu déjà sa parole couronnée de succès en plusieurs villes. Il en sera de même à Chartres. Pour atteindre promptement un résultat pratique, M. le comte de Cissey a pu avoir des conférences particulières dans une salle de l'Evêché, au lendemain des réunions générales ; et là, sous le patronage de Monseigneur qui, devant l'auditoire de la Crypte, avait accentué si chaleureusement ses désirs et ses espérances, on a constitué les bases de l'Association dans le diocèse de Chartres. Beaucoup de personnes se sont fait inscrire pour en faire partie. Nous donnerons ici les détails du règlement :

Statuts. — Art. 1. Les membres de cette Association s'abstiendront, les Dimanches et les jours de Fêtes obligatoires, de toute œuvre servile et de tout travail défendu.

Art. 2. Ils ne permettrout aucun travail qui ne serait pas nécessaire à leurs enfants, à leurs domestiques et aux personnes placées sous leur dépendance.

Art. 3. Ils n'ouvriront pas leurs magasins, ateliers, usines, sans une vraie nécessité ; ils ne vendront et n'achèteront que les objets qu'il n'est pas possible de se procurer un autre jour.

Art. 4. Ils imposeront aux entrepreneurs qu'ils emploieront de cesser tout travail le Dimanche et les jours de Fêtes obligatoires.

Art. 5. Ils emploieront toute leur influence à faire sanctifier le Dimanche, spécialement en donnant la préférence, pour leurs achats et leurs travaux, aux magasins, ateliers, usines, aux ouvriers, aux ouvrières qui ne travaillent point le dimanche.

Art. 6. Ils sanctifieront le Dimanche et les jours de Fêtes obligatoires, en se conformant aux prescriptions et aux intentions de l'Eglise ; ils veilleront à ce que leurs enfants, leurs domestiques et les personnes placées sous leur autorité remplissent fidèlement leurs devoirs.

Tous les associés qui ont véritablement à cœur le succès de cette Œuvre aussi patriotique que religieuse, ne se contenteront pas de satisfaire au précepte d'entendre la Messe, mais se feront un devoir d'assister aux autres offices de l'Eglise et aux instructions de la Paroisse. La prière et le bon exemple sont les deux plus puissants moyens d'obtenir les bénédictions de Dieu sur nous, et de guérir nos maux.

Notre Saint-Père en approuvant les statuts, a daigné écrire sur la feuille qui les contenait, les lignes suivantes :

« Du 7 mai 1873.

« Bien chers Enfants,

» C'est maintenant le moment d'agir ; et pourquoi? parce que les hommes ont rompu
» avec la loi du Seigneur

» Que le Seigneur vous bénisse, parce que vous agissez ! Que le Seigneur vous bénisse
» encore afin que vous agissiez avec persévérance !

» Des hommes hostiles ont semé le mauvais grain ; mais nous, avec l'aide de Dieu,
» nous devons semer le bon grain, afin que tous nous puissions dans la joie recueillir
» une abondante moisson.

» Enfin, que Dieu bénisse la France, afin qu'en tous lieux elle revienne à Lui selon
» son cœur! » PIE, P.-M. IX. »

Organisation. — L'Association pour la sanctification du Dimanche est ainsi constituée :

Un Comité diocésain relie toutes les associations fondées dans les différentes villes du diocèse.

Une fédération fraternelle unit tous ces Comités diocésains entre eux

Les Associations, selon qu'elles sont composées de messieurs ou de dames, comprennent un président ou une présidente, des conseillers ou des conseillères, parmi lesquels sont choisis les secrétaires et trésoriers.

L'Association se compose de dizaines de membres associés, présidées par un chef de la dizaine qui perçoit les cotisations, fixées à 10 centimes au moins par an.

MM. les Curés sont priés de vouloir bien être les protecteurs de l'Œuvre dans leur paroisse.

Avis important.

Afin de procurer aux associés un secours puissant pour accomplir leur *importante mission* et de donner à leur zèle une récompense justement méritée, l'Association a été affiliée à l'Apostolat de la prière avec participation aux mérites de ses membres et aux indulgences dont il est enrichi.

Pour avoir part à ces précieuses faveurs, il est nécessaire que nos associés se fassent inscrire par le Directeur sur un registre spécial et qu'ils reçoivent de lui un billet d'admission à l'Apostolat de la prière. Il délègue, à cet effet, les présidents et les présidentes des sections qui lui transmettront au plus tôt les noms.

Les billets contiennent les petites pratiques à remplir et les indulgences nombreuses que l'on peut gagner.

Elles sont toutes applicables aux âmes du purgatoire.

Une revue de l'Association, sous le titre de Dimanche catholique, *paraît tous les mois, au prix d'un fr. par an.*

BIBLIOGRAPHIE

Le Libéralisme, par l'abbé F. Huignard, curé d'Emancé, diocèse de Versailles. (Prix : 3 fr. — A Paris, chez J. Féchoz, libraire-éditeur, 5, rue des Saints-Pères ; à Chartres, chez tous les libraires).

Le libéralisme c'est le fléau actuel de la Société ; il en a envahi toutes les classes. Jamais, à notre avis, on ne s'est attaché comme en ces derniers temps aux explications fausses de la liberté. Dire tout ce qu'à l'aide de ce mot si trompeur sur leurs lèvres, les révolutionnaires ont accrédité de mensonges, et amoncelé de ruines serait bien impossible. Leur travail destructeur continue dans la presse et ailleurs. Les révolutionnaires, grands prôneurs de liberté, peuvent se classer en plusieurs catégories : le *parti avancé*, les *modérés*, les *libéraux*, les *conservateurs libéraux*, les *catholiques libéraux*. Personne ne s'étonnera de nous voir ranger cette dernière classe d'honnêtes gens

parmi les adeptes de la Révolution ; les condamnations récentes du catholicisme libéral par le Saint-Siége nous ont tout expliqué là-dessus.

Signaler dans ses principes, ses intrigues, ses menaces, ses destinées, toute une tribu hostile à Dieu et par conséquent à la vérité, une légion d'ennemis dont plusieurs se croient encore et se disent chrétiens, d'ennemis qui, avec de fausses promesses de liberté, mènent à l'esclavage par le journal, par l'éducation de la jeunesse, par les lois, etc., c'est une tâche dont s'acquittent aujourd'hui avec courage les écrivains catholiques.

Voici un livre qui vient de paraître sous ce titre : *le Libéralisme* et qui fournira de bonnes armes aux amis de la Religion et de leur pays dans la bataille engagée partout entre le bien et le mal, bataille dont personne ne peut plus se désintéresser.

Nous engageons instamment à nos lecteurs de lire le travail de M. l'abbé Huignard. Leur intelligence sera agréablement saisie par des explications franches et vives sur toutes les maximes révolutionnaires dont l'influence s'est généralisée, hélas ! autour de nous. L'auteur a touché bien des plaies au vif ; il s'est indigné des mensonges de l'impudente franc-maçonnerie qui enténèbre le monde, ainsi que de l'affolement de tant de conservateurs dupés, de tant de chrétiens qui se défient du fanal de l'église et préfèrent le cahos où doit se plonger une société sans Dieu. Comme bien d'autres, M. l'abbé Huignard a jeté un cri d'alarme. Nous l'en félicitons: Mais que valent nos félicitations auprès des approbations épiscopales ? Monseigneur l'évêque de Versailles et Monseigneur Mermillod l'illustre exilé de Genève, ont parlé très-favorablement de son travail ; c'est le meilleur gage de succès.

JANVIER 1876.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Janvier 1876.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux ap. la communion, de la pr. : *En ego*.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.

1er janvier, samedi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Franc. ; 2° pour les Archic. du S. C. de Marie et de St Joseph.

2, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tertiaires Franc.; 2° p. le scap. bl.; 3° p. le rosaire; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
3, ludi. — Ind. plén.: 1° p. la Prop. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
4, mardi. — Ind. pl. pour l'Arch. du S. C. de Marie (j. au ch.).
5, mercredi — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
6, jeudi. — Ind. plén. pour la récitation à gen. devant le Saint Sacr. de la prière : *Regardez, Seigneur*.
7, vendredi. — Ind.pl.:1° p.la Conf.du C.de Jésus; 2° p. le scap. rouge.
8, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du St Sépulcre et de la Terre-Ste, au scap. bl. (moy. visite à un autel de la Ste Vierge.— j. au ch.).
9, dimanche. — Ind pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. de saint Joseph; 3° p. les posses. d'objets indulgenciés.
10, lundi — Ind. pl.: 1° p. la Propag. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
11, mardi.— Ind. pl.p. la récit. quotid. de la pr. *Angele Dei* (j. au ch.).
12, mercredi. — Ind. plén. : 1° p. l'Ar. de St Joseph; 2° p. le scap. du Carmel.
13, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.).
14, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Ap. de la Pr. (vendr. au ch.); 3° p. le le scap. rouge.
15, samedi.— Ind. pl. et part. nombr. des 7 basiliques romaines, au scap. bl. (comme au 8 jan. — j. au ch).
16, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr; 2° p. la récit. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).
17, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'Archic. du S. C. de Marie; 2° pour l'Œuvre de St. Fr. de Sales (j. au choix).
18, mardi. — Ind. plén. p. la réc. quot. du trisagion: *Sanctus* et du chapelet brigitté (j. au ch.).
19, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
20, jeudi.— Ind.pl.p. la récit. quot. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).
21, vendredi. — Indulg. plén.: p. le Scap. rouge.
22, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre-Sainte, au scap. bl. (comme au 8 janv. — j. au ch.).
23, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Ar. de St Joseph.
24, lundi. — Ind. pl. p. la réc. quot. du *Memorare* ou *Souvenez-vous* (j. au ch.).
25, mardi. — Ind. pl. p. l'archic. du S. Cœur de Marie.
26, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour l'Archic. de St Joseph; (mercr. au ch.); 2° p. le scap. du Carmel.
27, jeudi. — Ind. pl.: 1° p.un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour; 2° p. la récitation quotid. du ch. de l'Im. Concep. (j. au ch.).
28, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge; 2° p. l'Ap. de la pr. (j. au ch); 3° pour les Tert. Fr.
29, samedi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° pl. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap. bl. (comme au 8 janv. j. au ch.).
30, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.).
31, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. de la pr. *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

2e NUMÉRO — VINGTIÈME ANNÉE — FÉVRIER 1876

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

La Vénérable Mère Marie de l'Incarnation,

PREMIÈRE SUPÉRIEURE DES URSULINES DE QUÉBEC (1).

La vénérable Mère Marie de l'Incarnation, née à Tours en 1599, est l'une des femmes qui jetèrent le plus d'éclat au XVIIe siècle, non par la noblesse de ses aïeux, son père faisait partie de la corporation des boulangers (2), mais par l'élévation de son caractère et la grande mission qu'elle fut destinée à remplir, en contribuant à la diffusion du catholicisme dans le Canada, appelé alors la nouvelle France. Sa biographie, écrite par son fils, Dom Martin, de l'ordre de saint Benoit, fit une grande sensation au moment où elle parut. Le public fut si frappé des vertus de cette admirable religieuse, qu'on la surnomma, dit Bossuet, la *Thérèse* de son siècle et du nouveau monde.

Sa cause, en béatification, est entre les mains de la Congrégation des Rites, ce qui donne au récit de ses actions une valeur plus grande et un pieux intérêt.

La vie de la Mère Marie de l'Incarnation se compose de phases bien diverses qui présentent cependant un caractère d'unité, étant rattachées entre elles par le lien indestructible de la divine charité.

Ainsi, n'étant encore qu'une petite enfant, l'amour de Notre-Seigneur remplissait son âme, et, à côté de cet amour croissait, comme un beau lis, la dévotion à la Très-Sainte Vierge, qui se traduisait, pour Marie Guyard — c'était le nom de cette enfant prédestinée, — en des témoignages d'une naïve et tendre piété.

Devenue épouse et mère, elle sut pratiquer les devoirs qu'im-

(1) D'après sa belle vie publiée par l'abbé Richaudeau, — Casterman, éditeur.

(2) Sa Mère était d'une noble race, et s'il y eut mésalliance par rapport au rang social, il n'y en eut pas du côté des sentiments. Les deux époux étaient de fervents chrétiens remplis de droiture et de loyauté.

posent ces titres sacrés, sans rien perdre de son union avec le Seigneur : elle la conserva également, après la mort de son mari, — Joseph-Claude Martin, — au milieu des occupations les plus multipliées, auxquelles elle se livrait pour venir en aide à sa belle-sœur, et à son beau-frère chargé du commissariat des transports de marchandises dans toute l'étendue du royaume. La manière dont elle s'acquittait de tout ce qui lui incombait paraissait miraculeuse : on eut dit qu'elle était du nombre de ces purs esprits qui dirigent l'économie du monde, et qui ne cessent pas de voir la face du Père céleste; c'est elle même qui nous révèle ce phénomène, ayant écrit, par ordre de son directeur les opérations de la grâce en son âme. « Cette grande application que j'avais à Dieu, dit-elle, n'était jamais interrompue. Je me trouvais parmi le bruit des marchands et cependant mon esprit était abîmé dans la Divine Majesté : on eut jugé, à me voir, que j'écoutais avec attention tout ce que l'on me disait ; si l'on m'en eut demandé des nouvelles j'eusse été bien embarrassée de répondre. Néanmoins Notre-Seigneur me faisait la grâce de venir à bout de toutes les affaires dont j'avais la charge. Je passais les jours presque entiers dans une écurie qui servait de magasin et quelque fois il était minuit que je me trouvais encore sur le port faisant charger et décharger des marchandises. J'avais pour compagnie ordinaire des crocheteurs, des charretiers et en outre 50 ou 60 chevaux dont il fallait que j'eusse le soin, et cependant tous ces tracas ne m'éloignaient point de Dieu. Je m'en sentais plutôt rapprochée, parce que tout était pour la charité et non pour mon profit particulier. Je me voyais quelquefois si surchargée d'affaires que je ne savais par où commencer. Je m'adressais alors à mon refuge ordinaire, lui disant : « Mon amour, il n'y a pas moyen que je fasse toutes ces choses, faites les pour moi, autrement tout restera. » Me confiant ainsi en sa bonté tout me devenait facile. Quelquefois je me retirais dans la solitude pour tâcher de m'unir à Dieu loin du bruit ; aussitôt l'on me rappelait, et j'obéissais joyeusement en disant : « Allons, mon Jésus, vous le voulez ; il suffit que je vous possède, cette action est pour vous. »

Où en sommes-nous si nous comparons notre manière d'agir à celle de cette sainte femme ? Trop souvent hélas ! nos préoccupations domestiques nous suivent jusque dans la prière ; nos affaires temporelles n'y gagnent rien, et nos intérêts spirituels en souffrent beaucoup !...

La sainte veuve reçut de Dieu, à cette époque de sa vie, les faveurs les plus signalées : intelligence des saintes Ecritures ; célestes visions ; révélations sublimes touchant le mystère de la Sainte-Trinité ; épousailles mystiques ; en un mot toutes ces grâces d'un ordre si élevé dont le Seigneur daigne favoriser certaines âmes généreuses qu'il prédestine à faire son œuvre, furent le partage de cette admirable femme au milieu de ses incessants travaux. Aussi de tels privilèges augmentaient-ils en-

core le désir qu'elle avait eu, ayant à peine quinze ans, de se consacrer au Seigneur; et, triomphant de tous les obstacles que sa famille opposait à sa détermination, elle entra le 25 janvier 1631, au couvent des Ursulines de Tours, où deux ans après elle fut admise à la profession, sous le nom de Marie de l'Incarnation : elle avait alors 34 ans.

La vie extatique ne se passe pas toujours sur le Thabor, les épreuves les plus crucifiantes viennent rappeler aux âmes favorisées des dons de l'union la plus complète et la plus élevée que le Calvaire est le lieu où elles rencontrent le Divin époux, non plus, il est vrai, dans les splendeurs de la transfiguration, mais dans les étreintes de la douleur et de la mort.

Marie de l'Incarnation connut donc,dans toute leur étendue et leur déchirante réalité, ces peines intimes, ces tentations multipliées, ces obscurités de l'entendement, ces craintes des jugements de Dieu qui broient le cœur et le tiennent sous le pressoir d'une incomparable affliction : elle connut aussi ces angoisses, causées par les doutes d'un de ses directeurs, touchant les voies extraordinaires par lesquelles il plaisait à Dieu de la conduire ; mais toujours humble, toujours prête à souffrir davantage, pour être plus conforme au Sauveur crucifié, « elle ne péchait pas dans ses paroles, » et, toujours patiente et toujours résignée, elle fermait ses lèvres à la plainte et au murmure, voyant en tout ce qui lui arrivait l'accomplissement de l'adorable volonté de Dieu.

Souvent au plus fort de l'orage, la voix du Bien-aimé se faisait entendre ; aussitôt un grand calme succédait à la tempête, et les célestes clartés succédaient aux ténèbres qui l'environnaient.

Il lui fut montré dans plusieurs visions successives, la mission à laquelle Dieu la destinait. — Fonder au Canada une maison de son ordre pour élever les petites filles de cette contrée,— elle vit même en songe Madame de La Peltrie, la pieuse et noble femme qui devait l'aider dans son œuvre ; mais sans que son nom lui fut alors révélé.

Ainsi s'explique ce long noviciat d'états si différents par lesquels Dieu avait fait passer sa courageuse servante. Destinée à fonder une maison considérable dans un pays étranger ; à servir de guide et de modèle, non-seulement aux religieuses qu'elle emmenerait dans la nouvelle France,mais encore à celles qui lui succéderaient ; appelée à consolider même par l'éclat de ses vertus et l'ascendant de sa sainteté, l'une des plus importantes colonies qu'ait fondées une nation catholique ; Marie de l'Incarnation devait joindre, à une force virile, cette foi vive qui obtient des miracles : à cette connaissance approfondie des hommes et des choses qui évite les surprises et les déterminations imprudentes, cette charité immense qui, saisissant l'humanité dans une seule étreinte, voudrait la déposer aux pieds de l'Eternel comme un holocauste agréable à sa divine majesté.

Quand, en l'année 1639 (elle avait alors quarante ans), son départ pour le Canada fut décidé, la digne fille d'*Angèle de Mérici* (1) était mûre pour son laborieux apostolat ; rien ne lui manquait pour l'accomplir dignement.

Un mot maintenant sur cette contrée vers laquelle, pendant la première moitié du XVI[e] siècle, se fixèrent tant de regards et se tournèrent tant de cœurs.

Le Canada, vaste contrée de l'Amérique du Nord, fut découvert, en 1497 par le vénitien Cabot ; les espagnols visitèrent ensuite ses côtes, mais n'y trouvant aucune trace d'or ou d'argent ils se retirèrent. Jacques Cartier, navigateur, né à Saint-Malo, remonta le fleuve Saint-Laurent en 1535, prit possession de tout le pays au nom de François I[er] et l'appela Nouvelle-France. En 1542, La Roque de Roberval éleva le fort de Charlebourg, non loin du lieu où, environ un demi-siècle après, Samuel Champlain devait jeter les fondements de Québec (1608). Un fait important à remarquer dans la colonisation du Canada, c'est qu'elle se fit dans des conditions de foi et de religion qui ne se rencontrent pas ordinairement dans ces sortes d'entreprises. Champlin, gentilhomme de la Saintonge, qui le premier arbora le drapeau blanc sur le promontoire de Québec, et que les indigènes surnommèrent le *père de la Nouvelle France,* était un héros chrétien digne de l'époque des croisades. Désintéressement, loyauté, honneur, religion, patrie, tels étaient les mots d'ordre qu'il donnait par ses paroles et par ses exemples aux hommes placés sous sa direction : à l'exemple du chef ils s'approchaient régulièrement des sacrements et observaient fidèlement toutes les prescriptions de l'Eglise. Trois fois par jour la cloche sonnait l'*Angelus,* ce touchant rappel de la prière, aux repas on faisait de bonnes lectures : en un mot l'intérieur du fort où se tenait la petite troupe, ressemblait plus à une communauté qu'à une garnison. M. de Montmagny, nommé gouverneur de Québec après la mort de Champlain, continua l'œuvre si heureusement commencée. Selon le témoignage du Père Lejeune, de la Compagnie de Jésus, « ce brave et loyal chevalier, aimé de Dieu et des hommes, marchant dans les voies de Dieu, y attirait les autres après lui. » Une relation du pays nous apprend, qu'en l'année 1637, la fête du glorieux saint Joseph, *père, patron et protecteur* de la Nouvelle-France, fut célébrée avec une grande solennité : on arbora le drapeau national et l'on fit jouer le canon comme à la fête de l'Immaculée-Conception. — On aime ce rapprochement, fait à plus de trois siècles de distance, de la promulgation de ce dogme si glorieux à Marie, et du décret pontifical reconnaissant saint Joseph comme patron de l'Eglise universelle. — C'est à mon avis, ajoute le pieux annaliste, « par la faveur du grand saint qui fut, pour ainsi dire, l'ange gardien de N.-S. Jésus-Christ, que les habitants de la

(1) Sainte Angèle de Mérici fonda au XV[e] siècle l'ordre des Ursulines spécialement destiné à l'éducation des jeunes filles

Nouvelle-France ont résolu de recevoir *toutes les bonnes coutumes de leur ancienne patrie et de refuser l'entrée des mauvaises.* »

La colonisation du Canada est vraiment une digne continuation de cette vieille histoire de notre pays que l'on a si bien nommée : GESTA DEI PER FRANCOS, » *les œuvres de Dieu par les Francs ;* et ces œuvres se continuent, bien que les vicissitudes des armes aient fait passer le Canada sous la domination d'un Etat protestant.

Du reste, l'Angleterre, voulant ménager une possession qui aurait pu lui échapper, laisse aux Canadiens toute leur liberté religieuse, et l'on peut affirmer qu'ils ont contribué par leur conduite,en harmonie avec leurs croyances, à détruire une partie des préventions qui existaient parmi les anglais contre le catholicisme: les fonctionnaires qu'on y envoyait,se trouvant en contact avec une noblesse attachée de cœur à sa religion ; un clergé missionnaire tout dévoué au salut des âmes, foulant aux pieds tout intérêt humain; une population pieuse, éclairée sur ses devoirs. D'un autre côté si l'on considère les bienfaits de l'évangélisation des Iroquois, des Hurons, des Algonquins par les Pères qui, de Québec, rayonnaient dans le nord de l'Amérique; si l'on calcule les effets religieux et civilisateurs de l'émigration d'un bon nombre de Canadiens,lesquels fuyant la domination de la Grande-Bretagne, vinrent se fixer le long des lacs du haut Canâda et dans l'intérieur des terres au sud et à l'ouest, on ne pourra s'empêcher de reconnaître le doigt de Dieu dans cette œuvre d'un caractère exceptionnel ; et, jetant un triste regard sur notre Algérie colonisée avec les idées du jour, on se dira : que la force des armes et le niveau égalitaire, qui n'est autre que celui de l'indifférentisme, en matière de foi, ne sauraient servir de frein à l'indépendance d'une population plutôt vaincue que soumise, et sur laquelle l'exemple d'une conviction religieuse se tradiusant par des actes, aurait tant de puissance et d'efficacité !

Mais revenons au Canada. Pour compléter notre exposé, nécessairement restreint, nous dirons que, par les soins de M. Olier et de M. de la Dauversière, il se forma en France une société, ayant pour but de former dans l'ile de Montréal, située sur la rive droite du fleuve Saint-Laurent, un établissement qui facilitât dans leur commerce les sauvages du haut Canada ; espérant par là amener leur conversion. Avant que les colons ne prissent possession de l'île qui leur avait été concédée, M.Olier, après avoir célébré la sainte messe à Notre-Dame de Paris, en présence de ceux des membres de la Compagnie qui s'y trouvaient réunis, la consacra à la Sainte-Famille. Les colons pleins de confiance en la Très-Sainte Mère du Sauveur, suivant encore en cela l'inspiration de M. Olier, donnèrent à la ville qu'ils fondèrent le nom de Ville-Marie. Les Sulpiciens y fondèrent un séminaire qui existe encore de nos jours.

Ville-Marie appelée maintenant Montréal, est comme Québec le siége d'un évêché catholique. Depuis 1843 cette commerçante cité est devenue la capitale de tout le Canada.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

La suite au prochain numéro.

NOTRE-DAME, ESPOIR DE LA FRANCE COMME DE L'ÉGLISE

A la vue des nuages qui assombrissent l'horizon de la France, les catholiques multiplient leurs prières pour éloigner la tempête, et ils invoquent à l'appui de leurs espérances un puissant motif. Le voici : — L'Eglise qui est dans l'angoisse partout et qui est en captivité au Vatican, attend sa délivrance de l'intervention de la Reine des Saints. Or, des rapports étroits ayant ordinairement uni le sort de notre nation à celui de l'Eglise, pourquoi l'action de Marie Immaculée procurant à l'une le triomphe, ne s'étendrait-elle pas sur l'autre en l'établissant dans la paix ?

Un prédicateur distingué de Périgueux, le R. P. Regnauld, de la Société de Jésus, développait il y a quelque temps une fort belle thèse dont un correspondant a communiqué à la *Voix de Notre-Dame* l'exacte analyse, pe pouvant donner pour toutes les parties le texte même. Ce remarquable discours insiste sur les deux considérations suivantes :

1º Il n'est pas de nation au monde qui ait *plus* fait que la France pour la *gloire* de l'Église, dans ses rapports avec *le culte de Marie*. 2º il n'est pas de nation au monde qui ait fait *autant* que la France pour la *défense* de l'Eglise, dans ses rapports avec l'*Immaculée Conception*.

« 2º C'est par Marie que J.-C. a fait sa première entrée en ce monde ; c'est par Marie aussi qu'il devait établir son règne sur toute contrée. Mais s'il est un sol où le culte de la Vierge sans tache ait jeté de bonne heure ses racines puissantes, c'est assurément ce vieux sol gaulois devenu plus tard la glorieuse terre franque ; *radicavi in populo honorificato*... Chose étonnante ! si haut que remontent dans le christianisme les traditions des églises sur le culte de Marie, la France peut à ce sujet revendiquer une origine antérieure à toutes les origines. Oui, tandis que les nations assises encore à l'ombre de la mort ne gardaient que des lambeaux défigurés de la révélation primitive, tandis qu'une vague croyance laissait les peuples païens dans la confuse attente d'une Vierge-Mère qui devait donner au monde son Libérateur, nos vieilles forêts gauloises en entretenaient comme un pressentiment prochain. » Après avoir rappelé la grotte mystérieuse de Chartres, et l'inscription fameuse, *Virgini pariturœ! à la Vierge qui doit enfanter!* ainsi que les sanctuaires à Marie, dont les traditions de Châlons-sur-

Saône, par exemple, et de Nogent-sous-Coucy font remonter l'origine sur leur territoire à cette époque druidique, le prédicateur ajoutait :

« Dès l'aube du christianisme, du moins, la lumière qui se levait en Orient allait jeter chez nous ses premières lueurs. C'est chargé des bénédictions de Marie, encore vivante, que saint Denis accourait, avec une véritable colonie d'apôtres, pour semer l'Evangile dans une terre que Dieu avait dès longtemps préparée ; et comme alors le premier acte de possession était d'ériger un oratoire en l'honneur de la Mère de Dieu, les oratoires se multipliaient avec les conquêtes évangéliques. L'apôtre de Paris élève le sanctuaire de Notre-Dame-des-Champs ; Potentien, disciple de saint Pierre, construit dans le Gâtinais cette chapelle à la Vierge-Mère dont l'insigne abbaye de Ferrières doit tant un jour s'enorgueillir (1). Lin, autre disciple du même apôtre, a déjà béni les fondations de Notre-Dame de Mont-Roland ; dix émules de leur zèle, laissent sur leur passage, à Arles et à Marseille, à Lyon et à Senlis, les premières assises d'un édifice à consacrer à Marie. C'est à Marie aussi que dans une course sans repos, l'infatigable saint Martial dédie les églises du Puy, de Rodez, de Clermont et de Mende. C'est à Marie aussi que l'admirable saint Front, disciple de Jésus comme Martial, envoyé comme lui par l'apôtre Pierre, bâtit cet oratoire connu qui permet de retrouver le culte de Marie dans les fondements même de l'Eglise de Périgueux, »

« Que s'il nous plaît de voir associer ainsi à nos premiers souvenirs catholiques les noms bénis de l'auguste Vierge et de l'apôtre Pierre, du ciel par conséquent, de l'Eglise et de la France, nous aimons à nous rappeler surtout que la France proprement dite est née de l'association même de ces grands noms. — N'est-ce pas sous les auspices de Marie que le fondateur de la monarchie franque a été fait enfant de l'Eglise ? car si la pieuse Clotilde, la veille du baptême de Clovis, avait, au rapport d'Hincmar, passé la nuit en prières aux pieds de l'autel du prince des apôtres, c'est au pied de l'autel de Marie que saint Rémi, fondant en larmes *(ante altare sanctæ Mariæ multas effundens lacrymas)*, avait durant la même nuit, offert à Dieu les prémices de la nation des Francs, dans la personne de son prince et de trois mille de ses braves. — Plus tard, quand la France se vit à deux doigts de sa perte, quand une reine sans dignité livrait déjà, par un traître marché, la couronne française au roi anglais, ce sont encore les mêmes souvenirs associés de Marie et de l'Eglise qui se présentent dans notre histoire comme un augure de salut. Regardez : c'est aux pieds de Notre-Dame-de-Beaumont, en Lorraine, que Jeanne d'Arc s'agenouille, pour faire brûler son cierge et pendre sa guirlande tressée sous le chêne de Domrémy, et c'est là que l'archange

(1) C'est cet apôtre qui évangélisa le premier les Carnutes ou Chartrains devant la Madone mystérieuse des Druides

saint Michel, protecteur de l'Eglise et de la France, vient lui intimer l'ordre d'échanger sa houlette contre une épée... »

« Marie ! mais la France entière est pleine de ce nom ! mais l'histoire de ses rois, mais l'histoire de ses guerriers, mais l'histoire de son peuple, c'est l'histoire du culte de Marie ! » — Ici, le prédicateur a parcouru avec un singulier intérêt, mais à grandes marches, les diverses périodes de notre histoire nationale, marquant d'un trait caractéristique chacun des princes ou des hommes d'armes qui ont mis au service de la Vierge Immaculée l'autorité de leur nom et de leur vaillance Puis il ajoutait : « Je parle des rois et des grands ; que n'aurais-je pas à dire des petits et du peuple ! Regardez encore : Six métropoles en France, plus de trente cathédrales dédiées à Marie, et que d'églises portant son nom dans nos villes, nos bourgs et nos campagnes : Et dans nos temples, que d'autels érigés en son honneur ! Et autour de ces autels, que de sociétés pieuses, que de confréries saintes se réclament de son patronage auguste ! Enfants de Marie, servantes de Marie, filles de Marie, économes de Marie, ouvrières de Marie... et cent autres ! Et que de familles religieuses, écloses tous les jours chez nous au jardin fécond de Marie, s'honorant de ses couleurs, répandant partout son parfum !... Plus de deux cents abbayes lui furent autrefois consacrées dans la seule France, plus de trois cents pèlerinages l'y recommandent encore à la piété populaire ; plus de six mille écrivains ont, à diverses époques, écrit chez nous ses louanges et publié sa gloire. Et quels écrivains, entre autres, que les Remi de Reims, les Hilaire de Poitiers, les Bernard de Clairvaux, les Amédée de Laon !... »

L'orateur nous rappelait ensuite les prodiges de la médaille miraculeuse apportée chez nous par Marie elle-même, les miracles de grâce que suscite encore l'archiconfrérie du saint Cœur de Marie, les manifestations pleines de menace de la montagne de la Salette, mais aussi les apparitions pleines d'espérances de la grotte de Lourdes... « Toutes merveilleuses choses, ajoutait-il, qui, si elles nous font admirer comment Marie incline de préférence les mains, le cœur et les pas sur le versant français de nos Alpes et de nos Pyrénées, nous avertissent aussi quels liens mystérieux rattachent la France au triomphe de l'Immaculée Conception. «

2° L'analyse de cette partie du discours demanderait de longs développements. Qu'on nous permette de tout réduire à la citation du passage qui a le plus vivement impressionné l'auditoire. Le prédicateur venait de raconter comment Pie IX, proscrit de Rome, du haut de son rocher de Gaëte, interrogeait le firmament pour y chercher son étoile...... » Oh ! qu'elle apparut belle à son regard, cette étoile du matin ! le jour où, dans l'élan de sa piété et de sa confiance filiale, Pie IX fit retentir dans le monde entier ce grand appel auquel répondirent d'une commune voix 200 millions de cœurs dévoués. C'était le

2 février 1849, fête de la Purification de l'Immaculée Vierge, que l'illustre proscrit avait ainsi transmis à l'épiscopat catholique ses espérances avec ses vœux. Cinq mois plus tard, jour pour jour, le 2 juillet de la même année, fête de la Visitation de Marie, l'armée française entrait victorieuse dans la cité des Papes, et un homme de guerre (mort depuis assez tôt pour ne point assister comme nous au deuil de son pays) portait au pontife-Roi, des mains de la France, les clefs de sa ville soumise.» — Après avoir redit alors quelles fêtes signalèrent spécialement en France, la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, et jusqu'aux œuvres d'art qu'elle y a provoquées, sans oublier « cette statue gigantesque de Notre-Dame de France dont le bronze ennemi a fourni la matière, et qui s'épanouit là-bas sur son rocher comme une fleur colossale au milieu de sa corbeille de montagnes, » l'orateur a repris avec une chaleur toujours croissante :

« Il semblait que les temps étaient venus où, selon la prédiction du B. Léonard de Port-Maurice, l'heure du repos et de la paix du monde allait répondre à la lumière dévoilée de cette vérité capitale. Il semblait que les temps étaient venus où, d'après la confiance entière, absolue, que manifestait Pie IX dans la bulle de définition (*certissima spe et omni prorsus fiducia*) la B. Vierge allait faire triompher l'Eglise de tous les obstacles, renverser toutes les erreurs, et préparer le jour qui ne connaîtrait plus qu'une bergerie et qu'un pasteur .. Hélas ! nous espérions trop tôt, car nous ne soupçonnions même pas toute l'étendue du mal auquel la Vierge Immaculée devait porter remède ; nous n'aurions pas compris alors qu'elle seule pouvait intervenir et que le monde eût si grand besoin d'être réveillé par des coups de tonnerre. Nous le comprenons mieux aujourd'hui... Déjà le 8 décembre 1864, Pie IX mettait hardiment le doigt sur les plaies vives d'une société infatuée d'elle-même, et le *Syllabus* dogmatique signalait, en les condamnant avec une énergie courageuse, les déplorables doctrines dont nous ne subissons que trop aujourd'hui les douloureuses conséquences. Mais qui voulait croire au Pape alors? Qui ne se croyait obligé de lui jeter la pierre ? Que de défaillances misérables sur ce point, même parmi les catholiques ! Satan fut le seul à se sentir atteint au cœur : il bondit sous l'aiguillon, il ameuta toutes les haines, il souleva toutes les colères, il envenima tous les préjugés, il fit feu de toutes armes. Le grand duel du serpent et de la femme prit des proportions inaccoutumées, et la lutte décisive parut imminente... Nous y sommes ! »

Ici, le prédicateur a reporté les âmes vers les souvenirs de ce grand concile du Vatican où la France se trouvait, disait-il,« au poste d'honneur, au poste patriotique autant qne filial, protégeant de sa parole, plus encore que de son épée, le plus solennel et le plus hardi des conseils de guerre qui fut jamais. » — Et nos évêques sont témoins que ce n'était point là-bas la guerre ou-

verte à la société, ni à la raison, ni à la civilisation vraie, ni au vrai progrès des peuples, mais à l'enfer seul et au mal. « L'enfer sentit le coup, et, pour avoir raison de l'Eglise, il désarma la France. La fille désarmée, il insulta la mère... Souffrant de ses douleurs, humiliée de ses affronts, cette fille héroïque, indignée, mais impuissante, n'a pu que jeter au monde ce cri du cœur qui se souvient : Ah ! que n'étais-je là avec mes Francs ! »

« O Marie ! Voici l'heure, *Surge, surge, Debora !* Le puits de l'abîme est ouvert, le dragon est déchaîné, l'abomination de la désolation souille le lieu saint...... Levez-vous, levez-vous ! voici l'heure... Rome, cette ancienne capitale de l'empire de Satan, d'où l'apôtre Pierre l'a chassé un jour, Satan la convoite toujours, parce que là est son ennemi, J.-C. Dieu, J.-C roi, J.-C. vivant dans son Vicaire, le pape de l'Immaculée-Conception. Satan a dit : J'irai à Rome ! et il y vient vraiment, et il y est, et il s'y accoude, et il prétend y séjourner... lui !... Vous présente ! — Vous présente, ô Vierge ? Non, non, pas plus aujourd'hui qu'hier Dagon ne peut tenir longtemps en présence de l'Arche, et je vois déjà sa tête qui s'y brise sur le seuil. On dirait qu'il a voulu se placer lui-même sous le pied virginal cent fois victorieux : *Ipsa conteret caput !*

« Rome en a vu d'autres : elle peut gémir, elle peut souffrir, elle n'a pas peur. L'Eglise n'a-t-elle pas subi toutes les épreuves, essuyé toutes les attaques, et n'est-elle pas toujours sortie triomphante de mille persécutions ? Trente de ses premiers Papes, vous le savez, ont marché des catacombes à l'échafaud, leurs successeurs ont été chassés jusqu'à soixante-cinq fois de la ville des Pontifes ; ils sont toujours revenus Ils ont connu les captivités de Constantinople, d'Avignon et de Fontainebleau, sans parler des autres, et jamais il n'ont paru plus puissants qu'au lendemain du jour où l'on criait : Tout est fini ! — Tout est fini ? Tout commence... »

« Il est vrai que la France était l'instrument ordinaire dont Dieu se servait autrefois pour rétablir dans le monde les droits violés, *gesta Dei per Francos !* Mais autrefois ce n'est qu'hier; si donc elle ne peut aujourd'hui, à défaut de son bras, que lui offrir son cœur, le jour n'est pas loin, nons l'espérons d'un invincible espoir, où la Vierge Immaculée donnera, par la France catholique, la victoire à l'Église et la paix au monde. »

UNIVERSITÉS CATHOLIQUES. — Paris, Angers, Poitiers.

Paris. — La cérémonie d'inauguration a eu lieu dans l'église des Carmes, le 10 janvier, devant une assistance nombreuse et choisie. Entouré de plusieurs évêques, S. E. le cardinal Guibert a prononcé une longue et belle allocution dont nous détachons un passage bien propre à faire réfléchir les parents qui ont à choisir pour leurs fils une école d'enseignement supérieur. Après avoir parlé aux professeurs, Son Em.

s'adresse aux élèves qui suivent les cours commencés il y a quelque temps déjà :

« Quel grand bienfait pour vous, chers élèves, qu'un enseignement où vous trouverez les trésors les trésors de la science sans être exposés à perdre le trésor de la foi ? Vous devez rendre grâces à la Providence de vous donner des maîtres qui vous prépareront aux diverses carrières et vous protégeront par leurs conseils contre les périls semés sur votre route. Gardez-vous de croire que la régularité de la vie soit étrangère aux progrès de l'esprit. La vertu ne remplace pas le génie, mais le vice le dégrade et l'étouffe. L'intelligence gardée par les habitudes chrétiennes contre les passions désordonnées conserve toutes ses forces pour la recherche de la vérité, et si les dons naturels sont égaux, le succès appartient à celui dont le cœur, resté pur, soutient et fortifie la raison. Fuyez donc les sociétés où l'on ne respire pas un air sain ; repoussez avec mépris les livres corrupteurs et même les écrits frivoles ; accoutumez-vous à comprendre le sérieux de la vie, le prix du temps, la beauté du devoir accompli.

Loin de moi la pensée, chers élèves, que vous deviez vous désintéresser des choses de la patrie. La patrie a droit à votre amour et à tout votre dévouement. C'est de grand cœur que vous lui payerez un jour votre dette sacrée. Mais ce n'est pas à votre âge que l'on est compétent sur les hauts problèmes de la politique et qu'il convient de se jeter dans les luttes passionnées. L'étude veut le calme et le recueillement ; elle souffre des agitations du dehors. Plus vous étudierez dans le calme de la solitude, plus vous sentirez se développer et se perfectionner vos meilleures aptitudes ; et c'est par là que vous deviendrez plus capables de servir votre pays. Il a besoin pour refaire ses destinées que les nouvelles générations s'élèvent dans l'intelligence et dans la vertu. Elles ne monteront à cette hauteur que par l'assiduité au travail, la pratique du bien et les inspirations de la foi. Soyez les modèles des étudiants et vous serez un jour les modèles des citoyens. »

Angers. — Nous avons appris par la *Semaine* de ce diocèse que M. le duc de La Rochefoucauld-Bisaccia, châtelain d'Eclimont près Saint-Symphorien (Eure-et-Loir), venait de donner la somme de *douze cent mille francs* pour l'Université catholique d'Angers. « Cet acte d'une munificence à la fois princière et chrétienne, dit notre confrère, ne peut sans doute trouver qu'un bien petit nombre d'imitateurs ; mais ce qui le rend surtout remarquable, c'est l'idée de consacrer à une seule œuvre cette somme énorme. « Que de bien on aurait pu faire à quantités d'œuvres et de personnes ! » diront certaines gens. Oui ; mais un bien transitoire, qui n'aurait laissé après lui que des fondations chétives, incomplètes, ou même qu'un simple souvenir. Appliqué à une œuvre d'ailleurs colossale, comme celle d'une Université catholique, un tel bienfait peut lui donner tout de suite une impulsion vigoureuse et durable. — Que les chrétiens riches et charitables apprennent, par cet exemple, à ne pas trop émietter leurs aumônes, et à leur imprimer par une concentration intelligente le caractère véritable du bien, nous voulons dire la fécondité. »

La Faculté de théologie de Poitiers et l'étude du droit canon. — L'excellent journal catholique la *Croix* publié à Bruxelles (Belgique) et qui compte plusieurs abonnés à Chartres comme sur d'autres points de la France, nous a donné à propos de la Faculté de théologie de Poitiers une page d'un vif intérêt. Les compatriotes de Mgr Pie ont un plaisir particulier à recueillir cet extrait.

»..... On a lu ici avec le plus grand intérêt la belle pastorale par la-

quelle Mgr Pie, évêque de Poitiers, annonçait dernièrement à ses diocésains la récente érection, faite par le Saint-Siége, de ses hautes écoles théologiques en Faculté de théologie. Un juge compétent en ces matières nous disait à ce sujet que Mgr Pie est, à notre époque, le plus glorieux écho des anciens Pères de l'Eglise. C'est du reste ce que reconnaissent ses collègues dans l'Episcopat ; il n'en est pas un qui ne parle de lui comme d'un maître à écouter, comme d'un modèle à suivre, comme d'une figure vraiment apostolique, qui sait, dans son sublime ministère, allier le zèle à la prudence. Les ennemis déclarés on secrets de Dieu et de l'Eglise sont les seuls aujourd'hui qui lui refusent cette dernière qualité ; mais s'ils se taisent sur sa prudence, c'est qu'ils ont intérêt à faire croire que son zèle est outré, que sa doctrine est exagérée.

» Mais à propos de science sacrée, voici un fait curieux qu'il est bon de divulguer. Ces jours derniers quelques membres du Sénat subalpin ont infligé un blâme sévère au ministre de l'instruction publique qui s'est permis, sans même consulter le ministre de la justice, de supprimer dans le nouveau règlement universitaire le cours obligatoire de droit canon. Les jurisconsultes qui siégent dans ce triste sénat ont, tout révolutionnaires qu'ils sont, énergiquement appuyé ce blâme. L'un d'eux n'a pas hésité à déclarer que c'était là un véritable attentat contre la science des lois, et il a invoqué l'autorité de Mittelmayer disant que *le droit canonique constitue la première gloire de la science italienne et forme le principal patrimoine des écoles juridiques de la Péninsule.* » Nous croyons utile d'appeler l'attention sur ce fait qui montre aux faiseurs de lois qu'on peut sans être ultramontain, tenir en grande estime le droit canon, base de toute législation sérieuse. Il importe qu'en France plus que partout ailleurs on reconnaisse enfin l'utilité du droit canon ; car si les lois de ce pays sont particulièrement imprégnées du souffle révolutionnaire, c'est parce que ses jurisconsultes et ses législateurs et les meilleurs catholiques d'entre eux ignorent tout, absolument tout, en matière de droit canon. Aussi les générations à venir béniront les Evêques de France qui ont profité de la liberté relative conquise en matière d'enseignement, pour établir dans les Facultés catholiques de droit l'enseignement du droit canon. Nous félicitons d'autant plus les fondateurs des Universités catholiques d'avoir tout d'abord restauré cette branche si négligée de l'enseignement supérieur, qu'ils n'entendent pas en rester là, et se proposent de couronner chaque Université par une faculté de théologie, afin de remettre en honneur cette science divine, base, fondement et modératrice de toutes les sciences, et, de toutes, la plus nécessaire à l'homme. »

FAITS RELIGIEUX.

ROME. *Discours du Saint-Père le 6 janvier.* — Qu'il fait bon recueillir les paroles de vérité, de force, d'espérance sur les lèvres du Pasteur Infaillible ! A l'instar de toutes les feuilles religieuses, nous nous faisons presque un devoir de reproduire au moins une partie du discours prononcé par Pie IX le 6 janvier, devant 4,000 pèlerins italiens. C'est un cri puissant de revendication au milieu de la persécution ; c'est un nouvel enseignement pour les peuples.

Le Pape venait de développer ces paroles : « Si, par leur tenace obstination, les méchants obtinrent les fins de leurs méchancetés,

pourquoi les bons ne pourront-ils pas obtenir, par leur constance, les fins de Jésus-Christ, le triomphe de l'Eglise ?..... *Agissez, agissez.....* »
Faisant allusion au mystère de l'Epiphanie, le Pape dépeint l'état de Jérusalem à l'arrivée des Mages, état de corruption et d'iniquité, et par suite état de trouble et de torpeur qui fait craindre à cette ville comme à Hérode la naissance du Roi des Juifs, comme une cause de changements et peut-être de guerre, tandis que Siméon et les justes hâtent de leurs vœux la venue du Rédempteur. Le Saint-Père continue :

« Voilà, en attendant, l'extrémité à laquelle peut descendre, même de nos jours, un peuple qui s'abandonnerait au repos, contemplerait avec indifférence nos vicissitudes, et dédaignerait de s'opposer aux violences contre la religion de Jésus-Christ ; — ce peuple, entouré des périls qui nous menacent, serait à la veille de sa ruine......

Dieu vous bénisse, mes chers fils, et vous donne la force de soutenir les grands combats. Dieu vous bénisse ! et qu'il veuille que tous les gens de bien qui sont dans le monde *prennent les armes !* Ah ! voilà un mot... qui donnerait l'épouvante à qui s'épouvanterait d'un mot. Mais nos armes sont la prière à Dieu et la parole aux hommes......

Il convient aussi à nous d'agir, mais dans un sens diamétralement opposé à celui des révolutionnaires. Ceux-ci agitèrent et prirent les armes pour détruire, nous devons agir et combattre pour édifier. Ceux-ci se servirent de moyens immoraux et injustes, et nous devons employer des moyens justes et saints, et en même temps soutenir l'effort de leurs injustices.

La Révolution a pris les armes pour subjuguer les intelligences de la jeunesse sous le char des faux philosophes et enchaîner l'Eglise qu'elle tente de détruire. Nous devons toujours réclamer la liberté de l'enseignement et le choix de ceux qui sont destinés par les évêques à être ministres du sanctuaire, ainsi que tout ce qui est destiné à constituer libre et indépendante cette sainte société créée par le divin Sauveur......

L'Eglise, d'autre part, veut la sanctification des fêtes comme Dieu la veut et commande. Et la Révolution qui est sourde encore à la voix de l'Eglise (juste châtiment de son incrédulité : *Aures habent, et non audient) ;* la Révolution ne reconnaît point les jours consacrés à Dieu, ni les pratiques à mettre en œuvre pour correspondre à la sainteté de ces mêmes jours.

Nous donc, nous devons opposer à une telle barbarie une résistance constante à laquelle donnera force le bras de Dieu.

Et puisque notre guerre n'est point guerroyée avec des armes matérielles, mais bien avec ces armes, inconnues aux sectaires, que savent employer tous ceux qui font profession de la foi catholique, nous combattrons leurs erreurs de toutes les manières ; cependant nous prierons pour eux. En effet, si le stylet (vous l'avez vu souvent) est entre les mains des assassins et de ceux qui les envoient, il est aussi l'arme que la Révolution mit aux mains de ceux qui gouvernaient les peuples et devaient contribuer au maintien de la paix ; et ce sont peut être les mêmes que ceux de la Révolution présente. Mais la prière est dans le cœur et sur les lèvres de celui qui suit Jésus-Christ.

L'épée fut donnée autrefois aux puissants comme protecteurs de l'ordre ; mais la Révolution l'a arrachée de leurs mains pour pouvoir

impunément, parmi la turpitude des bacchanales, commettre ensuite toutes sortes d'injustices et d'impiétés.

O mes fils très-chers, courage donc ! à nous la défense. Elevons en attendant les yeux vers Dieu et implorons cette bénédiction qui nous fortifie pour combattre ses batailles......

— *Le procès de canonisation de Jeanne d'Arc.* — Depuis bientôt deux ans, ce qu'on appelle en droit canon le procès de l'ordinaire pour la canonisation de Jeanne d'Arc, se poursuit à Orléans ; nous apprenons que ce procès préliminaire, qui doit servir de base à Rome aux études de la Congrégation chargée de ces causes, vient d'être terminé. Mgr l'évêque d'Orléans est allé à Rome présenter le résultat des recherches au Saint-Père et presser l'introduction de la cause. Selon toute apparence, la cour romaine va être prochainement saisie de cette affaire, qui intéresse si vivement les catholiques de France, et l'Eglise elle-même. A cette occasion nous recommanderons de nouveau l'histoire de Jeanne d'Arc par Madame la baronne de Chabannes, livre hautement loué par Monseigneur Dupanloup et par NN. SS. de Chartres, de Verdun et de Nantes : *la Vierge Lorraine au point de vue de l'héroïsme, de la sainteté et du martyre.* Ce livre charmant a été composé avec le plus grand soin d'après les documents que fournissent les meilleurs ouvrages du passé, surtout le plus considérable et le plus estimé, celui de M. Lebrun de Charmettes (de Chartres).

— *Saint-Michel.* De magnifiques fêtes auront lieu l'été prochain au sanctuaire du Mont-Saint-Michel (diocèses de Coutances). Ce sanctuaire où l'on honore le glorieux Prince de la milice céleste, est un des plus vénérés de la France et du monde catholique. On a demandé au Saint-Siége les honneurs du *couronnement* pour la statue du saint Archange ; et Pie IX, qui lui aussi, est plein de dévotion pour le vainqueur des puissances infernales, s'est fait un plaisir d'acquiescer à de si pieuses sollicitations. La cérémonie du couronnement est annoncée pour le 4 juillet prochain, elle sera précédée d'un *Triduum*, que Mgr Mermillod a promis de prêcher. On veut offrir àSaint-Michel une couronne d'or; et pour cela on fait un appel particulier aux dames chrétiennes de France que l'on invite à vouloir bien se défaire de quelqu'un de leurs bijoux. (Adresser les offrandes au R. P. supérieur du Mont-Saint-Michel, par Pontorson (Manche).

— *Le Mont Pie IX.* — Au milieu des Alpes et à l'entrée de la vallée d'Aoste, on verra bientôt sur la montagne qui a été donnée au Saint-Père et qui porte son nom glorieux, à 3,600 mètres d'altitude, s'élever le plus haut sanctuaire du monde où le sainte Vierge reçoive un culte. (Adresser les offrandes pour l'érection de ce sanctuaire à M. l'abbé Perrier, rue de Verneuil, 6, Paris, ou, à Chartres, à Madame de Granier, rue du Cheval-Blanc).

M. Bonnassieu, auteur de la statue colossale de *Notre-Dame de France*, au Puy-en-Velay, est chargé d'exécuter la statue monumentale du Mont-Pie IX, laquelle portera le titre de *Vierge immaculée, reine de l'univers.*

— *Issoudun et Rome.* — Les Missionnaires de Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun ont fondé à Rome un établissement scolastique dont le but est de former les élèves à la doctrine et à la discipline romaine. Le directenr de l'établissement, le R, P. Jouet, a présenté ses jeunes gens au Pape. Ils ont offert à Sa Sainteté, au

nom de l'association de Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun, une rose d'or, dont la tige sort d'un vase d'or enrichi de pierreries et d'un travail exquis. Dans ce vase était une somme de 25,000 francs pour le denier de Saint-Pierre.

— *La Sainte-Enfance et le XIXe siècle.* — Le journal appelé le *XIXe siècle* qui a débité tant de sottises en 1873 à l'occasion de de notre pèlerinage chartrain, et qui depuis cette époque n'a point épuisé son répertoire, vient de se compromettre à l'occasion de la *Sainte-Enfance.* Il a osé nier l'exposition des enfants en Chine et montrer les récits du clergé et des religieuses là-dessus comme une réclame afin de pouvoir vivre sur l'argent des chrétiens vraiment dupés. Avis à nos dignes sœurs de Saint-Paul de Chartres qui vont si nombreuses sacrifier leur vie dans les asiles de la Sainte-Enfance en Chine ! Oui, mais un procès en diffamation a été intenté contre le journal où M. Francisque Sarcey écrit ses calomnies et ses impiétés en compagnie de M. About, etc. Par son jugement, le tribunal condamne M. About à 300 francs d'amende, M. Sarcey à 300 francs d'amende, M. Chaix à 100 fr. d'amende ; MM. About et Sarcey, solidairement à payer à M. l'abbé de Girardin, directeur de la Sainte-Enfance la somme de 1,000 francs, à titre de dommages-intérêts. — Il ordonne en outre l'insertion du jugement en tête du journal *Le XIXe siècle.*

— M. l'abbé Migorel, curé de Malétable, vient d'adresser à Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Séez la lettre suivante, avec demande d'insertion dans la *Semaine* du diocèse :

Malétable, 5 janvier 1876.

Monseigneur,

« Vous m'avez fait connaître que mon ouvrage intitulé : « *La Semaine* » et le médaillon de drap rouge en tête duquel sont écrits ces mots : « Dieu le veut et N.-D. de la Salette, » n'ont pas été approuvés par le Souverain-Pontife.

» Enfant soumis de la sainte Eglise romaine, je me hâte d'informer Votre Grandeur que je réprouve et condamne tout ce que Rome elle-même réprouve et condamne dans ce livre et dans ce médaillon, et qu'il ne tiendra pas à moi que tous les exemplaires ne vous en soient remis. Puisse ma libre et parfaite soumission être un exemple utile à ceux qui refusent d'adhérer pleinement aux décisions de l'autorité infaillible !

« Daignez, Monseigneur, agréer l'expression du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

» De Votre Grandeur, le très-dévoué serviteur, »

MIGOREL,
Curé de Malétable.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une très-belle chape destinée à la Crypte, offerte par une dame originaire de Chartres. — Un cœur.

Lampes. — 53 demandes de lampes pour neuf jours, un mois ou plus savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 39 ; devant N.-D. du Pilier, 3; devant Saint Joseph, 5 ; à la cathédrale, devant la statue du Sacré-Cœur, 6.

Nombre de messes dites à la Crypte : 350.
Nombre de visiteurs pour les clochers : 100.
Nombre de visiteurs pour la Crypte : 240.

Consécration des petits enfants.—Ont été consacrés à Notre-Dame de Chartres durant le mois de janvier 23 enfants dont 5 de diocèses étrangers.

Cette année encore une messe nous a été demandée pour Madame Elisabeth, sœur de Louis XVI. Cette princesse, victime de la Révolution, a droit à un souvenir spécial en notre église qui conserve son *ex-voto* offert en 1790 à Notre-Dame de Chartres. Si l'on s'étonnait de ce que l'ange de la cour, guillottinée pour la cause de Dieu aussi bien que pour la cause du roi il y a plus de 80 ans, est encore recommandée au saint autel, nous répondrions en montrant ce que l'on fait annuellement à Paris et ailleurs pour son auguste frère. Le 21 janvier dernier, que de cœurs français ont prié et tressailli au service funèbre du roi ! Et pourtant le 21 janvier 1793 fut caractérisé cinq mois après par cette exclamation du grand pape Pie VI : « O jour de triomphe pour Louis XVI, à qui Dieu a donné la patience dans les tribulations et la victoire au milieu de son supplice ! Nous avons la confiance qu'il a heureusement échangé une couronne royale toujours fragile et des lys qui bientôt se seraient flétris, contre cet autre diadème impérissable que les anges ont tissé de lys immortels ! »

— Le sermon en faveur de l'Œuvre des Jeunes Economes a été prêché le 9 janvier à la cathédrale par M. le chanoine Codant, missionnaire apostolique, vicaire-général de Limoges. L'éloquence simple et forte, naturelle et persuasive du célèbre prédicateur ne pouvait qu'accroître la sympathie générale acquise d'avance à la cause qu'il était venu défendre ; la quête a été très-fructueuse.

— Le 30 janvier, sermon et quête en faveur de l'Œuvre des Pauvres malades. Prédicateur annoncé : le R. P. Lescœur, de l'oratoire de Paris. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'avons pas encore entendu ce zélé missionnaire ; mais sa réputation est une heureuse promesse de succès. On ne peut lire le rapport de M. l'abbé Dallier, archiprêtre de Notre-Dame, sur l'Œuvre des Pauvres malades sans s'intéresser vivement à cette Œuvre à cause des besoins qu'elle secourt, et des bénédictions qu'elle reçoit. « Depuis bientôt vingt ans que Notre-Dame de Chartres l'a prise sous sa protection sur les trois paroisses de sa bonne ville, que d'âmes au ciel qui en avaient oublié ou perdu le chemin ! » En 1875 plus de deux mille visites aux malades de la paroisse de Notre-Dame, voilà un chiffre considérable, et maintenant les Dames visiteuses peuvent donner à leurs protégés avec les secours ordinaires une consolation de plus : la bénédiction apostolique de Pie IX. Sur les 460 pauvres gens visités en 1875, 29 ont quitté ce monde, et tous munis des derniers sacrements ; le compte rendu cite trois conversions plus remarquables que les autres. La mort a aussi passé dans les rangs des Dames associées ; onze d'entre elles ont été recevoir auprès de Dieu le salaire de leur zèle. Ce sont : Mesdames Girouard, Vassal, Perrier, Pinard, Sévestre, Orée, Guerin, Duchesne-Sauton, Besnard, et Mesdemoiselles Ronterre et Masson. Plusieurs ont légué à l'Œuvre de généreuses marques de l'intérêt qui les y attachait de leur vivant.

—Un triduum de prières a été annoncé pour le 31 janvier, le 1er et

le 2 février à la cathédrale. Messe avec instruction le matin à la Crypte ; le soir instructiou et salut dans l'église supérieure. Prédicateur : M. l'abbé Codant dont nous avons parlé plus haut. Des *triduum* analogues ont lieu dans plusieurs diocèses de France.

— Monseigneur Léon Maret, prélat de la maison du Pape et curé du Vésinet, a fait une statistique des publications religieuses de France et de Belgique ; la *Voix de Notre-Dame de Chartres* est, par rang d'ancienneté, la cinquième des feuilles diocésaines ; elle vient après Louvain, Avignon, Bruxelles et Paris ; elle est signalée aussi parmi les principaux bulletins de pèlerinage. C'est le nouvel organe de publicité, *Rome*, journal catholique quotidien (ancien journal de Florence), imprimé en français à Rome (place saint Claudio, 94) qui donne la nomenclature dont nous venons de parler. Le directeur de ce journal, M. le marquis Auguste de Baviera a demandé au Saint-Père une bénédiction spéciale pour les écrivains et pour les lecteurs de toutes ces revues, semaines, ou bulletins pieux, dont l'ensemble constitue une force puissante au service de la religion contre l'esprit du mal.

— Nous ajournons au numéro prochain des détails sur l'*Œuvre Pontificale des Vieux Papiers au profit du denier de saint Pierre*, honorée de deux brefs de Sa Sainteté Pie IX. Beaucoup de nos lecteurs connaissent déjà cette excellente institution et concourent sans doute à sa prospérité. Aujourd'hui nous nous contenterons de l'indication suivante : A Langres (Haute-Marne) lieu de la fondation et du Comité central, M. Charles Menne est directeur de l'œuvre, chargé de la réception des envois ; M. Victor Dufour est sous-directeur, chargé des lettres et renseignements. A Chartres, le correspondant est Monsieur Richer-Levassort, rue Saint-Pierre, 3. Il recevra les papiers qu'on voudra bien lui remettre pour les faire parvenir au Comité central à Langres.

La Loupe. — On nous a écrit de cette ville :

Dieu soit loué ! Les exercices de la mission et du Jubilé qui ont eu lieu récemment à La Loupe ont été bénis du Très-Haut. La rosée du ciel est tombée abondamment sur le champ du père de famille. La semence confiée aux sillons a prospéré d'une façon merveilleuse. C'est vous mander qu'un gracieux accueil a été fait au missionnaire. Malgré les rigueurs du froid qui a sévi avec intensité pendant quelque temps, l'église le soir était remplie de monde, comme aux jours de fête. La parole énergique du Révérend Père Marcel a été écoutée très-attentivement. Un profond silence et un touchant recueillement n'ont cessé de régner dans l'auditoire, tandis que le vaillant soldat de Jésus-Christ réduisait en poussière une avalanche d'objections impies. Des hommes et des femmes, des riches et des pauvres en un mot, des gens de tout âge et de toute condition composaient cet édifiant concours de fidèles.

Le zélé prédicateur a passé, pendant cette mission qui a duré pendant près d'un mois, la plus grande partie du temps au tribunal de la pénitence. Dans ce mystérieux creuset l'or s'affinait, l'or se purifiait, la foi devenait plus vive et la charité plus ardente. Que de justes ont été affermis dans le sentier de la vertu ! Que d'âmes saintes ont fait de nouveaux efforts pour atteindre au sommet de la perfection ! Que de femmes pieuses ont dit tout bas ce que les disciples d'Emmaüs disaient tout haut : *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur in viâ ?* Notre cœur n'était-il pas embrasé,

n'était-il pas tout plein de feu, tandis que l'homme de Dieu nous parlait de l'auguste sacrement de l'eucharistie, tandis qu'il nous démontrait la divinité de la religion et nous faisait soupirer après le bonheur du paradis ?

Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! Ceux qui étaient couchés à l'ombre de la mort, ont été environnés d'une lumière éclatante ; ceux qui étaient loin du ciel, se sont rapprochés du Seigneur.

Comme la foi pénètre dans l'âme par les sens, l'infatigable missionnaire s'est empressé de mettre ces derniers à contribution. Plus de cinquante jeunes filles faisaient retentir la voûte du saint temple de leurs concerts harmonieux. Des chants choisis, des airs appropriés à la circonstance remuaient l'âme des auditeurs. Des refrains populaires électrisaient la foule et la transportaient d'un céleste enthousiasme. La joie suave que le prophète avait éprouvée, la paroisse la goûtait, la partageait; les jeunes gens et les jeunes filles. les vieillards et les enfants célébraient à l'envi les louanges du Seigneur. Que de retours vers le Père des miséricordes ! Que de ferventes communions pendant ces jours de salut ! Contemplant, à la lueur des flambeaux, cette foule recueillie et agenouillée aux pieds des saints autels, l'œil du spectateur croyait apercevoir les fronts radieux des chrétiens des premiers siècles.

Comme l'ouverture de la mission avait été solennelle, il fallait que la fin de la sainte entreprise reflétat un éclat encore plus vif et plus frappant. Les vœux de la population ont été exaucés à souhait, à cet égard. Les exercices de la mission ont été couronnés par la bénédiction d'une magnifique statue du Sacré-Cœur de Jésus, en présence d'une foule très-considérable. Placée sur un trône élégant, au milieu d'oriflammes de diverses couleurs et de plusieurs centaines de bougies, la statue rappelait Jésus transfiguré, Jésus resplendissant de gloire sur le Thabor. A la vue de cette divine figure, chacun disait intérieurement ce que le prince des Apôtres disait à haute voix : Mon Dieu, qu'on est heureux ici ! Les bougies artistement groupées donnaient à la sainte image une robe splendide, un vêtement de lumière. *Thronus ejus sicut sol in conspectu meo.*

Pendant cette brillante illumination l'orateur monte en chaire, parle de l'amour du cœur de Jésus pour les hommes. Tout à coup le ministre du Seigneur s'anime encore plus que d'ordinaire ; le feu divin qui le consume, qui le dévore, passe dans l'âme de ses auditeurs ; tous les assistants sont touchés d'une vive émotion.

Puissent ces salutaires impressions ne s'effacer jamais ! Puissent les bons et fidèles habitants de La Loupe conserver fidèlement le souvenir de ces jours de grâces et de bénédictions !

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. La jeune malade que je vous avais recommandée est complétement rétablie ; le mieux a commencé en même temps que la neuvaine. Ce succès justifie de nouveau notre confiance ; aussi nous recommandons aujourd'hui une autre malade à N.-D. de Chartres par votre entremise. (L. L., de Versailles).

2. Il y a deux mois je vous demandais une neuvaine de messes pour ma bonne épouse à cette époque dangereusement malade ; au-

jourd'hui elle et moi nous vous informons que dès le commencement des prières l'amélioration s'est fait sentir et s'est accrue depuis de jour en jour ; nous en remercions Dieu et sa très-sainte Mère! Notre intention est d'aller, dans la belle saison, faire un pèlerinage d'actions de grâces à Notre-Dame de Chartres.

(P. dioc. de la Rochelle).

3. J'ai attendu jusqu'ici pour vous donner de vraies bonnes nouvelles de mon cher mari. Grâces en soient rendues à Dieu et à la très-sainte Vierge ! Il se porte aussi bien aujourd'hui qu'il était possible de l'espérer. Neuf jours sont passés depuis qu'il a subi l'opération redoutée, et il est sur pied, il se reprend à la vie. Voulez-vous vous faire auprès de Notre-Dame de Chartres l'interprète de ma reconnaissance comme vous l'avez été de ma peine.

(X. d'Orléans).

4. Tout récemment je vous demandais deux messes et une lampe pour un mois devant Notre-Dame de Sous-Terre, dans le but d'obtenir la guérison d'une malade désespérée de deux médecins ; cette malade, consacrée depuis sa naissance à Notre-Dame de Chartres devait éprouver cette fois encore la protection de Marie. Dès le jour qui a suivi ma lettre, elle était mieux, quoiqu'on eut dit qu'elle ne passerait pas la nuit ; la guérison obtenue a fait sensation ; les parents de la malade expriment leur reconnaissance à Notre-Dame et vous demandent une messe d'actions de grâces.

(Une personne du Mans abonnée à la *Voix).*

5. En même temps que le prix de mon réabonnement j'ai l'honneur de vous adresser une offrande pour que vous fassiez brûler une lampe devant Notre-Dame de Chartres. L'an dernier, à pareille époque, c'est à son intercession seule que j'ai dû la conservation de la vie dans une occasion terrible. Aujourd'hui je me recommande à cette Bonne Mère en la remerciant de nouveau de son aimable protection.

(D. de V., diocèse de Blois).

6. J'avais promis à Notre-Dame de Chartres une offrande en faveur de son œuvre, si elle daignait m'exaucer et guérir une personne atteinte d'une grave maladie. La neuvaine que nous avons faite en union avec vos jeunes clercs a eu le plus heureux effet ; je viens remplir ma promesse.

(Une enfant de Marie à N., diocèse de Chartres).

7. Notre enfant était cruellement malade et les deux médecins appelés à la soigner avaient déclaré ne conserver aucun espoir de guérison. Cette guérison, les prières à N.-D. de Chartres l'ont obtenue prompte et complète. Amour et reconnaissance à Marie !

(T. de C., diocèse de Chartres).

8. Je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers Notre-Dame de Chartres qui a fait ressentir si heureusement sa protection à la personne que nous fîmes recommander tout dernièrement à son autel.

(G. de F. M., diocèse de Séez.)

9. Les Révérends Pères Franciscains de Bordeaux remercient Notre-Dame de Chartres, avec toute l'effusion de la plus profonde et filiale reconnaissance, du mieux survenu instantanément dans l'état désespéré d'un de leurs plus jeunes Pères gravement malade. Recommandé à la messe du samedi il y a quinze jours, il est entré en pleine convalescence depuis ce moment béni. On demande qu'une neuvaine de lampe brûle devant Notre-Dame de Sous-Terre en actions de grâces de cette miséricordieuse faveur.

(X., de Bordeaux).

Meslay-le-Grenet. Le digne curé de cette paroisse, M. l'abbé Bézard (Pierre-Eugène), est décédé le 27 décembre à l'âge de 55 ans. Après un ministère laborieux et saintement rempli, il a succombé à une longue maladie qui donna lieu à ses confrères et à ses paroissiens d'admirer son courage et sa foi. La présence d'environ vingt-cinq prêtres et de toute la population de Meslay à la cérémonie des obsèques a prouvé de nouveau l'estime et l'affection dont ce bon prêtre était l'objet.

Trizay-Coutretot-Saint-Serge. — Le 2 janvier a eu lieu dans cette paroisse l'inauguration d'un établissement de religieuses. Les Sœurs de Notre-Dame de Chartres allaient prendre possession d'une maison d'école dont Madame la marquise de Gourjault a fait les frais. La générosité de la noble châtelaine a déjà eu une première récompense dans la joie avec laquelle les paroissiens ont accueilli les Sœurs. La population se pressait à la cérémonie de bénédiction de l'école et le lendemain à la messe du Saint-Esprit. M. le chanoine Manceau, chapelain des Sœurs de Notre-Dame de Chartres, adressa à la nombreuse assistance une belle allocution touchant le but de l'établissement et particulièrement sur les soins gratuitement donnés à ceux qui souffrent. La pratique suivit de près l'enseignement ; dès le 3 janvier, les Sœurs furent appelées au lit d'un malade.

A Trizay comme ailleurs, Notre-Dame de Chartres bénira le zèle et le dévouement des religieuses, et le bon pasteur qui dirige cette paroisse, trouvera en leur présence un gage de bénédiction pour son ministère.

Coudray-au-Perche. — Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez annoncé dans votre numéro de janvier 1876 la mort de M. l'abbé Dufresne, mon vénérable prédécesseur à Coudray-au-Perche, décédé à Saint-Louans, près Chinon.

Ce vétéran du sacerdoce, mort à l'âge de 78 ans, après avoir administré une paroisse du diocèse pendant 45 ans, a bien droit à l'honneur d'une petite notice biographique que je puis vous communiquer.

M. l'abbé Dufresne (Jean-Louis-Joseph-Armand), né à Illiers le 30 septembre 1797, était un prêtre d'une foi vive et ardente. Pour lui, avant tout la gloire de Dieu et le salut des âmes. Le désordre le révoltait partout où il le voyait, et il ne le ménageait nulle part, ni dans qui que ce fût. Sa nature vive le poussait parfois un peu loin, mais il est indubitable que son intention était pure et droite. Durant sa longue carrière sacerdotale, il lutta toujours avec la même énergie pour le bien contre le mal. Aussi, par son zèle et avec le secours de la grâce, il entretint un grand esprit de foi parmi ses paroissiens de Coudray qu'il dirigea pendant 45 ans. Son bon cœur et son désintéressement étaient connus de tous ceux qui le fréquentaient. Ses amis et ses paroissiens le savaient bien. C'est ce qui leur faisait répéter sans cesse : Monsieur le curé n'a rien à lui. — Il était pauvre lorsqu'il fut ordonné prêtre et il resta pauvre toute sa vie, sans néanmoins jamais contracter aucune dette.

Enfin, lorsque ses forces l'abandonnèrent il dut s'éloigner de son cher troupeau sur lequel il versa tant de larmes, surtout à son dé-

part. En se retirant du saint ministère, au mois de juillet 1871, il demanda à Monseigneur, la faveur de conserver dans ses relations le nom de curé de Coudray, faveur que Sa Grandeur lui accorda avec sa bienveillance habituelle. Après être resté environ dix-huit mois à Loches (Indre-et-Loire), chez sa nièce, veuve du docteur Dufresne, il fut placé, comme pensionnaire, au prieuré des Sœurs Augustines de Saint-Louans, près Chinon. Souvent il édifia les autres pensionnaires et les religieuses de cette maison par sa tendre dévotion envers Saint-Joseph, dont une statue est placée dans la cour. C'est lui qui vous ouvrira le ciel, lui disait-on. Oui, oui, répondait-il, j'y compte.

Avant de mourir, Dieu lui accorda une grâce insigne. Depuis plus d'un an, il était en enfance. Or, quelques semaines avant son départ pour le ciel, il recouvra tout l'usage de sa raison. — Ma Sœur, dit-il un jour à la religieuse qui le soignait, veillez bien à ne pas attendre que je sois sans connaissance pour me faire recevoir les derniers sacrements. Il les reçut en effet, avec les sentiments de la piété la plus édifiante, et expira avec la paix du juste.

A ce qui précède, je pourrais ajouter ceci : M. l'abbé Dufresne avait exprimé toute sa vie le désir de reposer, après sa mort, dans le cimetière de Coudray, auprès de sa mère et de sa sœur, et au milieu de ses anciens paroissiens. Ses désirs sont exaucés. Je me suis entendu avec la famille, et les paroissiens ont pu assister à l'inhumation de leur ancien pasteur. Aujourd'hui, une souscription est ouverte pour lui élever une pierre tumulaire et conserver son souvenir au milieu de nous.

Daignez agréer, etc.,

GOUHIER,
Curé de Coudray-au-Perche.

Œuvre du Vœu national

Souscription populaire du Comité de Chartres

La souscription ouverte par le Comité de Chartres en faveur de l'Œuvre du Vœu national n'est qu'une forme nouvelle de l'abonnement populaire organisé pour le même objet, dans le diocèse de Dijon, par M. l'abbé Laureau, curé de Poiseul-la-Ville, et qui a reçu de si précieux encouragements. Ce qui les différencie c'est que le minimum de l'offrande annuelle pendant cinq années est de dix centimes pour l'abonnement populaire de Dijon, tandis qu'il est de vingt centimes pour la souscription de Chartres; mais celle-ci donne droit à recevoir une belle gravure du Sacré-Cœur, et l'on sait que la diffusion de cet objet religieux a son importance à raison des grâces nombreuses assurées par Notre-Seigneur lui-même au culte de l'image de son divin Cœur.

La souscription populaire outre qu'elle a éte approuvée par Mgr l'Evêque de Chartres, peut donc se prévaloir des autres approbations ou encouragements donnés à l'organisation de l'abonnement populaire. Aussi nous croyons utile de les faire connaître à nos lecteurs.

Voici d'abord ce que M. Rohault de Fleury, secrétaire-général du Comité de Paris, écrivait au zélé promoteur de l'Œuvre :

« Vous me demandez une lettre d'approbation. C'est de grand cœur que je vous l'envoie, non-seulement en mon nom, mais au nom du Comité auquel j'ai parlé de votre belle idée... Voilà bien le Vœu national, voilà bien l'Œuvre que nous avons rêvée pendant la guerre, voilà bien le moyen de sauver la France en ce monde et beaucoup de Français dans l'autre...... Le meilleur côté de votre système, c'est qu'il nécessite la coopération d'un grand nombre de personnes... Je voudrais que tous les adhérents de l'œuvre en devinssent des zélateurs..... Il faut que prêtres et laïques unissent leurs efforts et s'entr'aident à l'envi. »

Mais on peut produire en faveur du système de l'abonnement populaire des autorités encore plus vénérables.

Mgr l'Evêque de Dijon non content de déclarer l'idée *excellente* a daigné la recommander aux prêtres de son diocèse réunis pour la retraite pastorale, et après avoir chargé M. le curé de Poiseul de rédiger une notice sur ce sujet il a bien voulu l'adresser officiellement à tout son clergé.

S. E. le Cardinal Guibert, archevêque de Paris écrivait à son tour au digne curé : « Je suis très-touché et reconnaissant de votre zèle pour cette œuvre si importante et peut-être décisive pour le salut de notre pays. Le mode d'abonnement que vous indiquez est certainement un des moyens les plus efficaces. Si tous vos confrères voulaient et pouvaient l'adopter, l'œuvre serait bientôt accomplie. »

L'illustre évêque de Genève s'associe en ces termes à ces augustes prélats : « J'unis de grand cœur mon humble suffrage aux approbations des pieux pontifes, l'archevêque de Paris et l'évêque de Dijon. Je vous félicite de votre pensée et de votre notice sur l'abonnement populaire au Vœu national. »

Le vénérable archevêque d'Aix écrivait plus tard à l'auteur :

« Vous avez bien voulu m'envoyer votre notice sur l'œuvre du Vœu national. Je viens de la lire avec un vif intérêt, et je m'empresse de vous en féliciter.

» L'idée par vous émise, excellente en elle-même, offre le rare avantage de pouvoir devenir facilement pratique, grâce aux moyens très-simples que vous indiquez. Si votre projet était universellement adopté, nous verrions bientôt l'église du Sacré-Cœur s'élever comme par enchantement sur les hauteurs de Montmartre, et ce qu'il y aurait de plus heureux encore, c'est que les frais en seraient faits bien réellement par la France entière. Le Vœu se trouverait ainsi pleinement accompli.

» Au mois de septembre prochain, la réunion de mon synode me fournira une favorable occasion d'exposer votre pensée et de la faire adopter, je l'espère, par le clergé de mon diocèse. Puisse-t-elle en attendant faire son chemin et porter ses fruits partout ailleurs ! »

Monseigneur l'Evêque d'Autun écrit à son tour : « Du pays de saint Bernard, vous ne craignez pas de prêcher une croisade d'expiation et de réparation nationale; que Dieu vous bénisse et que les hommes vous entendent !

» Vous avez raison de penser que l'évêque de Paray-le-Monial et le cousin de la Bienheureuse Marguerite-Marie ne pouvait ni ne devait rester étranger à votre pieux et patriotique dessein....

Approuvé comme il l'est déjà par votre vénérable évêque, par l'éminent Cardinal de Paris et par l'apôtre exilé de Genève, votre projet se présente à la France catholique sous les meilleurs auspices. »

Après l'Evêque d'Autun, Mgr l'Evêque d'Angoulême unit sa voix à ce concert d'approbations.

« J'ai reçu et lu avec un vif intérêt la notice de l'œuvre du Vœu national.

» Rien de plus désirable assurément pour la gloire adorable de Jésus-Christ et pour le salut de la France, que d'associer tous les fidèles grands et petits, riches et pauvres, à cette sainte œuvre.

La combinaison que vous proposez et dont vous avez fait vous-mêmes une heureuse expérience, est un des moyens dont le zèle et la pieté se serviront avez le plus de fruit pour obtenir à l'œuvre du Vœu national un plus universel et plus efficace concours. »

Après d'aussi importants témoignages en faveur du système d'abonnement populaire à l'œuvre du Vœu national, serait-on fondé à dire que cette combinaison n'est pas pratique ? Ne faut-il pas en conclure au contraire que nous devons l'accueillir avec empressement et faire tous nos efforts pour la propager autour de nous ?

BIBLIOGRAPHIE

— *Petit cathéchisme du Syllabus*, par Mgr Gaume, (Paris, Gaume et Cie, éditeurs, 3. rue de l'Abbaye, 3). Ce tout petit livre est à répandre à la douzaine. Toutes les erreurs du jour y sont habilement exposées et combattues.

— *Guide à l'usage des catéchismes*, par le P. Marin de Boylesve, S. J. In-32, 4e édition. (Paris, Josse, libraire-éditeur, 31, rue de Sèvres). Le plan de ce Guide est calqué sur le catéchisme du Concile de Trente.

— *Les jeux de collége*, par les Révérends Pères C. de Nadaillac et J. Rousseau, de la Compagnie de Jésus. (Brochure : 1 fr. 50), à Paris, librairie de J. Delalain et fils, rue des Ecoles, 56. Le jeu dans une maison d'éducation exerce une influence incontestable sur la santé, l'esprit et le cœur des enfants. Il suffit d'avoir vécu quelque temps dans l'enseignement pour bien comprendre l'utilité de l'ouvrage ici annoncé.

— Le Libéralisme, par M. l'abbé Huignard, curé de campagne. (Se vend chez tous les libraires de Chartres) Nous en avons parlé longuement au numéro de janvier. C'est un livre qu'il faut faire lire autour de soi ; il est attrayant par le sujet lui-même et par la verve de l'auteur en lutte contre les préjugés révolutionnaires.

FÉVRIER 1876.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Février 1876.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix, ap. la communion, de la pr. : *En ego.*

1er février, mardi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pl. et part. nombr. des 7 basiliques romaines, au scap. bleu. (moy. visite à la Ste Vierge.— j. au ch.).

2, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. l'Archic. du S. C. de Marie et de St Joseph ; 4° pour le scap. bl. et du Carmel; 5° p. le rosaire ; 6° p. les posses. d'objets indulgenciés ; 7° p. la récit. quot. des litanies de la Ste Vierge.

3, jeudi. — Ind. plén. pour la récitation à gen. devant le Saint Sacr. de la prière : *Regardez, Seigneur.*

4, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge; 3° p. la Conf. du C. de Jésus.

5, samedi. — Ind. pl.; 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. du St Sépulcre et de la Terre-Ste, au scap. bl. (comme au 1er fév. — j. au ch).
6, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tertiaires Franc.; 2° p. le scap. bl.; 3° p. le rosaire; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres; 5° pour l'Archic. du S. C. de Marie
7, lundi. — Ind. plén.: 1° p. la Prop. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
8, mardi.— Ind. pl.p. la récit. quotid. de la pr. *Angele Dei* (j. au ch.).
9, mercredi. — Ind. plén.: 1° p. le scap.du Carmel; 2° p. l'Ar. de St Joseph (merc. au ch.).
10, jeudi.— Ind. pl. p. l'Ap. de la pr. (j. au ch.).
11, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap rouge; 2° p. les Tert. Fr.
12, samedi. — Ind. p. la récit. quotid. du *Memorare* et de la pr. *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
13, dimanche. — Ind pl.: 1° p. les Tert. Fr; 2° pour l'Archic. du S. Cœur de Marie; 3° p. la réc. quot. du trisagion: *Sanctus* (j. au ch.).
14, lundi — Ind. pl.: 1° p. la Propag. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
15, mardi. — Ind. plén.: 1° p. la récit. quot. du chap. brigitté; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
16, mercredi. — Ind. pl. pour le scap. du Carmel; 2° pour les Tert. Franciscains.
17, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.).
18, vendredi. —Ind. pl.: 1° p. le le scap. rouge; 2° p. l'Ap. de la Pr. (vendr. au ch.).
19, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre-Sainte, au scap. bl. (comme au 1er fév. — j. au ch.).
20, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Ar. du S. C. de Marie (j. au ch.).
21, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° p. la récitation quotid. du ch. de l'Im. Concep. (j. au ch.).
22, mardi. — Ind. pl. pour la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.).
23, mercredi — Ind. pl. p.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel; 3° p. pour l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.)
24, jeudi.— Ind.pl.p. la récit. quot. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).
25, vendredi. — Indulg. plén.: 1° p. le Scap. rouge; 2° p. l'Arch. de St Joseph; 3° p. les posses. d'objets indulg.
26, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap. bl. (comme au 1er fév. — j. au ch.)
27, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour une visite au St Sacrement exposé, aujourd'hui ou les jours suivants.
28, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au choix).
29, mardi. — Ind. pl. p.la récit. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

3e NUMÉRO — VINGTIÈME ANNÉE — MARS 1876

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

GRAND PÈLERINAGE A NOTRE-DAME DE CHARTRES le 8 septembre 1876

— La lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Chartres pour le Carême explique les miséricordes du Seigneur et la reconnaissance qu'elles doivent exciter en nous. Sa Grandeur termine sa lettre par l'annonce suivante :

..... « Cette année, Nos Très-Chers Frères, nous nous proposons d'inaugurer un nouveau pèlerinage à Notre-Dame de Chartres. Marie est la mère de miséricorde, son cœur est tout semblable à celui de son divin Fils ; elle nous accueillera dans son sanctuaire : c'est là que nos pères sont venus prier, et ils ont été exaucés. A la fête prochaine de la Nativité, 8 septembre 1876, nous viendrons tous à ses pieds, nous y convierons nos frères et les fidèles, et au nom de Notre-Dame de Chartres universellement et le plus anciennement honorée dans notre Patrie, la foi se réveillera, la confiance renaîtra et nous obtiendrons tout ce que nous demanderons. St-Bernard a dit que Jésus-Christ se plaît à répandre ses grâces et ses bienfaits par les mains bénies de Marie sa mère. Les méchants, les perturbateurs du repos public, les hommes sans foi ont dit à leur tour ; faisons disparaître l'Eglise catholique et son Chef ; qu'il ne soit plus question ni de fêtes, ni de démonstrations religieuses ; que ceux qui veulent pratiquer la religion le fassent en secret, qu'on ne les voie pas, afin que nos jouissances ne soient pas troublées, ni nos projets ambitieux déconcertés ; que l'Eglise soit séparée de l'Etat ; que la science marche tête levée en dehors de toute révélation divine, et si le pouvoir nous est donné, nous en ferons disparaître les traces de dessus la terre. Mais nous, Mes Très-Chers Frères, nous dirons avec le saint Roi dont je vous ai rappelé les touchantes paroles : que vous rendrai-je, ô mon Dieu, pour tous les biens dont vous m'avez comblé ? Je vous offrirai mes vœux en présence de tout mon peuple et je chanterai éternellement vos miséricordes ; que l'impie se rie de ma foi, qu'il insulte à ma croyance, ce sera un motif de plus pour moi de vous bénir, vous mon Roi et mon Dieu, *Rex meus et Deus meus*, et de m'attacher de plus en plus à votre service. O Cœur de Jésus, nous n'avons confiance qu'en vous ; oubliez nos ingratitudes, les blasphèmes, les profanations des jours qui vous sont consacrés. Pour la

gloire de votre saint nom et la plus grande manifestation de votre immense charité, pardonnez-nous, recevez avec votre miséricorde ordinaire ceux qui reviennent à vous, sauvez la France, souvenez-vous de la foi et de la confiance de nos ancêtres, de ce peuple que vous avez traité à l'égal de votre premier né *(Eccli.* xxxvi, 14*)*; et vous, ô Marie, Dame de Chartres, soyez bénie ! que toutes les bouches publient vos louanges, montrez que vous êtes notre mère ; nous serons toujours vos enfants à présent et dans les siècles des siècles. »

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

La Vénérable Mère Marie de l'Incarnation,

PREMIÈRE SUPÉRIEURE DES URSULINES DE QUÉBEC. *(Suite).*

Pour bien comprendre tout ce qui concerne l'établissement de la Mère Marie de l'Incarnation au Canada, il est nécessaire de parler de Celle qui eut l'inspiration de fonder dans la Nouvelle-France un couvent de religieuses Ursulines.

Fille d'un gentilhomme de Normandie appartenant à la haute noblesse du pays et possédant une grande fortune, Mademoiselle de Chauvigny, née en 1603, avait montré dès sa première enfance les plus douces inclinations pour la piété. Elles ne firent qu'augmenter avec l'âge et, se sentant un attrait comme invincible pour l'état religieux, elle quitta un jour le manoir paternel pour aller faire une retraite dans un couvent du voisinage, espérant bien ne jamais le quitter. Mais la volonté inflexible de M. de Chauvigny la fit revenir presque aussitôt, et quelques semaines après elle épousait, malgré ses répugnances M. de La Peltrie qui, du reste, réunissait de bonnes qualités.

Dieu avait consenti à perdre sa cause, si l'on peut s'exprimer ainsi, mais ce fut, comme il arrive souvent, pour s'en dédommager plus tard. Cinq ans après, cette jeune femme devenait veuve et retrouvait ainsi, avec sa liberté, l'usage d'immenses richesses.

Ayant su par révélation que Dieu la destinait à travailler au salut des jeunes filles sauvages du Canada, et qu'il lui accorderait de grandes grâces dans ce pays, Madame de La Peltrie, après avoir consulté des personnes fort éclairées, prit la résolution « *de quitter le pays de son père et d'aller, comme autrefois Abraham, dans cette terre où Dieu l'appelait,* » néanmoins elle différait ses préparatifs de départ. Le Seigneur, qui n'aime pas les délais quand le moment d'accomplir sa sainte volonté est venu, permit qu'elle tombât dangereusement malade; déjà deux pères capucins entouraient sa couche pour recevoir et bénir son dernier soupir, quand la pensée lui vint de faire vœu d'aller au Canada, d'y bâtir une église en l'honneur de saint Joseph, et d'employer ses biens et sa vie au service des

filles sauvages, sous les auspices de ce grand saint. A peine l'agonisante avait-elle formulé intérieurement cet engagement sacré, qu'elle s'endormit d'un paisible sommeil..... à son réveil elle était complétement guérie...

Madame de la Peltrie se mit dès lors sérieusement à l'œuvre pour accomplir les desseins providentiels ; et, comme l'Ordre des Ursulines attirait l'attention non-seulement de la France, mais de presque toute l'Europe civilisée, elle résolut de fonder un monastère de cet institut pour travailler à l'éducation des petites filles sauvages du Canada.

Après avoir été en relation de lettres avec la Mère Marie de l'Incarnation, par l'intermédiaire d'un R. Pére Jésuite, auquel la sainte religieuse avait confié ses secrets touchant la mission que Dieu lui réservait, Madame de la Peltrie se rendit à Tours accompagnée de Monsieur de Bernières, l'un des promoteurs de cette grave négociation, afin de traiter du départ des Ursulines avec leur supérieure, et Monseigneur l'archevêque de Tours.

Parmi les religieuses qui désiraient le plus suivre la Mère Marie de l'Incarnation, était la jeune sœur Marie de saint Bernard. Tandis qu'on s'occupait du choix qui l'intéressait si vivement, elle *rôdait dans les parloirs*, sans oser toutefois faire sa demande à la supérieure; elle s'enhardit cependant à lui parler, mais elle fut repoussée avec perte. Dans son chagrin et sa déconvenue, elle s'adressa à saint Joseph, lui promettant de le prendre pour patron s'il lui obtenait la permission du départ et voilà qu'au même instant tout se trouble dans le Conseil, aucun sujet ne réunit les suffrages, et la sœur Marie de saint Bernard, rejetée naguère, est désignée à l'unanimité pour accompagner en Amérique la Mère Marie de l'Incarnation.

Monseigneur de Tours, respectable vieillard de 80 ans, ne pouvant plus dire la sainte messe à cause de son grand âge, voulut communier avec les voyageuses dans la chapelle de son palais. En présentant à M. de Bernières les deux religieuses, il prononça sur elles de prophétiques bénédictions dont tous les cœurs furent profondément émus.

Avant de s'embarquer, la vénérable supérieure dut séjourner quelques mois chez les Ursulines de Paris pour y régler tout ce qui avait rapport à la fondation d'un monastére de l'Ordre au Canada. En passant à Orléans, elle y avait dit adieu à son fils, ils ne devaient plus se revoir qu'au ciel; mais par les nombreuses lettres qu'ils s'écrivirent ils entretinrent ces doux et purs sentiments que la religion fortifie en les sanctifiant, bien loin de les détruire jamais.

Les Mères Marie de l'Incarnation, Marie de saint Joseph, Cécile de la Croix (religieuse du couvent de Paris), Madame de La Peltrie et une courageuse fille du nom de Charlotte Barré, qui deviendra au Canada la Mère saint Ignace, s'embarquèrent à Dieppe et firent voile pour la Nouvelle France, le 4 du mois de mai 1839 ; il y avait avec elles trois jeunes reli-

gieuses hospitalières qui allaient également à Québec y fonder un Hôtel-Dieu.

Le même bâtiment, appelé le Saint Joseph (on retrouve à chaque instant son nom béni dans cette admirable histoire), portait encore le Père Vimont Jésuite. Quatre autres Pères et un frère s'embarquaient le même jour sur d'autres vaisseaux pour la même destination.

Les voyageurs n'arrivèrent à Québec que le 1er août (1). Cette longue navigation fut aussi fort orageuse.

Il s'éleva bientôt un vent violent qui poussa le *St-Joseph* vers les mers du Nord et lui fit courir l'un des plus effroyables dangers auxquels on puisse être exposé sur l'Océan.

Un matin, — c'était la fête de la Sainte-Trinité, — un cri d'effroi retentit tout à coup sur la dune. En un instant tout l'équipage fut sur le pont et l'on aperçut, à une faible distance, une montagne de glace ressemblant, par sa masse et par sa forme, à une ville fortifiée : des proéminences semblaient en être les tours, des glaçons entassés représentaient les donjons, des pointes de glace s'élevaient comme des flèches et à une telle hauteur que l'on n'en voyait pas la cîme.

Cet écueil flottant était poussé vers le vaisseau avec une telle rapidité, que tout espoir semblait perdu. Chacun se croyant à ses derniers moments, des cris s'élevaient de toutes parts. La Mère de l'Incarnation ne partageait pas la terreur générale, néanmoins elle se disposait au grand départ : et, par une admirable attention de pudeur virginale, elle disposa ses vêtements de telle sorte qu'elle ne put être vue qu'avec décence, si le vaisseau s'était brisé. Madame de La Peltrie se pressait contre elle afin de ne pas en être séparée dans la mort.

Cependant une voix domina tout à coup les mugissements des flots et les cris de la frayeur, c'était celle du Père Vimont, donnant à tout l'équipage une suprême absolution. Puis le saint religieux fit au nom de tous un vœu à Marie, l'étoile de la mer, l'espoir des matelots, et la Mère de saint Joseph commença les litanies de la sainte Vierge, auxquels tous les passagers répondirent avec une ferveur augmentée par l'imminence du danger. Au même instant le pilote ayant reçu l'ordre de tourner le gouvernail d'un côté, l'inclina de l'autre involontairement... Cette manœuvre fut un coup de providence. Le vaisseau dont la proue touchait presque l'épouvantable montagne de glace, lui tourna tout à coup le flanc et le côtoya sans être atteint.

Après divers accidents où l'on courut de nouveaux dangers, on jeta l'ancre dans le port de Tadoussac, sur le fleuve Saint-Laurent, que l'on remonta ensuite jnsqu'à l'ile d'Orléans à une petite distance de Québec.

Le gouverneur, M. de Montmagny, envoya à nos voyageuses sa chaloupe pavoisée et remplie de rafraîchissements. Le len-

(1) Ils mirent ainsi près de trois mois pour faire une traversée que l'on fait maintenant en quinze jours.

demain elles arrivèrent à Québec et furent reçues au rivage par M. de Montmagny, accompagné de la garnison et suivi de la ville entière. Tous les canons du fort Saint-Louis les accueillirent par une joyeuse salve. En descendant sur la grève, la Mère de l'Incarnation et ses compagnes se prosternèrent avec un pieux respect, et baisèrent, dans un saint transport, cette terre objet de tant de vœux.

Après les premières félicitations le cortége prit le chemin de la haute ville et se rendit en procession à Notre-Dame de Recouvrance, accomplissant ainsi, au milieu de l'allégresse générale, le vœu de la détresse. On chanta un *Te Deum* solennel, et à la messe qui fut célébrée avec la pompe que permettait cette église naissante, toutes les religieuses communièrent en action de grâces. — Le gouverneur fit ensuite servir à ces bien venues de la mère patrie un bon déjeûner au fort Saint-Louis et les conduisit, après leur repas, à la demeure qu'il leur avait fait préparer. — Toute la journée se passa en réjouissances publiques, les magasins furent fermés et les travaux suspendus comme en un jour de fête.

Il avait raison ce bon peuple de solenniser ainsi l'arrivée de ces pieuses femmes qui allaient se dévouer, les unes à instruire leurs filles, les autres à soigner leurs malades, tandis que les missionnaires porteraient la bonne nouvelle du salut aux tribus dispersées des sauvages canadiens. Leurs bienfaits se perpétueront et quand l'ennemi entrera victorieux dans Québec (1er septembre 1659), qu'il prendra ses forts avec leurs canons, son port avec ses vaisseaux, le Canada sera perdu pour la France, mais il ne le sera pas pour la religion. Il lui restera ainsi que nous l'avons déjà dit, son clergé, ses communautés religieuses et sa population fortement chrétienne.

Dès le lendemain de leur installation les RR.PP. Jésuites menèrent les Ursulines au village des sauvages ; elles les entendirent avec bonheur chanter les louanges de Dieu dans leur langue. Le premier des néophytes qui avait reçu le baptême leur confia sa fille. Plusieurs autres firent de même les jours suivants.

La Mère Marie de l'Incarnation se mit aussitôt à étudier l'idiôme des sauvages ; elle composa même, dans la suite, un très-grand nombre d'écrits en huron et en algonquin, pour initier ses religieuses aux secrets de ces dialectes repoussants. Avec l'aide de Dieu elle surmonta toutes ces difficultés et fut bientôt en état d'instruire, au parloir, les bons sauvages, qui venaient, avec une simplicité d'enfant, recevoir de sa bouche vénérée les enseignements de la foi. Les femmes étaient introduites dans l'intérieur du couvent et la bonne Mère, aidée de la Mère Marie de saint Joseph, qui parvint en peu de temps à parler l'algonquin, leur annonçait les vérités de notre sainte religion avec tant de douceur et de clarté qu'elles en étaient tout émerveillées ; cependant les soins donnés aux parents ne

diminuaient en rien ceux que nos Mères prodiguaient aux enfants : et, si les peines multipliées causées par un local insuffisant, une nourriture insalubre, la malpropreté inhérente à ces pauvres petites sauvages, l'insuffisance du mobilier, ou plutôt l'absence des objets les plus nécessaires à la vie, l'étude si ardue de langues barbares ; si, en un seul mot, *tout* dans cet établissement était crucifiant pour la nature et capable d'abattre les plus fermes courages, la grâce de Dieu répandait dans ces cœurs de ces délices surnaturelles qui faisaient dire à la Mère de l'Incarnation, après avoir passé l'hiver *dans un petit trou sans air, ne mangeant que du lard et du poisson salé,* « notre résidence est un paradis terrestre où les croix et les épines naissent si amoureusement que plus on est piqué, plus le cœur est rempli de douceur. » Il est vrai que leurs petites séminaristes, — c'est ainsi qu'elles appelaient leurs élèves,— témoignaient un grand désir de s'instruire, demandant à être punies si elles manquaient à leurs devoirs. Chaque soir elles faisaient l'examen de conscience et s'avertissaient en paix de leurs petits défauts.

Dans notre prochain numéro nous essayerons de compléter cet édifiant tableau auquel çà et là on entrevoit quelques ombres; mais loin de lui nuire, elles n'en font que mieux ressortir ses remarquables beautés.

Un humble servant de Marie.

La suite au prochain numéro.

SAINT JOSEPH et LES PETITES-SŒURS DES PAUVRES à bord du *Napoléon III* (1).

Nous venons de voir, dans la vie de la Mère Marie de l'Incarnation, le départ des Ursulines et des hospitalières pour le nouveau monde ; or, le 31 août 1868, des Petites-Sœurs des Pauvres, ces Mères adoptives des pauvres vieillards, partaient aussi pour l'Amérique, demandées avec instances par le vénérable évêque de la Nouvelle-Orléans et plusieurs autres prélats. Brooklyn,(2)ville qui n'est séparée de New-York que par un bras de mer que l'on traverse sur un pont de bateaux, fut désignée pour être comme le pied-à-terre de la petite famille aux Etats-Unis où elle devait fonder plusieurs établissements. On ne saurait trop admirer ici la merveilleuse fécondité du tronc séculaire de la sainte Eglise de Jésus-Christ, qui produit toujours de nouveaux rejetons sans nuire à ceux qu'il a déjà portés.

La confiance des Petites-Sœurs envers saint Joseph est devenue proverbiale, elles attendent tout de son secours ; mais aussi elles le punissent à leur manière quand il diffère de les exaucer. Du reste, nous avons pu nous convaincre comment au XVII[e] siècle on savait déjà *tirer parti* de ce bon saint (et, en parlant ainsi, j'emprunte aux petites protégées de Saint Joseph leur naïf langage). Nous pouvons bien penser que nos voyageuses en quittant la France emportaient

(1) Paquebot transatlantique portant alors le nom de l'Empereur.

(2) C'est à Brooklyn que relâchent les paquebots venant d'Europe.

avec elles de pieuses effigies de leur saint protecteur. Un jour donc que la mer était mauvaise, elles attachèrent à la mâture une petite statuette de saint Joseph ; un des hommes de l'équipage, en arrangeant les cordages manqua le pied ; mais par bonheur, en s'accrochant au mât, sa main avait rencontré le *petit saint Joseph* ; tout joyeux, il s'en revint trouver les Petites-Sœurs, « il m'a sauvé, dit-il, aussi je le garde. » Ce grand patriarche est leur pourvoyeur assuré, et le plus souvent il fait arriver les secours d'une manière délicate et tout inattendue.

Un certain vendredi soir, nos Petites-Sœurs venaient d'achever leurs prières sur le pont et se disposaient à regagner leur cabine, quand un passager s'adresse à la bonne Mère et l'invite poliment à se rendre au salon. Celle-ci, tout étonnée, s'excuse de son mieux, mais un second envoyé survient et la décide en lui disant que sa présence est absolument nécessaire.

A peine les Petites-Sœurs ont-elles paru dans une société des mieux choisies qu'une dame américaine entonne un *Ave Maria* en s'accompagnant sur le piano ; c'était le prélude d'un concert qui dura une heure et demie : après la musique vint la quête qui produisit 362 fr. 40 c., somme qui s'augmenta plus tard de dons particuliers, et ce qu'il y eut encore de plus précieux pour les chères sœurs, c'est qu'un grand nombre de passagers leur remirent leur adresse en les priant de les aller voir. Une dame promit tout le linge de sa mère, un anglais s'engagea à intéresser tous les catholiques à l'œuvre naissante. Les pauvres Petites Sœurs étaient confondues; elles remerçiaient avec leurs larmes, et cette éloquence du cœur leur valut de nouveaux bienfaits.

Ce soir là, il faut en convenir, saint Joseph avait fait les choses en *grand*, ce qui ne lui arrive pas toujours. Patron des âmes intérieures il leur apprend à se contenter *de peu*, sans désespérer pour cela d'obtenir beaucoup..... Recourons donc à ce grand protecteur dans nos affaires les plus embarrassées, il les conduira à bonne fin. Le tout avec ce bon saint c'est de savoir attendre ses moments, qui sont toujours ceux de la Providence ; néanmoins il ne se plaint pas de nos importunités, et ne s'offense pas de nos *petites doléances ;* car il est si bon; si bon, qu'il n'est pas fâché que nous lui forçions un peu la main pour avoir l'occasion de nous donner une plus large part dans ses libéralités.

C. de C.

Liste des Papes, Patriarche, Cardinaux, Archevêques et Evêques originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres.

III. CARDINAUX. (*Suite*).

Le Chapitre de Chartres se présente devant l'histoire avec une liste de nombreux Chanoines couronnés de la tiare, ou revêtus de la pourpre romaine. Nous allons chercher maintenant les autres Cardinaux attachés à notre diocèse par un bénéfice quelconque ou un lien de famille ; nous examinerons les différentes listes des abbés de nos anciens monastères, et nous suivrons la généalogie des illustres familles de nos contrées.

Abbés des monastères du diocèse devenus Cardinaux.

L'abbaye de Coulombs, près Nogent-le-Roi, fut gouvernée par trois cardinaux.

63° *XLVIII. LOUIS de BOURBON-VENDÔME*, quatrième fils de François de Bourbon, comte de Vendôme et de Marie de Luxembourg, né en 1493, reçut la tonsure de Georges d'Amboise, cardinal archevêque de Rouen, et fut sacré évêque de Laon par son oncle, Philippe de Luxembourg, cardinal et évêque du Mans. Créé cardinal le 1er juillet 1517, *il obtint en 1527 les abbayes de Coulombs* et de Saint-Denis en France, et fut gouverneur de Paris et de l'Ile de France. Il fut encore pourvu des évêchés du Mans, de Luçon, de Treguier et de Palestrine. Il fut aussi proviseur de Sorbonne et légat apostolique. (Souchet, III-544. — Fisquet, 396).

64° *XLIX. RAOUL-PIE de SAVOIE,* des princes de Carpi, évêque de Faënza, nonce en France, fut pourvu par François Ier de *l'abbaye de Coulombs*, qu'il garda jusqu'en 1540. Créé cardinal en 1536, il fut mis sur les rangs, en même temps que le cardinal d'Est, abbé de Thiron, pour succéder à Paul IV. Mais l'élu fut Jean de Médecis qui prit le nom de Pie IV. (1559. S. IV-22, Fisquet, 397).

65° *L. ASCANIO PARISANO*, évêque de Gaëte, puis de Rimini, fut créé cardinal en 1539, obtint *l'abbaye de Coulombs* après le précédent et mourut en 1549. (Fisquet 398).

La Madeleine de Châteaudun.

66° *LI. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH de ROCHECHOUARD FAUDOAS*, fils de Charles de Rochechouard, comte de Clermont et de Françoise de Montesquiou, naquit à Toulouse en 1708, étudia à Saint-Sulpice. En 1731, il fut nommé abbé commandataire de la *Madeleine de Châteaudun.* Il garda ce titre deux ans, fut évêque de Laon, ambassadeur de France à Rome, cardinal du titre de Saint-Eusèbe et mourut en 1777. (Fisquet, 588).

Saint-Père de Chartres

67° *LII. CHARLES HÉMARD de DENONVILLE, né à Denonville, canton d'Auneau*, fils de Pierre Hémard et de Jeanne Frémières s'avança à la cour de François Ier qui le fit entrer dans son conseil, lui donna l'évêché de Mâcon et le nomma ambassadeur de France à Rome. Présent avec le seigneur de Velly, son collègue d'ambassade, au discours de Charles-Quint, il en demanda copie et obligea ce prince à prendre un ton plus modéré dans une seconde conférence. Le pape Paul III le créa cardinal en 1536. A son retour en France, Charles fut transféré en 1538 à l'évêché d'Amiens, obtint en commande *l'abbaye de Saint-Père* en 1540 et mourut la même année à l'âge de 47 ans et au grand regret de ses diocésains. Il fut aussi *doyen de Nogent-le-Rotrou.*

Pierre de Brizai, son neveu, clerc du diocèse de Mâcon, lui succéda dans la dignité d'abbé de Saint-Père, mais il eut le malheur de tomber dans l'hérésie calviniste, et se retira dans son château de Denonville. (Fisquet, 337, Souchet, III, 572).

Thiron.

68° *LIII. LOUIS Ier DE CREVANT;* né en 1458, *abbé de Thiron* en 1494, possédait aussi l'abbaye de Vendôme qui lui donnait le titre de cardinal de Ste-Prisce. (Voyez Vendôme).

69° *LIV. JEAN*, cardinal du Bellay, né en 1492, à *Glatigny, paroisse de Souday (Loir-et-Cher), alors du diocèse de Chartres*, fut simultanément ou successivement évêque de Bayonne, de Paris, Limoges, Bordeaux, Le Mans, Albano, Frescati, Porto, Ostie et Velletri. Il était en

outre titulaire de plusieurs riches abbayes et en particulier de celle de *Thiron*, en 1551. Il mourut à Rome en 1560.

70° *LV. HIPPOLYTE D'EST*, né en 1509, archevêque de Ferrare, puis de Milan, fut créé cardinal en 1538, devint archevêque de Lyon et de Narbonne et eut en 1560, pendant trois ans, l'abbaye de Thiron, qu'il prit soin de relever des ruines qu'avait entassées dans le pays la fureur des guerres religieuses. Il était frère d'Hercule d'Est, duc de Chartres, par son mariage avec Renée de France. Après la mort du pape Paul IV, il fut mis en avant pour lui succéder. (N° 63. — Fisquet 423, S. IV, 22).

71° *LVI. RENÉ*, cardinal de Birague, né à Milan en 1509, d'une famille qui, dans les guerres d'Italie, avait toujours suivi le parti de la France, devint garde des sceaux et chancelier de France. Il entra ensuite dans la carrière ecclésiastique, fut créé cardinal en 1578 et obtint la même année les abbayes de *Thiron et de Josaphat près Chartres*. Il mourut à Paris en 1583 et son oraison funèbre fut prononcée par Renaud de Beaune, archevêque de Bourges et abbé de Bonneval. (Fisquet, 424).

Josaphat.

Le précédent, cardinal de Birague.

Vendôme, autrefois du diocèse de Chartres.

L'illustre pape Alexandre II donna à tous les abbés de Vendôme le privilége de pouvoir prendre le titre de cardinaux de Sainte-Prisce, ainsi qu'il se voit par la bulle donnée au palais de Latran, le 8 mai 1063.

Saint Grégoire VII, le B. Urbain II, Pascal II et Innocent III confirmèrent tour à tour ce privilége.

72° *LVII. GÉOFFROY*, abbé de Vendôme, apprenant que le pape Urbain II luttait dans la pauvreté et le dénûment contre les factieux, partit pour Rome afin de partager les souffrances et la persécution du successeur de Saint Pierre ; « je tenais à honneur, dit cet illustre abbé, de soulager cette auguste infortune, et Dieu m'en fit la grâce. Après mille difficultés, je parvins auprès du seigneur pape que je trouvai dans une grande détresse, ayant épuisé ses trésors pour subvenir aux nécessités de tous. Pour tirer le B. Urbain de son embarras financier et lui aider à recouvrer le palais de Latran, je donnai tout ce que j'avais d'or et d'argent, je vendis mules et chevaux et quand le seigneur pape fut entré dans ce palais et s'y fut assis sur son trône, j'eus la joie d'être le premier à lui baiser le pied. » (Patrologie, Géoffroi de Vendôme, lettre VIII).

En souvenir de ce service rendu au Saint-Siége, Urbain, renouvelant un ancien privilége d'Alexandre II, accorda à Géoffroi et à ses successeurs légitimes dans l'abbaye de Vendôme le titre cardinalice de Sainte Prisca. Abbé Darras, t. XXIII-202. — S. II, 273-278.

LOUIS de CREVANT (n° 67), abbé de Vendôme et de Thiron en 1515, nous a laissé un acte où il se déclare abbé de Vendôme diocèse de Chartres et cardinal *tituli sanctæ Priscæ, in monte Aventino*. Il fut nommé par Adrien VI à l'évêché *in partibus* de Sébastopol et mourut en 1529.

73° *LVIII. ANTHOINE de CREVANT*, neveu du précédent et son successeur dans l'abbaye de Vendôme, prend aussi le titre de cardinal de Sainte-Prisce dans un acte de 1538. (S. II, 273-278)

Cardinaux nés de familles chartraines.

Etienne, comte de Champagne, fut aussi comte de Chartres et de Brie. Ayant épousé dans l'église de Chartres, en 1080, Alix ou Adèle, fille de Guillaume-le-Conquérant, institué héritier du royaume d'Angleterre par saint Edouard le Confesseur, il en eut six enfants entre autres :

Thibaut, qui fut comte de Chartres.

Henri, qui devint évêque de Wiltone (Winchester) en Angleterre.

Guillaume qui était l'aîné, résidait ordinairement à Sours. Il se maria à Agnès de Sully, fille unique, dont il prit le nom pour devenir la tige des Seigneurs de Sully en Berri. Il laissa trois fils. I. Henri, qui fut abbé de Fécamp et prétendit à l'évêché de Sarisberg en Angleterre, à la faveur de son oncle, l'évêque de Wiltone ; 2. Eudes, de qui vient après plusieurs générations Georges de la Trémouille, fondateur de la chapelle de ce nom dans la cathédrale, et père de Jean de la Trémouille, chanoine de Chartres, cardinal, archevêque d'Auch et évêque de Poitiers, décédé à Milan en 1507, et inhumé à Thouars, pays de sa mère, fille du vicomte de Thouars (nº 60); 3. et Archambaud qui fut le père des suivants :

74° *LIX. HENRI de SULLY*, d'abord moine de Citeaux et abbé de Charlis, puis archevêque de Bourges et enfin cardinal sous Urbain III en 1186.

Eudes de Sully, qui devint évêque de Paris.

Et Archambaud II, qui eut pour fils un autre cardinal :

75° *LX. SIMON de SULLY,* archevêque de Bourges après son oncle, jusqu'en 1260, cardinal de Sainte-Cécile et légat en France, en 1233 ; et pour petit-fils un troisième archevêque de Bourges nommé Jean, lequel succéda à Simon son oncle jusqu'en 1273. (Souchet II, 570-575).

Le comté de Chartres ayant été réuni à la couronne sous Philippe de Valois, il en fut séparé le 28 juin 1528 par François Ier qui l'érigea en duché et le donna à Hercule d'Est, fils du duc de Ferrare, marié à Renée de France, fille de Louis XII. De cette famille descendirent encore plusieurs personnages d'église.

76° *LXI. LOUIS d'EST* leur fils, né en 1538, devint archevêque d'Auch et cardinal.

77° et 78° *LXII et LXIII. ANNE D'EST*, leur fille devint duchesse de Chartres ; mariée d'abord à François de Lorraine, duc de Guise, elle en eut Louis, cardinal archevêque de Reims, et Henri, duc de Guise, père d'un autre Louis aussi cardinal et archevêque de Reims, mort en 1620 au siége de Saint-Jean-d'Angély. Mariée ensuite à Jacques de Nemours, elle en eut Henri de Savoie, duc de Nemours, qui abandonna l'archevêché d'Auch. Peu après cette Anne d'Est, mère et grand'mère de cardinaux et d'archevêques, renia sa foi pour suivre les erreurs nouvelles du protestantisme. Après elle, le duché de Chartres retourna à la couronne le 26 août 1623.

79° *LXIV. JEAN CHOLLET*, cardinal de Sainte-Cécile en 1288, était issu d'une famille seigneuriale des environs de Courville. (D. Lépinois, I, 453).

E. HAYE,
Curé de Saint-Avit.

La suite prochainement.

FAITS RELIGIEUX

— Une lettre particulière adressée récemment du Vatican même à une personne de notre connaissance dit la santé du Saint-Père excellente, et donne d'intéressants témoignages qui justifient la confiance des chrétiens aux prières et aux bénédictions du Pape. Il y a peu de temps, Pie IX a prononcé de nouveau des paroles d'une grande bienveillance à l'adresse de la France catholique.

— Parmi les dons offerts au Saint-Père on cite une somme de 150,000 francs présentée par Monseigneur l'évêque d'Arras et qui était le produit du denier de Saint-Pierre dans son diocèse. On cite un autre don de 10,000 francs, provenant d'un legs testamentaire et présenté par M. le comte Pierre de Kergolay.

— Nous recommandons aux prières 1° Monseigneur de Marguerye, évêque démissionnaire d'Autun, chanoine de 1er ordre de Saint-Denis, décédé à Paris à la fin de janvier ; c'était un des prélats prédicateurs au grand pèlerinage chartrain de 1873 ; il tenait à prouver sa dévotion à Notre-Dame de Chartres ; — 2° M. le chanoine Bédu, secrétaire de l'évêché d'Arras et rédacteur de la *Semaine* de son diocèse ; il s'était rendu à Rome en compagnie de son évêque, et il est mort saintement à Naples ; — 3° M. le chanoine Hestch, supérieur de la maison Saint-Joseph à Orléans et ancien supérieur du Petit-Séminaire de La Chapelle ; il accompagnait aussi son évêque à Rome et il a rendu là au Seigneur son âme sanctifiée par une vie de prière, de bonnes œuvres et de pénitence ; Monseigneur Dupanloup a écrit une lettre fort touchante sur les derniers moments de ce saint prêtre ; — 4° M. Laurentie, le vénérable octogénaire, rédacteur de l'*Union*, un des plus vaillants atlhètes de la cause légitimiste et de la religion ; — 5° le vétéran des défenseurs de la monarchie espagnole, Dom Joachim Elio, si cher aux carlistes ; il a succombé à une longue et douloureuse maladie. Le roi Charles VII pleurera amèrement son *pauvre vieux soldat ;* mais, comme le dit fort bien la *Semaine du Mans*, les larmes versées sur la tombe des héros fortifient ceux qui les répandent. Si l'Espagne perd un serviteur intrépide, elle s'illustre d'un grand exemple et elle gagne un puissant intercesseur auprès de Celui dont l'unique volonté règle les destins des peuples. C'est beaucoup pour l'Espagne ; — 6° enfin nous recommandons les âmes des pauvres ouvriers mineurs de Saint-Etienne, les 216 victimes de l'épouvantable catastrophe qui a plongé tant de familles dans le deuil, par suite de l'explosion du feu grisou au puits Jabin.

— La chapelle provisoire du *Vœu national*, érigée auprès du lieu où se construit l'église du Sacré-Cœur, s'ouvrira le 3 mars. Les Pères Oblats de Marie Immaculée sont chargés de la desservir.

Angleterre. — Le mouvement de retour au catholicisme s'accentue de plus en plus en Angleterre. Voici pour preuve quelques détails.

Dans certains grands centres comme Liverpool, Birmingham, etc., on a vu, pendant la quinzaine d'une mission, jusqu'à vingt mille communions. Dans le diocèse de Salford, on a constaté, en Avent, cinquante mille communions et plus de trois cents conversions ; cinq mille adultes confirmés en une seule semaine.

— Le supérieur général des écoles chrétiennes, frère Irlide, racon-

tait dernièrement que, le 2 juillet 1875, il avait reçu pendant la tenue du dernier chapitre, à Paris, une lettre émanant du gouverneur *protestant* d'une province d'Angletere, qui offrait au supérieur général des frères des écoles chrétiennes la direction immédiate de *deux cent vingt écoles* dans sa province, et aussi la direction de l'*école normale.* Il y a peu de temps, le supérieur général rapportait aussi que l'évêque *protestant* de Liverpool lui avait écrit qu'il avait le plus pressant besoin de frères des écoles chrétiennes, et qu'il lui offrait tout de suite la direction de *quarante écoles.* Nous soumettons ces faits à l'appréciation des ennemis de l'enseignement congréganiste.

— On commence à Londres la construction d'une cathédrale catholique de l'archidiocèse de Westminster. Ses dimensions seront égales à celles de Notre-Dame de Paris. Elle aura 400 pieds de longueur, 144 pieds de largeur, et la hauteur de la grande nef sera de 130 pieds. Cette église sera construite dans le style ogival anglais de la moitié du treizième siècle. Les frais de cette construction grandiose seront couverts par des dons volontaires. Le cardinal Manning s'est inscrit en tête de la liste de souscription pour un don personnel de 25,000 fr., indépendamment de 125,000 fr. qui lui avaient été confiés par d'autres personnes dans le même but. Parmi les souscripteurs se trouvent plusieurs princes d'Europe et tous les grands noms de l'aristocratie catholique d'Angleterre.

— *Notre-Dame de Séez, vengée contre l'impiété.* M. Sarcey, rédacteur du journal parisien *Le XIX*e *Siècle*, bien connu par sa haine contre l'Eglise, a essayé naguère de ridiculiser le sanctuaire et le *Bulletin de Notre-Dame de l'Immaculée-Conception* de Séez. Il a reçu une verte et bonne leçon de la plume de M. le chanoine Lehoult-Courval, supérieur du Petit-Séminaire de Séez, et a été obligé, par ministère d'huissier, à l'insertion.

— La fête du B. Réginald, religieux dominicain, récemment béatifié à Rome, vient d'être célébrée avec un éclat exceptionnel pour la première fois le 12 février, dans la chapelle des Frères Prêcheurs. Le panégyrique a été prononcé par le R. P. Constant et par M. l'abbé d'Hulst, archidiacre, tous les deux originaires du diocèse de Chartres. Le B. Réginald, né en Languedoc vers la fin du douzième siècle, a été étudiant de l'Université de Paris, doyen du chapitre de Saint-Aignan d'Orléans, et vicaire de saint Dominique, à Paris où il est mort en 1220. Le R.P. Cormier a composé un livre de neuvaine en l'honneur du B. Réginald,

— Le cinquième anniversaire de l'Apparition de la très-sainte Vierge à Poutmain (17 janvier), a été célébré en présence d'un très-grand nombre de pèlerins malgré le mauvais temps. Le R. P. Patissier a éloquemment expliqué les paroles écrites sur la banderolle qui se déroula sous les pieds de Marie pendant l'apparition.

— La première liste de souscription pour l'Université catholique de Lille s'élève déjà à la somme d'un millon soixante-dix mille cent quarante cinq francs ; un seul souscripteur a fourni là-dessus cinq cent mille francs. Quels admirables exemples !

Allemagne. — Monseigneur Ledochowski, archevêque de Posen, est enfin sorti de prison, où le gouvernement prussien le tenait depuis deux ans. On ne saurait dire les ovations que les catholiques lui ont faites. L'illustre confesseur de la foi s'est dirigé le plus tôt

possible vers Rome où l'attendait le glorieux captif du Vatican. — La persécution en Allemagne produit des fruits sur lesquels ne comptaient guère les persécuteurs. Des protestants de bonne foi admirant le courage des victimes, rentrent dans le giron de l'Eglise ; on cite entre autres conversions récentes celles d'un baron et d'un officier de noble famille.

Italie. — Visite officielle des séminaires par le gouvernement ; fermeture de quatre séminaires légalement prononcée.

Autriche. — Le Reischsrath ayant élaboré une loi contre les associations monastiques et religieuses, tout l'épiscopat autrichien a protesté et envoyé dans une lettre commune une ferme et nette protestation.

Pologne. — Dans le district de Salvi (en Pologne) à l'est de Warsaw, la plupart des habitants appartiennent à l'Eglise grecque-unie. Or, au nombre d'environ trois cent mille, ils ont été poussés absolument à coups de fouet dans l'Eglise soi-disant orthodoxe. Le journal *La Croix*, de Bruxelles (n° du 18 février), publie sur ce point des détails révoltants. Le gouvernement russe, pour pallier devant l'Europe la barbarie de ses agents cosaques, a permis à 20,000 grecs-unis seulement de rester attachés à leur religion. — Par ce moyen la Russie prétend se faire réputer tolérante.

Lourdes. — L'*Echo de Fourvière* reproduit un rapport d'un médecin de Saint-Etienne (Loire), attestant la guérison miraculeuse d'une jeune personne, Mlle Annette Montagnon, guérie d'une hydropisie à la suite d'un pèlerinage à Lourdes et d'une application de l'eau de la fontaine.

Lyon. — Le 8 février, a eu lieu, au séminaire des Missions africaines, la touchante cérémonie du départ de six prêtres et d'un frère destinés à la rude mission du Dahomey. On remarquait dans l'assistance un missionnaire de la Laponie et plusieurs orphelins arabes, ramenés d'Oran, qui se préparent à recevoir le baptême.

Arras. — La maison du patron des pèlerins. — On vient de terminer à Amettes (diocèse d'Arras) la restauration de la maison du Bienheureux Benoît Labre, dans son état primitif. Chacun peut aujourd'hui la contempler sous son aspect d'autrefois : une seule *entrée*, la *véritable*, donne maintenant accès dans l'intérieur de la maison, où on retrouve encore les vieilles fenêtres avec les volets et les tourniquets de bois qui en assuraient la fermeture. Voulant respecter les anciennes marches de l'escalier usées et vermoulues, on s'est contenté d'y superposer une marche nouvelle qui laisse apercevoir l'ancienne. A l'extrémité du grenier se trouve le réduit où couchait le Bienheureux, et qui fut témoin discret de ses austérités. Un autel permet aux prêtres d'y célébrer le Saint-Sacrifice.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une somme d'argent pour la chapelle Sainte-Anne et une garniture pour l'autel principal de la Crypte.

Lampes. — 78 demandes de lampes durant le mois de février, savoir : 65 devant N.-D. de Sous-Terre ; 3 devant N.-D. du Pilier, 6 devant Saint Joseph ; 4 devant la statue du Sacré-Cœur.

Nombre de messes dites à la Crypte : 288.

Nombre de visiteurs pour les clochers : 41.
Nombre de visiteurs pour la Crypte : 123.

Consécration des petits enfants.—Ont été consacrés à Notre-Dame de Chartres durant le mois de janvier 14 enfants dont 3 de diocèses étrangers.

Recommandation aux prières et les sociétés secrètes. — Tous les soirs les Clercs de Notre-Dame de Chartres prient en commun selon les intentions qui, oralement ou par lettre, ont été exprimées aux chapelains dans le cours de la journée. Le samedi, lecture publique est faite des recommandations déposées durant la semaine ; cette lecture, suivie de la récitation des litanies du pèlerinage, a lieu à la Crypte après la première messe. Toujours les recommandations sont nombreuses, concernant des personnes isolées ou des associations entières. Parmi les grâces sollicitées depuis un certain temps, il en est d'un caractère plus remarqué, et dont sans indiscrétion nous pouvons parler ici : ce sont des conversions de membres des sociétés secrètes. Nous en avons conclu que le fléau de la franc-maçonnerie était mieux compris qu'autrefois, ou que l'on en connaissait mieux les adeptes.

Les sociétés secrètes n'ont-elles pas couvert de leurs réseaux villes et campagnes ? Le mouvement maçonnique dont Paris est un centre connu rayonne au loin. Quels gens instruits et sérieux ne redoutent pas les agissements de l'Internationale, de la Libre-Pensée, de la Ligue d'enseignement, et d'autres sociétés de même nature dont le nom trompeur cache les mêmes mystères ? Qui donc à propos de certaines oppositions aux œuvres chrétiennes, de certains courants d'idées funestes propagées dans le peuple, de certains succès de club ou de journal, n'a pas maintes fois entendu cette parole : « Il doit y avoir du franc-maçon là. »

Oui, sans exagérer le mal, nous sommes fondés à dire : Il y a du franc-maçon en beaucoup de choses et en beaucoup d'endroits. Le Saint-Père nous le répète ; les livres remarquables de Crétineau-Joly, d'Alexandre de Saint-Albin, du P. Gautrelet, du chanoine Labis, etc, nous en convainquent ; les comptes rendus des journaux nous le prouvent jusqu'à l'évidence. Et d'ailleurs des sectaires ont jeté le masque ; d'autres sont dénoncés par d'infidèles amis ; il y en a d'assez habiles pour sauver les apparences et défier tout soupçon. Récemment à Arras on a découvert une circulaire secrète de l'*Internationale*, qui prescrivait à tels ou tels affiliés de se faire recevoir, en simulant d'excellentes dispositions, dans les Cercles catholiques, afin de ruiner ces cercles plus facilement. Des suppôts si bien choisis par la société satanique devaient être de force à dépister bien des honnêtes gens.

Oh ! qu'ils sont à plaindre les sectaires qui, assermentés au service du diable, traînent sous le poids des excommunications de l'Eglise, une vie criminelle, quoique souvent honorée ! Avoir la réputation d'homme intègre, calme, bienfaisant, et être franc-maçon, c'est-à-dire forcément complice de la guerre universelle à Dieu, responsable pour une grande part des désordres publics, et souvent cause de grands malheurs au sein de sa famille, voilà à notre époque un phénomène moins rare qu'on ne le pense. Nous en avons une preuve dans les demandes de prières qui ont été l'occasion de ces réflexions ; nous en avons bien d'autres témoignages.

« Jamais franc-maçon ! » ce fut la devise des zouaves pontificaux sous La Moricière. « Sinon religieux pratiquant, du moins jamais

franc-maçon ! » disent maintenant, paraît-il, beaucoup de pères prudents aux fiancés de leurs filles. « Jamais franc-maçon ! » crient depuis la lettre pontificale du 10 janvier, les électeurs chrétiens d'Espagne aux candidats de leur choix.

Quant à nous, retirés dans le sanctuaire, et confiant à Marie tous nos désirs comme toutes nos craintes, nous répéterons une des invocations de nos litanies chartraines : « *Notre-Dame de Chartres qui avez écrasé l'hérésie, priez pour nous*! » Eloignez de nous le fléau de la franc-maçonnerie, une des grandes hérésies sociales, et convertissez les sectaires pour leur propre bonheur, pour le bonheur de la France et de l'Eglise !

Fête de l'Adoration à la Crypte. — Les fêtes mensuelles d'Adoration du Saint-Sacrement forment dans la ville de Chartres un cycle de grandes solennités dont la première se célèbre au centre même du pèlerinage : à l'église de Notre-Dame de Sous-Terre. C'est dans ce lieu béni que l'on aime à porter les prémices de sa dévotion à l'Eucharistie au commencement de chaque année. Auprès du trône de la *Vierge devant enfanter*, le mois de janvier, mois consacré à la mémoire du Divin enfant, semble promettre un charme spécial à tout exercice pieux qui honore plus directement le Seigneur Jésus.

Le clergé et les fidèles ont voulu goûter ce charme le 27 janvier, jour annoncé pour l'Adoration solennelle. La Crypte qui leur ouvrait son immense nef avait reçu sa magnifique décoration, la seule permise en tel monument : nous voulons dire le jeu des lumières artistement distribuées en lignes ou en faisceaux. Le principal autel, reposoir de la Sainte-Hostie, resplendissait comme un Thabor ; derrière la monstrance où brillent les Saintes-Espèces, une couronne lumineuse empêchait l'effacement de l'image de Marie, Marie la douce aurore que ne fait point oublier le soleil de Justice.

C'est par plusieurs centaines que l'on pouvait compter les communions dès les premières heures de la matinée. Les deux confréries du Saint-Sacrement, celle des hommes et celles des dames eurent chacune leurs séries d'adorateurs ou d'adoratrices auprès du sanctuaire dans le cours de la journée ; dans le sanctuaire même les Clercs de Notre-Dame, en habits de chœur, passaient successivement et quatre à la fois leur demi-heure de garde pieuse. Monseigneur avait, le matin, participé à la fête par la célébration de la sainte messe, il revint le soir à la Crypte pour la cérémonie du salut qui fut précédée d'une belle instruction donnée par M. l'abbé Pardos, professeur à la Maîtrise, un des chapelains de Notre-Dame. Le prédicateur a vivement intéressé son auditoire par une explication ingénieuse et touchante du psaume *Benedicite* appliqué aux louanges du mystère Eucharistique. Voici le plan de ce discours :

« *Trium puerorum cantemus hymmum, etc.* L'Eglise fait réciter au prêtre qui descend de l'autel le cantique des trois jeunes hébreux dans la fournaise. Leur action de grâces devient la nôtre auprès de l'Eucharistie, et nous invitons les anges à se prosterner devant le mystère de la présence réelle, les créatures sans raison à se prêter plutôt aux besoins du sacrifice de la nouvelle alliance, et les hommes à rendre de préférence leurs hommages au sacrement qu'ils reçoivent.

I. Les anges bénissent Jésus eucharistique par leur présence, leurs adorations et leur ministère. *Benedicite angeli Domini Domino.*

II. La création inanimée pare le sanctuaire et fournit la matière de l'offrande et du sacrement pendant que les différentes tribus des

animaux, sous les traits épurés de la figure et du symbole, représentent la sainte victime.

III. Les hommes aussi bénissent l'Eucharistie par leurs œuvres ; et Raphaël, dans la fresque appelée la Dispute du Saint-Sacrement, a résumé pour l'œil tout ce que les sciences sacrées et les arts profanes ont fait pour elle. A l'imitation des anges, l'homme loue encore l'Eucharistie par la foi de son esprit et l'amour de son cœur.

Et nous prenons toutes ces voix qui bénissent Jésus eucharistique pour louer et remercier à jamais le très-saint et très-divin sacrement de l'autel. »

Monseigneur a officié au salut chanté par la Maîtrise, ou, pour mieux dire, par toute l'assemblée des fidèles ; car nous avions choisi à dessein des motets à grands unissons connus ; des cantiques populaires et des morceaux liturgiques revêtus d'airs accessibles au commun des voix sans tomber toutefois dans des vulgarités toujours regrettables, voilà ce qui nous a paru le mieux répondre aux exigences musicales d'une telle solennité.

Tous les détails de cette fête nous ont paru fort beaux assurément, il en est un plus émouvant que ceux dont nous venons de parler : c'est la manière dont elle avait commencé dès la veille à 9 heures du soir.

A l'insu du public, les laïques, confrères de l'Association du Saint-Sacrement, avaient demandé à Monseigneur l'autorisation de passer la nuit à la Crypte. Et on les vit sacrifier leur sommeil au bonheur de prier devant l'autel. Dans la matinée du 27, quand les fidèles arrivèrent à la galerie souterraine où les appelaient les joies spirituelles, la plupart ne se doutaient guère que durant toute la nuit la sainte Hostie exposée avait reçu les hommages des hommes comme ceux des anges. Déjà plusieurs fois, à la veille de graves événements nous avons vu nos pieux compatriotes ainsi réunis à l'Eglise durant les heures du repos et là priant pour la France. Cette sainte pratique dont nous avons été témoin est en usage ailleurs. Il y a à Paris et dans d'autres villes une florissante confrérie de l'*Adoration nocturne ;* nous en dirons l'origine.

C'était en 1848. L'œuvre de l'Exposition perpétuelle du T.-S.-Sacrement pendant le jour était établie depuis peu à Paris, sous le nom populaire d'*Œuvre des Quarante-Heures.* Un juif, l'artiste Hermann, nouvellement converti, fréquentait, avec toute l'ardeur du néophyte, les sanctuaires où, tour à tour, pendant trois jours, Dieu se laissait exposer aux hommages des fidèles. Un soir, absorbé devant le Très-Saint-Sacrement, dans la chapelle des religieuses Carmélites de la rue d'Enfer, il ne s'apercevait point que la nuit était venue, et, avec elle, l'heure de se retirer. Hermann, averti, se leva aussitôt, mais en sortant il vit avec surprise que plusieurs dames restaient et continuaient leur adoration dans la chapelle. On lui expliqua qu'elles avaient sollicité la faveur de passer la nuit devant le Très Saint-Sacrement exposé. Hermann courut aussitôt chez M. de la Bouillerie, alors vicaire général de l'archevêque de Paris : « Eh quoi ! s'écria-t-il, ne pourrai-je donc pas, moi aussi, passer la nuit en prières devant le Saint-Sacrement ? — Trouvez-moi des hommes, répondit l'abbé de la Bouillerie, et je vous promets d'établir l'Adoration pendant la nuit, pour les hommes. — « J'en trouverai ! » répliqua l'ardent chrétien. Quelques jours plus tard, l'autorisation lui était donnée de passer une première nuit, avec dix-huit de ses amis, dans le sanctuaire vénéré de Notre-Dame-des-Victoires. L'essai réussit : l'œu-

vre était fondée, et elle s'est propagée dans presque tous les diocèses.

— L'Adoration mensuelle de février a eu lieu le jeudi 17 à Saint-Pierre. Très-belle assistance. Monseigneur a officié au salut chanté en musique par le chœur ordinaire de l'église et par des amateurs. Le prédicateur a été le R. P. de Rochemontais, recteur du collége des Jésuites au Mans ; intéressant et chaleureux discours sur le règne de Jésus-Christ dans les âmes et dans la Société.

L'Adoration à Saint-Aignan est fixée au 23 mars.

Prières publiques. — Un avis épiscopal du 4 février a prévenu Messieurs les curés du diocèse de Chartres qu'ils étaient autorisés à faire des prières publiques dans leurs églises, les 18, 19 et 20 de ce mois ; toutefois ils demeuraient libres de juger de l'opportunité de ce *triduum* dans les petites paroisses où il était difficile de réunir un nombre convenable d'assistants. Ainsi de toutes parts en France les évêques ont réclamé de ferventes supplications, afin d'attirer les miséricordes divines sur notre pays agité par la fièvre politique.

L'accomplissement des conditions pour les prières publiques a été encouragé par une indulgence plénière obtenue de Rome. Les élections à la Chambre législative fixées au 20 février ne devaient-elles pas avoir assez d'importance au point de vue religieux pour justifier un mouvement général des âmes vers Dieu.

A la cathédrale de Chartres, ce triduum était le second depuis le mois de février. Le premier, terminé le 2 du même mois, avait été le plus solennel, surtout à cause des prédications qui, deux fois chaque jour, réunissaient un très-grand nombre d'auditeurs. M. le chanoine Codant, vicaire-général de Limoges, dont nous avons parlé au numéro précédent, a toutes les qualités qui attirent et captivent une assemblée chrétienne ; ses allocutions très-pratiques à l'adresse des dames chrétiennes et ses instructions du soir sur des sujets plus généraux montraient bien le prédicateur accoutumé à l'éloquence véritable et certes moins inquiet du soin de la période que du bien des âmes.

Fête de la Confrérie. — Le cinquième dimanche après l'Epiphanie, 6 février, pendant que les différentes églises du diocèse fêtaient la Sainte Vierge sous le titre de Refuge des pécheurs, la paroisse de la cathédrale célébrait la fête patronale de son Association toute chartraine en l'honneur du Cœur immaculé de Marie, plus connue sous le titre de *Confrérie de Notre-Dame de Chartres.* Il y a longtemps qu'il est question de Confrérie de la Sainte Vierge à la cathédrale. Les anciens chroniqueurs en citent une existant en 1507 sous l'évêque Erard de La Marck ; elle recueillait des aumônes au profit de la grande œuvre du temps : la reconstruction du clocher brûlé en 1506. La Confrérie, sous le vocable du Sacré-Cœur de Marie, a été instituée chez nous avant la Révolution, mais réorganisée en 1827 ; elle a pris une grande extension depuis une vingtaine d'années surtout. Les Associés groupés presque toujours en *couronnes* de neuf se trouvent en tous les coins de la France, et reçoivent annuellement un souvenir qui atteste leur inscription et leur part aux prières communes.

Les cotisations procurées par les couronnes ont couvert dejà des dépenses considérables pour restaurations et ornementations du Saint Lieu. A notre époque quelles merveilles ne doivent pas aux oboles des fervents catholiques l'art religieux et le culte ?

Les enfants de Notre-Dame de Chartres aiment beaucoup leur fête de confrérie ; on pouvait en juger par l'assistance à la messe paroissiale. A la cérémonie du soir le concours fut très-édifiant. Le R. P. Michon, religieux mariste de Sainte-Foy, a prêché dans le grand chœur les congréganistes et les autres fidèles réunis là à l'issue de la procession; le digne missionnaire a donné un excellent sermon sur la confiance en la Sainte Vierge. Le salut a été chanté en musique, comme l'avait été la messe de 9 heures, par l'orphéon de l'Ecole Normale, sous la direction de leur professeur de chant, organiste de la cathédrale.

Que les membres des *couronnes* ainsi que les Associés de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre, multiplient à l'envi leurs invocations à la Bonne-Mère, *source de la piété de nos aïeux, miraculeuse en ses saintes images, terreur de nos ennemis, lumière des aveugles ;* et qu'à force d'instance ils obtiennent pour eux le salut, et pour l'univers bouleversé par Satan, les conditions de la paix !

— Nous arrivons un peu tard pour parler de la fête de saint François de Sales. L'Association fondée sous le patronage de ce grand saint a eu, le 29 janvier, une messe avec allocution par M. l'abbé Hervé, professeur à l'Institution Notre-Dame et aumônier militaire. C'était à l'autel principal de la Crypte ; c'est là que saint François de Sales aimait à se prosterner quand il vint faire son pèlerinage ; c'est en priant devant Notre-Dame de Chartres, nous dit l'histoire, qu'il conçut la première pensée de l'établissement de son Ordre dans notre ville. Nous apprenons avec bonheur que l'association catholique de saint François de Sales s'étend de plus en plus dans le diocèse ; comme elle a pour but la défense de la Religion, et qu'elle a si bien mérité déjà son titre de « Propagation de la foi à l'intérieur, » nous ne pouvons qu'engager fortement nos lecteurs à y participer et à la répandre autour d'eux dans l'intérêt des âmes. Qu'ils empruntent aux Associés quelques bulletins mensuels, et le récit du bien produit réjouira leur cœur !

— Le 16 février a eu lieu en l'église de Notre-Dame de Sous-Terre une cérémonie (allocution et salut) pour l'*Œuvre dominicale.* Cette œuvre de la sanctification du dimanche obtient des succès à Chartres. Espérons que le bon exemple donné par les adhérents triomphera enfin de tous les obstacles, et finira par rayonner aussi sur les campagnes où le dur esclavage du travail et de l'argent a remplacé le joug si doux de la loi du Seigneur. Ce qui nous promet des résultats heureux dans un avenir plus ou moins éloigné, c'est surtout l'empressement des adhérents à offrir à Dieu leurs œuvres de piété et de charité, dans le but de gagner les bénédictions célestes. Des zélatrices s'enquièrent du nombre de ces œuvres auprès des adhérents, et l'on en forme un trésor commun que l'Œuvre présente au Seigneur.

— *Université catholique de Paris.* — C'est le dimance 13 février qu'a eu lieu dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse de Chartres la première quête pour l'Université catholique.

Dans une lettre récemment adressée à son clergé (29 janvier) Monseigneur indique en dehors des quêtes un moyen spécial d'organiser les ressources qui devront chaque année entretenir cette grande institution, après avoir contribué à son établissement. Lecture a été faite aussi aux fidèles de la lettre circulaire de Son Eminence le cardinal Guibert (du 27 décembre 1875). C'est une sollicitation élo-

quente des généreuses libéralités sans lesquelles l'œuvre ne saurait ni grandir ni prospérer. « Ce n'est point assez de ces dons passagers, de concours restreint que provoque d'ordinaire un appel adressé par l'évêque pour des besoins accidentels. Ce qu'il nous faut, ce que le succès de la fondation commencée exige impérieusement, ce sont d'abord des dons importants pour couvrir les frais de premier établissement ; ce sont ensuite des subventions suffisantes pour former soit en capital, soit en revenu, un fonds de dotation qui assure la vie et la durée de l'entreprise. » Monseigneur l'archevêque de Paris signale en particulier comme objet de nos efforts la fondation des chaires, dont chacune demande au moins une somme de cent mille francs. « N'est-il pas possible en groupant ensemble plusieurs familles, plusieurs communautés, plusieurs paroisses, de former des sommes semblables en capital ou l'équivalent en souscriptions annuelles ? » — Le titre de *bienfaiteur* de l'Université catholique de Paris est donné aux personnes qui souscrivent pour mille francs ; celui de *bienfaiteur insigne*, *id.* pour dix mille francs ; celui de *fondateur*, *id.* pour cent mille francs. Les sommes souscrites peuvent être versées en une seule fois ou en cinq annuités égales. Des tableaux portant les noms des bienfaiteurs ou fondateurs seront formés et placés dans une des salles principales de l'Université. Les noms des *fondateurs* seront inscrits à la suite de ceux des évêques. Les titres de bienfaiteurs et de fondateurs peuvent être acquis par les familles, les communautés, les paroisses, les sociétés charitables, scientifiques, industrielles, etc.

Espérons que la nécessité d'un enseignement supérieur chrétien, garantie de l'avenir religieux de la France, sera assez généralement comprise pour que de toutes parts il y ait émulation de sacrifices en faveur des Universités catholiques. Celle de Paris que vingt huit diocèses se sont engagés à soutenir appelle particulièrement la sympathie et les aumônes des chartrains.

Nécrologie. — Le diocèse vient de perdre deux prêtres. Le premier, M. l'abbé Bannier (Jean-Grégoire), est décédé le 31 janvier dans sa soixante-huitième année. Il était depuis longtemps chapelain de Notre-Dame de la Brèche, après avoir exercé successivement d'autres fonctions. Vicaire de Saint-Pierre de Chartres, immédiatement après son ordination (16 juin 1832), il fut curé de Thivars du 13 septembre 1840 au 1er novembre 1849 et ensuite prêtre-trésorier de la cathédrale.

On peut dire que, dans toutes les périodes de son ministère, M. l'abbé Bannier s'est montré l'homme du devoir, rempli de bons désirs et en poursuivant la réalisation avec ardeur. A la fin de sa carrière, fin préparée par de longues souffrances, Notre-Dame de la Brèche, dont il soignait la chapelle et entretenait le pèlerinage, lui aura obtenu des bénédictions pour le passage à l'éternité.

Le second de nos défunts est M. l'abbé Aubry (Eugène) professeur du Petit-Séminaire de Saint-Cheron-lez-Chartres. C'était un jeune prêtre de vingt-quatre ans ; ses jours ont été courts, mais sa vie pleine de mérites. Après sa promotion au sacerdoce (en décembre 1874), il lui fut permis de se livrer à l'enseignement selon son désir ; homme de communauté, exact, pieux et bon, il répondit à l'attente générale ; il fut aimé de ses confrères et de ses élèves comme il l'avait été de ses maîtres et de ses condisciples durant le cours de ses études. Mais sa constitution débile, en vain soutenue par une grande énergie, devait s'épuiser sous l'étreinte d'un mal qu'il ne

soupçonnait pas. Il a succombé à la phtisie, le 17 février, par une mort paisible et sainte dont le séminaire gardera l'édifiant souvenir. Ses obsèques ont été célébrées à la chapelle même de Saint-Cheron, le 18, en présence des maîtres et élèves du Petit et du Grand Séminaire, d'une partie du clergé de Chartres et de plusieurs autres prêtres du diocèse, amis et condisciples du défunt. M. le supérieur de Saint-Cheron, officiant, a prononcé, malgré une vive émotion, l'éloge du jeune prêtre, objet de regrets et de larmes au sein de sa famille lévitique, *Beati qui in Domino moriuntur.*

— Sur notre nécrologe mensuel nous inscrirons le nom d'un pieux laïque qui mérite une mention particulière dans les annales diocésaines. M. Lefèvre Carolus, cultivateur à Saint-Léger-des-Aubées, venait de laisser à l'un de ses fils sa riche exploitation et de quitter la paroisse où il a donné si longtemps l'exemple de toutes les vertus ; il s'était retiré à Chartres ; là, comme il l'avait dit à son curé, il ne se proposait qu'une chose : sa sanctification qu'il espérait plus facile, par l'assistance aux cérémonies et aux sermons et par le concours à toutes les œuvres et sociétés religieuses. En effet, à peine installé dans notre ville, il avait pris rang parmi les confrères de Saint-Vincent-de-Paul, les membres du Comité catholique, etc..... Quelle édification n'espérait-on pas de son dévouement ! Dieu ne nous a pas permis d'en jouir. Il a appelé à lui, par une mort presque subite, ce bon vieillard si bien préparé d'ailleurs à paraître devant son Juge. La ville a perdu en M. Lefèvre un homme de charité, la Beauce le modèle des cultivateurs chrétiens,sa nombreuse famille un vrai patriarche dont elle désire d'ailleurs faire revivre les vertus en les imitant.

— La station de carême sera prêchée à la cathédrale par le R. P. Mathieu, de l'ordre des Frères-Prêcheurs. L'éloquent dominicain sera le bienvenu dans notre ville où sa parole a déjà retenti avec succès.

— Le compte-rendu annuel de l'*Association des mères chrétiennes* de Chartres, vient d'être imprimé. Il avait été lu en assemblée générale (fin 1875). Le zélé directeur, M. l'abbé Vassard, curé de Saint-Pierre, exhorte les dames charitables à *l'adoption des enfants pauvres.* Choisir un enfant pauvre, l'aimer et s'en faire aimer, l'entretenir au moyen de quelques sacrifices personnels, l'introduire dans quelque ouvroir ou atelier chrétien, le sortir de sa famille au moins le dimanche, s'enquérir de l'accomplissement exact de ses devoirs religieux, s'intéresser ainsi à lui jusqu'à l'époque du mariage, c'est une entreprise digne des personnes à qui le Seigneur a donné une certaine fortune et une position indépendante ; c'est pour une mère un moyen d'attirer sur sa propre famille les grâces d'en-Haut. La France travaille en ce moment à la formation chrétienne de la jeunesse par la liberté de l'enseignement supérieur ; l'enfant riche trouve là une garantie plus sérieuse pour son avenir ; l'enfant pauvre de son côté, doit être l'objet de notre attention ; les efforts de la charité doivent se multiplier en sa faveur pour qu'il entre dans ce mouvement de régénération sociale partout attendu. Tel est le fond du discours de M. l'abbé Vassard. Une bénédiction spéciale vient d'être accordée par le Souverain-Pontife à l'Association des mères chrétiennes de Chartres.

— M. l'abbé Marquet, curé de Courtalain, a été promu à la di-

gnité de chanoine titulaire, et installé le 8 février. Il ne nous appartient pas d'expliquer le choix de ce vénérable ecclésiastique pour la stalle capitulaire ; tout ce que nous pouvons dire c'est que les paroissiens de Courtalain comme tout le diocèse rendent hommage à ses qualités d'excellent curé et surtout à ses habitudes d'inflexible régularité.

Œuvre pontificale des vieux papiers au profit du denier de St-Pierre, honorée de deux brefs de S. S. Pie IX.

Cette œuvre sur laquelle nous avons promis quelques détails à nos lecteurs, a été inspirée par le souvenir de la parole évangélique : Recueillez les débris pour ne rien laisser perdre, *Colligite fragmenta ne pereant !* (Jean VI, 12). — Papiers de rebut, livres sans couverture et sans titre, volumes dépareillés et devenus importuns, journaux, brochures, circulaires, livres de compte,registres de bureau abandonnés, jusqu'aux enveloppes de lettre et aux cartes de visite, voilà les éléments bizarres avec lesquels M. Charles Menne, le fondateur, a composé depuis six ans la jolie somme de vingt mille fr., qu'il a envoyée au Souverain-Pontife, sans compter vingt-cinq à trente mille francs de marchandises qui restent en magasin. Deux prêtres délégués par leur évêque passent en revue tous les livres reçus ; ils ont déjà mis en pièces plus de cent mille livres immoraux et impies qui déchirés et vendus aux fabriques de papier repasseront sous le pressoir. Quel résultat inappréciable ajouté aux autres bienfaits de l'œuvre ! Dans la bibliothèque composée de tout ce qui peut être gardé après le triage se trouvent actuellement environ vingt mille volumes, sans y comprendre des collections complètes de grands journaux, feuilles religieuses et bulletins périodiques que l'amateur sera heureux d'acheter là au prix restreint du catalogue déjà publié. Il y a maintenant des correspondants non seulement en France, mais en Bavière, en Belgique, en Italie, en Espagne, en Hollande, en Angleterre, au Canada. En vertu de l'affiliation à l'œuvre de Saint-Michel, celle des Vieux-Papiers fait bénéficier d'une concession d'indulgences toutes les personnes qui lui envoient des mauvais livres à détruire. (10 ans et 10 quarantaines pour un seul mauvais livre).

Le siége de l'Œuvre des Vieux-Papiers est à Langres (Haute-Marne), chez M. Charles Menne ; à Chartres, chez le correspondant M. Richer-Levassort, rue Saint-Pierre, 3. Désormais les paperasses qui encombrent les greniers, les galetas, les chambres obscures, trouveront vite une heureuse destination.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je vous ai demandé dernièrement deux neuvaines successives pour une personne qui se trouvait dans une position bien pénible. Agée, infirme, seule et sans appui, ayant un procès à soutenir, elle s'est vue privée tout-à-coup d'une rente viagère qui était sa seule ressource pour vivre. Pendant la seconde neuvaine qu'elle a faite avec vous, quelqu'un est venu la payer et a promis de lui payer à l'avenir sa pension à la décharge du débiteur. Nous attribuons cette faveur inattendue à Notre-Dame de Chartres, et nous lui envoyons une preuve de notre reconnaissance.

(Une abonnée du diocèse de St-Claude).

2. Je vous avais écrit demandant une neuvaine à N.-D. de Sous-Terre et une messe pour un jeune malade en état, selon nous, désespéré. Le mieux s'est fait sentir dès le commencement de la neuvaine, et le dernier jour la guérison était complète. C'est pour nous l'occasion de remercier Notre-Dame de Chartres du succès de deux affaires confiées à sa protection, et cela avec promesse d'*ex-voto*. Doublement exaucés nous venons acquitter notre engagement.

(M. à A., diocèse de Blois).

3. Notre bonne mère Notre-Dame de Chartres a veillé sur nous durant notre long voyage d'Italie accompli dans d'excellentes conditions. Nous ne savons comment remercier notre céleste protectrice. Ci-joint une demande de messe et de cierges à son autel de la célèbre Crypte. (B. de M., diocèse du Mans).

4. Amour et reconnaissance à Notre-Dame de Chartres ! Mon frère a obtenu la grâce importante que nous sollicitions si ardemment avec lui, et ensemble nous tenons à rendre à Marie un public hommage. (M. S. à R., diocèse d'Evreux).

5. Ma lettre a pour but de porter à Notre-Dame de Chartres l'expression de mes vifs remerciements. Exaucée visiblement dans une circonstance importante, et après avoir promis de demander à la *Voix* la publicité de la faveur alors espérée et maintenant obtenue, je viens payer cette dette du cœur.

(X. du diocèse de Nancy).

6. J'avais demandé une neuvaine à N.-D. de Chartres pour notre enfant bien malade ; la guérison complète a suivi de près la demande ; l'amélioration avait commencé dès le premier jour des prières. Nous avions espéré en Marie ; sa bonté maternelle a répondu à notre espoir ; elle voit notre joie et notre gratitude.

(L. P. d'E., diocèse de Chartres).

7. Une jeune femme de notre paroisse était depuis dix-huit mois dans un état de santé alarmant ; les syncopes se succédaient fréquemment et aucun remède n'agissait efficacement sur elle. Enfin on a pensé à faire pour elle une neuvaine de prières à Notre-Dame de Chartres. Nous avons été pleinement exaucés. Tout symptôme de mal a cessé avec la neuvaine et plusieurs mois se sont déjà écoulés depuis, sans que la maladie ait reparu.

(X. de S. P., diocèse de Clermont).

8. Ayant demandé d'une manière pressante l'intercession de N.-D. de Chartres pour une cause désespérée et ayant été exaucée, je ne veux pas manquer de vous le faire savoir afin de témoigner hautement de la bonté de notre divine Mère qui nous a délivré d'un grand péril, a confondu les méchants et tiré le bien du mal. Grâces lui soient donc rendues et qu'elle nous protège toujours !

(C. d'H. de N., diocèse de Paris).

BIBLIOGRAPHIE

— *Le salut par Marie*, par l'abbé Charles Vallée, aumônier de l'Ecole vétérinaire d'Alfort. — Ce charmant petit livre, publié à Paris, chez Haton, éditeur, 33, rue Bonaparte, se vend à la Maison des Clercs de Notre-Dame de Chartres : 0,80 centimes.

— Trois livres beaux et utiles du P. Blot, missionnaire apostolique, docteur en théologie, docteur ès-lettres, etc. Ce sont : *Un mois au jardin des Olives*. — *Le Mois du Cœur Agonisant*. — *Le Mois de la Sainte Agonie*. — Ces trois ouvrages différents sont honorés d'approbations épiscopales. Prix de chacun : 1 fr., chez Victor Palmé.

— *Officia propria Passionnis D. N. J.-C. Juxta breviarium romanum, in quibus, ad majorem psallentium commoditatem, omnia suis locis sunt extensa.* 1 vol. in-12, rouge et noir, 1 fr. 50 c. A Tournai, au siége de la société de Saint Jean l'Evangéliste (avenue de Maire), et chez les principaux libraires. Nous félicitons MM. Desclée, Lefebvre et Cie de ce charmant petit volume, vrai bijou typographique, il servira trois mardis et quatre vendredis, de la Septuagésime à la dernière quinzaine de Carême pour l'office complet. La distinction des gravures et vignettes rappelle les livres d'Heures antiques.

— *Méditations sur les exercices de saint Ignace,* par le P. Diertins de la Compagnie de Jésus, traduit par M. Abel Gaveau, prêtre. (Paris, chez E. Plon et Cie, imprimeurs-éditeurs, rue Garancière, 8 et 10, Paris). Nul ouvrage ne paraît mieux refléter l'esprit de Saint Ignace. Les communautés religieuses et les âmes pieuses trouveront là un aliment substantiel.

— *Pie IX, sa vie, son histoire, son siècle,* par J. M. Villefranche. Grand in-8, orné de plusieurs gravures. Prix : 7 francs, à Lyon, chez Josserand, libraire-éditeur, à Paris, chez Jules Vic, libraire, 23, rue Cassette)

— *Histoire de l'Eglise catholique en France,* par Mgr Jager, camérier secret de sa Sainteté. Ouvrage revu et approuvé à Rome par une commission spécialement autorisée. — 21 vol. in-8. (Chez Le Clere, 29, rue Cassette, Paris). Le Souverain-Pontife, à l'occasion de cet ouvrage a honoré M. Henri Le Clere d'un bref qui dit une telle publication fort opportune, puisqu'elle témoigne de la foi constante de la France, de son attachement au Saint-Siége depuis les origines mêmes de l'Eglise.

M. Soyeux, quai de Brienne, a eu l'heureuse pensée de publier de gracieuses et religieuses images ayant au verso de pieuses sentences. L'abbé Mortera, missionnaire, a Auch, en a demandé 10,000 pour les répandre à profusion. Le père Ephrem, prieur de La Trappe, à Tamcé, 1,000. — Prix, 75 c. franco le cent; 6 fr. le mille.

Nous recommandons aussi les gravures variées in-8° avec texte au verso, prix 2 fr. 50 les 25 premières séries ; c'est un cadeau très-attrayant pour les enfants et qui flatte les parents, puisque, apposés contre le mur elles peuvent leur servir d'ornement.

MARS 1876.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Mars 1876.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice,
Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix, ap. la communion, de la pr. : *En ego.*

1er mars., mercredi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Ar. de St Joseph.

2, jeudi. — Ind. plén. pour la récitation à gen. devant le Saint Sacr. de la prière : *Regardez, Seigneur.*

3, vendredi.—Ind. pl.: 1° p. la Conf. du C. de Jésus; 2° p. le scap. rouge.

4, samedi. — Ind. pl.: 1° p. scap. bl.; 2° pl. et part. nombr. du Saint Sépulcre et de la Terre-Ste, au scap. bl. moyenn. visite à un autel de la Ste Vierge (j. au ch).

5, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tertiaires Franc. ; 2° p. le scap. bleu; 3° p. le rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

6, lundi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Prop. de la Foi ; 3° p. l'Œuvre de S. François de Sales.

7, mardi.— Ind. pl.: 1° p. l'Ar. du C. de Marie ; 2° p. la récit. quot. de la pr. *Angele Dei* (j. au ch.).

8, mercredi.— Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Ar. de St Joseph.

9, jeudi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. l'Ap. de la pr. (j. au ch.).
10, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap rouge ; 2° p. le rosaire.
11, samedi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bl.; 3° pl. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap. bl. (comme au 4 mars. — j. au ch.)
12, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. l'Ar. du S. C. de Marie (j. au ch.).
13, lundi — Ind. pl.: 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
14, mardi. — Ind. pl.: pour la Confr. du C. de Jésus (j. au ch.)
15, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph.
16, jeudi.— Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quot. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).
17, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le le scap. rouge ; 2° p. l'Ap. de la Pr. (vendr. au ch.).
18, samedi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. bl.; 2° plén. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre-Sainte, au scap. bl. (comme au 4 mars. — j. au ch.).
19, dimanche. — Ind pl.: 1° p. les Tert. Fr ; 2° pour la Conf. du C. de Jésus ; 3° pour l'Archic. du S. Cœur de Marie et de St Joseph ; 4° p. le scap. bl. et du Carmel ; 5° p. les posses. d'objets indulg.; 6° p. la Ste Enfance ; 7° sept ans et sept quarantaines p. une visite à N.-D. de Sous-Terre ou pour l'Archiconfrérie.
20, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.).
21, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la pr. *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
22, mercredi — Ind. p.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel ; 3° p. pour l'Arch. de St Joseph,
23, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour ; 2° p. la récit. quot. du chap,
24, vendredi. — Indulg. pl.: 1° p. le Scap. rouge ; 2° p. le scap. bl.; 3° p. le rosaire.
25, samedi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. l'Archic. du St C. de Marie et de St Joseph ; 4° p. le scap. bleu et du Carmel ; 5° p. le rosaire ; 6° p. une visite à N.-D. de Sous-Terre ; 7° p. les posses. d'objets indulg. ; 8° p. la Prop. de la Foi ; 9° p. la réc. quot. des litanies de la Ste Vierge.
26, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité ; 3° p. la récit. quot. du trisag[1]on : *Sanctus* (j. au ch.).
27, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° pour la récit. quotid. du ch. de l'Im. Concep. (j. au ch.).
28, mardi — Ind. pl. p. la récit. quot. du *Memorare* (j. au ch.).
29, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carm.; 3° p. l'Arch. de St Joseph.
30, jeudi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 basiliques romaines, au scap. bleu. (comme au 4 mars. — j. au ch.).
31, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge ; 2° p. ceux qui ont suivi les exercices du mois de St Joseph (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

4e NUMÉRO — VINGTIÈME ANNÉE — AVRIL 1876

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

PÈLERINAGE NATIONAL
A NOTRE-DAME DE CHARTRES

Fête de Notre-Dame de la Brèche, à Chartres, le 15 mars 1876.

Monseigneur convoquait, il y a trois ans, dans l'auguste sanctuaire de Notre-Dame de Chartres, les dévoués serviteurs de Marie, et de tous les points de la France un immense concours de peuple répondait à son invitation. Les plus beaux jours des pèlerinages anciens parurent éclipsés. Un cortége imposant d'Evêques, deux mille prêtres environ, un corps brillant d'officiers, près de cent de nos députés et plus de trente mille pèlerins, venaient se grouper autour de la statue vénérée de l'antique patronne des Gaules et la prier avec ferveur. Tous ceux qui ont pris part à ces fêtes se rappellent encore l'ordre, l'éclat et la majesté de nos cérémonies saintes.

Dès lors Monseigneur arrêtait dans sa pensée le projet de réitérer trois ans plus tard cet appel si merveilleusement entendu la première fois. Des raisons pressantes d'ailleurs lui assignaient cette date. La gloire de Chartres, en effet, ce n'est pas seulement sa splendide cathédrale aux merveilleux clochers, aux verrières étincelantes, à l'architecture tout à la fois si imposante et si gracieuse; ce n'est pas seulement sa Crypte incomparable, la plus vaste peut-être qui existe et l'une des plus admirablement décorées; ni même cette statue miraculeuse devant laquelle les Druides se prosternaient déjà avant l'ère chrétienne et que nos pères ont entourée de tant de vénération et de tant d'amour. Son trésor incontestablement le plus précieux, c'est la Relique insigne qu'elle possède et qui n'est autre que la Sainte-Tunique ou le voile même dont s'enveloppait la mère de Dieu. Voilà le *Palladium* sacré qui tant de fois a sauvé du péril notre cité et avec elle, on peut le dire, la France

toute entière. Or cette Relique a été léguée à l'église de Chartres par Charles-le-Chauve en 876, et nous allons célébrer, cette année, le millième anniversaire de ce jour à jamais béni. Certes pareille date ne pouvait passer inaperçue. Aussi est-ce pour fêter ce millénaire avec toute la solennité qu'il mérite, que Sa Grandeur assigne de nouveau, à tous les enfants de Marie, un pieux rendez-vous auprès de la Relique vénérée. Les jours fixés pour ce grand pèlerinage seront les 8 et 9 septembre prochain. Nous espérons que, comme la première fois, cet appel sera entendu, et que de nombreuses et ferventes prières s'élèveront encore du sanctuaire privilégié de Notre-Dame de Chartres.

A ce motif général qu'il nous soit permis d'en ajouter un autre particulier à notre diocèse. Monseigneur à l'occasion de ce pèlerinage célébrera tout à la fois ses *noces d'or* comme prêtre et ses *noces d'argent* comme évêque. Sa Grandeur vient d'avoir cinquante ans de sacerdoce révolus et est entrée dans la vingt-cinquième année de son Episcopat. Une fête de famille se mêlera donc à la fête générale. Si elle n'en rehausse pas l'éclat, du moins elle y ajoutera un nouvel attrait, surtout pour les fidèles de ce diocèse. Tous seront heureux de se grouper en cette occasion autour de leur Pontife et de leur Père et de lui témoigner ainsi leur affection et leur reconnaissance.

Les Membres du Bureau chargé de tout ce qui concerne le pèlerinage.

Le Directeur du Conseil général des pèlerinages (de Paris) a reçu de notre évêque vénéré la lettre suivante :

Mon révérend Père,

Vous n'ignorez pas que mon diocèse est sous la protection spéciale de Notre-Dame de Chartres. C'est le recours à Notre-Dame de Chartres qui a été la pratique de nos pères dans les temps difficiles. Tous nos rois sont venus à Chartres. C'était le grand rendez-vous de la nation dans les calamités publiques et lorsqu'on rendait de solennelles actions de grâces. Cette confiance en Notre-Dame de Chartres n'a pas cessé chez nous. Nos pèlerinages ont été remarquables par le nombre et la ferveur des pèlerins. Je ne propose pas d'autre invocation à la sainte Vierge dans mon diocèse que celle de Notre-Dame de Chartres. Les fidèles bien entendu ont toute liberté de s'unir à d'autres associations.

Puisque l'occasion s'offre aujourd'hui pour moi de vous faire part de mes pensées, je vous dirai, mon révérend Père, que mon intention est de célébrer un grand pèlerinage en l'honneur de Notre-Dame de Chartres, le 8 septembre prochain, fête de la Nativité. Je souhaite que tous les députés de l'ancienne Chambre et les officiers de l'armée y viennent encore en aussi grand nombre qu'en mai 1873, et en plus grand nombre s'il se peut.

Je compte mon Père, qu'en temps opportun, vous voudrez

bien annoncer notre pèlerinage dans votre bulletin que nous recevons exactement et auquel j'ai voulu que nous fussions abonnés.

Veuillez, etc.

† L. Eugène, évêque de Chartres.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

La Vénérable Mère Marie de l'Incarnation,

PREMIÈRE SUPÉRIEURE DES URSULINES DE QUÉBEC.

(Suite et fin).

Marie Tékouérinat était la fille du chef des Algonquins (converti au christianisme par les missionnaires), elle avait eu pour marraine au saint baptême Mademoiselle de La Peltrie; l'enfant fut habillée à la française, ainsi que ses compagnes. Ce qui est nouveau plaît toujours au jeune âge : Marie parut d'abord enchantée de son séjour au Séminaire ; mais cette joie fut de courte durée, le naturel revint bientôt. « Je suis triste, » dit-elle un jour à ses petites amies, « je n'entends plus les oiseaux de Sillery, (1) je ne puis plus courir sur nos rochers, ni jouer avec nos gentils écureuils, je suis triste, je vais donc mourir ici. »

A midi Marie n'était point à table ; ce fut en vain qu'on l'attendit ; en vain qu'on la chercha : elle avait imité « *ses gentils écureuils* » en grimpant par dessus la clôture pour prendre la route des bois. Au bout de deux heures, la petite fugitive atteignit la bourgade de Sillery où était l'habitation de ses parents. Ceux-ci éprouvèrent une grande tristesse de son retour, et, le lendemain, son père la reconduisit au couvent. Reçue avec joie par les bonnes religieuses, elle se montra depuis lors toujours docile, obéissante, et se fit remarquer par sa piété et une constante assiduité au travail.

En 1643, une autre algonquine eut également un accès de *noir ennui :* s'échapper par une croisée, escalader un mur, franchir à pied une longue distance de chemin, n'étaient qu'un jeu pour ces enfants habituées aux sauts périlleux et aux courses aventureuses.

Il ne faut donc pas s'étonner si notre petite sauvage employa sans frayeur, pour recouvrer sa liberté, ces moyens qui auraient fait trembler une européenne. Elle arriva le cœur joyeux chez ses parents qui se montrèrent très-étonnés de la revoir. — « J'étais triste, leur dit-elle, et je suis revenue près de vous. » Sa mère la fit travailler avec elle, mais voilà que le désir de retourner chez les Ursulines revint aussi fort que ne l'avait été celui de les quitter. Alors Catherine, c'était le nom de la petite fille, reprit le chemin du monastère. La Mère de l'Incarnation

(1) Village des Algonquins.

voulant expulser, du moins pour quelque temps, *ces petites coureuses de bois* qui troublaient l'ordre, répondit aux instances de l'enfant que sa place était prise. Sans se décourager, Catherine profita du moment où les externes entraient au couvent pour aller se jeter aux pieds de sa chère maîtresse, qui, se laissant fléchir par ses prières et par ses larmes, consentit à l'admettre de nouveau.

Une autre espiègle de la même trempe revint aussi au monastère après s'en être échappée. La Mère de l'Incarnation refusa formellement de la recevoir, et la porte ne s'ouvrit pas devant elle : il pleuvait à torrents : que fit la petite fille ? elle se coucha devant l'entrée espérant bien que les bonnes religieuses se laisseraient attendrir ; ce qui arriva en effet ; on releva l'enfant, on l'introduisit dans le couvent, on sécha ses vêtements, on essuya ses larmes, tout fut pardonné, tout fut oublié. Il n'en est pas moins vrai que ces désertions successives étaient de pénibles épreuves pour la Mère de l'Incarnation et ses filles, qu'elles jetaient dans de mortelles inquiétudes ; mais elles ne sauraient nous étonner ; c'était la suite d'une sorte de nostalgie qu'augmentait encore chez ces enfants de la nature un changement complet d'existence : ce qui étonne, au contraire, ce qui montre la bienfaisante influence que les Ursulines exerçaient sur elles, c'est que ces retours au pays natal n'aient pas été plus nombreux, et que ces chères petites se soient si vite ployées aux réglements d'une communauté.

Il est vrai que la religion avait un puissant empire sur ces jeunes cœurs ! La dévotion à la très-sainte Vierge, celle à saint Joseph y tenaient une grande place. Belles fleurs du Paradis qui croissaient dans le jardin de leur âme, sous le souffle inspiré des saintes filles appelées à le cultiver. Leur pureté de conscience était extrême et leur amour envers l'Eucharistie surpassait seul leur foi en cet adorable Sacrement. Marie Négatannat, filleule de la Mère de Saint-Joseph, interrogée sur les radieux épanouissements qu'elle laissait paraître : « C'est que je communierai bientôt, » répondit-elle avec un ineffable sourire.

Une toute petite enfant alla trouver *le Père* pour être admise aussi au banquet divin ; refusée par défaut d'âge, elle disait en pleurant : « Je serai bientôt aussi grande que mes compagnes : » et, chose étonnante, elle rendait compte des instructions adressées aux futures communiantes aussi bien que celles-ci auraient pu le faire. Ces chères petites, au besoin, devenaient apôtres. Elles catéchisaient leurs parents et leurs compatriotes ; Thérèse Taondchorin, dite la *jeune captive huronne*, avait surtout un art particulier pour amener les âmes à Jésus-Christ. Prise par les Iroquois, comme elle retournait au village après avoir fini son éducation, elle resta fidèle à son Dieu, et n'avait de bouche que pour le louer, de cœur que pour l'aimer !

Plusieurs de ces enfants témoignèrent le désir d'entrer en religion : l'une d'entre elles, qui portait le doux nom d'Agnès,

fut emmenée par ses parents, ceux-ci voulant jouir un peu de sa présence avant son entrée au noviciat ; étant tombée dans les eaux glacées du Saint-Laurent, elle reçut de cet accident un coup dont elle ne put se remettre, bien que son frère ait pu la ramener promptement sur le rivage. Quand Agnès sut qu'elle approchait de ses derniers moments : « Quoique je ne sente rien sur ma conscience, je voudrais beaucoup, dit-elle, être assistée par *un Père.* » On était dans les bois, loin de toute habitation, il n'y avait donc pas moyen de satisfaire ce désir, mais la mourante suppléait à la confession par des actes d'une vive douleur d'avoir offensé Dieu, et cela avec des expressions si touchantes qu'un français, qui avait accompagné les sauvages dans leurs chasses en était tout ému ; elle avait toujours en mains son livre et son chapelet, et ce fut ainsi qu'elle expira sous le regard des anges, loin de ce monastère béni où elle avait tant souhaité de faire le sacrifice de toutes choses et de se consacrer sans retour à son bien-aimé Sauveur !

A mesure que les élèves augmentaient, le besoin d'un local plus spacieux se faisait sentir, on choisit un emplacement dans la ville haute où l'air était plus pur, et, le 21 novembre 1642, les Ursulines dont le nombre s'était accru de plusieurs religieuses venues de Tours et de Paris, en prirent possession avec leurs élèves. Tout semblait donc concourir à la réalisation des vœux de notre sainte fondatrice, quand le départ inopiné de Mademoiselle de La Peltrie pour Ville-Marie, et plus tard l'incendie du couvent, la plongèrent dans un océan de tribulations; mais toujours pleine de confiance en la divine Providence, elle supporta ces épreuves multipliées avec un calme intérieur et une force d'âme dignes d'admiration.

L'affreux sinistre qui détruisit de fond en comble, dans la nuit du 30 décembre 1650, le monastère bâti presque tout en bois, laissa les religieuses sans aucune ressource. Recueillies chez les bonnes sœurs hospitalières, elles y trouvèrent un toit pour s'abriter et des cœurs amis pour compatir à leurs douleurs ; les Pères de la résidence s'imposèrent de nombreux sacrifices afin de leur venir en aide. Les sauvages leur offrirent de petits cadeaux, en les conjurant, avec larmes, de ne pas les abandonner. La Mère de l'Incarnation, émue de ces témoignages d'affection, leur promit de rester avec eux, ce qui changea leur tristesse en joie et les remplit d'un nouveau courage pour supporter leurs propres infortunes. Par un miracle de la Providence ; les religieuses et leurs enfants furent toutes préservées d'une mort qui semblait certaine ; seulement les provisions de tous genres avaient disparu dans les flammes, et de tous les bâtiments, il ne restait plus que des ruines fumantes et des décombres calcinés.

La Mère de l'Incarnation ne faiblit pas devant la terrible épreuve. N'avait-elle pas pour soutenir son courage et le rendre invincible, ces paroles que lui fit entendre le Seigneur, un jour

qu'elle priait sans éprouver comme de coutume le sentiment intime d'être exaucée ? « Demande-moi, par le Cœur de Jésus, mon très-aimable fils ; c'est par lui que je t'exaucerai et que je t'accorderai tes demandes. » Après cette invitation divine, il n'est pas surprenant de retrouver dans le récit de sa vie de ces multiplications merveilleuses de farine ou de pain dûes à ses ardentes supplications ; trop nombreuses pour en nier l'existence,elle les attribuait humblement à la foi confiante des sauvages qui, dans un temps de famine, venaient en foule chercher de la nourriture au couvent (1).

La reconstruction du second monastère, entreprise presque uniquement sur les fonds de la Providence, eut aussi un caractère tout miraculeux. Il est vrai que la Mère de l'Incarnation, réélue supérieure pour la troisième fois, avait remis sa charge entre les mains de la sainte Vierge. « Je la sentais près de moi, écrivait-elle à son fils, (2) m'accompagnant partout, dans les allées et venues qu'il fallait faire.» —« Allons, ma sainte Mère, lui disais-je, allons voir *nos ouvriers*, — et, selon les occurences, j'allais en haut, en bas, sur les échafauds, sans aucune crainte, l'entretenant toujours de la sorte. »

Les travaux activés et surveillés par cette femme incomparable, furent terminés avec tant de promptitude, qu'un an et dix jours après leur commencement, les Ursulines et leurs enfants purent entrer dans ce nouveau monastère (29 mai 1652). Le clergé de la ville déploya en cette circonstance solennelle une grande pompe religieuse, et les habitants de Québec se firent un pieux devoir de prendre part à cette émouvante cérémonie.

Une excursion armée des Iroquois, alors ennemis jurés des Hurons et des Algonquins, obligea les saintes filles à quitter momentanément cet asile de paix où elles vivaient si calmes et si heureuses (1660), leur couvent devant être mis en état de défense dans la prévision d'une attaque de la ville par les sauvages ; mais ils ne vinrent pas jusqu'à Québec : la colonie fut sauvée par le dévouement de Daulac, jeune militaire français, et de seize colons auxquels se joignirent quelques hommes de tribu. Rappelant au plus haut degré le patriotisme de Léonidas et de ses compagnons aux Thermopyles (3), ils soutinrent, pendant sept jours, les attaques sans cesse renouvelées d'une armée d'Iroquois. Quatre français tombèrent vivants entre les mains des sauvages, les autres périrent en vendant chèrement leur vie. Quand les Iroquois virent les cadavres amoncelés des

(1) Depuis sa mort, il s'est opéré un grand nombre de guérisons attribuées à sa puissante médiation : on a remarqué qu'elle était aussi d'un puissant secours dans les affaires embarrassées.

(2) Claude Martin dut aux immolations secrètes de sa tendre mère, la grâce insigne de la vocation religieuse ; il entra en 1641 dans la célèbre congrégation de Saint-Maur, où il se fit remarquer par son érudition et ses vertus.

(3) Avant de quitter Ville-Marie pour marcher contre les Iroquois, ces vaillants du Seigneur, entendirent la messe et firent la sainte communion, se préparant ainsi en chrétiens à mourir pour sauver leurs frères.

leurs qui couvraient la terre, et le petit nombre d'ennemis qu'ils avaient eus à combattre, ils furent saisis d'une si grande terreur qu'ils retournèrent vers leurs villages n'osant attaquer un pays peuplé de tels héros (1).

Quelques années après ce mémorable événement, le fameux chef Iroquois Garakontié reçut le baptême et la confirmation dans la cathédrale de Québec (2). Surnommé le Bayard des sauvages, il se montra digne de ce titre, en devenant le champion de la foi et le plus fidèle auxiliaire des Français. — La Mère de l'Incarnation avait été l'un des instruments les plus actifs de sa conversion.

Le trafic des liqueurs fortes, d'abord défendu, puis toléré en vue d'une fausse liberté, par un des gouverneurs de Québec, malgré les protestations du clergé et des citoyens les plus recommandables, menaça de détruire, pour toujours, le fruit de dix et de vingt années des efforts réunis des Missionnaires et des religieuses, pour amener les sauvages à connaître, aimer et pratiquer la religion de Jésus-Christ. Les liqueurs enivrantes les rendaient furieux, et ils en avaient une telle passion, que plusieurs d'entre eux auraient vendu, s'il l'eut fallu, pour la satisfaire, jusqu'à leurs propres enfants.

Dieu qui veillait sur ce malheureux peuple, lui envoya tout à coup l'un de ces châtiments dans lesquels sa justice se montre aux coupables d'une manière si frappante qu'ils ne peuvent la méconnaître et se voient dans l'impossibilité de s'y soustraire.

Le 5 février 1603, vers 5 heures et demie du soir, un bruit semblable à celui de plusieurs charriots lancés à toute vitesse sur des pavés, et aux flots de la mer dans les violentes tempêtes, se fit entendre dans toute l'étendue du Canada : on aurait dit que des cris éclataient dans les airs. Des portes s'ouvraient ou se fermaient d'elles-mêmes, les cloches se mettaient en branle ; la terre, ébranlée par d'affreux tremblements, semblait disparaître sous les pieds. Ces phénomènes éclatèrent dans une étendue de 100 lieues et une profondeur de deux cents, et se renouvelèrent durant sept mois. Pendant la durée de ces terribles bouleversements, la Mère de l'Incarnation redoublait ses prières et ses austérités ; innocente, elle expiait pour les coupables et s'offrait comme victime afin d'obtenir le pardon des pécheurs. En même temps elle ne cessait d'exhorter ses chers sauvages à se convertir, à revenir de tout leur cœur au bon Dieu. Ce second apostolat fut aussi fécond que le premier. Ces malheureux, dociles à ses conseils, couraient en foule aux églises et s'approchaient des sacrements avec la plus touchante ferveur. Leur repentir était sincère ; aussi le Seigneur, qui est toujours plein de miséricorde, se laissa fléchir et mit fin à tant de maux. Dès que le calme fut revenu, la mère de l'Incarna-

(1) Ils ne furent cependant complétement vaincus et soumis que par M de Fonterac en 1636, vingt quatre ans après la mort de la Mère de l'Incarnation.

(2) Monseigneur de Laval-Montmorency fut le premier évêque de cette ville, il y arriva le 16 juin 1659.

tion reprit ses travaux ordinaires, et multiplia ses écrits dans les différents dialectes du pays ; mais dans les dernières années de sa vie, tout en se livrant à ses occupations habituelles, elle ne semblait plus appartenir à la terre ; en la voyant on comprenait qu'elle était mûre pour le ciel. Ce fut le 30 avril 1672 que son âme, brisant dans un dernier soupir d'amour, les liens de sa captivité, remonta vers son créateur. A l'instant même un rayon de lumière céleste sembla tomber sur cette figure vénérable que la mort venait de frapper. Les religieuses immobiles, partagées entre l'admiration et la douleur, contemplaient, sans pouvoir en détacher leurs regards, le visage de leur Mère chérie sur lequel l'âme, en prenant son vol vers l'éternel séjour, semblait avoir imprimé un reflet de son immortelle gloire !

La ville entière voulut assister à ses obsèques. Ces mots : « La *sainte* est morte, » sortaient de toutes les bouches, et chaque année les Ursulines de Québec chantent un *Te Deum* solennel le jour anniversaire de son bienheureux trépas !...

Un humble servant de Marie.

Une sainte vie suivie d'une sainte mort (Marie Debelay).

Depuis longtemps, je devais rendre à celle dont je retrace ici la vie dans ses principaux traits, l'hommage qu'elle mérite, au nom de l'édification publique ; et pour un motif spécial mon récit était destiné à la *Voix de Notre-Dame de Chartres*. Je suis heureux d'accomplir ce consolant devoir, durant le mois de mars, consacré à St-Joseph, auquel avait une dévotion tout à fait filiale Marie Debelay. C'est le nom de la défunte d'heureuse mémoire. Elle était originaire de Jasseron, petit village situé au pied des montagnes du Jura. Ses parents étaient de pauvres ouvriers, vivant à peine du travail de leurs mains, le caractère de leur fille était cette droiture de cœur et d'esprit, cette loyauté inébranlable qui distinguent les Francs-Comtois. Dès ses plus tendres années, elle donna des preuves éclatantes de ces sentiments, qui vont droit au devoir et à Dieu.

C'est aussi ce qui rendit sa vie un martyre continuel, par les contrariétés qu'on lui faisait subir, les critiques et les humiliations dont elle était sans cesse victime, sans jamais perdre courage. Elle trouvait même dans sa famille des obstacles et des traitements capables de déconcerter une âme moins privilégiée que la sienne. Son père qui était un homme assez franc catholique, pratiquant régulièrement ses devoirs religieux, la rouait de coups, précisément parcequ'elle était trop craintive, appréhendant toujours de ne pas faire assez bien ce qui lui était commandé. C'est cette timidité qui mécontentait ce père emporté. Néanmoins elle l'aimait, comme elle aimait sa mère, d'une tendresse sans exemple. Son plus grand bonheur était de devancer les désirs de l'un et de l'autre et de les réaliser le plus promptement possible.

Ce qui la distinguait par-dessus tout, c'était une soumission aveugle à la sainte volonté de Dieu. Il semblait même qu'elle avait été dès son enfance imbue par nature de la connaissance des préceptes divins et de l'obligation de les mettre en pratique. Un jour son père (elle avait alors sept ans environ) voulait l'obliger à manger de la

viande un jour d'abstinence, sous prétexte qu'il n'avait rien autre à lui donner, ils étaient en effet très-pauvres. L'enfant répondit très-respectueusement : « Mon père, je n'ai pas besoin de viande, gardez-la pour vous, elle vous est plus nécessaire qu'à moi, je mangerai du pain. » Le père insista, la menaça, la frappa, l'attacha même, pensant ainsi la déterminer à accepter l'aliment qu'il lui présentait. La petite fille supporta tout sans se plaindre, sans murmurer, sans pleurer, laissa la viande de côté, et cela uniquement parce qu'elle était convaincue qu'en en mangeant elle commettrait un péché morel. Tel était le raisonnement d'une enfant de sept ans.

Lorsqu'elle eut le bonheur de faire sa première communion, elle était sage comme un ange, parce qu'elle était humble et pauvre, et qu'elle s'estimait heureuse de se trouver dans cette condition.

Sa soumission sans exemple à la volonté de Dieu la conduisait à un amour excessif de la pénitence. Parvenue à l'âge de vingt-un ans, elle se réjouissait en voyant arriver l'époque du carême. Elle jeûnait et se mortifiait plus que ses forces ne le lui permettaient ; car elle était d'une constitution très-faible. Pendant l'octave des morts, elle ne se contentait pas de jeûner, elle choisissait parmi les aliments ceux qui lui convenaient le moins. C'est assez dire son dévouement aux âmes du Purgatoire.

Les confesseurs qui ont eu le bonheur de la diriger attestent tous cet amour de la souffrance que Marie Debelay portait au plus haut degré. Ils proclament en même temps la tendre piété qui régnait dans son cœur, piété qui accompagnait toutes les confessions et les communions qu'elle faisait très-fréquemment mais sans jamais en abuser. Les prescriptions de son confesseur étaient sa règle de conduite ; elle voyait en lui le véritable représentant de Jésus-Christ, et dans ses paroles, les paroles mêmes de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est pourquoi elle écoutait avec une attention et un respect extraordinaires les sermons, quelle que fut l'éloquence du prédicateur; et quand elle en trouvait l'occasion, elle les transmettait fidèlement à ceux qui n'avaient pas eu le bonheur de les entendre. Ses conversations étaient toutes empreintes d'une douceur et d'un naturel qui la faisait aimer de quiconque parlait avec elle ; le respect était imposé à tous par l'esprit religieux qu'elle savait toujours y mêler. La vie spirituelle dominait tellement en elle la vie matérielle qu'elle ressemblait plutôt à un ange du ciel qu'à un habitant de la terre. Le monde ne lui était rien, ou pour mieux dire, lui était à charge. Elle aurait voulu s'en éloigner pour toujours, elle chercha à quatre reprises différentes à entrer dans un monastère de la Trappe. Le mauvais état de sa santé ayant été un obstacle à l'accomplissement de ses désirs, elle ne voulut entrer dans aucune autre maison religieuse et se résigna à finir ses jours dans la vie séculière. La profession de lingère qu'elle exerçait depuis son enfance suffisait largement à tout son entretien. Elle trouvait encore sur ses économies de quoi faire l'aumône à de plus pauvres qu'elle et se procurer divers objets religieux pour son propre usage ou pour distribuer aux personnes qui l'entouraient. Elle n'ambitionnait qu'un seul bien : « la mort, » afin d'être réunie à Jésus-Christ ; mais elle ne refusait pas de vivre et de souffrir encore, « *non recuso laborem*, — que la volonté de Dieu soit toujours faite. » C'est ce qu'elle ne cessait de répéter et elle ajoutait : « Je désire mourir un samedi et la veille d'une grande fête. »

Après avoir macéré son corps, après l'avoir usé par la pénitence et le travail, Marie Debelay, la dévote servante de Notre-Dame, rendit

tout paisiblement son âme à Dieu, le samedi 31 octobre, veille de la Fête de tous les Saints, à 8 heures du soir. J'eus le bonheur de lui administrer les derniers sacrements et de recueillir ses dernières paroles qui furent celles-ci : « Courage à vous qui demeurez encore sur cette terre, je ne vous oublierai point dans le ciel. »

P. M. Brevet.

LA PLAIE DES MOUCHES

Dans le dernier congrès catholique de Poitiers, le R. P. Matthieu, notre prédicateur du carême, a prononcé un bien utile et bien intéressant discours sur la *bonne et la mauvaise presse*. En voici un passage :

« L'une des plaies de l'ancienne Egypte est sur la France : la terrible *plaie des mouches*. Je veux dire les mauvais journaux. Depuis un demi-siècle surtout, notre malheureux pays en est dévoré. De ces nids de mouches malfaisantes, il y en a dans l'immense capitale d'abord, puis dans les grandes cités et jusque dans les plus petites villes.

» Chaque jour, matin et soir, les mouches s'élancent par cent voies ferrées et s'en vont pénétrant partout : palais, châteaux, hôtels, cercles, cafés, cabarets, gares, voies publiques, ateliers de toute sortes, mansardes des villes, maisons des villages ; tout en est plein.

» Elles varient à l'infini : il y a la mouche malpropre d'origine et d'habitude, — la mouche bruyante, — la mouche violente et altérée de sang, — la mouche élégante, — la mouche discrète, — la mouche fine lançant par derrière son dard meurtrier.....

» Et toutes, malgré leur variété, ont des traits de ressemblance, de famille. Ces traits, les voici à peu près :

» L'ignorance, souvent crasse, des choses dont elles parlent ; — refus obstiné de se laisser instruire ; — acharnement à pérorer ; — absence de principes religieux ou sociaux ; — versatilité dans les opinions ; — facilité à défendre la force contre le droit ; — zèle servile autour des proconsuls d'aventure; — superbe courage contre les faibles opprimés ; — insolence à se fourrer partout, jusque dans le secret de la vie privée ; — besoin instinctif d'attaquer, de salir l'Eglise, le Pape, les prêtres, les institutions catholiques ; — empressement à prêcher la liberté pour tous, pourvu que les catholiques, *les cléricaux*, en soient exclus. » (A notre grand regret, nous ne pouvons donner une plus longue citation. Voir le discours in-extenso dans le livre : Compte-reudu du Congrès. Librairie Oudin, Poitiers.

— Certes, voilà une horrible plaie ! ajouterons-nous avec la *Semaine de Toulouse*. Mais la France ne l'a-t-elle pas méritée ?

Les mouches furent envoyées à Pharaon pour le punir de n'avoir pas voulu accorder la liberté au peuple de Dieu.

La servitude de l'Eglise dure depuis deux siècles dans notre pays. En 1682, ce sont les chaînes dorées des Quatre-Articles. En 1793, ce sont, après la constitution civile du clergé, les prisons, la déportation, l'échafaud. Le Premier Empire étant venu, impose de nouveau les Quatre-Articles et y ajoute les chaînettes des articles organiques. Depuis lors, l'Eglise a toujours été soigneusement maintenue dans l'esclavage.

Comment, après cela, s'étonner si Dieu, qui n'aime rien tant que la liberté de son Eglise, nous ait envoyé et nous fasse subir la plaie des mouches.

Cette terrible plaie est-elle près de finir ? Hélas ! Pharaon et son

peuple, se voyant dévorés par les mouches, eurent le bon sens de prier Moïse de les en délivrer. Mais la moderne Egypte est loin de songer à de pareilles supplications. A tous les degrés de la hiérarhie sociale on ne cesse de chanter sur les mêmes airs la liberté de la presse. L'Eglise avertit, proteste ; mais nos fortes-têtes continuent à proclamer que cette liberté est nécessaire. Quiconque ose toucher à cette folle liberté encourt le blâme et les malédictions pour ne rien dire de plus.

Maintenant, quelle est la conduite à tenir pour un Français, soucieux de l'honneur de son baptême et ami de sa patrie. Peut-il en conscience, se livrer à la lecture des mauvais journaux. En règle générale, il ne le peut pas.... A ce baurdonnement des mouches venimeuses opposons le langage harmonieux de la foi mis à la portée de tous ; à l'action incessante de la presse anti-religieuse opposons avec la prière l'action de la presse catholique par le livre, le journal et la brochure... Propageons, propageons les journaux amis de l'Eglise.

Un de nos abonnés, pèlerin en Terre-Sainte, a adressé à la *Voix de N.-D. de Chartres* la poésie suivante :

Un regard sur Jérusalem.

Quelle scène, grand Dieu ! C'est un monde nouveau ;
Je répandrai mon âme aux portes d'un tombeau ;
Oui, de Jérusalem voici l'auguste enceinte.
Salut ! débris sacrés, murs de la cité sainte !
Ici le Tout-Puissant voulut mourir pour moi.
Ce chemin que je suis dans le deuil et l'effroi,
Vit à mon Dieu le crime imposer la souffrance ;
Là, contre le blasphème armé de patience,
Accablé de sa croix, par un dernier effort,
Il gravit le calvaire et s'offrit à la mort.
....Ailleurs, j'ai contemplé mille objets pleins de charmes ;
J'aime mieux le sépulcre où je verse des larmes.
Sur ce tombeau sacré je voudrais nuit et jour,
Vivre de repentir, de prière et d'amour.
Qu'ici l'impie approche, et déclare s'il l'ose,
Que Jésus, l'Eternel , dans le néant repose !
Qu'il compare la Grèce à cet auguste lieu,
Le Parnasse au Thabor et les hommes à Dieu !
Que de grands souvenirs rentrés dans sa mémoire
Lui montrent quelque endroit où brille plus de gloire ;
Et si rien n'a parlé pour son divin Sauveur,
Qu'il frappe sa poitrine et qu'il cherche son cœur !!!
..... Adieu donc Israël, ô terre de Judée,
Par le Dieu trois fois saint tu fus jadis gardée,
Mais ce Dieu fut trahi, ce Dieu fut outragé,
Regarde tes enfants !... le Seigneur s'est vengé.
Rebut des nations, leurs troupes fugitives,
Ne reverront jamais ni ton ciel, ni tes rives ;
Sion, suspends ta lyre aux saules du Jourdain,
Car Jéhovah sur toi n'étendra plus sa main.

S.

Prières publiques pour l'ouverture des deux Chambres.

A Chartres ces prières ont eu lieu à l'office du Chapître en présence de toutes les Autorités. A l'occasion de cette solennité du 12 mars, bien des supplications ont été adressées à Dieu par les âmes chrétiennes pour la France et en même temps, sans doute, pour l'Eglise ; car, comme l'a dit l'éloquent évêque de Nîmes, Monseigneur Besson, « comment séparer ces deux noms si sacrés pour » nous ? Comment distinguer leurs besoins ? Tout leur est commun » dans leurs destinées, les joies et les peines, les disgrâces et les » consolations, les espérances et les triomphes. Ensemble on nous a » humiliés et comme abattus ; que Dieu relève ensemble et le Pape » et la France ! Le Pape est la tête de l'Eglise, la France en est le » cœur. »

De bien belles paroles épiscopales ont retenti dans les différents diocèses lors de la demande des prières publiques. Le discours de Monseigneur Mabile aux sénateurs et aux députés réunis dans la chapelle du château de Versailles, était si bien le langage de la *vérité* qu'il a ému à Paris et en province beaucoup des journalistes qui ont la prétention de conduire l'humanité tout entière par le mensonge. Ce discours publié dans les grandes feuilles catholiques aura été ou sera facilement connu de nos lecteurs. Nous ne pouvons ici résister au plaisir de publier une page de la lettre pastorale dont nous citions tout-à-l'heure quelques lignes. L'orateur éminent, depuis peu de mois évêque de Nîmes, parlant de la miséricorde divine, s'exprime ainsi :

« Cette miséricorde doit toujours être attendue pour être enfin méritée et fléchie. C'est la prière qui demande, mais c'est la persévérance qui obtient. N'allez donc pas vous déconcerter ni vous attiédir en supposant que toutes nos supplications sont inefficaces, que le Ciel nous abandonne et que la Révolution, quoi que vous fassiez, emportera tout comme un torrent débordé. Ce serait mal connaître les jugements de Dieu et les destinées des nations. Dieu, comme dit Bossuet, redresse, quand il lui plaît, le sens égaré. Si l'action de la Providence éclate rarement par des retours soudains et des changements inouïs, il y a souvent dans la suite des affaires publiques, tel incident inattendu qui en change le cours et qui trompe les espérances des méchants. Là où les habiles ne croyaient servir que leur intérêt, et où les emportés cédaient au premier mouvement de leur humeur, celui qui est éclairé d'une meilleure lumière aperçoit aisément quelque trait inespéré de la divine clémence. Un juste inconnu au monde, un saint prêtre, une pauvre religieuse jetaient alors dans la balance le poids de leur prière, le Seigneur laisse éteindre la foudre dans ses mains désarmées, et Attila recule, sans le savoir, devant quelque autre Geneviève dont vous n'apprendrez le nom que dans l'éternité bienheureuse. Ainsi la malice de l'homme est comme sa sagesse, toujours courte par quelque endroit ; la présomption vient échouer au port, tandis que l'humble confiance se sauve dans le naufrage.

» Raffermissez-vous donc et soyez forts : *Confortamini et estote robusti* (Jud.. 10, 25). Quelque sombre que soit l'horizon, il y reste encore assez de clarté pour assurer notre marche et marquer notre but. Que la Révolution vante ce qu'elle appelle ses glorieuses conquêtes, n'avons-nous pas les nôtres, qui sont les seules vraies et les seules glorieuses ? Nos églises sont pleines de fidèles, voilà la conso-

lation du présent ; nos écoles catholiques sont pleines d'élèves, voilà l'espérance de l'avenir ; la vie religieuse coule à pleins bords dans nos monastères et nos couvents, voilà les citadelles où habite la prière et comme les arsenaux où se trempent les boucliers des forts. De telles fondations donnent plus que des promesses, elles ont donné des fruits, et le siècle commence à les goûter. Vingt-cinq ans d'un enseignement franchement chrétien ont suffi pour recruter parmi tant d'autres services publics, une magistrature qui honore et qui pratique la religion, un barreau qui saura la défendre, une armée qui s'arme, sans rougir, du signe de la croix et qui se met à couvert sous le Dieu des batailles. Non, des institutions si profondément enracinées dans nos mœurs, ne croulent pas en un jour d'orage, les lois les ont fondées, les lois les protégeront et l'opinion elle-même en imposera le respect à ceux qui regretteraient de les voir établies. La liberté de l'enseignement supérieur est à peine éclose, mais nous ne redoutons rien de fâcheux, ni pour les premières écoles fondées par les évêques dans le Nord de la France, ni pour celles que le Midi attend encore de notre dévouement pastoral. Le bon sens public protégera contre des réclamations passionnées des droits si longtemps revendiqués, si longuement discutés, si heureusement reconquis. Ce sont les droits de Dieu et de l'Eglise ; un gouvernement qui les respecte et qui les garde, est assuré de vivre, parce que l'Eglise lui doit ses prières et que le Seigneur viendra continuellement à son secours. »

Restauration de la première fenêtre au côté gauche du transsept septentrional dans la cathédrale de Chartres

Les trois verrières emportées à Paris le 12 août 1875, nous sont revenues le 19 février 1876 ; et après une quinzaine de jours consacrés à la pose, nous avons pu en jouir. Destinées à être plus en vue que les autres, elles nous semblent avoir été l'objet d'un soin encore plus grand. Les teintes en sont vives ; celle du rouge, la plus belle au XIIIe siècle, y domine. La rosace n'a pas le défaut de celles de la grande nef ; celles-ci semblent relativement petites à cause de la profondeur à laquelle elles sont fixées au-dessus des lancettes ; celle-là laisse mieux voir ses proportions. C'est à quelque distance et à certaines heures du jour que l'effet est meilleur ; les rayons du soleil couchant donneront à l'ensemble une richesse nouvelle de coloris ; c'est une merveille de nuances à étonner l'imagination du peintre le plus habile. Voici les sujets représentés.

1. La lancette de gauche a trois formes circulaires complètes et au-dessous un demi-cercle : en tout quatre sujets. Le demi-cercle contient les armoiries du donateur, un fils légitimé de Philippe-Auguste et d'Agnès de Méranie : Philippe, comte de Boulogne, de Mortain, de Clermont en Beauvoisis, de Dammartin et d'Aumale, tenant ces titres de Mahaut, qu'il avait épousée en 1216, laquelle était fille unique de Renaud, comte de Dammartin, de Mortain et de Boulogne. Le motif spécial de la générosité de Philippe envers l'église de Notre-Dame de Chartres est discuté par nos historiens. — Dans le cercle qui domine le panneau des armoiries, la Sainte Vierge est étendue inanimée sur son lit ; les apôtres présents ont l'attitude de la désolation ; Jésus, au milieu d'eux, vient de recevoir sur un linceul l'âme de Marie et la bénit. Il a été dit de la statue de la Mère de Dieu : *Sedet in gremio matris sapientia Patris ;* la sagesse du

Père repose au sein de la Mère ; transposez deux mots du texte et vous traduirez cette scène qui peint l'invisible avec une naïveté charmante et trop peu comprise à notre époque matérialiste. Remarquez deux apôtres avec le bâton de voyage ; ils viennent de loin pour assister aux funérailles ; saint Jean est à genoux, cet autre fils a le mieux senti la perte de cette autre mère : *Ecce mater tua*.— Au tableau suivant nous voyons l'Assomption de Marie, portée par deux anges; elle tient en main la palme de la victoire si bien due à la Reine des martyrs ; la gloire ovoïde qui l'environne lui sert comme d'un lumineux vêtement. — Enfin dans le cercle supérieur est le couronnement de la Sainte Vierge tel qu'on le trouve représenté par la sculpture au portail septentrional ; on aime à considérer dans la peinture du : *Veni coronaberis* la noblesse et la modestie des figures, alliance admirable, un des secrets de l'art au XIII[e] siècle.

II. La lancette de droite porte aussi quatre sujets. Celui d'en bas est la représentation d'un personnage, que nomme l'inscription six fois séculaire tracée sur la frange de l'encadrement : PH., conte de Bolone. Ce comte dont nous avons parlé plus haut est à genoux, tenant les mains jointes devant un autel ; l'autel est enveloppé tout entier par la nappe qui descend presque à terre, nous notons ce détail comme preuve de l'usage antique conforme au rit romain. Philippe porte ses armoiries sur son costume; au semis de fleurs de lis on devine l'enfant de la maison de France, et le lambel désigne le puîné qui avait pour aîné Louis VIII dit le Lion. — Au-dessus, voici les bergers de Bethléem entourés de brebis et d'une chèvre qui se hisse vers un buisson ; deux anges ont apparu et les bergers les regardent avec étonnement ; c'est une scène de Noël admirablement réussie, à cet aspect on est tenté de prêter l'oreille et d'attendre quelques notes du *Gloria*. — Voyez maintenant plus haut la Présentation de Notre-Seigneur ; vous reconnaissez le vieillard Siméon à sa barbe blanche et la prophétesse Anne sortant de sa cellule ; le petit enfant paraissant pour la première fois en cérémonie semble tout heureux d'être déposé sur l'autel ; on dirait qu'il parle : « *Voici que je viens pour faire votre volonté.* Marie n'a pas encore abandonné son précieux fardeau, son amour maternel le lui défend ; lisez sur ses traits l'expression de sa pensée : *Voici comme j'ai aimé votre loi.* En fin, au sommet du vitrail, deux anges émergeant d'un nuage, tiennent de la main gauche une sorte de corbeille et balancent l'encensoir pour honorer leur Roi fait homme.

Puisque les calques de ces vitraux ont été déposés à Paris dans les bureaux du ministère, dirons-nous en nous faisant l'écho de vrais connaisseurs, pourquoi les peintres-verriers modernes ne vont-ils pas puiser là les vraies inspirations sur la manière de représenter nos mystères sacrés ? Comparez le sujet de la Présentation traité sur le verre par l'artiste du moyen âge avec beaucoup de tableaux modernes sur le même mystère, et vous applaudirez bien volontiers à l'œuvre antique. La comparaison lui sera aussi fort avantageuse, si de l'étude de cette œuvre magnifique, vous passez à l'examen de certain groupe de la clôture du chœur ; groupe peu digne de l'attention publique et qu'il serait important de remplacer ; la statuaire de la renaissance a été là bien malheureuse pour l'attitude et le costume des personnages et n'a pas assez respecté l'Enfant-Dieu, le Saint des Saints.

La rosace a été réservée au donateur déjà nommé Philippe, l'im-

pétueux guerrier est bardé de fer et monté sur un cheval blanc ; de la main droite il semble donner des ordres et le cheval est en marche.

Les bordures des deux lancettes que nous venons de décrire sont neuves, les autres avaient disparu en 1769, à la demande de Berruer, le sculpteur de l'entrée du chœur, qui voulait, par cette suppression; ménager une lumière plus abondante à ses décorations nouvelles. M. Coffetier vient de remplacer par un encadrement de fort bon goût les contours en verre blanc ; ses bordures sont bien en rapport avec les anciennes des autres fenêtres. D'ailleurs nous n'avons entendu que des éloges sur le travail de M. Coffetier pour l'ensemble de la fenêtre. A quand la restauration des verrières suivantes ? Qu'il nous tarde de voir l'artiste remplacer là par une œuvre digne de sa réputation, des verres blancs qui nuisent à l'effet des vitraux voisins ! A. F. G.

FAITS RELIGIEUX

ROME. — Deux faits nouveaux bien tristes pour le cœur de Pie IX: 1° Un décret du gouvernement italien vient de supprimer l'*Université pontificale* ouverte récemment par Mgr de Mérode à la jeunesse catholique; 2° Les 350,000 volumes que la Révolution a volés aux couvents formeront une bibliothèque nouvelle dite *Bibliothèque Victor Emmanuel !!*

— Le nouveau Président de la République de l'Equateur, M. Antonio Borrero, a adressé à Sa Sainteté Pie IX la lettre autographe dont nous publions le texte. Le Président fait part au Saint-Père de son élection.

« Très-Saint Père,

» Appelé, quoique indigne, par le choix libre et spontané de mes concitoyens à gouverner la république catholique de l'Equateur, je remplis avec une profonde satisfaction l'agréable et honorable devoir d'informer Votre Sainteté que le 9 du mois dernier, j'ai pris possession de la présidence et que j'ai prêté devant le congrès national le serment prescrit par la constitution de l'Etat.

» Cette promesse sacrée m'impose l'obligation, Très-Saint Père, de respecter et de faire dûment respecter la religion catholique et de conserver à l'Eglise la juste liberté dont elle a besoin pour l'exercice de son ministère, en lui prêtant avec loyauté et fermeté l'appui de l'autorité que la nation a placée dans mes mains. Je l'ai promis solennellement à Dieu et à la patrie et maintenant je le promets à Votre Sainteté non-seulement à cause du serment que j'ai fait, mais aussi pour obéir aux croyances et aux principes que je professe comme catholique, fils affectionné de l'Eglise gouvernée par l'auguste Vicaire de Jésus-Christ.

» J'ai accepté la charge difficile et épineuse de la magistrature avec la ferme résolution de consacrer tous mes efforts au bien-être et à la prospérité des populations qui m'ont confié leurs destinées. Pour atteindre un aussi noble but je ne reculerai devant aucun sacrifice et par tous les moyens dont je puis disposer j'aurai le soin spécial de maintenir les plus loyaux rapports avec le Saint-Siége apostolique et avec les dignes prélats de l'Equateur.

» Mais comme l'homme est toujours impuissant sans le secours du Très-Haut, je supplie Votre Sainteté de le prier pour mon gouvernement et pour moi-même. Que Votre Sainteté daigne répandre ses bénédictions sur cette république, qui fait reposer tout son bon-

heur, tout son amour et toute sa gloire dans la profession publique de la foi catholique.

» Que la divine Providence conserve Votre Sainteté par sa toute-puissante protection. « Antonio Borrero. »

— Une correspondance de Rome s'exprime ainsi au sujet des sentiments des Piémontais sur l'occupation de Rome :

Un des ministres tombés, M. Sella, a déclaré en plein Parlement que Rome était une ville qui repousse, *una citta repulsiva.*

Un autre ministre actuellement au pouvoir, a dit : « Entrer à Rome nous fut facile, en 1870, à cause de la lutte engagée entre la Prusse et la France. En sortir est difficile, sinon impossible. C'est un tombeau, il faut y mourir. »

Un troisième ministre a dit, la semaine passée, dans un lieu public : « Nous avons ruiné cette ville de Rome. Si nous ne nous réconcilions pas avec le Pape, nous serons ruinés nous-même, et l'Italie entière avec nous. » — Je pourrais citer le ministre et le lieu.

J'ai entendu moi-même un des publicistes les plus importants, un prussophile achevé, rempli de talent et d'érudition, mais la tête tournée par la philosophie tudesque, dire ceci au moment de l'entrevue de Milan : « L'Allemagne peut nous abandonner tout d'un coup, et elle sera forcément amenée à le faire. La nécessité viendra pour elle de se réconcilier avec le clergé catholique, qui est une force immense : elle ne pourra même pas entreprendre une guerre sans cela, et le clergé catholique exigera la réconciliation de Guillaume avec le Pape, et alors Guillaume nous demandera brutalement : Que faites-vous à Rome ? Qui vous a permis d'y aller ? Nous aurons beau lui répondre : C'est vous qui nous y avez poussés ! Il sortira des cartons de sa chancellerie des réserves, des actes que nous avons crus annulés, et il nous ordonnera de sortir. »

Je pourrais citer et le prussophile et l'ami M..., de Florence, qui était en tiers dans cet entretien.

— *Bordeaux.*—On nous a envoyé comme hommage à Notre-Dame de Chartres le compte-rendu d'une magnifique fête de l'Adoration perpétuelle célébrée en l'église Sainte-Croix de Bordeaux. Impossible de trouver place pour l'intéressant récit. On y parle avec beaucoup d'éloges du sermon du R. P. Joachim de Cahors, des chants de la psallette, du zèle du vénérable pasteur de la paroisse.

— Le 28 février, Mgr Mermillod, mandé par le Pape, se présentait au Vatican. En le voyant entrer Pie IX se leva, tendit les bras et pressa l'évêque sur sa poitrine : *Ecco il mio carissimo !*.....

« Dans le cours de l'histoire, dit le *Rome*, le marbre et la toile nous présentent souvent de ces embrassements sublimes. C'est le Christ, qui, le premier, appuie sur son cœur la tête de Jean le disciple bien-aimé. C'est Pierre se jetant dans les bras de Paul sur le chemin du martyre. C'est S. Pie V s'avançant vers Marc-Antoine Colonna et embrassant le vainqueur de Lépante.

» Quel spectacle au regard des anges que le Pape captif et l'évêque exilé unis dans cet embrassement ! Quelle paix dans l'âme de ces deux victimes de la guerre et quel gage d'amour, de force et de triomphe !

» Ils viennent à Rome ces évêques persécutés de la Suisse, de l'Allemagne, de l'Italie, du Brésil, et Pie IX les presse tour à tour sur sa poitrine. Aux statuaires et aux peintres de léguer à l'avenir la mémoire de ces rencontres.... »

— Le Conseil général des pèlerinages de Paris, s'inspirant d'une parole récente du Saint-Père, s'occupe en ce moment de provoquer et d'organiser un nouveau pèlerinage à Rome pour le 5 mai, fête de saint Pie V. Les catholiques de France regarderont comme un devoir, dans les circonstances graves où se trouve la chrétienté tout entière, d'aller apporter à Pie IX de nouvelles « consolations. »

Le pèlerinage de Paris à Rome a fixé rendez-vous à la cathédrale de Turin (chapelle du Saint-Suaire) pour le 25 avril à 7 h. du matin. Il sera reçu en audience, à Rome, par le Saint-Père, le 5 mai. — S'adresser au plus tôt pour tout renseignement sur le prix, sur l'itinéraire, etc., aux RR. Pères de l'Assomption, rue François I[er], numéro 8, à Paris.

— *Conversion d'une protestante par N.-D. de Lourdes.* — La *Semaine* de Montpellier rapporte une conversion touchante, arrivée dans la paroisse de Vendargues.

Une protestante, la veuve Lacroix, vient, à son lit de mort, de se convertir au catholicisme. Elle avait demandé une médaille de Notre-Dame de Lourdes et de l'eau de la Grotte miraculeuse. Elle baisait sans cesse sa médaille et finit par demander le prêtre. C'était la veille de sa mort. Elle fut baptisée, fit sa première communion en présence de beaucoup de personnes profondément attendries, et dès ce moment parut pénétrée de paix et de bonheur. La population de Vendargues, émue par ce miracle de la grâce et de la puissance de Marie, a fait à la défunte de belles funérailles.

— *Laval.* — On lit dans une correspondance de cette ville :

« Une bibliothèque, dite du suffrage universel, inonde depuis quelques jours nos campagnes de ses productions malsaines et révolutionnaires.

» Chaque ouvrier, chaque paysan reçoit à son adresse deux brochures intitulées : l'une : *La coalition monarchiste et cléricale ;* l'autre : *La coalition cléricale.*

» L'auteur de cette dernière surtout a su ramasser en quelques pages tout ce qu'il y a de plus haineux et de plus bas dans l'idée révolutionnaire, contre le clergé en général et contre les Jésuites. »

— *Prusse.* — L'association centrale des catholiques allemands, qui comptait plus de cinq cent mille membres, et qui a excité l'ombrage de M. de Bismark, vient d'être dissoute en Prusse après un arrêt rendu par la cour de Munster, qui l'a déclarée illégale, et qui a rendu ainsi les associés passibles de la prison et de l'amende.

L'arrêt n'est pas encore exécutoire cependant pour le reste de l'Allemagne.

— *Paris.* — Le 3 mars, premier vendredi de carême, jour du Sacré-Cœur, la chapelle provisoire, construite en attendant le monument du Vœu national, a été bénite par Son Eminence le cardinal Guibert, en présence de Mgr Ravinet, ancien évêque de Troyes, d'un nombreux clergé et de beaucoup d'autres assistants. Cette chapelle est ornée de beaux vitraux ; des dons utiles pour le culte sont venus répondre à l'appel du Comité. On nous informe que les travaux du grand chantier sont poussés avec activité.

— Les conférences du R. P. Monsabré à la cathédrale de Paris sont admirablement suivies. L'éloquent dominicain a choisi pour sujet : le *gouvernement de Dieu.*

— Les Sociétés secrètes. — Il y a quelques jours ; sont tombés sous nos yeux des paroles prononcées par Pie IX devant une association de jeunes gens catholiques, en 1866; le Saint-Père venait de condamner de nouveau les *Sociétés secrètes.*

« O mes fils ! s'écria le Pontife, considérez les périls qui vous entourent, et attachez-vous au précieux trésor de la foi. Les pervers vous feront des avances, rejetez-les ; ils vous offriront des conseils, fuyez-les ; ils vous entraîneront, a rrachez-vous de leurs mains. Combien n'y-en a-t-il pas qui, jeunes comme vous, croyaient et pratiquaient la foi, et qu'on a vus depuis, séduits par les méchants, tomber dans l'erreur et dans le vice ! Moi-même j'ai connu une de ces tristes célébrités de nos jours, un jeune homme qui, il y a vingt ans, s'entretenait avec moi de perfection et de sainteté, et méditait de se faire religieux dans un cloître ; je l'ai vu ensuite, entraîné par ses compagnons, se précipiter d'abîme en abîme, laisser en définitive une renommée d'Erostrate dans l'Europe et dans le monde, et porter sa tête sur l'échafaud. Gardez, ajouta le Pape, cet exemple devant vos yeux, et priez pour vous maintenir dans le bien. »

La victime des mauvaises compagnies et des *Sociétés secrètes*, dont parle Pie IX, était Félix Orsini, l'auteur de l'attentat contre Napoléon III.

— A ce qui précède, nous rattacherons le fait suivant raconté par un journal de Lyon, l'*Echo de Fourvières :*

Dernièrement mourait à Givors un fort honnête homme, veuf et père de famille. Sentant approcher sa fin, il demanda un prêtre. Le fils du moribond, esclave des sociétés secrètes, avait reçu l'ordre de veiller à ce que son malheureux père fut privé des secours de la religion. Le besoin se faisait sentir d'une démonstration en faveur de la bestialité de l'espèce humaine. Il fallait un cadavre.

Pendant quinze jours, l'enfant dénaturé monta la garde au chevet de son père mourant. Ses journées étaient très-fidèlement payées par la caisse de la Société. Trois fois le prêtre se présenta, trois fois il fut éconduit. Le père mourut. La société des Sans-Dieu fut fidèle au rendez-vous à la maison mortuaire. L'un des assistants, un des grands chefs sans doute, eut le triste courage de féliciter le fils, en face du cadavre de son père, de l'énergie avec laquelle il avait accompli son devoir.

Or il faut dire que l'infortuné défunt s'était montré toute sa vie bon chrétien. Chaque année on le voyait s'approcher de la Table-Sainte dans le temps pascal. Il n'hésitait pas à afficher ses croyances religieuses.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes. — 153 demandes de lampes durant le mois de mars, savoir : 105 devant N.-D. de Sous-Terre; 3 devant N.-D. du Pilier, 43 devant Saint Joseph ; 2 devant la statue du Sacré-Cœur.

Nombre de messes dites à la Crypte : 260.

Nombre de visiteurs pour les clochers : 86.

Nombre de visiteurs pour la Crypte : 198.

Consécration des petits enfants.—Ont été consacrés à Notre-Dame de Chartres durant le mois de mars 57 enfants dont 14 de diocèses étrangers.

— *Fête de Notre-Dame de la Brèche.* — La délivrance miraculeuse de la ville de Chartres assiégée par les Huguenots en 1568, a

eu son anniversaire le 15 mars. La fête de Notre-Dame de la Brèche, instituée pour cet anniversaire a été conforme aux traditions du passé. Le temps froid et couvert ne favorisait guère la procession qui pourtant n'a pas été sans éclat. Les bannières etaient moins nombreuses et les costumes moins riches, mais les rangs présentaient l'étendue ordinaire, et, cette année comme toujours, Monseigneur fermait la marche, revêtu de la chape et de la mître et entouré du cortége des grandes cérémonies. La fanfare de l'Ecole des Frères alternait avec le chant liturgique.

La station à la chapelle de la Brèche donne à chacun le temps de satisfaire sa dévotion auprès de la Madone. Autour de l'autel fort bien décoré par de pieuses mains, le clergé chante le *De Profundis* pour les victimes de la défense de la ville. Même dans les jours de joie, l'Eglise n'oublie point la douleur de ceux de ses enfants qui souffrent. La procession revient ensuite à la cathédrale où doit avoir lieu la grand'messe.

— C'est le 15 mars que l'Institution Notre-Dame de Chartres célèbre sa fête patronale ; aussi avons-nous eu le plaisir de voir figurer dans la procession de la Brèche les élèves nombreux de ce bel établissement secondaire dirigé par des prêtres que tout le monde estime. Une messe à la Crypte après la procession, avec allocution par M. l'abbé Durand, vicaire de la cathédrale ; puis le soir, salut solennel donné par Monseigneur, tels ont été les exercices religieux de ce jour qui est une des meilleures dates de l'année pour les enfants et jeunes gens de l'Institution.

— La station de carême à la cathédrale de Chartres répond aux espérances qu'avait données la réputation du prédicateur. Le R. P. Matthieu de l'ordre de Saint-Dominique, possède le talent de la parole à un degré supérieur et son zèle ne connaît point le repos. Non satisfait du programme ordinaire pour le nombre des prédications, il les a multipliées et dans la chaire de Notre-Dame et ailleurs. Outre les sermons des dimanches, mercredis et vendredis à la cathédrale, sermons aussi plusieurs fois la semaine à la chapelle de la Brèche, allocutions pour diverses confréries, neuvaine avec deux instructions chaque matin dans la Crypte pour préparer la fête de St-Joseph, et enfin, dans la dernière moitié du carême, conférences pour les hommes seuls dans la cathédrale, voilà une surabondance de paroles apostoliques dont la paroisse Notre-Dame bénéficie avec une vive satisfaction et qui n'apporte de fatigues qu'à l'orateur. Puisse la bénédiction de Marie aider le succès de cette éloquence vraiment forte et bien goûtée !

Le mois de St-Joseph a été rarement solennisé avec autant d'entrain que cette année. On a fait la même remarque à la chapelle Sainte-Foy où les RR. Pères Maristes honorent l'admirable époux de Notre-Dame d'un culte particulier. La fête du 19 a été célébrée avec un grand éclat, les communions se comptaient par centaines aux messes de la Crypte surtout. Le salut solennel à Sainte-Foy a été présidé par Monseigneur.

— *Nécrologie.* — Nous recommandons aux prières trois prêtres du diocèse : 1° M. l'abbé Launay (Martin-Xavier), curé de Sorel-Moussel, décédé le 20 février à l'âge de 75 ans et demi ; — 2° M. l'abbé Alexandre (Achille-Célestin-Désiré), curé de Saussay, décédé le 2 mars à la suite d'une maladie de poitrine, dans sa 27e année ; — 3° M. l'abbé Bellenoue (Armand-Charles-Désiré), décédé le 5

mars après bien des années de douleurs gastralgiques; il est mort à l'âge de 64 ans.

Ces trois dignes ecclésiastiques, ouvriers fidèles dans le champ du Père de famille, ont prévu à temps l'approche de la récompense et s'y sont préparés. S'ils l'attendent encore au lieu d'expiation, que nos prières hâtent pour eux l'heure de la joie!

— M. l'abbé Renard, precédemment curé de Magny, est nommé curé de Sorel-Moussel.

— On nous a donné les meilleures nouvelles de plusieurs missions diocésaines, particulièrement de celle de Rouvray-St-Denis, prêchée par le R. P. Marcel, mariste.

Fête de l'Adoration à Saint-Aignan. — Le jeudi 23 mars, c'était à Saint-Aignan, fête de l'Adoration du Saint-Sacrement. Des messes basses ont été célébrées de 6 heures à 10 heures. Les nombreuses communions du matin et les visites incessantes de la soirée ont montré que cette fête est toujours comprise des fidèles.

Le soir à 8 h. le R. P. Matthieu, dominicain, le sympathique prédicateur de la station quadragésimale à N.-D., a prononcé un éloquent discours sur l'adoration du Fils de Dieu fait homme envers son Père et l'adoration que nous devons à J.-C. dans l'Eucharistie.

Tout le monde a remarqué la décoration de l'autel où brillait l'union, assez rare, de la richesse et du bon goût.

Des fleurs artificielles aussi fraîches que délicates s'entremêlaient avec des lumières artistement disposées, et produisaient l'effet le plus gracieux. Nous n'en sommes pas surpris.

Plusieurs personnes de la paroisse s'étaient réunies pour fabriquer ces belles fleurs et les offrir à Notre-Seigneur présent dans la Sainte Eucharistie comme un nouveau témoignage de leur piété envers son Sacré-Cœur. Un Paroissien.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Le lendemain du jour où avait commencé notre neuvaine à N.-D. de Chartres, le mal dont notre enfant souffrait diminua sensiblement et huit jours après, sans aucun remède naturel tout était fini; nous remercions affectueusement notre Bonne Mère.

(P. de N., diocèse de Chartres).

2. Le jeune homme recommandé par votre intermédiaire à la Crypte pour sa guérison a été béni; il est en pleine convalescence, et demande comme témoignage d'action de grâces une lampe devant Notre-Dame de Chartres. (T., diocèse du Mans).

3. Le brave homme pour qui deux fois je vous ai demandé une messe en l'honneur de Notre-Dame de Chartres, a été pleinement exaucé; aussi l'appelle-t-il sa céleste bienfaitrice et l'invoque-t-il avec un redoublement de confiance.

(G. A., diocèse d'Orléans).

4. Je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers N.-D. de Chartres. Je remercie cette Bonne Mère avec toute l'effusion de la plus profonde et de la plus filiale reconnaissance, du mieux survenu dans l'état désespéré d'une personne atteinte d'hémorragie nasale. Veuillez dire une messe en action de grâces.

(L. D. du diocèse de Chartres).

5. Il paraît que la pensée d'une neuvaine a été agréable à N.-D.

de Chartres ; car dès que mon télégramme vous l'eut demandée, le mieux s'est produit chez notre malade, et ce mieux a continué. Je tenais à vous dire les effets de la puissante protection de Marie.

(V. F. de G., diocèse de Fréjus).

6. Une personne de ma paroisse, menacée d'un malheur qui allait entraîner sa ruine temporelle et spirituelle s'est fait recommander à Notre-Dame de Chartres. A peine s'était-elle adressée à la Mère des miséricordes que le malheur imminent a été éloigné comme par enchantement. Je viens, au nom de cette personne, vous demander une lampe durant un mois et une messe à l'autel principal de la Crypte. Gloire, honneur, louange à N.-D. de Chartres qui sait si bien compatir aux maux de ses enfants !

(B., curé de B., diocèse de Limoges).

7. Il y a un certain temps déjà, ma mère d'un âge déjà avancé, a été sauvée d'une manière extraordinaire que nous regardons, nous, comme presque miraculeuse ; c'était à la suite d'une neuvaine à N.-D. de Chartres. Depuis elle a pu jouir de quelques années de grâce. Nous renouvelons nos remerciements à Marie.

(P. L. de Paris).

8. Vive N.-D. de Chartres qui a eu pitié de ma détresse et m'a fait éprouver sa protection !

(M. de M., diocèse de Saint-Claude).

9. Soyez auprès de N.-D. les interprètes de notre reconnaisance. Elle m'a obtenu une grâce temporelle d'abord, puis une autre plus grande encore que je voudrais pouvoir vous expliquer pour contribuer quelque peu à la gloire de Marie.

(F. de H., diocèse d'Evreux).

10. Je suis allée dernièrement à Chartres pour demander une grâce aux pieds de N.-D. de Chartres et j'ai été exaucée. Veuillez chaque mois, durant un an, dire une messe à son autel en reconnaissance de la faveur obtenue. (D. de H., diocèse de Rouen),

---

Effets produits par les images du Sacré-Cœur et par la souscription populaire du Vœu national.

Une zélatrice belge de l'Apostolat de la Prière écrivait dernièrement en France :

« ... Je pense bien souvent à ce que me disait, il y a peu de temps un jeune missionnaire au sujet des images du Cœur de Jésus, et de l'effet qu'elles produisent sur les hommes... sur les pécheurs

» Aussitôt après sa prêtrise, il fut envoyé en mission avec un autre Père. Il ne fut pas peu surpris d'avoir à son confessionnal des hommes qui n'avaient pas approché des sacrements depuis bien des années. Il leur demanda ce qui les y avait amenés. « Avez-vous assisté au sermon d'hier soir ? — Non. — Vous a-t-on engagé à vous confesser ? — Non. — Quelqu'un de votre famille, votre femme ou vos enfants vous ont ils fait comprendre que vous aviez un compte à régler avec le bon Dieu ? » La réponse fut toujours négative. « Mais alors qu'est-ce donc ? Il faut pourtant que vous ayez eu un motif quelconque pour venir à confesse après tant d'années ? — Eh bien ! Monsieur le curé, je vais vous le dire : Ma femme est revenue hier de l'église avec un petit tableau du Cœur de Jésus... Je l'ai regardé... Je me suis senti ému et j'ai dit : Je vas aussi à confesse ! et je suis venu. »

« Pour un autre, c'était l'image rapportée par sa nièce, et ainsi de suite. Ce religieux m'a dit que la même chose s'était présentée quatre fois, sinon cinq fois dans cette même mission.

» Vous savez, sans doute, que les missionnaires qui établissent l'Apostolat dans notre pays, remettent une image du Cœur de Jésus, sous verre, à chaque père de famille qui se fait inscrire avec toute sa maison, à condition qu'on la mette à la place d'honneur et qu'on récite chaque jour la petite prière. De cette manière, la prière en commun s'est établie chez toutes les familles dans bien des paroisses.

» Que de consolations pour les prêtres, et surtout pour le Prêtre par excellence, de voir le premier vendredi de chaque mois, des milliers et des milliers de fidèles s'approcher du divin banquet pour le consoler de toutes les infidélités des mauvais chrétiens ! Puissent-ils se multiplier chaque jour, afin que nous voyons se réaliser notre désir : que le Cœur de Jésus soit aimé partout !... » (*Messager du Sacré-Cœur*).

L'accueil fait aux images du Sacré-Cœur dans le diocèse de Chartres, et le zèle qu'on y déploie pour la souscription populaire à l'Œuvre du Vœu national donnent aussi des résultats consolants.

Dans une petite paroisse qui s'est distinguée par sa générosité en faveur du sanctuaire de Montmartre, les zélatrices ont fait une nouvelle quête et recueilli environ deux cent cinquante francs pour l'érection d'une statue du Sacré-Cœur dans l'église de leur village, et chaque premier vendredi du mois, trente, quarante et quelquefois plus de cinquante personnes y font ensemble la sainte communion.

Le curé d'une autre petite paroisse ne se souvient pas d'avoir jamais vu autant d'ardeur de la part de ses plus jeunes enfants pour apprendre le catéchisme, et de meilleures dispositions à la première communion chez ceux qui s'y préparent. Il attribue cette double grâce au zèle avec lequel ces enfants ont travaillé au succès de la souscription populaire.

Dans plusieurs autres paroisses les images qu'on y avait envoyées ont été enlevées rapidement: tout le monde,nous disait-on, voulait s'en procurer.

Une localité qui ne compte pas trois cents âmes s'est distinguée sous ce rapport. Aussi les exercices du carême y ont été suivis fidèlement et tout donne lieu d'espérer un certain nombre de retours vers Dieu pour la fête de Pâques.

Le total des sommes recueillies jusqu'ici pour l'œuvre, en réunissant le produit des quêtes et celui des souscriptions, s'élève à 35.000 francs. C'est déjà une assez belle offrande, mais nous pouvons faire davantage et nous y sommes grandement intéressés. Le Cœur de Jésus nous rendra au centuple ce que nous aurons donné pour son amour. Si cette œuvre était bien comprise, ce serait le salut de nos populations, et pour mieux dire, le salut de la France entière ; mais il faut pour cela qu'elle se généralise et qu'elle prenne un caractère vraiment national par son universalité.

Œuvre Pontificale des Vieux Papiers au profit du denier de Saint-Pierre. — La note que nous avons donnée sur ce sujet en mars n'a pas été sans effet. Vieux papiers et registres et cartons sont venus. M. Richer-Levassort (rue Saint-Pierre, 3, Chartres) désigné à Chartres comme l'intermédiaire de l'administration centrale de Langres, a pu faire des envois assez importants. Parmi les livres qu'on lui a adressés, il en était de bons, qui d'après l'intention même des donataires, seront déposés à la librairie de l'œuvre qui vend

à prix réduits au profit du denier de Saint-Pierre — On ne détruit à Langres que les livres mauvais ou inutiles dont les débris doivent être vendus aux papeteries.— Nous avertissons que pour diminuer les frais d'envois, il faut avoir soin de mettre sur les sacs ou ballots contenant les chargements, cette inscription : *Vieux papiers.*

BIBLIOGRAPHIE

— *La Méditation* ou *le chrétien sanctifié par la pratique de l'oraison mentale*, par le R. P. Chaignon, 3 beaux volumes in-18. Prix *franco:* 9 fr. A la librairie Briand et Hervé, éditeurs à Angers et chez les principaux libraires Nous ne pouvons trop recommander à nos lecteurs désireux de sanctifier le temps du Carême par de pieuses réflexions, cet excellent ouvrage du R. P. Chaignon, un de nos guides les plus sûrs dans la vie ascétique.

— Un des plus curieux problèmes de cette éternelle question d'Orient est celui qui a trait à la constitution de l'Eglise orthodoxe d'Orient, si peu connue en France. Une remarquable étude du P. Césaire Tondini, qui paraît aujourd'hui à la librairie E. Plon et Cie, rue Garancière, 10, Paris, sous le titre : *Le Pape de Rome et les Papes de l'Eglise orthodoxe d'Orient*, jette une éclatante lumière sur l'état d'esprit des schismatiques grecs. Elle nous montre ce qu'il adviendrait du synode de Saint-Pétersbourg et du patriarche de Constantinople, si la Russie s'emparait de Stamboul. Elle nous fait toucher du doigt les dangers inhérents à la hiérarchie de la communion orthodoxe et nous fait prévoir sa conversion nécessaire et prochaine. (1 vol. in-18, prix : 4 fr.).

— *La Première communion*, règlement de vie pour la persévérance, par Madame la comtesse de Flavigny, approuvé par S. Em. Mgr le Cardinal Archevêque de Paris, par S. Gr. Mgr l'Archevêque de Tours, par S. Gr. Mgr l'Archevêque de Reims et par S. Gr. Mgr. l'Evêque d'Orléans, un volume in-32 Jésus, orné d'une gravure sur acier d'après L. Hallez. Prix : broché 1 fr. 80 ; percaline noire, tranche jaspée 2 fr. 25. Grand choix de reliures variées, simples et riches.

— *La Semaine Liturgique de Marseille* publie, en suppléments tirés à part et formant chacun une petite brochure grand in-8, *les Conférences prêchées dans l'église de Saint-Joseph de Marseille*, tous les jeudis du carême, par le R. Père Didon, des Frères-Prêcheurs.

On s'abonne, aux bureaux de la *Semaine Liturgique*, chez Mme Chauffard, rue des Feuillants, 20, Marseille, au prix de *un franc*, à la série complète des Conférences de 1876. Moyennant cette modique somme, envoyée en timbres-poste, on recevra *franco* à domicile chaque Conférence, au fur et à mesure de sa publication

— *Librairie et Imagerie religieuse.* J. L'ANGLOIS, rue des Changes, aux Quatre-Coins, Chartres.— Choix de Livres de piété et Paroissiens, reliure riche et ordinaire pour premières communions. — Chapelets blancs depuis 0,80 c. la douzaine, Images chromo—Plus de 2,000 douzaines d'Images dentelle, depuis 0,10 c. la douzaine. Cachets de première communion depuis 0,05 c. pièce

AVRIL 1876.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Avril 1876.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.
Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant le St Sacrement ap. la communion, de la pr. : *En ego, O bon et très-doux.*
1er avril, samedi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bl.
2, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tertiaires Franc. ; 2° p. le scap. bleu; 3° p. le rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
3, lundi — Ind. pl.: 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
4, mardi.— Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. de la pr. *Angele Dei* (j. au ch.).
5, mercredi. — Ind. plén. p. le scap. du Carmel.
6, jeudi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récitation à gen. devant le Saint Sacr. de la prière : *Regardez, Seigneur.*
7, vendredi.—Ind. pl.: 1° p. la Conf. du C. de Jésus; 2° p. le scap. rouge; 3° p. l'Ar. du C. de Marie; 4° p. le scap. bl.

8, samedi. — Ind. pl.: 1° p. scap. bl.; 2° pl. et part. nombr. des 7 basiliques romaines, au scap. bleu moyenn. visite à un autel de la Ste Vierge (j. au ch).
9, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Ar. du C. de Marie (j. au ch.).
10, lundi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Prop. de la Foi ; 3° p. l'Œuvre de S. François de Sales (j. au ch.).
11, mardi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du Cœur de Marie (j. au ch.)
12, mercredi — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu et du Carmel.
13, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. le scap. bleu.
14, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr ; 2° p. le scap. rouge et bleu ; 3° p. une visite au reposoir.
(La communion d'hier ou de Pâques suffit pour gagner les indulgences du vendredi-saint et du samedi-saint).
15, samedi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. bl.
16, dimanche. — Ind pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la Confr. du C. de Jésus ; 3° p. pour l'Arch. de St Joseph ; 4° p. le scap. bl. ; 5° p. le rosaire ; 6° p. les posses. d'objets indulg.
17, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quotid. du *Regina Cæli* (j. au ch.).
18, mardi — Ind. pl. p. la récit. quot. du *Memorare* (j. au ch.).
19, mercredi.— Ind.pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Ar. de St Joseph (mercr. au ch.).
20, jeudi. — Ind. pl. pour la Conf. du C. de Jésus (j. au ch).
21, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap rouge ; 2° pour l'Ap. de la pr. (j. au ch.).
22, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du Saint Sépulcre et de la Terre-Ste, au scap. bleu (comme au 8 avril. — j. au ch.).
23, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité ; 3° du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.).
24, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 3° plén. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap. bl. (comme au 8 avril. — j. au ch.).
25, mardi. — Ind. pl.: 1° p. la récit. quot. du ch. brigitté ; 2° du ch. de l'Im. Concep. (j. au ch.).
26, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (merc. au ch.).
27, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. l'Ap. de la Pr.; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.)
28, vendredi. — Indulg. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le Scap. rouge.
29, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre-Sainte (comme au 8 avril. —j. au ch.).
30, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. de la pr.: *Loué et remercié* ; 3° de la pr. *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.),

Pour les Chroniques et les Extraits,

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

5e NUMÉRO — VINGTIÈME ANNÉE — MAI 1876

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

CHARTRES ET LE SAINT VÊTEMENT DE NOTRE-DAME.



L'annonce du pèlerinage national à Notre-Dame de Chartres insérée au précédent numéro de la *Voix* a dit que l'on se proposait de célébrer, le 8 et le 9 septembre, le millième anniversaire du jour où le vêtement sacré de Marie fut légué à l'église de Chartres par Charles-le-Chauve

Raconter l'histoire de cette grande Relique, c'est ce qu'ont fait à diverses reprises les annalistes de notre ville et la *Rédaction de la Voix*. Un discours non publié encore par notre modeste revue, doit avoir ici, nous dit-on, la préférence sur tout autre récit ; c'est une des belles conférences prêchées par M. l'abbé A. Poirier, missionnaire apostolique d'Alençon. L'auditoire de la cathédrale l'a entendue avec bonheur ; elle trouvera certainement le même accueil auprès de nos futurs pèlerins.

Indues quasi poderem honoris et proteget te in sempiternum. Vous en serez couverte comme d'un vêtement de gloire et il vous protégera pour jamais. (Eclcés., XXVII, 9).

Monseigneur,

Chartres, dans les desseins de Dieu, devait être le centre du culte de Marie en Occident. C'était sa prédestination. Plusieurs siècles déjà l'avaient réalisée, lorsque vers la fin du neuvième, à ce titre *de centre de vénération rendue à Marie dans son royaume de France,* Charles-le-Chauve donne à votre église un vêtement de la mère de Dieu. Sainte église de Chartres, vous vous en couvrirez comme d'un vêtement d'honneur, *indues quasi poderem honoris*, et il sera pour vous une protection éternelle *et proteget te in sempiternum*.

Je ne viens point, M. F., rechercher curieusement la nature du saint habit. Est-ce une robe ou tunique, est-ce un voile ? est-ce un manteau ? Les Hébreux l'appelaient-ils *scimlâ*, les Latins *supparum ?* Faut-il lui conserver la dénomination vulgaire du Moyen-Age *sancta camisia*, ou le nom moderne *sainte tunique ?* C'est un vêtement de la Sainte Vierge ; il suffit. Couvrez-vous en comme d'un vêtement d'honneur. *Indues quasi poderem honoris.* C'est un tissu de soie écrue ; primitivement il était d'un seul morceau d'étoffe, long de quatre aunes et demie, tandis que, par suite d'un morcellement déplorable, vous en conservez des fragments de moindres dimensions (1), mais c'est toujours le vêtement de Marie et pour vous une protection à jamais, *et proteget te in simpiternum.* Qu'importe qu'il soit enfermé dans la *capse d'or pur* que Teudon, l'habile orfèvre du Xe siècle, lui cisela, ou qu'après une enquête juridique, il ait été successivement placé en un coffre de bois de cèdre, ombragé d'un édicule gothique, ou dans une châsse de vermeil, déposé au centre de ce reliquaire doré, aux formes ogivales. J'applaudis à la munificence des divers donateurs, à l'habileté des artistes ; mais je ne vois sous toutes les enveloppes, que le saint vêtement de Marie, et je vous félicite de l'avoir revêtu comme un vêtement d'honneur. *Indues quasi poderem honoris.* Un savant demandera aux anciennes annales s'il vient directement de Constantinople à Charles-le-Chauve qui en fait donation ; ou si, offert à Charlemagne, par l'impératrice Irène, qui l'aurait enveloppé d'un de ses voiles aux broderies de Byzance, il passa d'abord à Aix-la-Chapelle, avant d'arriver jusqu'à vous. Moi, je me contente de savoir que c'est un vêtement de Marie, votre protection pour toujours, *et proteget te in sempiternum.*

Remettez à l'orphelin une fraction quelconque des habits de sa mère, et vous verrez que, sans de minutieuses investigations sur l'étoffe, la nature, les origines et les intermédiaires, pourvu qu'il sache sûrement posséder l'habit de sa mère, il le baise, il le mouille de ses larmes, il le presse sur son cœur, il le garde en un lieu sûr. Puis, à de certains jours où le passé semble revivre, où les souvenirs prennent corps et font image, à l'anniversaire de sa mort, il tirera de sa cachette le lambeau précieux, il ne se lassera pas de le contempler, il pleurera sur lui ses larmes de joie, de douleur et d'amour ; et il priera ; car la prière est de toutes ces émotions. Ainsi une illustre princesse, chaque année au 21 janvier, sortait de son prie-Dieu, parmi ses pleurs et d'une main tremblante, la toilette dernière d'un père bien-aimé, le roi-martyr.

N'est-ce pas, M. F., ce culte pieux de famille que nous rendons aux reliques de nos saints ? On ne peut que louer l'Eglise

(1) Ils mesurent, l'un 2 mètres 12 cent. de longueur sur une largeur de 40 cent., et l'autre 25 cent. seulement sur 24 cent., dans la grande châsse ; un autre morceau est à la Crypte.

de vénérer les ossements de ses martyrs et les linges trempés de leur sang ; d'exposer avec honneur le berceau et la croix de son Dieu, d'enchâsser les chaînes de son pape, les blanches robes de ses vierges, tout ce qui servit sur la terre à ses enfants aujourd'hui dans le ciel. Dieu lui-même a pris soin de l'approuver ; il a voulu que les os desséchés du prophète rendissent la vie au cadavre qui les touchait, que l'ombre de saint Pierre guérit les malades sur son passage.

Enchâssez donc et vénérez le saint vêtement de Marie ; exposez-le publiquement à l'affection respectueuse des peuples, c'est votre honneur, c'est votre protection.

I.

Les historiens grecs nous rapportent que, sur le point de quitter ce monde et de rejoindre son Jésus, la Très-Sainte Vierge, sa mère, en présence de femmes renommées de Jérusalem, donna et enjoignit au disciple saint Jean de donner ses deux habillements à deux veuves, ses voisines, qui, entre toutes, lui avaient porté plus d'amour et de révérence. Plusieurs de ces vêtements passèrent aux empereurs chrétiens de Constantinople, et par eux aux princes d'Occident, leurs alliés et leurs amis, comme à Charlemagne et à Charles-le-Chauve ; c'est en deux mots l'histoire du saint vêtement de Chartres.

Chartres s'était offerte à Marie, qui en était la Souveraine et la Dame ; il convenait qu'une portion de son héritage lui fut dévolue. Comme Jésus, de sa croix, voyait les soldats du prétoire séparer entre eux ses vêtements et tirer au sort la tunique sans couture, ouvrage des mains de sa mère ; ainsi à ses héritiers la Sainte-Vierge ne peut offrir que son humble vestiaire, et plus tard le suaire, le linceul et les bandelettes de la sépulture. Que pourriez-vous avoir de plus précieux, ne pouvant l'avoir elle-même, que les choses à son usage ? Dans le partage de la succession, votre lot est magnifique, le voilà ce vêtement sacré, le manteau d'*honneur*.

Que parlé-je d'honneur, Chrétiens, quand il s'agit d'un vêtement ? car la sainte Ecriture m'enseigne qu'il ne se faut jamais glorifier du vêtement : *in vestitu ne glorieris unquam (1)*. Le vêtement ne fut donné à l'homme qu'au jour malheureux où, dépouillé de l'innocence, il fut contrait de reconnaître une nudité qu'il n'avait pas jusque-là soupçonnée. Elle devenait un stimulant aux passions de sa nature déchue ; l'institution du vêtement fut une préservation en même temps qu'une nécessité contre l'intempérie des saisons. Loin de se glorifier d'un vêtement, quelles qu'en soient d'ailleurs la matière, les nuances et la forme, l'homme ne peut le prendre que la rougeur au front, en gémissant d'avoir perdu hélas ! et de perdre souvent cette justice primitive, sa plus belle parure.

Et cependant, M. F., la Sainte-Ecriture parle de vêtement

(1) Ecclésiastique, XI, 4.

d'honneur. Il est une explication de cette contradiction apparente. Outre cet habit nécessaire à la décence et à la santé de nos corps, l'homme vivant en société a établi d'autres vêtements qui distinguent les positions sociales. Dieu n'en donna-t-il pas l'exemple ? Il prit soin de déterminer dans la loi qu'il dictait à son peuple, jusqu'aux moindres détails des ornements des prêtres et des lévites, employés au ministère du Tabernacle et du Temple. Sous la loi nouvelle, l'Eglise prescrit la couleur et la forme des vêtements qui caractérisent chaque Ordre. Ainsi dans leur petite sphère, ont fait les rois du monde ; les princes et les Seigneurs ont imité les rois ; on veut parer de ses livrées particulières ceux que l'on attache à son service.

De tous ces vêtements caractéristiques des positions, est-il un vêtement d'honneur ? Vous l'avez dit sans hésiter, M. F., oui ; et je préviens vos désirs, en ajoutant qu'il n'est habit de travail, qu'il n'est habit si humble et si misérable, qui ne puisse être honoré par une vie sans tache et par un noble accomplissement du devoir.

Mais en dehors de ces considérations morales, qui ont bien leur poids, n'est-il pas vrai que le vêtement est d'autant plus honorable qu'il s'approche davantage du faîte des grandeurs humaines? Si cela est vrai des rois de la terre, à plus forte raison cela est vrai du Roi des cieux. Ajoutons qu'après le vêtement du Roi il n'en est point de plus honorable que le vêtement de la Reine, la Vierge bénie qu'il fit asseoir sur un trône à sa droite. Aussi nous tous qui sommes consacrés de quelque façon à Marie, nous qui portons un de ses scapulaires ou sa tunique, n'avons-nous rien à envier aux plus brillantes livrées. Comme ils s'admirent les serviteurs du monde dans l'or et l'argent de leurs maîtres ! Oui, vraiment ! marchez haut la tête et portez fièrement les marques de votre esclavage ; mais je porte plus fièrement que vous la tunique de Notre-Dame. Allez, courtisans des dignités de la terre, suivez et adorez la robe ou le manteau régnant, parez-vous de ses couleurs, marquez-vous au chiffre du jour ; vous le changiez hier et vous le changerez demain ; je porte avec bien plus de sécurité mon scapulaire.

Ainsi, mes frères, ce petit habit d'une étoffe commune, sanctifié par les prières de l'Eglise, parce qu'il est consacré à Marie est un vêtement d'honneur. Qu'en sera-t-il du vêtement lui-même de Marie, consacré par l'attouchement de son corps virginal ? Elle s'en couvrait la tête, elle en ramenait les deux extrémités pendantes sur ses épaules, elle les croisait sur sa poitrine et le manteau s'attachait par dessus. Ne faut-il pas dire aussi que le vêtement n'eut jamais pour Marie le triste caractère qu'il emprunte pour nous du péché ; immaculée qu'elle fut dans sa conception et sa très-sainte vie.

A tous égards, c'est un vêtement d'honneur ; vous l'avez jugé tel et pour cela vous l'avez environné d'honneur et d'éclat. Je suis en admiration quand je lis tout ce qui fut fait dans ce but,

et les étonnantes richesses prodiguées à la sainte relique : les châsses précieuses, les bagues d'or, les pierreries, les plus riches camées, les quatre aigles d'or de Rotelinde, le saphir de Robert-le-Pieux, l'anneau pastoral de plusieurs évêques, le tableau d'or de Louis de Bourbon, la ceinture d'or d'Anne de Bretagne avec les quinze rubis, les dix saphirs, et les soixante-quatre perles. Taisons les respects dont elle était l'objet, et s'il vous plaît, M. F., de les apprécier par un seul exemple, qu'il suffise de vous rappeler la dévotion des princes. Ils suppliaient avec instance qu'on voulut bien lever la châsse au-dessus de leurs têtes ; et le roi de France et le roi d'Angleterre s'en retournaient heureux : ils avaient passé sous la sainte châsse de Notre-Dame.

La suite au prochain numéro.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

Alexis Clerc, marin, Jésuite et otage de la commune.

Dans le touchant récit de la captivité et de la mort des religieux de la Compagnie de Jésus (otages de la commune), qui, sous la plume émue du Père de Pontlevoy s'élève à la hauteur d'une épopée religieuse, on lit ces mots relatifs au Père Clerc, fusillé à la Roquette : « Il conservait toute sa vive allégresse. » Ce prisonnier si joyeux au milieu des cruelles incertitudes du sort que ses bourreaux lui réservaient, n'est autre que celui dont nous venons raconter la vie couronnée par un héroïque trépas.

Né à Paris le 12 décembre 1819, il eut pour guider son enfance et lui donner les précieux enseignements de la Foi une mère vraiment chrétienne; malheureusement à l'âge de 13 ans la mort lui enleva ses soins et son amour.... Combien de temps fut-il encore fidèle à ses exemples et à ses leçons ? On l'ignore, mais ce qu'il y a de certain c'est qu'il vint un moment où, entraîné par le grand courant qui régnait dans les écoles, il devint étranger à toute pratique religieuse. Son père était à la tête d'un commerce important qui souffrit beaucoup de cette révolution de 1830 qu'il avait saluée comme devant marquer une ère de liberté pour le pays. Alexis n'anonçant aucune disposition pour le négoce, fut mis dans un collége, dont, grâce à son intelligence et à sa mémoire plus qu'à son travail, il devint un des élèves les plus distingués.

Après une préparation rapide, il fut reçu vingt-sixième à l'école polytechnique et en sortit vingt-troisième. N'ayant aucune vocation déterminée, il entra dans la marine uniquement parce qu'une bonne dame, amie de sa famille et qui l'affectionnait beaucoup, l'engagea à suivre son frère, le commandant Baligot, qui se préparait à partir pour les mers du sud. Nommé aspirant de 1re classe, le 1er octobre 1841, il s'embarqua sur *La Triomphante* le 22 du même mois et s'y trouva, lui futur offi-

cier, qui n'avait jamais navigué que sur la Seine et la Marne, dans les canots du port de Charenton, plus novice que le dernier des mousses, ne sachant rien de la manœuvre ni même de la langue du bord ; mais il eut le bon esprit de se les faire montrer par un aspirant du vaisseau-école, et, dès le début, il parut dans tous les avantages de son heureuse nature : plein d'énergie et de ressources, joignant à une grande décision de caractère, cet esprit français, qui par sa gaîté et ses heureuses saillies gagne si promptement les cœurs.

Avant d'avoir touché les rivages de l'Amérique, *La Triomphante* perdit son excellent commandant. « La mort de M. Baligot, » écrivait Alexis à son père, « me laisse sans intention, sans but, sans volonté. J'avais besoin de sa force. Une de mes opinions était une vérité pour moi, s'il la partageait. Autant que j'ai pu en juger, il était de beaucoup le meilleur marin que j'aie vu jusqu'ici. »

Le ressort qui était dans sa nature, la force indomptable de sa volonté, lui firent supporter, sans défaillance, ce coup imprévu et bien d'autres épreuves qui en furent la suite ; mais il n'éprouvait plus la confiante allégresse qu'il avait eue au départ : il se demandait souvent s'il était réellement dans sa voie et s'il ne vaudrait pas mieux revenir sur ses pas ? « En attendant il faisait bonne contenance, surmontant tous les dégoûts, toutes les difficultés du métier, et ne s'abandonnant jamais lui-même. »

De Valparaiso, où le navire avait abordé, on se dirigea sur les îles Gambier, habitées naguère par des cannibales que les Missionnaires de Picpus avaient transformés en fervents chrétiens.

Ce merveilleux changement frappa profondément Alexis, et souvent on l'entendra rapporter à l'époque de son court séjour à *Mangavéra*, le travail longtemps secret de sa conversion qui aboutira, sur une autre plage, quatre années plus tard. A partir du moment où il entrevit le premier trait de lumière qui lui montrait notre sainte religion sous son véritable jour, le jeune marin devint plus grave, plus appliqué, et sans avoir rien perdu de l'aménité de son charmant caractère, il envisagea la vie par son côté sérieux et commença dès lors à mieux en comprendre les impérieux devoirs.

Après avoir visité en Amérique les côtes du Brésil, du Chili et du Pérou, et traversé l'Océanie en tous sens, son expérience de la marine, nulle au départ, dépassait de beaucoup celle d'un aspirant de première classe mais, chose étonnante, son titre d'élève de l'école polytechnique, qui lui aurait ouvert toutes les portes dans le civil, nuisait, dans la marine, à son avancement; ce ne fut donc pas encore comme officier qu'il s'embarqua à Callao sur la frégate *La Charte*, commandée par l'amiral Penaud, pour revenir en France après 4 ans d'absence ; mais le résultat de cette campagne, c'était pour lui le rayon Divin qui

avait pénétré dans son âme à la vue de la Mission de Gambier ; rayon dont la clarté toujours croissante allait illuminer sa vie entière et lui découvrir la voie droite où Dieu lui-même guide ses élus.

Débarqué en France, le 14 octobre 1845, Alexis reprit la mer le 26 mars 1846, avec le grade d'enseigne de vaisseau obtenu à la suite d'un examen sérieux.

Son séjour à Paris avait aussi contribué à développer en lui les germes de la vie chrétienne déposés dans son âme par sa pieuse mère, et qu'avaient si longtemps étouffés les couches épaisses d'une complète ignorance religieuse, fruit amer de son éducation de collége. N'ayant rien lu, rien entendu depuis tant d'années, de ce qui éclaire l'homme sur ses destinées éternelles, il sentait, sous le souffle de ses nouvelles aspirations, naître le désir d'acquérir cette grande science du salut sans laquelle toutes les autres ne sont au fond que vanité ; ainsi que l'avait reconnu Salomon après avoir sondé et approfondi toutes choses. *La démonstration évangélique* de *Duvoisin* étant tombée entre ses mains, il lut avec le plus grand fruit cet ouvrage doué de toutes les qualités qui distinguent la vieille école française. Cependant l'heure de sa conversion n'avait pas encore sonné, et c'était sur la rive étrangère, et non sur le sol de la patrie, qu'il devait revenir au Seigneur dans toute la plénitude de sa volonté, la vivacité de sa foi et l'ardeur de son amour.

Ce fut le lundi 30 mai, qu'Alexis partit sur le *Caïman* pour la station du Sénégal. Il emportait des livres comme toujours, mais sa bibliothèque s'était renouvelée et les ouvrages religieux y tenaient une large place. Néanmoins il ne savait pas encore où Dieu le menait : il ne pensait guère que du Gabon, « cette terre promise d'un nouveau genre, » comme il l'appelait gaîment, découlerait pour lui le lait et le miel, et que là il devait, par le ministère des fils spirituels du Père Libermann,(1) établis à *Sainte-Marie du Gabon*, se sentir en paix avec Dieu et avec sa conscience.

Tandis que sur les plages africaines se passait ce grand et consolant mystère d'une âme réjouissant le ciel par le repentir sincère et l'humble aveu de ses fautes, dans une église de Paris ce même spectacle était offert aux habitants de la cité éternelle : Jules Clerc, le frère aîné d'Alexis, touché de la grâce, faisait une confession sincère de tous ses péchés et recevait dans son cœur le pain eucharistique, gage divin de l'amour inénarrable d'un Dieu pour les hommes ! Touchante coïncidence dont le jeune marin remercia le Seigneur quand il fut instruit de cette bonne nouvelle. Désormais les liens d'amitié qui l'unissaient à son frère devinrent encore plus étroits, et depuis cette époque mémorable, il y eut toujours entre eux une parfaite similitude de sentiments, malgré les voies différentes par lesquelles il

(1) Fondateur de la Congrégation des Missionnaires du Saint Cœur de Marie.

plut à Dieu de les conduire au but unique de leurs communs efforts, — le servir et l'aimer. —

Revenu en France dans l'été de 1847, Alexis étonne ses amis par la transformation opérée en lui ; plusieurs qui partagent sa manière de voir actuelle, s'en édifient, d'autres se demandent si c'est un jeu, une gageure et combien de temps cela durera. On va même jusqu'à l'interroger d'une façon joviale et sardonique ; mais lui d'affirmer sa foi avec l'ardeur et le sérieux d'un néophyte et de dissiper tous les doutes en disant, d'un ton décidé, qu'il ne changera jamais.

Au commencement de septembre, Clerc fut attaché à la direction du port de Lorient, et pendant les trois années suivantes son service l'appela tour-à-tour dans plusieurs villes maritimes de la Bretagne, ce qui ne l'empêchait pas de se livrer à des études sédentaires et sérieuses.

Plein d'ardeur pour le bien, il fit partie à Brest de la Société de Saint Vincent de Paul et s'y fit remarquer par un zèle infatigable, surtout envers les petits enfants dont il se montrait le maître d'école ou plutôt le père. Aussi, dès qu'ils l'apercevaient dans les rues, ils l'entouraient, le suivaient, heureux de l'entendre, de le voir, de lui parler. Alexis avait dans toute sa personne une attraction qui lui valait promptement les meilleures sympathies, il n'était pas beau, du moins dans le sens *grec* du mot, sa taille était petite et son visage aux contours anguleux aurait offert un modèle assez ingrat à la statuaire. L'extrême mobilité de ses traits trahisssait, sur l'heure, toutes ses impressions. Nature transparente, sans le moindre repli, ardente, loyale, généreuse, son œil de feu et sa voix vibrante, annonçaient une âme aussi enthousiaste qu'énergique ; le respect humain, avec ses craintives allures n'y trouvait point de place ; c'est ainsi que se trouvant à Brest, le jour de la fête du St-Sacrement, il escorta le dais, un cierge à la main, pendant tout le parcours de la procession, en uniforme de lieutenant de vaisseau.

Cette manifestation de foi ne plut pas à tout le monde et le bruit en vint jusqu'à Paris ; ce qui valut à notre jeune officier une lettre peu élogieuse de son père, à laquelle il répondit avec un admirable mélange de respect filial, de douceur et de fermeté chrétiennes.

Alexis eut aussi à lutter contre le désir que lui témoignait M. Clerc, de lui voir faire un prochain mariage ; il le fait avec adresse remettant la chose à un temps plus éloigné, sans se prononcer ouvertement sur ses intentions touchant l'avenir. Il sentait au fond du cœur que le Seigneur l'appelait à *monter plus haut*, et il se tenait prêt à répondre à la divine consigne quand le mot d'ordre de la Providence lui serait clairement révélé.

Venu à Paris au printemps, il passa en retraite la semaine du bon Pasteur, sous la conduite du Père de Ravignan. Après de mûres réflexions, il sollicita dès lors son entrée dans la

Compagnie de Jésus qu'il connaissait depuis longtemps et vers laquelle il se sentait attiré ; mais son prudent directeur trouva utile qu'il temporisât avant d'abandonner sa carrière : et malgré l'ardeur de ses désirs, Clerc dut attendre et rester marin.

Le gouvernement français avait à cette époque de généreux projets, et une politique chrétienne semblait devoir en amener la réalisation. Il ne faut donc pas s'étonner de voir sortir du cabinet du ministre de la marine, le brave amiral Romain des Fossés, le plan d'une campagne ayant pour but de visiter les missions catholiques auxquelles notre patrie, suivant une tradition vraiment nationale, devait accorder un appui.

M. de Plas, capitaine de frégate, marin distingué, fut choisi pour en prendre le commandement en chef. Uni d'œuvres et de sentiments avec Alexis qu'il avait connu à Brest, il l'indiqua comme devant l'accompagner, et celui-ci répondit avec joie à cet appel de l'amitié.

Le *Cassini*(1) bateau à vapeur en rade à Lorient, fut désigné pour recevoir à son bord les passagers. Notre jeune lieutenant chargé de gouverner la *machine*, force motrice du bâtiment, se rendit dans la capitale, où il reçut à l'école des mines tous les renseignements techniques et pratiques dont il avait besoin pour bien remplir son emploi.

Les préparatifs furent longs et laborieux. Les officiers se recrutaient à petit bruit, sans prosélytisme affiché et le choix fut aussi heureux que possible.

Le 6 mars 1851 à 7 heures du matin, le *Cassini* quittait la rade de Lorient, saluant de toute son artillerie le sanctuaire de Notre-Dame de Lamermoor. En même temps, les missionnaires, qui avaient pris passage à son bord, entonnaient l'*Ave Maris Stella* que tout l'équipage chanta avec un entrain merveilleux.

C'était un spectacle auguste et touchant. On voyait sur le pont deux évêques, Mgr Verolles, vicaire apostolique de la Mantchourie et Monseigneur Després, appelé au siége épiscopal de Saint-Denis (Ile Bourbon). Deux grands vicaires, trois prêtres des Missions étrangères, un aumônier attaché au *Cassini*, et enfin trois religieuses de Saint-Joseph, attestaient hautement par leur présence, le caractère tout catholique de l'expédition.

La vie chrétienne était non-seulement pratiquée en toute liberté sur le *Cassini*, mais Jésus-Christ lui-même y avait son trône dressé comme il convient, à la place d'honneur, une chapelle ayant été pratiquée au milieu de la dunette. Elle contenait le très-saint Sacrement, faveur insigne et toute exceptionnelle, due sans doute à la présence des deux Evêques. Le jour de Pâques, une grand'messe Pontificale fut célébrée à bord avec grande solennité, et le 21 mai on arrivait à Bourbon, une

(1) Le *Cassini*, corvette à roues de 200 tonneaux, était armé de six canons et comptait 120 hommes d'équipage, état-mojor compris.

des stations du *Cassini*. Mgr Desprès débarqua le lendemain et fut conduit processionnellement à sa cathédrale où il prit possession de son siège dans les formes canoniques. Le 17 juin le *Cassini* reprenait la mer et mouillait, le 14 juillet, devant Achem, capitale d'un royaume du même nom, situé à l'extrémité nord ouest de la presqu'île de Sumatra. Il s'agissait d'obtenir satisfaction pour l'accueil peu hospitalier qu'avait reçu, dans ces parages, un navire napolitain ; Clerc, employé à cette négociation la conduisit si bien qu'à son retour en France il reçut la décoration de l'ordre du *Mérite de Naples*. Mais il ne devait jamais la porter, car nous le verrons à cette époque renoncer aux honneurs du monde pour se revêtir des livrées de Jésus-Christ.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

La suite au prochain numéro.

Liste des Papes, Patriarche, Cardinaux, Archevêques et Evêques
originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres.

III. CARDINAUX. (*Suite*).

80° *LXV. CHARLES*, cardinal archevêque de Rouen, déclaré roi de France et appelé Charles X par la Ligue, appartient aussi par son origine au diocèse de Chartres. Il était fils de Charles de Bourbon, comte de Vendôme, marié à Châteaudun en 1513 à Françoise d'Alençon, veuve de François d'Orléans, comte de Dunois et premier duc de Longueville. (S. III, 569)

Familles des Seigneurs de Nogent-le-Rotrou.

Après avoir été possédée par l'illustre famille des Rotrou dont plusieurs membres parvinrent à l'épiscopat comme nous le verrons en parlant des siéges de Palerme et de Châlons, la Seigneurie de Nogent-le-Rotrou passa à d'autres familles qui donnèrent aussi des dignitaires à l'Eglise.

81° *LXVI*. Le cardinal *LOUIS*, duc de Bar (de Bar-le-Duc), succéda dans la Seigneurie de Nogent à Bonne de Bar, sa sœur, décédée sans enfant de son mariage avec Galéran de Luxembourg, frère du B. Pierre de Luxembourg, cardinal évêque de Metz dont nous avons parlé n° 51.

Ce cardinal Louis, seigneur de Nogent, était fils de Robert, duc de Bar, et de Marie de France, fille du roi Jean. Il fut évêque de Langres, de Châlons en Champagne, de Verdun et de Porto. Benoît XIII lui donna le chapeau de cardinal en 1397, et Alexandre V le mit au rang des cardinaux prêtres. Il publia à Langres en 1404 des constitutions synodales et eut un soin extrême de les faire observer. Il travailla aussi beaucoup pour le bien du royanme, surtout pour finir les divisions des maisons d'Orléans et de Bourgogne. Le cardinal de Bar mourut à Varennes, diocèse de Reims, où il avait fondé un couvent de Cordeliers, et fut enterré dans la cathédrale de Verdun où l'on voyait encore son épitaphe du temps de Moréri. Il laissa sa Seigneurie de Nogent-le-Rotrou et les cinq baronies du Perche-Gouët, à Jeanne de Bar, sa petite nièce, mariée à Louis de Luxembourg, comte de *Saint-Pol*, connétable de France. (Moréri, Pitard sur le Perche).

82° *LXVII*. Plus tard la Seigneurie de Nogent-le-Rotrou passa au cardinal Philippe de Luxembourg, évêque du Mans, en sa qualité de neveu d'Isabeau de Luxembourg, épouse de Charles d'Anjou. En 1507, ce cardinal de Luxembourg, portant alors le titre d'évêque de Chéronnine, présenta, en sa qualité de Seigneur de Nogent, pour la chapellenie de la maison Dieu, Bertrand de Beaulieu, en remplacement de Jehan de Boisguyon, démissionnaire. (Proust, archives de Nogent, p. 126).

83°. *LXVIII*. Le cardinal *ANTOINE de BARBERIN*, je ne sais à quel titre, nomma Alexandre Lefebvre chapelain de la maladrerie de Saint-Gilles de Brunelles, en 1656. (Proust, p. 145).

La famille d'Amboise, seigneurs de Chaumont, près Blois (alors du diocèse de Chartres), donna trois cardinaux :

84,° 85° et 86° *LXIX, LXX et LXXI*. *PIERRE d'AMBOISE*, seigneur de Chaumont, épousa en 1428 Anne de Bueil, dont il eut neuf fils et huit filles, entre autres :

1. *JEAN*, abbé de Saint-Jean d'Angély, évêque de Maillezais, puis de Langres, mort en 1498.

2. *LOUIS*, évêque d'Albi, qui établit le parlement de Dijon au nom du roi en 1496 et mourut en 1505.

3. *PIERRE*, abbé de Saint-Jouin-sur-Marne, évêque de Poitiers, mort en 1505.

4. *JACQUES*, abbé de Jumièges, puis évêque de Clermont où il mourut en 1517.

5. *GEORGES d'AMBOISE*, *cardinal*, né à Chaumont l'an 1460, nommé d'abord évêque de Montauban, puis archevêque de Narbonne et de Rouen, cardinal légat en France et premier ministre de Louis XII (Moreri, dom Liron, bibliothèque chartraine).

Charles d'Amboise, Seigneur de Chaumont, après Pierre d'Amboise son père, épousa Catherine de Chauvigny, dont il eut *Louis d'Amboise, cardinal* et évêque d'Albi, après son oncle Louis, mort en 1517.

Jean d'Amboise, autre fils de Pierre d'Amboise fut père de Jean, évêque et duc de Langres, mort en 1510, et de *Georges II*, *cardinal* et archevêque de Rouen, décédé en 1550 (Moreri).

La famille d'Angennes.

87° *LXXII*. Cette noble et ancienne famille tire son nom de la terre d'Angennes, qui est située dans la paroisse de Crucey, près Brezolles, elle est connue dès le XIVe siècle.

Au XVIe siècle, Jacques d'Angennes, seigneur de Rambouillet, La Loupe, Maintenon, Meslay-le-Vidame, Montlouet et autres lieux, épousa en 1526 Isabeau Cotereau, fille de Jean Cotereau, surintendant des finances et en eux douze enfants.

CHARLES d'ANGENNES, cardinal de Rambouillet, fut le second. Né à Chartres, selon dom Liron, le 30 octobre 1530. Il fut nommé évêque du Mans en 1560 et se trouva à la conclusion du Concile de Trente en 1563, fut ambassadeur de France auprès du Pape saint Pie V, qui le créa cardinal. Il mourut en 1587.

Le cinquième fut *CLAUDE d'ANGENNES*, né à Rambouillet en 1538, il devint évêque de Noyon et du Mans après son frère et gouverna ses diocèses avec tant de sagesse que saint Charles Borromée fait son éloge dans une de ses lettres. Il mourut et fut inhumé au Mans, en 1601.

Le sixième fut *LOUIS d'ANGENNES*, marquis de Maintenon, baron de Meslay, délégué de la noblesse chartraine aux états de Blois en

1576. Il épousa Françoise d'*O*, fille de Jean, marquis d'*O* et d'Hélène d'Illiers, dont il eut :

JACQUES D'ANGENNES, évêque de Bayeux en 1607, décédé en 1647, à l'âge de 70 ans et inhumé à Maintenon. (Moreri).

Famille d'Escoubleau-Sourdis.

88° *LXXIII.* Cette noble et ancienne maison est originaire du Poitou, les Seigneurs d'Alluyes en descendent.

Etienne d'Escoubleau, tige des marquis d'Alluyes, eut deux fils, l'un fut Jacques d'Escoubleau, évêque de Maillezais, vers 1500.

L'autre Jean d'Escoubleau, seigneur de la Chapelle-Bellouis, Jouy et autres lieux eut plusieurs enfants, entre autres :

Henri d'Escoubleau, aussi évêque de Maillezais en 1555.

François d'Escoubleau, seigneur de Jouy, Auneau, marquis d'Alluyes, gouverneur de Chartres pour Henri III, après que M. de Vassé, Seigneur d'Eguilly en Saint Avit, eut donné sa démission. Il épousa Isabelle Babou, fille de Jean Babou de la Bourdaisière et eut six enfants dont un devint cardinal et un autre évêque. *François d'Escoubleau, seigneur de Sourdis,* témoigna dès son bas-âge beaucoup d'inclination pour l'état ecclésiastique. Son mérite et les services que ceux de sa famille avaient rendus au roi Henri IV, engagèrent ce prince à demander pour lui le chapeau de cardinal. Le pape Clément VIII le lui donna en 1598. L'année suivante le cardinal de Sourdis fut nommé à l'archevêché de Bordeaux qu'il gouverna avec beaucoup de piété. En 1624, il tint avec ses suffragants un Concile provincial dont les ordonnances sont toutes saintes. Il mourut à Bordeaux le 8 février 1628, âgé de 53 ans. (Moreri.)

Henri d'Escoubleau, frère du cardinal, évêque de Maillezais après un autre Henri d'Escoubleau, son oncle, ensuite archevêque de Bordeaux après son frère en 1628, fut député à l'assemblée du clergé en 1640, et mourut à Auteuil-sur-Seine en 1645 (Moréri).

89° *LXXIV. PIERRE BERTRAND* (omis dans la liste des chanoines devenus cardinaux), cardinal de St-Clément, envoie en 1336 un délégué à Thimert, près Châteauneuf, pour rendre foi et hommage au cardinal Emery de Chatelus, évêque de Chartres, pour la chevecerie de l'église de Chartres dont le pape l'avait pourvu (Doyen, I, 344).

Patriarches omis.

90° *GUILLAUME AMI* ou *LAMI*, auditeur de Rote, évêque d'Apt, puis de Chartres de 1342 à 1349, devint patriarche de Jérusalem, par la faveur de Clément VI qui l'estimait beaucoup, il fut aussi administrateur de l'évêché de Fréjus. Il mourut en 1360 et fut inhumé dans la chapelle de Saint-Thomas de la cathédrale de Limoges où l'on voit sa statue en pierre qui est un chef-d'œuvre. Au nécrologe de l'église de Limoges, on lit au 9 juin : *Anniversaire de Mgr Guillaume Lamy, né à Limoges... évêque de Chartres et patriarche de Jérusalem. C'était un homme de grande sainteté, dont la vie fut illustrée par des miracles. Il mourut en ce jour 1360* (Fisquet, Moreri). Le cartulaire de N.-D. de Chartres fait aussi son éloge, et dit qu'il était regardé comme saint (*et sanctus estimatus*).

91. *GUILLAUME de SARDES* ou de *la GARDE*, archevêque d'Arles, patriarche de Jérusalem, et cardinal selon quelques-uns, était aussi chanoine de Chartres. Il couronna à Arles, le roi de Provence au mois de mai 1365 (Souchet, III, 221).

Fin de la liste des Cardinaux.

Résumé. Le diocèse de Chartres a donné à l'Eglise, 6 papes, 3 patriarches et 82 cardinaux; de ces cardinaux 8 ont été évêques de Chartres, et 74 chanoines ou abbés ou seigneurs temporels dans ce même diocèse.

E. HAYE,
Curé de Saint-Avit.

A travers les montagnes de la Grande-Chartreuse

IMPRESSIONS D'UN PÈLERIN.

En voyant de ces monts les gigantesques cîmes,
Sur le fond d'un ciel bleu dressant leurs fronts sublimes,
Ces piliers de granit posés par l'Eternel,
Et ces rocs découpés d'étages en étages,
Ces murs aériens couverts de blancs nuages,
On dirait un pays à mi-chemin du ciel.

Oui, lorsque vient la nuit et son horreur divine,
Quand la voix du torrent mugit dans la ravine,
Et qu'au sommet des pins les astres radieux,
Ainsi que des fruits d'or, brillent aux rameaux sombres,
A travers ces splendeurs, ces murmures, ces ombres,
L'âme se croit ravie à mi-chemin des cieux.

Mais quand de ces hauteurs la vue émerveillée
Redescend et voltige au fond de la vallée,
Alors, astres nouveaux sur notre sol mortel,
Dans la mousse et les fleurs les vers luisants scintillent,
Et le cœur dit, ému de tous ces feux qui brillent :
Déjà que de beautés à mi-chemin du ciel !

Et quand le pèlerin dont l'âme est inquiète
De palper le divin partout où Dieu le jette,
Rencontre avec bonheur sur ces pics sourcilleux
Des madones, des croix qu'adorent les nuages,
Il s'agenouille ému sur ces rochers sauvages,
Et fait une prière à mi-chemin des cieux.

Mais ne touchons-nous pas au vrai pays des anges !
Car voici de Bruno les célestes phalanges,
Et la cloche résonne au désert solennel.
Restons à partager leur repos séraphique;
Mais avant d'aborder l'oasis angélique,
Laissons tous nos soucis à mi-chemin du ciel.

Mais où vont dans la nuit ces ombres fugitives
Et ces pâles flambeaux blanchissant les ogives ?
Et d'où viennent soudain ces chants mystérieux ?
Des vieillards de Sion ce sont les saints cantiques,
Qui répondent en chœur aux hymnes angéliques ;
Et leur voix se rencontre à mi-chemin des cieux.

Oui, je revois encor ces célestes figures,
Où le Ciel a laissé ces empreintes si pures,
Ses rayons et sa paix, son sourire éternel :
Car leur âme d'élite est aux divines sphères;
Mais cependant leurs cœurs touchés de nos misères,
Sont demeurés pour nous à mi-chemin du ciel.

Laissez-moi, laissez-moi, mes amis de la terre,
Dans ce nid de colombe au rocher solitaire
Pour y finir mes jours, pour y fermer mes yeux.
Trop longtemps j'ai connu les flots et la tourmente,
Sur ce Thabor béni je veux fixer ma tente,
Car c'est un petit ciel à mi-chemin des cieux.

Un enfant de Notre-Dame de Chartres.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le 22 mars 200 personnages distingués par la naissance ou par la fortune étaient reçus en audience solennelle par le Saint-Père. C'était la députation internationale depuis longtemps annoncée. Il y avait là des représentants de diverses nations ; ils avaient jugé, dans une réunion préparatoire, que la présidence appartenait à la France, et c'est au duc de Cars que revint l'honneur de lire l'adresse. Pourquoi ne pouvons-nous reproduire cette page si belle et l'éloquente réponse de Pie IX, représentant les ruines amoncelées par la présente Révolution, et appliquant aux espérances de restaurations morales pour un prochain avenir la vision d'Ezéchiel : *Putas-ne vivent ossa ista ?... Vaticinare de ossibus istis...*

— Le 12 avril est l'anniversaire du jour où Pie IX a échappé à la catastrophe de Saint-Agnès, du jour ou a fini son exil de Gaëte. Nos pèlerins français partis de Paris auront le 5 mai, fête de S. Pie V leur audience au Vatican. Le diocèse de Chartres y aura des représentants.

Programme des sectaires. — Nous dirons après beaucoup de feuilles religieuses : *Catholiques, prenez garde !...* En présence des attaques dont l'Eglise et ses libertés nécessaires sont de nouveau l'objet, il nous est impossible de ne pas jeter le cri d'alarme. Voici le programme prôné et imposé par les organes de la secte : 1° séparation complète de l'Eglise et de l'Etat, c'est-à-dire oppression de l'Eglise par l'Etat, persécution religieuse légale, hypocrite, incessante.

2° Suppression du budget des cultes, c'est-à-dire la spoliation définitive de l'Eglise en France, l'impossibilité matérielle du culte catholique dans l'immense majorité des campagnes.

3° Education laïque et obligatoire, c'est-à-dire l'athéïsme érigé en système et en loi.

4° Service militaire obligatoire pour les élèves des séminaires, c'est-à-dire la volonté de tarir le sacerdoce dans sa source.

En présence d'une situation aussi critique, pour notre patrie, mettons sans doute avant tout notre confiance en Dieu ; mais ne nous abandonnons pas nous-mêmes. Les méchants et les pervers ont l'audace du mal, que les bons et honnêtes gens aient donc aussi de l'audace ! — pour emprunter un mot fameux, — oui, l'audace du bien ! On ne sait pas assez tout ce qu'il y a de force et de puissance dans l'énergie d'un homme qui veut le bien.

— L'assemblée générale des Comités catholiques de France vient de tenir ses séances annuelles à Paris, ayant pour but, comme toujours, d'étudier les questions les plus chères à la foi. A la session d'ouverture, le Président du Comité de Paris, M. Bailloud a dit :

« Des sujets graves attirent en ce moment l'attention émue des catholiques. Des libertés essentielles, des droits importants qu'ils

tiennent de notre législation, qui touchent à leurs intérêts les plus précieux, sont contestés et mis en péril.

D'autres attaques se portent sur les questions les plus hautes : sur celles qui tiennent le plus près à l'intégrité de leur foi, à leur autorité de pères de famille, à la direction chrétienne de l'éducation de leurs enfants, soit dans l'enseignement primaire, soit dans l'enseignement supérieur. — Ce n'est pas tout encore. L'esprit d'innovation va s'en prendre jusqu'au budget des cultes, garanti cependant depuis trois quarts de siècle par les engagements les plus solennels. On voudrait poser des bornes à la liberté de la perfection chrétienne par la vie religieuse. — Ces entreprises, Monseigneur, ne sont pas seulement des faits isolés, comme il s'en est produit par tous les pays et à toutes les époques. Elles procèdent d'un système réfléchi et d'un ensemble d'idées qui constituent une véritable doctrine antichrétienne.

Demeurer inactifs en présence de semblables desseins, ce serait pour les catholiques une faiblesse et un péril de plus.

Lourdes. — Le 18 avril, onze mille hommes du diocèse de Toulouse arrivaient à N.-D. de Lourdes en 15 trains et assistaient recueillis à la messe pontificale. Quelle manifestation de foi !!! Nous apprenons que N.-D. de Lourdes va être couronnée au nom du Saint-Père ; il en sera de même prochainement de N.-D de Ceignac (diocèse de Rodez), de N.-D. d'Afrique, de N.-D. de Bonne-Encontre près Agen et de Sainte-Anne à Apt.

— Pour les grandes fêtes du couronnement de Saint-Michel (4 juillet), tout s'organise à parfaitement. S'adresser pour tout renseignements au R. P. Supérieur du Mont-Saint-Michel par Pontorson (Manche).

— Il y a eu pèlerinage à Saint-Joseph de Beauvais, le lundi de Pâques, 17 avril. Messe pour les pèlerins, célébrée par Sa Grandeur Mgr Vital, évêque d'Olinda (Brésil), communion générale ; sermon par M. l'abbé Bernard. La bénédiction apostolique a été donnée par NN. SS. les évêques de Beauvais et d'Olinda.

Espagne. — La liberté des cultes. Les dames espagnoles qui ont souscrit une pétition pour demander le rétablissement de l'unité catholique, ont eu l'honneur de recevoir une lettre de Notre Saint Père le Pape, dont nous aimons à citer le passage suivant :

A nos chères filles en Jésus-Christ la duchesse de Baena, comtesse de Superunda, et aux autres respectables dames unies pour défendre la cause de la religion en Espagne.

« Nous vous en félicitons dans le Seigneur, car vous avez imité cette mère dont parle l'Ecriture, laquelle jadis en présence du roi que l'Esprit-Saint appelle très-sage, ne permit pas que son fils fût coupé en deux morceaux, mais au contraire supplia le roi de décider qu'il fut conservé vivant et qu'il ne lui fut fait aucun mal. De la même manière vous avez déployé tous vos efforts contre ceux qui rappellent la perversité de la fausse mère ; vous avez travaillé à conserver à votre nation l'unité de la foi, c'est-à-dire à empêcher le partage de l'enfant que Dieu nous a donné, « son Fils né de la femme et soumis à la loi pour le rachat de ceux qui se trouvaient sujets à la loi, « à savoir : le Christ. »

Allemagne. — Bulletin de la persécution. Le gouvernement prus-

sien poursuit le cours de ses mesures coercitives, en vertu de sa maxime que « la force prime le droit. »

Ainsi le préfet de Konitz (Prusse occidentale) a signifié aux habitants du couvent des Déméritants, à Jacobsdorf, d'avoir à le quitter ; il s'est fait donner l'inventaire du couvent et les clefs de l'église. L'évêque de Culm a aussitôt protesté, le couvent et l'église appartenant au siége épiscopal. Le séminaire de Breslau (Silésie) a été fermé. Le petit séminaire de Paderborn a reçu signification qu'il serait fermé à la fin du semestre d'hiver. Dans la province du Hanovre, six prêtres ont reçu l'ordre de quitter leur cure. Les catholiques de Wiesbaden, au nombre de 12,000, ont perdu leur seule église; elle ne leur appartient plus. Plusieurs journalistes catholiques sont emprisonnés.

Pologne. — Des 400 prêtres persécutés et exilés par la Russie, cent ont déjà péri par suite de souffrances.

Une école sans Dieu. — Dernièrement, à Rome, une femme du *Transtevere* conduisit son jeune fils à l'école du quartier. En le remettant au maître elle lui dit : « Mon enfant, comporte-toi bien, écoûte bien ce qu'on t'enseignera et surtout n'oublie jamais en entrant de faire le signe de la croix. » Le *Magister*, entendant ces mots, s'écria : « Des signes de croix ! Il ne s'en parle plus ici, c'est une chose inconnue. Il y a vingt ans que je ne le fais plus et que je ne vais plus à l'église et mes affaires vont mieux qu'auparavant. »

Sur une pareille profession d'impiété, cette bonne femme du peuple reprit son fils en disant : « Je comprends ce que vous faites par ici ; j'aime mieux garder chez moi mon enfant ignorant que de l'envoyer à l'école du diable.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une grande lampe pour N.-D. de Sous-Terre. Une petite lampe sur pied pour N.-D. du Pilier. — Plusieurs cœurs offerts aux deux Madones. — Un bel anneau d'or enrichi d'une pierre offert par une dame anglaise.

Lampes. — 72 ont été demandées en avril, savoir : 64 devant N.-D. de Sous-Terre; 3 devant N.-D. du Pilier, 2 devant Saint Joseph ; 1 devant le Saint-Sacrement à la cathédrale ; 2 devant la statue du Sacré-Cœur.

Nombre de messes dites à la Crypte : 300.

Nombre de visiteurs pour les clochers : 125.

Nombre de visiteurs pour la Crypte : 333.

Consécration des petits enfants.—Ont été consacrés à Notre-Dame de Chartres durant le mois d'avril 67 enfants dont 21 de diocèses étrangers.

— Le R. P. Matthieu a convoqué les hommes à des conférences spéciales pour eux : il ne pouvait mieux terminer sa laborieuse et belle station que par cette retraite préparatoire aux Pâques. Les hommes sont venus et en grand nombre. Il y a eu deux conférences dans la 4e semaine de carême, cinq dans la cinquième, et une le mardi-saint. Une communion générale d'hommes était annoncée pour le jour de Pâques à 7 heures dans le chœur du Chapitre ; beaucoup se sont rendus à cet appel; Monseigneur a dit lui-même la messe basse et distribué le pain des forts à ces chrétiens vainqueurs du

respect humain. Si un tel spectacle réjouit les âmes de foi, quelles doivent donc être les impressions dans la cathédrale de Paris le jour où plusieurs milliers d'hommes font ensemble leur communion pascale, et protestent ainsi contre la tourbe impie qui prétend chasser Dieu du monde !

La présence seule d'une grande foule, dans l'attitude du respect au Lieu Saint, cause au spectateur catholique une émotion bien autrement utile et douce que la participation à toutes les fêtes possibles du siècle. Qui donc le vendredi saint et le jour de Pâques pouvait être insensible à la vue de notre grande église remplie d'assistants qui suivaient l'office ou écoutaient le prédicateur ! Ces jours-là du reste l'éloquent dominicain semble s'être surpassé lui-même ; son instruction sur les sept paroles de Jésus en croix et celle sur la résurrection nous ont paru avec le sermon sur le Pape, mériter la plus large part aux éloges que font le clergé et les fidèles du missionnaire de la station.

— La quête pour les séminaires a eu lieu durant les offices du jour de Pâques. Bien des fois nous avons dit la nécessité de cette quête ; nous y reviendrons encore. Mais une telle cause a-t-elle besoin d'être plaidée devant nos lecteurs, tous gens d'église, qui doivent aimer le sacerdoce et favoriser dans la mesure de leurs ressources, le recrutement des élèves du sanctuaire ?

— Le prédicateur du *Mois de Marie* en l'église cathédrale de Chartres sera le R. P. Lequette, religieux de l'Institut de la Miséricorde, notre prédicateur du carême en 1873 ; il a laissé à Chartres d'excellents souvenirs ; on s'empressera de nouveau autour de sa chaire.

— Voici que les pèlerins nous arrivent plus nombreux grâce au retour de la belle saison. Nous avons remarqué en avril des Religieux de plusieurs ordres, et des étrangers de différents diocèses, même de diocèses fort éloignés.

— L'Œuvre des Tabernacles a eu dernièrement son exposition annuelle à l'évêché ; le chiffre des objets exposés aux appréciations du public a été plus important encore que par le passé. Quant à la valeur, nous pourrions nous en tenir aux éloges des visiteurs qui ne manquaient pas de témoigner leur admiration en sortant de la salle ; mais il nous semble que c'est trop peu dire encore ; il faut parler aussi d'estime pour le désintéressement des Dames patronesses et leur zèle de la maison de Dieu. Elles et leurs aides, désignées plus d'une fois sous le nom d'Ouvrières du Temple, comme autrefois les filles de Sion, donnent leur temps, leurs soins et leurs aumônes à des broderies et à des tapisseries qu'elles ne contempleront plus une fois sorties de leurs mains, mais qu'elles sauront sous les yeux du Dieu des autels ; et cette pensée stimule la générosité et le travail. A l'aspect de ces ornements si variés et souvent si riches, de ces linges finement plissés, puis de ces beaux vases d'autel, nous nous disons : Un pieux amour a dirigé ici l'activité et le talent : *Quam dilecta tabernacula tua, Domine !* Les grâces de l'amour divin en seront la récompense.

Les objets exposés ont été répartis entre 79 paroisses. Il y avait 34 chasubles, 7 chapes, 7 dais, 4 bannières, 4 calices, 2 ciboires, 2 ostensoirs, 14 chandeliers, 3 croix d autel, 12 aubes et d'autres linges. Toutes ces belles choses, fruit de l'aumône et d'un travail béni, sont

maintenant au service du Seigneur dans les églises de la campagne. Que le Seigneur récompense les âmes chrétiennes qui lui en ont fait hommage, désireuses de rehausser le culte eucharistique!

Messieurs les curés qui ont des demandes à faire à l'Œuvre des Tabernacles sont priés d'écrire avant le 1er octobre.

— Le troisième centenaire de la naissance de Saint Vincent de Paul a été l'occasion de grandes solennités les 22, 23 et 24 avril. Buglose et Pouy avaient leur pèlerinage ; les différentes églises des Lazaristes et de Filles de la Charité ont eu leurs assemblées de fidèles. Chartres ne pouvait être au dernier rang pour l'éclat de pareilles fêtes.; la chapelle de son Hôtel-Dieu monumental se prête parfaitement aux cérémonies et MM. les administrateurs aiment à seconder les pieux désirs des religieuses. Tout s'est donc passé à merveille. On a admiré les décorations disposées dans le meilleur goût ; les guirlandes, les banderolles, les étendards et les inscriptions à la gloire de Vincent de Paul n'empêchaient pas toutefois les regards de se fixer surtout sur le maître-autel bien illuminé et sur la châsse qui contient des reliques du saint. Les chants des Vêpres ont été exécutés le 23 par le Petit-Séminaire et le 24 par l'école de Saint-Ferdinand ; un chant harmonieux ne manquait pas non plus aux autres exercices. C'est M. l'abbé Barrier, vicaire général qui a officié le jour de la fête. Le prédicateur du *Triduum*, le R. P. Villaume, prêtre de la Miséricorde, a su charmer son auditoire toujours nombreux, en faisant ressortir avec talent les vertus de *M. Vincent.*

Le petit pauvre né dans une chaumière de Pouy le 24 avril 1576, n'est-il pas par son humilité et sa charité la gloire du seizième siècle. « O Vincent, vous naissez sous le toit d'une humble cabane, mais l'éclat que vous allez répandre dissipera bientôt cette obscurité passagère ; la pauvreté vous reçoit dans son sein, pour se préparer un secours dans ses besoins ! « (Hymne de l'office de la fête).

Parmi les groupes qui ont été en pèlerinage à la chapelle de l'Hôtel-Dieu nous citerone la procession de Saint-Brice, la Conférence de Saint-Vincent de Paul et les Dames de l'Œuvre des Pauvres Malades.

— M. l'abbé Guérin (François-Denis), chanoine honoraire, curé de Courville, est décédé le 29 mars à l'âge de 85 ans et 8 mois. C'était le doyen d'âge des ecclésiastiques du diocèse. Ce bon vieillard avait gouverné durant de longues années la paroisse de Courville, avec l'estime de tous ceux qui le connaissaient. Les témoignages de sympathie ont entouré sa vieillesse ; beaucoup de prêtres et de fidèles ont suivi sa dépouille mortelle et participé aux prières de la cérémonie funèbre dans l'église et les rues où il passa si longtemps en faisant le bien.

— Le jeudi 27, fête de l'Adoration, précédée d'un *triduum*, à l'église Sainte-Foy. — Salut solennel donné par Monseigneur. — Sermon par le R. P. Baylot, ancien supérieur des Maristes à Chartres.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Notre-Dame de Chartres n'abandonne pas notre communauté. La partie de notre demeure où se trouve son image bénie vient d'être restaurée grâce à des secours providentiellement arrivés. Mais l'assistance de la *Bonne Mère* a été plus sensible encore pendant ma grave et récente maladie. J'avais déjà reçu l'extrême-onction et l'on

croyait ma fin prochaine, quand le mal a soudain arrêté ses progrès, puis a disparu. Notre-Dame et Saint-Joseph avaient exaucé les prières faites en ma faveur.

(F. J. de P. de L., diocèse d'Evreux).

2. Je me hâte de vous faire connaître la position de nos chers malades. Grâces soient rendues à Notre Dame de Chartres ! les neuvaines ont eu leur résultat visible ; le mieux s'est fait sentir pour eux dans la même journée et ce mieux a continué.

(Sœurs de St-Paul à C., diocèse de Chartres).

3. Je vous envoie mon offrande *ex-voto* en reconnaissance d'une grâce obtenue. Bénie soit Notre-Dame de Chartres !

(D. B. diocèse de Tours).

4. Je m'empresse de vous dire que grâce à Notre-Dame de Chartres, la malade est délivrée de son état si dangereux. Au moment même où vous receviez à Chartres la demande de neuvaine pour elle, le médecin a déclaré le mieux et trois jours après la péritonite avait disparu. (D. M. à S. J., diocèse de Poitiers).

5. Dernièrement un enfant de notre paroisse a été atteint d'une fièvre pernicieuse. Son père, médecin, avait les plus grandes inquiétudes. J'ai proposé de vous adresser par télégramme la demande d'une neuvaine de lampe devant Notre-Dame de Chartres ; la famille a consenti et les accès de fièvre n'ont pas reparu. Nous attribuons cette amélioration à la protection de Marie. J'avais déjà constaté les effets de cette protection lors de la guérison de mon père menacé d'apoplexie et recommandé alors si efficacement à Notre-Dame de Chartres. (A. V. de M., diocèse de Bayonne).

6. Je vous avais demandé une neuvaine de prières à N.-D. et à Saint-Joseph, afin d'obtenir que la justice présidât à l'arrangement de mes affaires et que mes intérêts fussent sauvegardés ; bien nécessaire était pour cela, à mon avis, la puissante protection de Notre-Dame de Chartres ; j'ai été pleinement exaucée ; les obstacles sérieux ont disparu au-delà de tout espoir. Je demande messe et lampe en action de grâces.

(X. à A., diocèse de Chartres).

7. Vous avez célébré la sainte messe à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le jour où j'en avais si grand besoin. Comme je m'en suis bien trouvé ! Le succès demandé pour l'affaire importante que vous savez a été obtenu ; c'était le dernier jour de ma neuvaine qui ne pouvait être plus efficace. (A. de C., à Nevers).

8. Ma fille que j'ai conduite à N.-D. de Chartres a été bénie de son pèlerinage. La guérison est complète ; ensemble nous remercions la *Bonne Mère* si bien invoquée dans votre belle église.

(C., diocèse de Paris).

HOMMAGES AU SACRÉ-CŒUR

Offrande anonyme à l'Œuvre du Vœu national.

M. l'abbé Castelnau, curé de Saint-Séverin, à Paris, a reçu dernièrement la lettre suivante :

Monsieur le Curé,

Ayant lu dans le journal la *France Nouvelle* que le salut de la France et la fin des persécutions de l'Eglise sont attachés à l'édifice sacré que l'on construit sur les buttes Montmartre ; mon frère et

moi nous vous prions de recevoir de notre concierge, M. G., la somme de *dix mille francs* et de la remettre à l'archevêché pour l'édification de cette église.

Nous désirons garder l'anonyme.

(Bulletin de l'Œuvre du Vœu national).

Cette lettre n'a pas besoin de commentaire.

Dévotion du premier vendredi du mois.

Le premier vendredi du mois est comme on le sait, consacré au Cœur de Jésus. Cette dévotion s'étend de plus en plus et prend des proportions bien consolantes. Dans une petite paroisse de campagne voisine de Chartres, et dont la population n'est pas de quatre cents habitants, une centaine de personnes ont célébré le premier vendredi d'avril en assistant à la messe, et soixante-dix d'entre elles se sont approchées de la Sainte-Table. Ces résultats si précieux sont dûs à l'Apostolat de la Prière qui est très-florissant dans cette localité.

Nous connaissons d'autres paroisses qui sont entrées dans la même voie. Puissions-nous en voir un grand nombre suivre de si beaux exemples ! Nos campagnes seraient bientôt régénérées.

La souscription populaire à l'œuvre du Vœu national et la diffusion des images du Sacré-Cœur contribueront puissamment à réaliser un bien si désirable. Ranimons notre zèle et à l'approche du mois de juin, prenons des mesures efficaces pour multiplier le nombre des adhérents à cette sainte entreprise.

Œuvre de l'Adoration diurne pour les hommes à la chapelle du *Corpus Domini* à Angers.

Nous apprenons avec bonheur les détails suivants, les considérant comme une preuve nouvelle de la bénédiction de Marie, invoquée plus d'une fois dans notre Crypte par les Prêtres du Saint-Sacrement. Leur fondation d'Angers a été mise tout spécialement sous la protection de Notre-Dame de Chartres.

...... La ville d'Angers tend de plus en plus à se rendre digne du titre si glorieux qu'on lui a déjà décerné plus d'une fois de ville du Saint-Sacrement. Un nouvel épanouissement de la foi et de la dévotion envers la divine Eucharistie y vient consoler aujourd'hui les âmes pieuses. Au milieu des œuvres créées ou soutenues par les religieux ou religieuses consacrés à la gloire du T.-S. Sacrement, un vide regrettable se faisait sentir, les hommes avaient leur adoration *nocturne*, ils ne connaissaient pas, ou paraissaient ne pas pouvoir pratiquer l'adoration *diurne*. La *Garde d'Honneur* du T.-S. Sacrement semblait uniquement réservée aux dames.

Les difficultés ou les préventions que rencontrait de prime-abord une telle œuvre ont été surmontées par ceux qui avaient mission pour la fonder. Les Prêtres du T.-S. Sacrement ont réussi à convaincre un certain nombre de généreux chrétiens que l'Œuvre fondamentale de notre époque, la nécessité sociale présente, c'est la pratique du premier de tous les commandements : l'*Adoration* ; pratique dont l'oubli ou le mépris est la cause principale de tous nos châtiments, de tous nos malheurs et de toutes nos ruines.

Des hommes de foi et de dévouement ont donc répondu à leur pressant appel, et déjà le divin Roi a ses Cent Gardes du Corps.

Le premier vendredi de chaque mois auront lieu ces pieux exercices, de neuf heures du matin à neuf heures du soir.

Un certain nombre d'ecclésiastiques, heureux de concourir par leurs bons exemples à une œuvre qui est aussi la leur, et dont la bienfaisante influence se fera ressentir dans toutes les paroisses, se sont empressés de se faire enrôler dans cette nouvelle *Garde d'Honneur*.

Inutile d'ajouter que Monseigneur, toujours si dévoué à tout bien et si intelligent des besoins de son temps, bénit de tout son cœur d'évêque et de Français cette œuvre non moins patriotique que religieuse, la France ayant aujourd'hui plus besoin de prière que de tout autre secours, car Dieu seul peut la sauver.

Œuvre du Vénérable de la Salle. — Ecoles chrétiennes.

Nous insérons bien volontiers la lettre suivante que beaucoup de nos lecteurs n'oublieront point en réglant le budget de leurs aumônes.

Notre-Dame du Ranché, sur Teloché (Sarthe).

Nous n'hésitons pas à nous adresser à votre charité en faveur d'une Œuvre dont vous apprécierez l'importance. Il s'agit de la création d'un Noviciat de Frères des Ecoles chrétiennes.

Le moment est des plus favorables. Les demandes de nouvelles maisons qui sont adressées à l'Ordre, sont si nombreuses, qu'il faudrait plusieurs milliers de Frères pour y satisfaire. Evidemment les malheurs des temps actuels font sentir plus que jamais, aux hommes de foi et d'ordre, la nécessité des écoles congréganistes. La ligue du mal comprend aussi le parti qu'elle peut tirer de l'enfance élevée selon ses principes ; elle parle et agit surtout. L'heureuse initiative d'un homme de bien nous a permis de songer à la formation d'un Noviciat près du Mans (1). Cet homme, aussi généreux que modeste, nous a offert pour cette œuvre la maison dite du Ranché. Sa Grandeur Mgr d'Outremont, dès son arrivée, a bien voulu nous encourager à la création de cette importante maison.

Mais comment faire face aux dépenses d'installation et d'entretien d'un nombreux personnel ? L'enseignement laïque trouve dans les bourses payées par l'Etat et les départements les ressources indispensables à la formation des élèves-maîtres dans les Ecoles Normales. Mais les Congrégations enseignantes ne peuvent trouver ces ressources que dans la sympathie des personnes aisées et éclairées. Nous nous adressons avec confiance à leur charité, et nous en espérons les ressources qui nous sont indispensables et que nous ne pouvons trouver ailleurs. Quelle libéralité mieux placée, mieux entendue, que celle qui assure à une congrégation religieuse le moyen d'accroître le nombre de ses membres d'une manière proportionnée aux vœux des populations, aux besoins de la Patrie, aux cris de la Religion !

Un Comité sera formé sous peu pour cette Œuvre dans le diocèse du Mans (2). Des carnets de souscription seront remis aux personnes qui voudraient bien s'en charger.

(1) Ce noviciat desservira la Sarthe et plusieurs départements voisins.

(2) A Paris, son Eminence le Cardinal-Archevêque appréciant l'importance majeure de l'entreprise a daigné accepter le patronage de l'œuvre dans son diocèse. Voici les noms de quelques personnages qui font partie du Comité :

Mgr de Marguerie, ancien évêque d'Autun, MM. le vicomte de Melun, le vicomte de Luçay ; Adolphe Baudon, du Mont de Benque, secrétaire général de la Banque de France ; Gabriel Carron, adjoint au 8e arrondissement ; le prince de Chalais ; Drouin de Lhuys, membre de l'Istitut ; de Franqueville, maître des requêtes au Conseil d'Etat; le comte Eugène de Germiny, conseiller municipal de Paris ; le général de Geslin, commandant la place de Paris ; Eugène Rendu, inspecteur général de l'Instruction publique, etc., etc.

En attendant l'organisation définitive, les offrandes seront reçues au Mans, au Secrétariat de l'Evêché et par Messieurs les Curés de la ville, et au Ranché, par le frère Alexandrin, directeur de la Maison. (Les Frères Directeurs des divers établissements du diocèse ou des diocèses voisins les recevront également).

Frère ADORATEUR,
Visiteur des Frères des Ecoles chrétiennes.

Je remercie toutes les personnes qui voudront bien s'associer à l'Œuvre du Noviciat des chers Frères des Ecoles chrétiennes, établi au Ranché, et je les bénis cordialement en Notre-Seigneur.

† HECTOR, *évêque du Mans.*

Le Mans, le 27 juin 1875.

BIBLIOGRAPHIE

Mois de Marie de la Sainte Famille, dédié aux associés de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de la Première Communion, par la Baronne de Chabannes, avec approbation de Mgr l'évêque de Limoges. Voici le rapport du Directeur de l'Archiconfrérie nommée plus haut, sur ce bon petit livre : « L'attention de l'auteur à faire marcher de front le point de vue historique de la vie de Jésus, Marie et Joseph, l'instruction morale, l'invocation pieuse, le trait édifiant, donne un caractère de nouveauté à ce travail, et en fait un manuel utile pour le mois de la Sainte-Enfance, de Saint-Joseph et de Marie Quant à la forme littéraire, Mme de Chabannes est très-appréciée et depuis longtemps. » A notre tour, nous félicitons l'auteur de deux choses principalement : 1° d'avoir si bien dirigé toutes ses considérations vers un même but, l'amour de l'Eucharistie ; 2° d'avoir fait le plus heureux choix de traits historiques dont plusieurs se rapportent aux grands sanctuaires *de N.-D. de Chartres*, de N.-D. de Lourdes, de N.-D. de Lorette, de N.-D. de Boulogne, de N.-D. des Victoires, de N.-D. de Pontmain, de N.-D. du Suffrage. (Se vend à la librairie de J. Lefort ; Paris, rue des Saints-Pères, 30. — Lille, rue de Charles-de-Muyssar, 24. Prix : broché, 1 fr. et relié, 1 fr. 50.

Le Pape et la liberté, par le R. P. Constant, des Frères-Prêcheurs, lecteur en théologie. Cet ouvrage honoré d'un bref du Souverain-Pontife et des approbations de vingt-deux archevêques et évêques, semble répondre à un besoin réel de notre époque.« Votre livre, écrit Mgr de Poitiers à l'auteur, justifie son titre, et montre dans l'action du pontificat romain la cause la plus active et la plus persistante du véritable affranchissement des individus et des sociétés. Hors de lui, il ne reste, comme le dit Saint-Augustin, que ces doctrines et ces institutions, *quas variarum servi libidinum liberales vocant.* Mgr Nocella, secrétaire du Pape pour les lettres latines, écrit au R. P. Constant : « Les hommes qui font le plus retentir le nom de liberté, tandis qu'ils vicient, corrompent, battent en brèche la vraie et réelle liberté, n'ont jamais omis de forger accusations et calomnies contre le Pontificat Romain ; le très-saint Père juge opportun de discuter ces accusations à la lumière de la vérité, et il a la ferme confiance que vous êtes si versé dans ces matières, que votre présent travail pourra, Dieu aidant, servir à tirer beaucoup d'esprits de leurs erreurs et de leurs opinions perverses. »

Nous avons fait connaître jadis la première édition de cet important ouvrage ; aujourd'hui c'est la deuxième édition revue et augmentée que le R. P. Constant livre au public. (S'adresser à Paris, chez Victor Palmé, 25, rue Grenelle-Saint-Germain).

L'Eglise catholique en Pologne sous le gouvernement russe, depuis le premier partage jusqu'à nos jours, 1772-1875, par le R. P. Lescœur, prêtre de l'Oratoire. Deux forts vol. in-8. Prix: 15 fr. E. Plon et Cie, rue Garancière, 10, Paris.

L'ouvrage depuis si longtemps attendu du R. P. Lescœur est de ceux qui ne peuvent manquer de fixer l'attention de tous les hommes désireux de se tenir au courant de l'histoire religieuse de ce siècle, dans sa partie la moins connue peut-être, mais non pas la moins intéressante et la moins fertile en conséquence de tout genre. Ce livre contient, en effet, le récit complet, (qui jusqu'ici n'avait jamais été présenté dans son ensemble), de la persécution que subit l'Eglise de Pologne sous le joug moscovite, depuis le partage de cette nation infortunée ; persécution qui, commencée par Catherine II, interrompue sous les règnes de Paul Ier et d'Alexandre, a repris sous Nicolas une activité redoutable et depuis n'a jamais cessé un seul instant.

Sainte Jeanne Françoise Frémyot de Chantal, sa vie et ses œuvres. Tome III : *Œuvres diverses.* Beau volume in-8. Prix : 8 fr. — E. Plon et Cie, éditeurs, rue Garancière, 10, Paris.

Grâce à d'actives mais difficiles recherches, en s'entourant de manuscrits, en collationnant les textes, en s'aidant même de la loupe, au prix des plus laborieux efforts, les

religieuses de la Visitation sont parvenues à restituer intégralement les exhortations, entretiens et instructions de leur sainte Fondatrice, ces élans vers Dieu, ces trésors de doctrine si propres à former encore des phalanges d'âmes fortes, capables de marcher sur les traces des saints.

Le volume que nous annonçons aujourd'hui contient des opuscules en général peu connus, auxquels les religieuses de la Visitation ont ajouté des matériaux récemment découverts.

Pie IX, sa vie, son histoire, son siècle, par J.-M. Villefranche. Ouvrage orné de plusieurs gravures. 1 beau vol. gr. in-8 de 600 pages. — Lyon, P. N. Josserand, éditeur, 3, place Bellecour. — Paris, Jules Vic, libraire, 23, rue Cassette. — Prix : 7 fr. — Un admirable portrait de Pie IX, destiné à enrichir le frontispice de l'histoire du grand Pape, vient d'être mis en vente à la même librairie, au prix de 2 fr.

Œuvres musicales de M. l'abbé W. Moreau, à Poitiers. 4e édition, la *Vierge de Lourdes*, 32 cantiques pour le Mois de Marie, un fort vol grand in-8 Jésus. — Prix net: 12 fr. Edition-bijou. Texte et mélodie : 3 fr. — *Neuvaine eucharistique*, cantiques pour la sainte communion. Un beau volume grand in-8, net et franco: 6 fr. Parties séparées des chœurs, chaque cahier net : 50 c., paroles seules : 40 centimes.

Elévations à N.-D. de Lourdes, manuel du pèlerin, par l'abbé Achille Vidal, aumônier du lycée de Rodez, approuvé et recommandé par Mgr l'évêque de Rodez et de Vabres. 1 vol in-18 elzévirien, de 216 pages. Prix : 1 fr., franco, 1 fr. 15 ; 9 fr. la douzaine, *treizième* en sus, franco, 10 fr. 70. (Libraire Vve Carrère, à Rodez (Aveyron). Le pèlerinage à N.-D. de Lourdes a inspiré déjà de nombreux écrits ; voici pourtant un nouveau petit livre auquel nous prédisons un vrai succès.

La Vierge Lorraine. — Histoire de Jeanne d'Arc au point de vue de l'héroïsme, de la sainteté et du martyre, par la Baronne de Chabannes. (Chez tous les libraires : 3 francs). A l'occasion des fêtes d'Orléans qui vont avoir lieu dans quelques jours, nous aimons à rappeler ce charmant livre, œuvre de foi et de talent qui a trouvé en peu de temps une place si honorable parmi les histoires les plus recherchées de la Glorieuse Pucelle.

— Avec le *Mois de Marie* dont nous venons de parler, nous recommanderons celui à N.-D. de Chartres, par M. l'abbé Bulteau (annoncé sur la couverture de la *Voix*).

— *Mois de Marie des Madones de Pie IX*, par l'abbé Durand. Un beau vol. in-12, orné du portrait du Saint-Père et de 35 gravures représentant les Madones de Rome. Prix broché : 4 fr., chez l'éditeur Victor Palmé, 25, rue Grenelle-Saint-Germain, Paris.

MAI 1876.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Mai 1876.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix ap. la communion, de la pr. : *En ego*,

1er mai, lundi. — Ind. pl. : 1° pour l'Arch. de St Joseph ; 2° p. les posses. d'objets indulg.

2, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.)

3, mercredi. — Ind. plén.: 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. le scap. du Carmel : 3° p. le scap. bl.

4, jeudi. — Ind. plén. p. la récitation à gen. devant le Saint Sacr. de la prière : *Regardez, Seigneur*.

5, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. la Conf. du C. de Jésus; 2° p. le scap. rouge.

6, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre-Sainte au scap. bl. (moyenn. visite à un autel de la Ste Vierge. — j. au ch.).

7, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bl. ; 3° p. le rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres ; 5° p. l'Ar. de Saint Joseph ; 6° p. l'Ar. du S. C. de Marie.

8, lundi. — Ind. plén.: 1° p. l'Œuvre de S. François de Sales ; 2° p. la Prop. de la Foi (j. au ch.).
9, mardi.— Ind. pl.: 1° p. l'Ar. du S.C. de Marie ;2° p. la récit. quot.de la pr. *Angele Dei* (j. au ch.).
10, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (merc. au ch.).
11, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pour l'Ap. de la pr.(j. au ch.).
12, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
13, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. des 7 basiliques romaines, au scap. bleu (comme au 6 mai.— j. au ch.).
14, dimanche. — Ind pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la Confr. du C. de Jésus ; 3° p. la récit. quot. du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.).
15, lundi — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de Saint François de Sales; 2° p. la Propag. de la Foi (j. au ch).
16, mardi. — Ind. pl.p. le scap. du Carmel.
17, mercredi.— Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. du Carmel.
18, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la Conf. du C. de Jésus (j. au ch).
19, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
20, samedi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pl. et part. nombr. du Saint Sépulcre et de la Terre-Ste, (comme au 6 mai.— j. au ch.).
21, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tertiaires Franc. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. la récit. quotid. de la pr.: *Loué et remercié.* (j. au ch.).
22, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quot. de la pr.: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)
23, mardi — Ind. pl. p. la récit. quot. du ch. brigitté (j. au ch.).
24, mercredi — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel; 3° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
25, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr ; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. le scap. bl. ; 4° p. l'Archic. de St Joseph ; 5° p. le rosaire ; 6° p. les possess. d'objets indulgenciés.
26, vendredi. — Indulg. pl.: 1° p. le Scap. rouge ; 2° p. l'Ap. de la pr. (vend. au ch.).
27, samedi. — Ind.plén. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 6 mai. — j. au ch.).
28, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. la recit. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).
29, lundi — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; p. la récit. quotid. du *Regina* (j. au ch.).
30 mardi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du *Memorare* ; 3° et du ch. de l'Im. Concep. (j. au ch.).
31, merccredi. — Ind. pl.: 1° p.les Tert.Fr.; 2° p. le scap.du Carmel ; 3° pour ceux qui ont suivi les exercices du mois de Marie.

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

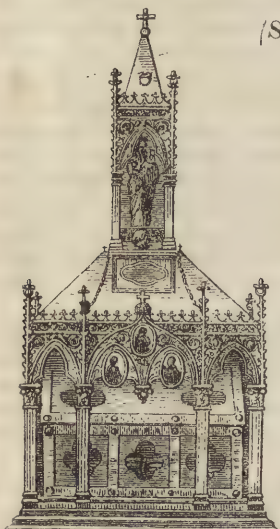
6e NUMÉRO — VINGTIÈME ANNÉE — JUIN 1876

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

CHARTRES ET LE SAINT VÊTEMENT DE NOTRE-DAME.

(Suite et fin).



II.

Du reste, Chrétiens, l'honneur s'explique par les services. Je me figure le ciel en fête lors de la donation royale et de la translation solennelle du saint Vêtement à l'église de Chartres; et Dieu adressant à la sainte Vierge ces paroles qu'il disait à Hélie, le grand prêtre, au sujet d'Eliacin, le privilégié de son choix. *Induam illum tunicâ tuâ.* O ma bien-aimée, je le revêtirai de votre tunique, ce sanctuaire de Chartres où votre culte prit naissance sur les plages occidentales ; et comme si je l'enveloppais de ses plis et de ses replis, je l'affermirai dans cette étreinte, *et cingulo tuo confortabo illum.* Je mettrai en lui la toute-puissance d'intercession, dont vous jouissez près de la puissance souveraine, *et potestatem tuam dabo in manu ejus* (1), pour que ce soit un manteau de joie, au lieu d'un manteau de tristesse, *pallium laudis pro spiritu mœroris.* Par ce vêtement je prêcherai l'année de la miséricorde, *ut prædicarem annum placabilem*, je guérirai les malades, je chasserai les ennemis, j'arrêterai les fléaux, je sécherai toutes les larmes, *ut consolarer omnes lugentes* (2)

Les faits ont confirmé les promesses et je ne sache rien de si persuasif, pour soutenir et appuyer votre espérance, que les merveilles du vêtement de Marie.

(1) Isaïe, XXII, 21.
(2) Is., LXI, 2, 3.

Quand se précipitèrent les hommes du Nord, sous la conduite du terrible Rollon, et que Chartres fut assiégée, les habitants appelèrent à leur secours le duc de Bourgogue et le comte de Poitiers. L'évêque Gausselin ne s'en repose pas entièrement sur eux, il croit ne rien pouvoir sans l'assistance de Marie ; c'est elle qu'il choisit pour auxiliaire principale ; il va se placer hardiment sur le haut de la *porte-neuve,* exposant aux regards des païens la tunique intérieure de Marie. Pour la première fois, Rollon a peur ; ses intrépides soldats cessent l'attaque et, sur l'ordre du chef, se retirent en bon ordre. Sur quoi un auteur contemporain adresse à Rollon ces paroles : « Prince » belliqueux, ne rougis pas de ta défaite, ce ne sont ni Fran- » çais ni Bourguignons qui te mettent en fuite, mais la tuni- » que de la mère de Dieu (1).

Plus tard, une autre armée se retirera sans coup férir ; l'illustre Suger, abbé de Saint-Denis, raconte lui-même, dans la vie de Louis-le-Gros, ce fait dont il fut témoin. Le roi venait à Chartres pour châtier l'outrecuidance de Thibault IV, qui s'ètait allié aux Anglais contre lui ; il s'élance avec impétuosité et veut brûler la ville, lorsque tout-à-coup les clercs et le peuple, portant la sainte chemise de la bienheureuse mère de Dieu, *beatœ Dei genitricis camisiam prœferentes*, le supplient dévotement d'épargner la ville à cause de l'église ; et Louis, inclinant la hauteur de sa royale majesté à leurs supplications, de peur que la noble église de la bienheureuse Marie ne fut brûlée avec la ville, épargne la ville et charge le comte de Flandre d'emmener l'armée (2).

Le vêtement de la sainte Vierge couvrit de sa protection beaucoup d'étrangers, avec les habitants de la cité. Chartres était cette *ville de refuge,* dont parlent les livres sacrés, où l'innocent trouvait un asile et un lieu pour demeurer : *sicque suscipient eum et dabunt ei locum ad habitandum* (3). Ils furent bien inspirés, les moines de Fontenelle, d'apporter sous les voûtes hospitalières et sûres du temple de Marie les reliques de saint Wandrille, leur bienheureux fondateur, que les guerres et les dévastations exposaient au pillage dans leur couvent. Vous êtes aussi venu, glorieux martyr saint Piat ; vous aviez quitté Tournay pour fuir à Saint-Omer, mais Saint-Omer ne vous offre plus un abri suffisant ; vous venez ici, vous êtes accueilli avec respect, et l'hospitalité généreuse des chartrains vous construit cette splendide chapelle.

Ils vinrent aussi, M. F., les chevaliers, ces preux sans peur et sans reproche, du moins à l'origine de leur institution au XII[e] siècle, et ils remportaient ces petits vêtements qu'on appela les chemisettes de Notre-Dame, parce qu'elles étaient faites dans la forme supposée de la sainte tunique, placées sur la

(1) Titulus Aganonis. Cartulaire de Saint-Père de Chartres, par le moine Paul. Voir la note B.
(2) *Sugerii opera. Vita Lud. Grossi, Patrol.* Tom. CLXXXVI, p. 1311.
(3) Jos., XX, 4.

sainte châsse, et bénites dans l'église-mère de la Vierge, *in ecclesiâ matrice*. Fondée sur des faits prodigieux que rapportent vos chroniques, la confiance en ces pieux habits était si grande qu'un chevalier se croyait à l'abri de tout péril, quand il en était revêtu ; c'était une condition rigoureuse des tournois et des duels, que nul des champions ne porterait sous sa cotte de mailles la chemisette de Notre-Dame. Muni de cette miraculeuse armure, il serait invincible, et son antagoniste, fut-il le plus adroit des combattants, porterait des coups inutiles du sabre et de la masse ; son épée ne trouverait pas le défaut de l'invisible cuirasse ; sa lance ne percerait pas ce haubert céleste. Plus que le heaume et l'écu, plus que les brassards, les gantelets et les cuissards, plus que l'armure entière du chevalier, vaudrait la chemisette de Marie.

Voulez-vous encore un trait de la protection du saint vêtement ? Nous sommes en 1832, l'ange de la colère a versé sur la ville une coupe empoisonnée ; les hommes l'ont appelé le choléra ; il répand sur son passage la désolation et la mort. Mieux que moi, M F., vous savez les ravages de la cruelle épidémie ; cent soixante personnes avaient déjà succombé à sa violence ; le samedi 25 août, on comptait encore dix-neuf décès ; mais le dimanche 26, à l'issue des vêpres, la sainte châsse de Notre-Dame est processionnellement portée par les rues ; la main de Marie arrête le bras de l'ange exterminateur. A partir de ce moment les malades anciens entrent en convalescence ; aucune victime nouvelle n'est frappée. Pourquoi suis-je contraint de citer des exceptions ? (le mal se glisse toujours à côté du bien). Deux hommes en parfaite santé se moquèrent de la procession à son passage ; presque immédiatement saisis par la maladie, ils périrent au milieu des convulsions et des angoisses. Mais sauf ces regrettables exceptions, votre grande médaille est là, qui éternise le souvenir de votre délivrance et tout ensemble de votre gratitude pour la protection que vous accorde Marie par son saint vêtement, *et proteget te in sempiternum*.

Elle repose donc sur des bases bien sûres votre espérance, *singulariter in spe constituisti me (1)* ; vous pourrez en rendre raison à tout homme qui vous le demandera, *parati semper ad satisfactionem omni poscenti vos rationem de eâ quæ in vobis est spe (2)*. Ce n'est point sur un bras humain que vous vous appuyez ; Dieu et Marie, voilà les inébranlables fondements de votre espoir et vous ne serez pas confondus. Fidélité, M. F., à n'attacher que sur eux vos regards de supplication, comme le regard de la servante se fixe sur la main de sa maîtresse, *sicut oculi ancillæ in manibus dominæ suæ* (3). La main divine, qui nous donna l'être et le perpétue en nous, est celle qui s'ouvre à toute créature pour répandre ses bien-

(1) Psalm., IV, 10.
(2) I Pet., III, 15.
(3) Psalm., CXXII, 2.

faits ; celle qui nous guide dans le chemin et nous soutient aux périlleux endroits, de peur que notre pied ne heurte contre la pierre ; dans nos chutes elle se place sous notre tête pour la préserver, *supponit manum suam* (1), vite elle nous relève et nous rassure dans le sentier, elle nous conduit jusqu'au terme où elle nous couronne en couronnant son œuvre.

Comme s'il manquait encore quelque chose dans les soins de la Providence, à sa propre main Dieu veut joindre la main d'une mère, et la Très-Sainte Vierge se place de l'autre côté de son enfant. Avancez donc ainsi guidés, et n'espérez plus dans les hommes, et ne reportez plus en arrière un regard de défiance et de regret. S'il se présente quelque obstacle, *Mariam cogita, Mariam invoca*, pensez à Marie, invoquez Marie. Elle nous a faits les enfants de la bonne espérance, *bonoe spei fecisti filios tuos (2)*. Disons-lui, M. F., ces paroles que Ruth la Mohabite adressait à Booz : *expande pallium tuum super famulam tuam quia propinquus es* (3). Etendez votre manteau sur nous, parce que vous êtes de notre parenté. Nous sommes pauvres et le grain manque au grenier, et l'huile a défailli dans la fiole, et le vin ne coule plus des outres, nous abandonnerez-vous ? Étendez votre manteau, parce que vous êtes notre mére. *Expande pallium quia propinqua es*. Vous êtes la mère des orphelins et leur espoir dès le sein maternel qui leur manque, *spes mea ab ùberibus (4)*. Vous êtes le pied du boiteux, l'œil de l'aveugle et le secours de tous, *expande pallium quia propinqua es*. Etendez-le sur le sexe plus faible et plus sensible ; son espoir est dans les plis de votre manteau, il vous conjure de l'aider en sa tâche difficile d'épouse et de mère de famille ; vous avez été l'une et l'autre. Le rôle de la femme fidèle est de ramener le mari infidèle. Parlez avec l'épouse à son époux ; priez pour elle et pour lui ; ils sont trop nombreux les hommes éloignés de vous et de Dieu, ce sont vos enfants qui s'égarent ; fermez-leur, s'il se peut, le chemin de la perdition en étendant votre manteau comme un barrage salutaire, *expande pallium*. La mission de la mère et d'élever ses enfants pour Dieu, mission pleine de dangers et dans laquelle il lui faudra plus d'une fois se raidir contre les tendresses de son cœur, qui seraient de déplorables défaillances. Couvrez son autorité de votre manteau, *expande pallium*. Cette jeunesse ardente que sollicitent les passions, ces âmes de quinze ans aux prises avec les séductions du monde, avec des exemples pervers, avec des entraînements continuels, ces âmes ont besoin d'une forte protection. Contre les ardeurs de ce feu qui les brûle, contre la violence de ce vent orageux qui les pousse, étendez votre manteau, vous êtes leur mère. Aux traits de l'ennemi opposez-le comme un bou-

(1) Psalm., XXXVI, 24.
(2) Sap. XII, 19.
(3) Ruth, III, 9.
(4) Psalm., XXI, 10,

clier, *expande pallium*. Qu'enfin votre ville de Chartres, soit entre toutes, florissante et bénie, parce que vous êtes sa reine, sa souveraine et sa dame, *Carnutum tutela*. Etendez sur elle votre manteau, comme une tente de préservation que les fléaux ne pénétreront plus, *expande, expande pallium*.

A, POIRIER,

Missionnaire apostolique.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES (1).

Alexis Clerc, marin, Jésuite et otage de la commune.

D'Achem, le *Cassini,* après avoir touché Poulo-Pinang et fait relâche à Singapour, entra dans la mer de Chine et vint mouiller devant Macao, ville déjà presque toute chinoise et porte du céleste empire. On était alors vers la fin d'août Pendant plus d'une année le navire ne put s'éloigner de ce port que pour y revenir stationner longuement,sans aucun fruit pour la mission qu'il avait reçue au départ; cette inaction si contraire à tout ce qu'on s'était promis, à tout ce qu'on aurait voulu faire, était, pour le commandant de Plas et ses généreux compagnons, la plus rude de toutes les épreuves; dans l'état de révolution ou se trouvait la Chine, sans entrer dans la politique intérieure, il nous restait à remplir un devoir d'humanité compatible avec la plus stricte neutralité : celui de faire la police du littoral où refluait toute l'écume des provinces voisines et dans lequel, par suite du complet désarroi des autorités locales, régnait un brigandage sans nom, qui pouvait se promettre toute espèce d'impunité.

Monter un vaisseau de guerre, armé de bons canons, être en mesure de débarquer d'excellentes troupes dont l'aspect suffirait à lui seul pour mettre en fuite les malfaiteurs ; et avec cela être réduit, par ordre, à l'immobilité, c'était, il faut l'avouer, pour des marins français un cruel contre-temps ; Alexis en éprouvait une vive souffrance Aussi quand il fut décidé que le *Cassini,* servant de remorqueur à la *Capricieuse,* commandée par le chef de la station, allait partir pour Chang-Haï, il en ressentit un contentement inexprimable.

En passant devant Ning-Po, on y déposa avec le procureur des Lazaristes, dix sœurs de charité, et après une navigation laborieuse on arriva à Chang-Haï, le port le plus au nord de ceux qui sont ouverts aux étrangers, et celui par lequel la Chine sera probablement le plus entamée par l'Europe.

Les Jésuites y ont une mission florissante. A quelque pas de la ville se trouve le séminaire de Tsam-Ka-Leu, et à 6 kilomètres le collège de Zi-Ka-Wei ; deux heureux essais d'éducation in-

(1) D'après sa vie écrite *in-extenso* avec beaucoup d'intérêt et de talent par le Père Daniel, de la Compagnie de Jésus. Aubanel, éditeur, rue Honoré-Chevalier, 7, à Paris.

digène qui réservaient à notre Alexis les plus agréables surprises.

Quand il vit de près ces enfants, ces adolescents d'une candeur et d'une docilité charmantes, qui rappelaient à leurs maîtres les beaux jours de Saint-Acheul, de Fribourg et de Brugelette, il revint des préventions dont il n'avait pu se défendre en présence des types grotesques dont il avait rencontré de risibles échantillons à Macao, et convint, sans peine, que tous les natifs du Céleste Empire n'étaient pas fatalement et invinciblement, comme il le disait de prime-abord, *des Chinois de paravent.*

Le collége de Zi-Ka-Wei avait alors pour supérieur le père Languillat aujourd'hui évêque de Sergiopolis et administrateur du diocèse de Nankin; vaillant missionnaire qui avait passé par les prisons du Chang-Ton, et vu plus d'une fois la mort de bien près. Clerc devint son fils spirituel et fit, sous sa direction, les exercices spirituels de saint Ignace qui lui servirent à procéder en toute maturité de jugement à l'acte si important du choix d'un état de vie. Le fruit de ses examens, de ses réflexions et de ses prières, fut une détermination forte, inébranlable de se consacrer à Dieu dans la Compagnie de Jésus, toutefois, avant ce moment qu'il appelait de tous ses vœux, bien des tribulations diverses devaient encore l'atteindre.

Les rebelles faisaient de sérieux progrès. Nankin et Tchen-Kiang-Fou étaient tombés en leur pouvoir. Sur six cents chrétiens cinquante avaient été tués ou brûlés ; plusieurs liés ou battus. La plupart, après avoir tout perdu, restaient captifs, exposés à toute espèce de dangers pour l'âme et pour le corps (1).

D'un autre côté, les pirates plus nombreux que jamais, bloquaient la ville de Fokien. La désorganisation de ces provinces était à son comble ; sans aucun doute, l'ensemble de ces faits présentait un motif suffisant d'intervention armée.

Aussi Clerc n'y tient plus ; puisqu'il ne peut agir il faut qu'il parle, et sa parole ira retentir à Paris jusque dans le cabinet d'un ministre ; mais le moment n'était pas opportun. La guerre de Crimée venait d'être décidée ; néanmoins, dans l'automme de 1853 le *Cassini* put offrir une protection efficace aux établissements européens et en particulier à la Mission française placée sous le double feu des rebelles qui occupaient Chang-Haï et des impériaux qui les poursuivaient. L'intervention officieuse des représentants de la France produisit les plus heureux effets, et quand le *Cassini* quitta les plages chinoises pour retourner en France, la Mission jouissait d'une tranquilité parfaite et vraiment extraordinaire pour les circonstances, ainsi que se plaisait à le reconnaître le Père Clavelin, Jésuite éminent, qui avait été mêlé à toutes les négociations.

Favorisé dans sa marche par un temps superbe, le *Cassini* entra dans la rade de Lorient le 5 juillet 1854, mais le débar-

(1) Lettre de Monseigneur Maresca.

quement définitif n'eut lieu qu'au commencement d'août. On était en pleins préparatifs de guerre. Alexis se proposa pour le service de la Baltique ; ses offres ne furent point acceptées; tous les postes étaient remplis.

Notre lieutenant de vaisseau avait donc noblement recouvré sa liberté, il en profita pour se présenter au Noviciat de Saint-Acheul, son père mit tout en œuvre pour obtenir un délai...... Il trouva cette fois Alexis inflexible, — la certitude d'obtenir la croix et un grade supérieur ne pouvaient l'arrêter ; l'heure de la Providence avait sonné pour lui et malgré les déchirements causés par le refus paternel *d'avoir désormais aucun rapport avec lui*, il persista dans sa généreuse résolution et le 28 juillet 1854, fête de Saint-Augustin, après une probation préparatoire de quelques jours, il fut reçu au nombre des novices de la Compagnie de Jésus.

« Chercher dans le Seigneur la plus grande abnégation de soi-même, et autant que possible c'est-à-dire le *plus possible*, une continuelle mortification en toutes choses, » telle sera désormais sa ligne de conduite ; il s'y engagera par vœu, et toujours il y sera fidèle. Dire maintenant qu'il embrassa les pratiques de la plus austère pénitence, qu'il y joignit l'oubli de lui-même le plus complet le plus crucifiant pour la nature, c'est comme un *duplicata* de ce que nous venons d'énoncer. Les saints sont d'excellents logiciens, aucun côté des choses ne leur échappe et ils en tirent des conséquences rigoureuses auxquelles ils ne cherchent pas à se soustraire.

Agé de 36 ans, Clerc était presque doyen d'âge au noviciat, c'était un Nestor dans ce jeune monde ; mais un Nestor qui ne le cédait à nul autre en bonne humeur et en franche gaîté...... Conteur charmant, on aimait à le faire causer; avec lui on visitait à volonté l'Inde, l'Océanie, la Chine, et toujours sous des aspects nouveaux, et pourtant il savait si bien à l'occasion effacer sa personnalité, que dans l'*expériment* de la cuisine, auquel tous les novices sont à tour de rôle soumis, il resta plus d'un mois avec les bons frères qu'il avait charge d'aider, sans que ceux-ci eussent eu la moindre idée qu'un officier de marine se trouvait au milieu d'eux.

Les deux ans de noviciat accomplis, Clerc fut envoyé comme surveillant au collége de l'Immaculée-Conception de Vaugirard, 1856-1857, où il se prépara, en même temps, à subir un examen sur toutes les matières de la philosophie.

L'année suivante il fut nommé professeur de mathématiques à l'école de Sainte-Geneviève, dite de la rue des Postes, enseignement qui était pour lui une véritable spécialité et qui devait occuper presque exclusivement et jusqu'à la fin ses années actives.

Quand on vit s'ouvrir bien modestement cette école préparatoire, aujourd'hui aussi florissante que célèbre, il ne manqua pas de prophètes de malheur pour annoncer l'échec de l'entre-

prise..... Cependant tous les obstacles furent surmontés, et le succès ne se fit pas attendre. Par quels moyens ces nouveaux venus ont-ils dépassé les anciens?... Par le dévouement, par un dévouement tel que tous les mobiles humains n'en sauraient inspirer de semblable; sacrifier son temps et ses goûts, sa santé, ses forces et la sève de sa jeunesse, sans compensation possible en ce monde, voilà ce que des religieux ont pu faire par la grandeur de leur vocation, ce que Dieu a béni, et nous en voyons aujourd'hui les fruits. Il ne s'agit pas seulement des résultats des examens, des élèves admis à l'école polytechnique, à Saint-Cyr, aux écoles navale, centrale, forestière, etc , — ils se comptent maintenant par cent et par mille, ils remplissent les armées de terre et de mer, sans parler des carrières civiles où ils se font aussi remarquer. Mais nos dernières guerres, dans leurs sanglantes journées, ont fait éclater en eux des mérites bien autrement grands que le savoir professionnel ou la haute culture de l'esprit. Une centaine de ces nobles jeunes gens, tués par l'ennemi et tombés les armes à la main, sont la digne couronne de maîtres qui eux aussi ont su verser leur sang pour une cause non moins belle, ou plutôt pour la même cause; maîtres et élèves n'ayant qu'un cri et qu'une devise : *Dieu et patrie!* voilà ce qui existe, et que les ennemis des Jésuites ne peuvent leur pardonner.

On peut résumer en deux mots les 8 années que le Père Clerc passa à l'école Sainte-Geneviève ; « il s'effaça de plus en plus et se dévoua sans réserve. » Aussi était-il universellement chéri et respecté de ses élèves (1).

Outre sa classe de mathématiques, on l'avait chargé de la Congrégation, composée des futurs élèves de l'Ecole Polytechnique, ses membres étaient la tête et l'élite de l'école Sainte-Geneviève. Le Père Clerc s'appliquait à fortifier leur foi, à la prémunir contre les dangers qui allaient bientôt l'assaillir; à leur inspirer une piété sincère, virile et généreuse; une tendre dévotion envers Jésus-Christ et sa sainte Mère et à mettre ainsi sous la garde de la Vierge Immaculée tous les trésors que promet à la maturité de l'âge la pureté d'un cœur de vingt ans.

Ordonné prêtre dans le courant de septembre 1859, le Père Clerc célébra sa première messe, le 26 de ce mois, dans la chapelle publique de l'école Sainte-Geneviève; mais avant de s'approcher du saint autel, d'une manière si intime et si auguste à la fois, il avait écrit à son père une lettre dans laquelle il le conjurait de venir par sa présence prendre part à cet acte le plus solennel de sa vie; ses supplications désolées ne changèrent pas la rigide détermination que M. Clerc avait prise de n'avoir plus aucune relation avec son fils!...

Les voies du Seigneur sont insondables!

Clerc devait encore être soumis à une bien rude épreuve le

(1) Voir les souvenirs de l'école Sainte-Geneviève (notice sur les élèves tués à l'ennemi), par le R P. Chauveau, de la Compagnie de Jésus, 3 volumes in-18.

30 décembre 1863 ; ce père si aimé malgré ses rigueurs mourut presque subitement, sans qu'aucun prêtre n'ait pu l'assister à sa dernière heure ; mais ce qui put causer un allégement au cœur de ses enfants, c'est qu'à la longue et sous l'influence des exemples si chrétiens de la famille (Jules Clerc et sa jeune et pieuse épouse vivaient avec lui), ce fier courage s'était amolli, et sur ses derniers jours on l'entendait réciter avec onction et d'un ton pénétré, en insistant sur chaque demande, la prière du Seigneur. Comment croire que la grâce, sans laquelle il est impossible d'invoquer le nom de Jésus d'une manière utile pour le salut, fut étrangère à ces sentiments si voisins de l'aveu et du repentir qui appellent le pardon?... Alexis devait s'animer dans la confiance en relisant ces paroles écrites par le Père de Ravignan à l'occasion d'une mort encore plus soudaine et plus cruelle (1). Nous les reproduisons ici pour la consolation de toutes les personnes qui ont perdu des êtres chéris, sans que notre sainte religion ait été appelée à bénir leurs derniers instants. « Nous ne saurions pénétrer les secrets de la divine miséricorde, dit le Père, nous ne pouvons savoir ni affirmer ce qui se passe dans les derniers instants d'une agonie cruelle et mystérieuse, mais chrétiens, placés sous la loi de l'espérance non moins que de la foi et de l'amour, nous devons nous élever sans cesse du fond de nos peines, jusqu'à la pensée de la bonté infinie du Sauveur. Aucune borne, aucune impossibilité n'est placée ici-bas entre la grâce et l'âme, tant qu'il reste un souffle de vie ; nous connaîtrons un jour ces ineffables merveilles de la miséricorde divine, il ne faut jamais cesser de l'implorer avec une profonde confiance. »

Le Père Clerc poursuivait à l'école Sainte-Geneviève ses féconds et laborieux labeurs, quand, au mois d'octobre 1869 ses supérieurs l'envoyèrent à la maison de Saint-Vincent de Laon, pour y faire cette troisième probation que la Compagnie de Jésus réserve à ses enfants, au milieu de leur carrière, et par la quelle elle achève de former en eux l'homme intérieur, avant de les admettre aux derniers vœux. Il avait alors cinquante ans. On s'occupait peu de politique, dans cette pieuse retraite, et néanmoins, tandis que, sous le ministère *couleur de rose* de M. Olivier, beaucoup croyaient à un avenir de paix, le Père Clerc entrevoyait un prochain orage..., il éclata en effet et les horreurs de la guerre vinrent tirer notre malheureux pays de sa confiante et présomptueuse sécurité.

En de pareilles conjonctures, la place du Père Clerc était dans les camps ou dans les ambulances. Le Seigneur lui en réservait une autre plus glorieuse encore ; mais n'allons pas au devant des douloureux événements qui vont, hélas ! marcher avec une si effrayante rapidité.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

La suite au prochain numéro.

(1) La mort du duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe.

L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

L'année jubilaire a fait descendre du ciel les grandes bénédictions, bien des âmes se sont rafraîchies, trempées pour les combats de la foi ; un mouvement catholique s'est produit. Mais tous les intérêts du cœur de Jésus ne sont pas réalisés.

Les nuages ont même grossi à l'horizon : plus que jamais ce qui est indifférent se refroidit ; ce qui est égaré s'aveugle ; ce qui est gâté se corrompt. Le monde semble vouloir consommer son apostasie, renier son Sauveur, son baptême et sa foi.

En ce mois de Juin, les amis du divin Cœur se demandent : Que ferons-nous ? Associés de l'Apostolat, vous avez la réponse : *S'unir et s'offrir* dans le Cœur de Jésus.

I. L'âme chrétienne en ces temps mauvais doit souvent revenir à la source de sa vie surnaturelle. Pour cela s'unir à l'Homme-Dieu, vie et centre de toute sainteté ; *s'offrir* avec l'Agneau immolé, priant sur l'autel et dans l'éternité ; entrer avec des millions de frères dans ce double courant qui part du Cœur de Jésus : *adoration pour Dieu*, *salut* pour les hommes. Ainsi donner à nos œuvres le cachet de cette double vie du divin Cœur : la *Prière* et l'*Apostolat.*

Donc aux âmes grandes et touchées des intérêts de Jésus, nous disons : « Comprenez, goûtez cet *apostolat*, cet élan de *prière ;* jetez vos actes chrétiens dans ce double abîme du Cœur de Jésus priant son Père et du Cœur de Jésus sauvant les hommes ; pour cela *offrande*, *offrande chaque jour*, premier degré.

II. Le deuxième degré est le *Rosaire vivant.*

Heureuses sans doute sont les paroisses et les âmes qui ont conservé dans sa primitive grandeur la dévotion du Rosaire. Si l'habitude de méditer les quinze mystères est demeurée sérieuse, on y retrouvera vive aussi une sève de piété, de foi, de ferveur vraiment catholique. D'ailleurs ces âmes au cœur large accueilleront avec empressement l'*Apostolat de la Prière.* Sans adopter le Rosaire vivant elles goûteront cette pensée de catholique amour qui voudrait unir tous les cœurs dans une correspondance d'offrande selon les désirs du Cœur de Jésus révélé en ces derniers siècles. Elles s'agrégeront à l'Apostolat.

Dans l'état actuel de nos contrées, le *Rosaire vivant* présente généralement des avantages précieux. Beaucoup de paroisses en font l'heureuse expérience. Souvent en nous parlant de l'Apostolat de la Prière et du Rosaire en particulier, MM. les Curés nous disent : « C'est aujourd'hui la seule organisation vraiment pratique et durable dans ma paroisse. »

Bien comprise, cette forme de piété simple, élémentaire, mais animée et vivante, ne doit point détruire ce qui déjà établi, vaut mieux. Toutefois elle est merveilleusement propre pour améliorer, reprendre en sous-œuvre et préparer de nouvelles expansions de la vie chrétienne.

Notre billet mensuel, si bien disposé, est par lui-même un missionnaire, une flamme de prière et d'apostolat. Ajoutez que la distribution de ces billets faite chaque mois par les zélatrices ou autrement, facilite, entretient, ravive sans cesse des relations, condition nécessaire pour échapper à la tiédeur. Grâce à cette industrieuse conception de zèle, le *Rosaire vivant* qui est avant tout *union de prières*, devient encore un moyen d'*Apostolat.*

III. La *Communion réparatrice :* troisième degré.

Ici est le centre et la fin de l'*Apostolat de la Prière.* Amener les âmes au Saint-Sacrement, source de toute *prière* et de tout *apostolat;* les y assembler, les y unir, c'est tout le but de cette grande pensée. L'offrande journalière en était le premier mouvement ; la communion plus fréquente et réparatrice en est le terme.

A cette fin, l'*Apostolat de la Prière* demande aux familles religieuses, aux âmes qui communient déjà, de le faire en esprit d'union, réchauffant ainsi aux flammes du Sacré-Cœur la vie catholique de la communion des saints. Aux chrétiens qui ne communient plus ou le font peu, on tâche de rendre par de pieux attraits l'estime, le goût, l'amour du divin banquet.

La Communion réparatrice s'organise par semaine ou par mois. Sept personnes ou trente personnes s'associent, chacune se proposant de communier à tel jour assigné ou du moins à un jour quelconque de la semaine ou du mois ; heureuse promesse, doux lien, qui n'engageant pas sous peine de péché, ne gêne en rien, mais fixe la piété.

Ajoutons une autre forme de cette belle dévotion :

IV. Le premier vendredi du mois.

Célébrer le premier vendredi, c'est répondre à un désir du *Cœur de Jésus ;* c'est ouvrir des trésors de renouvellement de ferveur, de saintes émulations. Des contrées entières, en Belgique surtout, ont vu refleurir le piété, grâce à ce jour béni. Plusieurs paroisses chez nous en éprouvent les salutaires effets. Il y a messe de communion, chants de cantiques ; le soir, allocution et bénédiction du Saint-Sacrement. Le cachet de ces réunions c'est le recueillement, l'union ; je ne sais quel souffle de vie anime ces solennités de famille. Les personnes pieuses font la retraite du mois, la préparation à la mort ; les chrétiens moins familiarisés avec la sainte communion y sont comme portés par un mouvement d'ensemble. On y va par attrait ; on s'y trouve à l'aise ; on y revient par amour. Notre-Seigneur répand des bénédictions très-sensibles en ce jour qu'il a lui-même choisi et désigné comme le jour de son Cœur.

V. Un pieux missionnaire, dont Dieu bénit les travaux, propage avec grand zèle l'Apostolat de la Prière. Comme nous lui en exprimions dernièrement notre reconnaissance, il nous dit : « C'est mon » intérêt. Il y a des promesses pour tous ceux qui font aimer le Sa- » cré-Cœur ; ces promesses se montrent particulièrement dans l'*A-* » *postolat de la Prière.* J'en ai vu plusieurs fois les effets sensibles » dans les âmes. »

Et maintenant, associés de l'Apostolat, que ferons-nous ? Allons à notre centre, à notre lumière, à notre vie : le *Cœur de Jésus.* Que fait-il dans le silence de son adoration au Saint-Sacrement ? *Il prie,* son acte d'amour, qui respire jusque dans les hauteurs de la divinité, est une infinie prière ; et il emporte avec soi nos prières, nos souffrances et nos œuvres. Ainsi la chétive créature, en s'offrant avec l'Homme-Dieu, dit elle aussi : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux !*

Le *Cœur de Jésus* au Saint-Sacrement que fait-il encore ? *Il sauve le monde,* son acte d'amour qui embrasse l'humanité entière et toute créature, veut que les âmes rachetées entrent dans ce salut éternel. Il répand les lumières et la grâce ; il poursuit, il attend les âmes ; il développe et nourrit les œuvres ; il propage la vie jusqu'aux extrémités du corps de l'Eglise, et il veut d'un immense désir que tous se convertissent et vivent.

Et dans ce mouvement de vie, il emporte avec soi nos prières, nos souffrances et nos œuvres. Ainsi l'humble enfant de l'obscurité, en s'unissant à l'Homme-Dieu, entre dans le mérite des apôtres de l'Homme-Dieu. Disons plus, son offrande, devenue prière et grâce, atteint où l'Evangile même ne s'est pas fait entendre. Et jusqu'au fond de la Gentilité, jusque dans le secret des cœurs coupables, jusque dans les ombres désolées du Purgatoire, elle va porter *la paix aux hommes de bonne volonté.*

Th. ONILLON,
Directeur diocésain.

LES UNIVERSITÉS CATHOLIQUES
Monseigneur Besson et Monseigneur Clausel de Montals.

La loi sur la liberté de l'enseignement, conquise après tant d'efforts par les catholiques il n'y a pas encore un an, est menacée par des attaques nouvelles avant même que les jurys mixtes d'examen aient pu vérifier les résultats de l'application de cette loi. Au Congrès des Comités catholiques (Paris, séance du 21 avril), cette importante question a été l'occasion d'un vœu accueilli par une triple salve d'applaudissements, ainsi que le discours de Monseigneur Besson, évêque de Nîmes, si compétent pour traiter les questions de ce genre, après les vingt-cinq années qu'il a passées dans l'enseignement libre. De ce discours remarquable nous tenons à publier au moins la fin qui rappelle le plus beau titre de gloire de l'illustre évêque de Chartres, Monseigneur Clausel de Montals.

Après avoir dit l'énergique résistance avec laquelle il faut défendre la loi de juillet 1875, Monseigneur Besson explique la conduite à tenir, la résignation à montrer, dans le cas où le projet contraire serait sanctionné par des décrets nouveaux. Voici les paroles de Monseigneur de Nîmes :

» Nous savons ce qu'on peut tirer, même pour le bien, d'un livre hostile ; nous savons comment, d'un de ces livres qu'on s'étonne de voir imposer à l'étude de l'enfance, et qui parfois font rougir, on peut tirer des enseignements qui relèvent ses regards et son âme vers le ciel. Cette contrainte est odieuse sans doute, mais s'il le faut, nous saurons nous y plier encore et traiter le programme, les formules et les méthodes de l'université au point que nous les animerons de l'esprit chrétien, et que, en dépit de tout, les maîtres qui enseigneront selon ces méthodes et ces programmes feront néanmoins de leurs élèves de vrais serviteurs de Dieu et de l'Eglise. N'en doutons pas, si Dieu nous y condamne, cette résignation sera féconde, et, qui sait ? il y a en France des retours soudains et des changements inouïs. (Mouvements). Pourquoi n'espérerions-nous pas qu'avant un an ce projet dont on veut se servir contre nous, disparaîtra lui-même pour faire place à un autre qui nous donnera plus encore que le peu que nous avons si péniblement conquis ? (Bravos et applaudissements).

» Laissez-moi vous le dire, quand j'examine cette situation, il me semble en retrouver l'histoire dans une fable que nous avons tous apprise et où je vois le sort qui attend les efforts des jouvenceaux de l'impiété. C'est la fable du vieillard et des trois jeunes gens, qui se moquaient si agréablement de lui.

Passe encor de bâtir, mais planter à cet âge.

» En effet, elle bâtit et plante, cette Eglise que semblent accabler les jeunes impies de notre siècle ; mais les railleurs eux-mêmes ne se trompent pas sur sa vigueur, aussi, les voit-on, pour emprunter un vers de Corneille,

S'empresser ardemment,
A qui dévorera ce règne d'un moment.

» Vaine tentative ! ce qu'il advint dans la fable, vous le savez, le vieillard vit passer les jouvenceaux, pleura sur eux et leur survécut : voilà l'Eglise. (Applaudissements). Bien des persécuteurs se sont vantés de la détruire ; elle a vu se lever plus d'une aurore sur leurs tombeaux. (Sensation), car elle est le vieillard qui ne meurt pas. (Bravos et Applaudissements). Courage donc et confiance, quelles que soient, quelles que puissent être les épreuves nouvelles. Allez par toute la France avec une énergie nouvelle, éclairez, quêtez augmentez le budget de vos Universités catholiques. Quel budget magnifique ! A Lille, il se chiffre déjà par millions. A Paris, on est près d'y atteindre ; à Angers, un grand nombre de chaires sont fondées. De tels efforts ne sauraient demeurer impuissants et si nous paraissons être à la veille des jours d'aveuglement et de révolution, ne vous découragez pas ; au lendemain de ces jours, le réveil n'en sera que plus brillant, et le succès de l'Eglise que plus certain.

» Reportez-vous à quarante ans d'ici, quand s'ouvrit cette grande question de la liberté d'enseignement. Il se trouva au début un seul évêque, *Mgr Clausel de Montals*, pour protester contre le monopole. L'*Univers*, un journal à peine né alors, lui ouvrit ses colonnes, et qui avait-on, pour pratiquer la liberté ? Trois jeunes hommes qui s'intitulaient modestement maîtres d'école. Il est vrai que deux d'entre eux s'appelaient Lacordaire et Montalembert. Eh bien, je vous le demande, que serait aujourd'hui la France, si l'exemple n'avait pas été donné par ce *vieil évêque*, par ce journal, par ces jeunes maîtres d'école ? Et nous, quand nous comparons des temps aux temps, quelle différence propre à nous encourager ! Non, devant tant d'offres généreuses, tant de facilités qui nous sont offertes, tant de disciples, nous n'hésiterons et ne reculerons pas dans la lutte. Ce n'est pas possible. Allez donc, je vous le dis encore, parlez, agissez, quêtez pour vos Universités catholiques, car en tendant la main pour elles, c'est en toute vérité que vous pourrez dire : *Pour la France, s'il vous plaît.* »

Des applaudissements redoublés éclatent dans l'auditoire soulevé tout entier par cette virile et chaleureuse éloquence.

LE PÈLERINAGE FRANÇAIS A ROME.
(Lettres d'un prêtre chartrain).

Plusieurs prêtres du diocèse de Chartres ont pu participer à ce grand pèlerinage, et à leur tête, M. l'abbé Bourlier, supérieur du Grand-Séminaire et directeur de l'Œuvre des Clercs de N.-D. de Chartres. Les lecteurs de la *Voix* liront sans doute avec intérêt les passages suivants de lettres qu'il nous a écrites dans le cours de son pieux voyage.....

—« Nous voilà installés chez un personnage distingué, lequel ne voulant point participer aux iniquités d'un gouvernement usurpateur, a brisé sa carrière et vit maintenant avec sa nombreuse famille. O divine

Providence qu'on est heureux de s'abandonner à vous ! (Turin, 25 avril).

— Ce matin à Pise, notre pèlerinage a fait grande sensation ; on eût dit tous les habitants autour de nous pour nous contempler. Notre prédicateur, M. l'abbé Moisson de Soissons, nous a dit : « On vous demandera au retour ce que vous rapportez d'Italie. Vous répondrez : « l'Espérance. » L'Eglise semble pencher, il en est qui parlent de sa chute prochaine. Mais comme la tour penchée qui est sous vos yeux, et plus qu'elle encore, l'Eglise est solidement assise ; elle durera avec les siècles. On voudrait la jeter dans la boue ; on pourra la mettre dans le sang ; mais dans la boue jamais. (1) »

Nous avons chanté notre *Credo* avec entrain, et pour la première fois nous avons hasardé une procession. Au départ, chant de l'*Ave Maris stella* avec enthousiasme ; mais au sortir de la cathédrale, cessation du chant et récitation du chapelet en commun. Visite du baptistère, grand et vaste dôme, et du *Campo Santo* aux galeries si riches de chefs-d'œuvre. (Florence, 28 avril).

— Que d'églises ! que de basiliques ! que de sanctuaires consacrés à la Sainte Vierge ! J'ai vénéré la chaire où Saint Augustin professait la rhétorique ; sur le mont Janicule, l'endroit où Saint-Pierre subit le martyre. Mais la piazza San Pietro ! ses fontaines, ses colonnades, l'Eglise *Saint Pierre*, avec la *Confession* entourée de 100 lampes, le Vatican, la chapelle Sixtine, les galeries de tableaux, etc. etc., tout cela dépasse l'imagination. Notre immense cathédrale de Chartres semble au premier coup d'œil offrir de plus grandes dimensions ; mais bientôt l'observateur voit cette illusion disparaître ; on est pour ainsi dire écrasé en face de ces proportions colossales ; plus on avance dans l'intérieur, plus l'extrémité recule, comme à l'aspect de l'horizon. Les monuments païens ont aussi leur charme ; débris des temples, arcs de triomphe, palais, thermes, tout se rattache à des souvenirs historiques que nos *sixièmes* comprendraient le *De Viris* en main. (Rome, 1er mai).

— Ce matin j'ai eu le bonheur de monter les immenses escaliers du Vatican, gardés par des soldats pontificaux qui nous saluent toujours avec respect. Nous traversons des appartements royalement décorés, et l'on nous introduit dans une salle d'attente... Où allons-nous donc ? Nous sommes là une vingtaine de privilégiés gardant un profond silence. Au bout d'un quart d'heure, une porte s'ouvre et l'on nous invite gracieusement à aller à la messe..... du Pape ! Quatre officiers conduits par un chef supérieur s'avancent et Pie IX apparaît. Comment dire ce qu'on éprouve en pareil moment ? On ne le sait pas soi-même ; quoique tout soit photographié dans ma tête, je ne saurais rien exprimer. C'est Pie IX, c'est un roi, c'est Saint-Pierre, c'est Jésus-Christ, c'est le prisonnier du Vatican, c'est le grand pape, c'est l'homme par excellence : *Ecce homo.*

Pie IX a la démarche pénible : ses cheveux sont tout à fait blancs, mais sa figure a la fraîcheur de la jeunesse ; sa voix est forte et sonore ; sa vue est parfaitement conservée. Il prononce le latin de façon à être compris par nous français. Pie IX disant la messe de saint Athanase, quel rapprochement ! Comme il accentuait ces paroles : *Nolite timere eos qui occidunt corpus.* Chaque mot va au cœur.

(1) C'est aussi un prêtre de Soissons, M. le chanoine Demyselle, que dans une lettre ultérieure notre correspondant nous a nommé comme prédicateur à Saint-Paul-hors-les-Murs, M. le chanoine Demyselle a développé avec éloquence, en l'appliquant à la Ville Eternelle, centre de la catholicité, le vers de Virgile ; *Imperium sine fine dedi.*

Il était ravissant à l'*Orate fratres*, et nous fixait avec bonté. A la bénédiction, il avait le sourire sur les lèvres, et nous, nous pleurions de joie et de bonheur. A la fin de la messe nous avons fait avec lui le *Mois de Marie.* — A 11 heures 3/4, nous remontions au Vatican pour une audience particulière collective. Les gardes, puis les cardinaux précèdent le Saint-Père ; les camériers suivent. Nous étions à genoux, rangés en cercle. Pie IX s'arrête devant chaque pèlerin, écoute une phrase (il n'en faut qu'une), répond : *oui*, et donne sa main à baiser. On ne demande en pareille circonstance que des faveurs dont on ne craint pas le refus. « Mes enfants, dit ensuite le Pape placé au milieu de nous : « vous avez tous vos papiers, vos chapelets, vos petits objets ; je bénis tout, je bénis vos familles, vos amis, vos paroisses, vos œuvres.... » Quelle belle journée ! Voir deux fois Pie IX !! (Rome, 2 mai).

— Ce matin, j'ai fait mon pèlerinage à pied en méditant. Je me figurais Saint-Pierre longeant les rues de Rome... Qui pensait à lui ? On devait le regarder comme on regarde les Juifs du *Ghetto*, sans plus d'estime ou de confiance. Et lui que pensait-il en traversant le forum, en passant près de ces temples païens, près de ces palais ? Je vois encore là de ces statues qui se dressent fièrement avec un air de dédain pour les simples mortels et de défi pour les dieux. Si le premier apôtre leur eût dit : « Vous tomberez, et sur votre Rome en ruines je bâtirai une autre Rome. C'est moi qui remplacerai votre Jupiter. Mes églises seront plus vastes, plus élevées, plus riches, que vos palais, Je n'aurai pas vos millions d'esclaves ; j'aurai des milliards d'enfants dévoués. Chacun m'apportera ses offrandes spontanées même quand je serai prisonnier. Prétendus maîtres du monde, vous ne connaissez même pas les confins de la terre ; mes conquêtes seront bien plus étendues que les vôtres»... Et je songeais aux illustres personnages de l'ancienne Rome. De ces chevaliers, de ces sénateurs, de ces empereurs, des Mécène ou des Virgile, des Tite-Live ou des Auguste, quel est le sort fixé pour l'éternité ?.....

Nous avons été à Saint-Jean de Latran, mère de toutes les Eglises, Eglise des Conciles. On s'extasie en y entrant, même après avoir vu Saint-Pierre. Quelle grandeur et quelle richesse ! C'est Monseigneur l'archevêque pro-vicaire qui a dit la messe pour les pèlerins ; pendant ce temps-là se chantait l'office des chanoines ; nous ne les entendions pas vu l'immensité du vaisseau (à Saint-Pierre ne peut-on pas chanter en six endroits à la fois sans crainte de trouble mutuel ?) — A Saint-Jean-de-Latran nous avons vénéré la table où le Sauveur fit la dernière cène. C'est appuyé sur cette table que Notre-Seigneur institua son sacerdoce, qu'il communia ses apôtres et leur donna le précepte si touchant de la charité : « *Præceptum meum do vobis ut vos diligatis invicem.* » Nous avons baisé le linge avec lequel Il essuya les pieds de ses Apôtres ; puis le linge dont son corps fut couvert par la Sainte Vierge lors de la descente de croix ; sur ce dernier on distingue très-bien de larges taches de sang. Nous avons monté ensuite à genoux la *Sancta Scala ;* oh ! comme cette cérémonie nous impressionne ! Je suis revenu par le Colysée où l'on passerait volontiers tout son temps dans la prière. (Rome, 3 mai).

— Nous avons visité ce matin les reliques de saint Pie V à Sainte-Marie-Majeure. On voit le corps entier, revêtu des ornements pontificaux. Quelle figure ! Comme on comprend l'*Oremus : ad conterendos Ecclesiæ tuæ hostes et ad divinum cultum reparandum.* A Sainte Praxède, la colonne de la flagellation encore teinte du sang de No-

tre-Seigneur ; à Saint-Pierre-aux-Liens, les chaînes du premier Pape ; ailleurs le siége épiscopal de Saint Charles et la table où il distribuait le pain aux pauvres, que de reliques déjà nous avons admirées ! Rome en contient un nombre incroyable. En face de ces saintes et belles choses les sentiments sont ineffables, l'âme est comme hors d'elle-même.

A onze heures nous étions au Vatican ! C'est le moment de l'audience solennelle. Les 1,500 pèlerins se pressent avec bruit dans la salle immense. Mais voici les gardes, aussitôt silence absolu. Tous les cœurs sont émus ; il y a déjà des larmes. On attend ainsi une dizaine de minutes, les regards tournés vers la porte. Il vient, le Pape bien-aimé ; il vient lentement, il monte péniblement les degrés du trône. Assis, il promène les yeux sur nous et donne une grande bénédiction. Rien de plus majestueux et de plus imposant. Les cardinaux du cortége semblent des rois ; Pie IX est vraiment le vicaire de Jésus-Christ. M. le vicomte de Damas lit sa magnifique adresse au nom des pèlerins et tout le monde pleure. Pie IX regarde l'assemblée, regarde l'orateur qu'il écoute en donnant de temps à autre un signe d'approbation, puis nous regarde encore. Oh! quel regard!... La lecture de l'adresse étant finie, l'attention redouble, et après quelques secondes de silence *Petrus aperiens os suum dixit.* Que nous dit-il ? C'est de l'italien ; je ne peux suivre ; mais je vois qu'il parle de l'Eglise, de la France, des pèlerinages, de la persévérance dans la prière, des progrès de la Révolution, et de la nécessité par conséquent d'étendre les bonnes œuvres. Vous aurez plutôt que nous le texte de son discours ; mais vous n'aurez pas devant vous sa personne, sa voix vibrante qui remplit la salle, son geste animé qui fait comprendre sa pensée. Oh ! qu'il était beau à contempler quand il a élevé les yeux vers le ciel pour nous bénir ! Après une pareille jouissance on peut dire son *Nunc dimittis.* (Rome, 5 mai).

— Je sors des ruines de Rome..... Il me fallait traverser tous ces monuments du paganisme dont l'aspect fort intéressant vous rejette à tant de siècles en arrière, jusqu'aux Horaces et aux Curiaces, à la fontaine d'Egérie, à Romulus...... Je tenais infiniment plus à voir les catacombes ; je suis descendu dans celles de saint Callixte et de saint Sébastien ; grande ville souterraine aux rues fort étroites où j'avais parfois peine à passer ; et des deux côtés de ces longs couloirs, des corps de martyrs superposés en cinq ou six étages ; on en remarque plusieurs encore entiers et desséchés ; il reste beaucoup de peintures et de sculptures. O terre des Saints ! J'ai prié là de tout cœur, comme ce matin dans la Crypte de Saint-Pierre où je pensais tant à notre chère Crypte de Notre-Dame de Chartres ! (Rome, 6 mai).

— Hier soir nous avons réussi à voir la chambre de Saint Louis de Gonzague et celle du B. Berckmans. La chambre de Saint Louis est devenue une petite chapelle, mais on y conserve les traces de sa présence, son linge, ses lettres, son portrait de grandeur naturelle, etc. ; la porte est restée la même ; on montre la place où il fit ses vœux..... Combien les clercs de Notre-Dame eussent joui de toucher ainsi les souvenirs du modèle des écoliers ! J'aurais voulu me rendre à la chambre de Saint Stanislas. Mais elle est au Quirinal, dans un lieu volé au Pape comme tant d'autres palais, monastères, etc...

Aujourd'hui j'ai eu le bonheur de me retrouver aux genoux du Saint-Père, hélas pour la dernière fois !..... Après cette précieuse audience, l'excellent M. Pierre Turgis, domestique de Sa Sainteté, m'a

conduit dans les jardins du Vatican, m'a montré l'arbre sous lequel s'asseoit ordinairement le Saint-Père, les pigeons auxquels Pie IX donne souvent lui-même à manger. Ces pigeons ont l'air catholique; ils accourent aprés nous, accoutumés qu'ils sont à recevoir de toutes les mains la nourriture, et ils aiment tout le monde parce qu'ils ont leur petite part du denier de Saint Pierre. J'ai visité ensuite les musées, la bibliothèque Vaticane avec son allée de 324 mètres de longueur..... (Rome, 10 mai).

— La chambre où mourut le B. Joseph Labbre est une belle prédication sur la sainte pauvreté. Cette pauvre défroque, ces guenilles, ces vieux livres attirent le pèlerin et parlent à sa foi comme les plus grandes merveilles....— Encore les catacombes, et cette fois celle de Sainte-Agnès ; les plus belles de toutes. Corps d'enfants auprès de ceux de leurs parents ; fiole pleine de sang auprès des martyrs, petite lampe qui éclairait leur tombeau, chapelles et autels où l'on disait la messe, que de saints objets à remarquer ! et sous l'émotion qui saisit l'âme dans ce vaste et silencieux asile des premiers chrétiens, comme on serait tenté d'emporter quelques reliques précieuses, sans les défenses expresses et si bien fondées que l'on connaît ! (Rome, 11 mai).

— Me voici donc au centre de toutes les familles franciscaines, à Assise, où tout rappelle le souvenir de Saint François et celui de Sainte Claire, où sont d'ailleurs leurs tombeaux. C'est principalement à Saint-Damien (monastère des premières Clarisses) qu'éclate la pauvreté dans toute sa laideur, dirait un monde peu chrétien, nous dirons, nous, dans toute sa splendeur. On y voit encore les choses telles qu'elles étaient du temps de la Sainte ; chapelle, chœur des sœurs, dortoir, réfectoire... Aimer ce que le monde déteste, détester ce que le monde aime, telle fut la devise du père Saint-François. Ici l'on comprend ces sortes de maximes qui semblent des folies. Heureuse folie de la Croix ! (Assise, 13 mai).

..... Nous nous bornons à ces extraits. Nous nous sommes déjà restreints pour ce qui concernait Rome et même les villes visitées auparavant, surtout Gènes. Que n'aurions-nous pas à ajouter sur Lorette et *la Santa Casa* où les moindres objets bien conservés rappellent la vie de famille de Jésus, Marie et Joseph ; petite maison où Jésus vécut enfant ; où il revient aux saintes messes qui s'y célèbrent depuis 4 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir ; église où l'on prie la *Santa Madona* avec une piété si démonstrative ? Nos pèlerins n'ont-ils pas mille choses à nous dire sur Padoue, sur Saint Marc de Venise, sur Saint Charles et Saint Ambroise de Milan ? Ce qu'ils n'ont pas écrit ils le raconteront dans des entretiens bien capables d'exciter à un nouveau pèlerinage pour plus tard.

Mais un détail que nous n'omettrons point ici, c'est l'expression de reconnaissance et d'admiration que nous a réitérée souvent notre bien-aimé correspondant pour l'hospitalité si gracieuse et si bien ordonnée offerte aux pèlerins par les catholiques des villes de l'itinéraire, spécialement par ceux de Turin et de Milan.

— Les pèlerins ont quitté Rome le 12 mai. C'est le lendemain 13 que Pie IX recevait de touchants hommages pour le début de sa 85e année.

FAITS RELIGIEUX

Fêtes de Jeanne d'Arc. — Les solennités de Jeanne d'Arc ont eu cette année une magnificence exceptionnelle; les fêtes du Comice agricole se joignaient aux cérémonies de l'anniversaire de la délivrance d'Orléans pour attirer un immense concours de peuple, M. le Maréchal de Mac-Mahon a assisté à une partie de ces fêtes. Deux orateurs se sont fait entendre dans la chaire de la cathédrale. L'un M. l'abbé Bougaud, vicaire-général d'Orléans, a traité des bienfaits et des gloires de l'agriculture, et a montré comment elle peut contribuer à la grandeur de l'homme pour le temps et pour l'éternité. L'autre, M. l'abbé D'Hulst, vicaire-général de Paris, avait l'honneur de prononcer le panégyrique de Jeanne d'Arc. *Les Annales d'Orléans* donnent l'appréciation suivante :

« Ne voulant pas se borner à faire un simple discours d'apparat, l'orateur a vigoureusement défendu l'héroïne chrétienne, libératrice de la France, contre les attaques des rationalistes, qui ne veulent pas voir en elle une vierge inspirée, mais une simple femme ayant de naissance et par hasard l'instinct des combinaisons stratégiques. M. l'abbé d'Hulst a établi d'abord la vérité du surnaturel, dont la vie de Jeanne d'Arc est pleine ; puis, le discours a coulé comme un fleuve, et le drame émouvant de Jeanne d'Arc a été raconté avec une entraînante rapidité, et une élévation de pensées et de sentiments, une distinction de style qui ont charmé l'auditoire. »

— De grandes fêtes religieuses ont eu lieu à Bon-Encontre et à Agen pour le couronnement de Notre-Dame de Bon-Encontre et pour l'érection du sanctuaire en basilique mineure. L'église de ce célèbre pèlerinage est desservie par les R. P. Maristes qui ont là pour supérieur le R. P. Choizin.

— La fête de l'ostension des Reliques de Saint-Martial à Limoges a été aussi l'occasion d'une fort belle solennité à laquelle ont participé plusieurs évêques.

— Monseigneur Jourdan, évêque de Tarbes, vient de publier une lettre pastorale pour annoncer le couronnement de N.-D. de Lourdes au nom du Saint-Père ; la cérémonie est fixée au lundi 3 juillet. Il sera beau de voir couronner sur le lieu même des apparitions de 1858 l'incomparable Vierge dont le même Pontife proclamait en 1854 l'Immaculée-Conception comme une vérité de foi catholique.

— Mgr Freppel, l'éloquent évêque d'Angers, a prononcé récemment dans l'église de la Madeleine, à Paris, un grand discours sur l'Œuvre des *Cercles catholiques d'ouvriers*. Dans une première partie il a montré « ce que la Révolution a fait de notre société et en particulier de la classe ouvrière, » et dans une seconde partie, il a conclu « que l'avenir appartient à l'Eglise, car c'est l'Eglise seule qui sait aimer l'ouvrier, tandis que la Révolution le trompe en flattant ses désirs et en exaspérant ses passions. »

— A Rennes vient d'être célébrée la restauration solennelle du culte de Notre-Dame des Miracles et Vertus dont la statue vénérée tomba sous la main des impies en 1793.

— Trois des prêtres de Mgr Lavigerie, missionnaires au Sahara et au Soudan, viennent d'être martyrisés chez les Touaregs, sur la route de Tombouctou. Ce sont : le R. P. Paulmier, fils du respectable rédacteur de la *Revue de la Presse* de Paris ; le R. P. Bouchand,

du diocèse de Lyon; le R. P. Menoret, du diocèse de Nantes. Un jeune novice de la Société de ces missionnaires, apprenant la nouvelle du martyre à un de ses oncles, termine ainsi sa lettre. « Ici nous n'avons qu'un regret, c'est de n'avoir pas été du nombre des victimes. » Monseigneur l'archevêque d'Alger a écrit une admirable lettre aux pères et aux mères des trois martyrs.

— Mgr Lequette, évêque d'Arras, a consacré solennellement, dans sa ville épiscopale, la nouvelle église de Notre-Dame-des-Ardents, en voie de construction depuis sept ans environ. Il y a eu une magnifique procession, présidée par le métropolitain, Son Eminence M. le cardinal Régnier, archevêque de Cambrai, entouré de plusieurs évêques. On s'est rendu de la Cathédrale à Notre-Dame-des-Ardents pour la translation du saint Cierge ou *sainte Chandelle*, comme l'on dit à Arras.

Rappelons sommairement à nos lecteurs l'origine de la dévotion à Notre-Dame-des-Ardents. Le jour de la Pentecôte, 28 mai 1105, la sainte Vierge apparut, dans la cathédrale d'Arras, à l'évêque Lambert de Guines, à la suite d'une révélation faite simultanément, le 21 mai précédent, à deux ménestrels ennemis jurés l'un de l'autre. La divine Mère remit aux ménestrels et à l'évêque un cierge miraculeux. On faisait couler des gouttes de ce cierge dans l'eau, et tous les malades, atteints de la terrible maladie appelée Feu ou *mal des Ardents*, furent guéris en buvant de cette eau. On possède encore une partie de ce cierge miraculeux, renfermé dans une custode qui date du commencement du XIIIe siècle.

Suisse. — Le gouvernement de Berne a levé, il est vrai, le décret de proscription qui pesait sur les 97 prêtres du Jura. Mais, depuis leur retour de l'exil, ces ecclésiastiques sont encore privés du droit d'exercer leurs fonctions. S'ils étaient surpris dans l'administration des sacrements, ils seraient passibles de mille francs d'amende et d'une année de prison !

Quelques prêtres nouvellement promus au sacerdoce sont seuls tolérés, mais ils ne peuvent absolument suffire pour les 60,000 fidèles de cette contrée. Et encore le culte catholique ne peut s'exercer que dans des granges et des maisons particulières, églises et biens des Fabriques ayant été livrés aux quelques schismatiques et aux misérables intrus venus de l'étranger. Ils n'est point permis aux curés de bénir les fosses des morts ; les fidèles enterrent leurs défunts sans les prières du prêtre, quoique celui ci soit présent. Au milieu de ces énormités *légales* les populations se montrent admirables de foi.

Allemagne. — Le prince Antoine de Hohenzollern-Sigmaringen (ligne catholique), vient d'arriver à Wiesbade, pour y prendre les eaux. Or, les catholiques de cette ville ont été, tout récemment, chassés de leur église par les autorités prussiennes, et sont réduits à fréquenter une petite chapelle provisoire. Le prince, dit la *Germania*, devra donc renoncer à entendre la messe, puisque sa santé ne lui permet pas de s'agenouiller sur la terre humide.

Quelle leçon de la Providence, que ce soit précisément un Hohenzollern qui, des premiers, ait à souffrir de l'injustice de son parent, l'empereur Guillaume, à l'égard des catholiques de Wiesbade ! Et voici qui complète cette leçon : Le duc de Nassau, dépossédé depuis 1867 par les Prussiens, a cédé aux catholiques de Wiesbade, pour remplacer autant que possible l'église qu'on vient de leur enlever, un palais qu'il possède encore dans cette ville. Le duc de Nassau,

qui vient d'accomplir cet acte de munificence et de charité, n'appartient pas à l'Eglise catholique. *(Semaine de Nîmes).*

Italie. Le vénérable évêque de Mantoue, Mgr Rota, continue à subir la persécution du gouvernement subalpin. Chasssé de son palais, il s'était réfugié dans son Séminaire ; l'ordre d'en sortir à la date du 10 mai lui a été intimé, pendant le cours de sa tournée pastorale, et, malgré la louable protestation du conseil municipal, tout le mobilier du prélat a été déménagé par force et relégué dans un magasin du voisinage.

— La cathédrale d'Alexandrie (Piémont) vient d'être la proie des flammes.

— La fête du Mont-Saint-Michel s'annonce bien. De toutes parts on semble se disposer à s'y rendre pour assister au couronnement de la statue de l'Archange et pour appeler l'intercession de ce glorieux patron de la France.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes. — 167 ont été demandées en avril, savoir : 155 devant Notre-Dame de Sous-Terre; 2 à Sainte-Anne ; 6 devant Saint Joseph; 1 devant le Saint-Sacrement à la cathédrale ; 3 devant la statue du Sacré-Cœur.

Nombre de messes dites à la Crypte : 354.

Nombre de visiteurs pour les clochers : 333.

Nombre de visiteurs pour la Crypte : 1127.

Consécration des petits enfants.—Ont été consacrés à Notre-Dame de Chartres durant le mois de mai 51 enfants dont 20 de diocèses étrangers.

— Les exercices du mois de Marie ont été prêchés à la cathédrale par le R. P. Pasquier, de l'Institut de la Miséricorde ; le R. P. Lequette, prédicateur annoncé, n'avait pu se rendre à l'invitation.

— L'anniversaire du couronnement de Notre-Dame de Chartres (31 mai 1855) est célébré chaque année avec le même éclat. La procession du soir est une de ces belles cérémonies chartraines dont les étrangers aiment à parler. La statue de N.-D. du Pilier portée triomphalement au milieu de la foule dans l'intérieur de la cathédrale nous rend plus sensibles les bénédictions de la Vierge pour son peuple.

— Les pèlerins sont venus nombreux dans le cours de mai. Nous avons remarqué plusieurs prêtres d'Italie, d'Angleterre, et des diocèses du Midi de la France; puis des groupes assez importants, surtout celui du 28 : l'Association des Demoiselles employées à Paris dans le commerce, association qui a pour titre *Société Sainte-Marie* était représentée à Chartres par cinquante personnes environ. Toutes ces bonnes chrétiennes formaient comme l'avant-garde de la légion de pèlerins attendus pour le 30 mai; car c'est ce dernier jour qu'avait choisi pour son grand pèlerinage annuel la paroisse de Saint-Sulpice. Au moment où paraîtra le présent numéro, les centaines de Parisiens qui s'honorent du nom d'enfants de M. Olier, auront accompli leurs dévotions aux pieds de N.-D. de Chartres.

— Le 20 mai, fête de Saint Yves, évêque de Chartres, Monseigneur a voulu dire la Sainte messe en l'église de Sous-Terre, à la chapelle qu'il dédiait en 1860 à Saint Yves. Monseigneur Regnault

a été ordonné prêtre le 20 mai 1826 ; le 20 mai est aussi la date de sa première communion ; le Ve dimanche après Pâques, qui tombait cette année le 21, devait être l'anniversaire de son sacre. La cinquantaine de son sacerdoce célébrée à l'autel de l'un de ses plus illustres prédécesseurs dans l'épiscopat, était pour le vénéré Prélat une douce fête dont il voulait jouir sans nombreux témoins dans la solitude mystérieuse du sanctuaire.

— Le 7 mai, la fête du Patronage de Saint-Joseph a été solennisée partout, mais principalement à Paris, par les Œuvres ouvrières. Un million de membres de ces Œuvres ont dû, ce jour-là, se prosterner devant les autels et apprendre, en écoutant les enseignements divins, à vivre en travailleurs chrétiens, pour mourir en prédestinés. A Chartres, c'est à la chapelle même du Patronage, rue du Puits-Berchot, que les ouvriers et apprentis ont apporté leur concours à cette fête. Des Associés de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul s'étaient comme toujours en pareille circonstance, mêlés à leurs rangs. M. l'abbé Desvaux, professeur de rhétorique leur a dit la messe où l'on a compté plus de 40 communiants ; M. l'abbé Dallier, archiprêtre de Notre-Dame a présidé à la cérémonie du soir, pendant laquelle le R. P. Pasquier a donné une intéressante allocution.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières 1° M. l'abbé Rouillon (François-Léonard), ancien curé de Luisant, décédé il y a quinze jours, à Rouvray-Saint-Florentin où la maladie l'avait retenu chez sa nièce. M. l'abbé Rouillon était dans sa 78e année. Parmi les qualités dont ce vénérable prêtre nous laisse le bon souvenir, nous signalerons son zèle pour faire entendre la parole de Dieu.

2° M. l'abbé Goussard (Jean), ancien curé de Germignonville, décédé le 26 mai à Louville-la-Chenard dans sa 62e année. Sorti du ministère paroissial à cause de ses infirmités, il a toujours souffert depuis et finalement a succombé à un cancer. Son énergie et sa régularité ne se sont jamais démenties même aux derniers jours de ses cruelles souffrances. « Quand je quitterai mon bréviaire, avait-il dit, c'est que la mort sera proche. » Il avait dit vrai. On a été profondément édifié de cette fidélité si courageuse à l'office divin.

3° Une sainte religieuse, supérieure-générale de la Congrégation de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou. La Révérende Mère Théodore (Jeanne Debray), originaire de Nogent, était dans sa troisième année de supériorité ; elle avait exercé pendant 15 ans la charge d'assistante. Elle a rendu sa belle âme à Dieu, à l'âge de 59 ans, après 38 ans de religion. L'élection vient de lui donner pour successeur celle qui l'avait déjà précédée comme supérieure, et qui porte le nom même de sa Communauté, sœur de l'Immaculée Conception.

— *Loigny.* La dévotion au Sacré-Cœur a désormais deux foyers principaux en France : Paray-le-Monial et Montmartre. Après ces deux points centraux, en est-il un plus important que Loigny ? Loigny ,où le drapeau du Sacré-Cœur, brodé par les pieuses Visitandines de Paray-le-Monial, flotta si glorieux au milieu d'une légion de braves ; Loigny où les zouaves de Pie IX prouvèrent au monde que l'amour du Cœur Divin conduit à tous les héroïsmes, et où le sang versé nous enseigne le courage de l'immolation pour Dieu.

La belle église construite sur le champ de bataille de 1870, mérite bien d'être un lieu de pèlerinage. C'est là qu'un grand nombre de chartrains se proposent d'aller prier ensemble un des jours du mois

du Sacré-Cœur ; le jour choisi est le 5 juin, lundi de la Pentecôte. Sans un obstacle inattendu, ils auraient déjà été en caravane à l'Eglise du Vœu national de Montmartre, ils espèrent le faire plus tard, et en attendant nous devons engager nos compatriotes à profiter de leurs voyages particuliers à Paris pour se rendre à la Chapelle provisoire du Vœu. Le pèlerinage de Loigny, peu dispendieux et si facile par le chemin de fer qui d'Orléans ou de Chartres conduit à une faible distance de cette paroisse, deviendra, nous l'espérons une des gloires du diocèse de Notre-Dame de Chartres. (Au moment où paraîtra le présent numéro, la plupart des pèlerins auront déjà leur carte de chemin de fer prise à l'avance, d'après les renseignements donnés par les journaux de la localité. Les Chapelains de Notre-Dame peuvent donner des renseignements sur l'organisation projetée).

— La fête de l'Adoration a été célébrée le jeudi 18 mai à l'église de Saint-Martin-au-Val. M. l'abbé Girard, curé-doyen de Dourdan (Seine-et-Oise), a donné une solide et pieuse instruction sur les richesses de l'Eucharistie. La prochaine fête aura lieu à la chapelle de la communauté de Saint-Paul.

— Le même jour, à l'heure du mois de Marie avait lieu dans la grande église de Saint-Pierre l'inauguration de l'orgue d'accompagnement restauré et agrandi par M. Aug. Deceunynck, facteur à Chartres.

— M. l'abbé Genet (Gustave) a pris possession de la cure cantonale de Courville le 7 mai ; la nomination avait été ratifiée par le Gouvernement le 27 avril. — M. l'abbé Lemarié, vicaire de la cathédrale, est nommé curé de Courtalain.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je vous avais demandé pour mon mari très-gravement malade une neuvaine et une messe. Grâces soient rendues à Notre-Dame de Chartres ! Nous avons été pleinement exaucés. Nous désirons qu'une lampe brûle devant la statue de la Crypte comme témoignage de notre reconnaissance. (M. B. de M., diocèse du Mans).

2. Me reconnaissant redevable à Notre-Dame de Chartres de précieuses faveurs, j'ai l'honneur de vous adresser un *ex-voto* que vous lui offrirez en mon nom. (R. de N., diocèse de Versailles).

3. C'est avec bien du plaisir que je viens vous faire part d'une guérison devenue à peu près impossible au dire du médecin. Nous demandons des cierges devant l'image de Notre-Dame de Chartres ; car c'est à cette bonne Mère que nous attribuons une telle grâce. (M. de D., diocèse de Chartres).

4. Soyez auprès de Notre-Dame les interprètes de notre reconnaissance. Le malade pour qui nous avions demandé une messe est parfaitement guéri. (J. P. du diocèse d'Angers).

5. Je suis bien heureux de vous annoncer le résultat de la neuvaine. Ma mère s'est rendue à Dieu tout à coup et sans être au courant des recommandations faites pour elle à Notre-Dame ; elle s'est approchée des sacrements et se montre bien désireuse de le faire de nouveau. (R. de N., diocèse de Chartres).

6. Une associée de votre sainte Archiconfrérie reconnaît dans une

faveur obtenue l'assistance de Notre-Dame de Chartres ; c'est dans cette intention qu'elle demande une messe à l'église du Pèlerinage et vous choisit pour interprète de sa vive reconnaissance.

(P. D., de Paris).

7. Mon fils vient de faire ses Pâques après vingt-deux ans d'oubli de ses devoirs religieux. Jugez de ma joie. Voilà donc obtenue la grâce que je sollicite continuellement depuis dix années de Notre-Dame de Chartres. Gloire à Dieu ! Amour à Marie !

(X. du diocèse d'Evreux).

8. Les prières faites pour nous avec tant de fervente charité ont eu un entier succès. Notre-Dame de Chartres a été pour nous d'une extraordinaire condescendance. De tant de cruels maux qui étaient venus fondre sur nous il ne reste plus aucune trace. Le souvenir du bienfait signalé, inespéré que nous venons de recevoir de sa bonté maternelle mérite de notre part une immense et éternelle reconnaissance. (E. C., du diocèse d'Evreux).

9. Je tiens à vous dire que nous avons été exaucés. Ma famille remercie Notre-Dame de la protection visible dont nous ressentons les effets. Ma fille si particulièrement bénie par Notre-Dame s'unit à moi pour l'expression de la reconnaissance.

(Une mère de famille de X.).

M. l'abbé Dumax, ancien secrétaire de Mgr de Ségur, à Rome, sous-directeur de l'archiconfrérie de N.-D. des Victoires, auteur des *Récits anecdotiques sur Pie IX,* dont plus de 25,000 exemplaires ont été répandus dans le public, vient de publier une brochure que les catholiques accueilleront avec joie. Elle a pour titre : *Le 30e anniversaire de l'Election de Pie IX à la Papauté.* Souvenirs rétrospectifs et résumé du Pontificat de Pie IX à l'occasion du 16 juin 1876. (Librairie Victor Palmé, 25, rue Grenelle-Saint-Germain, Paris. — Prix : 30 centimes.

JUIN 1876.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Juin 1876.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.
Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix, ap. la communion, de la pr. : *En ego,*

1er juin, jeudi. — Ind. plén. p. la récit. à gen. devant le Saint Sacr. de la prière : *Regardez, Seigneur.*

2, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. le scap. rouge.

3, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre-Sainte au scap. bl. (moyenn. visite à un autel de la Ste Vierge. — j. au ch.).

4, dimanche. — Ind pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la Confr. du C. de Jésus ; 3° p. le scap. bl. ; 4° p. le rosaire ; 5° p. les possess. d'objets indulgenciés ; 6° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

5, lundi. — Ind. plén.: 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de S. François de Sales (j. au ch.).

6, mardi.— Ind. pl.: 1° p. l'Ar. du S.C. de Marie ; 2° p. la récit. quot. de la pr. : *Angele Dei* (j. au ch.).
7, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (merc. au ch.).
8, jeudi. — Ind. pl. pour l'Ap. de la pr. (j. au ch.).
9, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
10, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 3 juin. — j. au ch.).
11, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tertiaires Franc. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. le scap. bleu.
12, lundi — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Propag. de la Foi ; 3° p. l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
13, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.)
14, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
15, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. la récit. quotid. de la pr.: *Loué et remercié.* (j. au ch.).
16, vendredi.—Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge.
17, samedi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. bleu; 2° pl. et part. nombr. du Saint Sépulcre et de la Terre-S. au scap. bl. (comme au 3 juin. — j. au ch.).
18, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.: 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. le Rosaire ; 4° pour l'Arch. de St Joseph ; 5° p. les posses. d'objets indulg.
19, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 3° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).
20, mardi. — Ind. pl. . p. la récit. quot. du *Memorare* et du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.).
21, mercredi — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel ; 3° en l'honneur de St Louis de Gonzague.
22, jeudi. — Ind. pl. pour la récit. quot. de l'*Angelus* (j. au ch.).
23, vendredi. — Indulg. pl.: 1° p. le Scap. rouge ; 2° p. l'Ap. de la pr. (vend. au ch.).
24, samedi. — Ind. plén.: 1° p. l'Ar. du S. C. de Marie; 2° p. le scap. bleu; 3° p. les poss. d'objets indulg.
25, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. l'Ap. de la Prière
26, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quot. de la pr.: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
27, mardi — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr ; 2° p. la récit, quot. du ch. brigitté et du ch. de l'Im. Concep. (j. au ch.).
28, mercredi.— In. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de S. Joseph (mercr. au ch.).
29, jeudi. — Ind. plén. et part. nombr. des 7 basiliques romaines, au scap. bleu (comme au 3 juin. — j. au ch.).
30. vendredi.— Ind. plén.: 1° p. le scap. rouge; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

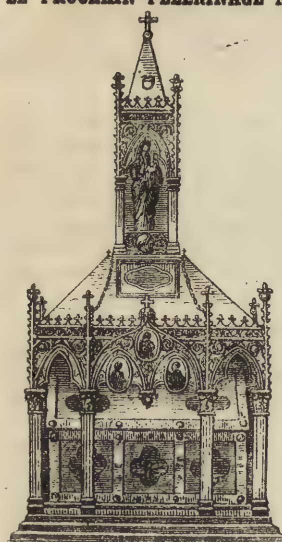
Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

7e NUMÉRO — VINGTIÈME ANNÉE — JUILLET 1876

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LE PROCHAIN PÈLERINAGE NATIONAL A NOTRE-DAME DE CHARTRES



Nous avons annoncé le Pèlerinage national à Notre-Dame de Chartres pour l'époque de la Nativité de la Sainte-Vierge. C'est le **12** *septembre* qu'aura lieu la grande manifestation. Le 8 est plus spécialement réservé aux enfants consacrés que leurs parents ont coutume d'amener si nombreux à pareil jour. Le 12 tombant un mardi a paru offrir plus de facilité pour l'affluence des étrangers. Cette affluence sera considérable, nous l'espérons ; on peut le conjecturer d'après le succès de nos fêtes antérieures.

Depuis 21 ans, c'est-à-dire depuis la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, nous voici à la quatrième solennité tout-à-fait extraordinaire en l'honneur de Marie. Le 31 mai 1855, Notre-Dame de Chartres était couronnée au nom du Souverain-Pontife, et alors un tel couronnement de Madone était chose presque inouïe en France. — Le 17 octobre 1860, le sixième centenaire de la Dédicace de la cathédrale attirait dans nos murs un immense concours de peuple, et le chiffre des évêques présents dépassait encore celui du 31 mai. — Quant au pèlerinage national des 27 et 28 mai 1873, il est de date trop récente pour que les impressions d'innombrables témoins et les récits de tant de feuilles catholiques soient oubliés. — Cette année nous voulons célébrer le *millième anniversaire* de la donation du vêtement sacré de Marie à sa chère église de Chartres ; et la présence de plusieurs évêques doit rehausser la fête du millénaire.

Les lecteurs de la *Voix* ont vu dernièrement encore, dans la Conférence publiée en tête des deux dernières livraisons, que le *Voile de la très-sainte Vierge* est conservé chez nous depuis 876, époque où l'empereur Charles-le-Chauve enrichit d'un si précieux trésor notre célèbre basilique. « Précieus don en fit et noble à Chartres un grand roi de France. Chall le Chauf eut nom d'enfance. Ce roi à Chartres la dona. » Ainsi s'exprime le vieux poëme des miracles et un ancien historien nous dit à son tour : « Il y eut au don de ce joyau beaucoup de la providence et du bienfait de Dieu, en ce que cette sainte chemise fut baillée pour tutèle à la ville, au temps qu'elle en eut besoing extrême... »

En effet, le Voile de Notre-Dame, appelé durant de longs siècles *Santa Camisia* et représenté sous la forme d'une tunique dans les armoiries du Chapître, fut la sauvegarde de la cité au milieu de bien des périls. N'est-il pas juste, après mille ans de bienfaits dûs à sa présence, de lui rendre des honneurs exceptionnels, honneurs du reste qui ont Marie pour premier objet ?

Ce n'est pas seulement Chartres, c'est la France entière que l'on invite à ce concours d'éclatants hommages. L'histoire des anciens âges et du temps présent montre des pèlerins de tous les points de la France agenouillés devant l'insigne Relique et emportant comme souvenirs, bien plus comme témoignage des faveurs obtenues, des *fac-simile* de la tunique de Notre-Dame. Les chefs de la nation entraînaient là leurs sujets par leur propre exemple ; et les grâces rayonnaient de ce rendez-vous de la dévotion sur tous les rameaux de l'arbre social.

Les Français d'aujourd'hui, tout comme leurs aïeux, ont plus d'un motif pour venir en l'Eglise de Notre-Dame de Chartres vénérer le palladium séculaire, monument chartrain, monument national de confiance en Marie.

Empruntant donc les expressions plus haut citées de l'auteur de la Parthénie, nous dirons : « Il y aura, espérons-le, au millénaire de la translation du Voile sacré, *joyau* dont parle Rouillard, *beaucoup de la providence et du bienfait de Dieu, en ce que cette saincte Relique soit baillée comme tutèle à la ville et à la nation, au temps où elle en a un besoing extrême.* »

L'abbé Goussard.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES (1).

Alexis Clerc, marin, Jésuite et otage de la commune.

(Suite).

Le soin de l'ambulance de Vaugirard était dévolu au Père Clerc qui se multipliait pour panser les blessés, pour leur rendre les services les plus assidus et souvent les plus abjects : au

(1) D'après le remarquable ouvrage du Père Daniel.— Albanel, rue Honoré-Chevalier, 7, à Paris.

point qu'un jeune forgeron, enfant de Paris, qui avait eu la cuisse cassée, disait, dans l'élan de sa reconnaissance : « Vous » ne savez pas comme il est bon, il m'a fait ce que mon propre » père n'aurait pas fait... si vous saviez comme je l'aime ! »

Le Père Clerc confessait presque seul les 200 malades de l'ambulance : il ne sortait de ce séjour de la douleur que pour aller administrer les mourants sur le théâtre même de l'action, et relever les blessés qu'attendait l'omnibus du collége. On le vit à Champigny et à Bagneux, s'exposer à un feu très-vif sans sourciller, et réciter ensuite son office, assis sur une pierre, aussi tranquillement qu'il eut pu le faire dans sa cellule.

Le samedi et les veilles de fête, il exhortait ses blessés à faire actes de chrétiens, et on les voyait aller un à un s'agenouiller à ses pieds pour se confesser et recevoir le pardon de Dieu.

Au milieu de tant de sombres journées arriva la nuit de Noël; elle s'illumina dans la chapelle du collége, d'une clarté qui semblait à jamais disparue et qui causa la plus douce surprise aux pauvres victimes des fureurs de la guerre.

Grâce au concours d'un certain nombre d'élèves, qui fréquentaient encore la maison comme externes, la messe de minuit fut célébrée avec une solennité inespérée dans de telles conjonctures. On remarquait,dans l'assistance,l'amiral de Montagnac qui commandait le 4e secteur et avait son quartier général au collége ; son fils et plusieurs officiers de son état-major. Au moment de la communion, les élèves, par un mouvement spontané, cédèrent le pas aux soldats qui avaient eu l'honneur de verser leur sang pour la France ; ce ne fut pas sans attendrissement qu'on vit le Père Clerc s'avancer vers la sainte table entre deux jeunes gens de 18 ans, fort affaiblis par leurs blessures. Les autres infirmes retenus dans leur lit, par la gravité du mal, ne furent point frustrés de la céleste nourriture : ils ne pouvaient venir eux-mêmes la recevoir ; mais Notre-Seigneur alla les trouver précédé du long cortége de leurs camarades qui marchaient en bon ordre sur deux rangs, le cierge à la main, et, quand fut terminée la touchante et pieuse cérémonie, tous ces cœurs de jeunes gens et de soldats ne faisaient qu'un, et rien ne manquait à la sérénité miraculeuse de cette nuit où la paix du Ciel avait été donnée encore une fois aux hommes de bonne volonté.

Cependant l'émission des derniers vœux du Père Clerc approchait ; fixée au 1er mars, fête de saint Joseph, elle eut lieu à l'école Sainte-Geneviève, dont le Père Ducoudray était recteur.

Ce fut entre ses mains qu'il fit sa profession solennelle, contractant ainsi une alliance spirituelle qu'allait rendre plus étroite encore le double lien de la souffrance et d'une sanglante immolation.

Déjà la commune était sur pied. La veille, les assassins des généraux Lecomte et Thomas avaient préludé, dans la rue des

Rosiers, aux exécutions sommaires de La Roquette et de la rue Haxo.

Malgré les agitations de la rue et l'incertitude du lendemain, le fervent religieux passa les semaines suivantes dans le plus grand recueillement ; toutefois, rappelé à son poste de professeur, il se mit en devoir de préparer le cours de mathématiques spéciales dont il venait d'être chargé, en attendant l'ouverture des classes qui devait avoir lieu, le 12 avril, à la maison de campagne d'Athis.

Tous ces projets furent bientôt renversés. Dans la nuit du lundi au mardi saint (4 avril), l'école Sainte-Geneviève se trouva complètement cernée et à 5 heures, faute d'argent, que les insurgés ne trouvèrent pas, — la caisse ayant été épuisée par les dépenses du siége, — ils s'en prirent aux personnes et emmenèrent à la Conciergerie 12 Pères, 4 Frères et 6 domestiques Tous devaient être relâchés après neuf jours d'emprisonnement, à l'exception des RR. PP. Ducoudray, Clerc, de Bengy, retenus comme otages et que l'on conduisit à Mazas en voiture cellulaire, comme les derniers des criminels, avec l'archevêque de Paris et le président Bonjean (1).

Renfermé dans son étroite cellule, le Père Alexis Clerc n'y perdit pas la joie de l'âme. Au contraire, il éprouva une dilatation inexprimable. Sur ces murs nus et froids il vit resplendir la croix de Jésus-Christ, et il s'écria en entrant, comme saint André à la vue de l'instrument de son supplice : *O bona Crux*. Puis il se souvint qu'il avait là, comme dans sa cellule de la rue Lhomond, son devoir à remplir ; aussi écrivit-il à son frère Jules de joindre à l'envoi de son bréviaire et d'une bible, celui de livres de géométrie analytique ; demande d'autant plus méritoire, que ces matières dont il avait été saturé, ne pouvaient avoir pour lui, dans un tel moment, beaucoup d'attrait.

Quelques personnes dévouées et amies venaient de temps à autre instruire les détenus de la marche des événements ; cet allégement à leur solitude fut enlevé aux prêtres otages par le le citoyen Garreau, nommé directeur de Mazas : c'était, a-t-on fort bien dit, son don de *joyeux avénement*.

Mais il est un visiteur que la commune n'arrêtera pas, c'est Celui qui a dit à ses apôtres : « Je ne vous laisserai pas orphelins ; je viendrai à vous... » Tout se prépare pour cette visite auguste et consolante entre toutes, et nous touchons ici à la scène la plus intéressante aux yeux de la foi, de ce drame renouvelé des catacombes qui allait se dénouer par le martyre.

Le matin du 15 mai, un prêtre déposa quatre hosties consacrées dans une première boite garnie à l'intérieur en tous sens d'un corporal et renfermée elle-même dans une seconde boîte avec un autre petit corporal, et le sachet de soie muni d'un cordon pour porter au cou. Le tout fut disposé dans le double fond,

(1) Les Pères Olivaint et Caubert ne furent arrêtés que le 13 avril, dans la maison de la rue de Sèvres,

hermétiquement fermé,d'un pot de crême rempli jusqu'au bord. Il y en avait trois seulement, pour les Pères Olivaint, Ducoudray et Clerc ; cette fois on n'avait pas encore su lier la partie pour les Pères Caubert et de Bengy.

Les prisonniers avaient été avertis à l'avance par quelques mots glissés dans l'intérieur de petits pains.

La sainte opération réussit à merveille et sur les midi nos captifs reçurent, dans leur pauvre réduit, et déposèrent sur leur poitrine le divin prisonnier d'amour !...

« Tout est arrivé en parfait état, écrit le Père Clerc à l'un
» de ses frères..., (1) je crois bien pouvoir vous dire que je défie
» maintenant tous les événements. Il n'y a plus de prison, il
» n'y a plus de solitude et j'ai confiance que si Dieu permet
» aux méchants de satisfaire toute leur haine et de prévaloir
» pendant quelques heures, il *prévaudra* sur eux en ce moment
» là même et glorifiera son nom par le plus faible et le plus vil
» instrument. »

« Oh ! qu'il est bon, qu'il est prévenant, ajoute-t-il, dans l'é-
» lan de sa reconnaissance, le Dieu de l'Eucharistie ! J'ai mon
» Seigneur.... Je l'ai et je ne l'abandonnerai plus, et mon dé-
» sir de l'avoir, éteint faute d'espoir, est ranimé et ne fera que
» grandir à mesure que durera la possession.

» Oh ! dure toujours ma prison qui me vaut de porter mon
» Seigneur sur mon cœur, non pas comme un signe, mais
» comme la réalité de mon union avec lui... J'avais l'espérance
» que Dieu me donnerait la force de bien mourir, mon espérance
» est devenue une vraie et solide confiance..... Le voudra-t-il ?
» Ce que je sais, c'est que s'il ne le veut pas, j'en aurai un re-
» gret que la soumission à sa volonté pourra seule calmer.

» Mais s'il le veut, comme vous aurez eu une grande part à
» ce bienfait de la force qu'il m'aura prêtée ! »

Un prêtre ayant lu cette lettre aux fidèles du haut de la chaire, la comparait à celle de saint Ignace d'Antioche. La ressemblance est en effet frappante. C'est que le même Dieu habitait en eux et leur inspirait les mêmes ardeurs !

Le grand secours que nos prisonniers avaient reçu le 15 mai, leur fut encore renouvelé 8 jours après d'une manière providentielle, quelques heures seulement avant qu'ils fussent transportés de Mazas à la Roquette, leur dernière étape dans la voie du Calvaire. Après la première nuit passée dans sa nouvelle prison, le Père Clerc écrivit à son frère un billet d'un laconisme significatif. « Hier lundi, 22, nous avons été déménagés et nous
» sommes actuellement à la Roquette, probablement pour plus
» de sûreté.

« J'ai vu cette nuit la lune et les étoiles et je t'écris sur le re-
» bord de ma fenêtre, sous le ciel bleu ; du reste ni table ni chai-
» se. La vie de l'homme peut être très-simplifiée. Nous ignorons

(1) Le Père E. Chauveau.

» nos nouvelles conditions d'existence ; elles paraissent ne pas
» nous faire un isolement aussi complet qu'à Mazas. »

En effet, ce n'est plus l'isolement du régime cellulaire. De sa fenêtre, ouvrant maintenant à hauteur d'appui, et donnant libre accès à l'air et au soleil, notre prisonnier apercevait d'abord, longeant le bâtiment, un premier chemin de ronde assez spacieux, servant de promenade. Au delà ses yeux rencontraient, circulant entre deux murailles, le deuxième chemin de ronde, où il devait deux jours après recevoir la mort. Par une disposition de local régnant dans toute la prison, la cellule, contiguë à celle du président Bonjean, n'en était séparée que par une mince cloison qui partageait également la fenêtre commune. Cette heureuse disposition des lieux, facilitait aux deux captifs des entretiens intimes ; le Père Clerc en profita pour gagner la confiance du président qui ne passait pas, à bon droit, pour ami des Jésuites. L'âme droite de ce magistrat, dont la mort sera la conséquence du devoir accompli jusque dans ses dernières limites (1), s'ouvrit sous la parole inspirée du fervent religieux, aux douces et consolantes espérances dont la religion de Jésus-Christ a seul le secret. Aux lueurs du flambeau de la foi, elle entrevit les horizons éternels : et réconciliée avec son Dieu par le ministre du Seigneur, elle accepta la mort avec une courageuse fermeté.

Ce fut la dernière conquête du Père Clerc...., le moment de cueillir la palme du martyre était venu pour lui.

Cependant la Commune, qui n'a plus de force que pour le crime, ordonne d'urgence l'exécution en masse de tous les otages et, à six heures du soir, plus de soixante personnes doivent être passées par les armes. A cette injonction extrême de désespérés qui n'ont plus rien à perdre, le greffier de la prison trouve le moyen d'incidenter sur le fond plutôt que sur la forme. On parlemente, et après quelques allées et venues entre la Roquette et le sixième arrondissement où la commune est retranchée, elle consent à décimer seulement la soixantaine, à la condition expresse de choisir elle-même ses victimes; à tout prix elle veut des prêtres, ces hommes qui *gênent* le monde depuis 1800 ans, et,par une association étrange, M. le président Bonjean est porté sur la liste.

Vers 8 heures du soir, tous les prisonniers étaient dans leurs cellules et il n'y avait plus à l'intérieur de conversation que pour le Ciel, quand on entendit dans le lointain un bruit confus qui devenait de plus en plus distinct. C'étaient les exécuteurs des hautes œuvres. Pour 6 victimes, pas moins d'une cinquantaine de bourreaux. A leur tête marchait un homme blond, moustache en brosse. « Citoyens, dit-il en s'adressant à sa troupe, vous savez combien il en manque des vôtres. — Six.

(2) Absent de Paris au moment de la Commune, M. Bonjean était aussitôt revenu à son poste sans beaucoup d'espoir de servir la cause de l'ordre et sachant parfaitement à quoi il s'exposait.

— Fusillez-en six.» Un personnage,faisant l'office de héraut, sa liste fatale à la main,proclame d'une voix retentissante,en suivant l'ordre numérique des cellules, les six condamnés... A mesure qu'un nom est prononcé, une porte s'ouvre et une victime se livre. M. Bonjean, M. Deguerry, les Pères Clerc et Ducoudray, l'abbé Allard et Monseigneur Darboy successivement appelés, sont ainsi désignés pour la mort.

Tel était l'arbitraire et le désarroi de ces temps, que le lieu de l'exécution n'avait pas même été fixé ; toute place était bonne pour verser du sang On fut donc au moment d'opérer à l'endroit même ; mais on avisa que là si près de la prison, il y aurait trop de témoins pour le crime : il fut décidé qu'on passerait dans le second chemin de ronde où l'on serait à l'abri de hautes murailles.

Cependant dans les cellules de la prison quelle anxieuse attente ! A deux genoux on priait, on écoutait, respirant à peine. Tout à coup on entendit un feu de peloton, puis quelques coups détachés, des cris de Vive la Commune ! « C'en était fait, il n'y avait plus de victimes, mais des martyrs. »

Un sourd roulement signala l'instant où l'on enlevait les six dépouilles sanglantes pour les transporter au cimetière du Père-Lachaise où elles furent jetées pêle-mêle dans la fosse commune. — Quand le règne de cette nouvelle terreur eut cessé, on s'empressa de rechercher les corps des victimes, que l'on retrouva très-maltraités mais très-reconnaissables. Le généreux Père Clerc, qui avait tant désiré rendre au nom de Jésus le plus excellent témoignage, celui du sang, avait eu soin de tenir sa soutane ouverte sur la poitrine, voulant présenter son cœur pour accueillir la mort !

On déposa ses restes vénérés dans un cercueil ainsi que ceux du Père Ducoudray et on les porta tous deux à l'église de la rue de Sèvres (1). Ils furent ensuite momentanément inhumés au cimetière du Mont-Parnasse. Maintenant leurs saintes reliques sont placées sous le pavé du sanctuaire de la chapelle dédiée aux saints martyrs japonais et sous les marches de l'autel : un sentiment bien explicable n'ayant pu souffrir qu'ils restassent dans la sépulture ordinaire de leurs frères sans aucune marque distinctive. Au moins les fidèles peuvent couvrir leurs tombes de couronnes et de fleurs nouvelles et leur présence en ce lieu béni le remplit de la bonne odeur du sacrifice ! (2)

Un humble servant de Marie.

(1) Ils y furent bientôt rejoints par les Pères Olivaint, Caubert et de Bengy, massacrés le 26 mai avec plus de 40 otages prêtres ou soldats dans la cité Vincennes, rue Haxo.

(2) Bien des faveurs célestes ont déjà justifié la confiance qu'inspire leurs vertus et leur bienheureuse mort ; non loin de l'église, une salle ouverte aux pieux visiteurs offre à leurs regards le mobilier des 5 cellules occupées à Mazas par les 5 Pères jésuites, le bréviaire à demi brûlé du Père Olivaint et ses instruments de pénitence.

CROISADE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES pour le salut de la société par l'éducation chrétienne.

Sauvons les enfants par Marie ; sauvons la société par la prière et l'apostolat des enfants : Marie le veut.

I.

Quelques semaines seulement nous séparent du jour fixé pour un nouveau pèlerinage national à Notre-Dame de Chartres. C'est l'occasion de rappeler à nos lecteurs un pieux projet formé, il y a vingt ans, et approuvé par l'autorité ecclésiastique : c'est celui d'un recours universel et perpétuel à Notre-Dame *Virgini Parituræ*, pour obtenir la régénération de la société par l'éducation chrétienne.

Qu'une régénération sociale soit nécessaire, tout le monde le proclame, et l'on convient aussi généralement qu'elle ne saurait être le fruit de telle ou telle forme de gouvernement politique. Ce qui peut seul l'opérer d'une manière infaillible, c'est l'éducation chrétienne. « J'ai toujours pensé qu'on réformerait le genre humain, a écrit Leibnitz, si on réformait l'éducation de la jeunesse. L'illustre Gerson avait dit avant lui : « La réforme des mœurs dans l'Eglise doit commencer par les enfants. »

L'éducation chrétienne c'est la formation et le développement de la vie de Jésus-Christ dans les âmes. Un chrétien, on l'a répété bien des fois, c'est une copie, c'est une image du Fils de Dieu fait homme ou plutôt c'est un autre lui-même, *Christianus alter Christus*. Or, c'est en Marie que Jésus-Christ a pris notre nature ; c'est donc en Marie que nous puisons comme en sa source la vie de Jésus-Christ, et la Vierge Mère peut dire à plus juste titre que Saint-Paul : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous. De même donc que les Gaulois, nos pères, s'adressaient à la Vierge de Chartres *Virgini Pariturœ*, en appelant de tous leurs vœux l'accomplissement du mystère de l'Incarnation, ainsi devons-nous l'invoquer avec une confiance particulière pour obtenir que le Fils de Dieu naisse et vive dans les enfants. Voilà pourquoi nous plaçons notre sainte ligue sous les auspices de Notre-Dame de Chartres.

D'autres motifs d'ailleurs nous y engagent. Chartres a toujours été le foyer d'un enseignement religieux très-florissant. Pour ne pas parler des anciens Druides, ces prêtres instituteurs qui avaient leur principal collége en ce lieu, qui ne sait qu'au moyen-âge, l'école de Chartres, sans avoir le titre d'Université, jeta néanmoins un vif éclat ? Au XVIIe siècle, un enfant de Brou, Adrien Bourdoise fut un des plus ardents promoteurs de la création des écoles chrétiennes et cléricales, et le pieux fondateur de la société de St-Sulpice fit choix de la cité de Marie pour y établir son Séminaire. Que s'il n'y réussit pas, du moins voulut-il consacrer solennellement son œuvre à N.-D. de Chartres. Plus tard le Bienheureux de la Salle eut la dévotion de fonder à Chartres l'une de ses premières écoles. Enfin de nos jours, un des plus grands évêques de ce diocèse, Mgr Clausel de Montals a été le premier et l'un des plus vaillants champions de la liberté de l'enseignement pour l'Eglise.

Le sanctuaire de Chartres mérite donc bien d'être le centre du mouvement régénérateur que nous appelons de tous nos vœux. Saint Bernard y vint autrefois prêcher une croisade pour la délivrance des Lieux Saints ; s'il vivait de nos jours il y reviendrait en prêcher une autre pour un objet mille fois plus désirable ; la préservation ou la délivrance de tant d'âmes d'enfants exposées à devenir ou devenues

déjà les tristes victimes de l'erreur, de l'ignorance et des plus mauvaises passions

Cette croisade, nous l'avons dit, a été annoncée il y a près de vingt ans par la *Vcix de Notre-Dame* dans le numéro de mars 1857. Voici les conditions requises pour y prendre part.

1° Se faire inscrire sur le registre de l'Association.

2° Porter avec foi le scapulaire de Marie Immaculée.

3° Réciter habituellement trois fois le jour, le matin, à midi et le soir l'*Angelus*, cette prière catholique qui tient une si grande place parmi les pratiques de la piété chrétienne, mais le réciter avec un ardent désir de hâter l'avénement spirituel de Jésus-Christ dans les âmes des enfants et des jeunes gens. Au temps pascal, y substituer le *Regina Cæli* aux mêmes heures.

4° S'appliquer à procurer le salut de l'enfance et de la jeunesse, par ses prières, ses exemples et ses discours.

5° Favoriser de tout son pouvoir la création et le développement des maisons d'éducation chrétienne, et, si l'on a des enfants, ne les confier qu'à des maîtres vraiment catholiques.

On s'adresse pour les enrôlements à M. le supérieur du Petit-Séminaire de Chartres.

Les offrandes facultatives faites à cette occasion sont principalement destinées à soutenir dans leurs études un certain nombre de sujets pauvres qui ont résolu de se consacrer plus spécialement à l'œuvre de l'éducation chrétienne.

Nous avons cru, il y a vingt ans, à l'efficacité de ce moyen de régénération. Rien, depuis cette époque, n'a ébranlé la fermeté ni ralenti l'ardeur de notre conviction à cet égard.

Par notre participation à cette sainte ligue, nous affirmons notre confiance en Marie et l'espoir que nous mettons dans son puissant secours. En portant le scapulaire de la Vierge Immaculée, nous faisons un acte de foi à l'un de ses plus glorieux priviléges et nous mériterons par là ses meilleures bénédictions. Notre apostolat auprès des enfants ne peut être que très-efficace, et en donnant toute notre préférence aux établissements catholiques, nous étendons d'une manière étonnante l'influence de l'éducation chrétienne.

Mais comment dire l'effet de cette belle prière qui, récitée trois fois le jour au son de l'airain sacré, montera de tous les cœurs chrétiens pour demander que le fils de Dieu vive et règne dans les cœurs des enfants !

A la vue de tant d'avantages si précieux, tous les catholiques qui liront ces lignes s'empresseront, nous n'en doutons pas, de s'enrôler eux-mêmes et d'enrôler leurs proches et leurs amis dans cette pacifique croisade en faveur de la plus sainte et la plus importante de toutes les causes.

— A l'approche du pèlerinage national, nous insérons avec plaisir la poésie suivante qu'un digne prêtre du diocèse de Dijon vient de nous adresser pour la *Voix*.

NOTRE-DAME DE CHARTRES

De tes célèbres tours, ô belle cathédrale,
J'aime la majesté, la grâce sans égale ;
Elles fendent les airs d'un vol audacieux,
Et d'un assaut superbe escaladent les cieux.

— « Mais pourquoi votre élan, ô flèches si légères ? —
— » Mortel, pour emporter le poids de tes misères !
» Suis du cœur et des yeux notre sublime essor,
» Ne rampe plus en bas, mais monte et monte encor ;
» De la pierre empruntant et revêtant les ailes,
« Ton âme atteindra mieux aux voûtes éternelles ! » —
— Cependant vers le Ciel j'ai jeté, du parvis,
Ces regards plus perçants, *plus proches*, plus hardis.
Puis franchissant le seuil, dans la nef je m'avance :
C'est partout la grandeur unie à l'élégance !
Mon admiration redouble dans le chœur,
Où triomphe la grâce, où règne la splendeur !
Qui donc l'a couronné d'un pareil diadême,
Ciselé ces fleurons d'une finesse extrême ?
Quel cadre délicat de quel tableau vivant !
Mais pour le peuple aussi c'est un livre éloquent
Qui raconte à ses yeux, en charmants caractères,
De Marie et Jésus les principaux mystères.
Rayonnez, ô vitraux, doux reflets du Thabor,
Où semble étinceler un ciel de pourpre et d'or !
Murailles, qui vous a richement revêtues,
En rassemblant sur vous ce peuple de statues ?
Il fallait, pour l'honneur de la Reine des Cieux,
Appeler de la pierre un cortége pieux !
Il fallait vous offrir, ô Vierge de *Sous-Terre,*
Cet hommage d'amour et d'ardente prière !
De votre gloire alors tous les chrétiens jaloux,
Accouraient assiéger vos autels à genoux.
Aujourd'hui seulement quelques pèlerinages
Nous retracent un peu la foi des anciens âges.
Mère du pur amour, oh ! rallumez-nos cœurs,
Embrasez-les partout de vos saintes ardeurs !
Suspendez à vos pieds, noble et sainte Patronne,
De ces lampes d'amour une immense couronne !
Entre tous, échauffez de vos célestes feux,
Le prêtre qui de loin vous adresse ses vœux.
Pauvre prédicateur, auprès de votre Image,
Il chercha bien souvent la force et le courage,
Sûr d'y trouver toujours un baume souverain.
La Crypte rayonnait, comme un ciel souterrain,
A ses yeux étonnés ! Là, du Sacré Calice,
Un arôme enivrant, un suprême délice
Coulait secrétement et remplissait son cœur
De consolation, de paix et de ferveur.
Mais il n'était pas seul. Là, quelque âme d'élite,
O Vierge ! votre fille et votre favorite,
Votre servante, enfin votre petite sœur
Venait vous confier le trésor de son cœur.
Dans son recueillement, avec son front modeste,
(C'est devant les élus votre voile céleste),
Elle semblait à tous un miroir délicat
Qui de votre vertu réfléchissait l'éclat.
A côté de la pure et pieuse jeunesse,
Venait s'agenouiller la caduque vieillesse.
Le soir, le *voyageur*, las et courbant le dos,

Déposait son bâton, implorait le repos.
Sous des robes de soie, humble là, l'Opulence
Sans honte coudoyait, honorait l'indigence
Couverte de haillons ; et cette égalité
Etait le fruit exquis de leur fraternité.
Mais, que dirai-je encor ? Peut-être une *Monique*
En larmes vous montrait, ô Vierge *Druidique*,
Son fils mort à la grâce : « O Mère du Sauveur,
» Daignez rendre la vie à ce pauvre pécheur ! »
Là, quelque épouse en deuil, quelque mère éplorée
Vous voyait lui sourire et partait consolée.
Vierge Noire, à mes yeux que vous aviez d'attraits !
Que vous me paraissiez belle de vos bienfaits !
Ah ! ne pourrai-je plus, Notre-Dame *Sous-Terre*,
Répandre devant vous l'encens de ma prière !
Si je pouvais, hélas ! par le seul souvenir
Transporter ce passé dans un prompt avenir,
Et près de votre autel retrouver un asile,
Un fortuné printemps, un nid doux et tranquille !
Mais qui me donnera les ailes de l'oiseau,
Et je m'envolerai dans ce séjour si beau !
Ou plutôt, qui fera que ma pauvre patrie,
La France, maintenant si coupable et meurtrie,
Monte de tous côtés sur mille chars de feu,
Et coure demander sa grâce en ce saint Lieu !
Cette fille du Christ a méconnu son Père ;
Cette épouse du Christ respire l'adultère ;
Ce royaume rebelle à son céleste Roi,
Méprise sa clémence et foule aux pieds sa loi !
Paraissez, levez-vous, ô Vierge de *Sous-Terre*,
De Jésus arrêtez la foudre et la colère ;
Obtenez un répit de son juste courroux ;
Et retenez son bras et suspendez ses coups !
Cependant du pardon prodiguez la semence,
Et répandez en nous l'esprit de pénitence.
Des divines faveurs une inondation
Par Vous suivra bientôt notre conversion.
Pèlerins, désormais nous passerons par Chartre,
Pour aller visiter le temple de Montmartre.
O Reine, votre cœur virginal, maternel,
Est la plus droite voie à l'Amour éternel !

C.-H. LAUREAU,
Curé de Poiseul-la-Ville.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le 16 juin a été célébré le trentième anniversaire de l'élection de Pie IX au Souverain Pontificat, et le 21 juin celui de son couronnement. — Il y a un mois on fêtait auprès de lui l'anniversaire de la célèbre victoire de Legnano ; Sa Sainteté donnait audience aux représentants des vingt-quatre villes lombardes qui, au XIIe siècle et avec la bénédiction du Pape Alexandre VII, secouèrent le joug tyrannique de l'empereur d'Allemagne, Frédéric Ier dit Barberousse.

En ces différentes circonstances, Pie IX a répondu aux Adresses prononcées devant lui par des discours sur les luttes de l'Eglise contre la Révolution, luttes dont nous devons attendre le terme avec confiance et courage. Il a rappelé « *les menaces des sectaires qui, ces jours-ci n'ont pas eu honte de professer que les loges maçonniques sont destinées à succéder à l'invincible catholicisme.* » Il est à remarquer que le Souverain-Pontife ne cesse de signaler les manœuvres de la franc-maçonnerie qui agite le monde par une presse corruptrice et par d'autres manœuvres.

— Catholiques, lisez la nouvelle brochure de Mgr l'évêque d'Orléans, intitulée : *Où allons-nous ?* Et vous verrez quelle vaste et profonde conspiration est organisée pour la déchristianisation de la France, etc... (Prix : 1 fr., et par la poste 1 fr. 10. Chez Douniol-Paris. A Chartres, chez Pétrot-Garnier).

— Les travaux de l'église du Vœu national se poursuivent avec une grande activité, quoi qu'en aient dit des censeurs mal informés, sinon malveillants.

— Au moment où paraîtra le présent numéro, les grandes fêtes de Notre-Dame de Lourdes seront sur le point de commencer.

Pologne. — Nos lecteurs savent tout ce que la Pologne a souffert pour la défense de sa foi. C'est à la charité des Français que les Polonais déportés en Sibérie ont dû quelques adoucissements aux rigueurs dont ils sont l'objet et leur reconnaissance envers nous est grande.

On nous communique la lettre suivante écrite par un prêtre polonais à un de ses amis avec prière d'engager nos confrères de la presse catholique de la reproduire !

Rives de la Wolga, mai 1876.

Notre reconnaissance est grande pour nos bienfaiteurs ; Dieu les a inspirés et a fait agir leur charité et leur compassion ! Nous avons au milieu de notre détresse pleine confiance en la miséricorde divine ; le secours nous est arrivé au moment où le pain nous manquait. Attendris jusqu'aux larmes, nous nous sentons fortifiés et remplis de gratitude sans bornes. Que Dieu comble ces âmes charitables de ses bénédictions ! Ah ! si vous saviez, mon cher ami, quel affreux sort nous attendait après votre départ de Sibérie, de Junka. On nous a abreuvés d'amertume. Les autorités sans égard pour notre indicible dénûment, nous ont forcés de quitter notre résidence ; beaucoup d'entre nous n'avaient pas même de chaussures. Pour nous contraindre à nous éloigner on nous a privés pendant 18 mois de notre misérable solde mensuelle. C'est ainsi que plusieurs jours se passaient *sans nourriture*, quelques-uns recevaient quelques fois une tasse de thé chez les habitants. Les malades et les infirmes auxquels une indemnité de route était dûe, en ont été dépossédés en grande partie, on les a forcés de signer des quittances fausses. Quoique atteint d'une maladie chronique attestée par un médecin, je n'ai pu réussir à toucher la moindre indemnité. Arrivés au lieu de notre nouvelle destination, nous avons reçu l'ordre de nous légitimer *comme nobles*, condition indispensable pour avoir droit avoir droit aux *six roubles* par mois, réduits *à un rouble et demi*, environ cinq francs pour ceux qui ne parviennent pas à se légitimer. C'est ainsi que j'ai vécu plusieurs mois ; mais depuis la nouvelle année, même cette obole nous est refusée, et notre détresse devenait alarmante, lorsque la générosité catholique est venue à notre secours. Après notre départ de Sibérie, la mort nous a enlevé *onze* compagnons

d'infortune, parmi eux nous avons la douleur de compter M. l'abbé *Wasilervski* à Spak, *brûlé vif* dans une maison d'ou il n'a pu se sauver pendant l'incendie ; ses restes calcinés ont été trouvés dans le corridor. L'abbé *Saramenta* n'a pu rèsister à ses souffrances ; il est mort d'aliénation mentale dans l'hôpital d'Irkoutsk. Nous envions le sort de ceux qui ne souffrent plus dans ce monde et nous prions Dieu pour leurs âmes.

X...

NOTA. — Nos lecteurs sont priés d'adresser les moindres offrandes pour venir en aide à ces héroïques confesseurs de la foi à M. Emile Clarisse, propriétaire, zélateur de l'œuvre des pauvres prêtres polonais, rue de Calais, 21, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Belgique. — On lit dans un journal belge : Il y a en ce moment un grand concours de visiteurs à l'atelier de M. Thomas. On s'y porte pour voir le portrait de la stigmatisée de Bois-d'Haine, Louise Lateau, que cet excellent artiste vient d'exécuter à la demande de Mgr l'évêque de Tournai. On sait combien il est difficile d'approcher du modèle qui, sans le désir marqué par la haute autorité ecclésiastique dont M. Thomas était le mandataire, n'aurait jamais consenti à laisser reproduire ses traits. Cette disposition d'esprit de Louise Lateau ne l'a pas empêchée de poser avec une docilité qu'un peintre chercherait vainement ailleurs. Absorbée par les élans d'une prière continuelle, elle demeure, même en dehors de ses visions extatiques, dans une immobilité presque continuelle, et sur le lit où la retient depuis quelque temps l'affaiblissement de son corps, celui-ci conserve quelquefois pendant de longues heures, sans que la volonté y ait la moindre part, une position identique. Pour nous donner une idée de cette contemplation sans relâche, M. Thomas nous a conté que, n'ayant pu terminer un soir la copie de l'oreiller sur lequel reposait la tête de la sainte fille, il fut tout surpris de le retrouver le lendemain sans la moindre modification de forme qui pût attester qu'il avait subi la nuit un changement quelconque de pression.

— Le Tiers-Ordre de Saint-François, comme dans ses plus beaux jours, compte encore des princesses et des reines. Il vient d'acquérir une nouvelle sainte Elisabeth de Hongrie. La princesse dont il s'agit, déjà affiliée à la famille franciscaine par ses relations, s'est présentée dernièrement au couvent des *Observantins* de Paris et les a priés humblement de lui accorder l'habit de *Tertiaire*. Privée de son manteau royal par la Révolution italienne, cette pieuse veuve a voulu se revêtir de la laine de l'ordre séraphique. Cette princesse est Son Altesse impériale-royale, Marie-Anette, archiduchesse de Toscane.

— M. le comte Albert de Mun vient d'être nommé par le Saint-Père commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand. Sa Sainteté a voulu sans doute récompenser le dévouement, la vaillance, le zèle dont a fait preuve l'éloquent secrétaire général de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers dans la lutte pour la fondation et le développement de cette œuvre admirable.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes. — 66 ont été demandées en juin, savoir : 42 devant Notre-Dame de Sous-Terre; 3 devant Notre-Dame du Pilier ; 21 devant la statue du Sacré-Cœur.

Nombre de messes dites à la Crypte : 340.
Nombre de visiteurs pour les clochers : 437.
Nombre de visiteurs pour la Crypte : 646.

Consécration des petits enfants.—Ont été consacrés à Notre-Dame de Chartres durant le mois de juin 33 enfants dont 10 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Pendant la semaine de la Pentecôte, quatorze religieux de l'Assomption, dont douze novices, sont venus rendre leurs hommages à Notre-Dame de Chartres ; ils n'ont été en chemin de fer que de Paris à Saint-Cyr ; depuis Saint-Cyr jusqu'à Chartres ils ont voyagé à pied. Le R. P. Picard et le R. P. Germer ont dit la messe à la Crypte. La *Bonne Mère* aura de particulières faveurs pour ces pèlerins courageux, pour ces disciples de Saint Augustin.

Nous avons vu depuis auprès de nos Madones des religieux et des religieuses d'autres ordres, le R. P. Monsabré, des chanoines d'Amiens, de Clermont, de Paris, de Périgueux, etc., plusieurs personnes de Belgique, d'Angleterre, etc.

— Durant l'octave du Saint-Sacrement, Monseigneur l'évêque de Chartres s'est rendu à Paray-le-Monial pour la fête du Sacré-Cœur ; Sa Grandeur y est restée trois jours.

— L'ordination de la Trinité à Chartres a compté 6 prêtres, 1 diacre, 10 sous-diacres, 10 minorés, 16 tonsurés. Les prêtres ont été placés ainsi : M. l'abbé Allouis est curé de Varize. — M. l'abbé Baron, curé de Mesnil-Simon. — M. l'abbé Mauté, vicaire d'Illiers. — M. l'abbé Pénelle, curé de Saussay. — M. l'abbé Pianet, curé de Challet. — M. l'abbé Thézé, curé de Moulhard.

Autres nominations : M. l'abbé Brière (Paul), est nomme curé de Hanches et remplacé à Belhomert par M. l'abbé Ronnay. M. l'abbé Michel, précédemment curé de Rohaire remplace M. Ronnay à Chapelle-Guillaume. M. l'abbé Cottereau, vicaire d'Illiers, est nommé curé de Magny.

Plusieurs curés âgés et infirmes ont été admis à la retraite. Ce sont : M. l'abbé Lété, curé de Hanches ; M. l'abbé Lhomme, curé de Moulhard ; M. l'abbé Brassac, curé de Montigny-sur-Avre ; M. l'abbé Boyer, curé de Gohory.

— M. l'abbé Demortreux, autrefois curé de Montainville, est décédé à l'âge de 82 ans chez M. le curé de Neuvy-en-Dunois, qui a prodigué à la vieillesse de son ancien maître des soins dévoués. Nous recommandons le prêtre défunt aux prières.

— A la nécrologie du numéro de juin, page 141, s'est glissée une erreur de chiffre M. l'abbé Goussard (Jean) est décédé non dans sa 62e année, mais à la fin de sa 72e.

— Fête d'adoration à la Communauté des Sœurs de Saint-Paul, le 29 juin. Sermon par M. l'abbé Singlas, vicaire de Saint-Jean à Châteaudun.

— La retraite pastorale doit commencer au séminaire de Chartres le 16 juillet ; elle sera prêchée par le R. P. Roux, de la Société de Jésus.

— Le R. P. Mathieu, notre prédicateur du carême dernier, a fait une suite d'instructions sur le Sacré-Cœur dans l'église de Saint-Aignan, à la fin du mois de juin. — Le R. P. Deschamps, jésuite, qui a donné les exercices de la retraite aux ordinands, a prêché aussi sur le Sacré-Cœur à la cathédrale, le jour de la Trinité.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Bien que je ne puisse me trouver à Chartres pour la prochaine fête de la Sainte Vierge, je désirerais ce jour-là une messe à l'intention de la personne que je vous ai recommandée dernièrement ; son mal a complétement disparu, et elle rend grâces à Notre-Dame.
(G. de B., diocèse de Chartres).

2. Je croirais manquer à mon devoir si je laissais finir le mois consacré à Marie sans vous adresser par lettre l'expression de notre reconnaissance envers Notre-Dame qui s'est montrée vraiment bien généreuse pour nous ; sa protection a été visible.
(S. de N., diocèse de Séez).

3. Je vous demandais, il y a environ cinq semaines, une neuvaine à Notre-Dame de Chartres pour obtenir une guérison. Nous avons été exaucés ; la malade a retrouvé une parfaite santé. En action de grâces, je vous prie de faire brûler une lampe devant l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre, et une autre devant l'autel de Saint-Joseph. (M. D. du diocèse de Troyes)

4. Je vous envoie témoignage de ma reconnaissance à Notre-Dame de Chartres pour le succès qu'elle nous a obtenu dans une affaire bien importante recommandée aux prières de ses jeunes clercs. Je vous avais demandé déjà une lampe pour plusieurs mois ; aujourd'hui je demande une messe d'actions de grâces.
(C. d'E. à M., diocèse de Blois).

5. Très-sainte Vierge Marie, Notre-Dame de Chartres, puisque vous avez opéré ma guérison, donnez-moi maintenant le courage de vivre !... Remerciements aux fervents et édifiants petits Clercs qui ont prié pour moi. 31 mai 1876. V. M.

6. Je vous envoie ci-joint une somme de..... ce sont les honoraires d'une neuvaine d'action de grâces, conformément à la promesse que j'avais faite ; la grâce que je lui avais demandée m'a été accordée.
(A. de Strasbourg).

7. J'avais tout lieu de craindre que notre malade ne mourut sans sacrements ; éloignée de toute pratique religieuse, elle nous interdisait même de lui en parler. Pleine d'inquiétude sur son salut éternel, je vous ai écrit et j'ai demandé une neuvaine à Notre-Dame de Chartres et à Saint-Joseph. Bientôt le prêtre se décida à l'exhorter à la confession ; la malade déclara ajourner cet acte après son rétablissement qu'elle seule attendait. Mais dans la nuit suivante, elle prit soudain une autre résolution, à notre grand étonnement ; et nous eûmes le bonheur de l'entendre réclamer la confession et la communion. Elle reçut en effet les sacrements dans des dispositions admirables, heureuse de tout ordonner dans sa chambre pour le reposoir où Notre-Seigneur devait venir. Jusqu'à la fin elle a été on ne peut plus édifiante. (F. d'I., diocèse de Chartres).

8. J'avais demandé une neuvaine à Notre-Dame de Chartres pour mon mari menacé de perdre un œil ; tout danger d'ophtalmie a disparu, la guérison a été complète ; nous venons remercier ensemble la Céleste Bienfaitrice. (D. de B., diocèse de Beauvais).

Nogent-le-Rotrou. — La nouvelle chapelle du Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou, inaugurée le 8 décembre 1875, a été consacrée le 6 juin dernier. Une lettre particulière nous a transmis quelques détails sur la réception faite à Monseigneur et sur la cérémonie : « Le

5 au soir, en descendant du train, Monseigneur a trouvé à sa rencontre un de nos plus honorables et plus zélés catholiques qui l'attendait avec sa voiture ; à chacune des visites épiscopales chez nous, c'est le même accueil par le même personnage. Bientôt de longs applaudissements annoncent que Sa Grandeur a franchi le seuil du Petit-Séminaire ; la joie éclate sur tous les fronts.

A l'heure du couvre-feu on prélude à la grande cérémonie du lendemain. Monsieur le chanoine Germond, maître des cérémonies de la cathédrale, fait la translation solennelle des saintes reliques destinées au tombeau de l'autel, et les élèves s'établissent successivement auprès du reposoir en garde-d'honneur. Ainsi fut sanctifiée la nuit.

La matinée du 6 commença par la communion générale, offrande des temples vivants au Saint des Saints, dédicace des cœurs qui devait précéder la dédicace du temple matériel ; action importante pour tous nos élèves et particulièrement pour ceux qui trouvaient là une préparation prochaine au Sacrement de Confirmation.

Bientôt c'est le moment de la cérémonie principale. Sa Grandeur paraît en habits pontificaux avec ses porte-insignes choisis parmi les jeunes gens de la maison ; les rites sacrés commencent. Ce sera long ; mais pour toute âme chrétienne un peu initiée aux connaissances liturgiques dont personne n'a le droit de se désintéresser, ce sera beau à contempler, à approfondir. Processions, aspersions, inscriptions, croix, onctions sur les murailles et sur l'autel, que de détails symboliques accompagnés des plus belles prières ! Heureux quiconque s'attache à comprendre les enseignements que notre mère la Sainte Eglise Romaine fait ressortir de toutes ses pratiques ! Aussi dans l'assistance grande était l'attention aux paroles du vénéré Prélat expliquant le sens de ses démarches et de ses actes de consécrateur. Enfin l'autel a reçu les onctions de l'huile sainte et la vapeur de l'encens ; la consécration est terminée.

Monsieur le chanoine Germond célèbre la sainte messe, pendant laquelle se font entendre un *Tu es Petrus* et un *O Salutaris* sous une excellente direction et avec un habile accompagnement d'orgue. Désormais tous les éléments du beau dans le culte pourront être employés avec une liberté que leur a refusée si longtemps la trop modeste enceinte de notre ancien oratoire.

A deux heures après-midi, nouvelle cérémonie. Cette fois Monseigneur est accueilli au seuil de la chapelle par un discours de Monsieur le supérieur. Dans ses humbles et sincères félicitations, l'orateur présente le succès de la souscription qui a élevé la chapelle comme un fruit de la bénédiction épiscopale ; il ne pouvait oublier non plus le zèle bien connu de M. l'économe des Séminaires pour l'érection du nouveau sanctuaire, ni la charité des personnes qui avaient si largement répondu à notre appel et qui en grand nombre étaient présentes à la fête.

Monseigneur procéda ensuite aux cérémonies de la confirmation. Le sermon vint après ; M. l'abbé Drouin, en sa qualité d'ancien élève du Petit-Séminaire Nogentais, avait consenti à occuper la chaire ; nous eûmes une vive satisfaction à l'entendre si bien développer ces paroles : *Posuerunt me custodem*, ils m'ont établie gardienne ; texte heureusement choisi, celui-là même qui se trouve gravé aux pieds de Marie Immaculée, à la façade de la chapelle.

La fête eut pour couronnement un salut solennel où se distin-

guèrent encore nos musiciens, et la procession qui reconduisit Sa Grandeur à son appartement. Nous payons de notre mieux devant le Seigneur notre dette de reconnaissance envers les bienfaiteurs de la chapelle ; leurs offrandes, utiles à la maison de Dieu, auront été utiles à la stabilité de notre Petit-Séminaire. »

La Ferté-Vidame. — On nous a donné les meilleures nouvelles d'une mission prêchée, il y a un mois, à La Ferté-Vidame par un R. P. Mariste de Chartres. Une foule sympathique allait chaque soir entendre le missionnaire. « Bon nombre de personnes, nous écrit-on, sont venues se purifier aux sources de la pénitence ; bien d'autres déjà engagées dans la voie du bien, s'y sont affermies, ont puisé de nouvelles forces pour résister aux séductions du monde.» La mission a fini avec le mois de Marie et la clôture a été l'occasion d'une belle fête. Les fidèles remplissaient l'église ; le prédicateur a parlé admirablement sur la résurrection de Jésus dans les âmes revenues aux sacrements, sujet de joie pour Marie, *Regina cœli, lætare.* Ce sermon a été suivi du couronnement de la très-sainte Vierge avec de délicieux cantiques et un salut solennel. « Chacun quitta le lieu saint, emportant des émotions profondes et le souvenir de l'apôtre zélé qui avait gagné l'estime de tous. »

Pèlerinage à l'Église du Sacré-Cœur de Loigny.

Le pèlerinage des chartrains à l'église du Sacré-Cœur de Loigny a eu lieu, le 5 juin, avec un succès qui dépassa toute attente. Près de trois cents personnes, dont quelques-unes de Châteauneuf, de Gellainville, de Corancez, s'étaient fait inscrire, la plupart pour le convoi de 5 heures du matin, les autres pour celui de 9 heures ; un service de voitures particulières était organisé à la station d'Orgères. Le digne curé de Loigny, M. l'abbé Theuré, et sa confrérie de la Sainte-Vierge vinrent recevoir en avant du village la procession des pèlerins piétons. Déjà, dans la paroisse, l'attention était en éveil sur ces chrétiens à la pieuse attitude et au chant animé, particulièrement sur les congréganistes de Marie précédées de leur bannière et du suisse de la cathédrale.

Le premier aspect de l'église du Sacré-Cœur ne nous a pas causé une médiocre surprise. Vraiment la Commission présidée par M. le général baron de Charette n'a pas été timide devant les sacrifices nécessités par une telle construction ; elle a su faire grand et beau. C'est qu'il s'agissait d'honorer dignement le Sacré-Cœur sur le théâtre d'un combat soutenu pour sa gloire. C'est qu'il fallait une œuvre d'architecture prêchant à la Beauce l'admiration des choses saintes et la foi au Dieu des héros ; un sanctuaire qui rappelât Paray-le-Monial et Montmartre au *Campo-Santo* des zouaves de Pie IX. Elle est surtout d'un effet saisissant la chapelle d'abside consacrée à la mémoire de tous les soldats mortellement frappés à Loigny ; le magnifique autel avec le sarcophage, les tablettes de marbre fixées aux parois avec leurs inscriptions nécrologiques, la crypte réservée aux cendres des victimes, autant d'objets d'étude sous le dôme richement peint, sans compter les grandes figures qui se dessinent sur les verrières.

Dès notre arrivée, M. l'abbé Barrier, vicaire-général, dit la messe de communion. La communion c'est le rapprochement complet entre les cœurs chrétiens et celui du Divin Maître ; c'est donc le point

principal du pèlerinage ; tous nos voyageurs l'ont compris. Aussi les paroissiens de Loigny auront-ils été fort édifiés de voir au banquet eucharistique tant de personnes à la fois, surtout tant d'hommes, catholiques fervents qui ont compris le besoin de la religion pour tous et le ridicule du respect humain.

L'action de grâces est suivie d'un certain laps de temps accordé à la première sortie dans le village et surtout à la réfection du matin.

A dix heures et demie, les messes particulières finissent aux trois autels de l'église et la cloche est en branle pour annoncer le commencement de la grand'messe. M. l'abbé Goussard, directeur de la Maîtrise, officie ; il y a foule au Saint Lieu, et la foule dit d'une seule voix les chants liturgiques ; en pareille circonstance les unissons grandioses sont presque de règle ; on n'y a dérogé que pour l'*O salutaris* musical de la confrérie, qui, par ses motets et ses cantiques, devait plus d'une fois ajouter aux charmes de la journée.

La caravane des pèlerins partis de Chartres à 9 heures, arrive au moment du *Credo ;* ne fallait-il pas aussi leurs notes au concert de l'acte de foi ?

A l'issue de cette cérémonie, on se disperse en groupes selon les dispositions habilement prises avec les hôteliers et d'autres personnes pour l'installation et l'approvisionnement ; sous ce double rapport aussi tout le monde a paru satisfait. Puis les promenades dans la plaine succèdent au repas. Qui n'avait hâte d'étudier sur place l'histoire du 2 décembre 1870 ?

C'est à deux heures que sonnent les vêpres ; une jolie procession de 250 personnes est arrivée de Lumeau ; celle de Baigneaux, celles de Tillay-le-Péneux, de Bazoches, etc., apparaissent à leur tour. La religieuse multitude emplit les nefs et déborde sur la place d'où elle voudrait tout entière refluer dans l'enceinte sacrée à la fin du *Magnificat ;* car on attend le sermon. En effet le sermon commence. M. l'abbé Robé, premier vicaire de la cathédrale, occupe la chaire, et durant trois quarts d'heure le vaste auditoire l'écoutera avec une remarquable sympathie, souvent même avec une visible émotion.

« *Domine*, *salva nos*, *perimus.* Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. » Tel est le texte qui appelle une comparaison entre l'état des apôtres tout éplorés dans leur barque et notre situation présente. L'exorde développe cette comparaison ; puis l'orateur se pose une double question : 1° Pourquoi prions-nous le Cœur de Jésus ? Parce que là est la source des miséricordes dont nous avons besoin ; parce que là nous puiserons la charité, nous qui avons si grand besoin d'union. 2° Pourquoi sommes-nous venus prier le Cœur de Jésus à Loigny ? La réponse à cette question remplit toute la seconde partie du discours. Dans le premier point, l'éloquence donnait une forme attrayante et nouvelle à un enseignement qui ne pouvait être nouveau ; ici l'à-propos du lieu, comme l'action ardente de l'orateur, ajoutaient un surcroît d'intérêt à une instruction de circonstance que nous voudrions encore plus fidèlement reproduire. L'insertion de ces belles pages suivra notre récit.

Le discours fini, la procession générale s'organise ; elle va s'étendre sur un parcours d'environ un kilomètre. Les bannières, les oriflammes des enfants de Lumeau, les insignes des confréries, le costume des chanoines et de bien d'autres prêtres, l'uniforme de plusieurs officiers du 2e dragons, les méandres de ces flots de peuple aux courbes de la plaine, voilà une gracieuse perspective au milieu

de la verdure. Les hymnes et les cantiques ne discontinuent pas ; l'écho emporte au loin les refrains populaires ; la fanfare de Baigneaux, sous la direction de l'instituteur de cette commune, alterne avec les voix.

Enfin le clergé arrive au petit bois, dit *bois des zouaves*, qu'un immense défilé a traversé avant lui. Nous y trouvons une belle statue du Sacré-Cœur supportée par une colonne torse, monument élevé à la mémoire de M. de Bouillé, de M. de Verthamon, etc. Là jadis, c'étaient le cliquetis des armes, les clameurs du combat, les cris des victimes achevant de mourir ; aujourd'hui c'est une supplication de deuil et d'espérance. Les voix chantent en tremblant le *De Profundis* pour les héros tombés à Loigny ; comment ne pas être ému en présence de leur chef qui nous écoute les yeux humides de larmes ? M. de Charette et le zouave qui l'accompagne pourraient nous dire comment tombèrent les forts d'Israël. *De Profundis !* « Seigneur, si le prix de leur sang n'avait pas suffisamment payé leur dette envers votre justice, écoutez les vœux adressés pour eux à la miséricorde de votre cœur ; retirez de l'abîme des dernières expiations des âmes chrétiennes qui nous ont appris le dévouement. »

Nous reprenons le chemin du sanctuaire en jetant un dernier coup d'œil sur les monuments funèbres épars dans la plaine. Quelle différence entre l'aspect de notre placide cortège et celui des lignes de bataille qui jadis semaient la mort ? Et pourtant nous aussi, en ce moment même, nous livrons un combat ; nous sommes une portion de l'Eglise militante, maniant contre beaucoup d'ennemis une arme redoutable : la prière.

La prière, nous ne pouvons trop la répéter, et tout-à-l'heure elle aura une force nouvelle dans ses derniers accents. A la cérémonie finale du salut solennel, pas plus qu'aux autres de la journée, comment oublier le grand chef de la prière, l'auguste Pontife si cher à ses soldats fidèles. D'ailleurs plusieurs objets rappellent Pie IX dans l'église de Loigny. Ce sont : un beau ciboire apporté de Rome, puis une grande croix en cristal de roche renfermant une parcelle de la vraie croix ; ce reliquaire a été récemment envoyé par le Pape à M. de Charette.

Nous aussi nous laissons notre souvenir au sanctuaire diocésain du Sacré-Cœur. Les pèlerins du 5 juin ont apporté à Loigny une riche garniture d'autel, savoir : une croix et six flambeaux en riche métal et dans le style du monument.

Enfin le départ s'effectue dans le meilleur ordre. Les pieux voyageurs emportés par la vapeur sur la route de Chartres échangent avec bonheur les récits sur la journée ; et, nous aimons à le dire, la conclusion générale des récits est une parole d'espérance pour le renouvellement de ce pèlerinage en 1877.

N'oublions pas de dire qu'au retour beaucoup ont profité d'une halte à Voves pour aller ensemble prier Sainte Philomène, spécialement honorée dans cette paroisse. Sans un retard qui avait abrégé le temps ordinaire d'arrêt, et qui ne permettait plus un développement de procession, on aurait vu bien plus nombreux le groupe qui suivit jusqu'à l'église le clergé de Voves venu à notre rencontre.

Pourquoi avons-nous choisi Loigny pour faire un pèlerinage au Sacré-Cœur ? (2e partie du discours de M. l'abbé Robé).

« Mes Frères, quand Dieu s'est choisi un lieu privilégié, il le marque à des signes particuliers, il en prend possession par quelqu'un de ces événements qui laissent après eux des traces ineffaçables.

Puis bientôt les peuples s'y rassemblent parce qu'ils ont compris que c'était là que le Seigneur voulait être honoré. Ils sont nombreux dans l'histoire du christianisme ces lieux saints dont le Seigneur a fait choix. C'est Jérusalem, terre bénite entre toutes, parce qu'elle a été sanctifiée par les travaux, les souffrances et la mort d'un Dieu.—C'est Rome, la ville sainte, que Pierre et Paul ont à jamais consacrée par leur mort. Ailleurs, c'est le berceau où un saint a reçu la naissance, c'est le tombeau où reposent ses restes vénérés, c'est la place où un martyr a cueilli la palme du triomphe ; ailleurs encore, c'est le lieu où Marie s'est montrée, où elle s'est plu à manifester sa puissance et sa bonté par des miracles : et ici vous avez nommé *Notre-Dame de Chartres,* Notre-Dame de la Garde, Notre-Dame de Fourvières, et, dans des temps plus rapprochés, Notre-Dame de la Salette, Notre-Dame de Lourdes. A Dieu ne plaise, mes frères, que je vienne établir ici des comparaisons qui seraient forcées et qui dépasseraient mon but. Et pourtant il me semble qu'on peut dire avec justice que la terre où nous sommes, le Seigneur en a pris possession, et qu'il en a pris possession au nom du Sacré-Cœur. Rappelez-vous la journée tout à la fois triste et glorieuse du deux décembre 1870. Epuisés par deux jours de luttes sanglantes, nos soldats improvisés ne peuvent plus résister aux forces sans cesse renaissantes de l'ennemi. La retraite a sonné, mais il faut un dernier effort, il faut quelques bataillons dévoués pour la couvrir. . . .

Un dernier appel a été entendu, une bannière s'élève, autour d'elle de valeureux jeunes gens sont groupés, leur chef intrépide les commande. Ils s'avancent sous la grêle des balles et des obus ennemis, ils traversent avec une incroyable ardeur toute cette vaste plaine unie et découverte que vous avez vue. Leur sang rougit la terre, leurs cadavres jonchent le sol, le héros qui les guide tombe lui-même, mais, qu'importe ! les autres avancent toujours, ils sont une poignée à peine, et ils font fuir devant eux les premières lignes prussiennes, ils jettent le trouble dans tous les rangs de leur formidable armée, et sans cette fatalité ou plutôt sans le bras vengeur de Dieu qui avait résolu de s'appesantir sur nous, ils changeaient la défaite en victoire, la déroute en triomphe. Du moins s'ils n'ont rien pu contre la destinée qui nous frappait, s'il ne leur a pas été donné de sauver la France, ils ont sauvé quelque chose de plus précieux à la France que ses milliards, quelque chose de plus précieux que son territoire, quelque chose de plus précieux que sa vie même, ils ont sauvé son honneur. Mais ces soldats, ces héros, quels étaient-ils donc ? Ah ! mes frères, d'autres vous diront que c'étaient les plus beaux noms, les plus nobles enfants de la France, ils vous diront que c'étaient tout ce que nous avions de plus distingué par la naissance, par le talent, par la position, par l'avenir qui les attendait, par l'amour et par le cœur. Pour moi, ce que je veux surtout vous dire, c'est que c'étaient les soldats du Sacré-Cœur. Leur bannière à eux c'était la bannière du Sacré-Cœur ; l'insigne distinctif qu'ils portaient sur la poitrine, c'était l'insigne du Sacré-Cœur ; le courage sublime qui les animait, ils l'avaient puisé dans le Sacré-Cœur, et la journée de Loigny restera à jamais dans les annales de la religion comme dans celles de l'histoire, la journée du Sacré-Cœur. Ah ! comprenez-vous pourquoi nous sommes ici, pourquoi c'est ici que nous avons cru devoir venir de préférence pour invoquer le Cœur de Jésus, ce Cœur sacré en qui nous avons mis toute

notre confiance. Ah ! c'est que pour la première fois en France sa bannière s'est déployée dans ces plaines, pour la première fois nous avons pu être témoins de l'héroïsme que savait enfanter la dévotion au Sacré-Cœur. Mes frères, il y a une analogie qui m'a singulièrement frappé et que je ne puis m'empêcher de vous faire remarquer en ce moment. Quand la France humiliée et repentante voulut faire amende honorable au Cœur de Jésus et lui élever au nom de la nation entière un monument d'expiation, tout d'abord on chercha quel emplacement on pourrait lui donner ; et, comme naturellement, tous les yeux se tournèrent vers cette montagne qui s'élève à l'une des extrémités de Paris et le domine. Et ce n'était pas seulement l'élévation du lieu qui détermina ce choix ; c'est que cette montagne était déjà sainte. C'était la montagne des martyrs, c'était là que les premiers apôtres avaient versé leur sang, et l'on espérait que de ce sang généreux s'éléverait une voix puissante qui monterait incessamment vers le Cœur de Jésus pour lui crier : pardon et miséricorde !

Eh bien, mes frères, si des hauteurs de Montmartre la prière des pèlerins s'élève unie à la voix du sang des martyrs, de cette plaine également, en montant vers le Cœur de Jésus, votre prière s'élèvera unie à la voix du sang versé, j'allais dire du sang des martyrs. Et pourquoi pas ? Martyrs, oui, ils l'ont été ! Qu'est-ce qu'un martyr en effet ! celui qui rend témoignage ; et ils ont rendu témoignage à la France, à l'Eglise, au Sacré-Cœur. Ils ont rendu témoignege à la France, car ils ont montré qu'il y avait encore du sang généreux dans ses veines, qu'elle était toujours la patrie de l'héroïsme et du dévouement. Ils ont rendu témoignage à l'Eglise, car ils n'ont point séparé dans leur amour la France, patrie de leur corps, de l'Eglise, patrie de leurs âmes ; pour l'une comme pour l'autre ils ont combattu, versé leur sang, et, avant d'écrire Loigny sur leur bannière, déjà ils avaient écrit Castelfidardo. Ils ont rendu témoignage au Sacré-Cœur, car ils ont porté haut son étendard, ils se sont placés hardiment sous son égide, et c'est pour son amour et pour sa gloire qu'ils se sont dévoués et qu'ils sont morts.

N'est-il pas vrai, mes frères, qu'il fait bon venir prier ici ?

N'est-il pas vrai qu'unie à celle de ces nobles victimes, notre prière sera plus puissante sur le cœur de Dieu ? Oui, il fait bon prier ici, car en même temps que la prière y devient plus efficace, on y puise de salutaires et d'admirables leçons. S'il m'était permis d'exprimer un vœu, je voudrais qu'au début de leur carrière tous les jeunes gens, tous les soldats de la France surtout vinssent y prier quelques instants. Je voudrais qu'ils vinssent y apprendre à obéir, à combattre, à mourir, fidèles jusqu'à la fin à l'honneur, à la patrie et à Dieu. Mais que dis-je ? mes frères, ne sommes-nous pas tous des soldats, et plus que jamais n'avons nous pas tous besoin de courage? Ah ! pour les luttes qui se préparent et qui peut-être demain seront meurtrières, venons, venons tous nous instruire ici. — Cette force, cette énergie qui nous sont nécessaires, venons les puiser à cette école, venons les demander ici au Cœur de Jésus, ici sur cette terre où déjà il a su enfanter des héros. Cœur sacré de Jésus, c'est dans cette union avec ces héros et ces martyrs que dès aujourd'hui nous voulons vous offrir nos supplications et nos vœux. C'est avec eux et c'est par eux que nous venons vous prier pour nos deux mères, mères bien chères à notre cœur, pour la France et pour l'Eglise. Cœur sacré de Jésus ayez pitié de la France : de la France que vous

aimez. Tant de fois nos pères nous ont appris à le redire : le Christ aime les Francs. Que de preuves ne leur en avez-vous pas données ! N'est-ce pas vous qui dans les champs de Tolbiac avez entendu la prière de Clotilde rendant Clovis victorieux, et constitué le beau royaume de France ? N'est-ce pas vous qui dans les plaines de Poitiers avez armé le bras de Charles-Martel d'une force irrésistible contre l'Islanisme vainqueur, et fait tomber les soldats de Mahomet comme les épis tombent sous la faux qui les moisonne ? Et quand l'Anglais victorieux foulait d'un pied insolent nos provinces, n'est-ce pas vous qui avez suscité une humble fille des champs, Jeanne d'Arc, pour leur courir sus, les faire fuir devant sa blanche bannière, et ouvrir la route de Reims où devait être sacré son roi bien-aimé ? Plus près de nous, quand un monstre plus terrible que les barbares, plus affreux que les Allemands et les Anglais, la Révolution eut effrayé notre patrie, quand sur les ruines d'une trône quatorze fois séculaire elle eut entassé les débris des temples et des autels, n'est-ce pas vous qui avez suscité cet homme, ce héros, qui n'a pas compris sa mission sans doute, mais toutefois qui a suffi pour rouvrir les temples, relever les autels et rendre à l'Eglise une partie de sa liberté ? . . . .

Malheureusement le monstre révolutionnaire terrassé une première fois, il est là, il est là encore, debout, la bouche écumante, les yeux sanglants, plus terribles, plus menaçant que jamais. Ah ! Seigneur, ayez pitié de la France, suscitez-lui un sauveur et faites qu'en l'acclamant nous puissions dire comme nos pères : Oui, le Christ aime encore les Francs.

Mais Seigneur, en vous priant pour la France, nous ne devons pas, nous ne pouvons pas oublier la Sainte Eglise. Elle aussi elle souffre, elle aussi elle est humiliée. Et pourtant vous l'aimez, ô mon Dieu, c'est votre épouse chérie. Epoux de l'Eglise, armez vous donc pour la défense de cette épouse outragée. Faites cesser ses angoisses, adoucissez ses amertumes. Versez dans son cœur, versez dans le cœur de son Pontife vénéré vos ineffables consolations.

Assez longtemps il a été victime, assez longtemps il a souffert ; faites qu'il goûte enfin un peu de paix, et qu'avant de mourir, nouveau Siméon, il puisse entonner le cantique de la délivrance ! Seigneur, je puis maintenant m'en aller en paix, car mes yeux ont vu le salut de l'Eglise, et le salut de l'Eglise c'est encore le salut du monde. Amen.

BIBLIOGRAPHIE

Les Annales du régiment des zouaves pontificaux. Voici un livre chevaleresque, et qui n'est pas un roman.

C'est l'histoire glorieuse des *Zouaves pontificaux,* devenus en 1870-71 les *Volontaires de l'Ouest,* composée sur les notes recueillies soigneusement par M. le général baron de Charette, commandant cette phalange de braves.

Si l'on veut des modèles de vrai courage et d'héroïsme chrétien, on les rencontrera à chaque page dans cet ouvrage qu'on peut à bon droit appeler le *premier volume* des annales d'un régiment, dont la mission n'est pas terminée.

S'adresser à M. de Meurville, avenue Montaigne, 27, Paris.

A quoi servent les Moines ? Tel est le titre d'une bonne petite brochure populaire de M. Alfred Mombrun, éditée par l'auteur lui-même. — C'est une excellente réplique aux insinuations perfides et aux infâmes calomnies rééditées en ce moment contre les ordres religieux par une presse impie et dévergondée.

« . . . . . L'histoire à la main, écrit S. Em. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, à M. Mombrun, vous vengez victorieusement les ordres religieux de ces reproches immérités. — *Et qu'en serait-il du monde,* disait Notre-Seigneur dans une révélation à la grande sainte Thérèse, *si je n'avais égard aux religieux !...* »

Nous n'avons rien à ajouter à l'approbation élogieuse de l'Em. cardinal si ce n'est de recommander cette brochure à la propagande catholique.

— S'adresser à l'auteur lui-même, rue de la Monnaie, 18, à Bordeaux. La brochure se vend au profit de l'œuvre d'assainissement entreprise par les religieux trappistes du monastère de *N.-D. de Bonne-Espérance* (Dordogne).

Le Très-Saint Sacrement. Etudes sur l'Eucharistie. Revue des œuvres eucharistiques. Paraissant deux fois par mois, prix: 6 fr. — Rédaction, R. P. Tesnière, à Saint-Maurice, par Saint-Chéron (Seine-et-Oise).— Abonnements, R. P. Ch. Tenaillon, 14, rue Châteaubriand, Paris.

Voici le programme de cette Revue publiée sous la direction des Prêtres de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement :

Elle aura deux parties : l'une pour la doctrine et la piété, l'autre pour l'action. Elle publiera sur le grand Mystère de la foi une suite d'études puisées aux sources de l'Ecriture, de la tradition, de la théologie et de l'histoire sacrée, et elle donnera des sujets de méditation et d'adoration, des considérations pieuses et pratiques pour nourrir la dévotion envers le Très-Saint Sacrement. Toute dévouée à soutenir et à propager le grand mouvement eucharistique de nos jours, elle reproduira les statuts, les réglements, les rapports et les comptes-rendus de toutes les Œuvres et Associations du Saint-Sacrement. Enfin, elle donnera une chronique, l'histoire au jour le jour de toutes les fêtes, solennités et manifestations qui glorifient le divin roi de l'autel ; comme aussi des sacriléges et des profanations qui outragent trop souvent son amour, et qui réclament les réparations de ses fidèles amis.

Ce projet a reçu les encouragements les plus précieux. La première livraison a paru le 25 mai.

Avis. — On nous prie d'insérer les renseignements qui suivent:

Maison Saint-René, au Poulinguen (Loire-Inférieure). La saison des bains de mer est ouverte à la maison Saint-René, au Poulinguen. Nous recommandons, de grand cœur, cet établissement à MM. les ecclésiastiques. Ils y trouveront, comme par le passé, un bon accueil et les meilleures conditions du délassement.

Un agrandissement de jardin, du côté de la mer, favorisera plus complétement, cette année, les récréations des hôtes. D'autres améliorations, indiquées par l'expérience, ne laisseront rien à désirer au point de vue du service matériel et des divers agréments que l'on s'attend à trouver au bord de la mer. Ces nouveaux avantages n'augmenteront pas le prix ordinaire de la pension (5 fr. par jour pour la table et la chambre).

Nous rappelons que la maison Saint-René, ouverte spécialement pour les ecclésiastiques, reçoit aussi les laïques qui les accompagnent ou qui sont envoyés par eux. On n'a pas voulu priver de la compagnie de leurs parents, d'un frère, d'un ami, etc., les ecclésiastiques qui désirent passer avec eux quelque temps au bord de la mer. — Les Messieurs seuls sont admis.

On se rend au Poulinguen en prenant le chemin de fer d'Orléans jusqu'à Saint-Nazaire, puis l'une des voitures publiques qui font régulièrement, dans la belle saison, la course de Saint-Nazaire au Poulinguen.

L'établissement est tenu par les religieuses de Sainte-Marie d'Angers. — Prévenir d'avance, autant que possible, Mme la Supérieure de la maison Saint-René, au Poulinguen (Loire-Inférieure).

JUILLET 1876.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Juillet 1876.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix, ap. la communion, de la pr. : *En ego*.

1er juillet, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre-Sainte au scap. bl. (moyenn. visite à un autel de la Sainte Vierge. — j. au ch.).

2, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la Confr. du C. de Jésus ; 3° p. le scap. bl. et du Carmel; 4° p. l'Archic. de St Joseph ; 5° p. le rosaire ; 6° p. la Conf. de N.-D. de Chartres ; 7° p. les posses. d'objets indulg.

3, lundi. — Ind. plén. p. la Prop. de la Foi (j. au ch.).

4, mardi.— Ind. pl.: 1° p. l'Ar. du C. de Marie ; 2° p. la récit. quot. de la pr. : *Angele Dei* (j. au ch.).

5, mercredi. — Ind. pl. pour le scap. du Carmel.

6, jeudi. — Ind. plén. p. la récit. à gen. devant le St Sacr. de la prière: *Regardez, Seigneur.*

7, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour la Conf. du C. de Jésus ; 2° pour le scap. rouge.
8, samedi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr.; ; 2° plén. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 1er juillet. — j. au ch.).
9, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour. l'Archic. du Cœur de Marie (j. au ch.)
10, lundi — Ind. pl.: 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
11, mardi. — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pour la récit. quot. de l'*Angelus* (j.. au ch.).
12, mercredi.— In. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de S. Joseph (mercr . au ch.).
13, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).
14, vendredi.— Ind. plén. p. le scap. rouge.
15, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pl. et part. nombr. du Saint Sépulcre et de la Terre-S. au scap.bl. (comme au 1er juillet. — j. au ch.).
16, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tertiaires Franc. ; 2° p. le scap. du Carmel ; 3° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).
17, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quot. de la pr.: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
18, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quot. du *Memorare* (j. au ch.).
19, mercredi. — Ind.pl.: 1° p. le scap. du Carm.; 2° p. la Ste Enfance.
20, jeudi — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.).
21, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
22, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des 7 basiliques romaines, au scap. bleu (comme au 1er juillet. — j. au ch.).
23, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Ap. de la Prière; 3° p. la récit. quot. du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.).
24, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour ; 3° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales. (j. au choix).
25, mardi. — Ind. pl.: 1° p. l'Arch. de St Joseph ; 2° p. les posses. d'objets indulg.
26, mercredi. — Ind.: 1° pl. pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arc. de St Joseph (merc. au ch.); 3° 7 ans et 7 quarant. p. une visite à N.-D. de Sous-Terre.
27, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.: 2° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Espér. et de Charité (j. au ch).
28, vendredi. — Indulg. pl.: 1° p. le Scap. rouge ; 2° p. l'Ap. de la pr. (vend. au ch.).
29, samedi. — Ind. plén. p. la récit. quot. de l'*Angelus* (j. au ch.).
30, dimanche.—Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récitat. quotid. du chap. brigitté (j. au ch.).
31, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de S. François de Sales ; 2° pour la récit. quotid. du ch. de l'Im. Concep. (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

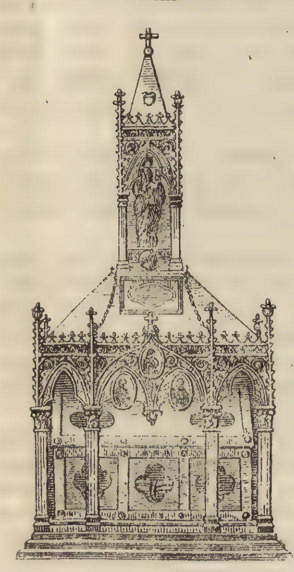
Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

8e NUMÉRO — VINGTIÈME ANNÉE — AOUT 1878

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FÊTE DU MILLÉNAIRE



C'est un usage dans les familles et dans les sociétés de fêter à des époques déterminées le souvenir d'un événement qui a mis le sceau à une gloire individuelle ou qui a fait date chez un peuple.

Delà ces anniversaires dont la solennité religieuse ou civile s'annonce par toutes les voix de la publicité. Delà les jubilés de cinquantaine qui autour des vieillards multiplie les témoignages de joie et de reconnaissance. Delà les centenaires à la mémoire des grandes institutions ou des personnages illustres.

Et, pour le dire en passant ce n'est pas un médiocre sujet de honte pour notre siècle de voir en ce moment tourner au profit de deux hommes, fléaux de la France, un usage destiné uniquement à la commémoration des vraies gloires du pays. Une tourbe de lettrés sans cœur, parce qu'ils sont sans foi, ont résolu de faire solenniser en 1878 le centième anniversaire de deux monstres d'impiété et d'immoralité, de deux suppôts d'enfer dont la Révolution a si bien compris et appliqué les maximes, de deux écrivains audacieux dont les livres condamnés par l'Eglise souillent encore trop de bibliothèques, de deux hommes enfin dont la réputation, prix de tant de crimes, ne compte plus guère de soutiens que parmi les adeptes de la franc-maçonnerie.

Mais laissons les sectaires et leurs programmes. Dieu merci, les malheurs que l'ami des Prussiens et le Génevois son rival en sot philosophisme ont accumulés sur la France, joints à ceux que leurs disciples d'aujourd'hui semblent nous préparer en irritant le Ciel. n'ont pu encore effacer dans les esprits l'heureux souvenir de toutes les belles et grandes choses. Oublions Sodôme et pensons à Sion.

Il y a eu depuis quelques années, des centenaires glorieux ; beaucoup de feuilles publiques, encore dignes de leur mission, en ont relaté l'histoire ; c'étaient des monuments du culte national pour le beau, le bien et le vrai. Les mêmes feuilles ne peuvent accueillir avec moins d'intérêt le projet de manifestation religieuse fixée au 12 septembre prochain ; le fait important que nous rappellera ce jour s'impose à notre admiration avec un passé de plus de cent ans ; il y a dix siècles que la France chrétienne en parle et s'en glorifie.

Nous tenons à remercier dès aujourd'hui les nombreux journaux qui, d'après les articles de la *Voix de Notre-Dame* ou du *Courrier d'Eure-et-Loir*, se sont empressés de faire connaître le **Millénaire** de la donation du Vêtement sacré de la Sainte Vierge à l'Eglise de Chartres, et le **Pèlerinage national** dont ce millième anniversaire va être l'occasion dans la basilique chartraine.

Nous la saluons à l'avance cette journée du 12 septembre, mais au lieu des réalités magnifiques que l'on ne peut toutes prévoir avant les fêtes, nous préférons aujourd'hui nous représenter des splendeurs d'autrefois.

Autour de l'insigne Relique se grouperont encore des pèlerins de maint diocèse, des Pontifes et des prêtres de toute dignité, des laïques de tout rang. Ce sera grandiose ; on a droit de s'y attendre ; mais l'accomplissement de telles cérémonies ne peut être devancé par leur description. En attendant, que notre imagination se reporte au tableau de cérémonies anciennes.

En 876 le saint enthousiasme de l'évêque et du peuple à l'arrivée du don de Charles-le-Chauve nous apparaît déjà comme un présage des fêtes extraordinaires qui se célébreront dans le cours des âges autour du royal *ex-voto*. Voyez cette jubilation et ce mouvement universels à l'approche du saint Vêtement, gage d'une protection privilégiée.

Au Xe siècle, dans une terrible journée de l'an 911, c'est d'abord le lugubre spectacle d'une population en armes autour de la Sainte-Tunique, nouvel étendard dont la protection vaut mieux que tous les exploits des combattants contre les hordes de Rollon. Mais figurez-vous ensuite la marche triomphale, procession d'action de grâces, le long des remparts. Le *Voile* de Marie, puissant palladium durant la bataille revient comme un trophée de victoire au-dessus des têtes inclinées, et nous croyons entendre, après les airs bruyants des trompettes, le

chant de mille voix redisant le cantique de Judith : *Ubi collisi sunt currus et hostium suffocatus est exercitus, ibi narrentur justitiæ Domini et clementia in fortes Israël* ; où les chars ont été broyés, où l'armée des ennemis a été suffoquée, là que l'on raconte les justices du Seigneur et sa clémence pour les forts d'Israël.

Passons à une autre circonstance solennelle (en 1133). Quelle agitation dans la ville ! On dit que Louis-le-Gros vient châtier l'insolence du comte son vassal. Et voilà les chartrains s'avançant à sa rencontre dans le but de fléchir le prince ; leurs yeux sont fixés pleins d'espérance sur la Sainte-Châsse qui domine les rangs de la la multitude en prières. Nous admirons l'imposant cortége. Louis-le-Gros, lui, vient d'apercevoir la relique de Marie et son cœur est changé. Peuple, termine dans la paix ta procession à laquelle s'associe un roi de France dévot à Notre-Dame.

En 1194 la cathédrale, la ville elle-même ont été la proie de l'incendie. « Clercs et laïques, dit un poëte contemporain, tous perdirent leurs richesses et leurs maisons et déplorèrent surtout la perte de leur église, oubliant leur propre malheur. Mais lorsqu'ils ne virent plus la Sainte-Châsse, la précieuse Relique, la *gemme et la gloire de leur cité,* des larmes amères coulèrent de leurs yeux et des cris lamentables se firent entendre. »

A ces clameurs sinistres vous entendez soudain succéder celles de la joie. La ville vient d'apprendre que les Clercs, gardiens de la Relique, l'ont transportée à temps dans la Crypte, que là près d'elle ils sont restés sans nourriture, mais sains et saufs durant trois jours, que par miracle il y a eu pour eux et pour l'objet de leur garde si dévouée préservation de tout péril (1). Et voyez maintenant la procession qui se déroule sur la place. La foule entoure un prince de l'Eglise... le cardinal légat du Pape. Et bientôt, ô bonheur ! la Sainte-Châsse apparaît portée sur les épaules de l'évèque et du doyen du Chapitre. Et les assistants

Tout à terre s'agenouillèrent
De joie et de pitié plorèrent
Remerciant la Reine des cieux d'avoir délivré du feu
Sa Sainte Chasse ennorée.

Ce ne devait pas être non plus une cérémonie sans éclat que celle dont la visite royale fut l'occasion en 1209. Philippe II *passa sous la Châsse,* dit l'historien, et offrit un bel *ex-voto.* Sans doute un grand concours de peuple se trouvait auprès du monarque pèlerin qu'on savait aimer Notre-Dame de Chartres et qui, en 1214, l'invoqua avec tant de succès sur le champ de bataille de Bouvines.

En 1334, c'est un prince étranger, le vaincu de Brétigny qui attire en notre cathédrale une telle affluence. Il y est venu avec

(1) L'historien Vincent Sablon a indiqué l'an 1020 comme date de ce fait que l'on rapporte généralement à 1194

ses archers faire ses dévotions à Marie. Voilà bien un pèlerinage militaire. Vous qui cinq siècles plus tard, en 1873, avez été heureux de voir les représentants de l'armée française au premier rang des pèlerins de la Vierge de Chartres, contemplez en esprit le spectacle analogue du moyen-âge ; par delà les groupes de la nef, regardez l'autel; la Châsse y est descendue avec permission du Chapitre, et Edouard III passe dessous ainsi que le valeureux prince noir et tous les officiers de son escorte. Marie forte comme une armée rangée en bataille, prie le Dieu de Sabaoth pour les deux armées de France et d'Angleterre qui viennent de signer la paix.

Au XVIe siècle, lorsque François Ier invoquait le secours de la Vierge de Chartres en réclamant des *processions* pour obtenir le rétablissement de sa santé, supposerons-nous en pareille cérémonie l'oubli de la Sainte-Châsse près de laquelle les Français d'alors accouraient chercher la guérison comme on va maintenant à la Grotte de Lourdes ?

Mais nous ne pouvons retracer toutes les manifestations où la Sainte-Châsse joue un rôle important selon les récits des chroniqueurs. Autant de fois la présence de personnes royales, d'illustres Pontifes et surtout de **Papes** provoqua-t-elle une fête à la basilique chartraine, autant de fois l'insigne relique dut-elle être en évidence comme stimulant de la dévotion. Dans notre siècle le désir de lui rendre des hommages publics a pris un nouvel accroissement depuis le 26 août 1832, jour où la translation solennelle de la Châsse dans les rues de notre ville, amena subitement la disparition du choléra, de même qu'autrefois disparaissait à son contact le *mal des ardents*.

Comme elles sont populaires les processions de Notre-Dame de Chartres ! Quelle joie respectueuse inspire toujours la présence du Vêtement sacré de la Bonne Mère ! C'est bien le trésor de notre église. Quand les pèlerins et les touristes demandent à voir les richesses de notre basilique, les chapelains les conduisent devant le Voile de Marie et disent : Regardez, en faut-il davantage pour la satisfaction du chrétien ? Nos deux Madones et la grande Relique, voilà comme trois perles précieuses qui méritaient d'avoir pour écrin l'immense cathédrale.

Les touristes comme les pèlerins regardent et admirent. Puis lorsqu'ils ont fini de prier avec le gardien de la Relique, ils examinent le Reliquaire lui-même. Ce n'est plus celui du moyen-âge ; il a été volé par les révolutionnaires avec les joyaux et objets d'art dont il était chargé. La châsse antique ciselée avec les métaux et les bois les plus précieux a été remplacée par un autre plus modeste dont le dessin figure en tête du présent article. Le dessin ne représente pas les *ex-voto* modernes accrochés au reliquaire : chaînes d'or, riches alliances, émeraudes, croix en diamant, etc.; mais il montre avec exactitude le coffret, garni de vitres qui laissent voir les plis de la Sainte-Tunique posés sur une riche étoffe apportée avec elle de l'Orient.

Le coffret, orné de filigranes, d'émaux, et de cabochons est inclus lui-même dans un édicule dont voici la description telle que la donne le procès-verbal de 1822.

« Cet édicule forme un monument gothique, soutenu par » huit pilastres surmontés d'ogives en bronze doré et enrichis » de médaillons peints sur émail, représentant les douze Apô- » tres ; au-dessus des ogives règne une galerie formant un pour- » tour garni de pierres bleues et rouges, au milieu duquel s'é- » lève une tour carrée à jour, surmontée d'une flèche ou clo- » cher terminée par une croix : ledit clocher est décoré sur ses » côtés de quatre grosses topazes et garni dans son pourtour » de pierreries semblables à celle de la susdite galerie. Deux » inscriptions en latin sont gravées sur les deux faces latérales » inférieures de ladite tour, dans l'intérieur de laquelle est pla- » cée une image de la très-sainte Vierge en argent doré. La- » dite châsse, longue à sa base de 19 pouces sur environ 12 de » largeur, porte 3 pieds de hauteur, depuis son socle ou sa » base jusqu'à la croix placée sur le clocher : dans l'intérieur à » la hauteur des ogives, elle est revêtue de verres bleus. »

Sur le devant de la Chasse est l'inscription suivante :

AD MAJOREM DEI GLORIAM

Sacrœ hic inclusœ reliquiœ
e velo Beatœ Mariœ Virginis
Ecclesiœ Carnotensi
à Carolo Calvo imp. dono datœ
ab anno 876
ad annum infaustœ memoriœ 1793,
regum populorumque concursu
veneratœ sunt

Et in honorem Beatœ Mariœ
Virginis Deiparœ

Nous traduisons — *A la plus grande gloire de Dieu* — Les saintes Reliques ci-incluses du Voile de la Bienheureuse Vierge Marie ont été données à l'église de Chartres par l'empereur Charles-le-Chauve ; de l'an 876 à l'an 1793 de funeste mémoire il y a eu concours de rois et de peuples pour les vénérer. — *Et en l'honneur de la Bienheureuse Marie Vierge, Mère de Dieu.*

La tradition séculaire du pèlerinage chartrain a été reprise depuis la Révolution avec un entrain digne des anciens âges. Un anneau brillant va s'ajouter à la chaîne des faits glorieux qui illustrent l'histoire de Notre-Dame : *la fête du millénaire, 12 septembre 1876.* L'abbé GOUSSARD, ch. h

— Les correspondances pour adhésions et demandes de renseignements au sujet de la fête du millénaire sont adressées à M. l'abbé Bourlier, à Chartres (Eure-et-Loir).

CROISADE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES
pour le salut de la Société par l'éducation chrétienne

II.

La prière, le bon exemple, l'influence des sages conseils et les autres moyens que nous avons indiqués profiteront largement sans doute à l'œuvre de l'éducation chrétienne, mais un autre concours plus immédiat et plus direct est nécessaire pour en assurer le succès : il faut le dévouement de maîtres chrétiens.

Ces maîtres où les trouverons-nous ? Rendons tout d'abord un juste et sincère hommage à ces hommes de cœur qui, fidèles aux croyances et aux pratiques religieuses, enseignent avec zèle la foi catholique et la professent avec édification, mais le nombre en est-il bien considérable ? Parmi ceux qui se sont donné ou qui ont reçu en dehors de l'Eglise la mission d'élever l'enfance et la jeunesse, combien hélas ! sont indifférents, pour ne rien de plus ! Combien regardent l'enseignement religieux comme accessoire ou plutôt comme un embarras qui entrave la marche des études ! Mais que dire de ces maîtres qui ne voient dans leurs fonctions d'ailleurs si élevées, qu'une sorte de gagne-pain, qu'un moyen de pourvoir à leur subsistance et à celle de leur famille ? Que dire surtout de ces auxiliaires cosmopolites, surveillants ou autres, qui trop souvent pervertissent l'esprit et corrompent le cœur des enfants confiés à leur garde !

Avec de tels maîtres que devient l'éducation chrétienne ? Que deviennent les vocations religieuses et ecclésiastiques ?

Que devient enfin le culte saint à la dignité duquel ils devraient concourir soit par eux-mêmes, soit en formant des clercs et des choristes qui puissent servir à l'autel et chanter les louanges de Dieu ? Aussi quel spectacle navrant offert à la piété dans un grand nombre d'églises !

Les cérémonies et le chant liturgique y sont-ils exécutés, nous ne disons pas avec piété et édification, mais avec la décence la plus vulgaire ?

Pour remédier à un état de choses si désolant que faudrait-il ?

Il faudrait une association pieuse qui offrît à l'enfance et à la jeunesse des maîtres chrétiens, une association qui vînt en aide aux corporations religieuses malheureusement insuffisantes, et leur donnât des auxiliaires ecclésiastiques ou même laïques, mais fortement imbus et animés de l'esprit chrétien.

La formation d'une telle société est-elle quelque chose de chimérique et d'irréalisable ? Nous ne le pensons pas ; nous croyons au contraire que si on veut tenter cette entreprise on devra réussir avec l'aide de Dieu.

A tous ceux qui voudraient en faire partie on ne demanderait que trois choses : 1° la fidélité à certains exercices religieux déterminés ; 2° une correspondance régulière avec le directeur de l'association ; 3° enfin une retraite annuelle de quelques jours.

Ce que nous disons des maîtres on peut le dire également des maîtresses, et nous ne doutons pas que beaucoup d'entre elles ne mettent beaucoup d'empressement à s'enrôler dans cette légion particulière des croisés de Notre-Dame.

La Raison de l'Apparition de Lourdes, d'après Mgr Pie évêque de Poitiers

Dans l'importante manifestation qui vient d'avoir lieu à Lourdes, à l'occasion de la consécration de la basilique et du couronnement de l'Immaculée-Conception, deux grands évêques désignés, dit-on, à cet effet par le Souverain Pontife, ont pris la parole.

Mgr Mermillod a d'abord chanté l'hymne de la louange en l'honneur de la Vierge Immaculée et envisagé le côté social de l'apparition des Roches Massabielle. Mgr Pie est venu ensuite et dans une homélie, où il s'est montré comme toujours, l'homme de la doctrine, il a recherché raison providentielle et théologique du pèlerinage de Lourdes et du fait miraculeux qui en est la cause et le principe.

L'éminent orateur y voit une réfutation de l'athéisme et un remède contre ce mal funeste qui tend aujourd'hui à se propager dans les âmes.

Voici un fragment de son discours.

« Dieu ne fait rien sans motif, sans but. Et qu'a-t-il donc pu se proposer à Lourdes, me dites-vous ? On vous a répondu hier avec une rare éloquence, et je serais vraiment naïf si j'entreprenais de redire ce qui a été si bien dit. Mais, j'en demande pardon à mon vénérable frère, le Seigneur lui-même avait répondu d'avance par la bouche du prophète: *Et scietis quia in medio Israël ego sum, ego Dominus Deus vester :* « Et vous saurez que je suis au milieu d'Israël, » moi, le Seigneur votre Dieu. »

Ah ! génération incrédule, tu ne veux croire qu'à la raison et qu'à la nature : pour toi, as-tu dit, l'ordre de foi et de révélation est non avenu; à ton sens, l'Evangile n'est pas assez certifié, le ministère ordinaire de l'Eglise n'est pas suffisamment autorisé. Est-ce que le Dieu tout-puissant, auquel il a plu d'entrer en communication directe avec la terre, va reculer devant tes négations ou tes dédains ? Ou bien plutôt à tes insolents défis ne va-t-il pas répondre par d'autres défis ? C'en est fait du surnaturel, ont dit les hommes du XIX[e] siècle. Eh bien ! voici que le surnaturel afflue, voici qu'il déborde, voici qu'il suinte du sable et du rocher, voici qu'il jaillit de la source, voici qu'il déroule en longs replis les vagues vivantes d'un fleuve de prières, de chants et de lumières, voici qu'il s'abat, qu'il se précipite sur des foules que personne ne peut dénombrer, et qui sont emportées par la force supérieure d'un courant auquel rien ne résiste.

O hommes de la libre pensée, vous n'avez voulu en croire ni Moïse et les prophètes, ni le Christ et ses apôtres, ni l'Eglise et ses jugements solennels. Eh bien ! voici que dans cette gorge de la montagne, dans une anfractuosité longtemps inaccessible, Marie, la mère de Dieu, apparaîtra et parlera à une humble fille des champs; la fille des champs racontera ce qu'elle a vu, ce qu'elle a entendu. Ailleurs, ils étaient deux : elle sera seule à voir et à entendre. Elle n'aura pour elle ni l'autorité de Moïse et des prophètes, ni celle du Christ et de ses apôtres. L'Eglise même, par son tribunal de première instance, par la sentence du juge ordinaire qui est l'évêque, se contentera de délivrer un certificat de crédibilité, sans imposer à personne une obligation doctrinale ou pratique : pourvu qu'on demeure dans les limites du respect, l'abstention est permise. Et, dans ces conditions, la croyance s'impose d'elle même avec tant d'autorité

et d'efficacité que le monde entier s'en émeut. L'ébranlement devient tel, que l'administration des voies ferrées a peine à y suffire, et qu'elle y a trouvé un accroissement de sa richesse en des temps où la langueur des affaires et le contre-coup des calamités publiques l'auraient réduite à l'appauvrissement. *Si non verbo credis, rebus crede.*

Ah ! c'est bien ainsi que le céleste médecin oppose à chacun des vices les remèdes qui les combattent (1). C'est là cette puissante médication qui guérit la froideur incroyante du naturalisme par l'application du spécifique surnaturel à sa plus forte dose, à sa plus grande puissance, à son plus haut degré de chaleur (2). Celui qui tient en ses mains les sources de la grâce, et auquel obéissent les lois de la nature, Dieu fera si bien que vous croirez à Bernadette, et que par là vous serez ramenés à croire à lui : *Et scietis quia in medio Israël ego sum, ego Dominus Deus vester.*

Car hélas ! M. T.-C. F., ce n'est pas seulement au Dieu de l'Evangile, au Dieu de la grâce et de la révélation, c'est au Dieu même de la raison et de la nature qu'un trop grand nombre de nos contemporains ont besoin d'être ramenés. Disons-le, ceux-là qui crient le plus haut contre le miracle, sont ceux qui en ont le plus grand besoin. Les miracles de l'ancien et du nouveau Testament suffisent, nous disent-ils ; et ceux qui disent cela sont le plus souvent de ceux qui ne croient ni à l'ancien ni au nouveau Testament. Les preuves de raison établissent à elles seules l'existence de Dieu, ajoutent-ils. Ont-ils la prétention de nous l'apprendre, à nous qui, dans le concile du Vatican, avons prononcé l'anathème contre quiconque refuserait à la raison la puissance d'arriver, par le spectacle du monde créé, à la connaissance certaine d'un Dieu créateur et maître du monde. Mais ces mêmes vengeurs de la raison, nous les entendons bientôt après poser l'existence de Dieu parmi les problèmes douteux de la science : esprits blasés, aux yeux de qui le spectacle accoutumé de l'univers, et la vue constante de causes secondes, avec leurs lois régulières et leurs mouvements invariables, finissent par dérober la cause première. Or, dit saint Augustin, c'est précisément pour ces hommes que Dieu, dans sa miséricorde, s'est réservé de faire à propos, en dehors du cours usité de la nature, non pas des œuvres plus grandes en elles-mêmes, mais des œuvres inaccoutumées par lesquelles il réveillerait leur attention et se démontrerait plus sûrement à eux (3).

Dites-en ce que vous voudrez, Messieurs : c'est chose acquise que plus d'un philosophe athée a retrouvé ici la croyance en Dieu. Pour ma part, j'ai connu un homme du monde élevé à l'école du matérialisme, un docteur médecin, qu'aucun argument n'avait pu ramener à Dieu durant les phases d'une très-longue maladie, et qui tout à coup, soumettant à son diagnostic très-exercé le cas pathologique de Bernadette et tout l'ensemble des phénomènes de Lourdes, s'est mis à réciter son *Credo*, son *Je crois en Dieu*, qu'il avait désappris de-

(1) Cœlestis medicus singulis quibusque vitiis obviantia adhibet medicamenta. S. Greg. Homil. XXXII in Evang

(2) Sicut arte medicinæ frigida calidis, ita Dominus noster contraria opposuit medicamenta peccatis. Ibid.

(3) Quia miracula ejus quibus totum mundum regit, universamque creaturam administrat, assiduitate viluerunt, ita ut nemo pene dignetur attendere :..., secundum suam ipsam misericordiam servavit sibi quædam quæ faceret opportuno tempore præter usitatum cursum naturæ, ut non majora sed insolita videndo, stuperent quibus quotidiana viluerant. S. Aug. in Evang. Joann. Tract XXIV. 1.

puis cinquante ans, et n'a pas tardé à demander et à recevoir les sacrements de l'Eglise. C'est ainsi, Messieurs, que Dieu possède en propre des moyens directs d'action et de persuasion, dont il n'a pas disposé même en faveur du ministère ordinaire de son Église. Il a une façon à lui de donner à sa voix l'accent qui révèle sa vertu : *dabit voci suæ vocem virtutis* (1). Nul alors ne peut la méconnaître, à moins qu'il ne soit de la race de cet aspic naturellement sourd et qui se bouche encore les oreilles pour ne pas entendre : *sicut aspidis surdœ et obturantis aures suas* (2). Disons-le, quand le miracle se produit dans de pareilles proportions, quand il éclate subitement, quand il se renouvelle quotidiennement, quand il déconcerte toutes les prévisions de l'art, quand il met en défaut toutes les données de la science : il n'y a qu'à s'incliner et à reconnaître que Dieu est toujours présent dans son œuvre, toujours présent dans la création et présent dans l'Eglise : *et scietis quia in medio Israel ego sum, ego Dominus Deus vester.*

LA SŒUR DE CHARITÉ ET LE SOLDAT AVEUGLE

L'Héroïsme en soutane, du colonel Ambert est un de ces livres qui devrait se trouver dans toutes les bibliothèques des Cercles catholiques; (3) il a sa place aussi sur la table ronde que les familles chrétiennes aiment à charger et surcharger de bons ouvrages surtout de ceux que l'on peut prendre et laisser, ouvrir, presque au hasard, avec la certitude d'y trouver toujours une histoire intéressante, des faits groupés avec talent et accompagnés des réflexions les plus justes et les plus saisissantes... Nous faisons ainsi pour *l'héroïsme en soutane* et nous empruntons à la page 196 le trait suivant qui se rattache à notre dernière guerre dont la date néfaste est toujours présente à nos souvenirs.

..... Un officier nous racontait, — c'est l'auteur qui parle,— qu'il avait rencontré du côté de Châlons, marchant vers Paris, une Sœur de charité et un soldat. Celui-ci était aveugle, par suite d'une blessure à la tête. Les Prussiens l'avaient abandonné sur la route, et ses camarades, conduits en captivité, n'avaient pu le secourir. Les portes s'étaient fermées devant le soldat mutilé, et le malheureux, couvert de l'uniforme français, avait dû mendier un morceau de pain pour vivre, un peu de paille pour dormir ! il serait mort au carrefour du chemin, sans la Sœur de charité.

Au terme d'une carrière fort orageuse passée en partie en Afrique aux Compagnies de discipline, ce soldat ne possédait aucun bien ; d'un caractère violent, d'une humeur difficile, il semblait repousser toutes les sympathies.

(1) Ps. LXVII, 34.
(2) Ps. LVII, 5.
(3) Tout en admirant le fond et la forme de l'ouvrage et les bons sentiments qu'il inspire, nous ne saurions partager les opinions de l'auteur sur la *bannière et le drapeau;* il suffit pour les réfuter de nommer le labarum et la glorieuse bannière de Jeanne d'Arc triomphant à Patay des ennemis de la France... La bannière du Sacré-Cœur n'a été déployée sur le même champ de bataille que pour montrer comment, quand on ne pouvait pas vaincre, on savait du moins mourir pour la patrie.

La Sœur de charité prit cet homme par la main pour le conduire aux Invalides, où, disait-elle, il trouverait un asile.

Tous deux marchaient à pied le long du chemin ; lui sombre et silencieux, elle soutenue par la charité. La Sœur demandait des secours pour son soldat, elle le nourrissait de la meilleure part, et se faisait la servante de ce pauvre.

Les étapes succédaient aux étapes ; on marchait dans la pluie, dans la neige, on vivait de peu, on souffrait, et le soldat se plaignait souvent. La Sœur lui rendait le courage en le faisant rougir de sa faiblesse.

Peu à peu, elle lui parla de Dieu, elle lui parla d'une autre vie, et cet homme qui ne voyait plus se prit à écouter. Par une belle matinée, l'aveugle fit observer qu'il entendait le chant des alouettes, il s'arrêta pour écouter, et un rayon de lumière sembla passer sur le front du vieux soldat.

Alors la Sœur le fit agenouiller.

Vous eussiez vu sur cette grande route cet homme bronzé par la guerre, sans croyances, sans foi et presque sans pensées..... Il était là, le front levé vers le Ciel qu'il ne voyait plus, les mains jointes, son bâton et son képi dans la poussière près de son sac, et, debout devant lui, la Sœur de charité lui faisant répéter sa première prière ; le vétéran disait : « Notre père qui êtes aux cieux... »

Deux larmes glissaient sur les joues pâles de la Sœur.

Elle venait de rendre une âme à Dieu (1) Pendant une nuit le soldat dormait sur la paille d'une grange, tandis que la Sœur avait été recueillie par la gouvernante d'un curé de campagne. La Sœur passa la nuit en prières.

Le lendemain, ils se remirent en route. La Sœur était pensive et le soldat murmurait une prière. Pour prendre un instant de repos, on s'assit sur le rebord d'un fossé.

Alors la Sœur dit au soldat : « Vos yeux n'ont pas été directement atteints par la blessure. Au milieu de ces ambulances, les médecins n'ont pu que cicatriser la plaie de la tête..... Je n'ose vous donner un espoir qui n'est peut-être qu'un rêve ; mais j'ai formé un projet. Au lieu de vous conduire aux Invalides, je vous amènerai près des meilleures chirurgiens, chez les meilleurs occulistes de Paris, et je les prierai à genoux de vous donner leurs soins par amour de Dieu, et aussi par patriotisme.

Si le bon Dieu vous rend la lumière, soyez bon chrétien, me le promettez-vous ?

Le vétéran tomba à deux genoux, le front dans la poussière. Il resta longtemps prosterné, sans prononcer une parole, et des sanglots agitaient tout son être.

Dieu vit les deux voyageurs et laissa tomber sur eux son regard. Dans cette solitude des champs, loin de la demeure des

(1) Quel admirable tableau à reproduire pour un peintre chrétien

hommes, une pauvre femme *faisait de la charité*, et trois mois après le miracle de « *cette fille du ciel* » était accompli.

Le soldat avait recouvré la vue. La Sœur rentrée dans l'école enseigne à lire aux petites filles des paysans.

Si vous allez à l'église de Notre-Dame-des-Victoires, vers 5 heures du soir, vous y verrez un homme agenouillé près de la grille de l'autel.

C'est le soldat qui prie pour la Sœur de charité !

Un humble servant de Marie.

Liste des Papes, Patriarche, Cardinaux, Archevêques et Evêques
originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres
IV. Archevêques et Évêques *(Suite)*

Le diocèse de Chartres a donné à l'Eglise 6 papes, 3 patriarches et 82 cardinaux. Nous allons faire voir maintenant que cet illustre diocèse servait *comme de pépinière*, selon le langage des vieux historiens, pour donner des évêques à l'univers entier. Nous suivrons dans cette liste l'ordre alphabétique des siéges archiépiscopaux ou épiscopaux ; nous aurons un numéro d'ordre pour les personnages qui n'ont pas encore été nommés et un numéro pour les siéges.

1° *AIX, trois archevêques.*

92. 1° *ARMAND de VARCEI*, appelé par Fisquet Arnaud de Nargis et par le nécrologe *Armandus de Narcesio*, chapelain du Pape Jean XXII, prévôt d'Ingré (1) en l'Eglise de Chartres, et auditeur du Sacré-Palais, fut pourvu du doyenné de Chartres par le Pape en 1328, et nommé archevêque d'Aix en 1329. Il fut un ardent défenseur des priviléges du Chapitre et donna à l'Eglise de Chartres cent livres tournois avec lesquelles une rente fut achetée sur la paroisse de Saint-Georges-sur-Eure. Il mourut le 8 mai 1336. Il était originaire de Nargis, près de Ferrières, diocèse d'Orléans. (Fisquet, 261. — Nécrologe).

93. 2° *CHRISTOPHE de BRILHAC*, né à Bourges, neveu de François de Brilhac, évêque d'Orléans, devint doyen du Chapitre d'Orléans, abbé de *Saint-Père de Chartres* (1491-1614), abbé de *Pontlevoy*, aussi du diocèse de Chartres en 1499, archevêque d'Aix en 1503, l'année suivante il quittait Aix pour devenir évêque d'Orléans avec le titre d'archevêque de *Trajanople in partibus*. Le Chapitre de Bourges le demanda pour métropolitain en 1511 ; il refusa, mais il accepta plus tard l'archevêché de Tours où il fut transféré le 9 juillet 1514. Il mourut en 1520. (Chroniques de Saint-Père par l'abbé Poisson, anc. vic. de Saint-Pierre).

94. 3° *PIERRE le FILLEUL*, né en 1438, était premier président en la Chambre des Comptes de Paris, quand Louis XII l'appela à l'évêché de *Sisteron*, d'où il fut transféré à Aix en 1506. En 1526 il devint abbé commendataire de Neauphle-le-Vieux, près de Montfort-l'Amaury, alors du diocèse de Chartres. Il mourut à Paris à l'âge de *102 ans*, jouissant encore de toutes ses facultés, le 22 janvier 1541. (Fisquet, 372).

2° *ALBE ou ALBANO* (Italie), 4 évêques.

1° Raoul, cardinal de Chevrières, chanoine de Chartres, évêque d'Albano, avant 1270, puis d'Evreux. Voyez n° 18.

2° Talleyrand-Périgord, cardinal évêque d'Albano en 1364, n° 33.

(1) Ingré, chef-lieu d'une prévôté du Chapitre de Chartres, situé près d'Orléans.

3° Jean, cardinal des Ursins, évêque d'Albano en 1405 avant de devenir évêque de Chartres, n° 12.

4° Jean, cardinal du Bellay, né à Souday (Loir-et-Cher), évêque d'Albano, du 28 février 1550 au 29 novembre 1553, n° 69.

3° *ALBI*, 3 *archevêques*.

95. 1° *ROBERT DAUPHIN*, fils de Beraud, duc d'Auvergne, d'abord moine à la Chaise-Dieu, puis abbé de Thiron (1414-1421), fut élu évêque de Chartres en concurrence avec Jean de Frétigny, originaire d'un village de ce nom au diocèse de Chartres, dit Fisquet, et neveu du cardinal P. de Fretigni, n° 49, mais il dut céder jusqu'à la mort de Jean de Fretigni, tué dans un assaut livré à la ville de Chartres le 12 avril 1432. Il voulut alors prendre possession de son siége qui lui fut encore disputé par Philippe de Prunelé, abbé de Saint-Laumer de Blois, qui cependant se désista bientôt. Robert, reconnu pour seul évêque, en 1432, ne gouverna néanmoins ce diocèse que par procureurs et pendant deux ans seulement. Il fut alors transféré à *Albi*, par le Pape Eugène IV. Il trouva-là aussi un autre compétiteur dans Bertrand de Casillac, dont il fut obligé d'attendre la mort pour siéger librement sur ce nouveau siége et mourir quelques jours après. (Fisquet).

96. 2° *CHARLES-ROBERTET* remplaça comme chanoine de Chartres, Monseigneur de Foix, nommé évêque de Tarbes, et fut aussi peu après élevé à l'épiscopat pour gouverner l'église d'Albi, vers 1507. (S. III, 476).

97. 3° *LOUIS d'AMBOISE*, frère de Georges, cardinal, né dans le Blésois, alors du diocèse de Chartres, évêque d'Albi, mort en 1505 (Dom Liron).

4° *LOUIS II d'AMBOISE*, cardinal et aussi évêque d'Albi, après le précédent son oncle, mort en 1517. Voyez n° 85 (Dom Liron).

5° *De SAINT-ROME de GUALY*, François-Marie-Edouard, né à Milhau (Aveyron), le 24 octobre 1786, vint à Chartres avec Monseigneur de Montals, et le lendemain 23 septembre 1824, il fut nommé vicaire général et archidiacre de Dreux. Il donna sa démission de vicaire général le 1er mai 1825. Il quitta le diocèse de Chartres au moment du sacre de son oncle Joseph de Saint-Rome Gualy, sacré évêque de Carcassonne le 24 avril 1825. Il fut lui-même nommé évêque d'Albi où il mourut le 16 juin 1842 des suites d'un accident arrivé en une tournée de confirmation. Le dais qu'on avait dressé pour lui faire honneur se détacha de la muraille et lui meurtrit horriblement la tête ; il mourut le 16 juin 1842 archevêque d'Albi. On se souvient encore de la douceur de son caractère et de la bonté de son cœur. (*Breve carnotense 1843*).

4° *AMIENS*, 2 *Évêques*.

98. *GEOFFROY d'ANGO*, de chanoine de Chartres devint évêque d'Amiens, vers 1271. (S. III, 61).

CHARLES HEMARD de Denonville, évêque de Mâcon, puis d'Amiens, cardinal, n° 67.

E. HAYE,
Curé de Saint-Avit.

La suite prochainement.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Malgré les chaleurs excessives, le Saint-Père dont la santé n'éprouve aucune altération ; continue ses audiences, son récent discours aux pèlerins allemands a promis aux catholiques la victoire par l'intercession de la Vierge Immaculée. Sa Sainteté a fait un rapprochement remarquable entre l'histoire du persécuteur Antiochus et celle de certains gouvernants qu'attend aussi une mort terrible.

Fêtes de Lourdes. — Environ 35 évêques ou archevêques ; cent mille pèlerins. Samedi 1er juillet vers 5 heures du soir, procession vers le chalet pour recevoir S. Em. le cardinal Guibert, délégué par le Saint-Père pour consacrer la basilique. Vers huit heures, devant la grotte, prédication du R. P. Candeloup, à la suite de laquelle on répète les cris de « Vive Pie IX ! Vive Notre-Dame de Lourdes !

— Dans la matinée du dimanche grande cérémonie de la consécration de la basilique.

C'est après l'évangile de la messe épiscopale que Mgr Mermillod a prononcé une de ces éloquentes allocutions dans lesquelles il s'enflamme graduellement à son sujet et transporte son auditoire sur ce qu'on pourrait appeler l'Horeb et le Sinaï de l'histoire catholique. Mgr Mermillod était à l'aise pour dire en pareille matière ce que les évêques français n'eussent peut-être pas énoncé, par la crainte de paraître céder à un entraînement national. Il a rappelé le baptême de Clovis, la mission de Jeanne d'Arc et toutes les grandeurs religieuses de la fille aînée de l'Eglise.

Il les a reliées à ce grand mouvement des pèlerinages que nous avions sous les yeux. Il a montré Dieu lui-même et la Vierge sa Mère gardant nos frontières aussi longtemps que la France leur est restée fidèle, c'est-à-dire jusqu'à ce que le traité de Westphalie ait chassé Dieu de la politique pour partager l'Europe suivant les froides notions de l'intérêt et de l'ambition des princes. Il nous a montré Dieu et la Vierge prodiguant encore à la France au XIXe siècle les témoignages de leur prédilection, donnant le bienheureux Labre à nos démocraties modernes, comme il avait donné Charlemagne et saint Louis à notre monarchie, affirmant sa tendresse pour la France par les merveilles des sanctuaires de Marie et tant d'autres marques de sa protection et de son amour. Mgr Mermillod a fait voir, au milieu de nations qui ne veulent plus de Dieu, le Vieillard du Vatican, seul et sans appui, qui a songé à reconstituer l'Europe et qui y est presque parvenu déjà par le Concile et par la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception. Les nations ont entendu sa voix, les évêques de Suisse et d'Allemagne l'affirment aujourd'hui par leur captivité, la France, qui est « l'honneur du monde chrétien, » le proclame par ses pèlerinages. Les démocraties sont forcées de le reconnaître quand il se manifeste à des bergères et à d'humbles filles des champs. L'Europe est prête à lui dire comme autrefois : *Tu solus altissimus, tu solus dominus!* et à reconstituer cette unité qu'elle s'efforce en vain de retrouver par elle-même depuis la dispersion de Babel. *(Extrait de plusieurs Revues).*

Le même jour, à cinq heures du soir, réunion nouvelle devant l'estrade élevée pour le couronnement de la statue. Cette cérémonie a commencé par la procession des pèlerins et des évêques depuis la basilique jusqu'à la prairie du Gave. Le R. P. Roux, désigné pour

prendre la parole est alors monté en chaire et a parlé avec une éloquence qui tenait la multitude suspendue à sa parole. Ensuite salut du Très-Saint-Sacrement, et bénédiction solennelle donnée par les évêques sur l'esplanade ; procession aux flambeaux sur les lacets de la montagne auprès de la basilique illuminée ; spectacle incomparable. Le 3 juillet messes et communions innombrables depuis minuit. A neuf heures et demie, les évêques et le clergé se rendent, avec le cérémonial de la veille, de la maison épiscopale à l'esplanade. Les évêques se placent sur l'estrade et la messe pontificale commence. Chacun se presse, chacun se pousse, on veut à tout prix entendre l'illustre évêque de Poitiers. Discours d'une doctrine et d'un style admirables !

Le moment approche où la Vierge de Lourdes va recevoir sa couronne. Instant sublime que celui où Mgr Meglia, nonce apostolique, étend sa main vers le diadème et où il le dépose au nom du Saint-Père sur le front de Marie ! L'émotion devient indescriptible.

L'âme encore remplie de la grandeur de cette cérémonie, la foule s'agenouille pour recevoir la bénédiction papale, à laquelle est attachée une indulgence plénière.

Le cortége épiscopal se rend à la grotte en chantant le *Te Deum* que les pèlerins entonnent aussitôt. Après un *Magnificat* et un *Ave Maria* chantés par des milliers de voix devant la statue miraculeuse, les évêques montent dans la basilique où le nonce dépose une couronne sur la tête de la Vierge qui domine le maître-autel. Malheureusement, la majorité des pèlerins n'a pas pu assister à ce second couronnement, l'église n'étant pas assez grande pour les contenir. La foule attend alors la sortie des évêquas pour les reconduire à la maison épiscopale et recevoir une dernière bénédiction solennelle.

— Nous ne pouvons terminer le récit des fêtes de Lourdes, sans parler des miracles. Tous les journaux ont mentionné comme fait le plus marquant la guérison d'une femme de Poitiers. Madeleine Lansereau, âgée de 61 ans et qui depuis dix-neuf ans ne marchait qu'avec des béquilles a été guérie subitement au sortir de la piscine. Un médecin a constaté la parfaite guérison de la hanche, le redressement du pied et le retour de la jambe à sa longueur normale. Ses compatriotes présents pleuraient d'admiration et de joie.

Un autre évenement á singulièrement impressionné tous ceux qui en ont entendu parler avec connaissance de cause. Voici le fait dont un *ex-voto* déposé à la Roche-Massabielle perpétuera le souvenir.

« Le train qui amenait les sept cents pèlerins de Niort à Lourdes était arrivé au milieu des Landes, à la station d'Igos en deçà de la bifurcation de Morcenz : c'était à une heure et demie du matin, le dimanche 2 juillet.

Tout à coup, le mécanicien et le conducteur aperçoivent à cinq cents mètres en avant et sur la même voie l'express de Tarbes, marchant avec une vitesse de 60 kilomètres à l'heure. Que faire ? — Le péril est imminent, inévitable, il n'y a plus qu'à le rendre moins horrible s'il se peut. On s'arrête, on renverse la vapeur pour lui faire opérer un mouvement de recul. D'un autre côté on fait des signaux d'alarme ; mais ils ne sont pas aperçus. De sorte que tout à coup les deux machines se heurtent à trois reprises. Les wagons craquent et s'emblent s'entrouvrir, les lumières s'éteignent et les pèlerins sont jetés les uns sur les autres —Bientôt pourtant le silence se rétablit, silence lugubre et plein d'angoisses. — Qu'y a-t-il ? crie-t-on de tous les côtés. — C'est une rencontre, dit-on ; mais tout est fini ; nous

sommes sauvés. — Oui, sauvés ; mais sans doute avec beaucoup de mal, beaucoup de morts et de blessés. » Il est facile de concevoir avec quelle terreur et quelle anxiété les nouvelles étaient attendues.

Enfin ce mot consolant parcourt toutes les voitures : « Il n'y a personne de blessé. »

Alors les pèlerins descendent des wagons. Ils voient le devant de la locomotive fortement endommagé, les tampons broyés ; mais le chauffeur et le mécanicien n'ont pas une contusion. Dans le premier compartiment du premier wagon les banquettes se sont rapprochées l'une de l'autre comme les couvertures d'un livre. Les huit pèlerins qui se trouvaient là, devaient avoir les jambes broyées. Non ! pas un n'a reçu une égratignure. Dans le reste du train, quatre personnes seulement ont au visage de légères contusions.

Le pèlerin, auteur de ce récit, ajoute en finissant que le commissaire de la gare d'une des principales stations de la ligne du Midi, a dit, au retour, au directeur du pèlerinage :

« Je vous félicite d'avoir échappé à un danger si grand ! Depuis
» l'invention de la vapeur, jamais fait pareil ne s'est produit et il
» n'est pas possible qu'il se renouvelle dans les mêmes circonstances.
» Vous deviez être broyés ! Ah ! vous parlez beaucoup de vos mi-
» racles qui se font à Lourdes... eh bien ! croyez-moi, jamais il ne
» s'en est fait un comme celui-là, et votre délivrance de l'autre nuit
» est pour moi le plus affirmé de tous les miracles ! »

Pontmain. — Le pèlerinage de Notre-Dame de Pontmain a été témoin dernièrement de fort belles processions.

Rodez. Le 9 juillet, a eu lieu à Rodez, sur l'esplanade du Foiral, le couronnement solennel de la statue miraculeuse de Notre-Dame de Ceignac, patronne du Rouergue, laquelle avait été transportée, à cet effet, dans la ville épiscopale quelques jours auparavant. S. Em. le cardinal Guibert, Mgr Meglia, nonce apostolique, et environ dix autres prélats étaient à la cérémonie.

Amettes. — Avec le mois de juillet ont recommencé les pèlerinages au lieu de naissance du B. Benoît-Joseph Labre, à Amettes (diocèse d'Arras).

Vézelay. — Le pèlerinage de Sainte Marie-Madeleine à Vézelay vient de reprendre son aspect antique ; il y a eu une fort belle manifestation.

Turquie. — Les rapports sont rétablis entre le Vatican et la Turquie. On a annoncé que le grand visir était disposé à révoquer toutes les mesures prises contre les catholiques.

Allemagne. — Continuation de la persécution contre les catholiques. — Sommations prussiennes relatives à la nomination d'un titulaire au siége archiépiscopal de Cologne, que M. de Falk prétend être vacant, durant l'exil de l'archevêque ; refus du Chapitre métropolitain. — Nouvelles amendes imposées à l'évêque auxiliaire de Mayence et au rédacteur d'un journal catholique. — Mgr l'évêque auxiliaire de Gnesen vient de sortir de prison après avoir été incarcéré neuf mois ; il est accueilli avec enthousiasme dans sa cathédrale.

Terre-Sainte. — Les Frères des Ecoles chrétiennes, les amis et les éducateurs des enfants du peuple, les disciples du vénérable de La Salle, viennent de s'établir en Terre-Sainte- Ils ont été installés tout d'abord à Jérusalem, ensuite ils se chargeront des classes de l'orphe-

linat catholique de Bethléem, plus tard ils s'installeront dans les villes principales de Terre-Sainte, comme Nazareth, Jaffa, et dans l'île de Chypre. Il est inutile de dire qu'ils ont été longtemps désirés et appelés enfin par la Propagande de Rome et que Mgr le Patriarche ainsi que les RR.PP.Franciscains sont très-contents d'avoir ces bons auxiliaires pour l'instruction et l'éducation des enfants sur lesquels repose l'avenir religieux de la Palestine.

— Si notre cadre nous le permettait nous aurions d'autres faits religieux à relater. Les deux plus importants pour le mois de juillet ne sont-ce pas la manifestation de Lourdes dont nous avons parlé et *le gain de la cause des Universités catholiques au Sénat?*

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Un magnifique bracelet en or garni de pierres précieuses. — Plusieurs cœurs.

Lampes. — 98 ont été demandées en juillet, savoir : 81 devant Notre-Dame de Sous-Terre ; 3 devant Notre-Dame du Pilier ; 4 devant Saint-Joseph ; 1 devant Sainte-Anne ; 2 devant le Saint-Sacrement ; 8 devant la statue du Sacré-Cœur.

Nombre de messes dites à la Crypte : 353.

Nombre de visiteurs pour les clochers : 370.

Nombre de visiteurs pour la Crypte : 597.

Consécration des petits enfants. Ont été consacrés à Notre-Dame de Chartres en juillet 32 enfants dont 7 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Nous citerons parmi les pèlerins : 1° des Sœurs de Saint Vincent de Paul avec une trentaine d'orphelines de la paroisse de Charenton (Paris) ; 2° Monseigneur Rœss, évêque de Strasbourg. Sa Grandeur venait de Paris où l'avait appelé le Triduum célébré à l'occasion de l'introduction de la cause de béatification du P. Libermann, fondateur de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie et premier supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. (Le beau discours prononcé par Mgr Freppel en cette circonstance a été reproduit par les journaux et a fait connaître l'objet du triduum dont nous parlons). Nous avons été heureux de voir aux pieds de Notre-Dame de Chartres le vénérable Mgr Rœss, ce prélat plus qu'octogénaire, intrépide aux combats de la vraie doctrine, soutien de la cause catholique dans l'Alsace attristée. Sa Grandeur était accompagnée par M. le baron Pron, ancien préfet de Strasbourg.

— Nous avons parlé du pèlerinage de notre vénérable évêque à Paray-le-Monial. Nous trouvons ces lignes dans la *Semaine d'Autun:*

« Mgr Regnault, évêque de Chartres, nous a rappelé l'exemple de saint François de Sales descendant et s'installant dans la chambre du jardinier de la Visitation de Bellecore. Sa Grandeur, arrivant la nuit accompagnée de son valet de chambre, et ne trouvant plus place à l'hôtel de la poste, demande s'il n'y aurait pas encore un tout petit coin où il puisse passer la nuit. On lui dit qu'il y a, au fond du jardin, deux petits cabinets qui avaient été autrefois des salles de bain. Sa Grandeur s'y installe ; et vainement, le lendemain, on fit des offres de divers côtés pour avoir l'honneur de le recevoir, Mgr Regnault est resté là quatre jours, faisant une vraie retraite dans cette profonde solitude qui n'avait vue que sur la prairie et où l'on n'entendait d'autre bruit que le murmure de la rivière... »

— La première communion a été prêchée à la cathédrale par M. l'abbé Outhenin-Challandre, aumônier de l'Enfant-Jésus (à Paris), chanoine honoraire de Nimes ; son auditoire a suivi les instructions avec un vif intérêt.

— La fête de Saint Vincent de Paul a été très-solennelle à la grande chapelle de l'Hôtel-Dieu de Chartres. Messe chantée par M. l'abbé Bordier, chanoine honoraire, chapelain de Saint-Brice ; beau panégyrique du Saint par M. l'abbé Foucault, professeur à l'Institution Notre-Dame.

— La Retraite pastorale qui s'est terminée à Chartres le 22 juillet a été prêchée par le R. P. Roux, Jésuite de la résidence de Paris. Nous nous sentons impuissants à dire toute l'admiration du clergé. Le célèbre religieux, conférencier de Notre-Dame de Paris, plaît par la sûreté de sa doctrine, par la forme neuve et brillante de ses expositions, par son style simple, mais pur et nerveux. Son magnifique discours final sur l'Église a laissé des impressions qui ne peuvent s'oublier.

Nominations. M. l'abbé Dourdoigne, précédemment curé de Villeau, est maintenant curé de Meslay-le-Grenet. — M. l'abbé Bénard, jeune prêtre ordonné le 9 juillet, est curé de Fontenay-sous-Conie.

— Deux prêtres défunts : 1° M. l'abbé Lejars (Louis-François-Alexandre), ancien curé de Saint-Maur, décédé à Bonneval dans sa 79e année. — 2° M. l'abbé Herfort (Louis-Adolphe-Augustin-Prosper) curé de Bleury, décédé le 8 juillet à l'âge de 62 ans. Quand des ministres du Seigneur sortent de cette vie, n'ont-ils pas droit au secours, aux suffrages des âmes qu'ils ont soutenues de leurs conseils et nourries par les Sacrements ? Fidèles, souvenez-vous devant Dieu des prêtres qui l'ont prié pour vous.

Fêtes du Sacré-Cœur à Saint-Aignan de Chartres

La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus sera la gloire, et, s'il plaît à Dieu, le salut du XIXe siècle. Sans parler de l'Église de Montmartre, acte de foi magnifique, œuvre sublime d'expiation, qui bientôt s'élèvera vers le ciel comme un immense cri d'amour et d'espérance, combien d'autres églises, combien de chapelles sont consacrées au Cœur de Jésus ! Qui pourrait compter les prières ardentes, les ferventes communions dont ces sanctuaires sont, chaque jour, les témoins édifiés ? Les communautés religieuses, les villes, les diocèses, rivalisent de zèle pour la pratique de cette dévotion de mieux en mieux comprise des fidèles.

Toute dévouée au culte de Notre-Dame, la ville de Chartres, quand il s'agit d'honorer le divin Fils de Marie, ne le cède en rien aux autres cités. M. le curé de Saint-Aignan, dont la paroisse se fait gloire de pratiquer depuis longtemps une particulière dévotion envers le Sacré-Cœur, avait eu l'heureuse pensée d'inviter le R. P. Mathieu, de l'ordre de Saint-Dominique, à prêcher une station en l'honneur du Sacré-Cœur. Du 26 juin au 2 juillet une foule nombreuse se pressait, chaque jour, dans l'église de Saint-Aignan.

Cette année même, à Notre-Dame, le P. Mathieu a donné un carême dont les fruits et le souvenir dureront longtemps. Aussi, chaque soir, pendant une heure, l'éloquent dominicain a tenu la foule recueillie sous le charme puissant de sa parole apostolique.

Le Sacré-Cœur ! On aime à entendre un orateur si bien doué trai-

ter de ces sublimes et délicates matières. Mais nous n'aurons pas l'audace d'analyser de tels discours ; il faut les entendre, les méditer surtout. La sûreté de doctrine, la beauté de la forme, l'interprétation magistrale et les heureuses applications donnent un ensemble admirable.

Le Cœur de N. S. J. C., Fils de Dieu fait homme, moyen sublime pour Dieu de manifester son amour aux hommes.

La dévotion au Cœur de Jésus, moyen efficace pour les hommes de manifester leur amour envers Dieu :

L'amour de Jésus, Dieu et homme pour son Père éternel purifie, ennoblit, divinise l'amour des hommes les uns envers les autres, dans la famille et dans la société.

Après ces généralités doctrinales le prédicateur aborde un sujet fécond en conséquences pratiques : la France et le Sacré-Cœur.

Notre-Seigneur choisit la France pour lui manifester son Cœur, pour en faire l'apôtre de cette dévotion salutaire. Vocation sublime, privilége précieux. L'orateur chrétien a su trouver des paroles brûlantes, remplies de foi et de patriotisme.

Pour la France, la manifestation du Cœur de Jésus est une gloire, une gloire qui impose des devoirs. Notre-Seigneur a démandé à la B. Marguerite-Marie qu'un temple fût élevé par la France en l'honneur de son Cœur ; le *Vœu national* montrera bientôt que la France sait accomplir son devoir magnifiquement.

L'image du Sacré-Cœur de Jésus brodée sur l'étendard des zouaves de Loigny est encore l'accomplissement d'un désir exprimé par Notre-Seigneur à la sainte Visitandine de Paray-le-Monial.

Mais la France doit prier le Sacré-Cœur. Dans ses temples qu'un culte public, solennel, incessant lui soit rendu. Que *chaque famille agenouillée devant l'image ou la statue du Sacré-Cœur, placées dans le lieu le plus honorable, fasse en commun la prière qui rend Dieu présent.*

Notre-Seigneur en a fait la solennelle promesse, ses bénédictions seront prodiguées à ceux dont la demeure sera décorée de l'image de son Sacré-Cœur.

Le matin, dans des méditations familières mais tout aussi solides, tout aussi pratiques, le Père Mathieu savait faire briller la lumière pour l'intelligence et donner au cœur un aliment substantiel.

Le zèle du prédicateur a porté ses fruits. Le dimanche 2 juillet, une communion générale très-nombreuse a montré que sa parole était tombée dans une bonne terre. L'église Saint-Aignan, si bien parée cependant pour cette fête, a reçu, ce jour-là, un ornement plus riche encore, incomparablement ; je veux dire cette longue file de chrétiens et de chrétiennes qui s'avançaient pieusement vers l'autel pour s'y nourrir du Pain Eucharistique. La Communion n'est-elle pas le couronnement de toutes les fêtes chrétiennes ?

A. PIAUGER,
Vicaire de Saint-Aignan.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

1. J'étais tout dernièrement aux pieds de notre bonne Mère Notre-Dame de Chartres pour la prier de m'obtenir une grâce toute temporelle ; je n'ai pas eu longtemps à attendre ; j'ai été exaucée au-delà de toute espérance. Je retournerai à Chartres pour l'action

de grâces ; en attendant je demande des cierges à la Crypte et au sanctuaire du Pilier. Amour, honneur et reconnaissance à Notre-Dame de Chartres ! J. N. de P., diocèse d'Orléans).

2. Il y a quelques mois je vous écrivais, réclamant le secours de vos prières pour obtenir la protection de notre Divine Mère sur une famille cruellement tourmentée au sujet de son chef vénéré. Nos prières ont été pleinement exaucées. Gloire, amour à notre céleste Bienfaitrice ! (X., serviteur de Marie).

3. J'ai l'honneur de vous informer que la personne recommandée par ma lettre du mois dernier a été heureusement délivrée du péril tant redouté. Sa famille s'était unie à elle et à nous pour reciter la *prière* à Notre-Dame de Chartres, prière en laquelle notre confiance était grande. Je vous envoie un témoignage de notre reconnaissance à Marie. (D. de V. diocèse de Séez).

4. Je viens m'acquitter près de Notre-Dame de Chartres d'une dette de reconnaissance filiale. J'étais bien malade ; les médecins désespérés n'attendaient plus que ma mort. Je me suis tournée vers Notre-Dame de Chartres et Notre-Dame de Lourdes, aimant à associer ces deux noms de Notre Bonne Mère, faisant une promesse pour la *Voix de Notre-Dame de Chartres* en cas de guérison. Guérie je viens accomplir ma promesse.

(A. L.. à S.-M., diocèse de Paris).

5. En revenant de voyage avec ma petite famille, il nous est arrivé un grave accident qui aurait pu nous coûter la vie. Après nous avoir renversés mon petit garçon et moi, le cheval furieux que rien ne retenait plus, part, prend le mors aux dents, et entraîne une toute jeune bonne. Impossible de vous dire les angoisses que j'éprouvais. Oh ! combien je priais ardemment Notre-Dame de Chartres de protéger mes enfants qui lui sont consacrés, et d'éloigner tout malheur ! Enfin, après une heure d'inquiétude mortelle, je vois qu'on me ramène le cheval calmé et mes petites filles saines et sauves. Nous en avons été quittes pour de légères contusions. La Sainte Vierge avait eu pitié de nous. Je demande messe d'action de grâces, neuvaine de lampe, insertion de ma lettre dans la *Voix*.

(L. L. de Th., diocèse de Chartres).

6. Vous rappelez-vous que vers le commencement de ce mois, un étudiant vous demandait des prières avec promesse de vous écrire si la réussite était complète ? Les Clercs de Notre-Dame ont prié et je me suis uni à eux ; je suis sorti vainqueur d'une lutte dont je redoutais l'issue. Dieu soit loué ! Gloire à Marie !

(L. de Versailles).

(Nous avons reçu ainsi, oralement ou par écrit, plusieurs témoignages d'actions de grâces pour succès aux examens publics).

7. Aussitôt que ma sœur s'est adressée à Notre-Dame de Sous-Terre, le mieux s'est fait sentir dans son état ; le lendemain de notre neuvaine, elle a pu descendre, parler distinctement, etc... Nous remercions avec effusion de cœur, Notre-Dame de Chartres.

(S. A. de M., diocèse de Chartres).

Berchères-sur-Vesgres. *Le Saint-Sacrement.*— La nouvelle publication que nous avons annoncée naguère sous ce titre : Le Très-Saint Sacrement (1), raconte dans le numéro du 15 juillet dernier une belle manifestation qui a eu lieu à Berchères-sur-Vesgre en l'honneur du Très-Saint Sacrement.

Ce récit nous apprend que déjà l'an dernier, après une série d'instructions données par un missionnaire pendant quinze jours et une fête parfaitement organisée grâce au concours d'une noble famille et des Sœurs de l'école, on établit dans la paroisse une agrégation à la Société des Prêtres du Saint-Sacrement. Dès lors plus de soixante personnes agrégées s'engagèrent à prendre sur leur travail une heure chaque mois, pour la consacrer à l'adoration devant le Saint Tabernacle. De plus, à l'occasion des principales fêtes de l'année, M. le curé de Berchères obtint de Mgr l'évêque de Chartres la permission d'exposer toute la journée le Saint-Sacrement ; et l'on y vit cinq ou six adorateurs occuper sans interruption les bancs disposés devant le sanctuaire pour la garde d'honneur et d'amour du Divin Roi. Sur six cents paroissiens, soixante qui visitent régulièrement le Dieu de l'Eucharistie et le reçoivent souvent, malgré des obstacles de plus d'une sorte, c'est un consolant spectacle, un signe et une preuve que Jésus veut se faire connaître et aimer de tous.

Cette année, comme en 1875, la fête de l'Adoration a été célébrée à Berchères-sur-Vesgre avec beaucoup d'éclat. La *Revue des Œuvres eucharistiques* nous donne les détails suivants :

« Le grand jour est arrivé ; dès six heures et demie le prisonnier d'amour sort du Tabernacle et monte sur le trône que ses enfants lui ont préparé. C'est un berceau de fleurs, formé des plus belles qu'ont fournies les jardins de la paroisse ; de nombreuses lumières se mêlent au feuillage et l'encens s'unit au parfum des roses. Le Saint-Sacrifice commence, c'est la messe de communion générale ; plus tard la foule, les hommages bruyants, ce matin c'est l'heure de l'intimité. Le calme est l'harmonie du moment : Jésus parle aux âmes. Il les convie à son banquet, et beaucoup, quatre-vingts au moins répondent à son ardent désir. Puissent-elles lui procurer quelques consolations en lui prouvant que si dans les grandes villes il est souvent oublié, un petit village s'attache à Lui avec bonheur !

« A dix heures, un bruit de fanfare retentit à l'extrémité du pays, c'est la musique des Frères des Ecoles chrétiennes qui s'est dérangée pour apporter son concours. La foule arrive, des hommes qu'on ne voit jamais à l'église y entrent aujourd'hui, les ouvriers ont négligé

(1) *Le Très-Saint Sacrement.* Etudes sur l'Eucharistie. Revue des œuvres eucharistiques. Paraissant deux fois par mois, prix : 6 fr.—Rédaction, R. P. Tesnière, à Saint-Maurice, par Saint-Chéron (Seine-et-Oise). — Abonnements, R. P. Ch. Tenaillon, 14, rue Châteaubriand, Paris.

Voici le programme de cette Revue publiée sous la direction des Prêtres de la Congrégation du Très-Saint Sacrement :

Elle aura deux parties : l'une pour la doctrine et la piété, l'autre pour l'action. Elle publiera sur le grand Mystère de la foi une suite d'études puisées aux sources de l'Ecriture, de la tradition, de la théologie et de l'histoire sacrée, et elle donnera des sujets de méditation et d'adoration, des considérations pieuses et pratiques pour nourrir la dévotion envers le Très-Saint Sacrement. Toute dévouée à soutenir et à propager le grand mouvement catholique de nos jours, elle reproduira les statuts, les réglements, les rapports et les comptes-rendus de toutes les Œuvres et Associations du Saint-Sacrement. Enfin, elle donnera une chronique, l'histoire au jour le jour de toutes les fêtes, solennités et manifestations qui glorifient le divin roi de l'autel ; comme aussi des sacriléges et des profanations qui outragent trop souvent son amour, et qui réclament les réparations de ses fidèles amis.

Ce projet a reçu les encouragements les plus précieux. La première livraison a paru le 25 mai.

leurs champs, ceux mêmes des villages voisins ont accouru ; pourtant la loi du dimanche n'existe pas en ce jour ; est-ce celle de l'amour qui les amène ? Ou l'amour veut-il les prendre au piége de la curiosité ?

» Après la grand'messe tout le monde se retire pour se réunir en famille, mais Jésus ne restera pas seul ; de nombreux adorateurs se succèdent tout le jour autour de son trône ; elle est si douce l'audience de Jésus-Eucharistie ! Il y a plus que de simples fidèles : la première place est aux ministres du Roi et sans égard pour la distance ils sont venus témoigner, par leur présence, leur fidèle dévouement.

» Les vêpres ramènent une assemblée plus nombreuse encore ; la musique et les chants retentissent et excitent l'admiration de tous ces bons paysans. Que sera-t-elle alors au Salut du soir et à la procession ? Car cette troisième solennité est le couronnement des deux autres.

» Au moment où le soleil se couche derrière les grands peupliers, les ouvriers de la gloire de Notre-Seigneur allument une multitude de petits verres de toutes couleurs disposés en girandoles entre les piliers du chœur, sur les corniches et tout autour de l'église. Un reposoir de mousse s'élève sur la place vis-à-vis de la grande porte ; enfin quand tous les préparatifs sont terminés un joyeux cantique ouvre la cérémonie, un pieux sermon vient encore exciter la ferveur et c'est avec enthousiasme que s'allument les cierges pour la procession aux flambeaux.

» On fait le tour de l'église en chantant les louanges du Dieu de l'Eucharistie, puis on s'arrête au reposoir. Oui, c'est Jésus, le roi du Ciel et de la terre qui se repose... sur de la mousse... Faut-il s'étonner ? Alors commençons par nous demander comment il a pu descendre dans nos cœurs, car ces pauvres plantes n'ont jamais été que les instruments de sa volonté tandis que nous n'avons été que des pécheurs rebelles.

» La procession rentre dans l'église qui offre l'aspect d'un dôme de lumières ; on dirait que les étoiles se sont réunies là pour fêter leur Créateur ; mais non, le Feu divin lui-même est descendu du Ciel et il a commencé à embraser les cœurs. Une bénédiction solennelle, la dernière de la journée, fait incliner toutes les têtes, c'est la clôture : adorons, recevons, remercions.....

» L'une après l'autre, toutes les lumières s'éteignent ; ici-bas les jours de fête ont une nuit comme les autres ; l'enthousiasme passe ; la fidélité de l'amour survit seule au milieu des ténèbres pour recevoir sa récompense dans l'Eternité. » ***

La Sainte Tunique de Notre-Seigneur Jésus-Christ

Il y a une trentaine d'années, dans un village du canton de Voves, un pauvre petit enfant de 4 ans souffrait depuis longtemps déjà d'une sorte d'ankylose à la jambe. Des médecins de Chartres appelés à le soigner avaient emprisonné le membre malade dans un appareil capitonné de linge et d'ouate. De bien longs mois s'étaient écoulés, sans apporter aucun soulagement. Le mal au contraire empirait, et les médecins se virent forcés de déclarer qu'il n'y avait plus qu'une ressource, l'amputation. Deux docteurs de Paris consultés rendirent la même sentence.

La malheureuse mère au désespoir préférait la mort de son enfant à la cruelle opération.

Observations, instances, prières, tout fut inutile . elle ne pouvait se résigner qu'à prier et pleurer. Et le mal s'aggravait de jour en jour.

Ce fut alors qu'une de ses voisines lui conseilla de faire le voyage de Beauvilliers et de recommander son enfant aux mérites de la sainte Tunique de Notre-Seigneur.

L'Eglise de cette paroisse possède en effet une parcelle de cette robe sacrée, tissée des propres mains de la Très-Sainte Vierge, ensanglantée dans les tortures de la Passion et tirée au sort par les soldats romains, au pied de la Croix.

Dès le lendemain matin, un grain d'espoir au cœur et portant son enfant dans ses bras, la pauvre mère arrivait à Beauvilliers. Vers la fin de la messe à laquelle elle assistait : « Maman, lui dit l'enfant, » en désignant son appareil, enlève-moi donc cela ; je veux mar- » cher. » La mère saisie de stupeur s'évanouit. Dès qu'elle reprit ses sens, ce fut pour voir son enfant marcher très-librement. La voisine, qui l'avait accompagnée, cédant aux prières réitérées du petit, l'avait dégagé de ses entraves. La jambe malade était guérie.

Dans la suite, chaque année la mère conduisait son enfant à l'église de Beauvilliers, le lundi de la Pentecôte, jour spécialement consacré dans ce pays à vénérer la Sainte Relique. Devenu grand, l'enfant continua tous les ans son pieux pèlerinage. Parvenu à l'âge de 18 ans, déjà esprit fort sans doute et pensant que sa dette était suffisamment payée, il crut pouvoir s'affranchir, le jour de la Fête, du voyage accoutumé. Le soir même, une sorte de coup de sang se déclarait dans la jambe, dont l'enflure prenait bien vite des proportions inquiétantes.

Dès le lendemain matin, on courait à la Sainte Tunique : la journée n'était pas écoulée que toute inflammation avait disparu. Il ne restait au jeune homme, sans autre souffrance, qu'une légère claudication presque inappréciable pour des yeux non prévenus. N'était-ce pas assez pour lui tenir constamment présentes à la mémoire et sa maladie et sa guérison ?

Pendant les années qui suivirent, chaque lundi de Pentecôte, il s'acquitta régulièrement de son pèlerinage ou le fit exécuter par un parent, lorsqu'il s'en trouva empêché. Et pourtant ce faible témoignage de gratitude lui pesait lourdement : c'était un fardeau trop pesant, une sujétion ridicule. Il voulut s'en affranchir et pour toujours. En 1874, il renonça au voyage ordinaire et ne le fit pas effectuer par d'autres. Le soir même, comme la première fois, la jambe enflait considérablement, et, comme la première fois, ce ne fut que le lendemain, à la suite du voyage accompli, que le danger disparut.

L'année dernière, je ne sais si ce fut de bonne grâce, on se rendit encore à Beauvilliers.

Mais aussi ne vous semble-t-il pas que cette double leçon dût être plus que suffisante ? Eh bien ! non, notre homme se révolte au contraire contre cette persistance du châtiment suivant infailliblement chaque preuve de cette indifférence consentie et calculée. Il ne veut pas croire à ces stupides pratiques religieuses, et il n'y croira pas. Le soleil brille de tout son éclat : il ferme les yeux et nie la lumière.

Du reste, son honneur de beauceron libre-penseur n'est-il pas en-

gagé ? C'est une lutte à soutenir, il la soutiendra vaillamment, et si les feuilles républicaines apprennent sa conduite, il n'en est pas une qui ne lui envoie de chaudes félicitations.

Cette année donc, 5 juin 1876, lundi de Pentecôte, malgré les supplications de sa femme, notre esprit-fort déclara qu'il ne se rendrait pas à Beauvilliers, dont il ne voulait plus entendre parler. La journée se passa sans le moindre symptôme inquiétant. Cette fois la superstition était vaincue. Le soir il allait pour rentrer à sa demeure : on l'y rapporta. En sortant du café, il avait fait un faux pas et était tombé. Ses amis l'avaient relevé : la jambe était fracturée en deux endroits.

A BANNIER.

AOUT 1876.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Août 1876.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix, ap. la communion, de la pr. : *En ego,*

1er août, mardi — Ind. pl. p. la Propag. de la Foi.

2, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. bleu et du Carmel ; 2° de la Portioncule.

A partir d'hier vers 3 heures de l'après-midi jusqu'au coucher du soleil aujourd'hui, ind. pl., aux conditions ordinaires, pour chaque visite faite à une chapelle qui jouit du privilége de la Portioncule. (A Chartres, c'est la chapelle Sainte Madeleine, à la Crypte).



3, jeudi. — Ind. plén. p. la récit. à gen. devant le St Sacr. de la prière. *Regardez, Seigneur.*

4, vendredi. — Ind pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge ; 3° p. la Confr. du C. de Jésus

5, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bl. (moyenn. visite à un autel de la Sainte Vierge. — j. au ch.).

6, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bl. ; 3° p. le rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

7, lundi.— Ind. plén. : 1° p. le scap. bleu ; 2° p. l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).

8, mardi.— Ind. pl. p. la récit. quot. de la pr. : *Angelé Dei* (j. au ch.).
9, mercredi.— Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de S. Joseph (mercr. au ch.).
10, jeudi — Ind. pl. p. l'Ap. de la pr. (j. au ch.).
11, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
12, samedi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° plén. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 5 août. — j. au ch.).
13, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Ar. du S. C. de Marie (j. au ch.).
14, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Prop. de la Foi ; 3° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
15, mardi. — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pour la Conf. du C. de Jésus ; 3° pour. l'Archic. du Cœur de Marie et de St Joseph ; 4° p. le scap. bleu et du Carmel ; 5° p. le Rosaire ; 6° p. les posses. d'objets indulg.; 7° p. la récit. quot. des lit. de la Ste Vierge.
16, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carm.
17, jeudi. — Ind. pl. pour la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.)
18, vendredi. — Indulg. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le Scap. rouge ; 3° p. l'Ap. de la prière (vend. au ch.).
19, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pl. et part. nombr. du Saint Sépulcre et de la Terre-S. au scap. bl. (comme au 5 août. — j. au ch.).
20, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tertiaires Franc. ; 2° p. l'Archic. du S. C. de Marie ; 3° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).
21, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de S. François de Sales ; 2° pour la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.).
22, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quot. du ch. de l'Im. Concep. et de la pr.: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
23, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arc. de St Joseph (merc. au ch.).
24, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les posses. d'objets indulg.; 2° p. l'Arch. de St Joseph.
25, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge.
26, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des 7 basiliques romaines, au scap. bleu (comme au 5 août. — j. au ch.).
27, dimanche.—Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récitat. quotid. du chap. brigitté (j. au ch.).
28, lundi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. bleu ; 2° p. l'Œuvre de Saint Fr. de Sales. (j. au choix).
29, mardi.— Ind. plén.: 1° p. la récit quot. du trisagion : *Sanctus* ; 2° du *Memorare* (j. au ch.).
30, mereredi. — Ind. plén. p. le scap. du Carmel.
31, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. un quart d'heure d'oraison mentale ; 2° p. la récit. quotid. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

9e NUMÉRO — VINGTIÈME ANNÉE — SEPETMBRE 1876

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FÊTE DU MILLÉNAIRE



Les préparatifs de la fête du Millénaire sont en pleine activité. Les dames de la ville se partagent avec un admirable zèle le soin des décorations La présence d'un certain nombre d'évêques nous est assurée ; à leur tête sera Son Excellence Monseigneur Meglia, archevêque de Damas et Nonce apostolique de Sa Sainteté Pie IX à Paris. Les noms des orateurs invités sont du plus heureux augure.

Nos cérémonies auront donc un grand éclat ; et nous ne pouvons plus douter de l'affluence des pèlerins ; des groupes nombreux n'attendent que le dernier mot d'ordre pour s'ébranler et se diriger vers Notre-Dame de Chartres.

Un attrait tout nouveau les appelle en ce lieu béni. Déjà sans doute beaucoup d'entre eux y ont prié Marie ; ils ont contemplé les Madones et les richesses du double temple. Mais un charme dont ils n'ont jamais pu jouir, inconnu même aux Chartrains depuis des siècles, c'est la faveur tout exceptionnelle que vient d'annoncer Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Chartres : *l'ostension complète de l'insigne Relique.*

Le 12 septembre et ce jour-là seulement, le Voile de la très-sainte Vierge, au lieu de rester plié dans la châsse ordinaire, sera développé et entièrement visible dans une magnifique

monstrance que l'on fait en ce moment. L'exécution du nouveau reliquaire, confiée à d'habiles artistes, sera digne de sa destination, nous l'espérons. C'est à de généreuses personnes de Paris qu'appartient l'initiative du projet dont nous venons de parler, projet agréé par Monseigneur ; à elles aussi la charge des frais du travail; elles en ont exprimé le désir.

On sait de quelles solennités l'Eglise accompagne une ostension de reliques et quel élan de saint enthousiasme les bénédictions espérées en une telle circonstance impriment au peuple chrétien. Les pieuses multitudes qui, à des intervalles de temps périodiques, envahissent Aix-la-Chapelle et Trèves nous disent assez ce que nous attendons à Chartres.

Ce mode si heureux d'exposition pour le Voile de Marie autorisera mieux encore une formule de prières que chaque fidèle peut emprunter aux paroles de Ruth : « Etendez, disait la Moabite à Booz, étendez votre manteau sur votre servante, parce que vous êtes de notre parenté. » L'âme du pèlerin dira aussi à Notre-Dame de Chartres, la Mère bien-aimée: *Expande pallium tuum super famulam tuam quià propinqua es.* Que du Voile maternel déployé au-dessus de nos têtes s'échappent mille parfums de vertus qui nous embaument, nous purifient et nous guérisent !

L'abbé GOUSSARD.

PÈLERINAGE NATIONAL
A NOTRE-DAME DE CHARTRES

Le 12 Septembre 1876.

PROGRAMME :

Avis préliminaires à MM. les curés du diocèse de Chartres. — Ainsi que Monseigneur l'Evêque de Chartres l'a fait savoir par son Mandement du Carême dernier, en date du 3 février 1876, un grand Pèlerinage est convoqué dans sa ville épiscopale pour le mois de septembre de cette année, à l'occasion du Millénaire de l'insigne Relique de la Très-Sainte Vierge, dont notre Cathédrale est en possession depuis l'an 876.

Ce Pèlerinage est fixé au mardi 12 septembre prochain, dans l'octave de la fête de la Nativité.

Nous serions heureux de voir au moins un grand nombre des paroisses du diocèse, si ce n'est toutes, s'associer à cette manifestation religieuse. MM. les Curés pourront donc, ils devront même engager leurs paroissiens à se rendre à Chartres au jour désigné ci-dessus. En outre, nous les invitons spécialement à y députer, chacun de leur paroisse respective, cinq ou six jeunes filles vêtues de blanc, dont quelques-unes porteraient une bannière de la Sainte Vierge avec ses glands ; une autre d'entre elles tiendrait soit une branche de lys à la main, soit une couronne de fleurs déposée sur un coussin, ou un cœur, ou tout autre objet religieux propre à témoigner de la dévotion de la paroisse à Notre-Dame de Chartres.

MM. les Curés qui seraient dans l'intention et en mesure de ré

pondre à nos désirs sont priés de vouloir bien nous le faire savoir par une lettre sous bandes à l'adresse de Monseigneur.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les prêtres même des diocèses voisins, q ii se présenteraient dans les conditions ci-dessus indiquées, seraient accueillis avec empressement.

— De plus, MM. les curés voudront bien engager les hommes de leur paroisse qui y consentiraient à s'unir aux laïcs nombreux de la villle, qui figureront dans les rangs de la Procession.

Fête et Octave de la Nativité de la Très-Sainte Vierge à la Cathédrale de Chartres.

Vendredi 8 septembre. — Une seule grand'messe à 10 heures, à laquelle Monseigneur officiera pontificalement.

A 3 heures, None et Vêpres, suivies du Sermon par le R. P. Marcel, de l'ordre des Frères-Mineurs Capucins, Gardien de la Maison de Versailles, prédicateur de l'Octave.

Après complies, procession à l'intérieur de l'Eglise, en l'honneur de la Sainte-Vierge. — A la rentrée au chœur, Salut solennel.

Pendant l'octave l'insigne relique de la Mère de Dieu sera exposée à la vénération des fidèles, tous les jours excepté le jeudi 14 septembre.

Monseigneur dira la messe chaque matin, à 8 heures, au grand autel du Pèlerinage.

Le soir, à 8 heures, Sermon par le R. P. Prédicateur, et ensuite la bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche 10 septembre. — Les deux grand'messes et les vêpres aux heures ordinaires. — Le même jour, le Sermon sera prêché avant complies ; il n'y aura pas d'exercice le soir.

Mardi 12. — Fête du grand pèlerinage *(Voir plus loin)*.

Mercredi 13. — Noces d'or et d'argent de Monseigneur l'Evêque de Chartres. Sa Grandeur célèbrera pontificalement une messe d'actions de grâces, à 8 heures, au chœur de la Cathédrale.

MM. les Prêtres qui seront encore à Chartres sont invités à y assister ainsi que les Fidèles.

Il y aura une allocution après l'évangile.

Ensuite Son Exc. le Nonce apostolique donnera la bénédiction papale accordée spécialement à notre vénéré Prélat par le Souverain-Pontife Pie IX, en vertu d'un Rescrit du 14 août.

Jeudi 14. — Fête de l'Adoration du Très-Saint-Sacrement. — Exposition avant la messe de 6 heures.

Autres messes à 7 et à 8 heures, à l'autel du Saint-Sacrement ; cette dernière sera dite, comme les autres jours, par Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Chartres.

A 9 heures, Messe solennelle du Chapitre et Vêpres à 3 heures.

Le Saint-Sacrement restera exposé jusqu'à l'exercice du soir, qui aura lieu à l'heure ordinaire, et sera terminé par le salut solennel. *Indulgence plénière.*

Vendredi 15.—Octave.— Les exercices du matin comme les jours précédents.

Le soir, à 7 heures et demie, Sermon, suivi du Salut solennel de clôture, après lequel la Procession annuelle aux flambeaux descendra dans la Crypte illuminée.

Pendant le parcours, on chantera les litanies de la Sainte Vierge jusqu'à la station qui se fera devant la chapelle de Notre-Dame de

Sous-Terre. En revenant, le *Te Deum* pour remercier Dieu des grâces obtenues pendant cette octave de bénédiction.

La cérémonie se terminera, suivant l'usage, devant l'image de Notre-Dame-du-Pilier.

Nota. — Indépendamment de l'Indulgence mentionnée pour le jeudi 14, et qui est accordée pour tous les jours d'exposition mensuelle, dans quelque église ou chapelle de la ville que ce soit, cette année, par grâce spéciale, et en vertu d'un Rescrit de Rome, en date du 31 juillet dernier, une autre Indulgence plénière pourra être gagnée pendant l'Octave de la Nativité, par tous les Fidèles qui, s'étant confessés et ayant reçu la sainte Communion, prieront pendant quelques instants pour la Sainte Eglise et aux intentions du Souverain-Pontife, devant la Sainte-Relique, laquelle, ainsi qu'on l'a vu, restera exposée publiquement dans la Cathédrale jusqu'au 15 septembre inclusivement. — Cette dernière Indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire.

Programme des fêtes qui seront célébrées au Pèlerinage National de Notre-Dame de Chartres, patronne de la ville et de la France, le mardi 12 septembre 1876.

Le lundi 11 septembre, après l'*Angelus* du soir, une sonnerie solennelle annoncera la fête du lendemain. Le bourdon de la cathédrale donnera le signal en sonnant seul pendant cinq à six minutes ; ensuite toutes les cloches de la ville, tant celles des paroisses que des communautés, hospices, etc., mêleront leurs voix harmonieuses aux sons graves et majestueux du même bourdon. Cette sonnerie générale se prolongera pendant un quart d'heure. Semblable sonnerie sera répétée le mardi et le mercredi à cinq heures et demie du matin, et le soir du mardi à la même heure que le lundi.

La Cathédrale sera décorée avec tout le soin possible ; des oriflammes aux couleurs de Marie flotteront à toutes les hauteurs, et de grands écussons rappelleront les époques mémorables du monument et les gloires de son auguste Patronne.

Un certain nombre d'Évêques et autres Prélats ont promis d'honorer nos fêtes de leur présence. Quelques uns d'entre eux porteront la parole le jour du pèlerinage et le lendemain.

Toute la matinée du mardi, arrivée des pèlerins par trains spéciaux et ordinaires. Les premiers seront reçus par une députation du clergé de la ville. Les pèlerins se rendront en ordre à la cathédrale, précédés de leurs bannières, indiquant, s'il est possible, le nom de la paroisse, de la ville ou du diocèse auxquels ils appartiennent. Les paroisses voisines qui viendraient à pied sont priées de marcher également en procession par les rues de la cité qu'ils devront suivre pour se rendre à la Cathédrale.

Arrivés dans l'église, les pèlerins pourront satisfaire leurs dévotions privées, en attendant l'heure des offices publics.

Des messes basses pourront être dites sans interruption jusqu'à midi, à tous les autels tant de l'église supérieure que de l'église Sous-Terre. On distribuera la sainte communion aux fidèles, — en haut : au chœur (excepté à la grand'messe), à la chapelle de l'abside, et à celles du Cœur de Jésus et de Marie ; — en bas : à l'autel de la Sainte Vierge, aux chapelles de Saint Jean Baptiste, de Saint Joseph et de Sainte Anne.

Plusieurs prêtres spécialement désignés pour entendre les confessions se tiendront à la disposition des pèlerins. On pourra les demander à la sacristie de la Cathédrale.

Messe solennelle. — Tous les membres du clergé tant du diocèse que du dehors et qui seront revêtus de l'habit de chœur, sont priés de se trouver à la Cathédrale à *neuf heures et demie.* De là ils se rendront à l'Evêché précédés de la croix et d'une bannière pour faire cortége à NN. SS. les Evêques réunis à la chapelle, et les conduire processionnellement à l'Eglise. On quittera la chapelle du Palais épiscopal à dix heures moins un quart, et on se rendra à la Cathédrale par la cour et le cloître pour entrer par la porte royale.

Pendant le trajet, toutes les cloches de la Cathédrale sonneront à grande volée. On chantera le *Magnificat* alterné avec la musique instrumentale, laquelle sera remplacée par l'orgue lorsque le Clergé sera entré dans l'église. L'orgue continuera de jouer jusqu'à ce que le Prélat célébrant soit revêtu des ornements pontificaux et que les Evêques assistants aient pris place sur les siéges qui leur seront préparés dans le chœur. Ensuite commencera la Messe pontificale qui sera célébrée par Son Excellence Mgr Meglia, archevêque de Damas et Nonce apostolique de Sa Sainteté Pie IX à Paris. Pendant la messe seront exécutés divers chants auxquels pourront prendre part le clergé et les fidèles.

Après la messe les évêques et le clergé se rendront au banc-d'œuvre pour entendre le Sermon.

Le banc-d'œuvre est expressément réservé, et il devra rester libre jusqu'au moment où NN. SS. les évêques y auront pris place, avec ceux qui les accompagneront. C'est après eux seulement que les autres membres du clergé pourront y pénétrer et occuper les bancs qui resteront libres.

Le Sermon terminé, les Evêques seront reconduits à l'Evêché, ou seulement à la sacristie, selon la circonstance. Pendant ce temps l'orgue jouera une grande sortie.

Le temps qui s'écoulera depuis ce moment jusqu'à 2 h. 1/2 est laissé aux Pèlerins pour prendre leur repas et pour visiter la Cathédrale et la Crypte, qui restera ouverte et suffisamment éclairée jusqu'à l'heure des vêpres. A partir de cette dernière heure elle devra être évacuée pour laisser le temps de préparer les illuminations.

Bénédiction papale. — Notre S. Père le Pape, à la prière qui lui a été adressée, a daigné autoriser Monseigneur l'Evêque de Chartres, à l'occasion de ses noces d'or comme prêtre et de ses noces d'argent comme Evêque, à donner en son nom la bénédiction Papale. Cette cérémonie aura lieu à 2 h. 1/2. NN. SS. les évêques se rendront sous la baie centrale du portique méridional, et là ils réciteront les prières prescrites par le Pontifical pour donner simultanément et au nom de sa Sainteté la Bénédiction solennelle aux Pèlerins et aux fidèles réunis, soit dans l'église soit sur la place du cloître Notre-Dame.

A cette bénédiction est également attachée une Indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Vêpres. — NN. SS. les évêques rentreront au chœur, et on chantera les vêpres de la Sainte Vierge suivies, s'il en est besoin, d'autres chants et de morceaux d'orgue.

Pendant ce temps et aussitôt après la bénédiction papale toutes les personnes qui devront faire partie du cortége se rendront dans la cour et les jardins de l'évêché, où les bannières et autres objets

qui devront être portés dans les rangs auront dû être portés d'avance. C'est là que s'organisera et de là que sortira la

PROCESSION

Elle parcourra les rues et places suivantes : Cloître Notre-Dame, rue des Changes, place Billard, Quatre-Coins, rue de la Pie, place Marceau, ancienne rue du Cygne, rue Sainte-Mesme, du Cheval-Blanc et de l'Horloge.

Pour cette cérémonie le concours du beau régiment de dragons, en garnison à Chartres, nous est assuré, autant que les circonstances le permettront, les grandes manœuvres d'automne devant avoir lieu précisément à la même époque. Quoi qu'il en soit, deux demi-pelotons à cheval ouvriront et fermeront la marche, et le reste du détachement fera la haie à pied et escortera la Sainte-Relique et le clergé.

Après les vêpres, NN. SS. les évêques revêtus de la chape, avec la crosse et la mitre et accompagnés des membres du clergé prendront place sur une estrade élevée à la porte royale et assisteront de là au défilé de la procession, à laquelle ils se joindront à la suite du clergé.

Elle marchera dans l'ordre suivant :

Députations des paroisses du Diocèse et autres s'il s'en trouve. Ces dernières seront en tête, les autres se rangeront autant que possible par cantons et archidiaconés en suivant l'ordre indiqué dans l'ordo diocésain.

Musique. — Corporations ou corps de métiers avec leurs *bâtons* et les insignes de leur profession. — Les paroisses urbaines de Saint-Aignan et de Saint-Pierre. Paroisse de Notre-Dame. — En avant seront placés les établissements de jeunes filles et les diverses confréries savoir :

La maison du Saint-Cœur de Marie ; l'orphelinat de la Providence ; le pensionnat de Saint-Paul ; la maison Saint-Michel ; la Confrérie de Notre-Dame de Chartres. — Groupe d'honneur composé des jeunes filles de la ville portant un emblème religieux. — Les députations des Mères-Chrétiennes, du Tiers-Ordre de Saint-François ; de la Confrérie du Saint-Sacrement, — des religieuses des différentes communautés de la ville. — Hommes de la ville, en avant desquels marcheront les laïcs députés par les paroisses du diocèse. — Les Frères des Ecoles chrétiennes.

Chaque division sera précédée de sa bannière particulière, avec divers guidons ou oriflammes, et marchera tantôt sur deux files tantôt par groupes.

Des chœurs de chant seront échelonnés dans le cortége de distance en distance.

Au milieu des rangs seront portés : des statues du Sacré-Cœur, de la Sainte Vierge, de Saint-Joseph, etc. — Les Châsses de Saint-Cheron, de Saint-Lubin, de Saint-Martin. — Les principaux ex-voto offerts à Notre-Dame de Chartres, les couronnes de Notre-Dame du Pilier, la Médaille commémorative votée par la reconnaissance des habitants de la ville en mémoire de la cessation du *choléra*.

Musique instrumentale. — La Bannière de Notre-Dame de Sous-Terre ; la Croix du Chapitre ; les enfants de chœur des diverses paroisses ; la maîtrise de la Cathédrale ; les élèves des Séminaires en habits de chœur ; les Prêtres du diocèse et du dehors.

Groupe de chanteurs.— Les Chanoines ; les Prêtres revêtus d'orne-

ments sacrés : tuniques, dalmatiques et chapes ; enfants de chœur portant des cassolettes et des corbeilles de fleurs ; thuriféraires en aubes.

Sainte-Tunique. — Portée par huit Prêtres en dalmatiques sous un riche baldaquin.

NN. SS. les Evêques accompagnés de leurs Grands-Vicaires et de leurs familiers.

Un groupe d'honneur composé de laïcs fermera la marche.

Pendant la procession, la Cathédrale sera complétement évacuée et fermée. Au retour la porte royale sera seule ouverte et le défilé aura lieu immédiatement par la Crypte splendidement illuminée.

Comme il est impossible de circuler dans l'église Sous-Terre avec des bannières, les jeunes filles chargées de les porter se rangeront en arrivant dans les bas-côtés de l'église supérieure où leurs compagnes viendront les rejoindre. Il en sera de même des statues, des Châsses, etc. qui devront être reportées directement à leurs places respectives ou déposées provisoirement dans les chapelles autour du chœur.

Mais tous les pèlerins sont invités à descendre dans la Crypte à la suite du clergé, en ayant soin de ne pas se presser ; elle restera éclairée le temps nécessaire pour que tout le monde puisse aisément jouir de ce spectacle incomparable. Ils sont instamment priés de circuler lentement sous ces longues voûtes souterraines, mais sans stationer nulle part, pour éviter tout encombrement.

Au sortir de la Crypte salut solennel et bénédiction du Très-Saint-Sacrement. Ensuite on entonnera le psaume *Eructavit cor meum.* Pendant ce temps, NN SS. les Evêques et le Clergé iront se grouper autour de la vénérable de Notre-Dame-du-Pilier, qui ne saurait être oubliée dans un jour aussi solennel. On y chantera le *Sub tuum* par lequel se terminera la cérémonie.

LAUS DEO
Carnutum Tutela, Galliæ Patrona
Ora pro nobis.

Au nom du Comité et par délégation spéciale :
E. GERMOND,
Secrét. gén de l'Evêché, Maître des cérémonies.

CONDITIONS DU TRANSPORT DES PÈLERINS

I. Par le réseau de la compagnie de l'Ouest. — II. Par le réseau de la Compagnie d'Orléans à Rouen.

I. Réseau de la Compagnie de l'Ouest

1° Réduction de 50 0/0 pour les pèlerins partant d'un point quelconque par train spécial.

Minimum 500 pèlerins. — Maximum 1.000 pèlerins.

Pour obtenir un train spécial, s'adresser au moins douze jours avant les fêtes, à M. le chef d'exploitation, rue d'Amsterdam, n° 13, Paris.

2° Réduction de 40 0/0 pour les pèlerins voyageant par groupe de 25 au moins, et de 200 au plus.

Cette réduction est accordée par la Compagnie pour toutes les gares des chemins de fer de l'Ouest. Obligation pour les directeurs de groupe de prévenir au moins six jours avant les

fêtes, soit M. le chef d'exploitation, soit M. l'abbé Paty, économe des séminaires de Chartres, chargé par le Comité du pèlerinage de tout ce qui regarde le transport des pèlerins.

Dans cette lettre, indiquer le nombre *approximatif* des pèlerins du groupe et l'heure du départ du train que l'on se propose de prendre pour se rendre à Chartres. Le directeur de chaque groupe se présentera au guichet de la gare du départ, et demandera le nombre de billets nécessaires pour son groupe; il distribuera ensuite les billets à chaque personne du groupe.

Les billets d'aller seront valables pour tous les trains du 12, ayant des voitures de troisième classe, et les billets de retour pour tous les trains du 12 et du 13 septembre. Pour le retour liberté de rompre les groupes, et facilité pour chaque pèlerin de s'en retourner séparément. Si quelques groupes désiraient arriver le 11 septembre à Chartres, les directeurs devront prévenir de leur intention M. le chef d'exploitation.

II. Réseau de la Compagnie d'Orléans à Rouen

1° *Pour tout train spécial,* s'adresser directement à M. Meunier, chef d'exploitation, rue Chaussée-d'Antin, 51, Paris ; et traiter directement avec lui pour le prix, pour le nombre de pèlerins à transporter, et pour les heures du départ et du retour. (Réduction de 50 0/0).

2° Réduction de 50 0/0 pour tous les pèlerins partant par les trains ordinaires soit en groupe soit séparément.

Cette réduction est accordée pour toutes les gares de la Compagnie d'Orléans à Rouen.

Les billets délivrés à tous les trains du 11 et du 12 septembre laisseront aux pèlerins la liberté de repartir de Chartres par tous les trains du 12 et du 13 septembre.

Nota. — Pour les réductions à obtenir des autres lignes, s'entendre directement avec les chefs d'exploitation.

LA PRESSE CATHOLIQUE ET NOS FÊTES PROCHAINES

Les organes de la presse religieuse ont invité leurs lecteurs à participer à nos fêtes du millénaire. Tous leurs articles ne nous sont pas parvenus ; mais nulle part nous n'avons remarqué un appel aussi chaleureux et aussi bien motivé que celui de la *Semaine d'Arras*. La reproduction d'une telle page dans les annales de Notre-Dame de Chartres est un devoir doux à remplir.

« Nous saluons avec joie l'annonce faite par S. G. Mgr l'évêque de Chartres d'un pèlerinage national au plus ancien sanctuaire de Marie dans le monde chrétien.

Chartres peut être appelé le Bethléem de la France. Les anges n'avaient pas encore fait retentir dans les cieux le *Gloria in excelsis* et l'étoile n'avait pas encore révélé aux mages la naissance du nouveau roi que déjà sur notre terre de France Marie était honorée sous le titre à jamais vénérable de Vierge-Mère. Et la tradition nous rapporte qu'à Chartres, au centre d'un bois sacré, sous les om-

brages mystérieux d'une grotte druidique, s'élevait la statue d'une vierge tenant sur ses genoux un enfant ; et à ses pieds on lisait son titre à la vénération des peuples : *Virgini pariturœ*, A la Vierge qui doit enfanter.

Marie, qui devait enfanter Jésus-Christ pour le monde, devait aussi enfanter la France pour Jésus-Christ, et la ville providentiellement choisie entre toutes pour être comme l'instrument de cet enfantement national, ce fut l'antique cité de Chartres. *Regnum Galliæ regnum Mariæ !* La France est le royaume de Marie et Chartres en marque la prise de possession ; Marie a conquis la France à son fils et Chartres est sa première victoire ; Marie a fait de la France son palais et elle a choisi Chartres pour sa « chambre spéciale » selon le langage des chroniqueurs. C'est là qu'elle a convoqué depuis dix-huit siècles toutes les générations, et nos pères, répondant a l'appel de son cœur maternel, sont venus d'âge en âge répéter mille et mille fois avec confiance : Notre-Dame de Chartres, Vierge-Mère, protectrice de la France, priez, priez pour nous !

Les chefs de ce peuple français se sont souvenus qu'étant rois du royaume de Marie, ils étaient les lieutenants de la Reine des cieux. Aussi les voyons-nous se succéder à Chartres et déposer aux pieds de la « haute Vierge royale » leurs hommages au nom de la France.

C'est un saint Louis qui vient demander bénédiction pour ses armes, avant la guerre sainte ; c'est un Philippe de Valois, accourant après la victoire de Cassel offrir à Notre-Dame « la gloire de son domaine patrimonial, » son coursier de bataille et son armure de guerre.

C'est Jean II, son successeur, et après lui Charles VI, Louis XI, Henri II, qui viennent tour à tour baiser les pierres sacrées du sanctuaire de Marie. Henri III, y multiplie ses pieuses visites ; il vient un jour à pied de Paris, avec la reine « Tous deux bien las et aians les plantes des pieds bien ampoullées, » et une autre fois il remporte deux médailles de la *Sancta Camisia* (voile de Notre-Dame) l'une pour lui, l'autre pour la reine, « espérant obtenir lignée par l'intercession de la belle-dame. »

Henri IV vient recevoir l'onction sainte à Chartres « la ville de son bon conseil » et ses successeurs Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, demeurant fidèles à la tradition de leurs pères, renouvellent la consécration de la France à Notre-Dame de Chartres.

La France depuis cent ans a perdu son antique foi, et avec elle sa grandeur. Qui relèvera cette nation blessée au cœur ? Qui pansera ses plaies ? Qui versera le baume réparateur ? C'est Marie, le secours des Chrétiens, la Vierge aux miracles, la Reine de la France.

Que Chartres donc au 12 septembre 1876 devienne le rendez-vous de tous les cœurs dévots à Marie, et que la France entière représentée dans l'antique basilique témoigne encore une fois par de fervents et solennels hommages que Marie est et sera toujours la Patronne, la Reine, la Souveraine de la France ! »



LES SAINTS PÈLERINS DE N.-D. DE CHARTRES DEPUIS L'AN 876

Cantique en l'honneur du Saint Voile

Air : Salut, ô Vierge immaculée.

— 1 —

Salut, ô Vierge tutélaire,
Mère si bonne aux pèlerins !
Ton Voile que Chartres vénère
Pour hommage aura nos refrains.

Refrain : Honneur à toi, Voile de notre Reine,
Saint ornement que toucha le Sauveur !
Riche trésor de l'église chartraine,
Sois pour nous tous un manteau protecteur !

— 2 —

Vers Chartres souvent Notre-Dame
Conduit ses plus grands serviteurs.
L'aspect du Voile les enflamme,
Et Dieu les comble de faveurs.
Honneur à toi, etc.

— 3 —

Seigneur aimé de l'Armorique,
Ici Gilduin n'eut qu'un désir :
Devant la célèbre Relique
Nuit et jour prier... puis mourir.
Honneur à toi, etc.

— 4 —

Fulbert au Voile de Marie
Elève un monument fameux ;
Et là sa science bénie
L'environne des clercs nombreux.
Honneur à toi, etc.

— 5 —

Saint Ive en ce lieu de miracle,
Vengeait de l'Eglise les droits ;
Des Prélats devenant l'oracle
Et donnant des leçons aux rois.
Honneur à toi, etc.

— 6 —

Anselme à Chartres prend courage
Pour livrer de nouveaux combats.
De retour au lointain rivage,
Le Docteur ne faiblira pas.
Honneur à toi, etc.

— 7 —

Banni d'une cour en délire
Thomas ici trouve la paix ;
Et Dieu le prépare au martyre
Qui l'attend sur le sol anglais.
Honneur à toi, etc.

— 8 —

Bernard voyant la châsse antique
S'inspire, et sa parole émeut.
Croisés, de notre basilique
Sortez au cri de : Dieu le veut.
Honneur à toi, etc.

— 9 —

En un temps de douleur profonde
On vit trois Papes glorieux,
Priant la Vierge pour le monde,
Bénir à Chartres nos aïeux.
Honneur à toi, etc.

— 10 —

Louis, le pieux fils de Blanche,
De Notre-Dame est le vassal.
Près d'elle ici son cœur s'épanche ;
Elle aime son sceptre royal.
Honneur à toi, etc.

— 11 —

Accours de la fière Castille
O Ferdinand, valeureux roi !
Sous la Châsse ton glaive brille ;
Tu seras des Maures l'effroi.
Honneur à toi, etc.

— 12 —

Vincent de Paul aux pauvres âmes.
Pour Dieu s'est voué sans retour ;
Il cherche ici de saintes flammes ;
La Châsse est un foyer d'amour.
Honneur à toi, etc.

— 13 —

Notre Madone te contemple,
François, apôtre du Châblais.
Tes filles non loin de son temple
Recevront ses mille bienfaits.
Honneur à toi, etc.

— 14 —

C'est ici qu'à la Vierge Mère
Olier consacre ses travaux.
Aussi sa grande œuvre prospère
Comme un arbre aux puissants rameaux.
Honneur à toi, etc.

— 15 —

Sous la Châsse arrivent Bérulle,
Eudes, Bourdoise et de Montfort.
D'un feu sacré leur âme brûle ;
Imitons leurs pieux transport.
Honneur à toi, etc.

— 16 —

O Notre-Dame de Sous-Terre
Vois Benoît Labre à ton autel.
Il vient ce pauvre volontaire
Demander le chemin du ciel.
Honneur à toi, etc.

— 17 —

Après tant de saints personnages
A Notre-Dame livrons-nous.
Sa Tunique et ses deux Images
A Chartres quel beau rendez-vous !
Honneur à toi, etc.

A.-F. GOUSSARD, chan. hon.

CROISADE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES pour le salut de la société par l'éducation chrétienne.

III.

Les maîtres, les parents chrétiens, toutes les personnes plus ou moins en état d'apprécier l'importance de l'éducation religieuse ne sont pas les seules qui puissent concourir à l'œuvre de la régénération sociale par les enfants. Les enfants seront eux-mêmes si l'on veut, d'actifs auxiliaires bien capables de les seconder. Il faut donc aussi les enrôler sous la bannière de Notre-Dame, les armer de son scapulaire et les lancer en avant, avec la prière de l'ange sur les lèvres. Leurs familles, leurs pères, leurs frères aînés seront pour eux avant tout l'objet de touchants efforts que le succès couronnera tôt ou tard. Déjà un premier essai a été tenté : Cinquante mille d'entre eux ont répondu à un récent appel et leur expédition pieuse a reçu le nom de *Croisade des enfants*.

Cette Croisade des enfants il faut l'étendre, la généraliser, l'organiser de telle sorte que son action devienne irrésistible. D'aucuns diront peut-être que ce sont là des folies. Mais qu'importe ? Combien d'œuvres utiles n'ont pas été autrement jugées ? Et pourquoi d'ailleurs les ennemis de la religion auraient-ils seuls le privilége de se montrer audacieux dans leurs entreprises ! Osons nous-mêmes à notre tour en nous confiant en Dieu, et son secours ne nous fera pas défaut.

Nous allons dans quelques semaines célébrer le cinquantième anniversaire de la prêtrise et le vingt-cinquième de l'épiscopat de notre vénérable évêque. Que la Croisade de Notre-Dame soit pour lui dans cette circonstance comme un bouquet de fête. Le succès de cette œuvre serait l'accomplissement du vœu le plus cher à son cœur, et le premier que nous ayons entendu sortir de sa bouche. Sa pensée en effet s'est portée tout d'abord vers l'enfance, et dès le début de sa carrière épiscopale on a pu voir que le jeune âge serait le plus pressant objet de sa paternelle sollicitude. Aussi nous semble-t-il ne trouver qu'un écho de sa parole dans celle-ci que nous aimons tant à redire : « Sauvons les enfants par Marie, sauvons la société par la prière et l'apostolat des enfants : Marie le veut. »

Enfin, on prépare en ce moment un nouveau pèlerinage national à Notre-Dame de Chartres, en mémoire de la donation faite à son église, il y a mille ans, du saint et précieux Vêtement que portait la très-sainte Vierge quand elle mit au monde l'Agneau divin :

Quà vestita fuit quum castum protulit Agnum,

comme dit notre poëte. Ce pèlerinage à Notre-Dame, *Virgini pariturœ*, doit être un recours universel de la France pour la grande œuvre de l'éducation chrétienne. Ainsi comprise, la manifestation qui se prépare dépassera toutes les espérances, et, à partir de ce jour, on verra s'accentuer de plus en plus le mouvement annoncé en ces termes il y a vingt ans par notre illustre évêque de Poitiers : « J'ose le prédire, Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera comme autrefois de tous les points du monde.

LA GRANDE RELIQUE CHARTRAINE en 1793 et depuis

Les dévots serviteurs de Notre-Dame de Chartres demanderont sans doute ce qu'est devenu le Saint Vêtement durant les jours néfastes de 1793 ; nous pouvons satisfaire leur pieuse curiosité : nous avons un document authentique, la lettre de Mgr de Lubersac en date du 8 mars 1820, qui entre dans tous les détails ; nous la transcrivons ici pour l'édification générale.

« Nous, Jean-Baptiste-Joseph de Lubersac, ancien évêque de Chartres, premier aumônier de feue Madame Sophie de France, etc.

» Au retour d'un long exil, que nous avons subi, ainsi que la plupart des ministres de l'Eglise de France, fidèles à la Religion catholique romaine et au Gouvernement qui avait fait le bonheur de nos pères depuis tant de siècles, nous avions à peine posé le pied sur le sol de notre patrie où nous avions laissé de tristes souvenirs et des regrets si chers, que nous nous sommes enquis avec empressement et inquiétude de l'état présent de notre troupeau et de notre Eglise, autrefois, hélas ! si illustre et si florissante, motifs suffisants pour la supposer plus maltraitée par la horde impie et sacrilége qui avait promené la dévastation sur tout le territoire envahi par elle.

» Ce triste présage, trop bien fondé, ne se trouve que trop réalisé par la spoliation générale des Eglises de France et en particulier du trésor de notre Eglise cathédrale ; mais ce qui a excité le plus éminemment notre indignation et la vivacité de nos regrets, c'est l'enlèvement et la profanation de la précieuse Relique dite la *Sainte-Chemise* de la très-sainte Vierge, présent d'un empereur d'Orient à Charlemagne et donné par Charles-le-Chauve, son petit fils et arrière successeur, en 876, à l'Eglise de Chartres, d'après les chroniques de cette Eglise et conservée depuis ce temps dans une magnifique châsse ou arche, couverte en totalité d'une feuille d'or, sur laquelle étaient représentés les douze Apôtres, soutenue aux quatre angles par autant d'anges massifs en or et surchargée d'ornements en pierreries, perles, pierres gravées et autres bijoux précieux, presque tous dons des Souverains français et étrangers envers la Mère de Dieu, le plus grand nombre par la reconnaissance de bienfaits miraculeux en leur faveur, de sa puissance infinie et de son insigne protection.

» Quelques renseignements à nous parvenus par l'effet de nos recherches, recueillis avec soin et poursuivis avec autant de constance que d'ardeur, nous ont conduit aux découvertes suivantes :

» Au mois de décembre 1793, des commissaires des trois corps constitués de la ville de Chartres s'étant réunis dans la sacristie de notre Eglise cathédrale, se firent représenter par les sacristains la

Sainte-Châsse qui était confiée à leur garde, ainsi que tous les objets précieux renfermés dans le Trésor.

» A l'aspect de cette vénérable relique, ils furent saisis d'un profond sentiment religieux, et ils arrêtèrent que la Sainte-Chasse ne serait ouverte que par des ecclésiastiques. En conséquence de cette décision, M. l'abbé Jumentier, ci-devant curé de Saint-Hilaire de Chartres, et ancien promoteur de notre diocèse, fut requis avec un autre ecclésiastique de se transporter à la sacristie. Lorsqu'ils y furent arrivés, M. Guillard le jeune, en sa qualité de procureur syndic de la commune, les invita à procéder à l'ouverture de ladite Châsse, et d'en extraire eux-mêmes toutes les Reliques qui y étaient renfermées. Cette ouverture fut faite en présence au moins de cinquante personnes, toutes pénétrées de respect pour les objets qui avaient été depuis si longtemps exposés à la vénération des peuples. Ce respect redoubla lorsqu'on retira d'une petite Châsse d'argent le précieux voile appelé la Sainte-Chemise. Cette antique Relique qui consistait en deux voiles, dont l'un servait d'enveloppe à l'autre, fut présentée à tous les assistants.

» Sur la réquisition des commissaires, il fut dressé un procès-verbal contenant la désignation des deux voiles, la nature de l'étoffe, leur longueur, leur largeur, et la description des animaux et des oiseaux qui bordaient celui qui servait d'enveloppe. Ensuite les deux voiles furent repliés et allaient être replacés dans la petite châsse d'argent qui les contenait, lorsque plusieurs personnes dirigées par des sentiments que nous ne pouvons qualifier, en demandèrent quelques fragments. Malgré les observations religieuses des deux ecclésiastiques, qui firent tous leurs efforts pour les conserver dans leur intégrité, les deux voiles furent coupés et divisés, et plusieurs morceaux en furent donnés à ceux qui en demandèrent.

» Par le même procès-verbal il fut arrêté que ce qui restait des deux voiles, serait envoyé à M. l'abbé Barthélemy, célèbre antiquaire orientaliste et membre de l'Académie des sciences et belles-lettres de l'institut de Paris, pour le soumettre à son jugement et à ses observations, sans l'informer sur son origine, sa qualité et son mérite : les commissaires reçurent pour réponse que c'était une étoffe de soie, qui devait avoir plus de mille ans (1) et semblable à celle qui servait de voile aux femmes dans les pays orientaux.

» Ce n'était donc pas ce que l'on nomme de nos jours une *Chemise*, comme on l'avait cru constamment ; mais un vêtement qui ayant appartenu à la plus pure de toutes les créatures, et servi habituellement à lui couvrir la tête, et à investir en même temps toute sa personne sacrée, n'en était pas moins digne de l'enquête que nous faisions pour le recouvrer et le réintégrer dans ce haut degré de respect et de vénération dont il avait joui jusqu'à l'époque de son extraction en 1793.

» D'après ces connues, nous sommes parvenus à recouvrer quelques uns des fragments qui, comme nous l'avons dit, en avaient été séparés et livrés ensuite à différentes mains, et par divers motifs de dévotion ou de curiosité ; il ne nous a pas été difficile d'en obtenir la restitution en exposant aux détenteurs qu'en outre de l'affreuse profanation dont ils se rendaient journellement coupables, ils annuleraient jusqu'à l'existence de l'objet sollicité de notre part, s'ils

(1) Un autre écrit de Monseigneur de Lubersac, écrit daté du 7 septembre de l'an 1809 et fait à Paris, porte à peu près la même phrase avec cette variante : « *Qui ne devait pas avoir une antiquité moindre de deux mille ans.* »

laissaient écouler un temps suffisant après lequel toutes les preuves de sa qualité originelle seraient périmées. Ce malheur, leur avons-nous dit, doit être empêché par un personnage ayant caractère pour constater son identité avec la célèbre Relique remise au neuvième siècle par un de nos rois dans le Trésor de l'insigne Eglise de Chartres, où elle avait été vénérée depuis par tous les fidèles. L'éclat des miracles, témoignages si authentiques, opérés à presque toutes ses ostensions et expositions, si souvent répétés dans les occasions les plus critiques, a maintenu la sainteté et la célébrité de ce précieux gage de la protection de la Mère de Dieu envers un peuple tout dévoué à son culte, et jusqu'à l'époque de la révolution si fatale à la Religion elle-même.

» Nous avons d'abord réussi à nous en procurer deux portions notables de la part de deux de nos diocésains, M. Loret et M. Guillard l'aîné ; le premier, juge du tribunal de première instance à Paris ; le second, homme de lettres et frère de M. Guillard sus-nommé, procureur-syndic de la commune de Chartres, l'un et l'autre décédés depuis peu, et auquel nous avons concédé deux petits reliquaires ovales d'argent, ornés d'un cercle d'or, contenant un échantillon de la précieuse Relique, dont nous avons retenu un autre pour notre croix de cérémonies.

» Sur l'avis que nous avons fait passer à Chartres à M. l'abbé Costé, prêtre rempli de l'esprit de Dieu, ancien chanoine de Saint-André de Chartres, notre ancien secrétaire et celui de notre évêché, il s'est empressé de seconder notre zèle et nos efforts, par des informations scrupuleuses mais discrètes, sur les suites de la spoliation du Trésor de notre Eglise et spécialement de la Sainte-Châsse. Il nous a appris que M. Guillard le jeune avait retenu et conservé les restes des deux voiles que M. l'abbé Barthélemy lui avait renvoyés en sa qualité, à cette époque, de procureur-syndic de la commune, avec la réponse adressée aux commissaires qui l'avaient consulté ; que ledit M. Guillard, avant sa mort, les lui avait confiés pour être remis par lui à M. Maillard, alors curé de Notre-Dame de Chartres, et que Mademoiselle Maillard, sa sœur et son unique héritière, en était restée nantie ; il nous a même ajouté que M. l'abbé Jumentier sus-nommé, auquel il les avait fait voir avant de nous les envoyer, les avait reconnus pous être ceux remis à M. Guillard, après l'extraction de la Sainte-Châsse, à laquelle il avait assisté et coopéré.

» La pieuse et respectable Mademoiselle Maillard, instruite de tous les mouvements que nous nous donnions pour retrouver ce qui devait contribuer aussi essentiellement à relever la gloire de la très sainte Vierge, en ranimant son culte dans une cité et dans une église qui lui sont consacrées depuis l'origine du christianisme, s'est fait un devoir de s'en dessaisir et de nous les faire remettre. »

Le reste de cet intéressant procès-verbal décrit les fragments retrouvés des deux voiles et leur déposition dans une châsse de vermeil. Enfin viennent les signatures et la date qui est du 8 mars 1820.

Deux ans plus tard, S. E. le cardinal de Latil, alors évêque de Chartres, fit poser sur la Châsse deux cœurs en or unis ensemble et enrichis d'or de couleur, et il plaça la Châsse elle-même sous un édicule gothique en bronze doré. Procès-verbal de cette double opération a été dressé le 11 août 1822.

En 1849, Mgr Clausel de Montals, afin de rendre visible aux fi-

dèles le Vêtement de la très-sainte Vierge, le fit transférer du coffret de Mgr de Lubersac dans un coffret nouveau, précieux par le genre délicat d'orfèvrerie et donné par feue Mademoiselle de Byss, généreuse servante de Notre-Dame de Chartres. Le procès-verbal de cette translation porte la date du 1er août 1849.

La petite portion du Voile conservée par Mgr de Lubersac et transmise par lui à Monsieur l'abbé Verguin, a été rendue à l'église de Chartres plus tard, par M. l'abbé Thore, neveu de M. Verguin, C'est elle que l'on expose tous les samedis à la vénération des fidèles à la Crypte. Ces transmissions sont constatées par le procès-verbal de Mgr Regnault, évêque de Chartres, à la date du 6 avril 1857.

Les Vocations du presbytère

Dans une lettre pastorale sur la Retraite ecclésiastique, Mgr Germain, nouvel évêque de Coutances, indique les questions dont il aura à s'occuper avec ses prêtres pendant la Retraite et en première ligne il parle du recrutement des vocations ecclésiastiques.

Pour notre part, dit-il, vous le saurez bientôt, nous sommes prêts à employer tous les moyens qui sont à notre disposition. Quant à vous chers et bien-aimés Coopérateurs, nous voulons stimuler votre zèle pour découvrir et cultiver les vocations que nous appelons les *Vocations du presbytère.* Nous voulons vous exhorter avec un des plus éloquents pontifes à vous consacrer à cette grande œuvre en vous disant avec lui : « A chaque prêtre en particulier le devoir austère et sacré de se choisir un héritier et un successeur. O vous qui goûtez les joies de l'autel, n'avez-vous donc personne que vous aimiez assez pour lui souhaiter de le goûter après vous ? Cette église que vous avez bâtie n'est-elle pas assez chère pour que vous vous donniez avant de mourir la douce assurance qu'elle sera soutenue, ornée et embellie par d'autres mains ? Vous aimez votre paroisse et vous lui êtes attaché comme le laboureur à son sillon. Mais un jour viendra où vous serez dégradé par les mains de la mort et arraché à cette mystérieuse charrue. Irez-vous demander d'un cœur satisfait le denier de la journée, si, par votre faute, le champ des âmes n'a plus ni semeur ni culture ? O mes chers Coopérateurs, comment supporteriez vous une telle pensée ? Non le sacerdoce ne périra pas sous nos yeux ; non, Dieu ne refusera pas à nos derniers jours la consolation de reposer nos regards et nos espérances sur les Séminaires aussi remplis que nos églises et sur un clergé dont la jeunesse se renouvellera comme celle de l'aigle pour l'édification du peuple chrétien. »

A cette émouvante exhortation nous joindrons une lettre qui vient de tomber sous nos yeux. Nous ne connaissons rien de plus touchant. Rapprochée des conseils de Monseigneur l'évêque de Coutances, cette lettre, écrite par un curé du diocèse d'Evreux sera mieux comprise encore. Que tous nos lecteurs envoient à l'auteur, avec leurs félicitations, au moins un timbre-poste de vingt-cinq centimes.

Bosc-Renoult, le 3 décembre 1875.

Monsieur le Curé,

C'est au nom du divin Cœur que je viens faire appel à votre charité en faveur d'élèves du sanctuaire ; daignez, vénéré confrère, je vous en supplie, me lire jusqu'au bout.

Je suis depuis onze ans curé de le petite paroisse du Bosc-Renoult (diocèse d'Evreux).

A mon arrivée dans cette localité, j'ai trouvé une église presque en ruines et la commune sans école ; Dieu seul sait au prix de quels sacrifices la paroisse possède présentement une école tenue par une religieuse, et une église modeste, mais propre. Ce résultat obtenu, une pensée pénible me poursuivait : dans un avenir peu éloigné, me disais-je, ces sacrifices seront peut-être superflus pour mes dévoués paroissiens ; le nombre d'élèves que le diocèse fournit annuellement aux séminaires est très-minime, et la mort en faisant chaque année des vides dans nos rangs, beaucoup de paroisses resteront sans pasteurs, et sans doute la mienne qui est peu populeuse, sera de ce nombre.

Mon évêque d'alors, Mgr Devoucoux, de pieuse mémoire, à qui je confiai mes appréhensions, me dit : « Le diocèse où vous êtes né est » abondant en vocations ecclésiastiques, dévouez-vous à nous cher- » cher des élèves et comptez sur mon secours. » Je me mis à l'œuvre et, la Providence aidant, j'ai pu donner trente élèves aux séminaires : il en est qui aujourd'hui travaillent au salut des âmes dans le saint ministère, d'autres sont dans les Ordres sacrés, d'autres dans les Ordres mineurs ou honorés de la sainte tonsure, plusieurs enfin dans les classes du petit Séminaire.

J'ai recueilli de plus un certain nombre d'enfants qui se trouvent actuellement à la cure, et s'y disposent à entrer l'année prochaine au petit séminaire.

Pour le logement de ces enfants, j'ai été obligé de louer des appartements contigus au presbytère.

Ah ! vénéré confrère, ce n'est pas à vous qu'il faut dire que sans avoir refusé son sacerdoce aux riches, le bon Maître a eu pour les pauvres une prédilection particulière.

La plupart de ces enfants sont à ma charge, sinon totalement, du moins en grande partie. Je paye même leurs frais de voyage.

Le bon Dieu, il est vrai, n'abandonne pas ses futurs prêtres, il leur suscite des protecteurs et je ne puis penser sans attendrissement aux lourds sacrifices de mon évêque actuel, Sa Grandeur Monseigneur Grolleau, pour mes protégés. Malgré tant de bonté et de dévouement, les ressources aujourd'hui me manquent, et je me suis vu forcé dernièrement, à mon grand regret, de fermer ma porte à des enfants présentés par de dignes prêtres.

Oh ! je vous en conjure, au nom du divin Cœur, vénéré confrère, venez à mon secours, accordez-moi une légère aumône ; je sais combien on demande au prêtre, mais aussi je connais la charité du cœur sacerdotal.

Ne pourriez-vous m'envoyer qu'un timbre-poste il sera reçu avec reconnaissance. Si vous ne pouvez rien me donner, priez du moins le divin Cœur de bénir les ouvriers que je prépare pour sa vigne.

Afferte Domino gloriam nomini ejus.

Veuillez agréer, vénéré confrère, l'hommage de mon humble et profond respect.

FAUVEL,
Curé de Bosc-Renoult (Eure).

P.-S. — Prière de vouloir bien adresser les offrandes directement à M. l'abbé Fauvel, curé de Bosc-Renoult, par la Barre (Eure).

Pourquoi ne terminerions-nous pas ces citations par un court extrait d'un livre bien connu dans le clergé : *Méthode de direction des œuvres de jeunesse, par M. l'abbé Timon-David.*

« Qu'on engage tous les prêtres, ceux de campagne surtout, à élever des jeunes gens ; un saint curé de Marseille, mort depuis plusieurs années et que j'ai eu le bonheur de connaître, M. Audric, avait toujours autour de lui dans son presbytère une vingtaine d'élèves. Tous portaient la soutane, ce qui est conforme aux décrets du Concile de Trente et maintient beaucoup la vocation. Chacun payait ce qu'il pouvait et le plus souvent rien du tout; son traitement de curé, quelques aumônes les empêchaient de mourir de faim. J'ai dîné quelquefois avec eux ; on faisait maigre chère ; tout juste le nécessaire ; mais il a formé plus de cent très-bons prêtres. Voilà une belle vie bien remplie pour un seul homme. Plusieurs pourraient en faire autant, et ils le feraient si on les encourageait et si on aidait leur dévouement. Souvent dans les campagnes les prêtres meurent d'ennui, ce serait une noble et utile occupation pour eux. »

FAITS RELIGIEUX

Rome. — La démolition des trois églises enlevées au culte pour faire place au ministère de la guerre a déjà commencé. Elles ont été préablement déconsacrées. Voici comment la *Capitale*, organe radical des hommes avancés du nouveau ministère ose décrire et qualifier cette cérémonie, et nous dévoile le but final des révolutionnaires.

« Le recteur du couvent fit enlever les pierres soi-disant sacrées, les croix, les reliques, les amulettes *(sic)* et tous les autres objets de l'*idolâtrie catholique.* Après ce mysticisme qui est une des si nombreuses *pagliacciate* catholiques, une église n'est plus une église pour les prêtres. La Junte a eu tort de faire tant de compliments ; elle aurait dû occuper les églises et laisser le cardinal-vicaire invoquer les foudres mouillées de la colère céleste qui sont désormais « jetées au milieu de la suie et des immondices.» Mais peu importe. L'essentiel est que le « sol occupé par les catholiques soit peu à peu restitué à la société civile. » On ira ainsi toujours de l'avant, et un beau jour, avec beaucoup de laconisme et la simple proclamation du droit du peuple, on reprendra aux parasites catholiques jusqu'à la dernière palme de terrain. »

Tel est donc le but poursuivi par la secte, l'anéantisssement de l'Eglise, la destruction de ses temples et la mort de ses ministres. On ne se trompait pas sur ses intentions : mais aujourd'hui on en a acquis une nouvelle preuve.

— Le Souverain-Pontife vient de publier un Bref adressé aux évêques du Brésil, et dans lequel il ratifie la ferme conduite tenue par les évêques d'Olinda et de Péra à l'égard des francs-maçons de ce pays.

Le Saint-Père y renouvelle les précédentes condamnations en ces termes :

« Nous saisissons cette occasion de déclarer à nouveau et d'affirmer que les sociétés maçonniques, aussi bien celles qui sont au Brésil que partout ailleurs, — et dont un grand nombre qui sont trompés ou qui trompent disent qu'elles n'ont d'autre but que l'utilité sociale, le progrès et la bienfaisance mutuelle, sont atteintes et proscrites par les constitutions et condamnations apostoliques, de telle sorte que tous ceux qui, par malheur, ont inscrit leur nom aux registres de ces sectes sont soumis *ipso facto* à l'excommunication ma-

jeure réservée au Souverain-Pontife. Aussi, Vénérables Frères, désirons-nous ardemment que, soit par vous-mêmes, soit par vos coopérateurs, les fidèles soient avertis d'avoir à se préserver de cette peste mortelle afin que, par tous les moyens en votre pouvoir, vous vous efforciez de les en tenir éloignés. »

— Le Saint-Père a dénoncé au monde certaines machinations qu'ourdissent les ennemis de l'Eglise en vue du Conclave à venir. De même qu'ils travaillent à faire nommer les curés à l'élection, et aussi les évêques, ils voudraient faire dépendre la création des Papes du suffrage universel des Romains, et, à cette fin, ils ont organisé un Comité soi-disant catholique qui, à force d'argent et d'intrigues, cherche à arracher des adhésions parmi le peuple. La *Croix* de Belgique racontant ce détail, termine ainsi : Sots éternels dont la tête sera brisée sur la Pierre de la promesse : *Portæ inferi non prævalebunt adversus eam.*

Les évêques d'Italie, depuis les malheurs de l'invasion, vivent d'une pension que leur fait le Pape, et qui est prise sur l'obole des peuples catholiques. Le gouvernement italien a osé soumettre à un impôt cette somme qui n'appartient pas à la richesse mobilière du pays, et qui est une aumône annuelle de Pie IX.

Les prêtres déportés en Sibérie. — Le journal *Germania* confirme la nouvelle de la déportation des Capucins de Labroczym, près de Varsovie, et de la fermeture de leur couvent. Le prétexte mis en avant est l'arrestation d'une vieille femme porteuse des correspondances adressées de ce couvent.

Le *Courrier de Posen*, ordinairement très-bien informé, parle de grandes souffrances endurées par les prêtres déportés en Sibérie et dans l'intérieur de la Russie, à cause du changement continuel de leur résidence. On ne les laisse nulle part longtemps, afin de les priver des moyens de gagner leur vie par le travail, et d'acquérir une certaine influence sur leur entourage. Pour mieux arriver à ce but, les autorités, avant l'arrivée des ecclésiastiques au lieu de leur nouvelle destination, les représentent comme des *escrocs et des voleurs.*

Malgré ces infâmes calomnies, ces déportés parviennent en peu de temps à inspirer aux habitants le respect qui leur est dû. Les messes sont leur unique ressource; mais, comme elles sont sévèrement interdites à tous les prêtres catholiques sans exception, elles sont célébrées en cachette dans leurs logements. Lorsqu'un d'eux meurt, l'inhumation est présidée par un *pope russe ;* c'est ainsi qu'a été enseveli récemment l'abbé Kaczorowki à Spask ; ses compagnons d'infortune se sont vus privés de la faculté de lui donner une sépulture catholique.

De nouveaux détails paraissent au jour relativement à *la conversion soi-disant spontanée* des grecs-unis. Les agents de police colportaient de maison en maison l'acte de cette conversion, menaçant de la prison et de la Sibérie ceux qui oseraient refuser leur signature.

Orléans. — *Béatification de Jeanne d'Arc.*— « Lors de son récent voyage à Rome, Mgr l'évêque d'Orléans a remis lui-même, au Souverain Pontife, une procédure volumineuse, relative à la béatification de Jeanne d'Arc.

Commencé, poursuivi, achevé avec une rare activité devant un tribunal canoniquement établi dans l'évêché d'Orléans, ce procès de l'Ordinaire, vrai monument historique, est en ce moment soumis au jugement de Pie IX dont on connaît d'ailleurs les sympathies pour

la France et l'admiration pour la vierge de Domrémy. Les choses en sont là.

Mais voici que Mgr l'évêque d'Orléans reçoit aujourd'hui, pour hâter le triomphe de sa grande entreprise, un secours inattendu providentiel. En effet, un manuscrit, trois fois séculaire, d'une valeur inappréciable, vient d'être découvert dans la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris.

Ce document qui n'a pas moins de quatre cents pages, est daté de 1585. C'est une réfutation savante, théologique et victorieuse des vingt propositions contre la mission de Jeanne d'Arc, publiées par les Anglais. Cette découverte est due aux laborieuses et savantes recherches d'un érudit, du P. Marcellino, hagiographe de l'ordre de Saint-François. Ce docte religieux, fier de son trésor, en a fait deux copies : une pour son ordre et l'autre pour Monseigneur Dupanloup. Ce manuscrit qui sera, croyons-nous, un document important à coup sûr, décisif peut-être dans ce procès de béatification de notre libératrice, est l'œuvre d'un religieux franciscain, du frère Hélias Bourdeille, qui fut tour à tour un des chefs de son ordre, évêque de Perpignan, archevêque de Tours, puis cardinal, et une des gloires de l'Eglise au milieu des guerres de religion, dans des temps plus troublés encore que ceux que nous traversons. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

L'abondance des matières ne nous laisse pas de place cette fois pour la statistique du pèlerinage (*ex-voto*, demandes de lampes et de consécrations d'enfants, nombre de messes, etc.) Nous donnerons ces chiffres plus tard.

— La fête de l'Assomption, célébrée en l'Eglise de Notre-Dame de Chartres avec toute la solennité possible, se distingue surtout par le charme de la procession au milieu des rues de la ville ; cette procession s'est accomplie cette année dans les conditions ordinaires. Au retour, une très-bonne instruction sur la Maternité de la Sainte-Vierge,a été prêchée par M.l'abbé du Fougerais, chanoine de Rennes, du clergé de Paris.

— Parmi les pèlerins nous avons remarqué dernièrement deux étrangers assistant à la messe d'un missionnaire dans la Crypte ; c'étaient deux chinois. Le plus âgé qui avait demandé l'honneur de servir à l'autel, était le père d'une novice de notre célèbre Congrégation de Saint-Paul ; il avait fait le voyage de Macao à Chartres, en compagnie d'un ami son compatriote, pour assister à la cérémonie de vêture de sa fille unique. Nous l'avons entendu exprimer sa joie des liens qui l'uniraient désormais à Notre-Dame de Chartres.

Nécrologie. — 1° M. l'abbé Brassac, Jean-Baptiste, ancien curé de Montigny-sur-Avre, et dont nous avons annoncé dernièrement la démission pour cause de maladie, vient de mourir dans son pays natal,à St-Flour(Cantal).Ce respectable ecclésiastique avait commencé sa vie sacerdotale par le professorat dans l'ancienne Maîtrise de la cathédrale de Chartres ; toute sa vie il a montré une grande dévotion pour Notre-Dame et il avait mis sous sa protection spéciale la fin de sa carrière.

2° M. l'abbé Pousset (Louis-Désiré), vient de terminer à Chartres, à l'âge de près de 70 ans, une vie de souffrances endurées avec une résignation admirable.

M. l'abbé Pousset, originaire de Chartres même, fut nommé curé des Ressuintes aussitôt après son ordination, en 1831. Ses trente années de ministère dans cette paroisse y ont laissé les meilleurs souvenirs ; on admirait son dévouement pour les malades et ses attentions généreuses pour les pauvres.

Une maladie longue et cruelle le contraignit à donner sa démission en 1861. Une fois retiré à Chartres, il s'attacha à rendre le plus de services possibles à ses confrères, soit dans la paroisse de Notre-Dame, soit dans les Communautés ; et cela, jusqu'en 1870, époque où la maladie le cloua sur un lit de douleurs qu'il ne devait quitter qu'à de rares intervalles. Une telle situation, durant plusieurs années, devait être l'occasion de bien des mérites ; il désirait vivement n'en rien perdre, et ceux qui le visitaient ont pu s'édifier de son courage, de sa fidélité aux pieux exercices ; le crucifix était sans cesse à ses côtés et il le baisait souvent ; il aimait à réciter le chapelet comme compensation du bréviaire qui n'était plus permis à sa faiblesse. Enfin arriva l'heure des derniers sacrements qu'il reçut avec une foi vive, et il mourut en paix. Comme le juste des Livres Saints, il avait envoyé devant lui beaucoup de bonnes œuvres, il en a préparé d'autres qui le suivront.

La maison des Petites-Sœurs des Pauvres, et celle du Saint Cœur de Marie étaient représentées à la cérémonie funèbre ; leur présence indiquait les obsèques d'un bienfaiteur.

3° M. Gustave Braccini, qui a fort longtemps habité Oisème, près Chartres, et qui jouissait dans notre ville d'une estime si bien méritée, vient de mourir subitement chez l'un de ses gendres colonel du 4e dragons en garnison à Joigny. Le *Bulletin religieux de Versailles* a publié sur ce généreux chrétien une notice que nous nous empressons d'insérer.

« Ancien officier de l'armée, démissionnaire depuis longtemps M. Braccini avait consacré sa vie au service de l'Eglise et aux bonnes œuvres ; il venait de communier trois fois pendant sa dernière semaine, en parfaite santé.

M. Braccini, sorti de l'école militaire de Saint-Cyr en 1826, semblait représenter dans notre monde moderne le capitaine littérateur et bon chrétien que personnifie Vauvenargues. Son attitude fière rappelait les officiers d'autrefois. On eût dit un tableau descendu de son cadre. Il ne connaissait que deux choses : la croix et l'épée.

Combien de fois ne l'avons-nous pas admiré entrant dans une église comme on arrive à la bataille, le regard ferme, la poitrine découverte! Tout à coup il s'inclinait, et s'agenouillait dans quelque coin pour réciter son chapelet.

Jamais il ne passait devant une église sans y entrer. Sa prière terminée, il sortait pour reprendre à la porte son entrain et sa gaîté. La prière le rendait joyeux et fort. Jamais, non plus, une main ne s'était tendue vers lui, sans être secourue. Il donnait, il donnait encore, il donnait toujours.

Même à la Trappe, où Braccini faisait des retraites, il emportait son inaltérable caractère de franche gaieté. D'un esprit supérieur, d'une instruction riche et variée, il ne faisait servir ses prodigieuses facultés qu'au triomphe des vérités religieuses. Une seule fois, après la révolution de 1848, il fit trêve à sa modestie en publiant un petit livre intitulé : le *Prêtre et le Soldat*. Il peignait la grandeur du sacrifice, la beauté du devoir, afin de combattre les funestes doctrines des libres-penseurs. Le livre eut un véritable et légitime succès.

Après nos désastres de 1870, quoiqu'il eût depuis longtemps dépassé la soixantaine, Braccini mit son épée au service de la patrie. Pendant la guerre, il commandait une légion de mobilisés de Bretagne, composée des hommes de quatre départements.

La digne compagne de sa vie, sainte femme s'il en fut, demeura seule à la maison, priant pour les siens et pour la France. Ses deux fils et ses trois gendres étaient aussi sous les drapeaux aux batailles et en captivité : les deux fils, capitaines, l'aîné dans les dragons, le second aux zouaves ; les gendres occupaient les grades élevés de colonel d'artillerie, de colonel de cavalerie, de capitaine de chasseurs. A la bataille la plus sanglante qui fut livrée devant Paris, le second fils, échappé de captivité, reçut une balle dans la poitrine, et ne dut la vie qu'à la sainte médaille que sa mère avait placée sur son cœur.

Tels sont les nobles sacrifices qu'inspire la religion, telle est la marche des belles familles qui honorent encore notre malheureux pays. »

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Il y a deux mois je vous ai demandé une neuvaine pour ma nièce qui était gravement malade. Contre l'attente du docteur les crises ont cessé pendant la neuvaine. Nous l'attribuons à la protection de la Sainte Vierge. Qu'elle daigne agréer notre reconnaissance ! (D. de V., diocèse de Paris).

2. Le jeune homme pour qui je vous avais demandé une neuvaine a obtenu le succès désiré. La famille reconnaissante remercie Notre-Dame de Chartres. (M. G., diocèse de Quimper).

3. En janvier dernier nous avons eu recours à Notre-Seigneur par l'intercession de sa Sainte Mère Notre-Dame de Chartres, et nous avons obtenu la guérison d'un enfant bien chère. Veuillez dire une messe d'action de grâces dans l'église souterraine.

(P. N. de Paris).

4 Je vous adresse la petite offrande que j'avais promise à Notre-Dame si elle m'accordait sa maternelle protection dans une circonstance importante d'où dépend mon avenir. Exaucée j'acquitte ma promesse. (C., diocèse du Mans).

5. Je désirerais, en action de grâces d'une guérison pour ainsi dire inespérée, faire brûler une lampe pendant tout le mois devant l'image de Notre-Dame de Sous-Terre. Cette lampe redira à notre Mère notre amour et notre reconnaissance pour cette grâce tant demandée. et que Marie nous a obtenue du Cœur de son Divin Fils. Que ne pouvons-nous publier partout combien elle est bonne Notre-Dame, et combien est compatissant à nos douleurs le Cœur sacré de Jésus ! (G. R. de Paris).

6. Nous venons, mon mari et moi, remercier Notre-Dame de Chartres qui a eu pitié d'une pauvre mère et lui a accordé l'objet de ses vœux. La famille est dans la joie. Que la bonne Notre-Dame continue de nous bénir avec nos huit enfants !

(M. J. de Châlons-sur-Marne).

7. J'ai l'honneur de vous informer que notre neuvaine à Notre-Dame de Chartres a eu un plein succès. Ma femme qui avait si grand besoin de son assistance dans le péril que vous savez en est maintenant à l'action de grâces. Je m'unis à elle par la pensée aux pieds de la Madone de Sous-Terre. Reconnaissance à Marie !

(D. de V., diocèse de Séez).

8. Je viens acquitter ma dette de reconnaissance envers Notre-Dame de Chartres. Mes deux enfants étaient très-sérieusement malades tous deux à la fois. Nous avons fait la neuvaine et nous avons obtenu la double guérison.

(B. de D., diocèse de Versailles).

9. La neuvaine demandée a eu le meilleur résultat. La famille m'a chargé de vous exprimer son bonheur et de constater en son nom la protection obtenue de Notre-Dame de Chartres.

(M. de M., diocèse de Chartres).

NEUVAINE DE PRIÈRES préparatoire à la rentrée des classes.

Comme les années précédentes, une neuvaine de prières préparatoire à la rentrée des classes pourrait commencer le jeudi 21 septembre, fête de saint Mathieu, apôtre et évangéliste, pour finir le vendredi 29, fête du glorieux archange saint Michel, protecteur de la France.

Elle se composerait des prières suivantes. Oraison dominicale, Salutation angélique, invocations au Cœur de Jésus, au Cœur de Marie, aux Saints Anges gardiens, à Saint Joseph, Saint Cheron, Saint Charles et Saint Vincent.

Les parents et les maîtres chrétiens, les personnes pieuses et surtout les enfants et les jeunes gens religieux des écoles s'empressent d'adopter, s'ils ne l'ont fait déjà, une pratique si excellente, établie depuis plusieurs années déjà dans le diocèse de Chartres et qui ne saurait manquer d'attirer sur nos maisons d'éducation les bénédictions les plus abondantes et les plus précieuses.

SEPTEMBRE 1876.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Septembre 1876.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.
Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix, ap. la communion, de la pr. : *En ego*,
1er septembre, vendredi. — Ind pl.: 1° pour les Tertiaires Fr.; 2° p. le scap. rouge ; 3° p. la Confr. du Sacré Cœur.
2, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bl. (moyenn. visite à un autel de la Sainte Vierge. — j. au ch.).
3, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bl. ; 3° p. le rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
4, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Prop. de la Foi ; 3° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
5, mardi — Ind. pl. pour l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch).
6, mercredi. — Ind. plén. p. le scap. du Carmel.

7, jeudi. — Ind. plén. p. la récit. à gen. devant le St Sacr. de la prière: *Regardez, Seigneur.*

8, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du S. C.; 3° pour l'Archic. du S. Cœur de Marie et de St Joseph ; 4° pour le scap. du Carmel et le scap. bleu ; 5° p. l'Archic. de N.-D. de Sous-Terre ; 6° p. les posses. d'objets indulg.; 7° p. la récit. quot. des lit. de la Ste Vierge.

9, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pl. et part. nombr. des 7 basiliques romaines au scap. bleu. (comme au 2 — j. au ch.).

10, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le Rosaire ; 3° p. l'Ar. du S. C. de Marie (j. au ch.).

11, lundi. — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Propag. de la Foi ; 3° p. l'Œuvre de Saint Fr. de Sales (j. au choix).

12, mardi.— Ind. pl. p. la récit. quot. de la pr. : *Angele Dei* (j. au ch.).

13, mercredi.— Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de S. Joseph (mercr. au ch.).

14, jeudi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. bleu ; 2° p. l'Ap. de la pr. (j. au ch.).

15, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.

16, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (comme au 2. — j. au ch.).

17, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tertiaires Franc. ; 2° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).

18, lundi — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récitat. quotid. du chap. brigitté ; 3° p. l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).

19, mardi.— Ind. plén.: 1° p. la récit. quot. du *Sanctus* et de l'invoc. : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).

20, mercredi. — Ind. pl. pour le scap. du Carmel.

21, jeudi. — Ind. pl. pour la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.) ; 2° p. les posses. d'objets indulg.; 3° p. l'Arch. de St Joseph.

22, vendredi. — Indulg. pl.: 1° p. le Scap. rouge ; 2° p. l'Ap. de la prière (vend. au ch.).

23, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des 7 basiliques romaines, au scap bleu (comme au 2. — j. au ch.).

24, dimanche.—Ind. pl.; 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du *Memorare* ou *Souvenez vous* (j. au ch.).

25, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de S. François de Sales ; 2° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).

26, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; ; 2° p. la récit. quot. du ch. de l'Im. Concep. (j. au ch.).

27, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carm.; 2° p. l'Arc. de St Joseph (merc. au ch.); 3° p. les Tert. Fr.

28, jeudi. — Ind. pl. pour la récit. quotid. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).

29, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. rouge; 2° p. le scap. bleu et du Carmel.

30, samedi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS. Chartres.

10e NUMÉRO — VINGTIÈME ANNÉE — OCTOBRE 1876

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

PÈLERINAGE NATIONAL DU 12 SEPTEMBRE 1876.

Millénaire de la donation du Voile de la T.-S. Vierge à l'Eglise de Chartres

Récit des Fêtes.

Le ciel a comblé nos vœux ; les fêtes dont nous commençons le récit ont été belles, magnifiques au-delà de toute attente. C'est le témoignage unanime des pèlerins qui nous ont adressé des lettres particulières depuis le retour à leur domicile, de ceux qui se sont faits *reporters* de différents journaux, enfin des habitants de notre ville. Toutes les narrations données par les journaux catholiques s'accordent à présenter notre grande manifestation du Millénaire comme une nouvelle preuve de la foi toujours vivace en France malgré les efforts de l'impiété pour la faire disparaître. Si, d'après les théologiens, la dévotion à la Sainte Vierge est une marque de prédestination, que ne devons-nous pas espérer pour le salut d'un peuple qui a su affirmer avec tant d'éclat son dévouement enthousiaste à la gloire de Marie, dans la cité consacrée à la *Bonne Mère* depuis tant de siècles ?

Il nous serait bien impossible de relater tous les détails de nos solennités du 12 et du 13 septembre. Chaque témoin doit avoir eu son épisode, et il faudrait que tous les bons anges des pèlerins vinssent en commun inspirer l'annaliste ; faveur qui n'est due à personne. Nous dirons donc simplement ce que nous avons vu nous-même, en y ajoutant quelques renseignements puisés à bonne source,

I. La veille.

Dès le 11 septembre l'animation était grande aux abords de la cathédrale. Les figures d'étrangers apparaissaient de plus en plus nombreuses surtout après l'heure de midi. *Multi requirunt faciem principis.* (Prov. 29-26). A Marie la première visite. La douce physionomie, le maternel regard de la Madone, de notre Auguste Reine, c'est ce que l'on cherche d'abord ; aussi les visiteurs du sanctuaire de Notre-Dame du Pilier formaient déjà une chaîne ininterrompue. Il en devait être ainsi jusqu'au soir, puisque, nous assurait-on, tous les trains des deux lignes de chemin de fer avaient une surcharge étonnante.

Aux arrivées de trains une voiture envoyée par Monseigneur à la gare amenait au palais épiscopal de nouveaux Prélats et nous étions assurés de voir aux cérémonies du lendemain, auprès de notre vénéré Pontife, S. Ex. Monseigneur Meglia, nonce du Saint-Père à Paris, accompagné de M. Tosti-Guerra, secrétaire de la Nonciature ; Monseigneur Perché, archevêque de la Nouvelle-Orléans (Etats-Unis d'Amérique) ; Monseigneur Richard, archevêque de Larisse coadjuteur de Paris, assisté de M. l'abbé d'Hulst, vicaire-général ; Monseigneur Pie, évêque de Poitiers, l'illustre enfant de Chartres, assisté de M. l'abbé Fossin, son secrétaire ; Monseigneur Ravinet, ancien évêque de Troyes; Monseigneur Lebreton, évêque du Puy ; Monseigneur Rousselet, évêque

de Séez, assisté de son vicaire-général, M. Lebreton, et de M. le chanoine Lebouc; Mgr Bécel, évêque de Vannes, assisté de M. Le Guénédal, secrétaire de son évêché, Mgr d'Outremont, évêque du Mans; Mgr Grolleau, évêque d'Evreux ; Mgr Legain, évêque de Montauban ; Mgr Vitte, mariste, évêque d'Anastasiopolis et préfet apostolique de la Nouvelle-Calédonie.

En tout treize évêques auxquels vont s'adjoindre plusieurs prélats, protonotaires apostoliques et camériers secrets ou d'honneur; Monseigneur de Couëtus, chanoine de Nantes; Monseigneur Scott, doyen d'Aire-sur-la-Lys, et Monseigneur Leroy, tous deux du diocèse d'Arras ; Monseigneur Asseline, doyen de Meulan et Monseigneur Léon Maret, tous deux du diocèse de Versailles ; Monseigneur Tardif du Moidrey, de Paris ; puis M. le chanoine Rabotin, vicaire-général d'Orléans, représentant Monseigneur Dupanloup, M. le chanoine Bouniol, représentant Monseigneur l'évêque de Montpellier; M. le chanoine Delahaye, représentant Monseigneur l'archevêque de Rouen, etc.

On avait su dans les derniers jours que des empêchements graves retenaient Monseigneur Hugonin, évêque de Bayeux ; Monseigneur Besson, évêque de Nîmes et Monseigneur Rovérié de Cabrières qui devaient porter la parole ; ainsi que Monseigneur Vital de Oliveira, évêque d'Olinda. Nous insérons la touchante lettre adressée par ce dernier Prélat à Monseigneur de Chartres qui en reçut une analogue de Monseigneur Lachat, évêque de Bâle, lors du grand pèlerinage de 1873.

Paris, 10 Septembre 1876.

Monseigneur,

Il m'eût été bien impossible en ce moment de recevoir une consolation plus grande que celle que m'a fait ressentir votre aimable invitation. Mais notre bon Maître veut que sa croix, pour le pauvre évêque d'Olinda, soit toujours à côté de ses faveurs.

Je me trouve en effet totalement empêché de me rendre à Chartres, où j'aurais été si heureux de vénérer avec vous notre bonne Mère et la précieuse relique que votre église possède d'elle par un insigne privilége. Avec quel sentiment ne lui aurais-je pas demandé d'étendre sur moi ce voile impénétrable aux traits du démon? Car je vais rentrer dans mon diocèse après une absence de trois ans, dont 22 mois de prison et le temps nécessaire pour ma visite *ad limina*. J'ai préparé mon départ pour le 13 au matin, et je n'ai plus, à mon grand regret, la faculté de le reculer.

Monseigneur, en présentant à la sainte Vierge l'expression de votre amour filial et le tableau de vos peines personnelles, veuillez la prier aussi pour l'évêque d'Olinda, qui retourne dans son diocèse et dans sa patrie, d'où lui arrivent déjà des menaces de la violence la plus extrême, inspirées certainement par l'enfer. Veuillez me recommander aux prières des Prélats et des bonnes âmes qui auront le bonheur d'entourer avec vous le trône de notre Mère, et de les intéresser surtout au salut du pauvre peuple auquel je suis tenu de me dévouer. Je ne le puis faire qu'en combattant et en m'exposant beaucoup ; je n'ai d'autre secours que celui d'En-Haut, car toute puissance autour de moi est aux mains des ennemis de Dieu.

Agréez, etc. Fr. VITAL, *évêque d'Olinda.*

Beaucoup d'autres personnages se disposent à prendre part aux fêtes chartraines. L'annonce du Millénaire a retenti sur tous les points de la

France ; de tous les points de la France vont accourir des prêtres ou des fidèles désireux de rendre hommage à Marie dans le lieu le plus ancien consacré à son culte, et de vénérer la Relique si justement célèbre.

Nous avons dit au dernier numéro de la *Voix de Notre-Dame* que le Voile de la Très-Sainte Vierge possédé par l'église de Chartres depuis mille ans et plié précieusement dans une belle Châsse ajourée, il est vrai, mais inaccessible à des foules, allait être, pour le 12 septembre, placé dans un reliquaire nouveau.

Avant la fête, les mesures ont été prises pour la réalisation de cette promesse. Une commission spéciale composée de plusieurs chanoines et présidée par Monseigneur a opéré la translation dans une magnifique monstrance, don de plusieurs dames de Paris que nous voudrions pouvoir nommer.Ces dames ont eu l'honneur de donner leurs soins au saint Voile en présence de la Commission. Détacher les plis, repasser, disposer la précieuse étoffe dans le reliquaire, autant d'actes qui prolongeaient leur bonheur et qui furent accomplis avec le plus pieux respect.

La riche Monstrance, œuvre d'art improvisée en trois semaines par la maison Poussielgue de Paris, mérite une description ; nous la donnerons d'après le *Courrier d'Eure-et-Loir.*

Que l'on se représente un édicule gothique haut de 1 m. 48 cent. (y compris le socle) large de 60 c. affectant la forme d'un parallélogramme surmonté d'un triangle presque rectangulaire. Chacune des faces, fermées par un large panneau de cristal qui en couvre presque toute l'étendue, laisse voir dans son entier la Sainte-Relique qui s'y trouve renfermée.

Devant toujours se présenter de face, le reliquaire est fort peu épais; il n'a que 15 c. d'épaisseur dans la monstrance et 28 dans le socle. Le tout est supporté par un piédestal de 1 m. 26 cent. de largeur.

Dire la richesse de l'œuvre serait fort difficile. Tout le contour est enrichi de filigranes délicatement ciselés; plus de quatre-vingts aigues-marines et cristaux de roche taillés s'alternent avec de délicieux émaux et font de cette monstrance un chef-d'œuvre d'orfèvrerie. Deux délicieux émaux cloisonnés appliqués au bas de la *monstrance* près du socle représentent l'un Notre-Dame de Sous-Terre, l'autre Notre-Dame du Pilier.

Enfin, sur chacune des deux faces du socle, se voient quatre magnifiques écussons en émail bleu sur cuivre gravé.

Le premier de ces écussons représente l'ancienne châsse détruite lors de la Révolution.

A côté un évêque, Ganteaume ou Gantelm présente à Rollon la Tunique de la mère de Dieu. On lit cette inscription dont nous respectons fidèlement le texte :

WANTELMS EPSCOPS. B. VIRGINIS.
IN MODUM VEXILLI FUGAT ROLLONEM.

Le troisième écusson représente Charles-le-Chauve à genoux,offrant à Notre-Dame le voile objet de la fête. On lit ces mots sur l'écusson :

KAROLVS CALVVS.
DAT ECCLESIE CARNOTENSI.
TUNICAM BEATE VIRGINIS.

Enfin le quatrième écusson porte la sainte Tunique sous la forme d'une chemise, forme sous laquelle on l'a longtemps vénérée. A l'en-

tour sont gravés ces mots : *Carnutum Tutela.*

L'autre face porte la même Tunique, armes du chapitre de Chartres avec ces mots *Capitulum Ecclesie Carnotensis ;* les armes de Mgr Regnault, celles de sa Sainteté Pie IX et de la ville de Chartres.

Sur l'un des côtés étroits du socle est gravé le saint cœur de Jésus percé d'un glaive avec ces paroles : *Ego dilexi vosin finem*, 1791 ; de l'autre le Saint Cœur de Marie, avec l'inscription: *Pertransivit Gladius*, 1791.

Nous avons tenu à donner ici ces détails, certain d'intéresser vivement ceux de nos lecteurs, qui,ayant vu ce bijou précieux, seront heureux de le reconnaître, et surtout afin d'en donner une idée à ceux qui, moins heureux, n'ont pu l'apercevoir.

Mais comment traduire l'émotion qui s'empare d'un cœur chrétien, à la vue du voile lui-même que l'on saisit, que l'on embrasse dans tous ses détails? Ce saint vêtement a 2 m.12 de long sur 0 m.46 de large. Une baguette d'or qui se termine à la sortie de la monstrance par un magnifique lys, a permis de l'exposer dans toute sa longueur, en sorte que l'œil n'en perd aucun des contours, et le peut voir dans son complet développement.

— Dans l'intérieur de la cathédrale aussi, les préparatifs sont terminés ; on s'y est borné d'ailleurs à la décoration de l'autel du chapitre, où le beau groupe de l'Assomption s'élance d'un massif immense de fleurs et de feuillages, où le cuivre doré des magnifiques candélabres brille à travers la verdure de luxuriants orangers. Entreprendre une autre ornementation sur les parois du chœur et des nefs a semblé impossible ; par l'harmonie des lignes et le grandiose des ogives la basilique offre une beauté qu'altéreraient des décors de tapisserie.

Quand un vaste monument comme le nôtre est fier de toutes les richesses de l'architecture et de la sculpture, il n'attend plus qu'un genre d'ornement : la présence de nombreux chrétiens livrés à la prière. Il ne lui fera pas défaut, celui-là ; on peut en juger le 11 à l'exercice du soir. Le bourdon des tours vient de lancer ses notes formidables ; puis les autres cloches de la cathédrale, puis toutes celles de la ville sont en branle ; un flot de peuple accourt pour entendre le sermon du R. P, Maurice, capucin, et pour assister au salut du Saint-Sacrement; quelle assistance pour une vigile de fête ! Que nous réserve donc la journée de demain ?

II.

Le Grand Jour.

§ I. CÉRÉMONIES DU MATIN

La ville se réveille au chant de l'*Ave Maria ;* ce sont les cloches qui disent ce cantique dans leurs joyeuses volées au sommet de toutes les églises et chapelles de Chartres. Le ciel est pur et serein. Saint Piat, le patron invoqué pour le beau temps, s'est rendu aux prières du triduum en son honneur ; en dépit des craintes qu'inspiraient les pluies des jours précédents, il nous exauce pour la gloire de Notre-Dame qui elle-même avait été assiégée par d'unanimes sollicitations dans le même but. D'ailleurs la grande oriflamme aux couleurs de Marie se balance à l'extrémité de la plus haute flèche de l'église : « Rien de plus efficace, nous a-t-on dit, pour chasser les nuages au matin d'une fête. »

Bien avant l'aurore, dès une heure et demie, les prêtres étaient aux autels préparés au nombre de vingt-cinq soit à la cathédrale, soit à la

crypte ; les messes devaient se succéder ainsi jusqu'après l'heure de midi, et les communions se distribuer sans cesse sur plusieurs points à la fois.

Vers sept heures les députations du clergé s'organisent et partent vers la gare où elles recevront les caravanes qui vont arriver en trains spéciaux. Il doit en venir deux du Mans et de Nogent-le-Rotrou ; plusieurs d'Orléans et du réseau de Voves à Vendôme ; un d'Auneau ; un de Brou et d'Illiers ; plusieurs de Pacy-sur-Eure, Evreux, Dreux ; plusieurs de Paris et Versailles. Au total de ces pèlerins joignez ceux qu'amèneront les trains ordinaires, ceux qu'ont amenés les trains de la veille, ceux qui doivent cheminer à pied ou par d'autres véhicules que les wagons de nos deux lignes, les étrangers venus à l'avance depuis la Nativité, enfin les habitants de la ville; et vous atteindrez à un chiffre énorme et certainement supérieur à tous ceux qu'ont donnés les différents journaux du pays Le chef de gare qui, nous aimons à le dire ici, a mérité toutes nos félicitations par son zèle et celui de son personnel en cette circonstance difficile, évalue à plus de treize mille le nombre des pèlerins arrivésen chemin de fer,dans la seule matinée du 12.

Quand un groupe plus important d'étrangers débouchait du débarcadère sur l'avenue de la gare, un chanoine ou un chapelain de Notre-Dame, accompagné de séminaristes et d'enfants de chœur, se trouvait là avec la croix et prenait la tête du défilé jusqu'à la basilique où des autels avaient été assignés à l'avance pour les messes particulières de groupes. Sur ce dernier point la difficulté d'organisation devint fort grande, le retard imprévu des trains ayant occasionné à la cathédrale la rencontre de plusieurs caravanes qui, selon le programme, auraient dû s'y rendre successivement et à une heure plus favorable. Du reste nous savons que tous les fidèles eurent la facilité de satisfaire leur dévotion sans trop attendre. Et quel spectacle émouvant que l'affluence continue autour de la table eucharistique ! Communier sous les yeux de Notre-Dame de Chartres, tel avait donc été le dessein béni de milliers de Français ! Peut-on mieux honorer la Vierge-Mère qu'en s'unissant à son Divin Fils ? Un pèlerinage a-t-il une condition plus sûre d'efficacité que l'accomplissement du plus grand acte chrétien.

Nous avons renoncé tout à l'heure à dépeindre l'effet pittoresque des processions sillonnant en divers sens le chemin de l'église, vagues montantes et descendantes entre les flots déjà pressés de témoins qui écoutent avec bonheur les chants de l'arrivée. Il nous faudrait maintenant décrire un autre tableau. Nous touchons au moment fixé pour la première des cérémonies générales, la grand'messe.

— Il est près de dix heures. Une multitude considérable s'est portée sur le perron de l'église et sur la place du côté nord ; le clergé en habits de chœur est au palais épiscopal.Le bourdon sonne; c'est le signal de la translation solennelle de l'Insigne Relique renfermée provisoirement dans la chapelle de Monseigneur et attendue à la basilique avant l'office pontifical. Chantez, ministres du Seigneur, dans votre marche vers le temple saint,chantez comme autrefois les Lévites devant l'arche d'alliance ! Les voilà en effet, le front radieux et les accents psalmodiques sur les lèvres ; ils fendent la foule sympathique qui répète avec eux les versets du *Magnificat*. Durant cette marche triomphale au dehors il y a aussi des chants dans l'intérieur de la cathédrale ; toutes les nefs littéralement remplies retentissent d'un vaste unisson. Soudain les refrains cessent de ce côté ; ceux qui les commandaient ont aperçu la tête de la procession au seuil du lieu saint. Place, place au cortège du

Voile de Marie ! La double ligne du clergé avance lentement dans la grande nef ; puis, ô vue délicieuse pour le peuple impatient d'une si sainte jouissance ! le grand reliquaire apparaît porté par huit prêtres en dalmatique ; puis NN. SS. les archevêques et évêques, chacun avec leur suite ; et enfin Son Exc. le Nonce apostolique, Mgr Meglia. Une entrée aussi solennelle demandait un autre accueil que celui d'un refrain populaire ; il fallait une vraie tempête d'harmonie ; elle descendit du grand orgue, instrument roi qui fait oublier tous les orchestres, interprète autorisé des sentiments d'une assemblée catholique. Disons en passant que, sous les doigts de M. Delangle, l'orgue a été jusqu'à la fin des fêtes à la hauteur de sa mission.

La monstrance est déposée en avant du sanctuaire sur un piédestal entouré de fleurs. Chacun des évêques est à sa stalle respective tendue de soie rouge et surmontée de ses armoiries ; Monseigneur l'évêque de Chartres est à son trône ordinaire ; Son Excellence le Nonce apostolique occupe, à gauche du maître-autel, le trône réservé à l'évêque officiant. Le chœur, un des plus vastes de France, est surabondamment rempli par les chanoines et les autres ecclésiastiques en surplis ; des prêtres en noir et des Frères occupent tout l'avant-chœur ; il y en a d'autres encore ailleurs. Dans ce clergé si nombreux que de diocèses représentés ! Et aussi que d'ordres religieux ! Nous avons remarqué des Franciscains, des Dominicains, des Jésuites, deux Trappistes, le Sup. général des Lazaristes, M. Icard, supérieur de Saint-Sulpice, le supérieur des Pères de Saint-Michel, religieux de Pontigny ; des Maristes, des Pères de la Miséricorde, des Pères Augustins de l'Assomption, des religieux de Saint-Bertin d'Arras, un Père missionnaire de Lourdes, les 125 Pères ou novices des Missions étrangères, etc., etc. Nous pourrions nommer encore MM. les curés de Sainte-Clotilde, de Saint-Roch et de Grenelle de Paris; MM. les chanoines Branchereau, Métivier, Gélot, etc., d'Orléans ; MM. les chanoines Davin, Lenfant et Dutilliet, de Versailles ; MM. les archiprêtres de Domfront, d'Argentan et de Mortagne ; M. le curé de Charleville au diocèse de Reims. Mais comment faire une nomenclature complète de notabilités représentant la plupart des diocèses de France ? Il nous eût fallu interroger davantage ou mieux voir.

La grand'messe commence. Les cérémonies romaines se déploient avec toute la majesté que l'on a admirée souvent à Chartres, particulièrement le 8 décembre 1873, lorsque Son Exc. Monseigneur Chigi, maintenant cardinal, vint accomplir son pèlerinage et officier à la messe et aux vêpres. Son successeur à la nonciature, Monseigneur Meglia, nous a rappelé ce souvenir par sa dignité et son exactitude dans les cérémonies. En même temps les chants liturgiques ont été rendus par des voix puissantes ; nous signalons spécialement les faux-bourdons du *Kyrie* et du *Gloria*, mais bien plus les graves unissons du *Credo* de Dumont et de l'*O Salutaris* de Dugué. Ces morceaux qui tiennent beaucoup moins du plain-chant que de la musique moderne, sont au goût même des plus chauds partisans du système grégorien ; l'effet tout naturel de telles compositions devient prodigieux dans une exécution par un chœur considérable. N'était-ce pas aussi quelque chose de touchant qu'un concert immense de voix sacerdotales pour les affirmations de la foi catholique et la prière à l'Eucharistie ?

Après l'*Ite missa est* et la bénédiction, quelques strophes de cantiques et les suaves modulations du grand orgue continuèrent d'imposer à l'assemblée des fidèles une respectueuse attitude pendant que le clergé allait prendre ses places vis-à-vis de la chaire. Le R.P. Marcel, gardien

des Capucins de Versailles, avait été invité à faire le discours, par suite des absences que nous avons expliquées plus haut. On avait espéré une parole épiscopale ; l'éloquence du disciple de Saint François se présentait aussi avec une grande autorité ; on l'entendit avec bonheur célébrer le triomphe de Marie et tirer les enseignements d'une fête unique dans les annales chrétiennes. Nous insérerons plus loin cette brillante allocution.

Avec le sermon se termina la première partie de la journée.

§ 2. BÉNÉDICTION PAPALE.

Il est deux heures et demie ; une trève entre les offices a laissé du temps pour le repas et les visites aux sanctuaires ; c'est le moment de la bénédiction papale que Monseigneur notre évêque a l'autorisation de donner, à l'occasion de ses noces d'or comme prêtre et de ses noces d'argent comme évêque. Les chartrains et les étrangers sont également jaloux de profiter de cette faveur. On afflue de toutes parts devant le porche méridional, lieu fixé par le programme. En même temps la cathédrale se remplit de fidèles ; car à l'intérieur de l'église comme au dehors on pourra participer à la même cérémonie, les évêques devant se tenir sur le perron entre les deux foules. Mais ce qui étonne le plus c'est le spectacle que présente la place du parvis. Dans ce cadre qui s'étend à peu près de l'angle du vieux clocher jusqu'à la naissance de l'abside sont massées plus de quinze mille personnes palpitant sous la même émotion. Nulle image ne pourrait rendre cette interminable phalange de tête mouvantes, toutes ces flammes de regards visant le même point du gigantesque édifice. Et quel saisissement pour le spectateur quand de ces flots de peuple part à des intervalles mesurés et périodiques comme un bruit de rafale qui monte de l'océan ; c'est un très-court mais charmant refrain donné par des milliers de voix en réponse aux strophes d'un petit cantique : *Ave, Ave, Ave Maria !!!*

Cependant les vénérés pontifes se présentent ; scène nouvelle. On eut dit qu'une raison de symbolisme avait déterminé le choix de l'emplacement. Quiconque a observé la baie centrale du porche méridional a vu sur le trumeau Jésus bénissant tandis que le lion et le dragon sont écrasés sous ses pieds ; sur les parois latérales, les grandes statues des Apôtres dans l'attitude de la victoire puisqu'ils foulent aux pieds leurs bourreaux ; enfin sur le tympan, Jésus souverain juge entre Marie et le bien-aimé disciple qui intercèdent pour les pauvres mortels.

Comme nous aimons à voir les augustes prélats entre ces tableaux ! Successeurs des Apôtres, ils ont reçu du Seigneur la mission de bénir et en bénissant, ils vont intercéder pour nous auprès du Juge des consciences ; et en cela ils s'uniront à Notre-Dame de Chartres et à Jean le Bien-Aimé qui de Rome jette les yeux sur notre ville. Et si par hasard, ce qu'à Dieu ne plaise, il se trouvait parmi les assistants quelque émissaire des Loges prêt à railler ici le beau et le grand, qu'il considère notre galerie de statues, ce monument des victoires de l'Eglise, et il verra la place assignée aux railleurs d'autrefois.

Quant à nous nous écoutons les paroles liturgiques que prononcent ensemble les Pontifes,et plusieurs fois les *Amen* retentissent dans toute l'étendue de la place. Puisse cette réponse des fidèles courir jusqu'au bout du monde sans rencontrer l'obstacle d'un seul cœur ! Oui, que tous les hommes acceptent ainsi la bénédiction de Pierre et de ses frères, la bénédiction de la Sainte Eglise, et le bonheur sera universel. Amen, amen.

§ 3. LA PROCESSION.

Le cortège épiscopal rentre à l'église pour les vêpres ; et déjà la procession s'organise. Elle va être longue, mais d'un intérêt sans égal tant à cause du personnel qui doit y figurer, qu'à cause des magnificences variées du parcours. Occupons nous d'abord du parcours dans notre récit.

Nous savons qu'entreprendre la description complète des décorations de la ville serait une témérité ; un volume n'y suffirait pas ; et comment se pourvoir de tous les renseignements si l'on veut être fidèle dans chaque tableau à reproduire et juste vis à vis de chaque décorateur ? Depuis plusieurs semaines Chartres était comme une ruche d'abeilles diligentes ; tous les talents étaient en activité pour la préparation des tentures et des oriflammes ; une initiative individuelle présidait à l'embellissement des maisons particulières, mais toutefois le choix des couleurs était soumis à un plan général qui fixait à chaque quartier les siennes. Ce plan avait été adopté par un Comité de dames qui ensemble travaillaient spécialement pour les grandes avenues et les places principales.

Ainsi autour de la cathédrale où tout parle de Marie : *Omnia Mariam sonant,* une forêt de mâts vénitiens agite ses oriflammes blanches et bleues portant inscrites les litanies de la Sainte Vierge. La grande façade de la basilique a ses banderoles et ses écussons avec les devises suivantes : *Au Pontife-Roi ! Au Docteur infaillible ! A Pie IX qui a couronné Notre-Dame de Chartres ! Au Nonce apostolique qui vient nous visiter au nom du Saint-Père !!!*

Le long de la rue des Changes, la première dans l'itinéraire de la procession qui va être aussi le nôtre pour l'examen des décors, le rouge s'allie au blanc ; le rouge est la teinte qui rappelle le souvenir du Sacré-Cœur, et la place Billard où aboutit la rue des Changes fut, il y a quelques années, le lieu choisi pour la consécration de notre ville au Cœur de Jésus ; le charmant reposoir qui s'y élève aujourd'hui est commémoratif de ce fait.

Nous voici aux Quatre-Coins, à la rue de la Pie, sur la place Marceau ; ce grand quartier a adopté le blanc et le vert, couleurs angéliques, et il s'est annoncé par deux grands drapeaux, l'un contenant trois fois *Alleluia*, l'autre ces mots : *Honneur aux neuf chœurs des Anges !* Quel gracieux reposoir que celui du Marché aux Fleurs ! On l'a nommé le reposoir de Saint-Michel. Marie étant la Reine des Anges, selon la réflexion d'un spectateur, Chartres a mis en scène les anges du ciel et ceux de la cité pour la célébrer. Voyez en effet au centre d'une forêt de bannières s'élever une estrade que domine la statue de saint Michel. Sur le piédestal de l'Archange s'étagent en forme de couronnes, de petits enfants vêtus de blanc et tenant des banderoles. C'est bien sous la garde de Saint-Michel la cour d'honneur de Marie.

Nous continuons. La rue Sainte-Même se distingue par ses décorations d'une exquise élégance. A la grande porte de la Recette générale, les yeux s'arrêtent sur un dôme portant une statue de Notre-Dame qu'éclaire par le haut une mystérieuse lumière habilement ménagée. Là, comme sur la place de la Préfecture où nous remarquons le délicieux reposoir de Saint Joseph, le blanc et le rose conviennent au virginal époux de Marie. Les Pères Maristes, dont l'église est proche, n'ont pas été les derniers à honorer leur Patron.

En passant par la belle place Châtelet nous abordons la butte des Charbonniers. Sur cette longue promenade le double rideau de grands arbres qui dominent des clos et des jardins pleins de verdure pourrait suffire à la jouissance du spectateur. On en a jugé autrement. Sous la

direction d'un jeune homme du monde qui a droit ici à de sincères compliments, l'art est venu ajouter ses charmes à ceux de la nature. De gracieuses bannières suspendues de distance en distance rappellent par les litanies que sous les vieux remparts il faut penser à Marie, libératrice aux jours des batailles livrées jadis en ce lieu.

Ce souvenir nous est particulièrement cher à la porte Drouaise où un tapissier du voisinage a montré son talent dans la disposition d'un arc de triomphe. Cette entrée de la ville et une partie des deux rues adjacentes célèbrent par l'ensemble de leur ornementation la gloire de Notre-Dame de la Brèche. Les inscriptions des oriflammes nous racontent la victoire sur les Huguenots.

Gravissons le Muret, nous arrivons à un monde de merveilles. Toujours le blanc et le bleu, mais quelle variété dans la coupe et la succession des riches étoffes entremêlées de superbes guirlandes ! C'est une profusion de banderoles et d'étendards. Bien des points seraient à signaler dans cette longue file de demeures embellies comme par enchantement. Comment choisir ?... Parlerons-nous du pensionnat des Sœurs de Saint-Paul où le travail distribué entre tant de mains habiles a obtenu un si ample succès ? ou bien de telle maison voisine décorée à la mode du Mexique par un artiste qui a vécu en ce pays ?.. Nous savons du reste que nulle part on ne désire des louanges.Les encadrements des fenêtres chez les simples ouvrières luttaient en grâce avec les mille détails heureusement imaginés dans la rue Muret et la rue Chantault par de nobles dames; et chez les unes comme chez les autres,l'inspiration provenait de la même source: le désir d'honorer la *Bonne Mère* !

Le quartier du Grand-Séminaire est aux couleurs papales, blanc et jaune. Ici l'art a déployé ses ressources en l'honneur de l'Immaculée-Conception et de Pie IX qui en proclama le dogme. Auprès de la porte du Séminaire, la statue de la Vierge Immaculée repose sur un trône entouré de longs et riches voiles aux plis légers et transparents ; tout y est gracieux et presque aérien. A cet admirable reposoir aboutissent deux lignes immenses de mâts vénitiens avec larges bannières au nombre d'environ soixante ; toutes ont leurs inscriptions et c'est une intéressante histoire de l'église de Chartres ; cent quinze évêques chartrains y sont nommés avec leurs titres de gloire ; ces légendes chronologiques conduisent le lecteur de siècle en siècle jusqu'à l'épiscopat de Mgr Regnault qui a eu le bonheur de se trouver près de Pie IX lors du grand événement de 1854. N'était-ce pas une heureuse idée de faire assister ainsi à la glorification de Marie les cent quinze évêques de Notre-Dame de Chartres, tous dévots à la Vierge sans tache, tous fidèles au Pape, quel que fût son nom.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que l'intérieur de la cour du Séminaire et les murs des maisons voisines participaient aux splendeurs de l'avenue de Pie IX ; que les rues des Lisses et du Cheval-Blanc se ressentaient aussi de ce luxe et de cette poésie.

— L'hymne de la Présentation de Marie au temple commence par ces mots : *Quàm pulchrè graditur filia principis* ! Nous dirons nous, après l'examen rapide des préparatifs faits sur le passage de la procession : Qu'elle va être belle la marche triomphale de la fille du Prince ! Car c'est devant Notre-Dame que doivent s'incliner tous ces drapeaux, onduler tous ces étendards. Si elle n'est pas là en personne comme on la vit à La Salette et à Lourdes, du moins sa précieuse Relique qui

adhéra à son corps virginal passe dans nos rangs comme un gage des bénédictions que Marie nous adresse du haut du ciel. Voyons maintenant en détail le cortége de notre Reine.

Un peloton de dragons à cheval est en tête.

Une députation de Rambouillet (Seine-et-Oise) vient après avec suisse et bannière ; elle se compose de cent personnes auxquelles se sont adjointes quarante-huit personnes du Perray, centre de la dévotion à Notre-Dame Consolatrice (1).

Suivent les paroisses du diocèse de Chartres. Nous en comptons environ cent cinquante, avec de jolies bannières dont quelques-unes ont été achetées pour la circonstance ; chacune a son groupe de jeunes filles vêtues de blanc, et l'une d'elles, sinon plusieurs, tient en main un cœur ou une branche de lys, ou une couronne ou un bouquet de fleurs. Plusieurs de ces objets, cœurs rayonnants, sceptres, etc. ont été donnés en ex-voto aux sanctuaires de Notre-Dame de Chartres. Parmi les paroisses qui en ont laissé ainsi nous sommes en mesure de nommer: Saint-Aignan de Chartres, Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou, Cloyes, Saint-Prest, Houville, Francourville, Nogent-le-Phaye, Illiers, Montigny-le-Gannelon, Sours, Unverre, Châteauneuf, Chaudon, Luisant, Auneau, Champhol, Saint-Eliph, Gasville, le Favril, La Loupe, Courville, Cormainville, Villiers-le-Moriers, Saint-Valérien de Châteaudun, Saint-Aubin, Tillay-le-Péneux, Nogent-le-Roi, etc... D'autres cœurs encore ont été offerts sans nom gravé qui puisse indiquer la provenance.

Voici maintenant des députations de différents diocèses, et vous admirez les bannières du Mans, d'Ivry-la-Bataille, de Vendôme, d'Evreux, etc. ; une de Pont-Audemer, c'est le don particulier d'une noble demoiselle de cette ville à Notre-Dame de Chartres ; la bannière d'Orléans portée par M. le duc de Chaulnes (la ville d'Orléans s'est distinguée cette fois encore comme en 1873 par son empressement à venir honorer notre auguste Patronne). — Puis la bannière du Comité central des pèlerinages de Paris, portée par M. le vicomte de Damas. Les députations de Paris, de Versailles, de Saint-Germain-en-Laye, etc., que nous voyons tout près méritaient une place d'honneur. On a beaucoup remarqué les Confréries paroissiales et autres groupes de Saint-Roch, de Grenelle, de Sainte-Clotilde, de Vaugirard, etc.

Défilent ensuite les jeunes filles des pieux établissements et de diverses confréries de Chartres, savoir : le Saint-Cœur de Marie, la Providence, les Dames de Saint-Paul dont les élèves entourant une belle corbeille de lys ont chacune à la main une branche de la même fleur ; la maison Saint-Michel avec ses croix, guirlandes et couronnes de couleurs différentes distribuées entre trois groupes représentant d'une manière ravissante les quinze mystères du Rosaire ; la Sainte-Famille ; la maison Saint-Joseph ; la confrérie de Notre-Dame de Chartres portant les couronnes et les sceptres de nos Madones.

Les congréganistes de Marie sont suivies d'autres demoiselles de la ville en costume brillant de noblesse, de grâce et de modestie. Ces vingt-trois jeunes filles revêtues de blanc azuré et couronnées de feuilles d'argent forment le groupe d'honneur de Notre-Dame de Chartres ; au milieu d'elles on voit sur un magnifique brancard la médaille commémorative de la délivrance du choléra en 1832. Nous applaudissons

(1) Le pèlerinage de N.-D Consolatrice refleurit depuis quelques années au Perray, station de chemin de fer sur la ligne de l'ouest (Seine-et-Oise). Souvent des personnes de Paris ou de Versailles vont y saluer la Madone en faisant route vers N.-D. de Chartres. La fête du Pèlerinage aura lieu le 8 octobre prochain.

à la pensée qui a imaginé ce groupe et au bon goût qui en a présidé l'ornementation.

Que de bannières encore ! Celles de Sainte-Anne avec l'association des Mères-Chrétiennes ; de Saint François d'Assise avec les Tertiaires de l'ordre séraphique ; du Saint-Sacrement avec les Dames de l'Association eucharistique.

Les religieuses des différents Ordres et Congrégations du diocèse : Notre-Dame de Chartres ; Bon-Secours, Petites-Sœurs des Pauvres, Immaculée-Conception de Nogent, Saint-Paul, Saint-Vincent-de-Paul, Sœurs tourières du Carmel et de la Visitation. (Les Sœurs de la Providence et du Saint-Cœur de Marie, étaient sur d'autres points avec les orphelinats).

La corporation des jardiniers et celle des vignerons se font remarquer comme celle des Poissonnières par les insignes de leurs patrons : bâtons et riches baldaquins enguirlandés de fleurs et de raisins.

Ces députations des métiers ont commencé la série des groupes d'hommes qui arrivent dans l'ordre suivant :

Les 80 pèlerins de la Franche-Comté avec leur bannière apportée de Besançon. Quelle édification de voir ces nombreux étrangers à la foi vive et au cœur ardent, venus de si loin pour prier avec nous. Notre-Dame de Chartres ! Déjà en 1873 le Jura nous avait donné cet exemple ; on se rappelle les nombreux pèlerins de Salins dont la bannière, magnifique ex-voto, figure dans nos processions.

Des petits-séminaristes du diocèse avec leur bannière ; ils ont à leur tête M. l'abbé Levêque, supérieur à Nogent-le-Rotrou.

Des membres de la conférence Saint-Vincent de Paul et du Comité catholique ; beaucoup d'hommes se sont unis à eux ; et quantié d'autres prêts à s'associer à ce groupe, sont restés en dehors et parmi la double haie des spectateurs par suite d'un malentendu regrettable.

Les Frères des Écoles chrétiennes ; il y en avait de Chartres, de Dreux, de Châteaudun, de Nogent-le-Rotrou, de Nantes, d'Orléans, du Ranché (diocèse du Mans), etc.

Avant de parler des prêtres, disons que les bannières ne sont pas les seuls objets admirés au-dessus des rangs qui précèdent. Nous n'avons pas compté les statues du Sacré-Cœur, de la Sainte-Vierge, de saint Joseph, de Saint Antoine de Padoue ; la statue de Notre-Dame de Lourdes, celle de Notre-Dame de la Salette et le groupe de Notre-Seigneur avec la bienheureuse Marguerite-Marie ; les châsses de plusieurs saints.

Les 125 ecclésiastiques du Séminaire des Missions étrangères, devancent immédiatement le clergé en habits de chœur. Ils sont venus de Paris consacrer à Notre-Dame de Chartres l'avenir de leurs travaux apostoliques. Durant le trajet de la procession, leurs chants harmonieux font sensation dans le public ; on salue partout d'un regard bienveillant ces futurs Missionnaires de l'Orient, peut-être futurs martyrs.

— Signalons enfin la bannière de Notre-Dame de Sous-Terre, la Croix du Chapître, les enfants de chœur de Saint-Aignan et de Saint-Pierre, les clercs de Notre-Dame ou enfants de chœur de la Maîtrise, les prêtres en surplis au nombre de 420 mais qui atteindraient un chiffre triple peut-être si on leur adjoignait les curés qui, en tête de la procession, président les députations de paroisses, et surtout les centaines d'ecclésiastiques en noir disséminés parmi les fidèles en dehors des lignes du cortège. Notre diocèse et les six diocèses limitrophes ont

fourni une part considérable dans cet effectif étonnant de prêtres ; mais nous constatons qu'il en est venu beaucoup de plus loin et même des extrémités de la France.

Les chanoines sont suivis des prêtres en dalmatiques chargés de porter la précieuse monstrance.

Le voici le superbe reliquaire montrant entre deux cristaux l'objet vénéré : le Voile de la Sainte-Vierge qui se déploie en écharpe sur une traverse que surmonte un lys d'or. Les anges d'or agenouillés à droite et à gauche de la Châsse nous disent ce que nous avons à faire nous-mêmes : prosternons-nous !

NN. SS. les évêques, les archevêques, et le Nonce apostolique suivent ce trésor de l'église de Chartres et bénissent la foule.

Un nouveau groupe de religieux et de laïcs, puis un peloton de soldats ferment la marche.

— On pense généralement que ce défilé occupait une étendue de plus de deux kilomètres, peut-être de trois. Et sur toute la ligne régnait une sainte animation soutenue ici par la fanfare de l'école Saint Ferdinand, là par le chant des hymnes et des litanies, ailleurs et un peu partout par les cantiques en l'honneur de Notre-Dame de Chartres, qui convenaient si bien à la fête et que l'on aimera désormais à répéter dans nos églises. Tant de curés ont voulu en emporter le petit recueil pour leurs chœurs de confrérie ou d'école ! (1)

M. l'abbé V. Davin, donnant dans le journal le *Monde* un récit abrégé de ce que nous venons de décrire au long, s'exprime ainsi : « Je ne puis comparer à ce spectacle également édifiant et splendide que celui de Rome entière sous la colonnade de Saint-Pierre, à la procession d'autrefois du *Corpus Domini*. Chartres soutient bien la comparaison. »

— Nous rentrons à la basilique ; les bannières s'écartent au fur et à mesure qu'elles arrivent au portail, et les différents groupes plongent dans la Crypte par la porte qui est sous le clocher neuf ; ils en sortiront par celle du vieux clocher. Nous avons bien des fois parlé du coup-d'œil féérique présenté par la Crypte, cette seconde cathédrale, illuminée de 230 lampes et d'un nombre incalculable de flambeaux disposés de toutes parts en couronnes ou en girandoles. L'autel central du pèlerinage vu dans le lointain, et au-delà, autour de l'abside, les douze chapelles très-profondes ; et partout des peintures symboliques ou de larges tableaux à fresques ; enfin, dans les embrasures de fenêtres des écussons entourés de drapeaux et portant inscrites les litanies de Notre-Dame de Chartres, quelle perspective !!...

Durant trois heures un immense flot humain a glissé dans ce torrent de lumières, selon le mot de M. Nemour-Godré de l'*Univers ;* et pendant ce temps les voûtes souterraines retentissaient des cantiques à Notre-Dame de Chartres, si bien chantés durant l'octave de la Nativité par les communautés de la ville, spécialement par les élèves du Saint-Cœur de Marie et celles de la Sainte-Famille !

— Le clergé remonté dans l'église supérieure a couronné l'office par le salut du St-Sacrement au maître-autel, et se retire les yeux encore fixés sur l'illumination admirablement préparée qui couvre de ses faisceaux et cordons flamboyants les hautes galeries du chœur et particulièrement le groupe de l'assomption.

§ 4. ILLUMINATIONS.

La nuit va descendre sur Chartres ; d'autres jouissances nous atten-

(1) Ce recueil se vend chez le Concierge de la Maison des Clercs de Notre-Dame de Chartres au prix de dix centimes l'exemplaire ; d'un franc la douzaine, de 3 fr. 50 les cinquante exemplaires. (S'adresser à la Maîtrise de Chartres).

dent. La ville entière est en fête et les rues, surtout celles qui ont été décorées pour la procession, ruissellent de lumière. Transparents, lanternes vénitiennes, cordons de becs de gaz, chaque maison a ses moyens pour contribuer aux magnificences partout désirées. Le mouvement de circulation s'accentue de plus en plus et devient extraordinaire ; qui ne veut voir et comparer ?

A l'évêché, où beaucoup de visiteurs doivent se rendre dans la soirée pour répondre à l'invitation de Monseigneur de Chartres et saluer S. Exc. le Nonce du Saint-Père, les illuminations s'alignent merveilleusement autour de la pelouse et aux murailles du palais ; le point central est un beau transparent sur lequel se dessine le buste de Pie IX. — Au Grand-Séminaire et dans le voisinage on ne se lasse pas d'admirer les guirlandes et autres enjolivements qui ressortent sous mille feux. — Le long de la rue Muret ce n'est qu'une chaîne lumineuse ; tout y scintille jusqu'aux recoins les plus modestes. — Il en est ainsi ailleurs. Nous signalerons le couvent de Saint-Paul et son clocher, gracieux phare perçant la nuit obscure, la maison Saint-Michel, les hôtels de la Préfecture et de la Recette générale, les environs de Sainte-Foy, l'Institution Notre-Dame et la Maîtrise, certaines maisons des rues Sainte-Même, du Soleil-d'Or, du Cheval-Blanc, et de la place Billard. Que de fois en ces quartiers et sur d'autres points de rues plus oubliées on avait plaisir à rencontrer les images de nos deux Madones et de la Sainte-Tunique!

Et si nous sortons jusqu'aux boulevards que n'aurons-nous pas à dire des festons courant sur les murs du Carmel, des cordons de lumières chez les Petites-Sœurs des Pauvres, de l'effet des lanternes aux arbres des promenades publiques, enfin de la charmante ordonnance des transparents chez les Frères de l'école Saint-Ferdinand ?

Une beauté qui éclipse encore toutes celles-là, c'est le rayonnement de la cathédrale éclairée par les feux de Bengale. Flèches interminables, clochetons et contreforts, crète de l'édifice, tout mis en relief par la projection de feux multicolores, c'était magnifique à voir surtout d'une longue distance. Les villageois qui regagnaient leur campagne, ont souvent tourné leurs regards en arrière pour contempler le géant de pierre changeant de couleurs comme un caméléon à travers les ombres de la nuit.

L'étude des illuminations faite, beaucoup de spectateurs rentrent dans la basilique où le silence semble proscrit pour longtemps. Un pieux orateur installé auprès de la colonne de Notre-Dame du Pilier parle aux fidèles qui se succédent autour de lui et dont beaucoup vont établir leur domicile nocturne sur une chaise de l'église à défaut de lit d'hôtel ; il récite le chapelet ; il chante avec eux ; les tintements de l'horloge se font à peine entendre dans ces bruits de prière ; et bientôt l'on est tout étonné de se voir au lendemain de la grande fête, au 13 septembre dont nous allons maintenant parler.

III.

Le 13 septembre. — **Noces d'or et d'argent de S. G. Monseigneur Regnault, Évêque de Chartres.**

Il n'y a plus vingt-cinq ou trente-mille pèlerins comme le 12 ; des légions sont parties dans la soirée ; et pourtant le mercredi matin la cathédrale et la Crypte débordent encore de prêtres et de fidèles. Les messes ont commencé à minuit ; aussi ne faut-il pas s'étonner si nous parlons de près de 700 dites en deux jours soit en haut, soit en bas, sans compter celles des autres églises ou chapelles de Chartres. Jus-

qu'au soir un très-grand nombre d'étrangers circuleront autour de la colonne qu'ils baisent tour à tour, et des chapelains, sentinelles du sanctuaire, qui récitent l'évangile et distribuent les bénédictions.

A huit heures le clergé prend ses places au chœur, et le cortége épiscopal y entre avec la Monstrance rapportée d'une chapelle de la basilique où on l'avait renfermée pour la nuit. A Monseigneur l'évêque de Chartres aujourd'hui l'honneur d'officier ; car il est le héros de la fête ; nous célébrons ses cinquante ans de prêtrise et sa vingt-cinquième année d'épiscopat. *Et erit quasi pater habitantibus Jerusalem* (Isaïe 22-21); L'immense assemblée qui prie dans la basilique, notre belle Jérusalem, va former comme une même famille autour de lui. Les observances liturgiques et la majesté des chants à l'unisson ne sont point au-dessous de la solennité. Après l'évangile l'évêque officiant et S. Exc. le Nonce descendent du sanctuaire et sont suivis des autres Pontifes (les mêmes que ceux d'hier sauf Mgr d'Evreux) au banc d'œuvre qu'environnent déjà les prêtres. Les ecclésiastiques du grand-chœur viennent à leur tour à l'entrée de la nef. Le sermon va commencer.

Le Rév. Père Marcel, le prédicateur des 8, 10 et 12 septembre dans notre cathédrale, a été invité spécialement pour le 13. Il remplit admirablement sa tâche, dans le commentaire le plus éloquent de ce texte : *Ille erat lucerna ardens et lucens.* L'évêque dans la religion catholique est cette lumière qui éclaire les âmes, ce feu qui les réchauffe. On lira plus loin ce beau discours.

A l'issue de la grand'messe, Monseigneur l'évêque de Chartres réunit au séminaire, pour des agapes fraternelles, NN SS. les prélats avec leurs vicaires-généraux, le clergé du diocèse et d'autres prêtres étrangers ; environ quatre cents convives.

Messieurs les directeurs du Séminaire n'ont rien négligé pour la parure des salles du festin. Avant d'y pénétrer d'ailleurs, l'aspect des décorations de la cour a préparé à un merveilleux coup-d'œil. L'intérieur des deux salles et du couloir qui les sépare est complétement tendu de draperies et d'inscriptions.

La première, celle destinée aux prélats, aux chanoines et aux ecclésiastiques les plus âgés, présente sur des écussons, entourés d'oriflammes, les noms des évêques, des prêtres et des religieux dont la sainteté et la science a illustré l'histoire de Chartres ; ainsi les souvenirs du passé ajoutent du charme au présent ; dans un diocèse la couronne épiscopale se posant sur un nouveau front brille de toutes les pierres précieuses qu'ont accumulées les siècles.

Les banderoles qui descendent du plafond portent les dates de la naissance, du baptême, du sacerdoce et de l'épiscopat de Monseigneur; sur deux d'entre elles on lit : *Multos annos*, *Multas gratias*. Au fond, la statue de la Sainte Vierge qui préside l'assemblée ressort entre de longues banderoles ; au-dessus de la niche nous lisons : *Nuptiæ factæ sunt* et au-dessous : *Erat Mater Jesu ibi*. On se croirait à Cana ; ce sont les noces et la Mère de Jésus est là. Notre-Dame ne quitte pas de l'œil son Pontife et sa société bénie ; n'a-t-elle pas l'habitude d'intervenir afin que rien ne manque à ses amis, aux collaborateurs de sa charge pastorale ? A l'autre extrémité, la table des Prélats est installée au milieu de tentures rouges formant tapisserie. Les guirlandes de verts feuillage enroulées autour des colonnes tranchent sur le bleu et le blanc des bannières.

La seconde salle (le réfectoire ordinaire) est parée à peu près de la même manière. Les écussons avec trophées de drapeaux s'agrafent symétriquement sur les deux rangs de colonnes parallèles ; les initiales de Monseigneur

sont répétées sur le liseré des oriflammes qui s'étendent le long des murailles. Les inscriptions ont pour sujet la liste des saints prêtres de Chartres, liste où M. Bourdoise et M. Gilles Marie ne sont point oubliés.

Enfin le couloir qui fait communiquer les deux salles, ayant été réservé aux séminaristes, offre à la vue les noms des écolâtres fameux dans notre église et de quelques autres célébrités chartraines. Fulbert et Yves paraissent là encore avec les Lanfranc, les Pierre de Blois, etc... Il faut convenir que l'enseignement lévitique se recommande de maîtres remarquables et de patrons puissants. Les gardiens de la science n'ont jamais manqué à l'Eglise.

Tout est donc plein d'à-propos dans ce lieu du banquet de famille. Chacun fait aussi l'éloge de l'ordonnance du repas.

Monseigneur l'évêque de Chartres se lève au dessert, et, en quelques mots émus, porte la santé du Souverain-Pontife, dont le nom est acclamé avec enthousiasme. S. Exc. Monseigneur Meglia répond en souhaitant à Monseigneur Regnault de pouvoir célébrer ses noces d'or, après cinquante ans d'épiscopat, comme il espère que le vénéré Pie IX les célébrera en 1877. De nouveaux applaudissements accueillent cette parole.

Quatre prêtres viennent successivement adresser leurs félicitations à leur évêque. M. l'abbé Olivier, le plus ancien chanoine, parle au nom du Chapitre ; M. l'abbé Bourlier, supérieur du Grand-Séminaire, au nom des maisons diocésaines d'enseignement ; M. l'abbé Bigarne, curé de Senonches, au nom des curés de canton ; M. l'abbé Mercier, curé de Toury, au nom des desservants. On croirait à une joute d'éloquence où le cœur inspire le talent ; il serait plus juste de dire que c'est le plus heureux accomplissement d'une mission confiée aux aînés de la famille pour honorer le père commun.

Monseigneur Richard, le coadjuteur de Paris, se lève et prononce une allocution toute empreinte de l'esprit de Saint François de Sales et beaucoup applaudie ; nous écoutons avec plaisir les ingénieux rapprochements entre Saint Amand évêque de Maestricht et l'évêque de Chartres ; d'autres détails nous charment encore ; nous voudrions tout reproduire ; mais hélas ! le sténographe n'est pas là pour aider notre mémoire. Monseigneur Regnault répond en complimentant le vénérable coadjuteur qui a su conquérir à Paris en si peu de temps toutes les sympathies.

La série des compliments est couronnée par celui de l'illustre évêque de Poitiers. Monseigneur Pie insiste sur la grande œuvre de la restauration de la Crypte; il nous raconte qu'au jour de son ordination, il avait demandé inutilement à célébrer sa première messe sur un autel provisoire dans ce lieu saint alors abandonné, et qu'étant à Chartres il allait chaque jour y prier au milieu des décombres. Merci au Pontife dont cette restauration si désirée de la Crypte honorait à un si haut degré l'épiscopat !

Enfin une cantate latine, composée pour la musiqne et le texte par le maître de chapelle de la cathédrale et bien exécutée par un chœur de prêtres, termine la séance. L'harmonie du chant devait traduire l'harmonie des âmes, et l'on se quitte en modulant : *Vivat in æternum !* Gloire à Notre-Dame de Chartres ! Honneur à son Pontife vénéré !!!

A.-F. GOUSSARD,

Chan. hon., directeur de la *Voix de N.-D. de Chartres.*

DISCOURS

prononcé par le R. P. Marcel, Gardien des Capucins de Versailles le 12 Septembre, à l'issue de la messe du Pèlerinage national

Hæc enim vestimenta sunt sancta.
Lév., 16-4.

Monseigneur,

Les paroles de nos Livres Saints que je viens de vous citer, M.F., sont sorties de la bouche de Dieu même. En l'Ancien Testament Dieu avait prescrit le culte que son peuple devait lui rendre. Il était descendu jusqu'aux moindres détails, il avait donné le plan de l'Arche d'Alliance, il avait détaillé les cérémonies du sacrifice, il avait décrit jusqu'à la forme des vêtements que le grand Prêtre devait porter quand il entrerait dans le sanctuaire ; et il avait ajouté ce commandement : « Aaron n'entrera point dans le sanctuaire sans être revêtu de ces vêtements, car ces vêtements sont saints, *Hæc enim vestimenta sunt sancta.*

Vous me permettrez, M. F., d'emprunter ces paroles à la Sainte-Ecriture et de les appliquer au vêtement de la Très-Sainte Vierge que nous venons tous vénérer aujourd'hui — *Hæc enim vestimenta sancta.*

Je n'ai point à vous donner les preuves de l'authenticité de ce vêtement. Il y a mille ans que l'église de Chartres le vénère. Il y a mille ans que les pèlerins de toutes les nations viennent s'agenouiller devant la châsse qui le renferme. C'est assez, et notre piété n'exige rien de plus.

Je n'ai point non plus à rechercher si ce vêtement est une tunique, un voile ou un manteau ; que nous importe ? c'est un vêtement de la T.-S. Vierge Marie, c'est assez pour qu'il soit saint et mérite notre vénération : c'est pour une part tout ce que je veux vous démontrer.

Que nous puissions appeler saint le Vêtement de la Sainte Vierge, il semble que Dieu lui-même nous y autorise. Il a appelé saints les vêtements du grand Prêtre, et sa parole est pleine de vérité; ils étaient saints, parce qu'ils étaient consacrés au culte de Dieu ; ils étaient saints parce qu'ils participaient à la sainteté du Sacerdoce et du Sacrifice.

Le prêtre de l'Ancienne Loi ne sacrifiait que des figures, le sanctuaire ne renfermait point le Dieu vivant, l'Arche d'Alliance n'était elle-même qu'une figure, et pourtant le prêtre, le sanctuaire, l'Arche d'Alliance et jusqu'aux voiles qui les couvraient étaient appelés saints.

Pour nous chrétiens, nous avons ici plus que le prêtre, plus que l'autel, plus que l'Arche d'Alliance, nous avons la réalité de toutes ces figures. C'est la Vierge Sainte qui a sanctifié ce Vêtement que nous présentons à votre vénération ; ce Voile enveloppait le Tabernacle vivant, il a été sanctifié au contact de la chair virginale de la Vierge Marie.

Je ne dis peut-être pas assez, il a dû envelopper de ses plis la Mère et l'Enfant. Je sais que le Moyen-Age appelait ce Vêtement la Sainte Tunique, mais un examen plus attentif a fait dire que c'était plus probablement ce long voile ou manteau qui enveloppe les femmes de l'Orient et alors ce manteau a dû abriter l'Enfant-Jésus.

Je me souviendrai longtemps de ce que j'ai vu à Bethléem, en la

sainte grotte où Jésus vint au monde. Je disais la sainte messe en cette grotte bénie et les femmes de Bethléem se pressaient autour de l'autel, toutes étaient enveloppées de ce long voile, quelques-unes tenaient en leurs bras de petits enfants que ce voile cachait tout entiers ; c'est ainsi sans doute que plus d'une fois la T.-S. Vierge dut abriter l'Enfant-Jésus, et ainsi ce Voile précieux aurait touché aussi la chair divine du Seigneur Jésus. Ce Voile aurait donc cette double sanctification et il serait un double souvenir.

Ne craignons pas de le dire très-haut, au risque d'effrayer l'hérésie et l'impiété, oui, nous vénérons ce vêtement, oui nous lui rendons un culte religieux; nous ne l'adorons pas, nous ne sommes pas des païens, mais nous le vénérons, nous nous prosternons devant lui, nous l'enfermons dans des châsses d'or enrichies de pierreries, parcequ'il est un souvenir de notre Mère la Vierge Marie, et cette vénération, nous le disons hautement, elle n'est pas simplement humaine, elle est religieuse, elle fait partie de notre culte et de notre religion.

Le Protestantisme crie à l'idolâtrie, le Jansénisme plus hypocrite se contente de crier à l'exagération, l'impiété nous trouve petits esprits ; nous laissons dire, et nous nous pressons en foule autour de nos Reliques sacrées et nous avons encore cette consolation de savoir que nous avons plus de raison en notre culte que tous ces faux sages en leur impiété.

Cette question tient au cœur même de notre foi catholique. C'est vrai que nous catholiques nous faisons de la religion non-seulement avec notre intelligence et notre volonté, mais aussi avec notre cœur. L'homme est d'abord intelligence, et il rattache cette intelligence à Dieu par la Foi ; la Foi c'est la Religion de l'intelligence ; l'homme est une volonté libre ensuite, et il rattache à Dieu cette volonté libre par l'obéissance aux commandements ; l'obéissance c'est la religion de la volonté. Mais si l'homme est intelligence et volonté, il est cœur aussi, il a le souvenir, le respect, l'amour pour ceux qui l'ont aimé et secouru, l'homme n'est point un pur esprit, c'est un composé de corps et d'âme, sentir est tout aussi humain pour lui que comprendre et vouloir. Pourquoi donc voulez-vous mutiler cet homme, et lui empêcher de rattacher à Dieu par le lien religieux ce cœur que Dieu lui a donné ? Vous croyez faire preuve de haute sagesse et vous ne faites preuve que de votre ignorance ; c'est l'homme tout entier qu'il faut rattacher à Dieu par le lien religieux; c'est pourquoi je vous disais que nous catholiques nous faisons de la religion avec notre intelligence, notre volonté et notre cœur. Et la raison du genre humain est d'accord sur ce point avec la raison catholique. J'ai vu le Musulman baiser avec respect la pierre où il croyait retrouver l'empreinte de la main de son prophète. J'ai vu le Juif pleurer des larmes amères sur les dernières pierres de son temple détruit. J'ai vu le pauvre paysan russe se prosterner au Calvaire, arroser de ses larmes, couvrir de ses baisers ce rocher teint du sang de son Sauveur. J'ai vu aussi à côté l'orgueilleux protestant, son guide de touriste à la main, fouler ce sol sacré sans se prosterner, sans donner un signe de respect, et ce pharisien viendra dire qu'il aime Jésus-Christ ! que Jésus-Christ est son Seigneur et son Maître ! Croit-il encore à la Rédemption cet homme ? Croit-il que Jésus-Christ a été crucifié? qu'il a donné son sang pour lui ? Ou cet homme n'est-il donc qu'une machine sans entrailles ? N'a-t-il donc point de sang au cœur ? point de larmes dans les yeux ? Le Protestantisme

et le Jansénisme son frère sont deux hérésies contre nature.

Nous ne défendons pas à notre cœur, nous catholiques, d'être religieux ; nous aimons nos Saints, nous vénérons leurs ossements sacrés, nous aimons la Vierge Sainte, notre Mère qui est dans les cieux, et parce que nous l'aimons, nous aimons tout ce qui la rappelle ; nous aimons la terre qu'elle a foulée, la maison qu'elle a habitée,le vêtement qui la couvrait; ce sont là pour nous de doux souvenirs, et comme une partie d'Elle-même ; et ce culte, loin de nous abaisser, nous élève.

C'est par les choses visibles qu'on s'élève aux invisibles. L'Eglise catholique le sait et elle use admirablement de ce moyen. Elle nous permet de baiser avec respect ce tissu de laine ou de soie, mais en même temps elle nous dit de monter plus haut. C'est à la Vierge Marie que remonte notre vénération et par ce Vêtement matériel elle nous dit de vénérer en Marie un autre vêtement spirituel tissé de la main de Dieu pour la Vierge sa Mère.

L'objet de cette fête, ce n'est donc pas seulement le Voile matériel, c'est aussi le manteau d'honneur que Dieu a fait à Marie. La Sainte Ecriture nous parlant de ce vêtement royal, le fait en termes magnifiques : « *In vestitu deaurato circumdata varietate*, c'est un manteau dont la trame est d'or et tout enrichi de broderies.La trame d'or c'est la maternité divine qui soutient tout l'ouvrage ; les broderies ce sont les priviléges, les grâces, les dons qui ont été ajoutés sans mesure.

Les docteurs de la Théologie catholique parlant de la maternité divine ont des paroles étranges. Saint Thomas dit que par ce privilége la Sainte Vierge a une sorte de dignité infinie, et Saint Bonaventure ajoute que Dieu peut faire des mondes plus parfaits que ce monde, mais qu'il ne peut rien faire de plus grand que la Mère de Dieu, et ce ne sont pas là paroles d'orateur mais de docteurs développant une thèse. Est-ce donc qu'une créature peut porter l'infini ? non sans doute, et pourtant la dignité de la Sainte Vierge a quelque chose d'infini puisqu'elle se termine au divin, elle est mère de Dieu. Est-ce donc que Dieu est limité en sa puissance de créateur ? Non ce n'est pas là ce que veut dire le docteur séraphique, mais il veut dire que Dieu ne peut se dépasser lui-même, et qu'ayant fait Marie sa Mère, il ne peut rien ajouter au-delà. Ce vêtement de la maternité divine est vraiment d'or, de l'or pur de la divinité, *in vestitu deaurato.*

Mais cette trame d'or appelle d'autres richesses. Dieu se préparant une Mère devait la faire digne de Lui. A ce manteau royal de la maternité divine il devait attacher tous les joyaux que renferment ses trésors, *Circumdata varietate.*

Aussi après l'Homme-Dieu, le plus bel ouvrage du créateur c'est la Vierge Marie. Dieu a déployé magnifiquement sa toute-puissance en la création des mondes. Il a jeté à profusion la lumière, la vie, l'intelligence, la grâce, dans le monde des hommes et dans le monde des Anges. Eh ! bien, rassemblez en un tout merveilleux, ces richesses sorties de la main de Dieu; faites de toutes ces vies, de toutes ces intelligences, de toutes ces lumières une gerbe lumineuse, vous n'aurez pas seulement la frange du Vêtement dont Dieu a revêtu sa Mère. N'oubliez donc pas que la T.-S. Vierge est un monde à part. Elle ne cesse pas d'être créature, mais c'est une créature à part avec laquelle aucune autre créature ne vient prendre rang, elle est à elle seule un monde qui a ses lois, ses priviléges, ses grâces, ses dons.

Ses lois ne sont pas les lois du monde ordinaire. Quoique par son corps et par son âme elle appartienne à la race humaine, les lois de l'humanité semblent suspendues pour elle. Elle est fille d'Adam et pourtant elle ne participe point au péché d'Adam, elle a cette chair et ce sang qui en nous sont pétris de péché et elle ne sait point ce que c'est que l'insolence de la chair, elle est mère et elle reste Vierge, elle enfante et c'est sans douleur, elle s'endort plutôt qu'elle ne meurt et son corps ne connaît point la corruption du tombeau.

Mais ce n'est là que la frange du manteau, examinez donc la broderie qui est mêlée au tissu d'or. Grâces éclatantes et dons précieux, tout se mêle à profusion en ce riche vêtement. Marie a plus de lumières en son intelligence que tous les anges snsemble, plus de grâces sanctifiantes que tous les élus, plus d'amour en son seul cœur de Mère que dans tous les cœurs des saints. Ce n'est pas sans raison que l'Ange la salue pleine de grâces. La Sainte Ecriture nous parle d'une mesure surabondante et débordante, c'est la mesure qui a été accordée à la T.-S. Vierge, ou plutôt Dieu lui a donné sans mesure. En vérité l'œil s'éblouit à contempler ces richesses ! Et pourtant je n'ai pas tout dit encore.

Après les grâces, il y a les dons. A côté de l'Ange et du Saint, il y a le Prophète, l'Apôtre, le Prêtre, le Docteur, le Martyr. Dieu a-t-il mis encore sur le manteau de sa Mère tous ces joyaux? Saint Thomas l'affirme, et ce qui ne convenait point à son sexe, elle l'avait en puissance, si elle ne l'avait en acte. On la nomme la Reine des Prophètes et ce n'est point un vain titre, elle a prophétisé cette louange immense que devaient lui donner toutes les générations, *Beatam me dicent omnes generationes.* Si elle n'est pas Apôtre et prêtre et docteur dans le sens ordinaire de ces mots, pourtant ces dignités ne lui font point absolument défaut, et on peut dire qu'elle les dépasse d'une manière éminente. « Beaucoup de choses étaient révélées par Marie aux Apôtres, » nous dit Saint Anselme : *Multa Apostolis per Mariam revelabantur,* et il ajoute : « Elle était la Maîtresse très-sage et le docteur de l'Eglise et des Apôtres ; *Ecclesiæ et Apostolorum doctricem et sapientissimam Magistram.* Comme le prêtre elle a offert la victime sacrée. Ce n'est pas sans raison que l'Evangile nous dit qu'au moment suprême elle se tenait debout au pied de la croix ; ses pieds glissaient dans le sang, son cœur se brisait, cependant elle restait debout, *stabat,* elle savait que le prêtre reste debout à l'autel. J'espère que vous ne lui contesterez pas son titre de Martyr à cetre Mère héroïque. Son cœur avait subi toutes les tortures, dévoré tous les affronts, elle avait entendu les marteaux enfoncer les clous,elle avait vu jaillir le sang,et quand la nuit enveloppa le Calvaire, elle resta là embrassant la croix ; le sang tiède de Jésus tombait sur ses mains et sur son visage, son cœur vaillant ne l'abandonna pas, elle attendit le dernier soupir, et quand on détacha le cadavre, c'est elle qui le reçut dans ses bras; elle est bien la Reine des Martyrs.

Je devrais m'arrêter peut-être, il faut auparavant répondre à une objection. L'impiété ne craint pas de dire que c'est notre dévotion surexcitée et ignorante qui prête à Marie toutes ces merveilles qui en font un demi-Dieu. Véritablement l'objection est étrange partant de là, car cette même impiété nous dit qu'elle ne peut admettre l'Incarnation, parce que c'est abaisser Dieu que de le faire descendre au rang de fils d'une créature. Si l'impiété a si grand soin de l'hon-

neur de Dieu,qu'elle nous laisse donc croire au moins que cette créature est une créature à part. C'est précisément parce que nous avons une haute idée de la Majesté de Dieu, que nous admettons que sa Mère dépasse infiniment en dignité, en grâce, en lumière tout ce qui est en terre et dans les cieux. Nous en faisons un demi-Dieu, l'impiété ne croit pas si bien dire, c'est presque la traduction d'un mot du docte Saint Bernard: « Dieu se devait, dit-il, il devait à sa dignité d'élever sa mère comme à une certaine égalité divine par une certaine infinité de perfections et de grâces. *Oportuit eam elevari ad quamdam quasi æqualitatem divinam,per quamdam infinitatem perfectionum et gratiarum.* »

Un dernier mot. Dieu a fait à sa mère un riche vêtement ; à nous d'imiter Dieu et de faire à notre Mère un vêtement de gloire. Nos pères nous ont donné l'exemple. Quelle riche parure vos aïeux ont voulu donner à la Vierge Marie ! Quel splendide manteau que cette Basilique de Chartres ! On a dit que c'était un poëme en pierres, j'aime mieux dire que c'est le manteau royal de Notre-Dame tout orné de broderies. Et vous que ferez-vous ? Vous ferez à Marie un manteau glorieux de votre affection, vous l'entourerez d'honneur, vous aimerez à la proclamer la Reine de votre cité, et vous vous ferez gloire d'être toujours les enfants fidèles de Notre-Dame de Chartres. Amen.

DISCOURS

prononcé par le R. P. Marcel, à la cathédrale de Chartres, pour les Noces d'or et d'argent de Mgr Regnault, évêque de Chartres, le 13 septembre 1876, en présence de Son Ex. Mgr le Nonce apostolique, et de NN. SS. les Evêques.

Ille erat lucerna ardens et lucens ;
Il était une lumière ardente et brillante.

Monseigneur,

Vous connaissez, Mes T.-C. F., la fête que célèbre aujourd'hui l'Eglise de Chartres ; elle célèbre les Noces de son vénérable Evêque; j'ai dit ce mot à dessein, quoiqu'il semble vulgaire, mais ce mot appartient à l'Eglise. La sainte Eglise ne craint pas de dire : les Noces de l'Agneau, en parlant des grandes joies de l'éternité. Cette fête, M. F., est une fête religieuse au sens le plus strict du mot. Dieu a couronné d'années et de mérites votre père, et vous venez remercier Dieu et féliciter votre père ; ce sont là deux devoirs religieux. C'est votre devoir d'entourer de votre vénération, de votre amour ce père que Dieu a donné à vos âmes ; c'est votre devoir de remercier Dieu de cette verte vieillesse qui vous promet de longues années de charité épiscopale. C'est donc une fête religieuse, Mes Frères, c'est donc pour le bien de vos âmes que je parlerai, et tout en déroulant devant vous les œuvres d'un épiscopat si bien rempli, moi aussi je ne ferai qu'accomplir un devoir religieux, puisque je ne ferai que vous donner les motifs que vous avez de louer Dieu.

Vous me permettrez de parler seulement de l'Evêque; l'épiscopat, c'est, M. F., le couronnement du sacerdoce. Le sacerdoce est l'œuvre de J.-C. par excellence dans son Eglise, œuvre pleine de merveilles ; combien donc est grand l'épiscopat qui en est le rayonnement dans sa plus haute splendeur ! c'est ce que me semble exprimer admirablement un symbole oriental.

Un jour qu'à Jérusalem je visitais une église arménienne, les prêtres me montraient avec un certain orgueil le siége patriarcal tout brillant d'or, de nacre et de perles ; mais ce qui me frappa plus que ces richesses amoncelées, ce fut une lampe suspendue à la place ordinaire que doit occuper le Patriarche ; je demandai une explication; il me fut répondu : Quand le Patriarche n'est pas sur son siége,nous y suspendons cette lampe, symbole de l'Evêque qui est une lumière qu éclaire par sa foi et qui brûle par sa charité ; c'est la traduction demon texte : *Ille erat lucerna ardens et lucens;* ce sera tout le partage de ce simple discours.

L'Evêque est d'abord une lumière. Par sa dignité même, il est juge de la foi, et quand l'Eglise, pour définir un dogme, s'assemble en ses grandes assises, il a sa part de juge au saint Concile ; il est vrai que pour un évêque, cette occasion est rare de manifester ainsi la foi de son diocèse. En dehors de là, l'Evêque reste toujours le docteur dans son Eglise, c'est lui qui garde intacte la tradition catholique, c'est lui qui enseigne soit par lui-même, soit par la bouche de ses prêtres ; c'est lui qui est le pasteur vigilant pour repousser les nouveautés ou condamner l'erreur ; il est véritablement docteur pour la partie du troupeau qui lui est confiée, il doit enseigner, réprouver, condamner. C'est là son premier privilége, c'est là son premier devoir, il faut qu'il donne la foi avant la grâce, l'enseignement avant les sacrements ; et pourquoi ? Parce que la foi est la racine de toute la vie surnaturelle, parce que la foi doit précéder les œuvres. Ce qu'il faut à l'homme, c'est la lumière de la vérité d'abord en son intelligence ; la volonté se redressera ensuite et s'affermira dans le bien ; mais vouloir redresser les volontés perverses, en laissant les intelligences faussées, c'est une immense sottise ; c'est la sottise de ce siècle qui à certains jours semble vouloir le bien, l'ordre, la justice, mais veut garder ses erreurs ; il ne sait pas, ce siècle, que les vertus sont filles de la lumière, filles de la vérité, il ne sait pas que la vérité seule délivre, selon le mot du Maître. La sainte Eglise le sait, elle ; et c'est pourquoi son premier commandement à ses Evêques, c'est d'être une lumière.

Eh bien, M. F., remerciez Dieu, votre Evêque n'a pas failli à cette tâche. J'ai parcouru avec un grand intérêt la longue collection de ses mandements épiscopaux et j'y ai retrouvé cette doctrine large, simple, claire de nos dogmes catholiques telle qu'un évêque la doit à son troupeau. Ce n'est pas assez, la voix de l'Evêque ne peut atteindre tous les fidèles et les atteindre toujours, mais il a d'autres voix à faire entendre, il a ses prêtres qui porteront la parole en son nom, ils seront son écho ; c'est sous sa responsabilité qu'ils enseigneront. Aussi avec quel soin jaloux il veille à ce que la science ecclésiastique ne défaille pas en son diocèse ; vous savez avec quel zèle il s'occupa de la grande œuvre de ses séminaires ; il fonde, il améliore, il surveille avec une infatigable persévérance et, dans un monument qu'il a rendu au culte, il appelle toute une phalange de pieux missionnaires qui sont eux aussi des enfants privilégiés de Marie.

Je ne puis tout dire, mais pourtant je veux parler d'une de ces institutions qui rappelle les gloires antiques de nos vieilles basiliques. A l'ombre de Notre-Dame de Chartres, sous ces vieux cloîtres qui auraient tant de choses à raconter s'ils pouvaient parler des savants qu'ils ont abrités, votre Evêque groupe toute une famille de jeunes clercs qui se prépareront par la science et la piété

à la grande vocation sacerdotale ; ce n'est qu'une humble école, je le veux bien, mais tout humble qu'elle soit, elle se rattache à nos grandes écoles du moyen-âge qui ont été la gloire de l'Eglise. Les écoles de nos cathédrales avaient d'illustres maîtres et donnaient à l'Eglise d'illustres écoliers qui devenaient les lumières de leur siècle. Je vous remercie, Monseigneur, d'avoir fait revivre cette tradition ; l'Eglise n'a point renoncé à être la maîtresse de la science,j'entends la profane. Maîtresse de la science divine elle l'est toujours, mais l'autre science est aussi sa part naturelle, et elle la reprendra tout entière. Je ne dis pas que l'Eglise de France n'a pas la science profane, je n'accorde pas cela à nos ennemis; grâce à Dieu, ce rayon là même ne manque point à son front, mais l'Eglise de France, nous l'oublions trop, est à peine sortie du tombeau où l'avait jetée la Révolution. On lui a bien dit de se lever et de marcher, mais lui a-t-on enlevé toutes les bandelettes qui attachaient son suaire ?

Attendez, les temps viendront, je l'espère, où, ayant réparé les ravages de la mort et brisé tous ses liens, elle sera de nouveau la maîtresse de la science divine et humaine ; et qui sait si cet humble anneau que votre Evêque a rattaché à la chaîne antique ne sera pas le premier anneau d'une autre chaîne aussi brillante que la première ? Qui sait si, à l'ombre de nos vieilles Cathédrales ne viendront point se former d'autres foyers de lumière qui éclaireront le monde ? L'Eglise est immortelle, et le grain de sénevé peut devenir un grand arbre, et sous ses branches les oiseaux du ciel, les docteurs viendront encore s'abriter.

Mais ce n'était pas assez pour votre Evêque d'initier ses prêtres à la science humaine et divine ; il a voulu les suivre en leur vie sacerdotale ; il a voulu que les jeunes prêtres, pendant de longues années encore après leur épreuve du séminaire, fussent examinés sur toutes les branches de la science ecclésiastique. Il a établi que tous, jeunes et vieux, se réuniraient à des temps déterminés pour conférer ensemble de la science ecclésiastique, et ce n'était pas là une vaine prescription. Ici, vous allez me permettre de vous citer un fait. Je vous ai dit que j'avais parcouru la collection des mandements de votre Evêque ; eh bien ! j'y ai lu cette belle page que je vais dire : Un jour, on avait posé aux conférences ecclésiastiques une question à résoudre. Quelques prêtres avaient résolu cette question en se préoccupant trop de certaines opinions philosophiques, soutenues au reste par de zélés catholiques, mais opinions qui pouvaient être dangereuses ; l'Evêque voit le péril, et, en deux pages d'une clarté et d'une science admirable, il fait toucher du doigt l'erreur de ces hommes qui veulent tout dénier à la raison, sous le beau prétexte de fortifier la foi. Il n'hésite pas ; il condamne ces détracteurs à outrance de la raison humaine ; il affirme que, sans être infaillible, elle a pouvoir pourtant pour donner certaines vérités de l'ordre naturel, et ce que votre Evêque condamnait et affirmait, le Concile du Vatican le condamnait et l'affirmait quelque années plus tard. C'est ainsi que notre Evêque savait accomplir son devoir d'être l'illuminateur dans son diocèse. Mais s'il savait que c'était son devoir d'enseigner, il savait aussi que c'était son droit, droit qu'il tient de la sainte Eglise, et que la sainte Eglise seule peut enlever ou restreindre.

Votre Evêque sut défendre ce droit avec intrépidité. Une preuve : et surtout ce que je demande, c'est de ne pas m'accuser de faire monter la politique en chaire ; je ne lui permets pas de monter si

haut ; ce que je vais dire appartient à l'histoire ecclésiastique, et j'use de mon droit. Un jour, un ministre de l'empire trouva bon de déférer au Conseil d'Etat une lettre de votre Evêque ; cette lettre avait été écrite pour défendre un point de morale ; il n'était pas seul en cette protestation. Ce ministre impudent osa bien écrire à votre digne Evêque: « Je vous donne vingt jours pour apporter vos raisons, vous êtes cité devant le Conseil d'Etat.» Votre Evêque était en tournée épiscopale, il répondit : « Nos raisons sont dans l'inviolabilité de notre droit, la justice de la cause que nous défendons, et en les termes même de l'écrit même qui a été publié en notre nom » ; trois lignes, c'est tout et c'est assez. Et comme s'il avait peur de n'être pas compris, trois jours après il écrit au même ministre: « Je ne reconnais qu'au Souverain-Pontife et au Concile le droit de déterminer quelles sont les obligations des Evêques. »

Ai-je tout dit de cette charge de Docteur que votre Evêque porte si vaillamment depuis vingt-cinq ans ? Non, mais il faut se borner ; pourtant il faut ajouter un mot nécessaire ; le couronnement de tout cet enseignement, c'est son attachement inviolable aux enseignements du souverain docteur, le Pontife Romain ; l'Evêque est une lumière, c'est vrai ; mais la lumière universelle et infaillible c'est celle qui est donnée par Pierre qui parle à Rome ; c'est pourquoi ses regards sont sans cesse tournés vers ce phare de la vérité, et c'est le rayon qui brille là bas au-dessus de la Ville Eternelle qu'il transmet sans ombre à ses chers diocésains. Ecoutez ces belles paroles que j'ai recueillies en l'une de ses lettres: « Dieu nous garde de scinder les lettres apostoliques » et plus bas : « Quant aux enseignements du Souverain-Pontife il n'est permis à personne d'adopter les uns et d'écarter les autres. » C'est là ce que j'appelle le couronnement de l'enseignement d'un évêque.

Si l'Evêque est une lampe qui éclaire, il est aussi un feu qui brûle de la flamme de la charité ; la sainte théologie dit en parlant de l'épiscopat, que l'évêque est constitué en l'état de perfection et Saint Thomas se demandant, qu'est-ce que la perfection ? répond : c'est la charité. C'est donc au cœur de l'évêque que doit se trouver cette charité immense, débordante, qui, comme un parfum, descend de la tête d'Aaron jusqu'aux extrémités.

La tête, c'est le Christ-Jésus, c'est à ce foyer que va s'allumer toute charité, et c'est à ce foyer qu'elle retourne. Ici vous me permettrez de me souvenir du conseil de la Sainte-Ecriture. Il n'est pas bon de révéler les secrets du roi ; je ne parlerai point de la tendre piété bien connue de votre vénérable évêque ; c'est le secret du Roi qui s'accomplit sous le voile du mystère ; mais ce que j'ai le droit de dire, c'est ce que cette charité a produit en œuvres.

L'amour de J.-C. ne va point sans l'amour de sa mère ; l'amour de la Vierge sainte croît dans une âme chrétienne en proportion de l'amour que cette âme porte à J.-C. ; pourquoi ? Parce que c'est encore Jésus que nous aimons dans la Vierge Marie, non pas que je veuille faire entendre cette erreur que partagent trop de chrétiens qui, craignant d'être idolâtres, deviennent protestants, qu'il n'y a rien à aimer dans Marie que Jésus. J'aime en Marie le chef-d'œuvre des mains de Dieu, j'aime les dons magnifiques qui la parent; j'aime sa douce et touchante figure de Vierge, d'Epouse et de Mère, j'aime ses héroïques vertus et son cœur compatissant ; j'aime Marie pour elle-même tout en l'aimant Mère de Dieu. Mais si c'est là pour Marie l'amour de toute âme qui aime Jésus, je suis tenté de dire que

pour un Evêque de l'Eglise de Chartres ce n'est pas assez ; car ici tout appartient à la Vierge Marie, le sol qu'il foule est consacré à Marie, la basilique qui enserre son trône est le royal palais que la France a bâti à Marie, et si dans cette Eglise l'Evêque est toujours Pontife de J.-C., il est aussi le ministre servant de la Reine qui a voulu y établir son trône. Votre Evêque s'est souvenu de cette mission, il s'est fait le chevalier servant de N.-D. de Chartres. Le peuple catholique semblait oublier les routes qui conduisaient autrefois nos pères auprès de la Vierge *qui devait enfanter* ; il l'a fait souvenir du sanctuaire de Chartres ; les saints pèlerinages ont repris leur cours ; les vieux murs de la basilique ont entendu de nouveau les chants de tout un peuple en l'honneur de Marie ; les longues processions de pèlerins sont revenues faisant flotter leurs bannières, chantant leurs cantiques et demandant à Marie de donner Jésus à la France.

Ce n'était pas assez pour son amour à Marie. Le peuple de France au temps qu'il était le peuple de Jésus et le peuple de Marie, avait donné à la sainte Mère de Dieu ce superbe joyau qu'on appelle N.-D. de Chartres, il y avait ajouté la superbe ceinture d'or qu'on appelle N.-D. de Sous-Terre ; dans un jour de fureur, cette basilique de Sous-Terre avait été profanée et ravagée ; votre Evêque n'a épargné ni ses soins, ni son or, et la ceinture a été rattachée plus brillante que jamais.

Le parfum de la charité descend de la tête, se répand sur la poitrine où est le cœur; et le cœur c'est la sainte Eglise et dans l'Eglise le sacerdoce. Aussi la charité de votre Evêque fut grande pour ses prêtres, et c'est ici que votre Evêque a pu dire, comme St-Paul: « qui d'entre vous, M. F., dans le sacerdoce, a pleuré, sans que j'aie pleuré, qui a été persécuté sans que j'aie senti le feu de la persécution dévorer ma chair ; qui s'est réjoui sans que j'aie partagé sa joie ? »

C'est là son amour de famille ; mais pour un Evêque il y a un autre amour, c'est l'amour de la grande famille qu'on apppelle l'Eglise, et l'amour du S. Pontife, le vicaire de Jésus-Christ. Ah ! mes Frères, si je devais dire l'amour immense qui est dans le cœur de votre Evêque pour le Pontife Pie IX, je serais trop long ; laissez-moi seulement vous citer quelques mots d'une lettre que vous ne connaissez pas, peut-être ; il s'agit de défendre le S.-Pontife et la Sainte-Eglise. J'ai dit tout à l'heure comment votre Evêque avait été intrépide quand il fut cité à un tribunal sans droits. Eh bien ! l'intrépidité s'est changée en héroïsme, car l'héroïsme ne consiste pas toujours à braver la mort sans trembler ; je trouve héroïque ce prêtre d'Israël qui se présente à David et lui jette à la face ce : *tu es ille vir* qui est resté sur son front le stigmate de l'adultère.
Je trouve héroïque Ambroise arrêtant son empereur à la porte du temple en lui disant : Vous n'entrerez pas souillé dans l'Eglise de Dieu.

C'était après Castelfidardo ; on pouvait tout redouter pour l'illustre Pie IX : le cœur de l'Evêque s'émeut, une lueur d'espoir restait encore, la France pouvait ne pas abandonner Pie IX : votre Evêque s'adresse à l'Empereur, le temps n'était plus aux demi-mots, il fallait dire toute la vérité ; votre Evêque, toujours revêtu de la modestie du Christ, ne manquera pas à sa mission. Comme le prêtre d'Israël, il va jeter à la face de celui que vous savez cette terrible parole : « Sire, vous dites que l'opinion vous presse, eh bien! je vous réponds avec nos livres saints : N'acceptez point l'autorité

et ne vous établissez pas juge des nations, si vous ne vous sentez pas la force de rompre les trames de l'iniquité ; » et comme si ce n'était pas assez, il enfonce le fer jusqu'au cœur de cet homme, et il ajoute cette autre parole prophétique : « Si vous demeurez dans le silence, Dieu trouvera bien quelque moyen de délivrer son peuple, tandis que vous et votre maison périrez. » Je soutiens qu'il y a un autre héroïsme que celui qui va au-devant de la mort sans trembler, il y a aussi l'héroïsme de l'homme de bien, disant la vérité au puissant qui tient en sa main les faveurs.

Le parfum de la charité se répand de la tête jusqu'aux extrémités ; qui oserait dire qu'il aime Jésus s'il n'aime les petits, les pauvres, les humbles?

Je ne sais point tous les mystères de charité de votre Evêque, pourtant j'en sais quelques-uns. Je le vois instituant une Congrégation pour instruire les jeunes filles de la campagne, pour venir au secours des pauvres malades ; il explique aux petits et aux humbles l'histoire de notre sainte religion, les mystères de nos fêtes chrétiennes. Il se fait quêteur, solliciteur pour les pauvres : Il a donné surtout la belle part de la charité, il a été simple, il s'est fait humble, petit comme le divin Maître, il a dédaigné le faste, la protection arogante qui tue la charité. Dieu garde en son trésor bien d'autres mystéres de ce cœur vraiment épiscopal, il en est un pourtant que je connais et que je veux rappeler. Vous me pardonnerez, Monseigneur, de lever ce coin du voile.

Il y a quelques jours à peine, un ancien clerc de Notre-Dame me disait : dans les froides soirées d'hiver, quand le brouillard humide enveloppait Notre-Dame, nous voyons passer dans la cour de la Maîtrise notre vénérable Evêque, il était seul, soigneusement enveloppé de son grand manteau noir, appuyé sur son bâton, il passait silencieusement et descendait vers les pauvres quartiers ; il croyait sans doute que nous ne devinions rien, nous n'étions tous que des enfants ; nous devinions pourtant, et en le voyant passer nos cœurs battaient plus fort.

J'ai fini, mes Frères, vous me rendrez cette justice, je n'ai point fait ce que défend le Saint-Esprit ; je n'ai point loué un homme vivant ; c'est la vie de votre évêque qui a été sa louange. Remerciez Dieu et demandez-lui qu'il laisse encore longtemps sur le siége de Chartres cette lampe qui éclaire et qui brûle. Monseigneur, c'est le souhait de tous vos diocésains qui vous aiment, de vos prêtres qui vous aiment et qui vous vénèrent, c'est le souhait de vos frères dans l'épiscopat, cette brillante couronne d'évêques qui vous entourent le dit assez, et pourquoi ne le dirais-je pas ? je sais que je ne serai pas démenti par le digne représentant de Pie IX qui vous a honoré de sa présence ; c'est aussi le souhait de l'illustre vieillard du Vatican envoyant sa bénédiction au frère chéri qui a vieilli avec lui dans les bons combats.

Discours adressés à Monseigneur Regnault, évêque de Chartres, le 13 *septembre, à la fin du banquet des noces d'or et d'argent.*

M. le chanoine Olivier s'est exprimé en ces termes :

Il y a cinquante ans, en 1826, un jeune prêtre quittait le séminaire de Saint-Sulpice, dont il avait été le modèle pendant plusieurs années. Humble et modeste autant que pieux et fervent, charitable envers ses condisciples autant que laborieux et adonné à tous ses devoirs, il avait laissé dans le séminaire un souvenir parfumé de

toutes les vertus cléricales ; et la paroisse aussi avait recueilli une douce émanation de ces vertus sacerdotales dans les instructions et la tenue toujours exemplaire de ce jeune lévite admis à répandre la doctrine sainte dans les catéchismes de Saint-Sulpice. — Rentré dans son diocèse, ce jeune prêtre y continua silencieusement l'œuvre du Seigneur. Mais, quelque cachée que soit la vie du prêtre, ami de ses devoirs et dévoré du zèle de la maison de Dieu, malgré lui, il se forme autour de lui une espèce de cercle d'estime qui, grandissant sans cesse, porte au loin le bruit de sa réputation, et confirme dans les âmes chrétiennes l'heureuse pensée qu'elles ont conçue du bien qu'il est appelé à produire dans l'Eglise.

Vingt-cinq années se sont écoulées.Le jeune prêtre dont nous nous occupons a tenu tout ce qu'il avait promis. Un vénérable évêque, défenseur zélé des droits de l'Eglise, champion ardent de la liberté de l'enseignement catholique, désireux d'assurer après lui à son diocèse un guide pieux et éclairé pour y maintenir la foi et l'amour du bien, s'est choisi, avant la fin de 1851, un coadjuteur. Il l'annonce en ces termes au clergé de son diocèse : « Je me suis adressé à une » sainte et respectable compagnie, qui m'a donné à moi-même dans » ma jeunesse les instructions préparatoires pour le sacerdoce, c'est- » à-dire que j'ai appelé à mon secours les dignes prêtres de Saint- » Sulpice qui ont acquis, depuis deux cents ans, la vénération et » l'estime du clergé de France... Sans hésiter, ils m'ont désigné M. » Regnault, curé de Charleville, qu'ils ont formé à la piété, à qui ils » ont enseigné la science ecclésiastique, et avec lequel ils ont con- » servé les relations les plus étroites et les plus intimes. Je ne vous » rapporte que quelques mots sortis de leur bouche : *Heureux sera* » *le diocèse qui verra un jour à sa tête le pasteur que nous vous dési-* » *gnons !* » — Ce choix fut confirmé par le Chef de l'Eglise, l'auguste et bien-aimé Pie IX, encore régnant ; Mgr Regnault fut sacré évêque coadjuteur de Chartres, et nous sommes dans la vingt-cinquième année de son épiscopat.

C'est donc avec un grand sentiment de bonheur et de joie, chers et vénérés confrères, que, réunis ici sous les yeux de Dieu, et avec l'assistance de saints et dignes prélats, ses collègues dans l'épiscopat, sous la présidence du représentant de Sa Sainteté Pie IX, nous venons fêter les noces d'or et les noces d'argent de Mgr *Louis-Eugène* Regnault, prêtre depuis cinquante ans, choisi pour l'épiscopat, comme coadjuteur de Chartres, il y a vingt cinq ans.

Permettez-moi donc, Monseigneur de Chartres, de vous adresser quelques paroles de félicitation au nom du vénérable chapitre de votre cathédrale, à l'occasion de la coïncidence trois fois bénie des événements dont nous célébrons l'anniversaire : celui de la possession millénaire du saint vêtement de l'auguste Mère de Dieu, donné au Chapitre de votre église, en 876, par le roi Charles-le-Chauve, petit-fils de Charlemagne ; celui de votre ordination comme prêtre, en 1826 ; et enfin celui de votre nomination comme coadjuteur avec future succession au siége de Chartres, au mois d'août 1851.

D'autres parleront des gloires de l'Eglise de Chartres, depuis mille ans qu'elle possède ce précieux Voile ou vêtement de la sainte Vierge, qui a fait sa gloire et son rempart en quelque sorte contre les attaques dont la ville et le diocèse ont éte menacés au Moyen-Age et dans les temps plus rapprochés de notre époque. Je me bornerai, Monseigneur, comme membre de votre Chapitre, à parler des heureux événements dont, pour le bien du diocèse,vous avez été l'auteur ou le promoteur, et dont la bénigne influence se fait sentir ac-

tuellement autour de nous. Il y a, dans cette manifestation contemporaine des faits qui la produisent, un sentiment de justice et de reconnaissance dont tout cœur droit et chrétien doit se faire honneur.

Chacun de nous, en effet, aime à se rappeler l'ardente sollicitude avec laquelle Votre Grandeur s'occupait de former, à Nogent-le-Rotrou, un second petit séminaire. Dès les premiers jours de votre épiscopat, les vocations de vos jeunes diocésains, effarouchées en quelque sorte par les secousses de nos récentes émeutes populaires, faisaient craindre de voir les rangs du clergé se décimer et le nombre des prêtres devenir insuffisant pour les besoins du diocèse. C'est alors que Votre Grandeur simultanément faisait achever le petit séminaire de Saint-Cheron par la construction d'une vaste chapelle, tout en jetant les fondations du petit-séminaire de Nogent. Des motifs analogues vous causaient de sérieuses inquiétudes pour l'éducation religieuse des enfants de nos campagnes ; et vous avez pourvu presque en même temps à cet autre genre de besoins par la création d'une nouvelle maison de Sœurs enseignantes et hospitalières, les Sœurs de Notre-Dame de Chartres ; de même que vous procuriez aux familles affligées d'utiles et précieuses ressources pour le soin de leurs chers malades dans la fondation d'un Institut de Sœurs gardes-malades, si justement appelées par le peuple *Sœurs de Bon-Secours.*

Quel homme attentif n'a pas admiré, dans votre ville épiscopale, le zèle persévérant avec lequel vous avez travaillé, tant auprès du Gouvernement qu'avec l'aide de vos fidèles diocésains, à réparer les dégradations nombreuses faites par les révolutions autant que par les ans à notre chère basilique, l'église Notre-Dame, métropole de toute la contrée chartraine. En première ligne, plaçons le souvenir du rétablissement de la Crypte, second sanctuaire de la Reine des Cieux, si admirablement restauré qu'on pourrait douter si jamais autrefois cette vaste église souterraine a été aussi splendidement décorée. Notre grande et magnifique église demandait un culte public plus en rapport avec ses immenses dimensions et sa riche structure. Vous y avez encore pourvu, Mgr, selon l'étendue de vos ressources : une maîtrise modèle, une école de jeunes clercs s'est formée sous votre direction et votre active influence, rappelant le souvenir de ces saintes écoles du Moyen-Age attachées aux principales églises-mères, et dont celle du bienheureux Fulbert, votre prédécesseur, a jeté tant d'éclat. Chaque année cette maison des Clercs de Notre-Dame, ainsi que vous aimez à l'appeler, reçoit et élève de nombreux enfants dont la piété, la bonne tenue et l'application aux saintes instructions qui leurs sont prodiguées, font concevoir pour la génération sacerdotale d'heureuses espérances, en même temps qu'ils produisent chez les visiteurs étrangers un spectacle d'édification qui ajoute au lustre de notre grande Eglise.

Je ne puis tout dire, Monseigneur, mais en cette période de pieux pélerinages où notre ville et notre sainte cathédrale sont visitées par tant d'étrangers conduits par l'amour de la Reine des Cieux, je ne saurais m'abstenir de vous féliciter sur le zèle pieux et si actif avec lequel vous avez su réveiller le goût de ces lointains pèlerinages qui n'étaient plus de notre époque. Grâce à vous, Monseigneur, nous avons vu notre église visitée par des foules surprenantes de pèlerins; les dons qu'ils y ont apportés vont par degré diminuer la pénurie que les mauvais jours des révolutions y avaient introduite ; et la Foi, relevée par ces saints exemples, nous rendra, nous en avons la confiance, l'espérance et la joie des temps anciens.

Parmi toutes les fêtes que votre piété nous a fait célébrer, nous aimons surtout à nous rappeler celle du Couronnement de la Sainte-Vierge Marie, au nom de notre grand et vénéré Saint-Père Pie IX, en 1855, quelques mois après la proclamation du Dogme de l'Immaculée-Conception ; celle du Sixième Centenaire de la Dédicace de notre cathédrale, consacrée en 1260 en présence du pieux roi Saint-Louis, des évêques et des barons de son royaume; et surtout le grand pèlerinage national du mois de mai 1873,où nous avons eu la consolation de voir prier dans notre église, en grand nombre avec les autres fidèles, les membres du Corps-législatif et les officiers supérieurs de l'armée de Paris. C'est à votre zèle si pieux, à votre influence persévérante, Monseigneur, que nous sommes redevables de ces belles fêtes religieuses, auxquelles vous avez su intéresser tous les cœurs chrétiens, et pour chacune desquelles aussi vous avez obtenu du chef béni de l'Eglise universelle toutes les grâces et indulgences qui leur donnent un nouveau prix.

Aujourd'hui encore, Monseigneur, en considération de vos noces d'or,le Saint-Père Pie IX a daigné ouvrir le trésor des faveurs apostoliques, et une nouvelle bénédiction vient s'ajouter en son nom à toutes celles que vous nous avez déjà obtenues. Permettez-moi, Monseigneur, de vous remercier, ainsi que l'auguste Chef de l'Eglise, en la personne de son représentant. Que S. Exc. Mgr le Nonce apostolique veuille bien être auprès du Saint-Père l'interprète de notre reconnaissance et de notre amour filial; qu'il daigne lui transmettre nos vœux pour la conservation de cette existence si précieuse à l'Eglise, pour la fin de ses épreuves douloureuses, pour la glorification de son règne sur le peuple catholique!

En terminant, Monseigneur, je vous prie d'agréer les souhaits que nous formons pour la suite de votre épiscopat, déjà marqué au milieu de nous par tant d'événements heureux.Puisse le Ciel continuer de bénir toutes vos entreprises pendant de longues années encore ! Chacune d'elles, nous en avons fait l'expérience, ne peut avoir pour objet que le bien de vos diocésains et la gloire de Dieu. Elles vérifieront de plus en plus l'horoscope si flatteur et si vrai du bon sulpicien : *Heureux le diocèse qui verra un jour à sa tête un tel pasteur !*

Et qu'il nous soit permis de dire avec acclamation, comme au jour de votre sacre :

Ad multos annos ! Ad multos annos !

Voici le discours de M. l'abbé Bourlier, supérieur du grand séminaire :

Monseigneur,

Je ne puis exprimer les sentiments qui nous animent qu'en répétant le cantique sacré des familles patriarcales se pressant autour de leurs chefs vénérés : *Beati omnes qui timent Dominum, qui ambulant in viis ejus.* Vos prêtres sont heureux, Monseigneur ; votre autorité paternelle se définit : *Misericordia et Veritas*, et, vous aimez à nous rendre ce témoignage, vos prêtres ont toujours paisiblement marché dans les voies que vous leur avez tracées, dans les voies que vous suivez vous-même. Heureux troupeau, heureux pasteur ! *Beati omnes.*

Goûtez les fruits de vos nombreux travaux, *labores manuum tuarum quia manducabis.* On vous a vu à Rome dans toutes les circonstances solennelles. Vous avez eu la gloire de donner votre *placet* au dogme de l'Infaillibilité. En France, vous avez noblement lutté con-

tre la puissance des ténèbres, et vos combats vous méritèrent une condamnation comme d'abus. Le retour à la liturgie catholique, l'établissement des missions diocésaines, notre crypte incomparable, notre archiconfrérie de Notre-Dame-sous-Terre, notre Madone couronnée au nom du Saint-Père, *labores manuum tuarum.* Votre Eglise est comme une vigne féconde : *Uxor tua sicut virtis abundans ;* vos anciennes congrégations florissantes, votre congrégation des Sœurs de Notre-Dame, votre Institution Notre-Dame, l'agrandissement du petit séminaire de Saint-Cheron, la fondation de celui de Nogent, et nos jeunes clercs de Notre-Dame de Chartres, *in lateribus domus tuæ...*, *labores, labores manuum tuarum... beatus es, et bene tibi erit.*

Par ces fêtes splendides qu'à différentes époques vous avez procurées à la piété des fidèles, vous avez relevé le culte de Notre-Dame et son antique pèlerinage. Grâce à vous, Monseigneur, Chartres redevient le centre de la dévotion à Marie en Occident. *Beatus es, et bene tibi erit.*

Le bonheur du père fait tressaillir les enfants. Aussi vos plus anciens retrouvent aujourd'hui la joie de leurs premières années. *Filii tui, sicut novellæ olivarum, in circuitu mensæ tuæ.*

Famille privilégiée, quelle faveur demanderons-nous au Ciel ? *Ecce sic benedicetur homo qui timet Dominum.* Que le Seigneur vous comble de ses bénédictions : *Benedicat tibi Dominus ex Sion.* Puissiez-vous voir l'Eglise recouvrer la paix, et jouir des jours meilleurs qu'on vous fait espérer, *et videas bona Jerusalem...... omnibus diebus vitæ tuæ.* Comme Pie IX, vous avez dépassé les années de Pierre sur votre siége épiscopal. Puissiez-vous voir les années de l'immortel Pie IX ! Puissiez-vous voir les enfants de vos enfants dans la tribu sacerdotale. *et videas filios filiorum tuorum pacem, pacem super Israël !!!*

Toast porté par M. Bigarne, chanoine honoraire, curé de Senonches, au nom de MM. les curés de canton.

Monseigneur,
Messeigneurs,
Mes chers collègues et confrères,

Malgré mon insuffisance, bien connue de mes bien-aimés confrères, j'avoue que je me trouve grandement honoré et m'estime bien heureux d'avoir été choisi et désigné pour déposer aux pieds de notre notre vénéré et saint évêque le tribut de nos hommages les plus respectueux et l'assurance de notre affectueux attachement dans une circonstance aussi solennelle, qui nous rappelle à tous les plus précieux souvenirs.

Le père de famille, quand il réunit ses nombreux enfants pour fêter avec lui ses anniversaires, qu'il est donné à un bien petit nombre de célébrer ainsi, son cœur est inondé d'une joie douce et pure, joie qui se reflète gracieuse sur ses traits vénérés, et qui, du cœur du bon père, passe au cœur de ses enfants aimés.

Il en est ainsi dans ce beau jour, Monseigneur ; vingt-cinq ans avant que le clergé de Chartres pût vous connaître et vous apprécier, déjà vous aviez attiré sur votre personne les regards de nos frères du diocèse qui fut votre berceau ; déjà la divine Providence, voulant couronner vos mérites, vos vertus et vos succès dans le ministère sacerdotal, vous avait destiné à succéder aux illustres évêques, vos devanciers, sur le trône épiscopal de l'antique cité des Carnutes, les Yves, les Fulbert, les Clausel de Montals, de si douce et si précieuse mémoire.

Parmi nous, depuis vingt-cinq ans, vous êtes le père de la grande famille sacerdotale de ce diocèse ; comme vos prédécesseurs, vous avez illustré votre épiscopat par vos vertus, vos exemples, et surtout par les grandes œuvres que vous avez accomplies. Laissez-nous vous les redire comme témoignage de notre reconnaissance et de notre amour. La mémoire du cœur, chez les enfants, est le plus précieux gage de l'attachement sincère et profond qu'ils portent à un père bien-aimé.

Votre foi si vive, votre piété si tendre, votre générosité sans bornes pour les œuvres multiples que vous avez entreprises et que vous secondez si puissamment chaque jour ; vos vertus sont si connues de tous, que je ne veux pas les rappeler ici, me contentant d'indiquer qu'à tous les instants elles attirent l'admiration de vos enfants et des nombreux fidèles placés sous votre houlette de bon pasteur.

Vos œuvres, Monseigneur, qu'il nous soit permis d'en dire rapidement quelques mots. Je ne veux nullement en préciser les dates, elles seraient trop nombreuses, et peu de minutes me sont accordées.

La maîtrise de votre insigne cathédrale, devenue, sous votre vigilance, un chef-d'œuvre d'ordre, de travail, de piété et de tenue incomparable. Sous les chefs habiles qui la dirigent surgit une pépinière féconde pour le sacerdoce. Votre ordre naissant et déjà si répandu des Sœurs de Notre-Dame, luttant d'efforts pour le bien avec son aînée dans le diocèse la communauté de Saint-Paul de Chartres si justement célèbre.

Votre petit séminaire de Saint-Cheron, si cher à nos souvenirs, à nous qui, aux beaux jours de sa fondation, avons débuté, jeunes enfants, dans les sérieuses études qui devaient nous préparer à suivre les voies saintes qui sûrement devaient nous conduire au sacerdoce. Vous avez doté ce pieux séjour d'une chapelle admirable et rehaussé l'éclat de cette sainte maison par des cloîtres splendides appelant forcément de nouveaux sacrifices pour être achevés sous votre épiscopat.

Votre petit séminaire de Nogent-le-Rotrou, si intelligemment placé pour recruter des vocations sacerdotales et répandre dans ces contrées, si pieuses encore, l'instruction religieuse si abandonnée de nos jours, — là encore, par vos abondantes largesses, une merveilleuse chapelle vient de s'élever avec une merveilleuse rapidité.

L'Institution Notre-Dame que vous avez faite vôtre, et à la tête de laquelle vous avez placé un directeur qui, comme son prédécesseur, a puissamment contribué à son développement, et des professeurs savants entre tous. Elle n'attend, pour de plus grands succès, que de voir s'élargir ses flancs de beaucoup trop étroits.

Mais l'œuvre qui prime et surpasse toutes les autres en éclat et en grandeur, œuvre qui, à elle seule, suffirait à illustrer à jamais votre épiscopat, c'est, au dire de tous, la restauration complète de notre admirable crypte, monument si splendide et si grandiose qu'il est peut-être l'unique sur notre terre. Œuvre de notre grand Fulbert, vous lui avez rendu tout son éclat; vous avez attiré les foules vers ce sanctuaire si vénéré des anciens jours. Votre ardent amour pour notre sainte Mère a opéré ce prodige. Vous avez contribué plus puissamment que qui que ce soit à relever son culte si cher à tous vos enfants de ce diocèse. Voyons, en deux mots, les moyens employés pour ce résultat, moyens que vous ont suggérés et votre piété et votre zèle :

La fête si majestueuse de l'inauguration de votre belle Crypte ;

le couronnement de l'antique statue de l'église Sous-Terre, au nom de notre Saint-Père le Pape, notre bien-aimé Pie IX, dont l'illustre représentant a bien voulu en ce jour participer à nos joies et bénir, au nom du Père de la chrétienté, notre vénéré Pontife.Le grand pèlerinage dont le souvenir est resté gravé profondément dans la mémoire de tous ceux qui en ont été les heureux témoins. Hier encore le Millénaire, avec ses magnificences de toutes sortes, qui, lui aussi, aura un retentissement durable dans tous les cœurs.

La splendeur de ces grandes fêtes, le bien immense qu'elles produisent dans les âmes, le culte de la bonne mère, de la douce Dame de Chartres, qu'elles rendent de plus en plus populaire, les grâces sans nombre qu'elles attirent sur notre chère France ! Il nous semble lire dans votre pensée, Monseigneur ; votre but a été de rendre de plus en plus saisissant, de plus en plus palpable la prophétie de l'un des nôtres devenu si célèbre dans l'épiscopat français, prophétie digne de son grand cœur : « J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident. On y affluera comme autrefois de tous les points du monde. »

Ne serait-il pas surprenant en effet que les enfants d'un diocèse privilégié à tant de titres ne fussent pas reconnaissants et affectionnés à leur bon et saint évêque pour tous ces grands bienfaits, et ne formassent pas, aujourd'hui, à l'occasion de ses noces d'or et d'argent, les plus ardents souhaits pour sa santé et son bonheur ! Aussi terminerons-nous en lui portant ce toast unanime, partant de tous les cœurs :

A notre bon et vénéré Père, tous ses enfants reconnaissants et heureux ! *Ad multos annos!*

A son tour, M. Mercier, curé de Toury, a ainsi parlé :

A la suite de nos vénérables doyens, il nous sera permis aussi à nous, qui formons la masse du clergé paroissial, de venir dans cette fête de famille complimenter celui qui oublie si souvent qu'il est notre maître, pour se souvenir qu'il est notre père. Chargé d'être l'interprète de mes vénérés confrères, je sens que c'est pour moi un grand honneur et aussi une mission délicate, mais je connais leurs sentiments, et il ne me sera pas difficile de les traduire en peu de mots.

Monseigneur,

Quand le souverain pasteur des âmes vous a placé à la tête de l'antique diocèse de Chartres, vous avez pris pour devise ces paroles des Livres saints : *Misericordia et Veritas te non deserant.* Ce choix était heureux, car la miséricorde et la vérité sont les deux puissants ressorts avec les quels Dieu gouverne le monde, *Misericordia et veritas obviaverunt sibi.* Mais cette devise n'a pas été dans votre pensée une belle formule pleine de sonorité, vous avez voulu en faire, nous le savons, la règle constante de votre administration.

Fénelon, avec qui vous avez plus d'un trait de ressemblance, a dit quelque part : « Tous ceux qui ont autorité sur les autres, peuvent et doivent dire avec Jésus-Christ : *Non veni ministrari, sed ministrare,* il faut servir ceux à qui l'on paraît commander, souffrir leurs imperfections et les redresser doucement et avec patience. » Qui de nous ne reconnaît là notre charitable et miséricordieux pontife ? *Non habemus pontificem qui non possit compati infirmatibus nostris.*

Mais la miséricorde ne lui fait point oublier la vérité ; il a médité cette autre parole de l'apôtre : « Il faut que l'évêque soit fortement attaché aux vérités de la foi, telles qu'il les a reçues, afin qu'il soit

capable d'exhorter selon la saine doctrine.» Ce pontife si doux, si miséricordieux, il ne fera le sacrifice d'aucun des enseignements de la foi ; dans son administration si paternelle il ne mettra de côté aucune des saintes règles de la morale et de la discipline, *ut potens sit exhortari in doctrina sana.* Voilà comment la miséricorde et la vérité, s'harmonisant dans l'âme de notre pieux prélat, lui concilient à la fois l'amour et le respect.

Qu'on me permette en terminant de m'adresser à tous mes confrères et de leur dire : Notre pontife se fait une gloire d'être un dévot serviteur de Marie. Comme cet éminent prélat sorti de nos rangs est devenu aujourd'hui une des lumières de l'Eglise, il aurait pu mettre sur son blason, à l'adresse de Notre-Dame de Chartres : *Tuus sum ego*, je suis votre homme-lige. Eh bien, prions l'auguste Vierge de veiller sur les jours de notre vénéré père et de nous le conserver encore longtemps. AD MULTOS ANNOS !!!

FAITS DIVERS

Le compte-rendu des fêtes du Pèlerinage national et la reproduction des discours ne nous a pas permis, malgré le supplément de huit pages, de consacrer quelques lignes à d'autres récits

Ainsi nous avons passé sous silence la fête de la Nativité, solennisée cette année avec un grand éclat ; le pèlerinage d'innombrables mères apportant ce jour-là leurs petits enfants au sanctuaire de Notre-Dame de Chartres ; d'autres pèlerinages qui ont eu lieu durant l'octave ou peu de temps après, savoir : celui de la première communion de Lèves ; celui des Religieuses de l'hospice de Saint-Brice avec les vieillards et les orphelins de cet établissement ; celui d'autres communautés encore ; celui d'un certain nombre de Belges qui ont quitté à Paris pour un jour leurs compatriotes se rendant à Lourdes ; celui de plusieurs religieux Prémontrés, Prêtres du St-Sacrement et autres.

Nous aurions mentionné aussi les saluts de l'octave très-bien chantés par les jeunes filles de la maison du Saint-Cœur de Marie ; la fête de l'Adoration du Saint-Sacrement (sermon par le R.P. Maurice) ; enfin la cérémonie de clôture de l'octave avec sa magnifique procession aux flambeaux dans la Crypte.

— Nos lecteurs auront pu voir sur d'autres feuilles la chronique générale de Rome, etc.

— Le R. P. Marin de Boylesve, de la Compagnie de Jésus, a prêché au Grand-Séminaire de Chartres la retraite des prêtres occupés dans l'enseignement ; cette retrait a commencé le jeudi 17 et a fini le jeudi 21.

Le présent numéro de la VOIX est en vente au prix de cinquante centimes l'exemplaire.

Le recueil des cantiques populaires en l'honneur de Notre-Dame de Chartres se vend dix centimes l'exemplaire ; un franc la douzaine, 3 fr. 50 les cinquante. (S'adresser à la Maîtrise de la Cathédrale).

Imp. et Lith. J. L'ANGLOIS, à Chartres

11e NUMÉRO — VINGTIÈME ANNÉE — NOVEMBRE 1876

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

Lettre Pastorale de Monseigneur l'Evêque de Chartres pour remercier Dieu des grâces obtenues pendant l'Octave de la Nativité de la Sainte Vierge en cette année 1876.

Louis-Eugène Regnault, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siége apostolique, Evêque de Chartres, au Clergé et aux fidèles de notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos très-chers Frères,

Aussitôt après avoir célébré notre fête du 12 Septembre dernier, je me sentis pressé de vous exprimer ma joie et de vous adresser mes félicitations pour le zèle que vous avez déployé et les sentiments de foi et de piété que vous avez manifestés en cette circonstance solennelle. Tous, en effet, vous avez été comme saisis d'une noble émulation pour l'honneur et la plus grande gloire de Marie. Le Clergé surtout a montré son vif empressement à seconder nos vues. Ce sont MM. les Curés de paroisses qui ont formé ces nombreuses députations de jeunes filles vêtues de blanc qui n'ont été arrêtées ni par la distance à franchir, ni par un temps incertain et nébuleux, mais qui s'est éclairci aussitôt que le Vêtement de la Mère de Dieu a paru à découvert dans les rues de la cité de Chartres. Que n'aurions-nous pas à dire pour exprimer ce que les Dames de cette bonne et pieuse ville ont fait, pendant près de deux mois, pour préparer les ornementations destinées à relever la pompe de la belle Fête du Millénaire du 12 Septembre ! Les décorations extérieures, dans la ville, étaient d'un goût exquis : la richesse était jointe à la simplicité. Tout ce que l'imagination peut rêver de plus gracieux a été réalisé. Les groupes nombreux d'hommes, les sociétés charitables, les différents états et professions représentés et précédés des images des Saints, leurs protecteurs, les députations des diverses Communautés religieuses, des groupes de jeunes filles portant des emblêmes qui rappelaient ou des époques mémorables ou des souvenirs pieux pleins d'intérêt,

rien n'a été omis. J'aime ici à rendre ce témoignage aux Magistrats de la Cité chartraine qu'ils ont favorisé de tout leur pouvoir cette religieuse manifestation, qu'ils avaient tout prévu, tout disposé, en sorte qu'aucun obstacle n'est venu troubler l'ordre ni arrêter un seul moment la marche de la magnifique procession dont le parcours n'a pas duré moins de trois heures. Le beau régiment du 2me dragons était alors éloigné de Chartres à cause des manœuvres militaires, mais les officiers ont eu l'amabilité de me faire savoir qu'ils s'associaient à nos fêtes par la pensée, et plusieurs qui étaient demeurés dans la ville, ont encore trouvé moyen de fournir une brillante escorte et se sont prêtés à tous nos désirs avec une obligeance parfaite.

Recevez donc, mes chers diocésains, et vous, bons habitants de Chartres, tous mes remerciements. Je n'ai pas attendu jusqu'à ce jour pour offrir à votre intention le Sacrifice d'action de grâces, mais, avant de vous adresser ma lettre pastorale à cette occasion, je voulais tout d'abord remercier le Souverain-Pontife des grâces spirituelles dont il nous avait fait jouir, et lui faire connaître ce qui s'était passé parmi nous à cette époque mémorable du 12 Septembre. Je devais le faire avec d'autant plus de raison que le Nonce Apostolique, qui représentait Sa Sainteté, avait présidé la cérémonie, accompagné des Prélats qui, sur mon appel, ont bien voulu prendre part à nos fêtes. J'ai donc écrit à Sa Sainteté, qui a daigné me répondre. Je vous communique, M. T. C. F., la lettre précieuse de ce vénéré et bien-aimé Pontife.

Tant de grâces obtenues, tant de témoignages de la divine bonté ne feront, je l'espère, que nous affermir toujours davantage dans la foi, dans la charité, et tous ensemble nous dirons ces paroles empruntées à la liturgie sacrée : « O Dieu, dont les miséricordes ne peuvent être énumérées, et dont les trésors de bonté sont infinis, nous rendons grâces à votre tout aimable Majesté pour les bienfaits que nous en avons reçus, et nous supplions votre clémence, qui a bien voulu exaucer nos demandes, de ne nous abandonner jamais, et de nous disposer chaque jour à la récompense éternelle que vous nous promettez. Ainsi soit-il. »

Donné à Chartres, le 19 Octobre 1876.

† Louis-Eugène, *Évêque de Chartres.*

Lettre de l'Evêque de Chartres à Notre Saint-Père le Pape Pie IX à l'occasion du Millénaire, célébré le 12 Septembre de l'année 1876.

Très-Saint Père,

Après les fêtes splendides qui ont été célébrées à Chartres le 12 Septembre de cette année, et pendant lesquelles le Clergé et les fidèles de ce diocèse, unis à une immense multitude de pèlerins ont chanté avec transport les gloires et la maternelle

bonté de Marie, il me tardait de faire parvenir à Votre Sainteté l'expression de ma joie et aussi de ma reconnaissance pour les grâces et les faveurs insignes qu'Elle a daigné m'accorder, et dont Elle a bien voulu combler en même temps le peuple fidèle qui m'est confié. C'est une douce consolation pour mon cœur, Très-Saint Père, de faire connaître à Votre Sainteté que, dans un si grand nombre de fidèles accourus de diverses contrées, rien n'est venu troubler tant soit peu la paix et l'éclat de nos cérémonies, pas une voix dissonnante ne s'est fait entendre, mais, au contraire, un profond respect a constamment régné et la foi la plus vive a paru dans l'attitude des populations recueillies. Partout, dans les rues de la cité, sous les voûtes de la Cathédrale, la nuit et le jour, des hymnes en l'honneur de la très-sainte Vierge ont retenti pendant que des chants populaires exprimaient l'amour et le dévouement de tous pour le Pontife Souverain, le Vicaire de Jésus-Christ. Ces touchantes manifestations ont grandement réjoui le Nonce Apostolique, qui présidait la cérémonie, environné de deux Archevêques et de dix Evêques, de plusieurs Prélats Romains, de Supérieurs généraux de Congrégations et d'un très-grand nombre de Prêtres venus de divers diocèses. C'est alors que le Voile ou Vêtement intérieur de la Mère de Dieu, qui a excité autrefois à un si haut degré la foi de nos pères, qui a mis en fuite les ennemis de notre patrie, et en a toujours écarté les hérésies, ce Voile a été déployé et placé dans un magnifique Ostensoir et que tous ont pu voir à découvert cet objet précieux, qui semblait couvrir d'une protection toute spéciale la ville de Chartres, le diocèse et la France entière.

Pourtant, Très-Saint-Père, si notre joie était grande, elle n'était pas sans mélange de tristesse ; car Votre Sainteté n'ignore pas qu'actuellement en France et surtout dans les diocèses qui avoisinent Paris, un trop grand nombre d'hommes ont abandonné la pratique de la religion. La plupart des jeunes gens après avoir participé pour la première fois à la table sainte, s'éloignent de nos églises et n'entendent plus la voix du Pasteur qui s'était efforcé de les instruire et de les affermir dans le bien. Hélas, au lieu de sanctifier le jour du dimanche, on voit souvent les habitants des paroisses rurales, des artisans et jusqu'à des enfants de treize à quatorze ans, se rendre dans ces lieux bruyants où la tempérance est mal gardée. C'est là qu'on leur offre et qu'ils lisent des feuilles publiques hostiles à la Religion et à l'Eglise ; c'est là qu'ils trouvent plus d'une fois l'occasion d'entretenir de pernicieuses conversations avec les agents des sociétés secrètes qui tâchent de faire pénétrer partout leurs doctrines subversives de tout ordre et de tout vrai principe social. Ainsi le mal s'aggrave de jour en jour et provoque la divine justice. Ah ! si ces hommes aimaient véritablement leur pays, l'exposeraient-ils par une telle conduite ou par leur coupable indifférence à de nouveaux malheurs !

Au milieu de tant de sujets d'affliction et de nos appréhensions pour l'avenir que vous partagez, Très-Saint-Père, j'ai pensé que votre Sainteté éprouverait quelque consolation en apprenant ce qui vient de se passer dans notre ville de Chartres ; cette consolation sera d'autant plus abondante que je puis assurer Votre Sainteté que cette grande solennité a affermi de plus en plus dans les cœurs la dévotion à la Très-Sainte Vierge Mère de Dieu. Les prêtres aussi avec les fidèles, ont été heureux de manifester de nouveau en cette circonstance tout leur attachement au Saint-Siége apostolique, leur disposition ferme et inébranlable d'être toujours soumis d'esprit et de cœur au magistère Infaillible du Chef de l'Eglise; en sorte que s'il y a pour nous beaucoup de choses à déplorer, on ne peut s'empêcher d'admirer la piété d'un grand nombre, surtout l'unité dans la foi et la charité dans les œuvres. Nous voulons donc espérer, et cette espérance est affermie en nous par l'exemple de Votre Sainteté qui, parmi de cruelles épreuves, conserve toute la sérénité de son âme, se montre toujours patiente, ferme et magnanime. Puisse le Seigneur bon et puissant la conserver pendant de longues années encore et ranimer sans cesse en Elle son courage et sa vigueur ! *Dominus conservet eum et vivificet eum !!!*

Prosterné aux pieds de Votre Sainteté, je vous prie, Très-Saint-Père, d'agréer tous les sentiments de profond respect et d'entier dévouement de votre très-humble et obéissant serviteur et fils.

† L.-Eugène Regnault, *Évêque de Chartres.*

Chartres, le 21 septembre 1876.

Lettre du Souverain-Pontife, Notre Saint-Père le Pape Pie IX, à l'Évêque de Chartres.

PIE IX, PAPE

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

Nous sommes affligé sans doute, Vénérable Frère, mais nous ne sommes pas surpris de voir le libertinage et l'impiété s'étendre et se propager chaque jour de plus en plus, puisque partout on lâche la bride à tout ce qui peut les développer, tandis qu'on lie les mains à la puissance ecclésiastique qui pourrait seule y mettre un frein. Malgré cela, nous sommes grandement consolés en voyant que, grâce à la divine Miséricorde, un grand nombre sont si bien affermis dans la foi et embrasés de la charité que, non-seulement ils ne sont pas ébranlés par l'iniquité déchaînée, mais qu'ils s'opposent de toutes leurs forces à la corruption du prochain, et qu'ils en arrachent un certain nombre aux piéges qui leur avaient été insidieusement tendus, et dans lesquels ils étaient tombés. Aussi nous félicitons-nous des heureux fruits de la grâce divine que vous avez recueillis de ce pieux concours de peuple qui a eu lieu dernièrement à Char-

tres pour prendre part aux honneurs rendus à la Très-Sainte Mère de Dieu. Et nous avons confiance que, par la protection puissante de la bienheureuse Vierge, ces fruits de justice prendront toujours de nouveaux accroissements dans votre diocèse. En attendant, recevez pour gage de la faveur divine la bénédiction apostolique que nous vous donnons comme une preuve de notre bienveillance toute particulière et de notre grande affection, à vous, Vénérable Frère, ainsi qu'à tout le Clergé et aux Fidèles qui vous sont confiés.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 2 octobre 1876, la 31e année de notre Pontificat.

PIE IX, PAPE.

Madame la Comtesse de Ségur

Aucun nom, peut-être, n'est revêtu d'une plus douce popularité littéraire que celle de la comtesse de Ségur, l'auteur de ces livres attrayants qui, sous le gracieux titre de bibliothèque rose (1), forment une collection d'ouvrages si connus et si aimés des enfants et même *des êtres plus grands*, pour nous servir d'une expression du bon Lafontaine. Retracer en quelques pages la vie de cette noble femme, est la tâche pleine de charme que nous venons remplir aujourd'hui avec la confiance que ce récit ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs.

Fille du général comte Rostopschine, le patriotique auteur de l'incendie de Moscou, en 1812, — et de la comtesse Catherine Protassow, l'une des plus ravissantes jeunes filles de la cour de l'impératrice Catherine, la comtesse de Ségur naquit à Saint-Pétersbourg, le 19 juillet 1799. Dès ses plus jeunes années, on remarqua en elle un esprit très-fin, très-observateur, très-sérieux. A un cœur plein de générosité et de tendresse, elle joignait le plus aimable caractère, elle était toujours joyeuse, d'humeur égale, elle avait pour l'étude autant de facilité que d'attraits.

Elevée dans l'église schismatique grecque, elle comprit parfaitement en entendant les conversations de la comtesse Rostopschine avec l'archimandrite russe, le *très-savant* Philarète, de quel côté était la vérité, et, suivant l'exemple de sa sainte mère, elle se convertit au catholicisme. Ce fut en 1819, lors d'un séjour que cette jeune fille, si énergique et si fervente dans sa foi nouvelle, fit à Paris avec ses parents qu'elle épousa le comte de Ségur. Le cardinal de la Luzerne bénit leur union dans sa chapelle privée. Parmi les huit enfants qui furent le fruit de ce mariage, nous citerons : *Sabine*, morte en odeur de sainteté à la Visitation, le *marquis de Ségur*, son biographe inspiré, enfin *Monseigneur de Ségur*, dont la cécité augmente les mérites sans rien lui enlever de son activité pour les bonnes

(1) Nous ne parlons ici que des livres de la comtesse de Ségur, bien que d'autres auteurs aient aussi payé leur tribut à cette bibliothèque.

œuvres, ni nuire en rien à des écrits remplis de piété, de vie, et d'une pieuse actualité.

La comtesse de Ségur aimait tout naturellement les pauvres. Son bon cœur, développé par la sainte charité de Notre Seigneur, était toujours ouvert, aussi bien que sa bourse, à tous les malheureux. Elle cachait avec tant de soin ses charités, que jamais on n'en connut le détail que par hasard ; le fait suivant fut révélé après sa mort par le docteur D..., qui disait en le rapportant : « Ah ! si je ne craignais d'offenser cette chère et sainte mémoire, je raconterais bien d'autres traits semblables dont j'ai été témoin. » Il y a quelques années, — c'est le bon docteur qui parle, — je fus chargé par la comtesse de Ségur, qui daignait m'honorer de son amitié, de visiter une pauvre famille d'artisans, — réduite comme tant d'autres à Paris,— à la plus affreuse misère par l'ivrognerie du mari. La femme et ses deux enfants furent atteints de la petite vérole, et pendant plus de trois mois Madame de Ségur pourvut à tous leurs besoins. Lorsque ces pauvres gens furent rétablis, je crus devoir lui faire observer que son œuvre charitable me paraissait terminée : « Non, mon cher docteur, me répondit-elle avec ce bon sourire » que je me rappellerai toujours, non, il faut maintenant que » vous m'aidiez à guérir le mari; c'est une rude tâche, mais on » peut en venir à bout, à force de charité. »

« Ensemble, nous entreprîmes une œuvre dont j'ai appris depuis longtemps à connaître toutes les difficultés ; et la charité, la douceur infatigable, et aussi la fermeté de caractère de la sainte femme opérèrent un miracle là où la pauvre science du médecin et toute son expérience échouent trop souvent. Celui-là aussi fut sauvé, et pendant longtemps cet ouvrier, qui est redevenu un bon père de famille et une honnête homme, ne parlait de la bonne dame qu'avec les larmes aux yeux. »

Une attaque d'apoplexie vint en octobre 1869 interrompre pour toujours les travaux littéraires de Madame de Ségur. Le danger fut cependant conjuré, surtout grâce à l'eau de Notre-Dame de Lourdes, donnée à la malade par Monseigneur de Ségur et reçue par elle avec un grand esprit de foi; et, pendant plusieurs années entières, elle se montra forte et vigoureuse, observant toutes les lois de l'Eglise et se livrant à toutes ses bonnes œuvres ; seulement elle ne pouvait plus écrire... Toute jeune encore Madame de Ségur aimait, comme le remarquait son père, à inventer des historiettes.

Devenue mère, elle enchantait ses enfants en leur racontant quantité de belles histoires, de contes palpitants qui les faisaient rire et pleurer tour-à-tour, et dont elle se servait pour développer en eux tous les bons sentiments et leur inspirer l'horreur du mal ; mais ce ne fût que fort tard, vers l'âge de 57 à 58 ans, qu'elle eût l'inspiration d'éditer ses causeries. Elle publia d'abord les nouveaux *Contes de fées*, puis les *Petites filles modèles*, les *Vacances*, les *Mémoires d'un âne*, compositions fai-

tes d'après nature, ce qui leur donne un cachet tout spécial. Les *Malheurs de Sophie* vinrent ensuite ; ils rappellent avec le nom de l'auteur, les petites mésaventures de sa 'eunesse. Mille qualités précieuses éclatent dans toutes ces pages, et vont droit au cœur des enfants pour ne pas dire de tout le monde : « étude » très-forte et très-approfondie des caractères, forte et chré» tienne moralité, style limpide et gracieux, enfin conclusion » toujours consolante ; rien n'y manque et les connaisseurs ont » dit maintes fois que, dans ce genre, il semble difficile de » mieux faire (1) »

Madame de Ségur était adorée des enfants. Ceux-là même qui ne la connaissaient que par ses livres, avaient souvent pour elle des sentiments vraiment attendrissants d'affection et de reconnaissance. Une fois un gentil petit garçon de 8 ou 9 ans l'aperçut dans la rue, courut à elle et lui dit avec une naïveté charmante : « Madame, maman me dit que vous êtes Madame de Ségur, est-ce vrai ? — Oui, mon petit-enfant, c'est très-vrai. — Alors Madame, voulez-vous me permettre de vous embrasser ? »

Une autre fois elle sortait de l'église Sainte-Clotilde, lorsqu'une petite fille qui jouait avec ses petites amies dans les allées du square, courut après elle et lui demanda une faveur semblable. L'enfant venait d'entendre dire : « C'est là Madame de Ségur, la dame qui fait tant de jolis livres pour les enfants.»

Chose bien touchante. Quand la mort l'eût enlevée à l'amour de ses proches, et que la nouvelle s'en répandit au-dehors, des enfants, lecteurs de ses livres, se mirent à pleurer, et, dans leur chagrin quelques-uns disaient : « Qui donc écrira des livres pour nous ? Deux ou trois même demandèrent à leurs parents la permission d'assister aux funérailles de celle qui leur avait fait passer de si bons moments et les avait tant et si bien amusés. »

Aux vingt contes maternels composés par la comtesse de Ségur il faut joindre trois ouvrages plus sérieux et non moins excellents, toujours adressés à son petit monde privilégié. — La Bible et l'évangile d'une grand'mère, ainsi que les Actes des Apôtres racontés aux enfants. Dieu seul sait le bien qu'ont fait et que feront encore « ces chers et bons livres, » comme les appelle Monseigneur de Ségur dans sa filiale admiration ; ils sont répandus, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe et jusqu'en Amérique, où ils jouissent comme dans leur *terre natale*, d'une grande popularité.

Les ouvrages de Madame de Ségur sont au point de vue bibliographique le côté saillant de son existence ; mais à celui de l'écrivain chrétien, ils deviennent comme un accessoire de cette vie si remarquable par les vertus fortes, presque viriles qui la rendirent si pleine devant Dieu, si édifiante pour ses enfants et

(1) Monseigneur de Ségur dans son intéressante biographie ayant pour titre : *Ma Mère*. Tolra, éditeur, rue de Rennes, 112, Paris.

ses nombreux amis. Et ce qu'il y a de plus digne d'éloges dans cette noble femme, c'est qu'à cette énergie de caractère, cette générosité d'âme, cette fermeté dans ses croyances, qui ne l'abandonnèrent jamais, même au milieu des tortures indescriptibles de sa dernière maladie, elle unissait une douceur, une gaieté, un oubli d'elle-même, enfin la plus tendre, la plus attrayante piété.

Madame de Ségur fut assistée dans ses derniers instants par son saint et bien-aimé fils qui lui donna l'absolution générale, cette insigne faveur accordée à tous les membres de la famille séraphique, à laquelle elle appartenait à titre de tertiaire. Elle expira le 19 février 1874, âgée de 75 ans, tenant entre ses mains le crucifix de sa chère Sabine. Son cœur fut déposé au monastère de la Visitation. Son cercueil fut transporté à Plumelec (Morbihan).

Au chevet de la tombe se dresse une croix de granit portant ses paroles qui résument toute sa vie :

DIEU ET MES ENFANTS !

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

SAINTE CATHERINE DE GÊNES ET LES AMES DU PURGATOIRE

Sainte Catherine naquit à Gênes en 1448 ; elle sortait de l'illustre famille de Fiesque qui a donné à l'église 2 papes, Innocent IV et Adrien V, et plusieurs cardinaux. Elle ne connut pas les défauts ordinaires à l'enfance et, dès l'âge de 12 ans, elle fut favorisée de grâces extraordinaires. Pour mieux y répondre elle voulait se séparer entièrement du monde, et entrer dans un couvent ; mais ses parents s'y opposèrent et donnèrent sa main à Julien Adorno, génois issu d'une famille très-célèbre. Leur union fut brisée dix ans après par la mort de ce jeune seigneur qui avait largement fourni à sa jeune épouse l'occasion de pratiquer la patience et le support. Converti par ses prières, il mourut dans les plus chrétiennes dispositions; Catherine perdit presqu'en même temps tous ses frères et sœurs ; délivrée ainsi des liens qui auraient pu la retenir dans le monde, elle résolut de se donner toute à Dieu, et d'embrasser une vie à la fois contemplative et active. Elle entra donc au grand hôpital de Gênes dont les directeurs, admirant sa rare capacité, lui confièrent l'administration. Ses occupations si multipliées, capables de distraire les âmes les plus éminentes, ne diminuèrent en rien ni de son recueillement ni du grand feu de l'amour divin dont elle était embrasée.

Le Pain divin qu'elle recevait chaque jour faisait en Avent et en Carême son unique nourriture, et ce jeûne si prolongé ne diminuait pas ses forces. De grands maux éprouvèrent sa vertu, mais elle y était comme insensible ; l'âme dominait tellement le corps, qu'elle semblait toute spiritualisée, surtout après avoir reçu l'adorable eucharistie qui transfigurait ses traits pâles et amaigris et leur imprimait une expression vraiment céleste.

L'amour si ardent qu'elle éprouvait pour son Dieu lui causait avec des joies indicibles un inénarrable martyre, ses désirs enflammés d'être réunie à lui ne pouvant être exaucés qu'au ciel ! Cette sorte de purgatoire lui inspirait une vive compassion pour les pauvres

âmes retenues dans leur prison de feu, loin de *Celui* qu'elles aiment uniquement, et qui doit être leur bonheur à jamais : elle lui donnait aussi de vives lumières sur leur état qu'elle a décrit d'une manière sublime dans un traité qui porte son nom. Sans doute ces pages inspirées ont une élévation de pensées qui n'est pas à la portée de tous les esprits ; il n'en est pas moins vrai qu'il reste de leur lecture un sentiment de profonde vénération pour *ces âmes* qui comprennent tellement la perfection des attributs de Dieu, qu'elles se replongeraient mille fois dans leur abîme de feu plutôt que de paraître devant lui sans une pureté parfaite. Leurs tourments dépassent tous les maux de la terre réunis et cependant, mystère insondable, au milieu de ces douleurs sans nom, la certitude de voir Dieu un jour, de le posséder pendant toute une éternité, leur cause un contentement qui lui aussi se change en tourment ; cette possession différée sans qu'elles en connaissent le terme étant une torture plus grande que toutes celles qu'elles peuvent endurer.

Il nous semble que de toutes ces considérations il ressort deux vérités bien frappantes : la *nécessité* de la pénitence, des expiations volontaires, des soins que nous devons mettre à gagner les indulgences de l'Eglise, afin d'être purifiés de nos fautes, avant de paraître au jugement de Dieu ; et l'*obligation* où nous sommes d'exercer la charité envers les pauvres âmes du purgatoire, en leur donnant l'aumône de nos prières et de nos bonnes œuvres. Croyons-le bien, en les soulageant, en les délivrant, nous travaillerons pour nous-mêmes puisque nous aurons en elles des avocates bien puissantes quand nous paraîtrons au tribunal de Dieu.

Sainte Catherine de Gênes mourut le 14 septembre de l'année 1510. Plusieurs personnes eurent révélation de sa gloire et le médecin qui l'avait soignée, réveillé en sursaut d'un profond sommeil, entendit une voix qui lui disait : « Demeurez avec Dieu, je m'en vais en Paradis. »

C. de C.

Liste des Papes, Patriarche, Cardinaux, Archevêques et Evêques originaires ou bénéficiers du diocèse de Chartres

IV. Archevêques et Évêques (*Suite*).

5° *AMICLÉE, in partibus.*

Jean-Baptiste de Latil, évêque d'Amiclée, de Chartres, de Reims et cardinal, n° 14.

6° *ANGERS, 7 évêques.*

100. 1° *HUBERT*, fils de Hubert, vicomte de Vendôme, autrefois du diocèse de Chartres, devint évêque d'Angers et fut l'instrument dont Dieu se servit pour ramener à la douceur et à la pénitence Foulques Nerra, comte d'Anjou, l'un des seigneurs les plus puissants de France mais en même temps l'un des guerriers les plus emportés et les plus violents.

De concert avec Geoffroy-Martel, fils de Foulques, Hubert, l'un des plus grands prélats qui aient gouverné l'Eglise d'Angers, dit Dom Piolin, forma le dessein de relever l'abbaye de Saint-Serge presque ruinée et fit venir de Marmoutier, pour la gouverner, le célèbre Vulgrain, son parent et aussi de la maison de Vendôme, et plus tard évêque du Mans. C'est au zéle de cet évêque et aux connaissances de cet abbé que l'Anjou doit la plupart de ses monuments, et l'on peut rapporter à leur vigoureuse impulsion un grand nombre des magnifiques églises qui dé-

corent toujours si richement la ville et le diocèse d'Angers. Hubert passe à juste titre pour le père des moines et le bienfaiteur particulier de Marmoutier. — Il nomma archidiacre de son église, un disciple de Saint Fulbert, évêque de Chartres, Berenger, célèbre par ses erreurs et sa sincère pénitence ; et mourut vers 1046, assisté par l'abbé Vulgrain qui l'inhuma dans son monastère de Saint-Serge. Une lettre de Hugues de Châteaudun, archevêque de Tours, son métropolitain, lui est adressée, Elle se trouve la 121e parmi celles de saint Fulbert, évêque de Chartres. (Dom Piolin, III, 199-234-330. Patrologie, saint Fulbert, Darras, XX-433).

101. *ENGELBAUD de VENDOME*, probablement évêque d'Angers vers 1152, reçut les reliques de saint Serge et de saint Bacque que le comte Jeoffroy avait fait venir de Jérusalem (Dom Liron).

102. 2° *MILES des DORMANS*, chanoine de Chartres, neveu du cardinal Jean des Dormans, n° 42, devint évêque d'Angers, de Bayeux et de Beauvais, vers 1367 (S. III, 225).

103. 3° *HARDOUIN du BEUIL*, chanoine de Chartres, ensuite évêque d'Angers, inhuma dans l'église de Saint-Maurice d'Angers le corps de Louis d'Anjou, roi de Sicile, décédé aux environs de Naples en 1383 (S. III, 249).

4° *JEAN de la BALUE*, chanoine de Chartres, évêque d'Evreux, puis d'Angers et cardinal, n° 56.

104. 5° *JEAN OLIVIER*, chanoine et archidiacre de Blois, abbé de Josaphat, près Chartres, déjà pourvu de l'archevêché de Glandèves en Provence, fut bientôt nommé pour gouverner le diocèse d'Angers, et se fit sacrer à Paris par Louis Guillard, évêque de Chartres, le 8 septembre 1531 (S. III, 550).

105. 6° *CLAUDE de RUEIL*, chanoine, devint évêque de Bayonne, puis d'Angers (Fisquet, 15).

106. 7° *CLAUDE MIRON* (S. IV-270), chanoine de Chartres, devint évêque d'Angers, ensuite archevêque de Lyon. Il était encore évêque d'Angers lorsqu'il parut avec gloire à une assemblée tenue à Mantes puis à Chartres, pendant quinze jours, pour reconnaître Henri IV comme roi de France. « Le dimanche 22 septembre 1591, dit Souchet, eut lieu une procession générale dans la haute ville, la sainte » châsse et les autres reliques y furent portées en grande vénération, » et les rues parées comme à la Fête-Dieu. Maistre Charles Miron, » naguères chanoine de Chartres, et lors évêque d'Angers prescha sur » partie de l'évangile du jour dans la nef de l'église auparavant partir; » après qu'il eust fini, tous les seigneurs tant cardinaux, archevêques » et évêques et autres de l'assemblée estant entrés dans le chœur, quatre enfans d'aube tenant chacun un cierge blanc en main et à genoux, commencèrent l'antienne : *Domine non secundum*, lequel » achevé la procession partit. Au retour d'icelle, Mgr de Chartres dit » la grande messe de Nostre-Dame pontificalement et à la fin d'icelle » donna à disner à tous les seigneurs. (S. IV, 268-70, Fisquet 15). On profita de la présence de ces évêques à Chartres pour ouvrir la châsse de saint Piat et reconnaître les reliques, le 6 octobre 1591 (Cart. N.-D., t. II, 200).

7° *APT*.

107. 1° *AUDEBERT GUILLAUME*, chartrain, évêque d'Apt, en Provence, le 12 mai 1332 (Dom Liron).

2° Guillaume Ami, évêque d'Apt, de Chartres et patriarche, n° 90, *il est regardé comme saint.*

8° *ARATH in partibus.*

108. 1° *TOUSSAINT DUVERNIN*, né dans le diocèse de Cler-

mont en 1713, devint vicaire général et official de Strasbourg sous l'épiscopat de Constantin de Rohan. Il fut sacré évêque d'Arath en 1757, suffragant ou auxiliaire de Strasbourg. En 1772 il fut nommé abbé de Claire-Fontaine, près Dourdan, alors du diocèse de Chartres et mourut en 1785 (Fisquet, 523).

9° *ARLES, 3 évêques.*

1° Le Bienheureux Louis Allemandi, cardinal, n° 55.

2° Guillaume de Sardes, patriarche de Jérusalem, n° 91.

109. 3° *JEAN-JOSEPH-CHAPELLE de SAINT-JEAN de JUMILHAC*, fils de Jean-Baptiste-Chapelle de Saint-Jean, comte de Jumilhac, né à Brives-la-Gaillarde en 1706, prêtre en 1731, docteur en théologie et vicaire général de Mgr de Merinville, évêque de Chartres, abbé de Bonneval en 1733, évêque de *Vannes* en 1742, archevêque d'Arles en 1746 jusqu'à son décès arrivé à Paris le 20 février 1775; on l'inhuma dans l'église de Saint-Sulpice (Fisquet, 368).

10° *ARRAS.*

110. 1° *ROBERT*, prévôt d'Aire en Hainaut, fils d'un maréchal d'un village près Chartres, tenait les évêchés d'Arras et de Tournai en 1173 (dit Vincent de Beauvais, lib. XXIX). Il n'y avait pas un an qu'il gouvernait cet évêché d'Arras qu'il fut promu à celui de Cambrai par l'assistance de Flandres mais il fut peu après tué à Condé en Hainaut par les serviteurs de Jacques d'Avesnes qu'il avait *gourmandé* de paroles au siége de Rouen, dit Souchet, t. II-501.

2° *PIERRE de CHAPPES*, né à Villemeux, évêque d'Arras, de Chartres et cardinal, n° 9.

111. 3° *JEAN PASTÉ* ou de Mandeville, seigneur du Plessis-Pasté et de Montlhéry, parent de Gilles Pasté, évêque d'Orléans, naquit à Paris; il était illustre par sa science, sa noblesse d'origine et sa vertu. Il fut élevé dans l'église de Chartres et nommé évêque d'Arras en 1326 pour succéder à Pierre de Chappes auquel il succéda encore sur le siége de Chartres. (Cart. N.-D. t. III, 72. Fisquet, 130).

11° *AVRANCHES.*

112. 1° *NICOLAS de LUZARCHES*, prévôt d'Anvers en l'église de Chartres, passa à l'évêché d'Avranches (1307-1311), tandis qu'un autre du même nom, archidiacre de Dreux, était pourvu de l'évêché d'Evreux (S. III, 61-106). Cet évêque d'Avranches mourut le 8 mai 1311 et laissa plusieurs rentes au Chapitre, entre autres cent dix sous sur une maison auprès de Saint-Maurice de Chartres (Cart. N.-D. III, 110).

113. 2° *FOUQUES BARDOUF*, chanoine de Chartres, chancelier du roi de Navarre, fut un des députés au traité de Brétigny, près Sours. Il était à cet époque évêque élu d'Avranches, mais il ne fut point consacré, pour avoir été prévenu de mort à Noël 1359 (Souchet. III, 210).

114. 3° *JEAN de SAINT-AVIT*, né à Châteaudun, fut élu évêque d'Avranches en 1393 et mourut au mois de juillet 1442 (Dom Liron).

4° *PIERRE-AUGUSTIN GODART*, né à Rouen en 1730, fils de Pierre Godart, marquis de Belbeuf, devint vicaire général de Rouen, évêque d'Avranches en 1774 et abbé commendataire de Bonneval le 15 juillet 1781. Il émigra à l'époque de la Révolution et mourut le 26 septembre 1808 à Hampton, près de Londres (Fisquet, 368).

116. 5° *LOUIS de VENDOME*, fils de Jean II, comte de Vendôme, reçut la tonsure de Miles d'Illiers, évêque de Chartres, le 2 octobre 1467, devint évêque d'Avranches et mourut en 1510 (Mém. archéologique, I, 279).

12° *AUCH.*

117. 1° Guillaume de Flavacour, chanoine de Chartres, fut député par le Chapitre au Concile de Sens (1324) et fut depuis archevêque d'Auch et de Rouen. Il était de famille chartraine (S. III, 144).

2° Jean, cardinal de Trémouille, n° 60 et 74.

3° Louis d'Est, cardinal, n° 76.

118. 4° Henri de Savoie, duc de Nemours, descendant des ducs de Chartres, fut désigné comme archevêque d'Auch, mais il n'occupa pas cet archevêché dont il n'était pas digne, n° 77 (S. III, 564).

13° *AUTUN.*

120. 1° *JACQUES HURAULT*, chanoine en 1506, fut élu et confirmé évêque d'Autun (S. III, 460-516).

121. 2° *FRANÇOIS de FONTANGES*, chanoine de Chartres, fut successivement évêque de Nancy, archevêque de Bourges, puis de Toulouse et mourut évêque d'Autun en 1806 (Fisquet, 15).

14° *AUXERRE*, 8 *évêques.*

122. 1° *HERMANFROY*, que la chronique d'Auxerre appelle Herifroy, natif de Chartres, personnage fameux, orné dit cet auteur de toutes sortes de vertus et *admirable en miracles*, fut élu évêque d'Auxerre, vers 870 (S. II, 31).

123. 2° Héribert II, fut tiré du Chapitre de Chartres en 1048, pour être promu à l'évêché d'Auxerre, dit la même chronique de Saint-Marian d'Auxerre, mais ayant beaucoup souffert de la part de Robert, duc de Bourgogne, il quitta son évêché et se rendit religieux au monastère de Saint-Sauveur en Brie, dépendant de l'abbaye de Bonneval, diocèse de Chartres, où ayant vécu plusieurs années *en estime de grande sainteté* il décéda et fut inhumé (S. II, 257).

124. 3° *GUILLAUME de GREZ ou de GRESSIBUS*, doyen de Chartres, autorise au nom du Chapitre, l'évêque de Chartres de dresser des échelles, dans le cloître, pour y faire exposer les parjures *et alios prisoniarios suos.* Il fut nommé évêque d'Auxerre en 1280, par le Pape Nicolas III, mais il mourut le 30 janvier 1295, donnant au Chapitre plusieurs propriétés sises à Dammarie, *in territorio dicto Tyllie. Vir erat modestus, mansuetus et discretus* (Fisquet, 259. Cart. N.-D. II, 196. — III, 32).

125. 4° *PIERRE de MORNAI*, chanoine de Chartres, évêque d'Auxerre vers 1295,

5° *PIERRE de BELLEPERCHE* le remplaça sur le siége d'Auxerre et devint cardinal, n° 24.

126. 6° *PIERRE de GRESSIBUS*, neveu de Guillaume de Grez, succéda également au précédent, en 1307.

127. 7° *GUILLAUME II de GRESSIBUS*, nous voyons un nouveau Guillaume de Grez évêque d'Auxerre en 1319 et chanoine de Chartres.

128. 8° *PIERRE de VILAINES*, chanoine de Chartres, assista à la prise de possession de Robert de Joigny, élu évêque de Chartres en 1316, et fut depuis évêque d'Auxerre et de Bayeux (S. III, 120).

E. HAYE,
Curé de Saint-Avit.

La suite prochainement.

La licence de la Presse

M. le vicomte Gabriel de Chaulnes réclame dans l'*Univers* contre le liberté laissée à d'indignes écrivains d'outrager Dieu, la morale, la société, la religion. Il cite d'ignobles passages extraits d'opuscules semés dans les campagnes. « Si nous citions, dit-il, les plus affreuses pages de ces forbans, que M. Guizot appelait des *malfaiteurs intellectuels*, peut-être l'*Univers* serait-il poursuivi pour avoir imprimé cette prose abominable. »

Nous trouvons, au sujet de la mauvaise presse, les lignes suivantes dans l'un des derniers numéros de la *Semaine religieuse* de Montpellier :

« Aujourd'hui ou jamais, il y a opportunité et urgence à propager les bonnes lectures. Jouissant d'une impunité effrayante, les mauvais livres et la mauvaise presse inondent villes et villages. Il s'est formé, dans ces derniers mois, des bibliothèques populaires qui répandent largement l'irréligion et l'immoralité. Ce qui reposait dans les hauts rayons des bibliothèques suspectes, est jeté aujourd'hui en pâture au peuple et aux enfants. Paris vomit chaque jour, par la presse radicale, d'abominables articles, d'exécrables livres, et il y a dans nos provinces de misérables éditeurs qui font emploi et profit de ramasser ces immondices pour les éparpiller jusque dans les derniers hameaux. Nous sommes déjà et depuis longtemps un peuple empoisonné. Nous avons de temps à autre des accès de fièvre chaude; pour peu que la licence des livres et des journaux continue, nous y gagnerons encore, à coup sûr, la fièvre putride. On ne saurait, en effet, se faire une idée du ton blasphématoire et cynique qui règne presque d'un bout à l'autre de certains journaux ou de certains ouvrages. Il n'y a pas là seulement des libertés et des impiétés à faire jeter les hauts cris aux âmes candides, mais des horreurs à épouvanter. A ces blasphèmes, assaisonnes souvent d'un certain virus de libertinage, et exprimés toujours dans un indéfinissable jargon, on croirait entendre quelque écho des hurlements de la géhenne. Rien n'est épargné. Dieu lui-même est insulté avec une audace mêlée de frénésie . . . .

« Cette contagion, descendue des hautes cimes de l'incrédulité contemporaine, gagne le peuple, grâce à la prédication incessante de la presse qui déclame, qui hurle « contre le Dieu féroce et tutoie le néant. » Où nous entraîne ce courant d'athéisme ? Qui pourrait le dire ? N'attendons pas, pour croire au péril, que le pétrole nous éclaire, et que nous voyions tomber nos clochers. Il est bien certain qu'il a fallu à l'impiété moins d'efforts pour mener le dix-huitième siècle à 93. Que chacun fasse donc tout son possible contre ce fléau des mauvaises doctrines. Le premier devoir est de fermer avec horreur sa porte aux mauvais journaux et aux mauvais livres ; le second est de contribuer de toutes ses forces à la propagation des feuilles catholiques et des bons livres. »

Il existe en ce moment trois officines populaires de mauvais livres à bon marché: la *Bibliothèque à 25 centimes*, qui prêche ouvertement l'irréligion et l'impiété ; la *Bibliothèque Franklin*, qui, sous quelques sages conseils, cache le déisme et le protestantisme ; et la *Bibliothèque nationale*, qui, sous le prétexte de répandre les chefs-d'œuvre de toutes les langues, publie des livres dangereux et même infâmes. Qu'on se garde de ces livres, et aussi des livres prêtés par les Bibliothèques de la *Ligue de l'enseignement*.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le plus grand fait du mois est le pèlerinage des Espagnols. Ils se trouvaient, le 16 octobre 6200, d'autres disent 8,000 ; parmi eux étaient cent Boliviens. La distance de 560 lieues qui sépare Madrid de Rome n'avait pas effrayé les enfants de la catholique Ibérie, présidés par Monseigneur l'archevêque de Grenade et d'autres évêques. Ceux qui avaient passé par le sol français et visité Lourdes s'étaient fait remarquer là par leur dévotion à Marie qu'ils saluaient à genoux dès la descente du wagon; ils ont séjourné dans la ville de l'Immaculée-Conception durant vingt heures. Les trains de chemin de fer et les bateaux à vapeur, tout avait été parfaitement organisé pour un service extraordinaire de transport à Civita-Vecchia.

C'est dans l'église de Saint-Pierre, que, par exception, le Pape est venu les recevoir. Toutes les caravanes portaient les étendards de leur province respective ; un religieux dominicain portait le drapeau de la bataille de Lépante. Monseigneur l'archevêque de Grenade a prononcé un très-long discours sur le dévouement de l'Espagne à l'Eglise et la nécessité du pouvoir temporel du Pape. Pie IX a répondu et parlé des vains efforts des Révolutionnaires en Espagne et ailleurs ; l'Eglise puisera une nouvelle vigueur dans les persécutions, et ses ennemis recevront un terrible châtiment.

Cette admirable manifestation des Espagnols a pu consoler le Saint-Père des iniquités nouvelles commises à Bologne, où les démagogues ont dissous le Congrès Catholique, après force insultes et violences.

Lourdes. — Du 19 août au 14 septembre on a compté à Lourdes *trente* grands pèlerinages, amenant plus de vingt-six mille pèlerins (50,000 communions ; 6,000 messes). « La Vierge Immaculée, disent les *Annales de N.-D. de Lourdes*, répond à tant d'amour par des prodiges plus nombreux. Dans un intervalle de douze jours, nous avons compté sept guérisons merveilleuses. Les anges ont compté sans doute des milliers de résurrections spirituelles. » On cite particulièrement la guérison de Joseph Rivière d'Andigné (diocèse d'Angers), ancien soldat, victime de la guerre de 1870 et depuis ce temps sourd, muet, borgne, paralytique, avec ulcère au pied ; il a été guéri subitement de toutes ces infirmités dans la piscine.

Pèlerinage national au tombeau de Saint-Martin. — Du 4 au 19 novembre 1876. Les Compagnies d'Orléans, de l'Ouest, du Nord, de la Méditerranée, des Charentes et de la Vendée accordent une réduction de 50 0/0 c'est à dire la demi-place à l'aller et au retour pour tout groupe de quarante pèlerins au moins, voyageant sous un chef qui devra justifier de sa qualité et du but du voyage, et prendre et payer au guichet de la gare de départ la totalité des billets nécessaires audit groupe. Un bulletin spécial, approuvé par les Compagnies, est délivré à chaque chef de groupe par les Pères Oblats de Marie Immaculée, chapelains de Saint Martin, place Saint-Venant, 5, à Tours. Remarquons bien que ces fêtes se célébreront pendant que les plus graves intérêts de la religion et de la patrie seront discutés dans les grandes assemblées politiques. Ayons recours au Thaumaturge que la France n'a jamais invoqué en vain.

Mont Saint-Michel. — La fête du 29 septembre au Mont-Saint-Michel a été célébrée magnifiquement en présence de NN. SS. les évêques de Coutances et de Bayeux. Les cinq diocèses de Normandie et plusieurs diocèses de Bretagne avaient fourni de nombreux pèlerins.

Reims. — Nous avons été témoin de la fête de Saint-Rémi. La foule était énorme dans la vaste et belle église dédiée à ce grand saint. Cinq évêques étaient présents ; l'orateur du matin était l'illustre évêque de Poitiers, « le Rhône de l'éloquence française, » comme le grand Hilaire, son prédécesseur, était, au dire de saint Jérôme, le Rhône de l'éloquence latine. Le discours de Monseigneur Pie a paru dans l'*Univers* et aillleurs. L'orateur du soir était Mgr Mermillod ; il a parlé de Jésus-Christ, vie des âmes, vie des familles, vie des peuples. Jamais nous n'avions entendu une parole apostolique exciter à un si haut degré l'enthousiasme d'un immense auditoire ; à plusieurs reprises nous avons remarqué l'émotion de l'assistance qui contenait ses applaudissements par respect pour le saint Lieu. Les trois autres prélats étaient Monseigneur Soubiranne, Monseigneur Gravez, évêque de Namur, et Monseigneur l'archevêque de Reims. Entre les offices l'affluence ne cessait pas autour du tombeau qui renferme le corps de Saint Rémi.

Notre-Dame Consolatrice. — La fête patronale de N.-D. Consolatrice fixée par bref apostolique au deuxième dimanche d'octobre dans la paroisse du Perray a été fort belle. Versailles y comptait beaucoup de pèlerins, Chartres était aussi représenté.

Saint-Denis. — Le dimanche dans l'octave de la fête de Saint-Denis, a eu lieu le pèlerinage annuel au grand Apôtre des Gaules. Vers 8 heures un train spécial a conduit 1,200 pèlerins de Paris à Saint-Denis. Monseigneur Richard, coadjuteur du Cardinal, a prononcé une touchante allocution.

Orléans. — Dans le Consistoire du 29 septembre dernier, Notre Saint-Père le Pape a préconisé 13 archevêques et évêques, parmi lesquels nous remarquons M. l'abbé Pierre-Hector Couillé, promoteur du diocèse de Paris, nommé évêque *in partibus* de Sidonie, et coadjuteur, avec future succession de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans.

Bourges. — Il vient de se tenir dans la province ecclésiastique de Bourges un concile provincial, dans lequel les questions les plus intéressantes touchant la discipline ecclésiastique ont été traitées et résolues, notamment la question du rétablissement des officialités diocésaines et de leur fonctionnement en regard de la législation civile actuelle, et celle du *concours* canonique, exigé par le concile de Trente pour la collation des cures.

Les actes de ce concile ont été approuvés par le Saint-Siége, avec quelques légères modifications. Mgr l'archevêque de Bourges, par une remarquable instruction synodale, vient d'en faire la promulgation dans son diocèse.

Un lugubre anniversaire. — Le 16 octobre, 83e anniversaire de la mort de la reine Marie-Antoinette, des messes ont été dites à la chapelle expiatoire toutes les heures, depuis sept heures du matin jusqu'à midi.

Les assistants étaient nombreux. De la famille de Bourbon on remarquait : don Carlos, accompagné de ses officiers d'ordonnance, et sa femme dona Margarita ; le comte et la comtesse de Trapani ; le comte et la comtesse d'Aquila, et don Philippe de Bourbon.

Université catholique de Paris. — Les cours de l'Université catholique de Paris, pour la prochaine année scolaire, s'ouvriront le 3 novembre.

Trente diocèses se sont associés pour la fondation de l'Université de Paris. Dès maintenant, il est permis d'espérer que le but poursuivi par NN.SS. les évêques, avec la bénédiction du Souverain-Pon-

tife, sera heureusement atteint, et qu'un grand établissement d'enseignement supérieur offrira aux jeunes gens, dans la capitale de la France, l'instruction scientifique et littéraire en parfaite harmonie avec les doctrines de l'Eglise.

Des maîtres distingués et chrétiens ont répondu à l'appel de nos Evêques. Les succès de leurs élèves à la fin de cette première année d'études ont justifié la confiance dont ils avaient été l'objet.

La Faculté de Droit et les deux Facultés des Lettres et des Sciences sont désormais en plein exercice.

Dès la rentrée prochaine, la Faculté de Droit ajoutera à son enseignement un cours pratique de notariat et d'enregistrement.

Les cours des Facultés des Lettres et des Sciences sont organisés dans le but de préparer les jeunes gens à la licence. Les professeurs donneront eux-mêmes les conférences aux élèves et se feront un devoir de corriger leurs compositions.

Rien n'a été négligé pour que les collections scientifiques puissent satisfaire à toutes les exigences de l'enseignement supérieur. Les élèves trouveront dans le local de l'Université les laboratoires nécessaires à leurs travaux.

Les parents chrétiens ne sont pas moins soucieux de la vertu de leurs enfants que de leur instruction. Aussi nous aurions désiré pouvoir ouvrir à côté de notre Université catholique des maisons de résidence pour nos jeunes étudiants, comme il en existait autrefois près des anciennes Universités. Ce projet ne saurait être improvisé: du moins nous empresserons-nous de donner aux parents qui le désireront tous les renseignements utiles sur les maisons et les hôtels qui présentent le plus de garanties pour l'habitation des jeunes gens à Paris. Nous nous sommes concertés à ce sujet avec M. Beluze, directeur des Cercles catholiques, qui fournira de son côté aux parents les informations sûres que lui a permis de recueillir sa longue expérience dans la direction des Cercles.

Le vice recteur de l'Université catholique de Paris,
CONIL, chanoine honoraire.

Amérique. — La persécution cesse au Vénézuela ; mais le président Gusman Blanco ne semble pas avoir renoncé à son système antichrétien ; témoin l'érection qu'il a faite d'un temple maçonnique et celle qu'il annonce de temples protestants.

A l'Equateur, le président Borrero, successeur du grand chrétien Garcia Moréno et moins franchement catholique que lui, a été surpris par une révolution nouvelle qui sera encore un signal de persécution contre les chrétiens attachés aux vraies doctrines.

Allemagne. — Quant à l'Allemagne, le pays de la persécution par excellence, les visites domiciliaires, les arrestations arbitraires, les condamnations à l'amende et à la prison continuent à s'y pratiquer à l'égard du clergé demeuré fidèle et des catholiques résolus à défendre leur foi et la liberté de leur conscience.

Cet état de choses durera tant qu'il plaira à Dieu d'y mettre bon ordre. Ce ne sera peut-être plus long.

— La situation générale, écrit-on de Rome, va de plus en plus s'assombrissant du côté de l'Orient. C'est un mot d'ordre donné dans la presse révolutionnaire de reprocher au Pape et aux catholiques de tous pays de ne pas prendre en main la cause des Slaves et de réclamer l'extermination des Turcs. Le Saint-Siége garde avec raison son attitude de neutralité expectante, et il a raison.

Il n'approuve pas plus les cruautés des Turcs que celles des Slaves et des Russes, et les catholiques font comme le Saint-Siége. On

peut reprocher aux uns toutes les barbaries que l'on reproche aux autres ; donc, en ce conflit, tenir pour l'un ou pour l'autre des deux partis c'est s'associer à l'iniquité. Or, tel ne peut jamais être le rôle de ceux qui dirigent l'Eglise catholique,ni de ceux qui lui sont fidèles.

Des généraux chrétiens. — Les clameurs révolutionnaires n'ont point empêché, ces temps derniers, des hommes de cœur, des soldats de revendiquer hautement le titre de catholiques, d'affirmer leurs sentiments religieux, s'exposant ainsi aux dénonciations de la presse radicale. Après le général Barry, après le général Maurice, à côté du général Ducrot, demandant la bénédiction du Saint-Père pour les soldats du 8e corps, voici le général Bonneau du Martray. C'est dans la réunion fraternelle des anciens élèves du Petit Séminaire d'Autun dont il faisait partie, que, le 6 septembre, il a prononcé les paroles suivantes : tous nos lecteurs y applaudiront avec nous.

« Nous devons être chrétiens non-seulement dans le cœur, a dit l'honorable général, mais dans les actes, adhérant aux doctrines du Souverain-Pontife jusqu'au *Syllabus* inclusivement et ne craignant pas de porter le titre de « clérical. » Je crois, et je veux qu'on reconnaisse ma foi, parce que je crois fermement. Au jour du dimanche, je vais assister à la messe, *Credo ;* je vais parfois m'agenouiller à la sainte table pour communier à côté de l'humble femme pieuse, *Credo ;* lorsque je dis mon chapelet, je ne crains pas que l'on en voie les grains entre mes doigts, parce qu'il faut donner un exemple visible à ceux qui ne réfléchissent pas, et le nombre en est considérable... Nous aurons des *luttes* à soutenir pour notre religion, mais nous serons fermes et courageux...C'est moi, le soldat, qui vous encourage à la lutte. S'il le faut, nous *répandrons notre sang*, nous rappelant la parole que Tertullien prononçait : le sang des chrétiens est une semence. »

Cette noble profession de foi jette tout le clan radical dans une exaspération impossible à décrire ; au nom de la liberté, ils demandent qu'on sévisse contre le soldat assez osé pour se dire non-seulement chrétien, mais catholique et romain jusqu'au *Syllabus* ; ils invoquent les règlements militaires qui n'ont rien à voir dans la circonstance. S'ils l'osaient, ils demanderaient la destitution du général comme coupable de catholicisme.

La tolérance de la libre-pensée ne se dément pas !

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Depuis le pèlerinage national, plusieurs cœurs.— Une plaque de marbre donnée par les Religieuses Dominicaines de Sèvres.

Lampes. — Total pour les mois d'août, de septembre et d'octobre: 299 demandes de lampes, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 266 ; devant Notre-Dame du Pilier, 7 ; devant Saint-Joseph, 13 ; devant Sainte-Anne, 2. — A la cathédrale, devant l'autel du Saint-Sacrement, 3 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 8.

Consécration des enfants à Notre-Dame de Chartres. — Depuis trois mois, 194 enfants ont été consacrés, dont 84 de diocèses étrangers.

Pèlerinage. — Le nombre des pèlerins depuis la mi-septembre a été plus grand que les années précédentes à la même époque. Nous pouvons attribuer cette différence à la renommée des fêtes du Millénaire. Les récits oraux s'étaient multipliés dans la même proportion que les témoins ; les récits écrits ont paru sous des formes diverses mais toujours dans des conditions fort avantageuses pour la réputation de Chartres. Beaucoup de Semaines religieuses

ont reproduit en tout ou en partie les comptes-rendus faits dans le *Monde* par Monseigneur Léon Maret et M. le chanoine V. Davin, et dans l'*Univers* par M. L. Nemours-Godré ; quelques-unes ont publié le propre témoignage de leurs rédacteurs qui avaient pu assister aux fêtes ; le *Rosier de Marie* a reproduit intégralement dans ses colonnes toujours intéressantes le compte-rendu de la *Voix de Notre-Dame de Chartres*, qui naturellement devait être le plus complet.

Au moment où notre numéro d'octobre était sous presse, le *Courrier d'Eure-et-Loir* publiait sur le Millénaire une bien belle poésie, gracieux complément des chroniques religieuses de la circonstance. La reproduction de ces vers que l'auteur trop modeste a signés seulement de ses initiales G. C. demanderait ici trop de pages ; les détails qu'ils décrivent ou racontent ont d'ailleurs été déjà consignés dans l'historique de la *Voix ;* nous citerons une tirade qui rappelle la solennité de la messe au chœur capitulaire et l'énorme affluence des fidèles au sanctuaire du Pilier :

Sonnez cloches, sonnez le joyeux Millénaire
Sonnez, sonnez pour les enfants pieux.
Dites-leur qu'ils verront le Voile de leur mère ;
Sonnez, sonnez, réveillez les aïeux.

La messe enfin commence et le nonce officie.

Quel tableau — pour le cœur du moins qui l'apprécie, —
Et quelle pompe auguste éblouit les regards...
Du Vicaire du Christ, l'autorisé vicaire !
Ces évêques assis, trônant au sanctuaire
Comme au céleste autel les vingt-quatre vieillards !
Ces mîtres devant Dieu, ces touchants diadêmes,
Des sublimes pasteurs les paisibles emblèmes.
Ah ! les impressions naissent de toutes parts.

Oui ce chœur où Marie, entre les bras des anges,
Dans une Assomption que chantent leurs phalanges,
Vers son fils et son Dieu clairement dévoilé,
Elève avec transport son front immaculé ;
Ce beau chœur plein de feux, d'encens et de louanges
Etincelle aujourd'hui, comme un ciel étoilé !

Non loin, au confluent où le fleuve s'amasse,
Où le peuple entassé, de plus en plus s'entasse,
Vers ce lieu de refuge à toute âme bien doux,
Sur les degrés polis, usés par les genoux ;
Les cierges ont formé, rayonnante prière,
Devant la Vierge Noire un buisson de lumière.

Enfin la cathédrale aux sonores échos,
Avec ses ornements, sa dentelle de pierre,
Rosaces, diamants et glorieux vitraux ;
L'orgue majestueux, tonnant sous les arceaux ;
La cathédrale prie, adore toute entière ;
Dans la nef on dirait la voix des grandes eaux !

Et ces clochers, hardis messagers de la terre,
Elancés vers la source où l'on se désaltère,
Ces deux flèches montant dans l'air libre et joyeux,
C'est le *Sursum Corda* qui va percer les cieux !

Ce n'est pas seulement dans notre ville que la Sainte Vierge a été honorée à l'occasion du grand fait qui réjouit son église de Chartres. Plusieurs correspondances sont venues de très-loin nous dire qu'on s'associait, malgré la distance, à ces pieuses manifestations. Sa

Grandeur Monseigneur Purcell, archevêque de Cincinnati (Etats-Unis d'Amérique) nous honorait d'une lettre datée du 10 septembre, en envoyant son offrande annuelle pour la *Voix* qu'il reçoit régulièrement et pour l'œuvre des Clercs : « Cher Rév. Directeur de la *Voix* de la Sainte-Vierge de Chartres, demain, j'assisterai en esprit à vos belles fêtes, en priant de tout mon cœur pour la France, pour Monseigneur de Chartres et pour tous ses vénérables collègues et son bon clergé. »

Même préoccupation sans doute en l'église de Montréal (Canada), si intimement unie à la nôtre par des liens maintenant séculaires. Sa Grandeur Monseigneur Bourget, chanoine d'honneur de Chartres, reçoit aussi notre revue mensuelle et aime à se tenir au courant des principaux faits du Pèlerinage. On pourrait en dire autant de plusieurs missionnaires, évêques ou prêtres, qui ont mis plus d'une fois leur apostolat sous le patronage de Notre-Dame de Chartres. Notre numéro d'octobre devait leur porter au-delà des mers de bonnes nouvelles sur les hommages extraordinaires rendus à Celle qu'ils aiment à invoquer.

A Rome on s'est beaucoup intéressé à nos fêtes. Outre le si haut et si précieux témoignage arrivé du Vatican à l'adresse de notre vénérable évêque, nous avons eu des renseignements sur l'heureuse impression que le Millénaire avait produite dans la ville sainte.

Les ecclésiastiques qui, depuis la mi-septembre, sont venus à Chartres des différentes provinces de la France ont dit quelle part ils avaient prise aux joies et aux prières des diocésains de Marie. Ces attestations données par des prêtres de Lyon, de Bayonne, de Cambrai, de Quimper, de Langres, de Nancy, etc., seront parfaitement couronnées par une lettre qui nous a été transmise. Un novice de la maison des Pères Franciscains de Branday (Gironde), écrivait dernièrement à sa mère ce qui suit :

« Les fêtes se succèdent à Branday et, malgré cela, chacune apporte son cachet particulier et laisse derrière elle comme un parfum de piété et d'amour. Celle que nous avons eue le 12 septembre à l'occasion du millième anniversaire de la remise de la Ste-Tunique au sanctuaire de Chartres, a été des plus touchantes. Nous avions reçu au mois de janvier dernier une statue de N.-D. de Sous-Terre, c'était le cas où jamais de l'orner et de prier devant elle. Du reste un autre motif nous y engageait encore : le R. P. M. qui a des relations avec le Tiers-Ordre de Chartres avait reçu l'invitation de se rendre à la fête du millénaire, on lui avait même envoyé de l'argent pour payer le voyage ; mais ce bon Père a mieux aimé se priver de ce plaisir que d'abandonner ses chers enfants.

Tout en voulant honorer la sainte Vierge, nous pensions donc, ma bien chère mère, à dédommager notre père de son sacrifice, en lui faisant oublier autant que possible par notre ferveur, la splendeur des fêtes de Chartres.

Nous fîmes une neuvaine préparatoire devant la statue de N.-D. de Chartres et toute la journée du 12 se passa en préparatifs; à huit heures, après la prière du soir, nous nous partageâmes en deux bandes de pèlerins et nous nous acheminâmes lentement des deux extrémités du jardin vers l'autel de Marie, chantant le *Magnificat* à deux chœurs. Peu à peu les voix se rapprochèrent, se fondirent ensemble et les deux pèlerinages improvisés se rencontrèrent sur la galerie du noviciat qui venait de s'illuminer soudain et brillait des mille feux variés des lanternes vénitiennes. La statue de la Ste-Vierge était surmontée d'une guirlande de feu en forme d'M et la

dernière lanterne du milieu venait former comme une auréole au-dessus de sa tête. Tout le long de la galerie courait un double cordon de lanternes vénitiennes, dont la douce lumière donnait à l'ensemble de la décoration un cachet mystérieux qui excitait à la piété.

Involontairement je me rappelle le 15 août 1874, alors qu'agenouillé sur le pavé de la Sainte-Crypte, je priais avec vous N.-D. de Chartres ; je crus me retrouver au milieu de cette foule pieuse que l'amour retenait prosternée aux pieds de Marie. Je crus... mais je fus interrompu dans mes souvenirs par la voix de mes frères et je m'unis à eux pour chanter :

Vierge de Chartre, au secours, au secours !

Lorsque le cantique fut terminé, on se mit à genoux, on récita le *Sub tuum* et chacun se retira silencieux et content, jetant un dernier regard sur la Vierge qui semblait nous sourire.....

Un journal !...... C'est chose rare au noviciat, le R. P. Maître vient de nous lire le compte rendu des fêtes de Chartres.C'était bien beau, mais Branday, quoique moins éclatant n'en était pas moins beau.

— C'est le lundi 16 octobre que leVoile de la très-sainte Vierge a été replacé dans la Châsse ordinaire. La magnifique monstrance, ce chef-d'œuvre de la Maison Poussielgue, de Paris, que nous avons décrit, avait gardé depuis un mois l'insigne Relique ; mais elle restait soustraite aux regards du public dans la chapelle épiscopale. Le fragment isolé du grand morceau était resté dans l'armoire du sanctuaire, afin que l'on put satisfaire la dévotion des pèlerins visiteurs.

Le 16, la belle Châsse que nos lecteurs connaissent au moins par le dessin que nous avons souvent reproduit, avait été rapportée de Paris après nettoyage et restauration, et la monstrance se dépouillait en sa faveur de son inappréciable trésor. En présence de la Commission nommée par Monseigneur, M. le chanoine secrétaire-général a lu son procès-verbal sur les translations de la Sainte-Relique et sur la grande fête célébrée à cette occasion, puis le Vêtement sacré replié avec soin a été renfermé tout comme ci-devant sous les sceaux de l'évêché.

— Le Révérendissime Père Abbé de la Trappe de Mortagne, M. l'archiprêtre de Notre-Dame de Paris, M. le curé de Notre-Dame des Victoires, aussi de Paris, ont célébré dernièrement la Sainte-Messe à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre.

— Ce n'est pas M.le duc de Chaulnes qui portait la bannière d'Orléans à la procession du pèlerinage, mais M. le vicomte Gabriel de Chaulnes.

Nous n'omettrons pas de dire que les 1200 orléanais venus au pèlerinage national ont été suivis quelques jours après d'une autre petite caravane de pèlerins : le cercle d'apprentis et d'ouvriers dirigé par M. l'abbé de Potera, est venu confier son avenir à Notre-Dame de Chartres.

Une cinquantaine de prêtrise.— En terminant sa seconde retraite annuelle (fin de septembre),la Congrégation des Sœurs de Saint-Paul de Chartres a voulu célébrer la cinquantaine de prêtrise de son premier chapelain. M. l'abbé Compagnon, chanoine honoraire, travaille depuis quarante-deux ans au bien de ce florissant Institut ; des milliers d'âmes ont trouvé là dans son zèle, sa sagesse et son talent, les conseils de la vie intérieure, le stimulant du travail, le soutien de la vocation. Il était juste que, à l'occasion de son

jubilé sacerdotal, les Sœurs fissent violence à sa modestie et qu'il reçut leurs hommages.

M. l'abbé Compagnon leur a adressé, après sa messe, une courte allocution qui rappelait les adieux de Saint Jean à ses fidèles, accents de charité bien propres à émouvoir l'assistance. Le R. P. Massias, jésuite, prédicateur de la retraite, a couronné son discours du matin par de belles et touchantes paroles à l'adresse du prêtre qu'il connaît si bien, puisque chaque année, depuis environ un quart de siècle, le ramène au milieu des communautés de Chartres et par conséquent en présence du doyen de nos chapelains, son ami.

Dans l'après-midi, l'entrevue du bon vieillard avec les centaines de Sœurs réunies pour le saluer permit aux religieuses d'exprimer leurs sentiments et leurs vœux dansune charmante poésie composée par l'une d'elles et chantée par un chœur nombreux. M. l'abbé Barrier, vicaire-général, supérieur de la Congrégation, M. l'abbé Sévestre, second chapelain et quelques autres prêtres assistaient à cette scène de famille et s'édifiaient de cette respectueuse et si légitime manifestation de la reconnaissance. La réponse de l'humble et bien-aimé jubilaire ne nous édifia pas moins : c'était une demande pressante de communes prières au profit de son âme qu'il dit proche de l'éternité... Que M. l'abbé Compagnon nous pardonne d'avoir publié ces détails. Si nous avons été indiscret, nous avons pour excuse le désir de satisfaire beaucoup de ses enfants spirituels, et particulièrement les Sœurs de Saint-Paul, dispersées en Asie et en Amérique, toutes lectrices assidues de la *Voix de Notre-Dame de Chartres....*

— Quête dans toutes les églises du diocèse le jour de la Toussaint pour l'Eglise du Sacré-Cœur de Paris. N'oublions pas cette œuvre éminemment catholique et nationale.

— Le 6 octobre, la fête de Sainte-Foy, dans l'église des Pères Maristes, a été très-solennelle et très-suivie. Le prédicateur était le R. P. Colin, ancien supérieur de la résidence de Chartres, et qui a laissé au milieu de nous de si bons souvenirs.

— Le 25, fête de la Bienheureuse Marguerite-Marie, exposition du Saint-Sacrement ; vénération des reliques. Sermon par M. l'abbé Rousseau, curé d'Houville.

— Le R. P. Benoît Joseph, gardien des Capucins de Nantes, a prêché la retraite aux élèves du Grand-Séminaire.

— M. l'abbé Desvaux, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire de Saint-Cheron, a été contraint par l'état de sa santé de quitter la carrière de l'enseignement où ses qualités précieuses lui avaient gagné tant de sympathies ; il est maintenant curé de Courtalain.

— M. l'abbé Griard, ancien vicaire de Saint-Pierre, est curé de Bleury. M. l'abbé Singlas, ancien vicaire de Saint-Jean de Châteaudun est vicaire de Saint-Pierre. — M. l'abbé Ménager, ancien professeur du Petit-Séminaire de Saint-Cheron, est curé de Rohaire.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Le 8 novembre 1868, je fis une chute qui eut les suites les plus graves et me priva de l'usage de mes jambes, la colonne vertébrale ayant été violemment ébranlée et déviée, et la moëlle épinière contusionnée.

Après vingt-et-un mois de maladie, je m'adressai à Notre-Dame de Chartres pour obtenir ma guérison. Elle encouragea ma confiance

par une marque de protection ; la maladie disparut d'abord pendant vingt-quatre heures. Lorsque en suite je retombai dans mon état habituel, ma foi n'en fut point ébranlée ; au contraire je sentis naître en moi la conviction intime, inébranlable, qu'un jour je serais guérie par la puissante intercession de N.-D. de Chartres. Je continuai donc à l'invoquer, et l'année passée, au mois de mai, pour la deuxième fois je ressentis une guérison d'une journée à la fin d'une neuvaine.

Enfin 7 ans et pas tout à fait 7 mois après ma chute terrible, j'en étais arrivée à marcher un peu, mais je ne pouvais sortir à pied au dehors. De nouveau je commençai avec ferveur une neuvaine à Notre-Dame de Chartres, et pendant cette neuvaine je pus visiter cette Bonne Mère dans son sanctuaire, où l'on me conduisit en chaise à porteurs. Ce pèlerinage n'amena pas d'amélioration dans mon état. Je recommençai immédiatement une seconde neuvaine pour prouver à la Sainte Vierge ma confiance quand même, et pour la prier de m'aider à attendre *l'heure de Dieu.*

Cette neuvaine était terminée. C'était le jour de la Pentecôte. Je me rendis à l'église dans ma petite voiture de malade, me servant de canne et de coussin comme de coutume. Deux heures et demie après, mue comme les deux autres fois par une grande force intérieure, je montai plusieurs étages *sans aucun espèce d'aide*, et j'allai aisément à pieds jusqu'à une chapelle voisine remercier la Ste Vierge.

Depuis plusieurs mois je continue à monter, à descendre avec facilité, même à la hauteur d'une chaise, je gravis rapidement les escaliers sans appui, je fais de longues courses ; toutes choses qui, au dire des médecins, m'auraient toujours été impossibles.

Dirai-je avec quel bonheur je viens d'accomplir mon *pèlerinage d'action de grâces* ! Mon cœur reconnaissant ne peut que s'écrier : Amour et gloire à N.-D. de Chartres ! (E. B. du diocèse d'Orléans).

2. Je suis allée au pèlerinage national de Chartres dans le but d'obtenir la guérison d'une jeune fille âgée de seize ans, et atteinte depuis neuf mois d'une maladie terrible et très-persistante.Cette personne habite Toulouse ; elle appartient à une famille très-pieuse. On a fait prier partout dans les couvents sans aucun résultat visible. Ce n'est qu'au pèlerinage de Chartres que la Sainte Vierge a bien voulu obtenir de son Divin Fils cette immense faveur. C'est le 13 septembre, au second jour de vos belles manifestations, que le mieux sensible a été constaté, et l'on m'écrit que tous les médecins restent confondus et ne peuvent encore comprendre cette guérison pour ainsi dire instantanée ; cinq avaient soigné la malade sans succès.

Je viens acquitter la promesse que j'avais faite ; veuillez dire une messe et faire brûler deux cierges : l'un devant N.-D. du Pilier, l'autre devant N.-D. de Sous-Terre. (Mme B., de Paris).

3. Depuis le grand pèlerinage du 12 septembre auquel j'ai eu le bonheur d'assister, j'ai obtenu une immense grâce pour mon fils. Vous pouvez inscrire sur vos annales cette grâce dont nous sommes redevables à N.-D. de Chartres, je n'en doute pas. Vous pourrez me faire passer votre réponse par M. l'abbé D. de votre diocèse.

(X).

4. Une mère de famille dont la vie était en danger, et que nous avons plusieurs fois recommandée à N.-D. de Chartres, a été sauvée d'une manière inexplicable pour l'art de la médecine, au témoignage du docteur lui-même. Nous remercions avec effusion notre puissante protectrice, et la prions d'améliorer encore et de conserver une santé bien précieuse pour nous. Nous vous demandons une messe d'action

de grâces, une neuvaine de lampes devant Notre-Dame, avec prière de verser le reste de notre offrande dans la caisse des fonds destinés aux peintures de la Crypte. (H. G., diocèse de Chartres).

— Nous réservons pour plus tard quelques lettres aussi intéressantes que celles ici relatées, ayant besoin de renseignements plus explicites avant de les insérer.

BIBLIOGRAPHIE

— *L'Eglise catholique en Pologne* sous le gouvernement Russe depuis le premier partage jusqu'à nos jours (1772-1875), par le R. P. Lescœur, prêtre de l'Oratoire. 2e édition entièrement refondue ; deux beaux volumes in-8. Cet ouvrage met en relief une lamentable histoire dont les événements actuels rehaussent encore l'intérêt ; il a été honoré d'un bref de Rome. S'adresser à Paris, chez E. Plon, éditeur, rue Garancière, et chez Douniol, rue de Tournon, 29.

— *Vertu miraculeuse de la dévotion au Sacré-Cœur*, démontrée par un grand nombre de traits de guérisons, de conversions et de protections merveilleuses, par le R. P. Huguet, S.M. In-18 de 72 pages, 25 cent. l'ex.; ou 2 fr. 50 les 12 ex., *franco;* chez Henri Briquet, éditeur à Saint-Dizier (Haute-Marne).

Même librairie : **Victoires de Sa Sainteté Pie IX** sur la démagogie césarienne et révolutionnaire depuis sa captivité au Vatican. Un volume in-32 jésus de 256 pages ; 3e édition augmentée, 40 c. l'ex., ou 4 fr. la douzaine, *franco*.

Le prix de cette brochure a été ainsi réduit afin de faciliter aux amis de Pie IX le moyen de la répandre pour faire aimer de plus en plus le glorieux Pontife qui, depuis plus de trente ans, édifie le monde entier par ses vertus héroïques.

— **Almanach du Rosaire**, à l'usage des Directeurs et des Membres de la Confrérie du Rosaire, de l'Association du Rosaire-Perpétuel et du Rosaire-Vivant. Grand in-32 raisin de 128 pages. — A Paris, chez René Haton, 33, rue Bonaparte. — Prix *franco*, 35 cent — 15 exemplaires pour 12.

— Nous avons reçu et nous recommandons à nos lecteurs l'*Almanach du Pèlerin pour l'année* 1877. Cet Almanach, orné de nombreuses vignettes, et publié sous la direction de J. Gondry du Jardinet, vient d'être mis en vente à la Société générale de librairie catholique, rue de Grenelle, 25, à Paris. — Prix : 50 cent. *franco*. L'auteur y rend compte des principaux pèlerinages qui ont eu lieu en 1876.

Nous profitons de cette annonce pour recommander une autre publication du même auteur: un Journal dont l'étude sans doute n'est pas de notre compétence, mais que nous savons rédigé dans un excellent esprit. Aux articles de spécialités agricoles et commerciales, M. Gondry du Jardinet sait joindre des récits moraux et chrétiens. Les abonnements à l'*Economiste* agricole, vinicole, commercial et financier à Paris, rue de Rennes, 152. — Prix : 7 fr. par an ; 4 fr. pour 6 mois ; 2 fr. pour 3 mois. — Paraît une fois la semaine.

— Petit Manuel de l'Archiconfrérie de Notre-Dame du Perpétuel Secours et de Saint Alphonse de Liguori, canoniquement érigée à Rome, dans l'église du Saint Docteur (Paris, Gaume et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye).

— **L'Avent**, méditations, pratiques, exemples pour chaque jour de l'Avent, avec toutes les prières liturgiques et les offices de ce Saint temps, par M. l'abbé Ant. Ricard, docteur en théologie, chanoine honoraire de Marseille et de Carcassonne. (Paris, Adrien Le Clere, 29, rue Cassette).

— **L'Ecclésiastique tertiaire** ou règlement de vie pour les prêtres et autres membres du clergé séculier agrégés au T.-O. de la Pénitence de S. François d'Assise, par un ancien supérieur de Grand-Séminaire, membre du T.-O. de St François d'Assise. — Grenoble. Librairie Baratier et Dardelet, Grand'Rue, 4. — 2e *édition*.

NOVEMBRE 1876.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Novembre 1876.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant le Saint-Sacrement de la pr. : *En ego*.

1er novembre, mercredi. — Ind pl.: 1° pour les Tertiaires Fr.; 2° p. le scap. bleu et du Carmel ; 3° p. la Confr. du Cœur de Jésus ; 4° p. les posses. d'objets indulg.

2, jeudi. — Ind. pl. 1° pour la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. la récit. à gen. devant le St Sacr. de la prière: *Regardez, Seigneur*.

3, vendredi. — Ind. pl. 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.

4, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bl. (moyenn. visite à un autel de la Sainte Vierge. — j. au ch.).
5, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bl.; 3° p. le rosaire; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
6, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Prop. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
7, mardi.— Ind. pl. p. la récit. quot. de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.).
8, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Arch. de S. Joseph (mercr. au ch.).
9, jeudi. — Ind. pl. pour la récit. quotid. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).
10, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap. rouge; 2° p. le scap. bleu.
11, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des 7 basiliques romaines, au scap. bleu (comme au 4 nov. — j. au ch.).
12, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Ar. du S. C. de Marie (j. au ch.).
13, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Propag. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de Saint Fr. de Sales (j. au choix).
14, mardi.— Ind. plén.: 1° p. la récit. quot. de la pr. *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.); 2° p. les Tert. Fr.
15, mercredi. — Ind. pl. pour le scap. du Carmel.
16, jeudi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Ap. de la pr. (j. au ch.).
17, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge
18, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (comme au 4 nov. — j. au ch.).
19, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tertiaires Franc.; 2° p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch).
20, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de S. François de Sales; 2° pour la récit. quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).
21, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel; 3° p. la Ste Enfance; 4° 7 ans et 7 quarant. p. les associés de l'Archic. de N.-D. de Sous-Terre.
22, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carm.; 2° p. l'Arc. de St Joseph (merc. au ch.).
23, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du Cœur de Jésus (j. au ch.)
24, vendredi. — Indulg. pl.: 1° p. le Scap. rouge; 2° p. l'Ap. de la prière (vend. au ch.).
25, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 basiliq. romaines au scap. bleu, (comme au 4 nav. — j. au ch.).
26, dimanche.—Ind. pl.. 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du chap. brigitté et de l'Im. Concep. (j. au ch.).
27, lundi — Ind. pl. 1° p. l'Œuvre de Saint François de Sales; 2° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récitat. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.).
28, mardi — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du trisagion *Sanctus*; 3° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
29, mercredi.— Ind. plén. 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel; 3° p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.).
30, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. l'Archic. de St Joseph; 2° pour les posses. d'objets indulg.

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct^r de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

12e NUMÉRO — VINGTIÈME ANNÉE — DÉCEMBRE 1876

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

PAULINETTE ?...
la petite Sainte de la rue Gît-le-Cœur (1)

Christophe Rouland était commissionnaire à Paris, au coin de la rue Gît-le-Cœur : du fruit de son travail il nourrissait ses dix enfants, sa femme Marcelle avait assez à faire d'habiller, de nettoyer, de raccommoder ce petit peuple. Pauline, une de leurs filles, appelée *Paulinette* à cause de sa petite taille, quoique bien jeune encore, aidait sa mère dans tous les soins du ménage, ce qui permettait à celle-ci de s'absenter par moments et d'aller même quelquefois laver au bateau.

A la maison, à l'école, — car Paulinette, malgré ses travaux d'intérieur, allait à l'école, — au catéchisme, l'enfant se faisait remarquer par sa douceur et sa docilité, vertus si rares dans ces temps d'irritation et de révolte ! Chez elle la piété avait devancé les années ; aussi avec quelle joie voyait-elle arriver le 1er mai, jour fixé pour sa première communion.... On était au 20 avril; le vénérable M. Hanicle, curé de Saint-Séverin, sa paroisse, parlait à tous les enfants réunis dans l'église, du bonheur qui ne les quitterait jamais s'ils savaient, dans tout le cours de leur vie, accomplir et bénir toujours la sainte volonté de Dieu, quand Paulinette, qui l'écoutait avec une profonde attention, pousse tout à coup un cri déchirant et se tord dans d'affreuses convulsions. Le catéchisme est interrompu, on porte l'enfant dans la sacristie. Un médecin est là, par hasard, qui ne sait que dire d'un mal aussi subit. Le calme revint, mais il restait à la pauvre petite d'effroyables douleurs dans tous les membres. Elle demeura deux mois entre la vie et la mort, souffrant de telles tortures, qu'elle ne pouvait s'empêcher de pousser des gémissements ; « elle ressemblait, pendant ces deux mois, où le mal fit *rage* en elle, » à une petite barque que les vents secouent, que les flots menacent d'engloutir, mais qui surnage toujours, et finit par atteindre le port. Quoique patiente et résignée Paulinette eut au début de sa maladie quelques heures d'immense chagrin ; tous ses petits projets étaient bouleversés, non projets

(1) D'après Eugène de Margerie, dans son recueil d'histoires. Téqui, éditeur, rue Mézière, Paris.

de jouissance personnelle ; mais projets de dévouement à Dieu et aux siens.

Désormais clouée sur son lit ou sur sa chaise — d'après le dire des médecins les douleurs violentes cesseraient, mais pour faire place à une paralysie presque incurable, — comment ferait-elle pour soulager sa mère, bien affaiblie par ses dernières couches, et partager avec elle les soins de la petite famille ? Et puis dans un lointain avenir, elle avait entrevu la cornette de la sœur de charité:.... Tous ces beaux rêves étaient évanouis. Dès qu'elle fut assez bien pour causer un peu raison, elle exposa tout cela dans son langage enfantin, à M. le curé et le vieillard qui avait vu tant de belles âmes dans sa longue carrière, était saisi d'une vive admiration. *Maximus in minimis* se disait-il. Oh ! oui, Dieu est grand, surtout dans ces petits, dans ces humbles, dans ces *souffrants* surtout qui au milieu de leurs douleurs n'ont d'autre souci que de penser qu'elles pourront les empêcher de faire le bien !

Le bon prêtre calma facilement les inquiétudes de Paulinette en lui démontrant « qu'il n'était pas nécessaire, pour faire *bonne besogne,* de remuer beaucoup. » Il y a des saints, ajouta-t-il, « dont toute la sainteté a consisté à souffrir sans murmu-
» rer, que dis-je ? à baiser la main qui les frappait, et ces saints
» ont été des apôtres ; car, en les voyant souffrir ainsi, les in-
» différents étaient ébranlés, et les hommes de bonne volonté
» se convertissaient. »

« Pauvre petite, qui sait si ce n'est pas là votre vocation ? »

Ce devait être en effet celle de la sainte enfant.

Mais il y avait une chose qu'elle n'avait pas encore dite, et après laquelle elle soupirait... Et sa première communion ? Jamais elle ne pourra être portée à l'Eglise. Faudra-t-il attendre une guérison qui ne viendra sans doute jamais ?

« Non, ma fille, reprit l'homme de Dieu, le Seigneur est bon. Il aime les cœurs purs comme le vôtre... Vous n'avez pu venir au mois de mai à Saint-Séverin avec vos compagnes. Lundi le Seigneur Jésus viendra vous visiter ici. »

Il n'y a pas de paroles pour exprimer le bonheur de Paulinette.

C'était un jeudi. Jusqu'au dimanche elle souffrit horriblement ; mais au milieu, au-dessus de ses souffrances, apparaissait une joie si vive, si profonde, si complète, si évidemment puisée aux sources supérieures, qu'on ne pouvait la voir sans s'écrier : « Oh ! qu'elle est heureuse ! » Comme si le bon Dieu eut voulu lui laisser le temps de se mieux recueillir, elle fut tout le dimanche sans souffrances aiguës.

Le lundi matin... Mais je ne veux pas essayer de dépeindre cette scène. Il faut y avoir assisté, il faut avoir vu ce pauvre logis, transformé en chapelle, tout étincelant de propreté, tout plein du parfum des fleurs ; ce respect et cet attendrissement éclatant sur tous les visages ; il faut surtout avoir admiré chez

la petite communiante cette expression de béatitude et d'angélique piété, ce reflet des émotions intérieures,il faut avoir comparé à cette mansarde transfigurée,tant d'autres ménages dont le vice et l'impiété ont fait des enfers; il faut voir ces choses et les sentir, on ne les décrit pas.

Le vieux père Leduc, malade depuis longtemps et qui refusait obstinément de recevoir un prêtre, poussé par la curiosité, s'était glissé dans la chambre. Pour ne pas se singulariser, il s'agenouilla comme tout le monde... Mais ayant jeté un regard sur Paulinette, il y vit un éclat tel qu'il en fut comme ébloui.

« Oui, vraiment, se dit-il, au fond de son cœur, il faut que le bon Dieu ait passé par là. » Il attendait M. le curé à sa sortie, le fit entrer chez lui et se confessa séance tenante.

C'était la première conquête de Paulinette, et Paulinette n'avait pas achevé son action de grâces !

Pendant quelques jours après la première communion, la mansarde de la rue Gît-le-Cœur demeura comme embaumée par le passage du Divin Maître et la présence de cette jeune sainte.

On y entrait comme dans un sanctuaire ; et il semblait que pour vous parler, Paulinette, toujours sur son lit, rappelât son âme du ciel où elle se formait pour le combat de la vie.

Puis ce combat commença, le mal se résolut en paralysie ; épargnant toutefois la tête, les mains et les bras de la jeune infirme, qui pouvait même encore, mais au prix de vives souffrances, faire quelques pas appuyée sur ses deux béquilles.

Quand elle fut bien et *dûment* déclarée incurable, Paulinette organisa son existence. Maitresse d'école et catéchiste le matin, elle était surtout couturière l'après-midi et lectrice le soir.

Ses frères et sœurs prirent l'habitude de la regarder comme une seconde mère et de lui obéir comme à Marcelle.

Vis-à-vis de ses parents Paulinette n'en fut pas plus fière. Elle les consultait toujours, et leur obéissait sans murmurer ni discuter jamais.

Le soir venu, et le dimanche toute la journée, — elle n'eût pas pour un empire touché à son aiguille ce jour-là ; — son repos était de recevoir des visites qui tournaient toujours à la plus grande gloire de Dieu, et selon l'occurrence à la paix des familles. Oui, procurer la paix à ceux qui venaient dans le trouble, apaiser les différends, c'était le don particulier de la chère petite sainte....... Sa réputation de conciliatrice grandit avec elle... avec son âge s'entend, car sa taille, hélas ! ne grandit pas !...

Les *voisins*, ceux du palier d'abord. puis ceux de la maison, puis les *voisins* de la rue, puis les *voisins dans le sens large*, les *voisins* du quartier, — il en venait de la rue de Nevers et de la rue des Quatre-Vents, — les *voisins* donc prirent l'habitude d'aller arranger leurs différends chez la petite sainte qu'on appelait aussi : « le *petit Juge de Paix*. »

Elle avait une manière si aimable, si douce, si convaincante, si drôle en même temps, de leur parler, tout son être était si pétri de charité qu'il était presque inouï qu'elle échouât.

Au bout de quelques années, un statisticien de la rue Saint-André-des-Arts constata que les *préliminaires de conciliation* avaient singulièrement diminué chez le juge de paix de l'arrondissement, tant sa petite collègue de la rue Gît-le-Cœur lui faisait une rude concurrence. Inutile de dire qu'en rétablissant ainsi la concorde dans les familles elle y ramenait à Dieu bien souvent.

Le nombre des conversions qu'elle opéra des braves gens qui après un ou deux entretiens avec elle allèrent se confesser, des jeunes filles qu'elle empêcha de tourner à mal, rien que par le charme de son amitié, de tous ceux grands et petits, jeunes et vieux, riches et pauvres, qu'elle fortifia dans le bien, simplement par son exemple et sans le savoir, ce nombre est incalculable.

Il faut finir..., et par une fin presque dramatique dans cette existence saintement monotone.

Les Prussiens assiégeaient Paris. Le père Christophe et tous les locataires masculins de l'escalier A, rue Gît-le-Cœur, n° 2, étaient de service à la mairie, place Saint-Sulpice.

Au milieu de la nuit, Paulinette entend des cris partir du grenier au-dessus de leur mansarde, grenier qu'habite une vieille chiffonnière à moitié folle.

Paulinette espère que quelqu'un viendra au secours de la pauvresse: mais personne ne bouge. Alors l'enfant se lève sans bruit, pour ne pas réveiller sa mère, et prenant ses béquilles elle monte comme elle peut les dix marches vermoulues, elle arrive. La vieille qui s'était rendormie se réveille et se met à pester contre la petite sotte qui la dérange au milieu de la nuit. « Je vous avais entendu crier, dit Paulinette avec douceur. — Parbleu ! je rêvais qu'on m'arrachait deux molaires... Je criais tout en dormant, c'est toi qui m'as réveillée. »

Paulinette se penche sur son lit, lui remet ses couvertures dérangées, l'embrasse... « Pardonnez-moi ma bonne, murmura-t-elle de sa voix la plus douce, je croyais que vous étiez bien malade. »

Puis de redescendre transie de froid et de se recoucher.

Elle ne se releva plus la chère enfant. Le lendemain une fluxion de poitrine se déclara, et le surlendemain elle se voyait mourir, « victime de son imprudence, » disait-t-elle en demandant pardon à ses parents.

« Et dire que j'ai bousculé cet ange quand elle est venue » pour me porter secours, disait la chiffonnière. Ah ! si celle-là » ne va pas tout droit chez le bon Dieu !... » On ne douta pas qu'elle n'y fut allée la chère petite sainte, en voyant sur son jeune front décoloré par la mort, comme un doux rayonnement des célestes clartés.

C. de C.

FRANÇOIS HALLEY
et l'église de Saint-Sauveur-le-Vicomte (1)

Le jour de la fête de sainte Thérèse, en l'année 1832, le soleil d'octobre, voilé par les vapeurs qui s'élevaient de la mer et des prairies du Cotentin, commençait à peine à éclairer le vieux château de Saint-Sauveur-le-Vicomte, dont les murailles couvertes de lierre portent encore la trace du siége qu'il soutint contre Du Guesclin. La petite ville s'éveillait : les ménagères ouvraient leurs fenêtres, les hommes se mettaient à l'ouvrage, et les petits enfants, à demi-endormis, commençaient à montrer leurs têtes blondes au seuil des maisons tapissées de rosiers et de vignes jaunissantes.

Un petit garçon d'une douzaine d'années, à l'air vif et intelligent, sortit de la maison du menuisier, son déjeuner à la main, et courut sans s'arrêter jusqu'aux ruines de l'abbaye, situées à quelques minutes de la ville sur une petite colline qui la domine. Assis au pied d'un pan de mur écroulé qui avait jadis fait partie de l'enceinte fortifiée de l'abbaye, un vieux mendiant attendait l'enfant. De la place que le bonhomme avait choisie on découvrait la maison abbatiale, toute lézardée, sans vitres et presque sans toit, seul reste des bâtiments claustraux, et tout auprès les restes lamentables de ce qui avait été jadis une des plus belles églises de la Normandie. Quelques murs chancelants, quelques ogives à demi rompues, pas une voûte entière, un lambeau du clocher, un portail que le lierre et les mousses achevaient de détruire, et sur le sol des monceaux de décombres où les statues, les verrières, les clefs de voûte, les chapiteaux finement ouvrés au quatorzième siècle, achevaient de se pulvériser. Quelques chèvres paissaient à l'entour des ruines, et un grand bouc noir, à l'air insolent, perché sur un massif de débris, semblait être l'esprit du mal triomphant de son œuvre de destruction.

Le vieux mendiant regardait la maison abbatiale, la main au-dessus de ses yeux, et avec tant d'attention qu'il n'entendit pas François Halley s'approcher de lui. — Que regardez-vous donc là-bas, père Jouvin? dit l'enfant. — Je vois quelqu'un dans la maison abbatiale, répondit le mendiant, et je cherche à deviner qui ce peut être. Ce n'est pas quelqu'un d'ici, pour sûr, car cette maison est hantée. — Ah ! je sais qui c'est, moi, dit François, et je l'ai appris hier soir de M. le curé qui l'a dit à ma mère. Ce sont de bonnes religieuses qui ont acheté l'abbaye, et vont y demeurer. Elles ont passé le nuit à la cure, et, bien sûr, c'est une d'elles que vous voyez là-bas. — Non, dit le mendiant, c'est un homme. Je vois son bonnet bleu. — Alors, dit François, c'est mon père, car M. le curé à dit à ma mère qu'il faudrait qu'il allât voir ce qu'on pourrait faire pour remettre promptement en état les portes et les fenêtres de la maison abbatiale. Mais, père Jouvin, il faut déjeuner ; voici ce que maman m'a donné pour nous deux. « Et il partagea avec le pauvre sa grande beurrée de pain bis et sa pomme rouge. « Que Dieu te le rende, petiot ! dit Jouvin en se signant ; et tous deux déjeunèrent de bon appétit, sans oublier de jeter quelques miettes aux petits oiseaux.

— Vous allez être bien content, père Jouvin, dit l'enfant, de voir des religieuses là, vous qui regrettez tant les moines d'autrefois.

(1) Extrait du remarquable article sur les *Ruines*, publié dans l'*Univers* du 24 octobre.

Ah ! dit Jouvin, j'aime mieux voir des religieuses à l'abbaye que n'importe qui, mais ça ne vaudra pas les bénédictins d'autrefois. Presque tous étaient des enfants du pays, et l'on peut bien dire qu'ils en étaient la Providence. Dieu sait le bien qu'ils faisaient ! Les religieuses en feront aussi, mais elles n'auront pas les terres de l'abbaye. La bonne volonté ne suffit pas : pour être charitable, il faut avoir de quoi. Nos moines étaient riches, mais ce n'étaient pas des propriétaires comme les autres. C'étaient les fermiers du bon Dieu, et ils le payaient quasiment en faisant l'aumône aux pauvres qui venaient par ici, car sur leurs terres il n'y en avait pas. Sais-tu, François, quelles sont les religieuses qui vont venir ? Sont-ce des sœurs grises ?

— Ce sont des sœurs habillées de noir, dit François, elles font l'école je crois, et M. le curé dit qu'elles sont pauvres comme Job.

— Je le disais bien, reprit le mendiant ; comment les appelle-t-on ?

— On les appelle les sœurs de la Miséricorde, dit l'enfant, elles viennent de Tamerville.

— Ah ! je les connais, dit le vieillard, la supérieure est une sainte. Je l'ai connue pendant la Révolution. C'était alors une pauvre jeune fille qui tenait une école à Barfleur. Elle avait été élevée par les bénédictines de Valognes, et je te réponds que c'était une brave et digne chrétienne. Elle avait caché chez elle le Saint-Sacrement ; plus d'une fois elle m'envoya chercher ou reconduire dans leurs cachettes des prêtres fugitifs qui essayaient de passer en Angleterre.

J'étais marin alors, et quand je partis pour l'Amérique, elle me donna une médaille de saint Benoît que j'ai encore. En 1802, à Cherbourg, je la revis. Elle avait alors une école de 308 petites filles, et elle avait réuni quelques compagnes pour en faire des religieuses. Je ne l'ai point revue, et je savais seulement qu'elle avait changé plusieurs fois de demeures, ballotée de ci, de là, et souvent persécutée. C'est si difficile de faire le bien ! Ceux qui ont démoli sont enragés contre ceux qui veulent reconstruire, et les jacobins ne veulent pas qu'on enseigne à la jeunesse à craindre Dieu et à observer ses commandements. C'est égal, la bonne fille a fait ce qu'elle voulait, puisqu'elle a formé une communauté. J'irai la voir : elle est plus vieille que moi. Nous parlerons du temps jadis, et elle me fera une petite charité.

— Regardez, dit François, je crois que la voici qui vient.

— Le mendiant se retourna et vit s'avancer, sur le chemin plein d'herbe qui conduisait à l'abbaye, une quinzaine de religieuses marchant à la file, conduites par le vénérable curé de Saint-Sauveur et deux autres prêtres. Les sœurs priaient en marchant, et sans faire attention au mendiant et à l'enfant qui s'étaient levés à leur approche, elles allèrent se ranger devant les ruines. Elles les contemplèrent quelques instants avec tristesse, puis la plus âgée de toutes dit: « Faisons amende honorable pour les profanations commises ici, mes filles : tout sera réparé Dieu le veut, je le sais. »

Elles s'agenouillèrent et tandis que le curé récitait l'amende honorable, la supérieure, le front dans la poussière et les bras en croix, prit possession de cette terre inculte et de ces ruines abandonnées depuis près d'un demi-siècle.

Julie Postel, en religion sœur Marie-Madeleine, avait alors soixante-seize ans, et depuis vingt-cinq ans que sa congrégation était fondée, elle n'avait pu réunir que quinze religieuses. En achetant

l'abbaye, elle ne possédait même pas assez d'argent pour payer les frais de notariat. — « Qu'importe ! disait-elle, le contrat en est déja passé au ciel. » C'était la pauvreté s'abritant sous des ruines, et cela un an après que l'archevêché de Paris avait été pillé et brûlé, au vu et au su du gouvernement. Le temps n'était pas aux restaurations d'églises ; aussi le vieux mendiant, quand il eut renoué connaissance avec la bonne supérieure, ne put-il s'empêcher de dire à François, en branlant la tête :

— La bonne mère est venue chercher ici un tombeau, et ce n'est pas elle qui rendra au pays l'abbaye d'autrefois.

Mais le vieux mendiant n'était pas prophète.

Sept ans se passèrent. La bonne mère s'était bien vite fait aimer dans le pays, et ses filles, toujours au nombre de quinze, tenaient plusieurs écoles, tant à Saint-Sauveur qu'aux environs. Elles se désolaient à la vue du sanctuaire en ruine. Seule la supérieure ne perdait pas confiance.

Pendant ce temps, le petit François avait grandi et appris l'état de menuisier. Il voulut faire son tour de France.

— François, lui dit la bonne mère, tu as tort de t'en aller. Reste ici, mon enfant, c'est à Saint-Sauveur que le bon Dieu veut te faire travailler.

François partit, malgré ce conseil. Six mois après il revint ; il avait bien souffert, rien ne lui réussissait. Il se remit à travailler de son état à Saint-Sauveur.

Dès qu'il avait un moment de loisir, il allait à l'abbaye. Un charme étrange, un irrésistible attrait, le ramenaient là comme aux jours de son enfance, et tandis que la jeunesse du village, les jours de fête, allait se divertir dans les prairies qu'arrose la Douve, François errait seul et pensif parmi les décombres.

Un jour qu'il essayait de dessiner les ruines, la bonne mère le vit de sa fenêtre. Elle descendit, traversa le pré, et vint auprès de François. Elle avait alors quatre-vingt-trois ans.

— Regarde bien cette église détruite, François, lui dit-elle. C'est toi qui la rebâtiras.

— Hélas, ma mère, dit François, plût à Dieu que je fusse architecte ou maçon ! De quel cœur j'y travaillerais ! mais je ne suis qu'un pauvre petit compagnon menuisier.

— « Dieu veut que tu rebâtisses l'église, dit la mère : regarde, étudie ; prépare tes plans. Le printemps prochain, tu commenceras. »

François vénérait profondément la bonne mère. Il rêva toute la nuit à ses paroles : il lui semblait que ces pierres, confusément entassées, lui disaient les places qu'elles avaient occupées jadis, qu'elles palpitaient sous sa main, impatientes de s'élever, de résonner encore de l'écho des chants sacrés. Aussitôt le jour venu, il retourna étudier les ruines. Peu à peu l'idée qu'il réaliserait le projet de la bonne mère s'empara de son esprit. Il fouilla les décombres, dessina sous tous leurs aspects ces imposants débris, s'entendit avec un de ses camarades, jeune maçon intelligent comme lui. Le chapelain lui procura des livres, et enfin, un beau jour, François, en toute simplicité, alla dire à la supérieure : — Ma mère, je suis prêt à commencer.

— « Va ! lui dit-elle, commence, Dieu t'aidera. Notre église se bâtira, une grande fête en marquera la consécration. Je la verrai du ciel. »

François se mit à l'œuvre ; si petitement, si pauvrement que les

religieuses lui servaient de manœuvres. La bonne mère, courbée sous le poids de ses quatre-vingt trois ans, portait elle-même des matériaux, et son inaltérable confiance, ses paroles enflammées, ranimaient tous les courages. En 1842, une tempête renversa le clocher, à peine restauré. Les religieuses se désolaient. « Eh quoi, mes sœurs, leur dit la bonne supérieure, Dieu n'est-il pas le maître ? Voudriez-vous lui faire un procès ? Je vous dit que tout sera réparé. »

Alors elle envoya quêter à Paris et plus loin encore une jeune religieuse, la sœur Placide, qui devait plus tard devenir supérieure générale. La pauvre petite religieuse, fort timide, alléguait son incapacité. « Allez, ma fille, lui dit la bonne mère, soyez l'instrument de Dieu ; un instrument souple et docile, et Dieu fera des merveilles. »

Les merveilles abondèrent : d'admirables dévouements, des dons inespérés vinrent en aide à la mère Marie-Madeleine. Après une quasi stérilité de trente années, elle vit deux cents religieuses groupées autour d'elle. En douze ans l'église fût terminée. François non-seulement était devenu architecte, mais il avait sculpté lui-même les chapiteaux, les clefs de voûte, les confessionnaux de pierre, qui sont peut-être les plus beaux de France,—et enfin la statue et le tombeau de la bonne mère, car, ainsi qu'elle l'avait prédit, elle vit du ciel la consécration de l'église fruit de ses prières, de ses larmes et de ses sacrifices. Lorsqu'on ensevelit cette morte de quatre-vingt-dix ans, on trouva sous son chevet un grand cilice et un corset hérissé de pointes de fer tout rouges de sang. C'est le 16 juin 1846, en la fête de Notre-Dame du Carmel, que cette sainte âme prit son son essor vers les célestes collines, laissant comme vestige de son passage sur la terre une nombreuse et fervente famille religieuse, et un monument d'une beauté royale.

Je l'ai vue, cette grande et charmante église de Saint-Sauveur-le-Vicomte. J'ai admiré l'expressive et simple image de l'humble servante de Dieu, qui a donné pour devise à son institut : « Obéissance jusqu'à la mort. » François Halley l'a représentée à genoux, de grandeur naturelle, telle que ses sœurs la virent, lorsque la veille du jour qu'elle avait désigné comme le dernier de sa vie, quittant son lit de mort par un effort héroïque, elle vint au chœur recevoir la sainte communion pour la dernière fois.

Quant à François Halley, il commençait à sculpter la chaire de pierre blanche, lorsqu'on vint le prier d'aller diriger la construction de je ne sais quelle chapelle des environs. Il s'y rendit ; au cours des travaux, une voûte s'écroula sur lui. Blessé grièvement, il revint à Saint-Sauveur, languit quelques semaines et mourut. Le prêtre qui l'assistait à ses derniers instants, le voyant pleurer, lui dit :

« Vous pensez à vos petits enfants, n'est-ce pas, François ? »

Leur mère était morte peu auparavant.

« Mon Père, dit le pauvre artiste, j'ai confiance en Dieu ; il prendra soin de mes enfants, et mes parents et mes amis seront bons pour eux. Ce qui me fait bien de la peine, c'est de mourir sans finir la chaire. Mon Père, il ne restait que cela ! »

La chaire est restée telle que le pauvre François l'a laissée et ses bas-reliefs, ses colonettes à peine ébauchées contrastent avec les détails si riches et si gracieux du reste de l'édifice ; mais dire combien cette église est belle, dire quelle confiance, justifiée par des faits surnaturels, entoure cette tombe, quelle émotion s'empare du cœur de celui qui la visite et va ensuite à la maison abbatiale regarder

les dessins du pauvre François Halley, et entend raconter tout cela par la bonne mère générale, qui fut l'humble quêteuse des premiers jours de cette réédification merveilleuse ; dire ces choses comme on les a senties, c'est impossible.

Allez, iconoclastes, vandales, révolutionnaires, brisez, brûlez encore, si Dieu le permet. De faibles femmes, de petits enfants iront pleurer ou se jouer sur les ruines ; elles se ranimeront à leur voix, et, tandis que vos cendres seront jetées au vent et que vos noms deviendront l'horreur et la honte du monde, la solitude fleurira comme un lis, et l'hymne interrompue reprendra son élan triomphal.

J. O. L.

L'Association de Saint François de Sales

I.

Cette grande Œuvre de foi, de charité et de salut public, est née en 1857, d'un désir exprimé en 1856 par notre très-saint Père le Pape Pie IX. *Je voudrais*, disait-il, *voir s'établir dans les contrées catholiques une sorte de Propagation de la foi à l'intérieur, pour aider le clergé à défendre et à conserver la religion, en face des attaques chaque jour croissantes de l'impiété révolutionnaire, des sectes maçonniques, de la mauvaise presse et de la propagande protestante.*

De cette parole est née l'Association catholique de Saint François de Sales, pour la conservation et la défense de la foi dans les pays catholiques. Elle a été accueillie immédiatement par un grand nombre d'évêques. Aujourd'hui, deux diocèses seulement ne la possèdent point encore officiellement.

II.

Son organisation est des plus simples.

A Rome, un cardinal-protecteur représente l'Œuvre auprès du Saint-Siége, et lui conserve son caractère catholique, apostolique-romain. A Paris (1), un conseil central, présidé par Mgr de Ségur, correspond dans chaque diocèse avec un représentant officiel de l'évêque, qui prend le nom de Directeur diocésain. Celui-ci propage, développe, vivifie l'Œuvre par tous les moyens possibles ; il tâche de l'établir dans tous les cantons du diocèse, au moyen de Sous-Directeurs diocésains et de Comités de dames. Il reçoit et transmet les demandes de secours.

L'Œuvre est organisée par dizaines comme la *Propagation de la foi*. Chaque chef de dizaine a droit au *Bulletin mensuel*, qu'il tâche de faire lire exactement par tous ses associés. La cotisation est fixée à un minimum *d'un sou par mois*, douze sous par an, et le Directeur diocésain se charge de recueillir les collectes pour les transmettre au conseil central.

Le grand moyen de propagande recommandé à tous est la lecture et la diffusion continuelle du *Bulletin*.

III.

Les aumônes recueillies par l'Œuvre soutiennent les quatre principales espèces d'Œuvres religieuses capables de réaliser plus directement le but de l'Association : 1° la fondation, le soutien, le développement de toutes les Œuvres d'éducation et de persévérance chrétiennes : asiles, écoles, patronages, ouvroirs, cercles de jeunes

(1) Le Secrétariat général est à Paris, passage Sainte-Marie, 11 bis (rue du Bac, 60)

ouvriers, Œuvres militaires, etc.; 2° la diffusion des bons livres populaires, des bibliothèques paroissiales, des opuscules de propagande ; 3° la prédication des missions et retraites populaires, soit dans les villes, soit dans les campagnes ; 4° enfin l'assistance en argent aux églises tellement pauvres, que la célébration du culte divin y devient presque impossible, ainsi que la sanctification du dimanche.

L'urgence de ces secours n'est, hélas ! que trop manifeste dans la plupart de nos diocèses, que ravage la propagande du mal et de l'erreur ; dans les autres, où la foi et les mœurs sont florissantes, l'Œuvre demande plus qu'elle ne donne, et c'est l'honneur de ces bons pays.

IV.

Les indulgences et faveurs spirituelles accordées à l'Association sont incomparables (1). Pour les gagner et pour être membre de l'Œuvre, il faut donner au moins douze sous par an, et réciter autant que possible chaque jour un *Ave Maria* et une invocation à Saint François de Sales, en union avec tous les associés.

V.

En 1875, l'Association a distribué en France seulement une somme de **375,491** fr. **35** c., représentant :

345 secours en espèces pour des écoles, principalement dans les campagnes ;
283 secours pour des missions ;
141 pour des Patronages et des Œuvres ouvrières ;
52 pour des Œuvres militaires ;
86 pour des églises menacées d'interdiction ;
38 pour des bibliothèques, etc.

Dans la même année, le Secrétariat a expédié pour **107,581** fr. **10** cent. de bons livres et d'objets de piété, principalement de crucifix. Il y a été fait 2676 envois représentant autant de missions et de bibliothèques paroissiales, ouvrières, militaires, d'hôpitaux, de prisons, etc., etc.

Dans le diocèse de Chartres, depuis 1869 jusqu'à ce jour, vingt-six missions ont été procurées par l'Œuvre, cent envois de livres ont été faits : trois églises menaçant ruine, cinq écoles, un ouvroir, un cercle militaire, onze œuvres de patronage ont reçu des secours. M. l'abbé Pouclée, chanoine, est le Directeur de l'Œuvre pour le diocèse ; M. l'abbé Roussillon, Secrétaire de l'évêché, est chargé de la correspondance. Un comité de dames à Chartres, présidé par Madame la Comtesse du Temple, M. le curé de Saint-Hilaire à Nogent-le-Rotrou, et Mademoiselle Michel, à Dreux, s'occupent de réunir les cotisaitons dans chacune de ces villes.

Une Œuvre aussi belle et aussi utile ne devrait-elle pas recueillir les sympathies et le concours de tous les bons catholiques, de tous ceux qui ont à cœur le salut de la patrie et le triomphe de l'Eglise ! Avec un peu d'initiative, on peut l'établir promptement et partout, en demandant au Secrétariat général les renseignements et documents nécessaires.

(1) Voir l'opuscule *Trésors spirituels*, édité par le Secrétariat général.

NÉCROLOGIE. — M. le chanoine Teyssier.

Le 17 novembre, ont été célébrées à la cathédrale de Chartres les obsèques de M. l'abbé Teyssier (Pierre), chanoine, vicaire-général honoraire et grand pénitencier, décédé le 14, à 11 heures du soir dans sa 78e année.

M. l'abbé Teyssier naquit le 21 juin 1799 à Saint-Affrique(Aveyron). On le vit dans sa jeunesse enseigner le catéchisme aux prisonniers et rechercher les occasions de faire le bien ; c'était de bon augure pour l'avenir.

Il étudia la théologie à Rodez et vint à Chartres clerc-minoré, attiré par son illustre compatriote récemment promu à l'épiscopat, Monseigneur Clausel de Montals qui l'ordonna sous-diacre le 26 février 1825, diacre le 9 juillet suivant, prêtre le 30 juillet.

Presque à son arrivée du Rouergue il fut envoyé comme professeur de rhétorique au collége de Châteaudun alors dirigé par des ecclésiastiques. En 1826, il était chargé de la même classe au grand séminaire de Chartres, et nommé chanoine honoraire. Bientôt le cours de philosophie lui fut confié avec celui de mathématiques ; peu après il monta dans la chaire d'Ecriture sainte qu'il devait occuper jusqu'à l'âge de 67 ans. N'oublions pas de dire qu'à une certaine époque il eut à concilier avec les travaux de l'enseignement les soucis de l'économat; double charge que l'on ne croyait pas au-dessus de son activité.

Dans la vigueur de la jeunesse, M. l'abbé Teyssier aimait à consacrer ses forces aux œuvres de zèle, et, sans doute à cause du petit nombre des prêtres de la ville, on lui permettait la complète expansion de son ardeur apostolique en dehors du séminaire ; ainsi se trouva-t-il à la tête du mouvement qui favorisait de généreuses entreprises au profit de la foi et de la piété. C'est lui qui, en 1827, à l'occasion de la grande mission dont on garde le souvenir, enrôla dans une Association dite de la Croix bon nombre d'hommes, et qui organisa pour eux des classes du soir dans la Crypte de la cathédrale, alors à l'état de cave dénudée. L'Association du Saint-Sacrement remonte à la même époque ; M. l'abbé Teyssier qui l'a établie, n'a cessé durant un demi-siècle d'en présider les réunions et d'imprimer à l'esprit de cette famille eucharistique la direction dont Chartres admire les fruits.

Sans jamais avoir été attaché d'une manière définitive au ministère paroissial, M. l'abbé Teyssier a exercé quelque temps les fonctions de curé dans deux chefs-lieux de canton. En 1832, lors des ravages du choléra, il fut envoyé à la cure d'Auneau avec un titre provisoire ; l'autorité ecclésiastique le jugeait homme d'un dévouement à la hauteur du péril. Il alla à Thiron dans une circonstance aussi difficile.

Le respect dont il fut entouré dans ces différents postes répondit à l'attente épiscopale ; et le vénéré chef du diocèse prouva de plus en plus la considération dont jouissait auprès de lui son compatriote ; il le nomma supérieur du Carmel et confesseur extraordinaire dans plusieurs communautés. Les Dames des Sacrés-Cœurs et les Dames de la Sainte-Famille ont eu une particulière confiance aux précieuses qualités de M. l'abbé Teyssier ; il avait contribué à l'établissement de leurs maisons de Chartres, et elles ont toujours été l'objet de ses sollicitudes sacerdotales.

Avons-nous besoin d'ajouter que cette confiance due au digne prêtre était partagée par bien d'autres âmes ? Professeur au Grand-Séminaire, sa position l'appelait à des directions importantes pour l'avenir

du sacerdoce ; son départ de la maison lévitique ne devait point mettre un terme à son action sur le clergé ; combien de prêtres aimèrent le chemin de sa demeure où l'on trouvait lumière et force !

Son expérience dans la conduite des religieuses fixa également l'attention du digne successeur de Monseigneur de Montals. A la fin de 1853, Monseigneur Regnault le nomma supérieur d'un Institut de fondation toute récente. C'est le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée-Conception, que les nouvelles religieuses eurent leur place officiellement marquée parmi les Congrégations du diocèse, place où elles allaient figurer avec honneur. Nous parlons des Sœurs de Notre-Dame de Chartres, sans nous étendre sur leur histoire, succession de faits contemporains que chacun a pu voir et admirer. Beaucoup de nos lecteurs sont comme nous à même d'applaudir aux œuvres de la jeune Congrégation ; et pour tous l'éloge des pieuses Institutrices est l'éloge même du père spirituel qu'elles pleurent.

C'est en 1866 que M. l'abbé Teyssier quitta le Séminaire. Il était promu au canonicat titulaire et un décret du 28 mars confirmait sa nomination. Membre du Conseil épiscopal depuis 12 ans ; nommé vicaire-général honoraire en 1858, comme il l'avait déjà été en 1850 par Monseigneur de Montals, il devait encore être honoré d'une autre dignité dans sa vieillesse : celle de grand-pénitencier lui fut dévolue le 1er janvier 1874.

On peut se passer de titres et d'honneurs ; si le vrai prêtre les rencontre sur sa route, c'est sans les avoir cherchés. Une autre chose utile à tout chrétien et que Dieu envoie malgré nous au-devant de nos pas, c'est la maladie. M. le chanoine Teyssier a du compter souvent avec ce genre de pénitence depuis vingt ans ; il lui a fallu bien des mois lutter contre la douleur avant d'atteindre l'heure de la délivrance qui fut, nous l'espérons, l'heure de la récompense au ciel.

Il apprit sans crainte que son passage à l'éternité était proche, il était prêt. M. l'archiprêtre de Notre-Dame lui donna les derniers sacrements en présence du vénérable chapelain et des Sœurs principales de sa chère Congrégation ; et il s'éteignit plein de confiance en Dieu.

La cérémonie des funérailles fut l'occasion de beaucoup de prières pour son âme. Les Sœurs de Notre-Dame de Chartres, accourues des différentes paroisses où sont leurs résidences, les Dames de l'Association du Saint-Sacrement, tout le pensionnat de la Sainte-Famille, des députations des autres communautés, puis des laïcs entouraient le catafalque avec le Chapître, de nombreux prêtres tant de la campagne que de la ville, et les séminaires ; Monseigneur était présent.

Maintenant que le bon chanoine n'est plus, on s'entretient avec édification de plusieurs circonstances de sa vie, et nous avons entendu insister spécialement sur sa générosité. Un trait de cette vertu terminera avantageusement la présente notice biographique.

Un jour M. l'abbé Teyssier apprend la situation désastreuse d'une famille qui n'avait plus de ressources à attendre que celles de l'aumône; aussitôt il se décide à vendre son beau calice, seul moyen pour lui de subvenir à ces pauvres gens. L'affaire était en train quand une tierce personne vint y mettre obstacle ; aprés des efforts pour empêcher la vente, elle n'y réussit qu'en promettant de donner elle-même une somme équivalente et elle tint parole.

De tels actes sont écrits en lettres d'or dans le livre de vie. Heureuses les âmes qui se présentent au jugement de Dieu marquées au sceau de la charité !

L'abbé GOUSSARD.

LE R. P. CIROU.

Un article signé D. Hugot, dans la *Semaine de Séez*, nous apprend les détails suivants :

« Le 10 octobre dernier, mourait à Pondichéry, le R. P. Cirou, missionnaire apostolique, supérieur du Séminaire indigène de Bangadore. Le P. Cirou a fait ses études et pris les saints Ordres à Chartres, attiré dans ce diocèse par l'affection et l'exemple de son frère aîné, curé de St-Denis-d'Authou. Il était né à Dancé, du diocèse de Séez.

Les premières années de son sacerdoce se passèrent au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou, qu'il abandonna bientôt pour entrer aux Missions étrangères. Ses vœux le portaient vers la Chine ; il espérait y trouver un prompt et glorieux martyre. Le Ciel avait d'autres desseins : le P. Cirou fut envoyé aux Indes. Ce n'était pas la mort, mais une longue agonie qu'on lui promettait. Il accepta joyeusement, comme joyeusement il eût incliné la tête sous le sabre du bourreau.

Sa correspondance témoigne de la sérénité de son âme : « Vous » me disiez autrefois, écrivait-il à sa mère : mon enfant, ramasse » ce morceau de pain et remercie le Seigneur de te l'avoir donné : » car qui sait ? Peut-être tu n'en auras pas toujours !— Bonne mère, » vous deviniez juste : votre fils n'a plus de pain ; aujourd'hui, un » peu de riz fait toute sa nourriture. Il ne s'en porte pas plus mal ; » il n'en est pas moins heureux, et lors même qu'il n'a pour lit que » la terre nue, il s'endort tranquille sous la garde de Dieu. »

Quinze ans de courses et de travaux dans le Maissour ont brisé la robuste constitution du saint missionnaire. Il est mort à la peine, alors que rien ne faisait prévoir ce triste dénouement.

Nous recommandons son âme aux prières de nos lecteurs et nous espérons que notre voix sera entendue, car ces prêtres intrépides qui s'arrachent aux douceurs de la patrie et vont porter la vérité catholique chez les peuples idolâtres, se rangeant ainsi du premier coup parmi les bienfaiteurs de l'humanité, ne sont pas seulement l'orgueil légitime d'une famille, ils deviennent l'honneur de tout un pays.

FAITS RELIGIEUX

Institut catholique de Lille.—Dans notre dernier numéro nous avons parlé de l'Université catholique de Paris où les facultés de droit, de sciences et de lettres sont admirablement constituées.

Aujourd'hui nous devons appeler l'attention sur l'*enseignement de la médecine et de la pharmacie* à l'Institut catholique de Lille.

Cet Institut, secondé par les sacrifices, les efforts et le concours publiquement manifesté de tout le nord de la France, accomplit avec une sage et prudente activité, les promesses auxquelles il s'est engagé. Il vient de publier le tableau des professeurs et le programme des cours pour l'enseignement de la Médecine.

L'enseignement sera complet. La science y sera professée d'après les méthodes les plus larges, avec le secours des instruments les plus perfectionnés et des collections les mieux établies ; les noms du doyen et des savants professeurs qui ont été recrutés, à la suite de longues et intelligentes recherches, dans toutes les parties de la France, suffisent pour répondre de la valeur de l'institution nouvelle au point de vue scientifique.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur le caractère moral et chrétien qui distinguera l'œuvre nouvelle. Son titre d'Université catholique suffit pour faire connaître ce qu'elle sera sous ce rapport. C'est le côté de l'organisation qui a été tout particulièrement l'objet de l'attention des fondateurs.

L'ouverture des cours avait été fixée au 16 novembre prochain. Des demandes d'admission sont arrivées non-seulement d'un grand nombre de localités du nord de la France, mais aussi de plusieurs autres départements. Tous les catholiques se feront un devoir de rechercher autour d'eux quels sont les jeunes gens studieux qui se destinent à l'étude de la Médecine et de la Pharmacie et de les diriger vers la nouvelle Faculté. (S'adresser pour les renseignements au secrétariat de l'Institut, rue Royale, 70).

Notre Saint-Père Pie IX vient de donner un nouveau témoignage de bienveillance à l'Université catholique de Lille en nommant le recteur M. Hautcœur au rang de Prélat de sa maison.

Les Comités catholiques. Assemblée générale des Comités du Nord et du Pas-de-Calais.

VIVAT QUI FRANCOS DILIGIT CHRISTUS !

Les Comités catholiques ont été fondés dans le but de faciliter l'action du catholicisme, en établissant et en développant les œuvres de foi et de prière, d'enseignement et de propagande, de charité et de zèle.

Ces Comités ne forment pas une œuvre spéciale ; ils ont pour but d'unir les efforts de tous les hommes de foi et de zèle dans une même pensée de résistance ou de mouvement.

A tous les chrétiens, il a été dit par l'Esprit-Saint : *Unicuique mandavit Deus de proximo suo*, Dieu a confié à chacun de nous le salut de son prochain. Les personnes du monde dont la vie presque tout entière est absorbée par des intérêts profanes, trouveront ainsi le moyen d'obéir à l'ordre du Seigneur qui leur commande de s'occuper du salut de leur prochain ; elles trouveront le moyen de travailler à leur propre sanctification.

Nous n'oublierons pas disent les *Semaines* de Cambrai et d'Arras, que notre état social exige les efforts de tous et qu'il faut une action puissante pour arrêter la propagation de l'esprit mauvais. Les idées les plus perverses sont répandues dans la classe ouvrière et dans les rangs de notre armée par le travail incessant des sociétés secrètes : il ne sera possible d'arrêter le cours de ce mal que par *l'organisation chrétienne de l'usine*, par des *cercles d'ouvriers catholiques* et par les *œuvres militaires*. L'esprit rationaliste et le christianisme humain des protestants ont pénétré dans le monde intellectuel et l'on a pu dire que, depuis trois cents ans, l'histoire est une conspiration continue continue contre la vérité ; dans l'*enseignement*, dans les *journaux*, dans les *sociétés savantes*, il faut faire comprendre quelle a été l'action de l'Eglise, il faut remettre en honneur la science ecclésiastique, en élargissant encore le domaine des sciences profanes. Le Seigneur doit être irrité contre la terre ; nous vivons en des jours comme ceux qui ont précédé le déluge, où les crimes se multiplient, où des signes précurseurs font craindre de terribles désastres ; supplions le Tout-Puissant de se laisser toucher par nos prières, et, afin de nous le rendre favorable, développons les *œuvres du Saint-Sacrement*, le goût des *pèlerinages* aux sanctuaires les plus célèbres, et *l'observation du repos dominical*.

Ces dernières lignes résument le programme de l'assemblée générale des Comités qui a eu lieu à Lille les 16, 17, 18 et 19 novembre.

— *Le Trône de la Vierge Immaculée, Reine de l'Univers.* A l'approche de la fête du 8 décembre, nous insérons volontiers les lignes suivantes que nous envoie M. l'abbé M. F. Perrier, délégué de la Commission du monument du Mont Pie IX et directeur de la succursale de Paris, rue de Verneuil, 11.

« ... Sur la plus belle montagne des Alpes Graïes qui porte le nom glorieux de l'Immortel Pie IX, à qui elle a été donnée comme principe d'un nouveau patrimoine de Saint-Pierre, on va élever avec le concours universel de tous les vrais enfants de la Sainte-Vierge et du Saint-Père un **monument commémoratif des Dogmes de l'Immaculée Conception** et de **l'Infaillibilité Pontificale.** Ce monument sera dédié à la **VIERGE IMMACULÉE, REINE de L'UNIVERS.** Car tel est le titre autorisé par Sa Sainteté même pour Notre-Dame du Mont Pie IX. Tous les catholiques sincères et intelligents sont invités à contribuer à cette démonstration de foi et d'amour filial en donnant une modique obole accompagnée, s'ils le veulent, de leurs noms destinés à être placés sous les pieds de la Reine de l'univers.

Malgré l'opposition ou l'indifférence des ennemis volontaires ou involontaires de la Sainte-Vierge et du Saint-Père, l'établissement de nombreux centres de souscription dans presque tous les pays du monde et ce qu'il y a déjà d'exécuté sur la montagne ou à Paris concernant cette entreprise qui a l'approbation suprême du Souverain Pontife et l'adhésion de nombreux évêques, en garantissent le succès complet.

(A Chartres, c'est à Mme de Granier, (rue Saint-Pierre), correspondante du Comité pour le monument,qu'on adresse les cotisations)

Rome. — La sollicitude du nouveau ministère libéral s'attache surtout à l'extermination complète des ordres religieux.

— Le fait le plus saillant du mois est la mort du cardinal Antonelli, secrétaire d'Etat, le confident, l'ami du Pape.Après avoir consacré sa vie aux glorieux combats de la foi et de la liberté ecclésiastique, il est allé recevoir dans un monde meilleur la récompense de ses longs travaux.Ce vaillant serviteur de la plus sainte des causes forçait l'admiration de ses adversaires eux-mêmes; sa grande énergie de caractère en a fait une des plus nobles figures de notre siècle ; il était ministre de Pie IX presque depuis le commencement de son règne ; il est mort après avoir demandé sa dernière bénédiction.Nous n'essayerons pas de dire ce que cette perte a causé de douleur au cœur du St-Père. Tandis qu'une bande d'italianissimes allaient sous les fenêtres du Pape insulter à cette douleur, Victor Emmanuel partait pour la chasse ; il fut rappelé au Quirinal où se mourait sa fille la duchesse d'Aoste. C'est le cardinal Siméoni qui est nommé secrétaire d'Etat.

— Le pèlerinage du Mans à Rome s'est très-heureusement accompli. Il y avait 140 pèlerins dont 50 prêtres ; l'évêque du diocèse conduisait la pieuse caravane ; Pie IX leur a fait un admirable accueil.

Chine.— Par d'atroces et absurdes mensonges, les Chinois ont soulevé une nouvelle persécution ; il y a eu massacres de prêtres et de catéchistes.

Paris. — Son Em. le Cardinal Guibert, archevêque de Paris, vient d'écrire à M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, une troisième et magnifique lettre où il venge admirablement l'Eglise

du reproche sans cesse répété dans les écrits, les discours, les journaux et dont voici la formule : *les empiétements du Clergé.* Son Eminence compare avec sa situation actuelle l'état de l'Eglise de France avant la Révolution. Il ne reste plus à cette Eglise, dépouillée par l'Etat de tous les avantages dont elle jouissait autrefois, que la liberté, stipulée par le Concordat, de travailler au salut des âmes. Si l'on entend par empiètements du Clergé l'influence morale que possède encore la religion sur les cœurs, influence librement acceptée, ou bien l'expression de la générosité chrétienne répondant, subvenant à tous les besoins nouveaux, ce sont des empiètements dont l'Eglise n'a pas à rougir et dont elle s'avoue volontiers coupable. L'Eglise n'est pas menaçante, elle est au contraire menacée, mais « tout ce qui se fera contre la religion tournera au plus grand détriment des intérêts politiques que l'on croit servir » en l'attaquant.

— En Pologne, emprisonnement de tout un Chapitre et des élèves du Séminaire par l'autorité Russe à cause du refus d'introduire la langue russe dans l'enseignement des polonais.

— Le sacre de Mgr Conillié, coadjuteur de Mgr Dupanloup, a eu lieu à Notre-Dame de Paris le 19 ; le 21, le nouvel évêque recevait le clergé d'Orléans au palais épiscopal de cette ville.

— L'utilité des fonds annuels alloués par l'Etat aux Séminaires ayant été niée par des orateurs de la Chambre, Monseigneur l'évêque de Nîmes a protesté par une lettre éloquente ; il y déclare entre autres choses, que même les élèves boursiers qui quittent le grand séminaire pour rentrer dans le monde paient le plus souvent à l'Etat ce qu'ils en ont reçu par les services qu'ils lui rendent, en devenant à un titre quelconque ses plus intelligents et ses plus consciencieux fonctionnaires.

— En Allemagne, nouvelles vexations contre l'archevêque de Posen, l'évêque de Limbourg et autres.

— La demande de suppression de l'ambassade française auprès du Saint-Siége a été repoussée à une grande majorité à la Chambre.

Avis. — M. l'abbé Brevet, prêtre de Bordeaux, nous envoie la lettre suivante: « *Une colonie agricole* est en voie de fondation à Santernes (Gironde), sous les encouragements des autorités ecclésiastique et civile. Cette œuvre répondra autant que possible aux besoins de notre époque, et pour que nous puissions nous acquitter dignement de la mission que nous nous imposons, nous désirons nous mettre sous la protection de Notre-Dame de Chartres et nous vous prions de nous recommander nous-mêmes.

Nous recevrons avec reconnaissance tous les dons que la charité voudra bien nous envoyer ; vêtements, étoffes, aliments, argent, etc. On pourra envoyer ces offrandes, soit chez M. Ducos, au domaine de la Palue du Cirou, à Santernes, Gironde, soit chez M. l'abbé Brévet, directeur de la Colonie agricole, à Bordeaux, rue Cazemajor, 31. (Pour tous renseignements sur la position de l'établissement, le but de l'œuvre, les conditions d'admission, etc., les demander à la même adresse).

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 5 cœurs.

Lampes. — 63 demandes de lampes, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 53 ; devant Sainte-Anne, 1 ; devant Saint-Joseph, 3 — A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 2, devant la statue du Sacré-Cœur, 4.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : 25 enfants ont été consacrés, dont 6 de diocèses étrangers.

— Le 22, les maîtres et les élèves du Petit-Séminaire de Saint-Cheron-lez-Chartres ont fait leur pèlerinage à la Crypte pour la clôture de la retraite que venait de prêcher le R. P. Flavien, capucin de Versailles.

La veille, ils avaient célébré dans la belle chapelle de leur établissement leur fête patronale, et, pour le dire en passant, l'exécution des chants que nous avons entendus en cette circonstance, nous a prouvé de nouveau que le chant ecclésiastique était en grand honneur au Petit-Séminaire selon les prescriptions du Concile de Trente.

Les pèlerins ont été heureux de prier et de chanter aux pieds de Notre-Dame de Sous-Terre, au lendemain de la Présentation. En tel lieu l'auguste Reine du Clergé n'a-t-elle pas des bénédictions privilégiées pour les novices de l'Apostolat ? La Vierge qui doit enfanter Jésus dans les âmes parle avec tendresse au lévite qui veut mériter de conduire un jour les âmes vers Dieu.

Ajoutons ici que Notre-Dame de Sous-Terre, implorée en faveur des vocations ecclésiastiques, se montre propice ; le nombre des élèves de Saint-Cheron s'est accru depuis quelques années ; la rentrée des classes au Petit-Séminaire de Nogent a été bonne aussi ; quant à la Maîtrise, nous en parlerons prochainement. De plus dans les presbytères des aspirants se préparent pour la rentrée prochaine. Oh ! qu'ils se multiplient partout les jeunes élèves de MM. les curés ! Quelle consolation pour l'Eglise si, dans les campagnes et les villes, la crainte de négliger des vocations ecclésiastiques ou religieuses s'emparait des familles comme elle est au cœur de tant de prêtres désolés de ne pouvoir recruter plus de sujets pour le sanctuaire ou le cloître !

Fête chez les Petites-Sœurs des Pauvres. — L'adoration mensuelle du Saint Sacrement avait lieu le 16 novembre dernier dans la chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres. Le matin aux différentes messes, surtout à la messe de 6 heures les communions ont été nombreuses.

Le soir, le sermon a été prêché par M. l'abbé Popot. En un style simple et familier, M. le curé d'Auneau a donné à ses auditeurs d'excellents conseils. Il a parlé de nos devoirs envers N.-S. présent dans l'Eucharistie et présent dans les pauvres qui sont ses membres souffrants.

Après la Bénédiction, Monseigneur a été reçu dans une des salles de l'asile nouvellement construite. Un des vieillards, bientôt octogénaire, a lu à Sa Grandeur, d'une voix émue et ferme cependant, un compliment de circonstance. Mgr parut touché de ce petit discours et félicita l'orateur de sa verte vieillesse, en ajoutant : Vous avez une voix encore flexible et sonore. Avez-vous été chantre autrefois?

— Oui, Monseigneur, il y a soixante-dix ans, quand j'étais enfant de chœur à la cathédrale.

Cet à-propos met toute la salle en gaité.

Monseigneur qui, sur la demande de l'orateur, a béni l'assemblée, adresse quelques mots paternels « à ses bons vieillards. »

La voix du Pasteur est écoutée avec respect de ce petit troupeau ; mais il y a encore d'autres brebis. Mgr, conduit par la « bonne mère » et M. Piauger, aumônier des Petites-Sœurs, suivi de plusieurs personnes qui sont du nombre si grand des bienfaiteurs de la maison, monte à l'infirmerie. Pour chacun des malades Sa Grandeur trouve dans son cœur une bonne parole. Une pauvre femme fermait les yeux, insensible à ce qui se passait. La bonne Mère lui dit que Mgr vient la bénir ; la malade ouvre péniblement les yeux, baise l'anneau de Mgr et rentre dans son immobilité ; elle est à l'agonie.

A l'infirmerie des hommes un vieillard lui aussi était agonisant ; à côté de lui priait sa femme en pleurs. Mgr leur adresse un mot de consolation et d'encouragement en les bénissant tous les deux.

Voici tout près un vénérable vieillard arrivé de la veille dans la maison. Il reconnaît Monseigneur qui l'a visité dans un faubourg de la ville.

« Ah ! Monseigneur, dit-il, vous êtes venu dans ma triste chambre, rue du Pont-Dinde. Alors, j'étais en enfer : me voici en paradis. »

Monseigneur se retira ensuite laissant le plus doux souvenir de sa visite. Les malades et tous les vieillards des Petites-Sœurs des Pauvres ont passé de délicieux instants, et les bénédictions de Monseigneur ont fait trêve, pour eux, aux souffrances de l'âge et de l'infirmité.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. On nous transmet la lettre suivante écrite par une personne d'Orléans à sa sœur de M., au diocèse de Chartres. Elle contient le récit d'une guérison opérée devant l'autel de N.-D. de Sous-Terre, le jour même du Pèlerinage national, 12 septembre 1876.

« Ma chère sœur, la bonne et heureuse nouvelle ! Depuis si longtemps j'étais si profondément triste en pensant que ta L..., ta pauvre enfant était menacée d'une cécité prochaine. Pour t'épargner de trop vives inquiétudes, j'avais gardé le plus possible le silence. Voici quelle était la réponse du médecin à la dernière consultation :

» Votre nièce a une maladie aux yeux très-grave et très-dangereuse ; c'est une amorose ; les nerfs qui ont projeté la lumière sont morts ; et la malade deviendra aveugle dans un temps plus ou moins éloigné. Il n'y a rien à faire, rien. » Je t'avais caché jusqu'alors cette parole. Mais nous avions, nous, une ressource : la confiance en Marie. Une même pensée s'est présentée à ma nièce et à moi : celle de faire une neuvaine à Notre-Dame de Chartres, de demander des messes et d'aller en pèlerinage à son sanctuaire vénéré. Eh ! bien nous avons accompli ce projet le 12 septembre et N.-D. a eu pitié de nous. Oh ! je n'oublierai jamais le moment où ta fille a revu la lumière, où elle m'a dit : Je vois clair. C'était une émotion qui ne se peut décrire ; comme j'ai pleuré de joie, de reconnaissance et d'amour ! » Ta sœur H., à O.

Maintenant voici un extrait d'une lettre de la jeune personne guérie.

« Notre train du pèlerinage d'Orléans arrivait à Chartres vers 8 heures. Pour la première fois j'entrais dans l'église vénérée de Notre-Dame, mais avec quelle émotion ! Appuyée sur le bras de ma bien-aimée tante, j'entendis avec elle la sainte messe et communiai au maître-autel, devant la statue de l'Assomption ; j'avais le cœur plein d'espérance. Aussitôt après nous sommes allées prendre une petite réfection, puis nous sommes vite revenues. Quelque chose m'appelait vers la chapelle de Notre-Dame de Sous-Terre, chapelle dont je garderai un si doux souvenir tous les jours de ma vie. Pendant notre descente dans ce lieu béni, mes jambes avaient peine à me soutenir ; j'arrivai, toujours appuyée sur le bras de ma tante, à une petite distance de l'autel principal, et je commençai mon chapelet. A la première dizaine, je me sentais presque défaillir ; à la deuxième que je récitais avec encore plus de ferveur, je sentis comme un voile épais se lever de dessus mes yeux, et j'étais dans une souffrance que je ne saurais dépeindre ; à la troisième, je tombai et dis à ma tante : que je souffre ! je meurs ! » Elle me prit

dans ses bras, elle pleurait à chaudes larmes. Puis je me sentais revenir à la vie, et en même temps, la lumière de mes yeux, si faible jusqu'à cette heure, revenait aussi. Une crise nerveuse s'empara alors de moi et dura un quart d'heure à peu près. Après cette agitation, je me trouvais guérie, la vue m'était rendue ; Notre-Dame de Sous-Terre nous avait exaucées..., etc....

(Nous ajouterons que la véracité de ces récits nous a été confirmée par des témoins. De plus, M. le curé de la paroisse natale de la jeune personne guérie a constaté lui-même, dans un voyage fait exprès à Orléans, la continuation du bon état des yeux de sa paroissienne ; et il s'associe aux parents et amis de L. B, pour rendre hommage de reconnaissance à Notre-Dame de Chartres).

2. Je viens enfin vous annoncer la réussite de la dangereuse opération dont on vous avait parlé. C'est le 22 septembre, à la fin de la neuvaine commencée lors du pèlerinage national, que ma tante a été favorisée de cette protection de la Sainte Vierge ; elle demande encore une neuvaine en action de grâces.

(A. G. de B. G.).

3. J'ai éprouvé une grande satisfaction de pouvoir faire le pèlerinage de Chartres et assister à la belle fête du 12 septembre. La Sainte Vierge a été bien bonne pour moi, m'accordant une des grâces que je lui demandais. Je vous prie de m'aider à lui témoigner ma reconnaissance par deux messes en son honneur.

(D. L. de Ch., diocèse de Châlons).

4. Le 25 septembre je vous demandais une neuvaine pour obtenir une grande grâce pour mon enfant et pour moi. Ayant été exaucée au-delà de mes désirs, je viens m'acquitter de ma dette de reconnaissance envers notre bonne Mère N.-D. de Chartres, et implorer de nouveau sa protection. (A. D. de Ch., diocèse de Chartres).

5. Une personne éloignée des pratiques religieuses depuis longtemps, et pour laquelle vous avez fait une neuvaine, il y a deux mois, a parfaitement reçu les sacrements et a fait une mort très-chrétienne. (B. de C,, diocèse de Chartres).

— Le R. P. Durand, supérieur des Maristes, a prêché à la cathédrale le jour de la Toussaint. M. l'abbé de Renémesnil, du clergé de Paris, a prêché à Saint-Pierre en faveur de l'œuvre des Pauvres Malades.

— La fête d'Adoration mensuelle aura lieu le 14 décembre à la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

— Le 2 décembre aura lieu à Loigny la bénédiction du monument funèbre érigé par les familles de Bouillé et de Verthamon. C'est M. l'abbé d'Hulstz qui doit faire cette bénédiction.

— M. l'abbé Lubin, ancien curé de Saint-Jean-de-la-Chaîne, à Châteaudun, a été nommé chanoine honoraire, ainsi que M. l'abbé Boucher, chapelain de l'Hôtel-Dieu de Chartres.

— M. l'abbé Lemarié, précédemment vicaire de la cathédrale, a été installé curé de Saint-Jean-de-la-Chaîne. M. l'abbé Auger, maintenant vicaire de la cathédrale, a été remplacé à Louville par M. l'abbé Rivet, précédemment vicaire d'Epernon. — M. l'abbé Bigot, ancien curé de Saint-Laurent-la-Gâtine, a remplacé, comme vicaire de Bonneval M. l'abbé Moulin, maintenant vicaire de Courville.

TABLE DES MATIÈRES DE LA VOIX DE NOTRE-DAME durant l'année 1876.

I. Œuvre des Clercs et de la Crypte.

II. Chronique de N.-D. de Chartres

Pèlerinages à N.-D. de Chartres.

Pèlerinage national de 1876.

III. Religion, Littérature Beaux-Arts.

IV. Articles biographiques.

Nécrologie.

V. Faits divers.

VI. Chronique diocésaine.

VII. Œuvres diverses.

VIII. Bibliographie.

BIBLIOGRAPHIE

— **Pie IX**, *Sa vie, son histoire, son siècle*, par J. M. Villefranche. — Ouvrage honoré d'un bref de sa Sainteté et orné d'un beau portrait du Souverain-Pontife (2e édition. Un beau volume grand in-8 de 600 pages. — Lyon, Josserand, éditeur. Paris, Vic, rue Cassette, 23). Prix: franco, broché, 7 fr. — Richement relié, 10 fr. Près de 6,000 exemplaires de ce livre ont été écoulés en quelques mois ; c'est assez dire son importance et le vif intérêt qu'il excite.

— *Les Feuilles Volantes*, publiées par le P. Marin de Boylesve, S. J. (Paris, Haton,

éditeur, rue Bonaparte, 33. — Le Mans, librairie Leguicheux-Gallienne. Le cent, 1 fr. franco, 1 fr. 25. Le mille, 7 fr., franco, 8 fr. 50). L'Internationale a fait expédier, en une seule semaine, par une seule de ses librairies, dans les seules provinces de l'Ouest, des brochures anti chrétiennes et anti-sociales pour plus de *trente-sept mille francs*. En face d'une telle propagande, comment ne pas aider à la distribution des petites brochures catholiques dans les familles et les écoles ? Les Feuilles Volantes du P. Marin de Boylesve, nous l'espérons, obtiendront la vogue qu'elles méritent ainsi que les productions plus connues peut-être de la *Société bibliographique.*

— *Almanach des fidèles amis de Pie IX*, nouveau Pierre dans les liens, par le R. P. Huguet (chez Henri Briquet, à Saint-Dizier (Haute-Marne) et chez Jules Vic, 23, rue Cassette, Paris). — Prix : 50 centimes. Comme les années précédentes, cet almanach répond parfaitement à son titre ; il sera répandu à profusion.

— *Trois enfants de Marie*, par l'auteur de la Vie du Capitaine Marceau et de la Vie de Marie Eustelle. Le pieux religieux qui a écrit ces biographies y a mis toute sa foi et tout son cœur.

La Vierge Lorraine, Jeanne d'Arc, par la Baronne de Chabannes, est un livre attrayant, pieux et instructif qui, relié et doré sur tranches, devient un charmant cadeau d'étrennes. Paris, Plon, éditeur, prix: 5 fr.—Broché, couverture glacée, 3 fr.franco.

Les Almanachs pour 1877. Parmi les almanachs utiles, nous signalons avec confiance aux hommes de bien les almanachs du *Laboureur*, de *l'Atelier* et du *Coin du feu.* Se vendent à Paris, rue Furstenberg, n° 6. Le premier 35 c. et la douzaine 2 fr. 50. Le second, 25 c. et la douzaine, 2 fr. 50. — Le troisième, 65 c. et la douzaine, 4 fr.

— Mais nous recommandons tout particulièrement pour notre contrée le **Messager de la Beauce et du Perche.** Nous croyons qu'il en est peu dont la rédaction soit mieux soignée. Les sujets sont très-variés , les leçons les plus sérieuses au point de vue de la religion et de la morale y apparaissent sous la forme la plus intéressante ; un des mérites les mieux appréciés dans cet almanach c'est le grand nombre des dessins dont plusieurs mettent en scène la pratique ou l'oubli de la loi chrétienne.

En vente chez M. J. L'anglois, imprimeur-libraire, aux Quatre-Coins, Chartres, et chez tous les libraires du département.
Prix : 40 cent. Pour la propagande par douzne et par 100, **Remise.**

DÉCEMBRE 1876.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Décembre 1876.

Chaque semaine, ind. pl. p. les associés de la communion réparatrice.
Chaque jour, ind. plén. pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion de la pr. : *En ego.*
1er décembre, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tertiaires Fr.; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. le scap. rouge.
2, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bl. (moyenn. visite à un autel de la Sainte Vierge. — j. au ch.).
3, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Propag. de la Foi ; 3° pour la Ste Enfance ; 4° p. le scap. bl.; 5° pour le rosaire ; 6° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
4, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
5, mardi.— Ind. pl. p. l'Ar. du S. C. de Marie (j. au ch.).
6, mercredi. — Ind. pl. pour le scap. du Carmel.
7, jeudi. — Ind. pl. p. la récitation devant le St Sacr. de la prière : *Regardez, Seigneur.*
8, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. l'Archic. du C. de Marie et de St Joseph; 4° pour le scap. rouge, bleu, et du Carmel ; 5° p. l'Ap. de la prière ; 6° pour les posses. d'objets indulg.; 7° pour une visite à N.-D. de Sous-

Terre ; 8° pour les lit. de la Ste Vierge récit. chaque jour.

9, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° plén. et part. nombr. des 7 basil. romaines, au scap. bleu (comme au 2 déc. — j. au ch.).

10, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. une visite à N.-D. de Sous-Terre ; 3° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).

11, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de Saint François de Sales ; 2° p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.).

12, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch).

13, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. bleu et du Carm.; 2° p. l'Ar. de St Joseph (merc. au ch.).

14, jeudi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Prop. de la Foi (j. au ch.).

15, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge; 2° p. la récit. quot. du chap. de l'Im. Concep. (j. au ch.).

16, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (comme au 2 déc. — j. au ch.).

17, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Franc.; 2° p. la récit. quot. du trisagion: *Sanctus* ; 3° p. la récitat. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.).

18, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de S. François de Sales ; 2° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).

19, mardi. — Ind. pl. p la récit. quot. de la pr.: *Angele Dei* (j. au ch.)

20, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de S. Joseph (mercr. au ch.).

21, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. l'Archic. de St Joseph ; 2° p. les posses. d'objets indulg.

22, vendredi. — Indulg. pl.: 1° p. le Scap. rouge ; 2° p. l'Ap. de la pr. ; (vend. au ch.).

23, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 basiliq. romaines au scap. bleu. (comme au 2 déc. — j. au ch.).

24, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Confr. du Cœur de Jésus ; (j. au choix).

25, lundi — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. l'Archic. de St Joseph ; 4° p. le scap. bleu ; 5° pour le Rosaire ; 6° p. les possess. d'objets indulg.; 7° p. une visite à N.-D. de Sous-Terre.

26, mardi. — Ind. pl. pour la récit. quotid. de la pr.: *Loué et remercié* (j. au ch.).

27, mercredi. — Ind. plén.: 1° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 2° pour l'Archic. du Cœur de Marie et de St Joseph ; 3° p. le scap. du Carmel ; 4° p. les possess. d'objets indulg.

28, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. l'Ap. de la Prière (j. au ch.); 2° 7 ans et 7 quarant. à l'Archic. de N.-D. de Sous-Terre.

29, vend. — Ind. plén. p. le scap. rouge.

30, samedi — Ind. pl.: 1° pour l'Œuvre de Saint François de Sales ; 2° p. la récit. quot. de la pr.: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).

31, dimanche. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du chap. brigitté (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits,
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

Allocution prononcée par M. l'abbé Onillon, au service du 7e jour, offert en la chapelle Saint-Piat, au nom des DAMES DU SAINT-SACREMENT, pour le repos de l'âme de M. l'abbé Teyssier, fondateur et directeur de l'ASSOCIATION (23 novembre 1876).

Filiæ Jerusalem, nolite flere super me
Filles de Jérusalem ne pleurez pas sur moi.
(S. Luc XXIII, 28).

Mesdames,

I.—Vous pleurez votre fondateur, votre directeur, votre père. Puisque la Providence et les désirs du vénérable défunt m'ont plusieurs fois amené ici parmi vous, laissez, Mesdames, qu'un instant je mêle à vos larmes mes regrets, ma reconnaissance, l'hommage d'une grande affection. Oui, pleurons ensemble, vous et moi, un père bien-aimé.

Mais quoi, Mesdames ! Nous parlons de larmes ; et voici que tout à l'heure il m'avait semblé mieux rendre la vertu virile de mon père, en redisant la parole du Maître au chemin du Calvaire : « Ne pleurez pas sur moi ! »

Oui, Mesdames, en tâchant de rapprocher le souvenir de cet homme de caractère et vos souvenirs de cinquante ans, en voyant cette œuvre de sa jeunesse vivre et grandir toujours à l'ombre de cette carrière sacerdotale si longue, si pleine, si riche d'autres œuvres, je pensais à Madeleine et à ses compagnes : groupe d'élite, âmes choisies qui toujours sur les pas du Sauveur le serviront de leur affection, de leurs ressources, de leur fidélité. Noyau béni, soutien de l'église naissante, premières *Dames du Saint-Sacrement*, nous les avons vues aux plaines de la Galilée, nous les retrouvons sur la voie douloureuse. Pour elles Jésus a encore une sollicitude, une leçon, une consolation ; et c'est la parole qui revient aujourd'hui sur nos lèvres : « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi. »

II. — Mesdames, parmi de riches dons et des œuvres abondantes qui sont la couronne de votre vénéré fondateur, je crois distinguer comme le trait de cette belle vie en disant que M. l'abbé Teyssier fut homme de caractère et qu'il eut la grandeur dans la vertu.

Parlez de sa foi : il l'eut grande et puissante. Ses œuvres et votre Association en particulier le proclament assez. Dites son dévouement : dès sa jeunesse cléricale il fit le catéchisme dans les prisons, se fit apôtre, risqua plusieurs fois sa vie. Sa mortification : il trempa de cette vigueur son âme qui devait souffrir, et je sais que, jeune directeur de séminaire, il pratiquait des austérités dont le secret perça plus d'une fois. Le zèle, il l'eut ardent, prudent, fécond.

Et la piété : trésor de son enfance, saveur de sa jeunesse, elle fut chez lui comme un sens exquis de grâce. Aussi dans un temps où l'on trouvait plus de religion correcte que de piéte expansive, M. l'abbé Teyssier sut aller aux grandes sources : la *Croix*, *Marie*, et le *Saint-Sacrement*. Il fonda pour les hommes la *Confrérie de la Croix*. Marie : comme il en parlait avec amour ! C'est dans ce grand amour qu'il se dévoua plus tard pour la communauté des *Sœurs de Notre-Dame*. Et pour le Saint-Sacrement, il conçut plusieurs œuvres adoratrices dont la vôtre, Mesdames, est la plus belle et fut la plus durable.

Ajoutez à ces quelques traits d'autres souvenirs, d'autres mérites, d'autres louanges ; mais souffrez que j'achève vos éloges en disant que M. l'abbé Teyssier porta en toutes ces choses un cachet de dignité, de la grandeur, de vues supérieures.

Cet homme, confident de ses frères et de son évêque, directeur goûté, l'âme de tant de choses, et avec tout cela si simple, si abordable, si condescendant, il porta en tout je ne sais quelle facilité, quel abandon, quelle justesse de prudence. D'un mot il saisissait le point faible et mettait le remède. D'un coup d'œil il embrassait les affaires et marquait la voie sûre. Il savait compatir : mais une chose, je crois, lui eût été à charge, je veux dire la petitesse même en des vues de bien.

Jusque dans sa maladie il regarda l'horizon avec son œil assuré, ne voulant ni assez croire à son mal, ni en occuper les autres. Homme de caractère jusqu'à l'illusion, il ne croit à sa mort que quand elle se montre de près ; mais alors il l'accepte, il la reconnaît, il la prépare encore. La bonne religieuse lui demandait : « Mon Père, que faut-il faire ? — Allons au plus pressé, ma fille, dit-il. Les sacrements ! »

C'est dans la paix d'une âme élevée, ferme et calme qu'il reçut la suprême onction et s'endormit en son Seigneur.

III.— Autour de sa dépouille se pressaient en grand nombre ses fils et ses frères du sacerdoce ; les bonnes Sœurs de Notre-Dame qui pleuraient leur père ; la Sainte Famille et bien des âmes reconnaissantes.

Vous étiez là, Mesdames, comme toujours vous fûtes avec lui dans ses œuvres, dans ses souffrances, dans sa piété. Sa joie et sa couronne au courant de sa vie, vous le fûtes encore au dernier jour de son passage ; et longtemps dans l'avenir les *Dames du Saint-Sacrement* seront là aux jours des adorations et de nos processions, attestant aux âges futurs l'amour de l'homme de Dieu pour le Saint-Sacrement.

Et moi, Mesdames souffrez encore que je le dise, je me sens profondément touché, chaque fois que je rentre au Séminaire, retrouvant cette même chambre qu'il occupa si longtemps ; ce même prie-Dieu, encore à la même place où tant de fois il répandit son âme, où il nous communiquait la grâce de Dieu et la flamme de son cœur.

O mon Père, je finis, car ces larmes que vous nous défendez, viendraient trahir notre courage et couvrir notre voix.

Eh bien ! Mesdames, non, ne pleurons pas : mais prions encore. Puis fidèles au souvenir de notre père, embrassons avec un cœur grand et une main ferme cette vertu dont il nous a tracé les préceptes et l'exemple : Riche et noble héritage, Mesdames, qui réjouira son âme comme un doux rafraîchissement et sera pour nous un parfum embaumé à la vie, à la mort.

De Profundis !

Imp. et Lith. J. L'ANGLOIS, à Chartres.

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Année 1875-1876.

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Quatrième. — Prix : Emile Thiverny, de Saint-Brice-sous-Forêt, diocèse de Versailles. — Accessit : Augustin Lesieur, d'Illiers.

Cinquième. — 1er prix : Sylvain Verret, de la Ferté-Beauharnais, diocèse de Blois. — 2e prix : Albert Diot, de Dancé, diocèse de Séez. Accessit : Albert Bouquet, de Berd'huis, diocèse de Séez.

Sixième. — 1er prix : Marcel Fourmond, de Réclainville. — 2e prix: Désiré Vallée, d'Yèvres. — Accessit : Emile Sourcin, de Droué, diocèse de Blois.

Septième. — 1er prix : Gustave Maréchal, de la Ferté-Villeneuil. — 2e prix : Léon Lebel, d'Angers.— Accessit : Hippolyte Laloy, de Sceaux, diocèse de Paris.

Huitième. — 1er prix : Eugène Lempereur, de Jonville, diocèse de Verdun. — 2e prix : Hippolyte Brossard, de Vendôme, diocèse de Blois. — 1er accessit : Pierre Gautier, du Mans. — 2e accessit : Henri Vialette, de Paris. — 3e accessit : Louis Pomelec, de Brest, diocèse de Quimper.

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE.

Quatrième. — Prix : Emile Thiverny, 2 fois nommé. — Accessit : Frédéric Courtois, des Châtelliers-Notre-Dame.

Cinquième. — 1er prix : Sylvain Verret, 2 fois nommé. — 2e prix : Gustave Martin, de Châteaudun. — Accessit : Albert Diot, 2 fois nommé.

Sixieme. — 1er prix : Emile Dupuis, de Lamorville, diocèse de Verdun. — 2e prix : Désiré Pavard, de Beaudreville. — Accessit : Athanase Blanvillain, de Fresnay-l'Evêque.

Septième. — 1er prix : Hippolyte Laloy, 2 fois nommé. — 2e prix : Hippolyte Picard, de Châteaudun. — Accessit : Louis Lamotte, de Trancrainville.

Huitième. — 1er prix : Félix Guédou, de Conie-Molitard. — 2e prix : Ernest Simon, de Santilly. — 1er accessit : Henri Vialette, 2 fois nommé. — 2e accessit : Eugène Lempereur, 2 fois nommé. — 3e accessit : Marcel Dérigny, de la Bazoche-Gouet.

THÈME LATIN.

Quatrième. — 1er prix : Emile Thiverny, 3 fois nommé. — Accessit : Frédéric Courtois, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Sylvain Verret, 3 fois nommé. — 2e prix : Gustave Martin, 2 fois nommé. — Accessit : Pierre Brunel, de Bréhan-Loudéac, diocèse de Vannes.

Sixième. — 1er prix : Athanase Blanvillain, 2 fois nommé. — 2e prix: Emile Sourcin, 2 fois nommé. — Accessit : Damase Prévost, de Prasville.

Septième. — 1er prix : Hippolyte Laloy, 3 fois nommé. — 2e prix : Joseph Gadeau, de Lucé. — Accessit ex-æquo : Gustave Maréchal, 2 fois nommé. — Amédée Picard, de Voves.

Huitième. — 1er prix : Eugène Lempereur, 3 fois nommé. — 2e prix: Pierre Gautier, 2 fois nommé. — 1er accessit : Henri Vialette, 3 fois nommé. — 2e accessit : Victor Cousin, de Paris. — 3e accessit ; Marcel Dérigny, 2 fois nommé.

VERSION LATINE

Quatrième. — 1er prix : Emile Thiverny, 4 fois nommé. — Accessit : Antonin Gauthier, de Paris.

Cinquième. — 1er prix : Gustave Martin, 3 fois nommé. — 2e prix : Albert Diot, 3 fois nommé. — Accessit : Sylvain Verret, 4 fois n.

Sixième. — 1er prix : Louis Lecesne, de Bérou-la-Mulotière. — 2e prix ex-æquo . Emile Sourcin, 2 fois nommé ; Marcel Fourmond, 2 fois nommé. — Accessit : Désiré Pavard, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Hippolyte Laloy, 4 fois nommé. — 2e prix : Léon Lebel, 2 fois nommé. — Accessit : Hippolyte Picard, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er prix ex-æquo : Pierre Gautier, 3 fois nommé ; Jules Lecomte de Chartres. — 2e prix : Henri Vialette, 4 fois nommé. — 1er accessit : Eugène Lempereur, 4 fois nommé. — 2e accessit : Joseph Pérot, de Viabon. — 3e accessit : Marcel Dérigny, 3 fois nommé.

VERS LATINS

Quatrième. — Prix : Frédéric Courtois, 3 fois nommé. — Accessit : Emile Thiverny, 5 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Gustave Martin, 4 fois nommé. — 2e prix : Jules Alberque, de Droué, diocèse de Blois. — Accessit : Sylvain Verret, 5 fois nommé.

NARRATION FRANÇAISE

Quatrième. — Prix : Frédéric Courtois, 4 fois nommé. — Accessit : Antonin Gauthier, 2 fois nommé.

THÈME GREC

Quatrième. — Prix : Emile Thiverny, 6 fois nommé. — Accessit : Antonin Gauthier, 3 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Albert Diot, 4 fois nommé. — 2e prix : Sylvain Verret, 6 fois nommé. — Accessit : Gustave Martin, 5 fois n.

Sixième. — 1er prix : Athanase Blanvillain, 3 fois nommé. — 2e prix : Jules Demandre, de Chambley, diocèse de Verdun. — Accessit : Emile Dupuis, 2 fois nommé.

VERSION LATINE

Quatrième. — Prix : Frédéric Courtois, 5 fois nommé. — Accessit : Augustin Lesieur, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Sylvain Verret, 7 fois nommé. — 2e prix : Albert Diot, 5 fois nommé. — Accessit : Gustave Martin, 6 fois n.

Sixième. — 1er prix : Emile Dupuis, 3 fois nommé,— 2e prix : Emile Sourcin, 4 fois nommé. — Accessit : Désiré Pavard, 3 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Hippolyte Laloy, 5 fois n. 2e prix : Hippolyte Picard, 3 fois nommé. — Accessit ex-æquo : Joseph Gadeau, 2 fois nommé ; Amédée Picard, 2 fois nommé.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ET ORTHOGRAPHE

Quatrième. — Prix : Emile Thiverny, 7 fois nommé. — Accessit : Frédéric Courtois, 6 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Albert Bouquet, 2 fois nommé. — 2e prix : Sylvain Verret, 8 fois nommé. — Accessit : Etienne Bret, d'Orléans.

Sixième. — 1er prix : Athanase Blanvillain, 4 fois nommé. — 2e prix : Emile L'Huillery, de Combres. — Accessit : Désiré Pavard, 4 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Hippolyte Picard, 4 fois nommé. — 2e prix : Hippolyte Laloy, 6 fois nommé.— Accessit : Amédée Picard, 5 fois n.

Huitième. — 1er prix : Joseph Sonntag, de la Ferté-Vidame. — 2e prix : Victor Cousin, 2 fois nommé. — 1er accessit : Eugène Lempereur, 5 fois nommé. — 2e accessit : Jules Lecomte, 2 fois nommé. — 3e accessit : Joseph Pérot, 2 fois nommé.

GRAMMAIRE GRECQUE

Cinquième. — 1er prix : Pierre Brunel, 2 fois nommé. — 2e prix : Gustave Martin, 7 fois nommé. — Accessit : Sylvain Verret, 9 fois n.

Sixième. — 1er prix : Emile L'Huillery, 2 fois nommé. — 2e prix : Athanase Blanvillain, 5 fois nommé. — Accessit : Emile Dupuis, 4 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Joseph Gadeau, 3 fois nommé. 2e prix : Hippolyte Laloy, 7 fois nommé. — Accessit : Félix Guédou, 2 fois nommé.

GRAMMAIRE LATINE

Sixième. — 1er prix : Emile L'huillery, 3 fois nommé. — 2e prix : Athanase Blanvillain, 6 fois nommé. — Accessit : Emile Sourcin, 5 fois nommé.

Septième. — 1er prix ex-æquo. Gustave Maréchal, 3 fois nommé ; Hippolyte Picard, 5 fois nommé. — 2e prix : Joseph Gadeau, 4 fois nommé. Accessit : Hippolyte Laloy, 8 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Joseph Pérot, 3 fois nommé. — 2e prix : Eugène Lempereur, 6 fois nommé, — 1er accessit : Hippolyte Brossard, 2 fois nommé. — 2e accessit : Henri Vialette, 5 fois nommé. — 3e accessit : Pierre Gautier, 4 fois nommé.

HISTOIRE

Quatrième. — Prix : Emile Thiverny, 8 fois nommé. — Accessit : Antonin Gauthier, 4 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Sylvain Verret, 10 fois nommé. — 2e prix : Albert Pichon, du Favril. — Accessit : Gustave Martin, 8 fois n.

Sixième. — 1er prix : Désiré Vallée, 2 fois nommé. — 2e prix : Emile Dupuis, 5 fois nommé. — Accessit ex-æquo. — Athanase Blanvillain, 7 fois nommé ; Marcel Fourmond, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Louis Lamotte, 2 fois nommé. — 2e prix : Hippolyte Picard, 3 fois nommé. — Accessit : Léon Lebel, 3 fois n.

Huitième. — 1er prix : Henri Vialette, 6 fois nommé. — 2e prix : Joseph Pérot, 4 fois nommé. — 1er accessit : Victor Cousin, 3 fois nommé. — 2e accessit : Joseph Sonntag, 2 fois nommé. — 3e accessit : Eugène Lempereur, 7 fois nommé.

GÉOGRAPHIE

Quatrième. — Prix : Antonin Gauthier, 5 fois nommé. — Accessit : Emile Thiverny, 9 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Gustave Martin, 9 fois nommé. — 2e prix : Sylvain Verret, 11 fois nommé. — Accessit : Emile Barillon, de Lumeau.

Sixième. — 1er prix : Emile Dupuis, 6 fois nommé. — 2e prix : Achille Néré, de Chartres. — Accessit : Athanase Blanvillain, 8 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Hippolyte Picard, 7 fois nommé. — 2e prix : Amédée Picard, 4 fois nommé. — Accessit ex-æquo. — Louis Lamotte, 3 fois nommé ; Léon Lebel, 4 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Joseph Pérot, 5 fois nommé. — 2e prix : Henri Vialette, 7 fois nommé. — 1er accessit : Eugène Lempereur, 8 fois nommé. — 2e accessit : Joseph Sonntag, 3 fois nommé. — 3e accessit : Ernest Durvie, de Chérisy.

ARITHMÉTIQUE

1er *cours*. — 1er prix : Frédéric Courtois, 7 fois nommé. — 2e prix : Emile Thiverny, 10 fois n. — Accessit : Hippolyte Laloy, 9 fois n.

2e *cours*. — 1er prix : Désiré Pavard, 5 fois nommé. — 2e prix : Louis Lamotte, 4 fois nommé. — 1er accessit ex-æquo : Damase Prévost, 2 fois nommé ; Hippolyte Picard, 8 fois nommé. — 2e accessit : Emile Barillon, 2 fois nommé.

3e *cours*. — 1er prix : Désiré Leloup, de Briare, diocèse d'Orléans. — 2e prix : Jules Lecomte, 3 fois nommé. — 1er accessit : Emile Sourcin, 5 fois n. — 2e accessit : Léon Boursier, de Jonville, diocèse de Verdun.

4e *cours*. — 1er prix ex-æquo : Gabriel Guignard, de Vendôme, diocèse de Blois ; Joseph Pérot, 6 fois nommé. — 2e prix : Eugène Lempereur, 9 fois nommé. — 1er accessit : Albert Maigrot, d'Elbeuf, diocèse de Rouen. — 2e accessit : Albert Freulon, de Blandainville.

EXAMEN

Quatrième. — Prix : Emile Thiverny, 11 fois nommé. — Accessit ex-æquo : Ernest Bellanger, de Moisy, diocèse de Blois ; Frédéric Courtois, 8 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Sylvain Verret, 12 fois nommé. — 2e prix : Gustave Martin, 10 fois nommé. — Accessit : Albert Diot, 6 fois n.

Sixième. — 1er prix : Athanase Blanvillain, 9 fois nommé. — 2e prix : Achille Néré, 2 fois n. — Accessit : Emile Dupuis, 7 fois n.

Septième. — 1er prix : Joseph Gadeau, 5 fois nommé. — 2e prix : Hippolyte Laloy, 10 fois nommé. — Accessit ex-æquo : Hippolyte Picard, 9 fois nommé ; Amédée Picard, 5 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Georges Loiseau, de Mainvilliers. — 2e prix : Joseph Pérot, 7 fois nommé. — 1er accessit : Joseph Sonntag, 4 fois nommé. — 2e accessit : Eugène Lempereur, 10 fois nommé. — 3e accessit : Victor Cousin, 4 fois nommé.

MUSIQUE

Chant : Soprano. — 1er prix : Louis Plunian, d'Angers. — 2e prix : Désiré Leloup, 2 fois nommé — Accessit : Joseph Gadeau, 6 fois n.

Alto. — Prix : Achille Néré, 3 fois nommé. — Accessit : Louis Lamotte, 5 fois nommé.

Plain-Chant. — 1er prix : Athanase Blanvillain, 10 fois nommé. — 2e prix : Léon Lebel, 5 fois nommé. — 1er accessit : Augustin Lesieur, 3 fois nommé. — 2e accessit : Désiré Pavard, 6 fois nommé.

Piano. — 1re division. — 1er prix : Emile Thiverny, 12 fois nommé. — 2e prix : Jules Alberque, 2 fois nommé.

2e division. — Prix : Etienne Bret, 2 fois nommé. — Accessit : Léon Boursier, 2 fois nommé.

PRIX D'ACCESSITS

Quatrième. — Antonin Gauthier, pour 4 accessits; Frédéric Courtois, pour 4 ; Augustin Lesieur, pour 3.

Cinquième. — Gustave Martin, pour 3 accessits ; Sylvain Verret, pour 3.

Sixieme. — Désiré Pavard, pour 5 accessits ; Athanase Blanvillain, pour 3 ; Emile Dupuis, pour 3 ; Emile Sourcin, pour 3.

Septième. — Amédé Picard, pour 4 accessits ; Hippolyte Laloy, pour 3 ; Louis Lamotte, pour 3 ; Hippolyte Picard, pour 3.

Huitième. Eugène Lempereur, pour 6 accessits; Henri Vialette pour 4; Victor Cousin, pour 3; Marcel Dérigny, pour 3; Joseph Sonntag, pour 3.

La première rentrée est fixée au samedi 2 septembre,
et la rentrée générale au mardi 3 octobre.

Imp. et Lith. J. L'ANGLOIS, à Chartres.



